



HAL
open science

**Le grand paysage en projet, entre trajectoires
institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de
l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel
régional Livradois-Forez, Auvergne, France)**

Alexis Pernet

► **To cite this version:**

Alexis Pernet. Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France). Géographie. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011. Français. NNT: . tel-03052671

HAL Id: tel-03052671

<https://theses.hal.science/tel-03052671>

Submitted on 10 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Panthéon Sorbonne – Paris 1
École doctorale de Géographie de Paris
UMR Géographie-Cités
(Équipe Épistémologie et Histoire de la Géographie)

THÈSE

pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Panthéon Sorbonne – Paris 1
Discipline : Géographie

Présentée et soutenue publiquement
le lundi 4 juillet 2011 par

Alexis PERNET

LE GRAND PAYSAGE EN PROJET

entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus

*L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance
(Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France)*

Directeur de thèse :

Frédéric POUSIN, directeur de recherche au CNRS,
UMR Géographie-Cités, équipe EHGO

Jury :

Gilles CLÉMENT, paysagiste, professeur à l'ENSP Versailles (rapporteur)

Jean-Luc MONTEIX, chargé de mission Aménagement et urbanisme
Parc naturel régional Livradois-Forez

Vincent PIVETEAU, directeur de recherche à l'INRA, DEPE (rapporteur)

Marie-Claire ROBIC, directrice de recherche au CNRS,
UMR Géographie-Cités, équipe EHGO

Le grand paysage en projet
entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus

*L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance
(Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France).*

Résumé : Cette thèse s'attache à explorer la genèse et les méthodes du projet de paysage lorsque celui-ci se déploie à l'échelle du « grand paysage ». Née en France dans les années 60 d'un élargissement des pratiques paysagistes au contact de l'urbanisme et de l'écologie, la notion de grand paysage a rencontré le souci de l'État d'intervenir sur l'ensemble des paysages du quotidien, au-delà des politiques de protection des sites. Si ce processus trouve un point d'aboutissement dans la loi Paysages de 1993, il a également trouvé de nombreux relais au niveau des échelles territoriales nées de la décentralisation. Au moment où la Convention européenne du paysage invite à développer la participation du public dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement, cette recherche propose un double parcours pour comprendre la manière de penser un saut qualitatif et méthodologique dans la mise en œuvre d'un projet de grand paysage. D'une part, en retraçant la genèse historique des préoccupations propres au grand paysage, de leur institutionnalisation et de leur traduction dans le champ des pratiques professionnelles ; de l'autre, en engageant une expérience concrète de projet de paysage sur le territoire de la communauté de communes de la vallée de l'Ance, dans le Parc naturel régional Livradois-Forez. Fondée sur une approche « relationnelle » du projet de paysage, celle-ci trouve sa place au sein de cette recherche grâce à un journal dont la méthode fait l'objet d'un développement particulier.

Mots clés : Paysage, participation, projet, politiques publiques, grand paysage, expérience, journal de recherche, approche relationnelle.

Managing the Total Landscape
Institutional Trajectories and Experienced Territories

*The Landscape Workshop in the Ance river Valley
(Natural Regional Park of Livradois-Forez, Auvergne, France)*

Abstract : This thesis investigates the origin and methods of landscape management and design process, at the scale of the « Total Landscape ». The concept of total landscape emerged in France in the sixties, in a context of renewal of professional practices in landscape architecture. In fact, it is the new linkage of landscape architecture, urban planning and ecology which allowed such a renewal. The notion of total landscape has later been relayed by the State administration, in an attempt at submitting public policies to ordinary landscapes. By doing so, public management of landscape was no more restricted to the traditional site protection. This extension of State management was signed into law in 1993 under a « loi Paysages » which has been implemented by local and regional authorities. This research takes place at the moment when the European Landscape Convention encourages local authorities to involve people in planning policies. The implementation of a « total landscape » project shows up a qualitative and methodological gap which will be explored in two ways. One way consists of tracing the historical genesis of the issues that underpin a total landscape project. Particular attention is focussed on the institutionalization of such issues as well as on their translation in the field of professional practices. The other way consists of an experiment which was conducted in the Ance river Valley, in the Natural Regional Park of Livradois-Forez. Such an experiment is based on a « relational » approach of the landscape planning process and uses a log, whose methodical construction is discussed in detail.

Key words : Landscape, taking part, design, public policies, total landscape, experience, research log, relational approach.

Remerciements

Ce projet de recherche doit son existence au soutien permanent de Frédéric Pousin, directeur de recherche au CNRS, membre de l'UMR Géographie-Cités (équipe EHGO). Il n'aurait pas vu le jour sans l'implication de Jean-Luc Monteix, chargé de mission Aménagement, urbanisme et paysage au Parc Naturel Régional Livradois-Forez, et de Jacques Fournier, directeur de ce Parc.

Je remercie l'ensemble du jury : Gilles Clément, paysagiste, professeur à l'ENSP Versailles, Vincent Piveteau, directeur de recherche à l'INRA et Marie-Claire Robic, directrice de recherche au CNRS.

La mise en œuvre concrète de l'expérience de l'atelier des paysages a été rendue possible grâce au soutien et à l'appui de nombreuses personnes et institutions. Au sein du Conseil Régional d'Auvergne : Luc Blondel et Florence Sémiond, qui ont soutenu la démarche depuis 2006 ; au sein de la Communauté de communes de la vallée de l'Ance, son président, Michel Bravard, et Nicolas Taillandier, agent de développement, qui en a été un artisan passionné, et dont l'engagement dans ce projet a été véritablement hors norme. Merci à l'ensemble des membres du Comité de pilotage de l'atelier des paysages.

Merci encore à tous les participants aux différentes démarches engagées, pour la qualité de leur apport, pour leur disponibilité, pour les nombreux échanges dont ce projet est nourri : Nathalie Batisse, ethnobotaniste, Stéphane Duprat, cofondateur du collectif Alpage, Pierre Enjelvin et Christian Guy, de l'Observatoire photographique des territoires du Massif central, Jérémy Huet, paysagiste et vidéaste, Marie Clément, Stéphanie David, Jean-Dominique Prieur, enseignants en école nationale supérieure d'architecture, Carole Courpière, stagiaire au sein du PNRLF et François Philibert, stagiaire au sein de la CCVA, puis agent de développement au sein de cette même structure.

Ces échanges seront amenés à se prolonger au sein du Collectif du Chomet : merci à Marie Baret, Benjamin Chambelland, Carole Larribau, Charlotte Delalex, Cyrille Marlin, Victor Miramand pour l'entraîn à constituer un réseau d'échange à la fois professionnel et amical.

La liste des habitants de la vallée de l'Ance ayant participé aux différents temps de l'atelier serait longue à établir, mais certaines rencontres ont été déterminantes : avec Roland Ayel, Jacques et Hélène Cochard, Jean-Paul Cussonnet, Claudie et Jean Jarrafoux, et tant d'autres qui ont eu le souci de l'accueil et ont consacré de leur temps à ces propositions.

Merci au réseau des chercheurs du Massif central et autour, qui s'intéressent au paysage et qui ont contribué, chacun à leur façon à faire émerger une curiosité et une commande institutionnelle sur ce thème : Xavier Guillot, Sylvie Lardon, Laurent Lelli, Salma Loudiyi, Odile Marcel, Yves Michelin, Patrick Moquay, Claire Planchat-Héry. Merci à Juliette Tilliard-Blondel à la Dreal Auvergne. Merci à Gilles A. Tiberghien et à Jean-Marc Besse, pour leurs encouragements à mettre sur pied ce projet de recherche. Merci à Régis Ambroise et à Jacques Sgard pour l'attention avec laquelle ils m'ont reçu et l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de ce projet. Merci à la base arrière de l'Agence Pernet à la Rochelle.

Les remerciements ne suffisent plus pour mon environnement familial, tant l'engagement nécessaire sur un tel projet implique d'absences, d'évasion quotidienne, de concentration : pour ma femme Véronique, mes fils Élie et Robinson.

Sommaire

Résumés	1
Remerciements.....	2
Sommaire	3
Introduction.....	9

Chapitre 1 : L'hypothèse du saut

1.1. Regard sur la recherche en paysage.....	19
1.1.1. Préambule : vers une recherche « paysagiste » ?	19
1.1.2. Mettre en dialogue l'administration et des chercheurs autour des politiques de paysage : quelques jalons.....	21
1.1.3. Le programme de recherche « Politiques publiques de paysage »	26
1.1.4. L'action : un enjeu pour la recherche en paysage	28
1.2. Questions autour du projet de paysage.....	34
1.2.1. Le projet comme structure organisationnelle.....	35
1.2.2. L'intentionnalité du projet.....	35
1.2.3. Le rôle de l'invention.....	37
1.3. Le cadre de la Convention européenne du paysage.....	39
1.3.1. Une lecture à plat, une lecture par enjeux.....	39
1.3.2. La lecture du Ministère de l'écologie	41
1.3.3. Un nouvel élan pour les politiques de paysage ?	44
1.3.4. L'alternative de la médiation paysagère.....	46
1.4. Un cadre expérimental : l'atelier des paysages	49
1.4.1. Vers un saut qualitatif et méthodologique ?	49
1.4.2. La politique des chartes architecturales et paysagères en Auvergne	50
1.4.3. La proposition de l'atelier des paysages	53
1.4.4. De la commande régionale à la mise en œuvre de l'expérience : le rôle fondateur du Parc naturel régional Livradois-Forez	56
1.4.5. Un terrain d'expérience : la Communauté de communes de la vallée de l'Ance	59

Chapitre 2 : La méthode du journal

2.1. Le statut du journal de recherche en sciences humaines	67
2.1.1. Le corpus de René Lourau et la pratique du journal en ethnographie	68
2.1.2. L'écriture de la géographie	73

2.1.3. Les carnets d'Armand Frémont : entre récit de guerre et pratique de la géographie	75
2.1.4. Trois détours en littérature, architecture et esthétique	77
2.2. Écritures paysagistes.....	81
2.2.1. L'écriture des prémisses.....	81
2.2.2. Le <i>Jardin en mouvement</i> comme processus d'écriture	83
2.2.3. Retour au journal.....	86
2.3. Les comptes rendus risqués de Bruno Latour.....	91
2.3.1. Les contours incertains du laboratoire	91
2.3.2. Les contours incertains du « social »	93
2.3.3. Les contours incertains du compte rendu.....	96
2.4. Platitude et assiduité : les <i>Carnets de notes</i> de Pierre Bergounioux	101
2.4.1. Pluralité des appartenances et circularité de l'œuvre.....	101
2.4.2. Le journal comme agencement	105
2.4.3. Lieux d'ancrage, paysages parcourus	106
2.5. Le journal de l'atelier des paysages.....	110

Chapitre 3 : Journal de l'atelier des paysages (1/3) : L'organisation. 4 décembre 2006 – 4 juillet 2007.....	115
--	-----

Chapitre 4 : Journal de l'atelier des paysages (2/3) : La rencontre. 16 juillet 2007 – 29 juin 2008	211
---	-----

Chapitre 5 : Journal de l'atelier des paysages (3/3) : Directions. 31 juillet 2008 – 10 avril 2010.....	325
---	-----

**Chapitre 6 : Pour une histoire des politiques du paysage en France :
repères chronologiques et corpus documentaire.**

6.1. Le bornage du corpus	358
6.1.1. Les repères linguistiques et régionaux.....	359
6.1.2. Les repères temporels	360
6.1.3. Le statut du document : du rapport au livre	361
6.1.4. La vocation du document.....	362
6.2. Une histoire des politiques publiques du paysage en France : un tableau chronologique	363

Chapitre 7 : De la protection à la planification paysagère : trajectoires institutionnelles et professionnelles

7.1. La naissance des politiques publiques de paysage :	
protection des sites et émergence de l'urbanisme, 1906-1943.....	371
7.1.1. À l'origine des politiques de protection du paysage.....	371
7.1.2. Protectors et urbanistes	375
7.1.3. De la loi de 1930 au « Chantier intellectuel des sites »	382
7.2. Le paysage dans la période de reconstruction et la naissance de	
l'aménagement du territoire : 1943-1966.....	385
7.2.1. L'après-guerre, une « éclipse » du paysage ?.....	385
7.2.2. La naissance de l'« État urbaniste » et les nouvelles configurations professionnelles.....	386
7.2.3. Les prémisses d'une politique d'aménagement du territoire	389
7.2.4. L'influence du <i>New Deal</i> et le voyage au Tennessee	391
7.2.5. Le modèle des plans de paysage hollandais.....	395
7.3. L'institutionnalisation flottante du paysage : 1966-1978.....	405
7.3.1. Repositionnements et créativité des institutions	405
7.3.2. Les nouvelles doctrines de l'aménagement	407
7.3.3. Le rôle des paysagistes au sein des Oream	409
7.3.4. Nouveaux cadrages régionaux et évolution des méthodes	415
7.3.5. L'enseignement du paysage régional : l'expérience du Centre National d'Études et de Recherche sur le Paysage	418
7.4. Les assises d'une politique du paysage : 1979-1993 et au delà.	426
7.4.1. Un instantané des relations entre institutions et professionnels : le paysage en Assises, 1984.	426
7.4.2. La création de la Mission du paysage	430
7.4.3. Agir par le réseau : le fonctionnement de la Mission du paysage.....	433
7.4.4. Une lecture de la politique éditoriale de la Mission du paysage, 1/2 : la phase d'expérimentation.	445
7.4.5. Une lecture de la politique éditoriale de la Mission du paysage, 2/2 : l'institutionnalisation.	451
7.4.6. 1993, la loi Paysages et après	456
7.4.7. Le devenir des démarches de planification paysagères.....	460

Chapitre 8 : Projeter à la grande échelle du paysage : un regard sur la méthode.

8.1. Le corpus retenu.....	467
8.1.1. Liste des ouvrages et documents retenus.	468
8.1.2. Parti pris analytique	478

8.2. Face aux lieux	480
8.2.1. La conquête du « terrain »	480
8.2.2. L’apprivoisement du regard	482
8.2.3. De la perception visuelle à la cartographie paysagère	484
8.2.4. Un découpage vertical de l’espace : une quête des « fondements »	486
8.2.5. Un découpage horizontal de l’espace : la distinction des entités	488
8.2.6. Pour une « prise » sur l’espace	490
8.3. Face au temps	492
8.3.1. Deux usages de l’histoire	492
8.3.2. Appréhender les signes du présent	494
8.3.3. Révéler des transformations ordinaires : le recours à la photographie	496
8.3.4. États comparés, une optique singulière du projet de paysage	498
8.3.5. Enoncer la transformation, élaborer un récit commun	500
8.4. Face aux hommes	502
8.4.1. Permanence et marginalité d’une question	502
8.4.2. « L’élaboration conjointe »	504
8.4.3. « Faire vivre le projet »	506
8.4.4. De la sensibilisation à la participation, du public à l’habitant	508

**Chapitre 9 : Le projet ouvert :
l’expérience de l’atelier des paysages et ses perspectives.**

9.1. Les conditions nouvelles du projet de grand paysage	515
9.1.1. Pour une approche critique et adaptative du processus de projet	516
9.1.2. Le rapport à l’autre comme composante du projet	518
9.1.3. Acteurs du projet et producteurs du savoir : pour une confusion des genres	520
9.1.4. Le grand paysage en transformation : logique d’adéquation et démultiplication de l’action	521
9.2. L’équipement de l’atelier des paysages	524
9.2.1. L’atelier comme lieu, l’atelier comme processus	524
9.2.2. Rendre visible un processus	526
9.2.3. Appréhender des multiplicités	528
9.2.4. Les limites de l’appropriation	530
9.2.5. L’opérationnalité du projet : trame active et surface de contact	532
9.3. L’assemblage du processus de projet : pour une approche relationnelle	536
9.3.1. L’attention circonstancielle	536
9.3.2. L’attention documentaire	542
9.3.3. L’attention interpersonnelle	548

9.4. Perspectives : l'expérience du paysage dans son articulation au projet	552
9.4.1. L'expérience du « terrain »	552
9.4.2. La mise en mouvement d'un collectif, entre expérience du paysage et expérience relationnelle.	557
9.4.3. Le vecteur fragile : l'expérience dans son articulation au projet.	559
Conclusion	567
Appendice 1 : Une généalogie fragmentaire pour l'atelier des paysages	575
Préambule : une nouvelle visée critique ?.....	575
1. Californie, 1972 : les <i>Take part process</i> de Lawrence Halprin.....	577
2. Prato (Italie), 1994 : le <i>Laboratorio</i> de Bernardo Secchi et Paola Vigano	580
3. Rome, 1995 : le <i>Manifeste Stalker</i>	584
4. Dépasser la planification ou explorer son intériorité ? Le paradigme de la relation....	587
Appendice 2 : Post scriptum à l'atelier des paysages	590
1. Le schéma paysager du Parc naturel régional Livradois-Forez et la révision de sa charte.	590
2. Une incursion sur un terrain périurbain : le Grand Clermont	592
3. L'Université rurale du Pays Combrailles en Marche et la création d'un atelier local d'urbanisme rural	596
4. Perspectives pédagogiques : des « ateliers territoriaux » au sein des écoles nationales supérieures d'architecture.....	598
5. Le « collectif du Chomet ».....	599
Bibliographie	602
Ouvrages sources	612
Liste des annexes sur cd	616

Introduction

Ce sont deux arbres presque identiques. Ils portent leurs feuilles. Le tronc est droit, mais on devine que ce ne sont pas de très grands arbres. Ce sont peut-être des pommiers, à l'ombre desquels une sieste serait envisageable. À leur gauche, deux buissons bas. À l'arrière plan, des collines, sans aucun élément identifiable, sinon trois plans légèrement estompés. Une haute cloche en verre recouvre les deux arbres. Elle reflète une source de lumière qui ne se trouve pas dans l'espace représenté. En dehors de la cloche, sur la droite et en arrière, trois immeubles de logement identiques, de dix étages chacun, alignés. Derrière eux, une deuxième ligne d'immeubles, dont on ne distingue que les stries verticales. Au devant d'eux, deux pylônes électriques à haute tension. À gauche de la cloche, mais plus loin, trois autres pylônes, dont l'un chevauche la montagne de l'arrière plan. À proximité, une usine crache une épaisse fumée noire par trois cheminées. Elle est figurée par quatre parallélépipèdes. L'usine, les deux arbres sous cloche, les immeubles et les pylônes occupent une sorte de plaine sans véritable vocation. Au premier plan, une large route goudronnée, avec voie de dégagement et terre-plein central ; la route frôle les bases d'un mur éventré par endroits, comme si l'on avait découpé la partie supérieure d'un bâtiment en pierre. Il subsiste une inscription en capitales, qui occupe la largeur du mur, parallèlement à la route : « AFFICHER LOI DU 29 JUILLET 1881 ». On devine que la mention « DÉFENSE D' » constitue un hors champ à l'image ou a tout simplement été effacée. La signature du dessinateur a été discrètement posée sur la surface du mur, comme s'il s'agissait d'un graffiti : Appia 79. De fins nuages sont finement estompés. Le dessin est exécuté au crayon, minutieusement, mais sans effet d'hyperréalisme ou volonté de dissimuler le trait. Le titre de l'ouvrage qu'il illustre est sans équivoque : « Territoire sans lieux : la banalisation planifiée des régions ». Son auteur, Jean-Michel Roux, est présenté comme urbaniste et agronome. L'éditeur (Dunod) et la collection qui accueille cet ouvrage (« Aspects de l'urbanisme ») sont réputés sérieux. Comme un écho au dessin de la couverture, le texte de présentation du livre mentionne un plan du film *Playtime*, de Jacques Tati, balayant quelques affiches invitant le touriste à visiter différentes cités à travers le monde et qui toutes représentent le même building en verre et en acier. La suite du texte est sans appel : « *Cette image n'est plus une fiction humoristique, et la logique qu'elle illustre ne s'applique plus seulement aux villes mais englobe les campagnes. L'accumulation désordonnée d'objets standardisés accompagne la multiplication des ruines. Les mouvements massifs de population achèvent de détruire les particularismes et les frontières des régions. Cette banalisation du territoire n'est pas le seul produit d'une économie : elle résulte de l'activité planifiée et centralisée*

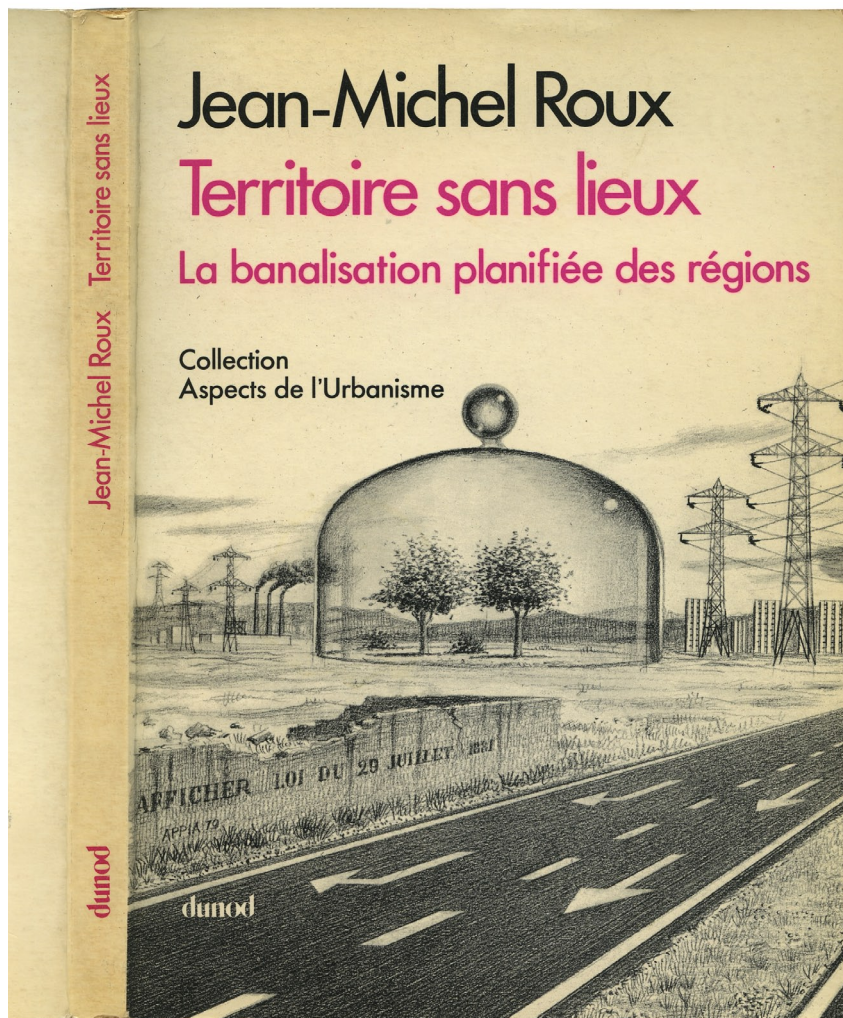


Fig. 1 : Page de couverture de l'ouvrage de Jean-Michel Roux, *Territoire sans lieux. La banalisation planifiée des régions* (Dunod, coll. « aspects de l'urbanisme », 1980).

d'un important appareil administratif. » Le livre, conclut cette présentation rapide, en appelle à un pouvoir local « fort », et « tient en suspicion les signes du “moderne” et du “progress” posés dans l'espace géographique ». Son achevé d'imprimer porte la date de janvier 1980.

Cette même année, au mois de septembre, paraît le volume 58/59 des *Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France*. C'est une publication d'un format conventionnel, soit 21 x 29,7 centimètres, et de 184 pages. Sur sa couverture, on découvre un grand cercle jaune, plus clair en son centre, qui tranche avec le fond noir de la page. Au bas du cercle, se découpe en noir la silhouette de ce qui pourrait être une ville d'immeubles, serrés les uns contre les autres, à la façon d'un « Central business district » américain. On peut interpréter l'image de la façon suivante : une énorme lune se lève en arrière d'une ville, mais aucun autre élément graphique ne permet d'aller plus loin. Il faut avoir recours au titre de l'ouvrage : « Composer avec la nature ». Le livre est la traduction

de *Design With Nature*, publié onze ans plus tôt aux États-Unis. Son auteur, Ian L. McHarg est un paysagiste d'origine écossaise, enseignant à l'Université de Pennsylvanie, mais on doit parcourir les différentes préfaces, notes, avant-propos et au final l'introduction rédigée par Lewis Mumford pour reconstituer quelques aspects de sa biographie. Retour à la couverture : en haut à droite, un logo stylisé représente, dans un carré jaune, une silhouette de village, quelques arbres et des champs. Il accompagne une mention qui indique peut-être une des orientations de la revue : « Environnement, paysage, aménagement rural ». Il faut enfin déporter son regard tout au bas de la page pour découvrir un indice supplémentaire afin de comprendre ce curieux assemblage : « édition réalisée avec l'aide des : Direction de l'Urbanisme et des Paysages, Service de l'Espace et des Sites, Mission du paysage, du Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie ».

Il faudra au lecteur d'aujourd'hui quelques efforts pour mettre la main sur ces deux ouvrages, mais on ne saurait cependant les considérer comme des pièces de musée. Outre Atlantique, *Design With Nature* continue d'être édité, et l'on redécouvre aujourd'hui la formidable avance prise par la génération des paysagistes formée aux États-Unis au tournant de la seconde guerre mondiale. Quant à la « vision » du peintre Dominique Appia, illustrant le premier de ces livres, elle reste d'une relative actualité, en dépit de trois décennies d'efforts, d'initiatives, d'émergence de notions telles que le développement durable, d'outils juridiques, de textes européens, d'expériences locales. S'y ajoute l'essor de la profession de paysagiste, dont la pratique, les savoir faire et les outils se sont forgés aussi bien au-dedans qu'en dehors de cette cloche, rêvant peut-être plus que tout autre à son abolition, pour le meilleur des mondes possibles. Ces deux livres expriment-ils au final une vision contraire ? L'un dénoncerait une planification aveugle, entraînant la perte de très anciennes disparités géographiques, et interrogerait autant la faiblesse des pouvoirs locaux que celle de l'État ; l'autre, précisément sous l'impulsion d'une cellule administrative dédiée, irait chercher ailleurs ce qui manque au sein de l'institution, une vision, une sensibilité, des outils propres à une planification écologique, et pourquoi pas des notions propres à alimenter une véritable *politique* du paysage ? Cette même Mission du paysage initie deux ans plus tard un colloque resté célèbre, qui marque l'emprise de la philosophie et plus largement des sciences humaines dans le renouveau d'une pensée du paysage en France, colloque qui se fonde cependant sur une question négative : « mort du paysage ? ».

« Pour une politique du paysage. » C'est ce qu'expriment en 1984 les paysagistes réunis en assises, pendant trois jours, à Aix-les-Bains. Une photographie les montre, assis à la tribune, en arrière d'une longue banderole qui proclame cet objectif. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, conclut ces assises en annonçant la création prochaine d'un Institut Français du Paysage. Ce projet, qui ne verra jamais le jour, devait assurer à l'enseignement du paysage en France sa pleine autonomie vis-à-vis de l'horticulture, avec qui il cohabite au sein du Potager du Roi, à Versailles, depuis plusieurs années déjà¹. Dans les années qui

2. Sur l'histoire de la pratique et de l'enseignement du paysage, V. l'article de Bernadette Blanchon, « Les paysagistes français de 1945 à 1975 », *Les annales de la recherche urbaine* n°85, Paris, 1999, pp. 21-29. Nous nous référerons fréquemment dans cette étude à la trame historique établie par Bernard Barraqué dans son rapport *Le paysage et l'administration*, Paris, Mission de la recherche urbaine, Direction de l'urbanisme et des paysages, Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, 1985 (document photocopie). V. également Pierre Donadieu, « Éléments pour une histoire de la recherche à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles », revue en ligne *Projets de paysage*, 2009.

suivent, tandis que la Mission du paysage chemine d'un ministère à l'autre, de l'Équipement à l'Environnement, un projet de loi « paysage » entre en chantier, qui aboutit dans les premiers jours de l'année 1993. La revue professionnelle *Paysage+aménagement* peut alors titrer : « le paysage à l'assemblée nationale ». Le paysage, un enjeu politique ? La ministre de l'environnement, Ségolène Royal, publie cette même année un ouvrage annonçant la possible réconciliation entre *Pays, paysans, paysages*. En décembre, le n°106 des cahiers de l'IAURIF paraît sous l'intitulé *Paysage, grand paysage*. Les personnes qui y interviennent sont tous des professionnels confirmés, appelés à débattre des possibilités de gérer, d'orienter, voire de projeter le paysage dans son ensemble, au-delà des cadres offerts lorsqu'on opère sur une parcelle, une place, entre les murs d'un jardin ou les grillages d'un parc. Carl Steinitz, héritier de Ian McHarg, professeur à Harvard, y présente les possibilités qu'offrent les systèmes d'information géographique pour la planification paysagère. Jacques Sgard, l'un des pionniers du « grand paysage » en France y retrace les étapes d'une pratique professionnelle qui trouve désormais à s'ancrer dans de nouvelles procédures telles que les plans de paysage, initiés par l'État à travers une poignée de territoires pilotes. 1993, la grande année pour le paysage en France ? Quelques mois auparavant un colloque s'est tenu à Blois sur « l'Europe des paysages » et l'on pourrait être tenté d'y voir les prémices de ce qui a abouti, à la fin de la décennie 1990 à la rédaction de la Convention européenne du paysage. Dite Convention de Florence, officiellement ratifiée en France le 1^{er} juillet 2006, le paysage y trouve une définition stabilisée, concertée, et s'imposant pour les états signataires dans les arsenaux législatifs nationaux, les engageant à se doter, si tel n'était pas déjà le cas, de politiques pour la *protection*, la *gestion* et l'*aménagement* des paysages.

Ce ne sont là que des jalons. Nous les rangeons dans une grande boîte destinée à être réouverte dans ces pages, où l'on découvrira également d'autres pièces de ce puzzle qui nous parle pour l'heure d'une *institutionnalisation* du paysage. Mais ce qui tient dans une boîte, ce sont des imprimés, quelques supports ayant recueilli et fixé la trace d'événements ponctuels, d'expériences individuelles, de rencontres, sédimentées sur le papier des livres, des revues, des rapports, du journal officiel, de mémoires... Les paysages physiques n'y rentrent pas, pas plus que sous les cloches d'ailleurs. Ils sont là, autour de nous, et l'on a parfois du mal à établir un lien entre ce qui relève de ces discours et les phénomènes observés çà et là, au bord des routes, d'une région à l'autre, ou le long d'un gradient de plus en plus complexe entre le cœur dense des villes et leurs arrière-pays. Un pouvoir local « fort » a-t-il permis de préserver ce qui relèverait d'une « identité profonde » de chaque paysage ? Trois décennies de décentralisation, de recomposition des pouvoirs locaux, de réassemblage des compétences de gestion territoriale ont aussi produit leurs propres effets banalisant et nivelant : si chaque entité territoriale ne manque pas de mettre en avant ses atouts en matière de paysage, de patrimoine vivant ou bâti, aucune n'a semble-t-il manqué de produire sa zone d'activités, ses excroissances urbaines laissées au bon vouloir des constructeurs, le remaillage routier à distance des lieux de vie engendrant à son tour de nouvelles figures du paysage contemporain : le rond-point, la zone commerciale, pour ne citer que les plus flagrants. La publicité suit généralement de peu.

Ces phénomènes ne procèdent pas d'un constat subjectif ou strictement individuel : en 2006, le *Manifeste pour les paysages*, rédigé à l'initiative de la Fédération des Conservatoires

d'espaces naturels et de la Fédération nationale des SAFER, rappelle que les surfaces urbanisées ont doublé en France depuis 1945, et que la dernière décennie a vu la consommation de foncier croître de 17 % pour une augmentation de 4 % de la population. Le récent Grenelle de l'environnement a contribué à faire circuler une image évocatrice de ce phénomène : l'équivalent d'un département français passé d'une vocation agricole à un support imperméabilisé et construit... ou à construire : le délaissé, la friche sont aussi des figures incontournables des paysages d'aujourd'hui. Mais l'empressement des organisations agricoles à faire circuler ces chiffres inquiétants, à signer elles-mêmes un Manifeste des paysages ne doit pas conduire à orienter trop rapidement la recherche de responsabilités, comme si *le coupable, c'était la ville*. Il faudrait rappeler la mutation profonde des paysages agricoles français qui a accompagné la concentration des exploitations agricoles, la chute libre du nombre d'actifs agricoles, la succession des modèles de production. Ce sont là des lieux communs, mais dont les implications spatiales sont nombreuses et visibles : remaillage du parcellaire et disparition des structures paysagères connexes, transformation des sièges d'exploitation, homogénéisation des productions par microrégions. Nous n'évoquons ici que la partie émergée, visible, de l'iceberg, qui ne reflète que partiellement des implications plus lourdes de conséquence sur les plans écologique, sanitaire, social... La vision exprimée par Dominique Appia est peut-être porteuse d'une signification supplémentaire : le sol, la surface de la terre est-elle devenue l'équivalent d'un support amorphe, d'une page blanche sur laquelle on écrirait à peu près n'importe quoi ?

Quant à la métaphore de la cloche, elle reste opératoire pour établir le distinguo entre des secteurs placés dans l'orbite d'une réglementation de protection de la nature, des paysages ou du patrimoine. C'est un trait sur un plan du cadastre qui, au final, matérialise cette possible frontière entre ce qui relève d'un régime de reconnaissance et de protection d'une part, et de l'autre côté... un laisser-faire absolu ? Rien n'est jamais tranché de la sorte. L'histoire de la protection des sites, qui a cent ans en France, le montre clairement. Les Parcs naturels régionaux enregistrent au quotidien des échecs à imposer des modes d'aménagements alternatifs, tandis qu'en dehors de ces limites des territoires produisent parfois des discours qui rivaliseraient avec les plus pointilleux promoteurs du développement durable. S'il est indéniable qu'une partie de ce renouveau du discours de l'aménagement et de la protection porte souvent le double sceau du volontarisme et de l'impuissance, rien ne devrait pour autant nous permettre de nous enfermer dans le cynisme, un scepticisme définitif ou le fatalisme vis à vis de tous les courants de l'aménagement émergents. Que l'on se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre qui distingue l'espace « protégé » du reste du monde, seule une capacité à décrire, comprendre, anticiper et au final imaginer de nouvelles transformations peut servir d'antidote à une planification par défaut, obéissant à la stricte norme et nourrie d'opportunisme. Cette force positive, nous l'appellerons dans cette recherche *projet de paysage*. Certains y verront une superposition, une capture ou une concurrence avec d'autres modalités du projet spatial : projet urbain, projet local, projet de territoire... mais nous préférons ici déployer librement cette notion, dans l'expérience et en résonance avec l'histoire des politiques de paysage, avant d'en pointer les spécificités.

En plaçant cette recherche dans l'orbite du « grand paysage », nous en spécifions déjà une échelle et nous reprenons un vocabulaire qui a cours dans le monde du paysagisme. Le grand paysage est une notion qui ne peut être abordée, on le verra, sans reconstituer

les étapes qui ont vu progressivement la refondation d'une discipline longtemps cantonnée dans le voisinage de l'horticulture. En opérant un décadrage, en tissant des liens avec des disciplines voisines telles que l'urbanisme, l'écologie et la géographie, le paysagisme a progressivement mis sur pieds un ensemble de méthodes ajustées à une échelle d'une autre ampleur que celle de l'aménagement d'espaces publics urbains, de jardins, de parcs (quelles qu'en soient les réussites à ces échelles). Ce faisant, il a aussi articulé cet élargissement conceptuel à des cadres institutionnels en pleine transformation, sous le coup d'une montée en charge des questions environnementales. C'est au milieu de ce processus que nous saisissons progressivement les contours de ce terme de « grand paysage », qui ne doit désigner pour l'heure qu'une ouverture à la diversité des situations paysagères qui maillent l'expérience quotidienne. « Paysage » et « grand paysage » seront fréquemment confondus dans ces lignes, y compris dans leur confrontation à la notion de projet. Ce choix n'a rien de léger : il renvoie à la nécessité de ne pas surexposer un concept qui a acquis petit à petit une charge historique certaine. Nous posons ici que cette charge doit peser de façon juste dans un débat contemporain aujourd'hui ouvert aux questions de développement durable, et à l'intérieur duquel le concept de paysage a également franchi à sa façon les étapes de cette ouverture.

Au moment où cette recherche s'est engagée, deux événements conjoints ont contribué à en poser les premières hypothèses :

1) La clôture, en octobre 2005, du programme de recherche « Politiques publiques et paysages ; analyse, évaluation, comparaisons », engagé en 1998 sous la tutelle du Ministère de l'écologie et du développement durable, dont l'intitulé témoigne directement d'une préoccupation en prise avec la sphère de l'action publique, préoccupation qui est relayée, on le verra, à d'autres échelons que l'action du ministère de l'écologie et de la communauté scientifique qui se soude autour de la question. La mise en œuvre de politiques publiques de paysage, sur plus de dix années, offre la possibilité d'une prise de recul, d'enseignements, de comparaisons, à défaut d'une « évaluation » rendue souvent impossible en raison de l'absence d'indicateurs originellement définis. Mais qu'il s'agisse d'outils réglementaires de protection (sites, ZPPAUP), de démarches contractualisées (chartes, plans de paysage) ou de procédures d'aménagement, chaque démarche peut *en soi* se constituer en un objet de recherche.

2) Comme évoqué plus haut, l'État français a ratifié en juillet 2006 la Convention Européenne du Paysage, qui fixe un cadre définitionnel et para-institutionnel aux politiques publiques paysagères des membres signataires, reconnaissant notamment le rôle des populations dans la formulation d'« aspirations » en matière de paysage et leur participation à la réalisation de ces politiques. Le « paysage » y est défini comme désignant « une partie du territoire *telle que perçue* par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains, et de leurs *interrelations* » (nous soulignons). La nouveauté de la convention semble être d'engager ses signataires à envisager de façon déterminante le rôle de facteurs sociaux dans l'élaboration de politiques de protection, de gestion ou d'aménagement des paysages, donnant ainsi un angle de vue qui semblera inédit pour un certain nombre d'acteurs de ces politiques. Longtemps construite sur les bases d'un regard « élitaire » sur

le paysage, l'action publique semble être conduite à un changement d'angle d'approche dans ses formulations et ses modalités d'application.

Confrontant ces deux événements et réfléchissant à leur portée, considérant à la fois l'apport des scientifiques à la rédaction de la Convention Européenne du Paysage et l'articulation du monde de la recherche à celui de l'action publique qu'a tenté le programme « Politiques publiques et paysages », l'hypothèse ici explorée pose qu'un processus de transformation est enclenché au niveau des politiques publiques de paysage et de leurs applications locales, tant au niveau de leurs objectifs que de leur méthodologie. Ce « saut » qualitatif et méthodologique s'appuierait sur une compréhension élargie de la notion de paysage, qui engagerait les acteurs publics à dépasser le stade des « apparences » (une conscience paysagère basée sur des schèmes purement esthétiques, formels ou idéologiques) pour envisager un cadre conceptuel plus complexe, qui mobilise les multiples strates des représentations sociales, les ressorts symboliques et culturels d'un « désir » de paysage ou des capacités renouvelées à comprendre la matérialité de l'espace observé. C'est notamment ce processus, à l'interface des sciences humaines et de l'action publique, que ce projet de recherche se propose d'examiner avec un regard critique, et en particulier sous l'angle du projet de paysage.

La première partie de notre étude servira principalement à en dresser le cadre expérimental et méthodologique : mené dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche en entreprise avec le Parc naturel régional Livradois-Forez², il implique des modalités singulières d'inscription du chercheur dans un tissu professionnel, lui donnant accès à un contexte opérationnel concret. Cette volonté de s'inscrire dans ce cadre répond à un parcours professionnel de paysagiste, dont la bifurcation vers le statut de chercheur ne peut manquer de soulever un certain nombre de questions qui méritent, pour nous même, ou pour d'autres après, d'être posées. La posture adoptée pendant les trois années qu'a duré ce contrat de travail constitue peut-être une idiosyncrasie dans le champ de la recherche en géographie, mais les libertés et les risques pris étaient nécessaires : la recherche doctorale en paysage est toute neuve³, et implique de déployer dès à présent un certain nombre de trajectoires différentes, de créer ses propres normes, au risque de se décaler de certaines normes admises dans les disciplines voisines.

Au sein du Parc naturel régional Livradois-Forez, nous avons pendant près de deux ans arpenté une petite vallée « suspendue » entre plusieurs entités géographiques (les monts du Livradois, du Forez, et la grande plaine éponyme), dans le cadre d'une expérience qui a concentré de nombreuses énergies, et pas uniquement la notre. Une grande part des « résultats » qui seront présentés ici résultent d'un engagement collectif, où chacun aura été libre de placer son niveau d'attente, d'activer ses propres circuits de diffusion et de valorisation. Ce projet de recherche impliquait des modalités originales de présentation et de restitution

3. Cette convention CIFRE a été signée à l'origine entre le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et le l'UMR Ladyss (Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces), où a été enclenchée cette thèse, avant d'être accueillie par l'équipe Epistémologie et histoire de la géographie (EHGO), au sein de l'UMR Géographie-Cités. Sa direction, en revanche, n'a pas varié au cours de ces années.

3. Les premières rencontres doctorales en paysage ont eu lieu en décembre 2008, suivant de peu la création du réseau Topia (réseau international de recherche sur la thématique du jardin et du paysage). V. le site du réseau : <http://www.topia.fr/>

de ce processus que nous décrivons dans la deuxième partie, sous la forme et l'intitulé du *journal de l'atelier des paysages* (chapitres 3, 4, 5). Nous ferons précéder ce document d'une réflexion sur le rôle et les différentes modalités du journal de recherche dans les sciences humaines (chapitre 2), nous interrogeant en outre sur les pratiques d'écriture propres aux professionnels du paysage, de l'architecture et de l'aménagement de l'espace.

La troisième partie de cette étude laissera provisoirement en suspens les résultats de l'expérience de l'atelier des paysages, pour ouvrir la grande boîte des discours institutionnels et professionnels sur le paysage, et tenter de retracer les trajectoires dont nous sommes aujourd'hui amenés à comprendre les logiques, les genèses, tout autant que les potentialités, pour contribuer à leur donner un avenir (chapitres 6, 7, 8). Parallèlement à l'expérience menée dans la vallée de l'Ance, nous avons constitué un corpus documentaire, au travers duquel nous proposons de mener cette enquête. Elle sera complétée par quelques rencontres avec des acteurs clés de la période que nous venons ici de délimiter par quelques indications sûrement trop pointues : si la décennie 1980 nous apparaît importante dans l'émergence d'une politique du paysage, il sera nécessaire de remonter quelques années auparavant pour croiser quelques pionniers du paysage d'aménagement, tandis que de nombreux événements continuent de ponctuer la période qui va de l'adoption de la Loi paysage à la ratification de la Convention européenne du paysage. Ce que nous rassemblons et constituons comme un corpus sera analysé sous l'angle des discours : on le voit, on a beaucoup écrit et publié sur le paysage, en même temps que s'affirment des lois, des méthodes, des procédures ou des dispositifs qui s'attachent à trouver une opérationnalité, à agir sur les contours visibles de notre monde quotidien, mais aussi et avant tout peut-être, sur nous-même : comment nous le regardons, lui conférons une signification, lui attribuons un système de valeurs et opérons en fonction – ou en dépit – de ces données. Le dernier chapitre (9) s'attachera à prolonger ces questions, à la fois comme un bilan critique de l'expérience de l'atelier des paysages et comme prise de recul sur un débat qui ne saurait être clos sur le seul corpus réuni ici.

La pratique paysagiste s'est refondée il y a quelques décennies à distance des traditions de l'horticulture, en s'ouvrant à d'autres disciplines telles que l'urbanisme, l'art ou l'écologie. C'est dans cette ouverture qu'elle y puise les composantes de son identité, par captures, assimilations, inventant des formes de dialogue qui trouvent à se matérialiser dans des processus de projet. En un sens les projets de recherche qui en émanent aujourd'hui sont redevables de cette histoire, quels qu'en soient les risques encourus. Nous pensons que cette ouverture ne doit être pas exempte de la rigueur qui est la marque de toute démarche de recherche : c'est sur ce chemin que nous ouvrons ici cette étude.

Chapitre 1 / L'hypothèse du saut

- 1.1. Regard sur la recherche en paysage
- 1.2. Questions autour du projet de paysage
- 1.3. Le cadre de la Convention européenne du paysage
- 1.4. Un cadre expérimental : l'atelier des paysages

1.1. Regard sur la recherche en paysage

L'enjeu de ce premier chapitre est d'ouvrir cette recherche à partir d'une série de questionnements, d'en cerner l'hypothèse centrale et de présenter le cadre général à l'intérieur duquel cette réflexion sera menée. Si certains aspects méthodologiques pourront y être esquissés, les chapitres suivants s'attacheront à en présenter plus finement les principes. Nous nous concentrerons donc en priorité sur le positionnement général de cette thèse, en établissant en premier lieu quelques jalons au milieu d'une actualité de la recherche en paysage, avant d'aborder une notion centrale du point de vue du cheminement que nous proposons ici : le projet de paysage. Nous prolongerons ce questionnement en confrontant cette notion au cadre défini par la Convention européenne du paysage, en interrogeant aussi bien les grands principes de ce texte que la traduction qui en est envisagée en France. En référence à ce cadre, mais aussi à un contexte régional singulier, nous présenterons enfin les grands principes de l'expérimentation qui constitue le cœur de cette recherche : l'atelier des paysages en vallée de l'Ance.

1.1.1. Préambule : vers une recherche « paysagiste » ?

Un projet de recherche est souvent traversé par un faisceau de questions dont l'hétérogénéité constitue peut-être le premier obstacle auquel s'affronte le chercheur au moment de donner une forme stable à son travail. Derrière l'intitulé et l'orientation de cette présente étude, se loge en arrière plan une interrogation à laquelle nous avons cherché une réponse concrète, opératoire et engagée, bien que non définitive et largement ouverte au débat : existe-t-il quelque chose qui relèverait d'une recherche proprement « paysagiste » ?

Il n'est pas question de s'étendre ici sur les raisons strictement personnelles qui sous-tendent et animent cette réflexion. Elles recroisent peut-être les questions qui animent une génération de paysagistes formée au milieu des années 90, durant une période qui a conféré au métier une aura singulière. S'il paraît difficile de rendre compte d'un mot de l'atmosphère qui entourait l'enseignement du paysage dans cette période, la visibilité qu'y acquiert le projet de paysage et l'émergence de nouvelles politiques auront constitué un contexte singulier pour étudier et envisager en confiance un avenir professionnel. Cette confiance, cependant, n'est pas exempte d'un certain nombre de questions semées en chemin, et bien

souvent laissées sans réponses. Lorsque le temps des « pionniers » s'achève sur la reconnaissance positive d'un savoir-faire, lorsque se pérennisent et se multiplient des structures d'enseignement, lorsque l'on passe du « métier » à la « profession », peut-être existe-il une chance pour qu'un saut, un « gap », un mince intervalle s'instaure dans la chaîne des événements qui ponctuent cette progression. Ce n'est pas une pause, encore moins un pas en arrière. Cela peut ressembler plutôt au vertige qui accompagne une actualité fourmillante, une dispersion d'événements consécutifs, mais qui ne présentent aucunement l'apparence d'une chaîne logique de conséquences. C'est dans l'excitation d'une telle période, lorsque chaque nouveauté semble se substituer à la précédente, l'éclipsant presque, qu'il est peut-être le plus difficile de reconnaître les jalons plus anciens qui assurent aux événements du jour leur possible existence ; à plus forte raison lorsqu'une profession se donne comme ambition d'articuler des parcours, des savoirs, des traditions différentes. Dans le grand brassage des écoles de paysage, qui sait réellement quelles histoires sont transmises, inventées, colportées ? Qui sait dire, à cet instant, dans quelle histoire il s'inscrit ? Bien sûr il y a des maîtres. Ceux-ci, les « pionniers » ou leurs héritiers directs ont leur mot à dire. Mais lorsque les récits et les conceptions s'affrontent ou s'excluent, quand s'installent des « boîtes noires » dans le langage, des mots d'ordre qui ne supportent aucun éclaircissement sous peine d'un violent rappel à l'ordre, ne touche-t-on pas là à un des indices de ce flottement ?

À l'heure où nous engageons ce travail se structurent des réseaux de recherche en paysage¹, tandis que le soutien du Ministère de l'écologie a permis d'organiser les premières rencontres doctorales en paysage en décembre 2008. Réseau de recherche et journées doctorales assurent à la filière doctorale en paysage une indéniable visibilité, et permet aujourd'hui une meilleure articulation des formations initiales et des parcours doctoraux. Mais cette articulation est récente, et ce qui peut prendre ici un caractère d'évidence ne l'était en rien il y a quelques années seulement. Cette actualité ne doit pas donner à penser que la recherche en paysage est récente, bien au contraire. En introduisant cette recherche, nous avons commencé à disperser quelques indices qui témoignent d'une histoire plus longue. L'existence même du Centre National d'Études et de Recherche sur le paysage (CNERP), entre 1972 et 1978 témoigne de l'ancienneté d'une préoccupation conjointe d'agir et de chercher sur les paysages. La brièveté de l'existence de la structure témoigne autrement du caractère à la fois ouvert et labile de la notion, de la fragilité de son insertion dans des réseaux institutionnels. Mais la brièveté de cette existence ne signifie pas non plus que la recherche sur le paysage n'ait été qu'une aventure ponctuelle.

En mobilisant la notion, un rapide aperçu sur les thèses déposées à la bibliothèque de l'Institut de géographie de Paris témoigne de la multiplicité des positionnements, des manières de construire une recherche sur ou à partir de la notion de paysage. Dans le champ de la géographie, on trouvera de nombreuses études s'appuyant sur la notion de paysage pour définir un cadre d'analyse des formes matérielles d'organisation de l'espace, ouvrant sur une multitude de terrains et de sociétés. Un parcours chronologique permet d'appréhender de quelle manière la notion a permis une ouverture problématique vers des composantes

1. Dans un cercle français, le réseau TOPIA regroupe cinq écoles de paysage et quatre laboratoires de recherche (dont deux laboratoires liés à l'Université Paris 1) : <http://www.topia.fr/fr/accueil>. Les écoles de paysage européennes sont plus largement fédérées au sein du réseau LE:NOTRE www.le-notre.org.

plus culturelles de la perception de l'espace, de l'intrication des rapports matériels et symboliques, avant de s'atteler plus récemment à se confronter à des notions d'aménagement, de politiques publiques, de dispositifs d'action collective. Cette diversité est aujourd'hui renforcée par la montée en charge de travaux relevant de l'écologie du paysage, de l'archéologie environnementale, tous deux souvent animés d'une volonté de comprendre l'apport possible des technologies de l'information géographique à la compréhension des dynamiques paysagères. Ailleurs, d'autres travaux se référeront plus spécifiquement à la phénoménologie, à des approches relevant de l'herméneutique, et bien entendu de l'histoire de l'art.

Face à cette pluralité des approches, il ne saurait être question de décrire la question paysagère comme un domaine réservé, un territoire en soi. Toute tentation de ce genre ne peut qu'être aujourd'hui proscrite, sans pour autant faire tomber toute défense critique face à des travaux qui courent parfois le risque de s'abstraire de ce partage. Envisageant la dispersion des discours contemporains sur le paysage, Jean-Marc Besse rappelle que l'acceptation, même provisoire, de ces juxtapositions et superpositions est le préalable nécessaire des travaux qui viendront s'y ajouter². À la différence des premiers urbanistes qui fondaient leur discipline sur un « art de la synthèse »³, les paysagistes qui œuvrent aujourd'hui à partir de cette diversité d'attentes, de rationalités et de méthodes n'ont peut-être pas à se présenter comme des personnalités, des héros capables d'embrasser et de coordonner l'ensemble de ces discours⁴. La spécificité de leur travail, s'il est possible de l'affirmer comme tel sans refermer outrageusement le champ de leur compétence, relève du projet : il ne s'agit pas tant pour eux de comprendre la diversité des mécanismes à l'œuvre à l'intérieur d'un paysage, que de s'inscrire comme opérateurs de transformations intentionnelles, coordonnées et inventives. Si le rapport à l'action conditionne nécessairement un rapport au savoir, nous n'affirmerons pas en ouverture de cette recherche de quelle manière se constitue cette relation. Nous préférons ici laisser se construire cette relation au fil même de la recherche, et dans le cadre d'une action. Par ce biais, nous espérons pouvoir apporter une modeste contribution à la recherche en paysage, en proposant une trajectoire de recherche qui sollicite explicitement une compétence, qui est, au sens où l'entendent les paysagistes, une mise en œuvre. Ce faisant, nous espérons que ce projet de recherche contribuera également à une meilleure connaissance des méthodes et des processus du projet de paysage.

1.1.2. Mettre en dialogue l'administration et des chercheurs autour des politiques de paysage : quelques jalons.

L'un des termes à partir duquel nous construisons la problématique de cette étude est celui du grand paysage. Il est fort probable que l'emploi de ce terme demeure spécifique aux professionnels du paysage et aux institutions en charge de sa gestion : les objets géographiques qu'il recouvre semblerait sûrement extraordinairement communs pour des géographes

2. Jean-Marc Besse, « Les cinq portes du paysage. Essai d'une cartographie des problématiques paysagères contemporaines », in *Le Goût du monde, exercices de paysage*, Actes Sud / ENSP, Arles-Versailles, 2009, p. 15-69.

3. Viviane Claude, *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos », Marseille, 2006, p. 87.

4. Jean-Marc Besse, *ibid.*, p. 68.

ayant établi leur discipline sur des terrains régionaux, urbains ou ruraux, s'attachant à comprendre leurs mécanismes de formation ou d'évolution. Afin d'introduire de façon plus complète cette recherche, il nous semble pertinent d'opérer un rapide balayage des travaux recroisant notre objet d'étude à partir d'exemples témoignant d'une articulation d'activités de recherche avec des préoccupations plus opérationnelles, émanant des institutions qui ont eu à prendre en charge cette problématique. Ce balayage nous conduira jusqu'au programme de recherche « Politiques publiques et paysages ; analyse, évaluation, comparaisons » ; il pourrait en fait être ouvert à partir de l'expérience du CNERP. Peu de traces publiées témoignent réellement des activités et des principes qui ont guidé l'action des membres de cette institution éphémère, que nous nous attacherons à mieux situer au cours de notre étude. Leur rencontre, leur confrontation au sein d'un même espace articulant recherche, enseignement et commande institutionnelle demeure cependant déterminante et a permis de poser les premiers jalons d'une habitude de dialogue. Les premières traces tangibles de ce dialogue sont repérables très rapidement après la fermeture du CNERP : elles apparaissent notamment au travers du colloque intitulé « Mort du paysage ? » qui a fait date dans le renouveau d'un débat sur le paysage.

Ce colloque n'est peut-être pas la première rencontre entre un groupe d'universitaires et des représentants de l'État à être organisée autour de la question du paysage. Il a en tout cas produit, pour les années à venir, une empreinte marquante. Derrière l'inquiétude de son intitulé, on pourrait s'attendre à voir déployés des regards tout aussi inquiets sur l'état des paysages, dans la lignée d'un mouvement associatif comme celui de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, créé en 1901 et considéré comme l'un des initiateurs des premières lois de protection sur les sites et monuments naturels (1906). Mais la rencontre organisée à Lyon en décembre 1981 possède une autre teneur, et témoigne d'une volonté de l'administration (l'initiative est prise par Anne Kriegel, pour la Mission du paysage du Ministère de l'équipement) d'aller chercher dans le champ de l'esthétique et de la philosophie des ressources théoriques nouvelles pour penser l'implication de l'État dans la question du paysage : en premier lieu au travers de la collaboration avec François Dagognet, philosophe marqué par l'enseignement de Gaston Bachelard, et qui a notamment approché la question du paysage dans son *Epistémologie de l'espace concret*⁵. Le colloque ne réunit pas seulement les universitaires de Lyon-Jean Moulin, mais organise un dialogue plus large avec des professionnels (Michel Corajoud, Bernard Lassus), des représentants des institutions, chercheurs ou chargés de mission comme Michel Conan ou Michel Racine. La formule de Michel Corajoud sur le paysage comme « lieu où le ciel et la terre se touchent » en reste une des expressions marquantes⁶. Cependant, l'ambition théorique de la rencontre confère aux interventions plus académiques un poids qui influera peut-être plus durablement sur le tour que prend une réflexion sur le paysage en France.

Comment caractériser ce tournant ? « Mort du paysage ? » a indéniablement contribué à orienter la réflexion sur le paysage autour d'une école de pensée que l'on qualifie aujourd'hui de « culturaliste », dont Alain Roger apparaît comme une figure majeure. Rappelons que

5. François Dagognet, *Une épistémologie de l'espace concret, néo-géographie*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1977.

6. Michel Corajoud, « Le paysage, c'est l'endroit où la terre et l'horizon se touchent », in François Dagognet (dir.), *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Champ Vallon, Seyssel, 1982, pp. 36-53.

son essai *Nus et paysages* est publié en 1977⁷. Son intervention à Lyon reprend d'ailleurs les principaux motifs théoriques de cet ouvrage, fondé sur une homologie entre le rapport nudité/nu et pays/paysage. Il s'y appuie sur la célèbre formule qui conclue l'essai de René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages*, publié en 1777 : « le long des grands chemins, et même dans les tableaux des artistes médiocres, on ne voit que du *pays* ; mais un paysage, une scène poétique, est une situation créée par le goût et le sentiment ». En parallèle, c'est le paysagiste Bernard Lassus qui a œuvré avec le plus de détermination pour articuler ce corpus de connaissances avec une pratique professionnelle, un engagement auprès des institutions et un enseignement⁸, montrant la voie d'un débat qui s'est structuré dans un jeu de renvois entre praticiens, chercheurs et décideurs. Cette habitude de dialogue se répercutera dans quelques unes des réalisations et des étapes marquantes des décennies 1980 et 1990 : au travers de la commande photographique de la Datar par exemple⁹, mais aussi au travers des collèges d'experts réunis par la Direction des routes du Ministère de l'équipement¹⁰ ou du Conservatoire du littoral.

Paradoxalement, la production éditoriale qui a assuré à la « théorie du paysage » une part de son succès dresse un voile sur le fait que dans la même période, les approches scientifiques structurées au sein d'un premier programme de recherche dédié au paysage l'aient été sous l'angle de l'ethnographie et des sciences sociales¹¹. En 1989, la revue *Ethnographie française* consacre au thème un dossier dont l'intitulé (« Crise du paysage ? ») trace un lien avec le colloque de 1981, à moins qu'il n'en constitue déjà une critique¹². Il y domine en tout cas une inquiétude que l'on ne peut séparer de la posture et du savoir des personnalités qui s'y expriment, pour beaucoup ethnologues, sociologues et géographes en prise avec l'espace rural ou la question de l'« ordinaire » (Pierre Sansot notamment). Le titre d'un article d'Yves Luginbühl, « Paysages élitaires et paysages ordinaires » révèle bien quelle peut être la teneur d'une inquiétude que le terme de crise ne suffit à lui seul à rendre explicite – peut-être parce qu'on en abuse facilement dans le domaine des sciences humaines. S'il y a une « crise », nous en disent les auteurs qui introduisent ce volume (J. Cloarec, G. Collomb, B. Kalaora), ce n'est pas tant dans la disjonction entre les modèles esthétiques dominants des XVIII^e et XIX^e siècle et les espaces contemporains, que dans l'éclatement, la dispersion, la redistribution de points de vue, à l'avènement d'une culture post-moderne. Les politiques publiques de paysage, dans cette décennie 1980, sont encore largement régies par les impératifs issus de la loi de protection des « sites », qui remonte à 1906, puis 1930,

7. Parmi les ouvrages les plus représentatifs de cette approche culturaliste du paysage : Alain Roger, *Nus et paysages, essai sur la fonction de l'art*, Aubier, Paris, 1978, Augustin Berque, *Les raisons du paysage, de la Chine Antique aux environnements de synthèse*, Hazan, Paris, 1995.

8. Rappelons que Bernard Lassus, après avoir enseigné à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, a créé en 1991 le DEA « Jardins, paysage, territoires » à l'École d'architecture de Paris-la Villette, en partenariat avec l'École des hautes études en sciences sociales. Y collaboreront notamment Alain Roger, Augustin Berque et Pierre Donadieu. Jusqu'en 2005, ce DEA aura constitué une plateforme d'accès privilégiée pour de jeunes professionnels souhaitant s'inscrire dans une démarche de recherche, en leur donnant en particulier la possibilité d'accéder à une diversité d'approches et d'institutions représentées.

9. Augustin Berque intervient notamment dans les publications issues de la mission de la Datar.

10. V. par exemple le sommaire de l'ouvrage dirigé par Christian Leyrit et Bernard Lassus, *Autoroute et paysage*, Les éditions du Demi-cercle, Paris, 1994, révélatrice d'une ambitieuse ouverture théorique sur un sujet relevant d'une main mise technique et ingénierale.

11. La thématique du paysage ayant aussi été abordée dans le cadre des PIREN (Programmes interdisciplinaires de recherche sur l'environnement).

12. « Crise du paysage ? », *Revue Ethnologie Française*, 1989/3, Armand Colin, Paris.

et s'inscrivent peut-être en décalage avec les principaux dispositifs en matière d'environnement instaurés depuis la création d'un ministère dédié. L'immense portion du territoire qui échappe à toute mesure de protection, relève-t-elle pour autant du non-paysage ?

Elle est en tout cas livrée aux observations des équipes qui répondent à l'appel de la Mission du Patrimoine ethnologique en 1989, et qui révèlent, à côté des mécanismes culturels dont on commence à vérifier les implications locales, la dimension « sociale » du paysage. « *Production sociale, parce que le paysage est aujourd'hui devenu un enjeu majeur : enjeu dans la gestion d'un territoire dont il faut maîtriser tantôt le trop-plein, tantôt la déprise ; enjeu pour le développement économique de zones agricoles ou industrielles dont il faut redéfinir la « vocation » ; enjeu électoral quand la décentralisation accentue l'autonomie de collectivités locales confrontées à la pression des associations de défense de l'environnement. Le paysage constitue aussi un nouveau marché, avec des professionnels, des techniques de production, des réglementations en voie d'élaboration, des systèmes d'expertise et l'inévitable violence que représente l'imposition, sur les « terrains » ruraux, d'une préoccupation paysagère qui prend souvent la forme d'un outil de contrôle, d'un instrument de pouvoir¹³.* »

Les recherches engagées dans le cadre de ce programme se déploient sur des terrains régionaux, dans la perspective d'un renouvellement ou d'un prolongement de l'approche historique et philosophique des productions culturalistes. Fidèles aux pratiques ethnographiques, les enquêteurs se répartissent sur des terrains en majorité ruraux, excentrés des grandes agglomérations ou des sites « chauds » des transformations paysagères contemporaines. Ils n'en abordent pas moins des thématiques importantes : processus de patrimonialisation, phénomènes de déprise agricole, risques naturels, désindustrialisation, infrastructures de transport, rurbanisation... le tout à l'échelle de microrégions, voire de communes ciblées ou de sites reconnus. Nous ne ferons pas ici une présentation détaillée de ces projets, mais une lecture transversale où plusieurs impressions dominent :

- En premier lieu, nous pouvons dresser le constat que l'approche culturaliste, qui pouvait sembler rester réservée aux domaines de l'histoire et de l'esthétique résiste bien au passage au « terrain », dans la mesure où de nombreux chercheurs se sont attaché à révéler la force des modèles qui influent sur les conceptions à l'œuvre dans une situation de projet, de dialogue territorial ou un processus d'aménagement. Ce qui est visé ici est la conduite des « acteurs », qu'ils soient « légitimes » (produisant une lecture savante, technico-professionnelle ou gestionnaire) ou « informels » (usagers des lieux, qu'ils soient habitants, résidents secondaires ou touristes), tels que les définit par exemple Jacques Cloarec dans l'étude de la mise en place d'une procédure de ZPPAUP dans un village de l'Ardèche.

- L'énonciation d'un certain nombre de *modèles* (qu'ils soient pittoresques, régionaux, « panoramique » ou « emblématique » dans l'étude d'Yves Luginbühl et Nathalie Cadiou) sert à produire un argumentaire qui fonctionne comme méta-discours (on « éclaire » ainsi des positionnements d'acteurs), mais aussi *face à* d'autres orientations scientifiques qui viseraient

13. Claudie Voisinat et Patrice Notteghem, dans l'avant propos de l'ouvrage de restitution de ce programme de recherche, *Paysage au pluriel, pour une approche ethnographique des paysages*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995, p. XII.

à ne faire du paysage qu'un unique « donné » géographique. Les auteurs opèrent en ce sens un déplacement des enjeux du débat, comme s'ils les construisaient à distance de leur terrain pour mieux les confronter à des orientations scientifiques divergentes. Parmi celles-ci, on reconnaît l'orientation « réaliste » de la géographie ou de l'écologie, lorsqu'elles considèrent qu'il n'existe pas de différence essentielle entre la notion de paysage et la stricte matérialité de l'espace. Mais la distance qu'ethnologues ou sociologues instaurent avec leurs informateurs, si elle peut être présentée comme un gage d'objectivité, induit aussi un effet de séparation et oblitère la dimension de l'*action*, qui conditionne pourtant fortement la construction de postures individuelles et professionnelles des acteurs observés.

- En complément, ou en contrepoint, il arrive aussi que les équipes de recherche soient amenées, volontairement ou non, à développer auprès de leurs informateurs une analyse inédite des matérialités paysagères en place, propre à déplacer ou à infléchir le cours d'une action paysagère. Cette duplicité de la position du chercheur crée une ambiguïté qui est laissée en suspens quelque part au terme d'un article plus « réflexif » d'Yves Luginbühl (« Quelques avatars de la recherche en paysage »). Celui-ci note l'apparition d'un nouveau secteur professionnel, le « paysagisme », encouragé par l'État, qui occuperait plus spécifiquement une fonction de « producteur de paysage », courant le risque d'opérer sans moyen de garantir la scientificité et l'objectivité des décisions.

Le recueil de ces recherches et son dépouillage, tel qu'il s'opère sous la plume de Bernadette Lizet et Françoise Dubost, conduit à un ensemble de propositions qui assignent en tout cas à ces différentes catégories (acteur, expert, sociétés locales, chercheur) une place délimitée selon les clivages canoniques de l'ethnographie et de la sociologie, entre sociétés locales et regards exogènes, savoirs empiriques et expertise savante. Dans ce schéma, ce sont les représentations (au sens sociologique du terme) qui constituent l'opérateur déterminant des clivages qui se dessinent sous le regard ethnographique. Celles-ci sont révélées par le procédé de l'entretien ou de l'observation participante. Cette opposition entre « représentations vernaculaires » et « représentations savantes » est décrite dans l'ensemble des terrains relevant d'un contexte de projet et d'un dialogue territorial institué. Les modalités de ce dialogue sont passées au crible de l'analyse, mais aux yeux de nos enquêteurs, cela semble nous ramener toujours au même point : « d'efficaces procédures pédagogiques » n'ont-elles pas d'autre fonction que de « diluer des conflits ». Ce qui est alors discuté, ce sont les fondements de l'expertise, au rang desquelles on compte les paysagistes, assimilés dans une catégorie qui prête facilement le flanc à la critique. Cette catégorie de l'expert comprend en outre des scientifiques, comme l'équipe du Cemagref de Grenoble, dont la scientificité du discours masquerait, aux yeux de Josette Debroux, une visée essentiellement esthétique. Il semble, à lire ces contributions, qu'aucun des déterminants ou des motivations rassemblés dans chacun de ces contextes ne peut échapper à ce filtre et, si l'on va plus loin, à sa « violence symbolique ». Si la convergence des auteurs sur ce point ne peut manquer de questionner le lecteur, celui-ci est conduit à espérer que de nouveaux cadres d'observation et d'analyse viennent nuancer ou affiner ces propos ; car saisis dans cette belle unité, ne pourraient-ils pas relever à leur tour d'un *discours* ?

1.1.3. Le programme de recherche « Politiques publiques de paysage ».

Un cadre d'observation plus spécifiquement lié à la problématique des politiques de paysage reste donc à constituer : celui-ci émerge en 1998 à partir du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Cinq ans après l'adoption de la loi Paysages, le programme de recherche « Politiques publiques et paysages ; analyse, évaluation, comparaisons » est initié au niveau du ministère qui a porté initialement la rédaction de la loi (et juste avant que celui-ci prenne la dénomination aujourd'hui répandue de Ministère de l'écologie). Son pilotage s'effectue au niveau du Service de la Recherche et de la Prospective du ministère (par Martine Berlan-Darqué, sociologue issue de l'INRA) et du Bureau des paysages (représenté par Jean-François Seguin, chef du bureau). Ce duo « interne » est complété par le Cemagref (Daniel Terrasson, agronome, membre de la direction scientifique, qui a porté au sein de cet organisme une orientation axée sur les territoires). Son conseil scientifique comporte 16 personnalités issues d'une pluralité d'établissements d'enseignement et de recherche, représentatifs des structures et des angles d'approches qui viennent d'être évoqués : de la sociologie (Françoise Dubost) à l'écologie du paysage (Françoise Burel), de l'esthétique (Alain Roger) à l'agronomie (Jean-Pierre Deffontaines) ou au droit (Philippe Guttinger). Seul représentant d'une pratique paysagiste, mais intervenant à titre libéral et non au titre d'une structure d'enseignement de recherche, Jacques Sgard complète cette liste. Yves Luginbühl prendra la suite de la présidence du conseil scientifique après Georges Bertrand et s'inscrira à partir de cette période comme un interlocuteur récurrent du Ministère.

La présentation de ce programme de recherche s'accorde à affirmer qu'il ne s'agit plus, cinq ans après la rédaction de la loi Paysages et les premières mises en œuvre de chartes ou de plans de paysage, de faire émerger en quoi la question du paysage s'est insérée à toutes les échelles de l'action publique. Il semble aux yeux des initiateurs de ce programme, que la question de la « demande sociale » de paysage n'a plus à être discutée¹⁴, mais qu'il est temps de poser celle d'une « mesure » ou d'une « évaluation » de la pertinence et de l'efficacité des politiques initiées en matière de paysage. Les deux premiers axes de recherche énoncés renvoient aux thématiques qui se sont inscrites avec force dans le débat dont nous avons retracé les premiers jalons : « l'émergence du paysage dans la culture contemporaine », « les acteurs sociaux, leurs réseaux et les représentations socioculturelles du paysage dans l'élaboration de politiques publiques ». Les deux suivants visent plus explicitement la question de l'expertise et l'évaluation de l'encadrement législatif (« l'analyse des formations aux études paysagères dans le cadre des politiques publiques d'enseignement et de recherche » ; « l'analyse et l'évaluation de l'encadrement législatif, juridique et fiscal français du paysage »). Le cinquième s'attache à évaluer la dimension économique de ces mêmes politiques, le sixième et dernier axe abordant « l'évaluation des effets de ces politiques sur les structures matérielles du paysage ». Un rapide coup d'œil sur les intitulés des 24 projets retenus dans ce cadre témoigne en premier lieu du fait que les dispositifs « historiques » de protection ou de gestion paysagère ne constituent pas l'objet central des réponses élaborées, mais qu'elles s'attachent plus largement à saisir des implications paysagères de nombreux autres domaines de l'action publique, que ceux-ci relèvent de corpus législatifs variés ou de dispositifs locaux. Ainsi, un seul de ces projets s'appuie explicitement sur un aspect de la

14. Cette expression servira d'ailleurs de chapeau au rapport introductif présenté par Yves Luginbühl lors de l'installation du Conseil national du paysage en 2001.

loi Paysages (son volet le plus emblématique concernant le permis de construire)¹⁵, tandis qu'un nombre plus conséquent de recherches prennent le parti d'une observation régionale abordant la pluralité des modes possibles de gestion paysagère : c'est le cas du Nord et de la Picardie¹⁶, du Massif central¹⁷, de l'Argonne¹⁸, etc. Peu d'outils du projet paysager sont donc explicitement visés en tant que tels, tandis qu'apparaissent plus nettement des entrées s'accordant à des domaines d'expertise et de recherche déjà constitués : archéologie du paysage¹⁹, histoire des techniques²⁰ ou économie²¹. Aucune entrée ne vise explicitement des dispositifs tels que les plans ou les chartes de paysage, qu'il faudra « extraire » de certaines réponses pour trouver un éclairage méthodologique sur leur appréhension en tant qu'objets de recherche²². Apparaissent en revanche des objets paysagers comme le bocage qui seront saisis à travers le filtre de plusieurs grandes périodes de l'aménagement et de la gestion paysagère²³. Des entrées de ces projets visent également à mieux comprendre, en parallèle, des modes de formation professionnelle ou des fonctionnements institutionnels ou techniques²⁴. Une seule de ces réponses est enfin portée par un groupement indépendant d'organismes de recherche – portant sur un aspect cependant assez marginal vis à vis des principaux dispositifs des politiques de paysage : le fleurissement²⁵.

Outre les 24 rapports restitués au ministère, de nombreux événements ponctuent le déroulement du programme : un séminaire de lancement à Albi, en mars 2000, suivi d'une rencontre intermédiaire à l'École Normale Supérieure à Paris en juin 2002. En décembre 2004, à Bordeaux, le colloque international « de la connaissance des paysages à l'action paysagère » a permis de confronter les premiers résultats du programme PPP à des conceptions et des méthodes scientifiques conduites en Europe et au-delà, et de vérifier l'intérêt

15. Projet n°14 : « Maîtrise d'œuvre, permis de construire et production de paysage : effets de la loi Paysages du 8 janvier 1993 sur la production architecturale et urbaine », responsable scientifique : Jean-Henri Fabre, CNRS, UMR 694, École d'architecture de Toulouse.

16. Projet n°4 : « Fonctionnement et dysfonctionnement des politiques publiques appliquées au paysage en France du Nord (Nord-Picardie), approche théorique et étude de cas », Dominique Mons, Équipe de recherche Architecture Ville Histoire, École d'architecture de Lille / Région Nord.

17. Projet n°10 : « Politiques publiques et dynamiques des paysages au sud du Massif central », Robert Lifran, Inra, Cemagref, Cirad.

18. Projet n°7 : « Politique de valorisation du patrimoine paysager en Argonne », S. E. van der Leeuw, Université Paris 1 et Institut universitaire de France, maison de l'archéologie et de l'ethnologie, Nanterre.

19. Projet n°3 : « Paléo-paysages et politiques d'aménagement : le cas du territoire Saône-Doubs », Gérard Chouquer, CNRS, UMR 7041, Nanterre.

20. Projet n°8 : « Le décret de 1810 sur le classement des établissements industriels : ses effets sur la formation du paysage de la proche banlieue parisienne (1810-1960) », André Guillerme, CNAM, CDHT, Paris.

21. Projet n°13 : « Contribution pour une méthodologie interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques en matière de paysage. Du marché foncier à la lecture paysagère de l'organisation spatiale », G. Geniaux, Inra Avignon/IDEP Marseille.

22. Projet n°16 : « Acteurs locaux et initiatives publiques dans le domaine du paysage. Une analyse du processus de construction des interventions publiques localisées », Jacqueline Candau, Cemagref – Enitac- Engref.

23. Projet n°11 : « Bocagement, reconstitution et protection du bocage : évaluation des politiques publiques de paysagement du territoire », Hugues Lamarche, CNRS, UMR Ladyss, Nanterre.

24. Dont les trois projets portés par l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (responsable scientifique : Pierre Donadiou) : projet n°9 : « Les processus de mise en œuvre des politiques publiques de paysage en milieu périurbain. Intérêts, limites et perspectives de développement des actions conçues avec le concours de paysagistes » ; projet n°12 : « Paysage et politiques publiques du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres » ; projet n°23 : « Les formations au paysage du ministère de l'agriculture, un laboratoire pour l'aménagement du territoire français ».

25. Projet n°19 : « Paysage-Couleur-Ville », Yves Abrioux, Zig-zag SARL, Vincennes.

qu'une communauté scientifique élargie porte aux questions paysagères. En 2005, un colloque final de restitution du programme est organisé à Saint-Malo : celui-ci est conçu dans une ouverture au monde institutionnel et professionnel et participe de l'étape de valorisation et de transfert des résultats du programme. Enfin, en 2007, un ouvrage est publié sous le titre *Paysages : de la connaissance à l'action*, reprenant à la fois le motif principal et l'ouverture internationale du colloque de Bordeaux. Il semble bien, au moment où l'État français ratifie la Convention européenne du paysage, que l'on assiste au déploiement d'un réseau européen de recherche sur le paysage, ce que confirme par exemple le colloque *Landscapes, identities and development* qui se tient à Lisbonne, en septembre 2008, sous les auspices de la Permanent European Conference for the Study of the Rural Landscape²⁶. Le programme « Paysage et développement durable » s'inscrit aujourd'hui dans le prolongement de cette dynamique, associant les partenaires initiaux du programme PPP, mais s'attachant à promouvoir des recherches transnationales, sous des angles comparatifs, dont le but est de mettre en évidence et d'évaluer des modalités d'action qui peuvent varier fortement d'un pays à l'autre. Son conseil scientifique reflète cette ouverture, qui aurait comme objectif, si l'on en croit le document de présentation du programme, de favoriser l'insertion internationale de la recherche française sur le paysage. Les 16 premiers projets de recherche sont déployés autour de trois axes : la « durabilité des processus d'évolution des paysages et des actions paysagères » ; l'adéquation des actions paysagères aux objectifs de la Convention européenne du paysage ; et enfin un thème « économie et paysage » qui avait émergé dans le cadre du premier programme mais n'avait abouti qu'à un nombre très limité de travaux.

1.1.4. L'action : un enjeu pour la recherche en paysage.

Dans cette actualité, nous proposons d'aborder les principaux enjeux des recherches engagées au travers de l'ouvrage *Paysages : de la connaissance à l'action*, publié en 2007, à mi-chemin des deux programmes de recherche²⁷. En s'appuyant sur les recherches engagées dans le programme PPP et en s'ouvrant à un éventail de recherches menées en Europe, il nous permet d'établir des repères pour mettre en évidence nos propres préoccupations. Conçu comme un « exercice complémentaire de mise en cohérence et de croisement d'expériences », ce livre ne constitue pas les actes du colloque éponyme, mais une tentative de réponse à l'un des enjeux soulevés dans le contexte scientifique évoqué : celui de l'articulation de la connaissance scientifique et du monde opérationnel. Le choix opéré dans cet ouvrage rassemble et confronte des situations géographiques, des disciplines et des thématiques variées, nécessairement complémentaires, et il nous a semblé qu'il constituait une porte d'entrée intéressante dans ce débat en devenant sur l'articulation de la recherche à des contextes opérationnels, aussi bien dans ses principaux résultats que dans ses éventuelles lacunes. Face à un ouvrage dense, nous nous attacherons à mettre en exergue quelques unes de ses composantes, qui recroisent l'enjeu de l'évaluation des politiques publiques, de l'action et des thèmes mis en exergue à l'issue du programme PPP. La structure de l'ouvrage nous y aide, qui s'ordonne en quatre parties abordant successivement le paysage entre « enjeux sociaux et enjeux environnementaux », les questions d'espaces publics et de paysage

26. <http://www.pecsrl.org/>

27. Martine Berlan-Darqué, Yves Luginbühl, Daniel Terrasson (dir.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, éditions Quae, coll. « Update, Science & technologies », Versailles, 2007.

urbain, la conception et la mise en œuvre des politiques de paysage et enfin les notions de participation et de concertation dans l'action. C'est dans ces deux dernières parties que nous puiserons un matériau de réflexion en phase avec notre question de recherche.

Dans sa troisième partie, l'ouvrage aborde donc la conception et la mise en œuvre des politiques du paysage en les juxtaposant avec d'autres terrains européens. Objet absent du programme de recherche PPP, le premier article (Marc Antrop, Veerle Van Eetvelde, université de Gand) s'ouvre sur la méthode et le fonctionnement de l'atlas des paysages flamands, en le resituant dans le contexte des politiques menées en Belgique et dans ses régions. Le passage au régime fédéral y précède de peu l'émergence de dispositifs régionaux qui font écho, d'un point de vue chronologique, à l'émergence en France d'outils similaires. D'un point de vue méthodologique, leur étude décrit un processus qui s'apparente à un inventaire et à une cartographie de structures, de « vestiges » et de « lieux d'ancrage » qui, repérés dans un système d'information géographique, en font un outil de référence dans les pratiques de planification et semble se distinguer par là des approches françaises, plus soucieuses de différenciation par le système d'entité paysagère. Le texte de Graham Fairclough qui suit aborde une politique menée à un échelon national, celle de l'English Heritage (Agence nationale pour la gestion du patrimoine historique, dépendant du ministère de la Culture). Loin de décrire par le menu un dispositif technique, l'article s'approche d'un essai qui dessine le cadre intellectuel d'une politique de caractérisation des paysages selon des critères physiques, historiques, autant que perceptifs. Traitant de la relativité de ces critères, mais aussi du point de vue qu'apporte une approche archéologique et historique des paysages vernaculaires (une connaissance selon lui du « passé dans le présent »), l'auteur en appelle à dépasser ce qui constituerait désormais une « esthétique du XXI^e siècle », fondée sur la nostalgie d'un hypothétique âge d'or d'un récent paysage « traditionnel ». Les deux articles suivants s'appuient pour leur part sur les recherches du programme PPP. Monique Toublanc (ENSP) et Yves Luginbühl (pour le Ladyss) retracent l'évolution des politiques de « rebocagement » menées dans le département des Côtes d'Armor, en contrepoint des transformations radicales des paysages de bocage amorcées par les grands remembrements et leurs travaux connexes. Les auteurs donnent à lire, au travers des dispositifs successifs mis en place par les administrations décentralisées jusqu'aux plus récentes intercommunalités, comment ces politiques ont intégré des interactions entre les milieux associatifs, scientifiques, techniques et politiques, dessinant une trajectoire qui reflète elle-même plus généralement la progression de la question du paysage dans les politiques d'aménagement. Ce point de vue est complété par une approche géographique et écologique portant sur l'évaluation de la qualité écologique des nouvelles haies²⁸.

Issus également des recherches menées sous l'égide du ministère de l'Environnement, les deux chapitres suivants engagent avec précision l'analyse de dispositifs locaux. En raison de la proximité de notre propre terrain d'expérimentation, nous ne pouvons qu'y accorder la plus grande attention : l'équipe du Cemagref et de l'Enita (Patrick Moquay, Jacqueline Candau, Yves Michelin, Olivier Aznar, Marc Guérin) avait pris pour objet d'observation trois dispositifs de chartes paysagères élaborées dans le Limousin et dans le Puy-de-Dôme. Le premier article développe avec précision une typologie des interventions

28. Laurence Le Du-Blayo, Didier Le Cœur, Claudine Thenail, Françoise Burel, Jacques Baudry.

intercommunales en matière de paysage, analysant le déploiement de mécanismes et de « théories d'actions » rarement explicités dans le cadre même de ces démarches. Dressée selon quatre critères de caractérisation (des réseaux institutionnels mobilisés à la nature des changements visés), l'article développe six grands cas de figure qui permettent de déployer la trame du dispositif d'action que les intercommunalités sont aujourd'hui en mesure de mettre en œuvre dans le cadre de leurs compétences. Sans les détailler (V. fig. 2), cette approche nous engage à envisager l'action comme un ensemble de processus ou de procédures multiples, pouvant tour à tour embrasser tout ou partie des composantes matérielles du paysage et se déployer à partir d'un panel d'outils, selon une approche que nous pourrions qualifier de « différenciée », visant également différents acteurs ou activant différents modèles d'intervention. Cette approche est complétée par une analyse qui aborde, sous l'angle des discours, la fonction et le positionnement des maires dans la mise en œuvre de ces politiques, et qui donne à comprendre la logique argumentative spécifique des élus. Selon les auteurs, la particularité de cette logique argumentative résiderait dans le fait de pouvoir convoquer, pour un même locuteur (l' élu), une multiplicité d'énonciateurs (l'habitant, l'agriculteur...), figures stylisées et mises en scène dans un discours « polyphonique ». A partir de cette analyse, les chercheurs ouvrent un questionnement sur la distinction entre « rhétorique argumentative » et « action de fond », problématisant la possible dimension symbolique des politiques publiques de paysage. Celles-ci, demandent-ils, ne seraient-elles que des constructions rhétoriques, marquées comme en d'autres domaines (environnementaux, économiques) par l'impuissance autant que par un volontarisme sincère ? Dans une réponse nuancée, les auteurs évoquent à l'inverse, outre les investissements réalisés en matière de services environnementaux, le rôle de prévention des conflits et plus largement la fonction sociale du projet de paysage. Revenant enfin sur le rôle de « porte-parole » endossé par les maires, l'article conclut sur la possible contradiction que peut apporter une démarche de participation, dont ils ont relevé l'absence dans les dispositifs étudiés ici.

La notion de participation constitue l'enjeu de la quatrième partie de l'ouvrage, qui nous conduit à travers des recherches menées respectivement au sud du Portugal, dans la région de Murcie en Espagne, et dans des régions alpines. Ces chapitres constituent, chacun à leur manière, une approche d'une exigence nouvelle institutionnalisée dans le cadre de nombreuses stratégies, procédures ou dispositifs internationaux, telles que la Convention d'Aarhus, les Agendas 21 locaux, ou bien entendu la Convention européenne du paysage. Des quatre approches présentées ici, et convergentes en quelques points, nous retiendrons celle qui peut *a priori* constituer la plus modeste, tant par le terrain (deux communes du sud du Portugal) que par les outils déployés (une approche des transformations des structures paysagères agricoles par l'analyse de données photographiques aériennes et des entretiens avec différents utilisateurs du paysage). Dans le contexte de deux territoires fortement marqués par des mutations dues successivement à un exode rural puis à l'entrée du Portugal dans la politique agricole commune (PAC), Rosario Oliveira, Milena Dneboska et Teresa Pinto Correia (Université d'Évora) ont mis en évidence une perte du lien fonctionnel des populations à leur paysage proche, engendrant une érosion affective et un désintérêt croissant des formes de l'action publique. Si nous voulions reformuler cette idée, il semblerait que pour répondre à des enjeux de gestion d'un paysage, il faille être en mesure de redéfinir des fonctions capables d'assurer le lien des individus au paysage, en stimulant des interactions pratiques, effectives (« gestion et perceptions devraient être considérées comme un tout »).

Leviers d'intervention		Supports d'intervention		
		Les représentations	Les formes visibles	Les processus matériels
Certains éléments du paysage	Sensibilisation par objet (l'arbre, la haie, le bâti agricole...) <i>Communication</i> <i>Actions auprès des</i> <i>scolaires</i> <i>Visites de sites</i>	Gestion directe d'éléments paysagers <i>Actes techniques</i> <i>de modification,</i> <i>d'entretien ou</i> <i>de construction</i>	Gestion indirecte d'éléments paysagers <i>Incitations financières ciblées</i> <i>(taxation, exonération,</i> <i>subvention...)</i> <i>Gestion des externalités</i> <i>(négatives ou positives)</i> <i>de production</i> <i>Contrats de rivière et charte</i> <i>forestière de territoire</i>	
	Sensibilisation paysagère <i>Mêmes outils</i> <i>d'intervention</i> <i>que ci-dessus</i>	Artefact global <i>Construction</i> <i>ex nihilo</i> <i>Procédure</i> <i>de classement</i>	Interventions génériques <i>Chartes paysagères</i> <i>Planification réglementaire</i> <i>Droits de propriété</i> <i>Droits d'usage et d'accès</i> <i>Dispositions particulières</i> <i>de la loi montagne (1985)</i> <i>et de la loi littoral (1986)</i>	
		↓	↓	↓
Archétype		Paysage identité	Paysage décor	Paysage de territoire

Fig 2. : Typologie des interventions paysagères locales, selon l'étude menée par le Cemagref, l'Engref et l'Inra sur des démarches de chartes paysagères dans le pays des Feuillardiers (Haute-Vienne), sur les communautés de communes de Sancy-Artense et des Cheires (Puy-de-Dôme). Recherche menée dans le cadre du programme « Paysage et politiques publiques ». Source : Martine Berlan-Darqué *et al.*, *Paysages : de la connaissance à l'action*, p. 202.

Nous pouvons ainsi nous demander à la suite de cette étude si la question de la participation en regard des enjeux du paysage ne porte pas autant sur les processus de décision que sur ce qui peut constituer les fondements même des paysages, à savoir les pratiques qui les façonnent. Derrière cette quasi-évidence, cette contribution et celles qui suivent mettent en relief de nombreuses difficultés qui caractérisent les processus de participation, qui ne peuvent relever, comme l'affirment Santiago Fernandez Munoz et Rafael Mata Olmo, reprenant les arguments de Michel Prieur « d'une simple proposition de paysages à la carte »²⁹. Les autres recherches présentées abordent des aires plus larges et peuplées, et où les démarches de participation relèvent encore d'un volontarisme des équipes de recherche plus que de choix politiques ou techniques en amont. Elles permettent d'appréhender des situations de confrontation, de controverse, de négociation entre acteurs, de projection et d'imagination de scénarios, voire de quête de consensus (par la méthode Delphi) dans le cadre de recherches qui, appliquées au paysage, ne sont pas extérieures à l'action mais participent de celle-ci : un modèle de « recherche-intervention » que décrivent Emmanuel Guisepelli et Philippe Fleury à partir de leur expérience dans les Alpes françaises.

En prenant un peu de distance vis à vis de ces contenus, nous pouvons nous interroger sur les parcours de lecture possibles pour cet ouvrage. S'il ne constitue pas la « boîte à outils » qu'attendent souvent les « acteurs » de la part de la communauté scientifique, cet ensemble de travaux donne en revanche à comprendre des processus ou des phénomènes qui se jouent pour la plupart du temps dans des rythmes peu propices à leur saisie, et invite à penser une recherche, si celle-ci est conduite selon le modèle proposé de « recherche-intervention », sur un temps long. L'approche d'observation, de décryptage de situations, d'entretiens et de mise en résonance de concepts ou de modèles y fonctionne souvent comme un arrêt salvateur sur image. Cet ouvrage exige une lecture patiente, dont on ne sait, au final, si les tenants de l'action publique (acteurs, élus, experts si souvent convoqués dans chacun des contextes exposés ici) seront en mesure de produire. Dans sa conclusion, Yves Luginbühl revient en premier lieu sur l'essor de la recherche européenne sur les questions de paysage, et sur la volonté commune des chercheurs de sceller cette ouverture. Cet objectif est peut-être affirmé ici indépendamment de la prise en main de ces résultats : peut-être faut-il alors le voir comme un jalon, avant que ne s'inventent des formes de restitution qui puissent témoigner plus directement des multiples interactions entre acteurs et chercheurs qui ont été ici à l'œuvre, et qui restent à venir, nombreuses.

Nous y voyons une chance à saisir, au moment où s'engage notre propre recherche. Nous avons ouvert ce chapitre par une interrogation sur l'existence et les modalités d'une possible recherche « paysagiste » (puisque l'existence d'une recherche « en paysage » ne semble plus aujourd'hui poser de problème). De cet ouvrage, on ne peut en tout cas que constater l'absence des paysagistes : ni présents au sein des équipes de recherche, ni au sein des systèmes d'acteurs étudiés, ou très peu, seraient-ils condamnés à flotter dans un monde parallèle qui développe ses propres pratiques et théories ? Il y a là de quoi s'interroger : pendant des années, l'émergence d'un débat public autant que scientifique sur le paysage avait fait l'objet, au travers de colloques, d'expositions ou de publications d'un dialogue souvent

29. Michel Prieur, Sylvie Dourousseau, *Étude de droit comparé sur la participation du public en matière de paysage dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*, Conseil de l'Europe, T-FLOR 3, Strasbourg, 2004.

fructueux entre paysagistes, acteurs institutionnels et chercheurs, dans des proportions variées. Ce débat laissait toujours place à un jeu de renvois et d'interactions, ne serait-ce que par la citation ou la présence conjointe de ces différents protagonistes à des événements qui ont construit et structuré un champ d'intervention, voire une économie. Ce que cet ouvrage semble entériner, c'est le succès de cette construction, si l'on en croit la multiplicité des contextes de commande, d'intervention et de projets. Mais alors il serait bien simple d'assimiler l'ensemble des pratiques paysagistes à une simple posture générique « d'expert » dont on aurait beau jeu de dénoncer l'attitude formaliste, le discours normatif, les points de vue d'esthète, principalement en regard des outils d'analyse des sciences sociales. Nous y trouvons là la reconduction d'un discours dont nous avons déjà relevé la prégnance plus haut et qui appelle aujourd'hui à être dépassé. Au-delà de multiples enseignements apportés par les recherches qui ont été brièvement présentées ici, nous retiendrons cet enjeu comme l'un des axes structurant notre réflexion. Cet enjeu invite à l'expérimentation d'un certain nombre d'outils à déployer dans le cadre même d'une action, mais interroge aussi l'action en tant que telle. De nombreuses recherches que nous avons croisées ici s'appuient, dans leur résultats, sur des tentatives de modélisation, engendrant des figures qui nous semblent parfois réductrices et qui ne nous semblent plus aptes à faire face à l'enjeu de l'action, notamment dans le domaine du paysage, objet complexe en soi. L'action a des sources multiples, des composantes entremêlées et parfois inattendues et il nous semble dès lors utile de réfléchir à des moyens de description adaptés face à ses contours mouvants. Le chapitre suivant (La méthode du journal) y sera consacré, après une présentation plus complète de la problématique générale de cette thèse.

1.2. Questions autour du projet de paysage

Absent des principaux thèmes abordés dans le cadre du programme de recherche précédemment abordé, le « projet de paysage » est un objet cependant largement débattu dans le monde professionnel, et qui nous semble devoir être éclairci en préalable de cette recherche. Dans une thèse qui aborde le rapport du projet de paysage à la transmission de l'expérience paysagère³⁰, Sonia Keravel s'attache à restituer quelques unes des tensions, contradictions ou orientations qui sous-tendent la notion. Présentant initialement une définition très calquée sur le découpage opérationnel de la loi sur les Maîtrises d'œuvre publiques (esquisse, avant-projet, dossier d'exécution...) ³¹, elle démontre comment cette armature résiste mal aux discours et pratiques paysagistes contemporains, et plus largement lorsque l'on appréhende la notion comme pouvant relever d'une « démarche créative ». Dans ce sens, le projet de paysage ne pourrait relever que d'une opération normalisée d'aménagement, en laissant de côté un grand nombre de catégories tenant au processus de maturation de l'idée, de l'aller-retour entre un terrain et les supports documentaires du projet, à la diversité des phénomènes qui interviennent dans sa réalisation, etc.

Mais l'analyse de la notion de projet de paysage sous l'angle exclusif des pratiques paysagistes présente un risque qui peut être présenté symétriquement aux critiques soulevées à propos des recherches déjà évoquées. La complexité des formes paysagères et de leurs processus d'évolution invite à dresser une définition capable de prendre en compte une pluralité d'intervenants, de dispositifs activés à plusieurs échelles, selon des logiques différenciées telles que certaines des recherches évoquées plus haut avaient proposé une possible catégorisation. On pourrait être ainsi amené à se demander s'il ne faut pas distinguer le projet de paysagiste du projet de paysage proprement dit, pour laisser celui-ci à une pluralité d'intervenants, d'échelles et de temporalités. Mais cette distinction comporte un écueil, qui serait celui d'assimiler le travail du paysagiste à une œuvre à part entière, appréhendable selon des critères essentiellement formels ou calqués sur ceux que l'on déploie pour évaluer le rapport d'une œuvre d'art à son public. Très marquée par une quête sincère de reconnaissance de la légitimité de la pratique paysagiste, la recherche sur le projet de paysage court le risque de ne pas pouvoir dépasser le stade du récit, de la présentation hagiographique ou héroïque de sa propre histoire. Pour clarifier la notion de projet de paysage, nous reviendrons sur un dossier publié dans la revue *Les carnets du paysage* en 2001. Ce dossier s'appuie sur un ensemble de réflexions et d'observations qui permettent de structurer ce qui tient avant tout d'un débat, en particulier autour de trois axes : le projet comme structure organisationnelle ; l'intentionnalité du projet ; le projet et l'invention³².

30. Sonia Keravel, *Passeurs de paysages, une réflexion sur la transmission de l'expérience paysagère*, thèse de doctorat sous la direction de Augustin Berque, École des Hautes études en sciences sociales, soutenue le 20 mars 2008.

31. Pierre Donadieu et Élisabeth de Boissieu, *Des mots de paysage et de jardin*, ENSP, 2002, cité par Sonia Keravel, *op. cit.*, p. 52.

32. Selon les termes proposés par Frédéric Pousin dans la présentation de ce dossier. V. Frédéric Pousin, « Autour du projet, repères pour un débat », in *Les carnets du paysage* n°7, Actes Sud / ENSP, Arles-Versailles, 2001, p. 59-63.

1.2.1. Le projet comme structure organisationnelle

Partant du constat de la grande mouvance et de la diversité des échelles d'intervention dans tout projet spatial, les professionnels de l'aménagement sont aujourd'hui amenés à travailler dans ce qui relève de synergies : les compétences y sont assemblées, croisées, que ce soit dans le champ de la conception (architecture, urbanisme, paysage, design), mais aussi au niveau de la maîtrise d'ouvrage où la conduite de projet se révèle une composante de plus en plus prégnante de la pratique institutionnelle. L'évolution la plus décisive de ces conduites viendrait depuis les années 1970 de l'abandon progressif des conceptions technocratiques de l'intervention spatiale, dans le temps même où l'on a cherché à mieux comprendre, puis associer, ce qui relève de l'usage, des pratiques ou du jeu des acteurs. Dans un ouvrage collectif dédié à l'étude de la prise en compte de l'usage dans les démarches de projet, Ola Söderström retraçait le débat qui s'est structuré dans la sphère anglo-américaine autour d'un « communicative turn » et qui trouve l'un de ses points d'origine dans les travaux de Jürgen Habermas³³. À partir d'un rejet d'un « modèle ingénierial », les processus de projet se sont nourris de différents dispositifs de dialogue et de construction d'accord entre différentes catégories d'acteurs impliqués, et en particulier les usagers. Ces dispositifs impliquent à la fois des modalités concrètes d'organisation du débat public, de consultation ou de concertation (chaque terme recouvrant des procédures qui ne sont pas identiques). Ils impliquent aussi une attention renouvelée au langage, aux formes de l'expression, jusqu'à des stratégies de figuration adaptées à ces nouveaux contextes opérationnels. Ils engagent tout autant une approche renouvelée et exigeante des opérations de *description*, catégorie intermédiaire entre lecture et écriture, comme l'exprimait André Corboz en visant explicitement le travail de l'urbaniste Bernardo Secchi³⁴. L'Italie, bien plus que la France, sera à cet égard un terrain propice à de nombreuses expériences dont Paolo Fareri retrace la genèse dans l'ouvrage collectif mentionné plus haut³⁵. En tant que structure organisationnelle, une démarche de projet implique donc plus qu'une simple opération de coordination d'acteurs : cette structure reflète également une multiplicité de chemins et d'agencements, articulant des savoirs de nature différente (savoirs locaux, savoirs experts) et leur donnant une validité opérationnelle.

1.2.2. L'intentionnalité du projet

Cette catégorie emprunte au travail fondateur de l'anthropologue Jean-Pierre Boutinet, qui fait émerger cette dimension constitutive du projet à partir d'une approche phénoménologique issue de Brentano, de Husserl et d'Heidegger³⁶. Pour Brentano (précurseur de la phénoménologie et initiateur de la *Gestalt theory*), l'intentionnalité constitue la propriété essentielle de la conscience. Elle ouvre sur une psychologie de l'acte, en regard de la désuétude d'une psychologie du contenu et de « l'introspectionnisme régnant ». Brentano affirme que

33. V. Ola Söderström, « Traduire l'usage », in Ola Söderström, Elena Cognato Lanza, Roderick J. Lawrence, Gilles Barbey, *L'usage du projet, pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Payot, Lausanne, 2000, p. 5-13.

34. André Corboz, « La description : entre lecture et écriture », *Faces*, n°48, Genève, automne 2000, p. 52-54. Sur la notion d'« urbanisme descriptif », V. Appendice n°1.

35. Paolo Fareri, « Ralentir. Notes sur l'approche participative du point de vue de l'analyse des politiques publiques », in Ola Söderström et al., *op. cit.*, p. 17-37.

36. Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, PUF, Paris, 1990 (coll. « Quadrige », 2005).

la conscience ne se caractérise pas par ses états mais par sa *direction* : elle est toujours tournée vers des objets qui lui sont extérieurs, et tisse des liens avec ces objets environnants. Husserl donnera au concept d'intentionnalité, hérité de Brentano, un statut philosophique sur lequel sera fondé sa redécouverte du caractère relationnel du *cogito* cartésien. « Le vécu intentionnel est toujours conscience de quelque chose, il entre en rapport avec un objet. Ce vécu est essentiellement visé. C'est ainsi que Husserl utilisant le terme de représentation définit celle-ci non comme une copie de la chose mais comme un rapport à l'objet. Une telle perspective entraîne des conséquences épistémologiques novatrices, notamment qu'il n'y a pas dans l'expérience humaine d'adéquation parfaite aux choses, d'effectuation des intentions. Il y a seulement des visées qui se veulent être dévoilement des choses »³⁷. Heidegger opérera vis à vis de cette pensée un décrochement, dans une philosophie de *l'existence en relation* plus que d'une conscience connaissante. « En tant que "jeté" au monde, l'être-là y est jeté sur le mode d'être du projet (*ent-wurf*)... En tant qu'il est être-là, celui-ci s'est toujours déjà projeté et demeure en projet aussi longtemps qu'il est... le projet concerne toujours et selon toute son ampleur la révélation de l'être-au-monde. »³⁸. Le projet, chez Heidegger, est comme un moment du devenir de l'homme, devenir qui est tout autant marqué par la possibilité de la dérélition et de la chute. Prolongeant ou interprétant une pensée difficile, Jean-Pierre Boutinet voit dans cette phénoménologie du projet une manière de formaliser et de théoriser la destinée de tout projet, à savoir son vieillissement ou sa précarité. Quoiqu'il en soit, la visée phénoménologique dissocie fermement le projet d'une perspective mécaniciste, tout en permettant d'intégrer la subjectivité à une démarche modélisatrice. Cette composante du projet ne doit pas être comprise comme un repli sur l'intime, mais comme processus positif d'ouverture et de façon d'exister au monde. Le projet joue de décadrages permanents, ce qui se traduit dans l'appréhension de l'espace par des sauts d'échelles – que les paysagistes ont fréquemment décrits et invoqués.

Mais l'ouverture est aussi d'ordre culturelle, et peut-être plus spécifiquement esthétique : nous renvoyons ici à la notion de relation ou de « conduite » esthétique théorisée par Jean-Marie Schaeffer. Son court ouvrage *Adieu à l'esthétique*, loin de condamner tout recours au terme, fonctionne au contraire comme une invitation stimulante pour se réapproprier une question qui pourrait avoir été dissoute dans un trop-plein de philosophie, de critique ou de débat sur l'art des années 1990³⁹. Présentant la relation esthétique comme fait d'intentionnalité, il se réfère explicitement aux travaux de Brentano et de John Searle. Activité représentationnelle (mentale), elle est aussi intentionnelle au sens banal du terme, puisqu'elle est guidée par une intention spécifique qui la distingue d'autres activités. Il n'est pas nécessaire ici de nous étendre sur le dispositif analytique qui sous-tend une conduite esthétique, mais il s'agit d'en retenir la validité profonde, quasiment organique, que Jean-Marie Schaeffer produit à partir de travaux de la science cognitive (Dennett) ou de l'anthropologie (Goody) – bien loin du traitement « social » que lui réservent bon nombre de théories plus déterministes. Ce que le détour par la phénoménologie nous enseigne, c'est que le projet ne peut se résoudre à un plan, à une procédure ou à un ensemble de méthodes : il participe d'une façon d'être au monde, voire d'habiter la terre. Le projet de paysage peut ici trouver un sens

37. *Ibid.* p. 33.

38. Martin Heidegger, cité par Jean-Pierre Boutinet, *in ibid.* p. 34.

39. Jean-Marie Schaeffer, *Adieu à l'esthétique*, PUF, coll. « Essais du collège international de philosophie », Paris, 2000.

nouveau, dénué d'idéalisme, mais utile comme instrument pour décrire et comprendre les formes (et les forces) intentionnelles de transformation des structures visibles du monde.

1.2.3. Le rôle de l'invention

L'irréductibilité du projet à une méthode planifiée de conception ne veut pas dire qu'il relève strictement de l'improvisation, du bricolage ou de l'intuition. Les domaines de connaissance mobilisés dans une démarche de projet suffisent dans un premier temps à rendre tangible cette distinction. Mais il n'est pas exempt non plus d'un certain nombre d'opérations de *manipulation*, impliquant chacune des supports matériels qui appartiennent au domaine du signe, de l'écrit, de l'image, de la carte ou plus globalement au domaine des *figurations*. Leur rôle, dans le champ de la planification architecturale et urbaine commence à être relativement bien étudié : voir, outre les travaux de Frédéric Pousin⁴⁰, les ouvrages dirigés par Ola Söderström⁴¹. Les programmes de recherche sur l'espace de la grande échelle ont également permis de mettre en évidence l'importance de cette dimension figurative dans les pratiques professionnelles contemporaines⁴². Dans le domaine du paysage, une Action Concertée Incitative sur *La place et les fonctions de l'iconographie du paysage dans la participation des acteurs à la construction des territoires*⁴³ avait permis d'étudier différentes façons de mobiliser les figurations paysagères dans le contexte de projets territoriaux, sans toutefois avoir abordé toutes les figures opérationnelles du projet de paysage. Cette question paraît en outre absente des recherches engagées dans le programme PPP : nul doute qu'elle s'imposera peu à peu dans de futures étapes de la recherche en paysage.

Nous l'aborderons à partir de la réflexion conduite par Jean-Marc Besse sur les utilisations de la carte dans les pratiques artistiques contemporaines (ou affiliées au courant artistique du Land art). Jean-Marc Besse voit dans ces usages et la liberté du rapport manifesté par les artistes à l'égard de la carte une relation avec un « assouplissement » du rapport à la carte observé dans le champ de l'épistémologie et de l'histoire de la cartographie. Ce qui s'insinue dans ces champs, c'est précisément l'idée que la carte puisse véhiculer l'idée d'une transformation, au-delà de sa fonction positiviste d'outil de connaissance. « Pour ce qui concerne le rapport actif que le paysagiste ou l'architecte de paysage entretiennent avec le territoire, on peut dire que l'opération cartographique est déjà une mise en œuvre projectuelle : les diverses opérations de recueil d'informations, de sélection, de schématisation, de synthèse, mais aussi de transcription de ces informations, et enfin de dessin (...) font déjà de la carte quelque chose comme un "opérateur de construction du paysage" (...). Dès le moment de l'élaboration et, pour ainsi dire, de la "pensée" de la carte, celle-ci contribue à une action. C'est le sens même de la distinction deleuzienne entre carte et calque : "Si la

40. Frédéric Pousin (dir.), dossier « Pouvoir des figures », in *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine* n°8, éditions du Patrimoine, Paris, 2001 ; *Figures de la ville et construction des savoirs, architecture, urbanisme, géographie*, CNRS éditions, Paris, 2005 ; « Du *townscape* au « paysage urbain », circulation d'un modèle rhétorique mobilisateur », in *Strates* n°13, *Paysage urbain : genèse, représentations, enjeux contemporains*, Paris, Ladyss, 2007.

41. Ola Söderström et al., *op. cit.* ; Ola Söderström, *Des images pour agir, le visuel en urbanisme*, Payot, Lausanne, 2001.

42. V. le n°6 des *Cahiers thématiques de l'école d'architecture et du paysage de Lille*, publié en 2006 en prolongement des journées EURAU consacrée à l'exploration de la question de la grande échelle.

43. V. www.enfa.fr/ACI/

carte s'oppose au calque, c'est qu'elle est tout entière tournée vers une expérimentation en prise sur le réel (...). Une carte est affaire de performance (...)»⁴⁴. Si le projet de paysage opère par le biais de la cartographie une reconfiguration du territoire – et en cela un acte de territorialisation – il existe une « rationalité » de cette opération. La *mimèsis* en est un des ressorts : la carte représente une réalité générale dont l'échelle excède nos capacités perceptives – induisant un genre de rapport au réel qui constitue un problème épistémologique en soi, au-delà de celui de l'exactitude référentielle de la carte. Christian Jacob (cité par Jean-Marc Besse) parle à ce propos d'une « *mimèsis* impossible », qui implique à son tour un ensemble de médiations propres à construire cette réalité insaisissable. « L'intelligence du cartographe est une intelligence de montage, de composition et de combinaison ». Jean-Marc Besse se réfère, pour conduire plus loin l'exploration de cette rationalité, à une dialectique du savoir, du regard et du geste du dessin. Il y voit, en correspondance avec le « schématisme transcendantal » kantien, la dynamique propre à la pensée projectuelle, capable d'inventer un territoire en le représentant et en le décrivant : dans le tracement, le trait, il y a aussi le *tractus*, littéralement ce qui tire au-devant de ce qu'on ne connaît pas. « La carte joue un rôle d'anticipation par rapport à l'invention effective du paysage, non qu'elle le préfigure, mais plutôt qu'elle donne à l'invention et au projet un espace de figuration, c'est-à-dire une signification spatiale saisissable. Mais il faut aller peut-être au plus radical encore, au tracé et au geste du tracement initial, et conclure : c'est le tracement qui rend possible, c'est le tracement qui est la condition de possibilité de tout le reste en général. Ce mouvement vers l'avant est celui de la pensée tout entière »⁴⁵.

De ces trois orientations du débat sur le projet de paysage, aucune ne peut à elle seule prétendre à constituer un filtre autonome d'exploration ou d'analyse : la structure organisationnelle n'est rien sans l'acte positif et inventif du tracement ; celui-ci renvoie cependant à l'intentionnalité de la transformation du monde, qui est peut-être une manière de l'habiter, et en particulier une manière « relationnelle » de l'habiter. Relationnelle sur trois plans : comme relation aux formes matérielles et visibles du monde ; comme force de transformation, quelque soit au fond le type de geste impliqué dans la transformation ; relationnelle en tant que le projet implique une co-présence au monde, un collectif, sans quoi il n'est qu'un geste autoritaire et absurde. Par projet de paysage, nous entendons donc tout processus intentionnel de transformation du paysage, dans sa double acception de structure matérielle visible et de complexe de relations : celui-ci implique aussi bien le regard que le geste ou l'*autre*, et c'est en ce sens que le projet de paysage apparaît comme une structure ouverte et non finie. C'est à la mise en jeu pratique, expérimentale, de cette définition que s'attache plus particulièrement ce projet de recherche.

44. Jean-Marc Besse, « Cartographe, construire, inventer. Notes pour une épistémologie de la démarche de projet », in *Les carnets du paysage* n°7, Actes Sud / ENSP, Arles-Versailles, 2001, p. 129.

45. *Ibid.*, p. 145.

1.3. Le cadre de la Convention européenne du paysage

1.3.1. Une lecture à plat, une lecture par enjeux

Au jour où nous écrivons ces lignes, les traités (conventions et protocoles) émanant du Conseil de l'Europe⁴⁶ sont au nombre de 205. Sur cette liste, la Convention européenne du paysage porte le n°176. De son rapport explicatif, et en particulier du chapitre traitant des origines de ce texte, nous ne retiendrons que quelques éléments datés nous permettant d'assigner à ce processus institutionnel un point d'origine localisé : « en mars 1994, quelques mois avant la première Session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, l'ancienne Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe a adopté la Résolution 256 (1994) sur la troisième Conférence des Régions Méditerranéennes. Dans ce texte, l'ancienne Conférence permanente a invité le Congrès, l'organe qui lui a succédé, à élaborer, sur la base de la Charte du paysage méditerranéen – adoptée à Séville par les régions Andalousie (Espagne), Languedoc-Roussillon (France) et Toscane (Italie) – une Convention-cadre sur la gestion et la protection du paysage naturel et culturel de toute l'Europe ». De recommandations en congrès, d'auditions en comités, ce processus aboutit à la date du 20 octobre 2000, où le traité est officiellement adopté, trois mois après la signature du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Entré en vigueur en France le 1^{er} juillet 2006, 30 états l'ont à ce jour ratifié sur les 47 que regroupe aujourd'hui le Conseil de l'Europe.

Nous ne nous aventurerons pas plus loin sur le versant juridique et le cheminement institutionnel de ce texte, sinon un peu plus bas à partir des instructions données par le Ministre de l'Écologie et du développement durable en mars 2007, trois mois après sa publication au Journal officiel. Pour l'heure, nous nous contenterons de produire ici une lecture plate de ce texte, assez rapide, peu encombrée de références juridiques ou réglementaires, afin d'en ressaisir les grands principes. Ces éléments sont en outre largement débattus au sein d'une publication du Conseil de l'Europe relative aux enjeux de la convention⁴⁷. Nous nous contenterons de ressaisir ici les grandes composantes de ce texte, et en particulier :

1) Les définitions. Parmi celles-ci, la définition du terme « paysage » est aujourd'hui abondamment reprise dans l'ensemble de la littérature scientifique ou technique relative aux politiques publiques dédiées : « *paysage* désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». « *Politique du paysage* désigne la formulation par les autorités compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage » ; ces trois registres de l'action sont définis tour à tour : « *Protection des paysages* comprend les actions de conservation ou de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un

46. « Le Conseil de l'Europe, dont le siège est à Strasbourg (France), regroupe aujourd'hui, avec ses 47 pays membres, la quasi-totalité du continent européen. Créé le 5 mai 1949 par 10 Etats fondateurs, le Conseil de l'Europe a pour objectif de favoriser en Europe un espace démocratique et juridique commun, organisé autour de la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres textes de référence sur la protection de l'individu. » (<http://www.coe.int/>, consulté le 9 juillet 2009).

47. Ouvrage collectif publié en 2006 sous le titre *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, 226 p.

paysage, justifiés par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine ; *Gestion des paysages* comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales ; *Aménagement des paysages* comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création des paysages ».

Reste l'*item c*, dont nous nous contentons pour le moment de noter qu'il ne s'inscrit pas dans le même jeu de renvois que les cinq autres : « *objectif de qualité paysagère* désigne la formulation par les autorités compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ».

2) Les engagements. Ceux-ci s'articulent en mesures nationales et en un ensemble concernant la coopération européenne et transfrontalière. Les mesures nationales générales conduisent les états signataires :

- à reconnaître juridiquement le paysage « en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, en fondement de leur identité » ;
- à définir et à mettre en œuvre des politiques de paysage selon les trois niveaux d'intervention cités plus haut ;
- « à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage mentionnés (...) » ;
- à intégrer le paysage dans l'ensemble des politiques sectorielles pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.

Les mesures particulières engagent les Parties sur :

- la « sensibilisation » de tout acteur ayant potentiellement à intervenir dans la transformation des paysages ;
- la formation de professionnels et plus largement sur l'éducation des valeurs attachées aux paysages ;
- l'identification et la qualification des paysages : cette mesure comprend un certain nombre de précisions qui renvoient à la dimension de la participation du public, au suivi des transformations constatées, à l'échange d'expériences sur ce registre précis ;
- la consultation du public pour formuler des objectifs de qualité paysagère ;
- à mettre en œuvre des politiques de paysage, à partir de moyens visant la protection, la gestion et/ou l'aménagement des paysages.

Dans sa période d'élaboration, les membres du groupe de travail chargé de la rédaction du texte ont été conduits à mener une étude attentive des différents dispositifs législatifs déployés dans chaque pays autour des questions paysagères. À ce titre, le principal enjeu de la Convention européenne du paysage est bien de favoriser la mise en place de ces dispositifs dans des pays qui n'en disposeraient pas, sans en imposer un modèle unique. Ce principe répond à l'un des fondements du texte : les paysages européens y sont reconnus pour leur diversité, et ce trait spécifique renvoie à une nécessaire pluralité des moyens d'intervention. Si aucune politique normative n'est donc suggérée dans ce texte, il est plus prolix

sur la question de l'identification et de la caractérisation des paysages. La question de la diversité des paysages peut être considérée en regard d'un deuxième axe de lecture qui engage une rupture avec les dispositifs historiques fondés sur la seule protection des paysages. Paysages « dégradés », paysages « du quotidien » et paysages « remarquables » sont compris comme un tout constituant le champ d'application de la convention. Tandis que la question de la diversité des paysages engage des politiques d'identification et plus généralement de connaissance des paysages, ce deuxième axe plus qualitatif se réfère plus implicitement aux « objectifs de qualité paysagère » à définir après consultation du public.

L'armature juridique sous-tendue par la signature de la convention implique donc de pouvoir couvrir un large domaine d'intervention, ce qui ne passe pas forcément par un arsenal complexe, mais rend nécessaire une structure administrative compétente et suffisamment puissante pour pouvoir « infiltrer » des réseaux et des processus de décision où le paysage n'est pas un enjeu forcément déterminant. Cet enjeu constitue selon Michel Prieur un principe explicite « d'intégration », contenu dans les mesures générales de la convention, qui engage les parties à prendre en compte le paysage dans leurs différentes politiques sectorielles (« aménagement du territoire, urbanisme, politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage »)⁴⁸. La formulation de cette mesure générale est aussi limpide que son application dans le champ des pratiques administratives ou des rapports entre institutions est complexe et ardue.

1.3.2. La lecture du Ministère de l'écologie.

Mais il y aurait toujours selon Michel Prieur une orientation plus « discrète », sur laquelle nous souhaitons nous attarder : ce serait un principe de « cohérence », fondé sur l'idée que les différents niveaux d'intervention, à l'intérieur d'un État, ne doivent pas entrer en contradiction les uns avec les autres. Il faut rappeler ici que la convention fonde sa portée sur le principe de subsidiarité, qui implique un niveau de décision au plus proche des personnes concernées par l'action publique. Le premier article des mesures nationales indique que sa mise en œuvre s'effectue selon la répartition des compétences qui est propre à chaque partie, renvoyant le texte à la Charte européenne de l'autonomie locale (on a vu plus haut que l'origine de ce texte remonte au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe). Il semble que derrière la discrétion de ce principe de « cohérence » se loge une possible ambiguïté ou contradiction, qui ressort notamment dans une précédente intervention du groupe d'expert auprès du Conseil de l'Europe :

Si le principe d'intégration est clairement formulé dans le texte de la Convention, il n'en est pas de même avec le principe de cohérence qui n'est mentionné expressément ni dans la Convention ni dans son rapport explicatif. Il est apparu lors des débats de la Première Conférence des États contractants et signataires de la Convention à Strasbourg le 22 novembre 2001 et repris par le rapporteur de l'atelier 1, M. Jean-François Seguin⁴⁹. Il a pu être

48. Michel Prieur, « Paysage et approches sociale, économique, culturelle et écologique », in *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2006.

49. Cette référence n'est pas disponible sur la base en ligne des documents relatifs à l'élaboration de la

souligné que la Convention pouvait apparaître comme comportant une dose de paradoxe, car elle proclame les bienfaits de la diversité des paysages et dans le même temps elle vise à proposer des principes qui seraient communs. On pourrait ajouter que la diversité des droits applicables selon les États et selon les régions des États fédéraux pourrait aussi faire apparaître la Convention comme incapable de déterminer des lignes directrices. Le paradoxe n'est qu'apparent. Il permet de mettre en lumière la nécessité d'appliquer la Convention dans un esprit de partage des diversités afin d'éviter les contradictions entre les diverses politiques. (...) Au plan national le principe de cohérence doit permettre, sur la base des options de la Convention, de faire en sorte que les divers niveaux de politiques de paysage ne soient pas en contradiction les uns avec les autres. Cela implique un minimum d'orientations nationales formulées par les autorités publiques pour guider les politiques locales. La cohérence est également nécessaire lors de la mise en œuvre du principe d'intégration pour que les choix paysagers des diverses politiques sectorielles ne se contredisent pas. Mais en aucun cas la cohérence ne devrait être le prétexte pour imposer des modèles uniformes⁵⁰.

Derrière ce léger « bougé », qui pourrait ne relever que d'une vision pointilleuse d'expert, se dessine en creux l'angle par lequel le Ministère de l'écologie va en France produire sa propre lecture de la Convention européenne du paysage et formuler un ensemble d'instructions qui vont être données dans le cadre de la circulaire aux préfets de région et de département du 1^{er} mars 2007. Cette circulaire, ainsi que le texte de la Convention européenne du paysage et une présentation adaptée ont fait l'objet d'une publication du Ministère de l'écologie, dans laquelle la convention est présentée comme le prétexte d'un « nouvel élan » pour la politique des paysages⁵¹. Cette affirmation positive ne peut manquer de nous rendre attentifs au contenu de cet opuscule. Si l'on s'attache à le lire ligne par ligne, on retrouve les grands motifs rhétoriques qui scandent les prises de position du Ministère de l'écologie depuis que la compétence « paysage » lui a été officiellement confiée, en 1997, autour de trois formules que les lecteurs familiers de ce milieu reconnaîtront aisément : « développer la connaissance ; renforcer la cohérence ; soutenir la compétence ». Rien d'étonnant cependant ou de fondamentalement nouveau : la Convention européenne affiche explicitement des objectifs de connaissance de la diversité des paysages, tout comme celui de la formation de spécialistes. Seul le principe de cohérence n'est pas explicite dans ce texte, bien qu'il ne semble pas faire de doute à ses commentateurs qu'il en soit sous-jacent. Sur ce point, nous conservons pour notre part une interrogation ; car si ce principe investit le Ministère d'un rôle de coordination évident, comment ce rôle se traduit-il effectivement dans un contexte de décentralisation où la multiplication des échelles de décision se combine à la diversité des situations paysagères françaises ?

À ce titre, les premières réponses peuvent être apportées par la lecture de la circulaire aux préfets de région et de département datant du 1^{er} mars 2007, ayant pour objet « la politique

Convention européenne du paysage (V. T-FLOR 1 (2002) 19).

(http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/Conventions/Landscape/OJ-1conf_fr.asp#TopOfPage, consulté le 10 juillet 2009).

50. Michel Prieur, rapport produit dans le cadre de la Deuxième conférence des états contractants et signataires de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 28-29 novembre 2002 (T-FLOR 2 (2002) 20, p. 11).

51. *La Convention européenne du paysage, mise en œuvre en France*, Ministère de l'écologie et du développement durable, 2007, 30 p.

des paysages – promotion et mise en œuvre de la Convention européenne du paysage »⁵². Passé un rappel des axes « essentiels » de ce texte, la circulaire est fondée sur une orientation principale qui concerne l'organisation d'un événement annuel, dans chaque département, « journée d'échange d'informations et de concertation associant les principaux acteurs du paysage » des territoires concernés. L'animation et la coordination de ces journées est confiée aux Directions régionales de l'Environnement (aujourd'hui fondues au sein des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Les autres services déconcentrés de l'État en sont à la fois des participants tout désignés, aux côtés des Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), des Parcs naturels régionaux ou des Parcs nationaux, et de tout autre établissement public auquel il faut ajouter la très ancienne Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

L'objectif de ces journées est énoncé comme tel : « *Les échanges auront pour finalité première une concertation entre ces principaux acteurs pour que des objectifs de qualité paysagère puissent être formulés, afin de guider les décideurs et les collectivités dans la définition de politiques du paysage conduites aux différentes échelles. En outre, cette première édition devra être l'occasion de définir les principaux enjeux liés à l'évolution du paysage afin de préparer sur le plan national un premier rapport sur la mise en œuvre en France de la Convention européenne du paysage* ». Le plan de ces journées est annoncé en regard des enjeux listés en préambule :

1) *Identification et qualification des paysages* : cet item renvoie à la politique des atlas de paysage, initiée en France depuis les années 90, dispositif auquel on donne ici un sens à la fois actif mais aussi normé : « *afin de préserver durablement la diversité des paysages français, il est nécessaire d'identifier et de qualifier très clairement ces paysages et leurs dynamiques d'évolution (...). L'achèvement en cours de la toute première couverture du territoire national par des Atlas de paysage est une priorité. Cette couverture viendra enrichir le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)* ». La circulaire donne deux informations supplémentaires concernant ces atlas : la nécessité de les actualiser tous les dix ans, et celle qui vise à établir « *des indicateurs sociaux d'évolution des paysage* ». Qu'est-ce qu'un indicateur social d'évolution des paysage ? La réponse n'est pas fournie, mais la circulaire mentionne les résultats obtenus en la matière par « la recherche » sur cinq départements tests. Dans ce chapitre est encore identifié la question du développement des infrastructures éoliennes, ainsi que dans le registre de la politique des sites, la nécessité de produire une liste de sites à classer.

2) *Définition des objectifs de qualité paysagère* : cette notion, dont nous avons vu quelle place singulière lui assignait la Convention européenne du paysage (notamment en rapport étroit avec les « aspirations des populations ») renvoie, dans la circulaire, à des thématiques clairement identifiées comme « *l'étalement urbain, le développement des zones commerciales, la création d'infrastructures de transport ou de production et de distribution d'énergie (...), la simplification ou la mutation des paysages ruraux* ». Mais l'objet concret émanant de ces instructions est encore plus ciblé : il s'agit de la pression de la publicité sur les paysages, dont la circulaire engage les acteurs à accroître le contrôle, « sans attendre

52. Circulaire reproduite *in ibid.*, p. 26-30.

une évolution de la réglementation ». La spécificité du cadre de la loi Montagne et de la loi Littoral est également rappelé. Enfin la dernière recommandation renvoie à l'enjeu économique que représente la bonne gestion du paysage : *« je vous demande d'attirer l'attention des acteurs sur la valeur des paysages, qu'ils soient source de satisfaction pour les résidents ou de retombées économiques locales, y compris en terme d'emploi, qu'il s'agisse de la conception ou de l'entretien des paysages, ainsi que de l'attractivité touristique qu'ils induisent. Des études réalisées mettent en évidence la valorisation de ces paysages dans le prix des propriétés foncières, ce que des résidents consentiraient à payer pour continuer à bénéficier d'une qualité de paysage et ce que des visiteurs peuvent être prêts à payer dans des sites remarquables pour y avoir accès »*. Si ces thématiques et modalités d'approches peuvent apparaître disparates, elles constituent selon la circulaire un « porté à connaissance » relevant de la contribution de l'État aux procédures de Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou autres Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Enfin, ces enjeux doivent permettre d'envisager, en partenariat avec les collectivités, de nouvelles démarches de plans de paysage, *« devant s'effectuer en priorité sur les territoires qui présentent un intérêt manifeste, stratégique ou démonstratif »*.

3) *Intégration du paysage dans les politiques sectorielles* : principe explicite de la Convention européenne du paysage, cet objectif est décliné dans la circulaire sous l'angle de l'évaluation des plans, schémas, programmes et autres documents de planification. *« L'analyse de l'état initial de l'environnement doit permettre d'apprécier l'étendue, la valeur, la vulnérabilité et la protection des espaces concernés en fonction de leurs caractéristiques paysagères »*. La circulaire vise en outre les études d'impact, et invite les préfets à se saisir de quelques projets récemment réalisés et à les mettre en regard des études d'impact qui les avaient encadrés. Elle invite en outre à présenter l'intérêt de l'Observatoire photographique national du paysage, ou à signaler des observatoires locaux qui pourraient contribuer au fond national.

4) *Information et sensibilisation du public* : la circulaire engage simplement les services de l'État à rendre accessibles les travaux engagés ainsi que les comptes-rendus des réunions annuelles. *« Ces publications permettront en outre de dresser, par leur agrégation au niveau national, un tableau des évolutions et enjeux de l'ensemble des paysages français. Elles compléteront utilement les programmes d'éducation et de formation au paysage et à l'environnement »*.

Deux phrases suivent encore, en guise de conclusion, pour rappeler le souhait d'une « impulsion nouvelle » pour le paysage, et enfin pour signaler la possibilité de faire connaître à Mme la Ministre les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces instructions.

1.3.3. Un nouvel élan pour les politiques de paysage ?

S'il est indéniable que la Convention européenne du paysage constitue une large armature propre à structurer et à déployer un ensemble de dispositifs d'action sur le paysage, et si son caractère formel, son inscription juridique dans l'espace européen lui donnent un caractère inaugural, elle place en retour les agents administratifs des États signataires face à un programme dont l'effectuation relève d'un véritable défi. C'est probablement le lot d'un

ensemble de textes fondamentaux portant sur l'environnement ou plus largement sur le respect des libertés. Le problème de la traduction fine de ces textes dans un contingent de lois, de comportements ou de normes constitue comme une sorte de négatif implicite dont l'application revient à une multitude d'agents qui ne sont jamais explicitement nommés dans le texte source. En France, l'existence d'un petit organe ministériel s'attachant à la question des paysages permet de localiser un correspondant officiel, un intermédiaire dont l'implication et le rôle demeurent a priori explicites. Celui-ci, nous venons de le voir, est à même d'envisager une forme possible pour la mise en œuvre de ce vaste programme que constitue la Convention européenne du paysage. Mais à l'orée de ce projet de recherche, nous nous permettons de tenir cet ensemble d'instructions à une certaine distance, et ceci pour plusieurs raisons :

1) Une raison *structurelle* : les instructions données aux préfets relèvent des compétences de l'État, fussent-elles décentralisées. Celles-ci conduisent les préfets et les Directions régionales de l'environnement à établir un programme de travail aboutissant, on l'a compris, à nourrir une journée annuelle d'échanges dont le compte rendu est rendu public d'une part, et aboutit de l'autre à alimenter une sorte de tableau de bord des paysages en France. Rien n'est dit de la possibilité pour des collectivités territoriales d'élaborer leur propre traduction locale de la convention, en regard d'un certain nombre d'outils élaborés au sein de ces collectivités depuis deux décennies déjà. La cohérence visée par l'État ressemble à un organigramme fixé à l'avance qui ne s'appuie que très partiellement sur la gamme des outils connus en matière de paysage. Cette visée restrictive n'est ni explicitée ni justifiée. Ce point nous apparaît d'autant plus paradoxal que l'histoire de la Convention européenne du paysage semble intrinsèquement liée à l'engagement des collectivités locales dans l'élaboration de dispositifs et de politiques locales de paysage, comme en témoigne par exemple le lien initial entre la Charte des paysages méditerranéens et les premières résolutions du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe.

2) Cette apparente divergence, ou cette vue sélective doit nous conduire à interroger les politiques publiques de paysage dans leur pluralité, afin de nous renseigner sur les modalités possibles d'une action en matière de paysage, les raisons propres à chacune, leur part d'implicite, leur histoire singulière. Comment justifier autrement de pouvoir prendre un « nouvel élan » si, pour filer cette métaphore, on ne sait pas sur quoi prendre appui ? Chacun des dispositifs nommés dans la circulaire du 1^{er} mars 2007 a une histoire déjà longue, portée par un ensemble d'acteurs, qui se sont eux-mêmes inscrits dans des filiations, des domaines de savoir, de modalités d'action que nous pensons qu'il serait utile, aujourd'hui, de connaître dans leur pluralité. Et bien entendu au milieu d'alternatives possibles : nous ne pensons pas ici qu'il y ait un seul chemin pour mettre en œuvre une politique de paysage. Les textes émanant du Ministère de l'écologie le reconnaissent à leur manière, en invitant au dialogue des collectivités et des États entre eux. Mais ce qui nourrit un dialogue n'est pas de l'ordre de la juxtaposition d'expériences : il y faut un recul historique et critique capable de pointer des spécificités conceptuelles, des ancrages, des effets de discours – ne serait-ce que pour être en mesure d'opérer concrètement cette accélération qu'un ensemble d'acteurs espère légitimement, sincèrement.

3) Nous ne croyons pas ici que cette approche plus historique et critique doive être

déconnectée de ce besoin d'action qui s'exprime au moment où nous réfléchissons sur une stratégie de mise en œuvre de la Convention européenne du paysage. Critiquer, ce n'est pas une opération comparable à celle qui passe par le déploiement d'une liste de critères, d'indicateurs, de grilles permettant une « évaluation » après laquelle courent aujourd'hui tant d'agents des politiques territoriales. Que cette évaluation soit possible ou non, nous ne souhaitons pas nous inscrire dans cette problématique et le champ méthodologique qui en découle, celle d'une approche plus quantitativiste et modélisatrice. En premier lieu, il nous apparaît que le premier outil pour opérer ce regard critique et impliqué sur les politiques de paysage peut et doit être la Convention européenne du paysage elle-même. Car si elle implique en premier lieu de se doter de dispositifs d'intervention en matière de paysage (que ceux-ci relèvent, comme l'exprime la convention de mesures de protection, de gestion ou d'aménagement des paysages), le bref corpus de définitions et de dispositions qu'elle comporte doit nous rendre attentifs à la façon même dont ces dispositifs sont conçus et appliqués. En ce sens, la Convention européenne du paysage n'est pas un paquet luxueux destiné à emballer des outils déjà existants : elle doit au contraire nous permettre de revisiter activement des conceptions, des méthodes, des formes d'action. En premier lieu, c'est peut-être cette dimension qui nous semble absente des instructions du Ministère de l'écologie, qui sous-tendra la recherche que nous engageons ici.

1.3.4. L'alternative de la médiation paysagère

Au cours de ces lignes, nous avons vu que les deux grands principes qui structurent selon Michel Prieur la rédaction de la Convention européenne du paysage ne sont peut-être pas positionnables sur le même plan : car autant le principe d'intégration paraît explicite dans le corps même de ce texte, autant le « principe de cohérence » nous paraît relever d'une lecture plus orientée qui peut conduire à promouvoir une architecture tronquée ou partielle. C'est en tout cas ainsi que nous comprenons ce jeu d'instructions données en France aux préfets. En particulier, nous ne pouvons manquer de relever que le fait d'organiser une journée annuelle d'échange entre acteurs institutionnels paraît singulièrement timide face à un autre thème récurrent de la Convention européenne du paysage : la participation. Celui-ci n'aurait-il pas été « lu », ou ne constitue-t-il qu'un « motif » que l'on retrouverait de façon récurrente dans tous les étages des discours institutionnel, mais dont les implications méthodologiques seraient à chaque fois déléguées et remises à l'étage inférieur ?

Une ambiguïté de la circulaire nous saute aux yeux : la définition des « objectifs de qualité paysagère ». Sur ce point, la définition de la Convention européenne du paysage est la suivante : « *objectif de qualité paysagère* désigne la formulation par les autorités compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie ». Loin d'être simple, cette définition donne beaucoup à réfléchir sur le type d'opération permettant de passer de « l'aspiration des populations » à une formulation d'objectifs stabilisés sous l'égide d'une autorité responsable (compétente à la fois pour établir cette formulation et mettre en œuvre la politique qui en découle). Les « aspirations » : est-ce un désir unique, un ensemble d'intérêts contradictoires, comment est-ce formulé, exprimé, porté aux oreilles des autorités ? S'agit-il d'une forme de lobbying ? On peut le croire lorsque l'on note l'insistance du Ministère de l'écologie à rappeler à l'ordre les préfets et leurs services sur la nécessité d'endiguer le phénomène

de la publicité, très décrié par des groupes de pression comme l'association Paysages de France ou la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France. Plus ambigu, comment comprendre le fait que les questions d'étalement urbain préoccuperaient « nos concitoyens » quand ils en sont aussi quotidiennement les acteurs ? Qui s'exprime ici, selon quels procédés, quelles opérations de traduction et comment embraye-t-on ces énoncés à une action ? Cette capacité constitue-t-elle aujourd'hui le nouveau champ de *compétences* des autorités publiques ?

La définition d'objectifs de qualité paysagère ne va pas seule, encore faut-il atteindre ensuite ces objectifs : la Convention européenne du paysage engage alors les États vers la mise en œuvre de politiques dont on pourrait s'attendre à ce qu'elles impliquent également les populations, qu'elles en soient les sujets (mesures de protection impliquant une restriction des interventions individuelles sur le paysage) ou les agents (mesures de gestion impliquant fortement les pratiques d'aménagement courant, d'entretien de l'espace, etc). C'est ici que nous aimerions faire le lien avec le débat engagé plus haut sur la notion de projet de paysage : car si celui-ci constitue le processus par lequel on va tenter d'atteindre ces objectifs de qualité paysagère, les ambiguïtés qui planent sur la question de la formulation et de l'étendue du collectif à l'œuvre dans cette opération doivent nous rendre attentifs sur un point : un projet n'est pas uniquement une procédure clinique de remédiation, pas plus qu'une aspiration (ou un désir) n'est une simple préférence, item coché dans une liste à choix multiple. Dans la Convention européenne du paysage, jamais n'apparaît le terme de projet. Il apparaît parfois en filigrane derrière la notion de « politique de paysage », bien que nous ne puissions évidemment pas les superposer ; on en retrouverait la trace dans le « caractère prospectif particulièrement affirmé » de l'aménagement des paysages. Il reste cependant bien des points à éclaircir entre l'architecture conceptuelle de la Convention européenne du paysage et celle de la notion de projet de paysage, dont nous avons vu que les trois dimensions évoquées plus haut ne peuvent faire coïncider avec une opération d'aménagement, aussi complexe fut-elle.

Dans sa récente thèse, Sonia Keravel décrit bien l'émergence d'une position intermédiaire de la part des professionnels du projet de paysage, qui interviennent aujourd'hui aussi bien sur de l'aménagement localisé que dans la mise en œuvre de politiques de paysage⁵³. Ce déplacement progressif du métier, qui consacre l'extension de son domaine d'action plus que sa relocalisation, fait apparaître un champ d'intervention que nous appellerons médiation paysagère. Le terme de médiation ne prend pas ici le sens de résolution de conflit, pas plus que le projet de paysage ne peut se penser comme une voie moyenne entre différentes alternatives ; ou plutôt si : mais à la condition d'y apporter une dimension non vue au départ, un regain de sens qui fait écho à l'histoire de chaque acteur, dans lequel il est en tout cas capable de se reconnaître et d'inscrire durablement son action. Ce regain de sens implique une opération de lecture de l'espace, de « révélation » aiment dire les uns⁵⁴, ou de « description » pour d'autres⁵⁵. À cette dimension « descriptive » de la médiation paysagère s'ajoute une dimension « relationnelle ». Celle-ci tient au nombre des acteurs engagés dans l'ac-

53. Sonia Keravel, *op.c it.*, p. 68-71.

54. Hervé Davodeau, « Le "socle", matériau du projet de paysage ; l'usage de "la géographie" par les étudiants de l'École du paysage de Versailles », revue en ligne *Projet de paysage*, 2008.

55. Selon la proposition d'André Corboz (V. 1.2.1).

tion et à la nécessité de les inscrire par une multiplicité de connexions dans un processus commun, qui suppose en retour une interaction sur deux plans : entre acteurs d'une part, et entre acteurs et des composantes matérielles du territoire dont ils ont à prendre en charge la manipulation ou la transformation. Le collectif dont il est ici question est donc probablement bien plus large qu'un collectif humain – pour reprendre les termes amenés dans le débat sur les politiques de nature par Bruno Latour, et suppose une catégorie d'agents intermédiaires dont la nature peut et doit nous surprendre (le médiateur, en ce sens, n'est peut-être pas toujours celui que l'on pense être)⁵⁶. Cette réflexion est peut-être voisine de ce qu'entend Sonia Keravel lorsqu'elle entend étudier le projet de paysage sous l'angle de la relation voulue par le concepteur avec les usagers, à la fois présumé et indéterminé fondamental du projet. Mais si la notion d'usager se justifie dans le cadre d'aménagements localisés de l'espace public, cette catégorie ne peut suffire dès lors que l'on affirme que le projet de paysage peut dépasser cette échelle d'intervention. C'est en ce sens que nous pensons pertinent de chercher à questionner cette notion de projet de paysage à la lumière de la Convention européenne du paysage.

56. Bruno Latour, *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, Paris, 1999.

1.4. Un cadre expérimental : l'atelier des paysages

1.4.1. Vers un saut qualitatif et méthodologique ?

Les données préalables à cette recherche s'ordonnent à l'intérieur de quelques grandes thématiques dont nous venons de brosser le tableau problématique : la première d'entre elles s'appuie nécessairement sur les trajectoires de recherche sur le paysage, dont on a vu comment elles ont peu à peu débordé de l'entrée initiale, plus conceptuelle et historique, pour s'inscrire dans un questionnement actif des politiques publiques dédiées, proches en cela des questions d'écologie, d'aménagement ou de planification. En deuxième lieu, la notion de projet de paysage : portée dans le champ professionnel, nous avons vu qu'elle dépasse la question de l'intervention située lorsqu'elle est fondée sur l'articulation de multiples savoirs remis en jeu différemment à chaque échelle, dans un acte positif d'imagination et de tracement. Troisième élément : la Convention européenne du paysage, issue de la convergence de trajectoires institutionnelles, texte fondateur pour les politiques publiques de paysage, qui invite à faire retour sur nos propres dispositifs, leur histoire, leur diversité. Chacune de ces entrées suffirait, semble-t-il, à poser un sujet en soi, et nous parvenons au point où il nous faut poser l'hypothèse centrale à partir de laquelle sera bâtie cette recherche. Nous la formulons à partir de la confrontation de l'ensemble de ces éléments, considérant à la fois l'apport des scientifiques à la rédaction de la Convention européenne du Paysage et l'articulation du monde de la recherche à celui de l'action publique qu'a tenté le programme « Politiques publiques et paysages », ancrant enfin notre réflexion dans une exploration de la notion de projet de paysage. Nous souhaitons ici pointer le fait qu'un processus de transformation est enclenché au niveau des politiques publiques de paysage et de leurs applications locales, tant au niveau de leurs objectifs que de leurs méthodologies. Ce « saut » qualitatif et méthodologique s'appuierait sur une compréhension élargie de la notion de paysage, qui engagerait les acteurs publics à dépasser le stade des « apparences » (une conscience paysagère basée sur des schèmes purement esthétiques, formels ou idéologiques) pour envisager un cadre conceptuel plus complexe, qui mobilise les multiples strates des représentations sociales, les ressorts symboliques et culturels d'un « désir » de paysage ou des capacités renouvelées à comprendre la matérialité de l'espace observé et à agir dessus.

Cette hypothèse d'un « saut » posée, nous nous trouvons face à la nécessité de tenter de définir la nature de ce saut, sur le plan des concepts, des méthodes et de multiples dispositifs d'action engendrés dans la sphère des politiques publiques. À côté de la vision cadrée par l'État, dont nous venons d'explorer quels problèmes elle nous pose, nous retenons que le champ d'application des politiques publiques paysagères est aujourd'hui calqué sur la multitude de délimitations territoriales engendrée par les phases de décentralisation. Il en résulte un champ d'une grande complexité, dont la nature et les caractéristiques doivent nous faire réfléchir sur l'évolution probable et possible des modes opératoires en matière de paysage. Cette évolution, dans un champ complexe, n'a probablement rien de linéaire ni d'homogène. La croyance d'une diffusion linéaire et verticale des idées semble battue en brèche par la capacité dont certains territoires témoignent à anticiper sur de telles évolutions, à les traduire en acte, ou à l'inverse à en perpétuer des blocages anciens, à en appauvrir la portée, quitte à les retraduire en termes d'enjeux plus secondaires. Nous proposons,

dans le but d'affiner nos questions de recherche, l'exemple suivant, qui servira à introduire notre terrain d'expérience.

1.4.2. La politique des chartes architecturales et paysagères en Auvergne.

Le terrain que nous proposons pour cette recherche ne s'est pas imposé au terme d'une rigoureuse procédure de sélection, en fonction de critères déterminés et d'un panel de situations. Bien au contraire, ce contexte de travail s'est constitué au fil d'une histoire qui appartient aux acteurs d'une politique de paysage régionale, parmi lesquels nous nous incluons nous-même, dont quelques étapes seront ici évoquées.

En 2004-2005, le Conseil Régional d'Auvergne a procédé à une étude d'évaluation de la procédure des chartes architecturales et paysagères, via le Centre du paysage de Lavoûte-Chilhac⁵⁷. Ce dispositif des chartes, mis en place en 1993 à la suite des premières Assises régionales pour l'environnement⁵⁸, a conduit à l'élaboration de plus de soixante démarches locales, sur autant de structures intercommunales, couvrant plus des trois-quarts du territoire régional⁵⁹. L'étude, en comparant les dispositifs mis en place dans l'ensemble des régions françaises, conduit à penser qu'il s'agit là d'un effort quasi unique de systématisation d'une démarche paysagère à une telle échelle. Pour autant, l'étude pointe un certain nombre de questions, dont beaucoup se réfèrent à des lacunes dans la démarche globale du Conseil régional et de ses applications locales : coût sous-évalué des procédures, lacunes dans l'offre conduisant à des situations de monopole, démarche exigeante mais ramenée à la notion d'« étude » paysagère, lacunes dans l'animation et l'ouverture au grand public, absence de programme d'action... Les démarches de chartes paysagères alimentent un sentiment bien trop partagé chez les techniciens des collectivités locales, de « l'étude de plus », qui dort ou qui « cale les armoires ». Sur les raisons multiples qui alimentent cette méfiance à l'égard de démarches pourtant engendrées dans une optique partenariale large, sur des dimensions qui touchent à la fois au développement et au sensible, nous aurons largement à revenir au moment où nous explorerons les multiples facettes des politiques de paysage. Pour l'heure il est important de se concentrer sur les éléments de bilan qui avaient permis à l'institution régionale d'armer sa réflexion en vue de relancer sa politique de paysage.

Car toutes les chartes paysagères ne peuvent se résumer à d'épais rapports photocopiés et reliés. La face documentaire en cache une autre, plus culturelle – et immatérielle – qui reste à explorer, et dont les dimensions tiennent à la fois des pratiques administratives,

57. Créé en 1998 à l'initiative du Ministère de la Culture, association adhérente à l'association des Centres culturels de rencontre, son existence sera à plusieurs reprises remise en cause malgré un programme volontariste, dans un contexte de désengagement des services de l'État, et faute d'un relais local suffisant pour assurer les investissements nécessaires à la réhabilitation de cette abbaye du XVIII^e siècle, offrant 3000 m² de locaux. L'association a été officiellement dissoute en 2009 après une ultime tentative de relance. Les résultats de l'étude mentionnée ont été rassemblés dans le document *Les chartes paysagères en Auvergne, un premier bilan*, Centre du paysage, Conseil régional d'Auvergne, 2005, 162 p.

58. Conseil régional d'Auvergne, *Assises régionales pour l'environnement, 16-17 octobre 1992, Vals-près-le-Puy (Haute-Loire), recueil des actes*, Chamalières, 184 p.

59. Ces démarches de chartes ont été comptabilisées dans le cadre du recensement effectué par le Ministère de l'écologie en 2006, avec le relais régional des Dren. V. le document *Plans de paysage, éléments de bilan*, édité par la Direction de la nature et des paysages en 2006.

au jeu des acteurs et de leurs « théories d'action » propres⁶⁰. Si le projet paysager sous-jacent à l'approche documentaire ne trouve pas à se réaliser par homothétie, il n'empêche qu'un certain nombre d'inflexions conjointes, ténues et non contiguës peuvent se lire dans l'espace concret, années après années, de places en places. Ces inflexions, parfois banales ou anecdotiques, échappent à tout effet de pittoresque, et bien souvent ne trouvent pas à s'inscrire dans la mémoire des acteurs : mais un tour donné à un document d'urbanisme consécutivement à une charte, un dispositif de financement nouveau au sein des intercommunalités, la présence attentive d'un animateur ou d'un élu plus investi produisent leurs propres résultats, qui s'inscrivent dans l'ordinaire du paysage, les habitudes, parfois de façon même fragile. Il sera nécessaire d'y revenir en temps voulu. Nous garderons cependant à l'esprit deux principaux éléments de bilan tirés de l'expérience des chartes architecturales et paysagères de l'Auvergne :

1) *L'apparition de nouveaux agents*. Bien souvent, l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère se joue dans la relation contractuelle d'un maître d'ouvrage public, syndicat intercommunal puis communauté de communes – dont le territoire s'offre pour un « diagnostic » et un ensemble de « préconisations » qui concernent un ensemble varié d'acteurs et de catégories d'intervenants sur l'espace. Peu de territoires avaient réellement choisi de penser l'outil charte en dehors de ce schéma de prestation de service, qui engendre de fait une sorte d'externalisation de la compétence paysage, souvent sans lendemain, quelque soit le degré de compétence associée et la motivation ponctuelle des acteurs. Pourtant, parfois à partir de ce schéma par défaut, des territoires ont su faire émerger un certain nombre d'actions pilotées de façon nouvelle par ces structures en pleine émergence dans la décennie 1990-2000, qui ont de fait inventé une compétence sur la gestion de l'espace qui n'avait, à côté des compétences de développement économique ou d'accueil de nouvelles populations, aucune espèce d'évidence dans ces années d'apprentissage. À quoi cela tient-il ? Parfois à la vigilance d'une « supra » entité, comme un Parc naturel régional ; parfois aux compétences mobilisées au sein des territoires, dans de petites équipes pluridisciplinaires où un poste se spécialise peu à peu sur cette question d'aménagement de l'espace, ce qui peut aussi bien tenir à la sensibilité et à l'engagement d'un agent, qu'à la vigilance singulière d'un élu. Lorsqu'il existe, ce nouvel agent introduit une possibilité nouvelle pour le territoire : celle de pérenniser un certain nombre d'actions ponctuelles, d'animer un groupe de travail, de coordonner des interventions autrefois indépendantes, d'entrer en relation avec des particuliers, de prendre en charge un ou plusieurs événements récurrents, d'opérer une « veille » sur un certain nombre de projets émergents, à orienter, à articuler aux autres, etc. Cet agent ne porte pas de nom : il reste un « agent de développement », investi de domaines particuliers touchant à l'espace. Et cette nouvelle fonction s'avère capitale pour la mise en œuvre d'un projet de paysage. Elle reste dans bien des contextes fragile, ou encore dans de nombreux cas à faire émerger, demandant un investissement humain probablement important, notamment dans le temps.

2) *De nouvelles méthodes d'animation*. À l'intérieur de ce corpus d'études, se dessinait nettement une homogénéité d'approches, que ce soit en matière d'analyse ou au niveau des orientations paysagères proposées. Une analyse préalable (le terme de « diagnostic », avec

60. V. 1.1.5 et les travaux mentionnés conduits par l'équipe de l'ENITA et du CEMAGREF autour des politiques de chartes paysagères dans le Massif central.

sa référence clinique, est très souvent employé) était menée sous l'angle d'une objectivation des caractéristiques morphologiques du territoire, les principales vocations de l'espace, ainsi qu'un constat visuel souvent pertinent pour témoigner des récentes évolutions de ces paysages. C'est aussi une géographie « à tiroir » qui se déploie, pour chaque territoire, qui aborde tour à tour certaines composantes de l'espace. Dans le meilleur des cas, une capacité à figurer, cartographier, articuler ces données produit un ensemble documentaire d'une grande richesse, qui offre de multiples prises pour des publics peu familiers des différents registres graphiques propres à figurer l'espace. Dans un grand nombre de démarches, cette approche descriptive passe par un éventail de photographies commentées et de cartes réalistes thématiques – sans recours à aucun autre filtre ou mode de représentation. On reconnaît derrière ces choix des positionnements professionnels très différents, selon l'importance que le maître d'œuvre de la charte accorde à cette dimension de mobilisation par l'image et des langages graphiques. Mais plus récemment, ces codes ont semblé être bousculés par l'irruption de méthodes d'animation très différentes, et notamment au travers de techniques d'enquêtes faisant intervenir de façon plus prégnante l'image comme support de prise de position et d'expression pour des acteurs qui restaient la plupart du temps passifs face à une approche documentaire préparée par un tiers. Dans le contexte de l'Auvergne, les deux exemples les plus importants de cette inflexion méthodologique sont les enquêtes photographiques réalisées par Yves Michelin dans la montagne thiernoise⁶¹ et dans un ordre plus documentaire, les méthodes développées par l'Observatoire photographique des territoires du Massif central, qui présente à Billom en 2003 le premier « couplage » d'un observatoire photographique et d'une enquête photographique.

Ces orientations méthodologiques naissent dans le contexte de territoires qui cherchent des « prises » pour construire un projet de paysage, mais sans véritable ingénierie pérenne, et qui trouvent dans ce type de propositions une voie nouvelle pour construire ce projet. En particulier dans l'optique d'une mobilisation qui n'est jamais acquise en préalable, au sens où les nécessités propres au projet local de paysage ne se superposent pas d'évidence aux préoccupations quotidiennes des acteurs. Ces méthodes constituent alors une strate possible d'une démarche de projet, qui permettent de faire émerger des données issues des pratiques locales, de l'ordre des « représentations sociales », mais qui impliquent aussi activement ceux qui ne seraient autrement que des « informateurs ». De façon presque insensible et douce, ces démarches de recherche ou ces initiatives associatives (avec de fréquentes passerelles entre les deux) ont fait naître une façon nouvelle de penser l'implication des acteurs dans le projet, en bousculant les positions établies de l'acteur local comme simple récepteur ou informateur, toutes deux aussi passives l'une que l'autre. Ces méthodes « inventent », pour ainsi dire, ou révèlent les multiples facettes de l'implication dans le projet, condition essentielle de sa réussite.

61. Yves Michelin, « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo*, 1998, <http://cybergeo.eu/index5351.html>. ; Laurent Lelli, « La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire », in Bernard Debarbieux et Sylvie Lardon (dir.), *Les figures du projet territorial*, éditions de l'Aube-DATAR, La Tour-d'Aigues, 2003.

1.4.3. La proposition de l'atelier des paysages

Au moment où l'institution régionale constate l'évident succès quantitatif de sa politique des chartes architecturales et paysagères, les principaux acteurs de cette politique entretiennent donc une certaine perplexité quant à l'efficacité interne de chaque charte réalisée. Le bilan entrepris apporte une nuance significative à ce sentiment, en opérant une catégorisation de ces démarches en fonction de leur opérationnalité. Si les critères de cette catégorisation demeurent entièrement discutables, il ressort malgré tout d'une enquête auprès des maîtres d'ouvrages qu'un nombre équivalent de territoires déclarent avoir « enterré » leur charte, d'autres ayant entrepris des séries d'actions visant à en rendre possible l'appropriation : par une simple communication, puis plus rarement par un ensemble de dispositifs qui témoignent d'un passage à l'acte certain. Le spectre se révèle en tout cas plus large que prévu, ce qui tempère a priori le sentiment fataliste du départ. Les constats précédemment établis, portant à fois sur l'implication humaine et technique des intercommunalités et sur l'émergence de nouvelles méthodes d'animations créent une stimulation qui pré-orientent une proposition nouvelle, un « outil », une suite possible pour cette histoire. Rappelons ici que cet outil a été imaginé dans le contexte de la réflexion entourant la création d'un centre culturel de rencontre dédié au paysage, impliquant un réseau scientifique constitué principalement autour de personnalités comme Serge Briffaud⁶², Yves Michelin⁶³ ou Philippe Guttinger⁶⁴. Pour le conseil régional d'Auvergne, la collaboration initiale avec cette structure constituait à la fois une garantie scientifique et une opportunité de constituer un pôle de compétences régional sur les politiques publiques et les démarches de paysage. Outre l'étude d'évaluation de la politique des chartes architecturales et paysagères, il initie une seconde étude portant sur la question des outils de médiation existants ou à créer en Auvergne – dans un souci de reconnaissance et de mise en réseau d'initiatives locales sur le paysage⁶⁵. La proposition formulée sous l'intitulé de l'atelier des paysages constitue en fait un chapitre prospectif qui prolonge ces deux démarches d'étude, dans un souci de croiser les innovations locales constatées au potentiel qu'offre la diversité des démarches de chartes paysagères, et bien sûr face au grief principal qui est formulé à leur endroit : l'absence d'appropriation de ces démarches par les populations.

Cet ensemble de problématiques justifie de regarder du côté de la Convention européenne du paysage pour élaborer les principes sous-tendant la démarche d'atelier des paysages. Mais s'agissant de répondre à ces grands principes, et disposant d'un matériau constitué de références éparses (références mobilisées plus haut, auxquelles s'ajoutent des expériences plus locales et individuelles), le travail s'oriente rapidement sur la définition d'une trame méthodologique permettant de repérer de façon synoptique un phasage, des objectifs ainsi que l'inscription de différentes catégories d'acteur dans ce processus. Trois axes de travail conjoints sont envisagés :

62. Historien, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux, responsable scientifique du Cépage (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage).

63. Géographe, professeur à l'École nationale des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand, chercheur à l'UMR Métafort (Mutation des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux).

64. Juriste, professeur à l'Université Paris X, chercheur au Ladyss.

65. Nous avons eu la responsabilité de l'étude portant sur la politique des chartes paysagères. La seconde étude a été menée par Dominique Henry, paysagiste, aujourd'hui doctorant au Cépage. Le travail de définition des principes de l'atelier des paysages a été mené en commun, dans l'hiver 2005.

1) *La collecte, ou l'expérience du paysage.* C'est dans une double relation que se construit cette phase de l'atelier : relation au terrain, relation à l'autre. La collecte prend des formes multiples : promenades et voyages d'étude, recueil de données iconographiques, ethnographiques, naturalistes, transmission du savoir par les habitants eux-mêmes. Par l'importance accordée à l'expérience, l'atelier des paysages tente d'échapper à une conception trop déterminée du paysage. Il n'y a pas *le* paysage, mais une diversité de pratiques, d'affects, de formes de relation au milieu. L'expérience suppose une présence sensible au paysage, mais aussi une capacité à raconter, à rendre partageable avec d'autres ce qui peut parfois relever d'une relation personnelle à des lieux.

2) *Un lieu-atelier, ou l'inscription de la démarche dans l'espace public.* Il a semblé que l'objectif de mobilisation des populations ne pouvait être atteint sans que la démarche d'atelier ne trouve à s'inscrire matériellement, quotidiennement, dans l'espace public. Une réflexion est alors engagée sur les lieux susceptibles de pouvoir accueillir, très concrètement, un ensemble de manifestations telles que des débats, des expositions ou tout support d'information. Sans que cet objectif soit clairement explicité et justifié, il semble intuitivement qu'il soit nécessaire de s'écarter des lieux reconnus pour être des lieux du pouvoir institutionnel ou électoral, pour mieux poser peut-être la question du maintien ou de l'invention d'espaces de sociabilité dans des contextes ruraux, souvent marqués par des mutations profondes des tissus économiques et sociaux. L'atelier des paysages serait donc – idéalement ? – un lieu, un « vrai » lieu, local dédié à la mise en œuvre de la démarche.

3) *La dimension du projet.* Si l'atelier des paysages n'a pas en soi le caractère opérationnel d'un programme ou d'un plan, son objectif reste bien d'initier, de nourrir, d'infléchir un certain nombre de projets qui rythment et organisent la vie du territoire : contrats de développement, documents d'urbanisme, programmes d'aménagement de bourg... L'atelier des paysages a donc comme objectif de révéler, aux yeux des populations, le fait que les paysages peuvent faire l'objet d'un projet : projet au sens d'une transformation voulue du territoire, selon un ensemble de règles collectivement définies, qui impliquent le regard, des usages partagés de l'espace, jusqu'à l'invention de nouveaux modèles d'aménagement. En ce sens, le projet de paysage n'est pas du tout exclusif du projet d'architecture ou d'urbanisme, les uns devant sans cesse s'articuler aux autres.

Ces principes, pris individuellement, demeurent assez simples : la présence au terrain (l'expérience du paysage), l'animation locale, la mise en cohérence de dispositifs d'aménagement ou d'études, tout ceci renvoie de façon assez plate à des catégories que l'on peut imaginer couramment investies au niveau des territoires. L'atelier des paysages, vis à vis de ces catégories, n'apporte aucune technologie nouvelle, aucun concept fondateur qui puisse sembler si novateur que cela. Une des nouveautés affichées, pour répondre à une demande de l'institution régionale, consiste cependant à articuler une démarche territorialisée (elle s'applique dans l'idéal à un groupement intercommunal) et un module prévu, un outil de connaissance réactualisé à partir des atlas des paysages régionaux. Mais cela ne comporte non plus rien de révolutionnaire, s'agissant au fond de mettre à profit une information souvent confinée au niveau de quelques spécialistes, que sont les commanditaires ou les maîtres d'œuvre de ces outils « de connaissance ». Ce module est présenté sous la forme



Fig. 3 : Document extrait du rapport de présentation des principes de l'atelier des paysages, déclinant les axes proposés pour développer la démarche. L'exposition régionale, sous maîtrise d'ouvrage régionale, n'a pas été mise en œuvre. Source : Dominique Henry, Alexis Pernet, paysagistes dplg, *Programmation d'outils d'action et de médiation sur le paysage en Auvergne, l'atelier des paysages*, Centre du paysage, Conseil régional d'Auvergne, 2005, 20 p.

d'un mobilier d'exposition nomade, comportant une version numérique des atlas de paysage disponibles, remis à jour et présentés selon des critères moins austères que ceux des spécialistes⁶⁶. Mais la complexité et la nouveauté peuvent aussi naître de l'articulation et de la mise en relation de ces actions a priori élémentaires, notamment en les déclinant à l'intérieur d'un calendrier, de modalités de financement cohérentes, en lien avec une forte capacité d'animation et d'accompagnement technique. En ce sens, l'atelier des paysages ne peut se résumer à une unique armature méthodologique, une procédure de plus à enclencher comme un service après-vente des chartes architecturales et paysagères. C'est bien ce qui est sous-entendu par l'emploi du terme d'*atelier*, que nous rapprocherons plus loin du terme anglo-américain de *workshop*. Souvent employé dans le contexte de conférences et de rencontres institutionnelles, largement récupéré en marketing et communication d'entreprise, sa portée s'en trouve parfois affadie. Mais il conserve un avantage décisif : il ne renvoie pas à une production documentaire prédéfinie (à la différence de la charte, du plan, du programme, du schéma...) et peut donc abriter un ensemble d'actions qui ne trouvent le plus souvent pas de validité ou de cohérence d'ensemble aux yeux des principales collectivités territoriales appelées à financer cette démarche. L'atelier des paysages est amené à se construire tout au long d'une série de gestes, de petits actes, de manifestations, de rencontres qui, prises isolément, peuvent confiner à l'anecdote. Son ambition générale, c'est d'affirmer qu'il existe un sens à trouver au-delà de cette apparente dispersion.

Pour ce faire, il y faut la continuité d'un calendrier, mais peut-être également un ensemble d'attentions marquées aux formes matérielles de la démarche, à la façon dont elle pourra effectivement être adressée et se construire dans un ensemble de relations, inventant au fur et à mesure ses publics, ni informateurs ni simples récepteurs, mais acteurs déjà. Bref, l'atelier des paysages est un processus attentif à sa propre visibilité, mais attaché à ne pas se réduire à un seul objet, qui n'aurait d'autre inconvénient que d'en faire une finalité, établissant un chemin tout tracé dont toute dimension heuristique aurait été évacuée.

1.4.4. De la commande régionale à la mise en œuvre de l'expérience : le rôle fondateur du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Restait cependant à vérifier la pertinence de ces orientations, déclinées sur le papier dans de complexes organigrammes, heureusement tempérés par quelques illustrations provenant d'expériences assez diverses pour témoigner de façon stimulante des virtualités de la démarche proposée. Le Conseil régional retient les principes de l'atelier des paysages, du moins assez provisoirement, mais la charge est suffisante pour justifier d'une première expérimentation, sur un territoire à trouver. C'est ici qu'intervient le Parc naturel régional Livradois-Forez⁶⁷, à qui l'institution régionale propose de mettre en œuvre un premier

66. Malgré un calcul de la faisabilité de cette exposition en partie virtuelle et nomade, celle-ci n'a jamais été mise en œuvre sous l'égide du Conseil régional d'Auvergne, malgré son attachement à voir se réaliser un « pilote » de l'atelier des paysages. En revanche, la Direction régionale de l'environnement Auvergne a entrepris en 2008-2009 de remettre à jour les quatre atlas départementaux des paysages, d'en assurer le recollement (y compris interrégional) et la communication auprès du grand public. Cette démarche s'inscrit en outre dans le Système d'information sur la nature et les paysages initié par le Ministère de l'Écologie.

67. Créé en 1986, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez regroupe 180 communes, sur 322 000 hectares, répartis sur les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. La charte du Parc a été bâtie sur une volonté politique d'enrayer un double déclin, démographique et économique, qui affectait depuis l'après-guerre

atelier des paysages « pilote », dans le cadre d'actions innovantes financées annuellement par la Région. Le choix du Conseil régional n'a rien d'arbitraire. Sur le territoire du Parc Livradois-Forez ont déjà été menées un certain nombre de démarches, sous l'égide directe de la structure ou de façon indépendante, qui justifie d'une « culture » de l'innovation et de l'expérimentation en matière de paysage. Pour mémoire, nous recensons les suivantes :

- Au début des années 1990 sont initiés des diagnostics territoriaux sur quatre secteurs du Parc, menés en particulier sous l'angle des dynamiques démographiques, agricoles et forestières. Ces diagnostics sont destinés à répondre aux grands enjeux en matière de dynamiques spatiales, écologiques et humaines qui fondent l'identité « problématique » du Livradois-Forez : celle d'une moyenne montagne particulièrement affectée par des exodes successifs, dont la traduction en terme de paysage semble à tous évidente : celui-ci s'est « fermé », non seulement sous l'action progressive de la friche, mais bien plus encore par des boisements volontaires qui affectent des terroirs anciennement cultivés, dans des secteurs très habités. L'impression d'enfermement visuel reflète directement le sentiment partagé de déprise, d'exode et d'abandon. Si la création d'un Parc naturel régional constitue à cet égard une tentative pour enrayer cette dynamique par des opérations de développement local, les opérations de « gestion de l'espace » qui découlent de ces diagnostics constituent l'action la plus emblématique, la plus immédiatement visible, portée par le Parc. Elle conduit à financer la reconversion de boisements de résineux, implantés sur d'anciennes parcelles agricoles ou à proximité directe des bourgs, afin de permettre l'extension ou la mise en cohérence d'un parcellaire agricole précieux, morcelé et disputé. Derrière le caractère emblématique de ces actions, s'affirme la possibilité d'intervenir directement sur la matérialité de l'espace, par l'intermédiaire de programmes d'actions qui engagent à la fois les élus, les structures administratives, et de nombreux agriculteurs et propriétaires forestiers. Ces dispositifs seront peu à peu étendus à l'ensemble du Parc, accompagnés parfois par un suivi des exploitations agricoles, afin d'anticiper sur leur transmission ou leurs fragilités.

- La deuxième action la plus emblématique du Parc Livradois-Forez concerne un secteur montagnard qui concentre l'attention des naturalistes par la présence de prairies d'altitude, issues de défrichages que l'on fait remonter à l'époque romaine : ce sont les Hautes-Chaumes des monts du Forez, qui marquent la bordure orientale du Parc, à cheval sur le département de la Loire. La mise en place d'un site Natura 2000 dont l'animation est confiée au Parc constitue l'une des nombreuses opérations de protection et de mise en valeur de cet espace, peu à peu constitué en « haut lieu » du Parc (une partie est aussi classée au titre de la loi des sites). Sites et chemins d'interprétation, réhabilitation des jasseries (habitats montagnards liés aux pratiques d'estives), mesures d'accompagnement et de soutien des pratiques pastorales sont déployés sur ces hautes terres, qui constituent un horizon dont les qualités d'ouverture tranchent évidemment avec les dynamiques constatées sur les plateaux intermédiaires⁶⁸.

les deux grands massifs du Livradois et du Forez, riches de nombreux savoir-faire, patrimoine « humain » et technique aussi important que son patrimoine « naturel ». Les trois grands objectifs de la charte adoptée en 1998 sont : 1) Faire connaître et désirer le Livradois-Forez ; 2) Offrir des paysages et un environnement de qualité ; 3) Dynamiser la vie sociale, économique et culturelle. Cette charte a été révisée en 2008-2009.

68. Ce processus de « patrimonialisation » a été en particulier étudié par Cécile Tardy, dans sa thèse de doctorat

- En 1997, le Parc met en place un itinéraire photographique répondant aux principes de l'Observatoire photographique du paysage mis en place par le Ministère de l'environnement. La photographe missionnée est Anne-Marie Filaire, qui a déjà travaillé dans le Massif central⁶⁹. La première mission photographique, menée en noir et blanc, pose déjà un regard aiguisé sur des situations habitées, touchant à l'ordinaire ou aux marques du temps, parfois de l'abandon, révélant sans emphase certains espaces du Parc dans leur grande austérité. Ce parti pris d'auteur alimente depuis un débat au sein de la structure, mais dont on retrouve les échos dans de nombreux autres itinéraires de l'observatoire national. Depuis 1997, 40 clichés font l'objet d'une reconduction annuelle, par la photographe elle-même jusqu'en 2004, avant que l'équipe technique du Parc ne reprenne le relais.

- Dans ces mêmes années, deux photographes indépendants créent à Billom l'Observatoire photographique des territoires du Massif central, qui initie en 2003 l'opération « Regard sur notre paysage » en prolongement de la Charte architecturale et paysagère de la Communauté de communes de Billom Saint-Dier. Comme évoqué plus haut, cette démarche croise une technique d'enquête à partir de données photographiques et la technique de la reconduction photographique. Un groupe d'habitants et d'acteurs du territoire est notamment amené à prendre position et à s'exprimer sur un ensemble de constats remontant de la confrontation de deux images d'un même lieu. L'exposition réalisée est composée des diachronies, des commentaires individuels, d'interview de spécialistes et du contenu de la charte architecturale et paysagère. Des débats et conférences suivent ; c'est notamment à cette occasion que le Conseil régional d'Auvergne annonce son intention de procéder à un bilan prospectif de sa politique des chartes.

- Rappelons enfin que le Parc a accompagné de nombreuses démarches de Chartes architecturales et paysagères depuis la mise en place de cette démarche. Il a notamment été à l'initiative d'un programme d'action déployé sur la Communauté de communes du Pays de Cunlhat (baptisé « plan paysage »), qui a visé à rendre la plus opérationnelle possible la charte réalisée en 1997. Un aspect non négligeable de la présence du Parc dans cette période a été de pouvoir établir une action continue malgré le renouvellement des élus ou des techniciens locaux. Plus récemment, le Parc a réalisé un « schéma paysager pour le Livradois-Forez » qui s'appuie grandement sur le « leg » des chartes locales et de ce qui constitue peut-être le fait le plus notable des quinze dernières années : la montée en charge des établissements intercommunaux, qui induisent à la fois le risque d'un redécoupage autonome du territoire, mais créent autant d'opportunités pour redéployer des actions issues des principes de la charte de Parc : cet enjeu a été au cœur des négociations engagées en 2009-2009 autour de son renouvellement.

1.4.5. Un terrain d'expérience : la Communauté de communes de la vallée de l'Ance.

Au travers de cette énumération, on ne peut affirmer qu'il existe un « projet de paysage »

en sciences de l'information et de la communication, *La construction patrimoniale d'un territoire : le cas du Parc naturel régional Livradois-Forez*, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, 1999.

69. Anne-Marie Filaire, *Pas*, textes de Franck Smith, Créaphis, Grâne, 1998.

et un seul pour l'ensemble du Livradois-Forez. Ce serait, compte tenu de la taille et de la diversité du territoire, illusoire de pouvoir faire tenir en un seul programme ou figure un même jeu d'intentions. Le schéma paysager entrepris en 2008 exprime bien cette dispersion et le fait qu'elle n'est nullement un frein à l'action, mais constitue au contraire une chance, en tant que champ de différences. Mais s'exprime au travers de cette pluralité d'actions ce qui pourrait tenir d'un niveau particulier de culture et de désir d'aller vers une innovation constante, de la part de quelques acteurs clé. Quoi qu'il en soit, lorsque le Conseil régional d'Auvergne propose en 2006 au Parc Livradois-Forez de mettre en œuvre une première démarche d'atelier des paysages, la réponse de ce dernier est à la fois positive et nuancée : si la structure Parc s'offre bien pour porter une telle démarche, le territoire ne correspond pas à une bonne échelle pour la mise en œuvre de ce pilote. Au contraire, l'objectif de proximité implique de resserrer le terrain d'étude à un territoire cohérent, disposant d'une ingénierie propre, qui sera à même de constituer un relais efficace pour déployer la démarche proposée. C'est alors que le Parc s'est tourné vers la communauté de communes de la vallée de l'Ance.

La communauté de communes de la vallée de l'Ance regroupe les dix communes des cantons de Saint-Anthème et Viverols, à l'est du département du Puy-de-Dôme. Sa position frontalière avec la Loire, ses principales caractéristiques morphologiques en font un territoire « suspendu » entre l'Auvergne, le Velay et la plaine du Forez. Elle a d'ailleurs choisi d'adhérer au Pays du Forez (Pays essentiellement ligérien), témoignant de ce lien possible à un espace régional extérieur à l'Auvergne, dont le dynamisme économique et industriel est sans commune mesure avec l'alternative que constituait l'ancrage ambertois. L'Ance, avant de rejoindre la Loire, fabrique une encoche au sud des monts du Forez, où elle a sa source, au cœur des Hautes Chaumes. La vallée se présente ensuite comme un large bassin, où l'agriculture occupe une place importante, avant de s'encaisser profondément entre les plateaux mitoyens du Velay. La part importante de la forêt tient à la fois à certains massifs anciens ou aux vastes ubacs qui dominent en partie la partie évasée de la vallée, mais aussi aux importants phénomènes de reboisement qui ont affecté la région sous l'égide du Fond Forestier National dans les années 60 et 70. C'est le caractère proliférant et parfois « anarchique » de ces boisements qui a motivé les premières actions de suppression de boisements gênants, au début des années 90, sous l'égide du Parc (voir plus haut sur les opérations de « gestion de l'espace », et fig. 6), et les élus de la vallée de l'Ance rappellent aujourd'hui souvent que c'est sur leur territoire qu'a été coupé le premier « timbre poste ». Les forestiers ont donné ce terme à une petite parcelle de forme rectangulaire, densément plantée, et dont la découpe géométrique et dentelée s'impose au regard lorsqu'elle est située au milieu d'un espace généralement cultivé.

Une charte architecturale et paysagère est élaborée entre 2001 et 2004. Ce calendrier long s'explique par un conflit survenu entre le maître d'ouvrage et le bureau d'étude missionné. Pour le résoudre, après plus d'un an d'attente, la charte est formalisée et rendue aux élus sans qu'aucune présentation publique ne soit organisée. L'incident, qui pourrait paraître anecdotique, touche peut-être au contraire aux ambiguïtés latentes de la procédure imposée par la Région. L'attente des élus et des techniciens de la communauté de communes reste donc déçue, l'échec de la démarche ne permettant sur le moment aucune action de fond, malgré le volontarisme ambiant. Ce sera une des motivations pour s'engager dans

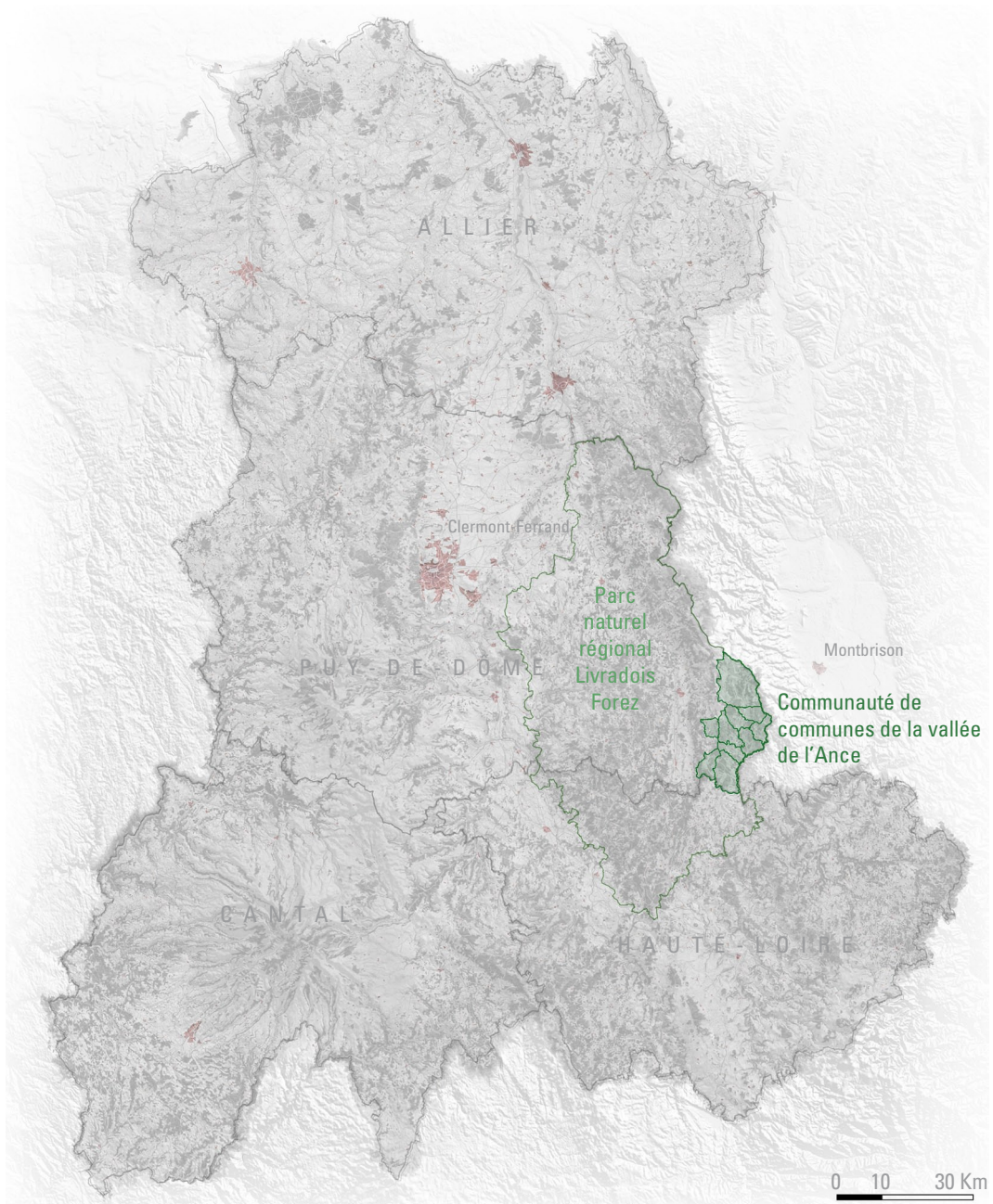


Fig. 4 : Carte de localisation de la Communauté de communes de la vallée de l'Ance et de ses dix communes (fond : carte des paysages d'Auvergne, Dreal Auvergne, 2009).

Données communales (Source Insee) :

Nom de la Commune	Superficie (km ²)	Population (2007)	% Variation (1999-2007)
Baffie	10,6	115	1,6
Églisolles	20,6	246	0,4
La Chaulme	13,6	132	0,1
Medeyrolles	17,1	114	0,7
Saillant	17,4	278	1,1
Saint-Anthème	68,9	768	-0,6
Saint-Clément-de-Valorgue	13,4	221	0,3
Saint-Romain	16,1	222	0,8
Sauvessanges	33,2	541	0,2
Viverols	12,5	390	0,0

l'expérience de l'atelier des paysages. Avec une population de 3000 habitants, une activité agricole essentiellement tournée vers la production laitière, mais aussi une spécificité sociologique de résidents « seconds⁷⁰ » et les influences des dynamiques d'étalement de la plaine forezienne qui commencent à inscrire leurs effets dans le paysage, la vallée de l'Ance offre une multitude d'entrées possibles pour engager ce premier atelier. La livraison du chantier du volcan de Montpeloux, carrière d'orgues basaltiques transformée en lieu de spectacle de plein air, témoignait de plus d'une volonté de s'inscrire dans une approche contemporaine du paysage, tout en affichant une ambition sur une entrée culturelle du développement local. Les techniciens de l'intercommunalité justifient de plusieurs années d'expérience au sein du territoire, permettant une insertion efficace de la démarche au sein des réseaux locaux.

En février 2006 s'engage un premier dialogue entre le Conseil régional d'Auvergne, le Parc Livradois-Forez et la Communauté de communes autour des principes de la démarche d'atelier des paysages et l'opportunité d'un premier test en vallée de l'Ance. Nous y participons de façon indépendante, pour avoir été associé et acteur de cette réflexion depuis le bilan régional de la politique des chartes. La question se pose alors de la traduction opérationnelle des grands principes du document réalisé pour la Région, de son cofinancement, et du portage de la démarche. Les acteurs réunis conviennent du fait que son caractère expérimental rend incertaine toute déclinaison par l'intermédiaire d'un cahier des charges, ouvert par la suite à la concurrence dans le cadre habituel des procédures d'appel d'offre. La raison n'est pas uniquement de l'ordre de la difficulté « technique » de quantifier les opérations nécessaires, ni même de savoir s'il existe un « marché » de l'offre professionnelle en termes d'animation et de médiation paysagère. Ces difficultés n'étaient peut-être pas insurmontables. Mais elle tient avant tout au caractère ouvert de la démarche, à la nécessité d'inventer dans son cours même son calendrier et ses moyens, à l'inverse du cadrage qu'impose un cahier des charges et surtout de la relation « client-fournisseur » qu'il instaure entre les contractants. C'est en ce sens que le Parc naturel régional est invité à s'impliquer fortement dans le portage de la démarche. Si la maîtrise d'ouvrage d'opérations plus ciblées peut échoir à la communauté de communes (faisant au passage l'objet d'un financement croisé), il revient au Parc d'assurer l'animation et la coordination du programme. Face au nombre important de questions et d'hypothèses en suspens, inscrire cette expérience dans une démarche de recherche semble une voie appropriée. Ce scénario est alors envisageable dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche en Entreprise (CIFRE), dispositif généralement réservé au monde de l'entreprise et qui s'élargit cette même année aux collectivités territoriales.

L'expérimentation voulue par un certain nombre d'acteurs a donc trouvé à se positionner dans un double cadre : celui d'un terrain physique, humain, institutionnel, mais aussi celui d'un cadre scientifique dont nous venons de reconstituer ici les principaux déterminants. Nous avons vu plus haut que l'expérience de l'atelier des paysages ne pouvait constituer le seul champ d'investigation de cette recherche. Nos interrogations sur la traduction en acte de la Convention européenne des paysages, le tour pris par la recherche en matière de politiques publiques de paysage et les nombreuses hypothèses en suspens autour de la

70. L'expression provient des élus eux-mêmes, pour désigner des personnes qui séjournent près de six mois dans la vallée, mais qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques comme résidents principaux.

notion de projet de paysage ne peuvent aucunement trouver à se résoudre toutes sur ce petit terrain « suspendu », quelque part aux confins des monts du Forez. Et il serait dangereux de l'entreprendre comme tel : nous avons de fait exclu toute tentation de modélisation, préférant réserver au traitement de cette expérience un travail approfondi de description dont les modalités vont être évoquées ci-après. Tout au long de cette recherche, et comme un travail souterrain dont aucune formule ne peut donner la consistance, il a été mené une double enquête. La première n'en prend ni la forme ni n'amène à un contenu attendu, tant l'enquêteur est investi dans l'affaire qu'il va être amené à traiter. Pour qui aurait ici le souci de l'objectivité, de la distance juste à son objet de recherche, il vaut mieux lever immédiatement tout risque de malentendu : l'implication du chercheur dans ce qui va suivre est totale, à tel point qu'il nous a semblé souhaitable de consacrer le chapitre suivant au traitement de cette question. En ce qui concerne la seconde, la difficulté a été d'un autre ordre : car il ne s'agissait plus ici de trouver la distance juste à l'objet de la recherche, mais bien de l'assembler, par le biais d'un travail de constitution de corpus et d'enquête. Il en sera question dans ce travail à partir du chapitre 6.

GESTION DE L'ESPACE : LA VALLEE DE L'ANCE A L'AVANT-GARDE

A Nous d'Agir...



Toute proche des Hautes-Chaumes, la Vallée de l'Ance a des atouts remarquables pour un tourisme de nature.



La qualité de nos cours d'eau, enjeu pour les pêcheurs, doit être un atout pour l'avenir de la Vallée de l'Ance.



Le maintien de milieux naturels variés abritant une faune diversifiée, appréciée de nos chasseurs, est le meilleur indicateur de la richesse de notre environnement.



Tantôt perché sur une corniche, tantôt groupé en fond de vallée, tantôt isolé dans une clairière, l'habitat peut offrir, en Vallée de l'Ance, une qualité de vie incomparable à l'image de ses paysages.



Aujourd'hui spécialisés dans une production laitière peu intensive, nos agriculteurs doivent pouvoir se renouveler et diversifier leurs activités pour maintenir vivants nos paysages.



Espace de production, de loisir et de nature, la forêt présente des images contrastées: il nous appartient de la valoriser ensemble.



Les constructions ne sont pas seulement fonctionnelles, elles constituent un patrimoine qui parle de notre culture.



ministère de l'agriculture et de la forêt

Fig. 5 : « La vallée de l'Ance à l'avant-garde ». Affiche réalisée dans le cadre des opérations de gestion de l'espace, à partir de 1992, lorsque les premières coupes de boisements gênants sont réalisées. Format original 29,7 x 42 cm.

Chapitre 2 / La méthode du journal

- 2.1. Le statut du journal de recherche en sciences humaines
- 2.2. Écritures paysagistes
- 2.3. Les comptes rendus risqués de Bruno Latour
- 2.4. Platitude et assiduité : les *Carnets de note* de Pierre Bergounioux.
- 2.5. Le journal de l'atelier des paysages

2.1. Le statut du journal de recherche en sciences humaines

D'emblée, l'atelier des paysages ne s'est pas posé en tant que protocole de laboratoire, sensé vérifier une ou plusieurs hypothèses, selon une méthodologie précise. Non pas que sa définition et le processus ayant conduit à sa mise en œuvre soit tout à fait dénué de rigueur : mais celle-ci se dilue au gré d'une élaboration collective, d'une parole qui circule, de renvois d'une structure à l'autre, d'opportunités. Qui aurait pu prétendre suspendre cette phase de construction collective pour y substituer *un* calendrier, *une* liste de procédures, *une* série d'objectifs, *une* méthode d'évaluation ? Et partir de là, comme d'un point zéro ? Bien plus souvent, il est question dans ce travail de s'insérer dans un processus en place, d'y prendre part, de tenter de l'orienter en ayant cessé de penser pouvoir en contrôler la totalité. Les termes de « transfert » ou de « valorisation », si souvent invoqués dans le montage de projets scientifiques, semblaient ici inopportuns, porteurs d'une coupure fondamentale entre l'équipe de recherche et la ou les sphères sensés s'approprier la démarche. Il semble au contraire que nous ayons progressé dans un processus adaptatif constant, produisant son propre calendrier, impliquant un partage des tâches, des responsabilités et au final une signature commune. Ce projet de recherche s'acheminait vers un objet singulier, qui appelait avant tout des modalités singulières pour exister sur le plan d'un rapport scientifique. Un rapport ? Un compte rendu ? Quel format choisir, qui permettrait au chercheur d'exister à la fois à l'intérieur du processus dont il a été l'un des acteurs, mais aussi à côté, d'être capable d'en témoigner avec une exigence minimale de réflexivité ? Tout, dans ce projet de recherche, est allé très vite, passé les mois de gestation administrative, financière, qui en ont permis la concrétisation. Très vite, il a fallu faire face à une multitude de paramètres, d'objectifs, de désirs ou de craintes ; organiser, programmer, découper et assembler les pièces d'un mécanisme fait pour nous échapper, seule condition semblait-il pour qu'il puisse nous « survivre ». L'enjeu n'était donc pas de chercher à théoriser un processus adaptatif, contingent, mais plutôt d'en tracer, au moment où il s'élaborait, la genèse, le fonctionnement, les impasses, les hypothèses ou les solutions provisoires qui l'ont sous-tendu.

Comment la réponse du journal s'est-elle alors imposée ? N'aurait-on pu au fond retracer *a posteriori* les modalités de mise en œuvre de l'expérience, en présenter les résultats, « exploiter » un matériau, même hétérogène, rassemblé en deux années de travail pour en extraire les enseignements utiles ? Il y avait là une voie toute tracée, mais qui semble-t-

il, revenait à conduire au final ce projet comme ce qu'il ne voulait pas être : ce n'est pas une procédure d'enquête avec dépouillage ultérieur, exploitation des résultats. Cette voie courrait le risque de laisser de côté une riche gamme de renseignements, qui tiennent aux modalités même de l'action, en les remisant dans un arrière-plan de contingences, de détails, de « cuisine ». Pour autant, cela validait-il le recours au journal, et peut-on même parler d'une seule forme-journal, avec ses règles, ses modalités propres ? La question que nous voudrions aborder dans les lignes qui suivent est plutôt de cet ordre : *quel* journal pour témoigner de l'expérience de l'atelier des paysages ? Ce journal, on le verra, ne s'est pas posé d'emblée comme un mode linéaire de compte-rendu, mais a connu une phase de positionnement, relevant d'une écriture patiente, souvent laborieuse, nécessitant enfin une opération qui s'apparente au montage pour pouvoir être produit dans le corps même de ce rapport. Le journal dont il est ici question ne s'est pas produit de façon autonome et autodidacte. Il emprunte quelques chemins déjà balisés, malgré sa rareté apparente dans le domaine des sciences humaines. Il implique, comme le suggère à maintes reprises Bruno Latour, un déplacement de certains principes admis dans le champ scientifique et notamment dans les sciences sociales¹. Enfin, le journal touche à l'écriture dite « littéraire », et ce dernier point ne peut manquer d'alimenter des malentendus nombreux. Ce chapitre voudrait se donner le temps d'explorer ces questions, de fournir les éléments de référence qui ont servi à forger, conjointement à l'expérience, le document qui va être donné plus loin et dont nous avons choisi, plutôt que de le diluer au sein même de ce rapport, d'en réfléchir le statut, d'en assumer le caractère contradictoirement individualiste, provisoire et situé.

Nous présenterons un faisceau de références qui, de près ou de loin, ont guidé à la fois cette pratique et la mise en forme qui en est présentée ici. Elles sont deux ordres : deux d'entre-elles ont alimenté une intuition de fond, dès l'origine de ce projet, avec une efficacité d'autant plus grande qu'elles ne se superposent pas aux domaines de l'aménagement, de la géographie ou de la pensée du paysage : des « secousses » infligées par Bruno Latour aux sciences sociales, et des deux volumineux *Carnets de notes* de l'écrivain Pierre Bergounioux, il sera question un peu plus loin dans ce chapitre. Pour le moment, le tour d'horizon que nous engageons est destiné à installer un certain nombre de repères pour aborder la question du journal de recherche : d'une part à l'intérieur des sciences humaines, mais également dans le champ de la pratique paysagiste. Si ces pages se présentent souvent comme un jeu de slalom entre des domaines voisins, nous ne faisons ici que tenter de nous frayer une voie pour élaborer nos propres outils de recherche et d'action.

2.1.1. Le corpus de René Lourau et la pratique du journal en ethnographie

Et en premier lieu, à partir d'un ouvrage devenu une rareté, celui du sociologue René Lourau (1933-2000), professeur à l'université Paris VIII, qui entreprend entre 1982 et 1988, date de sa publication, la lecture et l'étude de journaux de recherche². Présentée comme un « matériau pour une théorie de l'implication », l'étude de ces journaux renvoie à un champ spécifique de la sociologie développé avec Georges Lapassade (1924-2008) autour de la

1. Bruno Latour, *Changer de société – Refaire de la sociologie, La Découverte*, coll. « Armillaire », Paris, 2006.

2. René Lourau, *Le journal de recherche*, Méridiens-Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », Paris, 1988.

notion d'analyse institutionnelle, sociologie « d'intervention » dont les fondements remontent à l'avant mai 1968, dans le sillage de Jean Oury, Felix Guattari et du CERFI (Centre d'Études, de Recherches et de Formation Institutionnelles). Pour nous, l'intérêt de cet ouvrage est de mettre en perspective un corpus important, puisqu'il embrasse des auteurs tels que l'anthropologue Bronislaw Malinowski (pour son *Journal d'ethnologue*³), ou Ludwig Wittgenstein, pour ses *Carnets secrets*⁴, aussi bien que des travaux moins connus mais qui mobilisent différentes formes d'utilisation de l'outil journal et de modes de publication (partielle ou entière, anticipée ou différée, etc.). Malinowski et Wittgenstein sont les deux références sur lesquelles s'ouvre l'étude de René Lourau, présentées à la fois pour le caractère « scandaleux » de ces journaux en regard de l'« œuvre », du « hors-texte » en regard du « texte » pour reprendre la terminologie introduite par Gérard Genette. La veuve de Malinowski autant que les exécuteurs testamentaires de Wittgenstein en auraient différé la publication, donnée plusieurs décennies après la rédaction de ces journaux proprement dits. Texte et hors-texte, pages de gauche, pages de droite : les carnets de Wittgenstein étaient en partie écrits dans un alphabet codé, tandis que ce qui demeurait accessible en dehors de ce code préparait son œuvre la plus connue (le *Tractatus Logico-philosophicus*, publié en allemand en 1921), et serait en soi publié sous le titre de *Carnets*, dix ans après la mort du philosophe (*Notebooks 1914-1916*, 1961). C'est toute l'œuvre de Wittgenstein qui apparaît dans ce feuilletage de cahiers, de notes, de fiches, de cours, puis de notes de cours dans lesquelles ses exégètes n'auront de cesse de puiser pour tenter de donner une forme visible au travail du philosophe. De son vivant, il ne publia qu'un seul livre.

Selon le repérage de René Lourau, c'est principalement dans le champ de l'ethnographie que la pratique du journal trouve à la fois sa pertinence méthodologique et éditoriale. Rien de nouveau à cela : la pratique du carnet de route est encouragée par Marcel Mauss même, dans son *Manuel d'ethnographie*. Mais du support pratique de notation, substitut à la mémoire, lieu de la description plus que de la déduction (selon Mauss) à la forme du journal, et plus encore à sa forme publiée, il y a un certain nombre de pas, de sauts qu'il nous paraît important de pointer, que ce soit au travers de quelques textes canoniques de l'ethnographie ou du corpus élargi de René Lourau. Bien avant la publication du *Journal d'ethnologue* de Malinowski paraissait *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris⁵. C'est André Malraux, lecteur aux éditions Gallimard, qui avait proposé le titre de l'ouvrage, à la place d'un *De Dakar à Djibouti (1931-1933)* qui signait encore l'appartenance de ce texte au registre du journal de bord, en l'occurrence celui de l'expédition de Marcel Griaule à travers l'Afrique noire. Ce dernier ne reçut pas favorablement la publication de ce texte. Il renvoya Leiris au rang des « littérateurs », « pas sérieux » (selon le propos de Leiris lui-même, dans un journal plus tardif⁶). Si la trajectoire professionnelle de Leiris contredit ce jugement, *L'Afrique*

3. Bronislaw Malinowski, *Journal d'ethnologue*, éditions du Seuil, coll. « Recherches anthropologiques », 1985 (l'ouvrage a initialement paru en anglais sous le titre *A Diary In The Strict Sense Of The Term*, 1967).

4. Ludwig Wittgenstein, *Carnets secrets, 1914-1916*, traduction française de Jean-Pierre Cometti, Farrago, Tours, 2001. Les carnets secrets de Wittgenstein ont été édités pour la première fois dans la revue espagnole *Saber* n°5, en 1985, avant d'être publiés en Italie (1987) et en Allemagne (1991).

5. Michel Leiris, *L'Afrique fantôme*, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, Paris, 1934 (édition courante, coll. « Tel », 2006).

6. Sur ce point, V. Nadia Mohia, *L'expérience de terrain, pour une approche relationnelle dans les sciences humaines*, La Découverte, coll. « Terrains anthropologiques », Paris, 2008, p. 99-157. Sur le rapport de l'ethnologie française à la littérature, V. plus récemment Vincent Debaene, *L'adieu au voyage, l'ethnologie française*

fantôme demeure un texte charnière, où l'on ne cesse de se demander qui, du secrétaire de l'expédition à l'écrivain va prendre le dessus. Question sans réponse : valeur documentaire et valeur littéraire s'y confondent et impliquent chacune des modalités de lecture que l'on ne saurait démêler, assurant une longévité et une diffusion qui dépasse de loin celle du document à caractère scientifique. Le texte invente véritablement une trajectoire, semblant se réactiver sans cesse de cette bipolarité. À propos du journal de Leiris, René Lourau rapporte cette remarque de Maurice Blanchot (*Le livre à venir*, p. 229) : « nous voyons pourquoi l'écrivain ne peut tenir que le journal de l'œuvre qu'il n'écrit pas ». Dans cette polarité, un manque s'installe-t-il, une absence qui fonde tout le reste, un point d'origine manquant d'où le texte dériverait plutôt que de s'y ancrer et de s'y construire ?

Le mémoire que Michel Leiris présenta à l'École pratique des hautes études sur le langage secret des Dogons fut ajourné sous le prétexte qu'il fonctionnait par « explosions successives de pensées », non par enchaînements discursif. Tous les journaux d'ethnologue n'ont pas cette charge littéraire « explosive ». D'autres s'en passent sans perdre pour autant leur caractère scandaleux :

Mardi, 13-11 [1917]. (...) Je suis toujours calme et maître de moi. La chaleur ne m'épuise pas trop. (...) Je m'efforce de surmonter le regret métaphysique de « Vsiekh nye pereyebiosh ! » [en russe, littéralement : « tu ne pourras jamais les sauter toutes ! »]. Pensées : écrire un journal rétrospectif vous suggère bon nombre de réflexions : un journal est une « histoire » des événements auxquels l'observateur a entièrement accès et, cependant, tenir un journal exige des connaissances solides et une formation poussée ; l'abandon de tout point de vue théorique ; une certaine pratique de l'écriture conduit à des résultats entièrement différents, même si l'observateur demeure le même (...). C'est pourquoi nous ne pouvons parler de faits ayant une existence objective. »

(Bronislaw Malinowski, *Journal d'ethnologue*, p. 123.)

Si l'on saisit à la lecture du *Journal d'ethnologue* les motifs qui en retardèrent la publication, menée sous la responsabilité de la veuve de Malinowski, la réception de ce document dans les cercles de l'anthropologie ne se fit pas sans heurts. Le journal ne s'installe pas dans un rapport contradictoire avec l'œuvre, mais contribue à miner l'unité apparente de l'auteur, l'installant au milieu d'un système de contradictions, d'errances, révélant les lignes de fuite pathologiques d'une solitude ailleurs érigée en point de méthode (voir l'introduction des *Argonautes du Pacifique occidental*). Il ne peut cependant être lu sur le mode d'une descente aux enfers, au rythme des piqûres d'arsenic et des rêveries sexuelles ; il semble sous-tendu en contrepoint par un processus d'affection constant, que révèlent les notations sur le paysage et la « *stimmung* » qui s'y rapporte⁷, presque aussitôt suivies d'une

entre science et littérature, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, Paris, 2010.

7. *Stimmung*, concept intraduisible que l'on approche parfois par la notion d'atmosphère ou d'ambiance. Notons que le texte de Georg Simmel, « Philosophie du paysage », dans laquelle il définit le concept de *Stimmung* du paysage, est antérieur de quatre ans à la rédaction du journal de Malinowski. « Le paysage, disions-nous, naît à partir du moment où des phénomènes naturels juxtaposés sur le sol terrestre sont regroupés par un mode particulier d'unité, différente de celle que peuvent embrasser dans leur champ de vision le savant et sa pensée causale, l'adorateur de la nature et son sentiment religieux (...). Le support majeur de cette unité est sans doute ce que l'on appelle la *Stimmung* du paysage. Chez un homme, nous entendons sous ce mot l'unité qui colore constamment ou actuellement la totalité de ses contenus psychiques, unité qui ne constitue rien de singulier

radiographie intime, une mesure de l'accablement, de la joie ou de la nostalgie éprouvée, à son tour génératrice d'images. « Y a-t-il un "bonheur" de l'ethnographe ? » demande Remo Guidieri dans son introduction à la traduction française du journal de Malinowski. « Ce "bonheur" réunit la convoitise d'être un autre et l'effectuation de cette convoitise dans la fiction. Resterait à savoir en quoi cette hégémonie de la fiction n'est ni celle de l'écriture, ni celle de l'effet rétinien. Ce dont je suis à peu près sûr, c'est que c'est à ce carrefour que se forge l'originalité *littéraire* de l'ethnographie » (*ibid.*).

Le tableau dressé par René Lourau permet d'appréhender d'autres liaisons, rapports, trajectoires croisées entre des journaux d'ethnographe et des destinées éditoriales : « journal » à feed-back de Margaret Mead, qui n'en est pas un, mais un montage effectué parmi des lettres envoyées depuis son terrain (*Letters From The Field*, 1977) ; rare exemple de la publication du journal (Georges Condominas, *Nous avons mangé la forêt*, 1957) avant celle de l'opus (*L'exotique est quotidien*, 1965) ; journaux non publiés : ceux de P. Bernoux, D. Motte et J. Saglio au cours d'enquêtes en usine en sociologie du travail ; journal en guise d'ouverture d'un ouvrage portant sur le passé d'une région industrielle (Jean-Paul Goux, *Mémoires de l'enclave*, 1986) ; écritures parallèles à celle de rapports commandés par des organismes ministériels dans le cadre du CERFI, publiées dans la revue *Recherches*. René Lourau note à propos du journal de Jeanne Favret-Saada la différence entre un journal *de terrain*, tenu tout au long d'une enquête, d'une investigation, d'une « observation participante » et un journal *de recherche*, écrit à la table de travail où s'effectue la recherche, renvoyant enfin à la question « qu'est-ce qu'une recherche sur le terrain ? ». *Corps pour corps*, le journal de Jeanne Favret-Saada est publié en 1981, quatre ans après la publication de *Les mots, la mort, les sorts*⁸. Le livre est cosigné avec la psychanalyste Josée Contreras, qui a aidé à extraire et à assembler des fragments des 1500 pages du matériau constitué. Le livre retrace l'assimilation progressive de l'auteur à la société paysanne Mayennaise. Son objet de recherche – les pratiques de sorcellerie – semble d'abord se dérober, jusqu'au jour où des paysans demandent à l'auteur de les désenvoûter, ou lui annoncent qu'elle est « prise ». D'une quête malheureuse sur des *pratiques*, l'attention de l'ethnographe se déplace sur le terrain du *discours*. « Relater les conversations, incidents, coutumes qui pourraient avoir un lien quelconque avec la sorcellerie, noter systématiquement *comment* les gens refusent d'en parler » (*Corps pour corps*). Dans la forme de l'oralité, c'est une multitude de voix que restitue et présente le journal, modulées peu à peu par la diversité de positions adoptée par l'enquêteur (tour à tour désenvoûteuse, envoûtée, cliente, intermédiaire), parfois à son insu.

Jeudi 22 janvier

(...) Arrivée chez eux à deux heures, après une route interminable sous la tempête. Visiblement impressionnés, les Babin m'offrent une chaise et s'asseyent en face sur la bancelle. « Fine,

en soi (...). Or, il en va de même pour la *Stimmung* du paysage : elle pénètre tous les détails de celui-ci, sans qu'on puisse rendre un seul d'entre eux responsable d'elle : chacun en participe d'une façon mal définissable – mais elle n'existe pas plus extérieurement à ces apports qu'elle ne se compose de leur somme. » (traduction de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, in *La tragédie de la culture et autres essais*, Rivages, Paris 1998, p. 240-241)

8. Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts, la sorcellerie dans le Bocage*, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, Paris, 1977 ; Jeanne Favret-Saada, Josée Contreras, *Corps pour corps, enquête sur la sorcellerie dans le Bocage*, Gallimard, coll. « Témoins », Paris, 1981.

porte la goutte. » Qu'ils m'excusent, je ne suis pas forte là-dessus. (...) Je me démarque de l'H. P. : chercheur au Laboratoire d'ethnologie de Nanterre, j'écris un livre sur les sorts, voilà pourquoi je rencontre des gens qui y sont pris. Les médecins ne sauront rien de notre conversation et, si je la publie, les Babin n'apparaîtront pas sous leur nom, personne ne pourra les reconnaître. Le mot « laboratoire » accroche Joséphine : « Ah, c'qu'on vous dit est travaillé dans un laboratoire. Ça va aider mon mari, ça va y aider. V'z êtes pour nous, v'z êtes pour le bien ! »

(*Corps pour corps*, p. 113)

L'entretien tout entier fut un long malentendu. Les Babin me racontaient leur histoire, telle qu'ils l'avaient progressivement élaborée avec l'aide de plusieurs désenvoûteurs. Mais je ne pouvais savoir alors qu'au désorceleur seul, son patient doit tout dire (...) et que les Babin m'adressaient ce long récit pour l'unique raison qu'ils me supposaient magicienne (...). Pour moi, je les entendais comme une ethnographe, notant précipitamment leurs paroles sans m'interroger plus avant, même quand elles comportaient une demande de désenvoûtement parfaitement explicite. (...) Je commençais à entrevoir la profondeur du malentendu quand, à la fin de l'entretien, Joséphine me demanda : « *Et on vous doit combien ?* »

(*Les mots, la mort, les sorts*, p. 139-140)

Sidérée, je bafouille : mais non, voyons, c'est moi qui les remercie et qui leur dois quelque chose (je veux dire : ma reconnaissance pour tout ce qu'ils m'ont appris). Ils entendent que je leur dois de l'argent : « Comment ? Mais c'n'est pas possib' ! » Je m'enferme : oui, ils m'aident à avancer mon travail, je leur dois cela. Babin, d'un ton sans réplique : « Fine, apporte une volaille ! » J'ai refusé précipitamment et me suis sauvée comme une voleuse.

(*Corps pour corps*, p. 127)

Texte et hors texte, découpe, montage, reformulation, tournures du récit, oralité, rythme spécifique du journal, où se confrontent dans sa chronologie des informations que le discours scientifique réassemble, redécoupe, redéploie en une construction différée, plongeant dans l'ombre des niveaux d'information qui restent « collés » au terrain. Nous n'avons pas ici les éléments pour exposer finement la trajectoire de chacun de ces journaux, particulièrement dans la phase paradoxale où ils s'exposent sous la forme d'objets édités. L'ensemble de ces documents constitue en tout cas une sorte de « constellation » à laquelle les auteurs qui écriront sur l'ethnologie, la pratique du terrain, la description, la dimension relationnelle du travail ethnographique n'auront de cesse de se référer⁹. Les journaux semblent ainsi tracer leur propre voie, bien à côté des œuvres ethnographiques qui en ont découlé, incarnant peut-être en une poignée de figures le travail plus souterrain de centaines d'autres observateurs, chercheurs, ethnographes de métier. De ce fait, l'individualisation, la personnification qu'ils installent ne peut manquer de poser problème dans le lent et patient travail d'intertextualité, de mobilisation et d'articulation de savoirs variés qu'implique toute recherche, où l'identité du chercheur semble parfois se fondre au milieu d'une infinité de références, de sources. Il en allait probablement de même pour les auteurs cités. René Lourau installe lui-même un journal du livre en cours dans le processus même de lecture et d'écriture qui conduit à l'ouvrage cité, et le publie à l'intérieur. Il reprend en ce sens une

9. Outre l'étude de Nadia Mohia *op. cit.*, V. François Laplantine, *La description ethnographique*, Nathan, Paris, 1996.

voie tracée par Edgar Morin entre le *Journal d'un livre* et l'ouvrage qui s'y réfère, *Pour sortir du XX^e siècle* (1981). On pense aussi, dans la sphère de l'art conceptuel à l'ultime degré d'autoréférentialité du *Card File* (1962) de Robert Morris : une armoire à fiche qui contient les étapes de sa conception et de son installation... ultime journal clos sur lui-même, à rebours de la remarque de Maurice Blanchot sur « l'œuvre qui ne s'écrit pas ».

2.1.2. L'écriture de la géographie

Au travers de l'examen du corpus réuni par René Lourau on mesure combien l'ethnographie, parmi l'ensemble plus vaste des sciences humaines et sociales, a engendré des procédés d'écriture qui ne lui sont pas spécifiques, mais qui induisent des trajectoires de recherche et éditoriales originales. Est-ce parce que la discipline s'est forgée au contact de sociétés et de terrains en marge des circuits et des espaces de l'« occident » ? On sait avec quel soin et avec quelle verve Claude Lévi-Strauss, dans les premières pages même de *Tristes tropiques* (1955) se départit des récits factuels et anecdotiques qui seraient le tout de la littérature d'exploration, lorsqu'il évoque par exemple le petit amphithéâtre glacé du bout du Jardin des plantes qui accueillait les conférences et projections de la section « juniors » de la Société des amis du Muséum. « On usait du droit de déballer un trésor de souvenirs à jamais glacés par une telle séance, et qu'en parlant dans la pénombre on sentait se détacher de soi et tomber un par un, comme des cailloux au fond d'un puit » (*Tristes tropiques*, chapitre 1, *La Fin des voyages*). Les géographes auraient-ils repris à leur compte ce rejet, attentifs à écarter, dissimuler ou plus sûrement reformuler, croiser, les données sensibles issues d'une expérience de terrain ?

La question semble bien vaste pour être débattue finement dans ces pages. Elle renvoie à une problématique de nature épistémologique et historique que nous pouvons peut-être tenter de baliser, à défaut de pouvoir en exposer clairement tous les aboutissants : principalement en continuant de traquer notre « objet ». Un parcours à travers le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*¹⁰ est de ce point de vue intéressant. Celui-ci ne comporte pas d'entrée « Journal »¹¹. En revanche, l'entrée « Écriture de la géographie » pose les termes d'un débat qui semble a priori récent dans le champ de la géographie, dont l'enjeu est de mieux appréhender les « projets de connaissance » en relation avec les « formes de l'expression ». « Le champ problématique de l'écriture se définit moins par rapport à un intérêt pour l'analyse de production du discours (...) que par la prise en compte de la dimension textuelle des écrits géographiques au sens large »¹². On verra plus loin en quoi cette question est traitée également dans le champ de la sociologie des sciences. Citant les travaux de Vincent Berdoulay, l'article évoque le recours à la métaphore dans le discours

10. Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éditions Belin, Paris, 2003.

11. Contrairement à celui de Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry (*Les mots de la géographie*, Reclus-La Documentation Française, Montpellier / Paris, 1992), dont la définition s'articule autour de quatre significations possibles, dont celle qui nous occupe : « Cahier où sont consignés quotidiennement les événements marquants, marche du navire (*journal de bord*), mouvements comptables (*livre journal*), impressions et sentiments (*journal intime*), notes d'enquête (*journal de terrain*). Ces journaux fournissent de précieuses archives pour l'investigation spatio-temporelle. »

12. Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *op. cit.*, p. 301.

« possibiliste »¹³. Il mentionne également une écriture « dialogique » ou « polyphonique », qui renvoie l'espace du texte à un lieu d'articulation entre une pluralité de points de vue. Il évoque encore la dimension narrative du discours géographique – ou le recours au « récit ». Cette notion fait l'objet d'une entrée à part entière, rédigée par Michel Lussault, élargie aux champs de l'analyse du discours, de la sémiotique, de la linguistique et de la philosophie¹⁴. À l'intention des géographes, la notion d'intrigue y est présentée à partir d'un emprunt à Paul Ricœur : « avec le récit, l'innovation sémantique consiste dans l'invention d'une intrigue (...) qui est une œuvre de synthèse : par la vertu de l'intrigue, des buts, des causes, des hasards, sont rassemblés sous l'unité temporelle d'une action totale et complète » (*Temps et récit*, tome 1, 1991). L'intrigue renvoie à un « agir », synthèse de l'hétérogène, établissement d'une congruence entre les choses, les hommes et les événements. Le récit trouve sa justification et son utilité dans la conversion de ce « matériau », via l'énonciation, vers un meilleur contrôle d'une expérience sociale. Michel Lussault note enfin, avec Ricœur, que « par et pour le récit se déploient les temps, rythmes et temporalités spécifiques des différents acteurs spatiaux ». Cette fonction d'assemblage ou d'agencement, déjà pointée dans les productions ethnographiques, pourra nous servir de fil conducteur et sera développée à partir des références annoncées plus haut. Mais pour l'immédiat, elle n'épuise en rien le débat autour du récit dans le champ de la géographie.

Car s'il apparaît au mieux comme une « source », souvent négligée dans un domaine qui a pourtant investi depuis de nombreuses années les questions de l'espace vécu et des représentations, peut-il être en soi un « outil » pour le géographe, en tant que procédé ou parti pris d'écriture ? Derrière la prudence affichée par les auteurs du dictionnaire à cet égard, on pressent toute la réserve de la géographie francophone (ou française ?) vis à vis de l'approche « postmoderne » des sciences humaines, « relativiste et hyper-subjectiviste »¹⁵ et à ses risques encourus. C'est une géographie anglophone, plus particulièrement américaine peut-être, qui fait ici l'objet d'une interrogation derrière laquelle transparaît une sorte de crainte, par exemple à propos de l'ouvrage *Thirdspace : Journeys to Los Angeles and other Real-and-Imagined Places* d'Edward Soja (1996). « Certes la démarche est originale. Mais Soja fait-il véritablement œuvre de création discursive ou bien étire-t-il de façon (trop) artificielle les limites du discours scientifique ? » (Danièle Laplace-Truyère, dans son article « écriture de la géographie »¹⁶). La question est ici une réponse. On sait combien l'orientation postmoderniste des sciences humaines anglophones emprunte à la pensée française des années 60 et 70¹⁷. La géographie francophone serait-elle passée à côté, se trouvant aujourd'hui dans l'incapacité d'en recevoir même un reflet, certes déformé et amplifié par des traditions académiques différentes ? C'est le sens d'une mise au point de Béatrice Collignon et Jean-François Staszak proposée dans un dossier de *L'espace géographique* consacré à la géographie postmoderne¹⁸. Les auteurs reviennent sur les difficultés de

13. Vincent Berdoulay, *Des mots et des lieux : la dynamique du discours géographique*, CNRS éditions, Paris, 1988.

14. Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *op. cit.*, p. 766-769.

15. Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *op. cit.*, p. 768.

16. Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.), *op. cit.*, p. 302.

17. François Cusset, *French Theory, Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, La Découverte, Paris, 2003.

18. Béatrice Collignon, Jean-François Staszak, « Que faire de la géographie postmoderniste ? », in *L'espace géographique*, 2004, 1, p. 38-41.

réception de cette géographie, en pointant tour à tour les différences de réalités investies, mais aussi l'émergence difficile de nouveaux paradigmes géographiques, la défense de positions tenues vis à vis de disciplines voisines, l'attachement en France au positivisme et au modèle universaliste. En revanche disent-ils, ce que la géographie française a à gagner de cette confrontation, c'est un élargissement de son champ, en un moment particulier où un grand nombre de travaux appellent à une meilleure prise en compte de l'acteur et de ses représentations.

2.1.3. Les carnets d'Armand Frémont : entre récit de guerre et pratique de la géographie.

Nous n'attendons pas de ce débat qu'il justifie à lui seul le recours à un mode opératoire qui cherche au contraire une légitimité dans une posture liée à une action. Celle-ci, on le verra plus bas, est pour nous un déterminant plus fort qu'un questionnement disciplinaire qui de plus nous échappe en grande partie. Reste en revanche une série de questions tenant au moment « heuristique » de la géographie, et dont la pratique du terrain reste une composante majeure. Si des carnets de terrains de géographes peuvent faire l'objet d'une étude (en tant que document renseignant l'appréhension immédiate du réel et les modalités de la pratique de la géographie)¹⁹, peu sont réellement accessibles ou mobilisés dans un effort de publication assumée, du vivant de leur auteur. C'est cependant le cas pour l'ouvrage *Algérie-El Djazaïr, les carnets de guerre et de terrain d'un géographe*²⁰ du géographe Armand Frémont, qu'en vertu de sa singularité dans le champ de la géographie nous voudrions parcourir ici.

L'ouvrage se présente comme un jeu de renvois complémentaires entre un journal tenu dans la période 1959-1960, en pleine guerre d'Algérie, et des carnets tenus une décennie plus tard, principalement lors de séjours universitaires ou de missions de recherche. Dans le premier, le géographe est un sous-lieutenant affecté au 4/10^e régiment d'artillerie de marine, « envoyé sur cette terre pour faire un métier qui n'est pas le sien », à qui sera confié le commandement d'un poste dominé par les premiers contreforts des Aurès, à soixante-dix kilomètres au sud de Constantine. Le géographe a d'abord été formé militairement dans la région d'Oran, puis est passé brièvement par Alger et la Kabylie. Cette trajectoire militaire sert de prétexte pour établir un découpage du livre en sept ensembles urbains ou régionaux, introduits à la fois par une carte et des extraits littéraires provenant pour la plupart d'auteurs algériens, tels que Mohamed Dib, Mouloud Feraoun ou Kateb Yacine. Ce découpage géographique a pour effet de rompre la continuité chronologique des différents journaux, dont aucune unité n'est rendue perceptible. On perçoit ainsi rapidement que l'auteur « fait de la géographie » à partir de ses journaux, mais qu'il ne les livrera pas dans un ensemble continu qui aurait permis d'accéder au « comment » de cette géographie. Quelque chose s'interpose donc, qui se distingue en premier lieu visuellement, dans l'espace même du texte : les

19. Ainsi des carnets de Vidal de la Blache ou de la correspondance d'Albert Demangeon : V. Marie-Claire Robic, « Chemin faisant, routes et chemins de l'ancienne France », *Les Carnets du paysage* n°11, Actes Sud / ENSP, Arles-Versailles, 2004 ; Denis Wolff, « Albert Demangeon : un géographe face au terrain », communication au colloque *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Arras, 18-20 juin 2008.

20. Publié chez François Maspero dans la collection « Hérodote » en 1982. Le chapitre central de ce livre avait tout d'abord été publié dans la revue *Hérodote* sous le titre « Journal de guerre d'un géographe en Algérie » avant que Yves Lacoste en accueille le développement dans la collection éponyme.

extraits de journaux sont donnés dans un corps très inférieur à celui du texte qui les englobe et opère comme autant de liaisons — établissant, même involontairement, une hiérarchisation de l'information. Ce choix n'est évidemment pas neutre : dans une autre configuration, le journal aurait par exemple pu être signalé dans une police de caractère différente, mais d'une taille équivalente. Une première lecture rapide pourrait donner l'impression que les extraits de journaux interviennent en renfort ou en illustration d'un niveau de discours bien plus synthétique et argumentatif — dont une des fonctions serait de légitimer le recours au langage direct, au « je », à l'exposition de l'expérience individuelle.

Cette « strate » de l'écriture est celle d'un géographe confirmé, ayant encadré de nombreux travaux d'étudiants sur le territoire algérien, et souhaitant apporter un éclairage objectif et documenté sur un ensemble de perceptions, d'événements, de rencontres vécues dans l'expérience singulière et fragmentaire du soldat ou de l'universitaire en voyage. Pour autant, certains souvenirs ou événements qui n'apparaissent pas dans les extraits de journaux sont parfois repris et développés dans ce niveau d'écriture, qui rompt alors sa vocation de description et de synthèse. Le journal s'y glisse comme par transparence, tandis que ce dernier n'est pas exempt d'une certaine dimension analytique. Tout s'y mêle parfois, étrangement. Dans de nombreux cas, journal de guerre et journal de terrain se succèdent à propos d'un même lieu, d'un souvenir, comme si la trajectoire universitaire était guidée par une sorte de fidélité aux impressions premières, parfois brutales, de la période de la guerre. Non pas uniquement à des événements guerriers : mais souvent à des rencontres avec des populations, avec l'inflexion singulière qu'elles mettent dans leur mode de vie en relation avec le milieu — en cohérence avec les travaux de l'auteur, plus connus, sur *l'espace vécu* (1976). Ces séjours universitaires, plus nombreux mais épars, donnent eux-mêmes lieu à des approches diachroniques, au gré des trajets, pour noter les transformations violentes d'un territoire, comme celui de la Mitidja, longue plaine en arrière d'Alger :

Alger, le 6 décembre 1975

En route vers Oran... La Mitidja, orgueil de la colonisation agricole, en pleine mutation. Les usines, depuis Alger, auprès de chaque petite ville. Arrachage des vignes partout. Les bicoques des ouvriers se multiplient auprès des anciens villages de colonisation. Les domaines se dégradent. Les belles allées bordées de palmiers qui conduisaient aux villas des maîtres semblent maintenant ne mener nulle part. Des labours ordinaires et même des friches remplacent les vignobles. Les systèmes agricoles ont régressé, toutes les enquêtes et les statistiques le prouvent. Les colons ne reconnaîtraient plus « leur » Mitidja. Ce n'est plus une campagne, mais une banlieue.

(*Algérie-El Djazaïr*, p. 79)

La juxtaposition de ces descriptions, la récurrence des passages ou des visites, et les superpositions qui s'opèrent ne vont pas non plus pour l'auteur sans une certaine gamme d'affects, parmi lesquels s'insère souvent de la nostalgie, ou parfois un élan critique — mais contenu — vis à vis de sa pratique académique :

Djidjelli, le 3 septembre 1970

(...) Le géographe s'acharne. Il lit des quartiers sur la carte, des clivages sociaux, des réseaux de relation de la région à la ville. C'est donc entendu, démontré. Il existe une bourgeoisie de

Djidjelli qui donne à la ville sa personnalité et qui l'oppose à la région des fellahs, tout en permettant de mieux saisir l'originalité de celle-ci. Voilà : le Kabyle et le Djidjellien. Nous en ferons une thèse. Mais la thèse ne retient rien, hélas ! des odeurs de brochettes qui grillent, de la couleur des poivrons et des figues, de l'accent parisien de Moltar, de Zohra qui danse entre deux misères. Et je ne peux oublier, sur cette place, les pauvres chaussures abandonnées de ceux qui avaient tenté de fuir, jonchant le sol comme les feuilles de chez nous sur une terre d'automne.

(*Algérie-El Djazaïr*, p. 129)

Ce qui peut paraître en outre assez étonnant, c'est qu'aucune des pièces de ce tableau, qui procède par montage, ne semble obéir à une logique que nous qualifierions de « terrain », c'est-à-dire préméditée, anticipée et planifiée sur le plan de la cognition. Ces notes apparaissent souvent comme contingentes à des activités qui relèvent du champ académique, comme saisies dans un ordre aléatoire, fragmentaire, en fonction d'opportunités et de finalités variées. À ce titre, la description des bâtiments de l'université de Constantine, œuvre de l'architecte Oscar Niemeyer, tombant dans une désuétude avancée avant même d'être inaugurés, peut paraître révélatrice des objets qui motivent ces déplacements. Ce pourrait être là une dimension anecdotique de ce livre : et en réalité ce système de saisie fait sens, bien plus peut-être que le découpage très académique du livre, qui agit en contrepoint d'un tableau plus pointilliste, mais pour autant bien plus vivant.

On pourrait ici introduire la remarque suivante, qui s'applique autant à d'autres journaux évoqués, mais qui ressort utilement de cet ouvrage : la fonction d'agencement du journal ne traite pas exclusivement avec des objets, fussent-ils hétérogènes, relatifs au domaine de savoir et d'investigation d'une recherche. L'agencement embrasse des niveaux de réalités plus « existentiels » (on l'a vu avec Malinowski), ou plus « circonstanciels » (voir par exemple la méprise fondatrice dans la recherche de Jeanne Favret-Saada). C'est peut-être ce que montrent également les carnets d'Armand Frémont, avec une sincérité évidente. Lui-même n'est pas un ardent phénoménologue²¹. La tentative de publication de ces journaux n'a-t-elle pas résisté à un réflexe de « mise en perspective », d'explication et de synthèse qui en réduisent d'autant l'originalité. Mais il témoigne d'un processus d'écriture, comme si le livre s'apparentait à une « photographie » des modalités de l'écriture géographique : un instantané dans la contraction, un tri, une assimilation des affects à l'intérieur d'une régularité discursive, au fort pouvoir abrasif.

2.1.4. Trois détours en littérature, architecture et esthétique

Parti à la recherche de journaux que nous pourrions qualifier à la suite de René Lourau de journaux *de recherche*, ce premier repérage des pratiques d'écritures pourrait se prolonger indéfiniment si l'on déportait l'investigation sur les bordures des sciences humaines, à la

21. « Les géographes français qui analysent l'espace vécu ne font pas référence à la phénoménologie, ni en fait à aucun cadre méthodologique ou épistémologique explicite et s'inscrivent dans la mouvance de la « géographie sociale », un vocable lui-même non dépourvu d'ambivalences. Cette absence de base théorique claire explique sans doute que le concept d'espace vécu, après avoir été beaucoup employé jusqu'au milieu des années 1980, le soit moins ensuite. » (Jean-François Staszack, dans son article « espace vécu », in Lévy et Lussault, *op. cit.*, p. 341).

rencontre de l'art et de la littérature. Le paysage invite précisément à ce type de débordements, et constitue un objet qui permet de prolonger encore cette investigation. Nous voulons signaler ici avant tout des travaux qui peuvent nous aider à baliser les contours d'une pratique d'écriture qui, si elle ne s'ancre définitivement dans aucune discipline, semble au contraire contribuer à les questionner fortement. Il nous a semblé que la géographie, à la différence de l'ethnographie, avait peu investi le champ de la pratique de l'écriture ou questionné ses rapports à la littérature. Il resterait cependant à évoquer la figure de Julien Gracq (pseudonyme de Louis Poirier (1910-2007)), formé à la géographie auprès d'Emmanuel de Martonne et d'Albert Demangeon, dont l'œuvre littéraire porte l'empreinte d'un savoir qui sous-tend aussi bien la qualité descriptive du texte que la structure même de la fiction. Dans la première rubrique, on verra en particulier les fragments publiés dans les deux tomes des *Lettrines* (1967, 1974) ou *Les carnets du grand chemin* (1992)²² ; dans la seconde, les extraordinaires « paysages-histoires » d'*Un balcon en forêt*, mais que Julien Gracq évoquait également à propos du bocage vendéen, au travers d'un roman comme *Les Chouans*²³. Les « fragments » de Julien Gracq ne sont pas des « extraits » qui pourraient renvoyer à un dispositif d'écriture tel qu'un journal littéraire (des milliers de pages inédites de l'écrivain restant encore à explorer). Leur force réside cependant dans la précision de la coupe, dans leur densité, autant que de l'image d'ensemble qui se dégage de leur juxtaposition, bref, du montage : techniques d'une écriture de la modernité qui traverse les champs de la littérature et de la poésie et qui s'applique souvent, chez Julien Gracq, à une écriture référée à une expérience, un savoir, une localisation.

Dans d'autres domaines, on peut aussi évoquer le journal que tient l'architecte Pierre Riboulet (1928-2003) lors de la phase de conception de l'hôpital Robert-Debré (Paris, 19^e arrondissement), de mai à octobre 1980. L'ouvrage *Naissance d'un hôpital*, publié pour la première fois en 1989²⁴ connaît un succès important auprès de tous ceux qui s'intéressent aux processus de la conception architecturale, relayé par une adaptation cinématographique documentaire de Jean-Louis Comolli. Ce journal ne retrace qu'une période minime par rapport aux huit années qui s'étendent depuis l'annonce du concours jusqu'à l'inauguration de l'édifice, et se concentre sur la phase de conception qui précède le rendu du concours proprement dit. L'architecte évolue alors dans une solitude à la fois choisie – de longues heures de dessin qu'il pourrait tout aussi bien confier à des collaborateurs – et qui tient également à l'incertitude même du concours. Puisant immédiatement dans l'expérience du site (un terrain glaiseux, instable, de rebut aux portes de la ville, buttant sur le boulevard périphérique), le journal enregistre la progression d'une image, d'un programme qui s'affine, fidèle aux intuitions premières mais confronté peu à peu à la complexité d'un cahier des charges monumental. L'écriture de Pierre Riboulet est précise, sans jargon, et l'on peut s'interroger, tout au long de ce journal, sur le statut et la finalité de cette pratique : on y pressent l'aventure qui vient, la rupture qu'il instaure avec la tradition des hôpitaux « en barres », la prégnance des usages qu'il repère au long de ses visites d'hôpitaux accueillant des enfants. Ce journal donne une unité à un processus non linéaire, empreint d'incertitude. Peut-être y

22. Toute l'œuvre de Julien Gracq est publiée aux éditions José Corti.

23. La richesse de cette relation à la géographie est largement évoquée dans un entretien avec Jean-Louis Tissier, publié dans *l'Espace géographique*, repris depuis dans le second volume des *Œuvres complètes* (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1995) et dans le recueil des *Entretiens* (José Corti, Paris, 2002).

24. Dans la collection dirigée par François Chaslin chez Plon, « Carnets ».

retrouve-t-on les ingrédients de la notion d'*intrigue* évoquée plus haut ? Il s'interrompt à quelques jours de la restitution du projet de concours, cédant la place face à l'urgence et à l'ampleur du travail à effectuer, après avoir connu de courtes interruptions.

Si le journal de Pierre Riboulet est un journal « à la table », empreint occasionnellement de rencontres ou de visites, on a vu combien cette pratique d'écriture s'accorde à l'expérience du terrain pour les ethnologues ou géographes qui se confrontent à des situations étrangères à leur horizon familier ou leur environnement institutionnel. En 1991, le philosophe Gilles A. Tiberghien est amené à visiter les principaux sites accueillant les productions des artistes que l'on range sous l'étiquette du Land Art, situés pour la plupart dans les déserts américains. Lorsque cela lui est possible, il rencontre également les artistes – comme Michael Heizer qui habite à proximité du chantier monumental de ses *Complex city*, dans le Nevada. De ces expériences, rencontres, et de leur croisement aux questions de l'esthétique et de l'histoire de l'art, naît le livre *Land Art*²⁵, premier ouvrage francophone à présenter et à explorer ce qui se présente aujourd'hui comme l'un des versants les plus importants de l'art du XX^e siècle. Trois ans plus tard est édité un ouvrage bien plus court, mais qui entretient avec le premier une complémentarité évidente et intéressante : il s'agit du journal du philosophe, tenu lors de ses voyages, de ses rencontres et des différentes étapes de sa réflexion²⁶. Pour nous, l'intérêt de ce journal est multiple. En premier lieu, il restitue l'approche des sites visités avec la même précision que l'expérience même de ces sites. Dans une autre perspective, on aurait pu imaginer que cette dimension de l'expérience serait rangée du côté de l'anecdote, de la dimension organisationnelle et pratique du voyage, voire de ses principales contraintes. Et cette dimension n'est pas niée : simplement, elle est aussi constitutive d'une culture du voyage, du paysage et du récit – et renvoie tout autant aux textes que nous connaissons des principaux acteurs du Land Art qu'aux sources qu'ils semblent partager, à quelques années de distance, avec le voyageur et visiteur. Celui-ci reconstitue un parcours physique et mental inédit, que chaque artiste a vécu de façon parcellaire, mais aussi inaugurale. Il y a donc tout lieu de prêter la plus grande attention à cette dimension de l'expérience, et l'auteur lui-même y insiste dans sa présentation de l'ouvrage (« Hors champ ») :

(...) Qui voyage seul se raconte des histoires – moi, en tout cas, je ne fais pas autrement. Il en reste probablement quelque chose dans les notes ainsi prises au jour le jour et qui constituent ce petit livre. Les textes de Tony Smith, de Carl Andre ou de Smithson, ceux de Kerouac, les *road movies* que j'ai pu voir (...), toutes ces évocations et toutes ces images se bousculaient au bord de la route et se déroulaient à la vitesse de mes rêveries (...). Je me souviens de l'introduction de Proust à *La Bible d'Amiens* où, comparant Ruskin à ces écrivains qui ne nous donnent des lieux qu'ils ont aimés que de vagues indications, il le loue de sa précision : « Il ne vous montrera pas seulement, ajoute-t-il, le chemin qui mène à Notre-dame, mais tel ou tel chemin, selon que vous serez plus ou moins pressés. Et comme il veut que vous le suiviez dans les libres dispositions de l'esprit que donne la satisfaction du corps, il vous conduira chez le pâtissier ». (...) On prend l'avion, on se déplace pour contempler les œuvres où elles se trouvent. Le chemin qui y mène, les difficultés rencontrées, les plaisirs éprouvés qui n'ont pas grand chose à voir avec l'art contribuent néanmoins à la visite de ces monuments.

25. Gilles A. Tiberghien, *Land Art*, éditions Carré, Paris, 1993.

26. Gilles A. Tiberghien, *Land Art Travelling*, École des Beaux-arts de Valence, coll. « 222 », 1996.

L'erreur, la seule partagée dans les deux cas, étant de croire que l'art est vraiment quelque part. »

(Gilles A. Tiberghien, *Land Art Travelling*, p. 12)

En second lieu, ce journal – dans sa version – éditée, ne se présente pas seul mais témoigne d'un souci formel absent de la plupart des ouvrages que nous avons évoqué jusqu'ici. Si, contrairement aux carnets algériens d'Armand Frémont, on perçoit bien qu'il constitue l'armature même du livre, il ne s'en trouve pas moins enrichi de différents niveaux d'information complémentaires, parmi lesquels des extraits de textes, des documents graphiques, des extraits cartographiques, et des photographies. Celles-ci apparaissent parfois en pleine page, soit en vignettes qui fonctionnent à la manière de notes marginales. Enfin, des incises, paragraphes donnés entre crochets installent parfois une rupture dans la chronologie du journal, apportant une précision, un éclairage sur une situation ou une référence sans toutefois sortir de la forme-journal – comme si l'on en court-circuitait momentanément le déroulement. Le tout dessine et instaure au final un univers intellectuel qui semble s'étendre largement au-delà du format imparti par ce petit livre, qui en fait un lieu transitoire, dédié au passage et à la curiosité. Il parvient à montrer ainsi bien plus qu'il ne dit, et l'on se surprendrait à s'en servir comme d'un guide alternatif de visite : non pas pour partir sur les traces de son auteur mais pour monter, à sa suite, des expéditions vers d'autres destinations, autour d'objets différents, animé d'une même exigeante curiosité.

2.2. Écritures paysagistes

2.2.1. L'écriture des prémisses.

En regard de ces dernières références, il nous a semblé nécessaire de produire un premier écart plus spéculatif sur les pratiques d'écriture des paysagistes. Si nous souhaitions initialement conserver l'angle d'approche du journal, c'est parce que l'on pourrait s'attendre à ce que cette pratique d'écriture puisse intéresser de près une profession qui tente de réfléchir sa production, ses concepts fondateurs, les modalités propres d'une action, au milieu d'une scène professionnelle de la conception et de la planification longtemps structurée sans elle. Avant de reposer la question du journal, il faut envisager un rapide tour d'horizon des pratiques d'écriture repérées chez les professionnels du paysage. Car si l'on sait quel rôle peuvent jouer des formes imprimées (ouvrages techniques, monographiques, mais aussi revues, anthologies, dictionnaires et autres) dans l'émergence, la structuration et la progression d'une profession, peu de traces attestent chez les paysagistes de l'importance réelle accordée à la pratique de l'écriture ou à la clarification de son rapport au langage. À ses débuts, en France tout du moins, c'est même avec une certaine nonchalance que s'expriment les « pionniers » d'une profession qui n'a pas encore de lieu institué d'enseignement (rappelons que les paysagistes sont jusqu'en 1977 les "locataires" de l'horticulture). À première vue, il serait possible de rattacher ces premières prises de paroles, telles qu'elles apparaissent par exemple dans la revue *Espaces verts*, animée par Jacques Simon, à l'éclatement des codes qu'engendre la période de mai 1968. Les standards graphiques de la revue pourraient tout à fait être rapprochés, tant dans leur caractère artisanal, de leurs procédés (détournements, collages, montages, etc) de la multiplicité de productions graphiques et textuelles qui voient le jour dans cette période (revues, tracts, manifestes, affiches). Frédéric Pousin a clairement mis en évidence une ligne qui unit l'orientation de la revue au mouvement anglais du *Townscape*, dans lequel la photographie documentaire est pensée comme une pièce maîtresse d'une stratégie d'interpellation, fondée sur un langage visuel (Le « *Visual ABC* » de la *Architectural Review*, imaginé en réaction aux processus d'étalement, d'engorgement et de standardisation des espaces urbains des années 60)²⁷. D'abord au sein de la revue *Urbanisme*, puis de façon plus accomplie dans *Espaces verts*, Jacques Simon saura mobiliser ces rhétoriques visuelles pour thématiser un certain nombre de tendances, d'échelles, d'objets pouvant relever d'une pratique paysagiste extirpée du cantonnement que lui imposait jusque là la discipline horticole. Ce processus se prolonge tout au long des années 70.

C'est dans ce cadre éditorial à la fois généreux mais marqué par l'incertitude de toute auto-production qu'apparaissent les premiers écrits des paysagistes qui marqueront fortement la naissance ou renaissance de cette profession. Bernard Lassus y glisse les premiers « habitants-paysagistes », Michel Corajoud y publie un article-feuilleton qui s'étale sur plusieurs numéros. La revue fait place à des acteurs de l'aménagement, qu'ils appartiennent à la génération volontariste des Trente glorieuses ou au mouvement qui en prend le contre-pied, plus marqué par l'écologie. Revue francophone, elle fait circuler aussi quelques textes ou projets novateurs puisés dans d'autres pays, parmi lesquels se glissent Aldo Van Eyck

27. Frédéric Pousin, « Du *townscape* au « paysage urbain », circulation d'un modèle rhétorique mobilisateur », *op. cit.*

ou Lawrence Halprin. Quelques numéros sont organisés autour d'un thème, comme les autoroutes ou, en 1975, le « grand paysagisme ». Mais on pressent aussi, dans la diversité des issues, leur assemblage, que la revue procède d'une sorte d'urgence, d'une survie parfois aléatoire. Elle renaît un jour sous une forme quasi-manuscrite, Jacques Simon ayant entrepris de l'imprimer sur sa propre presse offset. La couverture d'un précédent numéro rappelait à ses lecteurs l'urgence de régler leurs abonnements...

Aux États-Unis à cette époque, Ian McHarg venait de publier *Design With Nature*, ouvrage toujours édité de nos jours. On sait que Jacques Simon suivit son enseignement à l'université de Pennsylvanie, au département de *Landscape Architecture and Regional Planning*. Le premier grand ouvrage de Garrett Eckbo, *Landscape for Living* avait déjà 25 ans ; Christopher Tunnard avait reçu un *National Book Award* pour *Man-made America*, et Lawrence Halprin était déjà édité par les presses du M.I.T.²⁸ L'aventure éditoriale des paysagistes français commence loin des principaux circuits de diffusion : Jacques Simon continue d'éditer ses ouvrages, recueils de planches de projet, d'extraits thématiques qui servent à démontrer la diversité des attitudes des concepteurs face à des problèmes récurrents en aménagement. Bernard Lassus initie une collection sur les habitants-paysagistes en 1977, mais n'y laissera qu'un seul titre²⁹. Gilles Clément publie ses premiers textes chez un éditeur à la marge, déjà connu pour la revue *Utopie*³⁰. Il faudra attendre la fin des années 80 pour que le paysage s'impose dans un débat national, sous-tendu par une production livresque élargie, diffusée au-delà des circuits professionnels. Et encore, les paysagistes n'y joueront pas le premier rôle, à la différence des philosophes, historiens ou sociologues qui investissent à cette époque la question du paysage. Des monographies couvrent aujourd'hui le travail des principaux acteurs de cette histoire : mais ont-ils eux-mêmes écrit ? Témoignent-ils d'une prise en charge réflexive de leurs propres productions, ou versent-ils vers « l'autoprésentation hagiographique »³¹ ? C'est que leur engagement se situe ailleurs, sur le plan même du projet de paysage, inscrit dans la matérialité des sites qu'ils aménagent, dont le caractère manifeste supplée à une strate absente – ou secondaire – du discours. Le Parc du Sausset, à Villepinte, le jardin André Citroën à Paris, le jardin des Retours à Rochefort joueront ce rôle de support de « démonstration » (le terme n'est pas adéquat) pour porter aux yeux d'un public plus large (de politiques, de décideurs, notamment) des conceptions nouvelles de l'aménagement du paysage³².

28. Ian L. McHarg, *Design With Nature*, The Natural History Press, 1969 ; Garrett Eckbo, *Landscape For Living*, An Architectural Record Book With Duell, Sloan & Pearce, F. W. Dodge Corporation, 1950 ; Christopher Tunnard, Boris Pushkarev, *Man-Made America, Chaos or Control ?*, Yale University Press, 1963 ; Lawrence Halprin, *Cities*, Massachusetts Institute of Technology Press, 1972 (Rheinhold Publishing Corporation, 1963).

29. Bernard Lassus, *Jardins imaginaires*, Les presses de la connaissance, coll. « Les habitants paysagistes », 1977.

30. L'éditeur Hubert Tonka. Sur le groupe Utopie, auquel s'est également associée la paysagiste Isabelle Auricoste : « Utopie », in Michel Racine (dir.), *Créateurs de jardins et de paysage en France du XIX^e siècle au XXI^e siècle*, Actes Sud / ENSP, Arles-Versailles, 2002, p. 251-252.

31. Comme le suggère Michael Jakob dans *Le paysage*, InFolio, Golion, 2008, p. 160.

32. Sur ces projets et la relation qu'ils instaurent du point de vue de l'expérience paysagère, V. Sonia Kervel, *op. cit.*

2.2.2. Le *Jardin en mouvement* comme processus d'écriture

Dans ce tableau, le paysagiste Gilles Clément apparaît comme une figure à part. Si son premier livre, *Le jardin en mouvement*, est publié dans un circuit éditorial marginal³³, son succès est croissant – relayé en cela par des créations paysagères médiatisées – et conduit à de nombreuses rééditions, à chaque fois enrichies de nouvelles expériences, que ce soient celles de l'auteur (comme celle du *Champ*, parcelle adjacente au domaine de la Vallée, acquis ultérieurement) ou celles de disciples ou amis. Ils y relaient à leur tour les principes de jardinage énoncés dans cet ouvrage, celui-ci fonctionnant alors sur un plan à la fois théorique *et* pratique, prospectif *et* réflexif. Le jardin privé de la Vallée, territoire autonome d'expérimentation et d'observation, fonctionne avec un double d'écriture, qui se déploie ou se dilue en une multitude de formats (la correspondance dans *Thomas et le Voyageur* (1997), la monographie dans *Une écologie humaniste* (2006), le manifeste, l'essai, etc. Le jardin de la Vallée n'y est pas systématiquement ou littéralement présent, comme dans les formes basées sur la fiction : mais il est le point d'origine d'une pensée du paysage qui a trouvé de nombreux contextes où se déployer, jusqu'à prendre une certaine forme d'autonomie vis-à-vis de son auteur. On jardine aujourd'hui des parcs de villes *comme* Gilles Clément, l'associant même parfois à une réalisation sans que son auteur ait même été consulté. On pressent aussi que le jardin de la Vallée est aussi un lieu pour écrire : la maison y a tous les attributs d'une « cabane »³⁴. La bibliographie de Gilles Clément finit ainsi par constituer un feuilletage complexe, de renvois d'un ordre écrit à un ordre jardiné, d'un point fixe et tenu secret à une multiplicité de localisations, tout autour du monde, où l'auteur vérifie des correspondances, des intuitions nées dans une pratique locale. L'écriture, évidemment, n'est pas seule dans ce dispositif. Il y a derrière un savoir naturaliste considérable. Chaque ouvrage laisse une part importante à la photographie, à sa légende, mais aussi à la carte, au schéma et à l'arsenal graphique du projet. Cependant, on y trouvera toujours une référence manuscrite, parfois de l'ordre du griffonnage ou de la note provisoire, qui montre que l'auteur tient toujours ses réflexions « à portée de main », dans une certaine disponibilité et accessibilité. Cette faculté, loin des jargons ou de l'intimidation qu'exerce parfois la critique, explique sûrement en partie le succès de la pensée de Gilles Clément. Nous serions tentés d'y voir une dimension fondatrice, en rupture avec l'âge des pionniers du paysage, qui se parlaient entre eux mais n'avaient peut-être jamais, à ce point, été capable de mobiliser un public aussi large (sinon au travers de leurs projets réalisés, mais dans l'anonymat).

Nous ne mènerons pas ici une analyse détaillée de l'œuvre écrite de Gilles Clément ; elle sera l'objet un jour de travaux passionnants. Son ouvrage « matrice », *Le jardin en mouvement*, serait en soi un premier terrain assez riche pour saisir, au travers de ses versions successives, la façon dont une pensée se déploie en relation avec les actes concrets de

33. Ce qui ne va pas non plus sans mal, comme en témoigne un article publié quelques années après que le succès du jardin en mouvement ait commencé à se conforter : « Fort d'une expérience devenue respectable, vous songez à théoriser. *Le Jardin en mouvement* est un bon titre, il offre des possibilités nombreuses, on peut extrapoler et porter la théorie à toutes les échelles d'intervention. Ayant atteint le grand paysage, les vallées, les montagnes et des régions entières, vous pensez pouvoir publier. Cherchez un éditeur. Attendez sept ans environ. Ayez du désespoir, cela fait vivre. Comptez sur vos ennemis. Ils vous font une meilleure publicité que vos amis ». Gilles Clément, « Pour un jardin en mouvement », *Revue de littérature générale* n°2, POL, Paris, 1996.

34. Elle fait l'ailleurs l'objet du dernier ouvrage de Gilles Clément, *Le salon des berces*, en 2009.

jardinage, un savoir naturaliste, une expérience de voyageur. L'écriture, et plus largement l'agencement documentaire du livre, s'attache à saisir les transformations successives d'un jardin, puis l'application ultérieure d'un jardinage « théorique » à des situations extérieures. Il y a quelque chose du journal dans ce mouvement, même si cela ne s'exprime pas par le déroulement chronologique continu d'un texte, d'une pratique d'écriture dédiée. Mais c'est le livre en soi qui devient à la fois un lieu de recueil et de spéculation, deux dimensions que nous associerions volontiers au dispositif du journal. On aurait pu s'attendre à ce que la succession des éditions du *Jardin en mouvement*³⁵ témoigne au final d'une progression vers une théorie plus affinée, et subisse une mutation vers ce qui tendrait au manuel, ou au *modèle*. Or il semble que l'auteur se soit toujours gardé de toute réduction, au moment même où les principes édictés dans le livre à partir de quelques situations choisies, disparates, gagnent à la fois d'autres concepteurs, jardiniers, ou institutions. Ce processus n'est pas achevé, mais on peut cependant émettre plusieurs remarques :

1) D'une part, ce « mouvement » n'en est pas un au sens où l'on identifierait une « école » de paysagistes réunis autour de l'approche de Gilles Clément. Ce propos ne veut pas affirmer que Gilles Clément est un paysagiste isolé : bien au contraire, c'est un pédagogue reconnu, qui a formé une génération entière de paysagistes au sein de l'école du paysage de Versailles. Ses réalisations ont impliqué de nombreuses collaborations, distribuées en fonction des contextes de commande et d'affinités sûrement très fortes entre professionnels. Ses ouvrages en font largement état. Mais en parallèle, il paraît aussi isolé que chacun des paysagistes de sa génération, dont les trajectoires apparaissent de façon nette, autonomes, individualisées, rencontrant ou non un public élargi, mais sans réelles concordances, citations, renvois, critiques mutuelles. Contrairement à la production théorique sur le paysage, il n'y a pas d'intertextualité interne à la profession de paysagiste. Bernard Lassus, Gilles Clément, Michel Corajoud, pour ne citer que ceux, parmi les pionniers de cette profession qui ont laissé une trace écrite et éditée de leur œuvre, ne se citent guère, ne prennent position les uns vis à vis des autres qu'au hasard de publications qui les réunissent, lorsque des périodes de forte conflictualité n'ont pas contribué à maintenir une distance raisonnable entre eux³⁶.

2) De l'autre, le corpus des œuvres écrites de Gilles Clément ne franchit pas – pour l'instant – la membrane d'une approche scientifique de l'écologie du paysage. On le perçoit nettement à comparer le succès d'un ouvrage comme le *Manifeste du tiers-paysage* (2004) auprès du grand public et la trajectoire scientifique plus collective, ancrée dans une approche plus anglo-saxonne du paysage, qui se structure dans l'écologie du paysage, qui reste

35. Rappelons ici que la première édition sort en 1991 (chez l'éditeur Pandora), la deuxième en 1994 en grand format chez Sens&Tonka, qui continueront d'éditer les versions suivantes, dans un format plus "portable" : troisième édition augmentée des derniers travaux de l'auteur (comme *Le champ* et *le Jardin du Rayol*) et des premiers "jardins en mouvement" d'autres créateurs en 1999, quatrième édition sous le titre *Le jardin en mouvement, de la vallée au jardin planétaire* en 2001. La quatrième de couverture de cette édition mentionne l'aventure que représente, pour les éditeurs, la succession de ces versions à partir de leur rencontre avec l'auteur, qui remonte à 1986.

36. Seul Jacques Simon aura peut-être mis en œuvre cette intertextualité au travers de son activité de directeur de revue ou d'éditeur, mariant et combinant à foison les images, les plans, les détournant au besoin. Son écriture reste paradoxalement peu visible au milieu de ce kaléidoscope, sauf peut-être à considérer un ouvrage comme *Voyages paysages ibériques* (1999), où l'on découvre une liberté étonnante vis à vis des standards « objectivistes » de la description, ou de la continuité du récit de voyage.



Fig. 6 : éditions successives du livre de Gilles Clément, *Le jardin en mouvement* (Sens & Tonka, 1994, 1999, 2001, 2006). La première édition avait été publiée en 1991 aux éditions Pandora.

cependant largement hermétique. La formidable efficacité de l'écriture de Gilles Clément, c'est sa concision, son accessibilité, qui conduit le lecteur au seuil des connaissances qui la sous-tendent. Le caractère performatif de son écriture est indéniable, et devrait pouvoir servir de support pour envisager, caractériser de façon plus générale ce qui pourrait tenir d'une spécificité de l'écriture paysagiste... pour autant que le relais soit pris : ce qui, d'une façon ou d'une autre, doit impliquer *un certain degré* d'intertextualité. C'est probablement un processus en cours, chez une nouvelle génération de paysagistes (voir les travaux de recherche de Denis Delbaere, de Sonia Keravel ou de Cyrille Marlin³⁷), dont cette recherche prétend constituer une autre modeste étape. La réussite de ces travaux dépendra d'ailleurs probablement de leur capacité à combiner ces deux dimensions, qui peuvent apparaître contradictoire : tandis que l'intertextualité peut renvoyer à une écriture à dimension critique ou historique, la dimension performative renvoie à un terrain, à des situations d'action, passées ou à venir. Il y a ici une voie possible, mais qui passe par un troisième aspect du travail de l'écriture : une exploration de différents dispositifs d'écriture, des « tests » (de langage, de sincérité, au sens où l'entend par exemple l'écrivain Emmanuel Hocquard³⁸), bref, des *expériences*. C'est là également une fonction pour une revue, comme les *Carnets du paysage*, qui a succédé depuis 1997 à *Paysage+Aménagement*.

37. Sonia Keravel, *op. cit.* ; Denis Delbaere, *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*, Ellipses, coll. « La France de demain », Paris, 2010 ; Cyrille Marlin, *L'expérience ordinaire, fabrication d'un énoncé de jardin*, thèse soutenue à l'EHESS le 10 avril 2008, 459 p.

38. Emmanuel Hocquard, *Un test de solitude*, P.O.L, Paris, 1998.

2.2.3. Retour au journal

Existe-t-il des journaux de paysagistes ? Sous la forme publiée, très peu. On peut mentionner un « journal-ancêtre » qui serait celui de Thomas Blaikie (1750-1838), jardinier et botaniste écossais ayant voyagé en France et en Suisse entre 1775 et 1792. Herborisant d'abord dans les Alpes Suisses, il rentre au service du Comte d'Artois pour lequel il aménage le domaine de Bagatelle. Son succès auprès de la haute aristocratie reflète l'engouement croissant pour les nouveaux jardins anglais, qu'il continuera de créer jusqu'à la Révolution³⁹.

Mais de nombreux journaux existent probablement sous des formes d'archives, de carnets, de notes préparatoires. Comme toutes les professions qui s'inscrivent dans le champ de la conception, la pratique de l'esquisse graphique, de la saisie au vol d'informations relatives à un site, un terrain, relève d'un fonctionnement qui engendre une importante production documentaire, s'inscrivant totalement dans la logique du projet. Ces sources restent cependant la plupart du temps confinées dans quelque chose qui n'apparaît pas directement dans le corps même du projet, qui se réalise concrètement par la suite. C'est une forme de « hors-texte », si nous sémantisons ce qui se matérialise au terme du processus de projet. Ces sources sont parfois exhumées, mais par d'autres, et examinées comme documents relatifs au processus de conception. Leur caractère unifié et réflexif apparaît rarement (ce qui fonde par exemple l'originalité et l'importance du journal de Pierre Riboulet déjà cité). Dans son enseignement à l'école du paysage de Versailles, Michel Corajoud avait institué la pratique d'un cahier de bord qui installe cette habitude auprès de ses étudiants :

« J'obligeais tout le monde à tout coller dans des cahiers. Il fallait faire comprendre aux étudiants que le "projet" n'est pas seulement une enclave de temps réservée à l'exercice qu'on nomme ainsi, mais que le fait qu'on aille au cinéma, se promène ou rencontre quelqu'un participe de cette activité globale qui rend finalement le projet perméable à l'idée de ce film. D'une certaine manière, collectionner le billet d'entrée au cinéma symbolise la préoccupation qui vous habite à l'égard du projet. C'étaient des cahiers énormes que les étudiants fabriquaient et qui constituaient un instrument de travail passionnant. Plus tard, j'en ai abandonné la pratique, mais je trouve cela dommage car c'étaient des outils assez utiles et aujourd'hui encore tous les étudiants d'alors se rappellent ces énormes cahiers où tout était consigné. »
(Michel Corajoud, cité par Jacques Leenhardt, dans la monographie éponyme, Hartmann édition, 2000, p. 33)

Le collectage et le dépouillage de ces cahiers sera peut-être un jour entrepris, ce qui contribuerait à une « archéologie » de la pensée du projet de paysage qui pourrait être riche d'enseignements. La technique du collage semble avoir survécu à la pratique de ces cahiers, comme en témoignent de nombreux documents de projets réalisés dans la fin des années 80 et les années 90 par la génération qui s'est précisément formée au contact de Michel Corajoud : nous pensons ici aux premiers plans publiés de Michel Desvigne et Christine Dalnoky, et surtout à la production graphique d'Yves Brunier (1962-1991), rapidement présenté comme un virtuose de l'assemblage, dont l'influence restera grande dans la pratique

39. Ce document ne fut publié qu'en 1931 à Londres, traduit en français et établi dans une version révisée en 1997 par Janine Barrier, assorti d'un appareil critique adéquat (Thomas Blaikie, *Sur les terres d'un jardinier*, Les éditions de l'Imprimeur, Besançon, 1997).

paysagiste. Une revue comme *Pages paysages*, créée en 1987 dans les mêmes cercles professionnels et scolaires aura été un relais important de cette esthétique du collage paysagiste. Mais la filiation que nous établissons ici n'est qu'une pure spéculation ; il y faudrait de plus une analyse croisée des productions écrites de cette période et de cette génération ; or, celle-ci reste pour le moins confinée à quelques revues, de façon discontinue et peut-être secondaire par rapport à sa production graphique. Bref, ce chantier reste à entreprendre.

Mais nulle part la dimension heuristique du carnet n'est plus présente, pour ne parler que des paysagistes, dans les *Notebooks* de Lawrence Halprin⁴⁰. Cet ouvrage, composé par le collaborateur de Halprin, Jim Burns, est une sélection d'environ 1/12 des carnets de notes, croquis préparatoires et brouillons qui scandent le travail du paysagiste entre 1959 et 1971. Ce ne sont pas des *Collected papers* au sens où l'on entendrait un travail de rassemblement de supports épars, mais bien une coupe opérée au travers de carnets reliés, dont, prévient Halprin, *rien n'est ôté*, une idée délaissée un temps pouvant réactiver par la suite un projet entier. L'ouvrage, matériellement, reprend la texture d'un carnet, tels qu'on les trouve par exemple sous leur couverture de moleskine noire. Il paraît après la deuxième édition de *Cities*, enrichie du travail de Halprin sur les fontaines (comme celle de Portland) – dont ces carnets reprennent le cheminement conceptuel et plastique. Il sera suivi de peu de *Taking part*, également cosigné avec Jim Burns, qui développe les processus participatifs qui seront une des marques de fabrique de Halprin & Associates⁴¹. Chacun de ces ouvrages, auquel il faut ajouter *The RSVP Cycles*⁴², entretient avec les autres de nombreux points de ressemblance, non pas d'un point de vue de leur structure ou de leur format (qui sont extrêmement réfléchis et d'une mise en forme à chaque fois originale) mais parce qu'ils partagent un socle commun de projets, d'expériences, bien souvent étendues au travail d'Anna Halprin, danseuse, chorégraphe et épouse de Lawrence Halprin⁴³.

Ces *Notebooks* s'ouvrent sur un texte (manuscrit) de Halprin, qui évoque sa première rencontre avec le paysagiste anglais Peter Shephard (1913-2002), venu passer quelques jours en Californie, dans le Marin County, où vivent les Halprin. Tandis qu'ils circulent au milieu des paysages, des sites naturels ou des jardins de la région, Halprin évoque avec admiration les notes, dessins et esquisses réalisées par son interlocuteur. « Mes propres prises de notes ont toujours été très sporadiques... généralement sur des feuilles volantes ou n'importe quel bloc à portée de main... principalement sous forme de dessins... dont beaucoup sont maintenant perdus, ou dispersés dans divers endroits du monde ». Un coup de chance (*fluke*) a fait que ses lettres et dessins de guerre n'aient pas disparu au moment où le Destroyer USS Morris DD 417 est bombardé par un kamikaze japonais lors de la bataille d'Okinawa, en 1944. Halprin les a expédiés à sa femme quelques jours plus tôt au hasard

40. MIT Press, Cambridge, 1972.

41. Lawrence Halprin, Jim Burns, *Taking Part, A Workshop Approach to Collective Creativity*, MIT Press, Cambridge, 1974.

42. Lawrence Halprin, *The RSVP Cycles, Creative Process in the Human Environment*, George Braziller, New York, 1969.

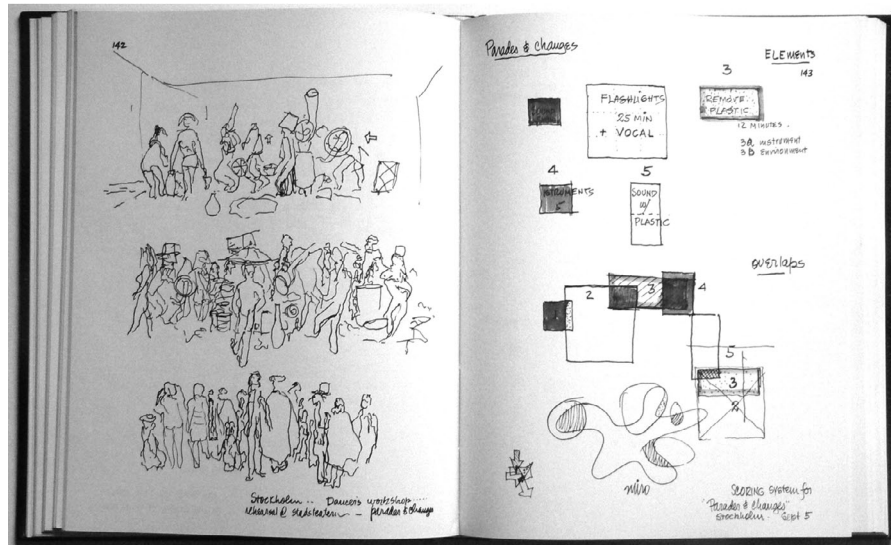
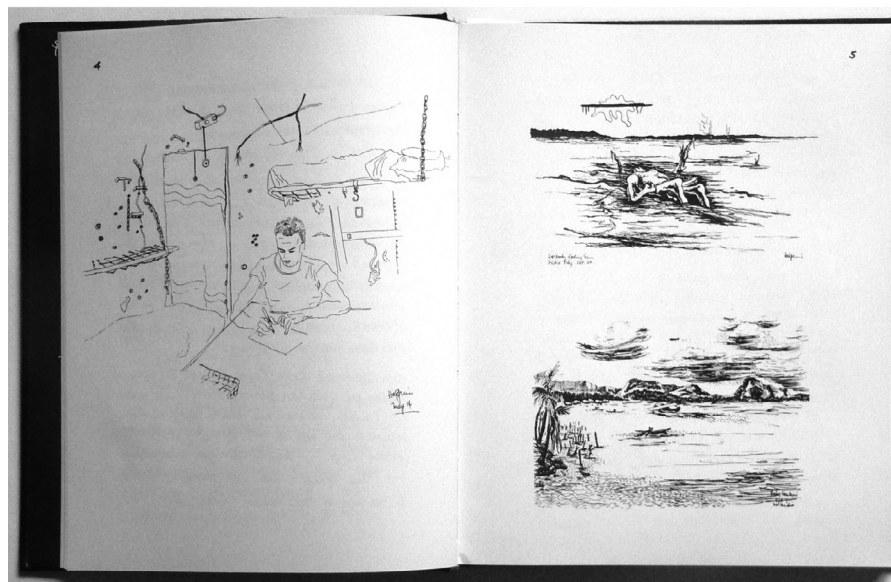
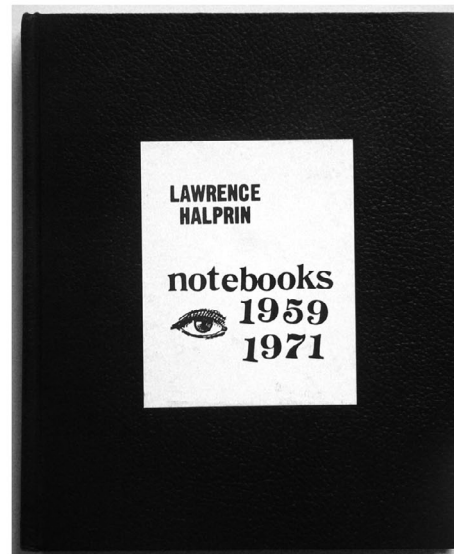
43. Cette dimension du travail de Lawrence Halprin a été explorée dans deux articles conjoints de Frédéric Pousin, « De la chorégraphie à l'architecture du paysage, noter pour concevoir », *Les carnets du paysage* n°13&14, Actes Sud / ENSP, Arles-Versailles, 2006, p. 22-47 et Gilles A. Tiberghien, « Lawrence Halprin : danse et mouvement du monde », *ibid.*, p. 48-63. V. également le catalogue *Anna Halprin, à l'origine de la performance*, sous la direction de Jacqueline Caux, Musée d'art contemporain de Lyon, Panama Musées, 2006.

d'un convoi en partance pour les Etats-Unis. Ce souvenir et cette visite engendrent chez lui une pratique de la prise de note *en carnets*, des impressions de voyage jusqu'à un journal à caractère professionnel (« a travelling office if you will »). Mais Halprin évoque aussi son ancrage dans la région californienne du Marin County, qu'il sillonne dans des marches, des séjours réguliers dans ses espaces naturels, au contact de la mer ou des rivières dont il observe attentivement le cours : il y puise des observations nombreuses qui détermineront son travail sur les fontaines. C'est dans ses carnets qu'il développe son système de notation chorégraphique (*Motation*) qu'il applique pour les spectacles de la compagnie d'Anna Halprin (V. note plus haut). Il définit le rôle du carnet en regard de ses *RSVP Cycles*, c'est à dire comme une pièce à l'intérieur d'un système créatif qui passe aussi bien par la partition (imparfaite traduction de *Scores*) que le recyclage de données, d'idées, qui fondent et légitiment entièrement l'acte de la conservation, de l'archivage, de la création des *Ressources* investies dans l'action (*Performance*).

Il n'est donc pas question d'un journal continu dans ces *Notebooks*, et la sélection opère nécessairement des coupes parmi des ensembles qui témoignaient peut-être d'une continuité thématique et temporelle. Une *autre* continuité s'établit au contraire entre des domaines de création en apparence éloignés, le temps du projet et le temps d'un voyage, d'une découverte voir du repos : nous retrouvons là une fonction promue dans la pratique pédagogique initiée par Michel Corajoud et présentée plus haut. L'écrit et l'image ne sont jamais loin de l'autre, l'écriture manuscrite prolongeant en fait l'écriture graphique du dessin, de l'esquisse de projet, du schéma. Mais Halprin opère un basculement supplémentaire, puisqu'il livre une version publiée de ces carnets – qui plus est sous la bannière d'un centre de recherche principalement orienté vers les sciences et les technologies, ce qui donne peut-être à réfléchir sur le rôle conféré à cette publication (elle s'inscrit néanmoins plus classiquement dans la division « architecture du paysage » du M.I.T.). Ce n'est pas là un manuel de la prise de note en situation de conception, mais si l'on avait cherché à en produire un, peut-être qu'aucune formule ne serait révélé plus efficace que cette coupe effectuée dans le travail de Lawrence Halprin.

Ces derniers exemples pourraient à eux seuls démontrer qu'il est difficile de dissocier une strate de l'écriture de la production graphique, documentaire ou photographique qui alimente en permanence les processus à l'œuvre dans la pratique paysagiste. Mais on voit peut-être apparaître derrière ces références éclatées ce qui pourrait tenir d'un *mouvement* général, au sens d'une trajectoire et non d'une communauté de pensée. Dans le domaine français, l'impulsion est donnée au cours des années 60 par une poignée d'explorateurs qui remettent en question l'appartenance de l'architecture du paysage au domaine de l'horticulture, et s'ancrent peu à peu dans des processus d'aménagement ou de planification aux côtés des architectes, des urbanistes ou des ingénieurs. Ils développent des stratégies éditoriales qui actent cet envol, thématisent leurs nouveaux domaines d'intervention, en présentent les principaux registres graphiques ou langagiers. Puis, parmi eux, certains développent des trajectoires individuelles, qui prennent leur autonomie, croisent des circuits éditoriaux élargis, au risque d'une dissociation complète avec le premier front « pionnier ». Ce faisant, ils opèrent la démonstration que la profession ne peut pas s'enfermer dans un dialogue restreint à elle seule, et qu'elle peut trouver dans la confrontation à d'autres milieux d'inscription (l'art, la littérature, les sciences humaines ou l'écologie) un point

Fig. 7 : Lawrence Halprin, *Notebooks* 1959-1971, MIT Press, 1972. Première double page : dessins extraits des carnets de guerre d'Halprin, lors de la campagne du Pacifique. Bas : notations pour *Parades & Changes*, avec la compagnie de danse d'Anna Halprin.



d'appui pour progresser, conforter ses assises conceptuelles autant que ses bases pratiques. Cette ouverture n'est pas sans risque : elle s'est produite dans une individualisation des productions éditoriales, à charge ensuite pour des organes de publication intermédiaires de recoller avec les bases professionnelles, tout en leur donnant une visibilité accrue : c'est le rôle des revues professionnelles apparues dans les années 90 (*Pages paysage, Les carnets du paysage, Les cahiers de l'école de Blois*), qui ont à la fois clos l'époque « pionnière », conforté des codes langagiers et graphiques et permis à de nouvelles générations de faire leurs armes sur un terrain sécurisé.

2.3. Les comptes rendus risqués de Bruno Latour

2.3.1. Les contours incertains du laboratoire

En introduisant ce chapitre, nous avons souhaité mettre en évidence un premier faisceau de références sur la pratique du journal dans les sciences humaines, auxquelles se sont adjointes des entrées plus variées, souvent orientées autour du paysage. Au détour d'une littérature plus spécifiquement paysagiste, nous avons également pressenti que le type d'écriture dont il est question ici, en filigrane, devait renvoyer à une *action*. Non pas une action fictive, envisagée dans un futur lointain, débarrassée des nombreux errements qu'un départ plus précipité aurait engendré, mais une action presque immédiate, engagée dans un calendrier avec son propre *tempo*, qui tient à des rencontres, à des acteurs multiples, à des circonstances. Face à cette histoire, le présent texte pourrait se donner comme objectif de chercher à gommer ce qui relève de ces circonstances, de faire croire à une progression raisonnée, clairement anticipée et délimitée, de l'action. Mais nous avons entrevu au début de ce chapitre que la publication, ci-après, du journal retraçant cette même action ne ferait que contredire ce cadre idéal. L'expérience déborde ici largement du protocole, et trouve bien souvent dans ces écarts des motivations, des ressources ou des perspectives pour progresser.

Les deux « objets » dont il va être à présent question sont déjà piégés dans ce processus en cours, qui a démarré semble-t-il bien avant qu'un projet de recherche en bonne et due forme soit déposé. Pour être plus clair, ils en constituent une sorte d'« équipement », comme on s'habille pour sortir, ou comme on se munit d'un certain nombre d'accessoires pour affronter une situation inédite. Avec le risque que ces accessoires ne conviennent pas, ou qu'il faille les adapter, se les approprier d'abord. S'agissant de s'embarquer dans un journal, il semblait possible qu'une référence de ce type émerge parmi un ensemble plus vaste, et s'impose comme une sorte de *rail* stylistique, ou imprègne plus particulièrement le travail de rédaction qui s'en suivrait. Cette référence, le journal de Pierre Bergounioux est tombée du ciel, quelques mois avant le début de ce travail, sous la forme d'un pavé jaune de mille pages imprimé sur papier bible, dont un exigeant libraire corrézien venait de recueillir quelques exemplaires. Mais le second de ces objets peut difficilement passer pour un hasard, tant il occupe une place importante dans le champ des sciences humaines ou plus précisément de la sociologie des sciences⁴⁴. Il convient ici d'en réfléchir l'usage dans le contexte d'une recherche qui ne se réfère pas explicitement à ce domaine, bien qu'en réalité il questionne fortement et plus largement toute activité scientifique. Descendre avec Bruno Latour dans les profondeurs d'une *vie de laboratoire*, tel qu'il l'a entrepris entre 1975 et 1977 à l'Institut Salk de San Diego, peut paraître une bien curieuse manière de préparer un travail qui va se situer au grand air dans une petite région du Massif central. De plus, les manipulations du professeur Guillemain et son équipe sur le facteur (l'hormone) de libération de la thyrotropine (TRF) peuvent a priori sembler d'une incidence restreinte sur le développement de processus de médiation autour du paysage. Mais lorsqu'il entreprend cette recherche ethnographique sur le fonctionnement de la pratique scientifique et le laboratoire, Bruno Latour n'en est pas moins étranger au monde de la neuroendocrinologie.

44. Pour nous, la rencontre (si on peut l'appeler ainsi) remonte au séminaire de Jean-Marc Besse au DEA Jardins-paysage-territoire, durant la dernière année où il eut lieu (2004-2005).

Comme il le présente en ouverture de l'ouvrage qui résume cette recherche⁴⁵, lui-même débarque d'une période de Coopération passée en Côte d'Ivoire, où il s'est confronté – ce sont ses mots – au scientisme des anthropologues. « Formé à leur méthode, on m'avait demandé d'expliquer pourquoi les sociétés françaises avaient tant de peine à trouver des cadres ivoiriens compétents pour remplacer les expatriés. On offrait un grand nombre de réponses « cognitives » à cette question. On me parlait de mentalité africaine, de l'âme nègre, et de psychologie. Pourtant l'enquête me faisait découvrir, sans la moindre peine, des dizaines de facteurs sociaux fort explicites. La dimension cognitive avait bon dos (...). [Les anthropologues] étudiaient les autres cultures et les autres pratiques avec un respect méticuleux, mais *sur fond* de science. Je m'étais alors demandé ce que l'on dirait du discours scientifique s'il était étudié avec le soin que les ethnographes mettaient à étudier les cultures, sociétés et discours pré-, para-, ou extra- scientifiques »⁴⁶. Voilà pour le point de départ de l'enquête à l'Institut Salk, qui se déploie à partir de ces interrogations.

Ce que les prémisses de ce livre s'attachent à décrire (et à critiquer), c'est une anthropologie comme *science des périphéries* : les ethnologues se sont attachés à décrire toutes sortes de situations relevant toujours d'un caractère excentré et/ou marginal par rapport à nos centres de décisions, nos techniques, notre science, etc. Chassés de ces terrains exotiques, ils reportent leurs études sur ce qui y ressemble le plus : arts et traditions populaires, représentations symboliques, campagnes et ghettos. Mais les sciences, comme les techniques ou l'administration n'ont pas fait l'objet d'enquêtes ethnographiques : il n'y a pas de description de première main de la pratique scientifique, indépendante de ce que peuvent en dire les scientifiques eux-mêmes. Bruno Latour met en évidence le problème de la dissymétrie des études ethnographiques : aucun sujet observé ne vient contester le commentaire dont il est l'objet. Dans le cas d'une anthropologie des sciences, c'est l'ensemble des sciences sociales qui se verraient mises en discussion par leurs sujets étudiés, d'où l'enjeu important de ces premières études et des nombreuses controverses qu'elles ont suscitées. Dans le même temps et sur le terrain voisin des mathématiques, démarrent les travaux en ethnométhodologie de Michael Lynch, menés sous la direction d'Harold Garfinkel. Bruno Latour n'aura de cesse, dans des travaux ultérieurs, de se rapprocher de ce courant « radical » de la sociologie qui pose explicitement la question de l'observateur et des métalangages : un non-spécialiste peut-il parler de sciences exactes ? L'ethnométhodologie est présentée par Bruno Latour comme un « mouvement de réaction contre l'abus, en sociologie, du métalangage qui recouvre ce que disent et ce que font, en pratique, les acteurs sociaux (...). Au lieu d'imputer à chaque fois des intérêts, des calculs, des classes, des habitus, des structures aux acteurs sociaux supposés les marionnettes de la société, l'ethnométhodologie veut vidanger la société de tout son métalangage et prendre l'acteur et sa pratique comme le seul sociologue compétent »⁴⁷. *La vie de laboratoire* peut être considéré comme le point de départ d'un travail sociologique qui a pris dans les deux décennies suivantes des orientations déterminantes en premier lieu pour la sociologie des sciences : Latour poursuit son investigation du

45. Bruno Latour, Steve Woolgar, *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, La découverte, Paris, 1996 [Sage Publication, 1979].

46. Bruno Latour, Steve Woolgar, *op. cit.*, p. 10.

47. Bruno Latour, Steve Woolgar, *op. cit.*, p. 25. V également Bruno Latour, *Changer de société – Refaire de la sociologie*, *op. cit.*, p. 71. Sur l'ethnométhodologie : Michel de Fornel, Albert Ogien, Louis Quéré (dir.), *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale*, La Découverte, coll. « Recherches », 2001 ; Harold Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, PUF, coll. « Quadrige », 2007 (Prentice-Hall, 1967).

laboratoire et de l'activité scientifique autour de Pasteur⁴⁸, développe ses recherches avec Michel Callon depuis la base parisienne du Centre de sociologie de l'innovation de l'école des Mines, avec une importante résonance de leurs travaux dans la sphère anglo-saxonne, où ils sont souvent publiés bien avant des adaptations en langue française.

2.3.2. Les contours incertains du « social »

On s'en doute, l'orientation qui nous intéresse ne relève pas de l'entièreté et de la complexité du champ de la sociologie des sciences. Cependant, nous sommes partis d'une question précise relevant de l'écriture scientifique et avons interrogé la légitimité d'une *forme* au milieu d'un ensemble de disciplines, en suivant à la trace les usages possibles du journal de recherche. S'il s'agissait jusqu'ici de saisir l'importance de cette pratique dans des trajectoires scientifiques diverses, au regard d'œuvres importantes et parfois considérées aujourd'hui comme des canons dans leurs propres disciplines, nous voudrions ici mobiliser un certain nombre d'éléments du travail de Bruno Latour pour questionner une autre dimension du journal de recherche, autrement importante : son *contenu*. Les éléments présentés plus haut en ont montré quelques exemples. Du récit à la rêverie, de la description à la transcription, les registres articulés dans la chronologie linéaire du journal sont nombreuses. L'important demeure de questionner ce qui lie ces différents registres, les objets qu'ils permettent d'appréhender, le type de regard qui se déploie de l'un à l'autre, et ce que l'on peut bien, au final, en retirer. Le rapide détour entrepris par la pratique paysagiste a montré qu'une des dimensions possibles d'une écriture paysagiste relèverait d'une certaine forme de performativité, c'est à dire d'une articulation presque organique du discours à l'acte, dont le rapport demeure (et demeurera) problématique⁴⁹. Il y a l'acte à venir, l'acte en train de se faire, l'action passée, le récit de l'action et un premier degré de « réflexivité » qui s'applique dès lors que l'action est envisagée dans la distance de l'écriture, de la description langagière, et qui produit elle-même ses propres corrections, réorientations, repositionnements. Mais il y a entre tout cela un certain nombre de composantes issues de l'observation, de la dimension relationnelle du travail de terrain, des circonstances propres à l'action qui ne sont pas pour autant un simple « contexte » ou un décor inerte planté derrière la scène. L'action ne ressemble pas non plus à un organigramme où l'on s'y déplacerait d'une case à une autre, comme les visées modélisatrices les plus scientifiques aimeraient pouvoir réduire le cours des choses. Mais voilà : on reste en prises avec ces « choses » sans pouvoir établir finement la portée de chaque acte, ni même établir réellement lesquels d'entre eux sont susceptibles de déclencher un ensemble de réactions. Est-on toujours sûr que l'intention et la chaîne causale d'événements coïncident réellement ? Où se situe le lien ? Sous quelle forme ?

Ecrire un journal, c'est comme établir la carte de ces incertitudes. À la multiplication des emplacements, des objets et des relations, le journal apporte la dimension supplémentaire du temps, et une souplesse énonciative qui permet de faire fonctionner en parallèle des

48. *Pasteur : guerre et paix des microbes*, suivi de *Irréductions*, La Découverte, Paris, 2001.

49. Dans une perspective « austinienne », on pourrait réduire la notion de performativité à l'acte de langage et à la façon dont il peut infléchir le cours des « choses ». Dans le cas présent, les « choses » ne parlent pas toutes, même si l'on s'emploie bien souvent à les faire parler. Il y a là un certain nombre d'écueils à relever, à défaut de pouvoir les surmonter tout à fait.

descriptions d'enchaînements, des récits en apparence autonomes et qui finissent un jour par entrer en collision. Mais prêter à la forme journal de telles vertus ne va pas sans risque : comment éviter les pièges du matérialisme, ou du moins comment s'y adonner avec circonspection ? Comment aller vite, ou plutôt comment conserver une vue d'ensemble sur un processus dont le succès tient parfois à de minces détails ? Quelle est la place de la critique et de la distance à l'intérieur de cette pratique d'écriture ?

L'ensemble de ces questions appellait pour nous un guidage, que nous avons trouvé dans les travaux plus récents de Bruno Latour, et notamment son ouvrage *Changer de société – refaire de la sociologie*. Peut-être devrions-nous présenter ce livre sous son intitulé original, en anglais, afin d'éviter toute collision polémique avec la sociologie – ce qui n'est en rien l'objet de cette réflexion. *Re-assembling The Social, An Introduction To Actor-Network Theory* a de plus l'avantage de faire émerger « en une » la théorie de l'acteur-réseau, là où le titre français choisi semble chercher une forme d'affrontement aux catégories établies des sciences humaines, passant au second plan l'objet central du livre et du débat dont il rend compte. On en retient d'autant plus la charge contre la « sociologie critique » qui ne peut manquer de faire peser sur les épaules d'un lecteur mal averti l'idée lointaine qu'il vient de s'engager à l'intérieur d'une guérilla dont il ne connaît pas à l'avance ni les protagonistes ni les principaux enjeux. Si le livre tourne parfois au règlement de comptes, ne risque-t-il pas de prendre une balle perdue ? Le point d'appui de l'ouvrage se fonde sur un examen de la notion de « social », telle qu'elle apparaît, « déjà assemblée », dans une multitude d'expressions comme les « facteurs sociaux », la « dimension sociale », les « représentations sociales » et autres structures, pratiques, ordres, etc. Pour Bruno Latour, de ce point de vue « le social explique le social », ou agit en tant que « contexte », fournissant un type de causalité spécifique étudié par une discipline dédiée, qui applique au besoin une pseudo-objectivité imitée des sciences naturelles et fondée sur des instruments quantitatifs. Ce que rejette Bruno Latour, c'est que cette configuration soit aujourd'hui donnée par défaut, tant par le truchement des disciplines sociologiques que par un certain nombre de prolongements composés de médias, d'experts, de programmes politiques, d'enseignements.

Or il existe une autre approche, beaucoup moins connue, qui rejette l'axiome fondamental de la première. Dans cette nouvelle façon de voir, on affirme que l'ordre social n'a rien de spécifique ; qu'il n'existe aucune espèce de « dimension sociale », aucun « contexte social », aucun domaine distinct de la réalité auquel on pourrait coller l'étiquette « social » ou « société » ; qu'aucune « force sociale » ne s'offre à nous pour « expliquer » les phénomènes résiduels dont d'autres domaines ne peuvent rendre compte ; que les membres de la société savent très bien ce qu'ils font même s'ils ne le verbalisent pas d'une façon qui puisse satisfaire les observateurs ; que les acteurs ne s'inscrivent jamais dans un contexte social et, par conséquent, qu'ils sont toujours plus que de « simples informateurs (...)»⁵⁰.

La perspective ouverte par cette seconde approche du social tient précisément à ce que l'on ne le considère pas comme une « colle » capable de tout attacher, mais plutôt que l'on interroge « ce qui est assemblé par de nombreux autres types de connecteurs », soit une science ou un *suivi* des « associations ».

50. Bruno Latour, *Changer de société – Refaire de la sociologie*, op. cit., p. 12.

Au premier abord, cette définition peut sembler absurde, dans la mesure où elle risque de diluer la sociologie au point de la faire porter sur n'importe quel type d'agrégat, qu'il s'agisse de réactions chimiques ou de liens juridiques, de forces atomiques ou de firmes commerciales, d'organismes biologiques ou d'assemblées politiques. Mais c'est justement ce que cette branche alternative de la théorie sociale voudrait suggérer puisque tous ces éléments hétérogènes peuvent se trouver recombinaison de façon inédite et donner lieu à de nouveaux assemblages. Loin d'être une hypothèse extravagante, c'est au contraire par ce biais que nous faisons tous l'expérience la plus quotidienne de ce que nous appelons en fait le « social » : le sens de l'appartenance est entré en crise. (...) C'est justement pour prendre acte de ce sentiment de crise et pour suivre les nouvelles connexions qui s'y révèlent qu'il nous faut mettre au point une nouvelle conception du social (...) *beaucoup plus large* que ce que l'on désigne communément par ce terme, et pourtant *strictement limitée* au suivi de nouvelles associations et à l'architecture créée par leurs assemblages imprévus⁵¹.

Si cette charge ouvre le livre d'une manière qui ne peut manquer de rendre le lecteur attentif aux alternatives qui surgissent, l'expérience de pensée qu'il propose ouvre à son tour sur plusieurs degrés d'implication dans sa lecture. Nous n'avons ici ni le statut du sociologue pris dans la turbulence, ni celui d'adepte de la théorie de l'acteur-réseau : plus simplement, nous explorons une possibilité de regard nouvelle, dans une situation qui implique de forger un certain nombre d'outils. Mais pour ce faire, il est nécessaire d'aller un peu plus loin dans l'approche de cette sociologie, d'en suivre quelques méandres, d'en déceler quelques notions pivot.

La théorie de l'acteur-réseau (Bruno Latour semble s'excuser d'un tel terme, sauvé à ses yeux en dernier recours par l'acronyme anglais ANT, qui veut aussi dire « fourmi ») ne date pas de la publication de cet ouvrage. Elle s'élabore d'une part dans les travaux menés conjointement avec Michel Callon depuis les années 1980 au Centre de sociologie de l'innovation, mais aussi outre-Manche autour du sociologue John Law. On insiste souvent sur son originalité en présentant le terme de *réseau* comme une « méta-organisation » rassemblant des humains comme des non-humains, objets et concepts que Latour et Callon ont largement explorés dans leurs travaux respectifs. L'hétérogénéité du réseau implique des modes d'assemblage singuliers, des modes de relation dont ils présentent l'étude sous le terme revisité de *traduction*, ou de sociologie de la traduction. Le terme ne renvoie évidemment pas à sa définition usuelle de passage d'une langue à une autre, la ou les relation(s) étudiée(s) s'effectuant entre des ordres en apparence incommensurables, mais dont la vie courante témoigne sous une infinité de variétés : Michel Callon en a donné l'exemple le plus célèbre dans son article de 1986 sur la « domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc ». Cette orientation a été très largement travaillée et débattue par Bruno Latour dans son ouvrage *Politiques de la nature* (1999), plaidant pour un déplacement radical de l'écologie politique de la nature proprement dite vers un type de collectif d'humains et de non-humains, argumentant au final pour ce qui relèverait d'une « métaphysique expérimentale ».

51. *Ibid*, p. 13.

On pourrait s'attendre à ce que l'ouvrage plus récent dont nous tentons ici un décryptage s'inscrive comme un prolongement direct de ces travaux, donnant un aperçu historique et conceptuel de la notion d'acteur-réseau. Or, à bien des égards, il peut aussi donner l'impression que Bruno Latour cherche à en reformuler le cheminement, dans une optique critique plus marquée, dans une dimension méthodologique sûrement, mais dont le didactisme n'est qu'un effet, une apparence trompeuse : il s'agit bien en réalité d'un *essai*, dont on peut évidemment produire des lectures sur des plans très différents. Le tâtonnement du lecteur n'est peut-être pas étranger, ici, à la façon dont est construit l'ouvrage. La théorie de l'acteur-réseau y est l'objet d'une présentation détaillée au travers de « sources d'incertitude » qui conditionnent en amont toute exploration de cette conception nouvelle du social. « Pas de groupes, mais des regroupements », telle est la première source de questionnement : si le terme de groupe est vague et indéterminé, cela répond à cette proposition constante chez Latour de pouvoir s'attacher à la description et à l'analyse de situations de natures très diverses, et au fond de commencer par le milieu, « *in media res* » comme il l'écrit lui-même⁵². Un regroupement est un groupe en formation et c'est ce « moment » qui est susceptible de livrer le plus d'informations : « Si un groupement donné est simplement donné, alors il est muet et on ne peut rien en dire ; il n'engendre aucune trace et ne produit par conséquent aucune information. S'il devient visible, c'est parce qu'on est en train de le constituer ou de le démanteler : les données nouvelles et intéressantes vont alors proliférer » (p. 47). Bruno Latour, dans un geste qui semble proche de l'ethnométhodologie, ne sépare pas cet observateur (le « sociologue des associations ») de ce groupe observé mais les place, au contraire, « dans le même bateau », ce qui n'est évidemment pas sans conséquence sur l'opérationnalité qu'il confère à cet exercice⁵³. Il distingue encore dans ces processus des *intermédiaires* (véhiculant du sens sans transformation) et des *médiateurs*, qui à l'inverse ont cette capacité de transformer, traduire et de complexifier des relations, des informations, ou le sens d'une association. Latour reste cependant assez prudent pour ne pas asséner ces notions comme les lois d'airain d'une nouvelle science dure : il y voit au contraire une « propédeutique ». C'est bien dans ce sens que nous l'accompagnons encore un peu plus loin.

2.3.3. Les contours incertains du compte rendu

Une autre source d'incertitude concerne plus précisément la nature de ces associations ou des liens qui se tissent dans ces phases de regroupement, en abordant la catégorie de l'*action*. Habitué du contre-pied, il ne définit pas l'acteur comme la source de l'action, « mais la cible mouvante de tout un essaim d'entités qui fondent sur lui ». Retour de l'explication du social par le social ? « À ce stade, inventer une pulsion sociale, un inconscient, ne manquerait pas de réintroduire cet éther du social dont nous cherchons à nous passer. Non pas que les acteurs savent ce qu'ils font et que les sociologues ne le savent pas, mais parce que les uns comme les autres doivent rester surpris *assez longtemps* par l'identité des participants au déroulement de toute action (...). » S'il s'agit plutôt de mettre en évidence l'entrelacs des sources inattendues croisées au fil de l'action, d'en dresser la liste, c'est qu'une

52. On reconnaît là une tournure de pensée très « deleuzienne ». Latour hésite d'ailleurs à un endroit à rebaptiser l'ANT « ontologie de l'actant-rhizome », autre référence explicite à la philosophie de Gilles Deleuze, à la fois sophistiquée et stimulante.

53. Ce qui n'a pu évidemment manquer de nous alerter dans le présent projet de recherche.

notion centrale émerge dans la conduite de l'enquête, de l'observation ou même de l'action (puisque l'observateur y est embarqué) : le compte rendu. Celui-ci s'applique à définir les formes d'existence d'un cours d'action, leurs donnent une *figuration* particulière, propre à les *distinguer* et à les rendre *explicites*. Le compte rendu est donc une opération singulière qui tend à donner une consistance à des composantes de l'action. Le terme de figuration ne renvoie pas, pour Bruno Latour, au travail patient du peintre, mais à une multiplicité de modalités de représentation dont, sans l'exemplifier, il donne l'art moderne et contemporain comme référence ; ceci aussi pour s'éloigner de l'illusion que le compte rendu ne pourrait se résumer qu'à un empilement d'actes de langage⁵⁴. Après avoir énoncé d'autres niveaux d'incertitude s'appliquant à la théorie de l'acteur-réseau (notamment sur la gamme des « acteurs », où l'on voit filtrer des références plus marquées à *Politiques de la nature* et sur la notion de « fait disputé »), un chapitre, central dans l'ouvrage qui nous occupe, est consacré à la notion de *compte rendu*.

« Rédiger des compte rendus risqués ». Derrière cette proposition, et l'importance qui lui est conférée dans cet ouvrage (à la fois aboutissement de la première partie et point de départ de la seconde), se loge une mention plus discrète à l'accompagnement de l'écriture de la thèse, qui relève de l'engagement professoral de Bruno Latour (le livre est dédié à ses doctorants). Mais ce retour sur la question de l'écriture demeure une opération elle aussi pleine de risques, surtout au sein d'un ouvrage qui ne présente pas – outre par quelques digressions, ou courts exemples – de réelle investigation correspondant aux objets qu'il tente de cerner⁵⁵. Il ne comprend nulle descente dans l'espace du laboratoire, de l'usine ou de l'institution comme le présentaient les précédents ouvrages de Bruno Latour. Il faut donc y avoir recours si l'on veut se représenter, en filigrane, le type d'investigation que suppose son approche de la sociologie des associations : et encore ne livreront-ils pas le matériau brut de la prise de note, du compte rendu ou tout ce qui peut relever de l'appréhension de ces réalités. Bruno Latour en révèle le caractère opératoire, et bien souvent confidentiel (non pas au sens de privatif, mais bien par le nombre restreint de destinataires). Il en revendique explicitement l'usage dans des circuits « court », sur un ton mi-parodique mais qui trahit aussi l'assiduité du chercheur à ses multiples objets :

Mais qu'est-ce qu'un compte rendu ? Il s'agit le plus souvent d'un texte, d'une petite rame de papier épaisse de quelques centimètres et noircie par un rayon laser. Il peut être composé de 10 000 mots et il arrive qu'il ne soit lu que par quelques personnes, souvent une douzaine, ou quelques centaines si nous sommes vraiment chanceux. (...) Au mieux, nous ajoutons un compte rendu à tous ceux qui sont émis au même moment dans le domaine que nous avons étudié. Et, bien sûr, une telle étude n'est jamais complète : nous commençons toujours au milieu des choses, *in media res*, poussés par nos collègues, contraints par nos demandes de subventions, sans financement adéquat, étranglés par les échéances (...). Ce que nous pouvons bien faire sur le terrain (...) n'est pas clair pour des personnes avec qui nous n'auront partagé

54. Même s'il se réfère préférentiellement au terme d'actant, issu de la théorie littéraire et de la sémiotique. « Ce n'est que par la fréquentation assidue de la littérature et des analyses littéraires que les sociologues des associations pourront devenir moins raides, moins guindés lorsqu'ils doivent retracer les aventures des étranges personnages qui viennent peupler le monde social. (...) *Prendre acte* et non filter, *décrire* et non discipliner (...). » (. *Ibid*, p. 80).

55. Bruno Latour relève en outre que l'ethnométhodologie n'a elle non plus jamais explicitement réfléchi sur sa propre pratique de l'écriture.

qu'un bref instant. Même lorsque nous nous trouvons enfin au cœur des activités, avec nos yeux et nos oreilles grands ouverts, nous passons à côté de l'essentiel... : on nous explique le lendemain que nous avons tout raté, que des événements cruciaux se sont produits quelques minutes auparavant, juste à côté, après que nous sommes partis fourbus, notre magnétophone inerte faute de batterie. Même quand nous travaillons assidûment les choses ne vont pas mieux : après quelques mois, nous voilà submergés par un flot de données, de rapports, de transcriptions, de statistiques et d'articles. Comment donner un sens à ce capharnaüm au fur et à mesure qu'il s'entasse sur notre bureau, qu'il remplit d'innombrables disquettes⁵⁶ ?

Et pourtant, suggère Bruno Latour, il n'existe aucune autre voie possible. La métaphore de la fourmi trouve son sens dans cet activisme qui convoque sans le dire une « esthétique de l'enquête »⁵⁷, une forme générale, englobante, qui confère un sens à la minutie d'un assemblage/réassemblage, d'une description patiente, d'une suspension du jugement ou des habitudes d'écriture. La prise en compte de la matérialité du rapport, de ce point de vue, est l'une des opérations discrètes qui guident ce qui relève d'un *méthode* de l'acteur-réseau plus peut-être que d'une théorie. Mais cette discrétion comporte également une part de subversion que Bruno Latour ne tait pas longtemps, notamment vis à vis d'une fraction de la sociologie qui lorgne vers les sciences dures, relevant à son propos le fantasme d'un idiome technique clair et dénué d'ambiguïtés. « Puisque nous savons que la fabrication et l'artificialité ne sont pas contraires à la vérité et à l'objectivité, nous n'avons aucune raison d'hésiter à faire passer au premier plan la médiation même du texte ». La question de l'objectivité ne renvoie alors plus à la prétention à l'objectivation « froide et désintéressée », mais à une application à observer et décrire des *sites actifs*. Il y a également d'autres pièges à mettre en avant la dimension textuelle de l'activité scientifique : celle qui renvoie le texte à une « histoire », à la construction d'un « récit » qui n'a pas le caractère opératoire que nous décelions plus haut (voir paragraphe 3.1.2), mais auquel est prêté le caractère arbitraire d'une fiction.

Les compte rendus textuels sont les laboratoires des sciences sociales et, si l'on doit se fier à ce parallèle, c'est justement en raison de la nature artificielle des laboratoires qu'on peut parvenir à l'objectivité – à condition d'être constamment et obsessionnellement attentif à la détection des artefacts. Par conséquent, affirmer qu'un rapport de sciences sociales est un compte rendu textuel ne veut pas dire que l'on souhaite affaiblir son rapport à la réalité mais, au contraire, que l'on souhaite accroître le nombre des précautions qu'il faut prendre, ainsi que les compétences exigées des enquêteurs. (...) Comme cela arrive souvent pour les expériences de laboratoire, les comptes rendus peuvent eux aussi échouer⁵⁸.

Dans l'optique de la théorie de l'acteur-réseau, un compte rendu est un dispositif textuel (mais pas uniquement) qui *trace un réseau*. On a vu quelle signification peut prendre le terme selon l'usage qui en est fait à l'intérieur d'une *sociologie de la traduction*. Le compte rendu retrace une chaîne d'action dans lequel « tous les acteurs font quelque chose », « au lieu, si j'ose dire, de rester assis à ne rien faire ». Le texte est avant tout un *test*. Nous avons évoqué cette notion plus haut, et nous notons qu'elle traverse tout un pan de l'écriture

56. *Ibid*, p. 180.

57. Nous empruntons le terme à l'artiste-promeneur Hendrik Sturm.

58. *Ibid*, p. 186.

poétique contemporaine. Autre part, on pressent que le caractère ouvert du support du compte rendu peut renvoyer à des pratiques artistiques contemporaines, mais elles ne sont jamais explicitement citées – ce qui pourrait faire l’objet d’une recherche en soi⁵⁹. Au lieu de cet effort d’exemplification, qui comporte tout autant le risque de convoquer et de fixer un certain nombre de modèles, Latour s’en tient à un retour plus « fondamental » à une *liste de carnets*. Nous revenons en terrain connu.

À ce stade, la meilleure façon de procéder (...) est tout simplement de tenir un journal de tous nos mouvements, y compris de ceux qui concernent la production même du compte rendu. Ce n’est ni pour les beaux yeux de la réflexivité épistémique, ni par une sorte d’indulgence narcissique, mais parce que désormais tout fait partie des données : tout, depuis le premier coup de téléphone à un informateur potentiel, le premier rendez-vous avec le directeur de thèse, les premières corrections qu’un client a apporté à un projet de financement, le premier usage d’un moteur de recherche, la première liste d’éléments à cocher dans un questionnaire⁶⁰.

Le premier carnet est un carnet de bord de l’enquête, qui documente les transformations subies en se déplaçant sur différents terrains. Une des fonctions de ce carnet est de ne pas perdre de vue l’artificialité de l’expérience du terrain, d’en constituer une sorte de tracé systématique. Le deuxième carnet s’apparente plutôt à un fichier au classement de plus en plus « raffiné », qui préserve la donnée de base tout en permettant une manipulation aisée. Le troisième carnet est destiné aux essais d’écriture, à un flot continu d’esquisses qui anticipent activement sur la rédaction du rapport final. L’idée centrale que nous retiendrons ici est qu’il n’est pas opéré de séparation stricte entre une période de recueil de données, puis une seconde qui consisterait à les exploiter au travers d’une rédaction, qui signerait le retour des métalangages et des explications. Le quatrième carnet enregistre la réaction des acteurs au compte rendu lui-même. Loin d’être anecdotique, cette attention renforce au contraire la dimension opératoire que l’on confère au compte rendu, sa dimension performative. Mais dans une optique de projet, cette dimension confère aussi à l’élaboration textuelle le statut inaugural d’un cycle, en ouvrant la possibilité à d’autres de suivre.

Le lecteur sera peut-être déçu de voir que les grandes questions que nous avons étudiées jusqu’à présent (...) doivent être abordées à l’aide de ressources aussi prosaïques que des petits carnets qu’il faut avoir sur soi pendant la procédure totalement artificielle du travail de terrain et des enquêtes. Mais il a été averti au préalable : il n’y a rien à découvrir de plus grandiose, et il n’existe pas de raccourci. (...) Pourquoi aurions-nous besoin d’un équipement plus lourd pour ramper à travers les conduits sombres et étroits tracés par des termites aveugles ? (...) Si l’on me dit que ces comptes rendus textuels ne sont pas « suffisamment scientifiques », je répliquerai en disant que s’ils n’ont pas l’air scientifiques, parce qu’ils diffèrent des clichés véhiculés par cet adjectif, ils sont susceptibles d’être rigoureux selon la seule définition qui m’intéresse ici : ils s’efforcent d’appréhender avec la plus grande précision possible des objets récalcitrants à travers un dispositif artificiel, même si cette entreprise

59. Que l’on pense par exemple aux stratégies de figuration déployées dans une exposition comme *GNS (Global Navigation System*, palais de Tokyo, 2003), explorant le rapport des artistes contemporains aux pratiques de relevé, de parcours et à la cartographie. Mais on sait aussi combien ce type de rapprochements peut générer de raccourcis, de malentendus ou de gesticulations.

60. *Ibid*, p. 194.

peut très bien se révéler vaine. Si seulement une fraction de l'énergie dépensée dans les sciences sociales pour commenter nos éminent prédécesseurs était convertie en description de terrain !⁶¹ »

61. *Ibid*, p. 197.

2.4. Platitude et assiduité : les *Carnets de note* de Pierre Bergounioux.

2.4.1. Pluralité des appartenances et circularité de l'oeuvre

« Ce cahier parce que je sens que s'effacent, à peine posées, les touches légères qui confèrent aux heures de notre vie leur saveur, leur couleur. Il ne subsiste plus, avec l'éloignement, que des blocs de quatre ou cinq années teintés grossièrement dans la masse ». Ce sont sur ces mots que s'ouvre le premier des deux volumes publiés en 2006 et 2007 du journal de l'écrivain Pierre Bergounioux. 1000 pages chacun, couvrant respectivement la période de 1980 à 1990 et de 1991 à 2000, soit une moyenne de 100 pages pour une année, livrées sans coupure majeure entre le manuscrit et la version imprimée⁶². « Pierre dit avoir passé quinze heures par jour, tout cet été, pour dactylographier ces mille pages, et ceux qui le connaissent savent combien il vous remet assez de fidélité et de confiance pour ne pas avoir à se créer de fiction : dans son idée, il transcrivait tout intégralement, et Gérard Bobillier, des éditions Verdier, choisirait des extraits pour publication. Bobillier a choisi : il publie l'intégrale »⁶³. Lorsqu'en décembre 1980 Pierre Bergounioux ouvre ce carnet de notes, il n'a pas encore publié, ni même engagé la carrière d'écrivain qui en fait aujourd'hui l'un des auteurs français les plus remarqués, aux côtés de ceux qui en sont aussi les proches, dans des amitiés nouées au fil des années 1990 et que ce journal relate : Pierre Michon, le voisin creusois, François Bon, animateur littéraire hors norme, mais aussi de façon plus sporadique Richard Millet avec qui Bergounioux partage l'appartenance corrézienne, et un goût prononcé pour l'oeuvre de William Faulkner.

Pierre Bergounioux est né à Brive en 1949. Son père, ancien résistant, y est commerçant. Pierre Bergounioux grandit dans la petite société provinciale qui vit comme enserrée dans cette cuvette qui voisine avec le Limousin, l'Aquitaine et le Quercy, jusqu'à son départ pour les classes préparatoire et l'École normale supérieure de Saint-Cloud à la fin des années soixante. Professeur de lettre, agrégé, dépositaire d'une thèse sur Flaubert dirigée par Roland Barthes, Pierre Bergounioux enseigne le français dans un collège de la banlieue parisienne, poste qu'il occupera pendant les décennies dont ce journal forme la chronique. Il enseigne aujourd'hui l'histoire et la théorie littéraire à l'école des beaux-arts de Paris. Son oeuvre littéraire, engagée en 1984 est essentiellement autobiographique, et ne cesse d'explorer la période de l'enfance, l'univers briviste, l'ouverture conjointe de l'adolescence et des années 60. Le thème de l'enfermement, ou de la circularité de l'univers géographique convient en un sens pour caractériser cette oeuvre qui n'a de cesse de tenter d'élucider l'emprise et la co-présence singulière de l'être et de son milieu. L'oeuvre de Pierre Bergounioux est empreinte, à ce titre, d'une dimension géographique et phénoménologique, où semble questionnée en premier lieu une forme latente de déterminisme tant géographique, social que psychologique.

Le briviste tirait sa légendaire suffisance, et sa faconde, de la dépression circulaire, sans débouché ni aperçus, où il était enfoui. Les collines formaient un rempart naturel à un kilomètre, à peu près, du centre-ville. Elles arrêtaient, du même coup, nos regards et la rumeur du

62. Pierre Bergounioux, *Carnet de note 1980-1990*, Verdier, Lagrasse, 2006 ; *Carnet de note 1991-2000*, Verdier, Lagrasse, 2007.

63. François Bon, sur www.remue.net.

monde extérieur. Rien n'était facile comme d'imaginer qu'il n'existait rien derrière et si, par extraordinaire, tel n'était pas le cas, ce ne pouvait être qu'une version dégradée, légèrement pitoyable, des hautes perfections concentrées dans notre petite cuvette. L'hémisphère gréseux était bien fait pour nous procurer une contenance sans extériorité.

Pierre Bergounioux, l'héritage, rencontre avec Gabriel Bergounioux, Argol, Paris, 2008, p. 31.

Ce qu'on se remémore, c'est ce qui n'allait pas, ce qui n'a pas trouvé sa résolution. On appelle ça l'« effet Zeigarnik », du nom du psychologue qui l'a décrit. D'autres références, pédantesques, me viennent à l'esprit. La spirale hégélienne, le moment de l'esprit, la tardive clarté qu'il jette sur la confusion du jour enfui. Ou encore la pénétrante formule dont Freud illustre l'acceptation de l'inconscient : « Là où c'était, là je dois advenir. » Il faut que la lueur tardive, fragile qui a nom conscience, discernement, compréhension, s'en retourne, lorsqu'elle a surgi, en ces lieux où elle fut *in absentia*.

Ibid., p. 147.

Si certains récits explorent l'appartenance familiale au Quercy voisin, l'autre horizon de la cuvette de Brive, c'est le Limousin et en particulier les terres plus austères de la Haute-Corrèze, dont on trouvera l'évocation et la description dans de nombreux textes (rassemblés en particulier dans le recueil *Un peu de bleu dans le paysage*⁶⁴). Et souvent, bien plus que telle implantation régionale, c'est la pluralité des appartenances, voire une certaine forme de déchirement ou de balancement, ou les formes possibles du lien tant mémoriel que physique (voir l'importance des routes dans l'œuvre de Pierre Bergounioux) que de nombreux récits pointeront. Ce trait se rapproche peut-être, plus que tout autre, de l'œuvre de Julien Gracq, et avant lui, de l'art de Vidal de la Blache des descriptions des espaces de transitions, des marches frontalières, de l'épaisseur et de l'importance des traits de limite⁶⁵. Pierre Bergounioux n'est pas géographe, mais écrivain et professeur de lettres. Cependant la littérature n'est pas imperméable à des conceptions, des tournures, des outils même issus des sciences humaines : le travail de Pierre Bergounioux témoigne peut-être, en ce sens, d'une symétrie des emprunts et influences littéraires dont usaient les ethnologues dans leurs procédés scripturaires. La littérature n'est jamais loin... mais c'est principalement parce que toute recherche se résout avant tout dans une écriture, et que ce trait ne mérite pas, dans un premier temps, de délimitation précise. Les deux volumes du journal scandent par exemple la relation à Pierre Bourdieu, dont Bergounioux a semble-t-il suivi les séminaires ; un index général du journal montrerait de nombreux emprunts, et la recension des lectures dépasse largement le cercle des littérateurs, de la critique ou de la linguistique.

Di 19.I.1992

Grisaille. Je ne mettrai pas le nez dehors de la journée. Au salon, où je lis les magnifiques *Réponses* de Bourdieu. C'est, à peine atténuée, la même révélation puissante qu'en février 1976, lorsque j'avais ouvert le numéro des *Actes de la recherche* consacré à la critique du discours lettré. Un fatras de questions controversées, de problèmes, de difficultés, de contradictions, d'apories, d'approximations, pris dans la lumière vive d'un esprit extraordinairement

64. Verdier, Lagrasse, 2001.

65. V. Marie-Claire Robic, « Confins, routes et seuils : l'au-delà du pays dans la géographie française du début du XX^e siècle », *Communications* n°70, éditions du Seuil, Paris.

rigoureux qui, du même coup, les éclaire et expose les raisons qui empêchaient de parvenir à l'explication. Ce qui, dès le début des années soixante-dix, s'annonçait comme la promesse d'une science complète, transcendant l'opposition entre objectivisme quantitatif et description phénoménologique, atteint son accomplissement.

Carnet de notes 1991-2000, p. 131.

Me 8.I.1997

(...) Le nom qu'il porte, d'origine germanique, a à voir avec les confins, avec la paysannerie, peut-être – Bauer – tandis que le mien renvoie à la vergogne, à la honte, dis-je. Oui, répond-il, c'est ce que me disait ma mère – « vergounous » –, quand je faisais une connerie. Et comme je lui oppose qu'il les a plutôt évitées, il m'explique que, poser la bonne question, trouver la bonne méthode, furent d'emblée une affaire de vie ou de mort. Il était en train d'interroger un Kabyle, au début de son enquête, lorsque celui-ci s'est baissé et qu'il a entrevu, par l'échancrure de la djellaba, le pistolet mitrailleur accroché sous l'étoffe, à l'épaule, avec une chambre de bicyclette.

Ibid., p. 799.

Les passions, en outre, débordent l'homme : pour la géologie – et ce qu'elle révèle du lieu originaire, mais aussi l'entomologie, la pratique de la sculpture, nourrie des arts primitifs et d'un recyclage par lequel Pierre Bergounioux redit son rapport au monde paysan qu'il côtoyait dans son enfance et tout au long de ses séjours corréziens ultérieurs : ceux du mois de juillet, dans la maison familiale de sa femme, en Haute-Corrèze, qui forment un motif récurrent du journal.

Si cette pluralité des appartenances géographiques et des passions alimente une œuvre à la fois prolifique (une cinquantaine d'ouvrages publiés à ce jour) et circulaire (acharnée, pourrait-on dire, à explorer des épisodes vécus), le journal de Pierre Bergounioux en constitue la chronique quotidienne. Débuté avec les années 1980, le journal précède de deux ans le premier travail littéraire publié, mais s'inscrit surtout à la suite d'un moment qui semble avoir été pour l'ancien normalien une période de douleur (la reprise d'un phlegmon qui le conduit aux portes de la mort), de contrariété de l'éloignement de son milieu originel (sa femme Catherine est directrice de recherche en biologie moléculaire à Orsay) et de renoncement (l'abandon d'une carrière universitaire).

Je ne me vois pas poursuivre des recherches universitaires, reprendre à nouveaux frais le corpus des études littéraires, la tâche serait-elle agrémentée des audaces mesurées qu'autorise le renouvellement des méthodes, donc des objets. Mais il ne me vient pas à l'esprit d'examiner les seules choses qui m'intéressent au sens strict du terme, celles dont je porte non pas seulement le souvenir mais l'empreinte, l'irritation, le souci. Elles se situent, par leur essence même, provinciale, méprisée, folklorique, aux antipodes de la littérature de pointe, du « texte », comme on dit, que produisent les cénacles de la capitale.

Pierre Bergounioux, l'héritage, rencontre avec Gabriel Bergounioux, p. 123.

Le journal n'est donc pas un journal de recherche en soi, qui témoignerait des phases d'un travail à accomplir, en constituerait même l'avant-texte, selon la formule des études littéraires. Que l'on compare par exemple cette note laconique de juillet 1982, puisée dans le

journal, avec le récit qui en sera le développement et restera comme un des livres les plus lus de Pierre Bergounioux (*Le premier mot*, Gallimard, en 2001) :

Ma 13.7.1982

Le soleil est revenu avec la chaleur. Capture d'une Aromie musquée, la troisième, sur des ombellifères.

En début d'après-midi, départ pour Les Bordes. À sept heures, à la pêche. En attendant que le soleil disparaisse, je trace quelques mots comme ça, sur des factures de vidange, au Bic, appuyé sur le volant.

Carnet de notes 1980-1990, p. 7.

Ça allait mal. Il se pouvait que je n'aille plus très loin. Qu'importait, alors ? J'ai fourragé autour de moi, exhumé de la boîte à gants un ticket de caisse, une facture de vidange, quelques papillons de stationnement et un stylo à bille lequel, par extraordinaire, écrivait quoique bavant affreusement. Un soleil rougi, bien rond, reposait en équilibre sur la ligne tourmentée des hauteurs limousines, derrière le pare-brise, pas très loin. J'ai posé mon ticket au centre du volant, une paperole longue d'une dizaine de centimètres et moitié moins large. Elle m'a paru on ne peut mieux assortie à ce qu'il y avait autour, à mon entreprise. Au moment de commencer, j'ai relevé la tête comme il arrive, lorsqu'on marche dans la rue, que quelqu'un nous observe, d'une fenêtre, dont je ne sais quel instinct nous avertit. Je n'aurais pas été outre mesure surpris de découvrir derrière la vitre l'assemblée au grand complet des interdits, quelque avertissement tracé comme à la suie sur l'air assombri, d'entendre une voix de désastre m'intimer l'ordre de lâcher ça. Mais la petite route était déserte, les hautes fougères, les branches de frêne immobiles. Nul avis peint à la hâte et soudain brandi ne m'enjoignait d'arrêter, de ne pas commencer. J'ai appliqué le bout de papier sur le volant et, d'une main qui tremblait un peu – je m'en suis fait la remarque –, inconfortablement, j'ai tracé le premier mot.

Le premier mot, Gallimard, Paris, 2001, p. 95.

Ces quelques mots, « comme ça », ce sont ceux de son premier livre (*Catherine*, aux éditions Gallimard, en 1984), et le journal n'enregistre cet événement que comme une note placée sur le même plan que des données plus factuelles (la météo) ou liées à ses activités journalières (les chasses subtiles et la pêche au mois de juillet). De ce bref extrait, outre l'événement qu'il comprend, mais aux yeux seulement de la biographie de l'auteur, on peut pointer une caractéristique qui semble essentielle pour lire ce journal : sa *platitude*. Le terme peut renvoyer à un déficit de sens ou de forme, à un jugement péjoratif sur le texte, et c'est d'ailleurs ainsi que certains critiques ont pu le lire, ou tout du moins choisi de ranger le livre. D'autres, en revanche avaient signalé son caractère énergisant, qui en apparentait presque la lecture à un roman. La platitude du journal de Pierre Bergounioux en est une qualité essentielle. Elle réside précisément dans le fait de pouvoir articuler des données hétérogènes, qui concernent autant un emploi du temps, un affect, une pensée, une citation, une description, un récit, une conversation, sur un plan unique, organisé chronologiquement et selon une assiduité prodigieuse au support. Il semble d'ailleurs que le seul « relief » perceptible ait été aplani à partir des premières centaines de pages transcrites : des rêves notés et transcrits en italique, qui instaurent une rupture dans la lecture du journal, et qui n'apparaissent plus passées les premières années.

2.4.2. Le journal comme agencement

Comment fonctionne cette platitude ? Le projet de ce journal apparaît, après lecture, comme un ensemble complexe, nouant des thématiques hétérogènes, qu'aucun autre format n'aurait pu articuler avec tant d'évidence. Mais articuler des données hétérogènes n'est pas tout : le journal de Pierre Bergounioux fonctionne avec une précision, un « grain » d'une finesse telle que nous nous retrouvons véritablement les contemporains d'un univers intime, familial et social dont rien ne nous disposait à partager un instant les destinées. Un commentateur, au cours d'une émission radiophonique⁶⁶, témoignait face à l'auteur de son expérience de lecture du journal : « j'ai l'impression, à l'issue de ce journal, de mieux connaître votre famille proche que mon propre entourage ». Il y a là un thème constant des *Carnets de notes* : on y suit pas à pas les vies des proches de l'auteur, l'éducation de ses deux fils, la progression de la carrière scientifique de sa femme, leurs activités, du piano au jardinage, de l'achat d'un minerai rare à la promenade dominicale. Le caractère intime des notations y est soigneusement maîtrisé, délimité : les appréciations sont reportées en tant qu'elles affectent l'auteur, participent de ses « passions » ou bien les contrarient. On pourrait presque écrire qu'il y a, dans la prise d'autonomie de ses fils, dans leurs progrès ou échecs scolaires, quelque chose qui tient déjà au projet d'écriture individuel du père. Non pas que ces données constituent un sujet en soi : elles n'apparaissent en rien dans l'œuvre. Mais l'œuvre, ou plutôt l'ouvrage, le travail même de l'écriture est gagné sur ce temps familial, sur le temps du collègue (les cours, les corrections, l'activité syndicale, les parents, les anciens élèves), au prix d'une discipline et de ce qui ressemble souvent à un combat, parfois explicite, parfois tu. Morceaux piochés au hasard :

Lu 28.4.1986

Il fait beau. Je conduis Jean au collège, me rends à Orsay, à midi, pour un conseil de classe, et reviens au bureau que je ne quitterai qu'à cinq heures moins dix pour aller chercher les petits. J'ai à peu près terminé le récit du grand-père, la roulante canonnade de 75 sur les colonnes d'infanterie ennemies.

Carnet de notes 1980-1990, p. 477.

Ve 12.3.1993

Comme hier, douze heures au collège, du fait des conseils de classe, qui traînent ignominieusement en longueur. Que de vaines paroles, que de mots inutiles ! Mais ces jours de néant ont une vertu, qui est de me confirmer dans l'idée, dont je doute toujours, que les heures malaisées, désespérantes, que je passe la plume à la main, sont les seules, les vraies ; Bachelard l'a dit quelque part. J'ai vérifié. Je rentre, fatigué, dégoûté de tout, sous le soir qui s'attarde. Les arbres sont encore nus et contrastent étrangement avec l'air doux, la belle lumière.

Carnet de notes 1991-2000, p. 270.

Sa 9.9.1995

(...) J'administre avec fougue, bêtement, mes quatre heures de cours et mesure, à midi et demi, l'étendue et l'épaisseur de la fatigue que j'y ai gagnée. J'ai tout laissé au collège. Ce que je ramène à la maison ne vaut pas « un copeau d'oignon ». Le temps, d'ouest, est très

66. *Les mardis littéraires*, France Culture, émission du 9 octobre 2007.

doux, le ciel chargé de vastes nefs de nuées. Je peine à retrouver mon souffle, mes esprits. Cathy a tondu le jardin, lancé d'innombrables lessives, préparé une tarte aux nectarines. Je règle de petits détails, pique des Cétoines burkinabé que m'a envoyées un ancien élève, range des choses qui traînaient, remets la chaîne du vélo de Paul sur le dérailleur, etc.

Ibid., p. 614.

Et ainsi de suite. Un spécialiste des lettres pourrait s'attarder sur le *pathos* contenu dans ces lignes, dresser un tableau clinique des affections qui scandent la progression de l'œuvre, dont le journal se fait la chronique. On y trouverait peut-être quelques thèmes connus des études littéraires, et en particulier du genre intermédiaire que sont les journaux et notes de recherche. Ce n'est pas ici notre intention ; il s'agit de coller à ce texte, de s'en approcher assez pour saisir, dans sa continuité, la force saisissante de l'agencement, le tour de force qui consiste à révéler les composantes fines d'une vie en acte. Tout le travail de l'écriture, par exemple, ne peut se résumer à un combat contre le calendrier et des « forces obscures » ; car il fait lui-même l'objet d'un agencement « positif » du temps, des sources, des formes littéraires (le récit, l'essai, la conférence...), jusqu'au calendrier éditorial, relevé sans suffisance ou médisance sur ce qui relève du « milieu ». Le journal ne dévie pas d'une ligne qui n'est jamais annoncée, mais simplement déroulée, avec constance et assiduité. L'une des clés de cette constance tient, nous l'avons vu, à la discipline personnelle de l'auteur. Les jours se ressemblent souvent, et l'épisode corrézien de juillet est scandé avec la même application, avec ses travaux, la pratique de la sculpture, la pêche, d'une année à l'autre. Comme si, peut-être, le motif continu d'une existence n'était saisi que pour mieux faire ressortir, en contrepoint, la progression de quelque chose d'inédit, de complètement nouveau et étrange. Ce peut être la progression du travail de l'écriture, bien entendu ; mais tout autant l'intensité d'une lecture, d'une rencontre, d'un paysage, d'un échange familial.

On comprend également que cette fidélité au journal est permise par les modalités même de sa rédaction. Il apparaît rarement comme une rédaction « à chaud » ou sur le vif, comme une saisie d'un état, d'un lieu, d'un moment seul. Au contraire même, c'est la succession des moments, des états, des tâches journalières qui en constitue la trame répétée (le journal n'est-il pas, à l'origine, ce que peut accomplir un cultivateur de sa journée ?). Cette description suppose un achèvement, une clôture de la journée, parfois un dénouement consécutif pour guider une relation, une description. La récurrence des appréciations sur l'heure tardive, voire le coucher en témoigne. On perçoit un bref décalage, un *delay*, voire une mise à jour par périodes, passé un premier filtre de la mémoire : est-ce là un des « procédés » qui permettent à l'auteur à la fois cette constance, cette quantité, cette efficacité qui apparaît à l'œuvre tout au long de ce document ? Peu de mentions du temps accordé à l'écriture du journal lui-même, mais une constance à relever le renouvellement de son support, un même modèle de cahier à lignes racheté au fil des ans.

2.4.3. Lieux d'ancrage, paysages parcourus

Au temps circulaire du journal répond la pluralité des appartenances géographiques, déjà présente dans l'œuvre proprement dite. Comme le journal en témoigne, le territoire de l'enfance est sans cesse mobilisé au travers du travail d'écriture, tandis que se superpose dans le présent l'écheveau des relations familiales encore ancrée dans ce même territoire,

objet de visites et de trajets récurrents. Mais au-delà de ce plan affectif et familial, se dessine une attention plus générale aux lieux et aux paysages (pourrait-on, dans cette présente recherche, consacrer tant de lignes à un auteur, une pratique d'écriture, si ne se dissimulait pas derrière quelque chose qui renvoie, d'un peu plus près, ou selon un certain angle, à la question du paysage ?). Le thème pourrait à lui seul alimenter une thèse, et nous nous contenterons ici de pointer quelques dimensions qui font écho à notre présente recherche, nous renvoyant plus spécifiquement à la question de la description, à l'incorporation même du sujet dans un milieu, des sites, des paysages. Cette dimension du travail de l'écriture, nous pourrions aussi bien la chercher dans le corpus de récits de l'auteur, mais c'est paradoxalement dans le fil même du journal qu'il nous paraît intéressant de continuer à nous attarder – ceci avant d'endosser à notre tour l'habit du diariste. Le format du journal induit lui-même un format de la description, inféodée, comme nous venons de le voir, à une temporalité précise, au cours journalier de l'action, voire à la quotidienneté. Nous pouvons retenir dans les deux volumes qui nous occupent les situations saisies tout au long d'une existence passée en grande banlieue, sur les flancs de l'Yvette et des vallées voisines, cadre de nombreuses notations et observations qui constituent, fragments après fragments, tout un *pan* du journal.

Di 2.2.1992

(...) Après déjeuner, nous partons (...) jusque dans la vallée de la Mérantaise dont nous sortons par le rude versant qui s'élève vers le plateau de Saclay. Un sentier, sous le taillis, court le long d'un profond fossé, de drainage sans doute. Curieux d'identifier une antique voiture dont les restes subsistent au milieu du perchis, je fais détailler une chevrette que je n'avais pas vue (...). Un peu plus loin, le sol est jonché d'étuis de cartouches multicolores. Ils forment de véritables monticules. Nous sommes sur l'emplacement d'un stand de tir désaffecté. C'est de là que provenait le bruit d'une mousqueterie que l'on entendait, des dimanches entiers, il y a quelques années. Partout aussi, des pigeons d'argile, certains entiers. Nous croisons encore une 2 CV – espèce sylvestre, en ces parages – dont l'arrière-train baigne dans une mare et parvenons à la N306 après avoir longé les ruines d'une maison entourée de beaux pommiers. La découverte d'une bâtisse à l'abandon au milieu des bois, de leur silence songeur, augural, vous transporte comme aux pages d'un conte. (...) Cathy a observé, sous les prunus de l'avenue du Général-Leclerc, que les déjections d'oiseau étaient roses, ce qui signifie qu'ils étaient en train de manger les bourgeons floraux. Aussi son premier soin est-il, lorsque nous rentrons après trois heures de marche, de préparer une solution d'huile qu'elle pulvérisera sur ses arbres fruitiers.

Ibid., p. 135.

Comme dans l'ensemble du journal, on retrouve ici ce montage précis, où la description sans emphase de lieux, d'un itinéraire, répond au déroulement linéaire du jour. Observation et gestes, pratiques ou interactions avec ces lieux construisent peu à peu une approche du paysage qui n'est peut-être pas si singulière, mais s'établit avec constance, dont la valeur apparaît parfois autant sur le plan littéraire que sur un plan documentaire (voir par exemple les entrées correspondant aux deux tempêtes subies de décembre 1999). Les trajets (itinéraires de promenade ou route des vacances, voyages d'étude, déplacements occasionnels) y revêtent une importance certaine, comme un ensemble discontinu d'opportunités pour saisir à la fois les transformations matérielles du territoire, mesurer l'infléchissement d'un

rapport personnel aux lieux, en tirer parfois quelques réflexions élargies sur la base de quelques indices saisis. Les routes du Massif central, des Marches jusqu'au bassin de Brive, de la Haute-Corrèze à Riom, forment en particulier un motif récurrent du journal. Et lorsque celles-ci se transforment au gré des déviations, des grands équipements autoroutiers qui signent dans les années 1990 le désenclavement de la région, c'est tout un pan de mémoire ou un plan affectif qui, loin de disparaître, semble ravivé :

Sa 3.11.1990

Nous avons emprunté, en milieu de journée, la RN20, retrouvant nos anciennes brisées, les lieux par lesquels nous passions, il y a une quinzaine d'années, et que nous n'avions plus revus parce que les vieilles nationales, traversant les vieilles banlieues, furent doublées, court-circuitées par les autoroutes et les voies rapides. (...) L'itinéraire de nos vingt-cinq ans avait suivi dans leur perte ces années abolies. Je n'avais pas eu à le réactualiser, comme on le fait des choses que chaque jour ramène dans sa lumière et c'est le souvenir, presque la réalité, la présence palpable des années soixante-dix qu'il me rend.

Carnet de notes 1980-1990, p. 939.

Dix ans et mille pages plus loin :

Sa 8.4.2000

(...) Nous allons chercher l'autoroute à Saint-Angel, pour la première fois. Cette large percée à travers le pays est exaltante. On franchit les gorges sur des viaducs. Un pont suspendu traverse la vallée du Chavanon. Ses portiques affectent la forme de deux V géants, renversés. De minces cirrus laminaires s'étagent au ciel bleu. C'est un délicieux voyage, quand on a peiné, un demi-siècle durant, sur la vieille N89. Mais c'était, aussi, la route de nos jeunes années, de l'étourdissement bienheureux des premiers voyages, d'un bonheur profus, fait d'ignorance, de révélations, d'espérances, qu'on ne connaîtra jamais plus.

Carnet de notes 1991-2000, p. 1174.

À l'inverse, le séjour répété dans la demeure corrézienne constitue un point fixe d'observation du paysage, malgré l'ardeur des travaux et, en quelque sorte, l'abolition même de la possibilité de regarder le paysage :

Lu 2.3.1992

(...) Lorsque, à sept heures du soir, je pose le masque et lève le nez, le couchant teinte le grand pré d'un ocre-rose précieux. Je constate, une fois encore, ce que j'avais noté lors des vacances dernières, à savoir que les bois, qui poussent en silence, ont fini d'encager le hameau. De là une sensation d'enfermement, qui m'est d'autant plus sensible que je ne bouge pas des Bordes (...).

Ibid., p. 147.

Di 26.7.1992

(...) Nous nous enfonçons dans les bois où je n'avais plus remis les pieds depuis huit ou neuf ans. J'y avais cherché, jadis, des insectes. Cette marche, au crépuscule, me délivre de l'oppression vague qui naît du travail à l'atelier, de l'encerclement végétal. Par les trouées des sapins, on découvre à quel point le hameau est encagé par les arbres, submergé de verdure.

C'est un soulagement, presque, que de découvrir une échappée, des lointains, Davignac, en contrebas, des pâtures, les moutonnements du Limousin, le Sancy, au loin.

Ibid., p.193.

Sa 31.7.1993

(...) Le meilleur des quatre semaines écoulées, je l'ai passé dans un état de frénésie muette, concentrée, dans la pénombre de l'atelier, à couper du fer, et sous l'auvent du hangar à bois, à réassocier les morceaux. Comme les arbres ont fini de cerner Les Bordes, ces vacances ouvrières, confinées, me laissent une impression étrange, non pas d'ouverture, d'allègement, après onze mois de réclusion, au bureau, dans notre banlieue, mais d'enfoncement, de constriction un peu sombre au sein de la forêt. Il m'aura manqué la joie pure, cosmique que je tire, en cette saison, des lieux ouverts, du Quercy où nous n'aurons fait qu'une trop brève incursion (...).

Ibid., p. 323.

Suivi le lendemain soir du contrepoint grandiose et de cette expérience plus fondamentale de l'ouverture au « grand » paysage :

Di 1.8.1993

(...) Après dîner, avec Cathy, jusqu'au sommet des Plates. L'ombre s'est déjà emparée des versants. Le regard porte à l'infini. Il ne subsiste plus que quelques rares pâtures, d'un jaune pâle, dans le couvert des bois qui ont conquis la contrée. Nous faisons s'envoler une buse. Nous nous asseyons au sommet d'une butte, face aux monts du Cantal et c'est comme d'avoir quitté le monde, pris congé de la vie resserrée, inquiète, laborieuse dont nous sommes les otages tant est souveraine la suggestion du lieu, parfaite, la solitude, absolue, la paix. On a changé d'échelle, adopté un autre point de vue, celui des immensités impavides, éternelles, au regard desquelles ce qui nous meut et nous point n'est rien. On se trouve réduit à son être pur, à la simple conscience de tout cela, qui nous est momentanément accordé. Et notre finitude infime, notre fugacité sont si évidentes qu'il serait fou de réclamer. Tout est simple et facile. On peut accepter.

Ibid., p. 325.

2.5. Le journal de l'atelier des paysages

Si nous avons choisi de mettre en continuité ces deux lectures, c'est pour témoigner, avec un peu de distance, de l'influence qu'elles ont eu sur les choix engagés dès l'amorce de ce projet de recherche. Il reste maintenant à présenter rapidement la façon dont nous avons choisi ici d'inscrire ce journal à l'intérieur même de ce travail, et non comme l'une de ses annexes. Cette dernière solution, à bien des égards, aurait dû paraître la plus raisonnable : mais on a vu plus haut que le journal ne pouvait constituer à lui seul une source qu'il reviendrait au chercheur d'exploiter dans un second temps. Étant ici dans de nombreuses situations aux commandes d'une recherche qui s'effectue aussi dans des actes, nous avons opté pour cette présentation chronologique, contextuelle et contingente du déroulement de l'expérience. En paraphraser l'ensemble aurait également été une solution possible : mais au risque de perdre un ensemble de données, mêmes ténues, auxquelles tient la continuité de cette expérience. Au travers des références que nous avons choisi de mobiliser, nous avons vu que le journal fabriquait un plan capable d'articuler des données hétérogènes, de les faire tenir ensemble, et qu'il était aussi un outil de réflexivité et d'anticipation : un outil de projet, à sa façon.

La version qui en est donnée ici ne restitue cependant pas le matériau brut, élaboré jour après jour, tout au long de cette recherche. S'il en reste une grande partie, nous avons cependant éliminé des entrées ou des fragments qui constituaient des digressions ou des notes cherchant à positionner cette écriture spécifique. Dans la mesure du possible, certaines redites ont également été élaguées, même s'il reste sûrement beaucoup à faire pour alléger ce texte, en rendre moins fastidieuse la lecture. Pour ce faire, nous avons opté pour un scindement en trois parties distinctes, respectant la continuité chronologique des opérations :

1) La première partie, intitulée « l'organisation » couvre une période de six mois environ, durant laquelle s'est positionnée la démarche de l'atelier des paysages. Elle témoigne des premières rencontres avec le terrain, d'une expérience initiale et individuelle du paysage, qui fait l'objet de descriptions de parcours et de questionnements sur les modalités de la restitution de ce moment privilégié du travail. Nous avons cherché, en outre, à présenter conjointement un certain nombre de documents graphiques (dessins et photographies) produits dans ce temps de découverte. Sans leur ôter leur statut de document de travail, il nous semblait que la production de ces données écrites et graphiques constituait également un exercice intéressant de mise en forme, et pouvait donner lieu à plusieurs modes de lecture de ce document : qu'il s'agisse d'un survol ou d'une recherche plus attentive de correspondances entre ces données.

Dans le même temps, cette première partie restitue le temps de travail technique et collectif nécessaire au montage de la démarche de l'atelier des paysages. Dans quelques cas, ces séances de travail sont rapportées sous une forme transcrite mot à mot à partir d'un enregistrement sonore. Un découpage a été mené selon la notion de « séquence conversationnelle », telle que définie en analyse de conversation⁶⁷, qui induit un séquençage pragmatique, principalement en fonction du déplacement de l'objet de la conversation. Ces

67. Sur ce point, V. Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris, 2002.

transcriptions ont été restituées aux différents protagonistes et leur principe a été débattu, ce qui a conduit à une standardisation partielle des tournures les plus familières. Dans cette phase de préparation où les participants ont été amenés à se retrouver à de nombreuses reprises avant de devoir rendre explicites leurs choix dans des séances à caractère public, il n'a été procédé à aucune anonymisation de ces prises de parole. Qualitativement, la question s'est posée à maintes reprises de la place que pouvaient occuper ces transcriptions dans un écrit a priori si personnel et subjectif qu'un journal. Quantitativement, elles semblent étirer démesurément un temps qui peut paraître, dans l'écriture du journal, plus saccadé, découpé et assemblé en fonction de la densité des événements. Mais elles ont cependant l'avantage du réalisme, et permettent de témoigner de l'importance donnée à l'écoute et à la dimension collective de la construction de la démarche. L'écoute en situation n'est cependant pas la même que l'écoute postérieure à la conversation, qui plus est dans l'exercice de la transcription. Des inflexions, des partis pris, des orientations y sont parfois bien plus prégnantes que dans le temps même de la conversation, où l'on est impliqué. C'est ainsi que la fonction de ces transcriptions ne fut pas seulement documentaire : dans quelques cas, elles ont permis de ressaisir quelque chose d'exprimé mais de non entendu, d'en explorer plus profondément le sens et de l'intégrer dans un jugement, l'évaluation d'une situation ou l'anticipation des actions. C'est aussi cette dimension opérationnelle de la transcription, malgré la lourdeur de l'exercice, qui nous a fait l'intégrer dans le corps du journal, bien que nous lui réservons un traitement typographique distinct, qui permette d'en avoir une lecture transversale et abrégée.

2) La deuxième grande tranche du journal est intitulée « la rencontre » et court sur une période d'une année, depuis le premier événement public significatif de l'atelier des paysages, jusqu'à la séquence qui en a constitué comme une sorte de point d'orgue. Le terme de rencontre, donné ici au singulier, renvoie au caractère à la fois discontinu, mais en perpétuelle correspondance, des événements qui ont ponctué l'atelier des paysages – de la même manière peut-être que « l'atelier » est donné aussi au singulier, tandis qu'il se réfère à un nombre indéfini de situations. Ces événements sont relatés selon le point de vue de quelqu'un qui en est l'initiateur, mais pas le destinataire. Ce point de vue exprime donc difficilement la façon dont ces événements sont reçus et compris, et il faut parfois sauter une étape pour comprendre de quelle manière un précédent moment a été jugé. En écrivant cette chronique, il apparaissait parfois que la substance qui pouvait être rassemblée au niveau du texte ne reflétait pas la densité des impressions, des dialogues, des vécus multiples dont sont tissés ces moments : mais c'est qu'il est alors très difficile d'allouer une part de son attention à une observation déconnectée de l'intervention, de la situation où nous nous trouvons et qui appelle souvent à notre présence active. Dans un même temps, un effort était souvent fait pour documenter, par la photographie et parfois par la vidéo, le déroulement de ces moments. Là encore, cette documentation est présentée en regard du journal. À la fin de cette période, il nous fut d'ailleurs permis d'avoir recours à un observateur extérieur, muni d'une caméra, qui a filmé pendant trois jours un parcours à travers la vallée⁶⁸.

Mais tout au long de cet atelier, notre production documentaire ne s'est pas bornée à enregistrer sous la forme d'un journal, à diffusion extrêmement restreinte, un processus destiné

68. V. Annexe 8, sur CD.

à être au contraire largement connu. Les conditions de l'appropriation de la démarche étaient au contraire fonction de notre aptitude à en témoigner dans les termes les plus ouverts, à en faire connaître le déroulement, par anticipation (par une programmation, un calendrier) ou *ex post*, lorsqu'il s'agissait de restituer à d'autres chaque moment dans la continuité de l'expérience. Ce travail s'est notamment effectué par l'intermédiaire de quatre lettres d'information, supports imprimés à 3000 exemplaires et diffusables sous forme numérique, et dans lesquelles on retrouvera un condensé d'une iconographie déployée tout au long de ce journal. Ces lettres d'information sont reproduites dans le cours du journal, dans la chronologie de leur apparition.

Enfin, la production documentaire de l'atelier des paysages accompagne également la production de savoirs et l'expression de points de vue individuels, plus rarement de groupes. Cette information a été produite dans le cadre même de la démarche, puis traitée et assemblée de façon à être restituée au public qui s'y est investi : sous la forme d'expositions, de publications, d'un film. Dans la mesure du possible, nous avons choisi d'intercaler ces documents dans le déroulement chronologique du journal, comme un système d'annexe qui n'est cependant pas renvoyé à la fin du volume⁶⁹. Ils sont pour une grande part de notre main, ou conçus en association étroite avec les personnes qui ont accompagné cette démarche. Ces productions permettent de ressaisir ici une matière dont le journal ne constitue pas le double exact : bien au contraire, il insiste sur les conditions de la production de ces savoirs, ne s'y substituant que dans le feu d'une rencontre singulière ou l'urgence d'une situation. Aussi ce sont des niveaux d'expression et de discours très divers qui sont ici restitués. Chaque lecteur pourra peut-être en faire une expérience singulière, en fonction de sa disponibilité et de sa patience.

3) La dernière séquence du journal est plus courte, bien qu'il nous semble qu'elle soit amenée à pouvoir être étirée indéfiniment. Nous l'avons intitulée « Directions ». Elle aborde la période qui a suivi le train d'événements que nous avons précédemment évoqué. Dans une écriture plus laconique, plus parcellaire, elle enregistre les moments et les pistes qui se sont ouvertes consécutivement à l'expérience. Ces pistes sont d'ordres divers, mais nous avons choisi une nouvelle fois de les présenter sur un même plan chronologique. Les orientations plus institutionnelles ou stratégiques y sont décrites, ainsi que des étapes de travail et des actions directement issues de la période précédente. Mais certaines directions sont aussi plus personnelles, et engagent les acteurs de cette démarche : nous les suivons comme dans une sorte de post-scriptum qui correspond aussi, également, à notre présent... du moins avons-nous tenté de prolonger au mieux cet exercice d'écriture : quelques conséquences sont donc pointées dans ce troisième journal, et sont complétées par l'appendice 2.

69. Il existait également une autre « strate » documentaire, mais qui a été ici écartée (sauf rares emprunts) : une collection d'articles de journaux, depuis la presse régionale jusqu'à des périodiques spécialisés, qui ont relayé par moment des étapes de l'atelier des paysages. Il existe en outre deux reportages de la télévision régionale. Ces documents resteront compilés dans les « archives » de notre projet de recherche.

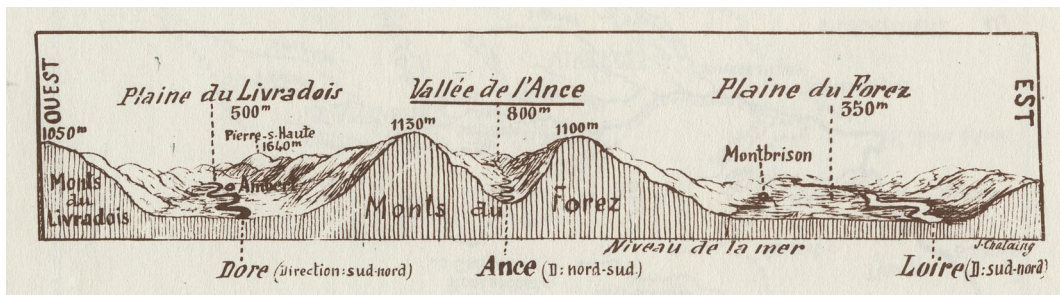


Fig. 8 : Abbé Jean Chataing (1871-1941), Coupe transversale des Monts du Forez, extrait de l'ouvrage *Autrefois, la vallée de l'Ance*, éditions Per Lous Chamis, documents ethnologiques 1, Saint-Maurice-de-Lignon, 1985.

Chapitre 3 / L'organisation

Journal de l'atelier des paysages, 1/3 : 4 décembre 2006 – 4 juillet 2007

Lundi 4 décembre 2006

Dix heures. Rendez-vous avec Jean-Luc Monteix, chargé de mission au Parc Livradois-Forez, à Marsac-en-Livradois, le long de la grande route qui traverse le Parc du nord au sud. Il m'emmène, dans la petite voiture de fonction blanche. On file plein est, s'échappant rapidement du fond évasé de la vallée de la Dore, pour franchir une première barre sombre et redescendre vers le versant de l'Ance. Passé le Col de Chemintrand nous sommes sur le territoire de la Communauté de communes de la vallée de l'Ance. Ce sera mon « terrain », pour plusieurs mois. J'y viens pour la première fois.

La petite demi-heure que nous passons en voiture nous permet de faire un point rapide sur l'avancement du projet. Du côté du Parc, la délibération a été prise pour créer le poste envisagé. La Région et le Parc ont engagé la rédaction d'une convention de financement qui court sur trois ans, de 2007 à 2009, dont le projet d'atelier des paysages constitue l'un des volets. Cette convention a pris du retard : elle arrive après un audit financier de la structure. On attend les résultats de l'instruction du dossier Cifre pour la fin du mois de décembre. Je suis inscrit en thèse à l'école doctorale de géographie de Paris. Du côté de la Communauté de communes, le projet sera présenté en conseil syndical dans un peu plus d'une semaine. C'est à ce propos que nous partons rencontrer son président, Michel Bravard, ainsi que son agent de développement, Nicolas Taillandier. Je questionne Jean-Luc sur la vie au Parc, le fonctionnement technique de la structure, en regardant défiler distraitement les paysages dont il sera désormais question : entre quelques rideaux de pluie, une alternance de bois sombres, de parcelles ouvertes rayées de drains fraîchement creusés, une scierie, des hameaux, une succession de crêtes boisées, les paysages de bords de route. Un château en ruine, dominant un bourg : c'est Viverols. Nous obliquons au nord, remontant la vallée de l'Ance, jusqu'à Saillant. Jean-Luc gare la voiture derrière l'église ; autour se trouve un ancien café, « au bon coin ». Une épicerie, au crépi jaune vif, de type « multiple rural ». Et la mairie-école, qui abrite également les locaux de la Communauté de communes. Nicolas arrive, et nous installe dans une salle, ornée d'un petit tableau, naïf mais suffisamment détaillé pour que s'y décèlent les « motifs » aperçus durant notre trajet en voiture. Une conversation informelle s'engage sur les tenants de l'approche « culturaliste » dans la pratique paysagiste, puis sur le rapport des architectes à leurs exécutants. Jean-Luc rapporte que le Corbusier avait créé sa propre entreprise de fabrication de béton. Quelques minutes plus tard, nous sommes rejoints par Michel Bravard.

Présentations. C'est moi le nouveau. Michel Bravard est postier de métier, prochainement à la retraite, maire d'une commune voisine, président de la communauté de communes, dirige la commission « tourisme » du Parc, et en est à ce titre le vice-président. Nous tentons de présenter, de la façon la plus claire possible, le déroulement attendu de l'atelier des paysages ; il y aura une première étape menée dans la sphère institutionnelle, de remobilisation des objectifs de la charte paysagère, de recension des études et des dispositifs d'action. Puis en débutant la programmation de l'atelier, il y aura une expérience du paysage, c'est à dire que les personnes engagées et touchées par le projet seront amenées à parcourir physiquement le territoire, à partir de thèmes annoncés ou de rencontres avec des spécialistes, avec des écoles, des associations. Jean-Luc cite le thème des poirières et le président acquiesce, soulignant que la charte paysagère avait fait prendre conscience aux élus, ici, de leur présence et de leur caractère spécifique. Du coup la conversation déborde sur la charte. « Il faut la ressortir du tiroir ». La question d'un lieu d'accueil des manifestations, des rencontres ou de ce qui est appelé la mise en scène de la « collecte » est évoquée : nous visiterons cet après-midi avec le maire de Viverols la maison Granet, pressentie pour être ce lieu. J'insiste sur la nécessité que ce lieu ne soit pas marqué politiquement ou administrativement, mais qu'il appartienne au « pays ».

Dans ses errements, la conversation touche de nombreux aspects de la « vie » des paysages : le thème des façades, dont la Communauté de communes contribue à aider les propriétaires à appliquer des enduits colorés et différentes combinaisons chromatiques ; les éoliennes, qui occupent depuis peu les pensées de la majeure partie des élus. Mais il y a d'autres aspects : Jean-Luc raconte qu'il a récemment reçu une lettre de quelqu'un se plaignant de l'installation d'une borne à incendie à côté d'une croix du XII^e siècle. Le président parle du fatalisme de certains élus, qui savent que la population de la vallée est passée de 13000 à 3000 habitants en cent ans. Les nouveaux arrivants partageraient, selon Nicolas, un socle de préoccupations minimales sur l'architecture, qui rendent auprès d'eux les dispositifs plus efficaces et pertinents. Le thème des façades revient souvent, comme celui des haies autour des jardins, des constructions de maisons individuelles : les motifs et les craintes d'une sensibilité partagée, de façon non uniforme, mais suffisamment prégnante pour constituer un des points de départ de ce projet. On verra vers où il pourra évoluer.

Nous partons déjeuner à Viverols. Michel Bravard veut entreprendre Jean-Luc sur une question précise et l'invite à voyager avec lui. En nous retrouvant à Viverols je comprends que c'est de la zone de développement éolien dont il était question. Je voyage avec Nicolas, photographiant par moment quelques aspects du paysage, entrevu derrière les vitres de la voiture et les gouttes de pluie. Je lui fait part de mon souhait de garder une attention constante sur de multiples dimensions de ce travail, y compris celles d'ordre pratique, d'où ma propension à photographier toutes sortes de choses variées. La salle de réunion, par exemple. Il me propose aimablement de m'arrêter à des endroits où je souhaiterais prendre des photos, mais je me contente bien, aujourd'hui de ce que j'aperçois de l'autre côté du rétroviseur droit. Les chartes paysagères ne regorgent-elles pas de ce genre de détails involontaires, lorsque les images utilisées sont prises depuis la voiture et non recadrées ?

En entrant dans la salle de l'Imprévu, restaurant qui occupe l'imposante bâtisse d'un ancien hôtel, nous sommes interpellés par deux groupes de clients : l'un est constitué par l'équipe

d'une entreprise de terrassement, l'autre par quatre hommes adultes dont je ne sais pas qui ils sont : c'est le président qui est visé. « Eh Michel, tu travailles pour Sarkozy ? ». Vers la fin du repas, trois personnes s'approchent et nous saluent. L'un d'eux engage une conversation avec Nicolas ; il porte une combinaison en jean, tient du bout des doigts une cigarette et parle avec l'accent que Hergé prête au général Alcazar au début de *Coke en stock*. Il a rencontré Nicolas lors d'un forum d'initiatives économiques organisé un an auparavant, où la Communauté de communes présentait, au milieu d'autres, les opportunités de création ou de reprise d'entreprises. Ils ne s'étaient pas revus depuis ; dans l'intervalle, et à la suite de cette rencontre, l'homme a repris une scierie de la région, rachetée à deux frères, avec la collaboration de deux ex-cadres quinquagénaires, rencontrés à l'APEC. Lui est chilien. L'un est commercial, l'autre responsable de la production. Aucun des trois ne connaissait les métiers du bois. Aujourd'hui ils veulent créer un label de bois du Livradois-Forez qui atteste de l'origine géographique du bois. Le chilien répète à Nicolas, déclencheur de leur aventure, qu'il lui est redevable d'une *bonne bouteille*.

En attendant le rendez-vous avec le maire de Viverols, nous sillonnons à trois les paysages de la vallée. Arrêt au village de Saint-Romain. Autres exemples de façades restaurées, et d'audacieuses combinaisons chromatiques anciennes. Jean-Luc et Nicolas pointent des « contre-exemples » : mode de la pierre apparente et des joints de ciment, qui contribuent à renforcer, disent-ils, l'austérité des bourgs. Magnifique arbre « de Sully » (sans explication, l'adjonction suffisant à conférer à l'arbre un prestige indéniable) et vue *en balcon* sur la vallée. Au volcan du Montpeloux ensuite, ancienne carrière d'orgues basaltiques, inondée, et transformée récemment en lieu de spectacle et de découverte du paysage, à la suite d'une intervention résolument contemporaine menée par un groupement d'architectes et de paysagistes de Lyon. L'entreprise d'espaces verts termine le chantier de plantation. Il est curieux de voir planter un à un des genêts comme motifs d'ornement, quand l'espèce traduit ailleurs la déprise des terrains de parcours d'élevage. Un cheminement en béton, incluant un matériau d'origine basaltique, introduit le visiteur au cœur de la carrière, entaille géométrique le long de laquelle se répète le motif régulier des orgues. Des gradins et la scène s'avancent sur l'eau, tandis qu'un escalier accroché à la pente permet d'accéder à une plateforme haute, ouverte d'un côté sur la vallée, surplombant de l'autre la carrière. Deux pupitres y sont installés, rassemblant des éléments d'interprétation du site. En redescendant vers le parking, la discussion se porte sur le choix du genêt, essence employée massivement aux abords du lieu, et sur les réticences de l'architecte à l'emploi d'orgues empilés pour fabriquer le mur d'entrée : emprunt non souhaité, pense Jean-Luc, d'un motif vernaculaire que l'on retrouve dans les parcelles voisines, et qu'il nous fait remarquer.

En revenant vers Viverols, nous passons à proximité d'un lavoir, reconstruit sous la pression et avec l'aide des habitants de la commune. Enfin, dans un hameau, Nicolas désigne une maison, celle d'un conseiller municipal qui, après avoir contribué au pilotage de la charte, a arraché tous les thuyas de sa haie pour les remplacer par un mur en pierres.

Rencontre avec le maire de Viverols, qui nous ouvre la maison « Granet », pressentie pour accueillir les manifestations de l'atelier des paysages. La façade et l'ensemble des menuiseries extérieures ont été rénovées ; mais l'intérieur n'a pas été touché depuis les années 50, et l'ensemble est dans un état de délabrement avancé. Les travaux ne seront



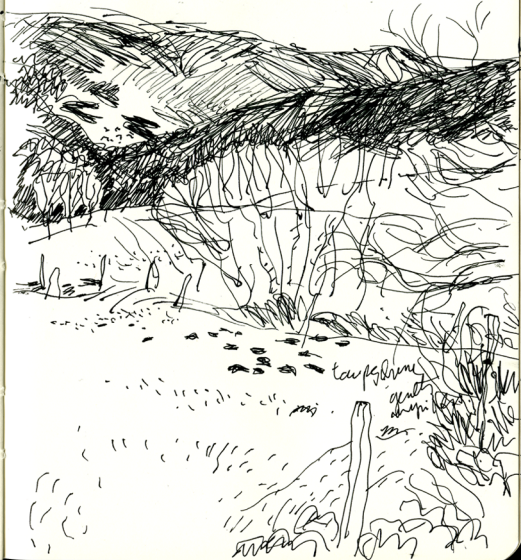
Lundi 4 décembre 2006, découverte de la vallée de l'Ance.
Saint-Romain, aperçu sur la vallée et visite du village ; bas : aménagement du site de Montpeloux.



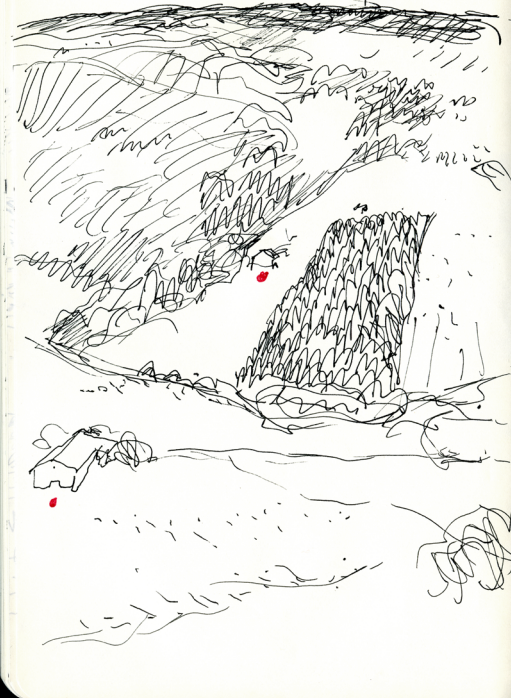
Mardi 12 décembre 2006
Montée vers les Hautes Chaumes.



12 11 06



montagne des Allebans



12 11 06



de la 0139

UNIQUE CHAMP

engagés qu'à la fin de l'année prochaine, ce qui ne s'accorde pas avec le calendrier envisagé. Trouver un autre lieu sera nécessaire, bien que la mairie ait ici prévu un espace dédié, au futur, à nos préoccupations. Visite du bourg, qui fera prochainement l'objet d'un réaménagement, notamment dans les ruelles étroites de sa partie médiévale. La place du village sera également réaménagée. Il est prévu de faire disparaître la cabane de l'office du tourisme, construite au milieu de la place. Visite des vestiges d'un très ancien enclos, divisé en trois belles terrasses, qui abritait probablement le jardin vivrier d'une communauté religieuse. Un haut bâtiment, qui jouxte l'ancien jardin, a été transformé et accueille quatre logements sociaux. Nous revenons sur nos pas, passant devant l'ancienne gendarmerie, la salle des fêtes et la poste, bâtiments arborant tous un style singulier, d'avant et d'après-guerre.

Retour en voiture à Saillant, en échangeant quelques remarques sur l'organisation du prochain comité syndical, durant lequel sera présenté aux élus le projet d'atelier des paysages. Dire, dans un premier temps, ce que ça n'est pas. Ne pas prononcer le mot étude, si ce n'est pour s'en défaire. Jean-Luc propose le terme d'animation. Je lui dit que pour moi le terme renvoie à une animation commerciale de supermarché ou de goûter d'anniversaire. Quel terme employer ? Peut-on avancer quelque chose autour du terme de *médiation*, ou celui-ci reste-t-il trop abstrait pour une présentation rapide ? La question reste en suspens. Nous redescendons, dans la nuit, vers Marsac.

Lundi 11 décembre 2006

De : jl.monteix@parc-livradois-forez.org
Objet : CIFRE
Date : 11 décembre 2006
À : alexis.pernet@wanadoo.fr

Alexis,

J'ai eu l'ANRT au téléphone.

Le dossier est parti de chez eux « avec toutes les expertises » et un avis favorable.

Il est au Ministère de l'Industrie, qui prend, sur ce type de dossier « atypique » la décision finale.

« Il n'y a pas de raison qu'ils ne suivent pas notre avis » dit le service instruction de l'ANRT.

La réponse devrait arriver par mail dans quelques jours.

« Ne craignez pas d'être lent, craignez seulement d'être à l'arrêt. » (proverbe chinois)

A demain

Parc naturel régional Livradois-Forez
Jean-Luc MONTEIX

Mardi 12 décembre 2006

Retour en vallée de l'Ance, pour assister au Conseil communautaire. Après-midi de vagabondage à travers les paysages de la vallée. Je grimpe par la route du col de Cheminrand. Le col se signale par les bâtiments de la scierie aperçue l'autre jour, et que je plaçais dans ma mémoire dans la descente. Les bois, sombres, tout autour. On bascule. Le ciel est moins bas que la dernière fois, et laisse filtrer quelques rayons de soleil, qui éclairent de taches en taches quelques fragments du paysage. Arrêt à Viverols : à la maison de la presse, pour l'achat d'une carte, geste très inaugural dans ce genre d'exercice. L'avoir avec soi, mais ne pas l'ouvrir trop vite, autre règle. Journaux locaux, de sociétés savantes ou d'actualité du Forez. À dépouiller, mais seulement après ces premiers repérages désordonnés, durant lesquels vont discrètement s'inscrire des impressions confuses, des idées embryonnaires, des bouts de relations avec d'autres situations : premiers et précieux *affects*. Commencer sans en avoir l'air. À côté de la maison de la presse se trouve la boutique de quincaillerie-cadeaux, à la devanture jaune et verte d'un design qui fut d'avant-garde mais sans suites.

Courts arrêts le long de la route de la vallée, en remontant vers l'amont, motivés par quelques taches de lumière sur les timbres-poste, que je photographie. Je passe dans Saint-Clément-de-Valorgue, où se tiendra la réunion de ce soir. Petite zone d'activité en bord de route ; « implantez ici votre entreprise, 3€ le mètre carré ». Une laiterie, un ou deux bâtiments plus anciens, la déchèterie, beaucoup de terrains libres : d'anciens prés. Traversée de Saint-Anthème, le deuxième chef-lieu de canton qui, avec celui de Viverols, forme le territoire de la vallée de l'Ance. Je poursuis ma promenade automobile, abordant une partie plus resserrée de la vallée. La rivière est bordée de longs entrelacs d'aulnes, qui en fixent les berges irrégulières. Les drains tirés au cordeau, dans les prés de fond de vallée, offrent au regard une autre géométrie. Le tout dans les tons violacés de l'hiver : passant de cette vision hautement picturale à un regard plus utilitaire, on pourrait s'interroger sur la permanence de ces pratiques d'entretien des berges et des prairies basses, sur la présence massive, et à ce qu'il me semble, exclusive, de l'aulne ; ce sera pour plus tard. La route quitte le fond de la vallée, attaquant un relief en éperon, au-delà duquel on aperçoit le monde plus haut et plus raz des *chaumes*. Les hameaux de quatre ou cinq fermes groupées à mi-pente font place, en haut, aux *jasseries* isolées. On change de monde. Traces de neige, accrochées aux talus de genêts et de myrtilles, dans l'ombre des épais bois d'épicéas. J'abandonne la voiture pour une courte promenade et un dessin, vers le sud, de la vallée. Froid vif. Je prolonge encore mon excursion automobile de quelques kilomètres, atteignant les étendues plus nues des Hautes Chaumes. En dessinant rapidement, je prends la mesure du maillage régulier des jasseries, de la violence qu'opèrent, visuellement, de grandes parcelles forestières aux flancs des vallées, de la multitude de ce que je ne peux encore décrire que comme des textures : de prairies d'estive, de landes, de friches, de plantations... confondues dans la lumière déclinante.

Je redescends et change de « terrain », à l'approche de la réunion du soir. Brèves présentations devant la mairie de Saint-Clément-de-Valorgue, avec le maire, et d'autres élus, qui arrivent les uns après les autres pour une réunion du bureau. L'arrivée rapide de Jean-Luc permet d'évoquer avec le maire, d'abord sur le ton de la plaisanterie, le problème de la vitesse dans la traversée du village. Ici aussi il est prévu un aménagement.

Jean-Luc dit au maire qu'en matière de vitesse, le mieux est de rétrécir la chaussée (voici comment, pourrait-on résumer, l'arrivée tonitruante d'un agent du Parc est convertie, dans une certaine convivialité, en un conseil — ou ce que l'on pourrait autrement nommer une pression amicale). Thé chaud au coin du feu, au café du village, sur de charmantes tables basses, tandis que les élus se réunissent à la mairie. On poursuit à la salle des fêtes, pour relire et compléter le visuel informatique qui sera projeté et commenté le soir, présentant la trame de l'atelier. Réflexions autour de la composition d'un comité de pilotage. Comment échapper au vocabulaire des études ? Cet aspect ne sera pas évoqué le soir, le discours tentant de se concentrer sur des aspects très concrets de la démarche : sorties, rencontres, utilisation de la photographie, plan d'actions et ce qui sera l'un des points importants, le *lieu* de rencontres et d'expositions.

Peu avant huit heures le restaurateur est venu frapper à la mairie pour s'inquiéter du retard pris sur l'horaire fixé. Tout le monde se déplace rapidement au restaurant, treize personnes en comptant les deux animateurs de la communauté de communes, Jean-Luc et moi. Salade à la fourme, poulet et frites, fromages (*frais* ou *secs*, demande-t-on d'abord), glaces. À table, la discussion porte essentiellement sur le sujet des éoliennes. La personne qui me fait face, un des maires présents, fait la proposition suivante : utiliser une partie de la taxe professionnelle perçue sur les éoliennes pour financer les opérations de suppression des boisements gênants en fond de vallée. Je résume : faire du vide avec du vent. Ce ne serait qu'une traduction de ce qu'ailleurs on appelle des mesures compensatoires, comme les morceaux de nature négociés de bord d'autoroute par exemple.

On se déplace vers la salle des fêtes, où ont pris place les autres membres du conseil syndical. Au centre, occupant la plus grande partie de l'espace, un rectangle évidé de tables mises bout à bout autour desquelles s'installent les membres titulaires. Le président, le secrétaire de la séance et deux autres élus siègent sur le côté rapproché de l'estrade. Derrière eux, un rang de tables est occupé par les techniciens de la communauté de communes. Quelques personnes occupent des chaises disposées à l'entrée de la salle, en dehors du grand rectangle. Le président débute par la mise aux votes du compte-rendu de la séance précédente, en égrenant rapidement le relevé de décisions. Puis il introduit notre affaire, s'appuyant sur notre rencontre de la semaine passée, pour dresser la trame de la proposition faite par le conseil régional et le parc à la communauté de communes. Je note trois choses : l'expression « si vous décidez ainsi » ; une volonté d'inscrire la proposition dans la continuité de leur charte architecturale et paysagère, qui n'a pas laissé à tout le monde de bons souvenirs. Le président rappelle que la première opération de suppression de boisements gênants a eu lieu, il y a maintenant dix ans, sur ce territoire ; enfin, l'emploi du mot « cobaye », qui traduit d'une façon ou d'une autre la dimension expérimentale de la démarche, mais dans le sens d'un rapport passif ou soumis à l'expérimentateur — le Parc, en l'occurrence. Il sera intéressant de réfléchir à la portée du terme, non pas qu'il scelle dès ce soir un rapport précis entre les membres de l'assemblée et nous, mais qu'il traduit une ambiguïté déjà latente dans les procédures de chartes, à savoir l'existence possible d'un rapport de soumission/insoumission à un prescripteur extérieur, exerçant un ensemble de pressions qui seraient, dans la suite, à la fois amplifiées, détournées ou éteintes dans des procédures locales. Le maire de Viverols prend ensuite la parole, apportant quelques détails à cette trame, introduisant la notion de collecte, la question du lieu (en proposant la maison

Granet il désigne sa commune pour accueillir le fruit de ces collectes), traduisant enfin cette notion en direction de l'artisanat : « tout ce qui est travail qui se fait sur la vallée de l'Ance pour le mettre en valeur ». Les mots « outil de médiation » sont prononcés.

Jean-Luc et moi prenons le relais pour préciser cette trame, nous appuyant sur le visuel complété avant le repas : un bref historique des chartes paysagères en Auvergne, le phasage de l'atelier des paysages, des illustrations, en essayant de se démarquer du vocabulaire habituellement associé aux études. « Ce n'est pas une étude de plus ». Cette précaution n'est pas vaine, mais suscite en retour un questionnement sur l'implication des élus, notamment sur la mise en place de règlements. Jean-Luc apporte une correction en revenant sur la phase préalable mentionnée, qui sera une tentative d'établir à la fois un bilan précis de la capacité d'action des communes, d'en saisir les contours, puis d'établir une « feuille de route » qui servira à étayer la programmation de l'atelier proprement dit. Des éléments de budget sont annoncés, notamment ce qui incombe à la communauté de communes : une part de vingt pour cent d'autofinancement sur un coût estimé à 40 000 euros, l'animation étant prise en charge sur un budget différent auquel elle n'aura pas à prendre part. Un mot est dit du projet de recherche, sans rentrer dans le détail de la posture qu'il implique. J'explique qu'il offre la possibilité de conserver un travail de suivi pendant deux années après la phase active de l'atelier. Le projet est mis au vote, et accepté à l'unanimité. Je m'éclipse, Jean-Luc étant retenu pour le point suivant à l'ordre du jour : la zone de développement éolien. Il me faut faire déplacer une voiture sur le parking pour pouvoir partir, ce qui perturbe le train de la réunion. Il est dix heures et il gèle. La descente vers la plaine d'Ambert me semble interminable. Remontant sur la route du Puy, laissant à nouveau derrière moi les chapelets de lumière de la plaine, j'observe un halo lumineux orange dans le ciel qui signale, dans l'immensité obscure, l'approche de la Chaise-Dieu. L'abbatiale, illuminée, prolonge son imposante existence jusque dans ces heures tardives. Je croise le chevreuil de service à onze heures.

Vendredi 12 janvier 2007

Coup de fil de Jean-Luc : le dossier de convention Cifre est accepté. Mon contrat démarre le 1^{er} mars.

Jeudi 8 mars 2007

Temps bouché, gris et humide ; les prévisions météorologiques laissent un peu d'espoir pour la deuxième partie de journée. Avant de partir, tracé d'une « carte » représentant ce que je sais de la vallée de l'Ance : dessinée, donc, à partir du souvenir condensé des deux incursions du mois de décembre, des deux passages du même col et d'itinéraires assez proches, dans l'axe longitudinal de la vallée. Donnant un aperçu sur les Hautes Chaumes, la carte montre que c'est la partie en aval de la vallée que je ne connais pas. Je prévois donc un détour par les plateaux altiligériens, voire une incursion dans la Loire pour aborder le territoire de la communauté de communes et me donner une chance d'élargir ma compréhension de ce terrain.

Sur le type de connaissance qu'induisent de telles journées vagabondages automobiles, il serait intéressant de réfléchir : le butin rapporté peut sembler en effet d'une extrême maigreur : aucun « dossier » n'avance, aucun projet, aucun « partenaire » n'y sont mobilisés : et pourtant s'y établit comme une vaste surface de contact avec des pays, des réalités paysagères variées, parfois futiles, des séries d'objets s'incrutant peu à peu dans la mémoire topographique de l'heureux chargé de mission, qui a au final enchaîné deux centaines de kilomètres sans avoir réellement été nulle part. Et sur son carnet, trois ou quatre pauvres dessins témoignent de ses découvertes (une autre carte mentale les repérant, dans le meilleur des cas) ; dans la mémoire de l'appareil photo, trente nouvelles images à verser à la base de donnée, dont cinq peut-être traduisent une intention moins futile que celle qui consiste à dire « je suis passé par là ; prenez ça si ça vous intéresse ». La carte routière a gagné quelques écornures et des plis supplémentaires, voire quelques annotations, et on possède une entrée de plus dans son répertoire intime des menus du jour locaux. Mais, indéniablement, quelque chose se joue dans un processus plus large de compréhension, de mémorisation, de montée d'affects nouveaux, de balisage du territoire, etc. Le risque serait alors de s'enfermer dans cette définition d'un terrain qui resterait alors comme une sorte de somptueux décor *su*, retombant, après le moment heuristique de son appropriation dans l'inertie de ce qui s'est donné dans un face à face incomplet, relationnellement vide. D'où, provisoirement encore, l'ambition affichée plus haut de penser cet autre terrain, strictement relationnel, avant d'envisager la nature possible de leur superposition et des formes de l'action capable de le travailler.

Montée à Fix, limite pluie-neige atteinte au col. Descente vers Allègre. Aperçu du bourg dans la contre-plongée que permet la route, se découpant en avant de la silhouette du Mont Bar. Arrêts aux alentours de la gare désaffectée et des scieries qui occupent les terrains environnants. Sembadel-gare (autre haut-lieu de la conjonction d'activités de transformation du bois et du train), puis Craponne, en traversant le plateau. Dessin à l'entrée de Craponne, derrière les barrières anti-congères, restées inopérantes cette année. Crêtes peu animées, desquelles émerge, mais pour se noyer à l'arrière des nuages, le relief du Suc du Bèze (1190 m). Passé le bourg, en atteignant le rebord du plateau, se découvre au lointain, au nord-ouest, ce que j'identifie comme étant la partie haute de la vallée de l'Ance. Autre dessin, pour identifier des profils de crêtes, des morceaux de relief, tenter de localiser l'axe de la vallée et ses affluents. Allées et venues entre le paysage physique lointain, la page du carnet, qui ne retient du large horizon offert que la portion que j'ai identifiée comme la haute vallée de l'Ance, et la carte IGN au 1/100 000. Visée en fait spéculative, aucune boussole ne me permettant de m'assurer formellement que ce que je dessine est la haute vallée de l'Ance : quelle est la conjonction d'indices déterminant mon choix ? 1) la haute barre blanchie que j'associe aux Hautes Chaumes ; 2) le profil géométrique en auge, les deux versants sombres de la partie médiane de la vallée, que je situe grossièrement entre Saint-Anthème et Viverols . 3) Un relief émergent, surmonté d'une antenne ; 4) Le cours inférieur de la vallée est assez facilement décelable, encaissé dans un profil en V caractéristique d'une région de pénélaine cristalline. Voilà où j'en suis. Un groupement d'habitation est décelable, au pied du versant oriental, tourné vers le sud. C'est peut-être Saillant, mais je ne peux en être sûr, ce que je traduis en dessinant.

Je poursuis mon voyage : Pontempeyrat, Usson-en-Forez. Bel aperçu sur ce que j'identifie, en doutant, comme les massifs volcaniques du Mézenc et du Meygal. J'oblique pour remonter vers Sauvessanges, qui appartient au territoire de la Communauté de communes. Je pense pouvoir y déjeuner dans un anonymat total, rentrant dans l'hôtel-restaurant Roure, bel établissement qui donne sur la place du village et dont la salle s'ouvre sur la portion de vallée que je viens de remonter. Peu de monde. Je m'installe face à la vue. J'ai pris dans le hall d'accueil le journal édité par la communauté de commune, baptisé *L'hirondelle*. En l'ouvrant, je trouve l'article qui annonce aux habitants du territoire l'atelier des paysages. Je suis ramené à mes préoccupations officielles, bien que seul face à mon assiette d'andouillette et de lentilles (c'est l'entrée). Non loin de moi, deux personnes discutent de façon animée, employant un vocabulaire qui m'atteint par bribes, mais avec lequel il me semble entretenir une certaine familiarité. Pensant naïvement prendre place au milieu de conversations d'entrepreneurs, d'un langage vernaculaire et de très authentiques conversations de café, j'en suis pour mes frais, en me trouvant en prise avec des propos qui émanent de deux techniciens qui pourraient être mes collègues de bureau, ou ceux de structures voisines (collectivités locales ou organismes de conseil afférents), parlant librement de leur horizon de travail. Voilà qui ressemble à un « signe » terrible : les techniciens territoriaux auraient-ils remplacé les « vrais gens » ?

Dans ce que j'entends, de façon indiscreète mais fragmentaire, je saisis trois préoccupations, que j'interprète comme tel : 1) la proximité des élections rend incertains les décisions et tout scénario au-delà de quelques mois seulement ; 2) le caractère embrouillé de la superposition des découpages institutionnels (pays, départements, communautés de communes, parcs, etc.) ; 3) plus localement, la « surprise » que pourrait créer la possible non-adhésion de communes altiligériennes à la future charte du Parc. Ils se lèvent et partent pour une nouvelle réunion. Les vrais gens reviennent par l'arrière, avec de vraies préoccupations pour le remboursement des médicaments, qui ne s'opère pas de la même manière d'un côté et de l'autre de la frontière qui sépare la Haute-Loire du Puy-de-Dôme, les altiligériens frontaliers préférant fréquenter la pharmacie de Viverols où les médicaments non-généralistes sont, à les entendre, mieux remboursés.

Promenade autour de l'église du village ; y est accolé un distributeur de billets, occupant un petit local crépit, glissé dans un angle du chevet. Une plaque mentionne que l'aménagement du local revient à la commune, et l'équipement à la banque. Les soutiens financiers sont listés : l'Union européenne (Leader+ Parc naturel régional Livradois-Forez) ; le Conseil général du Puy-de-Dôme et Communauté de communes de la Vallée de l'Ance. Plus loin, le monument aux morts et le tableau d'affichage communal. Je photographie des façades sur lesquelles grimpent des rosiers. En contrebas du village, pour un dessin de sa « silhouette » qui se découpe sur la barre sombre des forêts. Parcelles de pente, pâturées ou fauchées, séparées par des talus plus forts, parfois soulignés par des arbustes épars, des genêts ou des arbres. Les moins pentues sont cultivées. Le village s'ouvre largement vers le vallon, en aval, s'adossant à la forêt. Des panneaux artisanaux ont été disposés aux entrées du bourg, lançant un avertissement contre un projet de remembrement (entrée est vers la Viale : *Non au remembrement — SAFER = Mafia — Comment imposer un remembrement pour 15 propriétaires alors que 850 n'en veulent pas*). Quelques bâtisses avec de belles poirières, parfois deux, qui encadrent la porte d'entrée et courent sur l'ensemble de la façade.

8 III 07 itinéraire

la montagne
Saint-André-lez-Lisieux
la Charbonne
Vion les Foyez
Ampegnat
Rekurmac
Allier
Machais de la
Fix
Allopo
Craonne

à l'ouest -> Douyon - magasin + Magasin c.

Jeudi 8 mars 2007
L'expérience du terrain. L'approche par les limites du territoire.

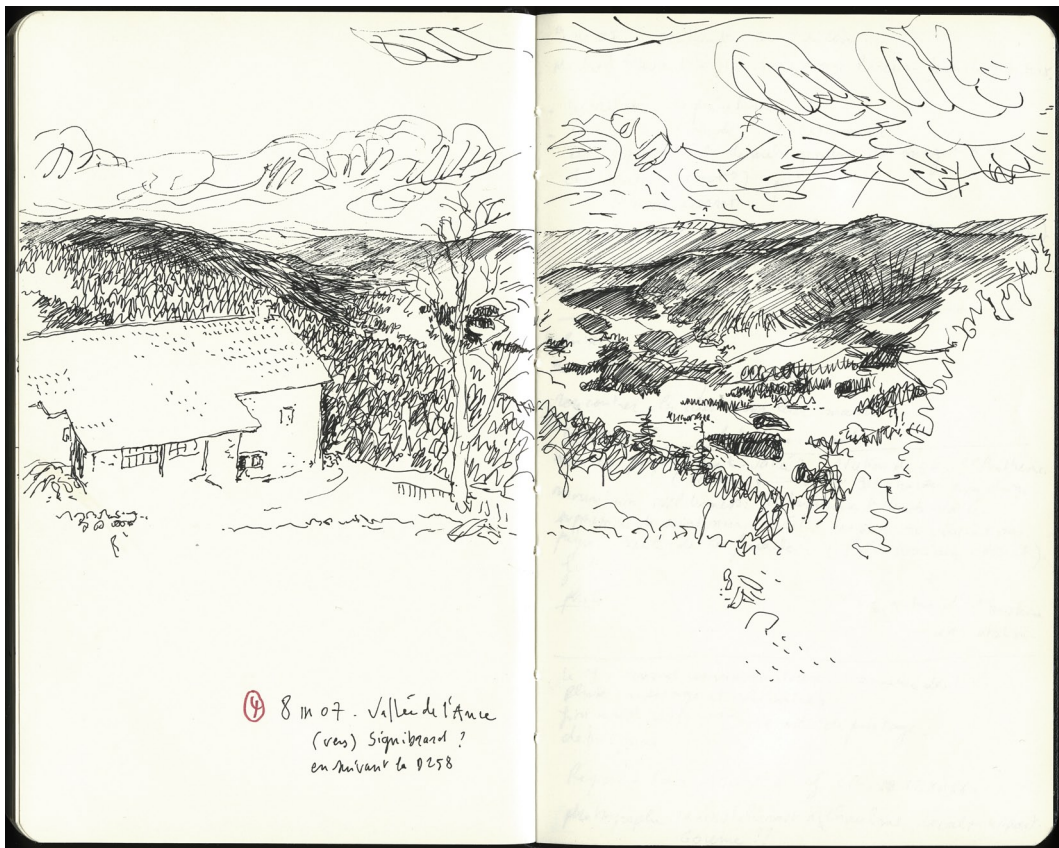
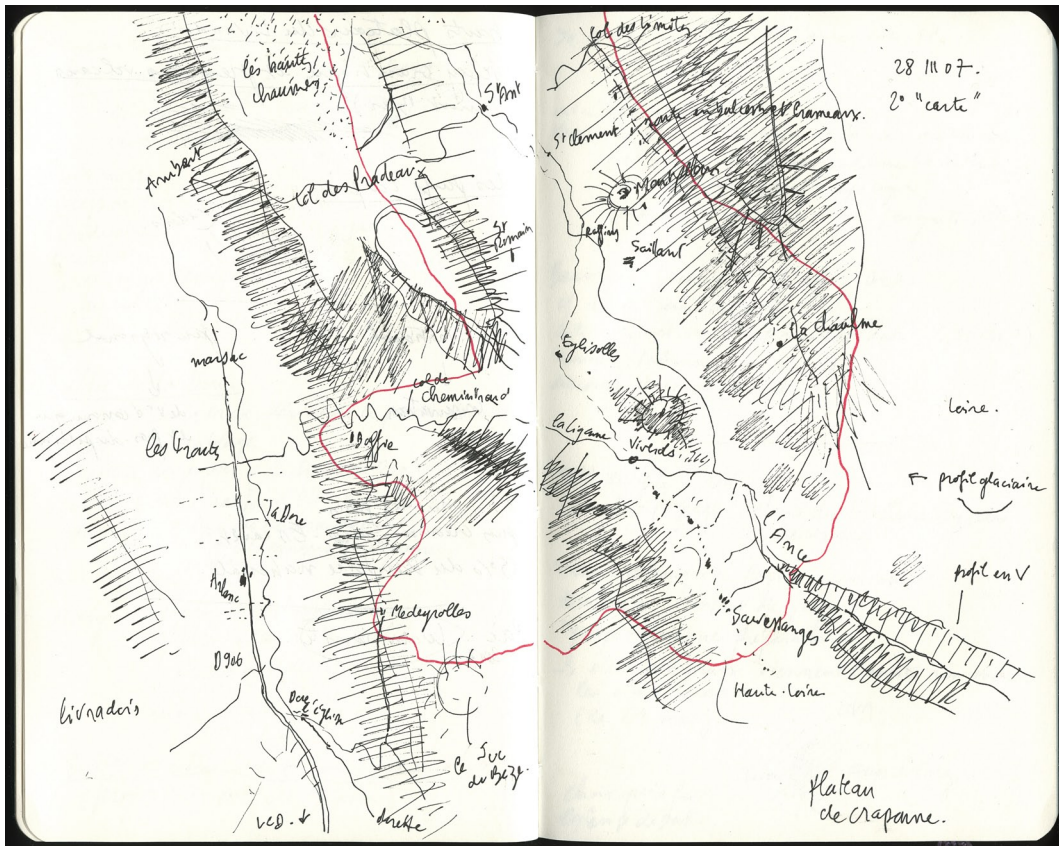
quelque chose de plus haut se dans sa montagne

quelque part par -> entre Saillant

une ferme, avant la chute du plateau

entre Viviers et Saillant l'enceinte

② 8 III 07 la vallée de l'Amce vue de Vies l'ain
(Sable de Craonne, direction S⁴ / Al vion - (0498))



Descente vers Viverols ; la route s'accorde au nombreux vallons qui découpent le relief. Remontée vers Laffix, en contournant la butte surmontée de l'antenne, puis traversée de l'Ance, en longeant un chemin. Il débouche à nouveau sur la route, à un endroit où des travaux de déboisement viennent d'être menés, et où se trouve un bâtiment agricole tout neuf, en bois. La route mène à Saillant. Montée à La Chaulme, village qui occupe une clairière haute. Demi-tour et poursuite de l'itinéraire par la route qui, sans border la crête, surplombe néanmoins nettement la partie médiane de la vallée (ce que j'appelais la partie médiane de la vallée). Aperçus par bribes, à l'endroit des hameaux dispersés le long de la route : la Besseyre, Sephos, Signibrard, où je m'arrête dessiner ; la Sauvetas. On distingue en tout cas nettement le fond ouvert de la vallée, la découpe géométrique des boisements isolés, les flancs uniformément boisés, mais aussi le découpage secondaire des affluents de l'Ance : d'où je dessine, le flanc très marqué de la Ligonne, et celui, plus proche, qui descend du col des Pradeaux. La fenêtre, pour dessiner, est étroite, et je supprime mentalement (et graphiquement) un arbre pour détailler le découpage du fond de vallée. Fortes bâtisses, disposées en longueur, perpendiculairement à la pente.

Arrêt au Col des Limites (toponyme explicite), photographie de la borne qui délimite les deux départements, Loire et Puy-de-Dôme. Descente rapide vers Saint-Anthème, par les courbes amples de la grande route. Traversée du bourg. J'essaye de me représenter ce que pouvait être l'arrivée sur le village, en venant du col, à pied, en charrette ou avec n'importe quel engin non motorisé.

Retour par le col des Pradeaux, Ambert, la plaine, la Chaise-Dieu et la route que je connais.

Vendredi 9 mars 2007

Retour en vallée de l'Ance. Nouvelle variation de l'itinéraire d'accès, par une petite route accrochée au versant abrupt qui domine la plaine, et Médeyrolles. Contraste saillant des reliefs de cette partie du Parc, notamment de la faille qui encadre la dépression d'Arlanc-Ambert ; le village la surplombe, depuis le rebord. Bout d'un monde : l'impression m'est donnée, ce matin, par la brume légère qui estompe les détails du paysage lointain, voire efface tout vis-à-vis de l'autre côté de la plaine. Fermes-bloc en ruine et arrivée surprise, à l'angle de l'église, sur le vieux café Picard-Courtial, qui a l'air ouvert bien que ressemblant à une maison comme les autres, à part sa vieille enseigne et une certaine opulence dans ses encadrements en lave. Traversée du plateau boisé et descente à Viverols. Vu un lièvre et une voiture de gendarmes.

Saillant, au siège de la Communauté de communes, dans la salle de réunion du rez-de-chaussée. Rapide discussion avec Michel Bravard, président de la communauté de communes et maire du village de Médeyrolles, que je viens de traverser. Je lui dis. Le café est-il encore ouvert ? Oui, la dame qui le tient est âgée, rechigne parfois à servir, mais ça fait partie du cérémonial. Arrivée de Jean-Luc et Jean-Dominique Prieur, architecte au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Puy-de-Dôme, conseiller du secteur, qui a participé à la reformulation du projet d'atelier des paysages. Nous nous

installons autour de la table. Michel Bravard est descendu du bureau de la communauté de communes avec du café. Connaissent-ils le café de Médeyrolles ? Oui, on se promet d'aller y déjeuner un jour prochain, en prévenant à l'avance.

Transcription de la réunion¹ :

Séquence d'ouverture :

Michel Bravard - Je suis en préretraite depuis mercredi dernier. J'ai tourné la page avec la poste. La porte s'est entrouverte il y un an, j'ai mis le pied dedans et j'ai dit... maintenant mais c'est vrai qu'on a des conditions pour partir, il y a des plans pour. J'étais déjà à mi-temps depuis le mois de septembre, j'ai groupé à temps plein. Il y a des nouvelles mesures...

Jean-Luc Monteix – Très disponible pour tes nombreux mandats...

MB – Ça, disponible, je m'en suis pas bien aperçu encore ! Et je voulais garder un peu de temps pour moi, quand même, parce que j'adore aller dans les bois... parce que je suis un forestier dans l'âme, et puis finalement je me rends compte que deux ou trois heures de tronçonneuse ou le matin ou le soir ça me suffit finalement pour me rassasier pour l'instant. Si il fallait faire une journée complète ça serait un peu dur...

JLM – Ah oui ?

MB – C'est dur quand on a pas d'entraînement.

JLM – Ah oui tu exploites...

MB – Non, pour l'instant je fais du nettoyage pour refaire des plantations... je vais essayer, ce qui ne se fait jamais, de replanter des hêtres... Ça ne se fait pas ici ; le hêtre, on l'a toujours détruit pour mettre du sapin, pour mettre des épicéas autour... on traque le hêtre. Alors que des forêts de hêtres, c'est...

JLM – On entre déjà dans l'atelier des paysages !

MB – Pratiquement ! Eh bien voilà ! Voilà, sans le savoir, je fais presque de la... je redessine les paysages... non c'est vrai : autant les rangs d'épicéas serrés en rang, il y a rien, tu peux pas te promener... des hêtraies c'est formidable, en toute saison, au printemps, quand ça commence à... mais j'aurai l'occasion de vous faire découvrir...

Alexis Pernet – Avec plaisir, oui

MB – C'est vrai qu'on avait tout un massif derrière la Fayolle ; je sais pas si tu as eu pris cette route de Saint-Just à Médeyrolles, on traverse tout un massif de hêtres ; mais de moins en moins, parce qu'il y a les sapins qui gagnent, les gens coupent les hêtres pour le chauffage... et puis le houx : le houx colonise aussi ces sous-bois de hêtres. Je ne sais pas quelle variété de houx, du houx qui ne fait pas de boules. Très peu. Quelque chose qui est assez récent apparemment...

1. La restitution partielle des discussions engagées lors de cette phase de préparation de l'atelier des paysages a été préférée à une restitution synthétique de ces réunions. Si elles présentent pour le lecteur un caractère fastidieux, nous les incluons ici dans l'esprit d'une « documentation » des prémisses de cette expérience, le document en résultant ayant par la suite circulé entre les personnes présentes et ayant donc constitué un support concret de réflexion et de décision. Le découpage est ici opéré selon des principes exposés dans l'article « séquence conversationnelle » du *Dictionnaire d'analyse du discours* (Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), éditions du Seuil, Paris, 2002). La terminologie de séquence repose, en dehors des séquences souvent « ritualisées » d'ouverture et de clôture, sur des critères pragmatiques et thématiques. Ce sont ces critères qui prévaudront ici, en regard de la prise de note effectuée durant l'échange. Le compte-rendu suivant joue sur les deux registres, transcription et description.

JLM – Ah oui ?

MB – Enfin voilà ! Donc je pense que je vais pouvoir me distraire. Sans problème.

Séquence 1 : la séquence suivante (elles sont désormais numérotées) est déclenchée par Jean-Luc. Le point d'organisation (l'annonce de la rencontre de l'après-midi) s'enchaîne aussitôt avec la question du local (le lieu « atelier des paysages ») :

JLM – Bien, ce qu'on avait prévu donc, avec Nicolas, c'était évidemment de travailler sur le contenu, et le démarrage de l'atelier des paysages.

MB – Par quel bout y prendre...

JLM – Voilà. On avait prévu une petite journée puisque nous on doit être à Ambert à seize heures, à la mairie d'Ambert.

MB – Et vous rencontrez quelqu'un à Viverols cet après midi ?

JLM – M. Detremmerie, premier adjoint, nous attend à 14 h à Viverols, notamment pour la question évidemment un peu centrale du lieu, de l'atelier...

MB – Je n'avais pas compris que le local était, enfin, si il y a des choses déjà, ne serait-ce que la charte... il y a des choses... il y a besoin d'un local ?

JLM – C'est quand même une question assez centrale. Il y en aura besoin. On peut supposer que c'est un local qui va avoir besoin de quelques aménagements, il faut s'y prendre très tôt, qu'il soit disponible dès qu'il y a de la production, et même dès qu'on a besoin de se réunir. L'atelier des paysages, normalement, dès qu'on réunit des gens, du public, on voudrait le faire dans un lieu...

MB – Toujours dans le même lieu...

JLM – ... un lieu dédié.

AP – Peut-être que ça changera... peut-être que l'on changera de lieu. On sera amené, sur des réunions, des présentations, des petites conférences ou des rencontres, à changer de lieu.

MB – Oui parce que pour mobiliser au mieux, est-ce que ce sera toujours des réunions sur l'ensemble du territoire vallée de l'Ance ?

AP – Ça sera des réunions thématiques, ce sera pas géographique, ce sera pas sur tel point du territoire, ce sera une réunion sur un aspect.

MB – Parce que Viverols a l'intention, dans la restauration de la maison Granet, de dédier une pièce, mais seulement c'est deux ans, au minimum.

JLM – Ça on l'a dit très clairement la dernière fois au maire, que ce n'est pas compatible avec le calendrier. Alors pour qu'à terme tout ce qui va se produire autour de l'atelier des paysages revienne dans ce lieu, ça peut être très bien, pourquoi pas... mais pendant le fonctionnement de l'atelier des paysages, pendant la saison 2007, il nous faut un autre lieu très vite aménageable...

MB – Viverols doit avoir des possibilités...

JLM – Il y a un budget qui est prévu pour y faire quelques aménagements, que l'on puisse présenter de façon simple mais attrayante un peu de documentation, des photos... c'est peut-être là que l'on organisera ce qu'on a prévu déjà dans le programme, comme l'observatoire photographique des paysages. En tout cas la question du lieu est assez importante dans l'outil.

MB – Alors, oui, un lieu facilement accessible... parce qu'il y a plusieurs possibilités, on en a parlé un peu avec Nicolas... le maire est à la Réunion, il sera pas là. Il y aurait une opportunité, en dehors des locaux communaux, la mairie a pas mal de bâtiments, mais est-ce

que, si c'est un premier étage à l'école, c'est peut-être pas très accessible...

JLM – Déjà, un, on avait dit pas de lieu institutionnel, entre guillemets...

MB – Alors il y aurait une possibilité qui s'offre, c'est le déménagement du magasin de souvenirs, chaussures, Carret, qui est en descendant sur l'école, sur la gauche, là. Il y a des vitrines, c'est de plein pied,

JLM – C'est plutôt cet esprit là.

MB – Voilà, j'ai bien compris. Bon, il faut peut-être [verbe inaudible], la mairie voudra peut-être s'approprier l'affaire, mais peut-être, là je pense que la propriétaire des murs va bien essayer de retrouver un locataire, mais pour un pas de porte à Viverols, je pense pas que ça va se faire comme ça. Mais il faudrait pas empêcher quelqu'un de s'installer, mais provisoirement ça conviendrait très bien.

AP – « Carré » vous dites ?

MB – Oui c'est la maison « Carret », on l'appelle la maison Carret.

AP – Comme un carré ?

MB – C-A-R-R-E-T. C'est en descendant de la poste, en descendant de la place, en allant vers Usson, il y a un goulot, en allant vers l'école. Il y a une vitrine, elle faisait tabac, elle faisait chaussures, fleurs, bibelots... et eux ils déménagement à la fin du mois pour s'installer à l'angle de la place. C'est quand même un pas de porte, c'est visible de la rue, il peut se poser des choses, ça interpelle les gens... ça conviendrait bien pour l'affaire, mieux que si c'est dans une salle communale, au premier étage où personne ne va... là les gens flânent, ça les interpelle ; si il y a des choses en vitrine, des textes ou des photos, ça peut faire réfléchir.

JLM – Il faut quelques pistes comme ça.

MB – Il vaudrait mieux que ce soit l'adjoint qui le propose plutôt que ça vienne de moi.

AP – On comprend !

MB – ... faudrait l'amener à trouver une solution... Tu lui dis il y a ça et ça, et puis après est-ce qu'il y aurait pas une ancienne vitrine...

JLM – Par là par exemple (rires)

AP – La maison Carret c'est pas mal ! Ça sonne.

JLM – Voilà ça c'est un point sur lequel on va essayer d'avancer. Faudrait pas qu'on trouve quelque chose qui prenne des années...

MB – Ça au 15 avril c'est libre...

JLM – Si il reste quelques souvenirs, c'est parfait...

AP – Quelques cartes postales...

JLM – Donc ça on regarde ça cet après-midi.

Précisions données par AP ; rappels de l'origine de cette préoccupation pour un local et de la nécessaire adaptation au contexte.

Séquence 2 :

AP – Il y a peut-être une phase dont il faut qu'on parle, tant que vous êtes là, parce qu'on aura besoin de... que ce soit introduit auprès de l'ensemble des élus de la communauté de communes, c'est une phase de présentation, de recensement des actions. C'est une phase préalable que l'on avait intitulé « les contours de l'action, une démarche inaugurale » : (lisant) « reconnaissance et formulation des multiples aspects de la politique du paysage menée par la communauté de communes », c'est-à-dire essayer de voir sur chaque commune

ce qui a été engagé, depuis plusieurs années, depuis les premières études, depuis le plan d'aménagement de bourg, au niveau urbanisme, qu'on fasse une sorte de point en fait, de façon assez sommaire, mais que on puisse à la fin... qu'on puisse centraliser ces informations et puis en tirer quelques enseignements.

JLM – Donc ça, ça passerait par un certain nombre de rendez-vous avec les élus de chaque commune...

AP – Oui, pratiquement ça se ferait comme ça.

JLM – Parce que c'est vrai, c'était le souci, en tout cas sur lequel on avait insisté, le souci que l'atelier des paysages, même s'il est très ouvert sur le grand public, sur la sensibilisation, sur comme on dit l'expression des sensibilités, c'est vers ça qu'on veut aller, n'empêche qu'il faut pas qu'il soit déconnecté de la politique paysagère de la communauté de communes. Il faut sans arrêt qu'on essaye de faire le lien entre effectivement les attentes des gens, leur sensibilité, les besoins exprimés...

MB – et les actions qui ont été menées...

JLM – et puis voilà ; et les actions. Donc sans arrêt il faut qu'on fasse le lien, ce qui fait qu'il faut qu'on fasse cet état zéro : c'est quoi la politique intercommunale sur la question du paysage et puis quelles sont les attentes politiques exprimées cette fois par les élus ; ça va donner lieu à un petit document de synthèse qui serait le... point de départ.

MB – Un point de départ ; tout ce qui a été fait, tout ce qui a été...

JLM – « Voilà la situation », on avait même parlé d'une cartographie qui permettrait d'avoir une vision partagée, comme on dit, de la situation et des ambitions de la communauté de commune, sur quoi vous êtes en train de travailler, quelles sont les problématiques paysagères, etc. Et ça c'est la feuille de route qu'on gardera tous, élus et notamment partenaires, et donc c'est la première mission...

AP – Qui serait réalisée dans les mois qui viennent. (...)

MB insistant sur le fait de contacter les élus impliqués, que les autres ne prennent pas ça comme une « tracasserie supplémentaire » ; JLM répond que s'ils prennent ça comme une tracasserie, ce sera également une information. MB s'engage à en parler au prochain conseil syndical, ce qui lance la séquence suivante.

Séquence 3, comme une parenthèse par rapport au sujet principal, l'atelier des paysages, sur le démontage programmé de la station de ski de la « Haute Vallée » (il y a deux stations de ski sur les Hautes Chaumes, sur le territoire intercommunal : Prabouré, qui est géré par l'intercommunalité ; et « Haute Vallée », station abandonnée depuis vingt ans et dont le démontage sera assuré par une ONG).

Séquence 4 : Evocation des « Fiches Pays », pour le budget qui est sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes. Précisions apportées à MB sur le financement de la « matière grise ». Rencontres programmées avec chaque commune pour la préparation du programme de l'atelier.

Séquence 5 : À la fin de cette phase de travail pourra avoir lieu le comité de pilotage, qui serait fixé début mai. Reprise de la liste établie le 12 décembre 2006 :

- Conseil Régional (service environnement)
- Parc naturel régional Livradois-Forez (à définir, avec quelques élus du parc, extérieurs

à la communauté de communes, notamment dans la perspective d'une exportation de la démarche).

- Communauté de communes (président, élus ? et techniciens)
- État : DIREN, DRAC, DDE
- Conseils généraux (Puy-de-Dôme et Haute-Loire)
- CAUE du Puy-de-Dôme
- Pays d'Art et d'histoire
- Recherche : LADYSS, ENITA, ENGREF
- Observatoire Photographique des Territoires du Massif central, qui risque cependant d'être prestataire de l'opération.

Séquence 6 : L'évocation de l'observatoire permet à MB d'évoquer le projet d'installation d'un photographe à La Chaulme. Projet suivi par Jean-Marie Périnel, de la CC, dans le cadre de l'installation d'activités économiques.

Séquence 7 : L'évocation du rôle de la CC permet à JLM d'évoquer en retour, via les informations de Jean-Marie Périnel, l'installation d'une activité de « fustes » [maisons en rondins de bois] :

JLM – Jean-Marie m'a parlé d'un projet d'installation d'un gars qui veut faire des *fustes*.

MB – Alors là je suis pas encore au courant...

JLM – Il m'a demandé mon avis, je lui ait dit ce que je pensais.

MB – Tu penses toi que les fustes c'est pas très adapté aux paysages de nos régions...

JLM – Je pense que ça pose des problèmes, dès qu'on parle de construction... de systèmes... mais Jean-Dominique pourrait en parler mieux que moi. Dès qu'on parle de ces systèmes constructifs de fustes et de madriers, on est forcément assez loin de la typologie de l'habitat et du bâti, donc si on est en entrée de bourg, par exemple puisqu'il se passe des choses entre Saint-Anthème et Saint-Clément, une fuste là avec une vue sur la vallée, c'est des trucs qui vont se voir. C'est ce que les gens veulent, et notamment les entreprises, ils veulent que ça se voie...

MB – Pour faire la promotion...

JLM – parce que c'est une vitrine, pour eux, de ces systèmes. Donc c'est d'un impact terrible. Bon. Alors après, on sait très bien en plus qu'on a pas les moyens d'interdire, puisque les seules façons d'interdire...

MB – Sauf au permis de construire, si il y a des... des avis négatifs...

JLM – Non. Le permis de construire, n'interdira pas une construction en bois ; sauf si tu as un PLU, il y a des PLU... il y a des communes qui interdisent ces systèmes constructifs, et notamment qui, je pense à Sauxillanges entre autres, mais il y en a d'autres, qui voulaient pas...

MB – de chalets, ou autre chose...

JLM – Mais si tu n'as pas un PLU, tu ne peux absolument pas interdire ça. Il n'y a rien, ni dans la charte du Parc, et c'est pas la charte paysagère qui va empêcher ça...

MB - ... tu verras avec l'adjointe, Colette C. tu la connais sans doute, toi tu y es déjà allé sur Baffie là bas... elle te racontera son histoire, elle, il y a quinze ans elle voulait construire un chalet à Baffie, mais elle n'a jamais pu avoir le permis...

JLM – Tu peux refuser un permis, mais à mon avis au tribunal administratif...

MB – Non non mais elle n'a pas été au bout sans doute, mais l'Équipement, essentiellement de l'époque, l'ingénieur d'époque... c'était un type de chalet savoyard qu'elle voulait faire, un projet vraiment pas adapté...

JLM – Soit... Soit après on se dit si c'est une vraie valorisation de la filière locale, et ce qui est pas toujours le cas, parce que le bois d'ici...

MB – le bois d'ici, m'ouais... non tu vois Jean-Marie il m'en avait pas parlé...

JLM – Alors soit on dit c'est une vraie opportunité de valoriser la filière locale, et on peut discuter de ça, on se dit mais il y a pourquoi pas un secteur, vers Prabouré [l'autre station de ski] où on va faire un village "forestier", et on joue cette carte là, mais pourquoi pas avec une démarche de création contemporaine...

MB – Oui oui, intégration dans le paysage, si c'est encore boisé un peu autour...

JLM – Voilà, et on fait une vraie réflexion de...

MB (en même temps) – Non, non, là je te suis, oui ; seulement les gens sont têtus, quand ils ont ce genre d'idées.

JLM – ... maîtrisée, encore une fois, si possible qui va vers la création, et que ça soit pas encore le discours « notre architecture ici elle a aucun caractère, elle vaut rien... »

MB – Et donc on continue à banaliser...

JLM – Et surtout à importer des modèles venus soit de Provence, soit de Suède, soit d'ailleurs...

MB – Ça ce sera peut-être des messages à faire passer ; là il y a du travail à faire... (...)

Suit une demande de précision terminologique d'AP, sur la « fuste », et un court échange sur le fait que les maison sont montées à un endroit, chez le fabricant, démontées et remontées sur le lieu d'implantation.

JLM – Et le plus terrible je trouve dans ces systèmes, madrier ou fuste, c'est la teinte : c'est-à-dire que c'est des gens qui se sentent obligés de vernir ou de lasurer – pas de vernir mais de lasurer avec des teintes extrêmement voyantes, beiges orangés, "chêne clair"... et c'est ça qui est terrible...

MB – Alors que ça se patinerait...

JLM – Voilà, si on laisse comme dans le Queyras, leur mélèze se griser, ça finit par prendre cette couleur là et à ce moment là, pourquoi pas ? Mais dans la mesure où on veut artificiellement conserver la couleur "chêne clair", c'est terrible.

MB – Là il y aura un gros travail de pédagogie à faire là-dessus...

JLM – Et les gens n'admettent pas qu'on laisse griser, parce que pour eux c'est dégueulasse, c'est de la négligence... et si ce projet avance, c'est peut-être quelque chose qu'il va falloir prendre à bras le corps dans l'atelier des paysages.

MB – Ce sera peut-être une ouverture pour expliquer aux élus, bon on peut admettre ça mais il faut diriger les choses et faire des documents...

JLM – En tout cas on ne peut pas (hésitant), je ne veux pas outrepasser mes... mes... ce que je dois dire, mais laisser s'installer ça entre Saint-Anthème et Saint-Clément, là où ça part un peu dans tout les sens...

MB – Ah mais il y a du mitage... Non mais c'est pas parce qu'ils seraient là installés à construire là qu'ils seraient obligés d'en poser n'importe où...

JLM – Oui mais actuellement on n'a pas les outils...

MB – C'est l'occasion de faire réfléchir les élus pour avancer...

AP – Quels outils ?

MB – On y a réfléchi depuis longtemps mais bon seulement avec les élus qui se sentent concernés...

JLM – Forcément le PLU. Il n'y a pas actuellement un autre outil qui nous permet de dire « votre fuste vous la mettez là, ici on a réservé une zone, on va faire un village qui valorise le bois dans l'architecture, il est défini dans le PLU de Saint-Anthème, dans le PLU intercommunal ou je sais pas quoi, et donc la vous avez la possibilité... »

MB – Mais il y en a déjà un.

JLM - ...mais il y a un règlement qui dit que on peut pas construire en bois n'importe comment, sinon, il n'y a que cet outil là, qui peut permettre aux élus de maîtriser les dispositions architecturales... (...)

Suit une précision sur le rôle possible d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager et la distinction avec le PLU, la ZPPAUP s'appliquant plus facilement dans un centre de bourg.

Séquence 8 : retour sur le comité de pilotage, et distinction avec un comité de suivi plus restreint. Le comité de pilotage ne se réunira pas souvent, mais à des étapes clé, et aura un rôle d'orientation plus général par rapport à l'expérience en soi et à sa possible reconduction. MB se demande s'il n'y aura pas des comités de suivi par thèmes, mais la question reste en suspens. C'est le parc qui réunit le comité de pilotage, en vallée de l'Ance.

Séquence 9 : Le groupe local devrait intégrer des particuliers, au-delà des personnes mobilisées dans les institutions. MB cite Paul Faveyrial, de Saillant. AP cite le site internet de M. Guay, gendarme à Saint-Anthème, qui présente des images de paysages sur la vallée.

MB – Des personnes qui puissent un peu être les ambassadeurs de l'opération.

AP – C'est le terme. C'est exactement le terme. Parce que la démarche qui est conduite notamment avec l'observatoire photographique, c'est qu'on demande... on lance une sorte d'appel à la population, pour recueillir des images d'archive, pas forcément anciennes d'ailleurs, de paysages qui sont des paysages familiers, des paysages vécus par des personnes et qui auraient dans leurs archives photographiques une photo de leur cour de ferme, de l'arrière de leur maison, de la place du village, et avec les photographes ces personnes vont reproduire, reconduire ces images ; on ne va pas partir de photos très anciennes, ou très pittoresques. On va partir au contraire d'aspects très banals des paysages. Et c'est cette archive là qui est difficile à aller chercher parce que les gens ont souvent, des ressources, mais après c'est la question d'aller les débusquer, en quelque sorte. Et c'est là où on a besoin d'ambassadeurs, comme vous dites, parce que c'est des ambassadeurs qui seront pas non plus forcément institutionnels, qui seront pas rattachés à une équipe municipale, tout ça. Et c'est par eux qu'on va essayer de passer. C'est un travail plus informel, de constituer ce petit réseau de personnes. (...)

JLM insiste sur le fait que cette opération soit lancée le plus rapidement possible, par une invitation lancée par la presse et une réunion publique ou la méthode est expliquée. Les gens s'inscrivent et le processus se met en route, jusqu'à une exposition.

Séquence 10 : Réflexion sur un dispositif sur la question de l'agriculture. Comment détourner ou contourner le regard prescriptif, par exemple des chartes architecturales et paysagères, ou un autre discours qui est une vision esthétique, distante, de l'agriculture.

Séquence 11, découlant de la suivante : sur le remembrement de Sauvessanges (cf panneaux aux entrées du bourg), sujet sensible. Le dossier est quasiment enterré, mais aura laissé des séquelles dans la population de la commune.

Séquence 12 : Retour à la question de l'invention d'un regard sur l'agriculture, qui rende possible un dialogue, en dehors d'une visée prescriptive ou esthétisante. Proposition de faire travailler de jeunes paysagistes issus de l'école du paysage de Bordeaux qui ont réfléchi à des méthodes, notamment par le biais de voyages où sont développés des liens directs avec les agriculteurs, par l'accueil et des échanges : amener, à terme, des gens qui vivent autour à mieux comprendre, de l'intérieur, les enjeux qui gouvernent l'agriculture d'aujourd'hui. Valoriser le métier d'agriculteur, ne pas être dans l'accusation. Jean-Dominique Prieur se demande cependant en quoi on peut être amené à développer et à confronter des points de vue ; y a-t-il un message, derrière, à donner ? AP prend comme hypothèse de tenter d'adopter un point de vue qui prenne en compte les pratiques, plutôt que l'apparence extérieure. Quelle articulation, lisible, avec la population ?

Séquence 13 : incise : exemple du Travail Personnel de Fin d'Etude de Stéphane Duprat, sans le nommer, à l'école du paysage de Bordeaux : voyage à pied à travers le territoire des Jalles, au nord de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Séquence 14 : ne pas se limiter donc au regard de l'agriculteur, mais prendre en compte tous les regards. Absence notable de l'agriculture dans les études paysagères. À explorer.

Séquence 15 : autre incise : démarche menée par la DDE de remise en valeur de tous les délaissés de la route de Saint-Anthème à Viverols.

JLM – Alors là tu avais un jeu d'acteur extraordinaire ; tu avais les gens du Parc, on était plutôt en phase avec le CAUE d'ailleurs, à défendre des choses très simples, laisser en pelouse, etc... et puis tu avais l'ONF, superbe espace où on va vous faire un bosquet alors là tout en couleur, pour eux l'ONF, chaque délaissé c'était un endroit où ils allaient pouvoir planter et exprimer leurs projets paysagers. Et nous on disait : non, ici, dans la vallée de l'Ancé, chaque espace est un espace de respiration, c'est une région où c'est pas mal boisé et où on a du mal à trouver un espace de respiration, donc tous ces délaissés c'est une richesse pour nous et vous allez essayer de les restituer aux riverains, et si on peut pas les restituer aux riverains, c'est un traitement le plus simple possible, de l'herbe, vous fauchez une ou deux fois par an. (...)

Séquence 16 : départ de MB, après un dernier retour sur l'agriculture. Ne pas rajouter de contrainte supplémentaire, dit MB.

Séquence 17 : question d'AP à JDP sur l'éventuelle participation de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand à l'atelier des paysages. S'inscrire dans le projet pédagogique de l'école. JLM : associer architectes et agronomes ?

Séquence 18 : incise sur la nécessité de réserver un restaurant. JLM part téléphoner au Pont de Raffiny.

Séquence 19 : retour sur une collaboration possible avec des écoles d'architecture, Clermont-Ferrand et/ou Saint-Étienne. Inviter les directeurs au comité de pilotage. JDP a déjà proposé au CAUE de lancer un concours d'idée pour faire émerger des références nouvelles en matière de construction en milieu rural. Nécessiter de raccrocher cette idée à la participation du public : des particuliers peuvent-ils offrir une situation de projet à des étudiants, à condition d'offrir des situations suffisamment variées ? Voire d'héberger des étudiants, de façon à construire des relations habitants-architectes. Dispositif du « mémoire en acte » à l'EACF. JDP cite les appels à projet des « Nouveaux commanditaires », en particulier ce qui s'est fait en Bourgogne. Implication du CAUE ? Peut-il être maître d'œuvre de l'opération ? JLM parle de fiches-action, qui décrivent l'action. Nécessiter de rencontrer les directeurs des écoles d'architecture. Exemple du marché de définition de Combrimont.

Séquence 20 : choix d'un rendez-vous au CAUE, le 12 avril après-midi.

Séquence 21 : retour sur le rôle possible des écoles d'architecture.

Séquence 22 : retour de MB ; choix d'un rendez-vous à Médeyrolles, avec MB et des membres de l'équipe municipale : jeudi 19 avril, 14 h.

Séquence 23 : Retour sur l'idée d'AP de faire travailler quelqu'un sur le thème de l'agriculture : opportunité de missionner Stéphane Duprat. JLM a pensé à son travail, qu'il a lu, par rapport au SCOT du grand Clermont et la question du maraîchage. Intégrer un regard plus technique sur les pratiques agricoles. AP cite les opérations « ambassadeurs du paysage ». JLM : ne pas multiplier trop d'outils, mais l'idée paraît bonne, en associant un ingénieur agronome au paysagiste. Le paysagiste a une certaine capacité à témoigner, à concevoir des modes de récits, d'enquête, à assembler et à combiner des modes d'expression.

Séquence 24 : Sur quoi peut-on avancer d'autre ? JLM rapporte que la communauté de communes a décidé de confier un stage à un étudiant sur les poirrières : sur un inventaire, par fiches, sur les techniques horticoles, les essences, et des préconisations.

Séquence 25 : Question sur les plans d'aménagement de bourg : la Communauté de commune a décidé de faire travailler un seul cabinet sur 5 communes d'un coup : Saillant, Églisolles, Saint-Anthème, La Chaulme et Médeyrolles. L'architecte est Diane Deboaisne, à Montmorin, assistée du paysagiste Claude Chazelle sur certains bourgs. Ses études vont parfois jusqu'à un zonage de terrains urbanisables.

Séquence 26 : incise sur Églisolles :

JLM – Alors elle a un zonage très restrictif, par rapport au zonage qui a été fait par la DDE, dans son espèce d'outil très confidentiel qu'il a fait, pseudo-carte communale ou « schéma de

cohérence communal », c'est ça ? « schéma de cohérence local », donc le subdi de la DDE d'Ambert avait proposé, à titre expérimental, « moi je vais montrer ce que c'est qu'un petit document d'urbanisme tout simple, vous avez pas besoin de vous emmerder, je vais vous faire mon truc », et il a fait son truc dans son coin, sans le CAUE, sans le Parc, et il a fait des espèces de grandes zones constructibles qui sont... immenses.

JDP – Tu sais la méthode ? Son parti c'était de dire « de toute façon, pas la peine de faire des documents d'urbanisme, il y a déjà des tas de choses qui s'imposent à nous », et il a superposé toutes les contraintes... et à partir des contraintes, il a défini... si on respecte les contraintes, là on peut pas, là on peut, là on peut pas, là on peut et donc il a fait la patate qui va avec. Et donc en fait le zonage qu'il propose, c'est simplement ce que disent l'ensemble des documents...

AP – Les textes.

JLM – Le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

JDP – Le RNU, avec un peu de j'sais pas quoi, du coup il n'y a aucune logique de projet, et puis aucune logique par rapport au site et au paysage... donc ça fait des zones de construction qui sont énormes...

AP – Oui ça en laisse quand même !?

JDP – Oui mais c'est fou, je pensais que ça serait beaucoup plus contraint, mais pas du tout. (...)

Séquence 27 : beaucoup de documents relatifs à ces PAB (Plans d'Aménagement de Bourgs) circulent, dans les communes, chez les élus. Nécessité de croiser, à un moment donné, cette étude à l'atelier des paysages. Aller voir Diane Deboaisne. Comment informer, par exemple, les habitants des villages concernés, au-delà de la réunion ? Méthode assez longue, sensible, de l'architecte, pour arriver à la question des espaces publics.

Séquence de fermeture : en pliant les affaires, évocation d'autres expériences, des articles écrits par JDP pour le journal du CAUE. AP demande à JLM si Cinéparc peut travailler sur une programmation dans le cadre de l'Atelier des paysages. JLM évoque le réseau des bibliothèque.

Séquence de fermeture, bis : JLM, en quittant le lieu, se penche sur le petit enregistreur numérique. AP explique que c'est son investissement récent.

Déjeuner au Pont de Raffiny. Les salles du restaurant sont pleines de peintures de paysage, de formats réduits, à l'huile, dont certaines représentent des motifs de la vallée ou des Hautes Chaumes.

À Viverols ensuite, à la mairie, dans la salle du conseil. Autres tableaux au murs : dessins au trait de quelques bâtiments anciens du bourg ; large tableau représentant la silhouette du bourg dans sa longueur, depuis le château jusqu'au bâtiment de la gendarmerie, à la sortie du village. On reparle de l'atelier des paysages avec M. Detremmerie, premier adjoint, et notamment du lieu d'exposition et de rencontre. M. Detremmerie parle des « veillées » du comité des fêtes, et d'expositions de photographies, du « goût des gens du pays » pour tout ce qui touche à l'histoire et au patrimoine. On revient sur la restauration de la maison Granet, dont le calendrier est décalé par rapport à l'atelier des paysages. Deux

pièces sont potentiellement dédiées à l'accueil de productions qui restent à définir. Sur une période transitoire, un local reste à trouver ; l'équipe municipale a pensé au commerce de souvenirs-papeterie-chaussures mentionné plus haut. Le commerçant déménage le 1^{er} avril, pour s'installer sur la place du bourg, dont l'accessibilité est plus aisée. Dans la discussion émerge ensuite une ambiguïté sur la façon dont est comprise et reformulée la démarche proposée, notamment la confusion possible entre l'idée d'exposer de la photographie, des témoignages et des éléments de projet et l'accrochage plus traditionnel de souvenirs de la vie rurale, qui tiendrait du musée de pays. Jean-Luc développe clairement la question des politiques publiques et une dimension « prospective ». La discussion porte également sur les rencontres qui seront organisées avec chaque équipe municipale et sur les divergences qui s'expriment entre les individus, les techniciens à propos de questions de paysage. La démarche d'observatoire des paysages est présentée.

Nous partons visiter le local mentionné et rencontrer le commerçant. Outre des souvenirs, de la papeterie et des chaussures, il vend aussi des articles funéraires. Un sas à l'entrée sépare en deux un espace assez peu profond, éclairé au néon, et donnant derrière le comptoir sur un lieu de stockage. Le trottoir, devant le magasin, est presque inexistant. Après avoir déambulé quelques instants et discuté avec le commerçant, chacun convient du fait que le lieu paraît mal approprié au programme envisagé. On remonte vers le bar-restaurant du haut, pour discuter encore un peu. Conversation plus personnelle sur les raisons qui ont poussé M. Detremmerie à venir s'installer en vallée de l'Ance (projet de gîte rural), avant de devenir élu de la commune. Jean-Dominique et Jean-Luc partent pour leur rendez-vous. Je reste quelques minutes à déambuler le long de la rue principale, photographiant pour un compte-rendu futur les deux devantures qui ont fait l'objet de notre conversation.

Détour par Églisolles. Chantier d'abattage d'une parcelle de résineux, à la sortie du village, entre les dernières maisons et le cimetière. Route de Cheminrand ; arrêt au-dessus de Paillage. Dessin : le village, exposé au sud, sur un replat, et le versant nord de la vallée de la Ligonne, entièrement boisé. Retour par Baffie, commune située sur le versant de la Dore, à l'ouest. Silhouette bien marquée du bourg, le long d'une crête. L'école s'en détache. La rue qui traverse le village est bordée d'herbe. En remontant vers Médeyrolles, traversée des hêtraies dont parlait ce matin Michel Bravard. Le toponyme La Fayolle, autre hameau situé sur ce versant, conserve une certaine actualité.

Lundi 26 mars 2007

Journée de découverte du patrimoine bâti vernaculaire, organisée par le Parc à destination des prestataires touristiques désirant approfondir ou prendre connaissance des thématiques possibles de découvertes touristiques sur le territoire. La vallée de l'Ance accueille le groupe des personnes ayant répondu à la proposition du parc, notamment pour faire découvrir le site de Montpeloux, quelques opérations de restauration de façades, et le petit guide de découverte du bourg de Viverols. Accueil en matinée à la salle des fêtes de Saillant ; ouverture par Michel Bravard, suivi d'un exposé sur le bâti vernaculaire, présenté par Geneviève Durand : typologie, usages, matériaux. Les questions et les échanges dans l'assistance portent sur l'adéquation souhaitée ou non des travaux de rénovation avec les

« canons » de cette architecture vernaculaire, et en particulier sur la question des enduits, forme délaissée aujourd'hui au profit de la « pierre apparente ». Courte évocation, en fin de séance, de l'atelier des paysages.

Un car a été affrété. Visite du Montpeloux et apéritif à proximité de la cabane qui sert, l'été, de guichet. Déjeuner au Pont de Raffiny ; soixante personnes autour des tables, dans la grande salle où coule une fontaine artificielle, au milieu d'un décor de plantes vertes et d'orgues basaltiques. À Églisolles ensuite, pour évoquer et distinguer différentes qualités de restauration de façades, ou d'utilisation de menuiseries (en particulier celles qui sont fabriquées en PVC, largement répandues aujourd'hui). Michel Bravard glisse un mot en m'associant au souhait que l'atelier des paysages permette d'instaurer largement des attitudes de restauration plutôt conservatrices. C'est l'évocation d'un portail en bois verni, supportant un petit auvent de tuiles canal, prolongeant un mur enduit et surmonté d'une barrière qui semble avoir déclenché ou provoqué sa remarque. Embarrassé pour répondre, je m'en sors en disant que j'aurai désormais une tronçonneuse dans le coffre de ma voiture, et que tout ornement un peu trop kitsch de ce type sera *ipso facto* découpé. « Voilà les nouvelles méthodes des parcs ». Les gens rient.

Visite commentée du vieux bourg de Viverols. Passage devant l'ancienne alimentation, située à deux pas de la place du village et de la maison Granet. Un air dégingué et deux belles vitrines ; je croise M. Detremmerie qui me dit que c'est actuellement occupé et compliqué. On grimpe au château. Le car nous dépose ensuite à Craponne. Visite de l'ancienne partie fortifiée du bourg, singulièrement désertée mais intéressante, en compagnie d'un (jeune) conseiller municipal. Au retour, dans le car, Benoît Barrès, chargé de mission tourisme au Parc sert de relais pour inviter certaines personnalités présentes à exposer des projets, faire connaître des associations et des initiatives.

Vendredi 30 mars 2007

Avec Frédéric Pousin, pour un tour d'horizon des paysages du Parc, une visite du territoire de la vallée de l'Ance et une rencontre à la Maison du Parc. Montée, le matin, par la route qui serpente le long du Doulon, en attendant la réouverture du tronçon de Javaugues. Beaux aperçus, à Vals et Laval-sur-Doulon, des villages de cette partie du Parc, que l'on appelle les « pays coupés ». Se hisser depuis la gorge jusque sur l'étendue plus molle du plateau de la Chaise-Dieu. On parle du travail mené par Richard Quincenot et l'équipe d'aménagistes suisse qui a publié l'ouvrage *Paysages ordinaires*, de l'éventualité de l'inviter à parler pendant l'atelier des paysages. Arrêt rapide à la Chaise-Dieu, balayée par le vent froid, et tour à pied des bâtiments abbatiaux. Descente vers la plaine d'Arlanc. Discussion sur la notion de *récit*, qui traverse aussi bien le travail mené par l'équipe de Richard Quincerot en Suisse, que la démarche de projet de Bernardo Secchi, telle qu'elle a été expérimentée à Prato par exemple : comment démultiplier, puis réassembler, autour d'un même lieu et dans la forme du récit, la multiplicité des regards, des modes de connaissance et d'action, et conserver dans le projet tous les « échos » qui s'y ajoutent, comme un gage d'ouverture, une charge critique également, à l'encontre des modèles trop établis.

« Et comme au théâtre, le récit des intervenants “réussit” lorsque le public se l’approprié et l’enrichit de ses propres histoires, souvenirs, significations – lorsqu’il prolonge le geste archéologique des intervenants en dégagant, dépoussiérant, révélant ce qu’ils portent en eux. Les intervenants ne sont que des “déclencheurs” : l’intervention ne sert à rien si leur récit ne devient pas un “récit commun”, significatif pour les diverses composantes de la population communale, que chaque sous-groupe (agriculteurs traditionnels, néo-ruraux, écologistes, jeunes, etc.) puisse reconnaître comme “sien” dans la mesure où il intègre ses préoccupations propres. L’essentiel est dans l’écho que parvient à éveiller le récit proposé : la manière dont chaque habitant ou groupe s’en empare, le répète, le transforme, le complète de ses propres connaissances de la réalité villageoise, y inscrit ses désirs, ses problèmes, ses projets, etc. » (Jean-Pierre Dewarrat *et al.*, *Paysages ordinaires, de la protection au projet*, Mardaga, Sprimont, 2003, p. 62).

« Quand on a choisi d’exercer un métier qui vise à répondre aux attentes des gens, on ne peut que se préoccuper de ce qui les préoccupe et, par conséquent, être attentif à la maison individuelle, par exemple. L’analyse du quotidien, les parcours de chacun, etc. sont à étudier avec bienveillance, car ils nourriront les propositions architecturales et urbanistiques que nous formulerons. Il en va de même pour le “mitage”, souvent désolant, qu’il ne faut ni détruire ni dissimuler mais comprendre, et seulement après, tenter de corriger, d’en accroître l’habitabilité et le placer dans un paysage digne de ce nom. Il faut partir des gens. Il convient de considérer la dimension corporelle de la ville et, à partir d’elle, révéler la beauté du banal, le transformer dans un projet. » (Bernardo Secchi, répondant à Thierry Paquot, en 1999, à l’Institut d’Urbanisme de Paris).

On traverse Médeyrolles, après l’ascension du flanc abrupt de la faille. Puis descente à travers les bois vers Viverols, découvrant au dernier instant les quelques hameaux groupés qui jalonnent le plateau. Les petites clairières semblent bien isolées, quand on sait le jeu subtil de correspondances visuelles d’un hameau à l’autre qui s’établissaient au moment où se développait ce modèle d’habitat en altitude, dont la cohérence apparaît lorsque l’on considère le “succès” du modèle de la ferme-bloc dans ces villages. Tour à pied dans Viverols, par les ruelles, jusqu’au château ; descente par la rue qui surplombe plus directement le vallon de la Ligonne, et son camping, sévèrement découpé par les haies sombres de conifères : l’austérité des boisements alentours n’aura donc pas encouragé les aménageurs à proposer un autre modèle. Il tombe une neige qui fond au sol. On se réfugie au café *L’imprévu*. Tentative pour prendre en note quelques éléments de conversation, des références qui ont surgi au cours du trajet, comme en amont de cette notion de récit, la *Critique de la vie quotidienne* d’Henri Lefebvre, ses références au surréalisme, qui a lui-même puisé dans l’anthropologie. Filiations à reconstituer, étranges à mobiliser dans cette journée de pérégrinations, mais sans que pour autant on ne puisse tout à fait écarter les rapports qui peuvent naître entre ces choses et la situation présente, en devenir.

Rejoints par Jean-Luc et Nicolas. Discussion sur les opportunités de salles ou de lieux pour l’atelier : l’alimentation, la salle des gîtes, « encafougnée comme disent les gens », enclavée. Question à Nicolas sur une réunion récente, organisée entre les techniciens du Conseil régional et la communauté de communes, qui prépare les « Contrats de pays ». Nicolas y a défendu ce qu’il appelle des « plus paysage » dans les aménagements de bourgs.

Nicolas Taillandier – On essayait de défendre les « plus paysage » dans les aménagements de bourg... pour dire que la Région pouvait mettre ponctuellement un bonus pour des communes qui font un plus paysage sur le choix des matériaux, des traitements, des... tous les trucs comme ça, et que ça nous paraissait intéressant, suite aux chartes et à l'atelier des paysages, de pas laisser tomber les communes et d'avoir un moyen de pression pour que le soufflet retombe pas et qu'on puisse leur dire « attention, là, vous partez sur tel truc, ça semble pas cohérent avec ce qu'on a dit avant, et on peut vous inciter financièrement à... »

Jean-Luc Monteix – ... jouer la qualité, faire jouer la qualité aux élus...

NT – Voilà, ils ont rien voulu entendre.

Alexis Pernet – C'est pas vrai ?!

NT – Rien ! « On finance pas les aménagements de bourg, ça fait 20 ans qu'on le fait, ça ne sert à rien. »

AP – C'est vrai ils disent ça ?

NT – Nous on a dit mais... les porteurs de projet, la nouvelle population que vous voulez accueillir, nous aussi on veut accueillir des nouvelles populations, et notre premier levier de développement, c'est la qualité du cadre de vie. C'est pour ça que les gens viennent, c'est pas pour... on va pas accueillir des habitants dans des villages déglingués...

JLM – Je comprends un peu quand ils disent « on finance depuis longtemps les aménagements de bourgs et ça sert à rien » ; je dirais même que c'est pas seulement que ça sert à rien mais que ça a contribué à banaliser et à anéantir le peu de charme qui restait à certains villages auvergnats. Parce qu'ils ont les financements, la Région, mais ils ont pas les moyens de...

NT – de suivre...

JLM – ... de contrôle, de suivre ce qui se passe, comment c'est fait. Et donc il y a eu des catastrophes.

NT – En fait le problème il est là...

JLM – Alors peut-être que leur seul moyen d'éviter les catastrophes c'est de couper les crédits...

NT – Enfin nous était... on était un peu virulents...

Frédéric Pousin – C'est peut-être la notion, le terme même d'aménagement de bourg qu'il faut déployer, enfin dire de quoi on parle, parce que effectivement, ça a été dramatique, certains aménagements, il y a des crédits qui sont alloués pour produire de l'uniformité minable...

JLM – Chez nous ça a été particulièrement terrible. Moi j'ai l'habitude de dire de façon peut-être un peu excessive que les seuls villages où il reste encore un peu de charme sont ceux qui n'ont pas bénéficié de ces programmes, et je pense qu'on pourrait le vérifier, malgré tout, ceux qui sont un peu loin... ceux qui sont à l'écart de ces politiques, qui ont encore un peu de verdure, ils ne sont pas couverts de pavés autobloquants...

FP – ou de bacs...

AP – en béton...

JLM – Donc ils se sont aperçu... alors c'est dommage que vous fassiez les frais de ça, parce que vous c'est dans un autre esprit c'est vrai, mais eux ils ont trop peur de continuer à produire ça.

Les interlocuteurs du conseil régional, dit Nicolas, ont été surpris, voire déstabilisés par le fait que les techniciens de la communauté de communes « croient en leur territoire ». Pour autant, ils n'ont pas abondé dans leur sens et repoussé de nombreuses propositions.

NT – Mais à la fin, ils nous ont quand même dit, « ah mais on préfère avoir à faire avec des gens comme vous... qui avez du caractère, c'est tout aussi bien que des fois des gens qui... » (rires)

AP – Ils vont ont dit ça...

NT – alors là (?) nous a dit « si vous avez des plus paysages qui sortent de l'atelier des paysages et qui ne s'appellent pas des aménagements, on pourra peut-être discuter » (rires)

JLM – Ah ! Tout est dans les mots, dans la sémantique !

FP – Dans les mots, dans la terminologie, cela dit c'est vrai que c'est un problème que l'on rencontre fréquemment... c'est à dire que derrière des termes, d'abord... les gens y mettent des contenus différents, et puis il y a des termes qui font blocage, c'est classique.

Suite de la discussion sur les modalités des rencontres préparant les Contrats de pays. La communauté de communes a adhéré à un pays extérieur à l'Auvergne, dépendant de la Région Rhône-Alpes. Lors d'une soirée organisée à la salle des fêtes de Saillant, animée par une personnalité extérieure, deux projets avaient été confrontés, entre Puy-de-Dôme et Loire, et le choix s'était porté, de façon assez nette mais en rupture avec l'appartenance auvergnate, pour le projet du Pays du Forez. « C'est naturel ».

Averses de neige à l'extérieur. Décision d'un itinéraire pour la suite de la matinée : visite du volcan de Montpeloux, et passage, si le temps le permet, par le col des Supeyres pour redescendre vers Ambert. Nicolas me laisse un gros dossier contenant des informations pratiques sur les communes, le contrat de développement de la communauté de communes, ainsi qu'une liste d'études qui sont disponibles à Saillant. On part à trois voitures vers Saillant et le volcan. Visite du projet d'aménagement, montré comme un exemple encore rare d'intervention contemporaine et inventive sur un site. Nicolas retourne à Saillant. On poursuit, en suivant le véhicule de Jean-Luc, à travers la vallée et les rideaux de neige, qui fond encore à l'altitude où nous sommes. Au-delà de Saint-Anthème, dans les premiers lacets qui annoncent la montée vers le col, la route est blanche, en surface. Comme lors de ma première visite sur ces hauteurs, au mois de décembre, les Hautes Chaumes semblent apparaître dans une sorte de confusion, comme derrière un voile, de formes moins connues, assez étranges. La neige enveloppe tout ça. On passe à proximité de la jasserie du Coq noir. Plus loin, dans la neige qui s'accumule, je retiens l'inscription, au dos d'un panneau de signalisation routière, « OGM NON », tracée à la peinture fluorescente verte. Jean-Luc arrête sa voiture au col, s'approche rapidement pour nous dire que nous y sommes, qu'on redescend. Conduite prudente, dans les traces fraîches, sur une neige qui fond. Descente progressive jusqu'à Valcivières. Suite de la discussion sur le récit et l'opportunité qu'il y aurait à faire intervenir un écrivain – quelqu'un qui aurait la capacité d'élaborer ce qui pourrait tenir d'une trame narrative, fabriquée à partir d'un socle commun d'expériences mais qui aurait peut-être la faculté d'être assez "étrange" pour pouvoir être lue comme un objet nouveau, à partir duquel déployer quelque chose d'autre. On s'arrête à l'auberge du village. On s'attarde quelques minutes, dans l'entrée, sur une carte en relief du département, où l'on peut situer la vallée de l'Ance, le col franchi, la descente vers la vallée de la Dore. Dans la salle, installés près d'un poêle, on goûte aux râpées, en prolongeant la discussion sur l'atelier des paysages, les actions à venir, les priorités.

Réchauffés et rassasiés. On poursuit la route vers Saint-Gervais-sous-Meymont. À la Maison du Parc, rapide visite du bâtiment, avant une discussion d'une heure avec Jacques Fournier. Présentations, et évocation du contenu du projet de recherche, au-delà du projet suivi en vallée de l'Ance. Sur la transformation des attitudes en matière de prise de décision, de conduite de projet, de la vision "descendante" (centralisée, soumise à une hiérarchie) à une vision "montante", où la décision émane d'une consultation, d'une appropriation locale d'enjeux de développement ou d'aménagement, d'un processus collectif. Les chartes paysagères, et leur tournant "participatif" traduisent cette évolution. Jacques Fournier en parle comme d'un objet hybride, « esthétique-institutionnel ». Je note la formule. Restent ensuite les contradictions inhérentes aux processus de décision, de planification, aux divergences de méthode, à soulever, à décrire, à résoudre. La schizophrénie des institutions. Visite de la salle d'exposition, à l'entrée du bâtiment, qui présente au public quelques "motifs" identitaires du Parc, et notamment ce qui appartient au domaine de la petite industrie, très ancienne, qui s'est développée autour de la coutellerie et d'autres domaines, comme le tissage. Jean-Luc rentre à Clermont avec Frédéric, qui doit attraper un train.

Retour vers la plaine brivadoise. Songer, en conduisant, au temps passé en voiture (Jacques Fournier a évoqué, au passage, le rôle de ces trajets quotidiens ou répétés, comme observatoires du paysage). Temps utile à la réflexion, au ressassement des questions, aux idées ; improductif parce que de tout cela il ne subsiste aucune trace, aucune inscription possible.

Mardi 3 avril 2007

Réunion à la Maison du Parc sur la préparation de l'observatoire photographique du paysage, conduit à partir d'images d'archives privées. Y participent : Jean-Luc Monteix, Alexis Pernet ; Nicolas Taillandier, pour la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance ; Pierre Enjelvin et Christian Guy, pour l'Observatoire photographique des territoires du Massif central.

Séquence 1 : Présentations et rappels sur la mise en place institutionnelle du projet. Précisions données par NT sur l'implication et les souhaits de la CCVA, par AP sur le projet de recherche et le montage de la convention CIFRE.

Séquence 2 : Sur la phase actuelle de montage de l'opération, d'élaboration d'un calendrier.

Alexis Pernet – Voilà donc ça démarre, tout en sachant qu'on n'a pas de... enfin on a quelques expériences de référence et je pense que la vôtre est précieuse. Mais en dehors de ça, on va apprendre sur le tas. Il y a un certain nombre de choses sur lesquelles il faut anticiper dès maintenant, c'est à dire monter le plus vite possible un calendrier, les principes de savoir qui agit sur quel plan, essayer de préciser des tâches et puis... très concrètement aussi de quelle façon on s'associe, y compris dans le montage financier du programme. L'idée d'une opération du type « Regard sur notre paysage » est sous-jacente au projet depuis le début, puisque en fait le moment de réflexion en 2004-2005 sur le renouveau de la politique de la

Région, l'élaboration de politiques de médiation, s'est construit en partie, et en majeure partie sur les expériences qui étaient déjà menées, que ce soient les expériences de Yves (Michelin), son approche sur l'enquête photographique, et puis la mise en œuvre concrète que vous avez réussie à Billom, c'est un point de départ très important, du coup, pour imaginer des suites à ces politiques... avec toutes les limites à ces opérations qu'on a pu voir, et il y en a de toute façon...

Christian Guy – Oui il y en a énormément...

AP – ... ça doit pas remettre en cause ces tentatives, ces principes et tout ça...

CG – ... au contraire il faut essayer de repousser les limites, peut-être...

AP – ... le seul truc, c'est qu'on le fasse avec le plus de réalisme possible sur nos capacités d'action... jusqu'où on peut pousser les choses. Voilà donc c'est vrai que c'est une période un peu longue d'élaboration du projet. (...)

Séquence 3 : Remise en mémoire des principes du projet, tel qu'il a été réfléchi, reformulé, dans l'année 2006 par le Parc et la CCVA, période de réflexion et d'appropriation collective. JLM part imprimer le document de projet, notamment le tableau qui en présente les phases.

AP – J'avais présenté ça en février l'année dernière, et puis ça a été... après il fallait aussi un temps de compréhension, de reformulation même, de la part, à la fois du Parc et de la communauté de communes et c'est vrai que... je pense avec ton aide Nicolas, a élaboré un document qui reformule en quelque sorte ce qu'on avait formulé, nous, dans l'étude initiale. Et ça c'était très important parce que c'était une période d'appropriation puis de rédaction un peu collective, il y a eu quelques aller-retours entre la communauté de communes, le parc, moi, la région, pour aboutir sur un projet validé officiellement par la région et par les élus. En fait c'est un projet mais c'est une trame surtout, qui ne présuppose pas d'un contenu ou d'une idée... si ça l'oriente, forcément...

Pierre Enjelvin – ça va l'orienter mais c'est pas arrêté...

AP – on est bien avancé, on arrive sur les terres... sur le terrain réellement sur lequel on peut agir, je pense que la phase de lancement institutionnel elle est derrière nous largement...

Séquence 4 : précisions sur le calendrier.

Séquence 5 : sur la notion d'animation, la gestion « relationnelle » (ou participative) du projet :

PE – Donc ça veut dire concrètement, ça ne peut être qu'un travail, un peu de... de communication, de relation, d'animation... mais avant d'arriver, qui précédera, justement, une exposition si c'est une exposition...

NT – Mais l'atelier des paysages ça n'est que de l'animation, enfin, de l'animation qui va servir à produire, bien sûr. Je sais pas, Alexis, si tu vois les choses dans ce... sous cette optique là ?

AP – Moi j'ai... un petit souci avec le terme d'animation, parce que... enfin je pense que c'est plus ce qu'on y met derrière...

PE – Oui oui...

JLM – ... sémantique...

AP – Oui c'est ça... encore que ça peut infléchir la façon dont on le présente au public. On n'est pas dans l'idée d'amuser les gens mais de créer une forme de... de rechercher une forme de permanence pour une politique de paysage, des dispositifs d'action, d'essayer de voir qu'est ce qui va, au terme de cette année, qu'est ce qui va tenir, qu'est ce qui est susceptible de tenir dans le temps. Et de se poser la question de... des fondements de... enfin quand je dis permanence, on peut pas, ça veut pas dire *ad vitam eternam*, mais en tout cas d'une...

CG – D'une dynamique au moins...

AP – D'une dynamique, qu'il y ait quelque chose de... c'est ce qu'on a reproché aux chartes, voilà d'être un moment de réflexion...

CG – De réflexion, important, mais après une fois que c'est publié, terminé.

AP – Voilà. Donc on ne peut pas se mentir par rapport à ça, et ça c'est intéressant d'être dans une situation où on ne peut pas se mentir, on se ment sûrement sur tout un tas d'autres choses, mais au moins là dessus on peut pas se mentir. Tu vois, d'essayer de trouver, notamment au travers de cette démarche, pour moi elle est très... son intérêt c'est qu'elle est extrêmement relationnelle, enfin moi je préfère le terme relationnel à participatif, c'est encore une question de sémantique...

CG – C'est un peu dévoyé ce terme...

AP – Ça passe par de la relation, voilà, avec des personnes, des gens, des habitants, des acteurs... Ça s'échappe des circuits institutionnels, uniquement de la place des élus, c'était extrêmement présent dans les travaux qu'on avait mené dans le Haut-Allier, d'aller chercher ces personnes pivot, ces personnes ressources, d'essayer de les déceler, vous vous souvenez de ça. On se servait d'elles dans un premier temps pour diffuser l'information, qu'il y avait cette opération de regard sur notre paysage ; mais derrière il y avait une intention qui était assez maligne, c'est qu'une fois qu'on avait localisé ces personnes, on pouvait ensuite s'appuyer sur elles pour tout un tas d'autres choses. Il y avait l'idée de...

CG – Démultiplier. (...)

AP – Mais en tout cas il y a cette idée de cette gestion très relationnelle, de cette relation-relationnelle comme ça au territoire qui est... qui est fondamentale parce qu'à un moment c'est mettre aussi des visages derrière nos... toutes les injonctions paysagères.

Séquence 6 : Explicitation de la trame du projet. Première phase de synthèse auprès des communes, de recensement des actions. PE insiste sur le fait que cette phase doit aussi permettre de trouver des relais de terrain, condition essentielle de réussite de l'opération.

Séquence 7 : Questions d'organisation : accueil d'une stagiaire pendant 5 mois sur la mise en œuvre de l'opération, qui s'investira sur ce travail relationnel. Connexion possible avec l'idée d'un parcours sur le thème des agriculteurs.

Séquence 8 : Composition d'un comité de pilotage, de nature très institutionnelle : enregistrement, validation, reconnaissance. Présence, non habituelle, du monde de la recherche, et des écoles d'architecture — autour de la perspective d'associer des étudiants au projet, via le CAUE.

Séquence 9 : Lancée par NT :

NT – Je suis en train de penser, dans le comité de pilotage, on n'a pas mis les maçons du

territoire.

JLM – Les maçons ?

NT – Simplement dans un souci de réduire l'écart entre la vision intellectuelle du paysage, dans les salons, et la vision des locaux du paysage qui le font au quotidien et qui...

CG – Et les marchands de matériaux aussi alors il faudrait mettre ?

JLM – Je crois qu'il faut qu'on s'entende sur ce que c'est que le comité de pilotage, je crois qu'on est pas tous d'accord sur ce que c'est qu'un comité de pilotage...

CG – Et les patrons de Gédimat, et les... (rires) (...)

Rappel d'une vision assez restrictive du comité de pilotage, à dissocier du niveau de l'action. L'OPTMC n'en fera pas non plus officiellement partie. Mais le débat soulevé par NT débouche sur une question importante, de positionnement d'une part, et de méthode de conduite du projet de l'autre. Emergence d'un échelon intermédiaire, associant spécifiquement tous les « acteurs » des transformations du paysages.

NT – Nous en général sur la communauté de communes, notre façon d'intervenir sur la plupart des actions qu'on mène, c'est de dire « on ne vous associe pas à un moment, on vous associe dès le début, et le projet on le fait ensemble ». Donc la voix de l'artisan ou de l'habitant lambda qui fait un muret autour de sa maison ou qui met une haie de cyprès ou autre, il a autant le droit de cité dans ce que va être, dans le comité de pilotage et dans ce que va être l'action, que moi, agent de développement, et on la fait ensemble, cette action. C'est aussi une garantie qu'il va y avoir une implication et une appropriation, mais je comprends bien votre préoccupation au niveau l'échelle régionale. (...)

JLM oppose à l'argument la distance entre les opérations menées et le projet dans l'ensemble, qui concerne la conduite de la politique régionale et le projet de recherche, qui n'intéressera pas le maçon. Mais émerge un niveau d'échange possible et de prise de décisions.

NT – Pour prendre un exemple concret, le but du jeu c'est de ne pas arriver à un moment où un artisan ou un résident secondaire, qui reçoit chez lui un papier où il a cinq dates de sorties guidées sur... je sais pas, tout ce qu'on a pu évoquer, traitements, tels types de choses, et...

CG – Ouais ouais il a raison...

NT – ... « Qu'est ce qu'ils nous ont encore inventé la communauté de communes et le parc, encore un truc d'intellos qui veulent nous dire comment on doit faire pour clôturer nos jardins et machins, d'où ça sort, qu'est ce qu'il y a derrière... » ; tandis que si eux sont d'abord les auteurs de ce programme avec nous, on est sûrs que ils vont savoir d'où ça vient et ils vont en parler autour d'eux et ils vont venir, c'est ça que je veux défendre. (...)

AP – Qu'est ce que tu proposes, par rapport à ça, Nicolas ? Comment tu vois ça ?

NT – Je propose que l'on fasse... on descend d'une case, là dans l'atelier, « programme d'animations sur le territoire, sorties terrain, conférences, journées techniques, animations scolaires », je propose que ça ce soit préparé et construit avec les parties prenantes...

JLM – ... que ce programme soit construit, préparé avec, là, un "comité de pilotage" local, on va dire...

NT – ... oui, dans un espace, peut-être l'atelier physique, où les gens pourront...

AP – Mais toi tu vois déjà, se... autour de toi, enfin aussi à partir de ce que je peux mener dans les prochains mois, mais j'ai pas la même connaissance que toi, tu vois déjà un groupe

de base à inviter ?

NT – Je pense qu'il faut qu'on s'appuie sur les élus, pour que chacun dans sa commune aille voir un ou deux artisans de son choix et leur demande de venir à un truc préparatoire, ou... de personne à personne, quoi.

PE – Là par contre je pense que c'est indispensable. (...)

AP – Par contre, ce groupe local, quel degré... tu imagines des militants dans l'âme, tu imagines des gens à convaincre, tu les places à quel moment dans une culture de paysage ?

NT – Je les imagine comme apportant le témoignage d'une personne qui a sa façon de vivre et de faire le paysage, qui n'est sans doute pas tout à fait la nôtre et à qui on va dire « qu'est qu'on peut vous apporter, qu'est ce que vous attendez d'une opération comme celle-ci ? »... voilà, donc « entre notre vision et la nôtre, qu'est ce qu'on peut faire ensemble qui fasse avancer les choses » ? (...)

Séquence 10 : AP évoque l'exemple d'un maire ou adjoint, sur la communauté de communes, qui dirige ou travaille dans une entreprise de construction de pavillons :

AP – Par exemple, on va s'adresser à lui... On trouve intéressant d'engager un dialogue avec quelqu'un qui soit dans cette posture concrète, d'être...

CG – Oui à la fois élu et...

AP – Voilà, je trouve que c'est bien de travailler avec des gens qui sont un peu sur la sellette, enfin pas sur la sellette mais dans un questionnement, dans une position de doute, ou qui envisagent pas forcément une reconversion mais qui sont en tout cas dans un questionnement par rapport à ces pratiques là. Pas forcément ancrés dans des certitudes corporatistes, ou techniques, ou... ce qui empêche pas qu'après les rencontres permettront j'espère d'aller se confronter avec ces certitudes ou ces... mais qu'on ne soit pas face à des groupes inamovibles, mais qu'on soit avec des gens qui ont une certaine... mobilité. (...)

NT continue sur un exemple, celui d'un maçon qui serait dans une situation où il serait amené à comprendre progressivement le cheminement qui conduit à retrouver des enduits anciens, etc.

NT – Je pense qu'il y a une vraie fracture, enfin sur plein de territoires, mais... c'est pas la fracture sociale, c'est la fracture paysagère et architecturale, et... pour être au contact des gens au quotidien, il y a une partie des habitants du territoire, et des artisans avec eux, qui ne croient plus au discours des paysagistes et des architectes. Et plus on va essayer de leur proposer de leur faire avaler, quelque part cette fracture va s'agrandir. C'est pour ça, l'idée de travailler étroitement avec eux, c'est d'essayer d'aller un petit peu arranger ça.

AP – En tout cas, de faire monter, éventuellement ces rapports de force, de les expliciter, qu'on les voit apparaître, qu'on sache qu'on est pris là dedans. Parce qu'après on le résoudra pas ce problème. Le problème existe, c'est un problème... c'est un problème qui fait partie du... qui est inhérent à la question du paysage, de toute façon. Depuis le départ. C'est... c'est fichu d'avance. Paysage élitaire, paysage vernaculaire... c'est un distinguo, tu le retrouves dès le XVIII^e siècle, tu le retrouves...

NT – Alors pourquoi ça marche sur certaines régions ?

AP – Est-ce que tu es sûr que ça marche ?

CG – T'as des exemples ?

NT – Ben je sais pas, quand on se balade en Alsace, des trucs comme ça, on se dit qu'il y a quand même un souci partagé du paysage, ou dans des pays étrangers, nous, plus on peut faire de conneries pour détruire le paysage, et plus on est contents.

CG – Peut-être on est des latins, tu vas en Suisse, ou en Allemagne (réactions communes), c'est une protection, c'est vraiment culturel... (...)

Séquence 11 : pour sortir de ces questions, il est possible de s'appuyer sur un fonctionnement par l'exemple, par touches, à la manière de ce qui a été mené sur Montpeloux et dans le cadre des Plans d'aménagement de bourgs communs, etc. AP insiste sur le caractère visible des interventions, sur la nécessité de les documenter, de témoigner, notamment par le biais de la photographie :

AP – Mais par contre ça veut dire que si on réussit à engager ce type d'expériences, ou à les susciter, moi je pense qu'il faut être très vigilants, c'est aussi pour ça que j'avais envie de parler avec vous, qui êtes photographes, c'est de l'attention à... que ces actions, à un moment, elles soient visibles, qu'on puisse les décrire, les documenter, les partager. Qu'elles restent pas lettre morte, qu'elles tombent pas dans l'oubli, comme souvent. Moi c'est ce dont je me rends compte en discutant avec des agents de développement qui sont en poste sur des questions de paysage, surtout au sein du Parc, souvent ce que je leur disais, ce que je critiquais, enfin... c'était en tout cas, de... je leur disais toujours : « témoignez de ce que vous faites. Documentez chaque action. Même maladroitement, mais montrez l'action, sa succession, tout ça... ». Un timbre-poste qui disparaît, un an après, tu passes... plus personne ne se souvient qu'il y eu ici une action publique volontaire, de gestion de l'espace. Une façade crépie, c'est une goutte d'eau dans un océan, mais c'est bout à bout, montrer ces choses, les faire exister. Je trouve que globalement dans la politique des chartes, un des échecs ça a été de ne pas montrer les points positifs, de ne pas avoir su dire les choses. Et aujourd'hui on se trouve dans une situation où on ne sait pas apprécier ce type d'actions-là. On sait toujours voir des lotissements progresser, de la publicité sur les murs, c'est des rapports de force, c'est des choses qui continueront de s'exercer, d'une façon ou d'une autre. Mais les politiques publiques annoncent, enclenchent des processus inverses, aussi, et ces processus il faut savoir les montrer. Il faut qu'ils puissent exister, à un moment ou un autre. (...)

Séquence 12 : PE demande si le moment de collecte, de sorte de grande « brocante », ne peut pas être imaginé en amont d'un programme plus formel. Cette organisation recoupe le découpage envisagé dans la première définition de l'atelier des paysages. La conversation s'achemine vers le principe de la reconduction photographique, notamment à partir d'images tirées d'archives familiales. Dans un moment de constitution de ce corpus, les cartes postales sortent en premier, mais il y a un intérêt à aller au-delà, sur des prises de vue plus intimes, ou singulières. PE insiste également sur le fait de produire un retour vers les personnes qui ont donné quelques chose pour l'opération, et livré leurs commentaires.

Séquence 13 : Sur le mode opératoire de reconduction des images. Certaines personnes font elles-mêmes les reconductions. Sinon, il peut être organisé des ateliers photographiques. AP est intéressé par ce principe, en tant que moment, expérience entre photographes et les habitants. D'autres personnes, donateurs, seront plus intéressés par le résultat que par l'opération. PE et CG insistent sur le moment du questionnaire. Dans le cadre d'une opération

menée sur le territoire du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement (SMAD) des Combrailles, les questionnaires ont été envoyés par courrier, par l'intermédiaire du SMAD. Les réponses ont paru d'une grande pauvreté par rapport à ce qui a été soulevé, par la suite, dans les conditions d'un échange téléphonique.

Séquence 14 : AP demande si, sur l'expérience de Billom, le fait d'avoir initié l'opération a suscité des habitudes, des initiatives individuelles, comme des sortes d'observatoires "privés". PE pense que non, rien n'a été fait suite à la manifestation. JLM pense aux élus de la commune de Saint-Julien-de-Coppel, qui ont fait un état zéro des terrains ouverts à l'urbanisation, par la photographie, ce qui est une conséquence probable de l'opération. Regard sur notre paysage. Retour sur l'acte de la reconduction :

PE – L'acte photographique, il est purement technique, dans la reconduction.

AP – Oui et non...

CG – Moi je suis d'accord, on ne cherche qu'à améliorer le truc, on peut faire des choses comme ça, où on va sur le terrain, on fait nos points de prise de vue, comme ça, qu'on a déjà préalablement cartographié, c'est ce qu'on a fait dans les Combrailles... et puis bon, on va de point en point, comme ça, on regarde comment a évolué le paysage, si tu veux, on fait pas forcément la photo parce qu'on n'a pas la bonne lumière et on dit aux gens « bon, ben on va pas la faire, parce que c'est pas bien et nous on préfère revenir dans trois jours pour avoir une photo correcte », si tu veux, ça demande à être amélioré au contraire, notre système, mais faut pas chercher forcément à vouloir faire la photo le jour où on a donné rendez-vous avec les gens, c'est ça. Il faut avoir à la fois un bon résultat technique, mais le temps il vaut mieux le passer à chercher des bons documents, qui aient vraiment un intérêt... auquel les gens soient sensibles, tu vois aussi, parce qu'on se retrouve des fois avec des couples d'images qui sont pas passionnants, honnêtement. C'est souvent bien ! Mais... (...)

NT affirme le rôle tangible de l'image photographique, par rapport (ou contre) un discours. AP est intéressé par la possibilité de générer des pratiques d'observatoire amateurs. L'acte même n'est pas innocent, pas uniquement technique. Proposition de faire un document vidéo du moment de la reconduction.

PE – Oui, c'est très intéressant, c'est vrai. Parce que... avec les gens, ça veut dire, faut être au monde, quoi ! Faut se situer ! On comprend. Je dis c'est purement technique, c'est pas que purement technique, mais si tu veux, tout d'un coup, faut retrouver un point de vue...

PE cite un reportage de France 3, où les journalistes ont passé une journée avec les photographes, sur la reconduction des images. AP rappelle l'existence d'un film long métrage tourné à partir d'un scénario qui s'était notamment inspiré du travail d'observatoire d'Anne-Marie Filaire, qui avait comme servi de modèle au départ du film. AP pense que l'acte peut aussi être rituel, ou symbolique, tel qu'a pu l'être la photographie dans son histoire.

Séquence 15 : Sur la constitution du corpus, la difficulté est de faire sortir les bonnes images. Lancement officiel de l'opération par des articles de presse, et dans le cas présent de la « lettre des paysages ». Mais le reste doit se faire dans la relation individuelle, presque

au porte à porte. Idée émise d'une journée « vide-album », qui serait suivie d'une conférence sur les principes des observatoires photographiques.

Séquence 16 : rappels de CG et CE sur le fonctionnement de l'opération, notamment en regard des opérations menées en Combrailles et dans la vallée de la Veyre. Belle image, montrée comme exemple par CG, d'une piscine alimentée par l'eau de la rivière, qui n'existe plus.

Séquence 17 : synthèse : trois phases :

- 1) recherche de documents, lancée par une journée un peu créative, de « vide-album ».
- 2) phase de reconduction, dont certaines sous la forme d'un atelier photographique, itinérant, seront documentées sous la forme d'une vidéo.
- 3) exposition, couplée avec d'autres actions de l'atelier des paysages.

Séquence 18 : éventualité et nécessité de repérer des personnes, participants à l'opération, qui n'aient pas forcément d'images à proposer mais qui puissent apporter un commentaire, etc. Images à trouver également aux archives départementales, ou dans les archives du CERAMAC qui en possède un jeu important.

Séquence 19 : sur la modalité du questionnaire : comment en sortir, à partir d'entretiens, pour faire sortir de l'information : questionnaire ouvert ou commentaire libre ? PE pense qu'il faut les deux volets : avoir un questionnaire systématique et orienté, pour guider le regard, le flécher, aider à faire sortir de l'information. Autre exemple, des Combrailles :

PE – Par exemple, sur les Combrailles, on a demandé aux gens, si finalement, les collectivités dans lesquelles ils sont, est-ce qu'elles font quelque chose pour le paysage. Pour les situations qui sont exposées là : la friche, ou le lotissement, l'urbanisation...

CG – Les boîtes à chaussures...

PE – ... la réhabilitation, machin, eh bien... donc on leur a pas dit « il existe des SCOT, il existe des PLU, il existe des PAB, des machins... », on aurait peut-être dû, j'en sais rien, eh bien, les gens disent : « mais on ne sait pas ». Ce qui est une grande information, en même temps, hein, mais donc je veux dire, ces questionnaires-là ils sont pas directifs, ils sont pas fermés. (...)

AP demande si il serait possible de coupler un atelier d'écriture à cette étape de la démarche. PE insiste sur la difficulté de l'écrit, pour certaines personnes. L'entretien permet d'y suppléer, mais reste ensuite la question de l'exposition, et de sa scénographie. Mais ces documents peuvent être fabriqués, à titre d'archive, et conservés. L'atelier d'écriture serait à côté, pour certaines personnes. On ne peut pas mettre non plus trois pages de texte à côté d'un couple d'image. Possibilité d'un montage des réponses, sans synthèse ou reformulation. Ou obligation, en un sens, de l'écrit, pour forcer au travail d'analyse et d'approfondissement.

Séquence 20 : Eventualité d'une sorte de mise en scène du « dépouillage » des images, lors d'une soirée :

AP – Est-ce que aussi de la même façon qu'on a organisé une journée de brocante préalable, on peut pas organiser une journée de dépouillage... de le mettre en scène ce dépouillage, ce qui n'empêche pas de le faire individuellement dans le cadre d'une enquête, mais dans la mesure où on a « ritualisé » la collecte, on peut aussi mettre en scène à un moment... une réflexion collective autour de ces images ?

PE – Oui, c'est pas moi qui m'en occupe, hein c'est toi ! Moi j'ai pas la pratique de ça.

AP – Si on a deux projecteurs, par exemple, on présente des couples...

PE – Voilà tu vois t'as déjà des idées...

AP – Non non mais j'essaye d'envisager la façon pratique de faire... si on a deux projecteurs, donc qu'on puisse passer des couples d'images, on est peut-être autour d'une table, on aura pas forcément tous les donateurs ou tous les photographes, mais si on a trois experts entre guillemets... si il y a un animateur qui gère un temps de parole entre les donateurs, les reconducteurs, les experts, est-ce qu'on ne peut pas instaurer ce débat là, mais sans... au moment de l'exposition, sans imaginer que le résultat de ce débat soit...

JLM – C'est une animation de l'exposition...

PE – C'est un moment, oui, de...

JLM – C'est basé sur la projection, donc sur la lecture commune, la lecture simultanée, commune...

PE – Oui mais par contre je suis très...

JLM – Il y a cinq minutes qui est laissé à celui qui a écrit le commentaire... et un débat avec les experts...

CG – Faire ça en plein air, sur la place du village ! Chacun vient avec sa chaise !

AP – C'est pas au pilori, tu vois, les gens doivent pas avoir l'impression d'être jetés en pâture... C'est une idée pour faire émerger un temps dans le calendrier...

PE – Il faut vraiment... il faut vraiment non pas qu'ils défendent mais... à la limite, ça pourrait être un moment assez... enfin pas théâtral, mais...

AP – Mais si !

PE – On pourrait présenter ce couple d'image, et quelqu'un pourrait lire ce commentaire aussi. (...) Ce que j'aimerais, c'est que le texte soit aussi projeté... le texte il peut rester à la fin et dans ce cas là on peut discuter...

JLM – Pas sur la dernière phrase...

AP – Pour moi c'est aussi du théâtre. C'est théâtral... et relationnel.

Séquence 21 : PE synthétise l'idée. Et ajoute que les "experts" puissent choisir le couple d'image à commenter, à partir d'un regret que cette étape ne se soit pas faite sur l'expérience antérieure de Billom. Qu'il y ait une confrontation entre le regard de l'habitant et celui de l'expert, de jouer ce jeu là.

Séquence 22 : Sur l'ampleur de l'exposition, des coûts, et un « calibrage » du nombre d'images. PE propose 40 images, comme objectif, qui est ramené à 30 — ce qui aboutit déjà à une exposition conséquente. Question d'une photo libre, proposée en plus par les gens, pour une exploitation future.

Séquence 23 : formalisation du partenariat, de ce qui est attendu des photographes, du partage entre le travail de stage.

Séquence 24 : retour sur le calendrier [fin de l'enregistrement]. CG pense que l'exposition ne sera pas prête à l'automne, faute d'avoir pu reconduire les images qui demandent des conditions hivernales, sans feuilles, et qui donnent souvent les meilleurs résultats. Il y a une contradiction, déjà soulevée en début de réunion, entre le calendrier imaginé, et le temps nécessaire au travail de reconduction. La question d'un compromis est abordée, en poussant le travail de reconduction jusqu'en novembre. Le calendrier reste malgré cela serré — ce qui est en outre une nécessité pour ne pas trop étioiler le programme dans le temps. L'argument reste cependant en suspens, à réfléchir. Ne faut-il pas s'accorder du temps, et suivre des rythmes saisonniers, s'accorder au temps du paysage ? La discussion tourne à la négociation sur le calendrier. Il en ressort en tout cas une période de travail nécessairement intense sur le printemps et l'été, pour constituer le corpus d'images, lancer dans le même temps le plus de reconductions possibles, démarrer les entretiens — notamment dans la période du stage. La date du « vide-album » est proposée au 2 juin, à annoncer dans la presse quotidienne régionale, et dans la première « lettre des paysages », à sortir début mai.

Évocation d'un deuxième aspect de la commande, mais qui ne sera pas formalisé, autour de l'élaboration de documents photographiques, potentiellement reconductibles, autour d'un thème qui émergerait dans le courant de l'Atelier des paysages. Exemple donné des « silhouettes » de bourg : quel montage permettrait, par exemple, de restituer ces silhouettes avec un niveau de détail important, ou une rue, etc. ?

Fin de la réunion. Repas à Olliergues, chez Migeon.

Après-midi : rédaction d'une fiche synthétisant la réunion, comme une sorte de cahier des charges permettant le chiffrage de l'opération. Envoi, par courrier, à l'OPTMC et à la CCVA de la fiche, à laquelle est joint une première "livraison" du journal — ou du "traceur", illustré de quelques images et croquis de terrain. Un exemplaire est laissé à Jean-Luc Monteix, un autre sera donné à Jean-Dominique Prieur, au CAUE du Puy-de-Dôme.

Mercredi 18 avril 2007

Quitté les brouillards des plaines brivadoises et d'Arlanc. Ceux de la vallée de l'Ance se dissipent plus tôt, confirmant la réputation qu'entretiennent les habitants de la vallée. À Saint-Clément-de-Valorgue à neuf heures. Sur le petit parking de la salle des fêtes communale, où s'était tenue la réunion syndicale du mois de décembre. Jouxant le parking, une ancienne ferme et sa poirière, en fleurs. Dans le prolongement, le jardin potager qu'un petit monsieur bêche soigneusement, m'observant furtivement comme moi je l'observe. Deux torchons suspendus à un fil, entre le coin du mur et une branche de l'arbre. Petits assemblages de bidons, en plastique ou en zinc, de parpaings, de tiges métalliques, de morceaux de chaînes pendant de l'arbre, d'une casserole en fer blanc — signatures discrètes, paysannes au meilleur sens du terme. Je fais, discrètement, une photographie.

À la mairie, tout à côté, pour une rencontre avec le maire, M. Couhert, et son adjoint, M. Bernard. On s'installe dans la salle du conseil. J'explique le sens de ma visite : faire

un point rapide avec chaque commune, sur les projets locaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, recueillir quelques données, des enjeux particuliers, repérer des « personnes ressources », comme on dit.

Il n'y a aucun document d'urbanisme à Saint-Clément. Ni plan d'occupation des sols, ni plan local d'urbanisme (« c'est chérot »), ni carte communale. La commune gère les demandes au coup par coup, selon les possibilités (d'assainissement) et les opportunités (lorsqu'un terrain se vend, ce qui semble plus le fait de propriétaires extérieurs à la commune, qui louent autrement des terres aux agriculteurs). Il y a un plan d'occupation des sols contraignant sur Saint-Anthème, la commune voisine, et les demandes de terrains à construire se reportent sur Saint-Clément. Les élus craignent-ils un éparpillement du bâti ? Non, pas vraiment. Ça suit la route, disent-ils. Il n'y a pas de lotissements. D'ailleurs les gens ne veulent pas quitter la ville pour se retrouver dans un lotissement. Bref, la commune accueille. J'oublie de demander des chiffres sur l'évolution de la population.

Le souci, plus actuel, serait d'aménager la traversée du village de Saint-Clément. Celui-ci est organisé le long de la départementale qui relie Saint-Anthème à Viverols. Les gens roulent très vite. Il n'y a pas encore de décision de prise sur la procédure d'aménagement, mais les travaux d'enfouissement ou de suppression des réseaux aériens ont été faits, l'assainissement est correct, ce qui permet désormais de lancer la réflexion. Il n'y a pas d'édifice classé. Des fermes anciennes, particulières ? Non. Le « petit patrimoine » ? On cite le lavoir, mais qui n'a aucun intérêt particulier. Les chemins ? « Le chemin ferré », mais qui passe dans les bois. Le chemin de Mascortel et du Poyet, sinon. Des livres d'histoire locale ? Seulement les registres paroissiaux, consultés par les généalogistes.

On sort pour une petite visite du village, le long de la départementale. Les voitures traversent rapidement. L'équipement pose des contraintes pour le déneigement, n'accepte pas toutes les solutions proposées pour ralentir la circulation. Le financement des voiries par le département change à partir de 2008, ce qui les incite à attendre. L'église a été reconstruite au XIX^e siècle, à l'envers par rapport à la première, face à la route (elle-même tracée à la même époque). Un jardin donne sur la route, dont il est séparé par un muret tapissé de fleurs, surmonté de forsythias et de jonquilles. Non loin, l'agent de la commune est occupé, un pulvérisateur sur le dos, à arroser de désherbant les abords de l'église. Occupé par la discussion, je me fais la remarque qu'il arrose la jonction des bordures en pierres du calvaire et du goudron, qui tapisse l'ensemble de la traversée du village. Deux vasques en ciment sont disposées de part et d'autre de l'entrée de l'église ; y poussent deux petits bouquets de pétunias jaunes.

On se dirige vers la sortie sud du village. La route enjambe un petit vallon, où se situe le lavoir. M. Couhert m'explique que le lavoir a été en partie enseveli au moment où le pont a été élargi, la voûte en pierre ayant été remplacée par une buse métallique. On reparle de l'aménagement du bourg : d'années en années, goudronnage après goudronnage, le niveau de la route s'est sensiblement élevé, ce qui modifie le trajet des eaux pluviales et menace certaines habitations. En revenant vers le bourg, je dis à M. Couhert que si tout le monde faisait un jardin comme celui qui se trouve face à l'église, le village aurait le premier prix du fleurissement (ce à quoi je ne crois qu'à moitié compte tenu des critères souvent

baroques des jurys locaux). M. Couhert m'explique que le jardin est l'œuvre de son beau-frère. On passe devant l'ancienne pompe à incendie, qui sert aujourd'hui de WC public, et le boulodrome. À l'arrière se trouve une belle maison en pierre, qui contient les trois logements communaux. Je parle un peu avec M. Bernard de son activité de charpentier. Il est aujourd'hui en retraite. M. Couhert revient avec son beau-frère, qui apporte une photographie de son jardin, prise un peu plus tard dans la saison, au moment où les floraisons sont plus spectaculaires. M. Couhert part pour Ambert. Je reste avec M. Bernard, à évoquer d'autres constructions. Il parle des contraintes d'un plan d'occupation des sols. Je lui dis que ça sert à fixer une direction commune, à faire des choix. En revenant vers la mairie :

AP – Et par rapport à la forêt, je me demandais : tous les habitants, les gens comme vous, qui êtes là depuis longtemps, vous avez tous des bois à vous ?

RB – Oui, je crois, oui, pratiquement tout le monde a des morceaux de bois.

AP – Donc que vous entretenez, que vous exploitez, comme ça, à vos...

RB – Comme bois de chauffage, comme... et puis là c'est vrai, tout ce qu'on voit comme plantations, il y a quarante ans, ça existait pas. C'est des machins qu'ont quarante ans. Parce qu'il y a quarante ans il y a eu une grosse exode des gens du pays, le terrain ils savaient pas quoi en faire parce qu'il y avait plus de paysans qui le voulaient, alors ils le plantaient, hein. Maintenant on est... dans le sens inverse, ils donnent des subventions pour les arracher, pour y cultiver. Il y a quarante ans, ils payaient les plants, ils payaient pour planter.

Je laisse M. Bernard devant la mairie, et improvise un bout de promenade en direction de l'Ance, me laissant aller à photographier quelques détails, marqueurs de menues interventions sur l'espace, d'adaptations, ou du recyclage paysan, comme les fameux barreaux de lit rouillés servant d'entrée de pré. Dans ce fond de vallée évasé, les quelques parcelles d'épicéas tranchent par la densité et l'obscurité qu'elles opposent à ce paysage ouvert, relativement peu cloisonné. L'un de ces « timbres-poste » a été coupé. Il reste au raz du sol la trame régulière des souches, et quelques tas de cendres. Plus loin, un petite maison de vacances, décorée de mosaïques, entourée de tulipes et de jonquilles. À l'entrée, l'inscription :



Dans le jardin, un moulin, construit à partir d'un bidon métallique, posé sur un petit monticule, entouré de fleurs, surmonté d'une girouette en forme de coq (de ces objets disposés par les habitants-paysagistes, Bernard Lassus écrivait qu'en tournant ils « vissent » la maison à l'espace du ciel). À l'arrière, un bassin, vide.

Je croise le C15 blanc de M. Bernard, qui est passé à son atelier. Celui-ci est situé non loin de la rivière. Nombreux tas de bois autour. Sous le hameau du Roure, j'aperçois l'un des hangars agricoles dont nous parlions tout à l'heure. Mascortel : comme Saint-Clément, le hameau domine d'une vingtaine de mètres le fond de la cuvette. Beaux exemples de fermes-bloc, avec des variantes subtiles, en L, avec maison de maître, etc. L'usage actuel de ces bâtiments fabrique une autre typologie : les résidences secondaires s'y distinguent

par la façon dont la cour s'est transformée en jardin d'agrément, avec son mobilier en bois ou en plastique blanc. Les habitants les plus anciens opposent à ce modèle des utilisations plus variées, où le jardin est potager, où l'on trouve autour de la maison un petit appentis pour bricoler, du bois en quantité et les savants bricolages paysans, entre les clapiers et le poulailler. Le chien complète le tableau, qui vous salue au passage, mais rend délicate toute station prolongée. Trois autres formes d'habitation viennent ici renforcer cette typologie : une maison en bois, de type « chalet », un pavillon construit sur sous-sol, soigneusement entouré d'éléments vernis de charrettes et de herses, une autre maison récente construite de plein pied, mais sur une plateforme de remblais — ces deux dernières à l'écart du hameau. Dessin, au bas de ce remblai, en regardant le versant opposé de la vallée. Puis en poursuivant, vers Champrobert : une ferme isolée, probablement occupée par un paysan retraité, qui maintient tout autour des arbres fruitiers, une petite parcelle labourée où ont été disposés régulièrement quelques tas de fumier. Sur un muret, des fagots de genêts. Un C15. Le long d'une clôture, un arbrisseau autour duquel est noué un sac en plastique jaune, peut-être pour le signaler.

Vieux chemin, qui redescend vers l'Ance et remonte ensuite vers Saint-Clément. Les abords du village, de ce côté-ci, témoignent d'une situation moins paisible qu'en face : maison récente à étage, pas encore crépie, faisant face, de l'autre côté du chemin, à un assemblage de mobil-home et d'un cabanon en bois, sur lequel le propriétaire a pris soin de placarder un arrêté communal ainsi qu'un grand message imprimé, probablement adressé à sa voisine : « Madame, Est avec tous ça si vous n'êtes pas contente je vous mer... ». Au-dessus, un autre chalet habité, aux abords soigneusement entretenus. Retour au village. Je photographie la camionnette de l'épicier, décorée d'un paysage qui pourrait être celui de la vallée, au premier plan duquel est représenté un panier rempli de victuailles. En repassant sur la place, je croise M. Couhert et son beau-frère, avec qui je me retrouve illico au comptoir du café-restaurant du village. Je raconte rapidement ma promenade, omettant d'évoquer le conflit du bas. M. Couhert me signale, à proximité de la menuiserie, une ancienne filature. Je n'en apprends pas beaucoup plus : débarquent par groupes les artisans qui travaillent en ce moment à Saint-Anthème, et qui passent quotidiennement déjeuner ici. Tout le monde se connaît. Je dis à M. Couhert que je dois aller le lendemain à Sauvessanges. Il parle immédiatement du remembrement, qui sera sûrement abandonné. Un coup de fusil, me dit-il, a été récemment tiré. Le patron en profite pour envoyer quelques blagues oiseuses à ses clients du comptoir. Je reste déjeuner. Dans la salle, les tables sont principalement occupées par les groupes d'artisans. La campagne électorale occupe les conversations. Un maçon corpulent et volubile prend le dessus, capte l'attention des autres groupes. Il est souvent question, dans ce qu'il raconte, d'une altercation avec un ingénieur. Les considérations politiques se mêlent à l'anecdote, racontée plusieurs fois, à son avantage. Que vaudraient mes considérations paysagères là-dedans ? Je songe qu'il serait possible d'imprimer des chartes paysagères sur des sets de table. Cela alimenterait sûrement les conversations, mais dans quel sens ?

Passage à Saint-Anthème. En prenant la route qui monte à La Chaulme, entre deux bois d'épicéas, point de vue sur le bourg massé sur un éperon peu prononcé, mais suffisant pour créer une « silhouette » facilement identifiable. Pourtour des jardins, en terrasses. Au bas, la salle de sports, encore en travaux, et l'internat du collègue (ce que Nicolas appelait le

« campus rural »). Au loin, la haute vallée de l'Ance. Au tout premier plan, un groupe de chalets tout neufs (peut-être m'étais-je appliqué, jusqu'ici, à ne pas remarquer combien le modèle du chalet s'est diffusé dans la région. Ceux que j'ai vu ce matin témoignaient tous d'un souci certain dans l'entretien, le soin des abords, le rapport à une vue, à un paysage. De ce point de vue, le chalet semble fonctionner comme un indicateur, à la fois d'une offre et d'une demande, dont le label « parc naturel régional » n'est involontairement pas étranger. À creuser.).

À Saillant, ensuite, au siège de la Communauté de communes, avec Nicolas Taillandier. Rencontre avec François Philibert, qui démarre un stage sur le thème des poirières à la communauté de communes. Discussion sur le contenu et la méthode du stage. Il y a un premier travail d'inventaire et de relevé à effectuer dans les villages et hameaux du territoire. Cet inventaire peut ne pas être exhaustif, mais doit permettre de distinguer différentes situations, de repérer, autour des arbres les plus représentatifs, d'autres plus récents, des utilisations de végétaux d'ornement des façades, des pratiques de taille ou de préparation. Une fiche type peut être établie, qui laisse une large part à la photographie, qui doit être assez systématique pour permettre des comparaisons. L'orientation, le système de taille, les relations à d'autres pratiques, le nom des personnes rencontrées et diverses autres informations peuvent y être consignées, chaque fiche pouvant être complétée par la suite. Un contact a été pris avec Nathalie Batisse, ethnobotaniste, qui sera chargée de travailler sur un petit document de synthèse sur le thème, avec des conseils sur la taille, voire sur l'approvisionnement en plants. On décide de clore le stage par une promenade publique, au mois de juillet, qui sera suivie d'une présentation illustrée des situations rencontrées, et d'un exposé plus théorique sur le thème. Le tout est en tout cas annexé à l'atelier des paysages.

La date est fixée à partir du calendrier des festivités programmées, autour du 10 juillet. Questions sur les façons d'apprêter les poires. Il n'y a pas d'utilisation habituelle ou traditionnelle qui vienne immédiatement à l'esprit en pensant à ces poires qui poussent le long des murs, recettes ou alcools.

Le point sur le bâtiment de l'atelier des paysages. Nicolas parle d'une nouvelle éventualité, qui est l'ancienne trésorerie de Viverols, située sur la place, à côté de la maison Granet. Le problème est que la mairie cherche actuellement à louer le local et le logement à l'étage. Nicolas parle également du vieux café-hôtel de la place, qui est fermé, mais habité et entretenu comme une sorte de musée. On rencontre demain le maire, avec l'espoir de pouvoir trancher et s'accorder sur un lieu.

Sur l'observatoire des familles. Le titre n'est pas définitif. La date du samedi 2 juin correspond au vide grenier de Saillant. On se propose d'y tenir un stand, équipé d'un ordinateur et d'un scanner, afin de recueillir les premières images. À défaut d'en recueillir en nombre, la mise en scène aura peut-être comme effet de déclencher des prêts futurs. Un deuxième vide grenier aura lieu à Viverols le samedi 28 juillet. Si nous occupons la trésorerie, nous serons également idéalement situés pour alimenter notre « brocante du paysage », qui est une brocante inverse, qui se remplit au lieu de se vider.

Sur Haute-Vallée : le démontage de la station de ski de Haute-Vallée est officiellement validé. Les propriétaires ont donné leur accord. Le chantier va démarrer à la fin du printemps. Nicolas pense qu'il y aura du monde sur place, notamment pour assister au moment où les matériaux seront évacués par hélicoptère. Les élèves du collège de Saint-Anthème vont faire un « carnet de mémoire » à partir de documents d'archives, des souvenirs des promoteurs ou des utilisateurs.

Sur le principe d'un parcours à travers la vallée, à la rencontre des agriculteurs. Il est possible de voir cette démarche comme une sorte de « résidence », qui serait ici offerte à un paysagiste plutôt qu'à un artiste, un écrivain, un danseur, etc. La formule rapproche de fait la démarche d'une programmation plus que d'une commande et du jeu de réponses qu'affichent plus classiquement les « bureaux d'étude ». Résidence pour paysagiste ? L'itinéraire, le fait d'aller de ferme en ferme, de dormir sur place fait partie de la démarche testée par Stéphane Duprat dans son territoire des jalles bordelaises. Je réexpose le cas, cite également un document glané il y a quelques temps sur le site internet de la FNSEA, qui est un courrier adressé aux prétendants à l'élection présidentielle, dans lequel il est explicitement posé que l'agriculture, dans son rapport à l'espace de la ville et de sa périurbanisation galopante, n'est pas un espace « ludique » pour citadins. Le texte pose l'existence d'un rapport problématique de l'agriculture à ce qui l'entoure, presque comme une menace ou l'existence — avérée — d'un grand nombre de malentendus, alimentés de part et d'autre par le grignotage des terrains agricoles autant que par la défiance de la population vis à vis des traitements phytosanitaires et des intrants chimiques. L'itinéraire ne résoudra pas ces problèmes, mais servira peut-être à déceler, plus localement, des possibilités de se comprendre et d'envisager positivement la place de l'agriculture, sous plusieurs aspects : son existence même, au delà du discours maintenant traditionnel sur son rôle « d'entretien du paysage » (premier malentendu), le sens de la production (notamment dans une région où les produits ne se vendent pas avec la même valeur ajoutée que sur d'autres zones de production sous A. O. C.), la fierté ou l'absence de fierté du métier, aujourd'hui.

Première esquisse d'un budget d'ensemble, l'exercice servant surtout à identifier les difficultés techniques auxquelles il faudra se confronter : le chiffrage précis des actions, répondant à des devis, s'oppose à la construction par étapes de l'atelier des paysages. Si les premières actions envisagées, dans le cadre de cette phase de travail qui se dessine dès maintenant et qui s'accorde à l'idée d'une collecte, peuvent faire l'objet d'un budget, les opérations suivantes découleraient de ces premiers résultats. Il est impossible, aujourd'hui, d'envisager le moindre « cahier des charges », en dehors de simples enveloppes financières. Peut-on, auprès des financeurs, défendre un tel procédé ? On se propose d'aller les rencontrer, d'exposer les difficultés, de retarder le moment où l'on se met à bricoler avec les procédures en place — qui sont rarement faites pour la réactivité, les adaptations fines, de dernière minute, les solutions hybrides. Dans ces questions techniques, administratives et financières se dessine le statut de l'atelier des paysages : il n'a pas vocation à devenir un casse-tête, une aporie institutionnelle, même au moment où il s'agit de sortir de modes d'actions repérés. Il faut, semble-t-il, viser l'assemblage, la démultiplication d'actes simples. Des gens se reconnaîtront dans certaines de ces actions simples, à l'exclusion du reste. D'autres saisiront peut-être après coup la complexité du tout, sans que cela ne renvoie à aucun moment précis. Mais il faut dans l'ensemble tisser l'éventail de ces possibilités,

comme autant de virtualités, de chemins possibles, de combinaisons. Il faut identifier dès maintenant ces actes, tout en défendant le jeu de correspondances et de combinaisons qui leur confère un statut d'ensemble. C'est alors que le jeu prend l'allure d'un *dispositif*, ou du moins selon l'usage métaphorique du terme qui répond à sa définition technologique (Agamben, 2006) : « manière dont sont disposées les pièces d'une machine ou d'un mécanisme, et, par extension, le mécanisme lui-même ».

On en reste là pour l'après-midi. J'ai encore un peu de temps avant de me rendre chez mes hôtes, au-dessus de Saint-Anthème. Je grimpe en voiture vers La Chaulme, ne m'y arrête pas. Je poursuis sur le plateau, d'une clairière à l'autre, atteignant l'extrémité des limites communales et départementales. Ce plateau moyen, découpé en petites alvéoles, dont on perd l'idée à cause des grandes masses forestières qui s'y déploient, ses petites clairières habitées, tout cela va bien pour cette situation de confins. Le hameau le plus éloigné semble être celui de Ferréol, sur le versant de l'Andrable. La lumière décline. Dans les champs, cela fait briller les jonquilles. Je me trouve idiot face à tant de fleurs. Retour vers l'Ance, débouchant à proximité du hameau des Berniches, dont il était question ce matin. La vue est belle, le hameau, sur son promontoire est suspendu entre les bois du plateau et les pentes, également boisées. Passage à proximité de la carrière. Descente vers Saint-Anthème. Autre vue, au hameau du Faux, désencombrée de tout rideau d'arbre. On perçoit, dans l'évasement du relief, le caractère de cuvette, ou de dépression, de la vallée. Les mouvements tectoniques tertiaires ont dessiné le relief : j'employais à tort le terme d'auge pour désigner ce fond de vallée.

Le soir, hébergé chez Michèle et Yvan Col, à Saint-Yvoye, au-dessus de Saint-Anthème. Éleveurs de chèvres, fabriquant des fromages, ils ont ouvert leur chambre d'hôtes il y a plus de dix ans dans cette ferme massive qui appartenait à la mère de M. Col, qu'ils ont aménagée avec soin. Je suis le seul visiteur. On dîne et parle, jusqu'à assez tard, notamment avec M. Col, qui est adjoint à Saint-Anthème. Il est question tour à tour de l'histoire des majorités municipales, de la base de loisirs, de l'aménagement du bas du collège, des rues, de la prédisposition ou de l'absence de prédisposition des employés communaux à l'entretien et au jardinage, du travail combiné de l'agriculteur, de l'hôte et de l'élu. Tout cela est compensé, dit M. Col, par son environnement quotidien : « c'est mon treizième mois », a-t-il pris l'habitude de dire à ses clients de passage.

Jeudi 19 avril 2007

Depuis la ferme de M. et Mme Col, j'ai le plaisir de découvrir la vallée dans la belle clarté du matin, dans une lumière déjà vive, encore rasante, qui affirme les contours de chaque chose. Je grimpe en voiture vers les Hautes Chaumes, par le col de Baracuchet, puis en direction des Supeyres. Retrouver des paysages aperçus dans l'hiver, et il n'y a pas si longtemps, traversés dans la neige. Arrêt vers le Coq Noir, dessin un peu aléatoire, en fonction de la place trouvée pour stationner, au bord de la route. Découpe du relief, encaissement rapide des torrents : c'est l'endroit où se forme l'Ance, à la jonction de quatre ou cinq ravins. Toujours intrigué et désarmé par les variations de textures des landes, des prairies d'estives, par les formes rabattues des boisements de l'étage montagnard. Descente

vers Saint-Anthème. Bref arrêt au-dessus du village de Montcadiol, avec sa dizaine de fermes allongées, uniformément tournées vers le sud, perpendiculairement à la pente. Plus bas, au Fayt, bel assemblage de petites parcelles cultivées, distinguées les unes des autres par un talus léger qui adoucit la pente, par l'état des labours et des jeunes cultures.

À Viverols ensuite, via Saillant, avec Nicolas et François, M. Chabrier et M. Detremmerie (le maire, l'adjoint). Le but de la matinée est de se déterminer sur le choix d'un local pour l'atelier des paysages. Je propose de parcourir un à un les lieux déjà ciblés ou évoqués, et d'envisager ensuite le jeu de contraintes et d'avantages. Nous parcourons, dans l'ordre :

L'ancienne trésorerie, ou « perception ». Elle est située sur la place, à côté de la maison Granet. Une porte sécurisée, vitrée, ouvre sur une pièce de 25 mètres carré donnant sur la place avec deux fenêtres ; à l'arrière, un WC, une petite cuisine et une autre petite pièce. Le tout a été aménagé dans une parfaite neutralité de bâtiment administratif, avec faux plafond et carrelage blanc. On ressort.

La maison voisine est un ancien bar-hôtel-restaurant que Nicolas a évoqué hier comme une sorte de musée habité. Ses occupants ne sont pas loin, attablés à l'intérieur avec deux invités, comme si le bar était en état de fonctionner. Le prétexte pour se parler n'est pas difficile à trouver, sur cette place où le passage des uns et des autres constitue une distraction, un ballet discret et permanent. Mme Brizet nous fait rentrer : la salle du bar est restée en l'état, avec quelques signes de domestication comme, par exemple, la présence de livres. Aucun ornement publicitaire comme ceux dont les distributeurs assaillent aujourd'hui les cafés. Le bâtiment est assez profond, la salle du bar se prolongeant à l'arrière par l'ancienne salle du restaurant. C'est dans le passage entre les deux pièces que se trouve l'objet qui fait la fierté de Mme Brizet : une grande affiche encadrée, présentant, sur un arrière-plan dessiné au fusain où l'on reconnaît quelques monuments parisiens et un horizon urbain, qui pourrait être celui de Paris vu de son ancienne Zone, un étrange et imposant dispositif forain dont le gros titre de l'affiche permet après coup de comprendre le principe : « Mauricia de Thiers — La femme-bilboquet ». Mme Brizet se lance dans des explications sur la destinée glorieuse et rocambolesque de son aïeule, dont un livre a déjà été tiré. Dans la salle du restaurant, les murs sont couverts de tableaux, pour bon nombre des paysages. Impressionné par l'ensemble et l'histoire de la femme-bilboquet, je ne retiens pas d'informations sur cette collection de peintures, de facture post-impressionniste. La visite pourrait durer des heures.

Nous descendons à la salle des fêtes, bâtiment en béton des années cinquante, construite, nous dit le maire, à l'emplacement d'une vieille chapelle prieurale. À la surprise du maire, j'ai dit que ce bâtiment me plaisait. L'intérieur est frustré, mais ne laisse cependant pas beaucoup de possibilités. La commune vient de faire repeindre la grande salle en jaune un peu acide et en bleu cobalt pour les portes et les encadrements. Un grand écran occupe la paroi du fond, et il existe une cabine de projection.

Nous prolongeons la visite par le musée Terrasse, qui occupe une aile du bâtiment de l'ancienne Caisse d'épargne. Terrasse était un artiste ayant vécu à Viverols, travaillant la nacre, qu'il employait pour reproduire en miniature des tableaux ou des scènes connues.

Il présentait ses tableaux dans les salons parisiens. Le musée présente quelques tableaux et ses maquettes de la reconstitution du château de Viverols, ainsi que de la chapelle des pénitents qui occupait l'emplacement de la salle des fêtes. Des figurines portant le voile blanc sont également disposées, formant une procession. L'ensemble me met mal à l'aise. Les socles des maquettes sont recouverts de timbres, et le tout confine à l'art brut autant qu'aux arts appliqués. La commune envisage également le déménagement du musée dans la maison Granet ; à condition, peut-être, de pouvoir donner à ces objets une place et un statut qu'ils méritent ?

Dans les vieux quartiers de Viverols, ensuite. Visite de la salle paroissiale, située derrière l'église. C'est une salle de réunion, un peu dissimulée, qui peut convenir pour travailler. On descend à la salle des gîtes, qui est appelée ainsi parce que située à l'arrière des maisons louées par la commune. C'est une salle correctement équipée, tout en longueur, et terriblement bruyante. De ce fait, elle n'est jamais utilisée. Elle se situe le long d'une petite cour, sans visibilité. On revient en passant devant l'ancienne alimentation, dont les pièces sont actuellement habitées. Si l'on ajoute à ça le magasin Carret, nous avons fait le tour.

Retour à la mairie. Il faut choisir le local, autant que l'on puisse. Par élimination, le choix se reporte sur l'ancienne perception : elle n'a aucun attrait en elle-même, de l'intérieur, mais elle est correctement équipée, et bien située sur la place, entre la maison Granet et l'incroyable bar-musée de M. et Mme Brizet. Elle dispose à l'étage d'un logement. La commune tente actuellement de relouer l'ensemble ; une petite annonce est passée. Le notaire était intéressé pour louer le bas pour son officine. Il tenterait même de convaincre son employée d'utiliser l'étage. La commune a fixé un loyer de 500 euros mensuels pour le tout. L'appartement, seul, pourrait être loué 350 euros. Il faudrait alors que la communauté de communes soit locataire, pendant une dizaine de mois, du bas. La position est-elle défendable par rapport à la demande du notaire ? D'autres demandes émergeront-elles ? On ne peut faire opposition au développement d'un projet de commerce ou de services ; pour le cas du notaire, les avis sont plus nuancés. Il occupe depuis des années une aile de l'ancienne Caisse d'épargne. L'atelier des paysages constitue-t-il un argument suffisant ? Ce sera une première indication, une invitation à bien faire ou, à défaut, un enseignement. En ultime recours, dit M. Chabrier, le fait que le Parc soit demandeur peut constituer un argument de poids. Je suis heureux de pouvoir jouir, sous cet angle, de cette sorte d'autorité morale. On se sépare là-dessus. Je n'ai pas enregistré la conversation. Sous les hospices d'une courtoisie mutuelle, il s'agissait d'une sorte de négociation.

J'emploie l'après-midi à découvrir le versant ouest de la vallée. Premier arrêt vers Tigolet, face au hameau de Bouteyras. Le paysage s'ordonne nettement sur une différenciation d'un fond habité, ouvert, principalement dédié aux pratiques d'élevage et un versant exposé au nord-est, uniformément recouvert par la forêt, où les résineux dominent. Pour autant, des variations sont introduites dans ces deux grands domaines : les prairies renferment quelques parcelles cultivées, un jeu de talus et de murets qui redessinent les pentes, des fonds plus humides, bordés d'aulnes. La forêt est panachée de hêtraies ; des boqueteaux de pins s'en échappent, quand ce ne sont pas les barres sombres des timbres-poste de la vallée.

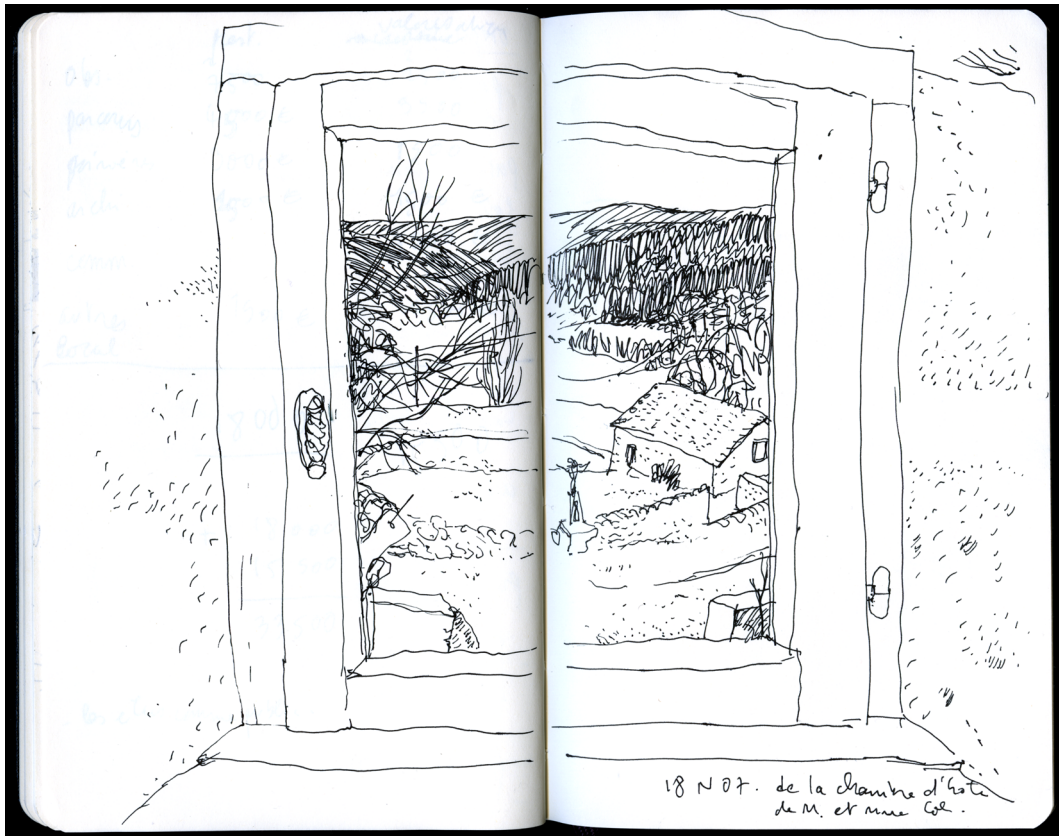
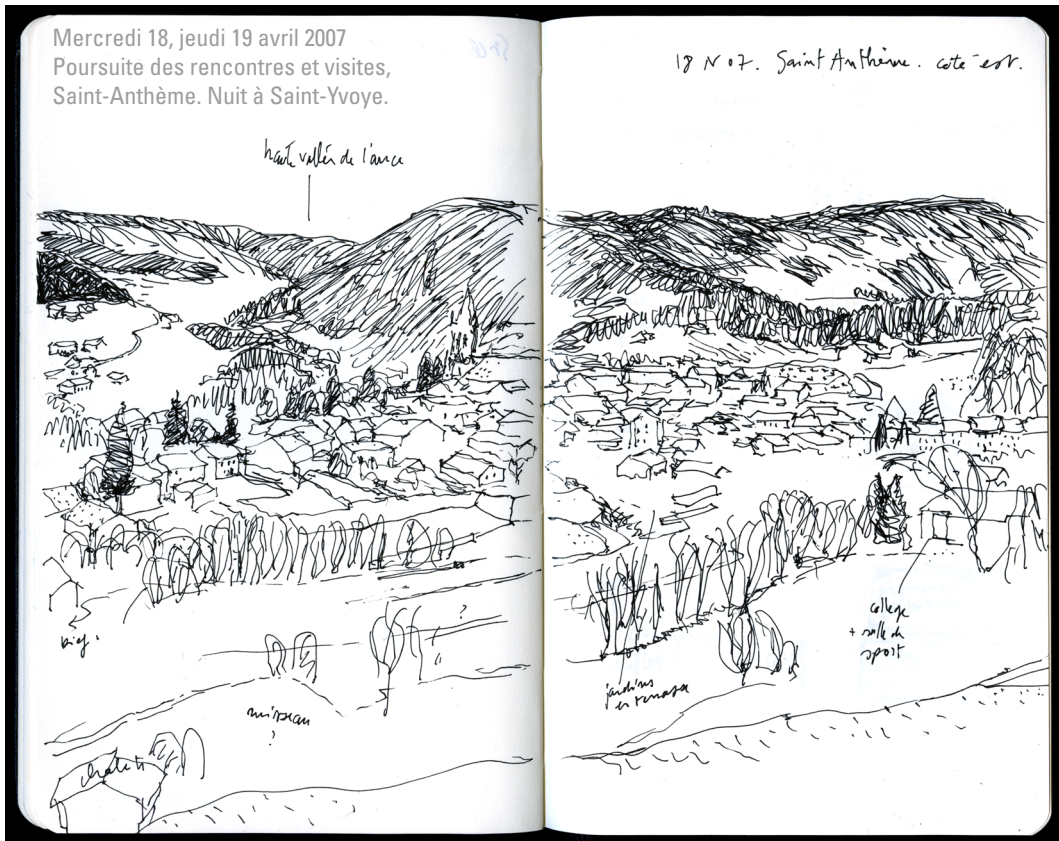


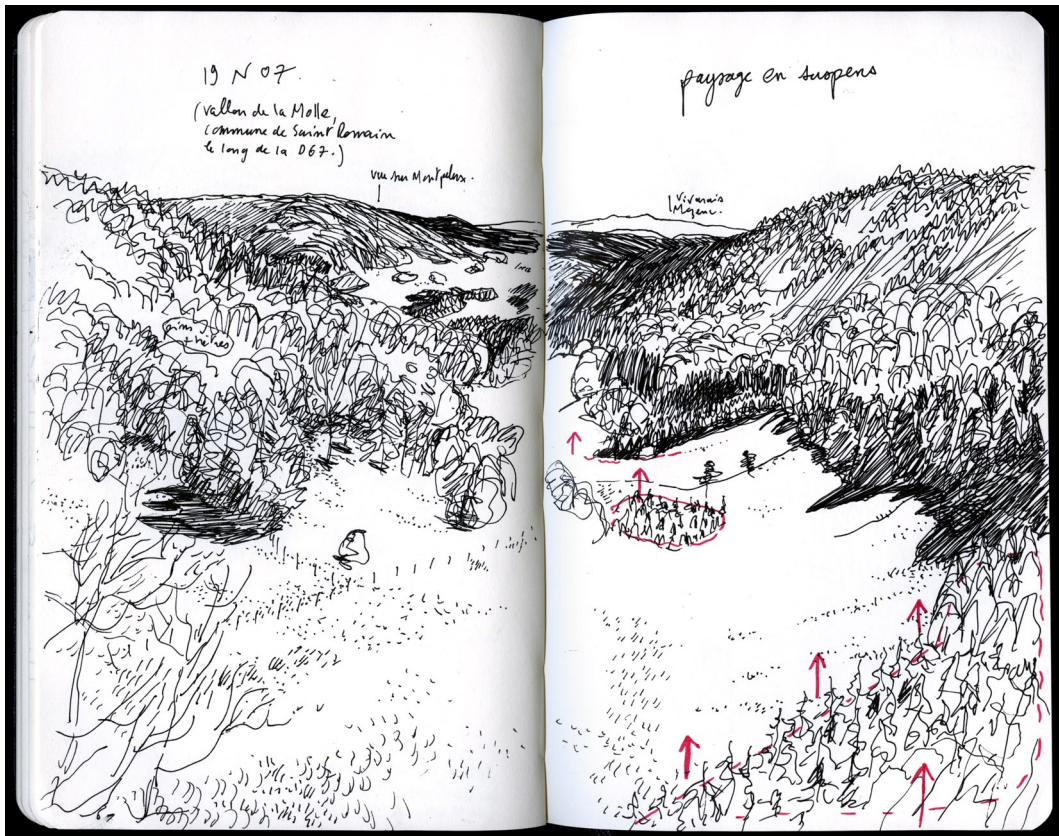
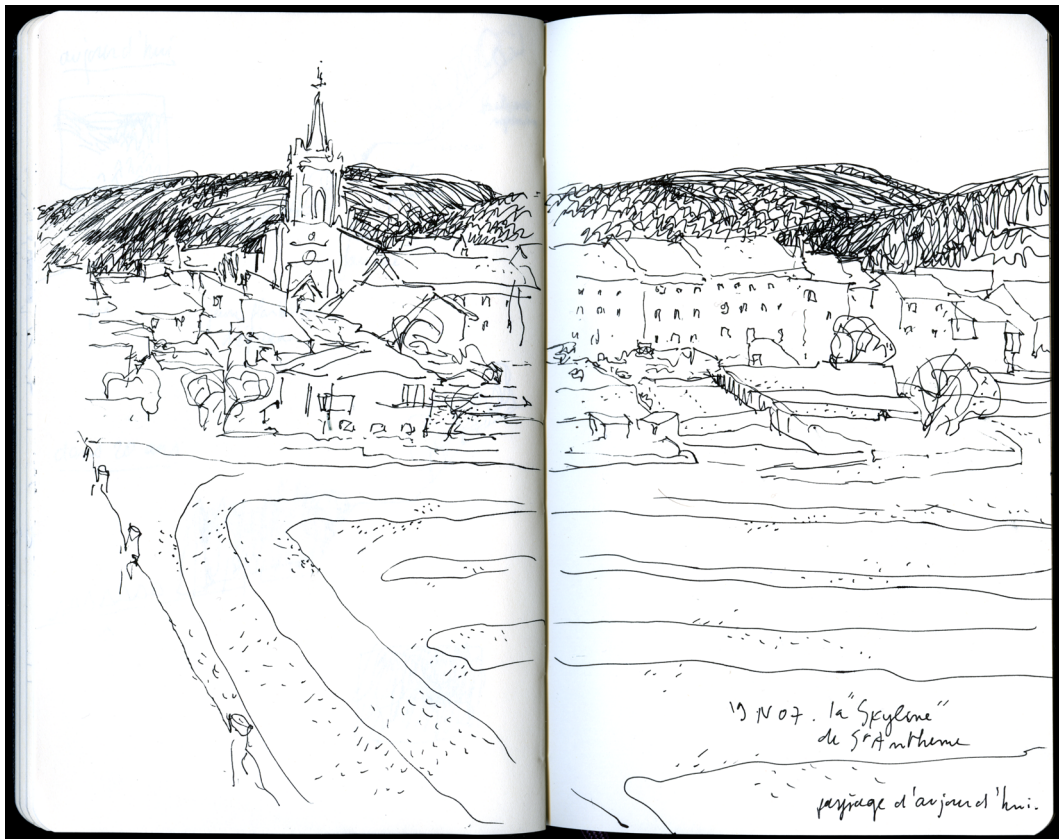
Viverols, recherches pour un atelier des paysages : la maison Granet, la boutique Carret, l'ancienne trésorerie.





Mercredi 18 avril 2007
Visite et rencontres à Saint-Clément-de-Valorgue.
Rencontre des élus et de quelques habitants, marche à travers la vallée.





Plus en amont, ce cordon ouvert tient plus d'une succession de clairières, organisées autour des hameaux. Descente vers Saint-Romain, par le vallon de la Molle. Là, l'ouverture du fond de vallon tient du provisoire. Des parcelles de jeunes épicéas condamnent une vue pourtant grandiose : la succession des prairies conduit le regard vers l'axe de la vallée de l'Ance, le volcan de Montpeloux, les crêtes de La Chaulme ; plus loin, vers le Mézenc et le Vivarais. Les parcelles situées en contrebas de la route vont fermer cette vue. Sur mon dessin, je note « paysage en suspens ». L'expérience de ce paysage en est peut-être rendue plus intense. Je poursuis ma route, d'un hameau à l'autre, qui reconduisent chacun cet assemblage d'une poignée d'anciennes fermes, où se distinguent aujourd'hui les résidences secondaires et parfois ce qui reste d'une activité agricole, ou de vies qui en perpétuent les gestes, les assemblages, les formes. Besse, Burianne, la Chomette sont ces hameaux. Un arrêt, enfin, sur le versant ouest de Saint-Anthème : là encore la silhouette s'y découpe nettement, un vaste pré que l'on devine inondable donnant à l'observateur le recul nécessaire pour appréhender la vue. En roulant, cela peut durer une poignée de secondes mais c'est un spectacle capable d'impressionner, de constituer un « moment » de paysage dans des parcours répétés ou occasionnels. Ce moment justifie à lui seul tous les zonages, les plans d'urbanisme, de prévention des risques ou tout l'appareillage qui peut permettre de conserver cette vue pour tous. Conserver ? Le mot fait réactionnaire. Il y a là pourtant un paysage d'aujourd'hui, pour aujourd'hui. Sa qualité est de témoigner d'une façon de construire et de vivre ensemble. Peut-être n'y a-t-il plus personne, aujourd'hui, à vivre là, de la sorte. Les jardins en terrasse, tournés vers le pré et la rivière, paraissent abandonnés. Pourtant cette possibilité de vivre dans ce paysage demeure. C'est en ce sens que c'est un paysage d'aujourd'hui, qui contient encore des possibles, des virtualités, tout en fabriquant une image commune, à la disposition de tous.

Pendant que je dessinais, une petite dame est venue s'asseoir à l'ombre, de l'autre côté de la route. Puis elle s'est levée, et est venue longer la barrière en bois qui donne, de ce côté, sur le pré et cette vue du bourg. Elle est restée, plusieurs minutes, immobile, face à la vue. Puis elle est retournée au milieu des maisons.

Lundi 23 avril 2007

Quitté la Maison du Parc à 13 heures pour grimper à Saint-Anthème, par Ambert et les Pradeaux. Rien trouvé à manger en cours de route. En attendant 14 heures, rapide tour à pied à l'intérieur du bourg, frappé du contraste qu'il existe entre son pourtour bien dessiné, ouvert sur les jardins et les rivières, et ces rues austères, où dominent les enduits gris et les volets fermés des habitations et des commerces. Devant la mairie, coup d'œil sur les résultats électoraux. Avec Mme Champeix, mairesse, pour un échange sur les projets communaux, que je n'enregistre pas, à regret — mais ce qui est possible à plusieurs devient malaisé lorsque la rencontre n'est pas présentée comme un entretien d'enquête. Je viens chercher quelques informations et me présenter.

Comme me l'avaient dit les élus de Saint-Clément, il existe un Plan d'occupation des sols partiel sur la commune, concernant le bourg et la station de Prabouré. Il est jugé contraignant en regard des demandes de terrains à bâtir. Il existe un règlement de boisements, des

règlements environnementaux Natura 2000, une protection sur la tourbière de Baracuchet. En zone inondable : le grand pré qui se trouve entre l'Ance et le bourg. Je comprends que s'il avait pu être loti, il le serait depuis longtemps. Un autre le sera, au nord, au lieu-dit de Magoutoux. Un Plan d'aménagement de bourg est en cours, au milieu des quatre autres sur la communauté de communes. Le projet qui occupe le plus la commune est l'aménagement de la place des Balays (l'ancien marché aux cochons), aujourd'hui aux abords de la nouvelle salle de sport et de l'internat du collège. La commune a examiné quatre propositions d'avant-projet. Celle des paysagistes qui avaient dessiné la première esquisse, a été jugée trop chère par rapport à celle d'un géomètre de Montluçon. Ils ont placé leur proposition à 12% d'honoraires, le géomètre à 7%. Mme Champeix déplie le plan proposé par le géomètre. À ce niveau-là, il n'est pas possible de distinguer ce qui fait basculer le plan vers un aménagement moyen, sans distinction. Il ne témoigne d'aucune attention particulière, mais répond aux exigences de plantation, de traitement des bords de rivière, de sécurité. La passerelle sera un objet standard en bois traité. Le reste se partagera entre du goudron et un escalier en pavés de granit. Il est question de barrières au bord de la rivière. Est-ce nécessaire ? C'est une question de responsabilité, me dit Mme Champeix. La qualité de l'aménagement ne tiendra pas au plan proposé ; elle tiendra au soin apporté à la mise en œuvre, à quelques attentions pour ce qui se trouve de part et d'autre, notamment dans la descente. Je parle des jardins qui bordent le chemin. Mme Champeix rit. « C'est affreux » me dit-elle. « C'est le jardin de mon mari ». Mon impression est autre.

Je pose d'autres questions, émanant de ma petite liste. Il y a tous les services sur Saint-Anthème : médecin, dentiste, infirmières, poste, banque. 27 associations : celles qui pourraient nous intéresser sont l'Amicale laïque, les Peintres du samedi, Rel'Ance (randonnée), l'association des bibliothèques, le collège, l'office du tourisme. Un historien, M. Clemet. Et Mme Champeix elle-même, qui est professeur d'histoire à la retraite. Cinq employés municipaux. Comme aux élus de Saint-Clément, je demande ce qu'il ne faut pas voir : la réponse me surprend en partie : ce sont les rues de Saint-Anthème. Avant d'envisager leur réfection, il faudra de gros travaux d'assainissement : du temps et des moyens pour des choses qui ne se voient pas. Cela laisse mon interlocutrice dans une sorte d'amertume et de découragement. En partant, elle tient à me montrer l'état des jardins, vus depuis l'arrière de la mairie, tel qu'on les découvre depuis le secrétariat. Le constat est amer, elle me montre le mur mitoyen qui s'éboule, l'herbe qui n'est plus fauchée. Je lui oppose qu'à mon sens cette ceinture de terrasses et de jardins est une chance, qui permettra à des gens d'habiter dans un village tout en bénéficiant d'une vue, d'un terrain. La demande d'aujourd'hui n'est pas portée sur les bourgs mais sur des fermes ou des terrains au milieu duquel il est possible de poser une maison neuve. Mais lorsque ces situations seront devenues inaccessibles, par contraintes et par le prix ? Ne sera-t-on pas tenté de revenir vers ces bourgs ? Celui-ci n'offre-t-il pas une situation intéressante, par ses services et ce cadre ? Mon interlocutrice ne se laisse pas convaincre. Peut-être faut-il pouvoir retrouver un peu de légèreté et d'envie de regarder ces choses. Mais je ressens aussi combien la fonction de maire peut être pesante, et cette entrevue me redonne un peu de confiance dans la tâche de regardeur extérieur et curieux ; à condition que tout ce qui est dit ici soit répété, outillé, détaillé, imagé – pour que peut-être il en subsiste quelque chose à terme ?

Retour par Saillant, pour saluer Nicolas et faire un point rapide. Donner les grandes lignes de cette entrevue à Saint-Anthème. Nicolas dit qu'il n'intervient pas dans ces entretiens, pour me laisser me faire mon propre avis, bien qu'il ait des choses à dire. On échangera plus tard. Comment garder un peu d'envie de faire, de proposer, de regarder ? Comment cette envie se perd-elle, au bout de combien de temps ? Qu'est ce qui nous guette ?

Achat d'une barre de chocolat et de deux chewing-gums à la maison de la presse de Viverols, le seul magasin ouvert ce lundi. Traversée des bois de Médeyrolles. À la radio, Bernard Stiegler parle après le philosophe Pekka Himanen de l'éthique *hacker*, le bricoleur, le passionné, qui développe des économies parallèles à l'ombre des grands systèmes. Il dit que l'on mésestime trop cette économie de la *philia*, de l'affect, de l'invention et des réseaux, qu'elle est une ressource nouvelle, et notre seule chance de nous en sortir.

Arrêt en bas de Médeyrolles. Dessin, assis dans la mousse, à l'ombre des conifères. Une autre silhouette de bourg ; l'image de quelque chose qui tient ensemble.

Jeudi 3 mai 2007

Réunion à Saillant, à la Communauté de communes de la vallée de l'Ance. Avec Jean-Luc Monteix, Nicolas Taillandier, François Philibert, Stéphane Duprat.

Séquence 1 : le point sur les projets d'aménagement de bourg. Celui d'Eglisolles, celui de Saint-Anthème.

Séquence 2 : sur la façon dont a été perçue la première livraison de transcriptions, du journal tenu sur l'élaboration de la démarche d'atelier des paysages :

Alexis Pernet – Avant qu'on démarre, je voulais vous dire que je suis en train de préparer un deuxième envoi, des notes et des récits que je fais suite à nos promenades et nos rencontres, et je voulais savoir, avant que j'envoie ça, s'il y a des choses qui sont mal passées dans le premier envoi, si il y a des choses que vous avez envie de ne plus lire, ou au contraire de continuer à lire, est ce qu'on continue comme ça ou pas ?

[Silence.]

Jean-Luc Monteix – De toute façon, c'est une... c'est un rendu exhaustif, donc...

AP – Ce n'est jamais exhaustif. Il y a forcément des choix derrière mais...

JLM – Oui... J'ai plus en tête les choses qui m'avaient... qui m'ont surpris, d'abord, parce que... on ne s'attend pas à voir transcrit, comme ça, des choses qui paraissent complètement... des détails, quand on discute, et quand on les relit, on dit mais j'ai pas dit des bêtises pareilles, et en plus, je me suis aussi mal exprimé que ça, c'est pas possible, je parle pas aussi mal, c'est très dur ?! (rires) C'est très dur de voir transcrit ce qu'on dit à l'oral, mais voilà, je crois que c'est aussi révélateur. Je n'ai pas été plus choqué que ça... Non c'est peut-être par rapport aux élus, aussi, je me souviens plus s'il y avait des choses qui pouvaient être gênantes dans la façon dont est retranscrit ce que eux disent...

AP – Oui parce qu'il y a des éléments qui les concernent, de l'un à l'autre, qui sont dits dans un certain contexte, qui sont plus redits ailleurs, donc ça... enfin pour l'instant je n'ai rien

transmis... pour l'instant ça reste entre nous au niveau du lieu où on décide les choses, enfin, où on les manipule, où on les échange, on les teste, et tout ça, il y a pas de... J'ai pas transmis les choses à... notamment à Michel Bravard... j'espère le faire, j'espère aussi avoir son...

JLM – Quelle utilisation, tu veux faire ?

Nicolas Taillandier – Quel est l'usage de ce document ?

JLM – Quelle utilisation tu veux faire, un livre, tes mémoires ?

AP – Pour l'instant ça va faire une grosse annexe dans la thèse, je compte vraiment l'utiliser, j'espère que sur le plan entre guillemets scientifique ce sera reconnu aussi pertinent, c'est pas sûr. C'est pas sûr qu'on me dise « c'est bien de travailler comme ça ». Mais moi ce qui m'anime là dedans, c'est de... c'est d'arriver à décrire le processus par lequel on fabrique un projet comme ça, qu'on digère des choses qui existent, on les réassemble, et ça m'intéresse de montrer, de faire état du travail qu'il y a derrière, que c'est un travail qui n'a pas forcément une logique, et une... enfin qui n'a pas forcément une continuité, une cohérence nette, mais... que c'est aussi un travail de négociation, d'adaptation...

NT – Moi je t'avais envoyé un mail... voilà, pour te donner mon point de vue après la lecture de ce premier volet, de compte rendu, moi je trouve ça dur aussi. J'ai trouvé ça d'abord hyper intéressant, et je crois que je t'avais dit qu'en sept ans de vie professionnelle, et oui, sept ans déjà, je n'ai jamais vu ça : de transcrire, de tout transcrire, de manière quand même assez exhaustive, même ce qui semble complètement hors sujet par rapport ou hors thème de l'atelier des paysages, j'ai trouvé ça très très intéressant... je crois même t'avoir dit, je ne sais pas comment on peut s'offrir le luxe de faire de tels compte rendus alors qu'on vit dans l'urgence en permanence et que je ne sais pas quand on arrive à prendre un moment pour rédiger ça, je trouvais ça vraiment bien. Et puis je crois que je t'avais dit aussi qu'il y avait une certaine dureté et... et en fait ça révélait l'inutilité, souvent de nos propos...

JLM – De 80% de ce qu'on dit...

NT – De ce que l'on dit, des tergiversations, en tout cas c'est très formateur pour celui qui se retrouve là-dedans et par rapport à son attitude en réunion de travail, j'ai trouvé ça super intéressant, après, pour faire simple, par rapport aux élus, moi aussi je trouve qu'il faut faire attention à la façon dont on l'utilise. (...)

AP – Après il y a des informations qui sont importantes, même dans ces détours, moi j'ai trouvé que la première réunion que j'ai transcrite où Michel Bravard avait parlé de la forêt, de son activité de planteurs de hêtres, moi j'avais trouvé que c'était un moment magnifique. Et ce petit moment là, il me sert après à poser des questions à d'autres personnes rencontrées, qu'ils soient des élus ou ailleurs... leur demander si... une des choses que je me demande à la suite de ça, c'est si il y a pas, peut-être d'un point de vue ethnologique, je sais pas, est ce que les hommes, par exemple, qui vivent ici, n'ont pas par rapport à la forêt, quand ils en ont, quand ils ont des bois, un certain rapport de... je ne sais pas, un lien particulier avec ces lieux là. Sur le plan des pratiques.

JLM – Oui, mais dans ce cas là le problème se pose... sur le plan scientifique, moi je ne me prononcerai pas, mais c'est la différence entre le contenu, ce qu'a dit MB ce jour-là sur la forêt, sur son rapport au feuillu, au hêtre, c'était aussi très intéressant, le problème, c'est que quand ça apparaît, quand une discussion comme ça qui nous avait apparue riche, intéressante, conviviale, détendue : quand elle apparaît à l'écrit, c'est pas du tout ça.

AP – Je suis d'accord.

JLM – L'image que ça donne de cette discussion, c'est pas du tout moi ce que j'en avais retenu. Alors c'est terrible ce constat là. C'est intéressant, parce qu'à part les transcriptions

des débats politiques dans la presse, c'est pas souvent qu'on voit comme ça des choses retranscrites à la virgule près, avec les hésitations, les... les façons dont je m'exprime ça m'effraie...

AP – Pourtant en transcrivant, je suis frappé de la cohérence des phrases...

JLM – Enfin voilà ça pose le problème, puisqu'on est dans l'atelier des paysages, dans une recherche de cohérence, de consensus entre différents acteurs, etc, l'utilisation de ça, faut savoir si ça nous sert, si ça nous dessert...

AP – En tout cas pour moi ça n'apparaîtra pas, au moins les dialogues là, ça ne sera pas exposé publiquement, en tout cas pas comme ça. Après c'est vrai qu'il y a la question de l'utilisation plutôt dans le rapport scientifique, éventuellement dans une publication, mais dans ce cas là, enfin ce que je vais faire, c'est continuer à creuser d'un point de vue scientifique ce problème là de l'utilisation de la parole, de « l'enquêté », de l'interlocuteur, parce que c'est un problème qui est débattu chez les sociologues, sur la constitution de corpus conversationnels, il y a des articles là-dessus, y compris des modèles de conventions, d'autorisations, des modèles de transcription que j'ignore, mais il faut que je me penche un peu plus là-dessus. Des gens, y compris Pierre Bourdieu se sont posé ces questions-là, comment faire à la fois pour garder la vivacité de la parole, sans la trahir, et en même temps sans faire passer les forces en présence, les gens, pour des abrutis au moment où tu transcris, parce que c'est vrai que ça apparaît parfois une parole un peu déliquescente.

Séquence 3 : Sur les “règles du jeu”. AP propose de se servir de ces transcriptions pour faire émerger des thèmes qui peuvent faire l'objet, par la suite, d'entretiens plus formels. NT propose également de restreindre l'usage de l'enregistreur dans le cadre de rencontres plus informelles, avec des personnes non prévenues. Stéphane Duprat témoigne de son expérience avec les agriculteurs, où l'enregistreur était là, mais pouvait être éteint à tout moment. S'était en revanche posée la question de ce qui était dit hors micro, et de sa transcription dans des documents amenés à circuler.

Séquence 4 : introduction au projet que peut porter Stéphane Duprat, avec le conditionnel imposé : les élus devront d'abord délibérer, avant de monter les demandes de subventions. Un certain nombre des actions envisagées ne peuvent pas encore faire l'objet d'un chiffrage précis, accompagné de devis de prestataires, mais doivent passer par un budget prévisionnel.

NT – C'est là qu'il faut qu'on discute, peut-être avant de foncer sur le voyage « agricole ». On a essayé de bien se remettre les idées au clair sur le contour général de l'action, parce que les choses se précisent un peu, au moins dans ma tête à moi, de manière très pragmatique. Donc on en est sur l'atelier des paysages à un certain nombre de pochettes et de têtes d'actions. On va commencer dans l'ordre de ce qu'il y a à avancer, comme ça tout le monde aura le même niveau d'information. On a l'observatoire photographique, on a travaillé dessus, on a un devis, on a à peu près calé le déroulement de l'opération, depuis la première brocante qui est le 2 juin, le vide-grenier, jusqu'à la restitution organisée sous forme de cadres, etc. Je passe. On a une deuxième action sur laquelle on a travaillé ces derniers jours qui est les végétaux, les végétaux traditionnels d'accompagnement du bâti et les fameuses poirières en vallée de l'Ance ; donc on a François qui va pouvoir faire du terrain pendant quelques temps, et on a comme intervenant-conseil extérieur Nathalie Batisse, que l'on a

rencontrée, qui nous a envoyé une proposition. Donc on est sur... aider François à préparer son enquête de terrain, la rencontre des poires et de leurs propriétaires, systématiquement, on a eu quelques grandes idées lumineuses qui nous ont éclairés, « derrière tous végétaux il y a un bonhomme », donc la personne qui entretient le poirier est aussi importante que la poire, que le poirier. Après, on peut s'appuyer là-dessus pour transmettre les connaissances de personne à personne. Donc depuis l'accompagnement de François, jusqu'à la promenade de juillet, à la petite conférence, au mini-stage de greffe, d'entretien et de cuisine des poires, jusqu'à la synthèse sur les végétaux traditionnels à la fin, elle nous propose une expo ou une plaquette, on verra à la fin comment la mission se termine... La résidence de paysagiste, dont on va parler aujourd'hui, ce que tu appelles le voyage agri-culturel...

AP – On va changer d'intitulé...

NT – Donc on en saura un peu plus tout à l'heure... Le partenariat avec l'école d'architecture, c'est faire travailler des étudiants sur des situations de projet, que ce soit public-privé.

AP demande si le contact avec l'école d'architecture de Clermont-Ferrand a progressé. NT a peut-être identifié deux ou trois situations de projet, sur lesquelles l'intervention des étudiants serait appréciée. JLM rappelle qu'il faut trouver des professeurs qui aient l'envie de faire ce type de projets. Ces enseignants existent, on a un contact informel, AP s'interrogeant sur la façon de faire la connexion avec eux et la direction des écoles.

NT – La lettre des paysages, ça c'est un outil. J'ai demandé des devis pour cette lettre, dans l'idée d'en sortir une fin mai ou début juin, la première. Pour le moment on l'appelle « la lettre des paysages » mais ça peut changer. Pour le moment c'est l'outil de communication de l'atelier des paysages, qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres et puis comme on veut. L'idée c'est d'en sortir une en mai, une en juillet, une en septembre, une en novembre, ou au moins une par trimestre, quatre numéros. Peut-être que celle de novembre ne sera qu'au printemps prochain. J'aurai au moins un devis avant la fin de la semaine, en deux couleurs et j'ai aussi demandé en quadri, parce qu'il n'y a peut-être pas un écart significatif. Après il y aurait deux autres actions, deux autres chapeaux dans cet atelier des paysages, qui sont ce qu'on avait dit, un programme de réunions, de discussions, de conférences, de sorties guidées, à l'attention de différents publics, comme les artisans, les élus, les habitants, les agriculteurs, sur des thématiques bien spécifiques par rapport au paysage, à l'architecture sur le territoire. Ce sera une sorte de calendrier mais qui... à la base ce sera une rencontre, avec des personnes, et qu'il y ait un échange, que l'on se rende compte peut-être de choses sur le terrain.

AP – Là dessus je réinterviens, en reprenant tes propos, que tu avais tenus lorsqu'on s'était rencontré avec Pierre et Christian, de l'Observatoire, c'est que l'on élabore ce programme à partir d'une sorte de petit comité technique, entre guillemets, mais qu'on compose en amont, avec des habitants du territoire, comme tu l'as proposé. On décide de ce programme avec eux. Donc on peut ouvrir une chemise là-dessus, je pense que tu auras des idées, tu pourras nous indiquer des noms, et tout en prospectant, que ce soient des conducteurs de poires, des agriculteurs, des élus ou des artisans, on va fabriquer ce groupe. Mais c'est vrai qu'il faut y accorder la plus grande attention et le suivre. Et il faut après ça ouvrir une autre chemise sur le lieu-atelier des paysages. Je n'ai pas d'écho pour le moment de la demande très claire que l'on a formulée aux élus de Viverols, qui est d'utiliser l'ancienne perception sur la place du village. Tu as des nouvelles ?

NT – Non, moi je pense qu'on n'a pas été assez fermes. L'idée c'est de dire que nous ce qui nous intéresse c'est la perception, le reste c'est quand même des trucs de garage.

AP – Ce qu'il m'avait semblé la dernière fois, ce que j'avais noté, c'était que ils avaient... ils s'étaient dit que par rapport à la demande du notaire qui était immédiate, ils ne savaient pas exactement quel argument lui opposer. Ils ne voyaient pas que l'atelier des paysages fasse le poids par rapport à une demande comme ça, très précise. Et puis M. Chabrier a dit, « on va leur dire que c'est le Parc qui fait cette demande officiellement », et il mettait le poids dans cet argument-là. Est-ce que ça fera autorité, pour moi c'est une question qui reste ouverte. Si ça fait pas le poids, c'est un enseignement. Après il y a plusieurs solutions : ou on abandonne cette idée de local, notamment à Viverols, et dans ce cas-là l'énergie qu'on met à animer un lieu on la met ailleurs, on la met à animer un blog, comme le fait Stéphane, ou à animer un autre lieu. Cette énergie on peut aussi la mettre à aider les gens de Viverols à imaginer un projet intéressant sur la Maison Granet, parce que c'est un enjeu important, c'est vraiment de les guider et de réfléchir avec eux à l'invention d'un lieu qui ne soit pas qu'une simple juxtaposition d'activités, un bazar avec le musée Terrasse, l'office du tourisme et la salle des associations... et dans ce cas se projeter sur un plus long terme avec la fabrication de ce lieu.

Séquence 5 : sur la constitution de ce groupe local :

NT – Je veux bien sur l'histoire de la saison et du comité de programmation qui va décider de ce qu'il veut comme intervenants, je veux bien essayer de rédiger la petite fiche-action et le mettre en place. En essayant d'amener là-dedans des gens qui du premier coup ne se voient pas forcément participer à ça. En gros les artisans je vais leur dire, on en rencontre des artisans dans les journées façades et tout ça, « nous on pense que vous êtes des bourins et que vous bousillez le patrimoine, et vous vous pensez qu'on est des cons, qu'on vous empêche de travailler, qu'on est des intellos et qu'on n'y connaît rien. Est-ce qu'on peut quand même discuter et que les intérêts de chacun soient tirés vers le haut ? ». Dit de manière un peu brutale c'est ça, mais ils vont peut-être nous dire qu'ils ont besoin d'une intervention sur des types de produits qu'ils savent pas utiliser, enfin je sais pas, on va voir. Peut-être que ce qu'ils vont nous proposer ne nous plaira pas mais...

JLM – Donc ce comité de programmation, ce serait si possible des représentants des différentes cibles, qui viendront s'exprimer sur...

NT – Donc ce que tu as dit, agriculteurs, élus, habitants, artisans, enseignants, et on va essayer de piocher un peu dans les réseaux. Et si ça se trouve c'est eux tout seul qui vont décider de la programmation, qui va pas nous plaire mais on essaiera de défendre un peu quelques idées, mais peut-être... on va voir. Si ça se trouve ça va être un échec total.

AP – Comme ça on le saura.

Séquence 6 : une dernière pochette sur le démontage de la station Haute-Vallée. Valoriser le carnet de mémoire réalisé par les élèves du collège de Saint-Anthème.

Séquence 7 : JLM : la combinaison de ces différentes actions doit révéler, ou faire révéler la somme d'attentions que nécessite toute intervention sur l'espace, le paysage. NT propose, dans cette programmation, de faire au mieux le lien avec les projets en cours sur le territoire, comme les plans d'aménagement de bourgs, en établissant des parallèles avec

d'autres projets, réalisés ailleurs.

Séquence 8 : question plus technique, sur le financement de cette multitude de petites actions, dont il est impossible d'établir dès maintenant un chiffrage. JLM suggère que cette question peut également être adressée au comité de pilotage, et notamment aux financeurs, sur la nécessité d'être réactifs par rapport à ce type d'actions. C'est une question en marge de l'atelier des paysages, mais qui doit aussi être posée.

Séquence 9 : présentation du parcours de Stéphane Duprat, de son originalité et de l'intérêt de sa position dans l'atelier des paysages :

Stéphane Duprat – C'est en entrant dans l'école de paysage, la première année, où on a commencé à apprendre à concevoir des espaces... la première année s'est passée, on bascule en deuxième année, toujours pareil, on apprend plein de notions, pour venir compléter ce travail-là, et je me suis aperçu que l'on concevait beaucoup pour les gens, sans forcément bien connaître leurs attentes et leurs besoins. On entendait souvent dans les discours qu'on concevait pour les gens, et on se basait pour concevoir des espaces sur des a priori. Mais comment les gens vivaient, qu'est ce qu'ils attendaient, les besoins... je me suis aperçu d'une espèce de décalage et peut-être un problème de la réponse que l'on apportait en termes de conception. Et donc suite à cette deuxième année je suis parti presque un peu déçu, me posant pas mal de questions, je suis parti en Erasmus, en Turquie, où j'ai suivi une année de formation dans une université de paysage à Istanbul, avec une approche totalement différente, où également on ne parlait pas forcément des besoins, des attentes des gens, comment ils vivaient les espaces qu'on aménageait. Et puis j'ai un petit peu voyagé, et au fur et à mesure des voyages, en rencontrant tous ces gens dont on traversait les paysages et les pays, toutes les choses qu'ils nous racontaient, je me suis vraiment dit qu'il y avait là quelque chose à chercher. Il fallait vraiment aller voir ces gens là si on voulait avoir des réponses un peu pertinentes. Et donc je suis revenu en France pour mon diplôme, avec cette idée d'interroger la place des gens dans la conception de ces espaces. J'ai trouvé ce lieu, qui était au nord de Bordeaux, qui était un vaste espace naturel, qui a été préservé simplement parce que c'est en zone humide, avec de l'agriculture, et qui s'est fait rattraper par la ville de Bordeaux, qui s'est fait encercler. Là, je me suis aperçu qu'il y avait un projet de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB), sur ce territoire, pour en faire un parc. Donc je me suis intéressé à leur façon d'aborder ce territoire et j'ai reconnu ce qui m'inquiétait en première et en deuxième année, c'est pour moi des projets complètement déconnectés de la réalité de ce territoire, enfin de la façon dont il vivait. J'habite dans ce territoire, je le connais depuis assez longtemps, et je me suis demandé si on ne pouvait pas faire autrement, si on ne pouvait pas proposer autre chose sur ce territoire là. Et donc j'ai pris le voyage et la marche, et je suis d'abord allé voir les gens de ce territoire pour qu'ils me racontent comment ils vivent dans ces lieux. Simplement, tout simplement. J'ai fait une liste d'agriculteurs, j'ai rencontré à peu près soixante-dix personnes, agriculteurs mais aussi au-delà, associations, élus. Je voulais avoir le témoignage de tous les acteurs de ce lieu, et j'ai donc rencontré une trentaine de personnes sur un voyage qui a duré deux mois, où j'étais à pied, avec un sac à dos et une toile de tente, et où l'idée était de suivre les gens dans leur travail quotidien, et autour d'un entretien, sur un mode semi-directif, pour comprendre. Et suite à ça, tout ce que les gens m'avaient dit, j'ai essayé de retranscrire tout ce que j'avais senti, pour essayer de se saisir de cette énergie que j'avais sentie, qui n'était

pas mobilisée par la proposition qui était faite par la CUB, et j'ai essayé d'imaginer de savoir comment on peut essayer de construire un projet ensemble. Aujourd'hui ça continue, parce que la communauté urbaine et tous les élus rencontrés souhaitent faire de mon voyage un outil de médiation, avec l'idée de faire une exposition itinérante dans les douze communes qui sont concernées. C'est une nouvelle aventure, et je trouve que ça s'inscrit assez bien dans la proposition que j'avais faite, par rapport à ce que j'ai récolté, de poser un débat, de susciter des discussions, des échanges, des rencontres pour éventuellement envisager la construction d'un projet partagé, d'un projet commun. Donc j'en suis là, au niveau de ma pratique, et je continue à suivre cette piste.

SD travaille également à plus petite échelle, sur un parc situé à Blanquefort avec un comité de quartier, et à Pau, dans un quartier de grands ensembles.

Séquence 10 : échanges et questions.

AP – Je viens de prendre conscience d'un truc. Tu dis : « il y avait une énergie chez tous ces gens qui n'était pas mobilisée ». Ça veut dire qu'en fait les gens sont prêts à faire des choses.

SD – Seulement, il n'y avait pas eu cette volonté d'aller les voir. C'est exactement la position que j'avais remarquée en première et deuxième année : dans le discours c'était... c'était super et dans la réalité, pas du tout de volonté, ou peut-être, je crois que c'était une peur d'aller les voir. Pourtant, les élus étaient contents que ce travail soit fait pour eux. Aujourd'hui ils sont contents.

Poursuite de la discussion sur le contexte institutionnel et technique du projet à Bordeaux. Relation difficile avec l'agence d'urbanisme, qui comprend soixante-dix urbanistes pour un paysagiste, qui est parti. C'est le bon rapport avec les élus qui détermine la possibilité de continuer. En revanche, le financement de ce type de prestations reste problématique. NT dit que ce type de démarche inaugure de nouvelles démarches d'études. Il cite dans le mémoire de SD la notion d'« épaisseur du territoire ». JLM pose la question de la transposition de la démarche, qui était liée à un contexte précis et un projet, à un territoire comme la vallée de l'Ance. La question revient sur la notion de projet, et sur le fondement ou le positionnement de la proposition. « Il n'y a pas un projet que l'on peut accrocher au mur ». Il y a des démarches individuelles, voire individualistes, des démarches segmentées d'aménageurs, qui s'opposent parfois les unes aux autres. Une vision communautaire a sûrement existé, qui a conduit aux paysages qu'on admire aujourd'hui. Mais aujourd'hui ? Il n'y a pas une orientation commune sur laquelle déployer les actions de l'atelier des paysages. Il semble alors que l'on n'ait qu'une sorte d'empiricité à opposer ou à tenter de déployer, qui s'appuie sur une lecture attentive du paysage, et qu'il y ait là comme un risque, de perte ou de dilution.

NT – Est-ce que l'objectif c'est de recueillir le point de vue de groupes, dans la population, sur ces questions de paysage, de les écouter, parce que c'est des gens que l'on n'écoute jamais, enfin on leur pose même pas de questions, on recueille ça et finalement ça nous suffit, à la fin on aura cette matière-là qu'on pourra réintégrer dans nos projets paysagers et dans toutes les actions des plans de développement que l'on fera, si il y a un document

d'urbanisme intercommunal dans deux ou trois ans, on aura cette matière-là pour composer. Est ce que c'est ça ou est-ce qu'on a un objectif un peu plus haut, de dire par rapport à des plans d'aménagement de bourgs en cours, par rapport à des choses comme ça, on fait réagir les gens...

AP – Je crois qu'en amont on n'a pas cette vision de projet d'ensemble, même si on peut aller la piocher dans des documents qui existent déjà. Mais si on va la piocher dans les documents qui existent déjà, notamment les chartes paysagères, on se rend compte que au lieu d'un projet on a plutôt un discours. Un discours sur l'agriculture, en général, qui est pas un discours sur les agriculteurs. C'est un discours qui s'est fait en dépit des agriculteurs. Eux-mêmes affichent différentes positions, différentes attitudes, par rapport à ça. Il peut y avoir une attitude de rejet complet de ces injonctions paysagères. D'autres par contre ont intégré, parfois de façon très efficace, et un peu inventive, ces injonctions et ces propositions-là. Eux ont travaillé avec ces paramètres. C'est aussi une forme de réponse qu'il faut prendre en compte. Quels sont ceux qui rejettent ce discours là ? Ils ont probablement de mauvaises mais aussi de bonnes raisons de le faire. Ça serait intéressant de leur poser la question. Certains les ont intégrées sous forme de contrat, sans forcément y adhérer, mais y voient un intérêt à le contractualiser, dans les Mesures Agro-environnementales, etc. Après, ils ne sont pas forcément heureux de se reprendre, derrière, des injonctions. Il y a aussi quelque chose qui me questionne, c'est ceux qui font de l'agriculture sans forcément être agriculteurs, ou les retraités du monde agricole : quelle place ont-ils dans la production des espaces de cette vallée ? Qu'est ce que c'est que vieillir dans cette vallée ? Ou qu'est ce que c'est que s'installer ? Quand on arrive d'ailleurs, avec quelles idées, quels rêves, qu'est ce qu'on se prend dans la figure aussi ? Il y a comme ça des profils, sans forcément définir des archétypes dans lesquels on fait rentrer les gens. Mais c'est peut-être avoir accès à différents profils, ne serait-ce que pour montrer à ceux qui sont butés que certains se sont adaptés et ont trouvé leur intérêt, et qu'il n'y a pas qu'une seule voie pour tous. Ça me paraît être un objectif pour des rencontres, il me semble que ça peut être abordé. Ce que je n'avais pas formulé, c'est que les gens ont potentiellement de l'énergie à apporter, à mettre. On ne se pose jamais la question. Ils sont en mesure d'apporter des solutions, extrêmement simples, qui s'appliquent à eux. Il y a aussi une foire aux questions, une foire aux idées là-dedans.

Séquence 11 : JLM rappelle sa déconvenue devant l'analyse développée par un paysagiste, sur les espaces de « faire-valoir » autour des bourgs, qui ne mentionne que la peau, l'apparence du paysage sans aborder ceux qui fabriquent ou entretiennent cet espace. SD rappelle qu'à Bordeaux, les urbanistes sous-entendaient que l'espace dont ils abordaient la transformation leur étaient « légué » par l'agriculture. NT se demande si, à défaut de problématique et d'enjeux, on ne se trouve pas dans une situation de séduction et d'instrumentalisation de la profession agricole.

Séquence 12 : recours au document et à la méthode proposé par SD. Travail à partir du document, phase par phase : préparation du voyage, voyage en lui-même, et travail de restitution et de formalisation. Il n'y a pas d'a priori sur la forme de cette restitution, dès maintenant. Cette forme sera précisée en cours de route, ce qui peut constituer une difficulté à faire comprendre l'enjeu du travail, et son objectif. Cette part d'empirisme doit être assumée au départ, ce qui n'est pas toujours bien admis ou compris. Exemple du travail de fin d'étude de SD, qui a été refusé deux fois par la commission chargée d'examiner les

sujets. Commentaire de la fiche-action rédigée en amont de la proposition, notamment sur les compétences recherchées. Sur la méthode et la posture proposée :

SD – En plaçant au centre la rencontre avec les gens, et le fait de lire le paysage avec eux, à le comprendre avec eux, à le connaître. Je me suis aussi rendu compte qu'en s'immergeant de façon aussi forte, on fait partie du processus de transformation du paysage, et qu'on est amené à mieux le comprendre. Et donc les moyens pour s'immerger, c'est d'être à pied, la marche, soit seul, soit accompagné des gens que j'ai rencontrés, et puis dormir sur place. C'est en dormant sur place que je me suis aperçu que l'on basculait sur des échanges importants avec les personnes, dans une relation de confiance, qui se crée.

AP – Parce que tu donnes de toi, à ce moment là. Parce que tu témoignes de ton engagement, tu accrédites ton engagement. C'est curieux, d'ailleurs, comme argument...

SD – C'est le rapport que j'ai eu, dans les fermes, les agriculteurs étaient étonnés de me voir arriver, avec un gros sac à dos, assez lourd, presque plus gros que moi. D'ailleurs il y a une conversation où plusieurs agriculteurs se rencontrent et ils plaisantent sur moi, sur ce gros sac qui était plus gros que moi, et le fait d'endurer ces épreuves, ils ont l'impression que face à eux ils ont quelqu'un qui est prêt à faire des efforts pour mieux comprendre comment ils vivent. Donc eux après sont prêts à faire plus d'efforts.

AP rappelle que la préparation du voyage pourra se faire à partir du diagnostic foncier agricole disponible sur l'extranet du Parc. SD dit qu'il y aura un choix à établir : on ne peut pas voir tout le monde. Deux axes peuvent être tracés à la suite du voyage : partager l'expérience avec le plus grand nombre, et réfléchir à des actions concrètes, avec les agriculteurs. Dans cette optique de transcription et de présentation, AP demande si la vidéo a été déjà utilisée. Elle rend l'échange difficile, mais ce support est envisageable, notamment dans un second temps, qui relève déjà d'un choix, d'une mise en scène. Le support possède ensuite une souplesse de présentation, de communication auprès de différents publics. On évoque l'expérience de *Télé-Millevaches*, et la différence entre le documentaire et le reportage. Mais quel dispositif léger pourrait être mobilisé ? Et dans quel ordre de coût ? SD va réfléchir à la fabrication d'un film, réalisé avec un agriculteur rencontré dans son travail autour de Bordeaux. Le fait de retourner l'interroger peut paraître artificiel, mais le fait d'aller à plusieurs, dans un autre contexte, renouvelle et réoriente le propos. La question reste en suspens, et demande peut-être à être croisée avec les compétences d'organisations ou de festivals dédiés. Échanges sur diverses expériences ou références, des pires aux meilleures.

Déjeuner à l'auberge de Chemintrand. Les considérations paysagistes se mêlent aux commentaires et redites du débat pré-présidentiel de la veille au soir. Tout le monde rit de bon cœur.

Après-midi. Je conduis Stéphane à travers la vallée, pour un premier aperçu. Arrêt rapide à Saint-Clément. Après avoir transcrit les conversations avec le maire et son adjoint, lorsque j'avais visité le village, je m'étais rendu compte qu'il me manquait trois photographies : celle des deux vasques en ciment qui encadrent l'entrée de l'église ; celle du jardin du beau-frère de M. Couhert ; celle des herbes qui ont réussi à pousser entre le bitume et le pied du calvaire, après l'arrosage chimique de l'employé communal. Visite des ruines de

la station de ski de Haute-Vallée, avant son prochain démontage. Les vestiges, cabanes de planches, dameuse rouillée, pylônes, câbles, pancartes émaillées, objets divers sont mêlés à la végétation de montagne, aux herbes, aux arbres, à l'eau. Le milieu répond, à sa façon, absorbant un pneu, faisant pourrir le bois, l'eau suintant d'une cabane. Je pense à *Stalker*. On fait des images de tout ça. On grimpe en voiture jusqu'à la Jasserie du Coq Noir. Les genêts sont en fleur, révélant les grands pans des vallées qui ne sont plus pâturés. En revanche, la scarification mécanique des prairies révèle l'action des agriculteurs de la vallée, par une alternance géométrique de bandes de teintes différentes. Arrêt au-dessus du hameau du Chomet, pour photographier le tertre encore cultivé, divisé en un grand nombre de parcelles. Au téléphone, un enseignant de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. Je lui propose d'assister au comité de pilotage de la semaine suivante. Il répond qu'il n'aime pas les grandes messes. Je lui dis que ce n'est pas une grande messe. Il dit qu'il verra.

Arrêt à Saint-Anthème, vers la place des Balays. On traverse le ruisseau, longeant les jardins en terrasses qui bordent le village. De biefs en prises d'eau, les fossés fabriquent un autre type de jardin, qui répond aux potagers et aux murets. Des arbres fruitiers palissés sont en fleur. Je repense à mon entrevue avec la mairesse de Saint-Anthème, qui me répétait « c'est affreux » en parlant du jardin de son mari. Promenade dans le bourg, jusqu'à l'église. Photographie d'un ultime panneau électoral, planté devant l'église, et d'une minuscule rocaille en pierres volcaniques rouges, qui habille la descente d'une gouttière : c'est la seule manifestation du vivant sur cette place. Je redépose Stéphane à Saillant, et rentre.

Vendredi 4 mai 2007

Retour à Saillant, à la Communauté de communes. Entrevue rapide avec Michel Bravard, pour préparer le comité de pilotage.

Sur les hauteurs du Breuil, de la Fayette et de Lissolet. Dessin rapide : confrontation du modèle de la ferme-bloc à celui du faux chalet savoyard.

Je retrouve Jean-Dominique Prieur et Nicolas au hameau du Crozet, au-dessus de Saillant. Rencontre avec la jeune propriétaire d'une ancienne ferme, candidate à la subvention que donne la Communauté de communes pour la réfection des façades. Ce qui va se jouer est de savoir si le projet cadre avec les principes d'attribution de l'aide : l'architecte du CAUE est là pour orienter le choix, proposer des solutions au besoin, ou à défaut juger de la non-compatibilité de la demande. La maison visitée a été crépie en blanc, après un sévère enduit en ciment. La grange n'a pas reçu tout à fait le même traitement, et garde la teinte uniforme du ciment, là où l'habitation a conservé une large bande autour des fenêtres, et une peinture bordeaux aux volets. L'arrière, en revanche, n'a pas été crépit et conserve des joints de la couleur du sable employé localement. La propriétaire souhaite exhumer la pierre en façade, avec un jointolement, et ce sur l'ensemble du bâtiment. Jean-Dominique commence alors par lui expliquer que la différence de teinte, même grossière, fait sens par rapport aux deux usages en place, habitation et grange. Il l'invite donc à réfléchir sur la possibilité d'un enduit pour l'habitation, qui maintiendrait cette distinction. La propriétaire, qui s'attendait manifestement à ce type de proposition, campe sur le principe de la pierre apparente. La





Jeudi 3 mai 2007
Montagne de Saint-Anthème :
Haut : pentes enrichées de
la haute vallée de l'Ance ; le
tertre du Chomet.

Bas : visite des installations
de l'ancienne station de ski de
Haute Vallée. Avec Stéphane
Duprat.

marge de négociation porte alors sur le type de jointoiment employé. Jean-Dominique lui propose la pierre “beurrée”, c’est à dire un joint couvrant une partie de la pierre, à la chaux et au sable. La solution est recevable, avec comme point de discussion la portée du “beurrage” : mais c’est un point d’exécution plus que de discussion, sur lequel la propriétaire pourra intervenir, mais au moment du chantier. Reste la teinte : on retourne à l’arrière avec un nuancier, qui permet d’identifier la teinte du sable en place. Jean-Dominique traîne avec lui une caisse contenant des échantillons, des nuanciers, et un classeur où il a rangé des références, des images, des illustrations de principe. La discussion porte ensuite sur les teintes des menuiseries et des volets que la propriétaire compte installer, en remplacement des volets métalliques. Une gamme de trois couleurs, du vieux rose au bordeaux est proposée et acceptée. Tout est noté, pour conclure, sur une fiche qui liste les points discutés et qui permettra d’acter le versement de la subvention, mesurée et plafonnée en fonction du montant des travaux.

Parfois cet échange reste infructueux, stérile. Certains propriétaires pensent que l’attribution d’une aide financière aux façades est un dû, et n’engage aucun choix technique ou esthétique. La présence de l’architecte n’est pas comprise, ou seulement comme une contrainte. Mais dans tous les cas une partie s’engage, un échange, une discussion, voire une négociation — qui portait dans le cas présent jusque sur la définition que l’on pouvait donner du “beurrage” des pierres. Ce qui est intéressant est que cette partie se joue dans un temps restreint (entre une demi-heure et une heure), qui met en situation l’architecte avec son langage, son outillage de références (la caisse), son corps (Jean-Dominique s’assoit en tailleur sur le muret, en retrait de la personne, au moment où s’engage la première partie de la discussion sur le principe d’un enduit de la partie habitée). C’est un exercice de l’architecture sans les moyens et la temporalité habituelle de l’architecture, mais qui implique un jeu de décisions, un passage ou une traduction d’intentions vers un interlocuteur, qui n’a pas non plus fait de cheminement vers l’architecte. Une architecture par persuasion ou, peut-être, un acte de rhétorique, mais qui cherche une conséquence visible, une inscription matérielle. Parler d’une façade pourrait être considéré comme un acte superficiel, jouant sur l’apparence ; mais rapidement, l’architecte est amené à se prononcer ou est consulté sur d’autres dimensions du projet porté par son interlocuteur, qu’il/elle soit un résident secondaire, un porteur de projet touristique, un nouvel habitant, etc.

L’après-midi, nous nous rendons au hameau de Coussanges, à l’est de Viverols, où nous attend un couple de quinquagénaires stéphanois, qui veulent “faire construire” sur un terrain familial, à l’entrée du hameau. Dans ce cas de figure, l’intervention du conseiller s’effectue bien en amont du projet. Il aide les personnes à formaliser — ne serait-ce que verbalement — les premières intentions de projet : ce sera une maison en bois, de conception (partiellement) écologique. Le couple continuera de travailler aux environs de Saint-Étienne. Le terrain est profond, avec une pente et un talus sur le premier quart. Un grand frêne donne de l’ombre sur un angle. Il sera question, dans un premier temps, du mode opératoire : architecte ou constructeur, la question du coût est immédiatement posée. L’argument, en réponse, est qu’un surplus de matière grise peut engendrer des économies de construction. Jean-Dominique tente d’éliminer la question de « faire beau », qui semblait associée à la crainte d’une architecture de création, délirante. La dame montre un premier plan, réalisé sur une feuille A4, qui donne en quelque sorte le programme de la construction. Le plan

remplit l'ensemble de la feuille, ne donne aucune indication sur la relation à l'extérieur. La discussion porte alors sur la nécessité d'un choix d'implantation en fonction de la parcelle, de l'accès, de la pente, d'un jardin, etc. On se déplace dans le terrain, ce qui permet d'en prendre la mesure. Aucun relevé de parcelle n'a été réalisé : la crainte de l'architecte, qu'il tente de faire partager à ses interlocuteurs, est celle d'un parachutage brutal à partir d'un modèle unique de constructeur. Cet argument et l'ensemble de la discussion rendent-ils les gens plus armés face à une proposition générique ? On se propose de suivre le projet, à d'autres phases. Rien ne permet de dire qu'une influence décisive s'est opérée. Seule la verbalisation aura peut-être permis à nos interlocuteurs de progresser. Jean-Dominique les a placés au seuil d'une possible aventure, ou d'une expérience de conception – même s'ils n'en sont pas les auteurs complets, mais plutôt les sujets : mais des sujets qui semblent vouloir garder leur intégrité face à quelque chose d'ouvert et d'indéterminé. Un constructeur, avec ses plans préconçus saura peut-être mieux que nous les rendre confiants sur un point : ils ne changeront pas, rien ne changera autour d'eux. Leur nouvelle maison leur apportera la sécurité de ce qui est *déjà* éprouvé. Ils n'auront qu'à s'y fondre, après les ajustements fonctionnels ou ornementaux marginaux dont on leur laissera la charge. L'architecture restera cette *rareté* étrange, confiée à ceux qui peut-être se sont dessaisis, et qui ont accepté de se transformer dans une relation nouvelle à leur espace quotidien.

Mardi 22 mai 2007

À Baffie, sur le versant occidental de notre terrain, avec Carole, qui démarre son stage sur la collecte d'images. Le territoire communal, bien que rattaché au canton de Viverols, est situé sur le bassin versant de la Dore, dominant nettement la plaine d'Arlanc et de Marsac. Il est traversé par la route départementale qui relie Marsac à Viverols, en passant par le col de Chemintrand. C'est depuis cette route que se découvre le mieux le village de Baffie, légèrement en surplomb. Une découpe nette, de la quinzaine de maisons, alignées le long de la petite crête, tournées au sud, l'église au milieu. Une église du XIX^e siècle, au clocher assez haut et effilé, qui s'élance sur le fond plus sombre des collines, à l'arrière-plan. Des prés en avant du village, quelques arbres fruitiers isolés. Le bâtiment de la mairie-école se détache de l'unique rue du village. Impression que l'on ne peut manquer de constituer le tableau que fabrique l'ensemble, vu depuis la route. Ce tableau existe au moins aux murs de la mairie : c'est une aquarelle, assez fidèle, à ceci près qu'il y manque la teinte chaude des toits de tuiles. C'est que le peintre est daltonien, explique le maire, M. Bouret. Cette vue depuis la route de Viverols figure aussi dans l'itinéraire de l'observatoire photographique du paysage du Livradois-Forez, d'Anne-Marie Filaire. L'image, prise l'hiver, en noir et blanc, donne une vision plus sévère de l'ensemble, mais pose en tout cas avec la même netteté cette silhouette de village, cette ligne fictive, synthétisée par l'œil, qui passe par un ensemble de toits, de volets, de murs, ligne amorcée par la route qui s'infléchit à l'approche du village.

114 habitants, répartis dans de nombreux hameaux. M. Bouret, maire depuis 22 ans. Ancien proviseur, homme à la fois sec et vif. Dénonce l'aberration de l'appartenance de son fief au canton de Viverols, sans avoir pour autant fait adhérer sa commune à une autre intercommunalité. Comme il le dit, n'a pas attendu le Parc pour s'intéresser au paysage

de sa commune, dont il surveille l'évolution, notamment du point de vue du bâti. Il n'y a presque plus de ruines. Peu de terrain à bâtir : « les paysans freinent bien ». Au-dessus de Méneyrolles, quelques maisons pourront être construites. Huit ou neuf agriculteurs recensés. « De vrais, quatre ». Une tendance, dans les bois, au regroupement de parcelles, qui s'opèrent de propriétaires à propriétaires, sans opérations publiques de réaménagement foncier. Les sectionnaires sont confiés à l'ONF. Une grosse société de chasse, un club du troisième âge, une association culturelle, six gîtes, une chambre d'hôtes tenue par des anglais à la Borie.

Visite rapide du village de Méneyrolles. Incroyable mimétisme des fermes-bloc, construites parallèlement les unes aux autres, à angle droit de la route. Huit ou dix volumes se succèdent, se répétant presque à l'identique, avec des écarts réguliers. Une petite chapelle, appartenant à la section, restaurée récemment, « sans aide du Parc », nous a dit le maire.

Passage à la communauté de communes, puis déjeuner à l'Imprévu. On parle de la lettre d'information à destination des habitants de la vallée. En crayonnant, en discutant et en essayant de tourner les choses dans différents sens, on imagine différents noms possibles, qui jouent sur la notion d'atelier et de collecte. L'intitulé *Le panier & l'établi* me plaît assez, malgré son intonation « marteau et faucille ». On laisse le chantier en suspens, pour faire circuler pendant quelques jours des maquettes, des ébauches.

L'après-midi à La Chaulme, avec le maire, Alain Faure. Longue et intéressante discussion sur le territoire et le paysage communal. Il nous parle d'un bois, sur le plateau, qui avait été borné à l'effigie du roi de France, par des bornes ornées de fleurs de lys. Ces bornes encerclent le bois, qui a été exploité dans la première moitié du XVIII^e siècle pour la construction navale. La plupart se trouvent encore sur place. Quelques unes ont été volées. Elles sont disposées tous les 33 pas d'un côté, tous les 45 de l'autre. La face gravée est tournée vers le côté du roi. Nous irons, un jour prochain.

Mercredi 23 mai 2007

À Sauvessanges, toujours avec Carole, pour un entretien à la mairie avec Emile Gayard. Trouvailles en bord de route, entre Médeyrolles et Sauvessanges : au milieu d'une clairière, une belle cabane en bois, qui penche sur sa gauche, comme si le sol s'était affaissé. Je n'aime pas comparer les paysages, mais elle me transporte dans quelque arrière-pays québécois. Je ne sais pas si là-bas elle aurait reçu ces ornements, en bois ajouré, sous la chute du toit. Elle est surhaussée d'un demi-niveau, semblant flotter sur l'herbe, prête à couler. Comme ce que propose Gilles Clément, il s'agit peut-être d'un *radeau des champs*.

À la mairie, en attendant le maire, c'est la secrétaire qui nous renseigne avec véhémence sur le conflit généré par le remembrement. Pour elle, le maire n'a pas été à la hauteur, et temporise en attendant d'être battu aux prochaines élections. L'affaire est probablement étouffée, mais a laissé tellement de traces dans la population que la mésentente est loin d'être réglée. J'ai le sentiment de ne rien comprendre à l'histoire, malgré les propos de notre interlocutrice. Impossible en revanche d'en apprendre plus avec le Maire. Il est comme en

retrait par rapport à ces questions, plus bavard sur le reste : activités, habitants, associations, etc. On repart avec plein d'informations sans avoir vraiment abordé de questions de projets, d'avenir. Visite de la salle de cinéma, située le long de l'église, qui est utilisée par le réseau de projectionnistes du Parc. On ouvre grand les fenêtres pour l'aérer un peu, avant la séance qui a lieu le soir même. Elle est équipée de larges fauteuils de cuir marron, récupérés d'une salle clermontoise. Leur design futuriste paraît improbable dans cette ancienne salle de la paroisse. Mais s'il n'y avait cette forte odeur due à l'humidité, on embarquerait bien.

Nous circulons sur le plateau qui s'étend entre Sauvessanges et Médeyrolles, au creux duquel naît l'Arzon. Habitat groupé par clairières, avec des fermes qui se signalent en marge des hameaux, ou sur les rebords de ces alvéoles plus humides où se forme la "tête" du bassin de l'Arzon. Nous repérons, de loin, des poirières. À quelques carrefours ont été disposés des panneaux stigmatisant la procédure de remembrement en cours. L'un d'eux présente en vis à vis un extrait de journal présentant la procédure d'échanges de parcelles à l'amiable, et une citation du commissaire-enquêteur, suivie du démenti de l'association d'opposants. Le tout, à lire à un carrefour de routes de campagne présente un aspect assez mystérieux pour un non-initié, et fait planer sur ce calme paysage une menace sourde, de complot, ou de western.

Samedi 2 juin 2007

Temps gris, froid et pluvieux. Brouillard dense sur la Chaise-Dieu, qui s'estompe en descendant vers Arlanc. Pluie fine à Chemintrand. Rien à Saillant, mais des nuages bas, menaçants. Le vide-grenier a lieu sur la place, autour de l'église. J'amène mon carton de bouquins jusqu'au stand installé par Carole et Nicolas, qui profitent d'un petit débord du toit de la mairie pour s'abriter. Jean-Luc a apporté quelques objets, Nicolas aussi : pots en terre, verres, cendriers ou autres. Un petit porte-monnaie en cuir, un robinet en bois, une carafe Ricard. Carole a discuté avec une dizaine de personnes, pris des adresses. Pierre et Christian examinent avec un monsieur des diapositives, prises dans la vallée entre 1960 et 1970. Sur les grilles d'exposition, ils ont accroché quelques exemples de diachronies de l'exposition de Billom. Nous avons imprimé deux grandes affiches pour présenter l'idée d'atelier des paysages et le principe du "vide-album". Dans la salle de la mairie, le club du troisième âge vend une partie de sa bibliothèque. J'achète en lot treize albums de Lucky Luke. Dehors, il retombe un crachin léger, qui commence à faire fuir visiteurs et exposants. Jean-Luc négocie un arrosoir en zinc et des serre-joints en bois. On se réfugie au café-épicerie-boulangerie. À midi, quelques stands sont pliés. On sert "la" tripe à la salle des fêtes : une assiette de tripes au vin blanc et un morceau de fourme, du pain, servi sur un plateau en plastique rouge, sans autre forme de procès. Le vide-grenier se déserte. Je fouille encore dans une collection de vinyles, du musette pour la plupart. Jean-Luc veut m'offrir une cassette vidéo de *La lettre écarlate*, de Wim Wenders. Je lui offre en échange un petit livre sur le film *Bande à part*, de Jean-Luc Godard. On remballer nos cartons, affiches et nos grilles. Retour sous la pluie.

Lundi 4 juin 2007

À la Maison du Parc, Saint-Gervais-sous-Meymont. Rendez-vous avec Nathalie Batisse, jardinière ethnobotaniste. On se présente rapidement, je trouve une salle vide où nous nous installons pour discuter. Chacun déplie un ordinateur : on se montre des jardins et des poirières, nos découvertes. La première image qui m'impressionne est cette poirière, à Églisolles, qui pousse le long d'une petite maison abandonnée. Nathalie Batisse me montre une image prise d'assez près pour se rendre compte que la poirière continue d'être taillée et entretenue. Je répons avec d'autres images, et ainsi de suite. Nous produisons une sorte de substitution du terrain avec nos prélèvements. Un pliage, ou un découpage, d'une région qui nous paraît signifiante, et qui trouve une sorte de cohérence dans le fait de montrer ces morceaux dans une succession. Si l'objet central de cet inventaire concerne les poirières, il est important, dit Nathalie, de développer une approche sur l'ensemble des formes végétales d'accompagnement du bâti. Elle a déjà repéré, dans les jardins visités avec François, un grand nombre de variétés anciennes de rosiers, ou de plantes d'ornement à l'usage particulier : le « ruban de la vierge », une graminée dont les feuilles, vertes et blanches, servaient pour les mariages ou les fêtes, ou des pivoines, des hémérocailles, des ancolies, des iris. Sur les finalités de l'exercice, elle insiste sur l'importance d'utiliser et de mettre en évidence le savoir-faire des propriétaires eux-mêmes, d'organiser la circulation et l'échange de ces savoirs, notamment entre des générations ou avec des populations qui arrivent. Quelques personnes ont déjà été approchées, qui sont toutes disposées à ces échanges et transmissions.

Interrogations sur l'origine de cette pratique. Hypothèse d'une circulation d'une pratique par les scieurs de long, qui s'exportaient des monts du Forez pendant de longues périodes et seraient revenus avec des arbres ? Les plus anciennes poirières de la vallée ont 150 ans, ce qui correspond à la période de construction de nombreuses fermes-bloc, et à un pic démographique. Certaines poirières sont greffées sur des alisiers, ou des sorbiers. Certains habitants ont parlé de monter la garde, avec des tuyaux d'arrosage, en période de gelées, pour protéger les arbres. Il y a également une personnification de la poirière : « elles savent bien toutes seules ». D'ailleurs, comment est arrivée cette féminisation du terme ? Ailleurs on parlera de poirier palissé. On se fait photographier, en famille, devant les poirières. Et les rendements : une dame obtient des poires de 800 grammes. Nombreuses interrogations. On parle encore des stages à organiser, « pour et par l'habitant ». Nathalie Batisse voudrait proposer de mutualiser des interventions pour les personnes qui n'arrivent plus à les entretenir (les tailler, par exemple, sur toute leur hauteur), ou pour les résidents secondaires. On en reste là, avant d'en découvrir plus avec l'inventaire mené par François.

Impression de quelques exemplaires de la deuxième livraison de mon « journal donné », sur laquelle j'ai adopté, après la discussion avec Nicolas et Jean-Luc, un adoucissement des transcriptions de conversations, vers une langue plus acceptable, une fois couchée sur le papier. Un exemplaire pour Jean-Luc, un autre pour Frédéric, que je porte sous enveloppe à la salle du courrier.

Mercredi 6 juin 2007

Départ d'Entremont peu avant une heure. Déjà en retard. Plein d'essence, camion grumier au pied de la côte de Marsac. Une voiturette ensuite. En haut, au col (Chemintrand = chemin entrant a écrit l'abbé Jean Grégoire), l'orage. Sans pluie d'abord. Sonorité particulière du tonnerre, à cette altitude, plus sèche qu'en bas. Un éclair tombe droit, vers Saillant. La pluie, en rideau épais. En remontant vers Saint-Anthème, s'extirper de l'orage, qui suit derrière. Route en travaux : vastes nappes de gravillons, qui résonnent sous la caisse. Presque une demi-heure de retard à l'arrivée, sur la place de Saint-Anthème. Nicolas m'attend, au téléphone, dans sa voiture. Je transfère mon barda. La pluie commence à tomber, on part. La route de Montbrison et le col des Limites, le bien nommé. Rapidement ensuite, sur le versant ligérien, on plonge dans un brouillard épais. Moi qui voulais voir du pays, ce qui se déroule entre notre vallée suspendue et le réseau de villes de la plaine du Forez et Saint-Étienne. On passe sous la chape nuageuse, mais pour nous retrouver sous une pluie d'orage. Torrents sur la route, par vastes nappes de plusieurs mètres de long ; eau boueuse, qui charrie terre et graviers. Tout fuit, déborde, et bouleverse l'ordre tranquille du bord de route. Tout s'arrête aussi brusquement que ça a commencé. Descente progressive, chaque village s'étant installé comme sur des gradins dominant la plaine. Réseau de petits bourgs débordés par leurs lotissements.

À Saint-Étienne. L'agence de Stéphanie David est un vaste appartement, clair, blanc. Présentations. On s'installe dans une pièce carrée, à l'arrière. Rejoints par Xavier Guillot, puis par Marie Clément.

Présentation du projet de l'atelier des paysages, par bribes, en attendant que chacun arrive. Parler de chartes architecturales et paysagères résonne ici comme une notion étrange, qui est en décalage par rapport à cette génération d'architectes, plus jeunes, baignés d'influences et de références très larges. Les territoires auvergnats semblent par contraste repliés sur des habitudes de relation à des professionnels locaux, possédant en revanche une solide connaissance de leur terrain, qui est également et malheureusement aussi "leur" territoire. Il s'agit ici d'établir une connexion différente, nouvelle, expérimentale, avec des enseignants qui ont aussi à s'affirmer dans des champs tout aussi balisés de l'enseignement de l'architecture. Le « studio » dont s'occupent Marie Clément et Stéphanie David s'appuie en tout cas sur l'étude de grandes portions de territoires et la nécessité d'inventer des outils de description et d'analyse, basés en partie sur le parcours (Stéphanie David), voire l'éloignement volontaire (Marie Clément). Elles travaillent respectivement avec des étudiants de 4^e et 5^e année. Les trois-quarts des étudiants de Stéphanie David viennent de l'étranger, dans le cadre de programmes Erasmus. Elles travaillent ensemble pour structurer une offre d'enseignement de projet dans des contextes ruraux, où le rapport urbain/rural s'y exprime potentiellement. Cette question revient souvent dans la discussion, où domine peut-être cette idée que ce qui est de l'ordre de l'urbain a pénétré et influé largement sur la façon de vivre et d'aménager des territoires ruraux. Ce point fait évidemment débat, et ne peut être discuté qu'à partir d'une approche détaillée d'un lieu. Nous suggérons, chacun à notre manière, des nuances à apporter à cette idée, qui domine aujourd'hui largement dans des contextes souvent... urbains. Il y a des hybridations à étudier, et encore tant de domaines spécifiques au rural, qui perdent peu à peu de visibilité, comme l'agriculture,

la vieillesse, et ce rapport particulier au milieu humain ou naturel, qui s'exprime dans les attitudes de ceux qui « reviennent », comme on dit injustement.

On convient de se revoir sur place, au début du mois de juillet, ce qui est une étape de toute façon indispensable, et donne un horizon de travail positif à cet entretien. En quittant l'agence, en revenant dans les rues de Saint-Étienne, un nouvel orage éclate. Retour à Clermont-Ferrand, avec Jean-Luc, par l'autoroute. Dans les nuées de pluie ou d'eau soulevée par les voitures (on n'a pas de mot pour dire cela, pas comme écume, ruissellement, vague, sillage, etc.) sur l'autoroute, je ne vois pas grand chose autour. Brutalement je me souviens de la colonne brisée d'Anne et Patrick Poirier. On passe devant, près de l'endroit où l'autoroute traverse la frontière qui sépare Loire et Puy-de-Dôme, qui doit être une crête forézienne. Descente rapide vers Thiers, et les morceaux successifs de Limagne. Peu avant Clermont, l'autoroute croise l'alignement de la piste d'Aulnat, perspective lumineuse qui butte sur le fond massif des puys, la ville entre les deux.

Jeudi 7 juin 2007

À Médeyrolles à 15 heures, à la mairie. Rencontre avec Michel Bravard, cette fois-ci en tant que maire. Toutes les communes comme Médeyrolles qui se trouvent dans le fer à cheval qui entoure la plaine d'Aranc sont boisées à des taux qui peuvent atteindre 80 ou 85 pour cent : ce qui reste ouvert est de l'ordre de la clairière, autour des hameaux ou des villages. L'état des boisements traduit en un sens la chute sévère de la démographie : sur la commune, de 600 habitants en 1860 à 108 de nos jours... avant un léger infléchissement qui montre que cette période de chute est terminée. De 108 à 116 entre deux recensements : la progression a semble-t-il étonné l'INSEE, qui a dépêché un inspecteur pour contester le nombre et vérifier la méthode. La subtilité proviendrait de la façon de compter les résidents secondaires. Michel Bravard préfère parler des « résidences secondes » pour différencier deux pratiques : celle des vacances simples (22 jours par an pour la moyenne nationale) et celle qui monte à 130 jours en moyenne par an, dans le secteur : un séjour long, à l'exclusion de la période hivernale, de personnes qui vivent autrement à Saint-Étienne ou à Lyon. Pourquoi ces familles ne s'y installent pas plus durablement, alors qu'elles y ont leur domicile fiscal ou qu'elles y organisent plus facilement un mariage ou tout événement familial ? Michel Bravard dit que l'idée qu'il est difficile de vivre ici l'hiver est tenace, particulièrement celle qui consiste à craindre ne pas pouvoir être soigné. Mais on assiste aussi à quelques regroupements familiaux : un enfant s'installe ici, du coup les parents ou la famille proche utilise un peu plus sa résidence. De cette méthode de comptage et des résultats qu'elle donne dépend la distribution des services, les projections pour les ouvertures ou fermetures de classes, etc. Le nombre, la tendance qu'il exprime a donc son importance.

Il y a également, du point de vue de l'activité agricole, un sursaut. Des jeunes (18-25 ans), qui souhaitent rester, prendre la suite de leurs parents, se regrouper ou réorganiser l'exploitation vers des structures de trois ou quatre associés ou salariés. Six exploitations sur la commune. Un GAEC à quatre emplois à Bordel. Elles sont principalement situées sur la tête de vallée de l'Arzon, cuvette assez large qui se dessine à l'arrière du plateau, et

qui s'ouvre ensuite sur le plateau de Craponne. Des éleveurs laitiers, essentiellement. D'où l'enjeu de tenir des surfaces ouvertes, correctement distribuées, de régler au mieux ce rapport à la forêt. Un hameau, Varagnat, semblait condamné par la proximité des boisements. Des parcelles de résineux ont pu être remises en culture. Depuis, deux maisons sur quatre ont été restaurées. Comme les autres communes visitées, beaucoup de terrains sectionnaux, qui constituent de grandes parcelles au milieu du fin puzzle, lacéré, des divisions de terrains successives. L'ONF les gère. Pour beaucoup, ce sont d'anciens pacages. Mais il existe aussi des boisements plus anciens, sur le versant abrupt de la faille, et sur le massif des Taillades. L'épicéa a dans de nombreux cas remplacé le hêtre. Plantés densément, sans éclaircies par la suite, ces bois arrivent à maturité sans atteindre le bon développement. Un plan de valorisation a été monté avec le Centre Régional de la Propriété Forestière. Les cours du bois remontent en ce moment. Il y a d'un coup une activité plus forte en forêt. Des parcelles sont tombées. Des vues s'ouvrent, ça et là.

Comme dans les autres mairies, un petit tableau est accroché, dans la salle du conseil, qui montre le village de Médeyrolles, vu du sud, probablement depuis les flancs du Suc de Bèze. C'est une petite aquarelle, faite depuis une trouée dans les bois. Les genêts, en fleur, occupent le premier plan. Derrière le village, constituant l'arrière plan, on distingue bien le relief qui chute, vers la plaine. D'autres vues existent, notamment dans le bassin de l'Arzon, vers le Sud Est, les monts de l'Yssingelais et le Mezenc. Il n'y a pas de rapport direct entre le territoire communal et le versant de l'Ance. Au contraire, Médeyrolles surplombe la plaine d'Arlanc. Les autres sont tournés vers le plateau de Craponne. On se propose de faire un tour rapide dans le village, mais la pluie commence à tomber. Comme chaque après-midi depuis une semaine, l'orage monte.

Retour sous des trombes d'eau.

Vendredi 14 juin 2007

Parti en retard. Travaux à la Chaise-Dieu : on regoudronne la route, sur un kilomètre avant le bourg. L'inscription « Sarko m'a tuer », qui datait des élections, a disparu sous cinq centimètres d'asphalte. Bloqué plusieurs minutes, non par un feu, mais par un ouvrier portant un panneau. Arrivé à la mairie d'Églisolles avec dix minutes de retard. Quatre élus de la commune, M. Chautard (le maire, en bleu de travail) et trois adjoints. La mairie : à l'étage, un grande pièce qui comprend le secrétariat et une table de réunion. Au mur, un grand document cartographique, sous verre, présente les zones urbanisables de la commune. Le document utilise un recollement de toutes les sections du cadastre. Comme dans les autres mairies, au moins un tableau : une petite peinture à l'huile de l'intérieur du village, représentant l'église, la route, et un vieux café. On nous explique que la vue a été peinte à partir d'une vieille carte postale. La facture est plutôt naïve, avec des perspectives faussées, et un ciel d'après la pluie qui s'impose au regard, bien avant le sujet du tableau. De toutes les peintures que nous avons vues lors de nos entretiens, celle-ci est la seule qui représente l'intérieur d'un village plutôt que sa silhouette générale. Autre "document" : une maquette en relief de la commune, réalisée par une institutrice et ses élèves, qui, nous dit M. Chautard, aurait pu être oubliée dans un grenier. Aux murs également, deux vues

aériennes obliques : l'une du bâtiment de la mairie, en vue serrée ; l'autre du village. On nous montre au premier plan de l'image des rideaux d'épicéas qui ont été coupés au cours de l'hiver, autour du cimetière. Ils étaient très proches des habitations. Un autre, plus isolé, a également été supprimé. Quelques dents creuses ont été comblées, le toit de l'école rabaisé.

Discussion autour de la table. Dans ce que je note : quatre ou cinq exploitations agricoles, dont certaines en passe d'être transmises aux plus jeunes. 256 habitants, en progression de quinze habitants d'un recensement à l'autre. Retour des retraités, comme deux de nos interlocuteurs. Une carte communale, le document affiché au mur. Une réglementation de boisements datant des années 70, révisée dans les années 90. Parmi les associations, un club de marche, qui se réunit tous les jeudis : deux de nos interlocuteurs en font partie. Ce qui "fait" paysage : la diversité des points de vue, la vallée, le relief ; chaque village ; quelques points de vues cités, notamment ceux qui ouvrent sur les monts vellaves au sud-est. Au-delà du jeu de questions-réponses, la discussion s'engage véritablement en parlant des poirières, thème que nous n'avions pas abordé jusque-là dans nos entretiens — et qu'aucun interlocuteur n'avait soulevé. Ici c'est nous qui abordons la question. Nombreux exemples donnés, bien au-delà des frontières communales, de propriétaires, de combinaisons possibles (deux arbres greffés sur le même porte-greffe, par exemple). M. Chautard en entretient lui-même plusieurs ; l'une d'elle aurait été plantée il y a deux cents ans, en même temps que la construction de la maison, et s'est épuisée récemment.

Déjeuner à l'Imprévu. Tour dans le village, avant le rendez-vous à la mairie. Chemin qui s'éloigne du village, en contrebas du château, qui pourrait être une ancienne route d'accès. Toute la butte et l'espace autour est restée à peu près exempte de constructions. Depuis la route de Chemintrand, on découvre le château, puis seulement ensuite le bourg, après la rupture de pente. Descente vers la rivière, le long d'anciens jardins, qui en portent encore des vestiges, avec un entretien réduit. De la rivière à la place, la ruelle franchit les gradins successifs de quelques jardins, avant la partie la plus dense du bourg. Rencontre à la mairie avec M. Chabrier et un adjoint que nous n'avions jusque-là pas rencontré. Ancien garagiste à Viverols, il avait développé son entreprise vers le transport ambulancier et scolaire, avant de la céder en partant à la retraite. Aujourd'hui, il constate que le parc des véhicules ne correspond plus aux normes demandées pour le transport scolaire, et que l'entreprise n'investira pas pour répondre à ces nouveaux critères. Il est affecté par le fait que de gros groupes gagnent ce type de marchés, qui étaient avant assurés par des entreprises plus localisées. Pour le reste, la commune compte de nombreux commerces et artisans. 400 habitants. De nouveaux arrivants ? Beaucoup de retraités, des résidences secondaires. Manque de logement locatif. Les logements réalisés dans l'ancienne gendarmerie ont été loués à des jeunes. Ils ont, dit M. Chabrier, entrepris d'entretenir le jardin attenant. Pas de document d'urbanisme, mais un souhait de voir émerger un Plan Local d'Urbanisme intercommunal — de façon à répartir sur le territoire le jeu de contraintes et de règles. Progression de l'urbanisation par morceaux, dans la partie basse du village. On ne touche pas au secteur du château — ce qui ne repose pour le moment que sur la volonté des élus. L'idée progresse d'une ZPPAUP. L'aménagement du bourg est programmé.

Sous le château se trouve une vieille esplanade qui servait pour la pétanque. L'endroit est aujourd'hui déserté, et la mairie voudrait le réaménager. M. Chabrier nous montre une proposition faite par un entrepreneur-paysagiste de la région : sous la forme d'un photomontage informatique, les deux états, actuel et projeté, sont confrontés. Un titre, entre les deux images, annonce qu'il faut retrouver une qualité à cet espace historique. L'aménagement proposé, à ce que montre la photocopie que nous a amené le maire, est un terrain en stabilisé, planté de quelques arbres et massifs d'arbustes uniformes. Chaque arbre est entouré d'un banc circulaire, extrait d'un catalogue. Des éléments de mobilier urbain ont été disposés un peu partout sur l'image : bancs, poubelles, garde-corps. Des incrustations de personnages peuplent cette image improbable, qui semble sortir d'une publicité municipale vantant un nouveau tramway. Je fais la remarque que l'architecte des bâtiments de France, à qui le projet a été soumis, soulignera peut-être l'aspect clinquant de l'aménagement proposé ; je lance ça à titre d'essai, pour ne pas avancer de critique trop directe. Mais ça ne semble pas poser de problème à mes interlocuteurs. Peut-être y a-t-il une espèce de fierté à montrer ce type de représentation ? Je leur dit qu'on peut aussi s'asseoir sur des murets en pierre, d'environ 40 centimètres de hauteur. « Mais il y en a, aussi, regardez ». Surmontés de garde-corps tubulaires peints.

Passage à la communauté de communes. Préparation rapide de l'intervention en Conseil communautaire de ce soir. Nous nous adresserons directement à l'assemblée des élus, sans le filtre du projecteur et de l'écran. François a étudié des itinéraires possibles pour le chemin des poirières du 16 juillet. L'un depuis Sauvessanges, l'un depuis Viverols, un autre sur le plateau, du côté de la petite dépression où naît l'Arzon, et la dernière à partir de Sauvessanelles. C'est ce dernier itinéraire que l'on choisit. Il permettra d'associer deux passionnés qui habitent le long du parcours, M. Cussonnet et un résident secondaire, qui entretient cinq poiriers. Cette marche permettra également de jeter un œil sur une partie moins marquée du paysage de la vallée de l'Ance. Il s'agit enfin de la commune où a lieu le remembrement controversé par la population.

Saint-Romain. Dans la salle des fêtes, un vaste rectangle formé par les tables, pour les élus. Des chaises à l'arrière, pour d'éventuels spectateurs. Et de l'autre côté, une longue table où s'assoient les deux agents de la communauté de communes, et les stagiaires ou intervenants de la soirée. Je m'assois à un bout, pour écouter les deux premiers points de l'ordre du jour. Le premier est présenté par Nicolas Delorme, que je côtoie régulièrement à la Maison du Parc, bien qu'il n'en soit pas directement un salarié, mais l'un des quelques satellites de cette grande nébuleuse. Son poste est dédié à l'installation de jeunes agriculteurs, par un suivi méthodique des exploitations, des opportunités de reprise ou de constitution de surface agricole utile. Le suivi est opéré sous la forme d'un système d'information géographique, qui gère des données à la parcelle et par exploitation, et éventuellement selon des secteurs ou des enjeux particuliers. Ce suivi est opéré à l'échelle de cinq intercommunalités du Parc, mais recroise les données d'autres organisations professionnelles agricoles, comme l'ADASEA. La banque d'information comporte actuellement : l'ensemble du cadastre ; les caractéristiques principales des exploitations, les secteurs et exploitations à enjeux ; la cartographie des opérations de reconquête paysagère ; la cartographie des règlements de boisement. Parmi les actions du réseau, l'une va être menée pour tenter de promouvoir les échanges de parcelles à l'amiable — palliatif à de lourdes procédures d'aménagement

foncier. Un débat s'engage, en marge de l'exposé, sur les procédures en cas de cession de parcelles, notamment entre les vendeurs, les communes, les organisations agricoles, dont la SAFER.

Le deuxième point à l'ordre du jour est la présentation d'un rapport de stage sur la notion de "télétravail" et l'opportunité que représenterait ce type d'activité pour la communauté de communes. La jeune stagiaire rapporte, présentation à l'appui, que 84 % de la superficie de la communauté de communes est couverte par l'Internet à haut-débit. Parmi l'ensemble des contacts qu'elle a pu prendre, elle a listé 17 personnes susceptibles de télétravailler, et a entrepris de les interroger. Sur ces personnes, cinq sont des télétravailleurs effectifs, 5 autres des télétravailleurs potentiels, quatre ont été écartées, trois n'ont pu être contactées. Des entretiens menés, il ressort une double liste d'avantages et d'inconvénients à ce mode de travail : l'avantage qui ressort le plus nettement, dit-elle, est celui du cadre de vie et de la qualité de la vie. Viennent ensuite la diminution des trajets, la combinaison de la vie professionnelle et de la vie de famille. Les inconvénients ne sont pas hiérarchisés : l'abolition de la distinction vie privée/vie professionnelle, la question des horaires, de l'organisation du travail et de l'isolement. Les télétravailleurs rencontrés n'ont pas jugé opportun de créer des « télécentres » (plateformes de services et d'équipements). Dans les actions à mener : poursuivre le repérage ; accompagner les porteurs de projets ; former ; améliorer la desserte haut-débit.

Dans l'assistance, une voix s'est élevée pour dire que les inconvénients semblaient bien plus importants, et réels, que les avantages de ce mode de travail. La personne conteste le chiffre de cinq télétravailleurs, pour n'en retenir que quatre, ce qui ne lui semble pas significatif pour mener une enquête. Michel Bravard objecte en disant que c'est quatre ou cinq familles qu'il faut compter derrière. Mais le détracteur du télétravail va plus loin : il décrit les conditions imposées aux salariés, qui doivent "pointer" électroniquement en étant connectés à leur entreprise, la discipline qu'il faut pour assurer ce mode de vie, le risque d'isolement au sein de l'entreprise et l'absence de promotion et d'évolution qui s'ensuit. Les réactions de l'assemblée ne vont pas dans ce sens ; elles indiquent au contraire une sorte d'attente, ou de curiosité. La connexion au haut-débit est encore récente, et des pratiques nouvelles vont voir le jour. Michel Bravard cite un père de famille qui prolonge d'une journée son week-end, en branchant un ordinateur portable dans sa résidence secondaire. Mais le détracteur du télétravail réplique en citant un cas concret, une personne qui est retournée travailler dans son entreprise après une expérience peu fructueuse, et qui a été licenciée peu de temps après son retour. Jean-Marie Perrinel, l'agent en charge des questions de développement à la communauté de communes, conclut en posant que cette question a été défrichée dans le cadre de ce stage pour sortir des mythes ou des lieux communs attachés à cette notion, et quantifier une activité possible.

On passe de ce débat un peu acerbe, quoique révélateur, à l'atelier des paysages. Il n'est plus question de revenir sur l'origine du projet, mais de présenter les actions envisagées, après qu'elles aient été validées par le comité de pilotage et chiffrées, devis à l'appui. Ces devis doivent faire l'objet d'une délibération pour le montage des demandes de financement auprès des structures associées. Joannès Chabrier introduit le propos. J'expose, en sept points, les différentes pistes d'action qui se sont dessinées : l'observatoire photographique ; le voyage

en agriculture, exposé du point de vue du rapport problématique entre prescripteurs de paysage et praticiens de l'agriculture ; l'inventaire ethnobotanique des poirières : le terme paraît un peu barbare, comme le dira quelqu'un plus tard, Nicolas peut-être : mais il dit la relation de l'homme à la plante, qui est au centre de ce travail. Les ateliers d'architecture, en citant le partenariat engagé avec Saint-Étienne. La lettre, ensuite, baptisée « la feuille de l'atelier des paysages » : j'en montre la maquette, l'exemplaire fabriqué avant de venir, pour la faire tourner. Je me prends à commenter l'image de couverture : le paysage à travers la fenêtre, celle d'une des chambres de Michèle et Yvan Col, à Saint-Yvoix. Yvan Col est autour de la table. Michel Bravard en profite pour glisser une remarque sur l'ambiguïté de mon point de vue ; depuis quelle chambre a-t-il été pris ? Celle des Col ? Cela déclenche des rires. Reprendre le fil : sur la question d'un groupe local, qui pilotera à côté du pilotage institutionnel, la mise en œuvre d'un calendrier de rencontres et de journées sur des thèmes précis. Je rends la parole à Joannès Chabrier pour évoquer le lieu, l'ancienne perception. Comme d'habitude j'ai l'impression d'avoir été bien trop rapide, de ne pas avoir évoqué les aspects concrets de nos propositions, et la bonne blague des Col là-dessus. Au moins on s'en souviendra. Michel Bravard impose un peu d'ordre. Il souligne, reprenant ma feuille, que la perception est réouverte, mais pour des motifs non pécuniaires. C'est quand même un service public en moins dit quelqu'un. Philippe Detremmerie prend la parole pour témoigner du fait que l'atelier des paysages n'est pas un musée, qui amasserait des témoignages sur de vieux paysages, mais s'inscrit comme une démarche vivante et ouverte sur l'avenir. Des précisions sont demandées sur les poirières. François répond, la discussion est relancée. Michel Bravard cite une poirière que son propriétaire réussit à couvrir, par un dispositif de bâches, pour les nuits trop froides. Il témoigne également des échanges qui ont eu lieu lors du comité de pilotage, et la qualité, dit-il, des intervenants, de la présence des chercheurs. Je reste en arrière, me rassoit au moment du passage au vote : en deux temps, d'abord sur le programme, puis sur les devis chiffrés. Tout passe à l'unanimité. Je note au passage la technique de Michel Bravard, qui laisse un très court suspens dans son adresse à la salle : « qui est contre ? ; « qui s'abstient ? » ; « merci pour cette belle unanimité ». Le principal est là : le projet est acté, les commandes vont pouvoir être formalisées.

Retour dans la nuit. Très au loin, des lueurs d'orage. Je ressasse les épisodes de cette séance et de ma prestation trop rapide, de la réponse roublarde, mais pas forcément inutile ou gratuite, de Michel Bravard. Impression que ça rentre dans un cycle d'appropriation, tant du propos que du locuteur. C'est une forme de l'accueil. Je ne peux pas aller plus loin dans mon interprétation. Reste à rentrer. La pluie tombe à partir de la montée vers la Chaise-Dieu, de plus en plus fort. Les éclairs illuminent la portion de ciel qui subsiste, au-dessus de la route, entre les sapins, révélant leur masse sombre. Croisé un renardeau et plusieurs dizaines de crapauds. Un animal étrange comme une fouine, également, non identifié.

Vendredi 22 juin 2007

À Saillant, à la communauté de communes, à neuf heures. J'y retrouve Nathalie Batisse, à qui je laisse, à sa demande, le livre de l'abbé Grégoire, pioché au centre de documentation du Parc. Rejoints par François et Nicolas. On jette un œil rapide sur les dernières corrections à apporter à la *feuille*. Nicolas pense que le niveau de discours est un peu haut, mais tout

le monde semble d'accord pour l'accepter. Je résiste à l'idée d'intégrer des formules courtes ou des chapeaux pour les textes. Je les ai en revanche raccourcis, dans la mesure du possible : c'est à dire très à la marge. Hier, je ne voyais plus très bien ce qui convenait pour cette lettre, et ce jusqu'à la taille des polices, après avoir repassé tous les textes du *Didot* chic au banal *Times* — le mieux à même de résister au temps, peut-être. Mais est-ce important ? Je n'en sais rien. Il vaudrait mieux que ça sorte rapidement. L'image d'Anne-Marie, la photo de Baffie, plaît à tout le monde. Je l'ai renumérisée hier, à partir du tirage donné par la photographe au Parc. Tout cela avant que l'imprimeur la rebouche, peut-être, faute d'attention. Les titres rouges m'énervent. Ils font magazine. Peut-être faudrait-il tout repasser en *Times*, puis en noir et blanc, et assembler au ciseau. Les logiciels de mise en page sont des gouffres.

Au café de Saillant, on décide d'un plan de route pour la matinée. On part repérer ce qui sera annoncé comme le *chemin des poirières*, pour la promenade du 16 juillet, autour de Sauvessannelles, sur la commune de Sauvessanges. François nous emmène, Nathalie et moi, en voiture. Premier arrêt à Lissonnat, pour vérifier la présence d'un vieux rosier gallique, qui drageonne tranquillement de part et d'autre d'un mur en pierres sèches. Batteries de l'appareil photo à plat ; ce sera une journée pour écouter et noter. Vers Sauvessanges, premières parcelles fauchées : par des agriculteurs plus audacieux, ne craignant pas le temps incertain. Les nuages s'amoncellent pourtant au-delà des Taillades. Il souffle un vent de nord-ouest, encore frais. On repère la route depuis Sauvessanges. Sur la hauteur du village, arrêt devant une ferme-bloc habitée comme résidence secondaire. On reconnaît sur la façade les enduits à pierres beurrées préconisés par le CAUE et la Communauté de communes. Toutes les menuiseries, récentes, sont en bois. Le jardin, sans fantaisie, est impeccable. Et une petite poirière, toute jeune, a été plantée devant la maison. Il y a là comme l'idéal de la maison restaurée selon toutes les normes que tentent d'imposer nos organismes : c'est beau, propre, correct, solide, et on ne peut s'empêcher de souhaiter que ce modèle ne s'impose pas uniformément, partout. En face, une petite chapelle dont une dame entretient les abords. En entrant, on trouve un mot : « ne pas rabattre les fleurs dehors » ; sur une tablette, un bidon en plastique portant l'inscription « eau pour les fleurs ».

On poursuit. À Sauvessannelles, pour repérer ce qui sera le point de départ de la promenade. Un gros hameau, calé au pied du massif forestier, en surplomb léger d'un plateau qui se creuse, à partir des nombreuses sources qui dévalent autour. Le village lui-même fait l'effet d'être percé de part en part, l'eau surgissant au gré de nombreux bacs (bachas), abreuvoirs et rigoles. La première ferme porte une poirière, le long d'une partie qui n'a pas été crépie ; la poirière est largement dissymétrique : elle a dû être coupée au moment où la façade de l'habitation a été transformée, mise au carré, modernisée. La dame sort. La première fois, elle n'avait pas voulu que son nom figure sur la fiche que dresse François, à chaque rencontre. Elle est veuve, la partie basse appartient à son fils. C'est encore une ferme. La poirière porte une suspension en plastique, contenant un géranium. Discussion sur un rosier. Plus haut, une autre vaste ferme-bloc, transformée en habitation, avec piscine et jeux pour enfants dans le jardin. Elle en possède trois. Le propriétaire remonte, remorquant derrière sa voiture des piquets de jardin en pin traité. On parle. Ancien entrepreneur en plomberie, à Lyon. C'est sa femme qui entretient les poirières : une vieille et deux plus jeunes, vigoureuses, qui sont parties à l'assaut de la façade et d'un pignon aveugle. Nathalie

explique que la grande peut être taillée plus sévèrement, qu'elle ne craint rien. Elle montre comment faire. On explique le principe de la promenade et de l'opération.

Plus bas, une petite maison – d'ouvrier agricole plus qu'une ferme. Avec un crépit partiellement effrité, qui dessine un faux appareillage de pierre, par un joint plus clair et en relief, procédé courant ici. Vert léger, et plus soutenu, sur la porte et les volets. Grande poirière, qui n'a pas été taillée cette année. Son propriétaire, dit François, est à la maison de retraite de Viverols. En poursuivant, on rencontre la sœur de ce monsieur, au jardin. Sa maison possède deux poirières et un pêcher. Celui-ci est plus difficile à discipliner que les poirières ; il en va ainsi, dit Nathalie, des fruits à noyaux par rapport aux fruits à pépins. L'une des poirières est en mauvais état. « Elle est morte. Elle est pour couper » dit la dame. Elle n'a jamais donné de très bonnes poires. Le jardin, tout autour, est riche ; en plantes (fougères, vivaces, arbustes) et en eau, qui circule dans de multiples bacs en pierre. Le potager est clos avec de hautes pierres de granit bleu, et du grillage à poules.

Vers la sortie du village, nous entrons dans le jardin de M. Robert, retraité et résident secondaire passionné de ces arbres, qui possède six poirières autour de la maison et quelques pommiers palissés, le long d'un mur de soutènement. L'une de ces poirières habille un angle. Nathalie se demande s'il ne manque pas à certaines un peu de nourriture : dans ces impeccables jardins de résidents secondaires, tondu tous les week-ends, il manque quelques effluents de poules ou de vache pour apporter quelques amendements. Belle teinte rouge passée des volets et des ferrures, dans le jardin. De petites sculptures habillent et peuplent le devant de la maison. De gros buis encadrent une terrasse et un escalier. Le jardin s'ouvre au sud-est, sur le plateau cultivé.

Poursuite du repérage en voiture, le temps filant. Au hameau suivant, Rochette-Ribier, habite M. Cussonnet. Le hameau est moins riche en poirières, mais M. Cussonnet, ébéniste à la retraite, est un autre passionné de ces arbres. Sa maison en possède trois, et son local, à Viverols, une multitude, qu'il a lui-même greffé. La maison est une belle ferme en L, le hangar, en retour, n'étant pas habité. Le premier étage est ouvert, comme un balcon terminé par un pigeonnier en bois. Ces pièces, dans toute la région, ont une certaine élégance. Beaucoup aujourd'hui servent de salons d'été, traduisant le changement de vocation de ces anciennes fermes. La cour est pavée, récemment. Le jardin est soigneusement compartimenté, sans qu'apparaisse nettement une partie de loisir et d'agrément. Tout est utile (et agréable) : une partie en potager, au fond duquel se trouvent des ruches et une des "chimères" de M. Cussonnet : un pommier greffé avec de multiples variétés. Il nous explique qu'il a raté les greffes pendant quelques années avant, semble-t-il, que ça prenne. Le tronc est parsemé de mastic à greffe, et de petites pousses, qui donneront autant de pommes différentes sur le même arbre. Le compartiment d'à côté est destiné aux volailles. On passe à l'arrière, au verger : de pommiers, de pruniers et de quelques cerisiers. Alignement parfait des arbres, qui révèle la diversité des formes. Deux noyers, qui ne prennent pas. Et puis il y a les poirières elles-mêmes, plus un abricotier. La grande donne de grosses poires dont on fait des conserves. « Je leur donne à boire » dit M. Cussonnet. Avant, elles étaient chaulées. On jette aussi un œil sur le champ de patates.

Détour par Bessette, plus au nord, mais la promenade n'ira pas jusque-là. On coupera avant, par un chemin, pour ramener l'itinéraire à 4,5 km. Le temps passé à Sauvessanelles, puis à Rochette-Ribier, nous fait penser que la distance à marcher sera largement suffisante. À Bessette on observe d'autres arbres, et un dispositif de serre sur un pignon pour abriter des tomates, qui poussent entre deux solides contreforts en béton. À Viverols, où on retrouve Nicolas, qui sort de l'ancien café Brizet. Occupé la matinée par la préparation des quatre inaugurations de l'après-midi : le logement dans l'ancienne école de Ferréol ; la caserne des pompiers et la halle de sport à Saint-Anthème ; le volcan de Montpeloux, enfin, où auront lieu les discours officiels. Crainte de la pluie et du planning trop serré. Repas à l'*Imprévu*, où la patronne a repéré nos habitudes de mangeurs de pizzas au jambon sec et à la fourme. Nous sommes seuls dans le restaurant.

Retour vers Sauvessanges. François nous amène par un chemin, qui longe des bois de pins. Au bout, le hameau de Cohande : c'est là qu'on nous a indiqué une poirière disposant d'une bâche, en cas de gel. On la trouve, sur le pignon aveugle d'une ancienne ferme-bloc. La situation, en fond de vallée, presque à la confluence de l'Ance et de la Ligonne, est propice à des gelées tardives et persistantes. Le propriétaire des lieux, peut-être excédé de voir geler son arbre, a imaginé un dispositif pour le couvrir, dans les nuits froides : une bâche enroulée sur un axe est fixée au-dessus de l'arbre. Deux montants verticaux bâchés la supportent. La poirière est comme encadrée par ces éléments. Une poulie est fixée au-dessus, sans que l'on sache si elle sert à la manœuvre ou si elle témoigne d'un précédent dispositif. Pour compléter l'ensemble, le pied est entouré de clapiers. Le tronc est creux. Une forte branche, coupée, est surmontée de ce que nous avons pris pour un enjoliveur de voiture, mais qui est en réalité un couvercle de seau en plastique : il évite en tout cas les infiltrations d'eau dans le tronc. On frappe à la porte mais personne ne vient. En observant le jardin potager, on se rend compte que de nombreuses plantations peuvent être recouvertes par tous types de dispositifs : bâches, châssis, plaques de verre, etc. Cela va jusqu'à de petites installations délicates, temporaires, ajustées à chaque recoin. Je tente un dessin du pignon de la poirière couverte.

Cohande, un peu plus loin. Vaste ferme avec hangar en retour, cour empierrée. Une petite poirière sur le pignon aveugle. Un vieux monsieur s'avance. Conversation avec Louis Estrade :

François – Il va y avoir [dans le cadre de l'atelier des paysages] une mission de valorisation des paysages, et donc une mission qui s'intéresse particulièrement aux poirières...

Nathalie – Parce qu'il y a presque que vous qui faites ça, les poirières, c'est vraiment dans le coin.

Louis Estrade – Y'en a pas bien... [...]

NB – Elle était greffée à la maison ou elle a été achetée toute faite ?

LE – Oh non elle a été achetée comme ça. Il y a quarante ans ou peut-être bien cinquante.

FP – Et donc vous lui faites quoi, vous la taillez tous les ans ?

LE – Oh oui, je passe un coup des fois... Mais elle fait des poires qui sont pas bonnes, elle en fait pas bien, d'abord. Il faudrait l'arracher...

FP – Elles sont bonnes les poires à manger comme ça ?

LE – Oh elles sont plus tard, c'est des poires d'hiver. Autrement elles sont pas mauvaises, les

poires, mais je ne peux pas vous dire la race que c'est, parce que j'y connais rien. [...] Des poires, il y en a facilement... peut-être deux kilos qu'elle fait, alors ! Oh non mais elle fait pas le poids. Je peux les manger comme ça. Je suis pas chargé. Si je veux en manger je peux bien en acheter quelque unes. R. là-bas, là il en a.

FP – Il en a deux là-bas.

LE – Contre le mur elle est jolie, elle est bien taillée. Et puis... elle en fait des poires.

FP – Et avec son système, elle est bien protégée du gel.

LE – Oui, il l'a bien protégé du gel son système. L'année dernière, moi j'ai peut-être eu quinze poires, celle là qu'était pas couverte. Lui en a pas eu une ! Ben oui ! Voilà comment ça protège le plastique. Moi j'ai jamais vu le plastique garantir du froid. Il garantit de la pluie mais il garantit pas du froid, ah oui. Si il mettait un linge...

FP – Elle a gelé sa poirière ?

LE – [...] Quand il fera froid, vous prendrez des habits en plastique, vous verrez qu'il fait pas bien chaud dessous. Ils garantiront de la pluie si il pleut, mais... [...]

FP – Et en patois, comment vous appelez les poirières ?

LE – « Pre-a-ire. »

FP — « Praire ? »

LE – « Pre-reï-ro ». Je sais pas l'écrire.

FP – Ça s'écrit pas le patois de toute façon.

LE – Moi je parle deux langues, le français et le patois. Mais... j'en comprends qu'une, le français. Et j'en écris pas bien.

FP – Et les deux qui ont crevé, c'est de vieillesse ?

LE – Il y en a une qui a eu un accident. Un camion l'a accrochée et l'a arrachée. Elle était pas bien grosse. Il y en a une qu'était de vieillesse.

FP – Et elles produisaient ?

LE – Oh oui, et là elles étaient bonnes. C'est pas la même race.

[En partant, lentement. Remarques sur une alcôve dans la façade de la maison, qui abrite une vierge. Et sur les pierres de construction.]

FP – Bon, on va continuer notre petit tour...

LE – Et ben allez chercher des poiriers...

FP – C'est bien une idée bizarre, hein ? Mais bon c'est joli, et ça a plein d'intérêts.

LE – C'est le Parc ça... et la communauté de communes. Des bonnes idées ils en ont pas beaucoup, mais des mauvaises...

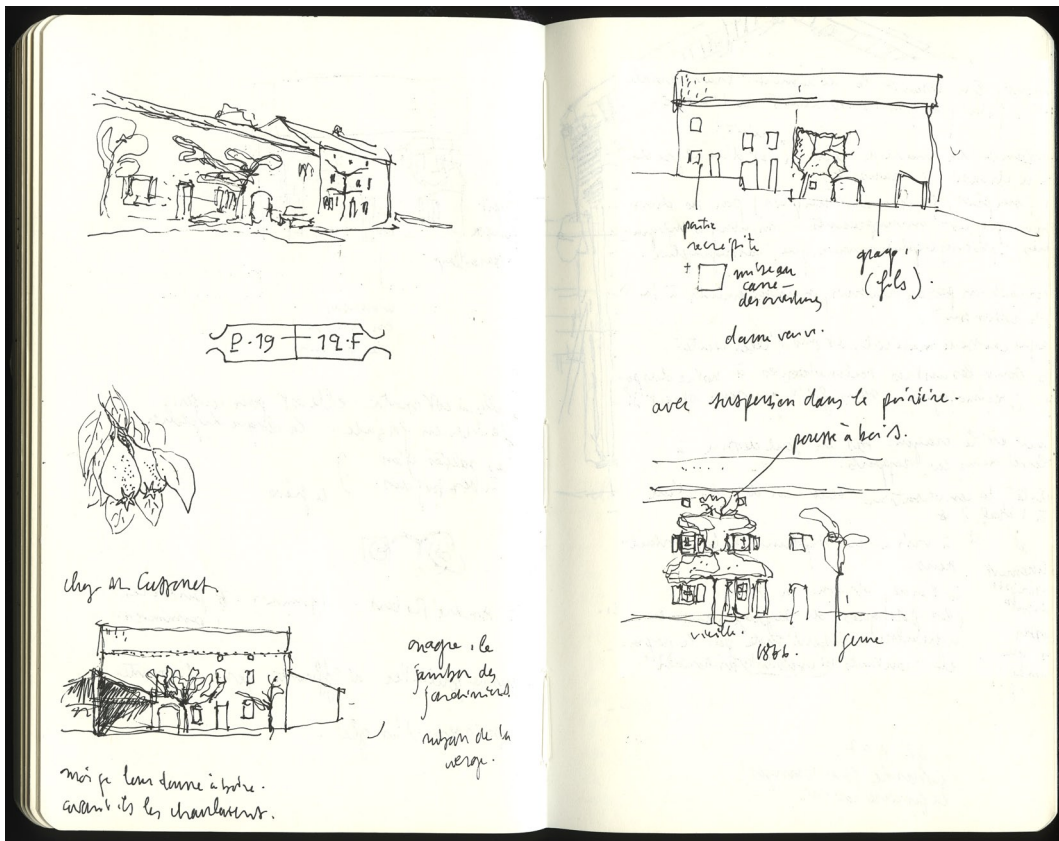
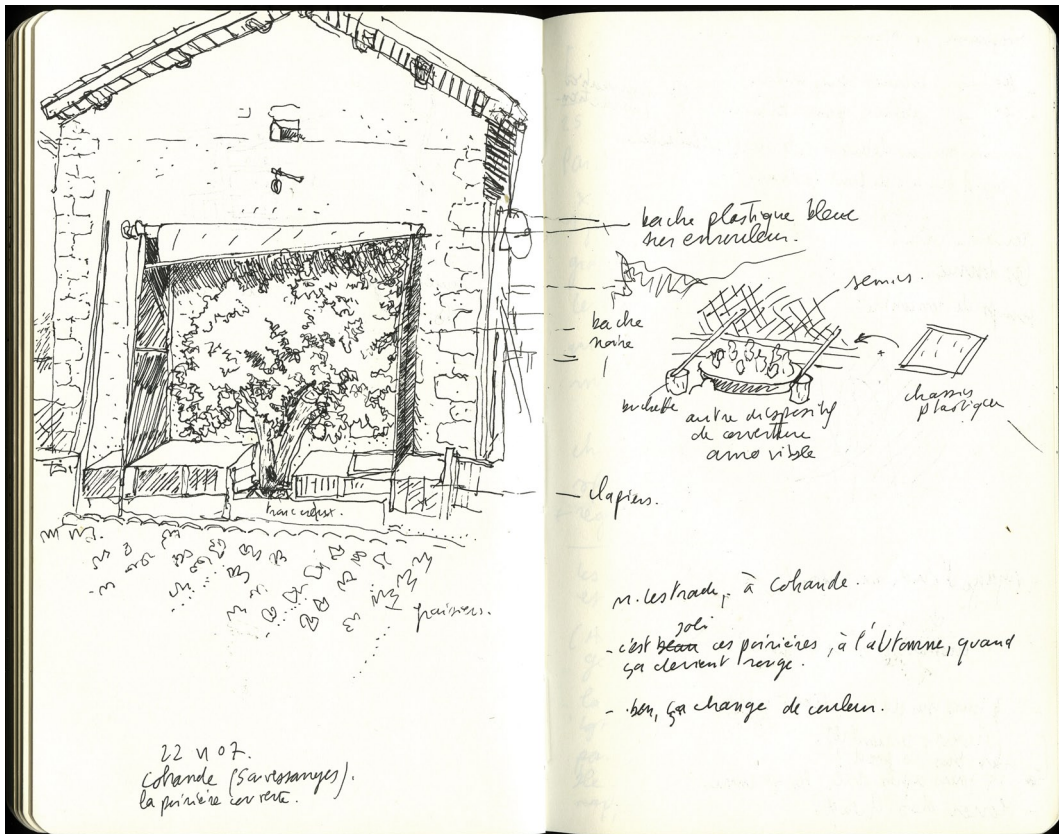
NB – Mais c'est vrai qu'il y en a pas partout, il y a bien que chez vous qu'il y en a autant, dans le secteur. [...] Et au printemps, qu'est ce que c'est joli quand elles sont fleuries...

LE – Ah oui ! Celle de R. là bas, on aurait dit qu'il y avait de la neige, mais là aussi y'en avait des fleurs, mais ça a tombé. On la voyait toute blanche de là, celle de R.

NB – Et quand elles doivent commencer à tourner au rouge à l'automne ça doit être beau aussi.

LE – Eh bien elles changent de couleur. Elles font à rebours des gens. Les gens sont rouges. Ils deviennent blancs en devenant vieux. Là c'est le rebours. Et bien oui, elles deviennent rouges.

« Et ça coûte bien tout ça » finit par dire Louis Estrade lorsque nous prenons congé. François lui explique que si les poirières sont une particularité de la région, cela peut être utile de faire vivre cet usage. « Les jeunes ils en plantent pas, la terre elle est bien trop basse »





Mai, juin 2007 : l'inventaire provisoire des poirières de la vallée de l'Ance. Avec Nathalie Batisse et François Philibert (photos AP, NB, Victor Miramand).



conclura Louis Estrade. Nous explorons le hameau de Bleyrat, groupe de quatre ou cinq fermes-bloc, dont deux sont inoccupées, une autre servant de résidence secondaire. On regarde encore les jardins, l'entretien, les espèces présentes. Une personne nous observe, derrière une haie : trois personnes guidées par une curiosité singulière se départissent de toute la réserve habituelle qui nous ferait traverser ces hameaux sans s'attarder devant ce qui les compose. Je rêve quelques instant devant une grande ferme inoccupée, en bon état, avec ce crépi singulier qui dessine un faux appareillage de pierres. Long hangar en retour, les hautes herbes, dans la cour.

Rendez-vous avec Marie Clément et Stéphanie David. Elles ont débuté un repérage dans la vallée, commencé à réfléchir à une méthode possible, pour les étudiants de l'école d'architecture de Saint-Étienne. On se retrouve à Saillant. Au multiple rural, pour discuter autour d'un verre, attablés, sous les regards d'une poignée de bonshommes, au comptoir. Stéphanie viendra dès le début du semestre pendant trois jours avec ses étudiants de 4^e année, « en résidence » ; Marie viendra un peu plus tard, après que les siens aient passé quelques jours à observer des cartes, élaboré dans l'abstraction quelques hypothèses. Se pose la question de l'organisation pratique du séjour, et en particulier des déplacements et de l'autonomie des étudiants. Certains viennent de pays étrangers et ne possèdent pas de véhicules. On pense même à louer des quads. On parle de la communauté de communes. Comme lors du premier entretien à Saint-Étienne, elles semblent s'en faire une image assez imprécise, notamment du rôle de "développeur" que joue la structure. Je leur dis qu'il faut en avoir une approche positive, en donnant l'exemple du « campus rural » de Saint-Anthème. Lorsque David Robin, l'architecte du projet de Montpeloux rentre pour acheter un paquet de cigarettes et aperçoit Stéphanie, la population d'architectes et de paysagiste dans le café est plus importante que celle des bonshommes au comptoir. Il y a encore les quatre paysagistes lyonnais de l'agence en réserve, qui montent à l'inauguration du volcan. La vallée de l'Ance est une plaque tournante.

Lundi 25 juin 2007

À la maison du Parc, avec Stéphane Duprat, qui entame un séjour de dix jours pour établir une liste d'agriculteurs à rencontrer lors de son voyage. Rendez-vous avec Nicolas Delorme et Lucien Comte, qui s'occupent des questions d'agriculture. Lucien donne des éléments rapides et saillants sur l'histoire de l'agriculture en Livradois-Forez et l'évolution de la profession agricole. Notre demande paraît désinvolte et presque provocante face à une telle connaissance du terrain et du milieu. Peut-être faut-il malgré tout en passer par là pour réengager la relation paysage-agriculture sur des bases autres que celles qui sont posées par les chartes architecturales et paysagères, qui semblent n'avoir de considération que pour une agriculture qui n'apparaîtrait pas en dehors d'un cadre pittoresque très convenu — ou à défaut discret, « intégré ». Alors on poursuit l'échange et nos questions bêtes. On déplie une carte, où l'on cible rapidement des contacts possibles.

En réunion d'équipe, pour présenter le projet dans son ensemble. Je réside au parc tous les lundi, et diffuse comme je peux les informations relatives à l'atelier des paysages. Mais il semblait utile de redonner une vision d'ensemble, ne serait-ce que pour l'exercice qui

consiste à la formuler et à la reformuler. J'engage la présentation sur une improvisation à partir de quelques images piochées dans la base de données photographiques que je nourris depuis le début. On se retrouve à Saint-Clément, avec quelques assemblages et réemplois paysans, avant de montrer le jardin de *Ma vie là*. Le tout est un peu provocateur, mais sert aussi à faire monter des réactions, à en apprendre un peu plus sur les regards posés par les agents du Parc sur leur territoire. L'exercice sera à reconduire. Présentation d'une heure, avant la réunion de coordination. Stéphane y assiste. Il prend le temps de se présenter et de donner quelques éléments sur son parcours. Une prise de parole paysagiste, qui assume sa spécificité en même temps que son (apparente) désinvolture.

Déjeuner chez Migeon. Diverses occupations l'après-midi, dont celle qui consiste à mettre à jour les ordres de mission — pratique strictement administrative et chronophage. Nous appelons l'organisateur des prochaines rencontres des Parc naturels régionaux, où nous présenterons les principes de l'atelier des paysages. Le journal prend un retard considérable, que j'essaye de résorber chaque matin, en commençant la journée par une heure d'écriture. Mais les choses se sont accélérées, ce qui était attendu, tandis que les sollicitations sont nombreuses, au Parc et autour. Il faut rapidement faire paraître la feuille. Le fichier partira le lendemain chez l'imprimeur. Les moments de lecture se sont faits plus rares. Il semble qu'il y ait une sorte de saisonnalité pour le métier de paysagiste : le printemps et l'été sont un constant appel du terrain. Et malgré qu'elles ne soient aucunement pénibles, les minutes passées à un bureau en sont d'autant plus contrariantes.

Mercredi 4 juillet 2007

D'Entremont aux Hautes Chaumes, par le chemin des écoliers. J'emprunte l'ancienne route de la Chaise-Dieu à Arlanc, qui sinue à travers bois, longe un moment la voie ferrée, borde des carrières. Je m'arrête au lieu-dit Le procureur. Une vieille auberge fermée, avec des panneaux routiers qui indiquent les directions, dont celle de Nîmes. De l'autre côté du passage à niveau se déroule une large vue sur le fossé d'Ambert. Un vent frais de nord-ouest pousse des nuages, qui s'accrochent aux reliefs plus hauts du Forez. Je suis au soleil, pour dessiner. Détour par Grandrif, où aboutit la conduite forcée des Pradeaux. Belle usine hydro-électrique, cachée derrière les arbres. Je photographie des architectures dans le village. Plus haut, avant le col, une ferme isolée et ses poirières. Sur la route, en montant aux Pradeaux, un groupe de cinq génisses en liberté, poursuivant un but incertain en travers des prés et de la route. Chaque véhicule tente d'alerter celui qu'il croise. Au Coq noir peu après midi. Il fait douze degrés. Jean-Luc et Carole tentent de se réchauffer au coin du feu. L'intérieur de la jasserie n'est pas éclairé autrement que par le feu, quelques bougies et des lampes à pétrole. Je découvre la *feuille*, que Jean-Luc est passé prendre à l'imprimerie ce matin. Comme c'était le risque, l'image d'Anne-Marie Filaire est trop pâle, sans véritable noir. Je n'aurais pas dû écouter la personne, au téléphone, qui a suivi l'impression.

Rejoints par Pierre et Christian, puis Nathalie Batisse, Nicolas et ses deux stagiaires, François et Maxime. Stéphane est avec eux. On passe à table. La réunion se fera au rythme du menu de la jasserie : charcuteries, pommes de terre à la crème, fromages, tourte aux pommes. Le but, puisque tout le monde est réuni, est de faire le point sur chaque

projet, chaque piste pour la « collecte ». Stéphane raconte son séjour, à la rencontre des agriculteurs de la vallée. Le choix s'est effectué par rebonds, en discutant, aussi bien avec les agriculteurs qu'avec Jean-Marie, à la communauté de communes. La présélection, opérée avec Lucien Comte au Parc a considérablement évolué : le choix s'est reporté sur des gens moins en vue des institutions, non qu'ils s'en cachent, mais qui ne sont pas des « porte-parole ». Certains ont affiché une certaine méfiance, qui s'est dissipée au fur et à mesure de la discussion. Parfois, Stéphane est resté plusieurs heures dans la ferme. Le temps, qui retarde le début de la fenaison, l'a peut-être aidé. La question, ou le soupçon de « l'étude de plus » a fréquemment émergé. Peut-être serons-nous sauvés par le caractère ouvert de la proposition : écouter et apprendre. Reste la question de la restitution : on en reste sur un premier jet, très conventionnel, d'une exposition réalisée à partir des éléments graphiques collectés, auxquels s'ajouteraient des éléments d'interprétation donnés par les agriculteurs eux-mêmes, dans les entretiens.

On ressort des échanges avec un calendrier qui s'organiserait de la façon suivante, pour que chaque collecte se prolonge par une restitution a minima dans la perception de Viverols : en septembre-octobre, les poirières ; en novembre-décembre, le voyage de Stéphane ; les architectes autour de février ; l'observatoire prendrait alors la suite, l'opération nécessitant plus de temps pour obtenir les diachronies et mener les entretiens. On convient de se retrouver à Billom à la fin du mois pour établir une première sélection d'images. Une journée d'initiation à la reconduction photographique serait organisée à la fin du mois d'août, avec les habitants qui souhaitent produire eux-mêmes une diachronie. Sur l'opération des poirières, j'insiste sur la nécessité de passer rapidement le flambeau à un groupe constitué à partir des rencontres qu'ont faite François et Nathalie. Que ça vive sa vie.

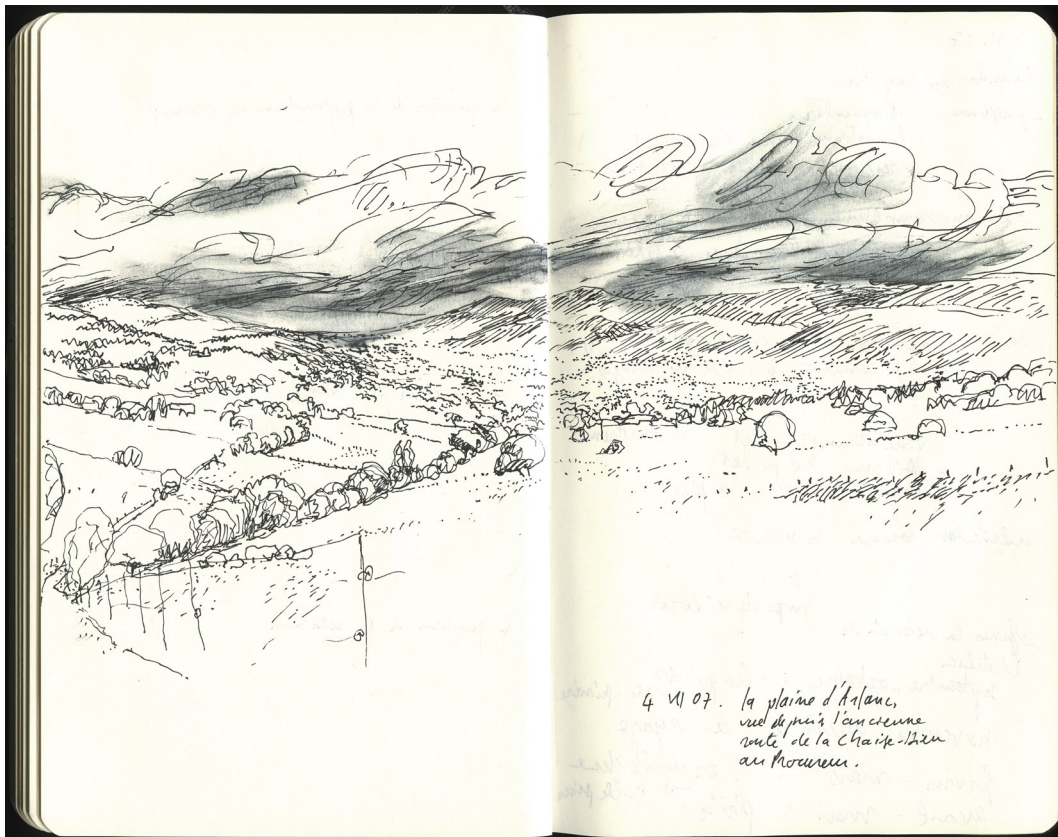
Photo de la troupe à l'extérieur. Le soleil a pointé légèrement. L'atmosphère s'est réchauffée. On se disperse. Je descends avec Stéphane. Il me propose un arrêt au village du Chomet, situé près du tertre que j'ai souvent photographié. Il dit qu'il a rencontré un couple d'éleveurs à la retraite, qui ont gardé quelques vaches et des parcelles sur ce petit patchwork singulier, qui émerge entre deux vallées. Nathalie, qui photographie des fleurs, nous rejoint. On descend jusqu'à la rivière, où se trouve un ancien moulin que M. Jarrafoux, l'hôte de Stéphane, a racheté et sauvé de la ruine. On se propose d'aller leur rendre visite. On verra la poirière. La ferme n'est pas directement accessible. On traverse d'abord le hangar, suivi par les chiens, pour arriver dans la cour. Elle est encore pavée. Le jardin, comme nous avons pu l'observer à d'autres endroits, lui fait face, séparé par un muret. Une fumière dans un angle, et une petite pièce à l'écart, où M. Jarrafoux bricole. On fait la connaissance de Mme Jarrafoux. On regarde les deux poirières. Elles produisent de bonnes poires, qui ressemblent à des Williams, mais leur variété n'est pas connue. La récolte, cette année, ne sera pas bonne. L'autre variété produit une poire qui pourrit rapidement au cœur ; elles sont bonnes en confiture. Nathalie se demande si elle n'a pas été greffée sur un sorbier. Aucun rejet ne permet de le confirmer. L'origine des poirières et leur variété sont peut-être à rechercher à la pépinière de Saint-Bonnet, qui existait déjà il y a cent ans. Je photographie un petit nichoir dans la poirière de droite.

On passe au jardin. Dans le fond, Nathalie repère un rosier blanc. « Ce rosier, dit Mme Jarrafoux, ça a plus de cent ans. Je vais vous dire son histoire : c'est une plante de grand-

mère, c'est très vieux. Une année, au printemps, mon mari a ramassé la broussaille autour du jardin. Et puis il n'a rien trouvé de mieux que d'amener la broussaille au pied, là. Et puis il a fait son feu. Le rosier, là, c'était des branches encore sans feuilles, il n'a pas fait attention. Et il a tout brûlé le rosier, avec sa broussaille. Le lendemain, il m'a dit, "j'ai fait une grosse bêtise, figure-toi, le rosier a tout brûlé avec le tas de broussailles". J'ai dit c'est dommage, ta mère qui aimait tant ces petites roses, elles sont parfumées... Et alors cette année-là il a fait deux ou trois tiges, sans rien, et puis l'année suivante, il a été aussi gros qu'avant ! Ça lui a fait de l'engrais. Mon mari dit que c'est un direct, il n'est pas greffé. »

L'anecdote confirme en tout cas l'implication essentielle des femmes dans la gestion du jardin. On passe en revue le restant des plantes, dont la monarde, ou « thé rouge », que l'on boit en infusion comme digestif. Des chats se prélassent sur le toit chauffé d'un petit abri. Des joubarbes poussent dans un vieux chaudron.

Parlant de l'atelier des paysages, je demande à Mme Jarrafoux si elle ne possède pas quelques photos à verser au chapitre de notre observatoire. En guise de réponse, elle nous fait rentrer dans la maison, dans une vaste pièce couverte de placards en bois, puis dans sa cuisine. « C'est pris dans le champ là derrière. Comme la photo était bonne, on nous a proposé d'en faire un agrandissement. Je l'avais accrochée dans le salon, mais mon mari est trop modeste, et il m'a demandé de la retirer. Alors je l'ai mise là ». Sur l'image de format carré, placée dans un cadre en bois, M. Jarrafoux pousse une charrue, tractée par un cheval, guidé par un deuxième homme. L'image a pu être prise une journée de début de printemps. Le champ labouré est visible depuis la fenêtre, au pied d'une pente plus forte. L'image date des années 80. Mme Jarrafoux nous en cherchera d'autres, prises à la jasserie de la Fayolle. C'est là que son mari est né. Elle nous parle des conditions des femmes qui montaient là haut, avec les enfants, pendant la bonne saison. Elles y accouchaient parfois. Elle a répondu à une enquête menée par une étudiante en ethnologie sur le sujet. Elle cite d'autres exemples. Je retiens l'histoire d'une petite fille, tombée malade et décédée après de longues courses, d'un versant à l'autre de la montagne, pour conduire une vache au marché, revenir, repartir, etc. Mme Jarrafoux, quant à elle, est née dans l'Ain. Est-ce la condition pour porter un regard si aigu sur le pays où elle vit ? On se quitte, après que les Jarrafoux nous aient décidés à aller voir un petit pont sur l'Ance, qui menace ruine. La mairie ne veut pas y faire de travaux. Je descends avec Stéphane, par un chemin creux bordée de fougères et de digitales. Stéphane me montre les parcelles qu'exploite encore M. Jarrafoux, avec ses quelques vaches, en fond de vallée. Nous trouvons le pont, à arche unique, que prolonge un chemin empierré. À travers bois, nous contournons la scierie abandonnée, avant de retraverser l'Ance. Remontée par un autre chemin creux, dont le talus est intact. Saisi par l'impression de vivre intensément ce moment, de fin de printemps ou de début d'été où la végétation est à son optimum de diversité, de maturité ou d'opulence, avant la grande remise en ordre des foins et les sécheresses estivales. L'impression est curieusement doublée par le sentiment que laisse cette rencontre avec M. et Mme Jarrafoux : d'avoir touché du doigt ce monde qui sombre, et qui le sachant, sait *aussi* le montrer.

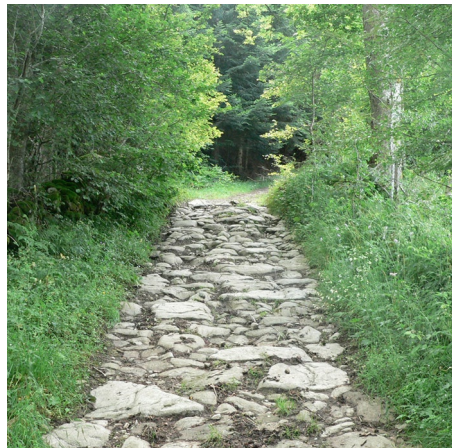


Mercredi 4 juillet 2007. Réunion de travail à la Jasserie du Coq Noir (dans l'ordre d'apparition : Pierre Enjelvin, Jean-Luc Monteix, Stéphane Duprat, Carole Courpière, Nicolas Taillandier, Nathalie Batisse). Présentation et échanges autour de la première Feuille de l'atelier des paysages (V. pages suivantes).





Mercredi 4 juillet 2007. Retour au village du Chomet et rencontre avec Claudie Jarrafoux.



la feuille

de l'atelier des paysages
en Vallée de l'Ance
n°1 – juillet 2007

On dit...

... que le mot paysage fut inventé après que les peintres, à la Renaissance, eurent placé dans leurs tableaux de scènes religieuses des petites fenêtres qui s'ouvraient, à l'arrière, sur ce que l'on nommait le *pays* : des champs, des rivières, des forêts, des villes...

Pays-âge. Un regard sur le pays, qui est un assemblage de pratiques, d'habitudes, de savoir-faire, d'enchantements... Ce regard, comme le pays, s'est transformé. On ne regarde pas les mêmes choses d'une époque à une autre, et bien sûr d'un individu à l'autre : celui qui possède ou qui visite, celui qui connaît la somme de gestes qu'il faut dans chaque chose, celui qui sait nommer ce qu'il voit, celui encore qui profite du plus élémentaire plaisir : regarder derrière la vitre, au passage, un lieu qu'il traverse pour la première ou la centième fois. Le paysage finit par devenir ce curieux assemblage, qui existe physiquement et qui se regarde, jamais comme un tout achevé, toujours en mouvement. Le paysage est comme une petite usine, où chacun viendrait travailler : pour certains, c'est ce qui sort de l'usine qui importe ; pour d'autres, c'est l'usine en soi. Ou les deux. C'est selon le point de vue, comme on dit.

L'usine, la fabrique, l'atelier... la comparaison ne tient qu'un temps, juste celui qu'il faut pour dire que le paysage est l'affaire de tous : celui qui part débroussailler une pente, celui que l'on croise en chemin, qui marche ; celui qui projette de construire un jour une

maison comme celui qui regarde, autour de lui, la multitude de bâtiments légués par les siens ; celui qui un jour s'installe avec un chevalet, face au village ; celui qui, dans le même temps, projette de le transformer... Ce paysage là méritait bien un atelier : un lieu et un moment pour réfléchir à son histoire et à son avenir, aux manières de le regarder et de l'habiter. En collectant, en assemblant, en parlant, en imaginant... Pendant quelques mois, cette feuille témoignera de ce moment d'atelier des paysages, et servira à annoncer ses étapes, les moments de rencontre, les temps d'exposition qui vont être suscités sur le territoire de la communauté de communes de la Vallée de l'Ance, qui accueille pour la première fois cette expérience. Et comme le paysage, cet atelier ne se fera pas sans vous...

Le projet d'atelier des paysages a été initié et financé par le Conseil régional d'Auvergne, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance, en collaboration avec le Ladyss, laboratoire de recherche en géographie (Université Paris 1). Il reçoit le soutien financier du Conseil général du Puy-de-Dôme et du programme Leader+ Livradois-Forez. Il prolonge, en faisant appel à tous, la charte architecturale et paysagère de la Vallée de l'Ance.

Ci-dessus et pages suivantes :

La feuille de l'atelier des paysages n°1, juillet 2007. 4 pages couleurs, 3000 exemplaires.

Le vide-album : participez et construisez un observatoire photographique du paysage.

Ici, ça a bougé ; là, rien n'a jamais changé ; c'était mieux avant ; on ne se souvenait même pas de ça... tout le monde est confronté, un jour ou l'autre, à observer et à commenter des évolutions, des transformations, des bouleversements du paysage : une maison qui s'agrandit, une parcelle de résineux qui disparaît, une nouvelle clôture, un pré en friche, un nouveau lotissement... Ces touches multiples, parfois violentes, parfois insaisissables se combinent et fabriquent « notre » paysage vécu, quotidien, avec ses qualités et ses faiblesses. Parfois il devient nécessaire de tenter de saisir et de comprendre ces transformations : pour prendre conscience du temps qui passe, mais surtout pour anticiper, voire infléchir le cours des choses : choisir plutôt que subir un paysage, autant que possible.

L'atelier des paysages s'ouvre à vos archives photographiques : pour constituer une base d'images de lieux et de situations. Ces images seront reconduites suivant le même cadrage, les mêmes conditions de lumière, la même saison : pour confronter deux moments, le même endroit mais plus tout à fait les mêmes choses, peut-être. Et pour s'interroger sur le sens de ce qui a changé : sans chercher à juger (c'est beau, c'est mal), mais pour comprendre les mécanismes qui conduisent à tel ou tel paysage, plutôt qu'un autre. Avons-nous souhaité ces transformations ? Et comment infléchir, décider de ces évolutions ?

Cet observatoire photographique sera établi avec vos images : archives familiales, photos de vacances, photos de chantier, événements singuliers, photos d'amateurs, photos de professionnels...



Autour de Billom, Puy-de-Dôme. Deux exemples de diachronies, couple d'images réalisées dans des conditions techniques similaires, à deux moments différents. Haut : Saint-Julien-de-Coppel en 1988 et 2003 ; ci-contre : la colline des Rougers en 1987 et 2003 ; Photos réalisées par des habitants et reconduites par l'Observatoire photographique des territoires du Massif central.

Photographies de maisons, de villages, de situations ordinaires ou exceptionnelles, vues larges ou détails infimes, *tout est amené à compter, à faire sens*. Il y a bien sûr les cartes postales anciennes ; mais des prises de vue récentes peuvent traduire des évolutions qui nous touchent de près, et sur lesquelles nous serions à même d'agir.

Comment reconduire des images ? Vous pouvez reprendre vous même ces photographies. Dans le cadre de l'atelier des paysages, Pierre Enjelvin et Christian Guy, de l'Observatoire photographique des territoires du Massif central, vous aideront, au bon moment, avec les bons outils. Ils seront amenés parfois à retrouver eux-mêmes des points de vue, des sites, des cadrages : c'est leur spécialité. L'équipe de l'atelier des paysages prendra le temps de commenter avec vous ces couples d'images, à analyser les transformations, de façon à ne pas en rester qu'au constat, mais à permettre de montrer que ces paysages sont avant tout habités et vécus. Une exposition rassemblera les images collectées et reconduites par vos soins ou par les photographes. Elle sera présentée au printemps 2008 dans le local de l'atelier des paysages, à Viverols.

Pour participer au vide-album :
contactez Carole Courpière
au Parc Livradois-Forez :
04 73 95 57 56 ou 06 76 10 29 83
c.courpiere@parc-livradois-forez.org

Pour plus d'informations :
Observatoire photographique
des territoires du Massif central
Pierre Enjelvin & Christian Guy
04 73 68 30 14 - optmc@orange.fr

L'atelier des paysages : Qui fait quoi ?

Le projet d'atelier des paysages est né d'une réflexion qui a associé des chercheurs, des techniciens, des acteurs associatifs, autour de la notion de paysage et la difficulté, éprouvée par les professionnels du paysage, à prendre en compte des pratiques, des regards, des implications multiples qui fabriquent le paysage d'aujourd'hui. Tandis que l'on pointe des phénomènes d'uniformisation des modes de vie et des paysages, a aussi été pointé le risque d'une patrimonialisation à outrance des espaces ruraux. Ces territoires doivent ainsi trouver une voie dans leur développement, en assumant à la fois leurs caractères propres, tout en inventant des façons nouvelles d'habiter, de se développer...

Parler de paysage est une façon de tenter de répondre à ces questions. L'atelier des paysages est une démarche ouverte, pour que chacun puisse s'exprimer, apporter des solutions, suggérer des initiatives... Un petit groupe d'animation a été formé, à partir des structures qui portent le projet : Nicolas Taillandier, pour la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance, Alexis Pernet, paysagiste, pour le Parc Naturel Régional Livradois-Forez. Vous l'avez peut-être déjà croisé, au bord du chemin, un carnet de croquis en main. Ils seront rejoints, à certains moments, par Pierre Enjelvin et Christian Guy, photographes-observateurs du paysage, Nathalie Batisse, jardinière-ethnobotaniste, qui s'intéressera plus particulièrement aux poirières et aux formes végétales accompagnant le bâti. Stéphane Duprat, paysagiste-voyageur cheminera cet été à la rencontre des agriculteurs de la vallée. François Philibert a déjà commencé à recenser des poirières. Vous avez peut-être rencontré Carole Courpière au vide-grenier de Saillant : elle s'occupe de collecter les images du vide-album (voir ci-contre).

Plus tard, vous croiserez des étudiants en architecture. Vous leur parlerez de ce qui vous touche dans le paysage, de façons de vivre... Nous aurons également l'occasion de nous rencontrer lors des soirées ou des promenades qui seront organisées, jusqu'au printemps prochain, à Viverols et partout où les paysages de la vallée le justifieront ! Cette feuille servira à annoncer ces rendez-vous et à faire connaître les trouvailles de la Vallée de l'Ance.

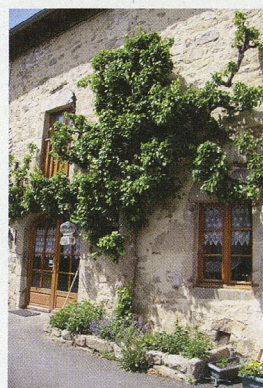


L'ancienne perception est réouverte... pour des motifs paysagers et non pécuniers. Située à côté de la maison Granet à Viverols, ce local accueillera des expositions réalisées à partir de la collecte de l'atelier des paysages. Photo A. Pernet / PNRLF.

La Vallée de l'Ance est un territoire de montagne, au climat rigoureux. Ainsi, depuis des siècles ses habitants sont confrontés à de véritables casse-têtes lorsqu'il s'agit de cultiver des fruits. Bon nombre de prunes, merises, cassis, framboises et groseilles se récoltent pendant la saison estivale mais lorsque l'automne s'installe, il n'y a alors plus guère que les pommes qui se dégustent. Manger des poires de la vallée n'est donc logiquement pas une évidence, mais c'était sans compter sur l'ingéniosité de ses habitants. Comme en témoigne l'attitude du lézard cherchant à se réchauffer, les murs de granit des maisons fonctionnent comme de véritables radiateurs. Du constat à l'action, les hommes et les femmes de la vallée ont fait le pas et transformé les poiriers frileux des vergers en poirières de façade lézardant toute l'année au soleil, et donnant chaque automne des poires miraculeuses...

Quand de bonnes poires lézardent en Vallée de l'Ance...

Les poirières palissées « habillent » ainsi aujourd'hui de nombreuses façades en Vallée de l'Ance, apportant à celles-ci un charme et une singularité assez remarquable. Mais maintenir cet élément paysager n'est pas chose aisée, et repose entièrement sur l'habileté des propriétaires de poirières, qui chaque année, manient le sécateur avec une agilité extrême et développent un savoir-faire spécifique. Cette particularité du territoire de la Vallée de l'Ance s'est donc logiquement intégrée dans le cadre de l'atelier des paysages. Mieux comprendre l'origine de cette pratique, connaître plus en détail le savoir-faire des propriétaires, dresser avec plus d'exactitude les caractéristiques de l'environnement végétal du bâti en vallée de l'Ance, tel est une mission de l'atelier des paysages, qui aboutira sur des actions concrètes de valorisation de ses poirières. Dès le mois de juillet sera organisée une promenade de découverte accompagnée sur le thème des poirières. Suivront ensuite à l'automne et au printemps des stages de taille et d'entretien pendant lesquels des passionnés de la vallée auront à cœur de transmettre leurs connaissances et leur savoir-faire.



De haut en bas : le lézard, le mur et les poires / Une poirière à Églisolles : la maison est abandonnée, mais la poirière continue d'être taillée. / Poirière de M. Roure à Sauvessanges, et jardin de pied de mur. Photos F. Philibert / CCVA.

La feuille de l'atelier des paysages est éditée par la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance à 3000 exemplaires. Conception : Alexis Pernet / Parc Livradois-Forez. Impression : Chabrat à Clermont-Ferrand. Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Carole Courpière, Pierre Enjelvin, Anne-Marie Filaire, Jean-Luc Monteix, Alexis Pernet, François Philibert, Nicolas Taillandier. Dessin de couverture : Alexis Pernet, vue depuis la ferme d'Y. et M. Col, à Saint-Yvoix, avril 2007.



l'agenda de l'atelier des paysages été 2007

lundi 16 juillet Le chemin des poirrières

Autour de Sauvessanges.
Conférence itinérante à la découverte des poirrières, ces arbres palissés le long des façades qui permettent aux fruits de mûrir à temps. Avec Nathalie Batisse, jardinière ethnobotaniste et François Philibert. Parcours de 4,5 km, sans difficultés, avec une halte chez les passionnés de la région.
Durée : 3 h.
Départ de Sauvessannelles à 15 h.
Accès fléché depuis la place de l'église de Sauvessanges.

samedi 28 juillet Vide-grenier, vide-album à Viverols

Sur la place, l'atelier des paysages sera ouvert lors du vide grenier de Viverols pour recueillir toute image concernant un lieu, un site, un paysage de la vallée de l'Ance. Ces images feront l'objet d'une reconduction photographique, permettant de saisir les transformations du paysage.
Rencontre avec l'Observatoire Photographique des Territoires du Massif central — projection de Pierre Enjelvin & Christian Guy, à l'ancienne perception, à 18 h.

mardi 21 août Rencontre avec Stéphane Duprat paysagiste-voyageur

Cet été, Stéphane Duprat cheminera à la rencontre des agriculteurs de la Vallée de l'Ance pendant trois semaines, pour comprendre le paysage à partir du point de vue de ceux qui le cultivent. Avant le départ, il présentera sa démarche à partir de travaux réalisés dans d'autres régions, et parlera de son voyage à venir.
Rendez-vous à Viverols, à l'ancienne perception, à 18 h.

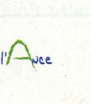
en haut
Anne-Marie Filaire, BAFFIE,
24 décembre 2002.

En 1993, Anne-Marie Filaire, photographe, et originaire du Livradois, a réalisé une mission photographique pour le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et le Ministère de l'environnement, dans le cadre de son observatoire photographique du paysage. Depuis, la vue est reprise chaque année, pour déceler les petites ou les grandes transformations de ce paysage, mais aussi ses points de stabilité, de permanence. Ainsi, le village de Baffie affiche comme une "signature" des villages de ce territoire, une silhouette, une orientation commune, un principe qui "tient" ensemble ces maisons et ces fermes, d'un équilibre fragile aussi.

© Anne-Marie Filaire / PNRLF /
Ministère de l'écologie.

Toutes ces manifestations sont libres et gratuites. Renseignements au 04 73 95 32 64.

Manifestations organisées avec le soutien de :



Chapitre 4 / La rencontre

Journal de l'atelier des paysages, 2/3 : 16 juillet 2007 – 29 juin 2008

Lundi 16 juillet 2007

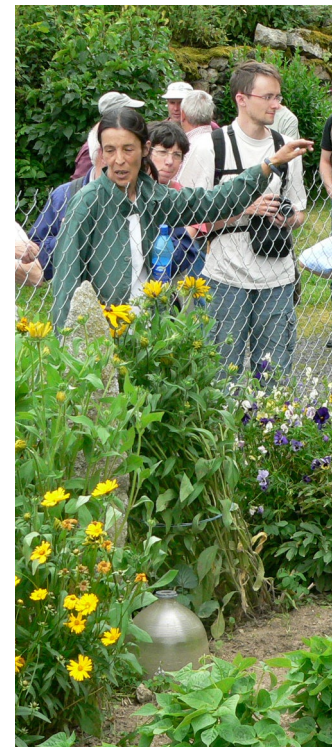
À Sauvessannelles, pour le “chemin des poirières”. Rencontre avec M. et Mme Breuil, où nous commencerons la promenade. Lui, fin et voûté, souriant. Il nous montre la poirière et le système d’attache, à base de petites fourches en bois qu’il découpe soigneusement. Visite de l’ancienne stabulation, construite dans le prolongement du hangar en pierre et en bois, perpendiculairement à l’habitation. À l’intérieur, il pouvait accueillir vingt vaches. La stabulation a été construite à la suite d’une épidémie, dans l’ancienne étable. Aujourd’hui elle sert de hangar, où sont disposés soigneusement un tas de betteraves, de fagots, d’outils, etc.

Peu avant quinze heures, les premières voitures viennent se garer le long de la route, derrière les nôtres. Des petits groupes se forment, au fur et à mesure. Cela crée une petite file d’une quinzaine de véhicules, sans obstruer le village. François compte cinquante-huit personnes. On attend Michel Bravard ou le maire de Sauvessanges, puis, en leur absence, on donne à M. Cochard, d’Églisolles, le soin d’accueillir tous nos marcheurs. Je donne quelques indications sur le déroulement de la promenade, et le contexte dans lequel elle s’inscrit. On marche cent mètres, pour aller rencontrer M. et Mme Breuil. En arrivant face à la maison, et à la poirière, devant laquelle se tiennent M. et Mme Breuil, tout le monde applaudit. Peut-être est-ce le dévoilement rapide de la scène, une fois passée la maison, le léger surplomb où prennent place les marcheurs, et la façon sereine, posée, dans laquelle se tiennent nos hôtes, qui fabriquent cette ouverture théâtrale. Nathalie donne quelques explications sur le système de taille. Je retiens la taille « à la diable », pour couvrir la façade, et *la lune vieille de mars*, qui est le moment dans l’année où s’effectue cette taille. Les plus curieux se rapprochent de l’arbre, M. Breuil se sert d’une longue canne pour en désigner certains aspects. On passe du théâtre à la leçon. Tout s’organise très librement.

On suit ensuite le parcours repéré : les trois poirières du plombier, que sa femme n’osait pas rabattre. La maison aux volets verts, fermée depuis que son occupant est à la maison de retraite de Viverols. Mme D., qui a soigné son jardin, et même, dit François, sa tenue (mais la première fois qu’il l’avait rencontrée, elle venait de tuer un coq). Nathalie parle des jardins. Sur la route du village, interrogations sur l’impact de la bouse séchée sur le bitume, qui se fissure suivant une découpe chaotique mais calquée sur celle des petits tas



Lundi 16 juillet 2007
Sauvessannelles, Rochette-
Ribier (Sauvessanges), sur le
chemin des poirières.
Haut : Marcel Breuil donne
l'explication de la taille « à la
diable ».





Haut : Sauvessannelles, chez M. et Mme Robert, résidents secondaires.
 Bas : Rochette-Ribier, Jean-Paul Cussonnet ouvre son jardin et présente les
 poirières de l'habitation principale.
 Retour à Sauvessannelles, pot amical en fin de parcours.



secs. Un journaliste de *La montagne* nous demande si l'atelier des paysages est le nom d'une association locale. On arrive chez M. et Mme Robert, dont la maison est littéralement couverte par les poirières, un pommier et quelques plantes grimpantes. M. Robert explique que ce sont les poirières qui l'ont décidé à acheter cette maison. Les visiteurs se dispersent dans le jardin, ou suivent Nathalie, sur le dernier pignon.

Marche vers Rochette-Ribier, pour aller écouter M. Cussonnet. Une vipère, sur le chemin, peu pressée de disparaître. Je parle avec un instituteur, qui vit au village de Cottes, qui a planté des poirières le long d'une maison neuve. Dans le bas de Rochette-Ribier, visite d'un jardin, d'une maison fermée. Puis remontée vers chez M. Cussonnet. Dans sa cour, il a tout préparé : son long sécateur, qui lui permet d'atteindre les hautes branches sans poser d'échelle. Les poires ont considérablement grossi depuis notre dernière visite. Quelques unes sont tombées ; il dit qu'il ne faut pas les éliminer, mais qu'elles se sélectionnent elles-mêmes. Les plus curieux le suivent au jardin, pour voire sa "chimère". Sous le hangar, une cabane en construction, pour ses petits-enfants. Il prend rendez-vous avec des personnes pour aller voir ses greffes, à Viverols.

En quittant le village, sur une ancienne ferme en travaux, une poirière à deux variétés différentes ; on se demande si c'est le porte-greffe qui resurgit. À Ferry ensuite. Le groupe s'étiole, s'allonge. Plusieurs fermes témoignent de l'organisation "générique" de l'habitation-étable, du hangar en retour, de la cour et face à elle, d'un jardin potager clos. Certains ont été remplacés par une pelouse, d'autres non. Mais la poirière s'inscrit dans une organisation plus vaste, avec de multiples variations, qui trouvent à la fois leurs origines dans les choix d'implantation et de développement de chaque ferme, mais aussi, à la suite, le devenir de ces bâtiments : une ligne de partage s'établit aujourd'hui nettement entre habitations principales, héritées d'un fonctionnement paysan, et résidences secondaires, où sont pérennisés certains signes, mais dans un rapport d'ornement. L'espace autour se réduit alors à une vaste pelouse, entretenue les week-ends, et à un mobilier de jardin qui complète un mélange de végétaux de pépinière et de quelques survivances anciennes. La poirière semble garder un statut un peu différent, qui reste à éclairer : son rapport utilitaire et affectif, sa qualité formelle en font peut-être un objet qui se joue de ces catégories pourtant tranchées. La diversité des personnes qui sont venues marcher témoigne de ce caractère ouvert et transversal : résidents secondaires, habitants de longue date ou nouveaux arrivants, visiteurs de passage se côtoient aujourd'hui.

Sur le retour, nous improvisons une discussion sur le paysage plus vaste qui s'offre à nos yeux : depuis le flanc boisé des Taillades jusqu'au loin, au mont Mézenc. Sur une ligne nette de partage entre forêt et cultures apparaît le bâti. Le parcellaire reflète la situation de pente, avec le décrochage un peu plus marqué d'un champ à un autre, constitué labour après labour par déplacement et soutènement de la terre arable. Les boisements de pins se détachent du massif forestier, et révèlent autrement un parcellaire serré, de petite taille. Retour à Sauvessannelles. Dernière incursion dans un jardin, avant de remonter sur le couderc, à côté de la chapelle, où sont disposées quelques tables. Un troupeau de vaches, conduites par des enfants, passe au moment où nous nous rassemblons. Quelques personnes ont amené des gâteaux (aux poires) et quelques conserves ou confitures. M. Cussonnet sert de son jus de pomme. Mais la véritable attraction, c'est M. Chaptinel, venu exprès

de l'Estival avec une eau de vie de poire (50°), fabriquée à partir de sa production, qui en sert de larges rasades à tout le monde. On en oublie rapidement toute idée de paysage, d'animation ou de médiation — à moins que l'on s'y trouve complètement, immergés, même. Il y a la simplicité du moment, la qualité de la relation qui s'est établie, et qui suffit, pour l'instant.

Lundi 23 juillet 2007

Installé à Viverols pour la semaine, dans un gîte de la commune. Journée à la maison du Parc. Je fais le voyage par le col des Supeyres, Valcivières et Job, sous un ciel bouché, qui ternit un peu cette traversée. Les bureaux commencent à se déserrer pendant cette période estivale. Coup de fil du maire de Saint-Romain. On prend rendez-vous samedi matin, pendant le vide grenier. Rédaction d'un communiqué pour le vide-album de Viverols et la conférence sur les observatoires photographiques du paysage. En réunion de coordination, projection d'une vingtaine d'images prises pendant le chemin des poirières. Bref compte-rendu de notre incursion aux journées des parcs. L'après-midi, Carole montre quelques photographies glanées au cours de ses rencontres avec les habitants de la vallée de l'Ance. Les deux albums récupérés chez M. et Mme Jarrafoux, au Chomet, m'impressionnent par le soin apporté à mettre en relation leur personne avec leur environnement bâti, cultivé, parcouru. Dans l'un des deux albums, c'est presque l'ensemble des photos qui établissent ce rapport. Mme Jarrafoux pose, accroupie dans l'herbe, devant le jas où est né son mari ; ils posent avec leur fille devant le petit pont de pierre à arche unique qu'ils nous avaient demandé d'aller voir. En quelques pages, en quelques montages simples se présente leur vie ; sur chaque image ils sourient. L'image, presque saisie au vol, de M. Jarrafoux brandissant un bouquet de fleurs, un jour de fête, est prégnante. En vis à vis, sur la page de gauche, un vieux monsieur tire un fagot de genêts. Il passait chaque jour sur cette route avec son fagot, a raconté Mme Jarrafoux à Carole. Un jour, elle l'a fixé sur la pellicule.

Mardi 24 juillet 2007

Sur la place de Viverols à dix heures, avec Nicolas. On passe à la mairie pour tenter de récupérer la clef de la perception. M. Chabrier est à son poste, derrière le long comptoir devant lequel on défile, depuis l'arrière du bâtiment vers l'avant. Il nous regarde à peu près comme deux garnements en train de préparer un mauvais coup, mais ça n'a pas l'air de lui déplaire complètement. Seulement on ne peut pas garder la clé. Quelqu'un viendra visiter le local vendredi. Qui ? Un kiné. Peut-être arriveront-ils à leur fin et à relouer le local. « Mais on aura une solution pour vous », dit M. Chabrier d'un air entendu.

Ouverture du local. Deux volets fermés de moins sur la place. On fixe les deux grandes affiches présentant le projet sur les stores, afin qu'elles soient visibles depuis l'extérieur. Elles ont l'avantage de cacher la pièce vide. Discussion, sur le perron, avec Mme Brizet, qui tricote devant son bar. Soudain elle accroche Michel Bravard, qui passait dans notre dos. Il nous traîne au café du commerce. On y trouve déjà le maire d'Églisolles, M. Chautard. Devant une tasse de café, Michel Bravard nous raconte son ancienne vie de postier

suppléant, appelé dans tous les coins du Puy-de-Dôme pour remplacer un chef d'agence en congés. « À Besse j'allais skier dans la journée, et je terminais le travail à onze heures le soir ; parfois je nourrissais les lapins de l'agent. J'habitais chez eux, dans le logement de fonction ». On ressort. Des gens s'approchent de la perception. On parle quelques instants avec eux. On rencontre facilement du monde sur cette place.

Mercredi 25 juillet 2007

Discussion sur l'ameublement du local. On a trouvé un fournisseur de mobilier de jardin contemporain à Vichy, notamment pour une grande table carrée. Il sera approvisionné en septembre. Du coup, on renonce à l'idée d'équiper le local dès maintenant.

Rendez-vous avec Nathalie Batisse, qui revient d'une tournée des jardiniers de Sauvessanges. On tente de clarifier la suite du travail sur les poirières. Nathalie voudrait organiser des échanges de plantes de jardin, à la suite de ses entretiens avec les femmes qui tentent d'en garder les usages. « On se donne ça entre copines pour pas que ça se perde » nous avait dit Mme Jarrafoux. De mon point de vue, l'acte dépend des habitants plus que de l'institution, et ils seraient tout à fait capables de s'organiser à partir du petit réseau qui se crée autour des poirières. Peut-être est-ce une position trop prudente, mais il semble bien qu'il faille dès maintenant poser la question de ce qui est de notre responsabilité et de ce qui est en un sens "transférable", après la mise à jour d'un certain nombre d'initiatives possibles. On pense en tout cas à réunir rapidement un petit groupe pour poser cet ensemble de questions. On définit la trame d'une exposition possible, en partant de nos relevés photographiques. Fin septembre, quand les poires seront mûres, une nouvelle promenade pourra avoir lieu, peut-être avant d'installer cette exposition. Si le local de Viverols n'est plus disponible, on l'accrochera dans la vieille stabulation de M. Breuil ou chez un habitant. On parle de ce qui distingue le jardin paysan d'un jardin de résidence secondaire. La différence tient peut-être au statut de l'herbe. Au gazon. Il y a une distinction profonde là-dedans, que les ethnologues ont dû investir depuis longtemps, mais la question mérite sans cesse d'être posée.

Jeudi 26 juillet 2007

Parti vers Coussanges, dans un matin déjà chaud. Arrêt avant le village. Je m'installe sous les pins, à la lisière, pour dessiner. L'arrière plan boisé est constitué du cirque que nous avons exploré l'autre jour, vers Hauteville. Le replat ouvert se distingue, où sont installés villages, routes et fermes. En avant, un long rideau de pins, auquel le village semble adossé. En contrebas, une large cuvette morcelée en diverses pièces qui viennent d'être fauchées. L'amélioration soudaine du temps, ces derniers jours, conduit à une véritable ruée sur les prairies. Le dessin des andains se décline depuis le pourtour de la parcelle vers l'intérieur, par le passage progressif d'une géométrie en arrêtes à un ovale incertain, avant de revenir à des lignes droites. Quelques talus que soulignent des genêts, puis un pin, ou plus bas, des saules. Lent dessin, maladroit par souci de précision. Puis quelques notes sur les pins, et la graminée tiède et légère qui parsème le sous-bois. Existe-t-il un *paysage du bois de*

pin ? Le *Carnet du bois de pin* n'a pas été écrit très loin d'ici et il est difficile, quand on a aimé ce texte, de ne pas retrouver, dans son ombre, le vertige d'une impossible description du sous-bois. Il est bon de se laisser aller à ce vertige, dans l'air tiède, d'abandonner les adjectifs, de s'abandonner aux entrelacs indescriptibles du vivant, au caractère inépuisable de l'expérience-bois de pin, à son inutilité.

Terreneyre, en remontant vers Églisolles. « Terre noire ». Un hameau de huit fermes, à l'abandon ou occupées par de vieux paysans, dont les chiens aboient autour de la voiture. Aperçu une immense poirière, un monsieur assis devant. Mais les chiens se sont déchaînés et je n'ai pas voulu poursuivre mon intrusion. En revenant, photographié un jardin potager isolé. Son propriétaire y a installé une sorte de cabine vitrée récupérée d'un péage ou d'une station-service, poussant à son comble le génie paysan du réemploi.

L'après-midi à Saint-Anthème. Réunion à la mairie, où l'architecte Diane Deboaisne présente les orientations du programme d'aménagement de bourg. Yvan Col et la mairesse, Monique Champeix sont là. Y participent Jean-Luc Monteix, pour le Parc, Nicolas Taillandier pour la Communauté de communes, Jean-Dominique Prieur pour le CAUE, ainsi que la directrice du Pays d'art et d'histoire du Forez. Le ratio peut paraître impressionnant : cinq « conseils » et un prescripteur pour deux véritables destinataires, le reste du conseil municipal ne s'étant pas déplacé pour la présentation de ces orientations. L'ensemble de la réunion se déroule plutôt bien, bien qu'émerge fréquemment la complexité de la situation financière de la commune. On glisse parfois vers des attermoissements, ceux de nature électoraliste passant d'ailleurs au premier plan par rapport à la difficulté avérée de la commune. Le projet est passé au crible des qu'en dira-t-on et des rapports de force qui se dessinent derrière chaque proposition. Et bien que leur superposition produise une indéniable complexité, la matière exposée est suffisante pour tirer une ligne claire d'actions, dont les implications financières n'ont d'ailleurs pas toutes le même poids. Si la « revitalisation » du centre-bourg semble une absolue nécessité (Yvan Col en compare les rues à Sarajevo), la « demande » est majoritairement orientée vers de grands terrains à construire, avec vue, et des modèles de construction hétérogènes, réinventés à partir de types régionaux plutôt méridionaux. La commune n'est pas en mesure d'ouvrir de nombreux terrains à l'urbanisation, le Plan d'Occupation des Sols paraissant, d'après les dires du maire, obsolète. Un Plan Local d'Urbanisme servirait à cadrer l'ensemble, bien que ce recours ne semble pas envisagé à court terme — c'est à dire les prochaines élections municipales. Diane propose en revanche de réfléchir sur un certain nombre de terrains proches du bourg, dont la commune a la maîtrise foncière. Ils se situent autour de la nouvelle caserne de pompiers. Mais, disent les élus, les gens n'en veulent pas. Je propose que les étudiants en architecture qui viendront dans le cadre de l'atelier des paysages puissent réfléchir à la question. Yvan Col accepte, en disant qu'il est bien que cette réflexion prospective soit menée et portée par des personnalités étrangères aux conflits municipaux. Du coup, Diane pourrait se concentrer sur la partie ancienne du bourg. Un certain nombre d'orientations seront d'ailleurs mutualisées avec les quatre autres projets d'aménagement menés sur la communauté de communes, de façon à établir des principes communs, des signatures, etc. On en reste là sur le programme d'aménagement. Yvan s'échappe pour aller faner. Après plusieurs semaines de pluie, tous les agriculteurs sont dehors. Ses chèvres donnent moins de lait. La fréquentation des chambres d'hôtes n'est pas satisfaisante non plus. La saison a mal démarré.

Nicolas propose à Mme Champeix de ressortir le plan d'aménagement de la place des Balays. Elle déroule le plan du géomètre qu'elle m'avait montré quelques semaines plus tôt (V. lundi 23 avril 2007). La commune souhaite en voir l'exécution rapide, et a préparé la demande de financement. Jean-Dominique et Jean-Luc rappellent, avec fermeté, qu'ils ont passé du temps et apporté des moyens financiers pour voir aboutir l'esquisse présentée par les paysagistes d'Itinéraire bis, qui apporte une autre qualité que l'aménagement standard présenté par le géomètre — qui a remis en cause les options présentées dans l'esquisse. Monique Champeix répond qu'ils étaient 60% plus chers que le géomètre. Jean-Dominique dit que la quantité de goudron proposée leur reviendra de toute façon plus cher que la solution proposée par le paysagiste. Oui, mais c'est pour le chasse-neige. Jean-Dominique répond que le déneigement peut se faire « au blanc », comme dans les stations de montagne, et que tout le monde s'en accommode aussi bien. Le ton monte à chaque réplique. La mairesse rétorque qu'ils n'avaient qu'à être là le jour du dépouillage des offres. Jean-Luc proteste en disant que le courrier leur est seulement parvenu un ou deux jours avant, rappelle que de l'argent et du temps ont été investis auparavant sur une proposition de qualité, et que le résultat de ce travail a été bafoué. De colère, il quitte la salle. Jean-Dominique insiste sur la nécessité qu'il y ait un véritable « dessin de l'espace ». La mairesse dit qu'elle ne sait pas ce que c'est qu'un « dessin de l'espace ». Elle dit que tout le monde se ligue contre elle, et qu'elle ne sait pas ce qu'est « un dessin de l'espace » et, s'adressant à Diane, « une mise en scène de la rivière ». La rencontre en reste là, sans suite possible.

On se retrouve autour d'un verre pour parler de ce qui s'est passé. Jean-Luc est furieux.

Avant de rentrer, transfert de la grande maquette retrouvée dans les réserves de la maison du Parc, représentant deux communes en relief, Saint-Clément et Saint-Romain. On l'installera dans l'atelier des paysages, samedi, pour le vide-album.

Dessin au dessus du hameau de Saint-Flour, sur la tête du bassin de l'Arzon. Assis au milieu des myrtilles. Girolles sur le talus.

Vendredi 27 juillet 2007

Travail sur le journal de la semaine. Je récupère la clef du local à la mairie. M. Chabrier en trouve un double. À Saillant, pour charger tables et chaises. Nous les déchargeons à Viverols en début d'après midi. Nous déposons la maquette.

Dessin sur les hauteurs de Besse, installé dans l'ombre d'un sous-bois. La vue porte très au loin, jusqu'au Mézenc. Sa silhouette se détache au-dessus des nombreux sucs de la région du Meygal. En avant se lit la chute du plateau de Craponne, ou celui qui lui fait face de l'autre côté de l'Ance, autour d'Usson. La rivière s'engorge nettement, dessinant ces bordures granitiques que l'on appelle les « pays coupés ». Sur le territoire de la communauté de communes, la rivière a un rôle nettement plus rassembleur. En aval, elle marque la frontière entre des communes, des cantons, deux départements. À ces altitudes, le pin domine. Il remonte les vallons, se détache en bandes rectilignes ou rectangulaires. Autour de Sauvessannelles, se maintient une langue ouverte, cultivée, avant la longue bande

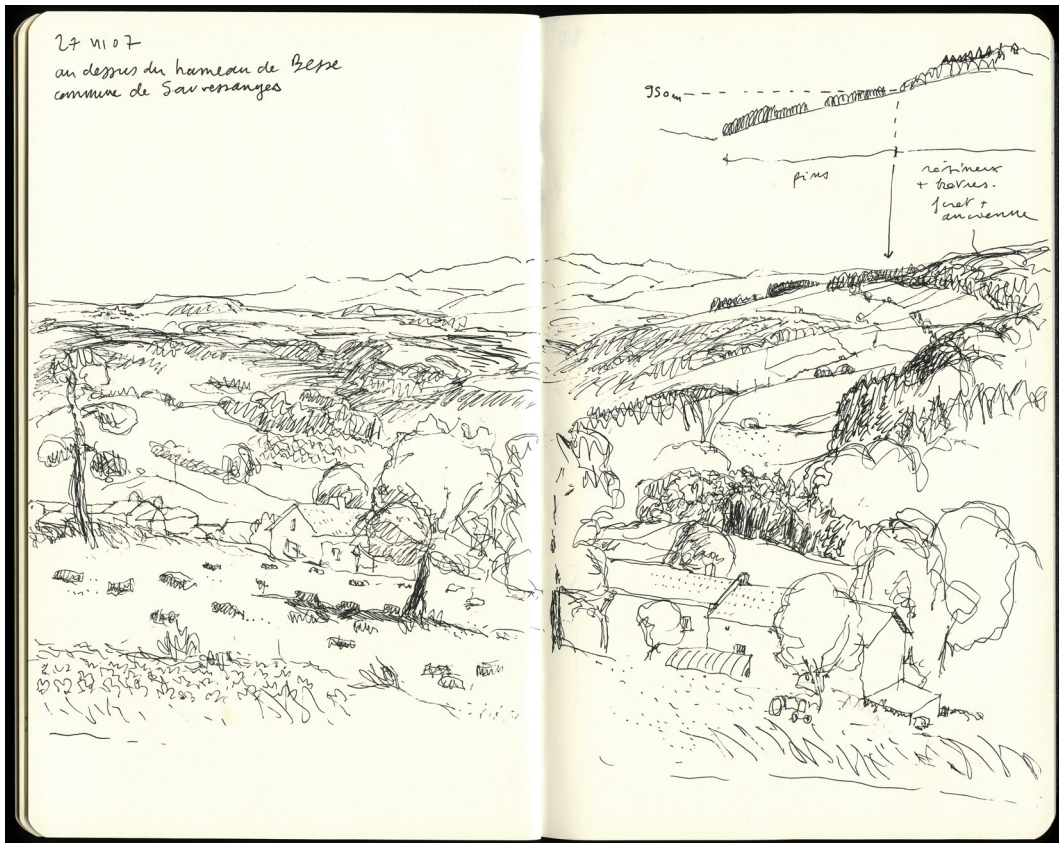
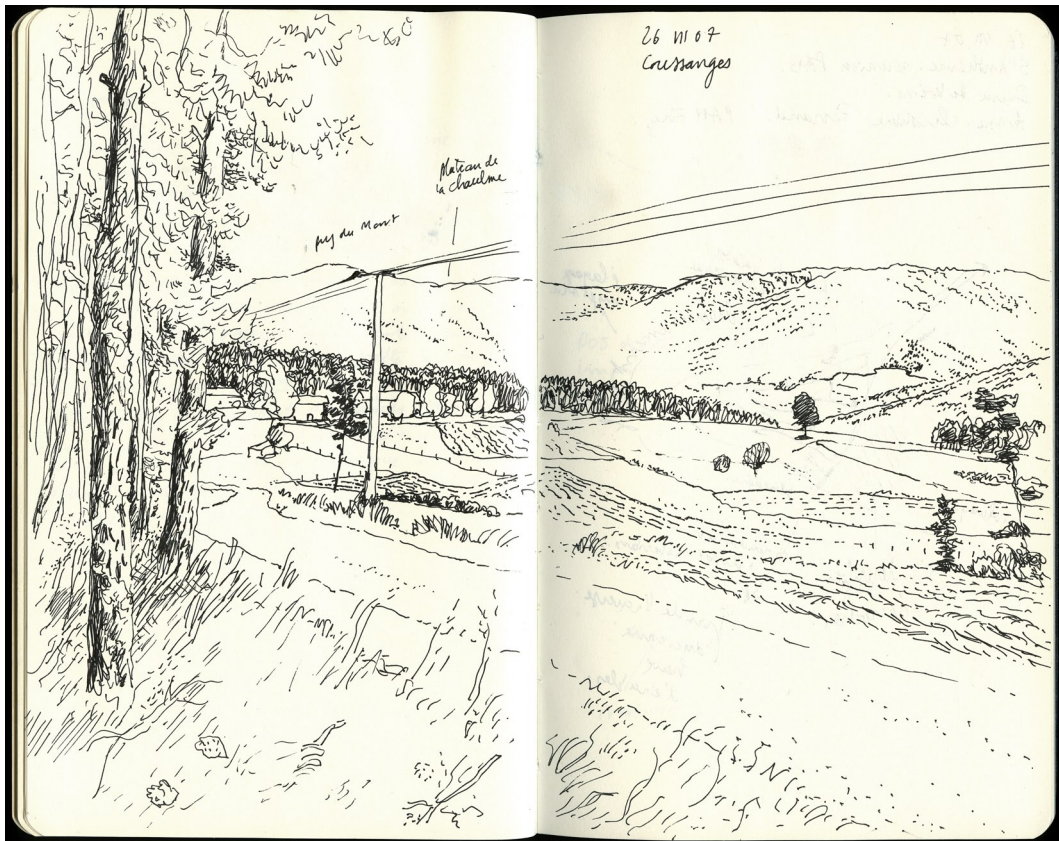
forestière qui annonce les Taillades, composée de hêtres et de résineux. Je note l'altitude à laquelle s'opère ce basculement : 950 mètres. Le hameau de Besse se compose de quelques fermes-bloc, en bas desquelles a été construite une stabulation. Un pré fauché, et des petites bottes de foin rectangulaires. Deux arbres fruitiers. Un pin. Des bosquets de frênes autour des habitations. Le bord de route. Le toit en tôles rouge vif d'un poulailler. Un vieux tracteur. Courte promenade jusqu'à Sarras. Trouvé un cèpe. Lorsque nous revenons à notre point de départ, deux vieux paysans ramassent les bottes et les chargent, à l'arrière du vieux tracteur orange, sur une remorque. Je fais deux photos, furtivement, de loin. Sentiment de voler deux images, qui seront de toute façon mauvaises. Je pourrais m'approcher d'eux et leur dire : « pardon messieurs, puis-je faire votre portrait en pied, la fourche à l'épaule, mais restez sur ce tracteur, c'est charmant ».

Samedi 28 juillet 2007

Jour de vide-grenier à Viverols. Dès huit heures, beaucoup de monde sur la place. Un grand mâ, au milieu, duquel rayonnent des fanions, fabrique un faux toit à l'ensemble. Avant d'ouvrir la perception je tourne un peu au milieu des étals. Je trouve pour deux euros les *Dernière demeures* de Robert Auzelle, qui présente en particulier l'aménagement du cimetière de Clamart. Le livre est complètement épuisé. Je l'achète à un couple de résidents secondaires de Saillant. On parle un peu de l'opération. Ils ont contacté la communauté de communes pour une aide sur leur façade. Ils ont planté une jeune poirière. Nicolas m'apprend qu'elle est sénatrice de la Loire.

Ouverture du local et installation. On sort les deux gros morceaux de la maquette, que l'on pose sur des tréteaux. Peu d'étalages dans notre coin, on se trouve un peu à l'arrière de la circulation. Rejoints par Alain Nigon, maire de Saint-Romain. Maire le week-end, habitant Clermont-Ferrand le reste de la semaine. On n'avait pas réussi à se croiser avant aujourd'hui. Je lui montre la maquette et lui propose de la récupérer, une fois le vide-grenier terminé. Il pense à un endroit, dans l'entrée de sa mairie, où elle pourrait être installée. Je lui explique rapidement la nature de l'opération. Il explique qu'il est amené à refuser quatre-vingt pour cent des permis de construire qui lui sont présentés. Il veille à conserver un bourg cohérent, sans dispersion de l'habitat. Beaucoup de ces demandes se reportent ensuite sur Saint-Clément, où elles sont généralement acceptées. Comme à Saillant, la demande qui pourrait être formulée vis à vis de l'atelier des paysages consisterait en un appui sur le plan du discours, de l'argumentaire. Cette "veille" est quotidienne, mais exige de pouvoir opposer à la variété des demandes un projet solide. Ce projet pourrait être fixé dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme, dressé à l'échelle de l'intercommunalité. Les attitudes pourraient ainsi être exprimées et clarifiées, et un rééquilibrage s'opérer à l'échelle de la vallée.

Rejoints par Pierre et Christian, puis Jean-Luc. On s'installe autour de la maquette, qui attire les passants. Cela permet de parler à quelques personnes, dont certaines qui emportent la feuille ou rentrent visiter le local. J'y ai laissé tourner en boucle un petit diaporama constitué à partir des images faites tout au long des repérages, des visites. Quelques dessins, également sont projetés, ainsi que des images de la promenade des poirières. Plusieurs personnes nous disent qu'elles en ont entendu parler. Les poirières se révéleront-elles être



L'atelier des paysages en vallée de l'Ance

Vide-Album

Viverols – samedi 28 juillet 2007

place de l'église, à l'ancienne perception

L'atelier des paysages a débuté depuis quelques mois déjà en vallée de l'Ance. Les animateurs de la Communauté de communes ou du parc Livradois-Forez parcourent la vallée à la recherche de photographies, de témoignages ou d'éléments marquant du paysage. Une étape du projet est de collecter des photographies qui permettront aux habitants de la vallée de témoigner de l'évolution et de l'avenir de ses paysages. De nombreuses images ont été ainsi rassemblées par Carole Courpière, stagiaire au Parc Livradois-Forez, qui portent aussi bien sur des vues anciennes que des vues très personnelles, des lieux vécus au quotidien. Ce sont d'ailleurs ces dernières images que l'équipe de l'atelier des paysages aimerait compléter, avec des vues prises dans les dernières décennies, de paysages « proches » de vous. Si vous souhaitez prêter des images, ouvrir vos albums photographiques, vous pouvez joindre Carole Courpière au 06 76 10 29 83 ou au Parc au 04 73 95 57 57.

Le samedi 28 juillet, dans le cadre du vide-grenier de Viverols, l'équipe de l'atelier des paysages sera présente à l'ancienne perception, sur la place de l'église, et pourra examiner avec vous des photographies, des images d'archive, des albums afin d'enrichir la collecte.



à 18 h : conférence illustrée
Les observatoires photographiques du paysage

Pierre Enjelvin et Christian Guy, photographes.

place de l'église, à l'ancienne perception.



un bien meilleur catalyseur de rencontres que la collecte de photographies ? On examine la sélection d'images collectées par Carole. Beaucoup de cartes postales anciennes. On en ressort quand même quelques images familières, plus récentes et moins démonstratives, sur quoi appuyer les reconductions. Discussion avec un homme d'une soixantaine d'années, ancien géomètre ou conducteur de travaux, qui dresse du projet de remembrement de Sauvessanges un tableau d'apocalypse. Il demande s'il est normal qu'une réunion de conseil municipal se fasse derrière deux escadres de gendarmerie, mais envisage de tels scénarios à dormir debout pour le remembrement que l'on comprend que les escadres puissent être d'une certaine utilité. Lorsqu'il commence à évoquer les éoliennes, on saisit que s'il leur oppose la même résistance, aucun projet n'est prêt de se faire dans le secteur. Les habitants seront les meilleurs arbitres. Discussion avec un résident secondaire, géographe universitaire et ancien chargé de mission au Parc du Pilat. Il s'intéresse à l'opération. Il dit qu'il est venu en vallée de l'Ance parce que c'était assez (suffisamment) reculé. On le convie pour la présentation du soir, sur les observatoires photographiques du paysage.

La fréquentation chute l'après-midi. On continue d'examiner des images. Madame Brizet nous en a fourni un petit paquet, parmi lesquelles on trouve des vues moins connues de Baffie ou de Sauvessanges. Notre collecte est sauvée par M. Ayel, l'instituteur qui vit à Cottes, rencontré lors de la promenade des poirières. Son album concerne le secteur de Cottes et Vauribeyre. Ses images, prises au format panoramique, abordent des lieux qui ont compté pour sa famille. On en sort une dizaine qui peuvent faire l'objet d'intéressantes reconductions, dont une, très en amont, du village de Montcodiol, en rupture des Hautes Chaumes. L'une d'elle représente un motif familier dans ces paysages de moyenne montagne : les assemblages de branches, de bûches ou de planches remisés en bordure d'une cour ou d'une parcelle. Une photo se concentre explicitement sur un champ, qui vient d'être labouré. Là aussi, le suivi d'un objet précis peut s'avérer intéressant, la photo étant cadrée de telle sorte que les éléments qui entourent le champ soient également visibles. L'ensemble, rassemblé dans un porte-vue et commenté en fonction de l'histoire familiale, confirme la valeur documentaire de telles entreprises, mais également sa rareté. Seuls les albums de Mme Jarrafoux, le reportage mené sur l'aménagement du sectionnal de Vauribeyre et les images rassemblées par le gendarme portent cette même intention, sur des registres différents. Les albums de cartes postales anciennes sont nombreux, mais ne répondent pas au même projet : documenter un lieu, une région, une sphère intime qui touche à un paysage plus large qu'un terrain privé, une maison, ou un événement fortuit.

On approche de l'heure de la conférence de Pierre. Je ne vois venir personne et me dit qu'il va falloir la faire entre nous. Le géographe revient. Lui aussi attend devant la perception, partageant peut-être mon inquiétude. Je rentre dans la petite pièce : huit personnes sont déjà installées, dont Mme Brizet. La correspondante de *La nouvelle république* est venue faire une photo de l'assistance. On lance la présentation, pour la poignée de personnes présentes. L'important est de tenir le programme, et d'avoir malgré tout répondu aux objectifs de la journée : enrichir notre petite collection. Pierre parle du rapport entre photographie et paysage, sous l'angle par lequel des institutions ont abordé la question : la mission héliographique de 1851, la commande de la Farm Security Administration aux USA et la mission de la DATAR des années 80. Il explique ensuite le principe de l'observatoire national, avant de témoigner des expériences de l'observatoire du Massif central, dont

le régime est différent. Les travaux montrés portent sur l'opération « regard sur notre paysage » de Billom, en 1993, et les résultats d'une enquête photographique menée dans la région du Haut-Allier. Les personnes qui y avaient répondu s'étaient exprimées par le biais de quatre images, qui répondaient à des entrées différentes pour regarder ce territoire. La partie reconduite dans une perspective plus classique d'observatoire avait révélé que la rivière, l'objet central de l'enquête, avait considérablement disparu des vues choisies. Pierre conclut en montrant les résultats produits sur l'observatoire de l'autoroute A 89, en utilisant l'interface qui permet une lecture plus fine des diachronies. S'y décèlent, passé les bouleversements des terrassements, les mécanismes biologiques de reconquête (donc plutôt spontanés) et les efforts pour « cicatrifier » certains talus, ces plantations s'avérant souvent, au vu des images, largement moins efficaces que les processus naturels. L'observatoire suit également les transformations « connexes », comme les traversées de bourg, le long de l'ancienne nationale. Là encore, les interprétations possibles peuvent se révéler intéressantes à confronter aux objectifs très généraux qui guident les opérations d'aménagement. En définitive, les différentes optiques et méthodes employées servent à informer et à déployer un regard, à révéler des transformations infimes, à les rendre signifiantes : à les établir comme signes. Ces transformations doivent alors trouver à s'articuler dans un récit, qu'il soit individuel ou commun. Il reste alors à porter ce récit, à envisager sa traduction, ses implications fines : produire, en fin de compte, de la décision.

Réactions notées au terme de la présentation de Pierre : un monsieur dit qu'il n'y a plus de nuit. Discussion sur le paysage sonore. Sur la maîtrise des apparences. Une dame brandit une carte postale panoramique de Viverols, prise depuis Étruchat. Elle dit que rien n'a changé. On tente de conserver quelques noms, des adresses, pour remobiliser les gens sur le commentaire des diachronies.

Fin de notre semaine viveroloise. On referme le local. On laisse la place à la « fête des métiers d'antan ». On a rendu le gîte. On redescend.

Lundi 21 août 2007

Retour en vallée de l'Ance. Retrouver avec plaisir le petit bout de route qui surplombe les hameaux de Sarras et Besse, l'échappée vers le Mézenc. À Médeyrolles, trois enfants présentaient le contenu de leurs paniers à une femme, devant une maison. Depuis la voiture, impossible d'identifier de quoi il s'agit. Densité des voûtes formées par les hêtres. Humidité du sous-bois, après un mois d'août pluvieux. À Viverols, aux Voyageurs, avec Carole. Il n'y a personne dans le bar. Lorsqu'on passe la porte un abominable buzzer retentit et la patronne descend. Je paye tout de suite nos cafés et elle remonte. Nouvelles photographies collectées (« récupérées » comme dit Carole) : des « silhouettes » de bourgs (Églisolles, toujours, Sauvessanges), mais aussi des vues plus familières, et des vues de Saint-Clément, données par Mme Roux, adjointe, prises depuis sa maison, entre les résineux, témoignant de chantiers d'abattages, d'une volonté d'ouvrir la vue vers l'espace de la vallée. Six personnes inscrites au stage de samedi, autour de la reconduction photographique : l'occasion de consolider nos contacts, de mettre en place notre groupe de travail, dans sa diversité. Les dernières nouvelles du coin : M. Detremmerie a démissionné du conseil municipal de

Viverols. Il compte probablement se présenter aux prochaines élections.

On croise François à l'office du tourisme, qui fait le guet. Il dit que les touristes sont déprimés. Il en a vu trois aujourd'hui, en tout et pour tout. Il nous dit que sa candidature n'a pas été retenue au CRPF d'Églisolles. Il part à l'ONF, en Haute-Marne. Nicolas, en conversation avec Madame Brizet, éternellement aux aguets depuis son ancien café. Elle dit que le local de la perception et l'appartement sont loués, pour un nouveau kiné. Il pleut à verse. Transport de chaises depuis la salle des fêtes. Je porte une table ronde, orange, appuyée sur ma tête, à travers la place. Ce faisant, je ne cesse de me répéter que je suis en train d'accomplir quelque chose pour ma recherche. Stéphane arrive avec l'équipe de télévision. Le rédacteur en chef de la Gazette d'Ambert suit, puis le journaliste de la Montagne qui avait annoncé — prématurément peut-être — l'existence d'une association « atelier des paysages ». La rencontre avec Stéphane prend les allures d'une conférence de presse. L'équipe de France 3 l'a suivi tout l'après-midi dans son déplacement et sa rencontre avec l'agriculteur de Sauvessanges. Ils ont aussi interrogé l'agriculteur. « C'est un bon client » disent-ils. On est rejoints par quelques habitants, dont M. Cussonnet et l'instituteur de Cottes, M. Ayel. Vingt personnes dans la petite pièce de la perception. M. Chabrier me confirme la venue prochaine d'un kiné dans le local, pour le mois de septembre. « Mais c'est pas grave, vous aurez la cure » me dit-il, sans malice.

On démarre. Je présente le contexte dans lequel s'inscrit le voyage de Stéphane, en insistant sur la préoccupation constante, tout au long du projet, de tenter de voir le paysage avec les personnes qui l'habitent, le cultivent, le pratiquent quotidiennement. Stéphane parle de son voyage bordelais. Il commet peut-être la maladresse de ne pas aborder le contexte institutionnel qui a donné à son expérience un relief particulier. Victor et Marie, qui ont passé avec lui le diplôme de paysagiste, corrigent le tir. Une discussion s'engage déjà, notamment avec les journalistes. Ils veulent savoir si un contexte de projet similaire sous-tend son intervention en vallée de l'Ance. Je réponds qu'à la différence du voyage dans les jales bordelaises, aucun projet de parc urbain ou périurbain ne guette la vallée de l'Ance. Ceci dit, l'appellation « Parc naturel régional » sous-entend une vocation alternative de l'espace agricole, et les agriculteurs sont situés par les discours autant comme « gestionnaires de paysages » que producteurs. Ce hiatus constitue en soi une raison d'entreprendre ce voyage : en apprendre plus, mais d'eux-mêmes : comment se situent-ils aujourd'hui dans ce jeu de discours parfois contradictoires, mais conditionnés par des politiques publiques, des décisions, des dispositifs multiples ?

Stéphane parle de la marche, comme mode d'appréhension et de découverte du territoire, de la finesse qu'elle permet, montrant quelques images prises lorsque nous avons rencontré M. et Mme Jarrafoux. Pendant qu'il parle, le preneur de son s'approche de lui et tente de le débarrasser de son micro HF. Il s'accroupit et dégage le boîtier du pantalon, le micro du pull, en priant surtout Stéphane de ne pas s'interrompre. Mon voisin, que j'observais crayonner des mots et quelques gribouillages sur un carnet de croquis, un air de vieil étudiant et une barbiche à la Georges Perec, interroge Stéphane avec véhémence sur la place de la forêt et des forestiers dans ce voyage. Il donne le chiffre erroné d'un espace boisé à quatre-vingt pour cent et semble vouloir nous dire que le principe de ce voyage est à côté de la réalité du territoire. Il dit que les chartes et autres opérations émanant du Parc naturel régional sont

le fait de technocrates, semblant inclure la présente proposition dans le lot. À ce titre, il pose la question de la façon dont Stéphane se présente aux agriculteurs, ce qu'il nomme sa « carte de visite » (pensé brusquement, à l'entendre, à la « morale d'état civil » dénoncée par Michel Foucault). Il demande enfin comment s'est effectué le choix des agriculteurs. J'apporte quelques précisions, me présentant comme « technocrate du Parc », pour dire que la sélection s'est construite à côté des premières indications trouvées au Parc. Curieux ton de la discussion, comme s'il s'agissait de se défendre encore de ce que l'on a cherché au mieux à éviter : la sur-institutionnalisation de la démarche, au profit d'une ouverture, de la possibilité de ménager des intervalles, des écarts, où circulent indépendamment nos médiateurs. Des questions d'éoliennes reviennent par dessus, quelqu'un ayant émis l'hypothèse que le voyage pourrait être une forme masquée de prospection pour le compte des promoteurs. Mon voisin revient à la charge en se présentant comme membre de l'association des « bienfaiteurs » (cela s'écrit « 2 Bien-fêteur »), située à Arlanc, promouvant (entre autres) les principes de la permaculture (culture permanente). On continue de parler avec lui dans un coin, sans vraiment parvenir à comprendre à partir de quelle position il a tenté de parler. Il finit par nous dire qu'il fait ici du « lobbying ». Mais pour quoi ? Il me note l'adresse de son blog (www.bio-reseau.net, lien vers « association 2 bien fêteur »).

Dîner avec Stéphane, Victor et Marie à l'auberge de Chemintrand (« le relais du Vermont »). Au moment du pain perdu, je pose la question de l'avenir possible ou des conséquences probables de notre atelier. De nos échanges il ressort plusieurs possibilités conjointes : la naissance, peut-être utopique, d'un groupe d'« habitants-paysagistes » (on les appelle comme ça, pour le moment), constitué à partir des échanges qui se nouent jour après jour, rencontres après rencontres. L'interrogation portera sur la capacité de ce groupe à infléchir des décisions ou d'initier des projets, et sur sa pérennité. Un Plan Local d'Urbanisme mené à l'échelle intercommunale semble être également un prolongement possible du travail engagé ; il semble en tout cas souhaité par un grand nombre des élus que nous avons rencontrés. L'atelier des paysages agirait, en amont d'un tel document, comme un cadre général de validation des décisions et de la posture de certains élus vis à vis des pressions exercées en matière de construction, sur les modèles promus et le désir d'une implantation sans entraves. Ce « bain » général, peut-on l'appeler « culture partagée » comme le rappelle souvent Nicolas ? Et puis il y aura sûrement des à-côtés nombreux. Je dis à Stéphane de ne pas se brider si dans ses rapports avec les agriculteurs rencontrés il peut contribuer à faire émerger des actes précis, concrets. L'idée d'une forme de micro-projet de paysage mené oralement, en quelque sorte, dans le temps de la rencontre et de l'approche des lieux.

En redescendant, dans la nuit. Pensé à la notion de *collectif* : à distinguer d'une communauté ou d'une collectivité. *Collectif* à partir de notre expérience des poirrières, collectif à deux dimensions, humaine (de personnes variées, qui ne se connaissent pas nécessairement) et d'arbres ; collectif d'agriculteurs, éleveurs et producteurs de lait, et de vaches ? Mais le *lait* suffit-il, comme charge de sens, à constituer ce collectif, comme ailleurs un fromage, une production singulière, un partage de terre ? Questions mal dégrossies, d'un esprit fatigué. Croisé d'abord une biche et un hérisson, qui traversaient la route en sens inverse ; puis un renard, un chat, un autre hérisson, un lièvre, un crapaud et deux lapins. Rentré peu avant minuit.

AMBERT

La Montagne
23 août 07

VALLÉE DE L'ANCE ■ Une initiative va donner la parole aux agriculteurs

Un « voyage agricole »

Un jeune paysagiste bordelais chemine depuis le 21 août à la rencontre des agriculteurs de la vallée. Trois semaines itinérantes pour découvrir la région « de l'intérieur ».

MAXIME ROBIN

Comprendre avec ses pieds, Stéphane Duprat, diplômé en architecture des paysages, sillonne la vallée de l'Ance pendant trois semaines, décidé à sortir des sentiers goudronnés pour découvrir des paysages singuliers et perdus. Il rencontrera dix-sept agriculteurs au total. Il discutera avec eux de leur vision du pays, de leurs attentes. Il partagera un bout de pain, un bout de quotidien.

« Avec un regard neuf, presque de touriste, je pren-



SURPRISES. La première rencontre de Stéphane sur le terrain fut un accident de tracteur !

drai le temps de m'imprégner du pays, de sentir chaque bosse. » L'objectif est aussi de donner la parole à ceux qui façonnent ce paysage et de faire remonter les problématiques locales. Stéphane renouvelle une expé-

rience qu'il avait déjà menée dans la banlieue de Bordeaux. La-bas les enjeux étaient passionnés : il était prévu de remplacer des cultures par un parc de loisirs. Avec un côté « David contre Goliath », Stéphane prenait à

contrepied ceux qui « décident en se basant sur des cartes aériennes au 1/25.000 ».

La fin du voyage est programmée pour le 8 septembre. L'expérience et la collecte feront prochainement l'objet d'une exposition à Viverols. ■



Le voyage à la rencontre des agriculteurs de la vallée de l'Ance sous l'œil de différents médias régionaux : *La Montagne* (édition Puy-de-Dôme du 23 août 2007) ; journal télévisé du 11 septembre 2007, France 3 Auvergne.



Samedi 25 août 2007

Journée d'initiation à la technique de la reconduction photographique, proposée aux personnes qui ont prêté des images dans le cadre du « vide-album ». Six personnes se sont déclarées volontaires. À Viverols où nous nous retrouvons au local, puis à la terrasse des Voyageurs. Il y a là Roland Ayel, que nous avons rencontré lors de la promenade des poirières, et qui est revenu depuis à toutes les rencontres proposées ; Mme Roux, de Saint-Clément, n'a pu venir : la petite fenêtre météo que nous connaissons a mis tous les agriculteurs et leur entourage aux foins ; nous faisons la connaissance de Josette Biron, habitante de La Chaulme, revenue au pays après quelques années passées en Haute-Savoie, près de la frontière suisse ; Hervé Rochette, d'Églisolles, retraité ; Philippe Coudé du Foresto, informaticien vivant à Issoire, Viverolois des fins de semaine ou pour les vacances, passionné de photographie, solidement équipé. Pierre Enjelvin et Christian Guy, photographes-observateurs seront nos formateurs. Nous accompagnent également Stéphane, qui marque une pause dans son voyage, et Carole, pour ce matin.

À l'ancienne perception, on dispose au sol une sélection d'images récoltées, imprimées par Pierre et Christian. On en choisit une quinzaine, qui peuvent faire l'objet d'une reconduction dans la journée, à partir d'un itinéraire cohérent. La première question posée par les observateurs, à regarder ces images, est celle de la saison et de l'heure de la journée, telle que l'on peut tenter de retrouver en confrontant l'image à la carte, afin de déterminer l'orientation de la photographie. Les images de Viverols semblent coller à la situation matinale. On part vers l'ancienne gendarmerie. Le groupe se déploie dans la rue, sous le regard amusé ou étonné des passants, afin de retrouver un point de vue possible. Philippe, qui a produit la photo originale, est convaincu d'une focale courte, et part s'avancer vers la gendarmerie ; mais les repères horizontaux ou verticaux qui en résultent ne coïncident pas avec ceux de son image : un rebord de fenêtre, une gouttière, l'aplomb d'une façade. Christian lui enjoint de se reculer. On butte sur une voiture. En s'appuyant sur l'arrière, le point de vue peut coller. La photographie est faite. La seconde étape se situe à l'arrière du village, à l'intersection de la rue qui monte au château, et celle qui s'échappe vers la Ligonne ; la poirière sur le bord droit de l'image (une carte postale ancienne) existe encore. La confrontation rapide de l'image à son référent, au présent, montre le passage d'un sol empierré, en calades, au goudron. Ce qui me rassure un peu est la présence, sous nos yeux, d'un tas de bûches, qui marque une présence, une vie ; un container gris à poubelles. Là encore une voiture est stationnée à l'emplacement supposé du photographe, comme un cas de figure récurrent.

On part vers Églisolles. M. Rochette a sélectionné trois images. La première, à la scierie, le long de la départementale. L'image est prise en 1999, lors d'une course cycliste. Le sujet en est un *groupetto* de trois cyclistes, mais le cadrage désigne nettement, autour d'eux, le bâtiment de la scierie. Encore une fois, une focale longue nous contraint à reculer. Je suis partisan d'attendre le passage d'un cycliste, mais il n'en passe pas au moment où Christian déclenche. On se décale à deux cents mètres de là, le long du chemin goudronné qui longe le bas du village. L'image est plus difficile à reconduire : l'original montre un chantier d'abattage d'une plantation de résineux, au travers desquels pointe le clocher, tout proche. Mais peu de repères subsistent et un frêne, en avant du clocher nous pose question.

On se recule pour inclure la route dans l'image. Le timbre-poste est devenu une parcelle cultivée, qui vient d'être moissonnée. Des balles rondes de paille sont encore sur la parcelle. Troisième arrêt à distance du village, le long de la départementale, pour reconduire une vue générale d'Églisolles, où figure encore le timbre poste précédent. Au-dessus, une ferme et sa poirière, dont nous connaissons le propriétaire. On peut en faire quelques photographies, qui serviront pour illustrer de prochaines publications. Une croix de mission a été posée devant. Le mur possède encore son vieil enduit, au sable clair. Une branche coupée pend encore, retenue au mur par l'aubier, qui a poussé autour d'un fil métallique. Je photographie notre petit groupe, qui pose en contrebas de la route, face au paysage, affectant de comparer l'image à la situation présente.

À Vauribeyre, ensuite, sur les hauteurs de Sauvessanges, où les épouvantails accueillent les visiteurs dans le village. Les habitants ont développé une pratique collective autour de ces objets, et en font comme une marque distinctive. Je reste malgré le caractère positif de la démarche très rebuté par ces figures, qui sont comme étranglées à des piquets, ou pendues comme les Pères Noël qui ont désormais envahi les paysages hivernaux. On reste sur les environs du hameau, pour photographier une parcelle qui devait appartenir à la famille de Roland Ayel. Il avait légendé son image « la *pièce* de la Guillette ». La pièce en question est restée, petite, au milieu de parcelles plus grandes, et est plantée de maïs. Peut-être conviendra-t-il de revenir faire cette image après un labour, telle qu'elle apparaît sur l'image d'origine. On renonce à la deuxième image, qui supposerait de rentrer à l'intérieur d'un champ qui n'est pas encore moissonné.

Roland nous convie chez lui. On admire la large vue, sur les hauteurs du bassin de l'Arzon et le suc de Bèze, le plateau de la Chaise-Dieu, duquel émerge la fine silhouette du Mont Bar. Je me demande ce que viendraient faire des éoliennes sur ce territoire où, malgré son apparente fermeture, émergent quelques repères précis, et où chaque chose apparaît dans une sorte de simplicité et de sobriété. Ou peut-être *une* éolienne ? Je goûte à ma première poire-de-poirière, qui provient de la ferme familiale : petite, encore verte, mais sucrée et juteuse. Variété non identifiée, qui sera conservée après une récente greffe au verger de Tour-sur-Meymont. Des prunes, également. Nous laissons Roland Ayel à la fenaison, et descendons vers la petite cabane penchée, dont j'avais remarqué la présence au mois de mai (avant de me rendre compte qu'elle figurait parmi les images de la première mission photographique d'Anne-Marie Filaire, mais non retenue dans l'itinéraire de l'observatoire du paysage). La cabane en bois, qui était probablement un petit lieu de villégiature, s'affaisse peu à peu sur un flanc, dans un terrain trop humide. La galerie d'entrée a été démontée ; on aperçoit encore quelques traces de peinture blanche et rouge, qui alternaient entre planches de cloison et planches de jointures. Sur l'image de Roland Ayel, un fort madrier retient l'ensemble, à l'arrière. Le madrier a été retiré depuis et la cabane s'affaissera complètement, un jour. L'ensemble est très énigmatique, ce qui est peut-être le principe même de la cabane : une histoire singulière qui se joue entre un individu et un lieu, dans un rapport sans élucidation. On se renseigne auprès des voisins de clairière. La cabane avait été acheminée en kit, par train. Son actuel propriétaire dit qu'il la fera tomber un jour.

Pique-nique à Montpeloux, à l'ombre de la paroi volcanique, sur les gradins en béton. Commentaires acerbes de nos compagnons, sur la dureté de l'aménagement, le sentiment

que le site leur a été *retiré*. Peu de chance de sauver l'ensemble, à leurs yeux. L'image récoltée auprès du gendarme se révèle plus difficile à reconduire qu'on le pensait ; Christian en retrouve le point de vue, mais il se révèle tout obstrué par la structure temporaire de la régie. On reviendra après son démontage.

À La Chaulme, sous le village, en direction de la cascade. On franchit l'Houlette, qui n'est qu'un ruisseau, à la teinte brune, chaude, des eaux acides. La carte postale qu'a apportée Josette Biron représente le village, sur son léger ressaut de relief, au pied duquel vient d'être aménagé un chemin, fait d'un remblai clair, qui semble déposé, à peine déroulé sur le fond d'herbages de la petite vallée. Trois personnes, deux hommes et une femme, posent au niveau du ponceau qui enjambe l'Houlette. Celui-ci donne un premier repère, mais l'arrière-plan paraît singulièrement brouillé, opacifié à cause des arbres qui se sont développés tout autour du village. Nous pensions pouvoir nous fier au Z formé par le chemin clair, mais celui-ci a été manifestement remanié depuis. Impression de se tromper de lieu, si ce n'était l'orientation de l'église et du ruisseau, sans doute possible. En reculant, un saule étalé vient fermer un peu plus la vue sur le fond de vallon. Nous faisons poser Josette, Philippe et Stéphane en lieu et place des trois personnages de la photo, en donnant des indications sur le placement des personnes. Un couple de marcheur remonte vers le village. On aurait pu faire revenir nos figurants et se contenter de ces deux personnes, marchant main dans la main. On remonte vers l'autre entrée du village. Là encore, la reconduction révèle le brouillage qu'opère la végétation. Josette parle de friche ; en réalité, ce ne sont que quelques arbres qui bouchent cette vue, poussant sur un terrain communal. L'exercice de reconduction nous amène à produire une image qui est ici singulièrement dénuée d'attraits, d'éléments de sens — pour un lieu qui n'est pour autant pas déplaisant. Un non-lieu pourrait-on dire ? Lieu sans le petit "génie" qu'avait fixé un jour, il y a quelques décennies, un photographe anonyme : une vue courte sur l'église trapue, un site sans relief prononcé, une vue hivernale qui échappe aux houppiers fournis des arbres qui entourent le village, et voilà un *paysage*. L'agencement qui *tenait*, aux yeux de cet observateur ancien, s'est délié, brouillé, s'est fondu dans la dispersion de quelques arbres et bosquets. Un tenant du réalisme dira que ce paysage s'est transformé ; un autre dirait que ce paysage a disparu : mais il est là, encore, potentiellement, comme un fragment, qu'il faudrait exhumer pour en comprendre complètement l'origine, ou le sens.

Descente rapide vers Saint-Anthème. Le gendarme avait produit une vue assez curieuse, à mon sens, du village tel qu'il se découvre depuis la route d'Ambert, après le pont. Un bac de géranium au premier plan, fixé sur la rambarde en bois ; le pavillon qui déroge au bel ordonnancement des jardins, des murets et des façades tournées vers le grand pré et la rivière ; les constructions plus anciennes, mitoyennes, du bourg ensuite. Le bac a été déplacé. Le pavillon, fermé sur la photo, est aujourd'hui habité. On se rend au niveau du rond point et du garage qui longe la route d'Ambert. Le bâtiment en tôles du garage est d'ailleurs le seul repère qui permet de reprendre aujourd'hui une image, à partir de cette carte postale qui montre un alignement d'érables. La route a été élargie ; des voitures sont rangées sur le bas-côté ; un bâtiment d'activité a été construit en face. Le panneau du rond point occupera le bord droit de l'image. Celle-ci, en outre, montrera du ciel, ou *l'absence des arbres*. On termine sur la place de Saint-Anthème, avec deux vues, ancienne et plus récente. Je trouve trois cartes postales montrant les orgues de Montpeloux en cours d'exploitation, la station

de Haute-Vallée, l'hiver, et le plan d'eau de Saint-Anthème. Je raccompagne Philippe à Viverols, qui me parle de son projet de mener un inventaire d'enregistrement sonore de cloches d'église.

Vendredi 7 septembre 2007

À la mairie de La Chaulme, pour la restitution des orientations du Plan d'aménagement de bourg. La question de l'aménagement du centre du village soulève des discussions auxquelles se doit d'être rompu tout maître d'œuvre de telles études : la question du stationnement et celle du chasse-neige, à l'intention exclusive de qui on se sentirait en devoir, à écouter certains conseillers, de penser l'aménagement de ces bourgs. Le maire donne cependant une teinte plus positive à la discussion, avec une certaine pédagogie. Le lavoir concentre des visions contraires : Diane Deboaisne pense que son pignon opaque, au nord, condamne une belle échappée sur le paysage environnant, et propose d'étudier sa démolition. L'argument semble iconoclaste, en allant à l'encontre d'un discours sur la conservation d'éléments de « petit patrimoine ». Il y aura là matière à un petit projet singulier, de *perçage* à défaut de démolition.

Déjeuner à l'hôtel des voyageurs, à Saint-Anthème. Le bourg, plongé dans le silence qui suit la période estivale, redoublé par contraste avec l'agitation, le passage de juillet et août. Le froid, plus vif, accentue la sensation d'avoir basculé dans la période où on est comme rendu à la solitude ces pays. Je suis seul. Stéphanie m'a appelé pour me dire qu'elle a raté la route, à Montbrison, et qu'elle est loin dans la Loire.

À Médeyrolles pour la seconde réunion Plan d'aménagement de bourg. La réunion est plus rapide que la matinée, Diane ayant déjà présenté ses cartes la semaine passée. Moins d'enjeux saillants qu'à La Chaulme, qui est comparable en taille et en altitude. Oui mais la situation géographique a changé : le plateau de Médeyrolles est comme suspendu entre le bassin de l'Ance, la profonde plaine d'Arlanc, à l'arrière de la région de Craponne. La Chaulme, pour être au milieu des bois, n'en est pas moins au prolongement des gradins successifs qui bordent la région de Montbrison, de la plaine ligérienne.

Je pars récupérer Stéphane à Saint-Clément. Il a terminé son voyage à pied. Je le trouve sur la place du bourg, en conversation avec le beau-frère de M. Couhert, le jardinier. Stéphane se décharge de son sac à dos, sa maison portable. Retour vers Viverols. En route on parle un peu, mais il est difficile de raconter, à chaud, une telle expérience. La deuxième semaine semble avoir été plus difficile, surtout lorsque des agriculteurs renvoient le paysagiste-voyageur à son apparente inutilité, tout autant qu'à celle des organismes qui l'envoient. Mais tous ont joué le jeu, ont parlé, ont emmené Stéphane, ont avancé des hypothèses sur leur avenir, témoigné. À l'Imprévu, on retrouve Stéphanie David, venue en repérages. La résidence des étudiants est prévue début octobre. Marie Clément viendra ensuite, avec les cinquième année. À prévoir : hébergement, entre Saint-Anthème et Saillant ; cartographie. On se décide pour un découpage assez radical de ces trois journées : la première découverte, le premier jour, s'effectuera en minibus, et permettra d'appréhender l'ensemble du territoire intercommunal ; le deuxième jour, ils loueront des vélos, pour une découverte d'une portion

plus restreinte, avec une grande liberté de mouvement. La troisième journée se fera à pied. Chaque soir, les étudiants rencontreront élus, ou techniciens, ou professeurs. Leur nombre n'est pas encore défini.

Je dépose Stéphane à Sauvessanges, devant la mairie, où il a laissé sa voiture il y a trois semaines, en engageant son voyage à pied. Je fais une photo de ce moment du retour.

Mercredi 26 septembre 2007

Avec Nicolas, à la Communauté de communes, pour refaire le point sur les chantiers engagés. On va basculer d'une période à une autre du projet : la collecte, avec ses phases actives de rencontres, est en train de se terminer. Stéphane a terminé son voyage, engage la mise en forme de ses entretiens, des informations glanées, des images rapportées ; l'inventaire des poirières mené par François et Nathalie constitue une matière suffisante pour pouvoir lancer le travail d'exposition, autour duquel nous comptons dès cet après-midi réunir un petit groupe. Carole termine son stage de collecte de photographies ; le choix des images à reconduire est fait, en large mesure. Les étudiants architectes viendront le mois prochain, mais ils s'inscrivent dans un cadre pédagogique qui ne recouvre que partiellement nos préoccupations. On verra cependant comment ils s'adapteront à ce cadre nouveau, et comment leur pratique du terrain viendra compléter les regards déployés depuis cinq mois déjà. Il semble illusoire de prétendre que nous ayons balayé la totalité des champs offerts par notre terrain ; et nos arbres, nos images, nos rencontres peuvent paraître dérisoires en regard des possibilités offertes, des pistes qui s'ouvrent, entrevues au travers de chaque description, des rencontres, des pièces déjà collectées. Mais il y a un monde autour de chaque poirière, dans chaque photographie collectée, à l'échelle de chaque exploitation agricole. Nous nous tenons toujours au seuil de possibilités nouvelles de voir plus loin dans nos affaires, ou au contraire de nous déporter, d'engager des chantiers nouveaux. Il est depuis le début question d'une vaste surface de contact établie avec ce terrain, le pays des uns, le paysage des autres. C'est de cette adhésion que nous cherchons à témoigner, pas d'une exhaustivité illusoire ou d'une prouesse à jongler avec des échelles, des thèmes, des tiroirs. C'est ainsi que nous avons engagé le travail, il y a un matériau collecté, avec lequel nous allons à présent travailler, et tenter de déployer un investissement d'un autre ordre. La constitution d'un groupe de travail, que nous invoquons depuis le début de la démarche, est dès aujourd'hui un nouvel horizon de réflexion et d'action. À ce titre, la rencontre organisée cet après-midi par Nathalie, chez Jean-Paul Cussonnet est déjà un premier test.

À Rochette-Ribier, chez les Cussonnet. Nathalie a balisé le chemin depuis Sauvessanges, comme François l'avait fait le jour de la marche. Elle a posé des affiches présentant ce « goûter des poirières » ; le Parc a relayé l'information dans la lettre électronique. Jean-Paul Cussonnet a battu le rappel autour de lui (Nathalie parle de « la bande à Cussonnet »). Ils ont dressé une longue table, sur laquelle sont déjà disposés quelques gâteaux, dont le fameux « fondant » aux poires, des bocaux. Dans une coupelle, quelques exemplaires de la poire allongée, charnue, qui pousse sur la façade. On n'en connaît pas le nom, mais la plus grosse du lot a été pesée et son poids est inscrit au crayon sur la peau : 560 grammes. En venant nous avons admiré la cabane que M. Cussonnet a construite pour sa petite fille,

disposée devant la maison. Mme Cussonnet nous avait montré des photos où elle pose, toute jeune, devant la poirière que nous connaissons. Ils ont photographié leur petite fille avec l'énorme poire, posée sur le balcon de la cabane.

Arrivée des premiers goûteurs, amenant qui un cageot de poires, qui une confiture. Beaucoup de gens des environs (de la « bande »), que nous avons déjà rencontrés lors de la promenade de juillet, mais aussi des nouvelles têtes. M. et Mme Jarrafoux ont fait le déplacement du Chomet. Leurs poires ont mûri trop tôt pour qu'ils puissent en apporter, et elles ne se sont pas conservées longtemps. D'autres ont amené des échantillons de leur production, poires avec étiquettes indiquant leurs provenances ; des bocaux, des confitures ; M. Chaptinel est revenu avec une bouteille d'eau de vie. Tout le monde s'installe peu à peu, jusqu'à remplir la pièce. M. et Mme Cussonnet transportent des chaises. Je compte rapidement trente-cinq personnes, auxquelles se joindront d'autres dans l'après-midi. M. Cussonnet comptera quarante-deux personnes. Nathalie fait un mot d'accueil, pour remercier les cuisinières, et lance une discussion en montrant la poire géante des Cussonnet, qui fait l'admiration de tous. Le record est une poire, sur le même arbre, qui a pesé 800 grammes. Les Chaptinel possèdent un arbre de la même variété, et quelques autres personnes, peut-être, dans la vallée. Elle présente Thomas Dumas, du verger-conservatoire de Tours-sur-Meymont, qui pourra contribuer à identifier quelques variétés, et Hervé Révol, pépiniériste à la Chaise-Dieu, à qui l'on peut apporter des greffons, et qui propose des contrats de mise en culture. Pour des variétés inconnues, productives, savoureuses et résistantes, l'urgence, dit Nathalie, est de multiplier les arbres par greffes, de faire circuler des greffons. Je demande à garder des traces photographiques des poires apportées, et éventuellement une photo du groupe. Nathalie annonce l'exposition sur les poirières et la flore ornementale traditionnelle, « pas encore remplacée par les végétaux de jardinerie ». Un cahier d'échanges de fleurs pourrait suivre, pour signaler les personnes proposant des variétés de roses ou de fleurs, et celles qui souhaiteraient en cultiver. On annonce l'inauguration de l'exposition à Sauvessannelles, dans la stabulation de Marcel Breuil. Elle devrait ensuite circuler dans différentes communes, mais en l'installant dans différents lieux privés. « De toute façon, dit Nathalie, si ces poirières sont là, c'est les gens qui ont fait tout le boulot ». On donne une idée générale de la superficie nécessaire pour accueillir l'exposition, qui sera présentée sur des chevalets. « Les stabulations ça va très bien, les granges, les garages... ». Une personne demande combien de temps va durer la démarche. Je dis que les poirières sont là depuis cent ans, qu'on espère qu'elles seront encore là dans cent ans, que l'exposition n'est qu'un petit moment, une étape dans un travail plus vaste qui s'annonce, notamment parce que le sujet a l'air de «prendre» au sein de diverses institutions et que le questionnement reste entier sur l'aire de diffusion du phénomène et son origine. L'exposition aura donc un caractère provisoire, inaugural, qui n'appelle qu'un prolongement.

Quelqu'un propose alors que l'exposition puisse être enrichie ou complétée au fil du temps, par les personnes qui l'accueillent ou qui se trouvent autour du lieu choisi. Un autre : « Est-ce qu'il ne faudrait pas déboucher sur l'idée d'un club avec des adhérents ? ». Nathalie, pour répondre, désigne Jean-Paul Cussonnet comme le maître de cérémonie. On cite M. Chaptinel, Roland Ayel, qui sont à même de donner des conseils de taille, éventuellement de greffer, et qui peuvent être les « animateurs » d'une telle bande. Mme Jarrafoux déplore l'abandon des pratiques, les arrachages des poirières. Nathalie cite a contrario l'exemple

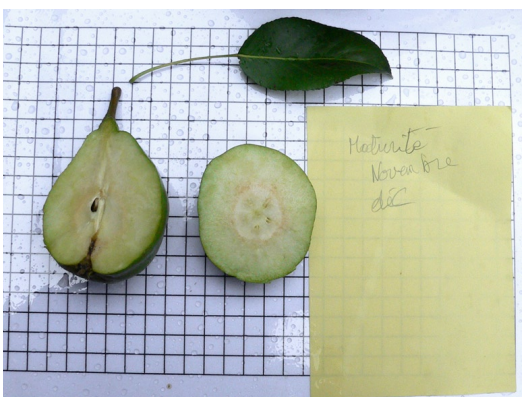


L'observatoire photographique de la vallée de l'Ance, étapes de travail. Haut : second vide album dans le cadre du vide grenier de Viverols, 25 juillet 2007 ; 25 août : stage d'initiation à la reconduction photographique. Lundi 8 octobre : retour sur la collecte et présentation des premières diachronies à un ensemble de contributeurs.





Mercredi 26 septembre 2007, à Rochette-Ribier (commune de Sauvessanges) : le goûter des poirières réunit une quarantaine de personnes, chez Jean-Paul Cussonnet. Des membres du Conservatoire d'espaces naturels et des paysages d'Auvergne assistent les participants dans l'identification de leurs fruits.



d'un maçon qui a l'habitude de décoller et de bâcher les arbres, avant une réfection de façade. Il faut les tailler auparavant, « et elles repartent très bien ». Quelqu'un dit qu'il faut que les maires donnent l'information et sensibilisent les personnes au moment d'une vente, ou d'un permis de construire. On peut aussi distribuer des plants aux nouveaux arrivants. Mme Jarrafoux dit que les poirières à nu, l'hiver, rebutent parfois les gens. Et si le fruit n'est pas bon, on peut aussi greffer par dessus des variétés meilleures, en couronne.

Le temps, dehors, s'est éclairci, le crachin s'est arrêté. Je propose de faire la photographie du groupe dehors, devant la façade. On sort. Tout le monde s'aligne devant la poirière des Cussonnet, je me recule au mieux dans la cour, fait trois images. Un rayon de soleil a éclairé le groupe. Des poires sont disposées sur une table en bois, Nathalie en photographie quelques unes, mais une pluie fine et froide reprend. Tout le monde rentre pour attaquer le goûter, les nombreux gâteaux disposés, de toutes sortes, les confitures. J'en goûte une qui donne un premier goût de coing. On parle des petites poires vertes de M. Ayel, qu'on nomme « pourou ». M. Chaptinel débouche l'eau de vie et passe de personne en personne, comme il l'avait fait après la marche. On passe de pots en pots. Chacun demande des précisions sur les recettes, commente abondamment. Nicolas prend à nouveau la parole. On a fait circuler une feuille, où chacun a pu donner son adresse. Il repose la question du « système » qui permettrait à des personnes de planter de nouvelles poirières, des variétés anciennes, adaptées. Le technicien du Conservatoire, qui a examiné les poires du jour dit que la plupart des variétés, outre les Williams ou Louise-Bonne, restent difficiles à identifier. Il y a des airs de famille avec des variétés connues (Beurré-Hardy, Comtesse de Paris, Belle d'Anjou), mais elles sont entièrement adaptées aux conditions d'altitude et de climat du territoire. Il s'agirait donc d'en sélectionner cinq à dix, parmi les plus belles, les plus vigoureuses, qui permettent d'établir un panel représentatif, également selon des critères de précocité. Créer une pépinière spécifique au territoire pourrait être une idée, si des personnes peuvent s'engager pour l'entretien, le suivi des jeunes plants, la diffusion ; on se tourne vers Jean-Paul Cussonnet. L'idée, en tout cas, paraît claire, réaliste et constitue une perspective de travail, une ouverture. Une discussion s'engage sur le principe du jardin collectif. Un monsieur cite l'exemple des jardins de Saint-Cloud, dans l'échangeur de l'A13. Nathalie et Nicolas proposent de se retrouver, avec le « pépin dur » du groupe pour travailler sur les pistes proposées. On parle de créer une association, ou non, de mesurer la tâche à venir. On remercie et applaudit les Cussonnet, qui ont rendu cette rencontre possible. Les poires, les restes de confitures ou de gâteaux sont partagés, échangés. Je parle encore avec M. et Mme Jarrafoux, qui sont heureux de la rencontre, et du moment qu'ils ont eu avec Stéphane. Ils nous remercient pour « ce que l'on fait ». C'est plutôt nous qui devrions les remercier, pour l'accueil qu'ils nous ont fait lorsque nous leur avons rendu visite, au mois de juillet.

Je pars avec un sac rempli de poires variées, dont quelques unes de la variété miraculeuse des Cussonnet. Je photographie encore Nathalie, qui traîne un panier d'osier également plein de poires, sur lequel est posé, à la va-vite, un ordinateur portable. Il y a là tout notre "atelier". Retour par Craponne, heureux de la rencontre, des moments passés, des perspectives tracées, ouvertes par les personnes présentes, elles-mêmes. L'eau de vie de M. Chaptinel me pèse un peu sur l'estomac.

Lundi 8 octobre 2007

À la maison du Parc. Cinq réunions s'enchaînent : futur programme Leader, présentation du rapport de stage de Carole, coordination, éoliennes, schéma paysager. J'embarque Jean-Luc et on part à la tombée de la nuit, pour Églisolles. La maison des services est au-dessus de l'école. On est en retard. Carole a lancé sa présentation, à laquelle assistent une quinzaine de personnes qu'elle avait rencontrées, lors de sa collecte. Elle redonne les objectifs de l'observatoire, sa méthode et les résultats obtenus, en établissant une typologie succincte des images. Ses propos sont clairs, mais parfois abrupts : *grosso modo*, dit-elle, les anciens habitants ne se soucient pas du paysage ; ceux qui sont partis et revenus y sont sensibles. Ceux qui arrivent, enfin, ont choisi ce paysage et sont prêts à s'investir. Personne ne réagit, elle enchaîne. En montrant les photographies choisies pour la reconduction, chacun s'amuse à tenter de localiser l'endroit montré. Les photographies de M. Ayel résistent au regard des connaisseurs, tandis que les silhouettes des villages sont instantanément perçues, à l'exception de Saint-Romain, vu sous un toit de nuages bas. Une photographie, issue du jeu de diapositives récupérées à Saillant, fait débat. Nous l'avons, entre nous, un peu rapidement située à Saillant. Mais aucune situation des bourgs de la vallée ne correspond à cette vue. En agrandissant un détail, on découvre un escalier, menant à une placette d'où dépasse un grand arbre. Et aucune place de ce genre, à Viverols ou Saint-Anthème. Les gens placent la vue dans la Loire. J'apprécie la dernière diapositive de Carole, qui est une tombée aléatoire, sur l'écran, du nom des personnes qui ont participé à cette collecte ; une carte, en quelque sorte, de noms, « carte patronymique » comme nous en avons chacun produit, sans intention précise tout au long des derniers mois, lorsque nous reportons sur notre exemplaire IGN de travail nos contacts, nos visites. Mais le fond de celle-ci est blanche et montre peut-être mieux ce « territoire » nominatif, relationnel, que nous avons entrepris de construire, ou de révéler.

On termine en buvant un verre de vin, et en tartinant du pâté, du saucisson. Carole montre d'autres séries d'images, dont celles du gendarme, plus récentes, et qui témoignent de ses promenades dans les « hauts » de la vallée ; vues non localisables de chemins, de lisières, de prairies d'altitude, où se mêle parfois un élément bâti. Des personnes soulignent leur grande beauté. Elles révèlent, par juxtaposition, le caractère plus « dialectique » des vues choisies pour les reconductions, qui désignent des situations plus quotidiennes, parfois plus anecdotiques ou dont la motivation d'ordre biographique, a contourné ou éliminé cette volonté de « faire beau ». C'est justement cette mince frange qu'il s'est agi de cibler, de mettre à jour, et ça n'a pas été le plus facile.

Après que la séance soit levée, Nicolas me fait visiter les locaux de cette « maison » des services. La décoration vieillotte évoque un ancien appartement de fonction. S'y sont installés une salle de réunion, des points d'information variés avec leurs affiches et dépliants respectifs (de l'Union européenne au règlement de chasse), quelques bureaux. Ils occupent d'anciennes chambres, la salle de bain servant de lieu de stockage. Mais la pièce maîtresse de ce dispositif est un engin anguleux, situé dans un recoin de la salle où nous nous trouvons, derrière une plante verte, engin qui rappelle vaguement par ses formes une borne de salle de jeux vidéo ou une machine à sous ; il a peut-être des deux et tient aussi du Photomaton, avec une chaise de bureau articulée installée devant. Il s'agit d'un « Point Visio-Service »,

qui met à disposition des usagers de la maison des services un interlocuteur de l'ANPE, des ASSEDIC ou de la Sécurité sociale, par l'intermédiaire d'un écran (dont l'orientation, en mode portrait, anthropomorphise d'emblée l'étrange machine), d'un clavier et d'un scanner. Celui-ci transmet les nécessaires justificatifs administratifs que ces services électroniques n'auront pas permis d'éliminer. L'ensemble, bien que consacrant l'entrée des territoires ruraux dans l'aire des services électroniques, donne une impression d'étrange archaïsme, comme s'il trahissait, au moment où ils semblent rendus accessibles, la disparition des services. Son étrange design de tôle semble le ranger d'emblée du côté d'une pièce de musée, que l'on regarde comme tel, par anticipation. Son combiné téléphonique, sur le côté, semble récupéré d'une cabine téléphonique des années 80. L'indescriptible malaise qui se produit face à l'engin se transforme en humour facile, mais on ne peut s'empêcher de s'identifier un instant à son possible utilisateur, éprouvant à distance son « cas » face à l'administration de l'emploi ou de la santé. Au mur, punaisés sur la tapisserie vieillotte, des photocopies d'articles de presse publiés au lancement de la machine, et une pleine page payée par le Conseil Régional : « L'Auvergne devient un exemple en Europe en gagnant le premier prix des "Broadband Awards 2007" ». Le prix récompense « une réalisation exemplaire en matière de réduction de la fracture numérique en zones rurales ».

Jeudi 11 octobre 2007

À Saint-Clément, avec Stéphanie David. En montant j'ai aperçu une silhouette, au bord de la route, un vélo à ses côtés, penchée sur un carnet de croquis. Les étudiants de l'école d'architecture sont arrivés mardi en vallée de l'Ance. Le premier jour, leur bus est tombé en panne, sur les Hautes Chaumes, à proximité du Coq noir ; ils sont descendus à pieds dans la vallée, par la route du Chomet, la plus belle manière, à mon sens, d'approcher le lieu. Le deuxième jour, la pluie a contrecarré leurs projets ; l'excursion à vélo a dû être reportée à aujourd'hui. Ils sont restés travailler à Saint-Anthème, au Continental, le centre d'hébergement. Stéphanie leur avait demandé de réfléchir sur la notion de *paysage bien habité*, en présentant des exemples issus de publications, de situations ou de localisations variées. Ils ont rencontré Michel Bravard et Nicolas hier soir, et dîné au Droublieï. La fondue à la fourme a peut-être fait oublier le mauvais temps. Tout le monde était très remonté à l'issue de la rencontre. Les grands enjeux de développement et d'aménagement ont été abordés. Aujourd'hui, le groupe a profité de la météo clémente pour poursuivre des repérages à vélo. Groupe international, Erasmus oblige : deux espagnols, trois mexicains, deux grecs, une polonaise sont du voyage. En consultant de la documentation, les mexicains ont repéré la présence de la cascade de l'Houlette et ont choisi de s'y rendre. Peut-être que l'altitude les rebutera. Les autres sont dispersés, et on pouvait apercevoir quelques étudiants à la terrasse du café de Saint-Clément, pour une pause-déjeuner.

À 16 h, le groupe se reconstitue à Saint-Anthème, au centre d'hébergement. Rejoints par Xavier Guillot et Alain Renaud, enseignants à l'école, pour un premier échange autour de l'atelier des paysages, le rôle du Parc, et plus largement les impressions et réflexions des étudiants. Je peine à décrire simplement le contexte dans lequel leur atelier s'inscrit, brouillant les choses par des considérations sur des outils ou les échelles de décision qui dépassent les préoccupations immédiates de mes interlocuteurs. Mais quelle image se

font-ils de l'action d'un parc naturel régional, d'une communauté de commune, et des dispositifs qu'ils mettent en place pour une gestion de l'espace, des paysages (des paysages, ou pacifiés, dit Alain Renaud), des équipements ? Quelques étudiants s'interrogent sur l'expérience de cette rencontre avec un milieu rural : et c'est un vide que souvent ils décrivent, comme si à l'absence des signes distinctifs de la vie urbaine ne pouvait se substituer aucune autre lecture : perspective inquiétante. Débat riche autour de ces questions. À 18 h 30, tout le monde embarque à bord d'un petit car, pour le retour à Saint-Étienne. Photographie de groupe. Les étudiants de Marie Clément, en cinquième année, viendront le mois prochain.

Retour, dans l'obscurité tombante. Des centaines de brebis occupent et tondent la zone d'activités vide, broutent au pied du panneau qui donne, en rouge, le prix de 3 euros le mètre carré « pour concrétiser votre projet d'entreprise ». À Saillant, les vaches rentrent à l'étable. Je dépose les CD de données cartographiques que nous avons empruntés à la communauté de communes, et que Stéphanie a enfourné dans son ordinateur portable pendant que nous discutons.

Jeudi 25 octobre 2007

À Saillant, à la Communauté de communes. Nicolas a invité les personnes qui s'impliquent autour des poirières à se rencontrer à nouveau, pour prolonger les échanges engagés lors du "goûter". Mais de ce groupe, seul Jean-Paul Cussonnet a répondu à l'appel. Le jour et l'horaire ne conviennent peut-être pas à tout le monde, et la perspective d'une réunion au siège de la communauté de communes n'a probablement pas présenté le même attrait qu'une marche ou une rencontre conviviale. Nathalie est là. Rejoints par Hervé Révol, pépiniériste à la Chaise-Dieu. J'ai amené un tirage des planches de l'exposition, que nous commençons par relire et commenter, morceau par morceau, page par page. Quelques corrections de forme, quelques ajouts aussi : la poire « miraculeuse » de Jean-Paul Cussonnet a été identifiée : il s'agit d'une Marguerite Marillat. Passant aux détails pratiques de l'organisation de la tournée de l'exposition, on tente de lister les points d'arrêt possibles, les lieux qui semblent appropriés pour l'accrocher. Outre l'ensemble des cafés (mais tous ne sont pas adaptés), on pense à la proposer aux maisons de retraite, aux cabinets médicaux (toutes sortes de salles d'attente). Mais le tour de piste ne donne aucun lieu spécifique, tel que nous avons envisagé l'« atelier des paysages » et dont le manque se fait ressentir. Les efforts de prospection de Nathalie, bien qu'armée d'une solide motivation et d'un lien bien établi avec les habitants, n'ont pas permis de déterminer une liste de points d'arrêt. M. et Mme Breuil avaient accepté d'ouvrir leur stabulation, avant de rappeler Nathalie pour lui dire qu'ils ne pourraient finalement pas prendre en charge l'exposition, et l'optimisme des débuts s'en est trouvé émoussé. Finalement, l'exposition sera inaugurée au bar Le Central à Églisolles le samedi 17 novembre. On établit un calendrier à rebours pour tenter d'organiser l'impression de la deuxième feuille, puis sa diffusion par la poste ; ce sera court, mais possible. Nicolas s'engage, d'ici quelques jours, à trouver de nouvelles dates et lieux d'exposition à annoncer dans la lettre. On annoncera un stage de taille, qui aura lieu à la lune vieille de mars, le 29 mars 2008. On évoque également avec Hervé Révol un calendrier de mise en culture de variétés de poiriers à planter, greffés à partir d'une

sélection qui reste à établir, sur la base des poirières repérées. La Marguerite Marillat en fera incontestablement partie. Elle pourrait en outre comporter des « classiques » (Louise-Bonne et Williams), la bosselée de chez Cussonnet, plus tardive, la petite verte cueillie chez la mère de Roland Ayel, une poire à cuire, trouvée à Gromessomme. Reste à en déterminer les quantités, avant de passer aux greffes proprement dites : celles-ci pourraient avoir lieu en septembre 2008, pour une commercialisation à l'automne 2009.

Stéphane a téléphoné. Il sera de retour au début du mois de décembre, pour une semaine.

Mardi 30 octobre 2007

À Saillant peu avant neuf heures. Je m'installe dans la petite salle du café du « multiple rural ». Du linge sèche dans le fond de la pièce. Marie Clément appelle pour prévenir d'un léger retard du groupe d'étudiants. J'en profite pour passer à la communauté de communes. Nicolas extrait des combles les dix rouleaux de feuilles cadastrales des communes, que l'on redescend. Marie et les étudiants arrivent sur la place. On leur remet les rouleaux. On s'installe au café, à quatorze. Les étudiants ont préparé un itinéraire de découverte de la vallée, en localisant des points qui les intéressent individuellement, en relation avec l'approche cartographique qu'ils ont menée jusqu'ici. Ils découvrent le terrain ensuite, contrairement au groupe de Stéphanie qui est venu dès le début du semestre. L'un des étudiants, François, a choisi le village de Saillant. Il a produit des cartes où il a marqué, souligné, de nombreuses intersections de routes et de chemins, en filant une métaphore avec le Web. Cela fabrique une multitude de petites connexions notées sur la carte, dont j'ai du mal à saisir le sens, la logique, et ce qui l'amène à s'intéresser au village de Saillant ; la réalité qu'il découvre est-elle en relation avec ce qu'il a vu sur la carte ? Je me prends à espérer que les autres productions soient moins marquées de cette abstraction, que l'on puisse parler, sur place, confronter des sensations, donner les bonnes clés. Mais c'est la règle du jeu : il était normal qu'en quelques semaines d'observation « sèche » des cartes, quelque chose de ce type se déploie. On se répartit dans les deux grands véhicules qui nous serviront pour la journée.

Premier arrêt sur le tertre qui sépare Saillant du petit cirque marqué par l'Houlette, et qui porte le beau nom du Garret du Bostvironnois. Il souffle un vent de nord-ouest qui glace tout le monde. Mais le ciel n'est pas entièrement couvert, et quelques taches de lumière révèlent, ça et là, des détails du paysage. Églisolles est illuminé, et ce temps me ramène, presque à un an de là, à mes premiers arpentages de la vallée. Il semble que la « saison » soit derrière nous. Une étudiante, Hélène, s'est intéressée aux bois et a noté, en scrutant la photo aérienne, la dispersion des timbres-poste, l'« émiettement » du parcellaire que révèlent ces taches sombres. On commence à parler à partir d'observations de terrain, en considérant le versant abrupt, totalement boisé qui sépare le plateau de La Chaulme du petit replat où nous nous trouvons, plus ouvert. Les champs viennent peut-être d'être semés. La terre est nue, fine, assez claire. Quelqu'un, à propos des timbres-poste, parle de « post it ». On contourne en voiture le cirque de Hauteville, on descend vers Saillantet. Je fais arrêter tout le monde à proximité d'une grande ferme-bloc condensant bon nombre d'attributs de l'architecture vernaculaire forezienne, ce qui permet d'en donner l'archétype, un modèle de base pour

comprendre et décrire les autres fermes. Celle-ci, de plus, est une résidence secondaire. Je parle des poirières. On remonte vers Saillant, puis Églisolles, avant de redescendre au lieu-dit Rive d'Ance, un hameau de quatre maisons, construites sur un léger tertre, au-dessus de la rivière. Sur l'une d'elle, deux poirières arborent des citrouilles en papier d'Halloween. On parle du fond de vallée, de l'importance des petites terrasses alluviales qui bordent la rivière, du moins du point de vue d'une économie rurale dont on mesure le bouleversement lorsque l'on s'aperçoit que ces parcelles ont aussi fait l'objet de plantations. On passe Viverols. Au hameau de Plagnolles, dont un étudiant voulait saisir le vis-à-vis avec un autre hameau, ligérien celui là, qui lui fait face de l'autre côté de l'Ance. C'est l'endroit où celle-ci mord plus nettement dans le granit, et va commencer à s'encaisser, à séparer deux mondes. On se place dans une prairie qui jouxte le village pour observer le vis-à-vis des deux villages. Observant la parcelle où nous nous trouvons, je parle de la double pression qui s'exerce sur ce type de situation : à la fois en regard d'une demande de terrains constructibles, principalement dans cette région où commence l'influence stéphanoise, et dans la perspective des agriculteurs, de conserver des terrains ouverts, proches des sièges d'exploitation. Il y a là, dans cette tension, une multitude de pistes à explorer pour les étudiants-architectes et certains y sont sensibles.

On passe de l'autre côté de la route d'Usson, le long du chemin que François nous avait montré un jour, qui mène chez M. Roure. Je montre aux étudiants sa poirière couverte. On remonte à Sauvessanges pour une halte au restaurant, sur la place. On nous sert une copieuse choucroute du menu du jour. Mais voilà : les étudiants à qui il fallait trouver une halte économique ont regardé dans la carte et demandé du sanglier. Le repas dure, comme toujours, mais permet tout au moins de se réchauffer.

Le point suivant repéré se situe à proximité de Cottes. Sophie a déterminé ce point d'arrêt de la façon suivante : en quadrillant la carte topographique en secteurs de 500 mètres par 500, elle a produit des cartes d'« intensités », en mesurant différentes données, comme le bâti, les réseaux de routes, les bois. Il en résultait une sorte de diagramme en deux dimensions, dont les cases, de valeurs inégales, témoignaient d'une accumulation de données, ou au contraire de leur rareté. Puis, en superposant ses cartes, elle s'est rendue compte qu'il restait une maille, et une seule, qui ne recevait aucune valeur, aucune intensité particulière, du moins du point de vue de sa méthode. Et c'est ce point aveugle, blanc, que nous sommes venus chercher. Il se situe presque à l'endroit où Roland Ayel a photographié la pièce de la Guillette et je note cette rencontre heureuse. De notre point de vue, on domine aussi bien le petit vallon de Cottes et Vauribeyre qu'un morceau de la vallée de l'Arzon, de l'autre côté. Le Suc de Bèze est presque dans les nuages ; mais un rayon de soleil éclaire un ensemble de parcelles, que des petits talus distinguent les unes des autres, soulignant la pente. L'herbe est dorée. Des étudiants tentent un dessin, malgré le froid.

En passant Vauribeyre on croise Roland Ayel, à vélo. Je lui demande s'il revient d'une promenade ; il coupait du bois. On parle un peu, et je raconte ce que nous faisons là, donne l'info pour l'exposition des poirières. Les épouvantails sont rangés.

On revient sur Sauvessanges, puis Viverols, avant de passer Chemintrand. On s'arrête en surplomb du village de Baffie. Court exercice de dessin ; les étudiants saisissent mieux le

paysage en dix secondes qu'en une minute. La lumière décline. À Grandrif on s'arrête pour marcher autour de la centrale hydroélectrique. Belle architecture des années cinquante, faite de formes simples, travaillées dans la symétrie, qui « allègent » en quelque sorte ce haut bâtiment, posé dans une combe, en surplomb d'un étang. Retour aux voitures. On grimpe vers la crête ; se révèle, dans des éclats de lumière oblique, sous les nuages, la forme de la plaine, le vis-à-vis des monts du Livradois, les abrupts de notre versant, les grands bois. En haut, ce maillage de hameaux où des fermes côtoient des bâtiments qui tiennent plus du jas, d'un habitat temporaire, comme si deux mondes se confondaient ici. À Bel Air on emprunte la petite route qui doit rejoindre les Pradeaux ; mais elle est en chantier et on est contraint de faire demi-tour. Marie engage notre petite camionnette dans l'entrée d'un jardin ; en marche arrière la voiture patine sur une terre encore humide. On descend, Marie avance pour faire sa manœuvre un peu plus loin ; mais le véhicule refuse toujours de reculer. On s'excuse auprès des occupants de la maison, on s'organise pour pousser. Finalement on réussit à remettre la voiture dans le bon sens, mais elle manque complètement de puissance, dérape dès que la pente s'infléchit, patine dans l'herbe. Un type, qui n'a pas l'air d'être le propriétaire s'énerve et traite tout le monde de fainéants et d'incapables. Il s'en prend à l'un des étudiants, qui avait eu le malheur de tenter de conduire la voiture. On n'en rajoute pas, et on laisse le bonhomme s'éloigner. Quelqu'un d'autre propose d'aller chercher son tracteur, nous donne un câble. Finalement, on harnache les deux voitures, tout le monde se met à pousser, à tirer, et le véhicule remonte doucement jusqu'à la route, dans des grands bruits de moteur. On remercie les occupants de la maison, s'excuse platement. On souffle, surtout. On redescend vers Saint-Romain, en commentant encore l'incident. Court arrêt sur la tête du vallon de la Molle, d'où j'avais dessiné, dans les belles journées du mois d'avril. Paysage qui va se boucher, disparaître. La nuit tombe. À Saillant à 18 heures.

Samedi 17 novembre 2007

Froid vif qui règne depuis quelques jours ; les hauteurs se tiennent dans le givre. La neige a tenu. Par endroits, des bandes de nuages s'écartent subitement, laissant des plages d'une lumière intense. La route, avant la Chaise-Dieu, reste verglacée. La 906, qui plonge, est sèche. Il fait -6°C au col ; la vallée de l'Ance, dégagée du brouillard, apparaît dans une pleine lumière et c'est un beau moment anticipé sur l'hiver. À Églisolles à 10 h 30, au Central. L'intérieur du bar est bien chaud ; le décor n'a pas dû bouger en quarante ans, si ce n'est un jeu électronique et trois ordinateurs disposant d'une connexion à Internet. Pour le reste, une tapisserie à larges motifs géométriques bruns, tables et chaises en formica et quelques attributs classiques. Je repère la grande pelle à neige, suspendue près de l'entrée. Nicolas et Nathalie ont disposé les huit chevalets dans un angle de la pièce, et il reste une place confortable. Ils ont dû supporter les histoires du patron, qui a l'air d'en vouloir à la terre entière. Il a repris le bar en gérance il y a quelque temps et il semble s'être brouillé avec un nombre considérable de personnes, notamment dans le village. On décharge les deux lourds paquets de la voiture : ils contiennent les panneaux, que nous découvrons après avoir défait leur emballage. Les plaques d'aluminium assurent une rigidité et une légèreté exceptionnelle, l'impression est nette, précise. On règle la hauteur des chevalets. Monter l'exposition est un jeu d'enfant. On termine à l'instant même où débarquent les premiers visiteurs, que sont M. et Mme Jarrafoux. François est revenu de la Haute-Marne,



la feuille de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance n°2 – novembre 2007

En collecte !

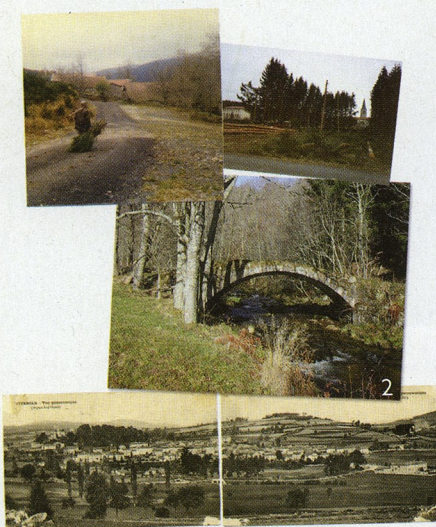
Qui décide de ce à quoi un paysage peut ou doit ressembler ? Et de quelle manière ? Doit-il être le reflet de préoccupations et de techniques dominantes, exclusives des autres ? Peut-il être un compromis, quitte à s'en retrouver affadi ? Doit-il être figé, comme une image ? Ou peut-il, de façon positive, faire l'objet d'un projet, individuel et collectif ? C'est cette voie que tente d'explorer l'atelier des paysages initié en vallée de l'Ance. Mais un projet ne peut à lui seul guider toute l'évolution des paysages. Les facteurs qui en déterminent l'apparence et les rythmes de transformation sont nombreux, et paraissent parfois insaisissables, hors de notre portée : on ne peut cependant se résoudre à enregistrer, impuissants, les coups portés ou

des procédures générales, valables en n'importe quel point du territoire. Un projet, même avec sa part d'utopie, est un instrument pour révéler, organiser, décider, anticiper. Il n'y a pas non plus un seul projet pour tout le paysage. Au départ, il y a un regard, une attention portée aux choses, même les plus infimes, qui menaçaient de tomber dans l'insignifiance. Nous sommes là, parmi ces choses : des routes, des arbres, des maisons, des pentes, des parcelles, des réseaux... le paysage résulte de la façon dont nous les organisons et leur donnons un sens. Depuis quelques mois, vous êtes parfois sollicités, interpellés, par des visiteurs, des observateurs, qui questionnent ces paysages de tous les jours. Vous les avez aidés dans leur collecte, avez vous-même collecté, observé, commenté. L'atelier des paysages se poursuit, et tente de cerner avec vous les contours multiples d'un possible projet, d'un regard posé collectivement et de ce qu'il engage...

Le projet d'atelier des paysages a été initié et financé par le Conseil régional d'Auvergne, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et la Communauté de communes de la vallée de l'Ance, en collaboration avec le Ladyss, laboratoire de recherche pluridisciplinaire. Il reçoit de plus le soutien du Conseil général du Puy-de-Dôme, du programme Leader+ Livradois-Forez et des Pays du Forez.

L'atelier des paysages

mai > octobre 2007



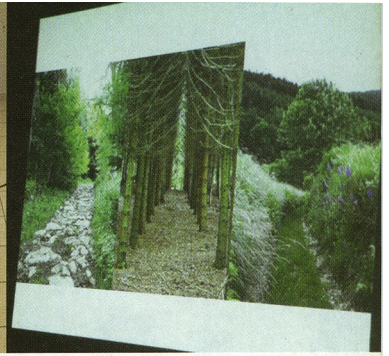
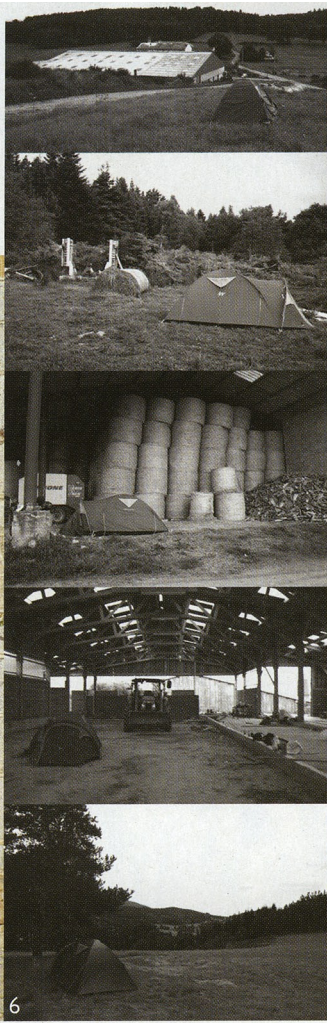
Engagée depuis le mois de mai, la « collecte » est un temps pour explorer les paysages de la vallée de l'Ance sous des angles multiples, en s'appuyant sur les connaissances, les regards et les pratiques de chacun. C'est sur les éléments récoltés que s'appuiera la suite de l'atelier des paysages, dans une élaboration commune.

le vide-album

Basé sur des archives photographiques conservées dans chaque famille, bien souvent dans les boîtes à chaussures, cet aspect de la collecte aboutira sur un observatoire photographique, par reconstitution de clichés sélectionnés. Carole Courpière a mené un stage de quatre mois pour constituer cette sélection d'images. En s'appuyant sur le bouche à oreille, mais aussi sur quelques "vide-greniers" (photo 1), elle a ainsi collecté autour de 400 images, chez une trentaine de personnes qui ont accepté de lui ouvrir leurs albums. Cartes postales anciennes, photographies de famille, de promenades, ou soucis de "fixer" sur la pellicule des événements et des lieux (2), cette panoplie d'images constitue un trésor précieux, qu'il s'agit de présent de faire parler : dès que les couples d'images seront prêts (hier/aujourd'hui), un petit questionnaire sera adressé afin de pouvoir s'exprimer sur les évolutions constatées, les pistes à engager à l'avenir. Le tout débouchera sur une exposition prévue à la fin du printemps 2008. Le 25 août, un petit groupe d'habitants de la Vallée de l'Ance s'est déjà initié aux techniques de la reconstitution photographique (3). Les donateurs ont eu aussi la possibilité de se rencontrer, de consulter les images collectées, d'en tirer les premiers enseignements. C'était le 8 octobre à la maison des services à Églisolles.

les poirières

Au départ, quatre lignes de la charte architecturale et paysagère mentionnaient l'existence de ces arbres et le "cachet" singulier qu'elles donnent aux habitations de la vallée. Pendant trois mois, François Philibert est allé prospecter dans les villages, pour repérer ces poirières, décrire leurs formes, les variétés, les usages qui y sont liés : il n'y a pas de poirière sans la ou les personnes qui vivent à côté, l'entretien, et parfois s'y identifient : « elle est vieille, elle est comme moi » disait une dame de Sicaud. Parfois, on lui a demandé ce qu'il pouvait bien faire de tout ça. Résultat, 500 photos et de nombreuses rencontres plus tard, il est décidé d'organiser une promenade à la rencontre de ces arbres et des personnes qui vivent près d'eux. Près de 70 personnes y participent (4), en écoutant les conseils de M. Breuil, de Mme Faure, en traversant la propriété de M. et Mme Robert à Sauvevassanelles, de M. et Mme Cussonnet à Rochette-Ribier. Depuis le début, Nathalie Batisse, jardinière-ethnobotaniste accompagne cette histoire, pour apporter un regard et une connaissance sur ces arbres et la flore particulière qui les entoure : un trésor botanique de plantes de jardins, pas effacé par les catalogues des jardinerie, qui coexistent sagement. Le 26 septembre, tout le monde se retrouve chez Jean-Paul Cussonnet, pour un



“goûter” des poirières (5) : un pépiniériste et un spécialiste sont là pour tenter d'identifier les variétés apportées par les habitants, à côté des gâteaux, des conserves et de l'eau de vie. Résultat : il n'y a pas de variétés spéciales ou si anciennes que ça, mais des poires “de château” : ce qui les distingue, c'est la situation des arbres sur les façades, la diversité des tailles, et surtout l'histoire de chacun, à côté de son arbre. Depuis, un groupe d'habitants réfléchit à la façon de conserver ces usages, de les rendre accessibles à d'autres, puisque ces arbres rassemblent des populations aux parcours variés : habitants de toujours, résidents secondaires, nouveaux arrivants. À partir du 17 novembre, une exposition circulera pour présenter un état des lieux, très provisoire, de la question : on est au début de quelque chose.

le voyage

Après des premières rencontres effectuées au mois de juin, Stéphane Duprat, paysagiste bordelais, est parti en voyage à travers la vallée, à la rencontre des agriculteurs qui travaillent ici. Ce voyage (6) est une manière d'aborder la question fondamentale de la place, des formes, de l'avenir de l'agriculture dans un territoire comme la vallée de l'Ance. Voyager d'exploitation en exploitation, observer et participer au rythme des travaux, des gestes quotidiens, c'est

se donner une chance de développer un contact riche, direct, et de pouvoir témoigner, de ce que sont, aujourd'hui, les pratiques de l'agriculture. Les questions abordées sont nombreuses, et dessinent les contours d'un paysage vécu de “l'intérieur”, qui permet de dresser un tableau mieux qu'aucun autre observateur ne saurait le faire : sur la structure du parcellaire, le rapport de l'espace ouvert à l'espace des boisements, l'atmosphère des villages, leurs extensions, etc. Le paysage est alors envisagé dans des dimensions multiples, et devient lisible à la lumière de l'évolution d'un métier, des techniques. Après un nouveau contact en décembre, ce voyage fera l'objet d'une mise en récit (7), d'une exposition, de visites qui auront lieu en avril 2008.

ateliers d'architecture

L'atelier des paysages, ce n'est pas qu'un regard sur une situation présente, c'est un temps de projection et d'invention. Si chaque action engagée détermine un propre champ d'actions, ses propres inventions, il est aussi nécessaire d'ouvrir cet atelier aux futurs professionnels de la conception de lieux, d'architectures, d'espaces publics, de paysages. En retour, il est important que ces futurs professionnels puissent s'ouvrir aux réalités d'un territoire, en comprendre les mécanismes, les enjeux, afin d'apporter des nouvelles réponses. Sur la “forme”, par exem-

ple : doit-on “subir” en permanence les mêmes modèles d'architecture, guidés par l'habitude, des prescriptions, des logiques économiques... ou purement commerciales ? Des étudiants venus de l'école d'architecture de Saint-Etienne, issus des 4e et 5e années d'étude (8), viendront tenter de perturber ces modèles, d'en proposer de nouveaux, dans une logique d'exercice, très ouverte. Ils ont déjà résidé au cours du mois d'octobre, reviendront sur leurs terrains de projets, et exposeront leurs idées aux habitants de la vallée de l'Ance autour du mois de février :

vers un groupe-paysage

Depuis quelques mois, nous avons eu le plaisir de nous rencontrer à plusieurs reprises, parfois de façon impromptue, ou dans les temps de l'atelier des paysages. Un petit groupe de travail se met peu à peu en place, pour élaborer ce que sera, au futur, cet atelier des paysages. Il doit refléter une capacité collective à décider ; à réagir ; à inventer ; et ne sera au final que ce que des habitants de ce territoire auront décidé d'en faire, et sera à l'image de ses paysages : ou une juxtaposition d'objets s'ignorant les uns les autres, ou un espace de mises en relation, de rapports sociaux plus riches, de formes complémentaires, d'expressions variées. Tout, aujourd'hui, est ouvert.



l'agenda de l'atelier des paysages automne et hiver 2007-2008

Exposition

Les poirières de la vallée de l'Ance : un inventaire provisoire.

L'exposition présente un état des lieux des savoirs recueillis, et organise les données photographiques produites lors de l'enquête menée sur un large ensemble de villages de la communauté de communes. Elle est une étape de travail dans une série d'actions à venir sur les poirières.

Vous êtes invités au vernissage qui aura lieu le

samedi 17 novembre
au **Bar le Central**
à **Églisolles, à 11h.**

Exposition présentée

- du 17 au 27 novembre au Bar le Central à Eglisolles
 - du 1er au 11 décembre au Marylin's Bar à Sauvessanges
- D'autres dates seront programmées dans toutes les communes.

à venir :

Stéphane Duprat sera présent en vallée de l'Ance du 3 au 7 décembre pour rapporter des éléments de son voyage auprès des agriculteurs rencontrés, et préparer son exposition, prévue au mois d'avril 2008.

Les étudiants de l'école d'architecture de Saint-Etienne présenteront leur travail sur la vallée à partir du 15 février 2008, et l'exposeront en quelques points du territoire.

Un stage de taille des poirières sera organisé à la lune vieille de mars, le samedi 29 mars 2008 à Sauvessanges.

Ces manifestations seront précisées lors des prochaines lettres.

Renseignements au 04 73 95 32 64.

La feuille de l'atelier des paysages est éditée par la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance à 3000 exemplaires. Conception : Alexis Pemet / Parc Livradois-Forez. Impression : Chabrat à Clermont-Ferrand. Crédits photos : couverture Stéphane Duprat ; pages intérieures : 1 Christian Guy 2 Prêts de Mme Jarrafoux, M. Rochette, M. Guay 3 Philippe Coudé du Foresto 4 Victor Miramand 5,7,8 Alexis Pemet 6 Stéphane Duprat ; dos : Philippe Coudé du Foresto. Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont apporté leur aide à l'ensemble des manifestations présentées. Contact Parc : Alexis Pemet apemet@parc-livradois-org tel 06 63 99 68 66 ; CCVA : Nicolas Taillandier : tourisme.ccva@wanadoo.fr ; tel 04 73 95 33 42.

Manifestations organisées avec le soutien de :





Samedi 17 novembre 2007

Au bar le Central, Églisolles : inauguration de l'exposition « Les poirières de la vallée de l'Ance, un inventaire provisoire ».

Pages suivantes :

Déroulé de l'exposition, hors cahier d'échange. Format original des panneaux : 78 x 114 cm sur Alu-Dibon.





Parc naturel régional Livradois-Forez
 Réalisation de l'exposition :
 Parc naturel régional Livradois-Forez
 Communauté de communes de la Vallée de l'Ance

Photographies
 Nathalie Batisse
 Alexis Pernet
 François Philibert

Rédaction
 Nathalie Batisse

Mise en page, illustrations
 Alexis Pernet

Ce travail doit tout aux habitants et propriétaires qui ont accompagné la démarche de l'atelier des paysages et cet inventaire depuis le début. Qu'ils soient collectivement remerciés pour leur accueil et leur implication dans ce processus.



Les poirières de la vallée de l'Ance



Un inventaire provisoire.



L'atelier des paysages. Cette exposition est présentée dans le cadre de la démarche d'atelier des paysages en vallée de l'Ance. Initié comme un prolongement de la charte architecturale et paysagère, l'atelier des paysages est une démarche ouverte aux habitants du territoire de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance, menée en association avec le Parc naturel régional Livradois-Forez.

L'atelier des paysages fait le pari que des objectifs de qualité paysagère ne peuvent être tenus qu'en regard d'une mobilisation de la population d'un territoire, d'une attention soutenue aux gestes qui façonnent, au quotidien, l'apparence du paysage. Cette attention collective ne se décrète pas, mais passe par l'échange des regards et des savoirs, un lien entre populations, acteurs et décideurs.

L'inventaire des poirières. L'atelier des paysages s'est ouvert par une phase de collecte : une investigation dans les paysages du quotidien et dans les expériences que l'on en fait.

Quoi de plus banal que de planter un arbre et de le regarder pousser ? Mais lorsque celui-ci épouse les formes d'une architecture, tire des murs la chaleur propre à faire venir un fruit apprécié et crée un motif singulier, démultiplié par l'ingéniosité de leurs propriétaires, alors on a là une première opportunité pour regarder sous un nouvel angle le paysage.

Un paysage comme au ras des murs, qui n'existe pas sans la veille et le savoir faire des habitants de la vallée. En voici un inventaire très provisoire, mené pendant l'été 2007, sur quelques communes, par François Philibert, stagiaire à la Communauté de communes de la vallée de l'Ance, et Nathalie Batisse, jardinière-ethnobotaniste*.

* Si la botanique s'intéresse à la plante, l'ethnobotanique s'intéresse à la relation entre l'homme et la plante.

Ce travail a été rendu possible grâce au soutien du Conseil Régional d'Auvergne, du Conseil Général du Puy-de-Dôme, du Programme Leader « Livradois-Forez, de l'Agence Nationale de la Recherche Technologique du Pays d'Art et d'Histoire du Forez, de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance.





1 Village de la Viveille (Sauvessanges) : implantation parallèle des fermes-bloc.
 2 Paillanges (Viverols) : poirières sur deux façades, et espace public du couha, fontaine.
 3 Rochette-Borel (Sauvessanges) : la maison est en ruine, mais la poirière est encore debout.



Hier, en vallée de l'Ance, les fruits étaient rares : groseilles, framboises, myrtilles ou merises, tous ces petits fruits longs à ramasser, sont les seuls à être abondants. On comprend alors le plaisir que les gens trouvaient à voir mûrir des kilos de poires juteuses sur leur façade ! Les vieilles poirières ont souvent été plantées dès la maison finie, et on trouve sur les maisons de la fin du XIX^e ou début XX^e siècle, des poirières centenaires. Mais si les vieux arbres sont les plus impressionnants, il en existe de tous âges, attestant de la vitalité de cette pratique.

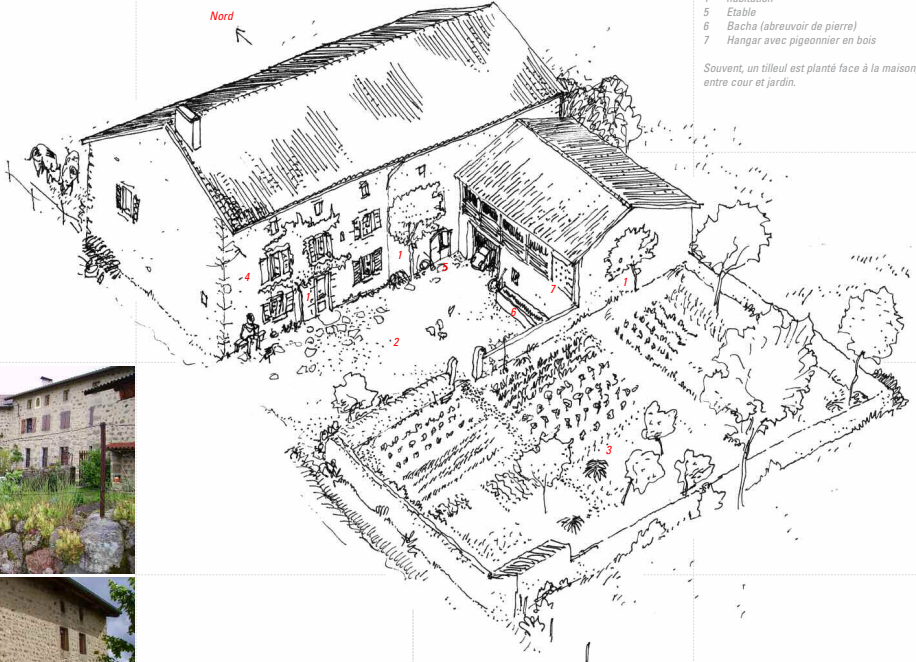
1/ Les poirières et l'espace habité

La ferme type peut être décrite ainsi : un bâtiment en L, dont la grande longueur abrite maison et étable sous le même toit. Une dépendance perpendiculaire abrite la cour des vents de nord ou d'ouest. Le long de la façade, une ou plusieurs poirières sont palissées, elle voisinent de moins en moins avec le bacha, grand abreuvoir de pierre placé entre maison et étable. Suite à la cour on trouve souvent le potager, niché dans des murs de pierre (photos 4 à 9).

Traditionnelle, mais pas folklorique, la culture des poirières : même si ce sont les fermes, en activité ou non, qui en sont le plus systématiquement habillées, on trouve des poirières jusque dans le bitume des bourgs, et sur des constructions très éloignées d'une architecture typique. Seuls la plupart des pavillons récents, et les chalets, semblent déroger à la règle.

Il est des villages où presque toutes les maisons ont une ou plusieurs poirières. Quand elles n'en ont pas, il reste parfois les fixations d'un arbre disparu. Point commun à tous les habitants, la poirière se trouve dans les fermes en activité comme dans les résidences secondaires.

La poirière dans son environnement bâti : modèle de ferme-bloc avec retour en L, cour semi-ouverte et potager clos tel que l'on peut le rencontrer, avec une infinité de variations, dans la vallée de l'Ance.



- 1 Poirières
- 2 Cour semi-ouverte
- 3 Potager clos
- 4 habitation
- 5 Étable
- 6 Bacha (abreuvoir de pierre)
- 7 Hangar avec pigeonnier en bois

Souvent, un tilleul est planté face à la maison, entre cour et jardin.



4,5 La cour ouverte et le jardin clos ;
 6 Résidence secondaire et jeune poirière ;
 7,8,9 Corps principal et retour en L, en fonction des vents dominants.



10,11,12 Exemples de poirières plantées devant des constructions récentes.
 13 Viverols, poirières devant un bâtiment d'activités.
 14 Viverols, poirière dans le bourg.



L'atelier des paysages

L'histoire des arbres palissés trouve son origine au XVII^e siècle, lorsqu'on chercha à masquer par des arbres les murs des potagers des grands domaines. Ce palissage « à la diable » devait cacher les murs le plus vite possible : sans chercher ni équilibre ni symétrie, on conservait les branches qui couvraient une surface de mur nue, et on sectionnait les autres à la serpette. Lors de la construction des murs, on y fichait des os ou des morceaux de bois destinés à fixer les jeunes pousses.

Les jardiniers s'aperçurent qu'ainsi abrités et taillés, les arbres produisaient de gros et beaux fruits. Les techniques s'affinèrent et les premiers traités d'arboriculture furent édités. Les nouveaux espaliers décollés du mur, fixés sur des treillages de bois se perfectionnèrent à l'extrême pour atteindre leur apogée au XVIII^e siècle, mais le début du XIX^e siècle vit déjà commencer le déclin de pratiques très coûteuses et exigeantes en main d'œuvre qualifiée. Le palissage se simplifia à nouveau. Jusqu'au début du XX^e siècle, les espaliers fruitiers sur les maisons étaient courants.

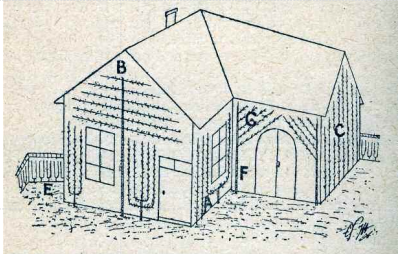


FIG. 58. — COMMENT ON PEUT UTILEMENT GARNIR D'ARBRES FRUITIERS LES MURS DE SON HABITATION.

- 1 Modèle de palissage de fruitiers sur une maison, conseillé au début du XX^e siècle. Source : J. Verrier, Arboriculture fruitière, Hachette, 1910 (Encyclopédie des connaissances agricoles).
- 2 Os de mouton fichés dans le mur d'un ancien jardin de congrégation religieuse à Champeix, Puy-de-Dôme.
- 3 Branche de poirière palissée à l'aide morceaux de bois.



2/ Palissages



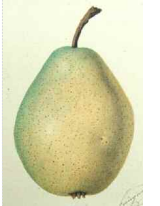
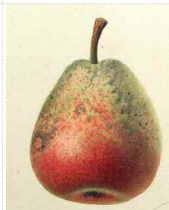
Chaque poirière est formée pour la maison qui l'abrite, selon la technique du palissage « à la diable ». Il en résulte une immense variété de formes, d'adaptations, de solutions pour occuper l'espace du mur sans condamner ses ouvertures.

En vallée de l'Ance, un poirier dans un jardin ou en plein champ est appelé... poirier. Palissé contre une façade il devient une « poirière », élément majeur du paysage. Ce mot, qui n'existe pas ailleurs dans cette acception, dériverait du patois « peirièra », et aurait gardé son genre en passant au français. On ne sait pas quand, ni comment, cette pratique plus courante dans le nord et l'est de la France, s'est à ce point ancrée en Vallée de l'Ance. On a évoqué une habitude ramenée au pays par les scieurs de long, mais ce n'est qu'une théorie, qui mériterait étude, on pourrait aussi penser que le voisinage de la Chaise-Dieu a pu inspirer les habitants.

Palissée ou non, plus ou moins taillée, chaque poirière est unique. Si certaines ne sont pas palissées, beaucoup sont traitées « à la diable ». Cette technique donne des arbres aux formes singulières épousant les belles maisons de pierre. On en voit suivre les angles de murs ou les rambardes des balcons. Chaque poirière est formée pour la maison qui l'abrite. Sur les grandes surfaces de mur, on adopte un palissage en espalier plus régulier, mais les branches de longueur irrégulières sont attachées à des morceaux de bois, des clous, des pitons, des fils de fer, des ficelles de lieue. On est souvent très loin des classiques espaliers géométriques sur lattes de bois. Si on trouve quelques formes basses prédestinées à la conduite en espalier, la plupart des arbres sont de vigoureux sujets de haute tige, palissés à partir de deux ou trois mètres, de façon à tenir leur feuillage hors de portée des animaux de ferme.



Systèmes d'attaches : liens, pitons, fils de fer, ficelles, morceaux de bois, clous...

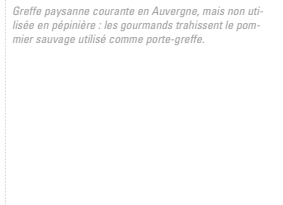


Cette poirière a été greffée sur poirier franc : le porte-greffe utilisé par les pépiniéristes pour les arbres de haute-tige.

Si beaucoup de poiriers ont été achetés en pépinières, d'autres ont visiblement été greffés sur place : la diversité des portes greffes en témoigne lorsque des gourmands trahissent l'arbre porteur. On trouve bien sûr le poirier de semis, mais souvent le pommier sauvage, et des personnes nous ont assurés que les anciens ont parfois greffé sur sorbier des oiseleurs.



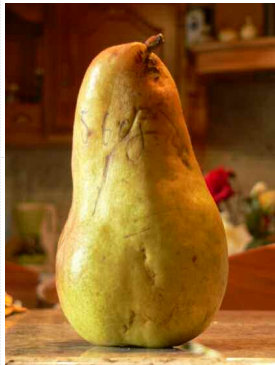
La Louise-Bonne : une variété excellente portée par des arbres à la vigueur exceptionnelle.



Greffe paysanne courante en Auvergne, mais non utilisée en pépinière : les gourmands trahissent le pommier sauvage utilisé comme porte-greffe.



À Rochette-Ribier, une poirière de 70 ans donne des poires à couteau d'une livre et plus ! La variété est inconnue des propriétaires.



Autre variété inconnue : poires bosselées, en forme de coing.



Les créations chimériques de M. Cussonnet à Rochette-Ribier et à Viverols : des greffes multiples pour un seul arbre.

La conservation des variétés intéressantes, même non identifiées, et particulièrement celles portées par les vieux arbres, constitue la première urgence de sauvegarde de ce patrimoine fruitier encore largement inexploré. Cultiver une de ces variétés chez soi est un acte citoyen dont vous profiterez, et dont profitera la postérité. Si une variété non connue vous intéresse, et que vous ne savez pas greffer, vous trouverez sûrement un greffeur bénévole dans le voisinage : le verger conservatoire de Tours-sur-Meymont peut parfois fournir des porte-greffe. On peut aussi demander à un pépiniériste de préparer un arbre à la demande. Les jardins Révol, à la Chaise-Dieu sont notamment capables de vous proposer un « contrat de mise en culture » d'une variété dont vous fournirez le greffon.



À l'auberge du Droublé, on a remplacé une mauvaise variété par deux bonnes. L'arbre a été greffé il y a vingt-cinq ans.

Des aquarelles d'Alphonse Mas, extraites de l'ouvrage *Le Verger*, paru en huit tomes en 1975. Les originaux sont conservés à la Médiathèque Roger Vailland à Bourg-en-Bresse, après avoir été données à la société d'horticulture de l'Am. Des photographies de l'ouvrage sont consultables sur le site d'Alain Rouéche : www.pomologie.com.



Un goûter de poires, chez M. et Mme Cussonnet : le 26 septembre 2007, 40 personnes apportent des échantillons de leur production pour tenter de les identifier, les faire connaître, confronter des saveurs.



3/ Greffes et variétés



L'achat :

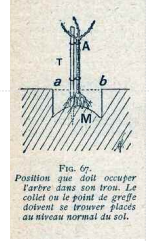
mieux vaut choisir une pépinière d'altitude, de façon à ce que votre arbre n'ait pas de problème d'acclimatation. Des formes à palisser sont généralement proposées, mais si vous voulez perpétuer la tradition, choisissez un arbre de haute tige, habituellement destiné au verger de plein vent. Dans cette région, veillez à acheter une variété précoce qui aura le temps de mûrir avant les grands froids.



Photo Les jardins de Revol, la Chaise-Dieu.

La plantation :

choisissez un mur bien exposé sud ou sud-est, à l'abri des courants d'air. Ouvrez un trou, d'au moins 60 cm de diamètre et de profondeur. Séparez la terre extraite en trois tas : la terre du fond devra être remise au fond, la couche médiane en second, et la dernière sur le dessus. Cette précaution évite de détruire les microorganismes du sol. N'hésitez pas à casser le fond du trou par quelques bons coups de barre à mine. Jetez au fond du trou un peu de fumier, recouvrez le fumier d'une couche de terre de façon à ce qu'il ne soit en pas en contact direct avec les jeunes racines. Installer le tuteur, puis plantez votre arbre de façon à ce que la terre arrive au niveau du collet, l'arbre va grossir, éloignez-le de 25 à 30 cm du mur. Reboucher le trou en respectant l'ordre des couches de terre. Tassez le sol au pied de l'arbre et arrosez abondamment. Les premières années, arrosez-la en cas de sécheresse.



Jeune poirière, plantée sans tuteur, qui assure parfois une protection minimale. Ici, le pied a été touché par un coupe-fil.

La taille :

S'il est un seul conseil à retenir c'est qu'il vaut mieux une mauvaise taille que pas de taille du tout. Le plus important est la régularité. Si les anciens taillent souvent la poirière une fois par an « à trois yeux, en lune vieille de mars », dans la vallée, on trouve toutes les méthodes. Certains ont adopté la taille d'été, et il y a ceux qui ne concèdent à leur poirière qu'un coup de taille-haie, ou même de barre de coupe de temps à autre... Le plus souvent, on se contente de couper « ce qui gêne », et si ce n'est pas la meilleure façon d'obtenir les rendements impressionnants assurés par les tailles de fructification, on peut néanmoins avec ce travail minimal profiter d'une récolte suffisante pour contenter famille et amis.



Poirière Louise-Bonne de soixante ans, taillée « à trois yeux, en lune vieille de mars », depuis toujours.



Poirière Louise-Bonne centenaire, taillée uniquement en été depuis quinze ans.



Ici on coupe « ce qui gêne » : autour de la fenêtre, sous l'appentî...



L'abandon de taille peut être fatal : décollée du mur, épuisée par une ramure exubérante mal alimentée, en proie aux attaques répétées du gel et des maladies sur ses parties mal protégées, la poirière décline.



Les parties mal protégées subissent les assauts répétés du gel et des maladies.

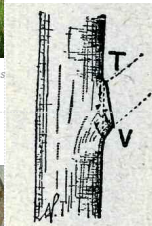


FIG. 79. SUPPRESSION D'UNE GROSSE BRANCHE.

Quelques conseils pratiques

Qu'une branche meure de temps en temps est « normal », coupez-la immédiatement et mastiquez (les sprays cicatrisants sont d'emploi plus facile).

Les petites branches sont taillées à la serpe, au sécateur ou à l'aide d'un échenilloir, sécateur fixé à un long manche. Coupez en biseau, juste au dessus d'un œil bien orienté, la branche à venir prendra cette direction. Le biseau draine l'eau de pluie du côté opposé au bourgeon.



4/ Planter et tailler



(Planches extraites de l'ouvrage de J. Vercier, Arboriculture fruitière, Hachette, 1910.)

Des deux parties formant cisaille, seule la lame est coupante. Elle doit se trouver contre la partie à conserver : ici en bas.

Coupe impeccable





Pièges à fourmis. Les fourmis favorisent les attaques de pucerons.



Désherbage chimique au pied de la poirière : il laisse une terre à nue qui favorise le ruissellement rapide des eaux de pluie, facilite l'érosion et ici, le déchaussement du mur.



Le chaulage : il assainit et protège.

Quels traitements ? Faut-il traiter ?

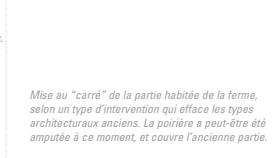
Ici, on ne traite pas les poirières. La culture contre les murs et le climat régulent naturellement les maladies et ravageurs. Une poirière en vallée de l'Ance donne la possibilité de manger chaque année des fruits parfaitement « bio » !

On se contente parfois d'engluer le tronc, ou de disposer un petit piège à fourmis, pour limiter les attaques de pucerons. Les anciens chaulaient les troncs en hiver : une saine habitude qui mériterait peut-être d'être reprise.



Un mur, une façade, un pignon sont comme une surface sur laquelle s'inscrivent les événements, les intentions des personnes qui occupent ces bâtiments. Formes, matériaux, objets, répondent à la forme de l'arbre et constituent des histoires singulières.

Gauche : poirière à l'angle d'un appenti disparu. En bas : jeune poirière plantée après restauration de la façade.



Mise au "carré" de la partie habitée de la ferme, selon un type d'intervention qui efface les types architecturaux anciens. La poirière a peut-être été amputée à ce moment, et couvre l'ancienne partie.

Les poirières n'endommagent-elles pas les crépis, les murs ou fondations ?

Nous avons interrogé de nombreux propriétaires de poirières parfois centenaires, aucun d'eux n'a vu ses murs ou fondations abîmés par les racines, l'arbre les dirigeant vers l'extérieur.

La poirière protège les enduits ou crépis des rigueurs du climat. L'enduit « fausses pierres » probablement centenaire de cette maison de Sauvessanelles a mieux résisté sous le feuillage que sur les parties laissées à l'air libre.



Je veux refaire l'enduit ou les joints de la maison, la poirière me gêne, dois-je la couper ?

Dans ce cas, il est tout à fait possible de conserver sa poirière. Un entrepreneur et des habitants nous ont confiés leurs expériences :

Refaire un crépi :
Si besoin, rabattre toute les branches pour ne laisser que le tronc et quelques charpentières, décoller la poirière du mur en tirant sur le haut de l'arbre, l'attacher à l'échafaudage pour la maintenir dans cette position le temps des travaux, la recouvrir d'une bâche. On peut alors crépir normalement le mur. Attention, les poiriers n'aiment pas du tout le ciment : évitez les projections sur l'arbre et près des racines, ne videz pas les eaux de lavage du matériel au pied de la maison. Les préparations à la chaux sont mieux tolérées, et ne nuiront pas à la santé de la poirière.

Refaire les joints :
On procède comme pour un crépi, mais on peut se contenter d'une taille moins sévère, suffisante pour passer la main et le couteau à enduire.



La poirière repart après une taille sévère, et le rejointage de la façade.

5/ Questions d'usage



Profiter de ses poires (bassine)

« On en mange, on en donne aux enfants et aux voisins, on fait des conserves, des confitures » : c'est généralement la réponse donnée lorsqu'on demande aux gens ce qu'il font de leurs poires.

Ne pas gaspiller plusieurs dizaines de kilo de poire mûrissant d'un seul coup demande de l'organisation, ce n'est pas le moment de manquer de bocaux. Quand vient la récolte ce sont les dames qui s'activent. **Voici quelques-unes de leurs recettes :**



Confiture de poires

Dans une bassine à confiture, mélanger un kilogramme de poires pelées et coupées en dés, à 800 grammes de sucre. Cuire en remuant jusqu'à ce que les fruits deviennent translucides. Mettre quelques pépins dans la bassine si vous désirez une confiture plus caillée.

Conserves de poires au sirop

Dans des bocaux à stériliser : coupez les poires en quartier, remplissez d'eau sucrée à votre goût. Stériliser de 20 mn à une heure selon que votre variété de poire est plus ou moins ferme.

Gâteau fondant aux poires

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 4 à 5 poires (selon la taille) ou poires au sirop
- 150 g de farine
- + farine pour le moule
- 100 g de sucre en poudre
- 2 œufs
- 10 cl de lait
- 3 cuil. A soupe d'huile
- 2 cuil. A café de levure chimique
- beurre pour le moule
- sel

Pour la finition :

- 80 g de beurre
- 1 œuf
- 3 cuil. Soupe de sucre en poudre

Dans une jatte, mettez le sucre, deux œufs et une pincée de sel. Fouettez le mélange jusqu'à ce que la préparation mousse et fasse un ruban lorsque vous soulevez le fouet.

Incorporez la farine et la levure, puis délayez la pâte avec le lait et l'huile. Faites chauffer le four à 180°, th 6.

Versez la moitié de la pâte dans un moule de 24 cm de diamètre ; préalablement beurré et fariné. Pelez et épépinez les poires, puis coupez-les en lamelles. Disposez ces dernières sur la pâte au fur et à mesure. Versez la seconde moitié de pâte. Enfouissez et faites cuire pendant 30 mn.

Préparez le mélange pour la finition. Faites fondre le beurre à feu doux. Dans une jatte, fouettez l'œuf avec le sucre et, lorsque le mélange est parfaitement homogène, incorporez le beurre fondu.

Au bout des 30mn de cuisson, sortez le gâteau et versez cette préparation à la surface. Remplacez le gâteau au four et poursuivez la cuisson encore 20 mn. Laissez refroidir le gâteau dans le moule.

Les messieurs ont d'autres modes de conservation.

Tourris : les poires Williams grossissent dans des bouteilles, qui seront remplies d'eau de vie.
L'eau de vie de M. Chaptinel.



L'atelier des paysages

Les poirières de la vallée de l'Ance un inventaire provisoire / Novembre 2007 / 5 Questions d'usage

6/ Les habitants et leurs poirières

Poirières, de génération en génération : Paulette Cussonnet pose enfant, puis jeune fille, devant la poirière. Sa petite fille, aujourd'hui, avec le fruit, à l'entrée de sa cabane.



À gauche : à la Valette, commune de Sauvessanges. M. Patureau et les deux immenses poirières de la maison. Celle de gauche est morte, celle de droite s'épuise. La géométrie de l'arbre répond à celle du faux appareillage et au dessin de la façade.

Bas : nichoir à oiseaux au Chomet (Saint-Anthème), chez M. et Mme Jarrafoux.



Si ce sont plutôt les messieurs qui s'occupent de la cultiver, la poirière est importante la vie de toute la maisonnée.

On en parle presque comme s'il s'agissait d'une personne : on la dit prudente quand elle attend la fin des gelées pour fleurir, une dame déplorait que sa poirière soit « décédée », et un monsieur nous confiait que le sien avait eu « un accident ». On peut parfois s'identifier avec son arbre : « Elle est vieille, elle est comme moi ».

L'histoire est souvent connue par la famille : on sait qui l'a plantée, d'où vient le greffon. Souvent présente sur les photos prises devant la maison, elle a parfois été témoin de la vie de plusieurs générations, et fixe un repère dans le temps.

Côté au quotidien, la poirière trahit le mode de vie de ses propriétaires. Protégé des animaux, agrémenté d'un jardinet de pied de mur ou encombré de matériel agricole, le pied de la poirière nous parle des habitants. Tout près de la maison, elle voisine avec la parabole, sert de support à un fil à linge, à une suspension de fleur ou pour une niche à oiseaux.

La transmission des savoirs, l'échange de greffons, le partage des récoltes sont, aujourd'hui comme hier autant de vecteurs de liens sociaux. Il existe dans la vallée de véritables connaisseurs et amoureux des poirières, des amateurs chevronnés et d'autres qui aimeraient se perfectionner. Les habitants de longue date ont l'expérience familiale de leur côté, mais souvent, ils ne remarquent pas vraiment ces poirières qu'ils ont toujours vues.

Les nouveaux arrivants apprécient le caractère exceptionnel de ces arbres. S'ils passent à côté, il est peut-être du devoir des maires et des voisins de les alerter sur cette particularité de la maison. Leur faudra apprendre à s'en occuper et à en profiter. En planter le long de constructions neuves permettrait de garder quelques uns des traits d'une architecture vernaculaire, dans un contexte qui plaque volontiers des modèles génériques, caricaturant d'autres architectures vernaculaires ou régionales.

Point de rencontre, la poirière constitue aujourd'hui une belle occasion d'échanger entre voisins de tous horizons, et de toutes générations.



Rochette-Ribier, le 26 septembre 2007. Quarante personnes réunies autour des poirières, pour tenter d'identifier des variétés, envisager la transmission des meilleures, penser à ce qui sera planté demain.



Côté au quotidien, la poirière trahit le mode de vie de ses propriétaires. Protégé des animaux, agrémenté d'un jardinet de pied de mur ou encombré de matériel agricole, le pied de la poirière nous parle des habitants.



Élément singulier des paysages vernaculaires, la poirière n'est rien sans son environnement humain, architectural et végétal. Chaque jardinier imprime dans la forme de l'arbre et dans ce qu'il dispose autour quelque chose d'irréductible à une forme type. De minces codes, quelques signes discrets l'ancrent dans tel ou tel monde, ou à leur charnière : amas d'outils, vracs et assemblages renvoient à l'espace utile, optimisé, de la ferme, à celui des pratiques paysannes, d'une culture de la récupération, voire du détournement* : à un espace masculin, également.

Des assemblages de pots et de plantes de pleine terre, de fleurs variées sont probablement liées à une attention plus féminine pour le devant de porte, l'espace où se donne à voir la cour et la maison ; mais surtout, si les bêtes ne sont plus là pour piétiner dahlias ou pivoines, ou si celles-ci ne sont plus protégées, il y a là la traduction d'un changement de vocation de l'habitation-ferme : la fonction agricole, productive, s'est déplacée vers des espaces plus fonctionnels, déconnectés du lieu d'habitation, quand elle n'a pas disparu.



Il y a enfin des situations où la cour pavée a été transformée en pelouse, tondue chaque week-end en fin de printemps. Les référents ont changé, bien qu'assimilant plusieurs influences, selon l'histoire des occupants, le regard qu'ils portent sur leur habitation, principale ou secondaire, et la manière dont ils souhaitent être regardés. Les fleurs se mélangent, s'hybrident. Celle des jardineries s'impose au milieu des plantes que l'on s'échange, « pour pas que ça se perde ». Parfois, le jardin se réduit à une seule pelouse, impeccable et vide.

L'intérêt de ces jardins, de ces « paysages de pas de porte » réside dans leur fonction d'identification, derrière laquelle se sont glissés des enjeux comme l'accueil et l'ouverture aux autres, à l'inverse du repli et de l'indifférence. Les infimes détails du quotidien, parmi lesquels ont aurait pu ranger la poirière, portent bien des messages pour ceux qui s'offrent le plaisir de les lire.

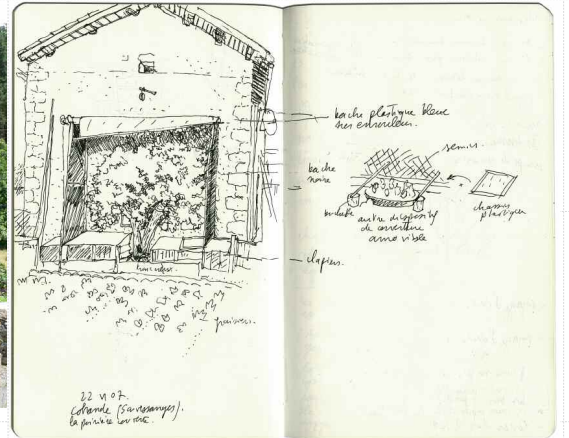


Masculin/féminin ; le rosier blanc de Mme Jarrafoux : « Vous voyez ce rosier, il est très ancien, il a plus de cent ans. C'est une plante de grand-mère. Une année, au printemps, mon mari a ramassé la broussaille, fait un feu, fait brûler tout ce qu'on ramasse autour du jardin. Il n'a rien trouvé de mieux que d'amener la broussaille au pied du rosier. Le rosier n'avait pas encore de feuilles, il n'a pas fait attention, et il a brûlé le rosier, avec sa broussaille. Le lendemain, il m'a dit : « J'ai fait une grosse blêssé, figure-toi, le rosier a brûlé avec le tas de broussailles ». Sa mère qui aimait tant ces petites roses, elles sont parfumées... Et alors cette année là il a fait deux ou trois tiges, sans rien, et l'année suivante, il a été aussi gros qu'avant ! Ça lui a fait de l'engrais. »

7/ Portraits d'arbres, portraits de jardiniers

La poirière de M. Roure, à Cohade ; elle dispose d'un abri en bâche, montée sur un enrouleur qui permet d'habiller l'arbre, lors des gelées tardives ou précoces. La situation de la maison, dans un fond de vallée, n'est pas pour rien dans ce dispositif.

* Cabane de jardin à Terraneyre (Églisolles). Le recyclage fait partie de l'art du jardinier.



où il exerce le métier de technicien forestier depuis quelques mois. Michel Bravard a eu le temps de préciser son discours avec Nicolas et moi, qui parlerai à sa suite. Le bar se remplit rapidement. Je reconnais la plupart des personnes qui se trouvaient à Rochette-Ribier, chez Jean-Paul Cussonnet. Bref morceaux de conversations ; les panneaux sont passés au crible, et plaisent. J'ai oublié le « D » de M. et Mme Patureaud, et ils m'en font tous deux la remarque. M. Cochard apprécie mon dessin de l'archétype de la ferme forezienne, auquel il manque l'ouverture haute qui surmonte l'entrée de l'étable, dont il nous explique l'utilité.

Une cinquantaine de personnes se trouvent réunies. Michel Bravard demande l'attention, et fait un discours d'usage, excuse les absents, remercie les autres, rappelle le contexte de l'atelier des paysages et les actions engagées. Je n'ai rien préparé, et lorsque la parole m'est confiée, j'explique poussivement que d'une traversée en voiture de cette région, il y a quelques années, c'est le souvenir d'une maison à poirière qu'il m'était resté, et seulement ça. Je dois dire sans développer qu'une poirière est une sorte d'individu. Heureusement le discours a pris le tour d'une conversation et Nathalie se charge de dire ce qui devait l'être. Elle explique le fonctionnement du cahier d'échange de plantes qu'elle a conçu pour les personnes qui peuvent proposer ou souhaitent récupérer les variétés présentées. Vient ensuite le moment de boire un verre ; le boucher de Viverols a débarqué d'énormes parts de quiches lorraines. On continue de parler. La salle se vide peu avant treize heures, tandis qu'ont pris place au comptoir les quelques habitués, surpris peut-être par tant d'agitation.

Avec François, Nicolas et Nathalie à l'Imprévu, à Viverols, que nous avons quelque peu délaissé ces derniers temps, et retour. Imprégné, comme après la marche ou le goûter, d'une légèreté consécutive à ce que l'on a donné, et aussi senti, dans cette sorte de communauté des poirières qui se soude, de rendez-vous en rendez-vous. Et ce lieu : la grande pièce carrée du bar, au bord de la route de fond de vallée, « central » de quelque chose, avec son patron irascible, mais qui a été disposé à l'ouvrir à nos objets. On a trouvé le nouvel atelier des paysages, s'est-on dit.

Vendredi 23 novembre 2007

Au retour de deux journées passées à l'école d'architecture de Saint-Étienne. Le groupe de Stéphanie David « rendait » mercredi, celui de Marie Clément hier, jeudi. La transcription de ces rendus, personne par personne, proposition par proposition, semble impossible. Mais il y a plusieurs observations et interrogations, à chaud, qu'il semble nécessaire de formuler :

Il y a d'abord le statut intermédiaire de ce rendu, après le premier regard consécutif à ce que Stéphanie a appelé la « résidence » et l'exercice proposé par Marie, d'une « errance cartographique » préalable à la confrontation au terrain. Ces deux phases ont fait l'objet d'une présentation antérieure, sous la forme de projections. Il s'agissait hier et avant hier de déployer une première amorce d'intervention sur l'espace, soit ce que Stéphanie a appelé un « projet de territoire » et Marie des « situations de projet ». Dans un grand nombre de réponses, les étudiants semblent avoir thématiqué leur approche et leur observation, parfois dans la continuité de leur première approche, parfois en rupture nette. Mais dans tous les

cas, cet enchaînement a posé question, tant au groupe d'étudiants, qu'à la petite bande chargée de faire « jury » : c'est en réalité sur la distinction entre un cheminement et un raisonnement qu'il s'agirait de réfléchir, le cheminement renvoyant, par analogie, à la possibilité de retours en arrière, de pauses, de détours, là où le raisonnement renverrait à une argumentation, des liens de causalité, d'induction ou de déduction, à une construction. Or, ces constructions ne sont pas toujours assumées comme telles : elle produisent un effet de vraisemblance, et en s'attachant à produire cet effet, courent le risque de manquer, ou de rater, la constitution d'un objet de recherche, d'une situation de projet, d'une thématique. Il faudrait pouvoir s'interroger sur les modèles qui alimentent, déterminent, induisent cette rhétorique propre, incernable, qui passe de l'une à l'autre de ces présentations, et qui se joue entre un langage oral et un langage graphique, dont la redondance de l'emploi de pictogrammes, par exemple, peut constituer une des composantes (à côté d'autres plus classiques, que sont la carte, la coupe, la photographie, etc). On peut également citer l'importance, dans ces discours, de l'analogie au réseau informatique, qui prend parfois le pas sur toute observation pragmatique, ou qui s'y substitue.

Un des ressorts de ces constructions, lorsqu'elles ne revêtent pas l'apparence d'un pseudo-raisonnement (d'un effet de vraisemblance), apparaît dans le discours oral dans l'emploi du « je ». Dans un certain nombre de cas, ce « je » renvoie à un personnage à la fois fictif et démiurgique, doué d'une capacité d'action et de transformation dont l'efficacité, toute virtuelle, ne se vérifie qu'en regard d'une production graphique, d'une capacité à figurer le produit et les conséquences de sa volonté, ou de son pouvoir. Comment s'établit ce « je » ? Sur quoi se fonde son existence ? Bien souvent, ce qui frappe est que le locuteur de ce « je », celui qui parle ce « je » plus que celui qui est parlé par ce « je », ne semble pas capable de situer son discours : il y a une rupture, une accélération qui se produit à un moment, qui établit le démiurge sans coup de semonce ni déclaration préalable, sans accord passé avec son auditoire, ses destinataires. Un « je » de rôle sans la marque distinctive du « jeu » de rôle ; l'entente collective sur des règles, un statut du locuteur, des participants. Questions : comment a-t-on introduit ces règles, par quelles étapes s'est constitué cet implicite – et doit-on l'accepter comme tel ?

Apparaît plus rarement un autre « je », et sa venue surgit comme un événement. C'est un « je » de l'expérience, qui ramène face à soi non pas « un » étudiant, mais comme en transparence, un individu en devenir, un sujet qui se constitue de façon fragmentaire, par un jeu de correspondances et d'échos non élucidés, mais dont l'entrelacs, les rapprochements subits paraissent actifs, au-delà de tout enchaînement logique. Ce je ne produit pas un sens plus clair que celui qui joue sans le dire, et bien au contraire il semble se débattre dans un ensemble de contradictions, d'affects, d'observations parcellaires. Mais il y a quelque chose à tenter d'éclaircir, voire d'élucider, à partir de ce « je » là où d'autres se retranchent derrière une série d'effets, rendant la tâche plus difficile encore. Ce je de l'expérience n'est pas un je de pure subjectivité (ce qui ne veut rien dire), d'individualité pure ; il est multiple dès lors qu'il assemble des morceaux de passé (des souvenirs), des observations récentes, des devenirs. Il n'est ni pur ni stable. Il n'est pas L'architecte, mais tente d'en inventer un.

Mardi 27 novembre 2007

Au Central, à Églisolles. Je montre à Nicolas les documents que m'ont remis les étudiants de Marie. Les planches A3 reprennent et assemblent les cartes, schémas, coupes, croquis et photographies qu'ils nous ont présentés. Chaque planche est un montage et nécessite un effort pour retracer un fil logique, un enchaînement. La plupart des documents graphiques ne sont ni commentés ni nommés. Il n'y a pas de mode d'emploi. Lorsque c'est possible, je retrace, d'après notes et souvenirs, l'intention qui sourd derrière ces planches. Il y a la matrice-ADN et les empreintes de Clément, assemblées dans un schéma énigmatique qui nous conduisent aux jasseries et à une intention d'en faire des lieux de thermalisme. Soit. Marie a souligné des vis-à-vis de villages séparés par la rivière, et va produire trois situations de projet qui « connecteront » les habitants. L'île de Raffiny sera un centre culturel. Loriane a observé le mode de vie, les contraintes et les situations potentiellement recherchées par les « résidents seconds ». Elle dit qu'il faut que les villages restent vivants toute l'année, et propose alors des situations excentrées pour les résidents seconds, qui offrent cependant un accès facile et la possibilité d'articuler trois habitations, trois familles. On lui avait demandé de réfléchir à la manière de produire ces situations de projet sans « consommer » trop de terres agricoles, de réfléchir à des situations peut-être plus difficiles, ou intermédiaires entre différents milieux. Claire-Sophie avait produit des cartes de temps de déplacement et en avait déduit qu'il existait un axe de mobilité nord-sud très marqué, avec de nombreux services, et qu'on pouvait y croiser un axe Est-Ouest, de Baffie à La Chaulme, qui serait dédié à la culture. Le Central serait alors l'intersection de ces deux axes, l'épicentre de la vallée. Olivier avait fait cette confrontation, très habile, de deux cartes d'état-major : celle de vallée de l'Ance, en vis à vis de la carte de Saint-Étienne. Il a observé le jeu de croisement ou de parallélisme entre la route et la rivière. Il en arrive à s'intéresser à l'endroit où celles-ci se croisent, à l'entrée du département, et ramène là-dessus des notions issus du *Manifeste du Tiers paysage*. Audrey s'est intéressée au basculement Ance-Dore, et a conduit son observation jusqu'à déceler ce petit entre-deux où la Ligonne prend sa source, entre Chougoirand et Molhac. François a construit une sorte de carte de métro ou de réseau qui déploie une analogie (ou une métaphore, lui-même ne faisant pas la différence) entre l'espace de la vallée et Internet. Il parlait d'hyperlien avant même de se poser la question de la différence entre une relation matérielle et une connexion instantanée de deux espaces de signes. Frédéric revenait sur les vis-à-vis des villages entre eux, Doriane sur l'eau, montrait la possible utilité de la notion de sédimentation sans réellement déployer la métaphore ou l'observation jusqu'à un point de stabilité, de construction. Sophie a rappelé le principe du point blanc, et a observé à partir de là une famille de sites, sur lesquelles elle disposait des « containers culturels ». Jérémy observait des situations de mixité, parlait d'isolement connecté, voulait saisir des paysages fragmentés comme des situations pour installer de nouveaux hameaux. Hélène a dressé une typologie personnelle des timbres-poste de la vallée, avant de produire par des formules et des pictogrammes l'idée d'un « kit de déboisement intercommunal ».

Les dossiers sont étalés, feuilletés. Nicolas relève la prégnance de la métaphore Internet, la « connexion », qui n'est peut-être pas étrangère au fait que ces discours graphiques soient principalement fabriqués à partir d'outils informatiques. Comme si l'on voyait d'abord à partir des possibilités qu'offre le support de travail, que l'expérience, le rapport au terrain

physique, ne se faisait qu'en second. En tout cas le raisonnement, dans les formes évoquées qui n'en sont parfois que des formes simulées, semble s'effectuer dans un ordre dont nous ignorons partiellement les clés, et il y a là quelque chose de déroutant, et qui laisse en même temps le champ libre pour une certaine forme de rêverie. Jean-Marie, qui est passé au bar pendant que nous passions en revue les planches, a décelé une dimension onirique dans ce travail. Dans la façon dont nous recevons ces propositions, nous ne saurions nous fermer à cette dimension. Elle ne peut cependant dédouaner son auteur d'un travail de description, de progression fine, de clarification des notions sous-jacentes.

Avant cela, on a parlé quelques instants avec le patron, ou plutôt laissé parler le patron, un corse du nom de Coloni, et j'ai remarqué que le drapeau « Corsica Nazione » était glissé entre les bouteilles du bar. Il revenait d'une visite d'un fond de commerce à reprendre aux environs de Clermont et commentait pour nous les nombreux désavantages qu'il y voyait. Il dit qu'il ne cherche pas d'ennuis, de charges, ni à s'enrichir « comme un juif du sentier ». Il se dit pressé de partir, de quitter cette vallée de fous où toute initiative est réprimée dès lors qu'elle n'émane pas des gens du cru. Il y fait, de plus, un temps épouvantable, où le brouillard succède à la neige, etc. La clientèle reste rare cet après-midi et il va de son poste informatique (« connecté » diraient les étudiants architectes) à sa télévision, derrière la cuisine où il suit une chaîne de sport diffusée par satellite. Il nous conduit malgré cela au jardin. Une poirière pousse sur le mur de ciment du garage. On regarde les autres jardins d'Églisolles, l'arrière du bourg. Il fait un froid vif. Ce grand type s'est construit une colère, qu'il va aujourd'hui tenter d'exporter ailleurs. On se garde bien d'avancer quelque argument que ce soit.

Jean-Marie nous a appris que Mme Jarrafoux a eu un accident : la porte de la grange est sortie de son rail et lui est tombée dessus ; son mari n'était pas là ; elle a réussi à descendre en voiture, en première, sans pouvoir passer les vitesses, jusqu'à la pharmacie de Saint-Anthème, où elle a manqué de s'évanouir. Elle est restée deux jours à l'hôpital. Plusieurs côtes et l'épaule sont cassées. À présent elle est rentrée chez elle.

Nicolas déménage l'exposition des poirières jeudi. Elle part à Sauvessanges, puis à la mercerie de Viverols, et en janvier, chez les commerçants de Saint-Anthème.

Mardi 4 décembre 2007

10 h. Réunion à la maison du Parc avec Lucien Comte, chargé de mission agriculture au Parc, Nicolas Delorme, responsable du réseau de veille foncière et d'installation agricole, Stéphane Duprat, Jean-Marie Périnel et Nicolas. Premières orientations données par Stéphane, en amont de la rencontre organisée le lendemain, où il retrouvera les agriculteurs qui l'ont accueilli lors de son voyage. Question du dispositif de la rencontre ; tout est organisé, ce sera au multiple rural de Saint-Romain, après le dîner, sur un terrain à peu près « neutre ». Mais au-delà de ce retour et de la validation que nous attendons pour poursuivre, quelle piste peut-on se donner ? On parle de livre blanc ou de manifeste, de « déclencher une envie politique ». L'importance donnée à la « terre » et à l'outil de production dans les discours recueillis doit-il conduire à oublier toute entrée sur le paysage ? Selon Jean-

Marie, ce serait une erreur. Pour autant, il faut répondre à leurs préoccupations, traiter leurs priorités. Lucien parle du paysage comme d'un tapis de jeu où les règles changent tout le temps. Il dit que ce qu'il manque le plus, ce sont des repères dans le temps : pour comprendre par quelles phases en sont passées les exploitations d'aujourd'hui. Nicolas Delorme revient sur la rupture qui s'opère dans les discours entre le cadre de production et le paysage ; les agriculteurs vivent mal la notion de « jardinier », dans laquelle ils sont cantonnés dans bon nombre de discours contemporains. Il y a comme un fossé à combler. Parallèlement aux discours, il y a des itinéraires techniques à réorienter, sur des dimensions dont le sens soit perceptible pour tout le monde. On évoque encore l'idée d'une carte « inverse », où l'agriculture ne serait pas le blanc du papier – un vide implicite d'information et d'action sur le territoire – mais un plein, et la forêt, un reste, un fond.

15 h. Au conseil régional, avec Florence Sémiond, qui suit au service environnement le déroulement de l'atelier ; Juliette Tilliard-Blondel, chargée de mission à la Direction régionale de l'environnement (Diren), en charge du paysage ; Jean-Dominique Prieur, qui laisse son poste du CAUE pour se consacrer à l'enseignement à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. Discussion très libre, sans support. Est évoquée la question du « finalisme » des institutions, qui enclenchent des phases de participation dans des contextes où les objets, au bout, sont déterminés. L'atelier des paysages possède cette disponibilité, cette ouverture, qui permet une approche d'une population sans l'a priori d'une mesure à faire accepter, d'un plan de zonage qui renvoie à des intérêts concurrents. C'est aussi sa limite, que perçoit la chargée de mission de la Région : à quoi cela peut-il bien servir ? On présente les différents chantiers, leur temporalité propre, et les perspectives qu'ils ouvrent, parfois à contre-emploi : le voyage auprès des agriculteurs fonde une manière possible de conduire un Plan local d'urbanisme à un échelon intercommunal ; l'opération des poirières renvoie à une relance d'une pratique, mais au-delà à des questions de connaissance des flores locales, de modes de jardinage, de la « présence » de différentes populations à leur territoire, à des clivages sociaux qui se révèlent différemment qu'au travers de l'enquête auprès des exploitants agricoles. Les ateliers d'architecture produisent leur propre calendrier, provisoirement sans interaction avec la population ; on explore ainsi une fonction du projet sur l'espace, qui ne suppose au départ pas d'être réalisé, construit, mais instaure une culture autre, des angles de vue et des référents nouveaux. La collecte de photographie et l'observatoire constituent une voie d'accès à des catégories sociales différentes, à des aspirations, révèlent la part affective du paysage. On parvient au bout de tout cela à composer un groupe encore non officiel, dont le statut reste à positionner, à définir, notamment par rapport aux élus du territoire. Le fil entre ces actions est ténu, la relation souvent fragile. Il y a là-dedans, pense la représentante de la Diren, quelque chose qui tient d'une forme de « gouvernance » qui est souvent recherchée au travers d'actions multiples, mais rarement trouvée.

On tentera de faire venir des élus de la Région dans le courant du printemps, lors d'un événement de l'atelier, en prévoyant un temps pour leur présenter une vue d'ensemble du processus de travail.

Mercredi 5 décembre 2007

Routes gelées, dès qu'on a atteint le plateau. La voiture dérape, il faut ralentir. Un chevreuil, sur la route, vient à notre rencontre, avant de disparaître derrière une haie. Soleil sur la vallée. On est à Saint-Anthème à 9h30. Comme la dernière fois, les étudiants se sont installés au centre d'hébergement *Le Continental*. Ils terminent leur petit déjeuner. On fait connaissance avec l'assistant de Stéphanie, qui s'appelle Olivier. On tente d'organiser la journée, pour profiter du peu de jour qui nous est offert. Les étudiants se répartissent dans les voitures et la camionnette de l'école. J'arrête le convoi à l'entrée de Saint-Anthème, en surplomb de la prairie, là où s'étend la silhouette bâtie du bourg. De nombreux étudiants avaient repéré cette grande parcelle, et sans que cela réponde spécifiquement à une demande, il est possible de décrire avec eux cette situation, de tenter de clarifier quelque chose du rapport du bourg à son site. On déplie la carte, et on se positionne. La leçon n'est pas inutile. Sur un carnet je reprends en coupe les principales composantes du lieu : les rivières, la prairie alluviale, le tertre et les terrasses, le bâti ; ce que l'on ne voit pas, qui se trouve derrière, mais que l'on peut deviner en consultant la carte. Ces éléments posés, on passe à une observation plus fine du lieu, en se posant des questions plus fonctionnelles sur le rapport du bourg à la rivière : cette mise à distance est-elle une règle ? Si le bâti n'a pu se rapprocher de l'eau à moins d'un apport de remblai conséquent, l'eau n'a-t-elle pu être canalisée et rapprochée des anciens jardins ? En observant la surface en apparence plane de la prairie, je fais observer de petites dépressions, qui pourraient correspondre à d'anciens biefs. Pour vérifier l'hypothèse, et sans véritable connaissance du lieu, on part en exploration de l'autre côté du remblai de la route. Ce que l'on trouve valide l'hypothèse : en contrebas un moulin et son bief attestent que l'eau a pu circuler au pied du tertre et alimenter un certain nombre de jardins. Plus en amont, on peut suivre la trace du bief qui passe sous la salle municipale et borde ce qui est aujourd'hui un parking. Une dérivation a été opérée sous ce parking, et l'eau rejoint l'Ance dans une canalisation. On mesure alors mieux la transformation du lieu, les apports de remblais, la transformation du terrain, de ces bonnes terres de fond de vallée.

Stéphane se propose d'opérer le même type de lecture à partir de l'espace agricole et de la transformation des exploitations. On se rend à proximité du village du Roure. Tout le monde prend place au bord de la petite route, et de notre point de vue on peut à la fois donner des indications sur le bâti de la fin du XIX^e siècle et observer la mutation du parcellaire et des bâtiments d'exploitation. On avance jusque dans le village, où Stéphane a fait étape lors de son voyage, chez les frères Chauve, qui élèvent 800 brebis, avec une surface importante de terrains en estives. L'un des frères est là et nous fait rentrer à l'intérieur du bâtiment. On en comprend alors les extensions successives et le problème que représente le stockage du fourrage, puisque le troupeau a peu à peu occupé toute la place. À quelques temps de la retraite, les deux frères ne comptent pas réinvestir mais c'est leur successeur qui sera amené à résoudre le problème. La conversation porte surtout sur le morcellement des terres agricoles et le problème que représente, particulièrement à Saint-Clément, le mitage des terres. Chaque nouvelle construction engendre un périmètre d'interdiction d'épandage de cent mètres autour, et contraint d'autant le travail de l'agriculteur. On évoque la perspective des élections, où cet enjeu s'avèrera sûrement important pour la commune. Les étudiants qui se sont intéressés à la question agricole peuvent poser un certain nombre de questions,

tandis que les autres se sont groupés autour du Border Collie de service, qui en profite largement.

Déjeuner à Raffiny. Je prends une chambre pour le soir.

Stéphane et moi remontons au Chomet. On trouve Mme Jarrafoux le bras en écharpe, et des difficultés, dit-elle à rire. Les côtes ont été enfoncées par la chute de la porte de la grange. « Mais enfin, dit-elle, je suis vivante : je n'y croyais pas, lorsque je me suis remise debout ». On s'installe à table, dans la belle salle entièrement recouverte de boiseries, murs-armoires qui distribuent d'autres pièces, comme la cuisine où figure la photographie de Jean Jarrafoux à la charrue. Discussion à bâtons rompus, qui va de leur situation d'agriculteurs à l'émission de Yann Arthus-Bertrand diffusée hier soir à la télévision. Mme Jarrafoux nous met sous les yeux un courrier, prétendument signé du ministre de l'agriculture : une lettre type annotée à la main, en bleu turquoise, qui annonce après maintes précautions de nombreux et incernables bouleversements pour l'agriculture française, et suggère au destinataire de s'exprimer sur un site Internet. « C'est présenté comme un courrier de la Redoute et nous n'avons pas Internet » dit Mme Jarrafoux. Elle se lève et avec son bras valide, sort un plat de la cuisinière à bois. « Nous vous avons préparé la *pompelec* ». C'est un plat « traditionnel » du Forez : farine de seigle, eau, lait, sucre, fruits variés, « plus quelques secrets », qui cuit au minimum quatre heures dans un four. « On faisait le plat après la cuisson du pain, quand le four est encore chaud ». Mais le plus surprenant vient ensuite. M. Jarrafoux part chercher une bouteille de cidre, des bols et un lot de spatules en bois. Il répartit le cidre dans les bols et nous distribue les spatules. « Chacun pioche dans le plat ». Le mélange est bon et je soutire (une partie de) la recette à Mme Jarrafoux. Les fruits sont des pommes, des pruneaux et surtout des figues. Elle rajoute du café. Il me semble sentir un arrière-goût d'alcool mais *motus* sur la question. On parle encore quelques instants, mais il faut rejoindre les étudiants à Saint-Anthème. On quitte à regret les Jarrafoux.

Au Continental. Olivier a emmené les mexicains à La Chaulme. Discussion avec ceux qui sont restés, et qui forment un noyau intéressant et en apparence soudé. Pas de conversations individuelles, sinon pour lancer un débat collectif. Il me semblait important de livrer un regard, avec un peu de recul, sur la nature des productions et des discours auxquels il m'a été donné d'être confronté, à Saint-Étienne. Comment activer chez eux ce « je » qui se serait débarrassé de la tentation démiurgique, en revenir à leur expérience propre ? L'argument porte : « mais on nous a appris à avoir l'air d'être sûrs de ce qu'on avance ». L'exercice, ici, est d'abord fondé sur la possibilité de déployer une attitude bien moins contrainte que lorsqu'il s'agit d'investir une parcelle déjà choisie, avec un programme précis. Il renvoie de façon ouverte à la possibilité d'une architecture « d'avant l'architecture », comme je leur dis, qui n'est pas celle de la réponse constructive mais plutôt des conditions d'émergence de l'architecture, dans un contexte où celle-ci est singulièrement absente. J'insiste sur la construction de scénarios, qui permettent de construire un cadre de réflexion tout en posant les bornes du réalisme, du possible ; il s'agit dès lors de faire voir quelque chose de nouveau, de latent, et d'envisager des potentialités jusque-là ignorées. Ce qui revient, effectivement, à tordre quelques enchaînements établis. Anna, la polonaise de l'équipe, me présente son nouveau projet ; elle a abandonné le centre culturel du paysage de Saint-Anthème pour loger, sous la cascade de l'Houlette, des structures cubiques fichées dans la

roche, qu'elle a déduit après avoir longuement comparé Amsterdam et la vallée de l'Ance ; Franck Lloyd Wright est passé là-dessus, et elle a entrepris de monter son projet directement sur Photoshop. L'image finale avant le concept. Je lui dis que si elle peut présenter un projet d'architecture au lieu d'une publicité, alors nous pourrions discuter. Mais elle n'a pas l'air de douter une seule seconde de la validité de ses intuitions. Joris s'est intéressé aux scieries de la région. Toute l'après-midi il a cherché à contacter un fabricant de chalet pour lui poser des questions sur l'approvisionnement en bois. Il avait découvert les scieries en remontant la rivière à vélo tout-terrain.

La nuit tombe et les étudiants repartent vers Saint-Étienne. Trois d'entre eux sont déjà partis sur un coup de tête. Ceux qui restent sont trop nombreux pour les places disponibles dans le minibus et la voiture. J'aide Joris, qui est un peu le superviseur et régisseur du groupe, à porter son appareil à raclette. La voiture de Stéphane ne démarre pas : un phare est resté allumé depuis hier matin. On s'en occupera demain. Retour à Raffiny. On prépare la rencontre du soir, à partir du visuel qui sera projeté. Dans la salle du bar, le couple d'hôtelier et leurs deux filles ont pris place pour le repas. Malgré la taille du bâtiment, nous sommes un peu chez eux.

À vingt heures à Saint-Romain. Le patron de l'Escal'hop nous ouvre le bar. Il s'appelle Greg. Il a fait du feu dans la salle. Nicolas nous rejoint. On dispose l'écran, branche ce qui doit l'être. On choisit dans la partie épicerie des biscuits que nous disposons dans une assiette. L'inconnu, c'est le nombre de personnes qui viendront ce soir. Stéphane a recontacté par téléphone tous les agriculteurs qu'il a visités, pour les inviter à cette restitution. Un courrier de la communauté de communes a suivi de peu. Le « terrain » a été soigneusement choisi. Ni lieu municipal, ni administration. On a évité le bar d'Églisolles, ne sachant pas jusqu'où le patron s'était fâché, ni avec qui. À l'heure prévue, deux femmes se présentent, et s'installent discrètement derrière la grande table, face à l'écran ; mais elles ne semblent pas connaître Stéphane, ce qui m'étonne compte tenu de la diffusion très restreinte de l'information. Puis un à un arrivent nos agriculteurs, parfois en couple, comme M. et Mme Pirol (de Loubardanges), M. et Mme Chauve. M. Jarrafoux rejoint les deux dames arrivées au début. La salle se remplit. Le patron sert à boire. Le contact avec Stéphane est chaleureux. Tout le monde ne se connaît pas, mais personne ne semble isolé. Je propose à Stéphane de commencer directement, préférant privilégier sa relation plutôt que d'intercaler une introduction trop formelle à la rencontre. On fait le noir, Stéphane se lance, dos au feu, en s'appuyant sur sa projection d'images. Les premiers mots sont pour remercier les personnes qui se sont déplacées et pour la qualité de l'accueil que lui même a reçu lors de son voyage. Trois images montrent sa tente, plantée sous un hangar ou à proximité directe d'une exploitation ; le dispositif raconte déjà ce en quoi la démarche avait de singulier, la volonté manifeste de mettre en scène le caractère « extérieur » de l'observateur tout en témoignant d'un engagement, d'une disponibilité. C'est probablement cet élément qui aura été le support de l'espèce de confiance et de connivence qui s'est manifestée dès lors que tout le monde s'est trouvé réuni. Nous partageons tous quelques inquiétudes sur les conditions permettant d'instaurer ou de préserver un tel climat et cela a nourri de nombreuses discussions dans les deux journées qui viennent de s'écouler.

Le déroulement du voyage est présenté jour par jour, en mettant en vis-à-vis une carte de l'itinéraire et une image tirée de la rencontre avec l'exploitant, généralement photographié au travail. Stéphane restitue le tout en ajoutant quelques anecdotes ou faits marquants, comme la venue d'une équipe de la télévision régionale, la possibilité soudaine de faire les foins, la dégradation de la météo qui a suivi, etc. À partir de ce récit s'enchaîne un propos fondé sur les échanges qui se sont tenus à chaque rencontre, où domine une notion centrale d'« outil de travail » : la terre, le bâti, l'animal, et autour de cela la lecture qui peut être faite des différentes composantes de l'espace, jamais nommé paysage, mais qui apparaît comme tel, sur l'écran : la concurrence entre forêt et espace cultivé ; l'instabilité de toute la frange escarpée des Hautes Chaumes, mais aussi l'analogie entre la dispersion des timbres-poste et les nouvelles constructions. À la différence près que ces dernières s'inscrivent dans l'espace à long terme. On avait insisté, la veille, sur l'importance de fixer des repères temporels, qui puissent servir une mise en récit d'une histoire de l'agriculture moderne qui semble manquer à tous. Stéphane donne ces repères à partir d'un motif qui semble orner de nombreuses salles à manger : les vues aériennes des exploitations qui sont vendues au porte à porte ; sur celle de M. Quatressous, il a détourné successivement les étapes qui ont conduit à sortir du modèle de la ferme-bloc, conçu pour une douzaine de vaches, vers les bâtiments que nous connaissons aujourd'hui et dont il semble urgent de penser la place. L'habitation s'est elle aussi désolidarisée du noyau initial, qui semble voué à une reconversion en résidences temporaires, secondaires. Il y a ainsi des « villages immobiles ». L'agriculture, lorsqu'elle est présente, imprime un rythme au lieu, au village. Il y a un dialogue à construire entre des populations qui se sont scindées, écartées symboliquement et culturellement, mais qui partagent temporairement un même espace.

L'exposé est laissé en suspens pour recueillir des avis : il s'agit de savoir si ce miroir tendu est déformant ou non : entre la parole qui a circulé tout au long du voyage et ce « récit », armé par des images, livré ce soir dans le cadre restreint des personnes qui l'ont rendu possible. Une personne s'exprime sur la baisse du nombre d'agriculteurs et les conséquences à vingt ou trente ans sur l'espace. Stéphane renchérit sur la nécessité de se doter d'outils de maîtrise du bâti. Quelqu'un dit que l'outil doit concerner l'ensemble de la vallée. Stéphane parle de la nécessité de penser un Plan Local d'Urbanisme à une échelle qui dépasse la commune. Il enchaîne sur les autres actions de l'atelier des paysages : les poirières, l'observatoire photographique ; ce détour permet d'aborder la question du devenir de ce travail d'enquête et de relation, qui fait émerger « d'en bas » des préoccupations, mais également des propositions. Une exposition est-elle le meilleur outil pour refléter ces inquiétudes, ces propositions ? Comment ne pas folkloriser l'agriculture ? L'exposition ne court-elle pas ce risque ? Quelle autre forme trouver : manifestation, publication ? Il n'y a pas de réelle prise de parole dans l'assistance, mais un assentiment qui semble se murmurer. Stéphane, peut-être par crainte de laisser s'installer le silence, relance par des remarques, des questions, des propositions. Un agriculteur parle de la PAC, et de la non-compréhension entre agriculteurs et non-agriculteurs. Cette question du dialogue semble centrale dans ce travail, et il nous revient aujourd'hui d'inventer un mode de relation nouveau. « Parler d'individu à individu, pas d'organisation à organisation » ; tenter de pointer ce qui relève également en agriculture du choix ou du vouloir, dans un contexte qui semble instable, après des périodes marquées par des orientations très différentes. Il me semble avoir saisi, au travers du témoignage de Stéphane, l'extraordinaire faculté de cette population à « durer »,

à tenir bon, malgré une histoire brouillée et l'absence de perspectives d'avenir claires. Il y a là comme une leçon, dans une ambiance où tous les discours s'appuient, caricaturalement, sur le « durable ». Ici, le verbe est conjugué, et son substantif reste heureusement ignoré. Stéphane dit qu'il ne faut rien attendre, mais tenter d'anticiper, faire des scénarios. Inventer un mode de dialogue semble la clé de l'édifice : déployer un rapport de force en dehors d'un mode de conflictualité et de radicalisation des positions.

Stéphane propose de nouvelles rencontres. Collectivement ou individuellement ? Rentrer dans une écriture commune ? Le choix se porte sur de nouvelles rencontres individuelles, qui permettent à chacun de s'exprimer. Se mettre d'accord sur un document ; je parle de la « carte inverse », que nous avons imprimée avant de venir, à partir du document que nous a livré Nicolas Delorme : une carte qui inverse le rapport espace cultivé / espace boisé. Stéphane propose de revenir prochainement, après les fêtes. « Le 2 janvier je serai là (rires). Vous m'avez transmis votre attachement ». Sylvaine Chauve prend la parole pour demander que soient montrés les couples de photographies que nous avons présentées à Églisolles. Je les projette. Questions sur les dates, commentaires croisés, confus, rires. Plages de silence sur certaines images. D'autres déclenchent des anecdotes, des questions, mais dont aucune n'est réellement adressée à l'ensemble du groupe. Stéphane distribue à chaque exploitant présent une enveloppe, qui contient des tirages des photographies prises lors de ses rencontres individuelles, un CD contenant les images de son voyage, la deuxième lettre de l'atelier des paysages, également. On coupe le projecteur. On sert un deuxième coup à boire. Les conversations se nouent en petits groupes. Je parle avec les deux personnes arrivées discrètement, et que nous n'avions jusqu'ici pas rencontrées : elles sont venues sur les conseils de Mme Jarrafoux. Ce sont Mme Fougerouse, et sa fille. Mme Fougerouse, qui a peut-être soixante-dix ans, vit à proximité de Saint-Anthème, dans sa ferme. Chaque été elle monte avec quelques vaches au Bost, non loin du Chomet. Elle y va « par plaisir », pour prolonger une activité qu'elle a maintenu bien au-delà de la période d'activité de la ferme. Le lien avec les Jarrafoux est un lien d'amitié, peut-être construit sur une appartenance commune, une même volonté de durer, d'inscrire une présence humaine, de jardins et d'animaux sur ces pentes de la « montagne » de Saint-Anthème. Sa fille est factrice à Saint-Anthème.

Lorsque tout le monde part, on se retrouve encore sur la placette, près du tilleul de Sully, avec Stéphane et Nicolas. On blague plusieurs minutes, heureux du moment passé avec cette population ordinairement si distante, quand nous partageons un même espace. Sous l'arbre, je pense que cela fait un an plus un jour que ce travail dans la vallée a débuté.

Jeudi 6 décembre 2007

Nuit réparatrice à Raffiny. Stéphane a réglé avec Nicolas son problème de batterie. On se suit le long de la route de la vallée. Crochet par Terrenyre, pour voir la cabine de péage qui sert de cabane de jardin. On file à Sauvessanges. Les ouvriers terminent les travaux du clocher. Au Marilyn's Bar, où est installée l'exposition des poirières ; malheureusement l'exposition est montrée dans une arrière-salle, où sont empilés des cartons, sans soin. On boit un café. Difficile synthèse à tirer de la soirée d'hier. La perspective n'est pas

aisée à tracer. L'idée de retravailler individuellement sur un document, peut-être une carte, accompagnée d'un texte ayant valeur de manifeste, semble installée. Mais le matériau et les enjeux ne doivent pas uniquement conduire à une production de papier ; les supports à investir doivent être plus divers, nous surprendre encore.

On fait escale, sur le retour, à Loubardanges. Nicolas nous rejoint. M. et Mme Pirol nous ont proposé de venir regarder l'enregistrement du reportage de France 3 sur le voyage de Stéphane. C'est leur cousin qui l'a enregistré : lorsque le journaliste a annoncé le sommaire du journal, il a guetté le reportage et pu l'enregistrer. Le reportage est bon : Stéphane explique distinctement sa méthode, le contexte dans lequel s'inscrit la démarche est correctement présenté, ce qui n'avait jamais été le cas dans les articles écrits que nous avons jusque-là suscités. La parole est donnée par les journalistes à M. Pirol, qui explique que sans la présence des agriculteurs, le territoire serait une immense friche, « sans résidents secondaires ». On parle encore un bon moment avec les Pirol, qui s'appêtent à déjeuner. Trois générations vivent sous le même toit. On s'éclipse vers midi, pour retrouver notre très habituelle halte viveroloise, après quoi Stéphane repart vers Bordeaux. Nicolas montrera le reportage aux élus ce soir, en conseil communautaire.

Vendredi 11 janvier 2008

À Saillant, à la salle des fêtes, pour la présentation des cinq « plans d'aménagements de bourg » réalisés conjointement par l'architecte Diane Deboisne et l'équipe des paysagistes de Claude Chazelle. Les cinq équipes municipales concernées sont rassemblées : plutôt que de leur présenter en particulier le cas de chaque commune, l'enjeu de la rencontre est plutôt de faire émerger ce qu'il peut y avoir de commun dans l'attitude, le parti pris, les références d'un aménagement de bourg. Au passage, on évite les réactions tatillonnes sur tel ou tel point (le déneigement et le stationnement notamment) qui perturbent la plupart des réunions menées avec les communes, et qui ne manqueront pas de se poser dans la suite du processus. Diane parle d'une « stratégie commune » et annonce trois « principes de composition » : « Mise en valeur des éléments d'identité, adaptation aux usages ; équilibrage du partage des espaces publics ; prise en compte des zones d'extensions des bourgs ». La présentation s'appuie sur de nombreux exemples d'aménagements photographiés dans la région, et sur quelques références issues de publications nationales. Se dessine, par touches, une attitude générale devant la question d'un aménagement des espaces publics, sur les matériaux, la limite « rural/urbain » et la présentation agit comme une sorte de formation, plus que comme jeu de propositions. Peu de réactions à l'exposé, le débat s'engageant de façon plus vive sur la question des extensions de bourgs. L'équipe d'Églisolles continue de s'opposer à l'attitude prudente et restrictive de l'architecte. À entendre la discussion se mettre en place, je me demande comment l'argument de la préservation d'une « respiration » dans le bourg, qui désigne une bande de terrains en amont du village, peut toucher le moins du monde les quatre bonshommes issus du conseil municipal. Ils opposent à ces arguments les faits : les tuyaux sont posés, la commune a déjà dépensé beaucoup d'argent pour rendre ces terrains constructibles. Nicolas, là-dessus, me glisse : « ils ont tous des terrains là-bas ».

Jeudi 24 janvier 2008

À la Maison du parc. Ultimes préparatifs pour le séminaire monté pour tenter d'éclairer quelque chose de la pratique des ateliers de paysage, avec les personnes croisées autour du projet mais aussi ceux qui engagent des pratiques voisines, sur d'autres territoires. Le réseau des parcs naturels régionaux a été mobilisé, notamment à la suite de la rencontre insolite que nous avons faite à Paris, en juillet dernier, dans le cadre des journées nationales des Parcs. Lors d'une discussion dédiée à la participation, quelques personnes semblaient s'être retrouvées autour de positions communes mais mal formulées, faute de temps. Celles des « rapporteurs » semblaient en revanche rédigées par avance. Se retrouver, quelques mois plus tard, dans un cadre plus souple, tel est l'objectif de ce séminaire. Les invitations se sont faites sans publicité, pour des personnes qui entretiennent de près ou de loin un rapport à ce type de pratiques et ont engagé des projets dont il reste à comprendre les points communs comme les différences. Peu de contradicteurs attendus, mais une sorte de tentative pour pouvoir formuler ce qui n'avait pu l'être et porter un peu plus loin la réflexion sur ce que recouvrerait cette notion d'atelier de paysage. La Maison du parc se prêtant bien à ce type de rencontres, et avec l'accord de l'équipe, cette proposition de « retour vers » a été bien accueillie, et se concrétise aujourd'hui. Le premier lien avec la vallée de l'Ance est d'ailleurs culinaire : c'est l'association du Coq noir qui assure les deux repas, dans le cadre de son projet de « marmite écologique », un service de traiteur entièrement assuré à base de productions locales. Nous sommes une vingtaine : en provenance de parcs, de communautés de communes, d'associations ou comme indépendants. Le premier après-midi est consacré à une présentation d'expériences, destinée à partager un fond commun de notions, de récits et de questionnements sur les méthodes engagées. Nous investissons la salle de projection, et coupés du monde extérieur, plongeons à travers les traces graphiques, les récits ou les films capables de témoigner de ces moments de rencontres, d'association, de relation à des groupes qui se constituent différemment en fonction des contextes et des objectifs des démarches engagées : du groupe d'habitants réuni autour d'un extrait cartographique circulaire, arbitraire, d'un village de l'Indre, aux 125 marcheurs des bords de la nouvelle ligne du TGV Est, en passant par la petite communauté des poirières, c'est bien cette notion de collectif, voire de sujet collectif, qu'il me semble voir émerger de ces travaux et se constituer comme une force, une dimension de projet ; dimension complètement transversale, voire étrangère à ce que mobilise ordinairement un projet de paysage, et qui engage son propre domaine de savoirs, de pratiques, de registre d'attentions.

Nous retrouvons dans le travail du photographe Kristof Guez, un cheminement possible dans des réseaux sociaux qui rapprochent l'activité photographique des modes d'investigation promus par les sciences humaines, sociologie et ethnologie notamment, sans toutefois viser les mêmes fins : production d'un savoir d'un côté, production esthétique de l'autre, et dont le mode de présentation tente de s'appuyer à son tour sur ces réseaux investis, sans la coupure et la distance radicale qu'instaure le livre ou la galerie. Le réseau social est comme la matière, puis le support de l'œuvre, ce qui implique un positionnement spécifique, fin, de celui qui l'investit, d'abord extérieur, puis qui se retrouve lui-même embarqué, mais pas assimilé, avant de s'en dégager finalement pour d'autres investigations. Il en va ainsi des portraits de rugbymen, des ouvriers de la centrale d'Albi, des néoruraux de Rignac (Aveyron). Nous déplaçons encore le groupe à la Chapelle-Agnon, où les discussions se

prolongent. Pour certains la journée a été longue, pour ceux notamment qui sont venus de loin : il faut encore se répartir les hébergements glanés dans quelques hôtels des environs, au prix de quelques virages supplémentaires, au milieu des bois noirs.

Vendredi 25 janvier 2008

Deuxième journée de séminaire. Descente de Cunlhat vers Saint-Gervais-sous-Meymont à travers une brume épaisse. Quelques uns se perdent. Lorsque le groupe est réuni, complété par Régis Ambroise, on entame un tour de table qui, se voulant rapide, occupera finalement une grande partie de la matinée. Dany Chiappero, évoquant notre confrontation initiale avec la fédération des Parcs, parle d'une marmite qui bout et dont le couvercle va finir par se soulever. Il n'en faut pas plus pour se motiver à aller plus loin, mais je finis la matinée loin d'une vue plus claire sur nos ateliers. Il me semble en revanche que la question du rapport art, participation et paysage s'est souvent posée et qu'elle repose sur des visions très imprécises de l'activité artistique contemporaine. Je cite le livre de Nicolas Bourriaud, *Esthétique relationnelle*, qui permettrait d'affiner les points de vue développés sur les démarches actuelles, ou à défaut de fournir une première grille de compréhension, les extirpant de modèles remâchés, au fond très romantiques. Claire Planchat-Héry clôt la matinée par un exposé sur la démarche qu'elle a menée à Billom. Le Coq Noir nous sert un deuxième somptueux repas, que nous prenons comme la veille dans l'« atelier », le bel espace d'exposition du parc, sous les mécanismes évoquant les nombreuses fabriques dont cette montagne était parsemée.

Une partie du groupe embarque pour une virée à travers les paysages du parc. On s'extirpe de la grisaille des basses vallées pour émerger, sur les Hautes Chaumes, au-dessus d'une mer de nuages qui ne s'interrompt au loin que sur les monts Dôme. Plus à l'est, les Alpes. Il souffle un vent froid, qui n'empêche pas quelques marcheurs de monter en surplomb de l'observatoire du Béal, dont l'éolienne tourne à plein. Certains se réfugient dans l'échancrure d'une table d'orientation tandis que Régis, impérial, continue de braver le vent. Au retour, on rattrape en voiture Odile Marcel, qui était partie marcher le long de la route. Arrêt à Olliergues. On marche le long de la ceinture de jardins qui entoure l'éperon, dominé par le château. Les discussions se prolongent encore à la Maison du parc, sur le « schéma paysager » en cours.

Le soir : réunion publique à Cunlhat, sur le thème « urbanisme et paysage », dans le cadre de la révision de la charte du Parc. Elle a lieu dans une vaste salle des fêtes où ont se sont réunis plus de cent personnes. La réunion est animée par un journaliste de la télévision régionale qui a pris place sur un stand aux couleurs du Parc, monté pour ce genre d'occasions. Son introduction parfaitement minutée sert à présenter la thématique de la soirée et deux invités : le maire d'Ambert, responsable de la commission « urbanisme et paysage » du Parc, et Régis Ambroise, venu à titre d'« expert » introduire la soirée. Sa présentation qui suit est absolument convaincante et motivante, soutenue par les très belles photographies que le ministère de l'agriculture ou la Mission du paysage avaient commandées sur les structures paysagères agricoles. Le débat qui s'engage à la suite de l'exposé est une succession d'interventions dont l'enchaînement ne suit aucune progression,

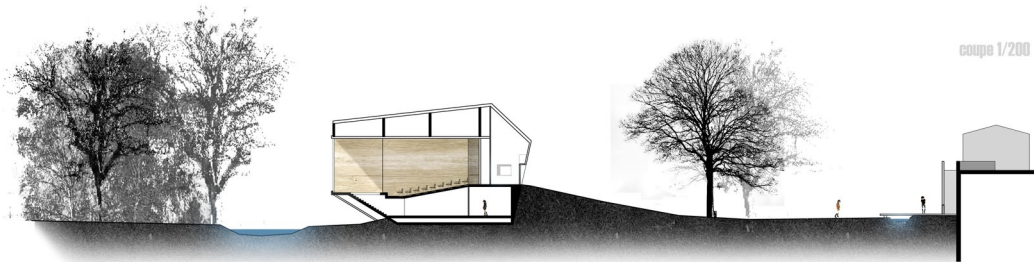
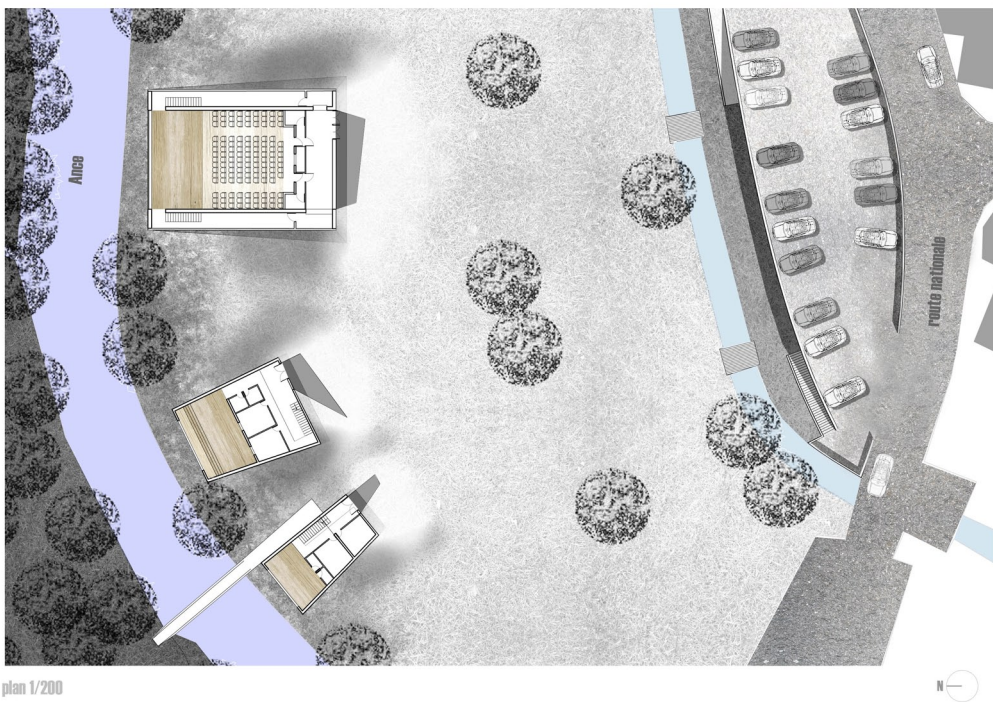
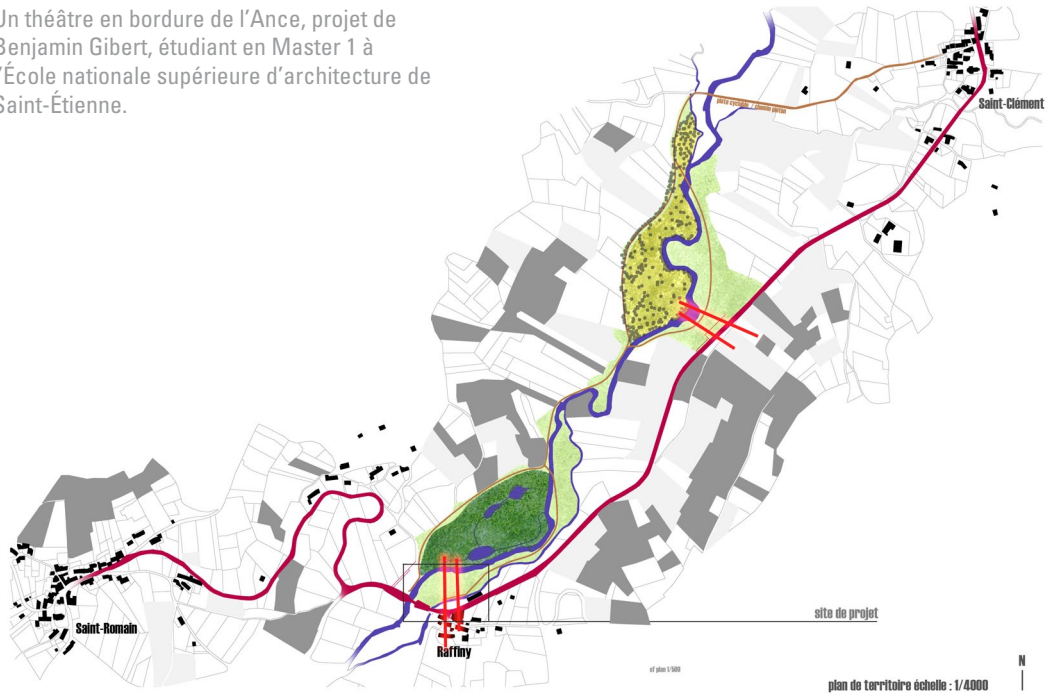
mais constitue plutôt un ensemble de points de vue. S'y exprime très nettement celui des « néo » qui cherchent quoi faire pour participer à l'entretien des paysages, quand ils ne déplorent pas autrement le laisser-aller le long des chemins ou en forêt. Quelques positions plus partisanes s'expriment sur des sujets parfois connexes (l'occitan, la toponymie) ou avec une affirmation plus politique ou critique, comme sur la nécessité de forger un nouveau terme pour parler d'« urbanisme rural ». Jean Aulanier, dans sa synthèse, semblera d'ailleurs reprendre la distinction entre nouveaux arrivants et habitants de longue date, non sans une certaine désinvolture. Au final, la soirée aura fonctionné selon une logique ambiguë qui encarte toute prise de parole dans une sorte de pot commun assez spectaculaire, mais dont aucune n'émerge réellement : comme si au contraire elles venaient s'y piéger, s'y neutraliser les unes les autres, sans distinction. Les quelques grandes gueules qui suivent ce train de réunions semblent s'y piéger peu à peu, comme s'ils tombaient dans l'inaudible à mesure de leur obéissance au dispositif prévu. Ce n'est pas là le moindre de ses paradoxes, à moins que son utilité se situe véritablement là : filtrer, rythmer, pacifier le débat, au risque de le stériliser.

Mardi 29 janvier 2008

À Saint-Étienne, pour deux journées de présentation des travaux des étudiants-architectes. On concentrera les corrections sur une journée et demie, l'école ayant invité Gilles Clément pour une rencontre avec nos étudiants et, dans la foulée, une conférence. Ce sera demain après-midi.

Les étudiants de Stéphanie David engagent la série. Leurs présentations, sous la forme d'une projection, d'un dossier A3 et pour certains de maquettes, reprennent les éléments du semestre, que Stéphanie avait divisé en trois phases : la « résidence », période de confrontation au terrain, de mise en place d'outils d'observation et de retranscription de l'expérience, de recueil de données, de récit ; le « projet de territoire », phase de définition d'enjeux pouvant conduire le projet, fondé sur le croisement des données recueillies, une investigation cartographique et la mobilisation de références ; enfin, le « projet construit », dispositif architectural conçu à partir des éléments précédents, comme un scénario, avec les moyens de figurations propres à l'architecture. S'est glissé dans ce processus le voyage à Amsterdam, dont les étudiants ont aussi eu à rendre compte. Chaque étudiant est donc amené à condenser, dans un temps de dix minutes, les éléments parfois hétérogènes glanés et conçus tout au long de l'atelier, d'extraire de tout ça une cohérence, ou à défaut de témoigner d'une attitude générale. Chez certains, le fil conducteur s'est affirmé très tôt, autour d'un objet (comme la scierie chez Joris) ou d'un site (le lac vert de Noémie, sorte de fiction cartographique que nous lui avions précédemment encouragé à développer, et qui lui permet dans la dernière phase de produire des dispositifs plus locaux en relation avec "sa" lecture d'ensemble). Pour d'autres étudiants, je découvre un développement assez inattendu du projet construit : chez Gaëlle, c'est un petit délaissé routier sur lequel est placé un container à verre et un autre bac à recyclage, qui a servi à développer, sur ce même lieu, un programme plus ambitieux, autour d'une mise en scène de l'acte de recyclage ou d'échange d'objets. Eve, qui avait développé une analyse très poussée sur le rapport des villages à l'espace de la rivière, a imaginé un scénario lié à la culture des plantes tinctoriales,

Un théâtre en bordure de l'Ance, projet de Benjamin Gibert, étudiant en Master 1 à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne.



CONTEXTE AGRICOLE:

1/ BATIMENTS DE STOCKAGE EXISTANTS:

EXEMPLE CONSTRUITS:



STOCKAGE DE FOIN/VALLÉE DE LANCE



STOCKAGE DE FOIN/VALLÉE DE LANCE



STOCKAGE DE FOIN/VALLÉE DE LANCE



STOCKAGE DE MATERIELS/VALLÉE



STOCKAGE DE MATERIELS/VALLÉE

STRUCTURE:



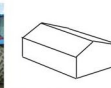
CONSTRUCTION OUVERTE



CONSTRUCTION FERMÉE



CONSTRUCTION FERMÉE/SÈRE



CONSTRUCTION FERMÉE



CONSTRUCTION SEMI-OUVERTE



"LE PAYSAGE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENSEMBLE D'OBJETS, AGENCÉS DANS L'ESPACE, QUI RÉSULTE DES AMÉNAGEMENTS ET DES PRATIQUES DE PRODUCTIONS MISES EN ŒUVRES."

LES BATIMENTS SONT NOMBREUX ET DISPERSÉS DANS TOUT LE PARC DE LA VILLETTE, À PARIS. IL S'AGIT D'UNE SÉRIE DE VARIATIONS SUR UNE BASE COMMUNE SIMPLE: D'UNE STRUCTURE ORTHOGONALE MÉTALLIQUE DE COLLES ROUGES. CES FOLIES ABRITENT DE PETITS DES LIEUX D'INFORMATION, DES BARS, OU BIEN SÉALEMENT DES A D'AUTRES CONSTRUCTIONS SE TROUVANT DANS LE PARC.



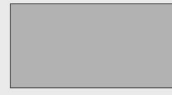
Création de bâtiments agricoles articulés à une fonction de signal, projet de Muriel Poncet, étudiante en Master 1 à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne.

STRUCTURE DE STOCKAGE MATERIEL/ SCENARIO 1

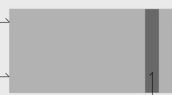
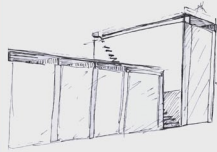


PLAN DE MASSE

CETTE STRUCTURE STOCKE LE MATERIEL D'UN OU TROIS AGRICULTEURS. CELLE-CI EST FRACTIONNÉE EN TROIS PARTIE. LA PREMIÈRE PERMET LE RAGENCIMENT DU MATERIEL, TEL UN HANGAR, LA SECONDE ACCUEILLE DES CUVES À EAU, QUI RECUPERENT L'EAU DE PLUIE DES TOITURES. LA TROISIÈME EST DESTINÉE AU VISITEUR, ELLE EST UNE PAILLE DANS LA STRUCTURE, ELLE PERMET AU VISITEUR D'ACCÉDER AU BELVEDÈRE, AU DESSUS DES CUVES, À UN DE HAUT. SA STRUCTURE EST ÉGALEMENT APPARENTE. ELLE EST LIÉE AU SOL PAR UN TRACÉ RECTONNE QUI ACCUEILLE LE MATERIEL D'UN CÔTÉ ET LES VISITEURS DE L'AUTRE. LE BATIMENT, COMME LES AUTRES SCÉNARIOS, ACCENTUE LE RAPPORT INTERIEUR/AGRICULTEUR, EXTERIEUR/VISITEUR. CE PROJET SE SITUE À PROXIMITÉ DES VILLAGES OU À L'INTÉRIEUR.



SCHEMA STRUCTURE MODULAIRE



SCHEMA

STRUCTURE DE STOCKAGE FOIN/ SCENARIO 1

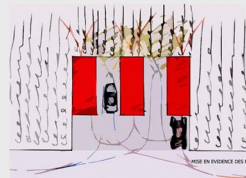
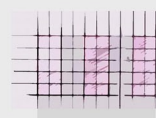


Plan de masse typologique

CETTE STRUCTURE STOCKE LES BOTTES DE FOINS. SON VOLUME PROVIENT DE LA FRAGMENTATION DU VOLUME INITIAL EN TROIS PARTIES ÉGALES. CELLES-CI SONT RELIÉES AU SOL, COMME CHAQUE STRUCTURE DES AUTRES SCÉNARIOS, PAR UNE SURFACE RECTONNE ORTHOGONALE AU PROJET. ELLE PERMET ÉGALEMENT L'ARRÊT DES TRACTEURS DEVANT LE PORTAL D'UNE STRUCTURE, ET L'ARRÊT D'UNE VOITURE ENTRE LES STRUCTURES. LE CONDUCTEUR PEUT S'Y PLACER POUR REGARDER UNE CARTE, SE REPOSER OU CONTEMPLER LE PAYSAGE. IL S'AGIT ALORS COMME LES VOLUMES DES BOTTES DE FOINS, DONT IL POURRA SENTIR LEUR PARFUM.

LE PROJET REPREND LES LIGNES DE TERRAINS DU SITE. IMPORTANCE DU RAPPORT AU SOL ET DE SON ENVIRONNEMENT. CHAQUE BATIMENT EST LIÉ PAR SA STRUCTURE APPARENTE ET SA COULEUR.

CE PROJET SE SITUE DANS LE MAILLAGE DU TERRITOIRE.



MODE EN PERSPECTIVE DES PLANS



qui engendre son propre programme, très affiné sur certains aspects, comme une usine. Benjamin, qui s'était initialement confronté à toutes les voies possibles pour relier Saint-Romain et Saint-Clément, s'est finalement concentré sur un site "médiann", au bord de l'Ance, où il a imaginé un programme de locaux à vocations associatives et culturelles, qui fabriquent une sorte de réplique couverte au théâtre de Montpeloux, tout en conservant un lien au site. Deux projets abordent peut-être plus spécifiquement la question des extensions de bourgs : celui de Manon, sur Saint-Romain, et celui de Justine, qui prend acte en quelque sorte du mitage de Saint-Clément pour essayer de trouver au milieu de cet éparpillement de possibles centralités, une issue pour un minimum de vie collective à l'échelle d'un programme d'habitat. Deux projets produisent encore des images assez fortes, et s'ancrent dans une description thématifiée de la vallée : Stéphanie, sur les jardins, qui développe un projet "greffé" sur la silhouette de Saint-Romain ; et Muriel, qui explorait avec conviction et courage l'activité agricole, et qui propose des structures de stockage ou de dépôt de matériel se combinant avec des fonctions de belvédère, dans une sorte d'hybridation des standards agricoles avec les folies de Bernard Tschumi conçues au parc de la Villette.

Chez les étudiants de Marie Clément, la tonalité du discours est autre, empreinte de notions ou de tournures greffées sur les situations observées dans la vallée, mais dont l'émergence, la provenance, la destination même semble complètement hexogène. Comme si la situation géographique n'était qu'un prétexte lointain pour ces étudiants pétris des meilleures références philosophiques. Je finirai par m'en agacer, probablement emporté ou provoqué par ces collages de démonstrations, certains faux-semblants, certaines rhétoriques ou "trucs" qui ne débouchent pas toujours sur la meilleure architecture. Ou plutôt sur une non-architecture, dispositifs de dissimulation, de creusements, de non-émergence qui, de façon récurrente, ponctuent ou terminent ces exposés brillamment soutenus par des visuels d'une impeccable sobriété. « On est présent, mais on n'est déjà plus là » semblent dire certains étudiants et je finirai par demander à certains d'entre eux à qui ils s'adressent vraiment. Il y a cependant un foisonnement que l'on peut tenter de faire émerger derrière ces approches : Hélène, qui avait commis un premier « kit de déboisement intercommunal », a tourné de façon plus positive sa réflexion vers un lieu pour l'atelier des paysages, que l'on retrouve suspendu entre deux timbres-poste. Frédéric, dans une facture un peu différente, propose lui d'« intégrer le paysage à l'architecture » dans un bâtiment lié à l'apprentissage des métiers du bois. François, qui conduisait une réflexion foisonnante sur les réseaux, s'est attelé à concevoir un programme autour de « grandir » et « vieillir » qu'il combine dans un bâtiment que l'on pourrait désigner comme une école-maison de retraite. Audrey a finalement choisi de transformer une ferme de son haut plateau de Molhac en cinéma. Claire-Sophie, qui avait « lu » comme la possibilité d'un axe culturel à travers le territoire, a développé un petit exercice de construction sur Baffie. Lauriane a prolongé sa réflexion sur les « maisons secondes » et a exploité une lisière, un bois, ou un lieu un peu incertain, peut-être une ancienne décharge pour y glisser des groupements de trois habitations avec salle collective. Clément a transformé une jasserie en ruine, et une ruine de jasserie en équipement thermal sophistiqué. Marie a investi un fond de vallée, en le bordant d'ateliers et de résidences pour artistes. Jérémie a donné à son idée de hameau écologique la forme de serpents mêlés, cadrant des morceaux de paysages. Sophie a investi d'autres surfaces blanches, qu'elle a creusées comme à Raffiny ou, revenant vers Cottes, a investi un bois de résineux avec une haute structure, pour un habitat temporaire. Olivier et Doriane, chacun avec leurs outils, ont

réfléchi à l'occupation du point zéro, le croisement d'une départementale et de la rivière : *mole* commercial enterré pour Olivier, sorte de point d'accueil inquiétant proposé par Doriane.

Vendredi 8 février 2008

À La Chaulme, pour le plan d'aménagement de bourg. Diane reprend l'exposé qu'elle avait présenté en janvier, devant l'ensemble des équipes municipales. Je m'agace de réentendre un discours qui paraissait pertinent devant un collectif d'élus, et qui s'affaiblit à être ainsi répété. Cette pédagogie est sans doute nécessaire, mais il est surprenant de voir un maître d'œuvre prendre autant de temps à l'explication, à l'analyse. On devrait passer à la phase de projet, mais à entendre l'architecte, on comprend que ça ne sera pas avant plusieurs mois. Lorsqu'on sort marcher dans le village, j'ai l'impression que l'on pourrait prendre une bombe de peinture et dessiner au sol les transformations à opérer, tant elles paraissent évidentes. Au lieu de cela, de nombreuses réunions, du papier, des dossiers seront nécessaires pour avancer. Près de l'église, en parlant avec les élus, je me positionne sur la bande de goudron qu'il serait nécessaire de découper, et de remplacer par de l'herbe. En contrebas, il y a quelques pommiers à planter dans la parcelle qu'a achetée la commune, un bardage à poser sur un transformateur électrique ; la suppression d'un timbre-poste achèverait de redonner à l'ensemble un peu de profondeur, de clarté, dans une progression visuelle à travers chaque plan, jusqu'au rebord où l'Houlette plonge brutalement. Si tout pouvait être aussi simple partout, et si nos méthodes nous permettaient réellement d'aller au plus vite, au plus juste.

L'après-midi, la scène se répète à Églisolles. Pendant que Diane relance son exposé auprès des élus, je travaille un peu avec Nicolas, sur la venue prochaine de Stéphane, et sur le montage du « groupe paysage ». Nous listons, au travers des différents réseaux constitués au fil de nos actions, quelles seraient les personnes susceptibles de pouvoir accompagner un peu plus loin l'atelier. Il y a toute la deuxième « saison » à relancer, l'aboutissement des projets engagés, la suite à dessiner.

Mardi 19 février 2008

Neuf heures. Je retrouve Stéphane à Saillant, au gîte communal où il a élu domicile pour ces quelques journées de retour vers les agriculteurs qui l'ont accueilli cet été. On file immédiatement à Mascural, face à la belle silhouette de Saint-Romain, pour rencontrer les Romayer, qui élèvent des chèvres et font de la vente directe. Le hameau comporte deux fermes, que la famille habite encore : les parents dans l'une, M. et Mme Romayer dans l'autre, en contrebas. On est accueilli par le chien, derrière le portail, avant que M. Romayer nous installe dans la cuisine. On boit un café. On parle un peu de l'atelier des paysages, et en particulier des poirières. Ils n'ont pas encore vu l'exposition, mais l'invitation qui leur a été adressée pour son inauguration, les *Feuilles*, les articles de l'hirondelle ont suffi, semble-t-il à agir comme un révélateur. Sur la démarche engagée par Stéphane, M. Romayer insiste sur la nécessité de sortir, à présent, du cercle des agriculteurs rencontrés : « il faudrait faire

une exposition, ou un diaporama comme vous avez fait, avec nous, avec les gens qui sont en dehors de l'agriculture : habitants de la vallée, résidents secondaires, et les élus, qui sont concernés au premier chef, qu'ils prennent conscience de l'agriculture, des constructions qui se font un peu n'importe où, n'importe comment, des timbres-poste et tout ça ».

Stéphane pose la question, qu'il n'avait pas abordée durant son voyage, de la superposition des deux rôles que l'on prête aujourd'hui aux agriculteurs : producteurs, et, selon des discours assez répandus (bien que leur origine reste à décèler), jardiniers de l'espace.

« Je ne pense pas que l'on fait ce métier pour être des jardiniers. Je pense qu'on l'est de fait, parce qu'on cultive, mais on n'a pas envie d'être vus comme des jardiniers de l'espace. Ça nous est imposé de plus en plus, ne serait-ce que par la nouvelle prime à l'herbe qui se met en place, puisqu'on nous impose d'intégrer des éléments de biodiversité à intégrer dans nos surfaces exploitées. Ces éléments, ça peut être des haies, des arbres isolés ou des lisières, des bords de rivières, tous les éléments qui existent déjà dans le paysage et qu'il faut qu'on maintienne ou qu'on entretienne pour favoriser la biodiversité. On n'a pas le choix : si par exemple on a cent hectares, et que l'on décide d'engager quarante hectare pour la prime à l'herbe, il faut que l'on trouve dans cette surface vingt pour cent d'éléments de biodiversité, ce qui représente huit hectares. On a toute une grille de correspondances, par exemple cinquante mètres de lisière de forêt égalent cent mètres carré, ou quelque chose comme ça. Donc sur notre déclaration, il va falloir qu'on mesure quel linéaire de lisières on déclare, de haies, combien d'arbres isolés, qui sont en fait des équivalents de surface de biodiversité. Dans les premières aides à l'élevage extensif, on touchait 300 francs à l'hectare. Dans la PHAE, donc la première prime à l'herbe, on touchait 76 €. La deuxième rajoute des contraintes, mais sans revalorisation financière ».

On se pose la question des changements de pratiques que ça implique :

« On ne sait pas trop : quand on choisit d'engager la lisière d'un bois, s'il ne nous appartient pas, on ne sait pas trop s'il ne va pas être coupé dans les cinq ans. Si on a un arbre isolé dans une parcelle, il faut s'engager à ne pas le couper, que des oiseaux puissent nicher dedans, des insectes puissent vivre autour, des champignons pousser au pied, etc. Si on a des murets ou des haies, là on s'engage à les entretenir ».

On pose la question, au-delà de l'aspect de contrainte, de savoir quelles composantes positives peut receler ce nouveau dispositif, au-delà de la dimension absurde du quadrillage, de la quantification. M. Romayer :

« Je pense qu'un des buts, c'est de faire prendre conscience aux agriculteurs eux-mêmes qu'ils ont un rôle à jouer dans la biodiversité, qu'il ne faut pas qu'ils épandent des engrais n'importe où, n'importe comment, qu'ils prennent conscience que la nature ne leur appartient pas en totalité, qu'ils ne font pas ce qu'ils veulent avec. Le rôle négatif, c'est toute la paperasserie que ça induit. Et pour d'autres agriculteurs, qui ont moins de surface et des contraintes d'épandage plus importantes, ça va peut-être les pousser à intensifier sur certaines surfaces, donc à sortir du dispositif ».

Mme Romayer : « Le fait d'être obligé de remplir un dossier, de s'y tenir, le fait de la contrainte même, ça peut être contreproductif ». Pour préparer cette nouvelle prime à l'herbe, il n'y a eu aucune préparation ou incitation à planter, à établir des constats ou des projections. On restera sûrement, dans de nombreux cas, sur un antagonisme entre écologie et paysage, là où des rôles positifs pour des haies, notamment, sont nombreux, y compris en termes agronomiques. Cela impliquerait une vision à plus long terme, qui semble impossible pour le moment.

On montre l'ébauche de la cartographie des terrains ouverts, la « carte inverse », qui présente les terrains agricoles comme un système d'archipels au milieu desquels se trouvent, dans la quasi-totalité, les points noirs figurant l'habitat. Ce document pourrait servir à présenter, ou compléter un exposé graphique du voyage de Stéphane. On parle de s'en servir comme une sorte de support d'échange et de discussion avec les personnes qui ne sont pas, ou plus, liées au monde de l'agriculture. Le fait que les Romayer pratiquent la vente directe les place plus souvent dans des situations d'échange et de lien avec d'autres populations que les autres agriculteurs de la vallée, engagés dans des filières de production laitière, sans lien direct. Le document aurait alors l'avantage de pouvoir prolonger l'échange, le débat que soulève provisoirement le travail de Stéphane. On se projette dans un après-atelier des paysages, au moment où tout s'étiolle, où l'animation n'est plus portée. Comment la parole peut-elle continuer de vivre, alors que les porte-parole ont disparu ? Quelle forme trouver pour cet échange ? Ce document pourra vivre, dit Stéphane, dans le sens où il est essentiellement issu de rencontres. Le texte est tout écrit.

On grimpe ensuite sur les hauteurs de Saint-Anthème, à Saint-Yvoye, chez M. Ferragne. La ferme est au bout du chemin, accrochée à la pente. Les bâtiments sont mitoyens, chacun témoignant d'une époque, d'une génération, depuis la ferme-bloc jusqu'à la stabulation, construite en bois par M. Ferragne. On trouve sa vieille mère dans la cuisine, qui nous renvoie à la stabulation. Le père de M. Ferragne est décédé peu après le voyage de Stéphane. Ils vivent à présent tous les deux. Dans la stabulation, il y a d'abord les vaches rouges, les Salers, alignées le long de la travée latérale, face auxquelles on circule. À l'arrière, Marc Ferragne disperse de la paille, qui vole derrière lui, par amples brassées. On reste plusieurs minutes à regarder cette chorégraphie précise, appliquée, indifférente à notre présence. On s'est salué, mais le temps des paroles viendra après la tâche engagée. Face aux vaches, dans cette galerie, dans l'odeur forte, leur tiédeur, on est comme rivé dans une position de spectateur, dans cette coulisse rarement dévoilée qui est comme l'envers du vaste paysage du dehors. M. Ferragne nous conduit dans la partie habitée de l'ancienne ferme, avant qu'il disparaisse à nouveau pour quelques instants, pendant lesquels nous restons silencieux, face à cette très vieille femme, immobile, dans la pièce sombre. M. Ferragne apporte tout l'inverse, un mouvement, une parole rapide, volubile, qui sait déclencher le rire. On parle des maquignons, des rituels de négociants qu'il a connus, mais ne pratique plus ; il suit les cours dans les journaux. On évoque à nouveau la restitution de Stéphane, la perspective de nouveaux débats avec la population. M. Ferragne évoque deux attitudes, presque deux générations différentes : les jeunes retraités, qui reviennent aujourd'hui vers les espaces ruraux, dont ils sont parfois originaires, ont un regard empreint de dureté, parfois de mépris vis-à-vis de la population agricole active. D'autres, plus jeunes, qui n'ont pas eu de lien direct dans l'enfance avec ce monde, portent un regard peut-être plus ouvert, plus curieux.

« Cette génération, qui fait la gueule, ils n'arrivent pas à comprendre qu'on puisse avoir un niveau de vie comme eux. Un paysan, pour eux, c'est sale, c'est illettré, c'est crade, ça gagne pas sa vie. On l'entend déjà. Il y a un type qui vient de la Marne, il parlait de ses copains qui font des céréales, là haut, qui doivent avoir 500 hectares, qui font du blé, du maïs, de la betterave sucrière, pour eux, c'est pas des paysans. Un paysan, ça crève de faim, ça gagne pas sa vie ! On a envie de leur mettre deux baffes quand même ! "Ah, vous avez le chauffage ?" Les touristes qui viennent, ça leur paraît bizarre ! Un paysan, ça doit se cailler dans sa maison, aller se laver sous une chute d'eau si il y en a une dans le coin... ».

Comme avec M. et Mme Romayer, on évoque la notion de jardinier. La réponse ne se fait pas attendre, mais elle est assortie d'une proposition intéressante :

« Mais moi je crois que la meilleure solution, pour en avoir l'image, ça serait que vous fassiez le même truc, chez des gens qui viennent en vacances, et que vous leur demandiez. Créez un réseau comme vous avez fait là, et allez faire un tour un peu partout, demandez aux gars comment ils perçoivent le paysan ? S'ils les perçoivent comme des gars qui décoorent le paysage, des gars qui produisent du machin, des gars qui foutent de la merde et qui polluent partout, parce qu'on entend tout. Ça serait peut-être une expérience à tenter ? Là, ce que je dis, c'est ce que j'en perçoit, mais c'est peut-être pas ce que les gens pensent ! En gros, c'est ce que j'ai l'impression que les gens pensent, mais on n'est pas dans la tête des gens. »

Je résume : « comme on a fait un échantillon de quinze agriculteurs, on pourrait faire un échantillon de quinze résidents secondaires ? Après on les confronte et ça fait un match de rugby ? ». M. Ferragne :

« Et après pourquoi pas confronter les deux ? Ça fait une réunion avec trente types, c'est pas un truc ingérable. Ça peut faire évoluer tout le monde ». « Avec les préjugés, il n'y a pas que les gens qui viennent de l'extérieur, il y a aussi tous les gens qui vivent avec nous tous les jours, qu'ils soient artisans, commerçants ou autre chose (...). Parce que les gens, ils sont jaloux des paysans, qui ont mis des structures en place. Ils avaient déjà leur couverture sociale en place, leur MSA, leur DJA, et tout ça... ils se démerdent, eux. Un petit plombier, il a touché 4000 balles pour démarrer ; moi j'ai touché quinze plaques quand je me suis installé. Il y a tout un passé syndical en agriculture qu'il n'y a pas eu dans d'autres métiers. Il y a peut-être ça aussi qui crée des jalousies. Quand on a tout ses diplômes, on a sa DJA, on a le droit à des prêts bonifiés qui sont à un et demie quand d'autres sont à huit, ça change la donne ! Si tout le monde vient soi-même, sans se concerter entre nous, c'est bien qu'il y a quelque chose ; que ça soit ici ou à Sauvessanges, qu'on est à trente bornes les uns des autres, qu'on dit ça même, c'est bien qu'il y a quelque chose. Ce qui est bien dans votre truc, c'est que vous avez couru tout le monde. Vous êtes pas sans savoir qu'il y a deux syndicats agricoles dans le département, vous avez pris tout le monde, donc on peut pas dire que c'est chapeauté par tel machin. La première fois, quand je suis venu, je ne savais pas qui il y avait ; quand j'ai vu qu'il y avait Bernard Carret, Pirol de Loubardanges, j'ai dit ça c'est bien, au moins il y a tout le monde. On a les mêmes problèmes ; eux c'est pas tout à fait les mêmes que moi en haut mais en gros c'est les mêmes ».

Deux visites encore : les frères Chauve, au Roure, qui avaient oublié le rendez-vous que Stéphane leur avait proposé. Sur les indications de l'un des frères, on part trouver le second, qui épand du fumier sur une parcelle, en contrebas de la zone d'activité. Il saute du tracteur, nous salue, toujours jovial et direct. Les élections approchent et la liste à laquelle il appartient compte bien sortir du système permissif actuel, et définir des règles pour l'urbanisme. On ne peut que l'encourager et de cette rencontre éclair on repart en ayant l'impression assez drôle d'avoir mené une sorte de para-campagne électorale. À la nuit tombante, nous nous rendons au Vernet, chez une autre branche de la famille Chauve. On trouve Sylvaine et Robert à la stabulation. Ils nous conduisent à Viverols, chez eux. C'est une immense ferme-bloc, entièrement restaurée, entourée d'un beau jardin, et que l'on pourrait ranger parmi les beaux exemples d'un investissement paysagiste des habitants de la vallée. Longue conversation de deux heures, autour d'un thé et de petits gâteaux. On fait rougir Sylvaine en lui demandant ce qui, dans l'activité quotidienne qu'ils mènent, d'agriculteurs et de forestiers, peut ressortir d'une forme de plaisir. Mais nous n'aurons pas la réponse. Sylvaine veut nous retenir à dîner, mais nous avons déjà donné rendez-vous à Victor et Marie à Craponne. On file dans la nuit, par Sauvessanges. Expérience paysagère : pisser à l'angle d'un timbre-poste, éclairé par intermittence par les warning de la voiture. À Craponne, un seul restaurant paraît ouvert, mais lorsque nous nous en rapprochons le patron en sort rapidement, plie sa pancarte et ramène le tout à l'intérieur, après quoi il pousse le verrou. Nous voilà prévenus. La seule enseigne ouverte est celle de l'Arzon Kebab, où se tiennent deux femmes portant le foulard, attendant d'improbables clients (nous). Un petit poste crache une musique nasillarde. Nous prenons place au fond, et dînons là, prenant même le luxe de demander une bouteille de vin rosé. Après que l'une des deux femmes nous l'ait déposée sur la table, il règne entre elles une certaine agitation. Quelques minutes plus tard nous osons demander un tire-bouchon : c'est ce qui fait l'objet de leurs allées et venues. « Mais mon mari l'a pris hier pour faire la fête » nous dit l'une, après quoi elle parvient à remettre la main dessus, et reprend son attente silencieuse, face à la porte vitrée. Retour en vallée de l'Ance : on sait que l'on approche en voyant surgir, dans les phares, les panneaux posés par des opposants au remembrement. Je m'installe pour la nuit dans le gîte de Saillant.

Mercredi 20 février 2008

Petit-déjeuner au multiple rural. Moment de travail avec Nicolas, pour préparer la rencontre du soir, de ce que nous appelons le groupe-paysage. On liste, pour chaque action engagée, les développements possibles, les modes opératoires, un calendrier, prélude à la prochaine feuille qui devra sortir au début du printemps. Vers onze heures on part à la sortie du village pour trouver M. Roure. Il moud du grain, dans une des granges. Impressionnant personnage, haute carrure et visage grave, plein d'autorité, mais bienveillant. Sa ferme compte parmi les modèles de propreté que l'on cite fréquemment dans la vallée. Elle s'étend dans la continuité du bourg à partir des granges anciennes, jusqu'au nouveau hangar fiché dans la pente. Au milieu une haute maison crépie de jaune, aux abords aussi soigneusement tenus que le reste, sans fantaisie. En face, Stéphane me montre un enclos de pierre. C'est là que se tient, à la belle saison, le cochon qu'ils engraisent chaque année, et qui devient l'attraction du village pour les gens qui y séjournent. On donne à M. Roure les éléments d'information

sur la suite du projet de Stéphane : marches en juin, édition d'une carte et de documents puisés dans ses rencontres. Conversation rapide, sur le pas de la porte de la grange. Comme d'autres nous l'ont dit, la hausse des prix agricoles, liée en partie à celle des énergies, le préoccupe. Pour autant, le scénario de filières courtes, ou liées à une recherche qualitative, voire un passage à l'agriculture biologique reste une lubie assez lointaine. Ce n'est pas un refus net, mais plutôt une lassitude avérée à toutes les nouvelles contraintes ou cahiers des charges qui se greffent à chaque initiative nouvelle, comme si toute notion de collectif ne pouvait plus qu'être vécue comme un amoncellement nouveau de charges. On ne changera pas, nous dit en substance M. Roure, non par immobilisme, mais plutôt par pragmatisme, et probablement avec une grande attention à ce qui arrive, mais que l'on ne sait pas de quel côté guetter.

En début d'après-midi, nous remontons vers les cuvettes isolées de l'Arzon, où nous allons trouver à Bordel la famille Quatressous. Deux exploitations sur le village : l'une justifie à elle seule le nom du village. L'autre, celle de la famille Quatressous a essaimé à partir de la longue ferme, reconstruite après un incendie en 1907, à laquelle ils avaient adjoint une étable, dans les années 70, qui sert aujourd'hui à stocker du matériel. Les principaux bâtiments se sont construits à l'extérieur du village, une porcherie et une stabulation, l'une des plus modernes du secteur. Mais la structure familiale permet cette extension et ces niveaux d'investissement. Elle permet aussi aux uns et aux autres un peu de latitude, de prendre un peu de temps individuellement ou en noyaux familiaux, le temps d'un week-end ou autre.

On réexpose les étapes ultérieures du projet. Question sur les possibles dimensions collectives du travail des agriculteurs : autour de Bordel, il existe une CUMA de six agriculteurs, qui partagent le matériel de fenaison, de travail du sol, d'épandage. C'est ce cas de figure qu'une étudiante de l'école d'architecture, Muriel, avait choisi d'étudier, en proposant des structures d'abri, de stockage. Elle est venue visiter Bordel, et les Chauve, au Vernet. On évoque le remembrement de Sauvessanges et le précédent de Médeyrolles, qui a servi de modèle pour les personnes de Sauvessanges qui s'y sont opposés. L'arrêt de la procédure, à Médeyrolles, a été plus rapide, avant le classement (la notation) des parcelles. Il n'est rien resté de tout cela sinon quelques rancœurs ; pour M. Quatressous, le regret de n'avoir pu réunir quelques parcelles. « Mon neveu est en train de s'installer ; avec le technicien de la chambre on a refait le plan d'épandage du lisier : mais c'est un vrai casse-tête, il a dit. On a des petites parcelles, partout il y a des zones où c'est interdit, c'est un travail monstre ». « Oh mais le pays est malade ! » : le père de M. Quatressous, qui somnolait sur le canapé, renchérit d'une voix plus forte. « Médeyrolles, il reste trois exploitations qui comptent. Rien que dans le bourg, il y en avait quand même 25, je me rappelle. Il y a bien quelque chose à faire, ou qui va pas. Moi je dis le pays est malade. Il est bien en panne ».

On échange encore sur l'installation du neveu dans le GAEC, la nécessité d'augmenter le cheptel, les nouveaux terrains exploités sur Vauribeyre. « Moi ça fait depuis dimanche que j'ai pas vu les bêtes » : c'est une possibilité liée à la taille de l'exploitation. M. Quatressous-père renchérit : « d'ici quelques années le pays sera pas beau je pense. Regarde comme ça vient les bois... c'était beau quand c'était boisé, c'était joli, et puis ça se déboise ». M. Quatressous : « derrière après, les gens ils coupent ce qu'il y a sur le sol et ils laissent ça

comme ça ; ça reste en friche ; tout ce qui se déboise il s'en replante guère ». « Ça c'était prévu. Mon père il a toujours dit "c'est beau maintenant que ça se boise, mais après ça va faire le désert." Et ça l'est à beaucoup d'endroits. ». M. Quatressous-père : « J'ai été faire un tour dans les bois, par là-bas, où j'ai travaillé étant jeune. Là-bas on fanait, bon et maintenant c'est... cafardeux. Il s'est boisé à la folie, la forêt a pas été entretenue, et maintenant ça se massacre. Tout le monde disait "c'est mieux d'en faire ce que je veux". Maintenant t'en as qui appellent au téléphone, "tu voudrais pas acheter ci, tu voudrais pas acheter ça". Il y a personne pour replanter. » Retour sur la création de la CUMA, en 1969. « Beaucoup de monde était contre, ils disaient que ça allait empoisonner les bêtes... c'était le début de l'ensilage. Faire parler les gens, ça c'est facile ; mais ils seront jamais d'accord entre eux ». On parle de la photographie aérienne, prise d'un hélicoptère, qui a servi à Stéphane pour illustrer les différentes extensions de l'exploitation agricole. M. Quatressous attire notre attention sur une petite parcelle de pins, qui vient d'être abattue. Après que le bois ait été retiré, tout est resté en place, en friche. M. Quatressous-père : « Ce bois qui s'est coupé, ça fait encore plus vilain qu'avant. C'est dommage, juste devant le village... il reste la saloperie, puis ça fait pas joli ». Je demande s'ils ont connu des arbres de haies : des cerisiers, sur les talus. Le frêne n'a pas bonne réputation. Le long de la rivière ? Le cours a été détourné, pour une scierie aujourd'hui abandonnée, et les moulins. « ça a pas vraiment changé, le paysage... ».

En quittant les Quatressous, on se rend sur l'emplacement de ce bois, que nous voyions à l'angle de la photographie aérienne. Au sol, il reste toutes les branches séparées des troncs. En dessous, pointent les fougères, les genêts et les ronces. Un monsieur vient nous trouver, montant de sa maison. On devait peut-être ressembler à des géomètres, ou n'importe quelle administration, à regarder comme ça cette parcelle. Mais la discussion est cordiale, avec ce monsieur qui était épicier à Sauvessanges, qui faisait des tournées dans tout le pays, et qui monte à Bordel pour entretenir une maison, héritée. On y distingue une poirière.

Retour vers Bessette. Nous rencontrons Grégory Porteneuve, un tout jeune agriculteur qui reprend l'exploitation de ses grands-parents. Comme à chacune de nos rencontres nous nous installons dans la cuisine, qui sert de pièce principale, d'entrée, de salle à manger de tous les jours. De ces intérieurs il faudrait pouvoir donner une description précise, de ce qu'ils disent de leurs occupants — ou du moins de ce que l'on serait tenté de vouloir leur faire dire. On rediscute encore de la nouvelle prime à l'herbe, dont Grégory Porteneuve nous montre le référentiel, distribué par la chambre d'agriculture. Sur mon carnet, j'en trace distraitement comme une sorte de paysage archétypal, qui représenterait l'optimum de la diversité comptabilisée par cette grille, de la tourbière au verger (pour des arbres dont le point de greffe sera cependant situé à au moins deux mètres du sol, précision probablement essentielle aux yeux d'un rédacteur collectif particulièrement sourcilleux). Il faudrait cependant y adjoindre des valeurs ou cette sorte d'"intensité" de diversité biologique dont témoigne ce tableau, largement indexée sur des mesures conservatoires dont on devine l'importance au nombre de sigles répartis dans les cases du tableau : prairies permanentes, landes, parcours, estives situées au moins à 900 mètres d'altitude, déclarées « PP, LN, ES », à moins qu'elles ne soient situées en zone Natura 2000, « qu'il y ait ou non un DOCOB validé » ; « surfaces en couvert environnemental (SCE) fixe au cours des 5 ans, implanté au titre des BCAE, dans la limite de 3% de la SCOP+gel ». Se reportant sur des motifs plus

tangibles de l'espace rural ordinaire, on trouve quelques précisions intéressantes : pour un alignement d'arbres (précision apportée : il faut au moins cinq arbres), un mètre linéaire équivaut à dix mètres carré de surface de biodiversité (SB), soit, dans une mesure inverse, un kilomètre d'alignements d'arbres pour un hectare. Mais s'il y a moins de cinq arbres, on considère qu'il s'agit d'arbres isolés. On raisonne alors à l'unité, chaque arbre équivalent à 50 mètres carré de « SB ». Intervient alors la distance mesurable entre les arbres, s'il y en a plus de cinq : « si moins de 10 m d'écartement, c'est un alignement d'arbres, si écartement de 10 ou +, ce sont des arbres isolés ». Une note en bas de page apporte une nuance supplémentaire : « Lorsque cet élément est mitoyen d'une autre exploitation (ou d'une surface non-agricole), il est comptabilisé pour moitié ». Le cahier remis par la chambre d'agriculture, tiré du support visuel de la présentation, reprend en outre les éléments de conditionnalité, les plafonds (7600 € par exploitation). Le commentaire de Grégory Porteneuve va dans le sens de ce que disaient hier les Romayer : « ils en compliquent un peu mieux, comme toujours. Ils ont réduit un peu plus notre autonomie ». Changeant de registre, nous découvrons avec lui un lot de photographies de famille qui n'auraient pas dépareillé dans notre collecte ; toujours l'importance, au delà de la poirière, de l'espace de la cour, face à la maison : importance pratique, certes, mais probablement esthétique au sens où beaucoup de photographies sont prises devant cette façade régulière, discrètement ornée ou signifiante... Ici, une glycine remplace aujourd'hui la poirière. En partant, on regarde le pré, avec son pommier unique (50 m² de « SB ») où il installera son futur bâtiment.

Le soir. Retour au Central, à Églisolles. Nicolas a négocié avec M. Coloni une ultime soirée d'ouverture, avant que le patron quitte définitivement la vallée. Rejoints par Michel Bravard, le président de la communauté de communes, Joannès Chabrier, le maire de Viverols, Jacques Cochard, élu à Églisolles, Roland Ayel, de Cottes, M. et Mme Jarrafoux, du Chomet, Mme Cochard, Joseph Quatro, habitant de Saint-Romain, M. et Mme Paturaud, de la Valette, M. Cussonnet, de Rochette-Ribier. Pour notre petite équipe : Nicolas Taillandier, Nathalie Batisse, Stéphane Duprat. La plupart des personnes se connaissent, et forment le noyau dur de ceux qui ont répondu aux diverses sollicitations de l'atelier des paysages. Comme le résume Nicolas, en ouverture, nous attendons de cette soirée de dresser un premier bilan des actions en cours, d'envisager la façon de les prolonger et de dresser une liste possible pour des actions ultérieures. Nous avons déplié un écran et installé tout notre système de projection. Je me lance dans un récit récapitulatif des actions menées. Pour l'observatoire photographique, une chronologie de la collecte menée par Carole, des « vide-album », du stage, en insistant sur la difficulté que nous avons soulevée, à différents moments de notre projet, du passage de l'image (privée) au *document* (à valeur ou intérêt collectif). La diachronie de l'entrée de Saint-Anthème (la suppression de l'alignement d'érables qui laisse place au désordre du garage automobile) suscite des murmures plus appuyés. Sur les poirières, le ton est plus léger, compte tenu des retentissements des quelques opérations menées. Pour autant, leur rappel sert à donner quelques informations à la marge de ces beaux moments passés avec ce groupe, autour des arbres. Je donne l'exemple de ce courriel, reçu de l'université de Lille, de quelqu'un qui cherchait à en savoir plus sur la démarche ; ou les échos dans quelques journaux spécialisés, mais à diffusion nationale, qui ont relayé le principe de l'opération. Je présente Rochette-Ribier comme la capitale mondiale de la poirière, et sur les images prises chez Jean-Paul Cussonnet, celui-ci est appelé « le maître » en plaisantant par quelques personnes de l'assemblée. D'autres disent que la poirière va

rentrer dans le dictionnaire. Comme pour les images d'archives familiales, les visites des poirières de Sauvessannelle et de Rochette-Ribier ont fonctionné à partir d'un déplacement de la membrane privé/public — par l'ouverture d'un espace à caractère plus intime, ou familial (la cour, le jardin) à un groupe élargi, dans un contexte cependant bien délimité, précis. Quelqu'un formule, avec une certaine satisfaction, le fait que les pomologues présents lors du goûter n'aient pu identifier immédiatement certaines des poires apportées : Nathalie nuance : c'est très long à faire. Quelqu'un dit, en regardant les photographies prises en ce même lieu, trois mois plus tôt, « ça passe ». L'exposé que nous dressons y trouve là tout son sens : il est sélectif, c'est un montage et un récit, mais il réactive, pour nos interlocuteurs, les « strates » successives de ce travail. Sur ces mêmes images, le patron dit : « on reconnaît bien le papier peint ». Sur le principe du cahier d'échange de plantes, Michel Bravard lance l'idée d'une journée dédiée à ces échanges, comme une bourse aux plantes. Sur le voyage de Stéphane : le reportage de France 3 permet un détour par une captation plus directe de la posture « paysagiste » du voyageur, que l'on voit à l'œuvre, dessinant, parcourant, commentant le paysage, et dans la relation qu'il installe avec l'agriculteur. Mais nous parlons aussi de la rencontre de Saint-Romain, avec dix des quatorze agriculteurs concernés, et leur famille. Jacquy Cochard s'inquiète des conclusions de ce travail : quand et comment seront-elles livrées au public des non-agricoles ? C'est un des enjeux de la discussion qui doit suivre. Sur le travail mené avec l'école d'architecture de Saint-Étienne : pris dans le jeu du récit et l'avantage du locuteur, j'en donne un aperçu peut-être en décalage avec les termes dans lesquels cette démarche a été formulée avec l'école. Comme si ce décalage — celui de l'humour ou de l'ironie — tentait de répondre, en symétrie, à celui que nous éprouvons lorsque nous recevons les propositions très « conceptuelles » de nos étudiants, qui ont témoigné, avec sûrement beaucoup de raisons, d'une appropriation et d'une mise à distance qui nous a paru considérable des conditions initiales de l'exercice. Voilà pourquoi je dis qu'ils ont été comme parachutés sur mars au moment où ils ont débarqué, un jour de pluie, sur les Hautes Chaumes, leur car en panne. Mais il y a d'autres aspects dans cette participation de l'école d'architecture : la présence de nombreux étudiants étrangers, la relation qui s'est tissée avec d'autres chantiers, comme par exemple lorsque l'étudiante Muriel Poncet s'est appuyée sur le repérage de Stéphane pour aller rencontrer des exploitants agricoles.

Se pose en tout cas la question des choix que l'on a à faire sur la « fin » de l'atelier des paysages. Le temps d'animation et de présence sur le territoire reste compté, et l'on sait que beaucoup de démarches engagées restent « dans les tiroirs ». Partant de ce constat, exagérément défaitiste (les tiroirs ne sont jamais si étanches que l'on veut bien le dire), on exprime le fait que l'on se sent passer là « au milieu du gué ». Le patron, qui a suivi l'exposé derrière son bar, donne immédiatement son sentiment : il a « vécu » quelques semaines l'accrochage de l'exposition des poirières et se déclare « convaincu » qu'il va en rester quelque chose. Comme dans le cas des agriculteurs, il pense que chaque personne touchée directement par cette opération en retiendra quelque chose. « De suite, ils dépoussièrent un peu leur truc » dit-il. « Chaque fois que quelqu'un est touché directement, il sera un vecteur de communication ». On éteint le projecteur, qui souffle au milieu de la salle.

Le tour de table(s) s'engage avec Joseph Quattro, qui exprime son souci de la « fermeture » visuelle de l'espace, notamment du fond de vallée. Autour de chez lui, il a nettoyé deux cents



Haut, gauche et droite : mercredi 5 décembre 2007, réunion avec le groupe d'agriculteurs rencontrés par Stéphane Duprat, bar l'Escal'Hop, Saint-Romain. Projection d'un choix de photographies thématiques, et discussions avec le groupe.

Bas : mercredi 20 février 2008, réunion au bar Le Central des personnes ayant accompagné le déroulement de l'atelier des paysages, en vue de la constitution d'un groupe de suivi.





mètres de berges, taillé les arbres des parcelles voisines, réouvert une portion de chemin, remonté des murs. Il s'interroge sur le rôle et le partage des tâches avec les agriculteurs, « qui se présentent souvent comme ceux qui entretiennent la nature », et dont il constate la disparition et l'évolution des pratiques. « Avant les gens nettoyaient. Aujourd'hui les bordures de champs ne sont plus faites. La broussaille envahit partout ». La discussion s'engage vite autour de ces formulations. Mme Jarrafoux : « mais les agriculteurs ils meurent ». Jacquy Cochard se demande quelles formes de bénévolat, ou quelle organisation peut aujourd'hui succéder à cet ordre regretté. Il pense également au patrimoine de murs et murets qui découpent le parcellaire. « On est en train de le perdre. À l'origine de sa destruction, il y a l'agriculture (je ne critique pas) ». Le parallèle est tracé avec l'opération des poirières : elles ont servi de point de départ, créé un lien entre habitants. Peut-on procéder de façon identique avec ces murs ? La moindre évocation d'une expression de regret chez l'un engage immédiatement une nuée de répons sur le même ton : « quand on était gamin, tout était propre » ; « on coupait les genêts, on ramassait les pommes de pin, les pissenlits ». « Il y avait des cochons, des chiens, et des poules ». Je regarde Stéphane, qui sourit : n'y a-t-il plus ni chien, ni poule, ni cochon dans la vallée ? Le constat dressé par Gérard Patureaud sur les chemins apporte une inflexion dans l'appréciation du problème, qu'il exprime également en rappelant son origine extérieure à la vallée : le changement dans les pratiques agricoles est acceptée comme un fait, sans nostalgie. Le patron corse accentue ce tournant de la discussion : « ces habitudes ne pourront pas revenir en arrière. La population vieillit et la paysannerie se réduit. Il y a toujours un anachronisme : “dans le temps c'était comme ci...” ». On ne peut plus être exigeant sur l'état d'un patrimoine. Il faut l'analyser, l'intégrer et faire avec. Les vaches, si elles ne passent plus, et bien elles ne passent plus ! Le bénévolat, c'est aussi très éphémère, je m'en méfie. On se lasse vite ». Michel Bravard apporte un point de vue plus général, sur l'avantage d'une prise de conscience diffuse, d'une mise en partage des qualités paysagères, qui évite le recours à la réglementation. Il parle de la banalisation des villages, notamment sous l'angle des modes de clôture : thuyas, murs en parpaing surmontés d'une barrière qui évoquent pour lui l'univers de la banlieue. Ces remarques sont reprises par un lot de nouveaux énoncés qui traduisent pour la plupart le changement d'ordre, une perte, et pour les plus « durs » des regrets sincères.

Retour aux poirières : Jean-Paul Cussonnet rapporte qu'après ces six mois passés autour des arbres, des personnes de son entourage ont exprimé une envie nouvelle de planter ou replanter de ces arbres. « Des gens que je connais, pas spécialement motivés, ça leur a donné envie ». Nathalie dit que c'est une petite victoire par rapport à la nature du projet. Difficile en revanche de quantifier cette aspiration ; je demande en plaisantant si tout cela ne va pas servir qu'à planter quatre poirières ; quelqu'un répond, avec justesse, que d'autres ne seront peut-être pas arrachées. Dans cette dernière remarque, il y a là une des caractéristiques les moins explicites, mais sans doute des plus importantes, des dispositifs de connaissance et d'action sur les paysages : tant de ceux-ci sont déployés *pour que quelque chose n'arrive pas*, que l'on ne décèle à la fin aucun effet « positif ». L'échange qui vient d'avoir lieu, pris dans les contingences de la discussion du groupe, ses obsessions récurrentes et ses connivences, a mis à jour, un bref instant, toute l'ambiguïté de notre démarche. Mais le rythme ne faiblit pas : Mme Jarrafoux enchaîne sur la disparition des sources. Son mari a travaillé trois semaines à réparer et consolider une conduite que la commune avait trop légèrement équipée : même si cette source n'alimente plus la maison, puisqu'« on a l'eau

de la ville ». Quelqu'un mentionne le fait que selon les prévisions, cette eau va constituer une véritable richesse pour ces territoires ruraux. En répons à la parole des Jarrafoux, j'explique au groupe comment tous les chemins de notre atelier ont mené au Chomet ; avec les Jarrafoux, leur ténacité et leur ouverture, nous avons mieux « vu » ce monde de la montagne de Saint-Anthème, espace singulier qui n'appartient ni à la partie évasée de l'Ance, ni aux désormais emblématiques Hautes Chaumes. Roland Ayel évoque bien ces terrasses cultivées, suspendues à mi pente, que l'on surplombe dans l'ascension ou la descente vers les Hautes Chaumes. « Je suis tout seul par ces terres » répond M. Jarrafoux. Jacquy Cochard rappelle qu'il y a vingt ans, on était aussi très défaitiste sur l'avenir des estives — ce modèle pouvant aujourd'hui peut-être servir de guide pour penser un avenir à cette montagne. Retour sur la « solitude », la perte des échanges, le déficit de lien dans les villages et les déplacements. Tous les échanges auront oscillé entre ces concerts unanimes et coordonnés, très « élégiaques », et quelques répons ou énoncés contradictoires, plus positifs, que l'on aurait ainsi fait émerger sur un fond unanime de constats nostalgiques — comme pour mieux s'assurer d'une écoute et d'un assentiment collectif à la prise de parole. Il n'en est pas moins resté quelques morceaux de bravoure : Joseph rapporte la crainte de son voisin agriculteur, Dédé Col, à Raffiny qui se sent poussé de côté progressivement, marginalisé dans son activité agricole : « on gêne... mes quelques bêtes, elles bousent ! » ; renchérissements variés sur le rejet supposé de toute bouse ou crotte de moutons par des populations extérieures. Nathalie, sur le ton d'une provocation : « il faut bien dire une chose, la nature, ça pue ». Mme Jarrafoux, enfin : « moi, j'aime bien quand on me dit : "enfin une vraie crotte de poule !" ».

Courtes impressions partagées avec Stéphane et Nicolas, après la levée de séance : il reste l'impression d'avoir été exposé à ce déferlement élégiaque collectif là où on attendait un jeu de propositions ou une critique des opérations lancées. Saisissant l'occasion, le patron retrouve sa verve tournée contre les habitants de la vallée. Il dit qu'il a passé des journées entières avec quatre vieux attablés persiflant sur l'état du pays, discourant sur le « dans le temps », pérorant sur les « jeunes d'aujourd'hui ». Très heureux de tenir un auditoire, il s'accroche dans cette même veine dans un monologue qui semble ne pas finir. Je me sens épuisé et incapable d'en entendre plus. J'ai mon heure et demie de routes sinueuses pour commencer à trier ces impressions confuses. Retour après une heure du matin.

Mercredi 5 mars 2008

À Saint-Étienne, avec Nicolas et Jean-Luc. Nous retrouvons Stéphanie David, Marie Clément et Martin Chénot, directeur de l'école d'architecture, dans les locaux rénovés que l'école vient tout juste de réintégrer. Préparation de la restitution et du « retour » des propositions des étudiants en vallée de l'Ance. Ce ne sera pas sous la forme d'une exposition, mais plutôt sous la forme de projections et de discussions. Ce qui sera montré pourra intégrer le processus de travail, témoigner du chemin parcouru autant que de la forme fixée par le « projet ». Les enseignants effectueront un tri, et assureront une présentation d'ensemble, cédant tour à tour la place à quelques étudiants. Je vise deux moments de restitution et de débats : l'un pourrait avoir lieu à la Maison du parc, dans l'amphithéâtre, et concerner des professionnels, des « partenaires » institutionnels, pour une diffusion et un débat élargi par

rapport au territoire de la vallée de l'Ance. Le second serait organisé dans la vallée, dans une salle des fêtes, et concernerait les élus et plus largement l'ensemble de la population. On situe la journée vers la mi-mai, de façon à prendre le temps de l'annoncer dans la troisième feuille. Il existera ensuite une possibilité d'éditer quelque chose dans la petite collection de l'école. De son côté, l'école d'architecture de Clermont-Ferrand s'apprête à envoyer quarante étudiants de troisième année en vallée de l'Ance pour un projet de second semestre, encadré par Jean-Dominique Prieur.

Vendredi 14 mars 2008

Beau soleil printanier. Je trouve Nathalie sur la place de Viverols. A l'Imprévu : on parle de l'organisation du stage du 29, sur la taille des poirières. Ce sera la « lune vieille de mars », propice, comme l'avait dit Marcel Breuil à cet exercice. Deux cas seront abordés : la taille régulière, dite de fructification, pour des arbres entretenus chaque année ; l'autre sera une taille de reprise, pour des arbres laissés à eux-mêmes depuis plusieurs années ou nécessitant des travaux plus importants comme c'est le cas des arbres de Mme Blancheton, qu'elle taille jusqu'à la hauteur de son bras. Nathalie m'embarque vers la Valette, dans sa voiture qui a transporté, dit-elle, du fumier. On trouve Mme Blancheton chez elle, qui attend sa fille. Elles partent en courses à Saint-Étienne. On discute près de la haute poirière qui court sur la façade latérale. Le jardin, où l'on sent poindre les premiers signes du printemps, est ce malicieux mélange paysan que Nathalie a su nous faire voir, à défaut de pouvoir le comprendre tout à fait : il semble ici que l'ordre tienne à la personne, et seule Mme Blancheton pourrait en donner des éléments d'interprétation. L'arbre à tailler se situe dans un autre jardin, à cent mètres de la maison, de l'autre côté de la route : un enclos, dont les murs font peut-être un mètre cinquante de haut, et qui abrite le potager. Si l'arbre a grandi à l'abri du mur, il l'a largement dépassé et ce sont ses branches hautes qui soucient Mme Blancheton. Elle est heureuse si on peut lui redonner forme. Dans le jardin, subsistent quelques gros choux, les jonquilles sortent, et les bords seront vite fleuris. Une petite serre est constituée de deux vantaux de fenêtre appuyés l'un contre l'autre. Ça et là, de menus indices attestent de la présence de la jardinière, de ses gestes : deux couteaux glissés entre les pierres du mur, des pelotes de ficelle bleue, des assemblages provisoires de châssis.

On monte à Sauvessannelles. Le village est en plein travaux. Nathalie avait imaginé de s'attaquer à la poirière des Chatain ; l'arbre avait probablement été amputé d'une petite moitié au moment où la maison a été recrépie et mise "au carré". La partie étable et grange a été épargnée, et la poirière continue de s'y déployer, sans entretien courant. Toute l'exploitation agricole de M. Chatain semble rassemblée autour de ce bâtiment, par ajouts successifs. On le trouve à l'arrière, dans le hangar à foin. Il accepte le principe du stage, content de ce coup de main inattendu. On monte chez les Breuil, que l'on trouve déjà en compagnie. Mme Breuil a été malade. On se rappelle la visite de juillet, quand contre toute attente le groupe des marcheurs avait applaudi M. et Mme Breuil, sortis sur le perron attendre le groupe. Je promets de rapporter des images ; je me rends compte que je n'ai jamais songé le faire auparavant, contrairement à Stéphane et Nathalie. Dans le village on trouve encore Mme Desagne, qui n'a pas encore coupé sa poirière rabougrie, qui ne donne plus. Celle de son frère a en revanche été taillée récemment. Je refais des photographies.

À Rochette-Ribier ensuite, chez les Cussonnet. On admire le petit tracteur de Jean-Paul. Petit tour au verger, pour voir les dernières plantations. Les modalités du stage semblent à peu près tracées. Nicolas apportera des affiches. Je ferai rapidement le communiqué. Mme Cussonnet rentre des courses. Discussion dans la cuisine, sur les élections, marquées à Sauvessanges par le large succès d'une liste d'opposants au remembrement. On en apprend plus sur le sujet, notamment au travers de la relation qu'ont les Cussonnet avec les deux exploitants agricoles qui leur louent des terrains. Relation complexe au demeurant : l'un paye chaque année son dû en espèces, selon un montant qui n'a jamais été réévalué, et l'autre en nature, en service (foin, grain, fauche du pré, etc.). La relation en échange de services semble bien plus facile pour tout le monde que la relation financière, qui est plus tendue, empreinte d'une sorte de méfiance larvée — là où l'autre n'a jamais fait l'objet d'un contrat.

Retour à Viverols. Dans la voiture, Nathalie me dit qu'elle a lu avec intérêt l'*Esthétique relationnelle* de Nicolas Bourriaud, conséquence surprenante du séminaire que nous avons eu en janvier. Voilà comment se fabriquent des connexions, des ramifications à notre expérience. On monte au château avec un peu de nourriture trouvée à la boulangerie. À Saint-Anthème ensuite, où nous buvons le café sur la place de l'Aubépin. Des motards sont attablés, de ceux qui pratiquent des « raids nature ». On monte au Chomet. Je passe un peu de temps adossé à la croix, à l'entrée du village, à dessiner le hameau. Sur un gradin supérieur se trouve le village de Montcodiol. Ensuite ce sont les Hautes Chaumes, avec quelques rares plaques de neige. Je retrouve Nathalie chez les Jarrafoux. Mme Jarrafoux a préparé la pompelec que nous dégustons selon le même rituel que la dernière fois. Nicolas nous a rejoint. Discussion sur la deux-chevaux qui leur a servi durant de nombreuses années, avant la Diane. Pour la première fois on parle de la fille de Mme Jarrafoux. Elle a épousé un kabyle, qui a fuit l'Algérie après le massacre d'une partie de sa famille. Ils vivent à Londres. Les Jarrafoux ont fait plusieurs fois le déplacement, par le petit aéroport d'Andrézieux. Leur fille leur trouvait des billets sur la compagnie *low cost* qui exploitait la liaison. Mais celle-ci a fermé depuis peu et aucune solution pratique ne semble pour le moment leur permettre d'envisager de nouveaux voyages. M. Jarrafoux a une tournure subtile pour évoquer la relation des gens du pays à l'étranger, qu'il faudrait pouvoir saisir sur le vif. Il raconte les difficultés qu'il a éprouvées dans les premiers temps de la chorale dont il fait partie : qu'un paysan puisse en faire partie, cela a bousculé un ordre et des schémas de pensée. Cela n'a pas été sans heurts, ni blessures. Tout cela est à peine suggéré, mais suffisant pour comprendre. On regarde des albums de photographies qu'a constitués Mme Jarrafoux, à partir du jardin, des périodes heureuses de la fenaison. Un photographe d'Ambert est monté pour photographier M. Jarrafoux en semeur : images ambivalentes, très picturales, qui traduisent chez nos hôtes cette conscience qu'ils ont d'eux-mêmes comme paysans, les derniers peut-être. Cette conception n'est pas exempte d'une forme de bonheur qu'exprime Mme Jarrafoux avec une remarque d'une certaine force : « Quand je suis arrivée ici, j'ai compris que si je ne trouvais pas mon bonheur dans les tâches quotidiennes de la ferme, je ne serai jamais heureuse ». Plus tard, une remarque qui m'est adressée, qui m'assigne à une place ou du moins m'en condamne une autre : « mais vous, Alexis, vous n'êtes pas paysan ». Je ne sais pas en mesurer l'implicite, je me sens engourdi, vaguement triste. On se quitte avec chacun une part de pompelec, que Mme Jarrafoux nous a répartie dans les boîtes de margarine qu'elle conserve. Retour à la nuit tombante.

Mercredi 26 mars 2007

À la maison du Parc. Discussion avec Nicolas Delorme sur la carte inverse de la vallée de l'Ance, sur le parti pris de "fictiviser" l'information géographique, elle qui est déjà, peut-être, une fiction. Il se lance sur la production des différentes couches qui constitueront la future carte des "archipels" agricoles. À onze heures je récupère le véhicule utilitaire du Parc et file vers la vallée. La neige de Pâques a tenu sur les hauteurs, tandis qu'elle a fondu sur les plateaux bas ou dans la plaine d'Ambert. Cela dessine une partition arbitraire entre des régions, peut-être à l'instar de nos "entités paysagères". Au col, la couche reste épaisse, mais la route est correcte. La vallée reste couverte par la neige. Je gare la camionnette le long de l'église de Saint-Clément. Je dessine en attendant Nicolas. Déjeuner à la Crémaillère, qui change de propriétaire. Les dernières nouvelles : Yvan Col a été élu maire de Saint-Anthème.

À Saint-Anthème, au collège. C'est la première fois que je rentre dans le bâtiment, qui est comme enclavé dans le bourg. Nous rencontrons la principale, Mme Bouyet, ainsi que deux enseignants de "SVT" (pour Science et Vie de la Terre). Nous définissons quels pourraient être les liens entre les projets éducatifs environnementaux du collège et les chantiers de l'atelier des paysages. Le collège a le projet de développer sur un terrain en contrebas un « verger conservatoire », en s'appuyant sur le dispositif du Parc. Nicolas et Mme Bouyet avaient déjà échangé là-dessus et nous proposons d'accompagner les élèves dans la réflexion sur la vocation de cette parcelle, qui tout comptes faits pourrait tout aussi bien servir, comme l'exprime un professeur, de « jardin laboratoire ». Stéphane et Nathalie seraient d'excellents relais pour réfléchir au programme, à un plan-masse, et au calendrier des travaux à engager. On descend sur la parcelle en question, qui fait la jonction entre le bâtiment de l'internat et la salle de sport, le long de la fameuse place des Balays. Sous la neige, on distingue un léger relief et surtout les traces d'un passage direct vers la salle. Mlle Jean semble en être contrariée, mais on se dit cependant que ce type d'usage est important à déceler pour prévoir les usages de ce jardin. Visite du bâtiment de l'internat. On cherche une salle pour l'exposition de l'observatoire photographique : au premier étage il y a une sorte de foyer où les élèves viennent regarder la télévision. Mais en listant les contraintes liées à l'accès on se dit que la proposition sera difficilement tenable. La salle du réfectoire ferait en revanche un bon lieu : claire et spacieuse, accessible de plain pied. En revanche, peu de solutions pour stocker le mobilier. On passe sous le préau, à l'entrée de la cour : il a été fermé et vitré au moyen de baies translucides. Mais la lumière est suffisante et son accès resterait facile. Les murs sont corrects et il y a même une grande fresque représentant un paysage sur le grand côté, mais qui ne contrarierait pas l'exposition. Tout le monde semble d'accord pour tenter l'opération. L'inauguration pourrait avoir lieu à la fin du mois de juin et associer élèves et parents.

Transfert de l'exposition des poirières de la voiture de Nicolas à la camionnette. Je redescends à la maison du Parc. Il pleut à verse. Le montage est rapide, l'exposition flotte un peu dans ce grand hall mais suscite quelques commentaires enthousiastes. Elle y restera trois semaines.

Samedi 29 mars 2008

La seule belle journée de la semaine semble être réservée pour les poirières. Traversée du plateau de Médeyrolles à Sauvessanges, par les routes de la belle saison. Médeyrolles est vraiment le bord du monde et lorsqu'on plonge dans la forêt, puis lorsque l'on traverse les courtes clairières de l'Estival ou de Bordel, on se trouve dans une sorte d'apnée, désorienté, comme dans quelque coin reculé et isolé qui pourrait vivre dans une totale ignorance de ce qu'il se passe ailleurs. Sur la place de Sauvessanges il y a déjà un peu de monde. Nathalie et Jean-Paul Cussonnet bien sûr, les principaux acteurs ; des personnes qui suivent à présent toutes les étapes du travail sur les poirières, et des nouveaux, dont des jeunes. On finit par être une trentaine, ce que l'on peut imputer à la douceur et à la luminosité de ce jour. M. Patureaud vient nous saluer, mais lui se rend à la mairie : il fait partie des nouveaux élus de la commune.

On se déplace vers Sauvessanelles, où Nathalie nous a devancés. La longue file de véhicules que nous avons suscitée en juillet dernier se reforme à l'entrée du bourg et c'est un plaisir de s'y retrouver. M. Chatain a dressé une haute échelle sur la façade de la grange, et Nathalie peut s'attaquer à la poirière, commentant chaque décision : que couper et où ? Elle commence par désenchevêtrer quelques branches, comme pour peigner l'arbre, redécoupant ce qui peut l'être pour ne pas abîmer ce qui reste. Les gens se sont regroupés au pied de l'arbre, certains photographient ou notent quelques propos. S'établit peu à peu un dialogue entre la personne qui coupe et ceux qui, au pied de l'arbre, gardent une vue d'ensemble ; on comprend alors que la tâche ne s'effectue pas seul, et certains parlent du rôle des femmes, qui restent au pied de l'arbre, ramassent ce qui tombe et conduisent en un sens le bras du tailleur. La démonstration se poursuit dans le jardin clos de Suzanne Blancheton. Des personnes demandent si cet arbre, qui dépasse du haut du muret mérite ou non le terme de poirière. Nathalie attaque les plus fortes branches à la tronçonneuse. Je me tiens à proximité de Marcel Breuil, qui commente non sans humour avec un compère les décisions de Nathalie. Je fais moi-même un petit film.

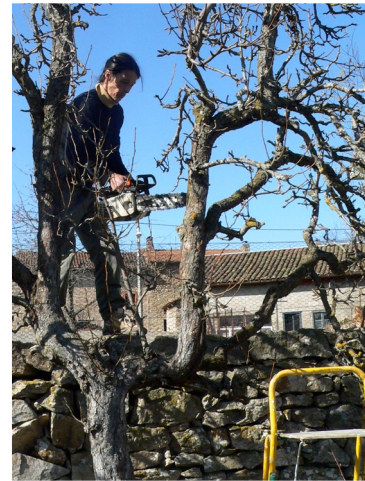
L'après-midi se termine à Rochette-Riber, chez les Cussonnet. Jean-Paul détaille dans un premier temps sa technique sur la « Marguerite Marillat », dont nous avons retrouvé, grâce au site Horti-Lyon l'origine et la date de création : 1874, par M. Marillat, horticulteur à Villeurbanne, en pleine période d'essor de la filière horticole lyonnaise¹. La taille est sévère, mais les commentateurs s'accordent pour reconnaître que les résultats donnent raison au tailleur. Les ethnologues ou sociologues s'étant penchés sur les pratiques de jardinage ont tous repéré l'existence de ce que Françoise Dubost avait baptisé un « légume-phénomène » : et voilà le fruit-phénomène, dont la vertu évidente est de faire parler : autour de lui se fixent l'attention, l'admiration, puis des récits, des traits d'humour qui se propagent d'individus en individus : « il faut porter un casque au moment où elle est mûre ». En vallée de l'Ance, c'est la Marguerite Marillat, d'invention au fond récente, qui occupe cette place. Jean-Paul emmène son public au verger, et autour du pommier chimérique, qui sera probablement

1. Le site internet <http://www.horti-lyon.fr/> a été conçu à partir d'une base de donnée rassemblée par Stéphane Crozat, dans le cadre d'une recherche menée par l'équipe « Ressource des terroirs – Cultures, usages, sociétés » UMR Eco-anthropologie et ethnobiologie – CNRS et MNHN, Bourg-en-Bresse).



Samedi 29 mars 2008
À la "lune vieille de mars" : initiation à taille de fructification
sur les poirières de M. et Mme Chatain à Sauvessannelles
(haut) et à la Valette, chez Mme Blancheton (bas).





amené à devenir un arbre-phénomène. Des personnes demandent à ce que soit à nouveau organisée une promenade de découverte des poirières. Jean-Paul propose de son côté une initiation à la greffe au mois d'août, chez le pépiniériste de la Chaise-Dieu. Il a tout un stock de porte-greffes à donner. Chacun greffera un arbre, et si la greffe prend, pourra revenir dans la vallée avec. Derrière nous, dans deux seaux, des greffons reposent déjà dans le sable. On boit un verre de cidre, avant que le groupe se disperse peu à peu.

Les Cussonnet ont lu mon journal des poirières, qui doit être édité à la fin de l'été dans une revue, et l'ont apprécié. Ils y occupent une place non négligeable et il semblait primordial de recueillir leur avis avant de donner le texte.

Lundi 31 mars 2008

En fin d'après-midi, à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. L'école, dans son cycle de conférences des « lundis publics » a réservé une place pour la présentation du travail mené en vallée de l'Ance. Je présente la chose pendant plus d'une heure et demie, après quoi suit une demi-heure d'échanges avec les étudiants et quelques personnes venues de l'extérieur, dont un architecte qui raconte avoir mené son travail de fin d'études sur la question des bâtiments agricoles. Si le contenu de ma projection s'étoffe jour après jour, et se module en fonction du contexte de présentation, j'ai surtout ici travaillé à resituer le cadre de notre travail dans un questionnement plus général sur les politiques publiques de paysage, avec lesquelles les étudiants ne sont peut-être pas familiarisés. La présence de Jean-Dominique Prieur dans l'école, qui possède après son exercice au CAUE une expérience véritable de ces choses, ainsi qu'une connaissance plus générale des enjeux de la ruralité, permet d'inscrire de telles propositions dans un cadre scolaire qui reste plus marqué par une approche de programmes urbains.

Mardi 8 avril 2008

À Saillant, à la communauté de communes. Préparatifs pour la soirée du 14, où nous commencerons le travail de commentaire des diachronies réalisées dans le cadre de l'observatoire photographique. J'ai rassemblé les images, retrouvé les adresses du fichier des personnes concernées, et nous nous attelons à la rédaction et à l'envoi des courriers d'invitation. Nous constituons deux listes : il y a d'abord les personnes qui ont prêté ou donné des images, parmi lesquelles les diachronies ont été constituées ; nous rédigeons une deuxième lettre pour les personnes qui accompagnent régulièrement l'atelier, et qui pourraient être intéressées pour commenter des images. La première rencontre aura lieu à Sauvessanges, la deuxième à Saint-Anthème. Puis, s'il le faut, nous nous adresserons directement aux personnes pour compléter le travail. Sur l'efficacité de notre démarche, aucune assurance. Ainsi mentionnons-nous le traditionnel pot de l'amitié. Nicolas va lancer Sylvaine Chauve sur la fabrication de crêpes. Nous expédions ainsi une soixantaine de lettres. Passage rapide à la maison des services, pour livrer à l'impression les couples d'images assemblés. Je découvre la deuxième version du point « visio-service », aux formes adoucies par rapport à l'énorme machine de la première version. Dehors il pleut à verse.

À Saint-Anthème, au Continental, où sont rassemblés les quarante étudiants de Jean-Dominique Prieur, en troisième année à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. Ils ont passé quatre jours ensemble, dans cette structure d'hébergement collective qui accueille ordinairement des groupes scolaires, et dont les gérants ne s'attendaient peut-être pas à voir débarquer autant d'architectes. Les étudiants ont déployé dans la grande salle leurs premières productions de dessins, d'observations, de cartes. Jean-Dominique leur a imposé, pour ce séjour, de se débarrasser de leur équipement informatique. Ce que nous découvrons est donc emprunt du caractère provisoire que donne à chaque document son mode de production manuscrit. Les étudiants sont réunis en groupes de trois à quatre personnes, et présentent chacun un aperçu d'un travail qui en est encore largement à ses débuts, mais qui s'oriente à partir des éléments collectés pendant ces quelques journées. De la façon dont ces journées se sont déroulées, peu d'indications dans les documents présentés. Mais il semble que les étudiants aient cherché à entrer en contact avec les personnes qu'ils ont croisées, et cela donne souvent une coloration à leur propos. Ils peuvent réagir sur différents plans d'affects : les leurs, mais également les usagers supposés de ces espaces. Ainsi, à Saint-Clément, se sont-ils entendus dire « qu'on est bien dans la montagne, ici, pourquoi on ne construirait pas des chalets » et ont entrepris de réfléchir à un nouveau type d'habitat pour la vallée. L'un des groupes propose un remodelage complet de l'espace, à partir d'un découpage plus net entre espace cultivé et les bois, et leurs dessins reprennent, sans qu'ils le sachent, le type de dispositif imaginé par Humphrey Repton à la fin du XVIII^e siècle pour présenter ses transformations des paysages anglais, et que l'on peut tout à fait ranger au rang des figurations canoniques du paysagisme. D'autres étudiants ont observé et décrit des ateliers, qui constitueraient un modèle architectural intermédiaire entre l'habitat vernaculaire et les constructions contemporaines standardisées. Un groupe se propose d'investir la thématique de la lisière pour disposer de nouveaux hameaux, un autre s'est attaché à des paysages urbains et la tonalité de leurs observations, évoque à mes yeux les positions d'un Luigi Snozzi. D'autres travaux tentent de dresser une typologie exhaustive des formes d'implantation des bourgs, à partir de grilles savantes, où les procédés manuels de dessin donnent une singularité, une autre pertinence que les rendus sophistiqués que les ordinateurs contribuent à produire, et qui donnent trop souvent à leurs propos un caractère clos, définitif, s'accordant mal avec les concepts flottants qui tentent d'émerger de chaque projet.

Vers 17 heures, le groupe plie bagages. Ils redescendent vers Clermont, après ces journées d'immersion. Le groupe d'enseignants semble heureux du travail effectué et des perspectives ouvertes par ces présentations. Pour moi, c'est une expérience supplémentaire après le passage des deux groupes stéphanois, et il me semble que je ressens nettement les différences entre 3^e, 4^e et 5^e années, gardant peut-être au final une préférence pour la candeur et l'ouverture des groupes moins avancés en âge. Retour entre deux giboulées.

Lundi 14 avril 2008

À Sauvessanges, le soir, dans le large bâtiment qui abrite la mairie et la bibliothèque. Robert Patureaud a ouvert la bibliothèque et la salle où se réunit habituellement le troisième âge. Rejoints par Pierre Enjelvin et Christian Guy, les photographes de l'observatoire, Jean-

Paul Cussonnet, Joseph Quattro, Hervé Rochette, Joannès Chabrier, Jacques et Hélène Cochard, Sylvaine Chauve, qui apporte une belle pile de crêpes. Quelques personnes supplémentaires, que nous ne connaissions pas, venues au gré des lettres, des annonces ou de contacts informels. Nicolas, comme à son habitude, transporte une caisse de cidre, de jus de fruit, de gobelets : c'est devenu une sorte d'équipement de base, comme une mallette de travail. On dispose sur une rangée de tables nos paires d'images : une quarantaine, qui constituent le fond à partir duquel sera conçue l'exposition de l'observatoire photographique. Nous donnons les règles du jeu : chacun doit choisir une paire d'images et en rédiger un commentaire à partir de la grille que nous distribuons. Celle-ci s'organise autour de cinq questions : 1) Quel lien avez-vous avec cet endroit ? 2) Quels sont les changements qui vous paraissent significatifs ? 3) Comment ressentez-vous ces changements ? Vous surprennent-ils ? 4) Quels sont les acteurs de ces changements ? Y avez-vous été impliqués ? 5) Quelles seraient les actions individuelles et/ou collectives à mettre en place ?

Chacun scrute quelques instants le jeu de photographies, y cherchant les lieux, les dates, un endroit familier. M. Chabrier choisit l'image de l'ancienne gendarmerie : en tant que maire de Viverols il a contribué à sa réhabilitation en logements. Pour d'autres, le lien affectif ou de la pratique oriente immédiatement le choix. Leurs premiers commentaires laisseront clairement transparaître ce lien, comme l'on y invite avec la première question : Pierre Chomette écrit par exemple, du « Cheix » de Montpeloux qu'il est né « sous sa protection » ; Sylvaine, à propos de la vue de la maison du Bailly, à Viverols : « j'avais cette vue depuis chez moi » ; Mme Boucau, qui vient en vacances dans la vallée, insiste dans son commentaire sur ses « ancêtres ». Après quelques minutes, devant la promptitude de certains à remplir le questionnaire, nous nous penchons sur les premiers résultats, et passons quelques moments avec les rédacteurs pour affiner quelques réponses, les tirer d'un lot de généralités quand cela s'avère nécessaire, en regard de transformations fines que nous percevons et sur lesquelles nous avons peut-être notre propre attente. Je me rends compte, avec M. Patureaud, qu'il a perçu à l'envers une transformation de la diachronie du bourg de Sauvessanges, comme s'il la décrivait selon certains préconçus (« agrandissement des parcelles », là où une clôture avait au contraire été rajoutée). Parfois, nos remarques portent sur une formulation, la tournure d'une phrase. Certains réécriront « au propre » leur copie. Nous en comptons une quinzaine à l'issue de la soirée, ce qui constitue un bon départ. Roland Ayel nous a rejoint, a commenté la photographie d'une lisière et de la cabane construite par son grand-père. Je lui laisse, en fin de séance, l'image correspondant à la construction de sa maison, ainsi que celle du couderc de Vauribeyre, pour M. Bordet. Le reste de la soirée se passe autour des crêpes de Sylvaine. J'y note la familiarité qui s'est établie avec les personnes que nous rencontrons désormais avec une certaine régularité. Les blagues de Jean-Paul Cussonnet en témoignent.

Retour par la route de Médeyrolles. Il fait quatre degrés et il tombe une neige très fine, qui forme un duvet léger sur le goudron, par endroits.

Jeudi 24 avril 2008

La troisième feuille de l'atelier des paysages est sortie et est en cours de distribution.



la feuille

de l'atelier des paysages

en vallée de l'Ance

n°3 – avril 2008

L'ouvert

En vallée de l'Ance, et comme dans d'autres régions du Massif central, tout le paysage semble se jouer entre une alternance d'espaces ouverts et le confinement des bois, des forêts ou de ce que l'on appelle les "timbres-poste" : ces petits morceaux qui ont l'air de s'être détachés, on ne sait comment, des grands massifs boisés qui encadrent la vallée. L'ouvert, c'est là où pénètre la lumière, où le regard file au loin, d'un plan à un autre ; mais c'est aussi le lieu et l'outil de travail des agriculteurs, avec ses règles, ses qualités ou ses contraintes : c'est un parcellaire, avec ses limites, ses rigoles où l'eau circule, ses talus qui atténuent la pente, son réseau de chemins, ses haies où s'abritent les troupeaux. C'est l'herbe, sous toutes ses formes : à pâturer, à faucher. Ce qui borne le regard, bien souvent,

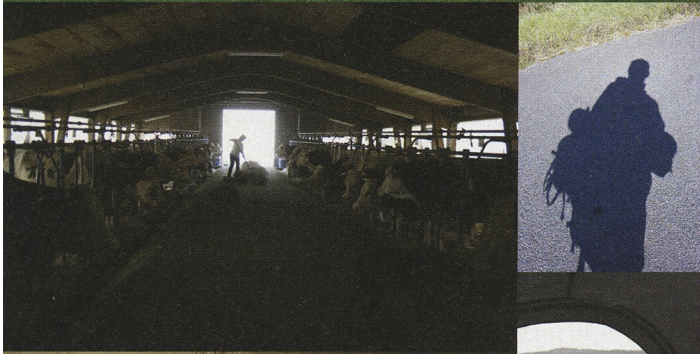
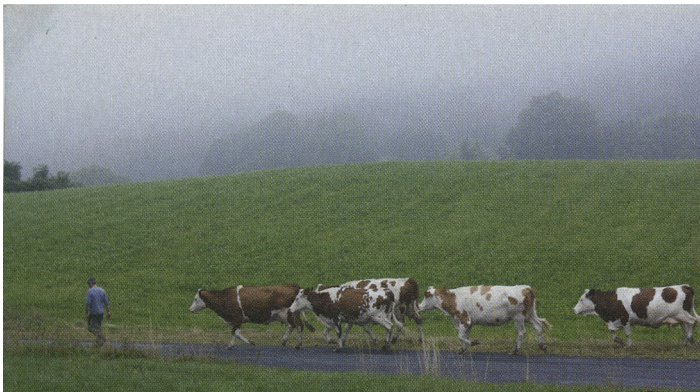
c'est la forêt : elle souligne l'importance des reliefs, avec ses faces sombres, au nord, et des étendues plus clairsemées, au sud et dans les altitudes plus faibles. Le paysage fonctionne, plus ou moins bien, dans ce partage de l'espace : plus ou moins cohérent, morcelé, contraignant. L'homme recherche un équilibre, un rapport juste entre ces grands domaines. Il introduit aussi des faits nouveaux qui le perturbent : telle commune se découvre une appartenance à l'influence d'une région urbaine ; ou bien une région de montagne semble décliner, et ce déclin paraît aux uns irrémédiable quand d'autres y voient la chance d'une vie nouvelle. Mais ces enjeux, qui s'imposent peu à peu comme une réalité qui semble parfois neuve pour les territoires ruraux, comment mieux les exprimer que lors d'un débat, entre les différentes composantes d'une population ? De ce débat, l'atelier des paysages ambitionne de pouvoir sortir les ingrédients d'un projet : à chacun de se sentir concerné par sa mise en œuvre !

Le projet d'atelier des paysages a été initié et financé par le Conseil régional d'Auvergne, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et la Communauté de communes de la vallée de l'Ance, en collaboration avec le Ladyss, laboratoire de recherche pluridisciplinaire. Il reçoit de plus le soutien du Conseil général du Puy-de-Dôme, du programme Leader+ Livradois-Forez et des Pays du Forez.

Illustration : vue de Moncodiol, aquarelle de Muriel Poncet, étudiante à l'école d'architecture de Saint-Etienne, 2007.

Ci-dessus et pages suivantes :

La feuille de l'atelier des paysages n°3, avril 2008. 4 pages couleurs, 3000 exemplaires.



les 27, 28 et 29 juin 2008

Voyages à la rencontre des agriculteurs de la vallée de l'Ance

Le travail engagé depuis le mois de juin 2007 par Stéphane Duprat, paysagiste-voyageur, se poursuit. Après la prise de contact, le voyage à pied (du 20 août au 7 septembre 2007), Stéphane Duprat a livré au groupe des personnes qui l'ont accueilli un premier "retour" de ses impressions de voyage, mais aussi des idées, des préoccupations partagées au cours de ces échanges. Ce retour s'est fait en deux temps : lors d'une rencontre collective au café de Saint-Romain, le 5 décembre, puis au cours d'échanges individuels au mois de février 2008, exploitation par exploitation.

Ce temps de retour et d'échanges peut paraître long quand on pressent tous les enjeux qui planent sur l'agriculture. Mais il s'agit justement de chercher à comprendre quels sont, aujourd'hui, les possibilités dont nous disposons pour comprendre des transformations, guider celles qui peuvent l'être. L'expérience récente de la vallée a montré que l'heure n'est plus aux grandes opérations de transformation du parcellaire, et la multiplication des contraintes pesant sur l'activité agricole rendra difficile toute démarche collective. Pour autant, est-on condamné à ne rien pouvoir faire ?

Les agriculteurs rencontrés ont exprimé des préoccupations qui dépassent leur profession, leur activité propre : l'ouverture de l'espace et la nécessité de maîtriser l'urbanisation semblent aujourd'hui des idées partagées. D'autres, agriculteurs ou non-agriculteurs, expriment leur désir de voir maintenir des structures paysagères (murets, chemins, haies...) et s'interrogent sur la nécessité de partager les tâches : puisque l'on vit dans un même espace, que l'on témoigne pour lui d'un attachement réel. Qui sont aujourd'hui les "jardiniers" de l'espace ? Restent-ils à inventer ?

Les 27, 28 et 29 juin, trois journées de marche, de lecture du paysage et de rencontres permettront de débattre, sur le vif, de ces questions. Il s'agira également de découvrir ou de redécouvrir l'espace de la vallée, et d'entendre le récit de voyage de Stéphane Duprat.

En bref, l'observatoire photographique

Parmi les nombreuses photographies collectées l'an dernier, une quarantaine ont été sélectionnées et reconduites dans des conditions techniques similaires par les photographes associés au projet. Il s'agit maintenant d'examiner les résultats, en observant les couples d'images produits et en s'interrogeant sur les transformations constatées. Deux dates ont été fixées

pour réunir le petit groupe de personnes intéressées pour procéder aux commentaires : le 14 avril, à 20 h à la bibliothèque de Sauvessanges, et le 6 mai à la bibliothèque de Saint-Anthème. Ces commentaires seront ensuite mis en forme et feront partie de l'exposition : celle-ci sera présentée du 28 juin au 31 juillet, au collège de Saint-Anthème.

En bref, les poirières

Chaque nouvelle étape dans le travail engagé sur les poirières est pour les personnes qui s'y sont associées une source de plaisir et de rencontres inédites. L'exposition continue de circuler dans la vallée, après un passage par la Maison du Parc Livradois-Forez. Elle sera présentée au restaurant le Pont de Raffiny du 19 avril au 6 mai, et à Saint-Clément du 7 au 23 mai. Le

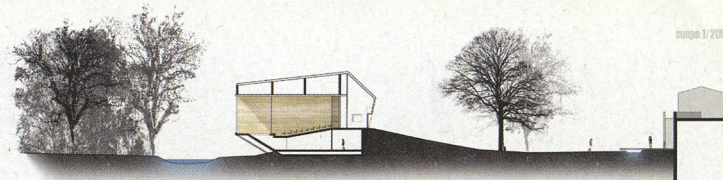
29 mars, 35 personnes ont suivi la "leçon" de taille proposée par Nathalie Batisse et Jean-Paul Cussonnet. Des greffons commencent à circuler... d'où l'idée de proposer une initiation à la greffe à Arlanc, avant de pouvoir remonter son arbre dans la vallée. Le travail sur les poirières se prolongera aussi par la création d'un jardin par les élèves du collège du Val d'Ance.

le 16 mai 2008

Les ateliers d'architecture

Comment, aujourd'hui, de jeunes architectes peuvent-ils développer une approche originale sur les territoires ruraux ? C'est en substance la question qui a été posée à deux groupes d'étudiants de l'école d'architecture de Saint-Etienne, durant un semestre entier. Entre octobre 2007 et février 2008, ils ont développé, individuellement, des outils d'analyse et imaginé des programmes, élaboré des réponses inventives pour penser la place de l'architecture dans la vallée de l'Ance. Ils ont d'abord séjourné dans la vallée, se confrontant aux lieux, rencontrant des acteurs de la vie locale. Ils n'ont répondu à aucune commande : leur liberté est restée entière. Parfois à tâtons, parfois sur des approches inédites, ils ont mené leur propre enquête, se faisant peintre, ethnologue, géographe... tout en cherchant à rapporter leur observation à un projet. Un projet, c'est avant tout une réflexion évolutive, qui se nourrit, et en particulier d'autres situations, de références. Ils ont ainsi croisé leurs observations de terrain avec des productions architecturales du monde entier, aidés en cela par leurs enseignants, Stéphanie David et Marie Clément, et par une composition du groupe très internationale. Les 29 et 30 janvier avaient lieu les présentations finales, en présence du paysagiste Gilles Clément. Et depuis le mois de mars, c'est au tour des étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand de prendre pied dans la vallée pour un exercice similaire.

Le vendredi 16 mai, les étudiants de l'école d'architecture de Saint-Etienne vous présenteront leurs projets : du jardin à la salle de spectacle (voir ci-contre), de la scierie à l'extension de bourg... même le timbre-poste est recyclé comme un support possible pour imaginer de nouvelles façons de construire, d'habiter. Ces projets sont des scénarios, des histoires, qui réveillent le regard, donnent à voir la réalité quotidienne dans un sens inédit.



Benjamin Gibert : après avoir cherché toutes les manières possibles pour relier deux villages de la vallée, c'est la définition d'un équipement culturel et associatif qui fabrique un élément commun, qui trouve sa place en relation à la rivière.

Des éléments fixes: structurant

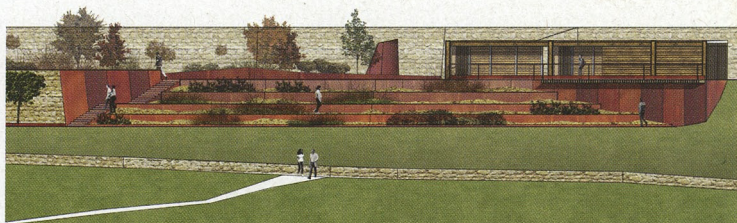


Des éléments en mouvement: organique

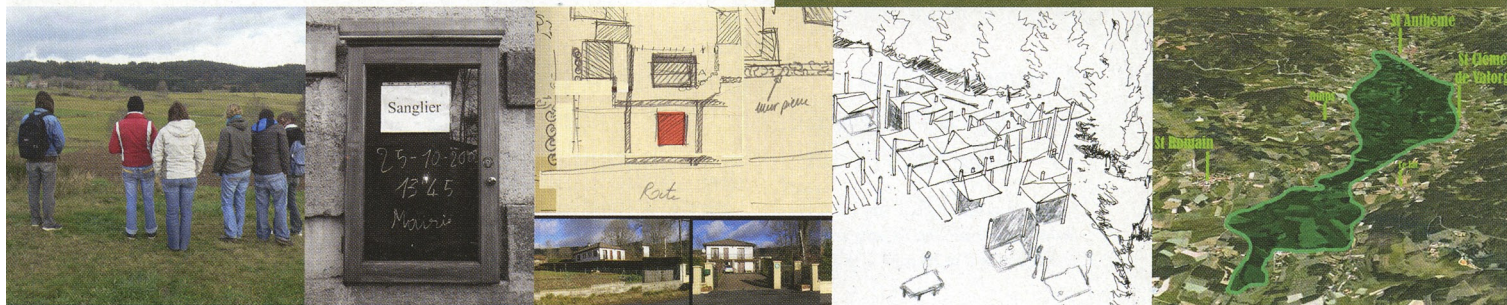


" Jardiner, c'est fabriquer avec des plantes, des pierres, de la terre, des animaux, du vent, de l'eau, des voisins et des visiteurs."
 " Jardiner, c'est écrire des mots, faire des étiquettes, se rappeler certains endroits pour plus tard."
 " Jardiner, c'est ranger et déranger."

"Les carnets du paysage" n°9, 10, Jardiner, Ouverture, Jean-Luc Brisson



Stéphanie Catinon : de l'observation des pratiques de jardinage à la conception d'un programme de jardins collectifs et pédagogiques.



En bref, le groupe paysage

L'atelier des paysages n'est pas écrit avant d'avoir eu lieu ; il s'invente en marchant, en fonction des réactions de chacun, de la réponse aux chantiers engagés. Pour adapter au mieux la démarche, s'est réuni un petit groupe, composé de particuliers, d'élus et des techniciens qui animent le projet : l'objectif, dresser un premier bilan, avant d'engager cette deuxième "saison" de l'atelier ;

échanger autour du calendrier et de la méthode ; proposer de nouvelles actions. C'est ainsi qu'a émergé un nouveauté de travail, qui pourrait s'ajouter aux autres, et qui concerne toutes les formes possibles de limites : les murets de pierre sèche, les haies vives ou de jardin, les façons de clore un terrain... Ce thème a une triple importance : sur le plan

écologique, les haies jouent un rôle important dans la circulation du vivant, faune en particulier. Sur le plan patrimonial, la technique de la pierre sèche est en voie de raréfaction, alors que de nombreuses personnes reconnaissent l'importance de ces murs et murets. Sur le plan social, enfin, la façon de s'enclorre, voire de se "barricader" chez soi dit beaucoup de nos

façons de vivre et de notre rapport à l'autre. Il y a donc là des pistes de travail nombreuses. À suivre...





Saillant, octobre 2007. La silhouette du village et les timbres-poste, motifs croisés.

l'agenda de l'atelier des paysages printemps 2008

vendredi 16 mai Présentation des ateliers d'architecture

Maison du Parc Livradois-Forez Saint-Gervais-sous-Meymont, 14 h.
« Quelle est la place de l'architecture contemporaine dans les territoires ruraux ? » Conférences et débats, en présence d'étudiants, d'architectes, d'élus, etc.

Saillant, salle des fêtes, 20 h.
Présentation des projets imaginés pour la vallée de l'Ance par les étudiants de l'école d'architecture de Saint-Etienne, suivie d'une discussion avec les élus et les habitants.

Toutes ces manifestations sont libres et gratuites.
Renseignements au
04 73 95 32 64.

samedi 28 juin L'observatoire photographique de la vallée de l'Ance

Exposition au Collège du Val d'Ance, Saint-Anthème, du 28 juin au 31 juillet
Inauguration le 28 juin à 11 h.

L'exposition présente le résultat du travail mené par l'Observatoire photographique des territoires du Massif central à partir des images collectées dans les archives privées des habitants de la vallée de l'Ance. Les transformations du paysage sont analysées par les habitants eux-mêmes.

Toutes les personnes intéressées pour commenter les images sont invitées le **mardi 6 mai** à la Bibliothèque de Saint-Anthème, route de Montbrison, à 20 h.

27, 28, 29 juin Voyage à la rencontre des agriculteurs

Vendredi 27 juin, à Medeyrolles, 14 h :
L'agriculture des clairières

Marche et lecture du paysage dans le bassin de l'Arzon. Récit de voyage de Stéphane Duprat à 18 h à Medeyrolles.

Samedi 28 juin, à Saint Romain, 14 h :
La vallée de l'Ance et ses rebords
Marche et lecture du paysage autour de Saint-Romain. Récit de voyage de Stéphane Duprat à la Buissonnière à 18 h.

Dimanche 29 juin, au Chomet, 14 h :
La montée aux jasseries
Marche et lecture du paysage de la montagne de Saint-Anthème aux Hautes chaumes. Récit de voyage de Stéphane Duprat à la Jasserie du Coq Noir à 18 h. Retour en bus.

La feuille de l'atelier des paysages est éditée par la Communauté de communes de la vallée de l'Ance à 3000 exemplaires. Conception : Alexis Pemet / Parc Livradois-Forez. Impression : Chabrat à Clermont-Ferrand. Crédits photos : couverture Muriel Poncet ; page 2 : Stéphane Duprat ; page 3 : documents Benjamin Gibert, Stéphanie Catinon, Justine Guelle, Gaëlle Barry, Noémie Hilaire, école d'architecture de Saint-Etienne ; page 4 : Alexis Pemet. Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont apporté leur aide à l'ensemble des manifestations présentées. Contact Parc : Alexis Pemet apemet@parc-livradois-forez.org tel 06 63 99 68 66 ; CCVA : Nicolas Taillandier : tourisme.ccva@wanadoo.fr ; tel 04 73 95 32 64.

Manifestations organisées avec le soutien de :



Ces pages de journal ne témoignent pas des nombreuses heures passées à rassembler et assembler les données éparses qui composent cette lettre, les aller-retour au téléphone avec Nicolas, pour que l'information qui sorte soit la bonne : les dates, les heures, les rendez-vous, les structures, commerces, associations, institutions mobilisées pour une heure, une journée ou le temps d'une exposition. Pour la poignée d'événements qui se préparent dans ce printemps, la liste est déjà conséquente : bibliothèque de Saint-Anthème, Hôtel du Pont de Raffiny, mairie de Saint-Clément, collège du Val d'Ance, mairie de Saillant, Café Courtial à Médeyrolles, gîte de la Buissonnière à Saint-Romain, Jasserie du Coq Noir, gîte du Continental, sans compter le Parc, les deux écoles d'architecture, les photographes, l'imprimeur, la Poste, et M. Roure à qui nous avons demandé la permission de faire figurer une belle photographie prise de lui par Stéphane. Suivront courriers individuels, communiqués de presse, courriels et coups de fil, de confirmation, échanges de devis, bref, toute une mécanique ou ce que les administratifs appellent leur « cuisine ». Et l'on aurait tort de minorer son importance, ou de la ranger au rang des tâches subalternes : elle est en fait au cœur du travail engagé, et fabrique les connexions multiples par lesquelles on peut espérer voir prendre forme nos aspirations. Le rôle de l'agent de développement, qui est au cœur de ces réseaux proches, est ici fondamental, et ne peut échoir à quelqu'un d'autre. C'est pourquoi je me suis souvent cantonné, dans toute l'histoire, à des tâches de mise en forme de ces informations, dont la conception de ces feuilles n'est pas des moins chronophages. Ce faisant, c'est la chaîne graphique qu'il faut également maîtriser, avec ses normes, ses formats, ses contraintes. Le paysagiste, outre ses fonctions de chercheur et de médiateur, s'est ici fait graphiste et rédacteur. Ajoutant à cela les compétences que nous avons mobilisées autour de nous, c'est toute une petite agence, certes provisoire, qui s'est mise en place. Il y a derrière cette idée quelque chose qui colle aussi aux objectifs que nous nous étions fixés : expérimenter des formes organisationnelles, combiner des compétences multiples. La diversité des statuts professionnels et juridiques de chacun des intervenants constitue d'ailleurs une des strates de ce travail de coordination et de mise en relation qu'effectue la communauté de communes.

Pour l'heure, Stéphane est descendu de la vallée de l'Ance pour travailler sur la carte-dépliant qui va rassembler les données issues de son voyage auprès des agriculteurs. J'ai mis en place les éléments de la grande carte « inverse », ce que nous appelons *l'archipel agricole*. La dispersion des surfaces ouvertes, de cultures ou de pâtures, y est entrecoupée d'un bleu marin qui représente aussi bien l'espace forestier que l'en-dehors de la vallée : trahison aux codes de la cartographie terrestre « réaliste », mais autrement permise par la réalité phénoménologique de la vallée. Car suspendue entre des mondes lointains, inaccessibles à la vue, elle constitue en soi un monde. C'est un extrait de carte marine canadienne qui m'a fourni la légende de cette carte improbable. Les données m'ont été en revanche transmises par le réseau d'installation foncière en Livradois-Forez, elles mêmes issues de la base *Corine Land Cover*. L'échelle de la carte sera au 1/50 000. Elle occupera le recto du document qui, une fois plié, aura la taille d'une carte de l'IGN. Nous faisons quelques essais avant de nous caler sur un format dont je fabrique rapidement un patron : la carte aura six plis verticaux et un pli longitudinal. Pour des raisons pratiques, le sens de lecture du verso sera horizontal. C'est sur cette face que nous employons le reste de la journée à travailler. Élaboration au crayon d'une cartographie des entités traversées, superposées à un fond réaliste, sur laquelle viendra le trait rouge de l'itinéraire de Stéphane

et la localisation des exploitations traversées. Stéphane trie ses images. Nous établissons la trame d'un document graphique qui permettra de rassembler, autour d'un aperçu fictif des paysages agricoles, certaines des remarques et appréhensions des agriculteurs. Des photographies d'un format supérieur viendront les compléter, avec des extraits d'entretiens. Le tout sera imprimé et remis aux personnes qui se joindront aux marches du mois de juin. La carte permettra de laisser une trace tangible de ce travail, de la relation qui s'est construite avec les agriculteurs, de leurs propos et inquiétudes. Certains seront amenés à l'utiliser dans leurs relations proches, notamment ceux qui pratiquent la vente directe — l'usage restant cependant à inventer avec eux, quand nous disposerons de l'objet. Il reste nourri de nombreuses incertitudes, dont la plus grande demeure la « réponse » d'un public extérieur à cette démarche : le pire étant, avait exprimé Jacques Cochard lors de la réunion au Central, d'aboutir à un « clash » entre agriculteurs et non-agriculteurs.

Vendredi 25 avril 2008

Avec Stéphane, encore. Nous remontons vers la vallée de l'Ance, pour repérer trois itinéraires pour les marches de juin. Nous débutons à Médeyrolles, et comme il se doit, au vieux café Courtial. Nous essayerons d'y tenir la première réunion, après la promenade, et Stéphane peut ainsi avoir un premier aperçu de l'atmosphère de cette très vieille salle, éclairée au néon, au bout de laquelle règne un antique Frigidaire. Seul passage à Médeyrolles ce matin là : un camion grumier de la Loire. Bordel : passage rapide chez les Quatressous, pour leur donner la date de la marche, s'assurer de la présence d'un des deux frères à la fin du mois de juin. Leur père semble remis de sa maladie. Il est au travail, derrière, toujours à l'affût. On pressent son autorité, son emprise sur cette grosse exploitation née d'une adaptation à toutes les phases successives des mutations agricoles. Nous rencontrons le neveu récemment installé avec le GAEC, dont la réaction à cette proposition de promenade est positive. Repérages le long de l'Arzon, dans quelques prés cloisonnés par les plantations, parmi les premières jonquilles ; quelques rangées d'arbres supprimées feraient communiquer ces clairières éparées, donneraient à la rivière une place plus évidente. Au-dessus, il y a Varagnat et la Garde. Nous croisons M. Bel, qui sort les vaches, parlons, et lui rappelons la rencontre du soir, à Saint-Romain. De rencontres en détours, la matinée a filé. Halte à Raffiny. Le temps s'est levé. Montée à Saint-Romain, puis à Mascural, chez les Romayer. Nous les trouvons à la chèvrerie. Nous leur demandons s'ils accepteraient d'accueillir un groupe lors de la deuxième marche. Ils prennent la date. Les parents sont au potager : ils se sont interrogés pour savoir qui nous étions, puis ils ont reconnu Stéphane : « ah mais c'est vous qui étiez venu avec la tente ? ».

En montant vers le Chomet : les prairies bordant l'Ance sont remplies de jonquilles, formant d'immenses tapis jaunes, qui attrapent la lumière de la mi-journée. Un petit car est arrêté en bord de route ; dans un pré des personnes âgées sont rassemblées pour une photo de groupe, des bouquets à leurs pieds. Nous nous arrêtons vite pour les photographier à notre tour, un peu en arrière. Nous laissons la voiture de Stéphane au Chomet, et grimpons avec la mienne jusqu'à la Jasserie du Coq Noir. Elle n'a pas encore réouvert, mais la petite bande est au travail à l'extérieur : c'est l'occasion de leur rappeler la date et de parler un peu de la troisième marche, qui sera une « montée » aux jasseries depuis la Montagne de

Saint-Anthème. Anaïg dit que le rapport des gens de Saint-Anthème aux Hautes Chaumes est plus distant que ceux de Valcivières, et cette marche sera peut-être une opportunité pour interroger ce décalage. On pourrait formuler l'hypothèse que le mouvement de reprise et d'installations qui a été prononcé sur le versant ouest des monts du Forez n'a pas touché la haute vallée de l'Ance, ce dont témoigne bien la situation des Jarrafoux et de leurs voisins au Chomet. Nous amorçons la descente à pied, prenant à rebours l'itinéraire de juin. La première partie s'effectue dans la morsure plus nette qu'effectue l'Ance avant de créer sa gorge. Nous remontons au Jas du Mas, cherchant ensuite un chemin pour éviter un kilomètre de route. Nous trouvons un sentier au milieu des genêts, qui permet de surplomber la vallée de l'Ancette, avant de replonger vers Montcodiol. Il y a là un aperçu superbe sur le hameau, ses toits rangés perpendiculairement à la pente, qui se détachent sur les fonds boisés de l'Ancette, avant la croupe du Fayt et les grandes plantations du flanc de Prabouré. Je dessine, tandis que Stéphane discute avec un retraité, qui coupe son bois. On a quitté là le système de jasseries, pour retrouver les fermes de vallée qui en étaient comme la base arrière. On poursuit en surplomb de l'Ancette, jusqu'au Fayt. Il n'y a plus qu'une seule exploitation laitière, là où on devine l'importance et le nombre des fermes qui ont occupé ce gradin jusque dans un temps proche. Dernier tronçon de chemin vers le Chomet et son tertre, qui nous est devenu familier. Arrivés à la voiture, Stéphane cherche ses clés dans toutes ses poches, par tous les moyens : impossible de mettre la main dessus. S'il les a perdues le long du chemin, nous aurons du mal à les retrouver. Elles sont peut-être dans ma voiture, et il suffirait pour cela de nous faire remonter jusqu'au Coq Noir. Nous partons trouver les Jarrafoux. Claudie est seule, attendant le retour de Jean. Mais celui-ci doit se préparer pour la chorale et partir rapidement. Nous appelons Nicolas, qui va monter. Nous racontons notre journée, et en particulier l'épisode des jonquilles. Claudie est révoltée par l'attitude de son voisin agriculteur, qui a épandu son fumier pour empêcher les gens de venir cueillir des fleurs. Quand Nicolas est là, après avoir brocardé Stéphane qui pourrait rester comme garçon de ferme chez les Jarrafoux, nous remontons vers la jasserie. Je récupère ma voiture. Stéphane se souvient d'avoir enlevé son manteau peu avant le col du jas du Mas. Nous nous y avançons. Il part fouiller dans l'herbe, à l'endroit où il s'est déchargé. On le voit revenir en courant, brandissant son jeu de clés. On peut redescendre.

Vingt heures. Installation de la salle des fêtes de Saillant. Une trentaine de chaises, pour un grand cercle. Les invitations ont été adressées à la centaine d'exploitants agricoles répertoriés. Mais combien viendront ? Impossible à dire. Les premiers arrivés sont les exploitants de Saillant, à l'opposé des Roure, avec leurs enfants ; M. et Mme Bel, de la Garde, M. Quatressous, Robert Chauve. Une vingtaine de personnes au total dont certains arriveront dans le cours de la soirée. Stéphane redonne la projection et le récit de son voyage, ajustant l'exposé de décembre à ce public qui découvre parfois la nature de l'expérience. En étolant un peu le propos sur la fin, les premières réactions se font jour. Un agriculteur : « il faut bien leur signaler qu'on fera pas du tourisme sans l'agriculture » (à qui ? qui parle ?) ; mais les échanges s'orientent rapidement sur la confrontation entre l'espace de production agricole et les bois. Les propos paraissent assez divisés. D'une part on explique la prolifération des boisements par la volonté de la génération précédente de se doter d'une petite réserve (« avant quand on coupait un bois on pouvait s'acheter un tracteur ; maintenant quand on coupe un bois on a seulement le volant » ; « ils avaient pas de retraite alors ça leur faisait un petit quelque chose » ; « il ne faut pas critiquer ce que nos

parents ont fait. »). De l'autre, on hérite d'un espace morcelé et contraignant. M. Bel est plus incisif, et pose la question des contrastes qui existent aujourd'hui entre les régions du Forez et des espaces plus ouverts de Haute-Loire ou des Combrailles, pour ne citer qu'eux. À conditions géologiques, pédologiques et climatiques comparables, ces régions n'ont pas suivi la même tendance dans les années 60 et 70. Les règlements de boisement sont venus ici trop tardivement, une fois les excès constatés. Restent les dispositifs de suppression de boisements gênants : « on supprimera ceux qui sont sur des terrains mécanisables » ; « le problème c'est le désouchage, c'est ce qui coûte le plus cher ». M. Bel suggère même de créer « dans les fonds » des lieux de stockage pour les souches, pour qu'elles y pourrissent tranquillement, et éviter les opérations de broyage. Quelqu'un dit que les éoliennes pourraient permettre d'acheter des broyeurs. Stéphane relance son exposé à partir de la comparaison possible entre la situation de plantations anarchiques des années soixante et la prolifération, dans certaines communes, des maisons individuelles et des contraintes qu'elles entraînent pour les agriculteurs. Réactions en vrac : « C'est pire que les plantations ! parce que les plantations on déboise, tandis que les maisons ! » renchérit le voisin de M. Roure. « Il faut savoir ce qu'on veut » ; « il faut faire des zones ». Réglementer ? « absolument ! ». « Ça reflète bien ce qui se passe » ; « c'était un superbe reportage. C'est embêtant qu'il y ait aussi peu de monde. C'est bien de nous faire apprécier ce qu'il y a à côté de chez nous, quand on a pas le temps de visiter la région pareil ». Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) : un grand nombre des personnes présentes sait de quoi il s'agit. « Ça fait un peu qu'il s'en parle » ; « ça c'est fait à certains endroits, donc ça doit bien être possible ici » (M. Bel). Un autre : « c'est source de conflits ». Mme Bel : « il faut travailler ça en vallée de l'Ance, pas sur chaque commune ». Nombreuses réactions, difficiles à discerner : Stéphane rappelle qu'un PLU fait l'objet d'un accompagnement par des professionnels, qu'il ne revient pas aux communes de faire tout le travail. Une partie de la discussion a porté, en filigrane, sur le rapport des agriculteurs à leur voisinage, ancien et surtout nouveau. « L'emmerdeur » apparaît comme une figure récurrente dans les propos de ceux qui se sont confrontés, un jour où l'autre, à ce voisinage. Derrière cette dénomination, il y a la différence des prix du foncier agricole et du foncier à bâtir : « entre un agriculteur et un autre [un acheteur extérieur], il y en a un qui parle en francs, l'autre en euros ». Mais on comprend aussi, à entendre M. Bel, que le tableau ne joue pas toujours en défaveur des mêmes : sa réaction est vindicative : « il faut peut-être passer outre cette mentalité, "j'ai un bout à côté du village, dans quelques années il pourrait prendre de la valeur". Spéculer ou vivre de l'agriculture, après, chacun ses choix ». Un autre : « ces gens là ils construisent à l'écart et après ils achètent le terrain autour pour que personne ne vienne. Ils achètent tout ce qui se trouve autour et ça c'est stérilisé ». Un élu, sur un autre mode : « les communes ont besoin de faire un équilibre, les communes ont besoin de moyens pour vivre, il faut forcément qu'il y ait un renouvellement de population, il faut qu'il y ait du monde aux écoles. Donc il faut qu'il y ait un minimum [de terrains urbanisables]. C'est la façon de placer les maisons qui compte, c'est là qu'est le problème. Mais si les communes réfléchissent correctement, si on place deux maisons par village, ça fera déjà du monde ». Le même : « La mise en place d'un PLU, il faut compter un mandat. Il s'en parle au niveau des communes, car on est tous confrontés au problème. De plus en plus, on sent qu'il y a quelques demandes, alors est-ce qu'on laisse partir en constructible, par rapport à ce qui est agriculture, par rapport à ce qui est déneigement, voirie, réseaux et tout. Beaucoup se posent la question, est-ce qu'il faut faire PLU ou pas ? Tout en sachant que si on fait un PLU, on fera des heureux, on

fera des malheureux aussi, il faut faire des choix ». Un autre : « il y a de moins en moins d'agriculteurs dans les conseils municipaux. Quand vous êtes deux ou trois agriculteurs dans un conseil et que vous en avez dix ou douze à penser autrement, c'est pas facile ». Mme Bel, qui a défendu le principe de l'intercommunalité dans la conception d'un PLU, et qui a mentionné le principe de l'intérêt collectif, a fait naître quelques réactions : « c'est bien les gens qui habitent le plus près qui savent » lui répond un autre.

Peu de prise de parole de notre part, ce que l'on peut juger comme un indice de la réussite de la rencontre : Nicolas a rappelé l'existence du travail sur les Programmes d'aménagement de bourgs. Les échanges sur les « stérilisations » excessives que les agriculteurs constatent (de grandes surfaces de terrain autour des maisons), m'a brusquement fait prendre conscience, comme une évidence, que le travail sur la qualité des espaces publics des villages relevait aussi d'un enjeu de protection des terrains agricoles. Nous donnons quelques indications sur les moments à venir, les marches de juin et l'édition d'un document sur l'expérience menée. Ensuite, le traditionnel coup à boire : en grande discussion avec Sylvaine Chauve, qui veut nous inviter à vider sa cave. L'impression du début de soirée, le ratio peu avantageux des réponses à notre invitation écrite est largement compensée par la qualité et l'engagement des personnes qui sont venues. Leurs prises de parole témoignent en tout cas, à première vue, d'une maturité et d'une capacité de projection qui n'est peut-être pas étrangère aux situations que vivent ces agriculteurs à leur échelle : investir continuellement dans un outil de travail, rester à l'affût des variations conjoncturelles les placent en position de pouvoir appréhender des problèmes relevant d'une réelle complexité, d'y faire face, de se projeter dans l'avenir. Ceci à défaut d'en avoir une vision claire, comme beaucoup l'avaient exprimé, mais ce qui est déjà une preuve de cette capacité de projection. La « réponse » que nous attendions de notre groupe « paysage » de février et que nous avons été surpris de ne pas trouver, cette assistance-là nous l'a donnée. Par « réponse », il faudrait entendre le feed-back (rétroaction) des théoriciens de la communication, à savoir qu'il s'agirait ici d'une rétroaction positive, en mesure d'amplifier le « système » auquel nous pourrions identifier notre atelier : en résumé, nous poursuivons le travail et entrevoyons sa possible prolongation.

Mardi 29 avril 2008

Rencontre avec les membres du RALF (Réseau des agents de développement du Livradois-Forez), à Saillant, pour présenter la démarche d'atelier des paysages, évoquer avec ce public la possibilité d'orienter, voire de redéployer l'expérience sur d'autres territoires. Discussion riche, nourrie par les images, les témoignages, toutes les pièces du dossier que nous pouvons présenter. Ce qui me frappe, c'est que les dix personnes présentes appartiennent à une tranche d'âge proche de la mienne. Observation futile ? Mais la plupart des salariés du Parc ont vingt ans de plus. La tonalité d'une discussion avec des personnes qui cherchent encore à construire des méthodes, à ouvrir des régions nouvelles où travailler, à s'y débattre n'est pas la même qu'avec ceux qui ont, un temps, défini des périmètres et qui s'y sont installés.

Mardi 6 mai 2008

Vingt heures, à la bibliothèque de Saint-Anthème, pour la deuxième séance d'observation et d'écriture des couples de photographies. À l'étroit, dans cette petite salle, où nous serons une vingtaine. M. et Mme Jarrafoux sont venus, ainsi que M. et Mme Rochette, du village du Fayt ; Philippe Coudé du Foresto, venu d'Issoire, que nous n'avions pas revu depuis le stage organisé en août dernier. Et surtout une bande d'internes du collège, venus en voisins, et chez qui cette proposition et cette situation déclenche une hilarité dont nous sommes probablement l'objet. Nicolas embarque quelques uns dans la salle voisine, une fois choisi un couple d'images à commenter. Je lance M. Jarrafoux sur sa jasserie natale, Mme Jarrafoux sur l'image de cet homme, traînant un fagot de genêts, qu'elle avait photographié peu après son arrivée dans la Montagne de Saint-Anthème. Venue de la plaine de l'Ain, à côté de Villefranche-sur-Saône, elle aurait pu un jour y croiser Raymond Depardon, peut-être dans la boutique du photographe chez qui il avait d'abord travaillé. Mais surtout, je passe un grand moment avec Alfred Rochette, quatre-vingt ans, venu en grande tenue de ville, rendu perplexe par ce questionnaire en cinq points que nous distribuons. Il a choisi une reconduction d'une vue du fond de l'Ance, au pont de Gagnière, dont la vue remonte selon lui aux années 1920. Agriculteur au Fayt, toute sa vie, il passe sur ce pont pour descendre à Saint-Anthème. Il n'a pas connu l'usine qui s'y était installée en activité ; elle produisait de fins copeaux de bois destinés à l'emballage. Mais, observant les pentes, le nombre des fermes et rapportant aujourd'hui son observation à la faible occupation de ces terrains, il a quelques formules que je transcris, pour dire le sentiment d'abandon, de solitude. « Personne n'y mettra plat ». Ce sentiment est partagé par les Jarrafoux, toujours prompts à dire leur isolement, eux-mêmes étonnés d'avoir tant duré au milieu de ces pentes à l'abandon, comme des témoins. De son côté, Nicolas a recueilli auprès des collégiens des informations d'une toute autre nature : les routes, poteaux et autres marqueurs de la civilisation technique du XX^e siècle y sont décrits comme autant d'indices que la vallée s'est « mondialisée ». Il s'y exprime comme un « combat » entre l'homme et la nature, des « passions ». D'autres ont émaillé leurs observations de quelques propositions utiles : pistes de skate, « parcs avec des jeux pour enfants et pour ados, des grands grillages pour que les ballons ne passent pas et une porte » pourraient être installés pour leur plus grand plaisir. Passé ce moment de travail, nous partageons les crêpes apportées par Nicolas, du cidre, parlons encore après le départ des collégiens.

Vendredi 16 mai 2008

Journée-marathon avec les étudiants de l'école d'architecture de Saint-Étienne. Ils débarquent à la maison du Parc peu après treize heures. Nous avons préparé un pique-nique géant, auquel les étudiants s'attaquent au fil de leurs arrivées. Tout le monde s'installe ensuite dans l'amphithéâtre, où nous rejoignent les personnes qui ont bien voulu répondre à l'invitation du Parc : peu d'élus, quelques architectes dont l'un représente l'Ordre des architectes, deux enseignants de l'école de Clermont-Ferrand, des techniciens du Parc, une personne du Conseil général. Quarante personnes, en comptant les étudiants. Conformément à ce que nous avons envisagé en préparant la journée, Stéphanie et Marie ont rassemblé les productions des ateliers en une projection, dont elles conduisent la présentation. Quelques

étudiants interviennent pour détailler leurs propositions ou pour illustrer certaines phases des ateliers. Sophie connaît un beau succès avec son point blanc. Nous avons demandé à Boris Boucher et à Julien Aupecle, deux architectes s'installant sur le territoire du Parc, de proposer une première réaction, et de compléter la présentation avec des éléments de réflexion pour un débat qui sera plus général sur la place de l'architecture contemporaine sur les territoires ruraux. De ce point de vue la rencontre scelle un consensus, plus que dessine les orientations pour développer cette culture contemporaine, dont quelques participants relèvent l'absence dans les processus de commande ; manque probablement, comme c'est souvent le cas dans ces rencontres qui ne font venir que les intéressés, un peu de contradiction, la confrontation à des cultures professionnelles autres, voire à de réelles instances de décision. Reste que l'on n'a peut-être jamais réuni, comme aujourd'hui, un tel nombre d'architectes, dont Jean-Dominique Prieur appelle une prise de parole collective pour témoigner de cette culture, plutôt que l'argumentation dans des face-à-face individuels, au coup par coup. Mais beaucoup de réactions positives aux exposés présentés, à la diversité des propositions, à la capacité à inventer des situations de projets (le point de collecte de déchets recyclables de Gaëlle, par exemple, illustre cette capacité à investir des thématiques « interstitielles » où l'on ne situe pas classiquement l'action ou la pensée de l'architecte). Lionel Zwenger, qui dirige le centre culturel d'Ambert, donne en particulier un retour sincère sur le rêve que suscitent chez lui ces projets. Tenant le chronomètre, je fais filer tout le monde passé le pot où se prolongent les conversations. Direction la vallée de l'Ance.

À la salle des fêtes de Saillant, pour un deuxième service des présentations, que Stéphanie a voulu réorienter légèrement en fonction d'un public qui ne sera pas le même : pas de professionnels ni d'institutions, mais des élus, des habitants du territoire. Ce sont principalement les étudiants qui vont faire l'épreuve d'une confrontation à un public autre que celui auquel ils ont pris l'habitude de s'adresser dans le contexte de leurs "rendus". Ils s'en tirent d'ailleurs à la perfection, peut-être libérés de la première séance dans le cadre très formel d'un amphithéâtre, là où ce soir nous avons disposé la salle en rassemblant quelques tables, dispersées dans l'espace plus que dressées comme pourrait l'être la table d'un jury. Certains mènent leur exposé avec un aplomb et un humour qui tranche avec le langage convenu ou la prudence avec laquelle nous abordons nos propositions dès qu'elles nous semblent s'écarter de l'idée (souvent faussée) que nous nous faisons de la capacité de réception de nos interlocuteurs. Le mitage, les timbres-poste, la banalité des constructions contemporaines, les bâtiments agricoles, la maison secondaire (ou « seconde », « jumelle » comme dit Marie Clément) sont abordés sans détour, avec la même sincérité apportée dans la définition de formes neuves, de programmes hybrides. Certaines propositions n'en tombent pas moins dans un silence qui traduit peut-être, de la part de l'auditoire, une distance ou un refus dont nous aurons ensuite, en aparté, la confirmation. Et la première remarque, passé la présentation tonitruante de Jérémy, est lancée sur un ton qui ne me rend pas très confiant sur la suite de la soirée : « il y a eu plusieurs propositions qui mettent en avant le collectif : est-ce que c'est le retour du kolkhoze ? ». Marie se charge d'y répondre, en expliquant que le « vivre ensemble » relève nécessairement d'une réflexion sur l'habitat, et *a fortiori* sur celui que l'on nomme aujourd'hui « durable ». Quelques échanges suivent autour des propositions de Muriel, sur ses bâtiments agricoles regroupant des fonctions communes à plusieurs exploitants ; beaucoup de remarques tendent à en démontrer le caractère irréaliste,



Haut : mardi 6 mai 2008, à la bibliothèque de Saint-Anthème. Pensionnaires du collège et habitants de la communes réunis autour des diachronies de l'observatoire photographique.

Bas : vendredi 16 mai 2008, à la salle des fêtes de Saillant. Les étudiants de l'école d'architecture de Saint-Étienne présentent aux habitants leurs travaux sur la vallée de l'Ance.





plutôt que de chercher un moyen de les ajuster à une demande possible. Quelqu'un affirme qu'il n'existe pas de CUMA sur le territoire, ce qui est faux. Mais on se range derrière un fatalisme qui entérine l'individualisme contemporain, qui à la limite le déplore plutôt que de suivre les propositions des étudiants sur la mise en forme de nouvelles configurations.

Muriel, avec conviction, engage une discussion à sa table. Je pose la question de la modalité de choix d'un architecte : un architecte en vaut-il un autre ? M. Chabrier dit qu'un architecte de Saint-Étienne ne vient pas sur les chantiers chaque semaine, contrairement à leur architecte « maison » d'Ambert. Une personne dit que l'on ne fera jamais venir un architecte de Lyon pour travailler sur la vallée de l'Ance. Je cite le contre exemple de Montpeloux. « Oui mais Montpeloux c'est spécifique ». Chaque projet n'est-il pas spécifique ? Marie demande si les architectes, autant que leur commanditaire, savent aussi sortir des habitudes de réseaux et témoigner d'une attitude spécifique, y compris sur ce qui est de l'ordre du détail ou du « ténu ». Mais « être là toutes les semaines » semble être le mot. « C'est ce qui rassure » rajoute Stéphanie. Nicolas explique qu'il manque dans le milieu rural des personnes chargées des marchés publics, d'une connaissance fine des modalités de la commande et de la maîtrise d'ouvrage. Ce rôle est souvent suppléé par l'architecte. D'autres réactions plus positives se font jour : sur les « greffes » de matériaux, sur l'idée d'un équipement culturel en bord de l'Ance : mais le soir il y a les petits moustiques gris, réplique Joseph Quattro. Quelqu'un émet le reproche que les nouvelles énergies ne sont pas prises en compte dans les propositions, là où beaucoup d'étudiants témoignaient, au contraire, de préoccupations écologiques. S'agissait-il de chercher à se convaincre un peu plus du caractère « fictif » de ces propositions, pour mieux les mettre à part ? Je parle avec Roland Ayel et Jean-Paul Cussonnet, resté sur l'impression un peu dure du dernier projet de Jérémy, troublé aussi ou perdu par la profusion des images, souvent accumulées à l'écran, peu lisibles en détail. Nicolas pense, de son côté, que l'électrochoc était trop fort, que nous n'aurions pas dû séparer les deux moments de la journée : les réactions positives, émises dans l'amphithéâtre durant l'après-midi, auraient peut-être pu convaincre les élus de prêter à ces propositions une attention positive : le réflexe du réalisme a pris le dessus dans leur écoute, contre toute envie de rêver. L'opportunité, facile, d'y opposer toutes sortes d'arguments a guidé les échanges ; ce qui n'a pas empêché, dans la suite de la soirée, les étudiants de conduire toutes sortes d'échanges plus restreints avec les personnes de l'assistance. Certains auront bataillé, avec sincérité, conviction, et auront peut-être semé quelques graines ; « on ne va pas en faire des cauchemars » conclut Jean-Paul avant d'aller boire un verre.

Jeudi 5 juin 2008

À Billom. Avec les photographes de l'Observatoire : mise en forme des commentaires des diachronies qui accompagnent les tirages de l'exposition. Nos deux soirées nous ont permis de recueillir au moins vingt-cinq commentaires. Ceux qui nous manquaient ont été collectés depuis, à l'exception de celui du maire de Baffie que nous attendons toujours. Nous en aurons alors vingt-neuf, le trentième cadre présentant la méthode employée et la liste générale des participants. Les commentaires seront eux livrés anonymement. J'ai fabriqué une affiche, un carton d'invitation, et un rapide dossier de presse à partir de ce que nous avons rédigé.

Vendredi 13 juin 2008

Au collège de Saint-Anthème, pour prendre les mesures du préau, et pouvoir fournir aux photographes des indications sur l'espace d'exposition. On règle quelques détails avec l'administration du collège : horaires, nombre de cimaises à installer, fermeture du local. La principale attend toujours des nouvelles du conseil général pour la pose d'une cloison pour séparer le lieu de stockage de l'employé du collège. Une convention de mise à disposition de locaux doit être signée entre le collège et la communauté de communes. Pour cela, il a fallu auparavant l'avis du conseil d'administration. Mais ça avance.

Lundi 16 juin 2008

À la maison du Parc. Restitution du travail des étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. Nous formons un jury de dix personnes, ce qui n'impressionne pas outre mesure les étudiants, armés d'élégants panneaux de présentation, de projections informatiques impeccables, dont l'appréhension exigerait de nous bien plus que les dix petites minutes qui leurs sont allouées pour nous en faire l'exposé. De chaque groupe, j'essaye de tirer une idée, une seule, soustraite à la profusion d'informations qui nous sont livrées : un extrait, un principe certes modeste, dont le carnet rendra imparfaitement compte, mais qui est là le seul butin qu'il me semble pouvoir tirer. Une fois de plus, je me rends compte que nous n'avons pas su émettre la règle minimale qui nous aurait permis de conserver quelque chose de ces travaux, de les rendre accessibles à nos élus dont un seul, cet après-midi, a fait le déplacement : un adjoint de Viverols, que nous ne connaissions pas, et dont les propos lancés à la hâte avant de rentrer "en salle" relevaient d'une sorte d'écologisme confus et alambiqué. De ces présentations, nombreuses sont celles qui mériteraient d'être affichées en mairies, laissées à la méditation des personnes qui les occupent. Un projet présenté sur le bourg de Saint-Clément a en particulier retenu notre attention : il propose des scénarios de densification qui révèlent la présence d'un ruisseau et d'un vallon dont l'occupation permettrait une extension habile du noyau villageois tout en conservant cette ouverture tant recherchée dans l'habitat contemporain. Un groupe s'est posé la question suivante, à propos des bourgs plus denses comme Viverols ou Saint-Anthème : « comment des actions minimales sur l'espace public peuvent être des leviers de développement à long terme de l'urbanisation ? ». Parfois, c'est la suppression d'une maison qui permettrait de reconfigurer un secteur entier du bourg, ce qui évoque pour moi le langage tenu par un architecte comme Luigi Snozzi dans le Tessin ou la Vénétie, lorsqu'il s'était attaqué au plan de la ville de Rosa. Est revenue également la proposition d'un cheminement longeant ou jouant avec le cours de l'Ance, un objet ou une intervention qui puisse se hisser à l'échelle de la vallée sans toutefois engendrer un équipement ou un geste inconsidéré. Un groupe insiste, en déroulant son projet, sur la nécessité de conserver, autour des bourgs, un parcellaire fin, un morcellement ou des cloisonnements qui jouent en faveur de l'insertion de nouvelles extensions. Un autre propose des bornes Wi-Fi pour toutes les places de village. Les exposés se terminent par la démonstration tonitruante d'une politique de retour à un étagement forestier contrôlé, où l'on éliminerait tous les boisements épars situés sous la courbe des 1000 mètres. Leurs auteurs glissent en outre deux projets audacieux à Saint-Romain et sur la butte de Laffix, sur laquelle est érigée une tour-signal bourrée de capteurs solaires,

proposant sur cinq étages des chambres d'hôtes. Pure utopie ? Jean-Luc explique que cette idée d'une tour capable de surmonter un territoire parfois étouffé par ses bois a longtemps circulé au sein de l'équipe du Parc — et on peut rêver ici d'un paysage à deux sols, l'un qui serait de l'ordre de l'immersion, l'autre du surplomb, d'une domination éphémère, comme les concepteurs du « radeau des cimes » l'avaient un jour imaginé pour leurs expéditions.

Lundi 23 juin 2008

Montée par les Hautes Chaumes. C'est la fin d'une journée qui a été chaude, pénible aussi, et le passage aux Supeyres tient d'une courte compensation, console des kilomètres parcourus. Stéphane est arrivé dans la journée. On se retrouve aux environs du Continental, où je laisse quelques affaires. Où dîner un lundi soir en vallée de l'Ance ? Seul Raffiny est ouvert, et la nourriture y est comme à chaque fois délicieuse et copieuse. Le soir tombe doucement, il faut digérer. Nous montons à Saint-Romain. Exploration de quelques chemins. Nous accédons à une maison de construction récente, bâtie à l'abri d'un châtaignier, arbre plutôt rare dans le coin. Retour au Continental. Je filerai le lendemain. Stéphane va profiter de ces quelques journées pour diffuser au mieux l'information sur les marches, remobiliser les agriculteurs concernés, affiner les itinéraires.

Jeudi 26 juin 2008

Médeyrolles, le matin. Fraîcheur préservée par les frênes qui bordent l'église. En attendant Stéphane, je rassemble quelques idées, pistes possibles à soumettre pour la communauté de communes, qui prépare son futur contrat de développement. Acte de synthèse et de développement : mais pourquoi faut-il que j'aie attendu le dernier jour pour tracer, avec aussi peu de corps, ces pauvres lignes ? C'est en de tels moments que l'on mesure combien l'on est absorbé dans le présent de telles démarches, quand bien même on les conçoit comme des sources possibles pour alimenter, à plus long terme, les modes de fonctionnement des organisations qui les suscitent. Avec Stéphane, ensuite. On repère un chemin qui circule à partir du village, qui se révèle boueux, impraticable pour un groupe dont nous ne connaissons pas à l'avance la composition. Plus haut, à partir d'un carrefour forestier, nous passons l'Arzon et bouclons avec nos précédents repérages, vers Varagnat. L'itinéraire est prêt, encore que nous ne l'ayons parcouru que par morceaux, sans avoir accompli ce qui tiendrait du *filage* au théâtre. La matinée a filé dans ces errances. Petit ravitaillement à Viverols ; pique-nique à Saint-Romain, dans la lisière accueillante et encore fraîche d'un timbre-poste. Le panorama nous donne à réfléchir sur le deuxième itinéraire. On choisit d'aller explorer les bords de l'Ance. Un chemin la borde, à partir du pont de Raffiny. Nous abandonnons les voitures sur un terre-plein proche de la rivière. Stéphane laisse quelques *flyers* sous le couvercle des bennes qui occupent le terrain. Cela fait trois jours qu'il les disperse ainsi dans toutes sortes d'endroits et dans les boîtes aux lettres. « J'ai fait toutes celles des lotissements » dit-il en riant. Notre chemin aboutit à de larges pâtures de bord de rivière, indécélables entre les cordons d'aulnes et les boisements qui découpent l'espace de la vallée. Un sentier de pêcheur se prolonge, épousant les méandres de l'Ance, coupant parmi les hautes herbes de ces parcelles dont on pressent qu'elles fonctionnent comme des

réserves pour les fins d'été un peu sèches. Leur taille importante nous fait dire qu'il peut s'agir de sectionnaux, de terrains collectifs. La promenade est superbe, et nous n'avions encore jamais fait l'expérience d'une telle proximité avec la rivière, loin des routes et de toute habitation. On mesure depuis ce fond combien les hameaux et villages s'en sont tenus à distance, et en hauteur, même si ce recul ne semble la plupart du temps pas prononcé ou accentué par un effet de promontoire, de surplomb. Ces vastes chambres, en nous projetant à proximité de la rivière, nous abstraient à l'inverse de l'espace plus large de la vallée : c'est là leur exotisme propre.

À hauteur de Saint-Clément, nous remontons vers les gradins habités. Se découvre alors, à la faveur de quelques coupes à blanc, tout le versant qui a été progressivement « mité ». L'exemplarité de la situation, après ce bon moment passé au bord de l'eau, tout cela nous convainc de reproduire l'expérience samedi, avec les marcheurs. En redescendant, nous passons à proximité de la maison au châtaignier. Nous y trouvons Joseph Quattro, qui termine de tondre les abords de la maison. Joseph, en illustration de ses propos de la réunion du Central, nous montre ce qui relève, dans son paysage quotidien, de ses interventions : élagage d'une rangée de frênes, tonte des abords de chemins et de la route d'accès, paroi murée du chemin remontée par ses soins, débroussaillage complet du chemin que nous venons d'emprunter. Avant, dit-il, les chèvres passaient partout, tondaient ces bordures innombrables, les talus qui sont aujourd'hui à l'état de friche. « C'est affreux », ne cesse de répéter Joseph, « le pays se ferme, la vallée se ferme ». Nous apprenons que le châtaignier et le grand chêne au pied duquel la maison a été comme glissée, ont été plantés au début du XX^e siècle par une association qui faisait la promotion ou l'essai d'essences étrangères à la vallée. À creuser, à méditer aussi. Considérant le jardin de Joseph, je finis par lui poser une question qui me démange depuis que j'entends son réquisitoire : pourquoi a-t-il laissé ces grandes masses obscures de résineux de jardins, qui ont enflé face à la terrasse, et derrière laquelle on étouffe ? N'y a-t-il pas là une contradiction ? Elle ne paraît pas flagrante pour Joseph, qui s'en explique par la nécessité de se protéger du vent. Puisse-t-elle l'aider à considérer son jardin d'un œil neuf...

Remontée à Saillant. Nous passons un moment à la terrasse du multiple, observant le va-et-vient des engins agricoles qui partent à la fauche. Dans la cour de la communauté de communes, qui est aussi celle de l'école, j'attaque la peinture d'un panneau pour l'entrée du préau. Nicolas me dit que mes études vont enfin me servir à quelque chose. Nous aidons Michel Bravard à décharger son coffre, rempli des cartons en provenance de l'imprimeur : il s'agit des 3000 exemplaires de nos « cartes ». Difficile de dire si le résultat est à la hauteur de nos attentes. Il reste quelques maladresses. J'ai oublié un zéro dans l'échelle de la carte : à quoi bon tous ces efforts pour l'établir à une échelle « ronde » ? Pour le reste, nous verrons à l'usage. Comme prévu, nous nous réunissons avec quelques élus et Jean-Luc, monté du Parc, pour envisager les traductions possibles de nos opérations dans le futur plan de développement de la communauté de communes. Ceci à partir d'une tentative de faire parler président et vice-président de leur perception ou réaction critique à l'égard de ce que nous avons mené : mais peine perdue, ni Nicolas, ni moi n'obtenons le moindre embryon de réponse à nos questions, ce qui laisse planer un doute sur la nature de l'atelier : a-t-il à ce point échappé à l'emprise des élus ? Ceux-ci laissent-ils la chose se développer jusqu'à un certain point, après quoi ils sonneraient un retour à l'ordre ? Leur silence est-il à la mesure

de nos bavardages, de notre tendance à remplir l'espace de la discussion dès que l'on en sent la faiblesse ? Ne s'attachent-ils qu'à ce qui vient, étant dans l'anticipation plutôt que dans la distance critique ? On pourrait répondre dans l'affirmative, à considérer leur volubilité retrouvée dès que nous abordons la perspective d'un éventuel Plan local d'urbanisme, mené ou non à l'échelle du territoire. On décline la chose par étapes, en commençant d'abord par évoquer la possibilité de donner à tous, dans le cadre d'une formation, des éléments d'information de base sur l'urbanisme réglementaire. Si la plupart des équipes municipales semblent en attente d'une telle démarche, quelques autres seraient sur le qui-vive : perte de leurs prérogatives ? refus de s'aligner ? Cette formation serait l'occasion de permettre à tous de discuter à partir d'informations stables. Les autres perspectives évoquées relèvent de la gestion courante des politiques intercommunales : je suggère fortement à la communauté de communes de s'entourer de sa propre équipe de consultants pour faire face à des demandes nouvelles, sur les plantations, l'agriculture, l'architecture, les espaces publics : de s'adjoindre des compétences, même aussi temporairement que nous l'avons fait, pour accompagner des dispositifs qui élargiront le champ d'intervention. Ces directions restent à préciser, ultérieurement.

Soir. Nicolas m'accueille à dîner. Je rejoins le dortoir du Continental, que nous avons réservé pour la petite troupe qui va nous rejoindre pour les marches. Stéphane a fait l'aller-retour vers Clermont-Ferrand, pour aller chercher Jérémy Huet, étudiant à l'école du paysage de Bordeaux, qui nous accompagnera pendant les trois jours, dans le but de produire une trace documentaire, filmée, des promenades et des échanges sur lesquels nous comptons.

Vendredi 27 juin 2008

Petit déjeuner sur la rue principale. C'est l'occasion de parler avec Jérémy de la façon dont il compte travailler pendant les marches. À la bibliothèque, pour récupérer l'exposition des poirières. On descend les chevalets au collège. Sous le préau, le mur de parpaings a bien été monté, conséquence pratique de nos projets. Le mur restera nu pendant le temps de l'exposition. Chez le charcutier ; à la demande de Nicolas, on fait couper trois beaux saucissons qui suivront le rythme de ces journées. Passage à Saint-Romain, pour négocier avec Greg, le gérant du multiple, un barbecue pour la troupe, ce soir. Je laisse mes affaires à Raffiny. Retour au collège : Christian débarque avec l'exposition de l'observatoire. Nous découvrons les trente tirages encadrés, accompagnés de leurs commentaires. Leur qualité restitue à chaque image son grain, sa précision, et l'ensemble se révèle à nos yeux, plutôt habitués à travailler à partir de tirages numériques médiocres. Discussion sur la disposition des cadres. Christian déroulera de longues bandes de craft pour unifier l'espace de lecture de l'exposition. Quelques chevalets occuperont le centre de la pièce. À peine avons-nous le temps d'avalier un morceau et nous filons à Médeyrolles.

Stéphane a commencé à accueillir les marcheurs : un public plutôt féminin, où les jeunes retraités dominant. Nous serons vingt, rejoints par Emmanuelle Faure, chargée de mission « eau » au Parc, venue accompagnée de deux amis qui occupent des postes similaires dans d'autres régions. Ils apporteront leur oreille, et parfois des arguments aux discussions qui vont s'engager. Pour l'heure, Stéphane présente le principe de l'expérience à partir de la

carte, distribuée à chaque marcheur. Réunis en cercle, chacun s'en débrouille, découvrant successivement la « marine » du recto et le montage au dos, fait des paroles des agriculteurs et des lieux traversés par Stéphane. Nous lançons la marche. Après la traversée des bois qui séparent Médeyrolles de la clairière de Bordel, nous profitons de sa découverte subite pour arrêter le groupe et engager une première lecture du lieu, prétexte pour lancer la conversation. Celle-ci s'engage rapidement. L'évolution des bois en constitue le premier sujet. Un des seuls hommes du groupe, jeune retraité de son état, en déplore le manque d'entretien, rendu impossible par la petite taille des parcelles et le coût rapporté à ce que rapporte une coupe. Il a plusieurs fois essayé d'en céder à des agriculteurs, sans succès. Il pense que les bois vont évoluer vers des peuplements naturels, par défaut. Stéphane confirme cette hypothèse, évoquée par quelques agriculteurs. Nous montrons, en contrepoint, quelles parcelles ont fait l'objet d'un désouchage et sont aujourd'hui rendues à l'agriculture. De cette observation, découle le jeu de contraintes auxquelles les exploitants sont ici soumis, trop à l'étroit dans cette clairière et un parcellaire morcelé. La question de l'épandage engendre une première sortie un peu mordante, émanant d'une de nos retraitées : un de ses voisins a été hospitalisé pendant une durée importante. En son absence, l'agriculteur voisin en a profité pour épandre jusqu'aux limites de sa propriété, sans respecter la distance réglementaire des cent mètres. Voilà toute l'histoire, présentée comme un scandale, prétexte à une généralisation sur le sans-gêne des agriculteurs, qui rencontre un écho et un assentiment chez d'autres personnes du groupe. La question de la pollution ne tarde pas ensuite. Une femme, plus jeune, qui se présente comme habitante de Sauvessanges, affirme que les exploitations trop importantes pourraient réduire leur cheptel de moitié, le mi-temps dégagé pouvant à son sens être consacré à d'autres activités. Elle est hôtesse de l'air (chef de bord, précise-t-elle) et vit en fait entre la vallée et Roissy. Elle pense qu'il y a du travail à prendre. « Ils peuvent travailler à la poste », dit-elle. Le ton de la journée est donné : il n'y a plus qu'à aller à la rencontre des Quatressous.

Au devant de l'habitation, nous sommes accueillis par l'un des deux frères, qui évoque l'évolution de l'exploitation. Stéphane, qui a judicieusement imprimé en grand la vue aérienne repiquée chez les Quatressous, peut apporter au propos une illustration très concrète de la dispersion engendrée par l'agrandissement de la structure familiale. Nous la vérifions sur place en traversant la cuvette, franchissant l'Arzon. Dans ce lieu, qui condense les contradictions nombreuses qui peuvent traverser l'agriculture de cette région, j'entrevois une prolongation possible du travail que nous avons engagé. Ces bâtiments, et l'espace un peu frustré qu'ils dessinent dans ce lieu austère, pourraient-ils servir de support à un dialogue plus constructif, préfigurant des solutions à apporter à cette entreprise familiale qui a décidé de rester et de s'étendre sur ces terrains difficiles ? Emmanuelle suggère un système d'épuration qui puisse pallier aux contraintes d'épandage et améliorer du même coup la qualité de l'eau de la rivière. Si la clairière était amenée à se dilater, on pourrait imaginer à partir de l'espace construit un système de plantation qui restitue au lieu une armature, une structure végétale à l'échelle de ces bâtiments. Ceux-ci ne renvoient aujourd'hui à rien de connu dans ces paysages et alimentent le rejet dont ont commencé à témoigner nos marcheurs, qui ont pour la plupart grandi dans des lieux auquel celui-là a cessé de ressembler — probablement définitivement. Leurs remarques le confirment : tel bâtiment ne devrait pas être construit aussi loin du bourg, tel autre devrait ressembler aux fermes anciennes en pierre, tel bardage devrait avoir la patine d'une porte aperçue à

l'arrière d'une ruine, etc. Jérémy filme avec application ces échanges souvent empreints d'amertume, de ressentiment. Certains sont fatigués de ces arrêts que nous avons à trois ou quatre reprises suscités. Nous accélérons le pas, laissons le groupe à des conversations moins formelles, par groupuscules.

Au Café Courtial. Nous faisons circuler des sirops, nos victuailles, Stéphane installant de quoi replonger le groupe dans quelques atmosphères et propos d'agriculture. Mais n'est-ce pas trop ? Les discussions qui suivent s'enfoncent décidément dans un ton qu'il devient difficile de contenir. Faut-il laisser aller les choses ? Tout y passe, jusqu'à des propos europhobes. La patronne du café, grande gueule, s'y met aussi. Deux clans ne s'affrontent pas, mais une portion conséquente du groupe a pris à son compte le ton de la discussion. On peut deviner que d'autres ont pris le parti de rester silencieux pour ne pas alimenter cette fureur sourde, dont on ne pressent que très mal l'objet véritable. Les agriculteurs, dont nous avons construit semble-t-il un portrait trop idyllique, peuvent-ils à eux seuls constituer l'objet de ce ressentiment ? Est-ce lié à des trajectoires de vie, des départs contraints de la vallée, des retours mal ajustés à un contexte qui a fortement changé depuis l'après-guerre ? Impossible de se lancer dans une psychosociologie collective qui relèverait, à proprement parler ici, de propos de comptoir. Impossible non plus de sortir réjoui de cette rencontre : voilà nos marches lancées sur un registre que nous n'avons pour l'heure jamais appréhendé dans de telles proportions. C'est le jeu. Peut-être que les témoignages filmés nous permettront de déceler dans ces discours des clés que nous n'avons pas su saisir dans le présent de cette marche. La soirée se passe en un contrepoint plutôt réussi et drôle avec les "proches" de l'aventure, qui nous ont rejoints à Saint-Romain.

Samedi 28 juin 2008

Parmi les mille et un détails à régler pour ces deux journées restantes, nous résolvons un problème d'importance : le stationnement au Chomet. Stéphane avait rencontré la voisine des Jarrafoux. Ses propos, d'une invraisemblable méchanceté à l'encontre de ses voisins nous faisaient craindre le pire pour le lancement de la marche de dimanche. Mais, croisant à nouveau cette femme, elle nous fait la proposition miraculeuse d'ouvrir une petite parcelle en bande, accessible depuis la route. Nous n'aurons pas à empiéter sur les routes du village, à bloquer d'autres récalcitrants, à apporter aux Jarrafoux d'éventuelles sources de conflits. Celles-ci ne manqueront probablement pas, mais pour des raisons que nous n'aurons pas su prévoir. Visite à Claudie. Elle s'excuse de ne pas participer le lendemain : nous nous attendions à cette renonciation polie. Le foin, l'imminence des orages en constituent le prétexte délicat : il reste celui des parcelles du fond de l'Ancé à rentrer, le meilleur, le plus odorant, le plus fin. Jean est descendu à la recherche d'une pièce mécanique. Leur garagiste est décédé il y a quelques jours, subitement. Le coup est rude pour les Jarrafoux dont c'était semble-t-il une relation importante, affectivement autant que techniquement : qui saura mettre autant d'application à réparer des machines aujourd'hui sorties de l'usage courant ? Claudie nous montre le foin déjà rentré, lié à la botteleuse, par brassées légères, remis à l'étage de la grange. Nous aurions pu réunir une bande capable de les aider à remonter celui des fonds, mais il ne semble pas très sage de nous charger d'une nouvelle tâche, ni d'empiéter sur celles que les Jarrafoux endossent avec autant de volonté.

Nous filons au collège. Tout le monde s'y active pour préparer l'inauguration. Je découvre l'exposition accrochée : vingt-cinq cadres habillent les trois murs, disposés en avant de la bande de craft qui permet de s'abstraire des parpaings et de la fresque des élèves. Les cinq cadres restant sont disposés au milieu de la pièce, sur des chevalets. Christian a opté pour un regroupement par communes plutôt qu'une disposition thématique ou aléatoire. Peu avant onze heures, quelques personnes circulent déjà dans la pièce. Alain Faure, récemment élu conseiller général du canton, nous rejoint. C'est lui qui fera le discours d'accueil. Les autres élus de la communauté de communes étaient semble-t-il retenus par l'inauguration du nouveau parquet de la salle des fêtes d'Églisolles, dont nous avons appris l'avant-veille qu'elle aurait lieu au même moment que celle de l'exposition. Après onze heures, sommes-nous seulement plus de vingt personnes, équipe comprise ? À peine, et cela prend une allure de débâcle : car ni les élus, ni même les quarante contributeurs de l'exposition ne sont là, pas plus que les personnes à qui nous avons fait connaître la démarche, par tous les moyens possibles. L'employé de la maison des services doit partir à Églisolles. Curieux, je lui demande de nous téléphoner le nombre de personnes présentes. Nicolas me donne l'information, tandis que nous buvons un triste coup dans la cour : le parquet a réuni cinquante personnes, dont les élus, le sous-préfet, le sénateur, etc. En riant, nous nous disons que nous aurions dû inaugurer le mur en parpaing plutôt que de la photographie. Le constat n'en reste pas moins amer. Seule compensation : la rencontre avec le météorologiste passionné de La Chaulme, avec qui nous parlons de son observatoire interactif, qu'il publie sur Internet et qui suscite de fréquentes visites et contacts. Il vit la semaine à Saint-Étienne et n'a pu suivre d'autres rendez-vous de l'atelier des paysages. Il apporte ce matin un point de vue moins terrestre qui est le bienvenu.

À quatorze heures nous lançons la marche à partir de Saint-Romain. Le cérémonial de la remise des cartes est reconduit, avec un public différent de la veille : une vingtaine de personnes, parmi lesquelles la moitié appartient à la petite troupe qui s'est formée autour de nous : amis paysagistes, animateurs ou chercheurs partageant le temps d'une marche une expérience, des propos, des idées ; des personnes en vacances dans la vallée, venant du Gard (un couple qui reviendra le lendemain) ; Mme Bel, femme d'agriculteur, et dont les propos énergiques et mûrs avaient scandé une précédente réunion. Nous nous dirigeons d'abord vers Mascural, chez les Romayer. En chemin, la vue en profondeur sur la vallée est le prétexte à donner des clés de lecture pour les personnes qui, aujourd'hui, découvrent ce paysage pour la première fois. Nous visitons avec Alain Romayer les différentes installations de sa chèvrerie, après qu'il ait dressé son parcours de vie assez atypique : sa femme et lui sont titulaires d'un doctorat en biologie animale. Devant l'impossibilité d'intégrer des organismes de recherche, ils se sont tournés vers l'agriculture, en convertissant l'exploitation familiale, orientée auparavant selon les pratiques foreziennes vers l'élevage bovin. La chèvrerie est un bâtiment en bois, aux abords soignés, construit en continuité des deux maisons occupées par la famille. Elle s'ouvre à l'arrière sur l'espace des bois et les parcelles cultivées ou pâturées. Les arbres fruitiers qui ont poussé tout autour en font une sorte de cabane de jardin démesurée, tandis qu'une ouverture latérale découpe dans l'espace de la vallée un tableau dont l'appréhension quotidienne doit autrement participer de la qualité du lieu. Beaucoup de questions et d'échanges, dont je ne retiens pas toujours la teneur.

Nous rejoignons la route du fond de vallée, pour gagner ensuite le chemin du bord de l'Ance. Arrêt à l'ombre des frênes taillés par Joseph, prétextes utiles à une conversation qui s'engage sur les gestes de ces personnes qui ont pris à leur compte l'entretien d'un secteur dont ils ne sont ni propriétaires ou locataires, juste riverains concernés par la fermeture du paysage. J'ai rapporté la teneur de nos précédents échanges avec Joseph, et Mme Bel, qui l'a connu comme instituteur, prolonge mon récit d'une observation judicieuse sur le rapport contradictoire que ces maisons entretiennent avec la vallée : car construites trop bas, immergées pour ainsi dire dans un tissu arboré et privées de l'ouverture bénéfique qu'apporte en d'autres endroits le surplomb des implantations plus anciennes. Nous poursuivons le long du sentier de pêcheur, dans ces vastes pièces fleuries, lumineuses, qui bordent l'eau. Après une courte montée, à la croisée des chemins, le groupe se retourne vers l'espace plus ample qui s'est dégagé. Faisant face au village de Saint-Clément, le dialogue se porte vite vers la dispersion que chacun peut constater en amont. La présence de la caméra semble gêner Mme Bel, qui n'en délivre pas moins quelques remarques efficaces. De ce que nous récoltons effectivement, je n'en ai sur le moment aucune conscience propre à générer un souvenir aux contours nets. Peut-être que la présence d'un outil d'enregistrement fait plus que soulager l'attention : elle l'endort ? Mais c'est aussi sur un ton plus général, une humeur, qu'elle se reporte. Autant celle de la veille paraissait instable, encline au dénigrement, autant celle qui se joue au contact de cette vue paraît portée, malgré l'amertume de certains constats, par une recherche positive de solutions. Mais elle est aussi bien plus conforme à notre attente implicite, redondante donc ; nous semblons parfois nous rejouer une pièce, d'autant plus que certains complices ont infiltré l'assistance. Nous traînerons donc toujours cette ambiguïté.

Retour à Saint-Romain. Une partie du groupe prolonge la discussion dans une salle fraîche, où nous transportons nos victuailles. Stéphane a apporté du vin de Blanquefort. Comme la veille, nous restons dîner au pied de l'église, dans le jardin du multiple, ingérant la nourriture industrielle proposée par les gérants, à l'exception d'une fourme fermière qui relève ces piètres plats tout droit issus des plateformes génériques de distribution alimentaire.

Dimanche 29 juin 2008

Troisième marche, à laquelle nous avons associé le nom plus accrocheur de la « montée aux jasseries ». C'est dimanche, le temps s'est maintenu au beau fixe, la troupe a retrouvé son optimisme, aidée en cela d'une assistance plus nombreuse. Nous faisons garer tout le monde dans la parcelle prêtée par la voisine des Jarrafoux. Rassemblant nos marcheurs, nous comptons quarante-cinq personnes, dont certaines sont venues de Clermont-Ferrand, et pour d'autres, du village du Chomet. Comme pour les deux précédentes marches, la distribution de la carte et son examen constitue un geste inaugural, un petit cadeau de bienvenue qui masque peut-être un autre dessein : déployer un champ d'intervention, voire de controverse, dont nous conservons la trace grâce à la présence de Jérémy.

Nous faisons grimper la troupe un lacet plus haut, où se découvre plus généreusement la butte du Chomet, son patchwork de cultures suspendu en avant des versants sombres, plantés ou partis en friche. La conversation s'engage vite, entre Stéphane et un groupe

qui m'évoque nos retraités de l'avant-veille : le ton de méfiance et de distance vis à vis de l'activité agricole est rapidement perceptible, domine en tout cas. Je m'en tiens en retrait, songeur peut-être, ou comme si l'attention se fermait à quelque chose qui ne serait pas en phase avec la qualité du lieu, de l'atmosphère, de la lumière même. C'est là un aveu, un défaut d'attention ou un parti pris. Nous grimpons vers le Fayt, traversant un village qui ne fut que fermes, parmi lequel on ne trouve plus qu'un exploitant. Nouvel arrêt en lisière du village, là où se joue quelque chose du rapport entre l'espace habité et ce qui tiendrait d'une dynamique naturelle, de reconquête d'un milieu autrefois ouvert. Je parle des différentes qualités de regard que l'on peut porter sur ces espaces, pensant explicitement à ce qu'en dit Gilles Clément — ne le citant pas cependant. Stéphane distribue à nouveau une petite carte à chacun, sur laquelle est imprimée une image issue de son voyage et une parole d'exploitant — concordant sur un sujet commun. Aucun de nous n'est en mesure d'expliquer à quoi sert cette distribution : on confie à chacun un fragment de parole, mais ce n'est ni un proverbe ni une injonction. Cela peut, par un effet de collage, avoir un rapport direct avec ce que l'on a vu ou débattu, de façon redondante ou contradictoire. Mais cela tente aussi de réinstaurer une présence au milieu de ce groupe, puisque nous sommes *sans* les agriculteurs et que nous parlons parfois en leur nom. Curieux glissement de positions, dont nous ne comprenons pas la fonction au moment où nous effectuons cette démarche. Là encore, la fonction de documentation se révélera sûrement capitale, mais nous attendrons encore quelques mois sans savoir, avant peut-être de procéder à une sorte de « révélation », comme l'entendrait un photographe à propos de son rouleau.

Le long du chemin qui monte à Montcodiol, la file s'étire, et il faut attendre plusieurs minutes les derniers marcheurs, à l'entrée du village. Je discute avec les habitants secondaires du Chomet. Comme c'est souvent arrivé dans mes rencontres, je suis le récepteur d'une parole réfléchie sur l'évolution de ce paysage. On me dit : « vous voyez, là, avant, tout était ouvert », et je suis tenté de répondre : « vous voyez, ici, maintenant, c'est encore ouvert », comme si la véritable urgence consistait à rendre compte non pas d'une chute, d'une perte, mais au contraire d'une survivance, d'une présence positive, d'un attachement à ces lieux difficiles. Comment penser autrement à ce qui vient ? Sommes-nous uniquement destinés à accompagner l'entropie, le brouillage, la perte ?

À Montcodiol, le passage devant une superbe ferme-bloc donne lieu, de notre part, à de véhémentes explications sur la présence d'une poirière, à cette altitude de près de 1200 m. Nous poursuivons notre ascension, sur le versant de l'Ancette. Comme les jours précédents, il faut laisser filer le groupe, ce à quoi nous employons un long tronçon à travers les genêts, jusqu'au col. Je parle avec le couple de vacanciers que nous avons rencontré la veille. Ils viennent du Gard. Lui a supporté les « contradictions » d'un poste de conseiller agricole pendant deux années. Il est aujourd'hui infirmier, mais sans nous dire tout à fait pourquoi, il se dit intéressé par la démarche de notre voyage. Je comprends que cela a à voir avec son expérience passée.

Descente vers l'Ance. Nous sommes à présent dans le monde des estives. Le groupe marque une pose au bord de l'eau. Cela donne lieu à un chant, proposé par nos jeunes retraités, dont je ne retiens pas les paroles, qui concerne spécifiquement la rivière. On fait une photographie du groupe. Le dernier tronçon se passe à éviter les ornières boueuses du



Samedi 28 juin 2008, Saint-Anthème : inauguration par Alain Faure, conseiller général, de l'exposition de l'observatoire photographique de la vallée de l'Ance, au collège public.



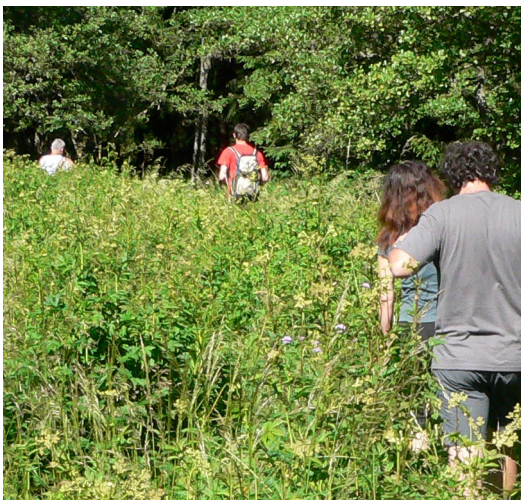


Vendredi 27 juin 2008. Médeyrolle, premier des trois voyages organisés à la rencontre des agriculteurs de la vallée de l'Ance. Traversée du plateau et rencontre des frères Quatressous à Bordel.



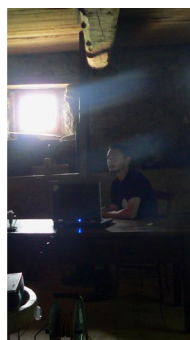


Samedi 28 juin 2008. Deuxième voyage à la rencontre des agriculteurs. Saint-Romain, rencontre avec M. et Mme Romayer, éleveurs caprins. Cheminement le long de l'Ance, aperçu sur le versant de Saint-Clément.





Dimanche 29 juin 2008. Troisième voyage à la rencontre des agriculteurs, de la montagne de Saint-Anthème aux hautes chaumes. Rencontre finale à la Jasserie du Coq noir.



chemin, en longeant les talus et les clôtures. Enfin apparaît le groupe de jasseries, où nous trouvons celle du Coq noir. On peut se rafraîchir à la source, puis avec les sirops de fleurs proposés par nos hôtes, goûter aux fourmes produites à proximité. Anthony met en route le groupe électrogène, qui va servir à alimenter les engins prévus pour la projection. La salle basse, sombre, s'y prête parfaitement, et nos marcheurs prennent place sur les bancs. Nous sommes soustraits temporairement aux horizons des Hautes Chaumes, pour mieux nous replonger dans les questionnements qui ont déclenché l'idée des voyages. Peut-être commettons-nous l'erreur de resservir à notre public quelque chose qui semble tenir d'un regard trop positif sur la place des agriculteurs d'aujourd'hui. Certains, comme ceux que Nicolas interrogera plus tard, ne peuvent accorder à nos propos qu'une oreille lointaine : ce couple déménage parce que ses relations avec leur voisin exploitant sont devenues invivables. Mais à Joseph, qui nous a accompagné aujourd'hui, et à d'autres, on peut parler sur une autre tonalité que lors de précédentes rencontres : leur dire aussi combien leur engagement compte, eux qui jardinent librement un paysage dont ils rappellent de ce fait le caractère communautaire. Nous avons fini la journée à cinquante, quelques personnes nous ayant rejoint pour cette dernière discussion : Roland Ayel, le jeune couple de Molhac, seuls agriculteurs venus discrètement écouter quelque chose qui émane d'eux, en premier lieu. Un petit bus de transport scolaire raccompagne, en deux fournées, ceux qui le souhaitent aux voitures. D'autres, plus rares, redescendent à pied. Je parle avec Roland, qui me dépose au Chomet. Il promet d'aller voir l'exposition du collège. Une partie de la troupe reste à la Jasserie. Nous y dînons, sans tirer de bilan réel de ces trois jours, qui s'avèreront peut-être remplis de contrastes. Comment démêler tout ça ? À la tombée de la nuit, nous bavardons encore sur les bords de l'Ance, en contrebas du Chomet, là où les Jarrafoux ont leurs prés. Tout porte encore la marque d'un ordre dont on nous a répété sans cesse qu'il était condamné : majestueuse allée de frênes, chemin empierré, modeste machine à botteiler, dont son propriétaire ignore qu'une bande de rêveurs tourne autour comme s'il s'agissait du plus précieux bijou technologique. On se prend à rêver de racheter une ferme du haut, que nous avons vu dans la vitrine d'un agent immobilier de Viverols. On y parlerait du tiers paysage. Mais qu'en diraient Jean et Claudie ?

Chapitre 5 / Directions

Journal de l'atelier des paysages, 3/3 : 31 juillet 2008 – 10 avril 2010

Jeudi 31 juillet 2008

À Viverols à dix heures. La place est envahie de manèges et d'auto-tamponneuses, prélude à quelque fête des métiers d'antan dont les habitants, semble-t-il, raffolent. Encore faudrait-il savoir lesquels, mais l'idée s'en est à peu près formée au cours des derniers jours de juin. Nicolas m'attend aux Voyageurs. Hier soir avait lieu un conseil communautaire dédié à l'évaluation et à un bilan critique des actions menées depuis cinq ans. Une réunion fastidieuse, longue, de laquelle il n'est sorti aucune critique intéressante, aucune proposition, en dehors de préoccupations très locales ou de contre arguments rapides à ce qui pouvait se dessiner : un chemin le long de l'Ance ? Trop compliqué, il faudra négocier avec les propriétaires et les sectionnaires ; relancer la laiterie autour d'une filière de qualité ? non, les quotas vont être levés et le prix du lait va baisser. Confirmation en tout cas que le pouvoir des agents de développement s'accroît à proportion de l'inertie et du fatalisme des élus... jusqu'à un certain point peut-être. Nous attrapons la voiture de France 3 : présentations rapides, autour d'un café, avec les trois bonhommes de l'équipe. Le journaliste veut que l'on parle des moules de rivière : c'est l'idée avec laquelle il a débarqué en vallée de l'Ance. Ils tournent des sujets sur les vallées « à découvrir » de l'Auvergne, pour le journal du soir. Nous proposons d'aller voir quelques poirières, puis de remonter vers le Coq noir. Avant de remonter en voiture nous croisons Mme Cussonnet : l'occasion de lui demander s'il est possible de venir tourner chez eux. En direction de Sauvessannelles : on laisse l'équipe au bord de la route, en proie à des questions de cadrage sur le panorama lointain des crêtes du Forez. Ils ne veulent pas des balles noires de foin, alignées au fond d'un pré. Nous prévenons Marcel Breuil, et Mme Robert. Son mari est à la promenade. Marcel Breuil ne s'attendait sûrement pas à nous voir pistés par une équipe de télévision : nous qui l'avions mis à rude épreuve un an auparavant, lors de la marche, quand soixante personnes s'étaient mises à applaudir au tournant de la maison : curieusement, les journalistes ont une exclamation courte qui marque la surprise, le bonheur bref que l'on a peut-être à découvrir cette sorte de « projection » d'un arbre sur un mur de pierre. Ils font quelques images pendant que nous discutons, à l'arrière. Puis c'est au tour de Mme Robert. Son mari rentre de la promenade. Ils attendaient l'installateur de télévision : à la place ils ont « la » télévision. Le journaliste pense que nous avons assez d'images et qu'il vaut mieux remonter avant que les orages se déclenchent. Il a l'air passablement déprimé et il dit à son cameramen : « ne fais pas le montage dès maintenant, avant d'avoir tourné ». Nous les tirons quand même chez les

Cussonnet, pour ne pas les avoir agités pour rien. Nous sommes filmés en discussion avec eux, au pied de la « Marguerite Marillat », puis Nicolas, seul. Enfin, ils nous font faire quelques plans « rustines » : gros plan sur le visage de Jean-Paul tourné vers l'arbre, arrivée au portail : Nicolas et moi rejouons trois fois la scène ; enfin, arrivée le long de la route : cette fois-ci la pleine conscience de « jouer » se superpose totalement avec l'impression, maintes fois ressentie, que tout ceci, les poirières, l'atelier dans toutes ses phases, a de nombreuses fois touché au théâtre, à la mise en scène d'une parole, de l'acte du regard, de l'échange, et qu'au fond nous n'accomplissons là rien de différent de ce que nous avons fait jusqu'ici. Nous buvons un coup chez les Cussonnet : vin de sureau, verveine maison que Mme Cussonnet veut à tout prix faire avaler aux trois bonhommes. Elle leur demande s'il leur est possible de revenir pour la fête des métiers d'antan : « écrivez à la rédaction » leur répond le journaliste.

Nous remontons directement au Coq noir. Il est l'heure du déjeuner, que nous prenons dans la salle basse et sombre. Ils font quelques plans dehors, avec les personnes qui déjeunent. À table, nous les faisons parler de leur métier. Ça glisse vers le journalisme en général, puis les jeux olympiques, et ainsi de suite. J'accélère. On revient sur la route du col : prise de vue sur le groupe de jasseries du Grand genévrier, l'horizon des Allebasses, les grandes découpes boisées au flanc de l'Ance. Puis un peu en-dessous, en surplomb de Montcodiol. Ils veulent me faire parler devant le panorama, mais la lumière ne s'y prête pas : trop crue, trop dure. Ils hésitent à aller chercher le déflecteur dans la voiture. On leur propose de retenter la chose au Chomet, histoire de se rapprocher d'un de nos épacentres préférés. Mais ça ne va pas non plus. Nous les emmenons au pont des Jarrafoux, sous la voûte des frênes. Le pont est orné d'un garde corps temporaire en filin bleu, qui ne répond pas aux critères esthétiques de nos interlocuteurs. Ils cherchent comment me prendre avec la rivière, en arrière. Après en avoir fait le pari avec Nicolas, je glisse le « tiers paysage » dans l'entretien, entre deux idées clés, en espérant que ce soit assez fluide pour ne pas être coupé au montage. Ils nous filment en train de marcher sur le chemin empierré, avant de nous séparer. Ils continueront à tourner, dans d'autres secteurs de la vallée.

Passage rapide au préau, pour redonner un coup d'œil sur l'exposition. Le cahier a recueilli des impressions positives, à défaut de la reconnaissance locale du sens de la démarche. Ce matin, nous expliquions encore à Jean-Paul qu'il s'agissait de quelque chose d'autre que l'exposition des poirières. Nicolas la démontrera demain, avant une hypothétique circulation : de quels lieux équipés pour la recevoir disposons-nous ? Nous redescendons à Saillant, pour parler avec Roger – le remplaçant de Jean-Marie – des actions futures du Contrat de développement : il s'agit de faire glisser quelques principes de l'atelier des paysages dans le fonctionnement courant de la communauté de communes, dans le cadre des financements départementaux. On fait ça à la terrasse du « multiple », dans la chaleur lourde. Nicolas est inquiet des orages, pour la représentation du soir à Montpeloux. Il attend un autre équipe de France 3. « Maintenant il faut que je passe du champ lexical de l'atelier des paysages à celui de Montpeloux » disait-il en rentrant vers Saillant.

Sur la route du retour, je repense à cette journée, à cette sorte de diagonale que nous avons tracée, avec les journalistes, à travers les lieux et les personnes qui ont marqué cette expérience. Nous en avons fait comme une sorte de condensé, et je me demande si la

L'observatoire photographique

Cette exposition est le fruit d'une année de travail, qui a associé les habitants de la communauté de communes de la vallée de l'Ance aux photographes de l'Observatoire photographique des territoires du Massif central, dans le cadre de la démarche d'atelier des paysages initiée par le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Le principe de l'observation photographique est de produire des séries photographiques à partir d'un même lieu, d'un même cadrage et de conditions de prises de vue similaires, dans le but de pouvoir saisir, comparer et comprendre l'évolution des paysages. Ceux-ci sont des paysages emblématiques ou tout à fait ordinaires, de la communauté de communes de la vallée de l'Ance ici.

L'originalité de la démarche initiée par l'Observatoire photographique des territoires du Massif central consiste à produire des reconstructions photographiques à partir d'images collectées auprès des habitants du territoire, dans des archives familiales, des collections, ou des albums de photographes amateurs.

La démarche associe les habitants au commentaire critique des transformations constatées. Ces commentaires, que vous trouverez encadrés avec les deux images auxquelles ils sont associés, portent en eux des recommandations, des désirs et des propositions qui concernent tous les acteurs du cadre de vie : des élus aux aménageurs, et bien entendu l'ensemble des habitants du territoire.

Cette exposition leur est donc tout particulièrement dédiée, en les remerciant de l'accueil qu'ils ont fait à la démarche.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance. Le projet d'atelier des paysages a été initié et financé par le Conseil régional d'Auvergne, le Parc naturel régional Livradois-Forez et la Communauté de communes de la vallée de l'Ance, en collaboration avec le Ladys, laboratoire de recherche pluridisciplinaire. Il reçoit de plus le soutien du Conseil général du Puy-de-Dôme, du programme Leader+ Livradois-Forez et des Pays du Forez.



La cabane de Portail, Sauvessanges, 1995.
© Roland Aye

La cabane de Portail, Sauvessanges, 08/2007.
© Ch. Guy-P. Enjevin/OPTMC



Un grand merci à tous les participants pour les prêts d'images, les reconstructions photographiques ou les commentaires.

- Roland Aye
- Bernard Beraud
- Patrick Blondel
- Josette Biron
- Louis Bordet
- Marie-Claire Boucau
- Simone Brizet
- André Calmard
- Joannès Chabrier
- Sylvaine Chauve
- Pierre Chomette
- Christopher Chorel
- René Clemet
- Hélène Cochard
- Jacques Cochard
- Philippe Coudé-du-Foresto
- Jean-paul Cussonnet
- Paul Desolme
- Marie-Claude Dupré
- Christelle Garnier
- Farid Garrigues
- Alexandre Guay
- Claudie Jarrafoux
- Jean Jarrafoux
- Francis Jolan
- Françoise Larey
- Sylviane Mai
- Louis Morel
- Musée d'Usson-en-Forez
- Sandrine Oviste
- Gérard Paturaud
- Kevin Pignol
- Joseph Quattrociocchi
- Manon Pierrick
- André Robert
- Alfred Rochette
- Hervé Rochette
- Christelle Roux
- Mimie Viillard
- Jean-Luc Viillard
- Charles Yaon

Atelier des paysages

Coordination – animation :
Alexis Pernet, PNR Livradois-Forez / Ladys
a.pernet@parc-livradois-forez.org
Nicolas Taillandier, Communauté de communes de la vallée de l'Ance
tourisme.ccv@wanadoo.fr

Un grand merci à Carole Courpière, stagiaire au PNRL, qui a assuré l'organisation de la collecte d'images.

Observatoire photographique des territoires du Massif central
Pierre Enjevin et Christian Guy
optmc@orange.fr

Mise en page : François Puzenat
francois.puzenat@orange.fr



« En 1977, je venais d'arriver au Chomet. Je venais de l'Ain. Je passais chaque matin par La Faye-Furet pour conduire mes vaches au pâturage. J'ai aimé ce vieux monsieur qui entretenait son petit secteur en coupant chaque jour son fagot de genêts (entretien du territoire et combustible économique et écologique pour son chauffage). »

Photographies encadrées :
Haut : Claudie Jarrafoux
Bas : Observatoire photographique des territoires du Massif central (OPTMC), 2008



Exemples de couples photographiques et de leurs commentaires (mise en forme des bandeaux : François Puzenat).

Le couderc de Vauribeyre, commune de Sauvessanges.
Haut : photographie de Louis Bordet, mai 1999
Bas : OPTMC, octobre 2007.
Commentaire de Louis Bordet.

Le couderc de Vauribeyre, Sauvessanges

1 *Quel lien avez-vous avec cet endroit ?*

Cette photo est la vue habituelle de la fenêtre de chambre ou du balcon de notre habitation, c'est notre paysage quotidien.

2 *Quels sont les changements qui vous paraissent significatifs ?*

Murs en pierre sèche repris ; création d'un espace engazonné avec des massifs de fleurs et des arbustes, un terrain de jeu de boules, un point d'eau, un métier à ferrer, une clôture en bois autoclave, un mas avec épouvantail de sorcière en été. Aucun changement dans le décor lointain, si ce n'est le remplacement des poteaux EDF par d'autres poteaux en ciment (dommage).

3 *Comment ressentez-vous ces changements ? Vous surprennent-ils ?*

Ces changements sont pour moi une vraie source de joie car ils sont la preuve de la bonne entente des gens de Vauribeyre. Si seulement il pouvait en être de même dans tous les villages... Ces changements font l'admiration des nombreux visiteurs (de 2 000 à 3 000 chaque année) qui viennent voir nos épouvantails.

4 *Quels sont les acteurs de ces changements ? Y avez-vous été impliqués ?*

Tous les habitants du village ont participé à ces changements, chacun selon ses possibilités et son temps disponible. Si certains s'occupent davantage de l'entretien, tout le monde est prêt à participer en cas de besoin : ainsi aujourd'hui 3 mai 2008, pas moins de 7 personnes ont travaillé sur le site, de 21 à 70 ans.

5 *Quelles seraient les actions individuelles et/ou collectives à mettre en place ?*

Création d'une association pour pouvoir continuer les travaux de rénovation du patrimoine : reprise du lavoir, érection d'une croix de village... les idées ne manquent pas mais si certains bras vieillissent, il est important que les jeunes prennent la relève.



La cabane de Vauribeyre (commune de Sauvessanges).

Haut : photographie de Roland Ayel, 2001.

Bas : OPTMC, octobre 2007.

Commentaire de Roland Ayel.

Vauribeyre, Sauvessanges

1 *Quel lien avez-vous avec cet endroit ?*

Cette cabane a été construite en 1958 par mon grand-père pour y entreposer son bois de chauffage. Le pré autour de la cabane était entouré d'une palissade en bois et servait de "pradou pour les cochons". C'est là où avec mon grand-père j'ai appris à scier et à fendre du bois.

2 *Quels sont les changements qui vous paraissent significatifs ?*

Les abords de la cabane semblent moins bien entretenus. Le frêne n'est plus taillé. Un des deux magnifiques sorbiers est sec. On observe la construction d'un bâtiment agricole, ce qui montre que l'agriculture est encore bien présente au hameau de Vauribeyre. Cependant, on note une diminution des terres ensemencées en céréales au profit des prairies.

3 *Comment ressentez-vous ces changements ? Vous surprennent-ils ?*

Pendant très longtemps les abords de la cabane ont été fauchés à la faux, aujourd'hui le pré est pâturé par des chevaux et en fin d'été la végétation haute et sèche peut laisser croire à un abandon du lieu.

4 *Quels sont les acteurs de ces changements ? Y avez-vous été impliqués ?*

Les agriculteurs ont modifié les cultures. L'augmentation de la superficie des exploitations agricoles et la spécialisation dans l'élevage, qui remplace le système de polyculture-élevage, ne laissent plus de temps aux agriculteurs pour couper les bordures de champs.

5 *Quelles seraient les actions individuelles et/ou collectives à mettre en place ?*

Il est très important que des vieux murs en pierre, des cabanes en bois, des arbres restent en évidence en toutes saisons et ne soient pas recouverts par la végétation (ronces, épilobes, orties...).



Le pont de Gagniaire (Montagne de Saint-Anthème).
Haut : Carte postale, aux environs de 1910.
Bas : OPTMC, octobre 2007.
Commentaire d'Alfred Rochette, habitant du village du Fayt
(commune de Saint-Anthème).

La montagne de Saint-Anthème, le pont de Gagniaire.

1 Quel lien avez-vous avec cet endroit ?

J'ai toujours vécu au Fayt, où je suis né en 1928. On est obligé de passer par ce pont quand on descend à Saint-Anthème.

2 Quels sont les changements qui vous paraissent significatifs ?

Les bâtiments qui ont disparu abritaient une usine qui produisait des copeaux de bois, pour les emballages. Elle a fermé aux alentours de 1930, je n'ai pas le souvenir de l'avoir vue marcher. La turbine de l'usine électrique fonctionnait encore en 1960. Le bâtiment sert aujourd'hui de garage.

La route de Gagniaire était bien visible. De toutes ces fermes, il n'en reste plus qu'une. Les arbres les cachent. Un seul paysan a récupéré tous les terrains.

3 Comment ressentez-vous ces changements ? Vous surprennent-ils ?

Ça me paraît étrange. Avant, il y avait beaucoup de monde qui vivait ici. On a travaillé dur. Le terrain vous interdisait d'y passer une machine, sauf une motofaucheuse. On fauchait parfois des pentes entre 40 et 45 %. Pour une résidence secondaire, c'est idéal.

4 Quels sont les acteurs de ces changements ? Y avez-vous été impliqués ?

C'est les machines. Ça aide bien. Le tracteur va plus vite qu'une paire de bœufs, la rotative va plus vite que la motofaucheuse. Les bêtes pâturent encore ces terrains.

5 Quelles seraient les actions individuelles et/ou collectives à mettre en place ?

Je n'en sais rien, personne n'y mettra plat ! L'eau y descendra toujours. À quoi c'est bon à faire ? Comme on dit, il y n'a que les chèvres qui peuvent s'y tenir droites. Sinon, ça aurait pu être planté.



Églisolles, vue sur le village.
Haut : photographie de Jean-Luc Viillard, 1999.
Bas : OPTMC, août 2007.
Commentaire de Hervé Rochette, habitant d'Églisolles.

Églisolles

1 Quel lien avez-vous avec cet endroit ?

C'est le village où je réside. Depuis la coupe de cette plantation dite de "timbre-poste", ce terrain appartient à un membre de ma famille.

2 Quels sont les changements qui vous paraissent significatifs ?

Le changement est très net : cette plantation masquait la vue du village côté sud et se trouvait vraiment au milieu des habitations. Par ailleurs, le toit de l'école n'a pas été refait dans sa forme originale (la pente est moins forte).

3 Comment ressentez-vous ces changements ? Vous surprennent-ils ?

Pour ma part, je trouve que la coupe de la plantation fut une bonne chose (je la souhaitais depuis longtemps), cela a permis de révéler ce "quartier" du village.

4 Quels sont les acteurs de ces changements ? Y avez-vous été impliqués ?

- Un propriétaire forestier (qui a vendu).
- Un exploitant agricole (qui a acheté).
- Sans doute un organisme qui a aidé par une subvention l'abattage de ce timbre-poste.

5 Quelles seraient les actions individuelles et/ou collectives à mettre en place ?

Il serait bien que ce changement serve d'exemple pour d'autres communes de la vallée, et que chaque propriétaire de timbre-poste se sente concerné. Il pourrait y avoir une incitation des communes pour favoriser une prise de conscience.

mémoire ne réduira pas bientôt ces dix-huit mois de travail à quelque chose d'aussi rapide que ce que nous avons aidé ces gens à produire. Leur reportage est programmé dans le courant de la semaine prochaine. Au moins nous a-t-il servi à revenir vers les habitants de la vallée qui nous ont ouvert leurs portes, à faire avec eux un des gestes essentiels à toute forme de sociabilité : une visite, même courte, qui dit que cette histoire n'était pas qu'une fiction, que l'on pouvait en entretenir des réminiscences aussi fines qu'une attention à l'autre, à ce qu'il vit et où il vit. Mais pour une poignée de personnes rencontrées aujourd'hui, combien d'autres avons-nous laissé en plan, après une soirée, une projection, des arguments un peu forts ou trop lointains ? J'avais promis à Marcel Breuil des tirages photographiques : jamais je ne les lui ai apportés. À la différence de Stéphane qui a su maintenir ce lien : je me vois encore, aux yeux de cette multitude, comme un intrus.

Lundi 29 septembre 2008

À la Maison du parc, rendez-vous avec Nicolas. Discussion sur les développements possibles des actions de l'atelier : faire tourner l'exposition de l'observatoire, distribuer des tirages aux contributeurs, activer la diffusion de la carte du voyage, engager le travail de montage du film... Les poiriers n'ont pas pu être greffés cet été, pour des raisons peu cernables, qui tiennent probablement au fait que nous n'avons pas sollicité dans les temps les personnes concernées, en premier lieu le pépiniériste. Jean-Paul nous avait pourtant parlé d'une séance de greffe sur un lot de cognassiers qu'il mettait à notre disposition. Il semble qu'il n'ait pu s'en occuper. Que s'est-il passé ? Nous n'avons pas veillé à faire la bonne connexion, au moment opportun, et une année va se perdre. En revanche, la prochaine lettre pourrait contenir un bulletin de commande d'arbres, à charge pour nous de trouver les pépiniéristes intéressés et disposant des variétés repérées et d'un stock suffisant. Suite aux déclarations du cahier d'échange de plantes, Nicolas envoie des courriers aux différentes personnes qui se sont signalées comme demandeurs ou fournisseurs. C'est là aussi un travail de mise en relation. D'autres personnes ont elle-même pris les devants ; c'est notamment le cas de Sandrine Oviste, qui est identifiable par son lieu de travail, au guichet de la poste de Saint-Anthème. Les gens savent où la trouver et des plantes ont transité par son intermédiaire, sur son lieu de travail.

Difficile en revanche de prolonger le travail des étudiants en architecture : une quantité importante de travail s'est disséminée, nous a filé entre les doigts. Il se parle cependant de la création d'une salle de spectacles à Viverols, dont la communauté de communes pourrait avoir la maîtrise d'ouvrage. Le programme imaginé par certains étudiants, comme Benjamin, trouverait alors à se réaliser.

Sur une future *Feuille* : elle paraîtrait pendant l'automne, quand nous en saurons plus sur la possibilité de proposer des arbres, sur le calendrier des expositions, sur le montage du film. Elle « solderait » ces actions, en proposant un regard évaluatif et programmatique. De ce point de vue, la communauté de communes saura prochainement si les futures actions inscrites dans leur projet de Contrat local de développement seront avalisées par le Conseil général. Pourront alors être engagés le projet de chantier école sur une façade de Saint-Anthème, le travail sur les murets, les abords de ferme, etc. Nous en discuterons lors

d'un prochain conseil communautaire. Je parle avec Nicolas de la nécessité de modifier, sur un mode à inventer, notre façon de nous adresser aux élus — et en disant cela je parle avant tout de *ma* façon de parler. Les précédentes *Feuilles*, en particulier, que j'ai rédigées de A à Z, n'ont laissé passer aucun accroc à une trame d'ensemble que nous avons déployé autant comme outil d'information interne (le territoire) que comme support de promotion (externe) à l'intention des institutions qui ont suivi, parfois très à distance, la mise en œuvre de l'expérience. Nous en avons ainsi développé une vision très orientée — non d'ailleurs par souci de trafiquer des résultats que nous assumons — mais qui a comme conséquence un effet de saturation de la maigre surface d'expression et d'échange que nous permettons. Effet plein de contradiction avec les objectifs de l'expérience, mais intéressant à penser, à intégrer comme une composante réfléchie lors de futurs développements.

Dernières nouvelles de la vallée de l'Ance : le bâtiment du Central, à Églisolles, est à nouveau loué. Mais c'est pour un élevage de lapins Angora, que l'on peut aussi visiter. Ce n'est donc plus un café.

Vendredi 17 octobre 2008

Nicolas a réussi à embarquer une quarantaine d'élus de la vallée pour un voyage d'étude d'une journée à travers le Cantal, à la découverte des quelques villages récemment aménagés. Nous avons convenu d'un point de jonction avec le car à Massiac, à la sortie de l'autoroute. J'y retrouve Diane Deboaisne. À neuf heures quinze, le car stationne le long de cette ancienne « maison de pays » désormais fermée, qui nous sert de point de ralliement. Tout le monde sort du car, et de ses soutes sont extraits des thermos de café, des croissants. Je reconnais quelques unes des personnes que j'ai pu croiser tout au long de mes pérégrinations dans la vallée, Yvan Col, notamment, devenu depuis maire de Saint-Anthème. Au premier regard, la troupe se compose d'une majorité d'hommes, proches de la retraite ou jeunes retraités pour la plupart. On rembarque tout le monde. Michel Bravard, le président, me présente encore dans le car comme un stagiaire : bientôt deux ans de travail n'y auront rien fait, les centaines d'heures au contact des habitants du territoire, les manifestations, les réunions de suivi, les formes multiples de valorisation, etc. Mais n'est-ce pas aussi en un sens un gage de transparence, augurant d'un retrait progressif possible ?

Le car nous hisse jusque sur les plateaux basaltiques qui s'étendent depuis le massif cantalien jusqu'à l'immense carapace herbeuse du Cézallier. Logé dans un repli du terrain, nous parvenons au bourg de Chalinargues, où nous serons toute la matinée. Deux représentantes du conseil municipal nous y attendent, ainsi qu'une agent de développement de la Communauté de communes du Pays de Murat. Le car stationne à proximité de la « Maison de la Pinatelle », qui accueille une exposition permanente sur les paysages cantaliens. Nos préoccupations du jour sont plus ciblées : nous visiterons des aménagements de bourgs. Nous emmenons tout le monde sur une route périphérique au village qui en marque une limite à la fois stricte, adoucie par un tracé fin et modeste. Diane, qui a apporté son mètre, en donne une traduction en chiffres : trois mètres de largeur pour la chaussée, les bas côtés enherbés permettant à deux voitures de se croiser, un respect des limites préexistantes, arbres et murets. Dès que la pente s'amorce, nous faisons remarquer le dessin des fils

d'eau centraux, marqués par une rigole de galets basaltiques. La placette de l'église est dessinée par un calepinage discret, qui rayonne à partir du chœur. Le village semble percé de multiples sources et points d'eau. J'apprécie de voir certains élus photographier avec application les détails de mise en œuvre des aménagements qui ont débuté depuis quinze ans, avec un grand souci d'unité et de cohérence. Nous grimpons vers le haut. Un premier hangar agricole apparaît, à l'avant d'un rideau d'arbres dont une adjointe m'explique qu'il a été planté par la commune afin de le dissimuler aux yeux des randonneurs. Sur un vaste couderc attenant les tracteurs et un matériel agricole varié côtoient les lampadaires communaux, qui n'en paraissent que plus « urbains ». L'adjointe déplore la tendance de l'agriculteur à coloniser ces espaces aménagés. J'y vois plutôt une forme de manifeste mais m'abstiens de tout commentaire. De retour sur le vaste espace enherbé du bas, quelques chèvres en bande font le bonheur du groupe, broutant paisiblement ce vaste communal qui constituait autrefois la basse-cour du village. Retour au musée, où l'on nous explique le principe du réseau de chaleur qui alimente la mairie, l'école, le gîte, l'espace d'expositions, et un futur lotissement « écologique ».

Nicolas a organisé le déjeuner à l'auberge proche, misant sur un solide repas régional, pierre de touche d'une telle journée. Longue discussion avec Bernard Béreaud, récemment élu à La Chaulme, qui me demande mon « sentiment » sur les habitants de la vallée de l'Ance. Nous avons avec nous deux élues d'Allanche, où nous nous rendons ensuite, ainsi qu'une paysagiste d'Aurillac, qui a conçu et suivi les chantiers que nous visitons dans l'après-midi. Dès la sortie du car, sur l'ancien foirail d'Allanche, le ton de la visite se modifie légèrement. Nos élus sont alignés sous la statue de granit installée pour commémorer la vache Salers, pour une photographie qui pourra être envoyée à *la Montagne*. Le traitement des rues du bourg a semble-t-il servi au nouveau maire d'argument pour battre son prédécesseur : moins de places de stationnement, tel est le mot. Nous déambulons ainsi, commentant enrobés « éclaircis », bétons « désactivés », basaltes et porphyres mis en œuvre selon les situations. Mais la ville est sombre, dense, et aucun de ces espaces, de ces sols, ne compense l'atmosphère d'abandon qui règne dans certaines ruelles. Je suis au final heureux de remonter dans le car. La dernière étape est plus joyeuse, ou du moins se révèle comme telle à l'accueil du maire de Ségur-les-Villas, petit village niché dans le fond de vallée de la Santoire. Avec du « chers collègues », il dresse un bilan heureux de ses projets d'aménagement, consécutifs à deux événements : la déviation de la route départementale qui traversait auparavant le bourg, et le retour dans le giron communal de biens de section, composés majoritairement de terrains d'estives, qui provoque chez nos maires une réaction commune d'approbation et semble-t-il, d'admiration. Le résultat : un projet fouillé, très planté, derrière lequel apparaît la « patte » des deux jeunes paysagistes recrutées dans le cabinet aurillacois qui en a assuré la maîtrise d'œuvre. Et si l'emprise des chaussées roulantes reste encore importante, de nombreux seuils sont travaillés de façon à permettre une transition discrète de l'espace proche des habitations et de l'espace plus commun de circulation. L'ancien bâtiment de la mairie a été transformé en supérette franchisée, curieuse hybridation du style III^e République rural et d'enseigne commerciale d'aujourd'hui. Après un ultime rafraîchissement sorti des soutes (jus de fruit ou merlot en fonction des goûts), Michel Bravard remet à son homologue, comme il l'a fait tout au long de la journée, un petit ouvrage sur le pays d'Ambert ainsi qu'un couteau : une sorte de cadeau présidentiel en somme qui marque d'un court rituel chaque rencontre.

Belle traversée des plateaux volcaniques, pour revenir, dans la lumière rasante de la fin d'après-midi. Les éoliennes, qui ont surgi un peu partout dans l'horizon de ces plateaux volcaniques font l'objet de nombreuses discussions.

Conversation en aparté avec Nicolas. De grands changements en perspective : il va quitter la communauté de communes dans quelques semaines, pour un nouveau poste en Creuse. Son successeur semble officieusement désigné : il s'agit de François, qui a accompagné toute l'aventure des poirières, et qui a démissionné de l'ONF. Un autre recrutement suivra. Pour le projet, c'est un moindre mal : nous n'aurons aucune peine à inculquer la culture de l'atelier à François : il en a été un des principaux artisans.

Lundi 3 novembre 2008

La route de la Chaise-Dieu est à nouveau fermée. Je suis obligé de remonter par la vallée du Doulon, par des routes tortueuses, qui me mettent en retard. Les rivières débordent. Dans les prés, des rigoles habituellement insoupçonnables se sont transformées en ruisseaux, comme si l'on avait forcé à grand trait la couche hydrographique du paysage. Mes visites dans la vallée se sont espacées et en passant Chemintrand je ne parviens pas à me représenter combien de fois j'ai pu faire cette route. La mémoire compile ces moments qui s'inscrivent pourtant, malgré le caractère utilitaire du trajet, comme une composante essentielle de l'expérience. Pourquoi les animaux croisés la nuit s'imposent-ils, sur le plan de la mémoire, avec une intensité presque supérieure aux souvenirs des réunions tardives ? Mais c'est que le trajet engage le corps, et qu'il le révèle dans sa fragilité au moment où la voiture dévale les pentes désertes des pays coupés, croise un chevreuil, ou quand même un autre véhicule lui coupe soudainement la route. La nuit, les territoires animaux se révèlent par nos croisements fortuits, aléatoires, drôles parfois, tandis que les territoires humains se sont abolis dans l'obscurité.

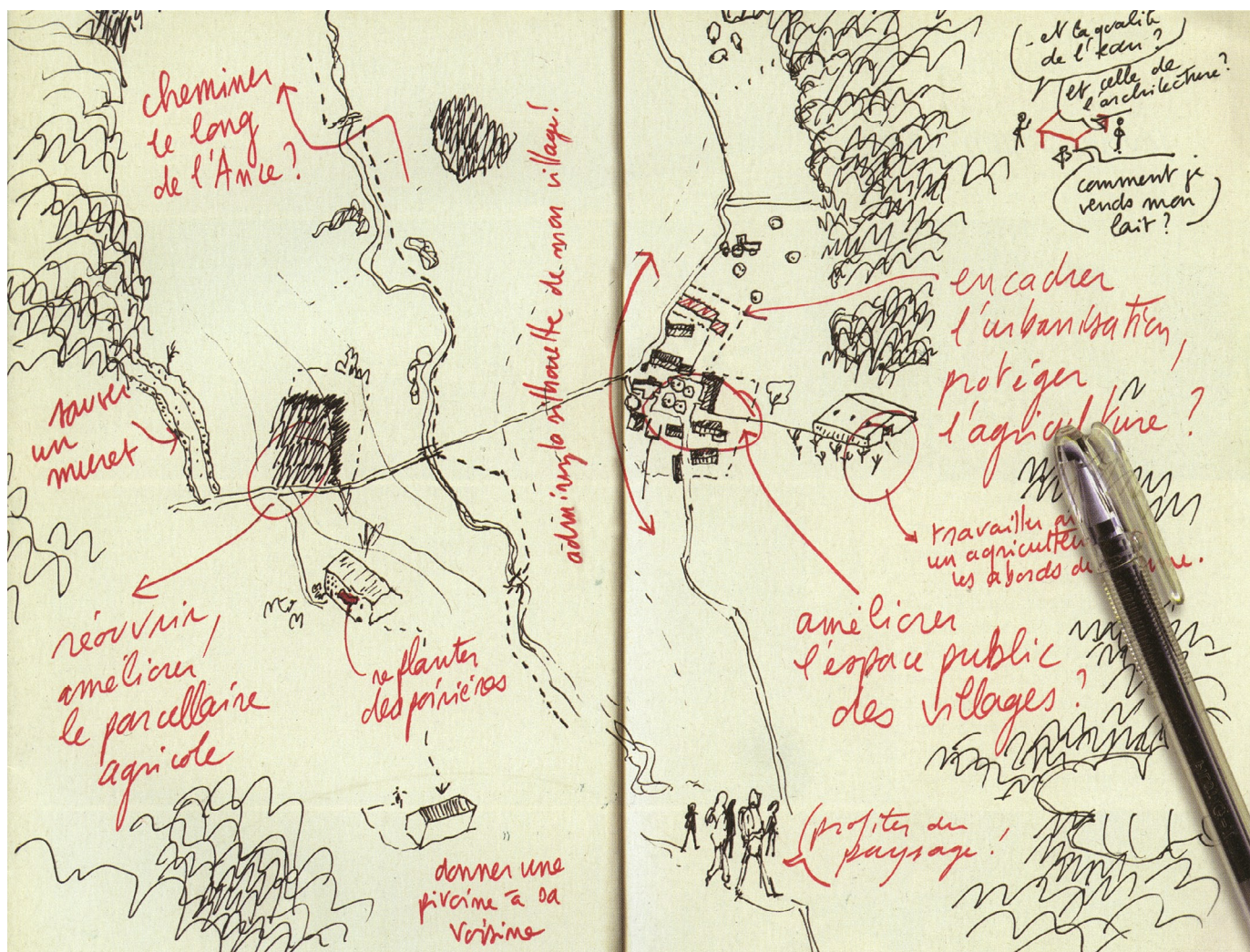
À Saillant. Le tilleul de Sully a été ratiboisé. Dans l'escalier qui monte à la Communauté de communes, une grande carte imprimée au Parc et accrochée il y a deux ans maintenant a presque entièrement perdu ses couleurs. Pour Nicolas, le départ approche. François arrivera sous peu, s'installera à son bureau. Nous parlons des changements qui s'annoncent avec Gisèle, sur qui repose bien plus qu'un autre la marche de la structure. Le remplaçant de Roger arrivera lui en janvier. Comment vont se comporter les élus ? Nous reprenons nos dossiers. Je donne à Nicolas la somme du "journal 2008" illustré, en lui demandant de m'en livrer sa lecture. Nous évoquons les débuts de ce document, la surprise que créait cette pratique, les transcriptions littérales de nos réunions, si révélatrices de nos faiblesses langagières tout autant qu'une sorte de passion latente pour la conversation. Nous poursuivons à Viverols, à table. Les gérants de l'Imprévu ont changé, le nom du restaurant et la carte aussi. Qui peut dire quel rôle aura joué la pizza "auvergnate" dans la construction de l'atelier des paysages ? Ces indices du changement nous conduisent sur une évocation critique de notre expérience de ces derniers mois. Quand nous parlons de ce qui s'est passé, comment pouvons-nous être à ce point convaincus de la continuité et de l'intensité de ces événements ? Ne sommes-nous pas finalement les premiers bernés par cette pièce que nous avons d'abord pensé jouer

à d'autres ? *Pourtant, il y a un travail.* Pas celui, manifeste, qui préside à l'ensemble de la démarche. Mais quelque chose d'autre, agissant dans le temps mort qui est l'essentiel du temps, en dehors de notre présence, de notre volonté même. Un travail, au sens de rouages en marche, de rapports de forces, fussent-ils minuscules, de l'ordre du symbole, des infléchissements dans des circuits de pensée qui parfois, peuvent créer quelque chose. Quelque chose de latent, que nous ignorons, et dont nous ne connaissons jamais la somme, seulement des résurgences locales, des manifestations peut-être étrangères à tout ce que nous avons imaginé, ou tout juste voisines.

Retour à Saillant, où nous arrivons en même temps que Jean-Paul Cussonnet. Nous rouvrons le dossier des poiriers. Il s'agit d'imaginer un moyen simple, via la prochaine feuille, de proposer des arbres aux habitants de la vallée. Nous pensons à une commande groupée à un pépiniériste, à partir d'un coupon, qui puisse bénéficier de l'aide à la replantation de variétés fruitières dispensée par le Parc, soit une remise de 50 %. Jean-Paul apporte des nouvelles des plantations de Roland : une trentaine de porte-greffes ont poussé, et mesurent aujourd'hui 80 centimètres. Mais ils ne pourront pas être greffés avant l'été prochain. Le recours à un pépiniériste est donc la façon la plus simple, pour l'instant, de faire venir plusieurs arbres dans l'hiver. Nous convenons d'une procédure simple : le bulletin permet de choisir des arbres parmi six variétés ; nous les rassemblons pour une commande en février, et une livraison à Saillant en mars. Le règlement s'effectue à la livraison, nous donnons une fiche de conseils et le contact avec Jean-Paul pour plus de renseignements. Pour tisser un peu plus solidement l'affaire, Jean-Paul appelle M. Pocris, pépiniériste à Courpière, avec qui il est fréquemment en contact. La réaction est positive, M. Pocris annonce même une remise de vingt pour cent supplémentaire. Ils seront livrés en racines nues, ce qui implique une replantation rapide. Nous discutons l'inclusion de la Marguerite Marillat dans la liste ; c'est une variété plus rare mais cela semble possible. Les autres seront plus courantes : Louise-Bonne, Williams jaune et rouge, Beurré Hardy ou la « poire du Curé » déjà incluse dans la liste du Parc. Tout semble bien vouloir se mettre en place. Les communes pourront commander, également. Nous nous donnons un objectif d'une cinquantaine d'arbres.

Poursuite de la conversation avec Jean-Paul. Nicolas lui annonce son départ, l'arrivée de François. Il faut qu'il passe chercher une bouteille d'eau de vie. Pourquoi évoquons-nous son ancienne activité de menuisier ? L'atelier de Viverols sera bientôt disponible, son successeur déménageant son activité. Jean-Paul a mal vécu cette succession : l'activité s'est transformée en pose de fenêtres en PVC, usinées ailleurs. Le savoir-faire inculqué aux anciens salariés de Jean-Paul est perdu. L'entreprise va intégrer un nouveau local, converti en atelier relais par la communauté de communes. Le paradoxe est consternant : tandis qu'une structure s'emploie d'un côté à résister aux lames de fond de la standardisation de l'habitat, elle fournit de l'assistance à l'un des facilitateurs de cette banalisation, employeur de surcroît. Le local de Jean-Paul sera proposé lors d'un prochain forum à l'installation d'entrepreneurs.

Je rentre par Usson, et Craponne, pour m'épargner l'épreuve de la route du matin. En route, je retrouve des points de vue que j'avais fréquentés au moment où j'abordais mon « terrain », où la vallée se donne en un seul morceau d'un paysage plus vaste, nettement



la feuille de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance n°4 – décembre 2008

Une vallée en projets

Si vous avez visité l'exposition de l'observatoire photographique de la vallée de l'Ance, montrée à Saint-Anthème pendant l'été et à Viverols pendant la fin de l'automne, vous avez peut-être constaté combien certains lieux ont pu changer, en l'espace de quelques années, de quelques décennies. Le fait majeur, dites-vous, c'est la progression de la forêt : un sentiment parfois inquiétant d'avoir perdu prise sur les choses, et des scénarios incertains... des terrains autrefois plantés qui, une fois coupés, vont être laissés à eux-mêmes, avec leur morcellement inextricable... D'autres transformations sont constatables, plus proches de vous, de l'espace quotidien du village, de sa place, de son arbre même, de sa fontaine dis-

parue... Mais parfois apparaît un constat positif : une vue s'est réouverte, une ruine est à présent habitée, un site attire plus de monde. On aurait tort de ne voir dans le paysage qu'une perte, un abandon, une nostalgie. Bien au contraire, il est porteur de tant de désirs, qu'il s'en trouve parfois menacé : le rêve de la maison individuelle, de son terrain et de sa vue, une fois réalisé, laisse en place une situation d'éparpillement, parfois de conflit, de problèmes à venir... Beaucoup d'entre vous nous ont dit qu'il fallait à présent réfléchir à la vocation des espaces, à réinvestir les bourgs, à protéger les meilleures terres de culture. Ce sera peut-être à l'occasion d'un Plan Local d'Urbanisme communautaire que la petite équipe de l'atelier des paysages appelle de ses vœux. Aux élus d'initier la démarche, à vous de participer ! Mais après dix-huit mois de rencontres, de liens créés, d'expériences partagées, les habitants de la vallée de l'Ance ont montré qu'ils étaient prêts : nous vous remercions encore pour tout ce que vous nous avez donné à voir, à comprendre et à aimer de vos paysages, et resterons à votre écoute... pour la suite.

L'équipe de l'atelier des paysages : Nathalie Batisse, ethnobotaniste, Stéphane Duprat, paysagiste, Pierre Enjelvin et Christian Guy, photographes, Alexis Pernet, pour le Parc Livradois-Forez, François Philibert et Nicolas Taillandier, pour la Communauté de communes de la vallée de l'Ance.

L'atelier des paysages

février > juin 2008

Mercredi 20 février >

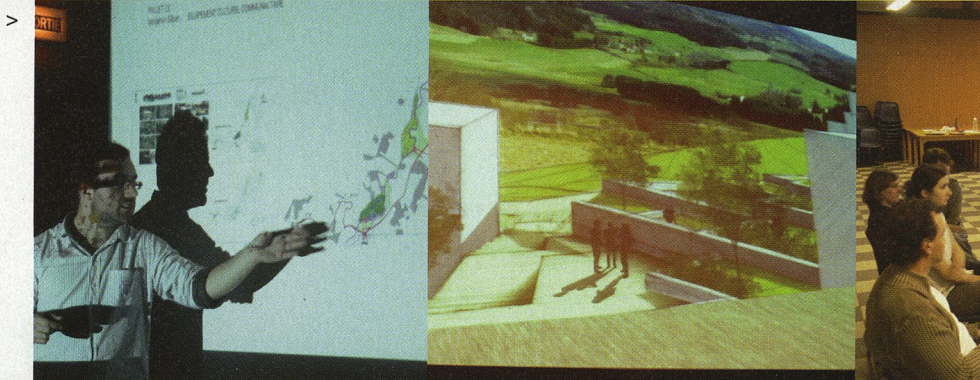
au Central, Églisolles.

Réunion du groupe informel des personnes accompagnant la démarche, débat sur les actions à venir.



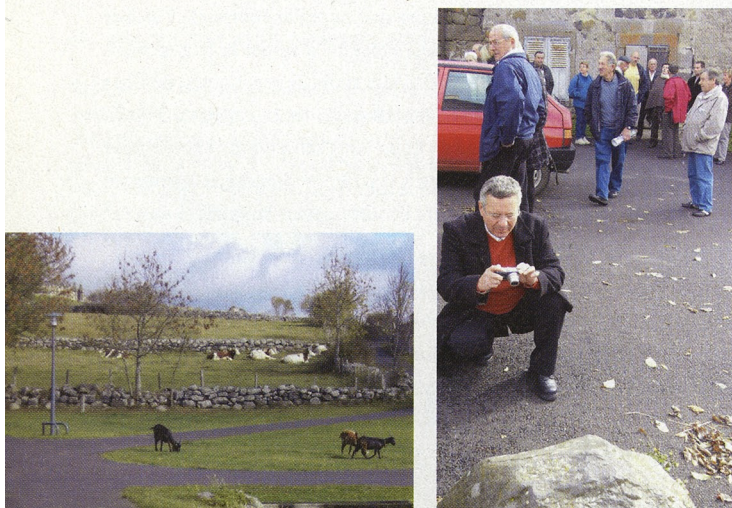
Vendredi 16 mai

Journée marathon pour les étudiants de l'école d'architecture de Saint-Etienne : ils présentent leurs travaux à la Maison du Parc, puis devant des élus et des habitants de la vallée de l'Ance. Ils apprennent à défendre leurs idées en dehors de leur milieu habituel, face à des commanditaires potentiels. Et pour les participants, c'est une surprise véritable. L'architecture contemporaine fait-elle peur en milieu rural ? Le dialogue s'engage...



Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 juin

Trois marches à la découverte des paysages agricoles de la vallée avec Stéphane Duprat, et rencontres avec des agriculteurs qui parlent de leur pratique, de leur lieu de vie. Un document, qui retrace les échanges avec quatorze exploitants, est distribué et sert de guide pour la visite. Débats et avis contrastés sur la place de l'agriculteur dans la société rurale, témoignages de parcours et de vies qui ont divergé ; comment ceux qui sont partis vivre en ville et qui reviennent aujourd'hui jugent-ils ceux qui ont pu choisir de rester, quitte à s'adapter à une nouvelle agriculture ?



Voyage d'étude dans le Cantal

Le vendredi 17 octobre, des élus des dix communes de la vallée de l'Ance se sont rendus à Chalinargues, Allanche et Ségur-les-Villas dans le Cantal, pour visiter des opérations d'aménagement de bourgs, en compagnie des personnes qui ont accompagné ces projets : élus, paysagistes, techniciens. Ils ont pu vérifier sur place que si l'attention et la simplicité sont sou-

jets, il n'existe aucune recette pour réussir l'aménagement d'un espace public. Des chèvres divagant librement sur un grand couderc ? Une déviation si discrète qu'elle ressemble à une route de campagne ? Un parvis de mairie qui est aussi un jardin pour les enfants d'à-côté ? Des seuils végétaux pour protéger la sortie des maisons ? "N'ayez pas peur !" disait en résumé le maire de Ségur.



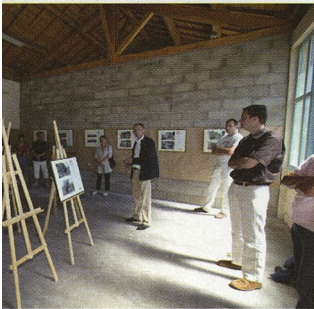
< Samedi 29 mars

C'est la lune vieille de mars ! Initiation à la taille des poirières, à Sauvessanelles, chez M. Chatain, à la Vallette, chez Mme Blancheton, à Rochette-Ribier, chez M. et Mme Cussonnet. Nathalie Batisse opère, le public apprend, réagit, guide le bras qui taille. Il faut être deux pour l'exercice : celui qui n'est pas sur l'échelle ramasse les branches... et commente l'ouvrage.



< Samedi 28 juin

Inauguration de l'exposition de l'observatoire photographique de la vallée de l'Ance, au collège de Saint-Anthème. L'exposition repose sur le travail des habitants qui ont prêté des photographies personnelles, et ont commenté les transformations du paysage observées. M. et Mme Rochette, du Fayt, ainsi que des collégiens y participent lors d'une soirée d'écriture (mardi 6 mai).



Bulletin de commande de poirière(s).

à remplir et à retourner avant le 20 janvier 2009 à :

Communauté de communes de la vallée de l'Ance
Le bourg - 63840 SAILLANT

M./Mme.....

Adresse.....

Téléphone.....

Variété	Prix	Nombre
Louise Bonne (un bel arbre vigoureux)	4,5 €	
Williams jaune (une poire à couteau renommée)	4,5 €	
Williams rouge (se tient bien pour l'eau de vie)	4,5 €	
Doyenne du comice (poires de longue conservation)	4,5 €	
Beurré Hardy (une douceur précoce)	4,5 €	
Poire "de curé" (une très ancienne poire à cuire)	4,5 €	

TOTAL€

Prix TTC, tenant compte d'une remise de 50% dans le cadre de l'aide du Parc naturel régional Livradois-Forez. Les arbres (en scions) seront livrés en racines nues et déposés par les Pépinières de la Dore en mars 2009 à Saillant. Vous serez avertis de la date par courrier. Vous vous engagez à venir chercher vos arbres et à régler le total dû à réception. Une fiche de conseil de plantation vous sera alors remise.

Date et signature

Pour tout conseil sur les variétés proposées ou la plantation, vous pouvez contacter Jean-Paul Cussonnet au 04 73 95 94 54.

Pour toute information sur la commande, le point de livraison ou le règlement, contactez la Communauté de communes au 04 73 95 32 64.

Poursuivre l'atelier des paysages

Engagée depuis le printemps 2007, la démarche d'atelier des paysages était née d'une volonté conjointe de prolonger un document peu connu, la charte architecturale et paysagère, mais aussi d'expérimenter et d'innover dans le domaine de l'animation, de la participation ou de la médiation autour du paysage. Toutes les étapes dont témoigne cette Feuille s'inscrivent dans ce cadre. Cette

démarche repose sur l'engagement des élus, des techniciens, des habitants qui se sont rencontrés si souvent autour des poirières, d'une promenade, d'une exposition. Dans le cadre de son nouveau Contrat de développement local, signé avec le Conseil général du Puy-de-Dôme, la Communauté de communes de la vallée de l'Ance a souhaité donner à ces expériences une suite : poursuivre le travail

avec les agriculteurs, sur l'architecture, l'aménagement des bourgs... Une place toujours plus grande sera laissée aux expériences partagées, au travail du regard, aux rencontres : l'atelier des paysages agit en somme pour une culture du paysage ; celle-ci ne se décrète pas, mais se nourrit collectivement, infléchissant peu à peu les pratiques, générant d'autres initiatives, et ainsi de suite...

Plantez une poirière !

La poirière rentre dans le dispositif d'aide à la replantation des variétés fruitières du Parc Livradois-Forez. Remplissez le bulletin ci-dessus, en sélectionnant quelle(s) variété(s) vous souhaiteriez voir pousser le long de votre façade. À noter, la sortie du livre *Paysage visible, paysage invisible*, aux éditions Champ Vallon, avec un chapitre consacré aux poirières de la vallée de l'Ance.



Une nouvelle silhouette de bourg pour Saint-Clément ?

Extrait d'un projet d'étudiants de troisième année à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand.

Les étudiants proposent de relier les villages de la vallée par une voie verte, qui permet des séquences et des usages variés : pêche, promenade, jeux...

Cette attention pour la rivière oriente ici leur projet pour étendre le village sans accentuer sa dispersion : une structure de modules s'étend en parallèle

d'un affluent de l'Ance, et vient se connecter à la voie verte et à des équipements de loisirs. On remplit les modules au fur et à mesure...

l'agenda de l'atelier des paysages hiver 2009

Exposition

L'observatoire photographique des paysages de la vallée de l'Ance

Du 16 décembre 2008 au 16 janvier 2009

à la Maison du Parc Livradois-Forez, Saint-Gervais-sous-Meymont.

Du 26 janvier 2009 au 27 février 2009

à la Mairie de Viverols.

La vallée de l'Ance, avant, maintenant et ensuite ?

Reprises de l'exposition du travail mené par l'Observatoire photographique des territoires du Massif central à partir des images collectées dans les archives privées des habitants de la vallée de l'Ance. Depuis 100 ans ou l'année dernière, qu'est ce qui a changé dans le paysage ? Les habitants le disent eux-mêmes.

Projections

Voyages à la rencontre des agriculteurs de la vallée de l'Ance

Vendredi 20 février 2009 à 20h30
au cinéma de Sauvessanges.

Samedi 21 février 2009 à 20h30
à la mairie de Saint-Clément.

Avec Jérémy Huet et Stéphane Duprat, paysagistes.

Au mois de juin 2008, trois journées de marche ont rassemblé une centaine de personnes pour découvrir et débattre de l'avenir des paysages de la vallée de l'Ance. Jérémy Huet a suivi l'ensemble des marches avec sa caméra. Son film témoigne des rencontres, et des différentes façons de regarder la vallée.

La feuille de l'atelier des paysages est éditée par la Communauté de communes de la vallée de l'Ance à 3000 exemplaires. Conception : Alexis Pemet / Parc Livradois-Forez. Impression : Chabrat à Clermont-Ferrand. Photos : Alexis Pemet, Christian Guy, Documents page 4 : Anne-Lise Aumeunier; Leonore Berger; Marie Lavielle, école d'architecture de Clermont-Ferrand. Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont apporté leur aide à l'ensemble des manifestations présentées.

Contact Parc : Alexis Pemet
a.pemet@parc-livradois-forez.org
tel 06 63 99 68 66

Contact CCVA : François Philibert
philibertccva@wanadoo.fr
tel 04 73 95 32 64.

Toutes ces manifestations sont libres et gratuites. Renseignements au 04 73 95 32 64.

Manifestations organisées avec le soutien de :



dominée par les toits du Forez. Décidemment, quelque chose est en train de refermer.

Mercredi 19 novembre 2008

Visite chez les Jarrafoux, avec Nicolas. Nous leur parlons de notre projet d'acheter collectivement la ferme d'à côté. Pour eux c'est une ruine qui va bientôt s'effondrer. J'ai apporté le livre de Depardon publié suite à la sortie de *La vie moderne*. Jean et Claudie iront le voir à Montbrison. Claudie prépare un voyage à Londres.

À Saillant, avec le journaliste Michel C. Thomas, qui prépare un article sur l'atelier des paysages pour le journal du Parc. Dernières mises au point pour la quatrième feuille de l'atelier. Outre la possibilité de commander des poirières, elle annoncera la projection du film de Jérémy et Stéphane, en février.

Conseil communautaire à La Chaulme. François a débuté dans ses fonctions d'agent de la communauté de communes. Nous représentons le bilan de l'atelier des paysages, dans la forme d'un récit au début, puis en ouvrant sur quelques-unes des questions qui paraissent aujourd'hui les plus saillantes. Mes remarques sur les zones de conflit possibles autour de l'agriculture ne suscitent aucune prise de parole. Michel Bravard questionne ouvertement ses collègues sur l'opportunité de lancer une démarche de Plan local d'urbanisme. Dix sur douze sont prêts. Quelque chose est en train de s'ouvrir.

Vendredi 28 novembre 2008

Neige et froid tenace. En soirée, dans la grande salle du Pont de Raffiny, pour le pot de départ de Nicolas. Il reçoit une paire de skis – prétexte à revenir à Prabouré. Jean-Paul a construit une cabane en bois dans une bouteille d'eau de vie de poire. L'assistance nombreuse témoigne de la multiplicité et de la richesse des liens créés au cours de neuf années passées à la communauté de communes.

Discussion avec les Jarrafoux. Ils veulent nous montrer la maison du bas, « chez Rouquet », pour nous éviter d'avoir à acheter celle du haut. Notre insistance à prolonger la relation avec le Chomet, au-delà du calendrier de l'atelier, semble les avoir touchés. Mais il ne faudrait pas créer de confusion ou d'illusions inutiles. Notre démarche n'est pour le moment fondée sur aucun dessein précis, et l'engagement sera d'autant plus réduit que chacun mène sa vie à droite et à gauche.

Lundi 15 décembre 2008

L'exposition de l'observatoire photographique est installée pour un mois au Parc. Quelques cadres se sont cassés lorsqu'ils se sont décrochés du mur où ils avaient été installés, à Viverols. Une des premières tâches de François a été de faire découper de nouvelles vitres et de rechercher des caisses de transport.

Mercredi 4 janvier 2009

Au Conseil régional : présentation de l'ensemble de la démarche et d'un bilan critique à un élu de la Région, ainsi qu'à quelques membres du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Les techniciens de la Région n'annoncent rien sur la possibilité d'étendre la démarche au-delà des frontières des deux parcs. Dans sa future charte, le Livradois-Foréz a inscrit l'atelier des paysages comme un des outils possibles dans les mesures concernant le paysage. Malgré un retour très positif et une attention marquée de notre auditoire, nous comprenons à demi-mot que les urgences du jour ne se formulent plus à partir du paysage, mais en termes de biodiversité. On nous parle avec véhémence de « nature ordinaire » comme il y a quinze ans on avait parlé de « grand paysage » ou de « paysages du quotidien ». La Région lance son Plan pour la biodiversité. Tout est-il à recommencer, éternellement ?

Vendredi 20 février 2009

Au cinéma de Sauvessanges. Stéphane et Jérémy y projettent le film réalisé à partir des marches du mois de juin¹. Le montage de Jérémy rend d'abord justice à la qualité des lieux et des ambiances traversées. La caméra s'est faufilée entre les grandes herbes, sur le bord des chemins, entre les personnes ; on ne cesse de faire de lien entre la teneur d'un échange et les situations concrètes, les points de vue, les fragments attrapés par le regard et discutés. C'est un film de témoignage, mais imparfait en ce sens que nous ne nous sommes pas permis de livrer en public des interventions individuelles trop tranchées – de celles qui ont pourtant émaillé ces trois journées – préférant livrer un échange qui peut parfois paraître confus. Les agriculteurs y sont également peu présents : M. Quatressous, peu disert face à des questions pourtant pertinentes est l'un des rares exploitants s'exprimant directement dans le film. Alain Romayer y intervient également. Une partie du film restitue les échanges qui avaient eu lieu face au paysage bâti éclaté de Saint-Clément. Les propos de Marie Baret, paysagiste, disent clairement la nécessité de dépasser le constat visuel pour aborder la question de fond d'une économie de la terre et du sol. Les propos de Mme Bel, femme d'agriculteur, y apportent une validation supplémentaire. Mais n'avons-nous pas « joué » cette scène ?

Derrière, quelqu'un souffle : « Il y a eu de la censure ». Les échanges qui suivent reprennent un certain nombre de thèmes déjà débattus dans les diverses séances autour du projet de Stéphane. C'est peut-être nous, au contraire, qui avons trouvé une confiance et une familiarité nouvelle pour aborder de front des questions auxquelles nous aurions aujourd'hui à apporter des réponses nouvelles. Je demande ouvertement si ce film laisse derrière lui des motifs d'irritation, des erreurs d'appréciation : je n'obtiens pas de réponse. La perspective d'un PLU communautaire est évoquée par Michel Bravard.

Des nouvelles de la commande groupée de poirières : l'opération a marché bien au-delà de nos espoirs. 250 arbres ont été commandés, et de nombreuses personnes continuent

1. Jérémy Huet, *Voyages en vallée de l'Ance, questions d'agriculture* (29 minutes, couleur 4/3). V. annexes sur CD. Une édition de 10 DVD a été distribuée sur le territoire de la communauté de communes.

d'appeler la communauté de communes pour essayer d'en obtenir après que la commande ait été close.

Samedi 21 février 2009

Aux Voyageurs, à Viverols. Stéphane et Jérémy sont à Bessette pour montrer le film à Grégory Porteneuve. Je retrouve Benjamin, l'associé de Stéphane, ainsi que Anne-Sophie, étudiante en troisième année à l'école du paysage de Versailles. Elle réalise un mémoire sur la place de l'image dans les processus de médiation autour du paysage. Elle a préparé un questionnaire à mon intention. Je tente d'y répondre avec un peu de lucidité et de sincérité, mais les réponses à apporter sur la notion débattue de médiation ne sont pas simples. D'autant plus que notre position ne ressemble pas ici, à celle du « médiateur » chargé de résoudre une situation de conflit localisée. Une médiation sans médiateur, c'est-à-dire un processus qui se joue idéalement dans notre absence, prenant comme prétexte un certain nombre d'événements dont nous assurons la production... et la mise en récit. Une médiation « grise ». Rien n'est simple. Nous sommes rejoints par Victor et Marie. Je parle de la démarche de l'atelier des paysages comme une sorte de « capsule » à l'intérieur de laquelle on aurait fait tenir un ensemble d'actions et de dispositifs dont chacun, pris isolément, paraîtrait anecdotique et négligeable – mais dont l'ensemble peut trouver une cohérence nouvelle dans le champ de l'action intercommunale et auprès des institutions qui les financent. Marie se fiche de moi parce que je m'amuse de cette trouvaille.

Au Droublië. Sept paysagistes à table. On parle du Chomet. Je donne le récit de la visite de novembre « chez Rouquet », la seconde maison de Jean et Claudie Jarrafoux. Elle est dans un état comparable à celui de la maison du haut, si ce n'est que Jean y entrepose du matériel et que cette maison lui sert de refuge, à l'abri de ses voisins. Il paraît sage de se concentrer sur la maison haute, pour ne pas créer d'ambiguïtés insurmontables avec la famille Jarrafoux. On évoque la possibilité que ce lieu ne soit pas exclusivement dédié à l'usage de la bande, bien au contraire, qu'il puisse vivre un bon moment dans l'année. Un lieu de séjour, de résidence collective, sans être pour autant un centre d'hébergement, avec les règles d'un « refuge » de montagne ? Un lieu pouvant accueillir entre dix et quinze personnes, le temps d'un séminaire, d'une étude, d'un travail personnel, en relation ou non avec le lieu, en relation avec le paysage au sens large : ce peut être du dessin, de la botanique, mais aussi des travaux avec les agriculteurs, du jardinage, une interaction avec le lieu ou autour. D'où des partenariats privilégiés avec des établissements d'enseignement supérieur ? Il faut que l'on y produise quelque chose, qu'une trace soit laissée : ce qui irait vers la dimension éditoriale du projet ? Accueillir, oui, mais comment, et dans un lieu robuste, fait pour ça ? Question d'un relais local, d'un soutien ? Cette orientation peut justifier d'aller chercher de l'argent dans des fondations et les collectivités. Débat lancé par les membres de l'aventure qui ne résident pas en Auvergne : comment maintenir un lien à distance ? Réponse : les faire venir dans la région pour travailler sur des projets. Aller travailler ailleurs avec eux. Multiplier les occasions de rencontre comme aujourd'hui. On n'échange jamais mieux sur nos pratiques que dans le cadre de projets, même si ceux-ci n'impliquent pas l'ensemble de la troupe. Tout cela veut dire trois niveaux distincts pour ce projet collectif : celui du lieu proprement dit ; celui de projets professionnels ; éventuellement des éditions. Une

prochaine rencontre en Creuse, sur le terrain de Nicolas, sera l'occasion de réfléchir aux statuts de l'association qui peut endosser tout ça.

À la salle des fêtes de Saint-Clément, enfin. La projection est combinée à une fête de village, ce qui nous assure une assistance nombreuse. Soixante personnes peut-être dans cette petite pièce de la mairie. Mais les conditions de diffusion sont bonnes, grâce à un système d'amplification adapté, loué à Saint-Romain. Comme la veille, Stéphane ouvre et anime la soirée et oriente à sa guise la discussion. Je m'attendais, après les séances du film décrivant le désordre urbain de la commune, à ce que des réactions fusent. Mais les interventions sur la PAC incontrôlable et la fin des paysans reprennent le dessus. Claudie est particulièrement en verve et cite le film de Raymond Depardon. On se retrouve après à la salle des fêtes, où circulent d'impressionnantes bassines remplies de beignets et des plats de pompelec. Elle me rend *La terre des paysans*, tandis que je lui ai amené *La ferme du Garet*. Elle se souvient, étant jeune, d'avoir entendu parler de la destinée pour le moins tragique de la ferme Depardon, à Villefranche-sur-Saône, d'où elle est originaire. Jean a fait le voyage à Londres, pendant l'hiver, par l'Eurostar.

Je constate avec plaisir que la voiture de François ressemble à celle de Nicolas : y traînent pêle-mêle les caisses d'apéritif, les publications de la communauté de communes, du matériel pour la station de ski... on y enfourne en plus le projecteur et l'écran.

Je retrouve mon trajet nocturne familial.

Vendredi 13 mars 2009

Des nouvelles de Nicolas. Recruté au Pays Combrailles en Marche pour coordonner une « université rurale » sur le thème de l'urbanisme et de l'écoconstruction, il vient d'être nommé directeur du Pays. Il anime une équipe, prépare un programme Leader. L'université rurale commence à ressembler à un atelier des paysages : la même prolifération d'enquêtes, l'approche relationnelle, des intervenants communs.

Samedi 21 mars 2009

M. Pocris a déposé la veille les 265 poirières à Saillant. Avec Nathalie, Jean-Paul et François, pour assurer la distribution. Les plants sont superbes : le printemps et l'été pluvieux ont donné des scions de plus de deux mètres de haut, stockés par variétés dans le hangar de la mairie. Sur le listing compilé par François, apparaissent 64 commanditaires et le détail des commandes. Certains ont commandé dix arbres. Quelques communes en ont également commandés. Nous passons l'après-midi à la distribution, dans un défilé amical et varié. Je réalise quelques portraits de planteurs. Nathalie et Jean-Paul donnent des conseils, résumés sur une fiche photocopiée. François tient la caisse et actualise le listing. Parmi les plus gros commanditaires se trouvent deux exploitants agricoles : une piste s'entrouvre à nouveau. L'opération pourrait être renouvelée l'année prochaine.

Mardi 21 avril 2009

Retour dans la vallée. Déjeuner à Chemintrand, avec Jean-Luc, François et Yohan Rougeron, qui travaille à la communauté de communes depuis janvier et qui devrait coordonner la démarche de Plan local d'urbanisme communautaire. Il veut lui donner le même tour que l'atelier des paysages, et nous discutons ouvertement des modalités possibles de « transfert » de l'expérience dans ce cadre réglementaire. J'ai apporté un exemplaire de mon journal, compilé et relié. François y retrouvera des moments qu'il a connu et accompagné. Yohan pourrait y puiser une connaissance des principales étapes et des acteurs de l'expérience. François va reprendre les actions engagées et réfléchir à leurs prolongements possibles. Jean-Luc et moi passons une partie de l'après-midi à travailler avec lui sur les prémisses de ces actions à venir. François en passera par la rédaction de fiches, exactement comme nous l'avions fait au début de l'atelier des paysages. Se dessine une orientation possible qui recroise la démarche engagée avec les agriculteurs et le processus des poirrières, où la notion de structure paysagère pourrait apparaître comme le point de départ de nouveaux dispositifs : fonctionner avec des essences « nobles » autour des exploitations, dans un double objectif de composition et de production, telle pourrait être l'orientation d'une action initiée par la communauté de communes, en parallèle du PLU.

En partant, François nous remet, à Jean-Luc et à moi, un poirier laissé en jauge, derrière la mairie, et qui constitue un surplus de la distribution du mois de mars. Ce sont des Marguerite-Marillat. Un exemplaire est parti en Chronopost rejoindre la Creuse. Nicolas l'a replanté devant chez lui. L'arbre installé dans le coffre de la voiture, nous remontons vers les Hautes Chaumes, en direction du col du Béal où nous attendent les étudiants de l'Atelier de Recherche et Création Paysage de l'école d'art de Clermont-Ferrand. En passant au Chomet je montre la maison à Jean-Luc.

Samedi 7 novembre 2009

Depuis le mois d'octobre, les élus de la vallée de l'Ance travaillent sur la définition d'un cahier des charges pour leur futur Plan local d'urbanisme intercommunal. Le Parc et l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne assistent cette démarche, dans le cadre d'une formation. Un prestataire a été recruté pour assurer l'organisation et l'animation de quatre sessions successives : celles-ci occupent un vendredi soir et la matinée du samedi. Elles alternent des apports théoriques et des ateliers, menés sous forme d'enquêtes, de jeux, etc. Je retrouve ce matin les élus pour une visite de terrain. Aurore Caze et Mohamed Chahid ont préparé un itinéraire, tiré des cartes qui permettent d'établir un certain nombre de constats en offrant un regard de surplomb, alors que nous sommes immergés dans diverses situations. Le parcours s'effectuera d'ouest en est.

Le village de Méneyrolles accueille le premier arrêt, et les premiers commentaires : nous trouvons une situation d'équilibre, une seule construction récente étant venue compléter ce village constitué de fermes-blocs, implantées de façons extrêmement homogène de part et d'autre des deux ruelles. Le groupe observe une nette différence d'entretien, d'usage, d'apparence entre les habitations du pourtour et celles du centre du village, plus décrépies.

Nous donnons les principales clés de lecture pour comprendre cette situation, la typologie architecturale dominante, l'espace qui s'organise autour. Aperçu, en repartant, sur la silhouette de Baffie.

Deuxième étape à Viverols. Cette fois le car nous dépose à distance du bourg, au milieu des constructions dispersées qui se sont installées à l'est du village. Celles-ci laissent d'immenses vides entre elles, dont on ne sait plus s'il s'agit de parcelles agricoles ou de fonds de jardin, de réserves de terrain... Aurore distribue un extrait de photographie aérienne sur lequel elle a entouré la masse du bourg « historique » et celle, plus diffuse, au milieu de laquelle nous nous sommes arrêtés. Pour vingt maisons, celle-ci est comparable en surface à celle d'un bourg qui en compte plusieurs centaines. Avec la petite zone artisanale, c'est une véritable couronne éparsée qui est en train de se former, laissant de grandes béances dont la vocation apparaît de plus en plus incertaine : réserves, mais de quoi ? L'exemple fait évidemment parler, et s'élèvent les voix de représentants communaux qu'une prise de conscience progressive a fait basculer dans un camp très « progressiste ». Mais derrière leur unanimité, d'autres personnes demeurent silencieuses, ou expriment en aparté leur scepticisme face à l'idée qu'il pourrait en être, aujourd'hui, autrement.

À Usson, commune voisine de la Loire. En dix ans, la population y a augmenté de 13 %. Les nouveaux arrivants se répartissent dans différents lotissements, aux entrées de bourg, au milieu desquels nous venons constater les principales tendances en matière de construction. Mais sont-elles si originales ? Imposants remblais soutenus par des enrochements pour les uns, emprunts provençaux pour les autres, tous les attributs postmodernes des maisons de catalogue, des jardineries et des grandes surfaces de bricolage se retrouvent et se combinent. Reçus à la mairie, le maire présente le document d'urbanisme en cours de réalisation qui régit l'urbanisation de la commune pour les années à venir. Le rythme d'installations doit être maintenu : les services de l'État ont cependant exigé la suppression de plusieurs dizaines d'hectares de zones à urbaniser. La révision du PLU s'annonce plus laborieuse que prévue, coûteuse et chronophage. L'exemple fonctionne pour les difficultés qu'il permet de soulever, mais n'est pas un modèle en soi d'inventivité et de vertu. S'il permet d'alimenter la réflexion des élus, il introduit un doute que certains participants ressentent peut-être : l'outil est-il adapté à des territoires ruraux qui font face à des demandes moins nombreuses, sans cesse confrontés à une nécessité d'adaptation ? Comment une démarche réglementaire peut-elle être embrayée à un effort de persuasion, à l'exigence d'inventer ? On peut songer à lui adjoindre en parallèle une plateforme de discussion, de suivi, sur un mode plus souple. Mais n'est-ce pas déjà trop par rapport aux moyens de ces communes ?

Vendredi 20 novembre 2009

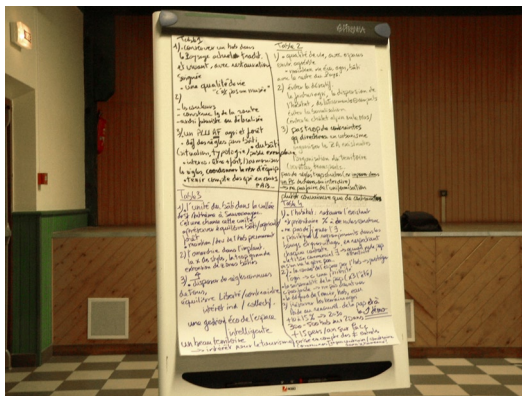
Belle journée d'arrière-saison, passée avec des étudiants de géographie sur différents sites de la vallée. Le soir, à la salle des fêtes de Saillant pour l'avant-dernière session de la formation à l'urbanisme. Mohamed et Aurore ont disposé la salle de façon à permettre à plusieurs groupes de travailler conjointement, à partir d'un ensemble d'enjeux qu'ils rappelleront en ouverture de séance. L'objectif à atteindre, au terme de la soirée, est de recueillir les fondements pour l'écriture du cahier des charges de la future consultation.



Samedi 7 novembre 2009. Sortie de terrain avec les élus de la vallée de l'Ance dans le cadre de la formation à l'urbanisme. Organisation, coordination : Mati Conseil (Aurore Caze, Mohamed Chahid).



Vendredi 20 novembre 2009. Saillant, salle des fêtes : atelier d'écriture du cahier des charges du futur Plan local d'urbanisme intercommunal de la vallée de l'Ance. Animation, coordination : Mati Conseil.



Nous aurons à conduire les échanges à partir de trois grandes questions : « 1) Qu'est ce que vous souhaitez préserver sur votre territoire, ce à quoi vous êtes attachés... pourquoi ? 2) Qu'est ce que vous voulez éviter, ce que vous ne voulez pas/plus voir... pourquoi ? 3) Qu'attendez-vous du PLU intercommunal ? » J'ai hérité, comme « animateur » d'une table, comme Jean-Luc (pour le Parc) ou Christophe Camus (pour le CAUE), tandis qu'un élu, pour chaque groupe se charge d'établir un rapport. Ceux-ci sont consignés, en fin de séance, sur un paper board. Mohamed et Aurore seront chargés de l'ultime traduction vers le cahier des charges. Ils auront la nuit pour traduire l'ensemble dans un document à discuter, le lendemain, en séance plénière.

Difficile, au terme de la soirée, de conserver une image nette, qui s'affirmerait comme une envie collective, un mouvement d'ensemble : plusieurs voix s'élèvent, en fait, pour une maîtrise communale de la réglementation, dans un sens d'arrangement local plus que de réflexion ouverte. Elles ne s'affirment pas plus haut que d'autres : mais leur récurrence laisse craindre une situation bien moins consensuelle que ce que nous aimerions croire. « Que chacun s'en retourne à ses affaires », semble-t-on entendre. La démarche engagée sur les Plans d'aménagement de bourg laissait déjà entrevoir ces difficultés, quand elles ne se traduisaient pas au grand jour dans une conflictualité chronique entre le Parc, les conseils municipaux, les bureaux d'étude. Rien n'a été réglé depuis et l'enchaînement de ces démarches, coup sur coup, combiné à la réécriture de la charte du Parc, augure d'une situation beaucoup plus contrastée que l'on imagine. La marche du projet de PLU s'en trouverait alors nécessairement affectée. La période qui s'ouvre est marquée d'incertitude.

Samedi 10 avril 2010

François et Nathalie ont remis sur pied une journée de distribution de poirières. Un premier rendez-vous est donnée, en matinée, pour une promenade de découverte, à partir d'Églisolles. C'est là que Nathalie avait repéré l'un de ses spécimens favoris, ornant une maison innocupée. L'arbre, toujours taillé, oppose un semblant d'ordre à l'abandon du bâtiment. L'itinéraire conduit le petit groupe réuni, une vingtaine de personnes, à Terrenyre : un hameau de la commune, situé au bout d'une route en cul de sac. Un village qu'il est difficile de traverser sans être repéré par les chiens des quelques fermes qui le composent, occupées par des retraités agricoles attentifs au moindre signal rompant avec le calme habituel du lieu. Le travail de François avait permis de découvrir quelques beaux spécimens d'arbres, de prendre contact avec les propriétaires : ils ont donné leur accord pour ouvrir la cour au groupe. Découverte d'un lavoir rond, situé sur le sectionnal : sorte de bois à demi entretenu, en marge du village, où sont stockés le bois de chauffe, quelques engins, quelques rebuts également. Le lavoir est entretenu de façon à ce que l'eau n'y stagne pas, mais sans plus. Il faut en connaître l'existence pour le repérer, depuis la route. On s'attarde au seuil de la cour de M. et Mme Séguy. L'activité agricole est encore lisible à l'échelle de cette ferme qui a évolué sur un même lieu, sans connaître l'épisode de la stabulation construite à l'extérieur. Huit rangs de parpaings en ont prolongé la hauteur, et des appentis ont été ajoutés sur les côtés. La cour est goudronnée, à l'exception d'un recoin qui accueille des primevères. Deux belles poirières, taillées avec soin, ornent la façade. En s'attardant sur quelques détails d'aménagement, on perçoit un ensemble de petits arrangements pratiques qui « équipent »

cette mince frange, le long de la maison : un banc sous lequel est disposée une paire de bottes, et sur lequel a été déposée une paire de charentaises ; un balais-serpillière, accroché le long de la porte d'entrée : celle-ci peut être protégée par un portillon à claire-voie. Un bac, long et étroit, protégé d'un grillage bas et d'une grille de frigo sur un des bords, complète le dispositif. Les poirières ne sont pas seules. Enfin, un thermomètre est accroché le long de la maison, et on peut repérer un pluviomètre sur le montant du portail : M. Séguy relève quotidiennement toutes les données météorologiques possibles et les reporte sur un calendrier. Il tient un journal, à sa façon.

On parvient à l'arrière du village à une autre maison, devant laquelle Nathalie va planter une jeune poirière. Les occupants appartiennent à la catégorie des résidents « seconds ». Leurs filles participent au chantier. La jeune poirière reçoit ses premiers soins. Retour par les bois à Églisolles. François a prévu un repas pantagruélique à la salle des fêtes de Saillant : il manque de convives pour y faire honneur, mais cela permet aussi de reprendre des nouvelles des fidèles de l'opération. Des nouvelles du PLU : le financement ne suit pas pour cette année, la démarche n'est pas abandonnée mais on peut craindre que les acquis fragiles de la formation s'évaporent peu à peu. Jean-Paul Cussonnet, venu en renfort pour la distribution de l'après-midi. Le public est plus nombreux pour la démonstration de taille sur un spécimen planté l'année dernière, devant les gîtes de la commune. Jean-Paul perce le mur au perforateur pour installer des œilletons qui serviront à lier les jeunes branches au mur. Passé cette démonstration, la distribution des plants commence. Les arbres sont installés dans les coffres de voiture, dans des remorques. Des personnes se présentent, que nous n'avions jamais vu auparavant, et repartent aussitôt avec les plants, comme si de rien n'était. En ajoutant les exemplaires de l'an passé, nous aurons contribué à la plantation de 450 nouvelles poirières dans la vallée de l'Ance.





Samedi 10 avril 2010. Promenade, initiation à la taille et à la plantation d'arbres fruitiers. Page de gauche : Terreneyre, commune d'Églisolles. Sectionnal du village, lavoir circulaire, ferme de M. et Mme Seguy.

Ci-dessus : plantation d'une poirière à Terreneyre. Démonstration de taille de formation par Jean-Paul Cussonnet à Saillant. Distribution de jeunes plants.



**Chapitre 6 / Pour une histoire des politiques du paysage en France :
repères chronologiques et corpus documentaire.**

- 6.1. Le bornage du corpus
- 6.2. Une histoire des politiques publiques du paysage en France :
un tableau chronologique.

Il y a une certaine brutalité à ouvrir, ici, le deuxième pan de cette recherche, sans transition graduée. C'est une double rupture que nous introduisons dans les pages qui suivent. Sur le plan de l'écriture, le temps du « je » s'est refermé sur lui-même, tout comme la continuité chronologique du journal et la contingence de l'expérience. Sur le plan méthodologique nous délaissions un terrain physique et relationnel pour « chuter » vers d'autres régions, qui appellent à leur tour d'autres conduites, un autre format pour l'exposé, d'autres enchaînements. Longtemps d'ailleurs ce deuxième pan s'est tenu comme un second plan, voire un arrière-plan : quelque chose qui échappe parfois à la vue, mais qui n'est cependant jamais très loin, et qui à présent nécessite un examen attentif.

Rappelons ici à grands traits les éléments qui déterminent cette investigation. La problématique générale de cette recherche s'établit à partir de plusieurs entrées, dont nous souhaiterions cerner les possibles points de rencontre et d'articulation : en premier lieu, nous avons souhaité poser la question des modalités du projet spatial lorsque celui-ci se confronte au grand paysage. Cette notion nous semblait devoir être interrogée selon deux axes en parallèle : sur un plan pratique d'une part, en investissant opérationnellement un territoire d'expérience, et de l'autre en interrogeant les dispositifs mis en place par les institutions dans un moment présenté comme propice à un « nouvel élan » des politiques publiques de paysage. L'entrée participative avancée par un document comme la Convention européenne du paysage, mais également un souci de mieux comprendre comment l'« expertise » est amenée à réfléchir à nouveaux frais sur son rôle sont deux aspects de cette possible transformation des méthodes du projet de grand paysage. L'hypothèse du saut que nous pointions au début de cette recherche a trouvé une première traduction sur un terrain concret, physique, institutionnel et relationnel. Nous avons tenté d'en éprouver la validité pratique, dans le contexte de l'expérience de l'atelier des paysages. L'effort de clarification qu'appelle cette expérience sera produit dans le dernier chapitre de cette thèse, notamment à partir des données du journal présenté dans les chapitres 3, 4 et 5.

Mais auparavant, il paraît nécessaire de mener une deuxième série d'investigations pour être en mesure d'apporter des réponses adéquates à l'hypothèse posée. En effet, il semblerait impossible de réfléchir sur une évolution significative dans l'appréhension du projet de paysage sans établir au préalable un certain nombre de repères à partir desquels nous pourrions mesurer ou penser la nature de ce saut méthodologique. Ces repères sont à rechercher

dans une histoire « active » des politiques de paysage. Parlant de saut, il n'est donc pas question de remiser au placard ou de tirer un trait sur plusieurs décennies de pratiques institutionnelles ou professionnelles. Bien au contraire, il s'agit de tenter de s'en ressaisir, de mesurer ce qui s'est progressivement inscrit dans les pratiques d'acteurs aussi bien que dans les discours, et d'en pointer les moments significatifs, les continuités ou les ruptures. Deux aspects seront donc développés dans les deux chapitres suivants :

- le premier tient à l'histoire de ces politiques proprement dites, ainsi qu'à celle des pratiques professionnelles qui se développent en parallèle. Sont-elles le reflet exact de ce qu'envisagent les politiques, les cadres réglementaires, ou ont-elles un effet, justement, sur la construction de cadres réglementaires et institutionnels ? Nous aurons à développer cette histoire pas à pas pour pointer les moments d'échange, d'interaction, de coopération entre ces sphères, envisager les différents moments de transfert. Le chapitre 7 y sera entièrement consacré.

- Un deuxième aspect complémentaire sera développé ensuite (chapitre 8) : partant d'une interrogation sur la « méthode », il semble nécessaire de réfléchir à partir des supports documentaires qui ont tenté d'établir des bases méthodologiques au projet de grand paysage. Comment, et à quels moments (en relation avec l'histoire institutionnelle et professionnelle dont il va être question) se sont énoncées ces méthodes ? Qu'ont-elles tenté de définir, de fixer, sur quelles bases d'expériences et avec quel arrière-plan institutionnel ? Qu'est-ce qui, enfin, dans un processus de projet, peut relever de la méthode, et qu'est-ce qui, éventuellement, s'en échappe ?

6.1. Le bornage du corpus

Pour mener à bien cette exploration sur le double plan de l'histoire et des discours nous avons d'abord rassemblé un corpus documentaire, préalable au parcours analytique et critique que nous proposons dans les deux chapitres à suivre. Cette opération de rassemblement s'est opérée dans le même temps que l'expérience de l'atelier des paysages. Tâche d'une toute autre nature que celles qui sont consignées dans les précédents chapitres, ce double travail ne s'effectue cependant pas sans que des relations internes ne se tissent peu à peu. Agissant dans un contexte opérationnel, éloigné des principaux centres d'archives et lieux de décision, notre façon de lire ces documents ne peut se détacher des préoccupations vécues sur le terrain. Ce corpus s'est constitué dans une collecte progressive, d'abord à partir d'ouvrages ayant franchi la membrane des organismes publics, pour connaître une diffusion élargie à un public de professionnels ou de lecteurs curieux. Déployant les différentes ramifications auxquelles conduisaient nos lectures, nous avons dirigé nos recherches vers des ouvrages ou des documents ayant servi de supports ou d'antécédents « historiques » à nos premières acquisitions¹. Étendant nos recherches à des rapports administratifs, nous avons également largement puisé dans les ressources du Centre de ressources documentaires de l'Urbanisme (aujourd'hui CRD Aménagement Logement Nature), initialement créé au Ministère de l'équipement. Dans la mesure du possible, nous avons tenté de rassembler physiquement ces supports. À défaut nous en avons produit des copies numériques,

1. Le centre de documentation de l'École du paysage de Versailles aura été le terrain le plus propice à ces recherches. Je remercie Geneviève Percie du Sert et Véronique Fernandes pour leur accueil et leur disponibilité. Je remercie également Karine Meyronne, responsable du centre de documentation du Parc naturel régional Livradois-Forez.

assemblées et archivées dans une base de données de fichiers graphiques. Enfin, des rencontres et des entretiens complémentaires à cette investigation très « livresque » nous ont souvent permis d'opérer les premiers recoupements, des liens non décelés, tout en complétant souvent efficacement notre collecte².

Ce corpus se positionne notamment sur les pratiques paysagistes : même à l'intérieur de celles-ci nous avons orienté notre sélection vers un « segment », une échelle ou une thématique déjà rétrécie par rapport à des sujets qui apparaissent centraux pour ceux qui étudient l'histoire de ces pratiques. Bernadette Blanchon, dans son travail sur l'histoire des pratiques paysagistes³, avait par exemple montré comment ceux-ci ont d'abord investi, dans les trois décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, le chantier spécifique de l'abord des grands ensembles et des « espaces verts » urbains attenants, affirmant leurs spécificités professionnelles au-delà de la dimension strictement ornementale du jardin. C'est à partir de ces premiers écarts que l'on peut pointer les différentes échelles d'interventions qu'ils ont commencé à investir, expérimentant parfois des alliances disciplinaires nouvelles et montrant quelles voies on pouvait explorer sous l'égide du paysage. Nous serons nécessairement amenés à restreindre l'étude de ces voies, délaissant notamment tout un pan significatif des pratiques paysagistes, celui qui a par exemple trait à l'espace public urbain, où l'intervention reste la plupart du temps située et cadrée sur un domaine où les pouvoirs publics exercent une maîtrise complète – que cela se joue sur le plan du foncier, des modalités légales ou techniques d'intervention. Ce choix n'implique aucune hiérarchie dans l'importance des domaines d'intervention en matière de paysage. Ce que l'expérience que nous venons de mener a montré, c'est combien l'action paysagère à l'échelle du territoire s'apparente à une construction capable de déclencher une multiplicité d'actions, engendrant des conséquences variées. Rien n'interdit de penser que les projets entrepris sur l'espace urbain ne puissent à leur façon déboucher sur ce type de constats, sur des bases spatiales ou démographiques cependant éloignées. Ceci doit donc nous rendre encore plus attentifs à ce qui paraît pouvoir entrer dans ce corpus, et ce qui peut en être écarté : nous ne souhaitons pas entrer dans un jeu de différenciation urbain/rural qui nous paraît singulièrement exclusif. Nous verrons plus loin que les professionnels ayant investi le champ du grand paysage se sont largement affranchis de cette distinction, opérant sur des aires incluant ces deux polarités traditionnelles du paysage.

Quatre séries de critères s'offrent à nous pour constituer ce corpus : des critères régionaux, des repères temporels, le statut des documents et enfin une interrogation sur leur vocation.

6.1.1. Les repères linguistiques et régionaux

La question des repères régionaux ou linguistiques mérite d'être posée pour un sujet qui s'est construit à partir d'un document à portée européenne, et dans un espace qui combine des cultures de l'aménagement très différentes. Le récent programme de recherche

2. Entretien avec Régis Ambroise au Ministère de l'agriculture le 03 septembre 2008 ; avec Jacques Sgard à Marly-le-Roi le 22 juillet 2009 ; entretien téléphonique avec Jean Cabanel, ex-chef de la Mission du paysage, le 21 juin 2010.

3. Bernadette Blanchon, « Les paysagistes français de 1945 à 1975 », *Les annales de la recherche urbaine* n°85, Paris-La Défense, p. 21-29.

« paysage et développement durable » invite d'ailleurs fortement les équipes à engager des analyses comparées des politiques de paysages entre plusieurs états, ou à étudier de quelles manières des dispositifs internationaux trouvent une répercussion et des applications dans différents contextes. Les échanges internationaux se multiplient aujourd'hui, que ce soit dans des cadres liés à l'application de la Convention européenne du paysage, à la mise en place de réseaux d'enseignement ou de recherche, ou bien de politiques de coopération engagées entre collectivités locales européennes. Ces multiples opportunités d'échange et de coopération créent un horizon stimulant pour de nombreux acteurs qui y trouvent un écho parfois plus large que celui qu'ils reçoivent localement, de par les multiples initiatives prises en matière de protection, de gestion ou d'aménagement des paysages. Cela ne doit pas cependant masquer le fait que ces initiatives restent tributaires de réglementations nationales ou de cadres locaux dont la disparité s'accorde au fractionnement des espaces de décision. Un texte comme la Convention européenne du paysage ne serait à ce titre qu'une enveloppe vide si n'existaient, selon des modalités parfois extrêmement disparates, ces multiples dispositifs qui rendent possibles la mise en place de politiques locales de paysage et dont il nous revient de questionner les fondements.

Partant de ce constat, nous pensons qu'il est nécessaire d'adopter une attitude prudente en matière de comparatisme, ou vis à vis d'une attitude qui questionnerait un champ trop large, incapable de constituer un ancrage cohérent et pertinent pour des politiques locales. S'il n'est pas question de nous cantonner à un domaine régional, c'est bien plutôt un ensemble de liens et d'emboîtements qui sera examiné ici, dans une recherche de correspondances, de connexions possibles, de captures ou de détournements. Nous pouvons ainsi très bien envisager une série d'hypothèses conduisant à examiner des phénomènes de repositionnements méthodologiques qui puissent témoigner de la circulation des idées entre des organismes centraux et des terrains d'application localisés : nous n'oublions pas, en ce sens, que l'histoire récente des politiques de paysage reste largement liée à celle des politiques de décentralisation. Il faut donc nous attendre à appréhender des trajectoires inédites, qui peuvent – pourquoi pas – franchir des limites linguistiques. Il s'agira alors de pointer des phénomènes d'imports, d'échanges ou de traductions, par exemple lorsque des revues s'y attellent et que ces contenus s'avèrent pertinents pour éclairer une situation présente. Mais il s'agira alors plus sûrement de points de repères possibles, que nous ne serons pas nécessairement capables de situer, à leur tour, dans un panel exhaustif.

6.1.2. Les repères temporels

Ces données anticipent sur une périodisation que nous tâcherons de rendre plus explicite dans la suite de cette étude. Nous avons initialement choisi de faire remonter nos premières investigations au milieu des années 60, lorsque se créent au sein de la Datar les Organisations d'Études d'Aménagement des Aires Métropolitaines (Oream), à l'intérieur desquelles émergent les premières études sur ce que l'on nomme alors le paysage régional. Ce repère ne renvoie pas cependant à l'apparition des politiques publiques de paysage en France, puisque les premières lois de protection du paysage remontent, on le sait, à 1906, précédées par les premières opérations de sauvegarde de « monuments naturels » : l'État étendait alors le dispositif des monuments historiques à des sites souvent menacés par des installations industrielles, et surveillés par des groupes de pression locaux qui donnèrent

naissance aux futures commissions départementales des sites et paysages. Cette période de l'histoire des politiques de paysage a été abordée dans le rapport commandé par la Mission de la recherche urbaine à Bernard Barraqué en 1985 et nous serons à maintes reprises amenés à y puiser de précieuses informations. Mais si nous souhaitons suivre à la trace certains des termes « fixés » par un document comme la Convention européenne du paysage, nous ne pouvons établir les bases de cette étude sur les seuls dispositifs de protection du paysage. En situant notre propos à l'intersection des notions de « projet de paysage », de « gestion et d'aménagement », il nous faut accorder une attention soutenue au moment où ces termes s'ancrent dans les pratiques institutionnelles et professionnelles. Rien n'interdit d'aller chercher des expériences dans une histoire plus longue, qui permette de repenser l'assise contemporaine de nos pratiques d'aménagement : on verra d'ailleurs que des organes administratifs pratiquaient eux-mêmes ce type de recours, afin peut-être de chercher une légitimité historique à leur action lorsqu'ils percevaient que celle-ci se trouvait marginalisée dans le temps présent. De la même manière, les professionnels agissant dans le cadre des OREAM possèdent parfois une expérience antérieure, parfois déterminante. Nous avons donc été amenés à faire reculer le curseur pour mieux saisir ces aspects et s'ancrent dans une histoire plus longue.

Le deuxième repère chronologique propre à introduire une périodisation se situe au moment où un ministère intègre dans son fonctionnement interne un organe dédié à l'étude et à l'encadrement d'une politique publique de paysage, fut-elle naissante. Ce moment intervient à la fin des années 1970, lorsque, sur décision du Ministre de l'environnement, le Centre National d'Études et de Recherche sur le Paysage est fermé (1978). Apparaissent alors conjointement la Mission du paysage au sein du Ministère de l'équipement, et une structure officielle d'enseignement du paysage, qui prend son autonomie vis à vis de l'École nationale d'horticulture, sur le site du Potager du roi à Versailles. S'ensuit une période féconde, dont nous livrerons à l'étude de multiples traces, qui aboutit en 1993 à la signature de la loi « paysage ». Aboutissement ou nouveau point de départ ? L'ensemble de la décennie 1990 demeure riche en événements et publications autour des questions qui nous animent. Les derniers éléments confinent enfin à l'actualité puisque la Convention européenne du paysage a été ratifiée en 2006 et qu'elle voisine, nous l'avons vu, avec l'aboutissement d'un important programme de recherche qui porte déjà un regard rétrospectif et analytique sur les dispositifs qui ont émergé dans les quelques décennies abordées.

6.1.3. Le statut du document : du rapport administratif au livre.

Dans un premier temps, nous avons principalement orienté nos recherches vers des ouvrages publiés dans des circuits éditoriaux à large diffusion, qui seraient susceptibles d'atterrir entre les mains de n'importe quel lecteur. Ce premier point mérite d'être discuté et justifié : il s'agissait d'accorder une attention soutenue à un ensemble documentaire qui aurait franchi la « membrane » des organismes publics, qu'ils soient liés à l'administration, à certaines collectivités territoriales, à des organes techniques, des lieux d'enseignement et de recherche : ce peuvent être des ouvrages réalisés « en régie » par les personnes qui ont elles-mêmes porté les politiques dont il va être question, ou bien des ouvrages de commande, qui font intervenir des organismes ou des personnalités compétentes. Le « n'importe quelle personne » ne signifie pas nécessairement la même chose que « grand public » : il peut

s'agir d'ouvrages techniques, s'adressant à une catégorie définie d'acteurs à laquelle nous identifions d'ailleurs, par le statut qui a été le notre tout au long de cette recherche.

Par extension, nous élargissons ce corpus à un certain nombre de revues ou de numéros particuliers, ainsi qu'à des documents imprimés échappant aux circuits éditoriaux et commerciaux habituels, mais diffusés dans des réseaux institutionnels, associatifs ou scolaires. Nous verrons plus bas quelles orientations thématiques justifient cet élargissement, qui embrasse des catégories de documents qui appartiennent à une littérature « grise ». Celle-ci comprend, à la fin, des rapports rédigés dans des champs institutionnels, mais dont la diffusion est demeurée classiquement restreinte. Ne figurent pas dans ce corpus des états intermédiaires de cette littérature ou la correspondance associée, malgré tout l'intérêt que l'on peut porter à ce domaine d'étude dont la prise en main requiert peut-être un outillage et un cadre de recherche plus adéquat que le notre. Nous en avons par exemple un aperçu dans le travail mené par Florian Charvolin sur le processus d'institutionnalisation de l'environnement en France, dont il a publié une synthèse en 2003⁴.

6.1.4. La vocation du document.

Nous avons insisté plus haut sur l'importance donnée, dans cette recherche, à la méthodologie. La "primeur" donnée à cette dimension ne doit pas en faire l'unique enjeu ; bien au contraire, il nous apparaît important de mettre en débat les conditions qui rendent possible et souhaitable la stabilisation d'énoncés méthodologiques, tout autant que leur pertinence ou leur portée. La question de la méthode, voire celle de la procédure, est évidemment centrale dans une interrogation plus large sur la notion de projet : pour autant, ces notions ne peuvent se recouvrir entièrement et il nous semble que la zone de non-recouvrement a une valeur d'étude peut-être largement supérieure à celle qui se constitue, justement, en méthode. Nous renvoyons, à ce titre, aux notions discutées en 1.2 sur la notion de projet de paysage. Autour d'ouvrages à portée méthodologique, nous avons donc jugé nécessaire de rechercher des vocations « connexes », que nous établissons dans trois catégories voisines :

- *La mobilisation* : cette catégorie fonctionne pour des ouvrages, et durant certaines périodes peut-être, où les acteurs ont cherché à affirmer ou à démontrer l'existence de nouveaux enjeux en matière de paysage. Ces enjeux peuvent être relatifs à certains objets, renvoyant à la matérialité du paysage, mais appeler également à des processus de remédiation, engageant les pouvoirs publics vers l'élaboration de dispositifs nouveaux. Ce plan de la mobilisation se situe donc globalement en amont de la méthode.

- *L'animation* : ce plan existe à partir du moment où un ensemble documentaire s'attache à positionner un débat, puis à le nourrir, sans forcément chercher à en résoudre les principaux dilemmes. Contrairement au guide méthodologique ou à l'énoncé de la loi, cet ensemble discursif ne se donne pas pour objectif de stabiliser des énoncés. A contrario, il peut envisager de les déstabiliser, par la confrontation de références, le déplacement critique de certaines notions, l'assemblage de positions contradictoires. Cet ensemble fonctionne principalement à partir du champ des pratiques : nous le situons sur un registre mitoyen à celui de la méthodologie. Les revues professionnelles, en particulier s'attachent à cette fonction.

4. V. Florian Charvolin, *L'invention de l'environnement en France, chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Éditions la Découverte, coll. « textes à l'appui », Paris, 2003.

- *L'évaluation* : nous la distinguons de la précédente catégorie en ceci qu'elle trouve sa validité dans une exploitation de résultats issus d'une période délimitée et d'un ensemble cohérent. Pour autant, nous ne prêtons pas à cette notion d'évaluation un sens aussi strict que celui de la cotation. Nous accordons à l'inverse toute latitude à des acteurs de produire une prise de recul à partir d'un assemblage ou d'une confrontation de référence, ceci dans le but de faire progresser une démarche, un ensemble de méthodes, ou de se doter d'éléments d'appréciations renouvelés ou stabilisés.

Les catégories que nous introduisons ici ne sont pas, la plupart du temps aussi séparées, et il nous sera sûrement nécessaire de mettre à jour d'autres critères d'analyse pour aborder les contenus qui vont être à présent dévoilés.

6.2. Une histoire des politiques publiques du paysage en France : un tableau chronologique.

Une fois présentées les modalités de constitution de notre corpus documentaire, il semblait important de rendre plus précis et accessible un tableau chronologique qui puisse le distribuer dans un ensemble de périodes, en lien avec des « acteurs » dont nous aurons rapidement à préciser l'identité. Ce tableau concentre un ensemble de données que nous tenterons, dans les lignes qui suivent, de redéployer en un récit linéaire sûrement plus accessible, à première vue qu'un enchevêtrement de dates, de cases d'organigrammes ou de références bibliographiques. En amont de ce premier récit, nous avons souhaité établir cette vue synoptique afin de rendre plus cernable, dans les chapitres suivants, l'investigation des contenus et des expériences qu'elle recouvre. Nous l'avons donc pensée comme une porte d'accès plutôt qu'une synthèse ou un résidu.

Ce tableau s'appuie sur les groupes d'informations suivants :

- *Les ministères publics* : nous avons ici présenté la chronologie de deux ministères entre lesquels circulent la plupart des organismes, cellules, groupes ou missions ayant accompagné la mise en place des politiques de paysage entre le milieu des années 60 et nos jours : il s'agit respectivement du Ministère de l'équipement, créé en 1966, et du Ministère de l'environnement, créé en 1971. L'exposé chronologique témoigne rapidement de la fluctuation de leurs contours respectifs, leur intitulé engendrant de subtils redécoupages des organigrammes, préludes parfois à des réorientations majeures de l'action. Ce déroulé a parfois été simplifié, afin de préserver la lecture générale du document. Il nous a paru pertinent, en quelques moments clé, de suggérer graphiquement une modification notable des compétences.

- *Les cellules actives* : nous avons rassemblé ici sur un même « plan » des entités dont le statut peut en revanche varier du tout au tout, depuis la structure associative jusqu'au bureau ministériel, en passant par des « missions » dont les contours s'adaptent, on le verra, aux ambitions qu'elles se donnent. Leur point commun, en revanche, est de fonctionner dans une dimension collective (c'est à dire en tant que collectifs – ne serait-ce que d'une

poignée d'agents individuels), parfois en interaction les unes avec les autres. Lorsque cela s'est avéré pertinent, nous les avons associées visuellement selon de possibles filiations, ou du moins selon une certaine continuité. À l'inverse, il semblait important que certaines de ces cellules soient nettement démarquées les unes des autres, notamment lorsqu'elles agissent avec un arrière-plan institutionnel ou politique bien distinct. Notre récit reviendra ultérieurement sur ces aspects.

- *Les publications institutionnelles* : cet ensemble correspond, dans sa grande majorité, au corpus documentaire dont nous venons de brosser les grands contours. Dans ce corpus, nous n'accorderons pas la même importance à chaque ouvrage ou rapport, en fonction de sa proximité immédiate avec notre axe de recherche. Ainsi nous distinguons dès à présent deux "strates" documentaires, selon que le document nommé appartienne au registre du livre (multiple, diffusé, commercialisé), ou à celui du rapport et de la littérature grise. Mais surtout il nous a paru important de mettre en rapport, dès à présent, les ouvrages et leur « cellule » d'appartenance, c'est-à-dire d'opérer le lien entre un contenu et le système actif dans lequel celui-ci émerge. Cette hiérarchisation anticipe de fait l'exploration que nous mènerons dans les chapitres suivants.

- *Les lieux d'enseignement* : moins complexe, ce niveau d'information est utile pour témoigner de l'élargissement et du renforcement de l'enseignement du paysage en France, depuis la section du paysage et de l'art des jardins de l'école nationale supérieure d'horticulture de Versailles jusqu'à la diversification des formations opérée à partir des années 1990. Pour ne pas l'alourdir, ce tableau n'établit pas de correspondance visuelle entre des éléments de corpus et ces établissements d'enseignement. Or ceux-ci, comme l'École nationale supérieure du paysage ont également mis en place des politiques éditoriales, que nous mobiliserons à certains moments.

Ces quatre niveaux d'information fonctionnent sur un plan horizontal, et le lecteur pourra à sa guise relever ou chercher des correspondances non visibles entre ces étages. Il nous a paru important, en plus, de faire apparaître de façon plus significative des « moments » qui s'imposent, dans cette histoire comme des charnières, des points d'aboutissement ou de départ qui rythment la thématisation du paysage dans ce panorama institutionnel (V. 6.1.2). Si un certain nombre de faits nous permettent de poser a priori ces repères, l'investigation qui suit aura comme objectif de conduire à une interprétation de ces événements peut-être différente de celle qui préside à ces premiers choix. En résumé, ce tableau possède une valeur inaugurale, propre à soutenir la réflexion qui va suivre. S'il engage des choix (un cadrage, une opération de sélection et de mise en relation), et donc un hors champ implicite, il pose un programme d'investigation dont le sens n'est pas écrit a priori.

Écoles

Section du paysage et de l'art des jardins

Au sein de l'école nationale supérieure d'horticulture de Versailles

Repères chronologiques 1901-1950 :

- 1901
Création de la Société de protection des paysages de France.
- 1906
Première loi sur la protection des sites et monuments naturels.
- 1909
Premier congrès international pour la protection des paysages, Paris.
- 1930
Seconde loi sur la protection des sites.

Création de la Société française des architectes de jardin.
- 1937
Premier congrès international des paysagistes, Paris, et création de l'International Federation of Landscape Architects (IFLA)
- 1942
Chantier intellectuel des sites, ministère de l'éducation nationale.
- 1943
Loi sur l'urbanisme, introduction du permis de construire.

Création de la Ligue urbaine et rurale.
- 1945
Décret du 5 décembre 1945 créant la Section du paysage et de l'art des jardins à l'ENSH de Versailles.

- 1955
La SPAJ décerne le titre de DPLG
- 1957
Création de la Société des paysagistes français.

1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968

Ministères

Ministère des travaux publics et des transports	1966 Création du Ministère de l'Équipement	Ministère de l'Équipement et du Logement Edgard Pisani, Robert Galley, Albin Chalendon
Ministère de la construction		
1960 Plan d'Aménagement et d'Organisation Général de la région parisienne (PADOG).		

Cellules actives

DATAR Création en 1963	Oream 1966-1976
	Groupe d'étude et de recherches sur le paysage Créé en 1967

Politiques publiques et paysage

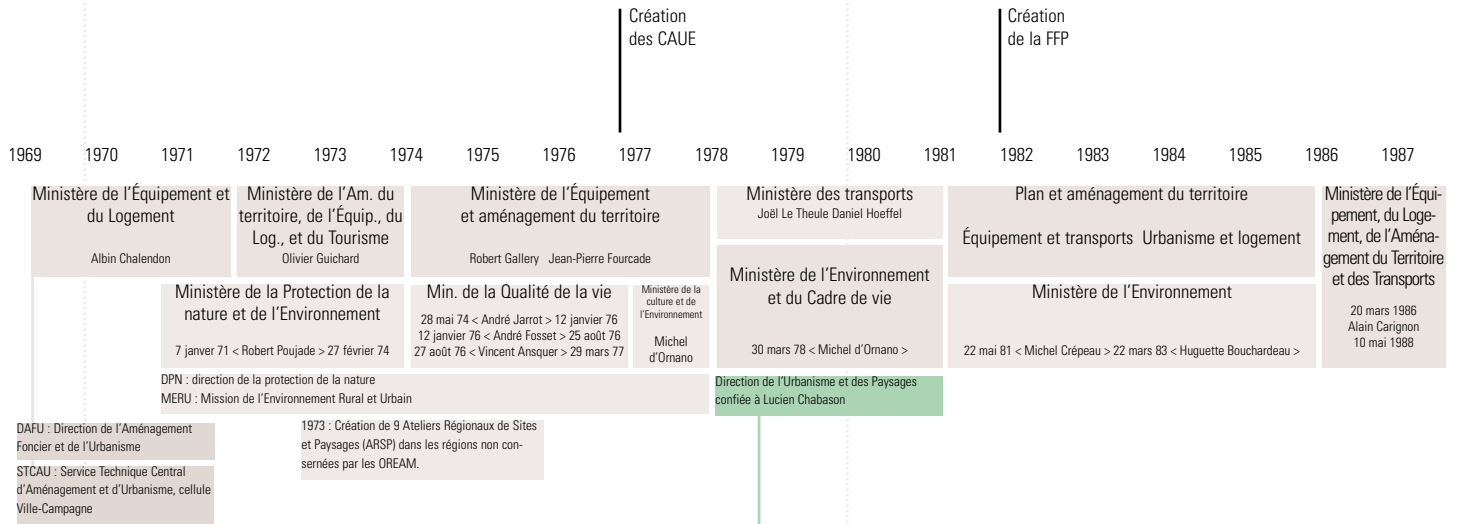
Repères chronologiques, 1958-2006.

Études et rapports

- 1958
Thèse de Jacques Sgard, *Récréation et espace vert aux Pays-Bas*, sous la direction de Jean Royer, Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, 2 vol.
- 1969
Rapport *Nature et paysage dans les politiques de différents pays étrangers*, Florence Marot, Ministère de l'équipement et du logement, Service technique central d'aménagement et d'urbanisme (STCAU), 110 p.

Étude *De la conservation du paysage à la mise en valeur du milieu de vie*, Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire (CINAM) et Société Coopérative d'Aménagement et d'Urbanisme (SCAU), rapport en 3 vol. pour la DAFU.

Écoles



Organisations d'Études d'Aménagement des Aires Métropolitaines (OREAM)

1966-1976

GERP

Association Paysage
1970

Centre National d'Études et de Recherche sur le Paysage
1972 > 1978

Journées d'étude du Gerp sur l'avenir des paysages ruraux.

Mise à l'étude d'un Institut français du paysage.

Mission du paysage (DUP > Équipement)

Alain Riquois

Mission du paysage (DPN > Environnement)

1973 : Publication dans *Le Monde* de l'article de R. Poujade, *Vie et mort du paysage*.

Le paysage rural et régional ; contribution à la méthodologie des études d'aménagement, Ministère de l'Équipement, Ministère de la Qualité de la vie – Environnement, Paris, La documentation française, 1975, 130 p.

McHARG I. L., 1980 : *Composer avec la nature*, Cahiers de l'IAURIF, vol. 58-59, 184 p. [*Design With Nature*, 1969].

1981 : Colloque *Mort du paysage ?*, Université Lyon III et Mission du paysage.

1982 : *Paysagistes et services publics*, Mission du paysage.

Des paysages, Annales de la recherche urbaine, 18-19, 1983.

Pour une politique de paysage, Assises nationales du paysage, Versailles, Fédération Française du Paysage, 1984, 168 p.

GUINAUDEAU C., 1987 : *Planter aujourd'hui, bâtir demain ; le préverdissement*, Paris, Ministère de l'Équipement, IDF, coll. Mission du paysage, 480 p.

BOURGERIE C., CASTANER D., 1988 : *Les plantations d'alignement le long des routes, chemins, canaux, allées*, Paris, Ministère de l'Équipement, IDF, coll. Mission du paysage, 416 p.

Publications institutionnelles

parutions soutenues par des institutions
auteurs associés à des institutions

Études et rapports

1972
Jean Challet,
Rapport en vue de la mise en place d'un enseignement du paysage régional, Mission interministérielle pour l'environnement.

1975
Études préparatoires à un séminaire sur les approches paysagères, Trappes, CNERP, 8 vol., act. en 1978.

1976
Prise en compte des problèmes de paysage dans PNR, Trappes, CNERP.

1977
Rapport sur les différentes méthodologies pour la préparation des études d'impact des aménagements sur l'environnement, Alain Provost, Min. de l'Éq, service des voies navigables.

1980
Pour une politique du paysage : objectifs, actions, expérimentations, Ministère de l'urbanisme et du logement, DUP, Mission du paysage.

Étude *Techniques de représentations dans les études paysagères en montagne*, GREF.

1983
Colloque *Paysage, aménagement et développement local*, ENSP-Mission du paysage.

1983
Rapport de recherche *La profession de paysagiste*, Chantal Cice et Françoise Dubost, EHES, Mission de la recherche urbaine.

École Nationale Supérieure du paysage de Versailles

1995 - Déménagement de l'ENSH à Angers

École d'Architecture et du Paysage de Bordeaux > ENSAPBx

1991

Tutelle du Ministère de la Culture

École Nat. Sup. de la Nature et des Paysages de Blois

1997

Tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

ENSAP Lille

Tutelle du Ministère de la Culture

janvier 1993
Loi "Paysage"

2000
Signature de la Convention
Européenne du Paysage à Florence

1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006

Ministère de l'Équipement et du logement

Maurice Faure Paul Guilès Bernard Bosson Bernard Pons

Ministère de l'Équipement, des transports
et du logement

Jean-Claude Gayssot

Ministère de l'Équipement, des transports,
du Logement, du Tourisme et de la Mer
+ Aménagement du territoire

Gilles de Robien

Ministère de l'Environnement

13 mai 1988 < Brice Lalonde > 2 avril 1992 < Ségolène Royal > 23 mars 1993 < Michel Barnier > 11 mai 1995 < Corinne Lepage > 2 juin 1997

Ministère de l'Aménagement du territoire
et de l'Environnement

4 juin 97 < Dominique Voynet > 11 juillet 01 < Yves Cochet > 6 mai 02

Ministère de l'Écologie
et du Développement durable

< Roselyne Bachelot > 31 mars 03 < Serge Lepeltier > ...

Mission du paysage (DPN > Environnement)

Fin de la Mission du paysage

Bureau du paysage

Direction de la Nature et des Paysages, Ministère de l'Environnement.

Arrêté du 11 janvier 1994

Mairie-Conseils

(Caisse des dépôts et consignations)

Création en 1989

(en association avec la fédération des Parcs naturels régionaux de France)

LATARJET B., HERS F. (dir.), 1989 : *Paysages photographiques ; en France, les années quatre-vingt*, Mission photographique de la Datar, Paris, Hazan, 684 p.

AMBROISE R., FRAPA P., GIORGIS S., 1989 : *Paysages de terrasses*, Aix-en-Provence, Édi-sud, 194 p.

Le paysage ; patrimoine et enjeu de développement, colloque du 4 juin 1992, Assemblée Nationale, Paris, L'environnement Magazine, Victoires éditions, 114 p.

NAKAMURA Y., FRIELING D., HUNT J. D., 1993 : *Trois regards sur le paysage français*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Pays/paysage, 270 p.

ROYAL S., 1993 : *Pays, paysans, paysages*, Paris, Robert Laffont, 222 p.

STEFULESCO C., 1993 : *L'urbanisme végétal*, Paris, Institut pour le Développement Forestier, coll. Mission du paysage, 326 p.

Paysage, grand paysage, Les Cahiers de l'IAURIF, n°106, Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, 1993, 246 p.

Plans de paysage ; repères, 1993, Paris, Direction de l'Architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Ministère de l'Environnement, 1993, 32 p.

GORGEU Y., JENKINS C. (dir.), 1995 : *La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal*, Paris, La documentation française, 188 p.

KLEINDIENST A. (dir.), 1996 : *Boîte à outils paysage*, Paris, Fédération des parcs naturels régionaux de France / Mairie-Conseils (caisse des dépôts et consignations), coll. Expérimenter pour agir, 64 p.

CLERGUE L., DUBOST F., 1995 : *Mon paysage ; le paysage préféré des français*, Paris, Marval, 107 p.

Séquence paysage, revue de l'Observatoire photographique du paysage, n°1, Paris, Ministère de l'Environnement / Hazan, 1997, 112 p.

FORTIER-KRIEDEL A., 1998 : *Les paysages de France : une esthétique du modèle français*, Paris, PUF, coll. Questions, 296 p.

FOLLÉA B., 2001 : *Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats*, Paris, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Direction de la nature et des paysages, 132 p.

AMBROISE R., 2002 : *L'agriculture et la forêt dans le paysage ; manuel*, Ministère de l'agriculture, Direction de l'espace rural et de la forêt, 104 p.

Chapitre 7 / De la protection à la planification paysagère : trajectoires institutionnelles et professionnelles.

- 7.1. La naissance des politiques publiques de paysage :
protection des sites et émergence de l'urbanisme, 1906-1943.
- 7.2. Le paysage dans la période de reconstruction et la naissance
de l'aménagement du territoire : 1943-1966.
- 7.3. L'institutionnalisation flottante du paysage : 1966-1978.
- 7.4. Les assises d'une politique du paysage : 1979-1993 et au delà.

7.1. La naissance des politiques publiques de paysage : protection des sites et émergence de l'urbanisme, 1906-1943.

7.1.1. À l'origine des politiques de protection du paysage

Nous présentions, en introduction de cette thèse, une image exprimant une situation tranchée : un fragment pittoresque et vivant de paysage conservé sous une cloche, au milieu d'un territoire équipé et stérilisé. Sans chercher à accréditer plus que nécessaire cette vision qui relève d'une stratégie d'interpellation, il nous paraît pertinent de s'en ressaisir pour situer les premiers enjeux autour desquels sont apparues les politiques de paysage. Si l'on se réfère aux textes législatifs, ces enjeux se placent du côté de la protection des paysages, et en particulier d'objets désignés sous les termes de « monuments naturels » ou de sites. Nous nous situerons donc, pour amorcer ce récit, plutôt sous la cloche qu'en dehors – à moins que s'agissant de livrer ici les étapes par lesquelles se sont inventés des outils réglementaire de protection du paysage, nous n'interrogeons directement la main qui tient la cloche.

En 2009 est paru sous l'égide du Conseil international des monuments et des sites un ouvrage méthodologique sur la mise en valeur des « hauts lieux » patrimoniaux que sont les « Grands sites » reconnus et labellisés par l'État parmi les milliers de périmètres protégés depuis qu'existent les réglementations pour le faire¹. En fin d'ouvrage est présentée une chronologie sur la protection du patrimoine et des sites qui pointe, bien en amont de la période qui nous occupe ici, l'édit de Brunoy (1343) sur la préservation des forêts ou l'ordonnance de Colbert sur les Eaux et Forêts (1669) qui détermine les principales règles de gestion des forêts royales. Mais en France, la notion de protection d'un patrimoine national émerge surtout à la Révolution, en réaction aux phénomènes de pillage et de destruction constatés sur l'ensemble du territoire. 1794 marque le premier rapport de l'abbé Grégoire sur « les destructions opérées par le vandalisme et le moyen de les réprimer », prélude à une procédure d'inventaire et de conservation qui établit en outre une première correspondance entre la Commission temporaire des arts et les départements. Ces inventaires engagent des objets, mobiliers, œuvres d'art répertoriées ainsi que des bâtiments

1. Jean-Pierre Thibault (dir.), *Petit traité des Grands sites, Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Actes Sud / Icomos-France, Arles, 2009.

civils qui sont nationalisés et affectés au service de l'État. En 1830, un poste d'inspecteur général pour les monuments historiques est créé au Ministère de l'intérieur, ainsi que des correspondants chargés de veiller à la conservation de ces monuments. Nommé au poste d'inspecteur général en 1834, Prosper Mérimée engage entre 1836 et 1841 des tournées d'inspection à partir desquelles il définit les premières priorités en matière de protection ou de restauration. La répartition des crédits alloués à la restauration des monuments protégés est opérée par la Commission des monuments historiques, créée en 1837. La première loi en matière de conservation sera cependant édictée en 1887, en limitant le classement aux propriétés publiques.

C'est sous les auspices de cette loi que sera protégé le premier « monument naturel » français, à savoir les cascades de Gimel (Corrèze) en 1898, bien qu'il s'agisse pour l'heure d'une extension du terme de monument à un objet paysager – ce que la loi de 1887 ne prévoyait pas expressément : c'est une circulaire du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts qui enjoint aux préfets de faire respecter les sites. Si les cascades de Gimel correspondent à une puissante manifestation d'un phénomène géomorphologique et hydrographique (une succession de cascades), sa reconnaissance s'accompagne d'un aménagement paysager mené sur les parcelles attenantes par le peintre (écrivain et voyageur) Gaston Vuillier qui y élit domicile. Il reçoit en outre le soutien de groupes de pression qui se constituent dans la seconde moitié du XIX^e siècle comme le Club alpin ou le Touring club de France, qui seront à l'origine de la première loi de 1906 portant sur « les sites et monuments naturels de caractère artistique ». Le principe d'une commission départementale chargée de veiller auprès des préfets sur les sites s'inspire de la commission chargée de mener l'inventaire des rochers de Ploumanach, en 1900 dans les Côtes du Nord.

L'activation du critère artistique portant sur des objets naturels n'est pas totalement nouveau au début du XX^e siècle. Il s'inscrit dans un mouvement dont on retrouve une impulsion dans la création de la première « série forestière artistique », en forêt de Fontainebleau, sous la pression des peintres de l'école de Barbizon en 1853. S'y ajouteront celles de la Malmaison (1873), Rambouillet (1892), Gérardmer et Loubatière (1901), puis la Grande Chartreuse et la Sainte-Baume. Le rôle des associations comme le Touring club de France est connu par les travaux d'Yves Luginbühl² et de Catherine Bertho Lavenir, qui a reconstitué l'agencement complexe qui sous-tend l'apparition d'un tourisme d'abord élitaire, qui aspire rapidement à protéger les situations qu'il « invente » parfois plus qu'il ne les découvre³. Loin de n'être qu'une suite discontinue d'objets paysagers disséminés sur le territoire, ces situations se constituent rapidement en séries cohérentes formées à partir de critères esthétiques éprouvés dans le jeu de la description : celle-ci peut être littéraire, graphique, puis photographique. Les pratiques individuelles d'amateurs interviennent autant dans ce jeu que des reportages publiés dans des revues dédiées. *La Revue du Touring Club de France* en est le lieu privilégié, où s'exposeront les contentieux soulevés à propos de tel site, et les négociations engagées par les correspondants locaux de l'organisation pour les résoudre. Lorsque toute conciliation échoue, la revue produit le résultat, parfois à l'aide d'un constat

2. Yves Luginbühl, *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, La manufacture, Lyon, 1989.

3. Catherine Bertho-Lavenir, *La roue et le stylo, comment nous sommes devenus touristes*, éditions Odile Jacob, coll. « Le champ médiologique », Paris, 1999.

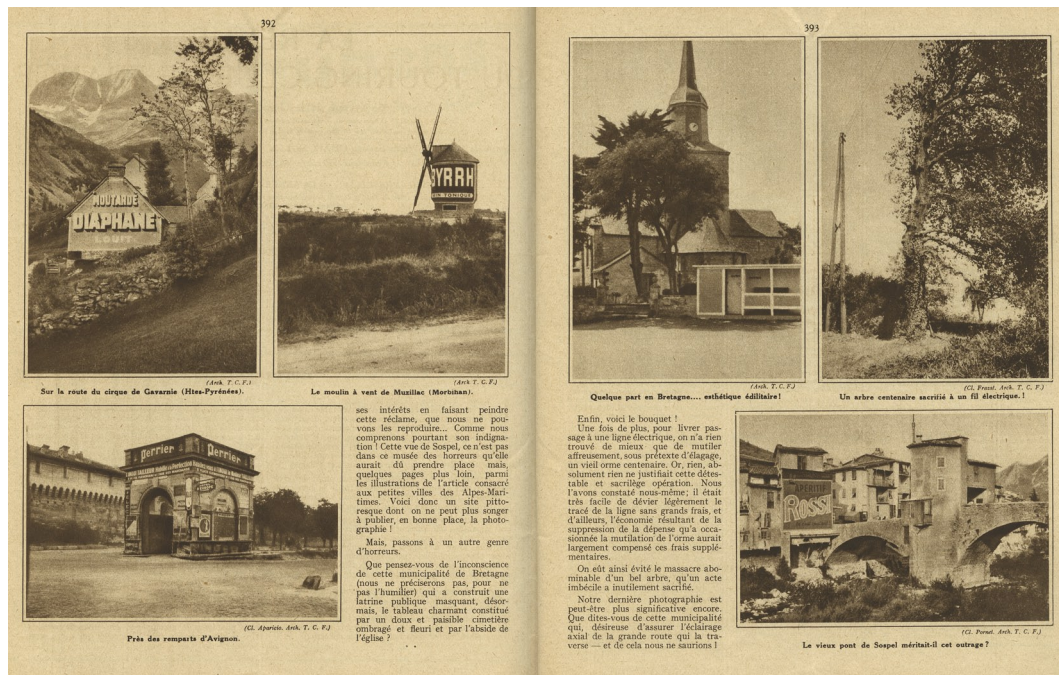


Fig. 9 : « Horreurs !! ». Article publié en ouverture du n°469 de la Revue du Touring Club de France, décembre 1933. L'invasion de la publicité murale et le déploiement des réseaux électriques sous l'œil des comités départementaux du T.C.F.

photographique, dans une rubrique appelée « Le Pilon ». Le Club alpin, le Club cévenol interviennent en de nombreuses situations pour empêcher telle coupe de bois, dénoncer des projets d'implantation industrielle, d'équipements de transports, d'infrastructure de production et de distribution d'électricité. En retour il engage une autre forme d'équipement et de marquage du territoire, que ce soit sous la forme d'itinéraires pédestres ou d'installation de tables d'orientation dont nous retrouvons aujourd'hui de nombreux exemplaires sur des points hauts. Si ce marquage ne se déploie pas de façon conjointe à un dispositif de protection, de nombreux sites protégés au cours du XX^e siècle sous l'égide des lois de 1906 puis de 1930 concernent cet ensemble de destinations ou d'étapes privilégiées par les premiers voyageurs à bicyclette ou en automobile.

Les initiateurs de la loi de 1906 sont aussi à rechercher parmi les membres de la Société pour la protection des paysages de France (SPPF), créée en 1901 dans le sillage de la loi sur les associations. Sur ce point, l'étude menée par Bernard Barraqué pour la Mission de la recherche urbaine apporte de nombreux renseignements, puisés dans quatre thèses rédigées entre 1907 et 1943⁴. Deux poètes, André Thieuret et Jean Lahor sont à l'initiative de la création de cette société – et sont rejoints par des membres de la classe politique ou des académiciens. Sully-Prudhomme en prend la présidence au moment où, déclare-t-il, il

4. F. Cros-Mayrevielle, *De la protection des monuments historiques ou artistiques, des sites et des paysages*, Paris, 1907 ; J. Astie, *La protection des paysages*, Lyon, 1912 ; F. Serres, *La loi du 2 mai 1930 sur les sites pittoresques*, Paris, 1937 ; J. Ransac, *La protection des sites et monuments naturels*, Toulouse, 1943.

s'apprête à déménager, incommodé par la construction de la nouvelle ligne ferroviaire de Sceaux, concluant sa lettre d'acceptation par la formule suivante : « il est temps d'opposer aux œuvres du progrès matériel l'immuable expression de la vie sereine, aimable ou sublime par les formes attrayantes de l'écorce terrestre ». Il sera rapidement remplacé par le député du Doubs Charles Beauquier, qui est tout d'abord délégué régional de la société. Celui-ci obtient une première victoire en justice à propos des sources du Lizon, dont le propriétaire avait commencé à détourner le cours pour produire de l'électricité. Après un premier arrangement avec le propriétaire, rapidement dénoncé par ce dernier, un procès en appel en 1903 donna raison à la commune, soutenue par le député. Lorsqu'il prit la présidence de la SPPF, ce fut pour accentuer les efforts de la société en vue d'obtenir une réglementation spécifique sur les sites.

Dans son rapport, Bernard Barraqué présente en outre les affinités qu'entretiennent les membres de la SPPF avec la Fédération régionaliste, issue du Manifeste de Nancy (1870), qui visait dans une optique décentralisatrice à remplacer les préfets par les élus cantonaux ou départementaux : « Cette fédération devenait le lieu de défense des patrimoines régionaux, des "capitales" locales, et souhaitait modérer, par le développement local des mutuelles, associations, coopératives (voire des corporations) la rigueur de la centralisation et les affrontements de classe au niveau national »⁵. Bernard Barraqué note encore le rapprochement de la SPPF avec des mouvements réformateurs, dont la Société d'économie sociale, fondée par Frédéric Le Play trente ans plus tôt. Autour de ces mouvements gravitent des membres influents de l'école française de géographie (Vidal de la Blache, Brunhes, Foncin), dont on ne connaît en revanche pas d'engagement dans les combats menés par la SPPF. Cette absence des géographes dans les actions de fond ou les procédures locales en faveur du paysage pourrait peut-être révéler par la négative l'approche esthétique ou idéologique conservatrice d'une faction de la SPPF, qui rassemble des personnalités d'obédiences diverses. S'y exprime notamment l'idée pour le moins fédératrice « que connaître et aimer sa "petite patrie" c'est apprendre à aimer et à défendre la grande »⁶. Cette idée est relayée par le représentant de l'Union des sociétés privées pour la protection des paysages en Allemagne durant le premier Congrès international pour la protection des paysages, qui a lieu à Paris en 1909, exprimant la difficulté à traduire le terme de *Heimat*⁷.

5. Bernard Barraqué, *Le paysage et l'administration*, Mission de la recherche urbaine, 1985, p. 23.

6. Catherine Bertho-Lavenir, *La roue et le stylo*, op. cit., p. 243.

7. « Vous savez tous qu'il existe en Allemagne quantité de ces sociétés dont le nom, pour le traduire exactement, signifierait "la petite patrie" [...] ce que nous pourrions appeler la "matricie", si on voulait créer une expression qui correspondît mieux aux sentiments tendres et affectueux que nous avons tous pour notre petite patrie. » (Charles Beauquier, président de la SPPF et du Premier Congrès international pour la protection des paysages, cité par Yves Luginbühl, in *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, op. cit., p. 200). La position des géographes s'exprime sur un plan moins frappé d'idéologie : « En même temps qu'ils [les pays] évoquent l'image de certains paysages, de certains horizons familiers, ils s'incorporent à des usages et à des mœurs dont l'homme ne se sépare pas sans regrets, et dont parfois il ne se déracine pas sans dommage. C'est pourquoi ces noms ont la vie dure ; ils résistent au temps, et même sans l'appui d'une consécration officielle, ils ne cessent pas de présenter une idée définie à ceux qui les entendent. Dans ces dernières années, cette notion de pays, trop dédaignée jadis par la science, a été remise à l'honneur par les géologues et les géographes. C'est par les progrès mêmes de leurs investigations qu'ils ont été amenés à réhabiliter le nom et la chose. C'est par une analyse plus attentive des différences de sol, de relief, de climat, qu'ils sont arrivés à comprendre la raison d'être profonde de ces désignations populaires » (Vidal de la Blache, « Les pays de France », *La Réforme sociale* (1904), cité in *ibid*, p. 199).

7.1.2. Protecteurs et urbanistes

Il existe en revanche une série de liens qui place les dirigeants de la société aux avant-postes d'un débat et d'une progression de la question de l'urbanisme. Le premier d'entre eux tient au rapprochement de la SPPF et du Musée social, institution réformatrice qui comprend à partir de 1908 une section d'Hygiène urbaine et rurale, dont le paysagiste et urbaniste Jean Claude Nicolas Forestier est l'un des membres fondateurs. Cette section alimente un débat nourri sur l'avenir des fortifications parisiennes, promises à la destruction, et l'aménagement de sa zone *non-aedificandi*. Deux groupes de travail y sont créés, l'un portant sur l'aménagement des espaces libres, l'autre sur les moyens législatifs et administratifs en matière d'aménagement des villes – le Musée social était parfois surnommé « l'anti-chambre de la chambre », en référence aux nombreux projets de lois qui y furent débattus ou préparés. En 1908, cette section distribue en période électorale plus de 12000 affiches portant le slogan « De l'air, des parcs, des sports, sauvons nos espaces libres, sauvons nos fortifications ». Elle sera à l'origine de nombreuses propositions d'aménagement de l'emprise aujourd'hui contenue entre les boulevards des Maréchaux et le boulevard périphérique, militant pour un aménagement équilibré entre logements et parcs publics, en dehors de toute spéculation immobilière. Ces propositions, appuyées sur l'ouvrage de Forestier (*Grandes villes et systèmes de parcs*, 1906) seront élargies à une emprise plus vaste, préfigurant les travaux ultérieurs d'Henri Prost sur une planification à grande échelle de la région parisienne⁸.

Jean Claude Nicolas Forestier et Henri Prost sont deux figures majeures de l'urbanisme, discipline qui se configure dans les premières décennies du XX^e siècle au travers de trois axes interdépendants : création de structures d'enseignement et de représentation professionnelle (la Société française des urbanistes est créée en 1911, l'école des Hautes études urbaines en 1919) ; création de groupes de pression ou d'instances de débats (Musée social, Ligue urbaine), qui sous-tendent enfin l'émergence de nouveaux cadres réglementaires. Le combat pour la protection des paysages ne peut pas être dissocié des progrès enregistrés sur les questions de l'aménagement, de la reconstruction ou de l'extension des villes. Le député Charles Beauquier a déjà été à l'origine de plusieurs propositions de lois portant sur les réserves naturelles et les plans d'urbanisme. Son successeur à la présidence de la SPPF est le Vicomte de Cornudet, député de l'Oise, qui donnera son nom à la loi de 1919 initiant les Plans d'agrandissement et d'embellissement s'appliquant à toute commune de plus de 10 000 habitants. Sont en particulier visées des communes touchées par les destructions de la première guerre mondiale, et celles qui présentent un « intérêt pittoresque ». Avec la loi de 1924 seront créées, en renfort, des Commissions départementales d'aménagement et d'extension des villes. L'État ne dispose pas encore d'une administration dédiée à la mise en place de ces plans, pas plus qu'il ne dispose d'une administration compétente en matière de protection des sites. En revanche, la création de commissions départementales dans les deux domaines témoigne d'un certain parallélisme dans la conception de ces réglementations : reste à en vérifier et en explorer les convergences locales.

8. Sur l'histoire du Musée social, V. Janet Horne, *Le Musée social. Aux origines de l'État providence*, Belin, Paris, 2004 ; Sur les propositions d'Eugène Hénard et de la Section d'hygiène urbaine et rurale, V. l'ouvrage de Jean-Louis Cohen et André Lortie, *Des Fortifs au Périf. Paris, les seuils de la ville*, Picard, éditions du pavillon de l'Arsenal, Paris, 1991, p. 79-116.

Sur ce point nous nous référerons aux grands travaux de Forestier et Prost, en les abordant à partir des études monographiques qu'ils ont suscitées⁹ ou de leurs propres écrits. La notion de système de parcs, telle que Forestier la présente dans son ouvrage en 1906 est de ce point de vue manifeste. Il y décrit les différents niveaux, entités ou éléments qui peuvent être planifiés et articulés à une échelle qui dépasse celle de la ville, de façon notamment à anticiper un accroissement que Forestier, au milieu des personnalités qui fondent à cette époque la discipline de l'urbanisme, sait inéluctable. De ce point de vue, la première entité décrite par le programme de Forestier est celle des « grandes réserves et des paysages protégés ». « Ils sont constitués suivant les conditions du pays même, leur superficie est très variable et dépend des circonstances et de la configuration des points à préserver. Ils diffèrent des parcs proprement dits en ce qu'ils ne sont pas soumis au même traitement, au même entretien ; ils restent seulement dans leur état initial : bois, pâturages, rivières, rochers, et souvent ils pourront, par la continuation de leur exploitation naturelle, donner des revenus importants [...] » (nous soulignons). Suivent dans l'ordre de taille : les parcs suburbains, les grands parcs urbains, les petits parcs, les jardins de quartier, les terrains de récréation, et enfin les avenues promenades comme éléments de liaison à l'ensemble. *Grandes villes et systèmes de parcs* n'est pas une épaisse théorie, rassemblant et égrenant les enseignements acquis au fil d'une expérience pléthorique. Bien au contraire, il s'agit plus d'un pari sur l'avenir, nourri de références explicites, qui fonctionne comme un programme qui trouvera à se réaliser, en ce qui concerne son auteur, sur des terrains urbains éloignés du contexte métropolitain français. Mais en amont il est aussi intéressant de se pencher sur la circulation du modèle du système de parcs, largement hérité de la pratique paysagiste et urbanistique américaine, telle qu'elle a d'abord trouvé à se déployer dans les principales villes de la côte Est des États-Unis – ou lors de la spectaculaire *Columbian Exposition* de Chicago en 1893. Son coordinateur principal, Daniel Burnham, ainsi que Frederick Law Olmsted Junior rencontreront Forestier en 1901 lors de la visite en France de la Commission Mac Millan, chargée d'étudier le plan de réaménagement du centre de Washington. L'œuvre paysagère de Frederick Law Olmsted, qui a largement nourri la pensée de Forestier, ne s'est pas uniquement cantonnée aux *Parc system* urbains : rappelons qu'il signa en 1865 le premier plan de gestion et de préservation de la vallée de Yosemite, et intervint à partir de 1879 dans la protection et l'aménagement du site des chutes du Niagara¹⁰.

De façon manifeste, on trouve dans les deux grands plans d'aménagement dessinés par Henri Prost en France métropolitaine cette articulation entre planification et protection du paysage. À la différence de Jean Claude Nicolas Forestier, qui est issu du corps d'inspecteurs des eaux et forêts, Prost est issu de la tradition académique des Beaux-arts, et fut

9. Sur Jean Claude Nicolas Forestier (1861-1930) : *Jean Claude Nicolas Forestier, du jardin au paysage urbain*, sous la direction de Bénédicte Leclerc, Picard, Paris, 1994, et bien sûr l'édition commentée de *Grandes villes et systèmes de parcs*, éditions Norma, Paris, 1997 ; sur Henri Prost (1874-1959) : *L'œuvre de Henri Prost*, Paris, Académie d'architecture, 1960 ; Laurent Hodebert, *Le Plan Prost : le projet de Henri Prost pour l'aménagement de la côte d'Azur varoise*, École d'architecture de Paris-Belleville, 1994. Sur les deux, v. également les notices qui leur sont consacrées dans *Les créateurs de jardins et de paysages en France du XIX^e siècle au XXI^e siècle*, sous la direction de Michel Racine, Actes Sud / ENSP, Arles-Versailles, 2002, p. 137-149 et 170-174.

10. Charles E. Beveridge, Paul Rocheleau, *Frederick Law Olmsted, Designing The American Landscape*, Universe Publishing, New York, 1998, p. 166-179. Sur la création des premiers Parcs nationaux américains, voir Yves Figuereido, « Du territoire au patrimoine, une histoire politique et culturelle des parcs nationaux américains », *Les cahiers de la compagnie du paysage* n°5, Champ Vallon, Seyssel, 2008, p.165-178.

lauréat du Grand prix de Rome en 1902. Comme d'autres architectes issus de cette tradition qui investiront la dimension urbaine dans leurs travaux – que l'on pense à Tony Garnier, Léon Jaussely et Ernest Hébrard, pensionnaires à la Villa Médicis à la même époque – l'ouverture à l'échelle de la ville et du paysage s'effectue en premier lieu au travers de l'exercice des restitutions académiques d'édifices antiques. Prost travaillera en particulier sur la reconstitution du Palais des Empereurs avec le grand cirque, le forum et Sainte-Sophie à l'époque de l'empereur Justinien. Il écrira avoir compris les raisons « essentielles » du déplacement de l'Empire vers les rives du Bosphore lorsqu'il découvrit, sur une maquette de la ville de Rome, « le Palais du Palatin entouré d'infâmes ruelles ». Léon Jaussely participe en 1905 au plan d'agrandissement de Barcelone avant de réintégrer la villa Médicis. Cette génération d'architecte découvre en 1909 le livre de Raymond Unwin, *Town Planning and Practice*, paru à Londres. En 1910 la ville d'Anvers lance un concours d'urbanisme pour l'aménagement de sa ceinture militaire, dont Prost est lauréat. Son projet ne prévoit pas de détruire l'ensemble des fortifications, et établit un lien avec le fleuve par un belvédère qui enjambe les zones de chargement des plateformes portuaires. À partir de 1913, Prost travaillera pour les plans d'extension de nombreuses villes marocaines (Casablanca, Fez, Marrakech, Meknès, Rabat-Salé), références qui guideront en métropole l'élaboration de la Loi Cornudet. Selon les instructions de Lyautey, ces plans dédoublent en quelque sorte la ville entre l'intégrité conservée des médinas et une affirmation du modernisme des extensions coloniales. Cette dualité mériterait évidemment d'être nuancée selon des critères sociaux et morphologiques, mais elle est constitutive de l'outillage avec lequel Prost abordera les deux plans régionaux qu'il élabore en métropole à partir de 1922.

Le premier de ces plans est dressé sur la Côte Varoise à l'initiative du Préfet Barnier, à partir d'une double crainte fondée sur l'augmentation de la fréquentation estivale des plages et de l'inadéquation du réseau viaire à cette nouvelle vocation touristique. De nouvelles constructions conduisent à redouter une appropriation progressive du littoral. Le projet de Prost embrasse un ensemble de vingt-six communes regroupées au sein d'un syndicat, sur un linéaire de plus de deux cent cinquante kilomètres de côtes. Le projet est adopté en mars 1923, et présenté au Congrès d'urbanisme à Strasbourg l'année suivante où, selon les mots du préfet Barnier, il recueille l'admiration de la délégation américaine. Peut-être y reconnaissent-ils certains des dispositifs d'aménagement qui fondèrent leur propre tradition urbaine et paysagère, comme le *parkway* ? La route fait l'objet d'une attention particulière de la part d'Henri Prost, qui la pense dans une triple relation : à la situation physique (à la découpe complexe du relief côtier), à la propriété, en tant qu'elle s'inscrit dans un rapport avec de nouvelles villégiatures, ou oriente le développement urbain des villes et villages concernés ; le troisième principe à l'œuvre inscrit encore nettement l'auteur de ces propositions dans une tradition paysagère fondée sur la recherche de l'effet et du pittoresque. La vue, la situation du belvédère joue bien évidemment un rôle important dans cette recherche ; mais la dimension pittoresque est aussi à chercher dans l'écriture matérielle de la route, des circulations piétonnes en parallèle, des talus, des plantations connexes, dans les ouvrages techniques qui la lient au relief. Chaque situation ou problématique est illustrée à l'aide d'images qui allient souvent la rigueur schématique d'une coupe et la souplesse d'une représentation en perspective. Celles-ci permettent d'offrir *de visu* une traduction positive des servitudes que le plan entend imposer.



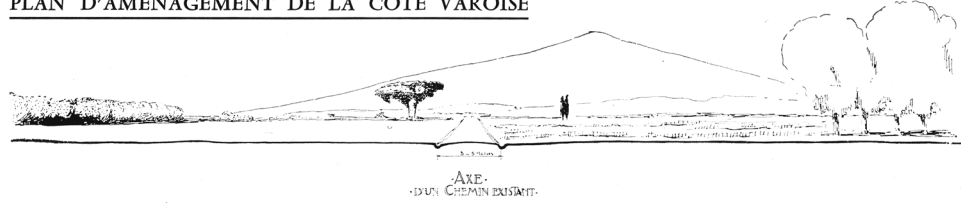
Fig. 10 : Planche extraite du Plan d'aménagement de la côte d'Azur varoise (Henri Prost, 1922-1924), secteur de Toulon. Derrière le schématisme apparent de la représentation cartographique s'énoncent de façon synoptique l'ensemble des transformations proposées par le plan (aménagement de nouvelles voies, tracés urbains, espaces de protection, points de vue, espaces à enjeux). Cette carte s'articule avec une série de représentations détaillées exprimant les principes de mise en œuvre. Source : Hautecœur *et al.*, *Henri Prost*, Académie d'architecture, Paris, 1960.

Fig. 11 (ci-contre) : utilisation de la coupe-perspective diachronique pour représenter le processus de transformation d'un chemin rural vers une artère urbaine. Source : *ibid.*

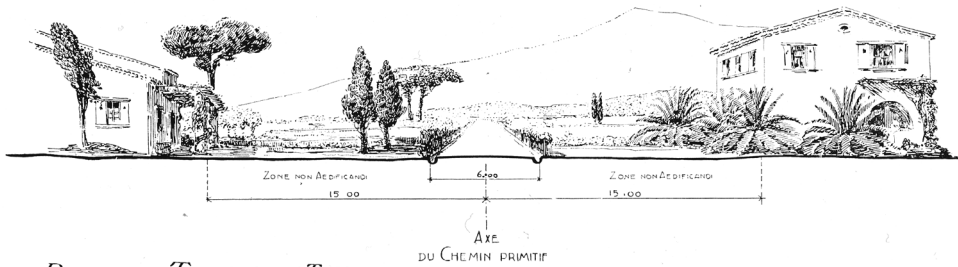
La loi Cornudet ne prévoyait que des plans d'aménagement communaux, qui resteraient finalement à décliner à partir de la matrice proposée par Henri Prost. Il relèvera lui-même une décennie plus tard que peu d'entre elles possédaient les moyens pour imposer ou matérialiser ces principes. Il resterait cependant à étudier de quelle façon les grandes orientations de protection, qui ne demandaient à l'époque aucun dessin d'infrastructure mais appelait en revanche à mobiliser l'outil réglementaire de la loi de 1906, ont pu être suivies de faits. Par faits, nous n'entendons pas ici un projet positif d'aménagement, mais bien la défense administrative d'une entité, en l'état. Si aucune transformation visible n'est activée, il n'en reste pas moins que cette mise en défens s'obtient au terme d'un processus administratif qui remet souvent en cause la possibilité de jouir librement d'un bien foncier. L'aboutissement de ce processus n'en comporte donc pas moins d'implications, qui constituent leur propre plan de consistance, dans un rapport de visibilité autre que celui qu'induit un aménagement. Au final, le Plan de la Côte Varoise s'intitule bien : « plan pour la protection et l'aménagement ».

Cette dualité se retrouve à l'œuvre dans le Projet d'aménagement de la région parisienne (PARP), finalisé en 1934, sur lequel Henri Prost travaille en tant qu'architecte-urbaniste en

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA COTE VAROISE

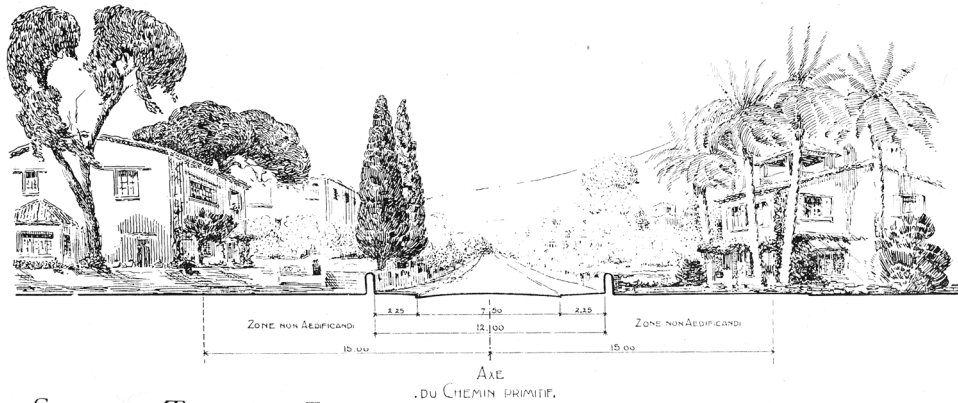


ETAT ACTUEL d'un chemin dans la campagne



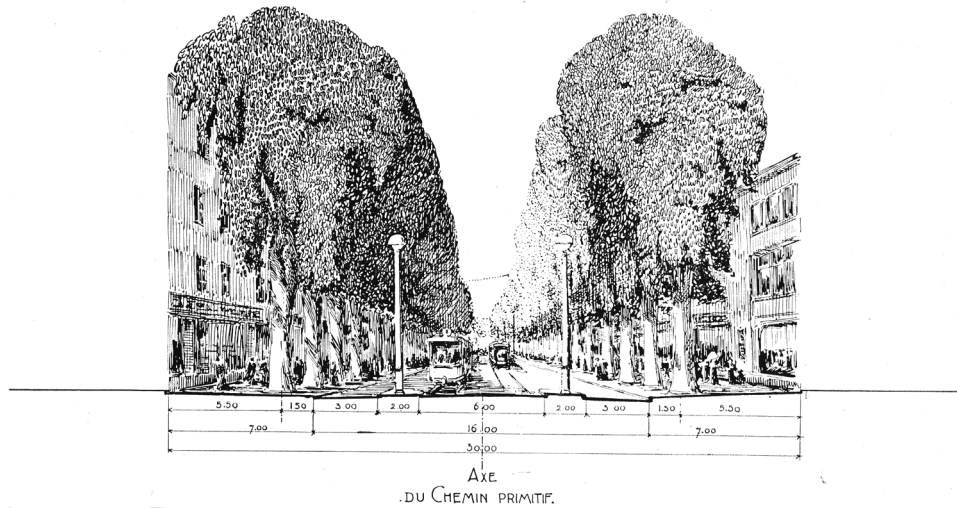
PREMIERE TRANSFORMATION

Le chemin est amélioré. Quelques habitations sont construites. On clôture les terrains.



SECONDE TRANSFORMATION

La voie est élargie avec trottoirs. Le nombre des habitations a augmenté. Un quartier de villas s'est formé.



DERNIERE TRANSFORMATION

La circulation a augmenté. Un tramway est devenu nécessaire. La voie a été portée à son maximum de largeur par la suppression des zones non edificandi. Les immeubles de commerce et de rapport ont remplacé les villas. Aucune construction n'a été expropriée.



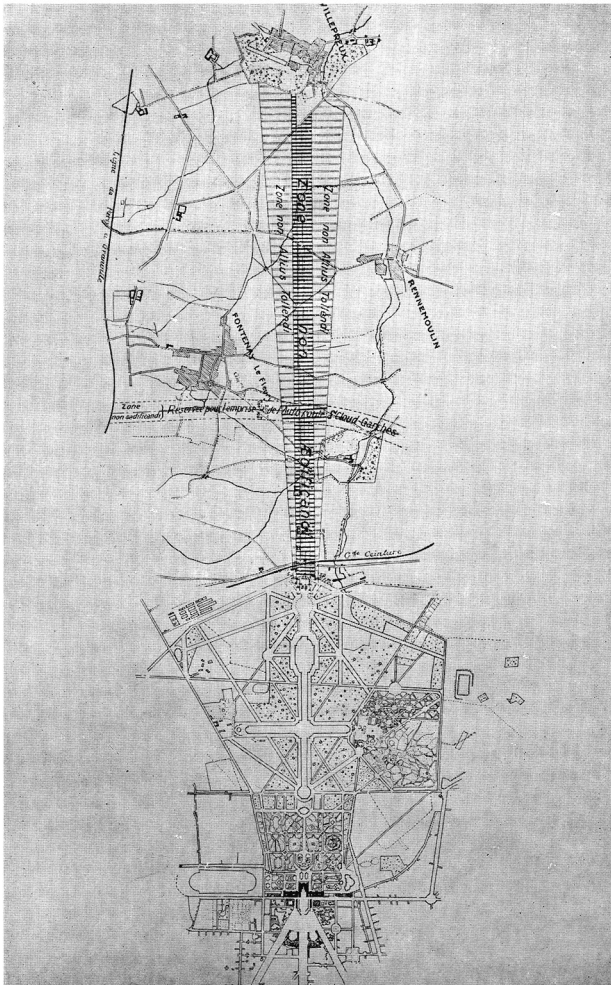
Fig. 12 : Henri Prost, Plan d'aménagement de la région parisienne, 1932-1934. Cette large perspective aérienne oblique embrasse un secteur géographique compris entre le Mont Valérien (à gauche) et le grand axe du parc de Versailles. Entre les deux, le tracé légèrement sinueux de l'autoroute de Normandie et une pointe du triangle de Roquencourt. Source : Hautecœur *et al.*, *Henri Prost*, Académie d'architecture, Paris, 1960.

Fig. 13 (ci-contre) : sur ces deux documents complémentaires s'exprime l'articulation d'une visée protectrice du paysage et d'une logique d'aménagement coordonnée. Prost envisage une large aire protégée dans la continuité du parc de Versailles, ainsi que la protection du Parc de Saint-Cloud. Le tracé autoroutier bordant le parc sera enterré, offrant au débouché une large vue sur la vallée de la Seine au milieu de laquelle la Tour Eiffel s'impose comme un repère évident, signalé sur la perspective aérienne. Source : *ibid.*

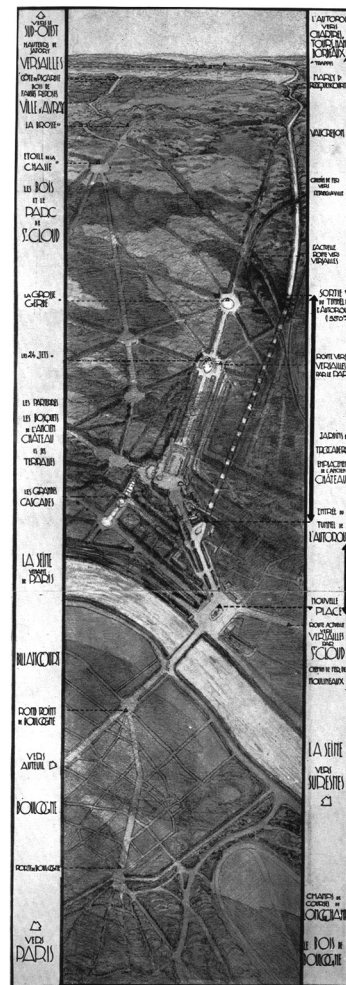
chef du Comité supérieur d'aménagement et d'organisation de la région parisienne. De ce plan, on retient souvent la capacité de Prost à planifier et à visualiser un système autoroutier naissant, tracé dans un rapport de proximité et de relation visuelle avec les grands traits du paysage francilien, qu'il s'agisse de situations géomorphologiques ou des grandes figures qu'imposent les parcs historiques. Ses vues aériennes obliques en sont la meilleure illustration, qui fixent cette articulation et ce qui préside à une transformation majeure de l'urbain : celle qui s'opère dans la mise en relation de la vitesse avec la lisibilité d'un grand paysage métropolitain. Le paysage cinétique qui s'offre au débouché du tunnel routier de Saint-Cloud, inauguré avant la seconde guerre mondiale, est une traduction concrète de l'intervention de Prost. Il parvient ainsi à installer le premier tronçon de l'autoroute de l'Ouest dans la proximité directe du Parc de Saint-Cloud, puis dans le massif forestier attenant, sur des terrains domaniaux¹¹. Chaque grand parc ou massif forestier de la région parisienne est redoublé des dispositifs de servitudes *non-aedificandi* ou *non altius tollendi* qui forment encore aujourd'hui une partie de l'armature de la protection réglementaire de la région parisienne. Les berges de la Seine, les grands massifs forestiers sont également visés par ces dispositions. « La sauvegarde du site et son exploitation jouèrent un rôle considérable dans l'élaboration du projet : maintien, bien sûr, des Bois et Forêts mais aussi des propriétés privées plantées ; établissement d'une « route des Parcs » reliant les domaines de Meudon et de Saint-Cloud avec Versailles et les Trianons et les deux forêts voisines de Marly et de Saint-Germain, destinées dans l'esprit de Prost, à devenir le « Bois de Boulogne du Grand Paris », mesures spéciales de protection. »¹².

11. Tout comme peut-être les photographies heureuses des pique-niqueurs au bord de l'autoroute de Normandie nous parlent encore, à distance, de la dimension paysagère de cette première expérience de la voie rapide.

12. P. Remaury et J. Royer, in *L'œuvre de Henri Prost*, *op.cit.*



Protection des sites : VERSAILLES.



La sortie de Paris vers le Sud-Ouest, par Saint-Cloud.

Ce détour par ces grandes figures de l'urbanisme naissant que sont Jean Claude Nicolas Forestier et Henri Prost offre à notre sens des exemples manifestes d'une intégration avancée de la question du paysage à la planification urbaine et territoriale. Le regard que nous y portons est sûrement largement influencé par les enjeux qui s'expriment aujourd'hui à ces échelles de planification. En un autre sens, ce regard présente le risque d'assécher cette histoire en accréditant une vision « héroïque » de cette phase naissante de l'urbanisme que les historiens ou théoriciens ont d'abord construite avant de prendre ce récit, si l'on se réfère à l'ouvrage éclairant de Viviane Claude¹³, pour un objet d'étude en soi. À en croire Viviane Claude, les foyers de formation de l'urbanisme sont évidemment plus larges et nous n'y retrouverions pas partout la dimension paysagiste à l'œuvre dans ces deux exemples : les fondements hygiénistes ou réformateurs de l'urbanisme, les phénomènes d'« acculturation », de réajustements ou d'alliances professionnelles qui se jouent dans la période de l'entre-deux guerres enjambent les segments qui guident notre observation présente. S'y nouent en revanche des modalités, des positionnements ou des partages qui structurent par la suite

13. Viviane Claude, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Parenthèses, Marseille, 2006.

tout un pan de la commande et des politiques publiques d'aménagement de l'espace. Nous aurons donc fréquemment à opérer ce type de détours, jusqu'à ce que nous décelions un champ plus autonomisé de la pratique paysagiste.

7.1.3. De la loi de 1930 au « Chantier intellectuel des sites »

Le Vicomte de Cornudet dirigea la SPPF jusqu'en 1930, lorsque fut votée la seconde loi sur les sites – qui prévaut encore aujourd'hui. Bernard Barraqué note qu'à partir de cette date la SPPF s'oriente principalement vers la défense des vieilles pierres et des paysages urbains, servant des intérêts de propriétaires de grandes demeures, dans une orientation plus conservatrice qui prend le pas sur les visées réformatrices :

« Il importe toutefois de noter que, dès la création de la SPPF, se côtoyaient en son sein plusieurs courants de pensée relatifs au paysage que l'on retrouve aujourd'hui dans les débats entre ministères concernés par les paysages. En particulier, se distinguent, d'une part les défenseurs de l'esthétique, du pittoresque, des vieilles pierres et de leurs abords, qui cherchent plutôt à geler des sites en l'état, et par ce biais, à défendre la propriété patrimoniale bourgeoise, avec dans certains cas des arrière-pensées néo-féodales ; et d'autre part les réformateurs sociaux qui penchent déjà pour un paysage "évolutif", négocié contractuellement avec tous les intervenants, et pris en compte dans une approche planifiante. Ces deux tendances se mêlaient en fait dans une organisation notabiliaire de type troisième République, c'est-à-dire remontant au Sénat. Celui-ci étant à la fois un lieu de défense de la propriété, d'opposition au planisme et l'un des endroits où l'on prenait les ministres, la première tendance gardait plus de poids que la seconde¹⁴. »

De la même façon que la loi de 1906 transposait aux sites les principes dictés dans la loi de 1887, la loi de 1930 tire parti de la modernisation entreprise sur la protection des monuments historiques en 1913. Celle-ci introduit notamment la possibilité pour l'État d'imposer unilatéralement une mesure de protection, ainsi qu'une procédure d'inscription qui permet de geler le monument en l'état jusqu'au classement. En fait, la loi de 1930 s'appuie sur les nombreuses insuffisances relevées à partir du texte juridique de 1906, mais tire également parti d'un affaiblissement très relatif du domaine de la propriété privée émanant de décisions prises durant la première guerre mondiale et de la première loi sur l'urbanisme. Malgré ce « desserrement », tout le débat qui s'engage autour des différentes propositions qui se cessent de circuler entre 1906 et 1930 est structuré par l'opposition entre les tenants d'une action de l'État s'imposant aux propriétaires et le raidissement de ceux qui font face à toute nouvelle servitude dans le système de la propriété foncière. De fait, aucun système de compensation n'est rendu possible, malgré des propositions allant dans ce sens : une « caisse des paysages » imaginée par Charles Beauquier prévoyait un prélèvement de 3% sur la taxe de séjour ou sur les jeux de loterie. Cette mesure ne fut jamais votée, mais le rôle de la Caisse nationale des monuments historiques fut élargi, sans dotation nouvelle. Si aucun corps administratif n'existait sur la protection des sites, on renforça cependant les Commissions départementales de façon à pouvoir produire une instruction permanente des dossiers. La loi de 1930 créait également une Commission supérieure des

14. Bernard Barraqué, *Le paysage et l'administration*, p 25-26.

sites, fonctionnant en appel des commissions départementales, et permettait d'introduire des sanctions aux propriétaires.

La thèse de F. Serre pointe en 1937 les principaux points de faiblesse de la politique des sites : les commissions départementales ne sont pas toutes réunies, les inventaires restant incomplets ou à peine ébauchés ; de nombreux préfets restent indifférents à cette politique, tandis qu'émergent des zones de conflit entre administrations des beaux-arts et des travaux publics, paralysant les commissions. Le « salut » de la politique des sites viendra en fait du gouvernement de Vichy, qui initie en 1943 un vaste « chantier intellectuel des sites », mené par le Ministère de l'éducation nationale. De nombreux sites sont alors répertoriés, décrits et inventoriés, conduisant à de multiples inscriptions ou classements. Ces démarches sont menées par des « informateurs » bénévoles issus des organisations comme le Touring club de France. Mais elles sont également menées par de nouvelles recrues au sein de l'administration, qui affluent en nombre selon deux critères à la fois contingents à la nature de la tâche à effectuer et à la tonalité de l'époque : être capable de prendre des photographies, et avoir besoin d'échapper au Service du Travail Obligatoire. Renforts éphémères pour une politique jusque là presque entièrement dénuée de moyens, « ancêtres » pour les actuels inspecteurs des sites, c'est cependant sur la base de ces chantiers que s'exerce encore la protection de nombreux paysages français. On lira pour finir le témoignage d'un inspecteur général des sites, Jacques Houlet, portant un regard rétrospectif sur la politique des sites à l'occasion des soixante ans de la loi de 1930, et qui porte sur cet épisode singulier un regard critique non dénué d'intérêt.

« L'évolution des idées ne se produit pas dans une sorte d'empyrée désincarné mais, dans le cas qui nous occupe, dans une Administration dont les conditions matérielles d'existence retentissent sur les conceptions des fonctionnaires ; c'est pourquoi il convient ici de dire un mot de l'organisation administrative du service des sites. Ce service a reposé presque totalement, en 1930, sur les épaules de son inspecteur général, à la ressemblance, une fois de plus, des Monuments historiques. On connaît le rôle de Vitet, puis de Mérimée, qui furent à eux seuls le service, naissant des monuments ; M. Lestel fut à lui seul le service des sites, mais comme il n'avait pas la stature de ses illustres prédécesseurs, son service fut moins célèbre. Cette situation dura jusqu'à la défaite de 1940. Les autorités françaises qui se trouvaient confrontées aux exigences allemandes de main d'œuvre s'ingénierent à trouver des moyens pour retenir les jeunes gens. Un de ces moyens fut « le chantier intellectuel 1626 » où tous ceux qui avaient une formation plastique, et même ceux qui n'en avaient pas, furent invités à dresser des dossiers de protection des sites. Le malheur des temps explique pourquoi on trouva de tout dans ces inspecteurs improvisés : des peintres, des sculpteurs, des architectes, des urbanistes, mais aussi des étudiants en lettres de toutes les disciplines. Les résultats ne pouvaient être que variés et de qualités passablement différentes. Ils fournirent dans l'ensemble un énorme travail. La masse de dossiers fut d'autant plus considérable qu'ils étaient jugés par leur chef, l'inspecteur général qui avait vu ses moyens exploser, bien moins sur la qualité des sites qu'ils proposaient à la protection – le malheureux homme ne pouvait pas tout voir et vérifier – que d'après le nombre et le poids de leurs dossiers. Malgré les inévitables bavures d'une pareille organisation, on peut dire que la véritable protection des sites en France remonte à cette période. Non seulement la production des dossiers et la protection corrélative des sites fut considérablement accélérée, mais on vit une doctrine se former, tant il est vrai

que rien ne vaut l'expérience pour faire évoluer les idées. Les sites commençaient à perdre leurs allures de tableaux, hérités des habitudes de l'ancêtre, quand survint la catastrophe : à savoir la disparition brutale de tous les inspecteurs.

Sans doute les conditions mêmes de la création de ce « champ intellectuel » portaient-elles les germes de sa disparition lors du retour à une situation normale, mais l'Administration fit valoir, à la fin des hostilités, que ses inspecteurs des sites rendaient des services signalés et répondaient à un besoin permanent. Ses intentions furent trahies, contre toute justice, par la conjonction de la brillante conduite de ses meilleurs éléments dans la Résistance, et par la création laborieuse du corps des architectes des Bâtiments de France. Quelle meilleure couverture en effet, pour des activités anti-allemandes, que ce métier d'inspecteur des sites qui justifiait d'aller partout et de photographier ? Nos jeunes gens ne s'en privèrent pas, encore qu'il y ait eu parmi eux moins de résistants actifs qu'on ne l'a dit. Certains furent glorieux, et cela causa leur perte et celle de leurs collègues. Quel besoin en effet de conserver une couverture à des résistants alors qu'il n'y avait plus de résistance ? Aussi le Parlement supprima-t-il les crédits de leurs traitements en 1946. Disparition d'autant plus naturelle qu'on crée en même temps un corps de fonctionnaires, les architectes des Bâtiments de France, qui s'occuperaient non seulement des monuments historiques, mais des sites et de tout ce qui relevait de la Direction de l'Architecture dans les départements¹⁵. »

15. Jacques Houlet, *Quelques réflexions sur la loi des sites, les 60 ans de la loi du 2 mai 1930*, 1990, document photocopie, 68 pages (CRDALN).

7.2. Le paysage dans la période de reconstruction et la naissance de l'aménagement du territoire : 1943-1966.

7.2.1. L'après-guerre, une « éclipse » du paysage ?

De nombreux éléments convergent pour affirmer que la période qui suit la seconde guerre mondiale, et plus sûrement l'ensemble de ce que l'on appelle les « trente glorieuses », n'a pas été la période la plus faste pour l'apparition de formes paysagères conformes aux désirs ou aux schèmes véhiculés dans les milieux ayant impulsé les premières politiques de paysage. Rétrospectivement, ces formes seront plus érigées en stigmates qu'en vestiges pittoresques, notamment lorsque se dessine un infléchissement très net des politiques d'aménagement à partir des années 1970. Rappelons que nous nous situons ici en amont de l'apparition d'un ministère dédié à la question de l'environnement, et dont la création n'est qu'une étape avant une progression constante des enjeux qu'il porte dans l'ensemble de l'espace politique et administratif.

Pour aborder la période de l'après-guerre et au moins des deux décennies qui ont suivi, nous rencontrons une double difficulté : d'une part en tentant de définir en quoi a constitué cet infléchissement constaté au niveau de nombreuses politiques, il nous faut établir à partir de quelles bases techniques, culturelles ou politiques ces transformations peuvent être pointées ; de l'autre, l'absence ou l'éclipse d'une politique de paysage ne signifie en rien que des transformations paysagères radicales n'aient pu être entreprises sous l'égide des politiques volontaristes de la période d'après-guerre, et des périodes de fortes mutations sociales et économiques qui ont suivi. À ces difficultés, sur un terrain de faible visibilité, s'en ajoute une troisième, qui tient à la « discrétion » des acteurs et des expériences qui s'avèreront fondatrices au moment où l'on pourra faire le constat d'un regain de visibilité et d'actualité de ces notions. Globalement, on sait combien les formes paysagères héritées de cette période font depuis l'objet d'un rejet massif, dont nous ne discuterons pas ici les fondements. Le débat sur le logement et les grands ensembles en est évidemment le point nodal, qui alimente de nombreuses crispations. Bien souvent, engager l'archéologie de ces formes revient à construire une position paradoxale vis à vis de leur objet, prélude à un déplacement radical des jugements émis à leur rencontre. Dans bien d'autres domaines ce travail archéologique ou généalogique s'avère nécessaire : sur les infrastructures, les grands plans d'urbanisme ou les mutations agricoles, des travaux sont engagés¹⁶. Notre exposé ne s'attache quant à lui à aucun objet particulier, mais plutôt à saisir ce qui peut relever d'attitudes différentes, parfois contradictoires, qui président à l'apparition de ces formes. Nous nous attachons aux composantes d'un débat.

16. Outre les travaux de Bernadette Blanchon évoqués plus haut, nous nous appuyons également sur le travail entrepris par Isabelle Estienne sur les paysagistes ayant pris part aux groupes de travail régionaux mis en place par la Datar au milieu des années soixante (les références mobilisées seront données plus bas). Dans le domaine de l'agriculture, mentionnons ici la recherche engagée par Hervé Cividino sur la question des plans types et des modèles de constructions dans l'agriculture, qui jette un éclairage nouveau sur les formes engendrées par l'agriculture productiviste : *Les édifices quotidiens de l'agriculture : 1945-1999. De la modernisation des fermes traditionnelles à l'inscription des nouveaux ateliers de production dans l'environnement : les innovations techniques, les approches architecturales, les acteurs et leurs discours*. Thèse soutenue à l'Institut de géoarchitecture de Bretagne sous la direction de Daniel Le Couedic le 25 juin 2010.

Nous évoquons plus haut l'importance du « chantier intellectuel » des sites initié par l'administration de Vichy, qui relance significativement une politique dont l'existence ne tient avant tout qu'à des groupes extérieurs à l'administration elle-même, et des objets dont la jouissance est longtemps resté confinée à une catégorie sociale aisée. La démocratisation des pratiques touristiques, plus tardive en France que dans d'autres pays d'Europe occidentale s'effectue d'abord par le biais d'institutions chargées d'idéologie ou d'enjeux moraux, avant que les transformations sociales initiées sous le Front populaire n'en prolongent les effets¹⁷. Les enjeux d'un débat sur l'accessibilité élargie des sites se rapportent plus à l'attitude morale à adopter dans chaque situation qu'à une inquiétude la nécessité d'accentuer des modes de protection. Le TCF se positionne dans ce contexte en vue de « discipliner » ces pratiques, tout en les encourageant. Il serait nécessaire de conduire une étude plus fine pour déterminer de quelle nature sont les apports du chantier intellectuel des sites, notamment entre une vision qui vise à renforcer des protections sur des sites à enjeux et une dimension plus prospective, qui vise à l'élargissement des secteurs d'intervention de la loi des sites. Dans la région Auvergne, un quart des sites inventoriés et protégés aujourd'hui l'ont été dans cette période¹⁸, mais on enregistre de telles disparités d'un département à l'autre qu'aucun principe d'ensemble ne peut être établi. Le témoignage cité plus haut confirme en outre que cette activité de « chasseur » de sites, tel que l'on peut présenter l'action du chantier, a constitué une couverture pour des activités de Résistance, avec le jugement rétrospectif que l'on a vu. Le chantier intellectuel des sites aura du point de vue des effectifs constitué une parenthèse dans l'histoire de la politique des sites.

Dans le contexte de l'après-guerre, la question de la protection des paysages continuera de structurer des débats locaux, comme celui que rapporte Bernard Barraqué à propos d'Anenecy¹⁹, révélateur de la survivance du système notabiliaire dans la IV^e République. Se pose l'hypothèse de l'influence de la Ligue Urbaine et Rurale, fondée avant la guerre par Jean Giraudoux, sur l'action du ministre Pierre Sudreau. Vice-président de la LUR, haut fonctionnaire, Henri de Segogne fut à l'initiative de la politique des secteurs sauvegardés, « testée » dans la période de la reconstruction à Sarlat. Il fonde en 1967 la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux – fédération encore à la pointe des combats menés aujourd'hui dans une optique conservatrice du paysage.

7.2.2. La naissance de l'« État urbaniste » et les nouvelles configurations professionnelles

Les effets plus durables des dispositions réglementaires adoptées par l'administration de Vichy sont cependant à rechercher du côté de l'urbanisme. Nous nous référerons ici, à côté de la trame orchestrée par Bernard Barraqué, aux travaux de Danièle Voldman sur la période de la reconstruction et la création d'une administration publique de l'urbanisme²⁰. Nous empruntons en outre la qualification d'« État urbaniste » aux travaux de Viviane Claude, qui a déplié les figures « condensées » derrière cette expression²¹. Politiques publiques,

17. Catherine Bertho-Lavenir, *op. cit.*, p. 343.

18. Cyrille Marlin, Alexis Pernet, *De sites en sites (l'Auvergne)*, Fûdo éditions, Cunlhat, 2009.

19. Bernard Barraqué, *op. cit.*, p. 52-55.

20. Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, L'Harmattan, Paris, 1997.

21. Viviane Claude, *op. cit.*, p. 103-155.

corps de fonctionnaires, compétences administratives et professionnelles, aspects doctrinaires sont autant de facettes à explorer méticuleusement pour donner une photographie de cette période. Le tout ne doit pas conduire, rappelle Viviane Claude, à penser l'État comme un ensemble cohérent et doué d'intentions, mais procède plutôt d'une simultanéité entre « cohérence précaire et marque de l'autorité »²², qui s'exerce dans une certaine continuité entre la période vichyste et la période de reconstruction, que l'on considère achevée en 1958.

Dans l'urgence qui marque la période reconstruction – qui démarre en fait dès 1940 – l'administration de Vichy crée un certain nombre d'outils juridiques qui bousculent le caractère serré de la propriété foncière : au travers de la loi sur l'urbanisme de 1943, l'instauration du permis de construire, des modifications des règlements d'assainissement ou de protection des sites. On retrouve là, à l'œuvre, cette interface entre démarche d'urbanisme et conservation des paysages. La loi de 1943 est, d'après Danièle Voldman, rédigée par André Prothin et Pierre-A. Thiébault, qui travaillaient déjà sur le plan d'aménagement de la région parisienne dans les années 1930. Le caractère d'urgence de la situation n'explique en tout cas pas l'ensemble des fondements du nouveau Code de l'urbanisme. Dès 1940, les modalités de l'indemnisation des dommages de guerre changent : leur utilisation est réglementée et soumise à une conception urbanistique générale que l'État entend contrôler. De cette conception dirigiste sont issus des instances administratives comme le Commissariat Technique à la Reconstruction Immobilière ou la Délégation Générale à l'Équipement national (DGEN). Celle-ci encadre la nomination de dix-neuf inspecteurs généraux de l'urbanisme, répartis selon le découpage des préfectures régionales. Ceux-ci sont issus des structures d'enseignement et de représentation apparues au cours des décennies précédentes. Plusieurs d'entre eux en sont déjà des acteurs importants, comme Jean Royer, nommé à Orléans.

Les lois adoptées sous le régime de Vichy ne sont pas remises en cause à la Libération, afin de préserver des innovations qui étaient largement attendues dans le milieu des urbanistes. La loi du 15 juin 1943 est déclarée « provisoirement applicable ». Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) est créé en novembre 1944, auquel est nommé Raoul Dautry. Sa personnalité et son parcours n'orientent pas les nouvelles structures techniques créées vers une unique doctrine, mais privilégie au contraire le « mariage des sangs » : un double amalgame est conduit, d'une part entre des fonctionnaires en exercice dans la période de Vichy et ceux qui sont issus de la France Libre, et de l'autre entre compétences et formations différentes. Les inspecteurs régionaux nommés par la DGEN sont intégrés dans le cadre traditionnel des inspections ministérielles. Cette volonté d'amalgamer et de croiser des parcours professionnels et des personnalités multiples engendre, dans la période de la reconstruction, une doctrine discrète, qui ne produit pas un style architectural unique, mais une pluralité d'attitudes négociées localement, dans la diversité des contextes urbains et des personnalités qui s'y confrontent. Le cadre administratif imposé, certains choix techniques constructifs engendrent des similitudes entre les projets. Ce cadre s'impose en outre, selon l'expression de Danielle Voldman, comme un « frein régulateur » qui s'avère efficace face à des projets utopiques ou excessifs – ce qui alimentera en partie les

22. Viviane Claude, *op. cit.*, p. 106.

reproches des tenants du Mouvement moderne à l'encontre du MRU. Derrière les arbitrages locaux, se révèle surtout une doctrine *nuancée*.

Cette posture doctrinale discrète accompagne la mise en place d'une organisation de l'État affinée jour après jour, capable au final de passer outre ou de bousculer des légitimités traditionnelles locales. Mais des enjeux professionnels apparaissent aussi, nombreux. La création d'un corps des urbanistes de l'État en 1947 est une des étapes de ce processus. À côté de ce corps se déploie un système d'accréditation (les agréments dispensés aux différents professionnels qui accompagneront l'émergence des projets locaux), lui-même clivé entre différentes formations (architectes, ingénieurs, géomètres), ou entre ceux qui exercent à Paris ou en Province. L'imprécision initiale de la Loi Cornudet sur les professionnels intervenant dans les nouvelles commandes (« les hommes de l'art ») recouvre de fait un champ complexe, duquel émerge des modalités d'intervention sur la ville et les territoires très différentes. Statuts mixtes, phénomènes d'« acculturation » ou de concurrence, montée en charge des fonctions de mission et d'étude ne rendent pas immédiatement lisible la situation de l'après-guerre. Cette situation engage de fait des modalités singulières pour établir tout récit à l'intérieur des périodes qui vont suivre : ceux-ci ne peuvent s'affranchir sans dommage des enjeux de professionnalisation, des phénomènes d'institutionnalisation et de la pluralité des systèmes d'acteurs qui forment l'arrière-plan sur lequel nous guettons la progression de la question du paysage à l'intérieur des pratiques d'aménagement.

C'est dans ce jeu de recompositions, d'alliances ou de concurrences que l'on peut comprendre les principales étapes qui conduisent à l'émergence d'un enseignement du paysage en France. Encore peu nombreux, les paysagistes n'accèdent pas, sous Vichy, à la création d'un ordre professionnel et d'un DPLG comme les architectes et les géomètres. L'orientation « paysagère » donnée à la Société Française des Architectes de Jardins est encore récente, due à son deuxième président, l'architecte-paysagiste Ferdinand Duprat, dont les influences et le réseau sont ouverts sur des conceptions plus anglo-saxonnes de l'aménagement et de l'urbanisme. L'enjeu de la formation de professionnels du paysage est en revanche compris par la direction de l'enseignement du Ministère de l'agriculture, qui ouvre la Section du paysage et de l'art des jardins au sein de l'École nationale d'horticulture de Versailles en 1945. Dans l'exposé des motifs du décret relatif à l'institution de la formation, se retrouvent les thèmes et les préoccupations centrales de l'époque : un souci de positionner de nouveaux professionnels dans les projets engendrés dans la période de reconstruction, capables d'articuler un double savoir, ayant trait à la conception architecturale aussi bien qu'à l'armature végétale du projet. Pendant une période transitoire, la formation conduit à un diplôme de paysagiste de l'École Nationale d'Horticulture. Le décret autorise le Ministère de l'agriculture à attribuer le titre de paysagiste à des professionnels non formés à la section, mais témoignant d'une expérience similaire. Elle obtiendra le droit de décerner le titre de paysagiste DPLG dix ans plus tard. Ses diplômés créeront la Société des paysagistes français en 1957, se démarquant plus nettement du milieu de l'horticulture. Parmi eux, nombreux sont ceux qui se forment, en parallèle, à l'Institut d'urbanisme de Paris. Ce sera le cas de Jacques Sgard, dont on décrira plus loin le rôle dans ce double processus de professionnalisation et de repositionnement progressif des politiques d'aménagement.

7.2.3. Les prémisses d'une politique d'aménagement du territoire

L'histoire de l'aménagement du territoire en France a elle aussi, sûrement, ses versions héroïques. Elles divergeraient, peut-être, si l'on tentait de mettre en parallèle les biographies des hommes politiques, des hauts fonctionnaires et des personnalités qui ont œuvré, dans l'après-guerre, à l'émergence d'une véritable politique d'aménagement du territoire. Deux biographies nous ont d'ailleurs servi, à défaut de reconstituer un déroulé objectif de ce processus, à saisir les enjeux, les difficultés, les motivations diverses, intimes ou publiques, qui ont déterminé des modalités d'action, des échelles d'intervention et des stratégies nouvelles. Il s'agit tout d'abord de celle d'Eugène Claudius-Petit²³, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme de 1948 à 1952, député centriste de la Loire, maire de Firminy, où il mit en œuvre une politique urbaine volontariste, témoignant de son engagement auprès des idées du Mouvement moderne en architecture. Si l'on peut considérer cet engagement plus marqué d'un ministre envers un courant architectural comme une rupture avec la doctrine « nuancée » de son prédécesseur, Claudius-Petit fut autrement attentif à des aspects de conception, d'organisation et de qualité des projets initiés sous son autorité. De ce point de vue, il n'acceptera pas l'incrimination de la Charte d'Athènes et son assimilation au malaise provoqué par l'émergence des grands ensembles, tel que l'opère son successeur Pierre Sudreau, plus sensible, comme l'a montré Bernard Barraqué, aux thèmes conservateurs et intégrateurs de l'architecture et du paysage. Claudius-Petit est à l'origine de la création de la Direction de l'Aménagement du Territoire au sein du MRU, en 1949, qui œuvre à la diffusion des conceptions qui ont cours dans un cercle encore très restreint d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires. C'est l'objectif qu'il assigne au Plan d'aménagement national, dont les enjeux sont construits à partir d'une prise de position nettement démarquée d'une approche purement technique, économique ou fonctionnaliste de l'aménagement. Claudius-Petit l'exprime à la fois au travers d'une prise de parole en conseil des ministres, d'une conférence de presse et par une petite brochure, qui répond principalement aux premiers résultats du Plan Monnet de l'immédiat après-guerre, en y apportant une nuance significative : « les premiers objectifs du Plan étant aujourd'hui atteints, il est permis de se demander si la conception et l'application de ce Plan ne doivent pas désormais être menées de pair avec des préoccupations nouvelles. Un niveau de vie élevé ne suffit pas à apporter le vrai bien-être et à satisfaire toutes les aspirations de l'homme. À quoi bon un équipement économique puissant et même un équipement social perfectionné, si la santé physique et morale d'une grande partie des habitants s'étiolé dans un cadre de vie médiocre ? »²⁴.

Nombre d'idées et de projets de loi défendus par Claudius-Petit visent à une responsabilisation accrue des communes et à les doter d'outils de gestion du foncier – clé de voûte de l'efficacité des politiques de construction qu'il entreprend et de lutte contre la spéculation²⁵. Mais si l'orientation donnée au sens de l'aménagement du territoire paraît au sein du MRU

23. Benoît Pouvreau, *Un politique en architecture, Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, éditions du Moniteur, coll. « Architextes », Paris, 2004.

24. Eugène Claudius-Petit, *Pour un plan national d'aménagement du territoire*, MRU, Paris, 1950.

25. Ce sera le combat d'une vie. En 1965, dans un texte intitulé « La ville sans maître », il écrit : « La ville tout entière n'est une commune que si elle manifeste des solidarités éprouvées. Pourquoi ceux qui possèdent le sol ne seraient-ils pas réellement solidaires de tout le reste ? Pourquoi ne pas admettre que le site, le paysage d'une commune, d'une ville, appartient à l'ensemble de la population et pas seulement aux propriétaires de telle ou telle parcelle ? » (Benoît Pouvreau, *op. cit.*, p. 206).

avoir intégré une dimension culturelle (« le visage que prendra demain la France ») ou attentive aux formes matérielles engendrées par le volontarisme de l'État, elle ne s'inscrit pas moins comme une rhétorique argumentative complémentaire aux idées développées au sein du Commissariat Général au Plan (CGP). Concurrente dans un premier temps – il s'agit d'exister dans des réseaux qui se sont noués au sommet de l'État – ces visions chercheront par la suite à se rapprocher, ou trouveront à s'articuler dans la transposition régionale des dispositifs prévus. Les personnes investies dans les deux organes étaient de plus souvent les mêmes ; on connaît par exemple le rôle important que joua le géographe Jean-François Gravier, auteur de *Paris et le désert français*, dans ces cercles. Le Commissariat Général au Plan est organisé autour de la personnalité de Jean Monnet, formé aux techniques d'organisation anglaises et américaines, concepteur du système de prêt-bail et du *Victory Program* de 1941. Ces modèles de planification seront à l'origine du premier Plan français de 1947. Le CGP demeure un organe directement rattaché à la tête du pouvoir, et revendique une indépendance qui préfigure, par la suite, la façon dont la DATAR sera positionnée sur le plan institutionnel : comme une administration de mission cherchant à échapper à l'instabilité des parcours politiques. C'est dans l'orbite du CGP que nous rencontrons le second personnage dont la biographie, les actions entreprises et l'influence nous semblent intéressantes pour saisir les motifs récurrents d'une pensée de l'aménagement qui constituera l'arrière-plan sur lequel tenteront d'exister, un peu plus tard, les modalités d'action qui nous intéressent plus spécifiquement. Ce personnage, c'est Philippe Lamour.

Aucune qualification institutionnelle ou professionnelle ne permettrait à première vue d'exposer un statut repérable. La biographie que lui a consacré Jean-Robert Pitte le présente comme le « père » de l'aménagement du territoire en France²⁶ : il fut en effet président de la Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire au moment où se mettait en place la Datar, et était influent dans les cercles du Commissariat Général au Plan depuis la Libération. Mais des éléments de sa biographie d'avant-guerre nous semblent intéressants à relever : avocat, engagé dans des courants de pensée contradictoires (il sera membre du *Faisceau* de Georges Valois autour de 1926, et candidat du Parti radical et radical-socialiste aux élections législatives de 1936), il est surtout impliqué dans l'aventure éditoriale de la revue *Plans*, qu'il fonde en 1931 avec Jeanne Walter. Il connaît Le Corbusier, pour avoir d'abord collaboré à la revue *L'esprit nouveau*. *Plans* accueillera de nombreuses contributions et déclinaisons tirées d'*Urbanisme*, les deux hommes conservant des relations bien après la Seconde guerre mondiale. De nombreux articles de la revue témoignent avant tout de la fascination qu'exercent, à cette époque, le régime soviétique ou le fascisme mussolinien, mais en réalité toutes les économies dirigées. Décentralisatrice dans ses visées politiques, préfigurant une Europe des régions, moderne dans ses visées esthétiques et planificatrices, la revue aura une influence sur la génération de décideurs qui sera à l'œuvre dans les décennies d'après-guerre.

26. Jean-Robert Pitte, *Philippe Lamour (1903-1992), Père de l'aménagement du territoire en France*, Fayard, coll. « Pour une histoire du XX^e siècle, Paris, 2002. Dans la bibliographie de Philippe Lamour : *L'aménagement du territoire, principes, éléments directeurs, méthodes et moyens*, éditions de l'Épargne, Paris, 1962 ; *60 millions de français*, Paris, Buchet Castel, 1967 ; *L'écologie : oui, les écologistes : non !*, Plon, Paris, 1978 ; et son autobiographie : *Le Cadran solaire*, Robert Laffont, Paris, 1980.

Pendant la guerre, Lamour adopte une attitude de repli qui contraste avec la pluralité de ses engagements intellectuels ; mais ce « repli » conditionne en réalité le reste de son parcours. Locataire pendant deux ans d'un domaine agricole dans l'Allier, il mène une nouvelle existence d'agriculteur, apprenant sur le tas un métier qui était celui de ses grands-parents. Géographiquement trop proche de Vichy, une opportunité lui est offerte d'acquérir un domaine viticole sur la Costière de Nîmes, le Mas Saint-Louis, où il s'installe avec sa famille. C'est un choix essentiel : tout le restant de sa vie sera partagé entre la vie du domaine, son engagement dans la région languedocienne, des mandats électifs, ses responsabilités syndicales qui l'ont propulsé, dès la fin de la guerre au plus près des lieux de pouvoir. Lamour est tout d'abord l'un des principaux responsables de la Confédération Générale de l'Agriculture, syndicat marqué par un engagement politique marxiste, dont les dissensions internes conduiront à l'émergence, en 1954, de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), plus à droite, sous la domination des céréaliers. C'est pendant ces huit ans qu'il porte au plus haut les idées qui résultent à la fois de sa situation d'agriculteur et du « planisme » de l'avant-guerre. L'orientation de la CGA, qui s'impose comme un interlocuteur syndical unique de l'État, est essentiellement productiviste, et entend rompre avec l'archaïsme d'un pays encore essentiellement paysan, mais incapable d'assurer son autonomie alimentaire²⁷. De son action résulte la création des chambres d'agriculture, des lois foncières permettant le remembrement, qui prolongent – comme dans le cas des lois sur l'urbanisme – des dispositifs élaborés sous Vichy qui limitent les droits de la propriété foncière. C'est dans ce contexte que Philippe Lamour rentre dans l'équipe de Jean Monnet et participe à l'élaboration du volet agricole du premier Plan, passant de l'idéologie du plan à sa mise en œuvre²⁸.

7.2.4. L'influence du *New Deal* et le voyage au Tennessee

Philippe Lamour consacra des écrits – de façon peut-être marginale en regard de ses principaux engagements – à la question du paysage et à des idées voisines : sur les labels de productions de qualité, le développement d'une économie touristique rurale et sur la protection de vastes entités territoriales, appelées à devenir des Parcs naturels régionaux. Dans l'immédiat, un aspect supplémentaire nous semble important à mentionner pour éclairer un élément de la culture commune qui se forge dans les milieux de l'aménagement du territoire de l'après-guerre. Il réside dans le fait que l'ensemble de ces personnalités voyage aux États-Unis dans les années qui suivent leurs prises de fonction officielle, et notamment dans la vallée du Tennessee, au contact de la « Tennessee Valley Authority » (TVA), appelée à fonctionner comme un modèle en matière de planification régionale et de structuration des grandes sociétés d'économie mixte qui « équiperont » dans les décennies suivantes le territoire français.

27. Le 1^{er} octobre 1945, Philippe Lamour établit le constat du retard en matière d'équipement de l'agriculture française : « 2 millions de tracteurs aux États-unis, 600 000 en URSS, 175 000 en Grande-Bretagne et seulement 25 000 en France » (Jean-Robert Pitte, *op. cit.*, p. 135).

28. « C'est grâce à Jean Monnet et au Commissariat Général du Plan qu'il obtient des primes à la reconversion des prairies en labours et à l'emblavement. Il raconte à ce sujet une scène cocasse. Un paysan de la région de Montfort-l'Amaury, près de chez Jean Monnet, s'entête à conserver une parcelle labourable en prairie, ce qui fait douter celui-ci de l'intérêt des mesures incitatives qui lui sont demandées. Philippe Lamour se rend alors chez le propriétaire de la prairie et le convainc de l'enjeu national de son choix : la parcelle est labourée et Monnet rend les armes... » (*ibid.*, p. 143).

Durant l'hiver 1945-1946, l'équipe de Jean Monnet rencontre à Paris David Lilienthal, ancien ministre de l'administration Roosevelt, et président en fonction de la TVA. Le livre de David Lilienthal, *TVA : Democracy On The March*, a été traduit et édité en France par un groupement d'éditeurs placés sous le contrôle des Services d'information des États-Unis²⁹. La vocation pédagogique de cet ouvrage se comprend en le plaçant au milieu de quelques autres titres importés à cette époque, qui présentent l'aventure du Prêt-Bail, la vie de Benjamin Franklin, ou la bataille du Pacifique : d'aucuns diraient qu'il s'agit d'une opération de propagande. Mais des vertus fondamentales demeurent : l'optimisme du livre s'accompagne d'une véritable leçon de « planisme régional » dont les accents ne dépasseraient pas, aujourd'hui encore, au milieu d'un débat sur le développement durable. Il s'ancre fortement dans l'histoire du *New Deal*, dont la TVA s'est construite comme l'un des emblèmes. En 1946, Philippe Lamour, aussi bien que Claudius-Petit et Le Corbusier, se rendent dans la vallée du Tennessee, à l'occasion de missions officielles. Aucune des biographies que nous avons consultées ne rend précisément compte de ces voyages, mais toutes s'accordent pour en présenter l'importance pour les personnages que nous suivons³⁰. Une investigation plus longue serait nécessaire pour établir ce qui, dans cette expérience, s'avèrera déterminant pour des choix politiques aussi bien que des stratégies individuelles. Philippe Lamour regarde à cette époque explicitement vers la Compagnie du Bas-Rhône et l'aménagement du Languedoc, dont il conduira avec acharnement les travaux d'irrigation dans les décennies suivantes.

Le livre de David E. Lilienthal est un support précieux pour réfléchir sur cette influence et les éventuelles différences d'appréciation des dirigeants français. La « performance » technique de l'équipement hydroélectrique de la vallée du Tennessee et de ses affluents, la régulation des crues, les mutations spectaculaires des modes culturels et l'amélioration des conditions matérielles d'existence des populations suffisent à susciter l'admiration. Sur le tableau que dresse son auteur plane également une dimension morale qui s'exprime à de nombreuses reprises, dont la teneur s'ancre parfois dans une tradition de pensée américaine – en particulier celle de John Dewey. On peut en outre se représenter combien l'élégance formelle des barrages impeccablement saisis par les photographies qui circulent à l'époque répondent autant aux critères du rationalisme architectural moderne qu'à l'efficacité exigée par la situation économique française de la reconstruction (fig14). Le discours graphique « avant/après », s'appliquant à la situation exemplaire d'une exploitation agricole ou d'un intérieur permet d'établir deux situations tranchées qui justifient a posteriori la puissance des transformations opérées, sans en interroger spécifiquement les moyens (fig. 15). C'est en fin de compte cette efficacité qui sera retenue par les personnalités qui s'apprêtent à guider l'aménagement du territoire dans les trois décennies qui suivent la guerre. Mais qu'en est-il des dimensions de fond qui constituent l'armature théorique et pratique d'un processus tel que celui de la TVA ?

Les réponses seraient selon nous à chercher dans l'histoire américaine du *regional planning* et de la culture dont elle est héritière, dont on sait qu'elle imprègne le programme du *New Deal* depuis la rencontre entre le futur président Roosevelt et les membres de la *Regional*

29. David E. Lilienthal, *Construit pour le peuple, « TVA » – Une expérience de la démocratie américaine*, Les éditions transatlantique, New York, 1945.

30. Benoît Pouvreau, *op. cit.*, p. 99 ; Jean-Robert Pitte, *op. cit.*, p. 145-149.

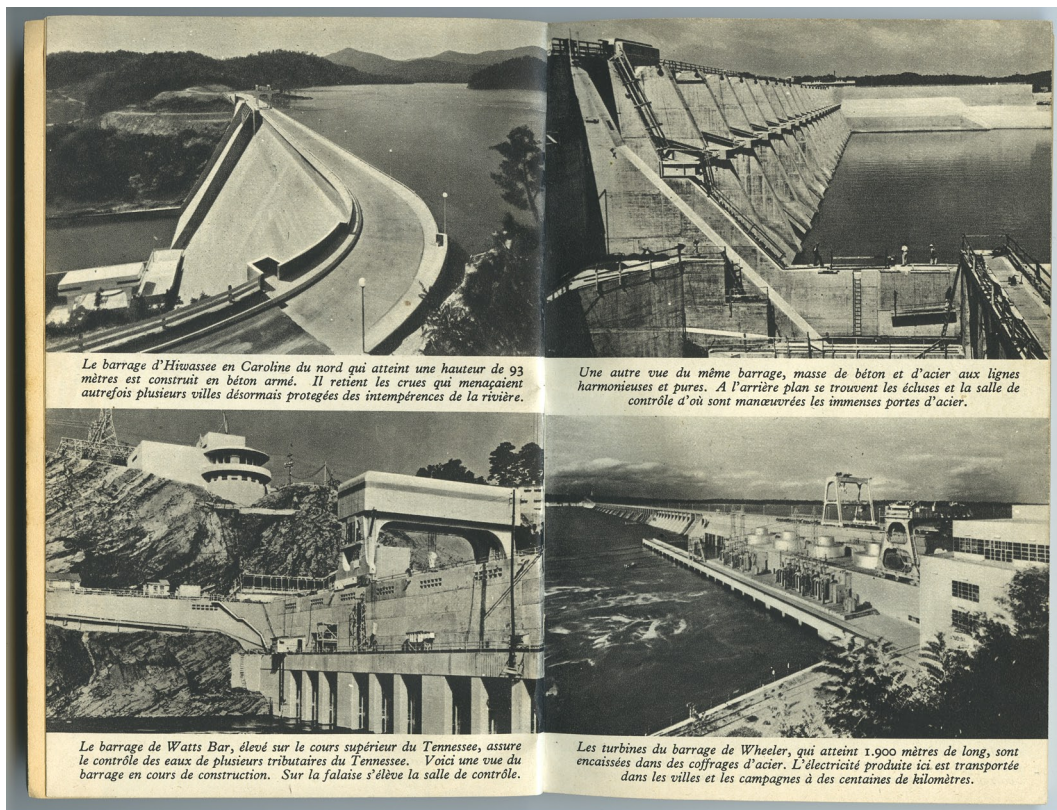


Fig. 14 et 15 : Pages extraites du livre de David E. Lilienthal sur l'expérience de la TVA (1945) : l'efficacité des procédures d'aménagement y est largement relayée par celle des moyens d'expression graphiques.

Planning Association of America (RPAA) en 1931, parmi lesquels on rencontre l'ingénieur Benton MacKaye (créateur de l'Appalachian Trail) ou bien l'historien et critique Lewis Mumford³¹ : pensée décentralisatrice, pensée économique, mais également fortement ancrée dans la culture « paysagiste » américaine qui a déjà produit de nouvelles configurations urbaines, suburbaines ou territoriales. Systèmes de parcs, parkways, highways, lotissements paysagers en sont les figures emblématiques. Les structures industrielles et les équipements connexes développés durant la première guerre mondiale ont déjà constitué un vaste terrain d'application pour une génération de *planners* américains. Dans la vallée du Tennessee, le développement économique nouveau de certaines régions n'est pas pensé indépendamment des conséquences en terme de logement, d'équipements, de loisirs, etc. La ville de Norris, en particulier, concentre l'attention des urbanistes et paysagistes de la TVA. Des parcs modèles sont créés sur les terres adjacentes aux réservoirs, qui préfigurent des systèmes de parcs dont les comtés et les deux états du Tennessee et de l'Alabama prendront la création et l'entretien à leur charge. La dimension paysagère de l'entreprise se combine aux transformations agronomiques entreprises sur l'ensemble du bassin. À de nombreuses reprises, la qualité du paysage est invoquée, sous la plume de David Lilienthal, comme un reflet de la vitalité retrouvée de la région. « Cent cinquante millions de plants d'arbres, sortis des seules pépinières de la TVA, s'élèvent aujourd'hui sur des centaines de milliers d'hectares, sur plus de quatre cent mille desquels s'étagent les terrasses des fermes. Le dessin gracieux de ces dernières, qui épousent la forme des collines, a créé des paysages d'un style nouveau qui ont fait dire à Jefferson (...), qu'« en fait de beauté, rien n'égale celle des lignes ondulantes des sillons tracés par la charrue sur les versants des collines et la face des vallées »³².

La vieille culture agraire américaine n'est jamais loin. La culture agraire française est, elle, amenée à être remaniée de fond en comble, sous l'impulsion d'un modèle productiviste que l'on présente alors comme un remède nécessaire et qui ne s'embarrassera pas des disparités régionales et des singularités morphologiques des paysages ruraux français. Se tourner vers des pays neufs est une manière possible de prendre la mesure des transformations à opérer et de l'efficacité des moyens nécessaires pour y parvenir. Cet expédient est nécessaire pour enjamber des automatismes anciens, une tendance au repli, l'inertie d'une vieille société. Pour autant les expériences visitées ne sont pas exemptes d'une attention soutenue aux formes, comme en témoigne le modèle de la TVA³³. Un autre exemple de planification régionale est aussi à ranger dans cette catégorie : il s'agit des nouveaux polders hollandais, dont l'influence sera détectable dans la culture paysagiste française qui voit le jour dans l'après-guerre.

31. Sur ce point, V. Catherine Maumi, *Usonia ou le mythe de la ville-nature américaine*, éditions de la Villette, Paris, 2008, p. 153 et Keller Easterling, *Organisation Space, Landscapes, Highways and Houses in America*, MIT Press, Cambridge, 1999, p. 161-167. Le texte de référence du Regional Planning est l'essai de Benton MacKaye, introduit par Lewis Mumford, *The New Exploration, A Philosophy of Regional Planning*, publié en 1928 (New York, Harcourt, Brace and Company. Édition courante : The Appalachian Trail Conference and The University of Illinois Press, 1990). V. aussi le chapitre « The Renewal of the Landscape » dans l'essai de Lewis Mumford, *The Brown Decades, a Study of the Arts in America 1865-1895*, New York, Harcourt, Brace and Company, 1931.

32. David E. Lilienthal, *op. cit.*, p. 30.

33. Tim Culvahouse (ed.), *The Tennessee Valley Authority : Design and Persuasion*, Princeton Architectural Press, New York, 2007.

7.2.5. Le modèle des plans de paysage hollandais

Après la guerre, l'enseignement de l'architecture du paysage et de l'urbanisme aux États-Unis trouve à se combiner avec les méthodes pédagogiques du *New Bauhaus*. Une nouvelle génération de paysagiste se forme à Harvard, à la fois sous l'effet du *G.I. Bill* – et donc d'une expérience de la guerre – et dans une rencontre avec les meilleures influences modernes européennes, en particulier celles du *New Bauhaus*. Garrett Eckbo, qui a vécu la période du New Deal en participant aux travaux de la Farm Security Administration, publie *Landscape for Living* en 1950, qui introduit une rupture fondamentale avec le style « beaux-arts » dont est imprégnée la culture paysagère américaine. On comprend quel pouvoir d'attraction peut alors exercer la formation dispensée à la Harvard Graduate School of Design pour une génération appelée à forger ses propres outils d'enseignement et de pratique professionnelle, dans le dénuement premier de l'apprentissage du paysage en France. Né en 1929, Jacques Sgard est issu de la deuxième promotion de la section du paysage et de l'art des jardins de Versailles. Se considérant rétrospectivement comme un « archéopaysagiste », il engage au milieu des années 50 une thèse à l'Institut d'urbanisme de Paris, sous la direction de Jean Royer. Cherchant à se confronter à de nouvelles cultures d'aménagement, à des traditions professionnelles différentes en matière d'architecture du paysage, il envisage dans un premier temps de s'inscrire dans la formation d'Harvard, mais le projet se révèle trop onéreux. Attiré par le modèle des villes suédoises, aucun contact ne permet de formaliser un travail avec des paysagistes. L'office des universités offre en revanche la possibilité d'obtenir une bourse pour partir travailler six mois en Hollande. Jacques Sgard obtient le contact du professeur Bijhouwer³⁴, qui exerce des responsabilités d'enseignement importantes au Pays-Bas – notamment à l'Université Agronomique de Wageningen où il contribua à mettre en place un enseignement du paysage depuis 1947.

Intitulée « Récréation et espace vert aux Pays-Bas », la thèse produite par Jacques Sgard à l'issue de son séjour de 1954 est soutenue en 1958 à l'IUUP, au moment où son auteur travaille déjà comme paysagiste et urbaniste à des commandes en France. L'intitulé de ce mémoire ne vise pas explicitement une unique catégorie d'intervention sur l'espace, même si le terme d'espace vert nous ramènerait aujourd'hui à une échelle d'aménagement localisée. Le recensement effectué par Jacques Sgard dépasse largement l'échelle d'intervention urbaine et le sens de l'aménagement de proximité. Il répond en premier lieu à cette définition, en posant l'enjeu que représente le développement concentré des agglomérations néerlandaises et de leurs fortes densités. La question préalable à cette étude pourrait se résumer ainsi : les signes encourageants de la prospérité économique ne risquent-ils pas de masquer une asphyxie qui préfigurerait, à d'autres égards, des situations qui se profilent dans d'autres régions d'Europe ? On retrouve là un nœud de préoccupations qui reflète au fond les enjeux de la période de reconstruction. « Dans ces circonstances on sacrifie inévitablement à l'efficacité et ce qui n'entre pas dans la perspective de mise en valeur du

34. Jan Tijs Pieter Bijhouwer, architecte paysagiste (1898-1974), était diplômé de l'Université agronomique de Wageningen en 1926. Après un voyage aux USA, il contribua aux aménagements du développement urbain de Rotterdam, et à de nombreux jardins aux Pays-Bas. Il développa l'enseignement du jardin et du paysage aux universités de Wageningen et de Delft. Son travail sur l'aménagement du Polder du Nord-Est constitue l'une des marques les plus significatives du passage à une intervention paysagiste sur des territoires de grandes échelles.

territoire est grandement menacé : particulièrement l'espace libre qui sert au délassement public, et le paysage naturel et rural, en voie de transformation complète et si peu réductible à des appréciations utilitaires³⁵ ».

L'originalité première de la thèse de Jacques Sgard réside dans la continuité établie entre différentes échelles d'appréhension du territoire, depuis l'aménagement des nouveaux îlots urbains d'Amsterdam ou d'Utrecht, à ces autres « îles » que sont les polders créés sur les bords du Zuiderzee ou dans l'embouchure de l'Escaut. Chaque situation développée cherche à témoigner de la panoplie d'outils créée par les ingénieurs, urbanistes et paysagistes sur ces nouveaux territoires, urbains ou ruraux. Si un certain nombre d'aménagements, comme des pistes cyclables, prolongent des figures d'aménagement très urbaines dans les espaces ruraux, en revanche l'originalité de la politique d'aménagement hollandaise à grande échelle se décèle sur les terrains conquis sur la mer. Sur ces franges disputées se joue toute l'histoire de l'ingénierie civile des Pays-Bas : mais si elles constituent une figure paysagère nationale incontournable, elles offrent aussi toute la disponibilité d'une terre promise à l'invention. Les performances de l'agriculture hollandaise en sont peut-être la meilleure illustration : de ce point de vue, on peut relever que l'intégration « académique » de l'architecture du paysage au sein de l'université agronomique de Wageningen, qui eut elle-même un rôle prépondérant dans les mutations accomplies à l'issue de la seconde guerre mondiale, constitue peut-être l'un des facteurs qui explique la place que prend à ce moment là une préoccupation paysagère dans un vaste processus d'aménagement – qui aurait en d'autres temps relevé d'une stricte préoccupation utilitaire. Citant l'exemple du lac d'Harlem, asséché en 1860, Jacques Sgard écrit : « le nouveau paysage de culture et de prairie, tel qu'il apparaît sur la carte des Pays-Bas, se présente comme un vaste quadrillage systématique de canaux et de routes isolant des parcelles et limité à l'ouest par la ligne pittoresque des dunes (...) ; c'est-à-dire un phénomène de création en tout point comparable à celui des villes nouvelles du XIX^e siècle conçues comme un damier aveugle et absolument indifférent aux particularités topographiques ou ethniques. Le paysage ainsi créé rend fidèlement à ses créateurs l'image sèche et déshumanisée de leur unique préoccupation utilitaire³⁶ ».

Dans l'après-guerre, c'est pourtant au sein des services chargés d'opérer des remembrements agricoles que s'élaborent les plans de paysage (*Landschapsplannen*), à l'intérieur d'une section d'aménagement du paysage (*Landschap Verzorging*³⁷). Jacques Sgard note que ce service intervient depuis de nombreuses années dans les plantations routières et la gestion des canaux. Au moment où il produit son étude, il note encore que ces plans de paysage couvrent une superficie de 270 000 hectares. Une carte témoigne d'un état des lieux

35. Jacques Sgard, *Récréation et espace vert aux Pays-Bas*, thèse soutenue à l'Institut d'Urbanisme de Paris sous la direction de Jean Royer, vol. 1, 1958, introduction.

36. *Ibid.*, p. 127.

37. Une note de Jacques Sgard précise que la traduction du terme signifie plus littéralement « les soins à donner au paysage ». « La section d'Aménagement du Paysage du Staatsbobeheer siège au Service central forestier à Utrecht aux côtés de la Section de Protection de la Nature et du Service des Plantations. Elle comprend 25 spécialistes sous la direction d'un officier forestier (en 1954). (...) Ces paysagistes ne sont pas issus d'une formation ni d'un enseignement commun ; celui-ci n'existait pas avant 1947. L'école nationale d'Horticulture à Boskoop, l'Université agricole de Wageningen, l'École d'agriculture de Frederiksoord, la société Heidemaschappij, etc... fournissaient la base du recrutement. » *Ibid.*, p. 120.

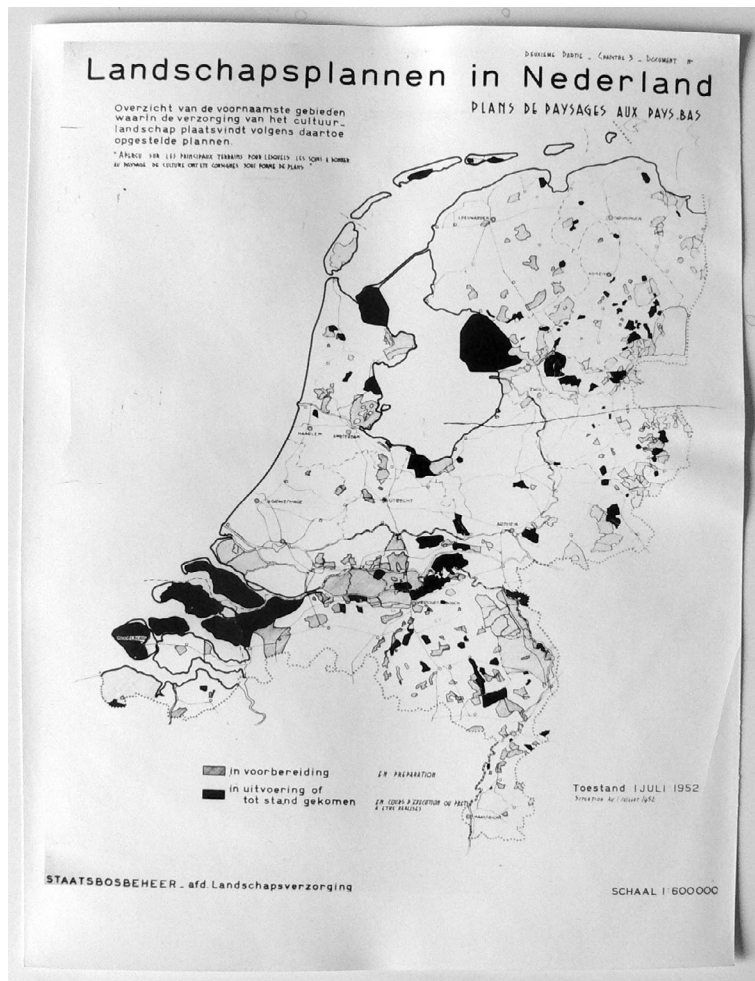


Fig. 16 : Planche extraite du dossier d'illustrations de la thèse de Jacques Sgard, *Récréation et espace vert aux Pays-Bas*, repérant l'ensemble des démarches de Plans de paysages engagés ou projetés en juillet 1952.

des plans engagés en 1952 et de ceux qui sont à l'étude à cette époque (fig. 16). On peut y faire le constat de la diversité des surfaces et des localisations concernées par ces projets. Les plus importants d'entre eux concernent la zone de delta de la Meuse et du Rhin, ainsi que les polders de la Zuiderzee. Mais une myriade de projets se déploie également plus à l'est, sur des terrains à l'altitude positive, et tout au long de la Meuse. Si l'on ne peut les décrire un par un, Jacques Sgard donne les principes qui guident l'élaboration de ces plans de paysage : « conserver les éléments naturels qui jouent un rôle important dans le caractère du paysage et les intégrer de façon organique dans le nouvel équilibre, éviter la domestication systématique des rues et ruisseaux, respecter le modelé du terrain dans le tracé des circulations nouvelles et l'orientation des parcelles, prévoir un système nouveau de plantations (haies vives ou taillées, alignements, massifs boisés) qui réponde à une nécessité fonctionnelle, protection contre le vent, fixation des terres, degré hygrométrique de l'atmosphère, écran contre les installations disgracieuses. » ; à quoi s'ajoute la remarque suivante : « il s'agit donc d'une tentative raisonnée de retour aux sources mêmes de la création

du paysage et qui par son caractère objectif trouve aisément audience auprès des grands organismes techniques³⁸ ». Dès le départ, il convient de noter que le *Landschapsplannen* hollandais n'est pas un objet volant non identifié au sein de l'institution, mais une procédure raisonnée qui se déploie à partir d'un appareil administratif qui en légitime la portée et lui confère une efficacité immédiate. Nous aurons évidemment à nous souvenir de ce point au moment où nous examinerons la situation française.

Le contexte de l'après-guerre permet cependant d'éclairer l'importance que l'on confère à ce type de dispositif : on sait que les graves inondations de janvier 1953 sont à l'origine de la relance d'une politique d'aménagement et de sécurisation des polders aux Pays-Bas, qui prend le nom de « Plan Delta ». Ces inondations ont causé la mort de 1800 personnes et affecté 160 000 hectares de terres. Elles mettaient surtout en évidence les faiblesses de certaines digues, souffrant d'un défaut d'entretien depuis la guerre. En 1944, l'île de Walcheren avait ainsi déjà été délibérément inondée par les alliés, pour désorganiser la défense allemande. 95 % des habitations furent endommagées, et les plantations entièrement détruites par le sel marin. « La destruction du paysage par l'immersion prolongée de 1944 a été ressentie comme une perte nationale dans l'ensemble des Pays-Bas. Walcheren était le "jardin de la Zélande", son atmosphère lumineuse était appréciée des peintres ; les vieilles fermes dispersées dans la plaine, les villes pittoresques (...), les haies d'aubépines limitant une profusion de parcelles en faisaient le lieu de rencontre de fervents admirateurs et un terrain d'élection du tourisme. La résurrection de Walcheren et de son paysage a pris pour le peuple hollandais une valeur de symbole après les destructions de la guerre³⁹ ». Le plan de paysage élaboré par la Section d'aménagement du paysage du Service des eaux et forêts n'était cependant pas destiné à rendre à l'île son paysage d'autrefois : son parcellaire fut rationalisé (fig. 17), et en dépit des négociations engagées localement avec les agriculteurs de l'île, les haies d'aubépine mentionnées dans les descriptions du paysage hollandais traditionnel ne furent pas replantées. Des clôtures fonctionnelles s'y substituèrent. Cette remise "à zéro" du paysage eut d'autres conséquences, notamment sur l'évaluation de la capacité du secteur public à relayer des pratiques individuelles : « on constate d'abord que la masse verdoyante des arbres et des buissons ne peut plus venir du domaine privé et que seul l'espace public permet des plantations importantes ; non seulement l'agriculteur ne plante pas volontiers arbres et haies mais l'expérience montre que la pression exercée par l'Association [du nouveau Walcheren] et les services forestiers sur les fermiers, pour planter autour des fermes – et les subventions qui leur étaient accordées – ont donné d'assez mauvais résultats. C'est donc essentiellement sur l'espace collectif qu'il faut compter, c'est-à-dire les villes et villages, les accotements de routes, les dunes et quelques terrains publics⁴⁰ ».

Dans cette recomposition paysagère, de nouveaux éléments structurants parviennent cependant à apporter un contrepoint à la rigueur du nouveau parcellaire agricole, notamment sous la forme de bandes plantées qui accueillent routes, chemins et pistes cyclables. Une attention supplémentaire est accordée à la frange littorale, afin d'implanter des terrains plantés au préalable pour accueillir des campings ou des villages de bungalows. Des réserves

38. *Ibid.*, p. 122.

39. *Ibid.*, p. 125.

40. *Ibid.*, p. 127.

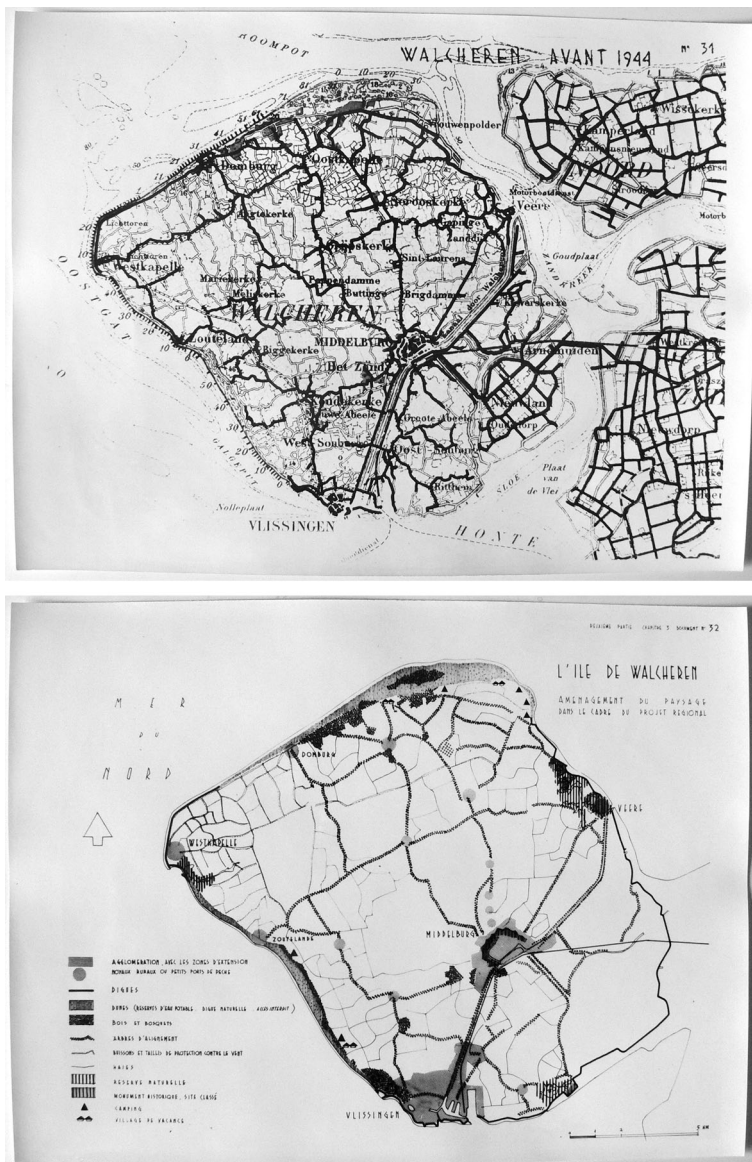


Fig. 17 : Planches extraites du dossier d'illustrations de la thèse de Jacques Sgard, *Récréation et espace vert aux Pays-Bas*, présentant les transformations apportées sur l'île de Walcheren dans le cadre des plans d'aménagement réalisés après la seconde guerre mondiale.

naturelles, plantées sur leurs franges, sont créées à l'endroit où les bombardements de 1944 avaient créé des brèches importantes, que la mer avait depuis accentuées⁴¹.

Le second exemple développé dans la thèse de Jacques Sgard est celui du polder du Nord-est (Noordoostpolder), de création plus récente. Achievé en 1942, il s'étend sur une superficie de 48 000 hectares, constituant une pièce significative dans la transformation de l'ancien Zuiderzee. Ces transformations ont débuté dix ans plus tôt par la fermeture de cette mer intérieure par une digue de trente kilomètres de long et l'assèchement de 20 000 hectares de terres. Le polder du Nord-est constitue la deuxième tranche de cet immense chantier, mené sous la direction du Service des Travaux du Zuiderzee, organisme chargé de la planification des travaux, depuis l'aménagement de l'espace cultivé jusqu'à la construction des fermes. Le plan de paysage du polder du Nord-est, l'un des plus importants en superficie de tout ceux que nous pouvons repérer en 1952, fut étudié à la fois par le service des Eaux et Forêts et le professeur Bijhouwer. « À l'origine, il s'agissait essentiellement d'étudier les plantations (routes, fermes, etc...) mais il apparut rapidement qu'on ne pouvait dissocier ce problème des autres problèmes : cultures, colonisation, occupation du sol, caractère du nouveau paysage, et qu'il convenait d'aborder dans son ensemble le problème de la physionomie et de la structure du milieu de vie rural du polder⁴²». L'analyse des sols et leurs vocations agricoles constituent en fait le premier niveau d'information pris en compte dans la partition et la répartition globale des usages. La deuxième donnée concerne la parcellisation du territoire, fonctionnant par parcelles-type de 24 hectares comprenant la ferme et ses dépendances. Si cette surface peut être divisée ou multipliée jusqu'à 72 hectares, cette distribution évite tout morcellement ou toute dispersion des parcelles. « La verdure privée [y] joue un rôle important et on peut dire qu'en fait l'aménagement du paysage commence dans chacune des parcelles, autour de la ferme et de ses dépendances. Sur toute parcelle, un espace de 1 ha est réservé aux constructions, aux viabilités, au jardin d'agrément ; il est entouré par un rideau d'arbres et d'arbustes qui donne à la ferme son individualité et sa présence solide dans le paysage. Cette notion s'inspire d'exemples anciens, notamment celui des vieilles fermes frisonnes disséminées dans le paysage horizontal et immense, et qui apparaissent comme une multitude d'îlots de verdure ; l'arbre y est source de richesse ; il pourvoit chacun en bois de chauffage ou de charpente, (...) et constitue pour la ferme un milieu hospitalier et protecteur. (...) Des schémas types de plantations sont proposés au fermier » (fig. 18).

L'insistance sur l'espace domestique, maîtrisé, de la parcelle privée est redoublée par une trame plantée le long des réseaux viaires et une organisation des espaces de regroupements. Les parties les plus densément plantées et compartimentées correspondent aux bordures ouvertes sur le lac d'Yssel. En chaque occasion, cette armature est destinée à constituer une trame paysagère minimale, à la fois fonctionnelle et récréative, que l'agriculture industrielle ne produit désormais plus – si ce n'est autour de la ferme elle-même. Les modalités de plantation des arbres d'alignement varient en fonction du statut de l'objet qu'elles soulignent : de la route principale au chemin de desserte agricole en passant par la piste

41. Ces espaces sont nettement identifiables en parcourant les vues satellitaires de la région accessibles en ligne. On y distingue d'ailleurs nettement des motifs géométriques probablement issus de plans de plantation qui évoquent aisément des compositions plastiques modernes traitées à grande échelle.

42. *Ibid.*, p. 132.

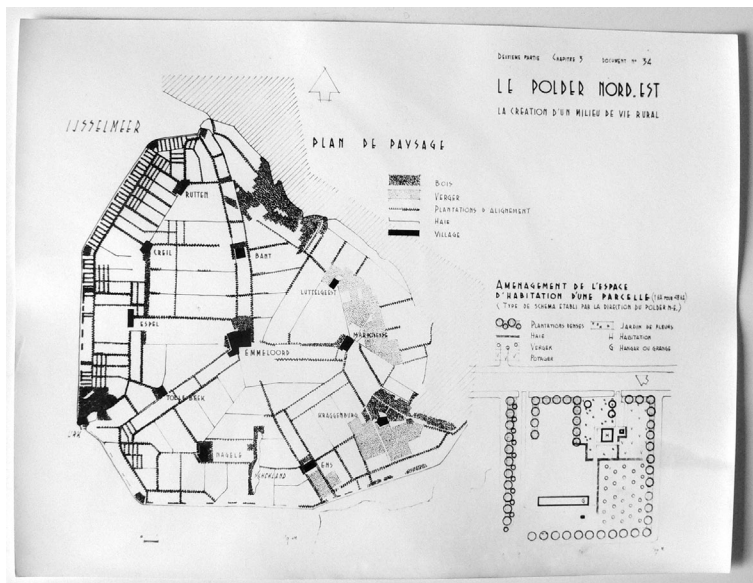


Fig. 18 : Plan de paysage du Polder Nord-Est et plan d'aménagement de l'espace à l'échelle d'une parcelle allouée à un exploitant agricole. Planche extraite du dossier d'illustrations de la thèse de Jacques Sgard, *Récréation et espace vert aux Pays-Bas*.

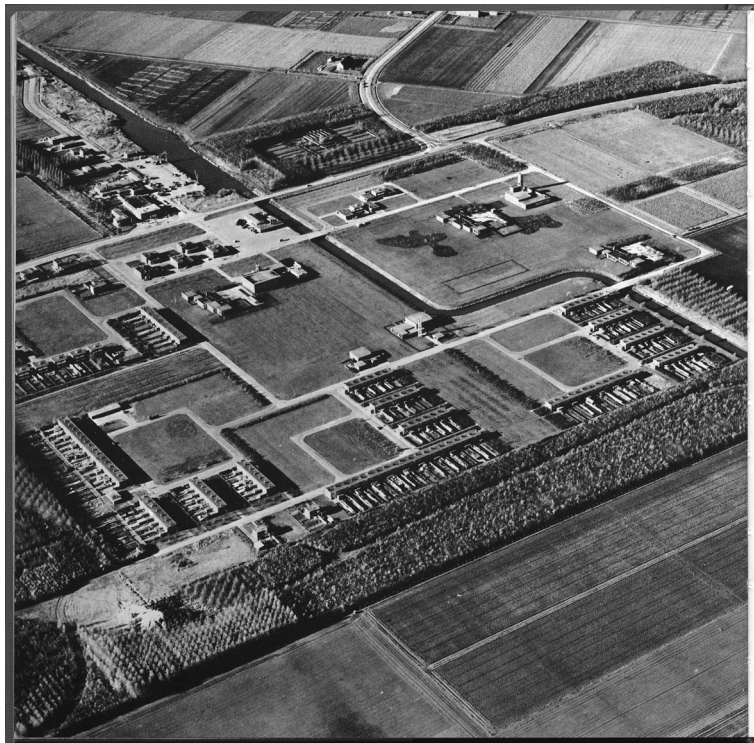


Fig. 19 : Vue aérienne oblique sur le village de Nagele, situé sur le Polder Nord-est, publiée dans l'ouvrage du professeur Bijhouwer, *Het Nederlandse Landschap* (éditions Kosmos, Amsterdam, 1971). On y lit en particulier l'importance du manteau forestier planté autour du nouveau village et l'insistance à préserver de grands espaces libres en son centre. Logements, églises et écoles furent confiés à l'avant-garde architecturale hollandaise des années 50.

cyclable, tout semble obéir à un codage préalable du paysage. Mais cette volonté de rationalisation de la l'armature paysagère ne fait que répondre à un principe d'organisation plus général de l'espace : au centre du polder est planifiée l'installation d'une petite "capitale", Emmeloord, dont la population doit s'étendre à 15 000 personnes. Des villages prévus pour 1000 à 2000 personnes sont projetés tout autour, en relation avec un système viaire qui dessine une longue boucle intermédiaire entre le centre et la bordure maritime. L'un de ces villages est amené à devenir le terrain d'expression d'une génération nouvelle d'architectes hollandais dans l'après-guerre : Nagele, dont J.T.P Bijkhouwer participe au dessin général aux côtés des architectes du groupe "De 8". Tout autour se répartissent les 1600 fermes construites.

Cette imbrication étroite d'une planification paysagère avec une rationalité aussi stricte pourrait sembler émaner du seul souci de maîtrise technique d'un espace conquis sur un milieu instable, et sur lequel plane un savoir à la fois séculaire et potentiellement chargé d'une signification nationale plus large. Mais cette continuité "nationale" rencontre également le contexte spécifique de la seconde guerre mondiale. En un endroit de sa thèse, Jacques Sgard évoque sans s'y étendre le fait que cette répartition fortement hiérarchisée de l'espace habité ait été pensée selon la « théorie des lieux centraux ». Nous pouvons suivre un instant cette piste : élaborée par le géographe allemand Walter Christaller (1893-1969) dans les années 1930 à partir d'une étude des groupements humains du sud de l'Allemagne, la théorie des lieux centraux fonctionne comme un modèle qui réduit l'espace géographique à un espace homogène fonctionnant selon une hiérarchisation de relations et d'interdépendances. Celles-ci concernent à l'origine les domaines des marchés, des transports ou de l'organisation administrative. Des hexagones, comme autant de cellules divisées ou juxtaposées bord à bord sont une représentation connue de cette théorie, et l'on ne peut manquer de reporter cette géométrisation de l'espace lorsqu'on observe une carte du polder du Nord-est. La théorie de Christaller avait été présentée au congrès de l'Union géographique internationale à Amsterdam, en 1938. Intégré dans les milieux s'occupant de planification spatiale et territoriale du régime nazi, Christaller avait été ensuite recruté à l'office de planification des territoires conquis en 1940, service rattaché à Himmler. Ses travaux portaient sur l'Europe orientale, dans l'optique des repeuplements projetés par les allemands. Si le tournant des offensives alliées mirent fin à ces travaux, les plans établis sur le polder du Nord-est font spécifiquement référence à sa théorie. La rationalité du Polder a en tout cas une face plus sombre qui invite à questionner le système politique capable de porter une planification aussi aboutie d'un paysage. Ces considérations seraient évidemment à nuancer à la lueur de travaux plus précis, qui existent probablement dans la sphère néerlandaise. Quant au lien avec les techniques de planification prévues par les nazis, d'autres relations restent à établir, si l'on pense notamment au rôle de l'architecte-paysagiste Heinrich Friedrich Wiepking-Jügersmann au sein de ce même office de planification (Reichskommissariat für die Festigung des deutschen Volkstums), dont les représentations par vue aérienne oblique des territoires conquis ont été présentées dans une grande rétrospective consacrée à la tradition de l'aménagement du paysage en Europe, à Appeldoorn, en 2008⁴³.

43. V. l'ouvrage catalogue *Landscapes of the Imagination, Designing the European Tradition of Garden and Landscape Architecture 1600-2000*, NAI Publishers, Rotterdam, 2008, p. 112-113. V. également l'article de Gert Gröning, « The Teutonic Myth and Landscape Architecture, 1940-1945 », in Marc Treib (dir.), *The Architecture of Landscape, 1940-1960*, University of Pennsylvania Press, 2002, p. 121-123.

La planification et la construction du village de Nagele, entre 1947 et 1956 est aussi l'occasion de confronter l'histoire du Polder du Nord-est avec une autre rationalité, plus spécifiquement issue du mouvement moderne en architecture – et qui connaît après la guerre un tournant critique dont les membres de la délégation hollandais des CIAM seront parmi les principaux acteurs. Le plus célèbre d'entre eux est Aldo Van Eyck, qui participe dès l'origine à la réflexion collective du groupe "De 8" sur le tracé et l'organisation du village, et qui construira ses trois écoles entre 1954 et 1956⁴⁴. Jacques Sgard ne le rencontre pas, mais reproduit le plan masse du village dans sa thèse. Il est en construction au moment où il séjourne aux Pays-Bas (fig. 19).

On peut se figurer la transformation de l'espace du village au travers d'un ouvrage publié par l'Institut néerlandais d'architecture en 2006, présentant deux campagnes de photographies réalisées dans les années 1980 et en 2005-2006 à Nagele⁴⁵. À cette dernière occasion, deux photographes (Theo Baart, Cary Markerink) se sont installés sur place avec un scanner et ont recueilli auprès des plus vieux habitants des photographies émanant de la période d'aménagement du polder et de la construction du village. Les photographies reproduites en première partie de l'ouvrage témoignent des conditions de vie des ouvriers sur le polder. Sur certaines images, on voit de longues files de tracteurs à chenille, longeant un fossé rectiligne, à l'impeccable profil en V. Ailleurs les ouvriers posent, à l'occasion d'une fête, le long de leurs précaires baraquements à l'arrière desquels s'étend la plaine nue, infinie. Une famille emménage dans une maison de brique, construite à proximité d'une ferme. Elle pose dans le jardin, balayé par le vent. Une petite haie sépare le jardin des champs, de laquelle s'échappe un jeune arbre. Plus loin apparaissent les premières maisons en bande construite à Nagele, dont la toiture-terrasse signe l'appartenance moderne. Elles semblent déposées sur un sol nu, que rien ne distingue de la terre des champs. Mais lorsque les photographes réalisent leurs propres images en 1986, l'horizon des terres cultivées est animé de rideaux arborés, plus ou moins denses, qui cloisonnent l'espace, constituant aussi le fond sur lequel se déroulent les vies qui se sont déployées sur ces terres. Visuellement, leur présence pourrait n'être qu'anecdotique, tout comme les frondaisons qui encadrent les mêmes quartiers de Nagele, les bouquets d'arbres qui maillent les grands vides centraux, les pelouses, les allées. Mais sans affirmer que l'ensemble de ce décor procède d'une unique procédure de planification paysagère, on saisit peut-être mieux de quelle intentionnalité relève cette armature d'arbres, de haies, de bois. Les premières images évoquent l'effroi qui peut résulter d'un état « zéro » du paysage et donnent à réfléchir sur le petit tour de force qui a été nécessaire pour infléchir les fondements purement fonctionnalistes de l'aménagement de ces territoires afin qu'il en résulte, quelques décennies plus tard (et pour reprendre une formule de Garrett Eckbo) *un paysage où vivre*.

L'histoire que nous avons tenté de restituer à partir du témoignage établi par Jacques Sgard peut largement nous conduire à réfléchir au-delà de l'influence et de l'impulsion qu'elle a pu donner à une nouvelle génération de paysagistes français. C'est cependant sur cette impulsion qu'il nous paraît pertinent de suspendre cette investigation sur la période de

44. Francis Strauven, *Aldo Van Eyck, The Shape of Relativity*, Architectura & Natura Press, Amsterdam, 1998, p. 170-181 et 280-283.

45. Theo Baart, Cary Markerink, Warna Oosterbam, *Nagele revisited, A modernistic village in the polder*, NAI Publishers, Rotterdam, 2006.

l'après-guerre, période fondatrice d'apprentissage. De retour en France, Jacques Sgard a immédiatement mis à profit son expérience hollandaise, même si elle constitue plus un horizon à atteindre qu'un outil applicable dans n'importe quel contexte. Elle imprègnera fortement son enseignement à Versailles et sera déterminante pour ses étudiants, dont certains, comme Pierre Dauvergne, seront amenés à relayer les questions paysagères au sein même des administrations. En accédant à une commande de plan d'urbanisme par l'intermédiaire de ses professeurs, Jacques Sgard établit cependant dans la vallée du Bitoulet, à Lamaloules-Bains (Hérault), tout premier plan de paysage français (1955)⁴⁶. Mais la structuration administrative, l'articulation des compétences professionnelles, les objectifs politiques du moment n'autorisent aucune transposition immédiate de l'expérience des plans de paysage néerlandais en France. De leur étude menée par Jacques Sgard, et dans sa pratique ultérieure, il résulte une capacité immédiate à élargir le cadre de l'analyse et de l'intervention, un recours nouveau dans le champ de l'urbanisme aux sciences du vivant, et une interrogation approfondie sur le rôle nouveau des autorités, des collectivités ou de l'administration en matière de planification spatiale, bien au-delà de la simple occupation des sols. Ces apports sont tout à fait déterminants au moment où ces acteurs s'apprêtent à recevoir leurs premières commandes d'envergure. Celles-ci ne signifient pas l'installation d'une véritable politique publique du paysage en France, mais en constitueront cependant un des jalons essentiels.

46. V. sur ce point la monographie réalisée par Annette Vigny, *Jacques Sgard, paysagiste & urbaniste*, Mardaga, Liège, 1995, p. 83-87.

7.3. L'institutionnalisation flottante du paysage : 1966-1978

7.3.1. Repositionnements et créativité des institutions

L'institutionnalisation d'une préoccupation élargie pour le paysage reste donc à venir. Si ce processus s'amorce à partir de la fin des années 60, quelques prémisses restent à étudier. Nous verrons plus bas comment se combinent l'apparition d'un marché des études paysagères, l'intégration des compétences paysagistes au sein de l'administration, ainsi que la mise en réseau des personnalités qui font progresser cette question. La période des années 60 offre la possibilité d'étudier cette progression au milieu de champs créateurs d'outils, dans des configurations mouvantes où ce qui se joue engage aussi bien des questions liées à l'urbain ou à l'environnement.

Dans son rapport, Bernard Barraqué évoque longuement le rôle de Pierre Sudreau, ministre de la Construction de 1959 à 1962. On se souvient de la relation qu'il entretient avec les idées de la Ligue Urbaine et Rurale, son admiration pour l'œuvre de Jean Giraudoux. Cette culture oriente probablement les nombreuses mesures initiées dans le courant de son mandat. Parmi celles-ci, la directive du 1^{er} octobre 1960 relative aux « zones sensibles » prévoit la possibilité d'établir des prescriptions architecturales et urbaines dans des zones non soumises à l'obligation d'établir des plans d'urbanisme. En prévoyant également les moyens alloués à ce objectifs, le ministère de la Construction crée des missions d'architectes-consultants, ainsi qu'au sommet de la pyramide un service d'architecture et un Conseil supérieur d'architecture et d'urbanisme. Deux ans plus tôt avait été créé un comité de sauvegarde du littoral Provence-Côte d'Azur. Des « périmètres sensibles » avaient en outre été institués pour protéger des espaces boisés des départements littoraux, sans attendre une approbation communale. Une redevance départementale d'espaces verts applicable à ces départements peut en outre constituer, selon Bernard Barraqué, un antécédent à la création du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (1976). La structuration de l'administration et le jeu des compétences qu'elle engage ne varie cependant pas fondamentalement, et c'est peut-être plus du côté d'un positionnement d'une politique publique de l'architecture qu'il faut comprendre ces mesures. Cette politique sera renforcée en 1962 par la création des « secteurs sauvegardés » de la Loi Malraux.

La préoccupation pour le paysage se structure encore entre les termes de protection des sites et les « espaces verts ». Le voisinage des deux termes s'exprime notamment dans le Plan d'Aménagement et d'Organisation Générale de la Région Parisienne (PADOG), élaboré alors que Pierre Sudreau est encore Commissaire à la construction et à l'urbanisme pour cette région. Son ambition est notamment de créer, en plus des parcs urbains de différentes échelles, une grande zone de protection régionale de 140 000 ha. « Au sein de cette grande zone, des secteurs particuliers, constitués par des sites classés, des monuments historiques et leurs abords, des endroits fréquentés par les touristes, recevaient une protection renforcée ; enfin, ces secteurs étaient reliés entre eux par des chemins de randonnée et des routes touristiques. L'importance de la zone protégée rendait impossible une simple approche de conservation. C'est pourquoi les responsables furent conduits à réfléchir en termes économiques et dynamiques : étude des possibilités de maintien de l'agriculture, notamment maraîchère ; conciliation des objectifs de rentabilité et de paysage dans l'exploitation des

forêts ; développement de l'activité touristique. Des réunions avec des forestiers ou des groupes d'agriculteurs conduisaient à leur initiation au respect du paysage »⁴⁷. Pour ses concepteurs, parmi lesquels se trouvent d'anciens élèves des premières promotions de la section de l'art des jardins et du paysage (comme J.B. Perrin), l'annexe espaces verts du PADOG constitue une véritable – et première – tentative de planification paysagère. On se situe alors cinq années à peine après le plan conçu par Jacques Sgard pour Lamalou-les-Bains : mais toute comparaison s'avère impossible en raison de la différence d'échelle entre les deux opérations. Pierre Sudreau démissionne en 1962. En 1965, le Plan Delouvrier (schéma directeur de la Région Parisienne) réduit cette zone de protection paysagère à des zones de transition, préfigurant ses six « zones naturelles d'équilibre ».

D'un point de vue plus général, le contexte institutionnel des années 60, et peut-être plus encore dans sa seconde moitié est propice à de nouvelles formes de mutualisation ou d'appel à compétences. Observant cette période, Viviane Claude parle de « créativité » institutionnelle et législative⁴⁸, désignant la création de nouveaux services d'étude au sein des principaux ministères concernés par l'aménagement. Répliquée à l'échelon régional ou départemental, cette créativité engendre des interactions nouvelles entre services administratifs, que l'on peut aussi bien interpréter comme un foisonnement ou un brouillage. « Entre 1958 et 1966 s'est ainsi constitué un "marché des études". Il est rapidement devenu complexe et opaque, au point d'attirer l'attention de la cour des comptes. La raison en est que la masse des études est telle (...) que l'émiettement et les chevauchements compromettent toute idée d'opérationnalité ou d'efficacité et altèrent les relations entre administrations. (...) Devant l'alternative "faire" ou "faire-faire", l'administration ne prend pas toujours de position ferme permettant d'établir des relations claires avec ses prestataires extérieurs. L'État s'est laissé déborder par la masse des études qu'il a suscitées alors qu'elles devaient l'éclairer »⁴⁹.

L'apparition d'un marché des études et la multiplication de services administratifs spécialisés installe de fait un climat propice à la mobilisation des compétences dont nous suivons la progression, cette mobilisation fut-elle marquée par l'aléa ou la contingence. Cette multiplication des « cellules actives » où s'inscriront et se structureront des préoccupations paysagères nous pose évidemment un problème méthodologique ou pratique, vis à vis de notre tentative de mise à plat de l'information et de construction linéaire d'un récit. Le tableau présenté plus haut témoigne en ce sens de ces complications nouvelles. Au delà de la multiplication de ces cellules institutionnelles ou para-institutionnelles, s'ajoute une seconde difficulté qui tient à la circulation des principales personnalités qui y interviennent (et qui nous permettront *in fine* d'opérer un certain nombre de recoupements). Nous devons donc voir dans ce contexte autant de chances de saisir, au moment où elles s'élaborent, des innovations déterminantes dans l'inscription de la question du paysage à l'intérieur des politiques d'aménagement.

47. Bernard Barraqué, *op. cit.*, p. 76.

48. Viviane Claude, *op.cit.*, p. 153.

49. *Ibid.*, p. 129.

7.3.2. Les nouvelles doctrines de l'aménagement

Nous situant encore en amont de la création du Ministère de l'environnement, c'est au sein de la Datar que nous poursuivrons tout d'abord ce pointage, et notamment parce que des paysagistes trouvent à s'inscrire dans le chantier des Oream (« Organisations régionales d'étude et d'aménagement des aires métropolitaines ») à partir de 1966. Le dispositif des Oream s'établit dans la continuité du corpus des doctrines d'aménagement qui ont circulé dans les cercles du Commissariat Général au Plan, du MRU, puis du Conseil Supérieur de la Construction, dont Pierre Sudreau a confié la présidence à Philippe Lamour en 1960. Celui-ci sera à l'origine de la rédaction du Plan d'aménagement du territoire de 1962, qui fixe le cap du rééquilibrage entre Paris et les régions françaises – via la notion emblématique de « métropole d'équilibre ». Au moment où Olivier Guichard est nommé premier Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale en 1963, Philippe Lamour prend la présidence de la Commission nationale de l'aménagement du territoire, placée directement sous l'influence du Premier ministre. Celui-ci s'approprie la question avec son tempérament à la fois visionnaire et iconoclaste. « Si l'on voulait tenter une définition de l'aménagement du territoire qui ne soit pas trop pédante, je crois qu'on pourrait la formuler comme suit : l'aménagement du territoire est la recherche d'une meilleure répartition des bienfaits de l'expansion économique au profit de l'ensemble des régions et de l'ensemble de la population d'une nation » écrivait-il dans ses mémoires avec tout l'optimisme d'un ancien décideur des années 60⁵⁰. « La délégation est un commando de francs-tireurs qui s'introduit dans les positions administratives afin de troubler les rêveries digestives et les habitudes routinières. Au début, cette greffe intrusive suscite de la part de l'administration un réflexe de rejet ; puis elle se résigne à supporter ce corps étranger et tente même de l'assimiler et d'en tirer profit. L'efficacité du commando est à la mesure de son agressivité »⁵¹. Le ton guerrier et la distante ironie (que certains qualifieront plus ouvertement de mépris) avec laquelle la nouvelle délégation traite l'architecture administrative en place révèle son caractère non conformiste et son indépendance revendiquée vis à vis des pouvoirs locaux, des systèmes notabiliaires, de l'inertie bureaucratique.

Elle n'est pourtant pas exempte des travers d'une technocratie férue de modélisation, qui précipite en de nombreux points un processus d'indifférenciation du territoire⁵², dont les effets s'installent dans l'ensemble du paysage français. Sur le plan des discours, la Commission nationale prend acte de certaines de ces transformations, et entendrait presque à sa façon pouvoir en proposer un remède positif. Son premier rapport comprend ainsi l'idée, formulée au conditionnel, qu'il « pourrait être envisagé d'établir de véritables “plans de paysage” dont l'application serait poursuivie en coopération par les administrations (eaux et forêts, génie rural...) et les associations privées. L'aménagement du paysage accompagnerait tout travail de remembrement, d'assèchement, de défrichement ou de création de nouvelles voies de communication »⁵³. Dans l'immédiat, les travaux de la Datar conduisent plutôt à

50. *Le Cadran solaire*, op. cit., p. 382.

51. *Ibid*, p. 385.

52. Ce que Daniel Le Couedic résume par la formule d'« État systémicien » (Daniel Le Couedic, « Le paysage, l'État, la Nation », in *Paysage : Art, sciences et politique*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2009).

53. Commissariat général au Plan d'équipement et à la productivité, *Premier rapport de la Commission nationale de l'Aménagement du territoire*, Imprimerie nationale, Paris, 1964, p. 111, cité par Jean-Robert Pitte, op. cit., p. 243.

projeter d'élargir le système de protection d'aires reconnues pour le potentiel de leur patrimoine naturel ou architectural, non pas en tant que telles ou pour elles-mêmes, mais dans la perspective du bien-être social et de la mise en valeur touristique. L'idée se concrétise en 1967 par la création des Parcs Naturels Régionaux, à laquelle œuvre à la Datar Serge Antoine. Autour, ailleurs, l'espace rural se tournera vers la spécialisation et le productivisme, l'espace se partageant entre deux alternatives que l'on ne cherche pas, au départ, à concilier – ou sinon de façon tout à fait embryonnaire. Comme si, pour ces énergiques décideurs, la cloche se dilatait à mesure que s'accroissait le contraste entre son en-dedans et l'extérieur.

Cette image s'impose avec force si l'on songe à mettre en parallèle, concernant un personnage tel que Philippe Lamour, la vigueur avec laquelle il prône une agriculture élevée au rang d'industrie, et son action en faveur des productions de qualité (il possède lui-même un domaine viticole) ou l'invention d'un tourisme de montagne "doux" à Ceillac, commune du Queyras dont il est maire entre 1965 et 1983. Elle s'applique également dans le cadre de l'aménagement de la côte languedocienne, sous l'impulsion de la Mission Racine, où la répartition des nouvelles « unités touristiques » alterne avec la préservation de vastes espaces littoraux. Les décideurs français ne veulent pas d'une urbanisation continue, telle qu'elle se développe à la même époque sur le littoral espagnol. Le chantier de la Grande Motte, entrepris à partir de 1964, donne à Philippe Lamour une justification supplémentaire pour les travaux d'irrigation menés par la Compagnie du Bas-Rhône, qui alimente en eau potable la nouvelle station et irrigue également le projet paysager de la station et de nouvelles terres mises en culture. Elie Mauret et Pierre Pillet, urbanistes et paysagistes recrutés au sein de la compagnie joueront à la Grande Motte un rôle déterminant dans la création de l'armature paysagère de la station⁵⁴. Elle n'en reste pas moins une intervention urbaine massive menée en front de mer, calibrée à partir des données d'un tourisme de masse dont on cherche essentiellement à capter et à répartir efficacement le flux.

La philosophie développée à partir de 1967 au sein de la Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine (MIACA) constitue de ce point de vue une tentative de créer une alternative au modèle languedocien. Les premières années d'existence de la MIACA sont notamment marquées par la réflexion de Philippe Saint-Marc, auteur dans cette même période de l'ouvrage *Socialisation de la nature*. Haut fonctionnaire, Philippe Saint-Marc a milité pour la protection de la vallée de Chevreuse. Son livre dresse une sorte de table des matières qui anticipe sur les attributions du futur Ministère de l'environnement. La pollution de l'air, la pollution de l'eau, le bruit, l'accumulation des déchets, la disparition des espaces verts, l'entassement des hommes, l'éloignement de la nature sont les « sept grandes nuisances » qu'il identifie comme étant au centre du problème nouveau de l'environnement. Saint-Marc envisage la notion de « ruralisme » pour désigner une action capable de remédier à quelques uns des fléaux qu'il identifie. Dans cet ordre d'idée, et dans le cadre de la MIACA, la création du Parc naturel régional des Landes de Gascogne constituera l'une des premières réponses apportées à l'objectif affirmé de penser un développement touristique dans la profondeur et l'épaisseur à la fois humaine et géographique du territoire, en respectant et valorisant des formes vernaculaires ou des espaces naturels.

54. Michel Audouy, Pierre-François Mourier, « L'invention d'un espace public : La Grande Motte », *Les Carnets du paysage* n°2, Actes Sud/ENSP, Arles-Versailles, 1998.

Présidée par Emile Bisiani à partir de 1970, au moment où les premiers effets économiques des aménagements languedociens aiguïssent les appétits en Aquitaine, la MIACA s'engage dans une programmation plus résolument tournée vers l'aménagement et l'équipement. Neuf Unités principales d'aménagement sont alors créées, séparées par de vastes Secteurs d'équilibre naturel : conformément à la première philosophie de la mission, ces aménagements sont réalisés en profondeur, perpendiculairement à la côte, de façon à éviter les erreurs du Languedoc, sur le principe de « greffes » conduites sur des structures urbaines ou villageoises existantes, autour des lacs intérieurs. Le droit de préemption, permis par de nombreuses ZAD (Zones d'aménagement différées), est exercé par les communes. Si les aménagements programmés se heurtent aux mouvements écologistes qui commencent à se structurer, l'aspect final de la côte landaise est finalement protégé. Une étude comparée de ces deux processus d'aménagement du littoral resterait à conduire de façon plus fine. Elles révèlent cependant qu'au sein même de l'État, ou dans le cercle des hauts fonctionnaires en charge de l'aménagement, commencent à se faire jour des doctrines d'aménagement et de protection de la nature différentes. Deux personnalités ici convoquées, Philippe Saint-Marc et Philippe Lamour, semblent s'être soigneusement évités, note Jean-Robert Pitte. Mais tous les deux critiqueront – pour des raisons sûrement différentes – la mise en place, à partir de 1971, du Ministère de l'environnement et son ministre Robert Poujade. « L'écologie, oui, les écologistes, non ! » proclamera à sa manière Philippe Lamour dans un ouvrage publié en 1978, regrettant également la dissociation institutionnelle entre l'aménagement du territoire et l'environnement.

7.3.3. Le rôle des paysagistes au sein des Oream

Le chantier des Oream s'inscrit donc dans un contexte où prennent progressivement place des concepts dont l'opérationnalité reste extrêmement variable : entre l'efficacité revendiquée des grandes procédures d'équipement et d'aménagement, et la générosité et l'absence réelle de moyens des missions initiées. Les équipes formées dans le cadre des Oream mobilisent principalement des compétences sur les plans de l'économie, des infrastructures et de l'urbain. Ces compétences sont associées dans un temps court, avec un impératif de production qui répond à la logique d'indépendance que la Datar a fait sienne, superposant sans ménagement une cellule active à l'échelle régionale à des services en place. Le modèle de ces groupes est calqué sur le fonctionnement d'une première Organisation d'étude pour l'aménagement de la Basse Vallée de la Seine (1965). La décision du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire du 24 février 1966 impulse la création progressive des aires métropolitaines de Marseille-Aix (février 1966), Lille-Roubaix-Tourcoing, Nantes-Saint-Nazaire, Nancy-Metz-Thionville (mai 1966), Lyon-Saint-Étienne-Grenoble (juillet 1966). Par la suite, deux autres Oream sont créées pour définir des perspectives d'aménagement du sud de la Picardie (Vallées de l'Oise et de l'Aisne, juin 1967) et sur le secteur de la Loire Moyenne (de Gien à Chinon, septembre 1968)⁵⁵. Leur rôle essentiel est, au départ, d'établir des schémas directeurs dont celui de la Région Parisienne constitue le premier modèle, la Loi d'Orientation Foncière de 1967 en ayant précisé le statut juridique. Ces schémas définissent le cadre général d'aménagement des différentes zones des aires urbaines, les Oream ayant en outre la charge de préciser les moyens et les actions permettant aux autorités

55. Source : Datar : *Les OREAM et l'aménagement du territoire 1966-76*, La Documentation française, Paris, 1977, p. 8.

locales responsables de les appliquer. Cette mission initiale semble s'être progressivement redéfinie et élargie au fil des années, certaines Oream s'affirmant plus largement – et de façon plus vague – comme des services d'études pluridisciplinaires. Le rédacteur d'un bilan sur l'action des Oream en 1977 aura semble-t-il moins de difficulté à définir ce qu'elles *ne sont pas* plutôt que leur fonction *stricto sensu*⁵⁶. Cette situation implique la nécessité de redéfinir et de justifier en permanence ces plateformes qui fonctionnent à partir d'un noyau dur, le « Groupe permanent d'étude ». Celui-ci agit sous la responsabilité d'un « comité technique » chargé de préparer le programme général des études d'aménagement, en lien avec une « Commission de coordination » associant les principales personnalités locales aux études engagées. L'ensemble est placé sous l'autorité du Préfet de région.

Le « groupe permanent d'étude » constitue donc un noyau comportant des cadres permanents et des chargés d'étude mobilisés à partir d'une expérience antérieure. Les paysagistes engagés dans cette aventure se distribuent dans les deux catégories. Le travail de recherche effectué par Isabelle Estienne donne de nombreuses informations sur les modalités et les conditions d'exercice des paysagistes engagés au sein des Oream⁵⁷. Nombre d'entre eux sont ingénieurs horticoles, passés par les premières promotions de la Section du paysage et de l'art des jardins, et ont complété leur formation à l'Institut d'Urbanisme de Paris. Les travaux d'Isabelle Estienne, en s'appuyant sur l'étude de leur trajectoire professionnelle, ont montré combien leur histoire se révèle riche en regard du relatif oubli dans lequel les générations qui leur ont succédé ont tenu cette vague de pionniers.

Parmi eux, Pierre Mas engage en 1947 une thèse à l'IUP sous la direction de Max Sorre, et entre au Service d'Urbanisme du Maroc, dirigé par Michel Ecochard. Jean Challet, Lucien Gendre, Elie Mauret et Pierre Pelletier le rejoignent à partir de 1951. « Travailler au Maroc sous la direction d'Ecochard est assurément formateur. Les territoires coloniaux offrent un terrain de choix pour expérimenter des méthodes adaptées à l'échelle de l'aménagement, peu développées en métropole. Mais, l'élément à retenir de cette époque est sans conteste l'épisode de la reconstruction d'Agadir après le tremblement de terre de 1960. Dans la mémoire des anciens de l'Oream-Nord [Jean Challet, Pierre Mas], il constitue l'élément fondateur de leur savoir-faire et a justifié que la fonction d'animation du pôle concepteur de l'Oream-Nord leur soit confiée de préférence à un architecte »⁵⁸. Dans un ouvrage qui résume ultérieurement son parcours professionnel, Elie Mauret distille les ingrédients de la culture de l'aménagement qu'acquièrent ces personnalités au Maroc : héritage mêlé des grandes compositions de Prost pour les villes coloniales, de la Charte d'Athènes et du fonctionnalisme revendiqué par Michel Ecochard, confrontation à des cultures vernaculaires dans l'aménagement de centres ruraux, aux bidonvilles des grandes agglomérations⁵⁹ (fig. 20). Jean Challet a également passé un an au Danemark, au service technique de la ville de

56. *Ibid.*, p. 12.

57. Isabelle Estienne, « La redécouverte de l'eau dans les stratégies d'aménagement à grande échelle de la métropole lilloise », *Cahiers thématiques* n°6, ENSAP Lille, Jean Michel Place, 2006 ; « L'intervention du paysagiste dans la ville de 1960 à aujourd'hui : significations, pertinence et enjeux pour les architectes et urbanistes, le cas de la métropole lilloise », *Premières rencontres doctorales en paysage*, Angers, 2008, 12 p. ; « (Projet de) paysage / territoire / reconversion », *Cahiers thématiques* n°9, ENSAP Lille, Éditions de la MSH, 2010.

58. Isabelle Estienne, « L'intervention du paysagiste dans la ville de 1960 à aujourd'hui ... », *op. cit.*, p. 8.

59. Elie Mauret, *Pour un équilibre des villes et des campagnes*, Dunod, coll. « Aspects de l'Urbanisme », 1974, Paris, p. 77-99.



L'Atelier ambulant pour créer les centres ruraux dans la région de Rabat en 1956.

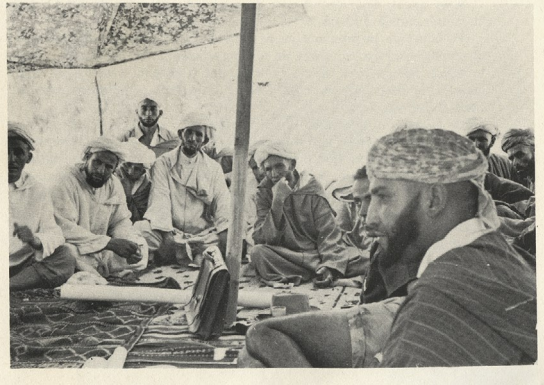


Fig. 20 : Images extraites de l'ouvrage d'Élie Mauret, *Pour un équilibre des villes et campagnes* (Dunod, Paris, 1974), dans lequel l'urbaniste revient sur son expérience de travail au Maroc avant de présenter son action au sein de la Compagnie du Bas-Rhône.

« Les procédés d'études pour les aménagements des centres délimités ou municipalités ne sont pas adaptés aux problèmes ruraux et des méthodes nouvelles étaient nécessaires pour faire face immédiatement à l'ampleur des besoins. Un atelier ambulant a été aménagé à l'arrondissement du Génie rural de Rabat transportant l'ingénieur du Génie rural, l'urbaniste et le topographe sur l'emplacement défini à l'avance pour la création d'un centre. Les membres des communes rurales et autorités locales exposaient leurs programmes et leurs idées. Une enquête était effectuée sur la zone d'influence du centre et après discussion une esquisse était faite sur place. (...) Quand le plan, en quelques heures seulement, était esquissé, on piquetait au pied l'angle des premières constructions à entreprendre en fonction des plans types utilisés. L'ingénieur du Génie rural n'avait plus qu'à confirmer un ordre de service aux entreprises. »

Gentofte, sous la direction de Axel Andersen, ancien assistant du paysagiste G. N. Brandt (1878-1945).

Les travaux d'Isabelle Estienne ont mis en évidence le rôle de Pierre Mas et Jean Challet, qui interviennent comme permanents à l'Oream Nord. Leur implication se lit en filigrane sur la carte de synthèse du schéma directeur de la métropole lilloise, qui inscrit les grandes orientations d'aménagement de la région sur un fond topographique qui en révèle à la fois le relief et les « paysages de qualité ». La précision du rendu topographique instaure un arrière-plan à la carte qui contraste singulièrement avec le schématisme des interventions prévues, du réseau des infrastructures, de la distribution des secteurs industriels ou à urbaniser (fig. 21). Cet écart dans la représentation est révélateur d'une méthode de travail que les paysagistes inventent au moment même où ils sont projetés dans le cadre institutionnel et technique des Oream. Outre leur culture de l'aménagement acquise dans les régions coloniales, ils ancrent fortement leur analyse sur un travail de terrain qui est nourri du savoir-faire de l'ingénieur horticole et de l'écologie. Cette orientation est particulièrement sensible dans les propositions développées par Jean Challet à Lille, qui projette un système de bassins de traitement naturel des eaux à partir des méandres délaissés de l'ancien cours de la Deûle, capable de réalimenter une nappe alluviale déficitaire⁶⁰. L'ensemble s'inscrit dans un vaste projet de parc qui préfigure des interventions qui auront lieu beaucoup plus

60. Isabelle Estienne, « La redécouverte de l'eau... », *op. cit.*, p. 251.

tardivement dans la région Lilloise, mais sans filiation explicite avec le modèle esquissé dans la période de l'Oream Nord. Entre-temps les opportunités foncières se sont resserrées, le projet de l'Oream pouvant être lu rétroactivement comme une anticipation volontariste et optimiste dépendant d'une structuration politique et territoriale qui n'a pas suivi le même *tempo*.

Témoignant de son expérience à l'Oream Marseille-Aix (1967-1977), Jacques Sgard évoque le fait que cette génération d'études répondait à une demande unique de l'État, à sa propre destination, et n'impliquait qu'une forme simplifiée à l'extrême de ce que l'on nomme aujourd'hui « gouvernance ». Conformément à la culture de la Datar, les équipes bénéficient d'une très grande liberté et inventent le dispositif en travaillant, sans règle du jeu ou méthodologie prédéfinie. « Malgré cela, je n'ai jamais rencontré un seul maire sur place. On ne demandait pas du tout leur avis aux gens. On élaborait des concepts de paysage de telle sorte qu'ils ne soient pas attaquables, c'est à dire hors des impressions et du goût »⁶¹. Le dossier *Paysage* réalisé en 1970 à Marseille par Jacques Sgard et l'architecte-urbaniste André Berquin en donne une bonne illustration, à la fois dans la manière de mobiliser les données sensibles qui introduisent l'analyse du territoire, jusqu'à la définition d'une méthode de « comptabilisation de la valeur du paysage » produite à la fin du dossier. Cette objectivation s'appuie sur l'attribution d'un triple système de valeurs, qui embrasse la satisfaction esthétique du paysage, l'exploitation matérielle de ce même paysage, et la qualité de ses grandes composantes environnementales (sol, air, eau).

Le support de représentation qui prend en charge cette objectivation de la relation paysagère reste essentiellement de l'ordre de la cartographie. Celle du dossier *Paysage* de l'Oream de la région de Marseille-Aix occupe plus d'un quart du document, en alternance avec un texte qui en explicite certains aspects, et qui établit la trame méthodologique de l'approche paysagère. Une double progression s'installe dans cette alternance et dans la « séquentialité » du document : progression dans les échelles étudiées tout d'abord et progression thématique ensuite. En premier lieu, l'aire métropolitaine, que l'on peut déjà considérer comme une échelle d'appréhension hors norme, est considérée dans un contexte bien plus large, épuré, qui met en relation de grandes entités géomorphologiques et l'espace du regard : massifs, vallées, plaines qui structurent la forme physique d'un vaste ensemble géographique allant des Cévennes aux Alpes (fig. 22a). Cette relation est reconduite à l'échelle de l'aire métropolitaine, avec une légende élargie à des entités qui ne relèvent plus que de la seule géomorphologie, mais sans pour autant rentrer dans un figuré précis de l'occupation des sols (fig. 22b). Cette première caractérisation laisse assez de place pour que soit représentée une ouverture visuelle sur un large secteur, tandis que plusieurs strates d'informations seront superposées ailleurs, témoignant des densités qu'une carte présente ensuite comme des « unités culturelles » (fig. 22c). Le figuré du fond de carte se fait alors plus précis, notamment pour pointer l'extension des secteurs urbanisés. Cette progression aboutit, toujours à la même échelle, à une cartographie de la dégradation du paysage, qui recense les principaux espaces de conflits (entre industrie et habitat, entre industrie, nature ou agriculture, entre habitat, nature ou agriculture par exemple (fig. 22d)). Des formes de pollution sonore, de l'eau, des points de décharge sont également listées, ainsi que les

61. Jacques Sgard, communication personnelle, Marly-le-Roi, 21 juillet 2009.

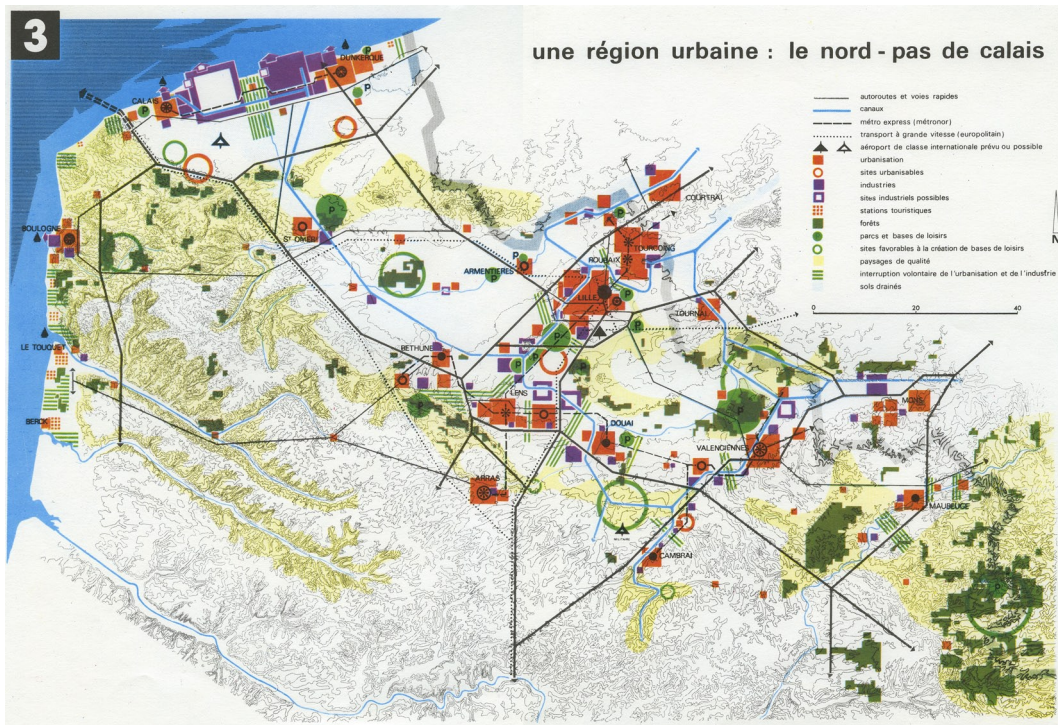


Fig. 21 : carte de synthèse de l'Oream Nord, publiée dans le livre bilan des Oream (La Documentation française, Paris, 1977, en hors texte). Au schématisation des infrastructures et des aménagements projetés répond un fond topographique, une mise en évidence des paysages de qualité (en jaune), un réseau d'espaces verts de loisir.

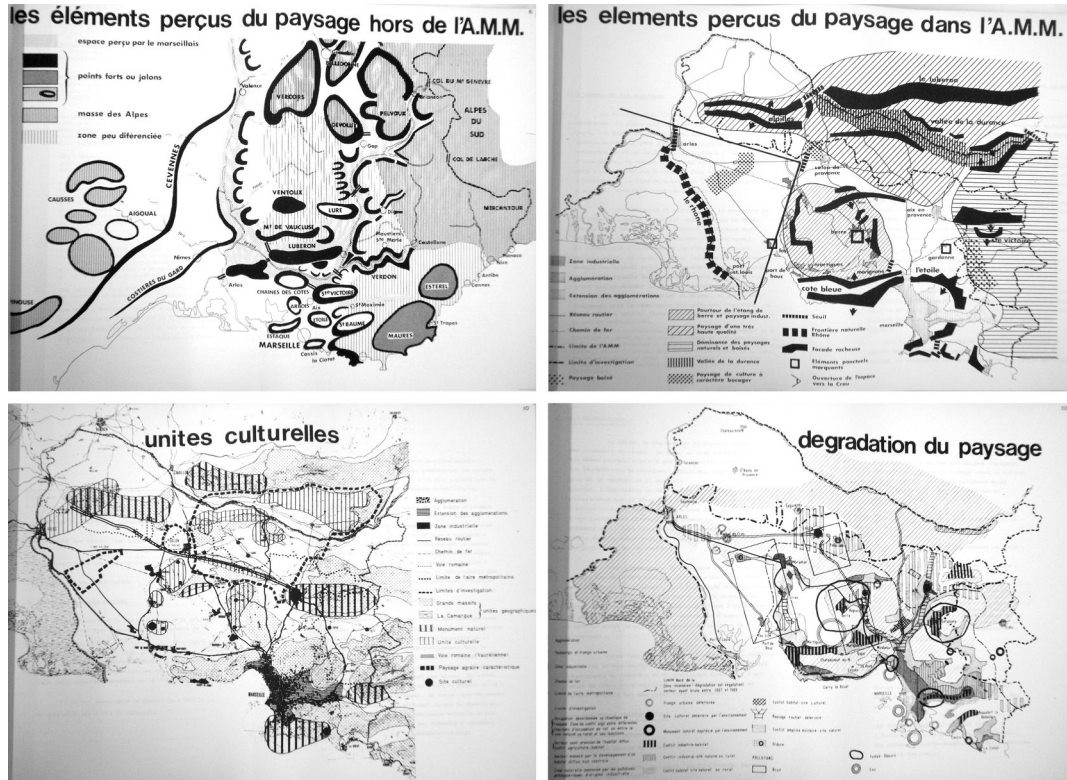


Fig. 22a, 22b, 22c, 22d : Extraits cartographiques issus du Dossier paysage de l'Oream Marseille (J. Sgard, A. Berquin, 1970).

vastes aires concernées par les rejets industriels. Ces données à caractère environnemental sont confrontées aux espaces d'habitat diffus, ou potentiellement diffus, préoccupation qui se constitue comme un leitmotiv de l'étude. Cet enjeu nourrit des études de cas plus ciblées, dont la fonction est de préciser localement des risques ou de présenter des jeux d'alternatives possibles, par l'intermédiaire de scénarios d'évolution traduits sur des extraits cartographiques⁶².

Ce qui peut surprendre le lecteur contemporain est qu'aucun autre document graphique ou photographique n'étaye cette progression fondée sur le rapport carte / textes. Ceux-ci semblent inventer et repositionner la méthodologie à chaque étape, conformément à une appréhension du territoire d'étude qui se précise de carte en carte. De nombreuses formulations sont marquées d'une ambition qui s'éprouve dans la confrontation à la grande échelle et des enjeux d'aménagement qui engagent à eux seuls bien plus que la responsabilité du chargé d'étude. Mais ces formulations sont également fortement marquées par leur caractère parfois très artisanal, grammaticalement bancal, qui cherche sans trouver un caractère opérationnel ou "performatif". Les moyens d'action avancés par l'équipe marseillaise définissent un programme que, à l'instar du grand espace vert programmé par Jean Challet autour de la Deûle, aucune institution n'est encore en mesure de mettre en œuvre. Ces moyens se situent sur différents plans, dont le premier se présente comme un leitmotiv en avance sur les politiques du « cadre de vie » des années 70 :

« Il est illusoire de vouloir faire de l'aménagement sans associer les intéressés eux-mêmes à l'élaboration et à la réalisation des objectifs à atteindre. En matière d'environnement et de cadre de vie, l'entreprise est particulièrement malaisée et pourtant indispensable. (...) L'ignorance est quasi générale en ce qui concerne la connaissance de la nature et d'une façon plus générale le "sens du vivant". L'homme urbain en présence d'un milieu naturel est dérouteré ; il n'en connaît pas les mécanismes, il n'a pas cette familiarité qui était le fait du rural. Son désir profond de contact avec le milieu naturel s'arrête au niveau d'aspirations mal définies, d'impressions abruptes et d'une connaissance plus culturelle et littéraire que vécue. D'où, en particulier, ce comportement fréquent de prédateur qu'est celui du citadin vis à vis du milieu naturel et rural et cette incapacité quasi générale de l'habitat à s'insérer dans un milieu naturel »⁶³.

Le recours à une batterie de mesures réglementaire pose question à l'équipe de l'Oream de Marseille. Elle note que de nombreuses mesures existent déjà, sur l'habitat et la construction, sur les établissements industriels, sur les pollutions et les nuisances, sur les carrières, les sites et monuments naturels, la forêt, la publicité.

« La simple application de ces mesures, si elles étaient concertées (...), serait amplement suffisante pour éviter le gaspillage de l'espace et la détérioration de l'environnement. Cependant le caractère contraignant, la substitution systématique de la puissance publique à l'initiative privée et le risque de dirigisme en matière d'environnement, enfin le lourd appareil administratif qu'elles impliqueraient incitent à alléger ce dispositif et à le rendre plus efficace et souple ».

62. V. l'exemple des calanques repris dans la monographie d'Annette Vigny, *Jacques Sgard...*, *op. cit.*, p. 174.

63. Oream Marseille (Jacques Sgard, André Berquin), *Dossier Paysage*, 1970, p. 76.

Le discours sur la réglementation en revient à l'information et à la sensibilisation du public, dans un double biais : réhabiliter l'intangibilité de certaines règles (trahies par le système des dérogations), mais également penser l'aménagement à l'échelle d'entités territoriales calquées sur des unités naturelles. Les auteurs en viennent à la notion de « gestion de l'espace », abordée à partir de l'exemple des systèmes d'assolement des communautés rurales, fondés sur le renouvellement ou l'amélioration de son système productif⁶⁴. Soit peut-être d'une sorte de « jardinage » qui ne dit pas son nom, et cherche sa légitimité du côté d'un discours gestionnaire ou comptable : ces aspects traversent en fait la production méthodologique des premières années du paysage « d'aménagement », « régional », ou du « grand paysage » comme on le nomme enfin (V. *infra*).

7.3.4. Nouveaux cadrages régionaux et évolution des méthodes

Les Oream constituent un cadre qui permet d'observer la progression rapide des méthodes, des techniques et des concepts mobilisés par les paysagistes qui se confrontent au grand paysage. Les études produites par Jacques Sgard dans le cadre de l'Oream Lorraine et de l'OEDA Alsace (Organisation d'études de développement et d'aménagement de la Région Alsace) offrent une image assez précise de cette progression⁶⁵. En 1976 est publié le *Schéma d'orientation et d'aménagement du Massif Vosgien*, réalisé conjointement par les deux structures pour répondre à une directive de la Datar concernant les grands massifs montagneux français. De prime abord, le document rompt nettement avec l'austérité des premières études et leur caractère artisanal. Il est conçu pour être lu en dehors du cercle administratif de la cellule d'étude et des services d'aménagement, et *s'expose* donc avec un surcroît d'attention et de moyens.

Le procédé de reproduction et d'impression en offset autorise des combinaisons graphiques nouvelles, par juxtaposition de documents de natures différentes ou par surimpression. Par rapport à l'étude de Marseille, la progression et le découpage cartographique ont été simplifiés et reçoivent une justification supplémentaire au travers d'un jeu d'illustration par des photographies en couleur. Le vocabulaire est à la fois plus précis et assumé : des « types de paysages » sont cerclés sur la carte d'ensemble du massif et décrits par une sélection restreinte de photographies. Apparaît un chapitre important sur les mécanismes d'évolution et de dégradation des paysages : celui-ci est construit à partir de la prise en compte de mécanismes à la fois lents et diffus qui affectent l'espace rural, touchant à l'agriculture et à la forêt notamment. Les phénomènes d'abandon des terres cultivées et d'enrésinement y apparaissent de façon saillante – ce sont ces mêmes phénomènes qui constitueront, sur le même territoire et quinze ans plus tard, le fond d'interventions plus concertées, dans le cadre d'une relance de l'idée de plan de paysage. On ne regarde plus uniquement le paysage sous le coup d'un bouleversement majeur introduit par une industrie ou une nouvelle infrastructure, mais sous l'angle de transformations fines, internes à ce paysage. Ce tournant est explicite dans le texte de l'étude même, et participe peut-être d'un processus où

64. *Ibid*, p. 77.

65. OREAM Lorraine, OEDA Alsace, Mission régionale de Franche-Comté, *Les paysages dans l'aménagement du massif vosgien, schéma d'orientation et d'aménagement du massif vosgien*, DATAR, Ministère de la qualité de la vie, Paris, 1976, 88 p. ; OEDA Alsace, *Le paysage du vignoble alsacien*, Paris, Région Alsace, Ministère de l'environnement, Ministère de l'urbanisme et du logement, 1982, 68 p.

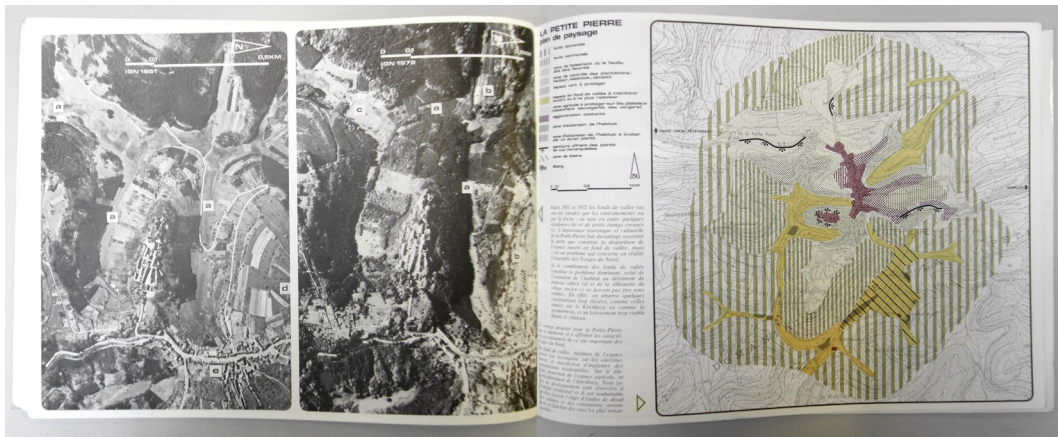


Fig. 23 : Jacques Sgard, plan de paysage de la Petite Pierre. Extrait du Schéma d'orientation et d'aménagement du massif vosgien (OREAM Lorraine, OEDA Alsace, 1982).

l'intérêt pour les qualités et les enjeux du paysage « ordinaires » seront mieux appréhendés à mesure que faiblit la pression aménagiste dont les aires métropolitaines étaient d'abord la cible : on se situe sur ses marges, son arrière-pays. Le contexte macro-économique ne porte peut-être plus aux mêmes secousses infligées aux territoires, comme si quelque chose trouvait à se stabiliser progressivement dans la pulsion aménagiste ; de la même façon ces études témoignent d'une appréhension nouvelle de la question du paysage, moins en prise avec un aménagement soudain que par une gestion diffuse, pacifiée et envisagée dans le temps long du territoire.

L'étude menée sur les Vosges fait la démonstration d'un écart progressif entre l'espace qui résulte de ces transformations endogènes et une attente sociale décalée, prédatrice en certains secteurs. Les objectifs et les moyens proposés se déclinent à partir d'un Schéma général de paysage, lui-même découpé à partir des unités paysagères proposées en première analyse. En visant comme objectif la transcription de ces orientations dans les plans d'occupation des sols, Jacques Sgard intercale entre les deux échelles une série de plans de paysage présentés sur un fond topographique clarifié (fig. n). Les mesures proposées et les traductions spatiales sont figurées par un jeu restreint de couleurs et de systèmes de hachures qui conservent une lisibilité d'ensemble. Quand cela s'avère nécessaire, un prélèvement est opéré dans la photographie aérienne, relayé par une traduction cartographique simplifiée. La méthode des scénarios déjà employée à Marseille est reconduite sur certains fragments de l'espace rural vosgien. L'étude produite pour l'OEDA en 1978-1979, et publiée en 1982 sur le paysage du vignoble alsacien⁶⁶ s'appuie sur des dispositifs graphiques et une progression scalaire similaires. Les représentations graphiques et cartographiques ont gagné en finesse. Une grande carte d'ensemble, aquarellée, sert à dresser un état des lieux avant l'analyse (fig. n). Des comparaisons entre des campagnes photographiques aériennes

66. OEDA Alsace, *Le paysage du vignoble alsacien*, op. cit.

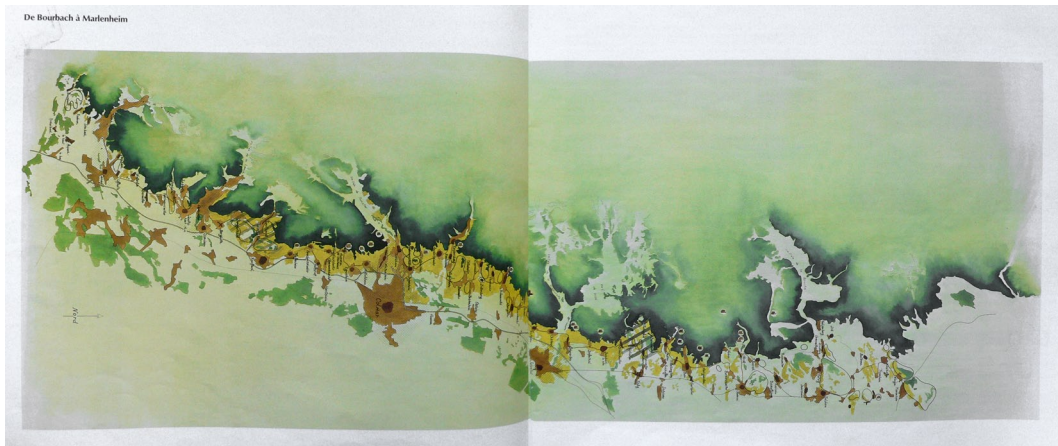


Fig. 24 : Jacques Sgard, extrait de l'étude sur le paysage du vignoble alsacien (OEDA Alsace, 1982). La cartographie paysagère gagne en expressivité en s'appuyant des figurés indépendants des sources topographiques existantes.

servent à renforcer un propos qui concerne un paysage dont les composantes culturelles sont mises en avant, face à des phénomènes de banalisation ou de mitage. Quelques représentations anciennes sont mobilisées. Une gamme plus large de croquis perspectifs, interprétant des vues au sol ou des vues aériennes obliques, est proposée. Les études de cas composent avec cette gamme élargie d'outils, sans sacrifier à une lisibilité d'ensemble. Bref, le dispositif de l'étude de « grand paysage » continue de gagner dans la diversité des moyens de représentation, sans chercher à noyer le destinataire dans un flot de données ou de paravents illusoires concernant son objectivité et sa légitimité.

Si ce processus semble se vérifier au niveau de la production de Jacques Sgard (dont l'agence accueillera jusqu'à dix collaborateurs, parmi lesquels certains, comme Bertrand Folléa, prolongeront cet engagement dans le caractère opérationnel du grand paysage), rien n'indique qu'il faille indexer l'ensemble de la production paysagiste des années 70 sur ce modèle. Les Oream sont à ce titre un laboratoire, dont il pourra ressortir de fausses pistes aussi bien que des agencements et des méthodes plus durables. L'architecture méthodologique qui ressort de la production de Jacques Sgard, aussi bien dans ses dimensions descriptives (découpage cartographique par entités paysagères, attention aux processus d'évolution du paysage, intégration d'une préoccupation écologique) qu'opérationnelles (perspective de traduction du plan de paysage au niveau d'un document d'urbanisme) constitue un modèle éprouvé – bien qu'il ne semble pas avoir eu l'objet d'une formalisation excessive dans la période où il a été d'abord mis à l'épreuve. Cette armature semble s'être construite avec pragmatisme, d'études en études, au gré des contextes opérationnels. Beaucoup d'agences la reprendront d'ailleurs à leur compte, sans toujours chercher les variations, adaptations locales, enrichissements qu'un contexte spécifique peut induire⁶⁷. Mais la production

67. Ce modèle tendra même à s'appauvrir, si l'on considère des corpus constitués dans d'autres contextes et époques, à mesure que s'étend (et se banalise) un marché des études paysagères. V. sur ce point le bilan mené par le Conseil régional d'Auvergne sur sa propre politique paysagère (V. 1.4.2).

paysagiste des années 1970 n'est pas marquée de la seule innovation du « grand paysage » et se développe aussi bien à la rencontre du paysage urbain, des chantiers d'infrastructures, sur le terrain des villes nouvelles ou dans le cadre des aventures rédactionnelles qui commencent à donner à ce champ des lieux d'expression privilégiés (V. 2.2.1). D'autres aspects seront en outre étudiés plus bas à partir de supports publiés qui s'attachent à produire un discours méthodologique, notamment à partir du contexte de l'Oream Loire Moyenne. Bien d'autres aspects de l'investissement des paysagistes au sein des Oream restent à explorer, quels que soient les contextes où ils soient intervenus : au sein de l'Oream Nantes-Saint-Nazaire, par exemple où travaille Michel Viollet et l'API (Association de paysagistes et d'ingénieurs), mais aussi sur les missions littorales évoquées ou bien au sein des premiers Parcs naturels régionaux.

7.3.5. L'enseignement du paysage régional : l'expérience du Centre National d'Études et de Recherche sur le Paysage.

Si les Oream constituent un cadre nouveau à l'intérieur duquel les paysagistes développent et construisent une méthodologie d'approche d'une échelle dépassant largement la question du jardin et des espaces verts, ils semblent témoigner dans cette même période d'un souci de construire un enseignement approprié à ces nouvelles échelles. Construire cet enseignement dans le temps même où s'élabore un corpus de références sur la question peut sembler un véritable défi logique. L'équation se résout principalement par une mise en débat de ces composantes nouvelles de la pratique paysagiste, dans une double perspective d'étude et de recherche. Cette mise en débat s'effectue à partir d'un contexte scolaire resserré à l'extrême, où l'enseignement du paysage ne représente encore qu'une « section » plus ou moins autonome à l'intérieur d'une structure ancrée dans une tradition académique et scientifique plus ancienne, celle de l'horticulture. En réalité les personnalités en présence cherchent très vite à constituer un réseau au-delà des frontières de l'école. Les témoignages recueillis dans le rapport de Bernard Barraqué indiquent que la période précédant immédiatement mai 1968 voit émerger des convergences nouvelles entre des « savoirs militants », notamment au travers de la création du Comité Interdisciplinaire de Socio-écologie (CIS), et au sein même de la section du paysage, où sous l'impulsion de Jacques Sgard, un cours d'écologie est créé. Mais le vecteur principal de cette mise en débat s'affirme avec d'autant plus de visibilité qu'en ce même moment la direction de l'enseignement du Ministère de l'agriculture envisage de fermer la section du paysage. Le Groupe d'Études et de Recherches sur le Paysage (GERP) est alors fondé, regroupant enseignants de la section, étudiants et paysagistes récemment diplômés.

L'activité première du GERP semble avoir été de rechercher et de référencer des travaux pouvant croiser le champ des préoccupations exprimées par ses membres. Mais s'expriment assez rapidement des directions de recherches autonomes, qui alimenteront également les réunions du groupe. Bernard Lassus, dont le travail de plasticien et de coloriste croise avec les projets paysagers d'aménagement des grands ensembles – comme à la Maurelette, à Marseille, réalisé par Jacques Sgard en 1962-1967 – y inscrira sa réflexion sur les questions d'ambiance et de « paysage global ». Trois groupes de travail sont créés au sein du GERP. Le premier, coordonné par Paul Clerc, se donne comme objectif d'aboutir à une approche méthodologique spécifique sur la notion d'environnement, dans une optique

« psychosociologique » et de « physiologie humaine ». Le groupe vise explicitement l'élaboration d'une méthode à la fois pratique, qui semble envisager la relation physique de l'homme à son milieu construit comme un ensemble dont il faudrait révéler les possibles règles objectivables. Le deuxième groupe est constitué autour de la notion d'écologie, cherchant à affirmer la question de la relation de l'homme à la nature dans un champ qui étudie généralement les milieux naturels en dehors de sa présence. Le troisième groupe, coordonné par Pierre Dauvergne, s'attache plus spécifiquement au terme de « paysage » et aux démarches de planification menées par l'administration, affirmant que le paysage rural doit être investi par les paysagistes, à partir d'une méthode qui reste, à l'instar des deux autres groupes, à construire.

Si les bulletins édités par le GERP témoignent d'un débat qui cherche à fixer les contours d'un *programme* plus qu'à annoncer des résultats, ils livrent également une photographie du réseau qui se constitue dans ces années et qui sera le ferment des structures créées par la suite. Le GERP accueille ainsi des personnalités telles que Philippe Saint-Marc (V. plus haut), Jean Blanc, l'un des initiateurs du colloque de Lurs-en-Provence et artisan de la politique des parcs naturels régionaux, ainsi que des écologues, des responsables administratifs qui témoignent de la diversité des cellules actives de la fin des années 60. Parmi ces cellules, figurent l'ACEAR (Atelier central d'études d'aménagement rural du Ministère de l'agriculture) et surtout le STCAU (Service Technique Central d'Aménagement et d'Urbanisme) du Ministère de l'équipement, créé en 1966 – au moment même où se développent les Oream. Service doté d'un personnel à la fois pléthorique et précaire (près d'une centaine de personnes y sont recrutées dans l'année qui suit sa création), l'apparition de ce service marque l'entrée de compétences nouvelles au sein de l'administration, souvent issues du monde universitaire. Ces nouveaux venus relayeront rapidement le mouvement contestataire de mai 1968 au sein d'un organisme ministériel hiérarchisé, notoirement marqué par l'esprit de corps, et qui ne prolongera pas son existence très longtemps. Pierre Dauvergne, recruté au STCAU, inaugure la présence des paysagistes au sein du Ministère de l'équipement. Rémi Perelman, ingénieur des eaux et forêts, y dirige la cellule « Relations ville-campagne », qui participe à une étude commandée par la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) du ministère, qui marque à son tour l'émergence du paysage d'aménagement comme préoccupation nouvelle au sein de l'administration⁶⁸. Il sera l'auteur d'un rapport sur les politiques d'aménagement et d'environnement aux Pays-Bas, qui s'appuie et prolonge l'enquête que Jacques Sgard y avait menée quinze ans plus tôt. En 1969, la cellule ville-campagne publie en outre une étude présentant les politiques de la nature et du paysage d'une quinzaine de pays⁶⁹. L'étude, comme de nombreux rapports publiés à partir des années 70, compile un grand nombre d'informations, mais ne s'attelle pas à un dépouillage critique ou comparatif qui permette de rapporter ces enseignements aux préoccupations exprimées dans la situation française. En constituant ce matériau, elle semble inaugurer une réflexion sur les politiques publiques qui n'aboutira que plusieurs années après, au moment où les groupes, cellules et réseaux qui se constituent ici auront acquis une plus grande stabilité et efficacité.

68. Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire (CINAM) et Société coopérative d'aménagement et d'urbanisme (SCAU), *De la conservation du paysage à la mise en valeur du milieu de vie*, rapport en trois tomes pour la DAFU, 1969. Étude citée dans le rapport de Bernard Barraqué, non consultée ici.

69. Florence Marot, *Nature et paysage dans les politiques de différents pays étrangers*, STCAU, 1969, 110 p.

Cette manie compilatoire apparaît dans les documents qui émanent des structures fondées à la suite du GERP. Celui-ci est dissous en 1970 pour s'élargir au sein de l'association « Paysage », dont l'existence est toute aussi brève, mais qui débouche, à partir du même réseau sur la création, en 1972, du Centre National d'Études et de Recherche sur le Paysage (CNERP). Cette même année, Jean Challet publie pour le compte de la Mission interministérielle pour l'environnement un « rapport en vue de la mise en place d'un enseignement du paysage régional »⁷⁰. Comme les précédents documents réalisés par le STCAU ou la CINAV, celui-ci s'appuie sur des bibliographies recueillies auprès d'organismes d'enseignement étrangers, en particulier anglais, américains, allemands et néerlandais. Une bibliographie composée par l'Université de Rhode Island dresse un état des lieux des ouvrages de référence accessibles en 1971 aux États-Unis et en Angleterre autour de la notion d'*urban design*. Y figurent, au milieu d'ouvrages désormais reconnus comme des classiques (Gorden Cullen, Sigfried Giedion, Kevin Lynch...), les premières grandes sommes composées par les paysagistes américains de l'après-guerre et des années 60 : Garrett Eckbo, Lawrence Halprin, Ian MacHarg, Christopher Tunnard. Nombre de ces ouvrages nourriront le centre de documentation du CNERP, riche au terme de son existence de 5000 entrées⁷¹.

Si le rapport de Jean Challet permet de préfigurer le fond documentaire de la nouvelle structure, il témoigne aussi l'écart qui existe entre un enseignement balbutiant du « paysage d'aménagement » en France et la diversité des approches développées dans la sphère anglo-saxonne. L'ancrage universitaire des différentes échelles du *planning* paraît constituer désormais un différentiel considérable entre des pratiques déjà codifiées outre-Atlantique et un enseignement naissant en France. Prenant conscience de ce différentiel, et fort de l'élan de la constitution du nouveau Ministère de l'environnement, les responsables français élèvent le niveau d'ambition au moment où est créé le CNERP. Si celui-ci contribue à légitimer ses axes de recherche par la mobilisation de références extérieures, rien n'est dit encore d'une pédagogie ou d'un programme spécifique au contexte français au moment où le rapport évoqué est publié. Jacques Sgard prend la présidence du CNERP à sa création et y participe activement : mais l'artisan de cet emboîtement progressif de structures associatives progressivement « adouées » par l'État semble être Rémi Perelman, transfuge du STCAU, finalement absorbé à la cause du paysage.

Le déclencheur principal en est surtout la création du Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement, et l'aval donné par Serge Antoine et Robert Poujade pour financer les travaux de cette nouvelle structure de recherche et d'enseignement. La philosophie du nouveau ministre en terme de politique de paysage est annoncée au travers d'un article publié en septembre 1973 dans les pages du *Monde*, dont un chapitre du *Ministère de l'impossible* (1975) reprendra l'argumentaire et dresse en quelque sorte le programme de travail qui prévaudra au CNERP.

70. Jean Chalet, *Rapport en vue de la mise en place d'un enseignement du paysage régional*, Mission interministérielle pour l'environnement, 1972, non paginé.

71. Ce fond sera par la suite déposé au Service Technique de l'Urbanisme : il semble aujourd'hui dilué au milieu du fond du Centre de Documentation de l'Urbanisme, d'où il est possible d'extraire, ça et là, des témoignages de la production du CNERP.

Trop souvent la protection d'un site n'était conçue par ceux qui s'adressaient à moi que comme son maintien en l'état au seul bénéfice des gens qui y étaient déjà installés. (...) Une politique du paysage ne doit donc être fondée que sur l'idée de paysage vivant, évolutif, et sur le principe du paysage bien collectif, non susceptible d'appropriation. Mais elle doit s'appuyer sur de sérieuses études. (...) Des techniques de plus en plus raffinées sont mises au point : on étudie même la mise en mémoire d'ordinateur d'un paysage, avec restitution par dessin automatique des points de vue intéressant le projeteur. Je crains toutefois qu'on n'oublie un peu, parfois, le travail préalable, plus ingrat mais plus fondamental : l'analyse des structures même du paysage, dont les résultats doivent guider ensuite l'urbaniste et l'architecte, c'est-à-dire la recherche active de ses « potentialités », de sa capacité d'accueil, de son évolution possible, et non seulement la vérification après coup de ce qu'il peut subir. C'est ce qu'on appelle désormais un plan de paysage⁷². »

On note ici quelle place nouvelle prend le concept de « plan de paysage », même si ses principes restent à clarifier⁷³. C'est bien entendu une des missions du CNERP, mais pour l'État et en particulier le Ministère de l'environnement, l'enjeu semble être en outre de constituer un réseau de professionnels du paysage mobilisables au sein des administrations décentralisées. À dessein sont constitués des Ateliers Régionaux de Sites et de Paysages (ARSP), notamment dans des secteurs non concernés par les Oream. On note à ce titre que la protection des sites regagne à cette époque un regain d'ambition, qui se traduit à la fois par de nouvelles entités protégées et par un élargissement sensible des périmètres concernés. Passant d'une logique de protection d'objets monumentaux isolés, le site s'élargit à un contexte plus important, comportant parfois un ensemble plus complexe d'objets et de motifs. Ailleurs, et notamment dans des situations de proximité avec de grands pôles urbains, de nouvelles entités sont protégées pour un usage récréatif des populations, indépendamment d'une charge historique ou patrimoniale dûment justifiée. Le nombre de ces ateliers et leur effectif demeurent cependant extrêmement faibles en regard des enjeux doctrinaux ou méthodologiques soulevés par le nouveau ministère. À cette même époque s'élaborent de nombreux schémas directeurs qui requièrent tout autant de vigilance, de coordination et de connaissances croisées. Le CNERP est positionné pour fournir de nouvelles méthodes, mais aussi de nouveaux professionnels capables de s'intégrer dans les cellules départementales ou régionales créées par l'État.

Les activités de recherche, d'étude et d'enseignement du CNERP constitueront le laboratoire d'une approche qui reste encore à construire à partir de démarches opérationnelles. L'Oream Loire-Moyenne, où intervient Pierre Dauvergne, en sera l'un des terrains privilégiés, et donnera lieu à une première publication à caractère méthodologique⁷⁴ (V. chapitre suivant). La multiplication de ces terrains d'application constitue assez rapidement l'une des raisons d'être du CNERP, trois ans après sa création. Celui-ci s'installe d'abord à Paris,

72. Robert Poujade, *Le ministère de l'impossible*, Calmann-Lévy, Paris, 1975, chapitre IX, « Le paysage, cet inconnu », p.123-124.

73. En 1966, Jacques Sgard, publie une première armature méthodologique pour un plan de paysage dans le premier numéro de la revue *Aménagement et Nature*, première revue française d'écologie appliquée à l'aménagement, fondée par Roland Bechmann et Eugène Claudius-Petit.

74. *Le paysage rural et régional ; contribution à la méthodologie des études d'aménagement*, Ministère de l'Équipement, Ministère de la Qualité de la vie – Environnement, Paris, La documentation française, 1975, 130 p.

rue de Lisbonne, avant d’emménager à Trappes, dans les Yvelines. Le CNERP accueille des promotions de quinze étudiants sur deux années, bénéficiant de bourses d’un niveau équivalent à celui des grandes écoles. Certains sont déjà diplômés de la section du paysage de l’ENSH, et prennent rapidement en charge des commandes régionales ou institutionnelles – qui participent au financement de la structure.

Pour un grand nombre d’entre elles, celles-ci sont un prétexte à des investissements à caractère méthodologique dont la diversité thématique embrasse la multiplicité des processus d’aménagement et d’émergence des formes qui marquent en profondeur les paysages issus de ces années de modernisation et de mutations économiques. Aussi les recherches entreprises au CNERP débordent-elles des cadres de la planification de l’État : d’une part en affirmant – ou tentant d’affirmer – en quoi « l’approche paysagère » bouleverse potentiellement la dimension procédurière des cadres institutionnels ; d’autre part, en investissant des objets paysagers issus de logiques sectorielles indépendantes les unes des autres, mais dont les paysagistes ne cessent de dresser le constat du pouvoir de transformation et de désenchantement que produit leur juxtaposition sur les territoires. Ce seront par exemple les « infrastructures linéaires » (les lignes électriques à haute tension), les carrières d’extraction ou les bâtiments agricoles qui seront tour à tour l’objet d’un investissement critique et méthodologique (fig. 25). Chacune de ces études donne lieu à un abondant repérage bibliographique, rendu possible par le travail de recensement que mène Sarah Zarmati auprès des cellules institutionnelles avec lesquelles le CNERP se met en correspondance. L’ensemble de ce recensement est présenté en amont de la tenue à Cabourg, les 6 et 7 novembre 1976 d’un séminaire « Paysage et aménagement », initié deux ans plus tôt à l’initiative de la Mission de l’Environnement Rural et Urbain (MERU). Il sera réactualisé en 1978 et complété par une enquête touchant les Parcs naturels régionaux. La conception d’une fiche type de recensement et d’enquête, parfois complétée d’entretiens, permet aux membres du CNERP d’appuyer ce débat sur des bases statistiques qui semblent chercher à compenser la faiblesse inhérente à cette période de tâtonnements. Quant aux débats tenus à Cabourg, ils témoignent explicitement d’une divergence interne sur la nécessité – ou non – de procéder à une « méthodologisation » ou une formalisation des études de paysages entreprises dans des contextes institutionnels ou régionaux sans cesse renouvelés⁷⁵. Tels qu’ils sont restitués, les débats laissent à penser que l’on incite délibérément les nouveaux paysagistes d’aménagement à se constituer en « chapelles » afin de permettre de faire émerger des modèles peut-être plus cohérents d’études, fondés sur des assises théoriques plus explicites. Outre cet apparent et optimiste pluralisme, c’est en fait un appel à un surcroît de rigueur professionnelle qui conclut ces exposés.

Si de nombreux documents produits pendant les quelques années d’existence du CNERP portent la marque de personnalités comme Jacques Sgard ou Pierre Dauvergne, c’est aussi une nouvelle génération de professionnels qui émerge au milieu de ces commandes. Anne Kriegel, qui jouera un rôle constant dans les années qui suivent élabore en 1975 la ré-

75. V. à ce titre le compte-rendu des exposés du CNERP sur l’« intervention paysagère » dressé par Pierre Dauvergne, Zsuzsa Cros, Jean-Pierre Saurin et Sarah Zarmati, dans le cadre du séminaire *Paysage et aménagement* (Cabourg, 1976). Document partiellement paginé.

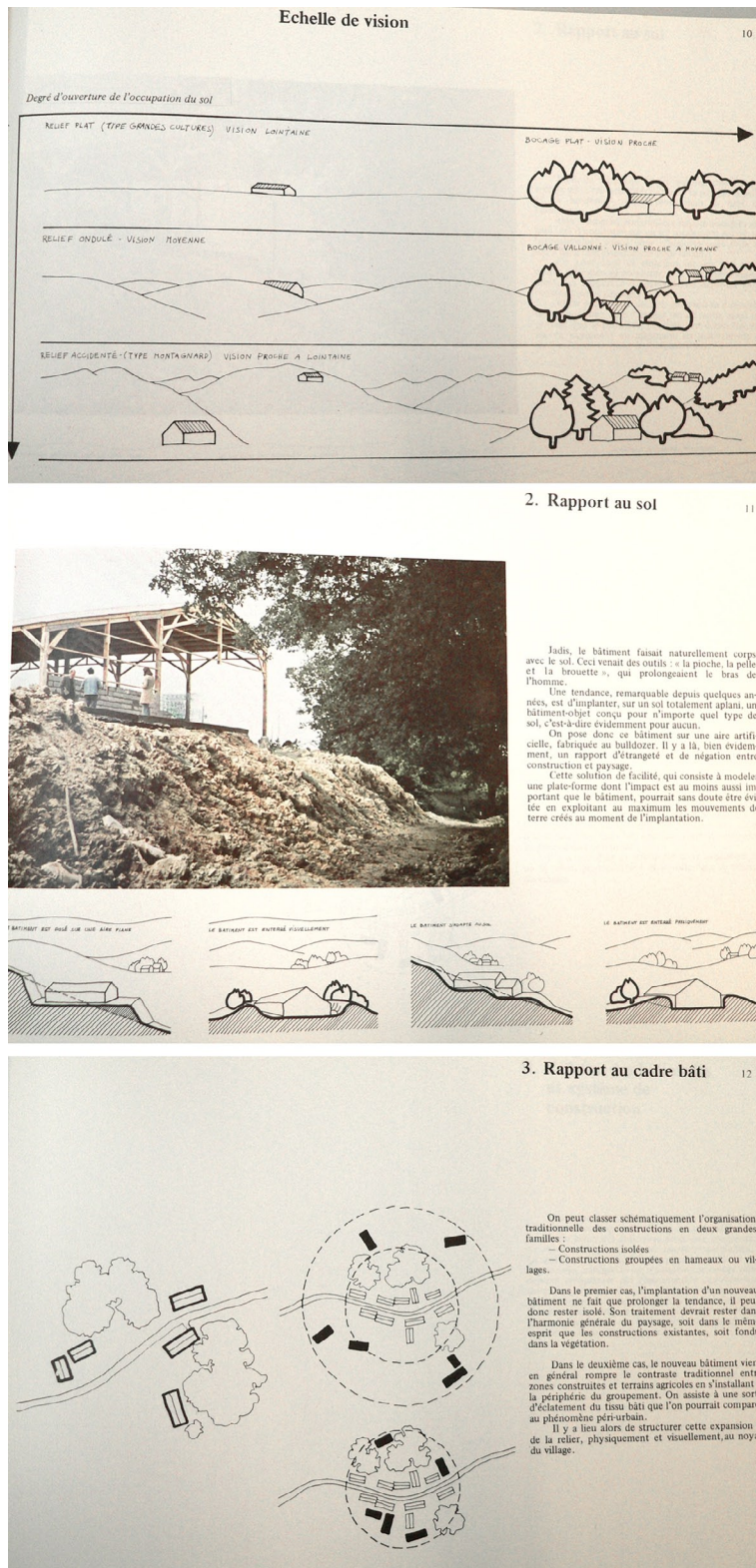


Fig. 25 : Extraits de l'étude de Anne Kriegel et Luc Étivant menée au CNERP sur les bâtiments agricoles et le paysage, pour la fédération nationale de la propriété agricole (source : Anne Kriegel, Luc Étivant, *Bâtiments agricoles & paysages, éléments pour une réflexion*, CNERP, Trappes, 1976).

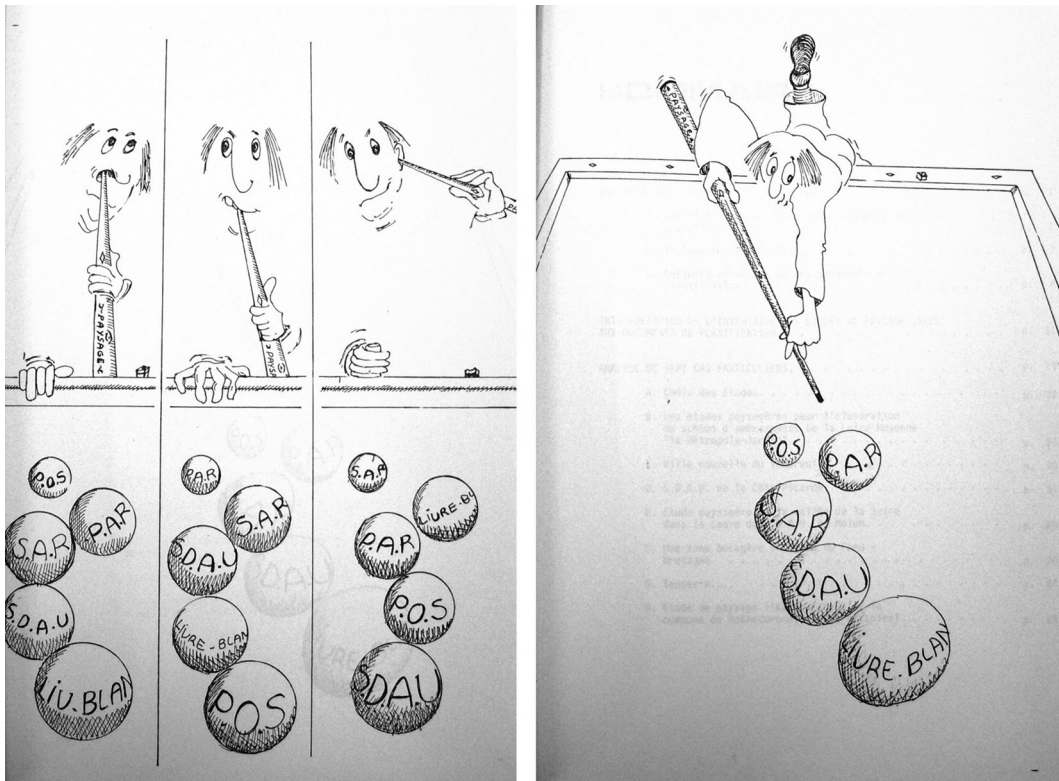


Fig. 26 : Les ambitions de l'approche paysagère ? Dessin annexé au dossier préparatoire au séminaire *Paysage et aménagement de Cabourg* (1976).

flexion portant sur les bâtiments agricoles et le paysage⁷⁶. Yves Luginbühl intervient sur de nombreux dossiers, de l'aménagement des carrières à des études régionales. Sa thèse sur les paysages du vignoble bourguignon trouve son origine dans une mission confiée au CNERP par la Commission des Communautés Européenne portant sur les « paysages de coteau » – pièce pour une approche historique des « paysages élémentaires européens »⁷⁷. Ces commandes deviendront le moyen de subsistance de la structure, au moment où s'ame-
nuisent les financements du Ministère de l'environnement. Les élections présidentielles anticipées de 1974, une politique budgétaire plus austère, la succession des refontes du ministère de l'environnement (transformé en Ministère de la qualité de la vie) sont les facteurs expliquant de la période de « déclin » du CNERP, dont la situation financière frôle la faillite (selon le témoignage de Jacques Sgard, Rémi Perelman a été jusqu'à gager ses biens personnels pour prolonger la survie de la structure). La structure ne peut désormais compter que sur les ressources externes, apportées par les missions d'études confiées aux étudiants : elle a basculé du côté de prestations qui la rendent concurrente des bureaux d'étude paysagers installés.

76. Anne Kriegel, Luc Étivant, *Bâtiments agricoles & paysages, éléments pour une réflexion*, CNERP, Trappes, 1976, 50 p.

77. Yves Luginbühl, *Études historique des paysages élémentaires européens : le paysage de coteau*, CNERP, Trappes, 1979, 141 p.

Le CNERP est dissous en 1979, année où est diplômée la première promotion des paysagistes formés à l'École nationale supérieure du paysage⁷⁸ : suite aux travaux de la commission Harvois, celle-ci a pris à partir de 1975 son autonomie vis à vis de l'ENSH. La trajectoire singulière du CNERP et son déclin rapide pourrait conduire à penser que son intégration au sein de la nouvelle école serait acquise, chaque structure pouvant trouver dans cette refonte un moyen de prolonger des travaux novateurs ou de consolider des bases pédagogiques encore fragiles. Curieusement, cette assimilation ne se produit pas tout à fait selon une logique de cumul. Le précieux fond documentaire constitué au CNERP part au centre de documentation du Ministère de l'équipement, où il est dilué au milieu d'un ensemble bien plus vaste. La question du paysage d'aménagement, sa dimension politique, son échelle territoriale ne trouve pas à l'ENSP un terrain tout à fait aussi porteur que l'on pourrait l'imaginer. Y émerge dans cette même période un nouveau type d'intervention sur l'espace urbain, notamment sous l'impulsion de Michel Corajoud, responsable de l'atelier de projet : plus enclin à renouveler le vocabulaire formel du paysage urbain, soucieux d'une clarification accrue de la culture de concepteur que l'on attache désormais au titre de paysagiste⁷⁹, l'enseignement du paysage se révèle moins porté vers la dimension naturaliste et intégratrice que prenaient les études du CNERP. Face aux désillusions de l'expérience du CNERP – marquée par un fort engagement initial de l'État – les débouchés professionnels de l'école sont majoritairement envisagés selon les modalités de l'exercice libéral, qui reste encore à investir en tout sens par une génération qui ne possède que peu de repères. Ceux que pouvaient fournir l'administration se sont peut-être réduits à une sorte de tableau à la fois séduisant et prometteur, qui envisageait une démultiplication des compétences acquises au CNERP au sein de ses offices décentralisés : mais ne s'agissait-il pas, au final, d'une forme en trompe l'œil qui témoigne de l'instabilité d'un système administratif à l'égard d'une question complexe, qui n'a pas achevé sa mue vers un objet spécifiquement identifié dans le cadre de politiques publiques adéquates ?

78. Pierre Donadieu, « Éléments pour une histoire de la recherche à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles », revue en ligne *Projet de paysage*, 2009 ; Yves Luginbühl, « Pour un paysage du paysage », *Économie Rurale*, n°297-298, 2007, p. 23-40.

79. V. l'étude menée par Chantal Cice et Françoise Dubost, *La profession de paysagiste*, Mission de la recherche urbaine, Paris, 1986.

7.4. Les assises d'une politique du paysage : 1979-1993 et au delà.

7.4.1. Un instantané des relations entre institutions et professionnels : le paysage en Assises, 1984.

La dissolution du CNERP semble porter un certain coup d'arrêt à un processus ambitieux, qui relayait la pensée de professionnels innovants et de hauts fonctionnaires qui devançaient et annonçaient la montée en charge de thèmes qui deviendraient majeurs... à l'avenir. Mais passant de l'environnement à la « qualité de la vie », puis au « cadre de vie » (quatre ministres succèdent à Robert Poujade en quatre ans) avant d'en revenir à l'environnement, la tutelle ministérielle du CNERP semblait elle-même mal assurée sur ses bases. Sans corps propre, face à de solides blocs tels que l'Équipement et l'Agriculture, qui poursuivaient parfois en interne leurs propres initiatives en terme de paysage, ce sont les fondements même d'une politique du paysage qui semblaient remis en cause au moment où disparaissait la structure du CNERP. Plus précisément, on semblait prendre conscience de la nécessaire pluralité de l'appartenance politique et administrative du paysage, qui impliquerait des modalités de travail différentes, d'autres assises. Celles-ci supposeraient paradoxalement un certain affranchissement des découpages institutionnels, eux-mêmes étant soumis à une forte instabilité. C'est probablement ce constat qui conduira à la création de la « Mission » du paysage en juillet 1979, qui sera le principal repère, pendant près de quinze ans, d'une activation progressive d'une « politique du paysage » – jusqu'à la loi Paysages de janvier 1993.

« Pour une politique du paysage » : le message, dans la première moitié des années 1980 semble se répandre comme un mot d'ordre nouveau, un slogan, un objectif que se partagent des personnalités politiques, des administrations, des regroupements professionnels, des organes de publication. De ce point de vue, les Assises du paysage, qui se tiennent à Aix-les-Bains les 11, 12 et 13 octobre 1984 constituent un bon « instantané » de la situation et des objectifs qu'affichent de concert pouvoirs politiques, administrations et professionnels du paysage. « Pour une politique du paysage » : littéralement, nous trouvons la formule imprimée sur une large bannière, disposée en avant d'une table où ont pris place les orateurs qui s'adressent aux quelque cinq cent participants de cette manifestation, organisée à l'initiative de la toute jeune Fédération Française du Paysage (créée à Versailles en 1982). Une photographie publiée dans les actes de ces Assises témoigne d'un instant saisi au milieu des allocutions de clôture⁸⁰. Michel Barnier, président du Conseil général de Savoie – qui prépare la candidature de son département aux jeux olympiques d'hiver – s'y tient à côté de Michel Rocard, ministre de l'agriculture. Sont présents à la tribune Nicolas Lionnet, le secrétaire général de la FFP et Pierre Dauvergne, délégué de cette même fédération pour les assises. Surmontant cette large banderole, le message qu'adressent ces personnalités au public semble converger vers un seul objectif : témoigner de leur engagement politique le plus sincère et actif en faveur du paysage. Les propos officiels tenus lors de ces trois journées méritent d'être parcourus. Ils sont riches d'informations sur la situation que vivent les acteurs du paysage dans cette première moitié de la décennie 1980, comme un tableau à points de fuite multiples, propice à l'appréhension synoptique des discours.

80. *Pour une politique du paysage*, Recueil des actes des Assises nationales du paysage, Aix-les-Bains, 11, 12, 13 octobre 1984, Fédération Française du Paysage, Versailles (publié en 1986).



Fig. 27 : « Pour une politique du paysage ». Photographie publiée dans le recueil des actes des premières Assises nationales du paysage, Aix-les-Bains, 11, 12, 13 octobre 1984.

À l'ouverture des assises, les précautions oratoires de Huguette Bouchardeau à assumer en tant que Ministre de l'environnement une parole d'État sur le paysage pourraient être interprétées comme un nouvel indice de l'instabilité du paysage aux yeux des grands découpages administratifs. Outre le fait que cette hésitation première soit tout à fait symptomatique d'une rhétorique propre à ce type de prestation orale, sa raison est rapidement rendue explicite et renvoie à un thème majeur de la politique menée par le gouvernement de Pierre Maurois depuis 1981 : les lois de décentralisation. Votées en 1982, elles ont introduit dans la conduite des démarches de planification des variables nouvelles qui interrogent en retour les opérateurs de l'aménagement. Les orateurs qui se succèdent à la tribune des assises du paysage y font tous référence, bien que ne parlant pas depuis la même position. Quant au partage des responsabilités entre les grands organes ministériels, rien ne semble fait pour clarifier la position de chacun en matière de paysage. Huguette Bouchardeau annonce à la fin de son intervention le transfert de la Mission du paysage depuis le Ministère de l'équipement vers celui de l'environnement. Yves Dauge, directeur de l'Urbanisme et des paysages, apporte à ce transfert une onction de bonne forme, tout en expliquant à l'assemblée pourquoi, au final, cette cellule qui ne comporte qu'une poignée de chargés de mission ne sera pas délocalisée physiquement et gardera le contact avec les instances et le réseau de l'Équipement. Quant à Michel Rocard, c'est en tant que Ministre de l'agriculture qu'il s'adresse à l'assemblée réunie, ne manquant pas de rappeler sa tutelle sur l'école du paysage de Versailles et proposant de créer un Institut Français du Paysage dans le prolongement de la structure existante. Les propos du ministre définissent les objectifs assignés à cette structure dont il annonce la localisation à Guyancourt : « il doit assurer la formation initiale des paysagistes DPLG, ouverte largement à ceux qui ont vocation à déterminer le paysage (ingénieurs, architectes, urbanistes...) ainsi que la formation continue ; il a une

mission de recherche théorique et expérimentale, déjà bien engagée dans le cadre actuel ; il doit enfin promouvoir les expériences françaises et étrangères par la création d'un centre d'échanges d'expériences en matière d'aménagement paysager »⁸¹. Ne retrouve-t-on pas là l'armature des ambitions portées dans la décennie précédente par le CNERP, et le fantasme d'une méta-structure capable de s'accommoder d'une interministérialité qui « colle » au paysage sans jamais avoir été réellement appliquée ? Le projet de l'Institut Français du Paysage est enterré quelques années plus tard sans que s'épuise la question de l'appartenance politique du paysage.

Face à ces discours, les professionnels du paysage rappellent aux instances politiques leur « entière disponibilité ». Ils ont cependant ouvert ces assises avec une liste de questions ciblées qui expriment un souci – légitime du point de vue d'une jeune organisation professionnelle – d'activer une reconnaissance progressive dans tous les champs où leur compétence peut s'avérer nécessaire. Le discours du président de la FFP montre clairement que la reconnaissance de la Mission du paysage s'avère acquise, comme un signe que s'échangeraient des professionnels décidés à revendiquer ensemble leur place au milieu d'un système plus vaste. Mais cette reconnaissance en direction de la Mission n'est pas uniquement de l'ordre du symbole : sans le soutien financier des ministères représentés lors des assises – et sans la médiation de la Mission du paysage, celles-ci n'auraient probablement jamais pu exister dans cette ambitieuse configuration. Ce que le discours des paysagistes vise, c'est évidemment un élargissement de leur reconnaissance : les revendications convergent par exemple vers les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), créés à partir de 1977 dans la majorité des départements français. Elles visent encore les Délégations Régionales de l'Architecture et de l'Environnement (DRAE) où se mettent en œuvre la politique des monuments historiques et des sites. Mais les représentants invités à s'exprimer témoignent d'une volonté d'ouvrir les préoccupations du paysage au domaine économique, industriel, voire, si l'on en croit la présence du professeur Schwarzenberg à des catégories telles que les professionnels de la santé.

« Le paysage n'est pas un article de luxe », ni un « alibi des bétonneurs » : ces messages sont portés en amont des ateliers, des visites de terrain, des conférences qui maillent la manifestation. Les contributions se portent sur le champ du paysage urbain, de la banlieue, de l'enfance, des routes, des centrales nucléaires, sur la protection des sites, les remembrements agricoles, se déportent sur des exemples anglais, grecs et espagnols... déjà se posent des questions qui seront à l'avenir déterminantes : que se passera-t-il lorsque les Régions, dotées de nouvelles compétences, seront à même de définir autant de politiques de paysage différentes ? « La décentralisation est une chance pour le paysage », affirme-t-on avec optimisme. Les expériences qui émanent des différents ateliers de travail semblent relayer cet optimisme, consacrant un certain recul du « planisme » et s'affirmant dans une pluralité et un foisonnement qui font prendre un coup de vieux aux investigations méthodologiques des études menées quelques années plus tôt au CNERP. « Les discours scientifiques en matière de grands travaux d'aménagement trop faiblement répercutés ont bien souvent ressemblé à des alibis pour maîtres d'ouvrage impatientes. L'ambition devient alors de négocier des projets de société à partir de la mouvance sociale inscrite dans la géographie des lieux. (...) »

81. *Ibid*, p. 164.

Les luttes pour le désordre reconstituteur ont à être reconnues comme les outils nécessaires de la (ré)appropriation de l'espace par ses actants » écrit par exemple Pierre Donadieu dans une réflexion sur le rapport entre écologie et paysage⁸². Françoise Dubost, dans une brève analyse relève les difficultés qui émergent derrière l'optimisme de ces nouvelles structures – tels que les CAUE – où des compétences se déploient horizontalement, transversalement ou « en diagonale », indépendamment du poids des hiérarchies traditionnelles. « Il n'est pas facile pour les professionnels de résoudre la contradiction que leur impose une double nécessité : définir clairement la compétence qui fonde leur identité professionnelle et légitime leur action, et, par ailleurs modifier sans cesse la nature de leur expertise au gré des occasions offertes, pour élargir leur domaine d'intervention et conforter leur statut »⁸³.

De multiples points de fuite émergent de ces contributions croisées le temps d'une manifestation collective qui sert en outre à se « compter » et laisse des traces variées. En contrepoint de cette dispersion, il faut ici mentionner les différentes occurrences de cette formule, « pour une politique du paysage », qui traverse différents supports et organes de publications de cette période ; parmi eux, le premier numéro de la revue *Paysage + Aménagement*, lancé à l'occasion de ces mêmes assises. Portée par l'ENSP de Versailles avec les éditions Lavoisier, cette revue inaugure un nouvel espace de publication pour les acteurs, les chercheurs et les professionnels du paysage, renouvelant la possibilité qu'offrait quelques années plus tôt la revue *Espaces verts*. L'édito de Raymond Chaux, directeur de l'ENSP, se place dans la continuité de cet « appel », en reprenant la formule. En concordance avec la préparation des Assises, on y retrouve un long entretien avec Yves Dauge qui réaffirme la chance que représente la décentralisation pour le paysage, prélude à un renouveau de la « commande locale ». Il y évoque également sans détours les difficultés de la naissance d'un Institut français du paysage, déjà victime d'un attentisme des ministères. La FFP lance quant à elle son propre bulletin de liaison trimestriel, baptisé *La Feuille*, qui présente un certain nombre d'informations issues des réseaux professionnels, de groupes régionaux ou de comités de réflexion divers. Beaucoup d'informations se croisent entre ces deux organes qui émanent de la même rue versaillaise : la FFP y a installé ses locaux.

Mais on l'a vu, un autre foyer demeure essentiel dans l'activation de ce renouveau du débat sur le paysage en France : il s'agit de la Direction de l'urbanisme et des paysages du Ministère de l'équipement, et en particulier de cette cellule de la Mission du paysage, dont aucun des membres n'apparaît encore nommément dans notre récit, du moins jusqu'ici. De cette équipe émane un rapport présenté en avril 1984 dans le cadre du Comité Interministériel à la Qualité de la Vie (CIQV). Son sous-titre discret porte encore cette formule, « Pour une nouvelle politique du paysage ». D'une facture plutôt austère, sa couverture s'orne d'une grande vue semi-aérienne d'un parcellaire agricole de vignoble et de vergers, tandis que le document se présente sous le titre *Le paysage au quotidien*. Structuré afin de présenter un ensemble de programmes et d'actions financées par le Fond d'Intervention de la Qualité de la Vie (FIQV), il livre à cette date une autre photographie, peut-être plus essentielle, d'un processus activé depuis 1979 et dont le foyer se trouve quelque part au milieu des locaux administratifs du quai de Passy, qui abritèrent initialement le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

82. *Ibid.*, p. 96-97.

83. *Ibid.*, p. 145.

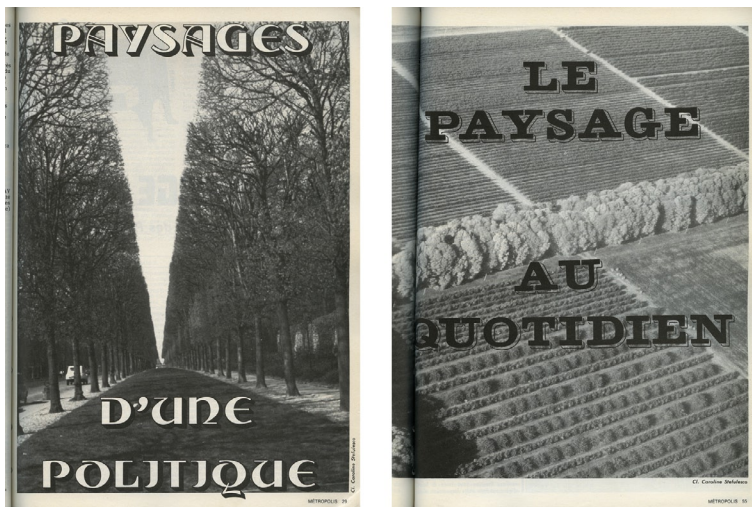


Fig. 28 : Paysage d'une politique, paysage du quotidien : récurrence d'un vocabulaire en pleine actualité. La Mission du paysage présente son action dans la revue *Métropolis*, n°58-59, 4^e trimestre 1983 (photographies de Caroline Stefulesco).

Du CNERP à la Mission du paysage, subsistent pendant quelques mois quelques chargés de mission : mais l'ambition, les objectifs, le fonctionnement même de cette nouvelle cellule s'avèrent complètement différents de ceux du CNERP. Déchargée de la charge de l'enseignement et de la recherche, mais mieux intégrée au sein d'un Ministère doté d'une vaste ingénierie, c'est de cette cellule que va dépendre, pendant près de quinze ans, l'animation d'une politique qui ne se donne pas en soi mais va se construire peu à peu, ramification par ramification, et déployer des outils qui s'installeront parfois durablement dans les conceptions de l'aménagement en France. Cet ensemble d'outils, de dispositifs, de réseaux techniques animés par cette cellule constituent l'activité visible de la Mission du paysage : en suivant à la trace leurs embranchements divers, nous serons amenés à nous poser la question de savoir si cet ensemble « fait » politique – face aux revendications des acteurs et professionnels du paysage, dans une période où l'État s'interroge en profondeur sur ses moyens et son fonctionnement. Lorsqu'on leur présentait la Direction de l'urbanisme et des paysages, certains fonctionnaires du ministère de l'équipement s'amusaient en demandant « pourquoi pas une direction des nuages ? »⁸⁴. Les lignes suivantes s'attachent à présenter la consistance singulière de la Mission du paysage.

7.4.2. La création de la Mission du paysage

Si la mise en œuvre d'une politique du paysage semble appelée par une pluralité d'acteurs au milieu des années 80, les bases de la Mission du paysage sont posées très rapidement après sa création, en 1979. Cette création remonte, on l'a vu, à la période qui suit la

84. L'anecdote est rapportée au cours d'un entretien avec Régis Ambroise, ancien membre de la Mission du paysage, réalisé à Paris le mardi 3 septembre 2008.

disparition du CNERP, organe resté sur les bases d'une association loi 1901, « indéfendable » aux yeux de certains fonctionnaires de l'époque⁸⁵. Cette période voit également le regroupement assez inédit de trois grands domaines ministériels, d'envergures différentes, dont le rapprochement crée momentanément un cadre propice à l'émergence d'une telle cellule. Sous la responsabilité politique de Michel d'Ornano, depuis le mois de mars 1978 jusqu'aux remaniements apportés après la victoire de la gauche aux élections de 1981, un ministère regroupe pour la première fois l'équipement, l'environnement et une partie de la culture. L'ensemble fonctionne symboliquement sous la désignation du Ministère de l'environnement et du cadre de vie, mais « techniquement » à partir du noyau administratif le plus consistant, soit celui de l'équipement. Ce processus de fusion s'accompagne de la recomposition des équipes en région et conduit à la création des DRAE (V. plus haut) afin de clarifier les compétences des services chargés de la protection des sites et du patrimoine. Au moment où disparaît la MERU, son dernier directeur, Lucien Chabason, prend la responsabilité de la nouvelle Direction de l'Urbanisme et des Paysages (DUP). Celle-ci comprend encore à ce moment des services gérant les ensembles urbains protégés et les sites. Cette responsabilité est significative, de par l'importance historique de la protection des sites et le regain d'intérêt pour cette politique au cours de la décennie 1970 (le nombre d'inspecteurs des sites augmente significativement durant ces années). De ce point de vue, la nouvelle Mission du paysage reprend en charge la recherche active de méthodes d'aménagement qui s'affranchissent des périmètres protégés – dans la continuité des travaux engagés par le CNERP, c'est à dire en direction de cette « catégorie », nouvelle pour l'administration, qui sera rapidement dénommée sous la formule des « paysages du quotidien » et qui implique un certain nombre de dispositifs spécifiques. C'est à l'animation de ces dispositifs que s'attachera pendant plus de dix ans la Mission du paysage, bien souvent avec l'appui budgétaire du FIQV, créé dans ces mêmes années.

Avant d'en détailler les fortunes diverses, il convient de donner un aperçu de l'état des forces en présence au sein de la mission. Et en premier lieu, de dissocier clairement le fonctionnement d'une telle cellule de celui d'un service administratif repéré dans un système hiérarchisé. De ce point de vue, elle acquiert rapidement une relative liberté au sein de son ministère de tutelle, mais une liberté dont la contrepartie est double : pour l'équipe, une méfiance ou hostilité de certains services ou hauts fonctionnaires ; pour ses membres, une précarité due à l'absence de parcours administratif préalable. Beaucoup d'entre eux seront recrutés sur des modes contractuels, bien qu'amenés à occuper leur poste pendant de nombreuses années⁸⁶. Anne Fortier-Kriegel et Yves Luginbühl, venant tous deux du CNERP, en sont les premiers chargés de mission. Yves Luginbühl, partant pour la Casa Vélasquez, sera rapidement remplacé par un autre ingénieur agronome, Emmanuel Michau. Régis Ambroise le remplacera ensuite pour assurer une présence plus durable au sein de la mission. La direction de la mission est confiée à Alain Riquois, ingénieur du GREF, passé par les ADEAR (Ateliers départementaux d'étude et d'aménagement rural), qui prendra ultérieurement la direction de l'ENSP. Jean Cabanel – personnalité emblématique de la mission – en restera de nombreuses années le directeur intérimaire. Entré comme économiste et gestionnaire au

85. V. sur ce point le rapport de B. Barraqué, *op. cit.*, p. 122. Les éléments qui suivent sont issus de ce même rapport.

86. Jean Cabanel, l'un des piliers de cette mission, produira même plus tard un « mode d'emploi » des contractuels au sein de la fonction publique.

ministère de l'équipement, il s'est tout d'abord formé aux métiers de l'urbanisme en suivant entre 1963 et 1967 quelques grandes opérations du Plan de Constantine. Il participera par la suite à la mise en place des Oream et des premières agences d'urbanisme, assurera le secrétariat général du Groupe d'études et de recherches du ministère de l'équipement – où seront publiées quelques études sur le paysage urbain. Au sein de la Mission du paysage, il contribue tout d'abord à asseoir un argumentaire économique cohérent pour des opérations dont la légitimité est plus que fragile, et contribue à la définition d'une sorte de « méthode » de la mission, faite de pragmatisme et d'ingéniosité. Passé un laps de temps conséquent de vacance du poste de direction, et au moment où l'actualité de la loi Paysages nécessite un surcroît de visibilité pour la mission, il en prendra la pleine responsabilité. Caroline Stefulesco, paysagiste diplômée à Versailles en 1961, en sera un autre grand pilier. Sous un précédent nom elle a contribué à l'élaboration de la méthodologie publiée sous le titre *Le paysage rural et régional* en 1975 (V. chapitre suivant) et a publié un ouvrage sur le jeu et l'habitat. Ses travaux sur les structures arborées en ville constitueront l'un des axes d'action de la mission les plus connus⁸⁷ ; elle contribuera en outre à la naissance de l'observatoire national du paysage. Anne-Marie Cousin, urbaniste de l'État, a lancé à la Mission du paysage les premiers inventaires de parcs et jardins historiques.

On le voit, chaque personnalité impliquée dans l'existence de la mission a semble-t-il laissé une trace significative de son passage. Le nombre d'ouvrages publiés sous l'impulsion de la mission, et souvent par ses principaux acteurs même (V. plus bas) pourrait alimenter la tentation de confiner l'analyse du fonctionnement de la Mission du paysage dans un aspect très biographique, voire « héroïque ». Il l'est, sous certains aspects. Le contexte d'instabilité administrative dans lequel elle voit le jour, la rareté apparente des acteurs initialement engagés sur la scène, le fort engagement individuel de chacun peuvent induire cette lecture. Cet aspect compte si l'on veut tenter de comprendre le fonctionnement de la mission dans ses relations à un environnement plus large : le fait que Caroline Stefulesco soit un temps à la fois membre de la mission et présidente de la FFP confirme cette impression de rareté et d'engagement individuel. Mais ce tableau est aussi trompeur, et pourrait conduire à un soupçon inutile de promotion individuelle. L'examen des contenus des premières Assises du paysage montre, nous l'avons vu, un tableau déjà plus ouvert : une diversité d'acteurs s'y exprime, bien au-delà des personnalités actives au sein de la mission. D'autres indices confirment cet élargissement de la prise en charge du discours sur le paysage : la naissance d'une revue en est un exemple. Et confrontés aux productions internes de la mission, nous nous rendons compte enfin qu'aucunes d'entre elles ne fonctionnent isolément de structures décentralisées, d'organes techniques autonomes, de regroupements provisoires ou de noyaux embryonnaires, d'associations, de territoires, de terrains d'expérimentation... cette dimension « réticulaire » du fonctionnement de la mission doit être au cœur de l'analyse de son fonctionnement et de son action, sous peine de rater un épisode essentiel dans l'extension des préoccupations paysagères en France – et dont la personnification apparaîtrait rapidement comme contreproductive en regard du mouvement qui s'amorce au cours des années 80.

87. Caroline Stefulesco, *L'urbanisme végétal*, Institut pour le développement forestier, Collection Mission du paysage, Paris, 1993. Sous le nom de Caroline Baudelot : *Jeu et habitat*, La documentation française, Paris, 1976. Sous le nom de Caroline Mollie : *L'arbre en ville, l'urbanisme végétal*, Actes Sud, Arles, 2009 (reprise de l'ouvrage de 1993).

7.4.3. Agir par le réseau : le fonctionnement de la Mission du paysage

Ce fonctionnement apparaît dès les premières productions de la mission : ceux-ci prolongent parfois des travaux engagés au CNERP – dont on se souvient de la tendance compilatoire. Parmi ces travaux, la mission publie dans une version accessible une étude recensant l'action des paysagistes inscrits dans les équipes des Directions départementales de l'équipement⁸⁸. Les éléments informatifs y sont ramenés à un niveau raisonnable de synthèse (une dizaine de pages), avec une dimension statistique (qui était une marque de fabrique des inventaires du CNERP) réduite à sa plus simple expression, accompagnée des principaux mots-clés et enseignements de l'enquête (sur la formation, le statut, le positionnement administratif, le type d'action, etc). En revanche apparaissent plus nettement les productions des professionnels impliqués localement, présentées département par département avec une iconographie généreuse, soucieuse de montrer une production documentaire (matériellement exposée) et des opérations montrées à l'état de projet ou réalisées (fig. 29). La mission se présente donc, au travers de cette publication, comme la tête de réseau d'un ensemble de professionnels qui trouveront en retour une forme de soutien « moral » et technique – et qui pourront faire « remonter » un lot de préoccupations auxquelles la mission saura faire écho.

Cet aspect apparaît nettement, par exemple, dans l'importance accordée dans ses premières années d'existence à la question des plantations routières, de la taille des arbres et de l'entretien des bords de route. Avec humour, Régis Ambroise résume l'idée de la façon suivante : « on était un peu la poubelle : quand les gens recevaient un courrier et qu'ils ne savaient pas répondre, ils nous le refilaient. C'est parmi ces thèmes qu'est apparu celui de l'arbre : l'arbre urbain, les élagages radicaux, les abattages le long des routes, il y avait énormément de courrier là dessus »⁸⁹. Le réseau ne s'installe donc pas par défaut, selon un organigramme minutieux et prédéterminé : il reflète aussi la complexité et le caractère instable du système d'acteur qui sous-tend l'existence et le devenir des paysages. Rappelons que ce réseau prend forme dans les années qui précèdent et suivent la mise en place d'une politique de décentralisation. On a vu plus haut, à propos du fonctionnement des comités locaux du Touring Club de France ou de la SPPF au début du XX^e siècle que cette arborescence était également une condition nécessaire pour impulser et animer des politiques de paysage... la revue du TCF fonctionnait aussi par son « courrier des lecteurs » et ses « horreurs » rapportées. Le terme de « poubelle » n'a ainsi rien d'anodin, derrière l'autodérision.

Les pistes qui apparaissent dès les premiers temps d'existence de la mission impliquent cependant la nécessité de tracer un certain nombre de lignes directrices, qui puissent fonder et légitimer une structure au départ dépourvue de commande. En septembre 1980 est publié un rapport qui établissant – sans préambules, développements méthodologiques, définitionnels – l'arborescence des premières activités de la mission⁹⁰ :

88. *Paysagistes et services publics, l'exemple des directions départementales de l'équipement*, Mission du paysage, Direction de l'Urbanisme et des Paysages, Ministère de l'urbanisme et du logement, Paris, 1982, 98 p.

89. Entretien personnel, *op. cit.*

90. *Pour une politique du paysage*, Mission du paysage, Direction de l'Urbanisme et des Paysages, MECV, septembre 1980, photocopié, 44 p.

. Retrouver l'harmonie d'ensemble et la diversité des paysages français

- Action 1 : les paysages de pays
- Action 2 : le végétal dans les villes et les villages
- Action 3 : comment planter aujourd'hui dans les villes de demain ?

II. Lier réalisation d'investissements productifs et reconquête du paysage

- Action 4 : le paysage dans l'aménagement foncier agricole et hydraulique
- Action 5 : le paysage dans le reboisement et les travaux de défense des forêts contre l'incendie

III. Poser les problèmes de gestion dès la phase de conception du paysage

- Action 6 : les productions marginales traditionnelles à fort impact paysager
- Action 7 : relance de l'utilisation du matériau bois
- Action 8 : relance des plantations d'alignement le long des routes et canaux

IV. Réconcilier création et protection du paysage

- Action 9 : inscription à l'inventaire des sites de voies et ouvrages d'art remarquables au titre du paysage
- Action 10 : le paysage dans les plans d'aménagement et les documents d'urbanisme

V. Réapprendre à faire et à voir le paysage

- le paysage est l'affaire de tous
 - Action 11 : l'enseignement et profession – le comité consultatif du paysage
 - Action 12 : recherche et sensibilisation – premiers programmes expérimentaux

Les cinq grands objectifs présentés y sont déclinés comme autant de fiches opérationnelles. Les exemples contenus dans ces fiches montrent déjà dans quelles directions s'opèrent des rapprochements ou des « raccords » avec des initiatives engagées en de multiples points du territoire. C'est notamment le cas de la première entrée de ce tableau, annoncée sous l'ambitieux objectif de « retrouver l'harmonie d'ensemble et la diversité des paysages français », dont les opérations « paysages de pays » constituent la première traduction en acte. Si l'expression de *paysage de pays* peut paraître aujourd'hui un peu désuète, il faut cependant rappeler que nous nous situons à peu de distance de la publication d'un ouvrage collectif de chercheurs de l'INRA – parmi lesquels figurait le géoagronome Jean-Pierre Deffontaines – dont la postérité est restée importante⁹¹ et qui a pu inspirer cette formule. Le document de la mission cite explicitement l'existence de contrats de pays (nous sommes quinze ans avant la loi qui instaure officiellement cette entité territoriale) qui peuvent entrer dans le financement de ce type d'opérations. Ailleurs, on trouvera une justification différente du terme, nettement dissociée de tout support territorial ou institutionnel : « le terme de "pays" a été choisi, car les territoires concernés ne peuvent correspondre à une définition administrative. L'expression est d'ailleurs la plus fréquemment employée dans le langage

91. Groupe INRA-ENSSAA, *Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace*, INRA, Paris, 1977. Le livre de Ségolène Royal, publié au moment où est votée la loi Paysages, en reprendra à dessein le titre.

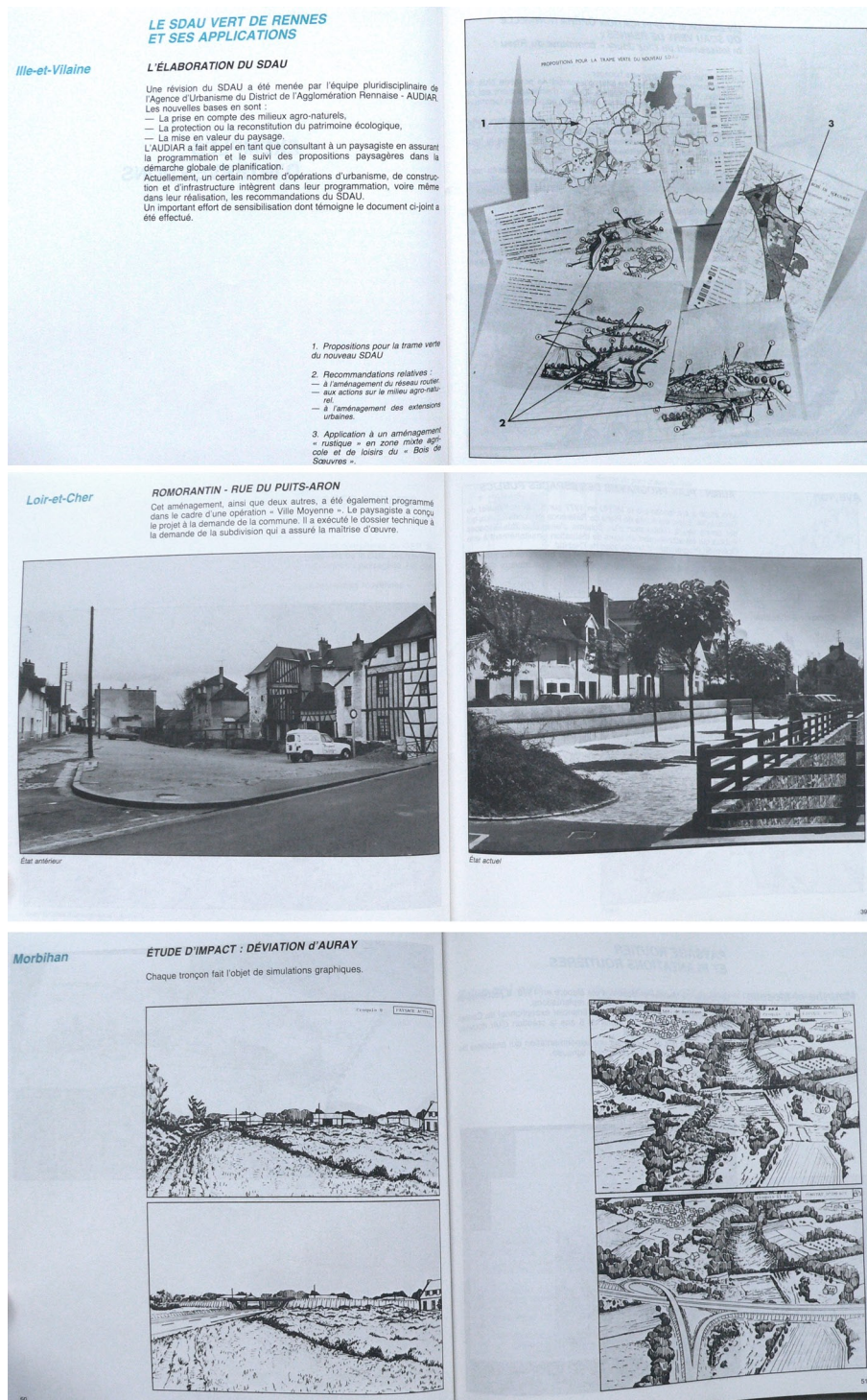


Fig. 29 : Extraits de la plaquette *Paysagistes et services publics, l'exemple des directions départementales de l'équipement, Mission du paysage, Direction de l'Urbanisme et des Paysages, Ministère de l'urbanisme et du logement, Paris, 1982.*

populaire pour désigner non seulement l'espace, mais également les habitudes, les parlers, l'origine ethnique de ceux qui s'en réclament »⁹².

Avec un examen rapide, on découvre que les modalités de mise en œuvre de ces opérations sont à rapprocher de l'armature méthodologique des plans de paysage. Concrètement, elles constituent le cadre à l'intérieur duquel continuent de s'inscrire des démarches d'étude et de projet de grand paysage... ou du moins leur expérimentation. Le document de la Mission du paysage en donne la trame : élaboration d'un document de diagnostic et de référence, suivi d'un programme d'interventions paysagères. Celui-ci se divise en deux volets conjoints : l'un rejoint la notion de réglementation ; l'autre les notions de reconquête et de création paysagère. Parmi les exemples d'application possible figure l'opération des coteaux du vignoble alsacien, portée par Jacques Sgard dans la continuité des Oream (V. 7.3.4). En 1982, 500 exemplaires de cette étude seront imprimés et diffusés de façon à témoigner d'un processus et d'une méthode qui sont appelés à être redéployés sur d'autres terrains⁹³. De fait, la Mission du paysage tire parti d'un processus engagé dix ans auparavant dans la région Alsace. Outre le vignoble alsacien, deux autres terrains seront concrètement investis dans le cadre des opérations Paysages de pays : sur le pays du Revermont (dans l'Ain) et sur le Causse Méjean (Lozère), menacé de reboisement au moment où s'enclenche une dynamique d'installation ou de pérennisation des structures agricoles d'élevage ovin.

Les méthodes de ces expériences sont discutées à Versailles les 24 et 25 octobre 1983, dans le cadre du colloque « Paysage, aménagement et développement local », en présence des acteurs mobilisés dans les opérations. Si les actes ne sont pas édités à l'issue de ce colloque⁹⁴, la présentation par Jacques Sgard des ateliers proposés aux participants indique par quelles pistes sont explorés les enseignements de ces expériences : « émergence d'une politique locale du paysage » ; « sensibilisation » ; « conduite d'opération » en sont les trois dominantes, qui laissent une place équilibrée aussi bien à la sphère des techniciens, des élus, ou des associations locales. Il n'est pas étonnant de trouver représentée, à cette occasion, l'Association Nationale pour le Développement Local et les Pays, constituée un an auparavant au terme des États généraux des Pays, à Mâcon. Les traces imprimées du colloque versaillais ne permettent pas d'identifier la nature de la participation de l'association – et le bulletin de liaison qui est reproduit en fin de dossier ne laisse filtrer aucune piste tangible qui permettrait de vérifier l'implication de ses membres dans des opérations similaires à celles qu'initie la Mission du paysage⁹⁵. Y apparaît cependant le nom d'Yves Gorgeu, qui sera actif à partir de 1989 au sein de l'organisme Mairie-Conseils, et qui jouera un rôle notable dans la formalisation des méthodes des chartes paysagères en codirigeant la publication du premier guide consacré à leur élaboration en 1995. Les échanges qui se nouent à partir des premières opérations Paysages de pays n'ont donc rien d'anodin, mais ne représentent pas une source d'où tirer un ensemble d'informations cohérentes.

92. Jean Cabanel, « Les paysages de pays », *Métropolis* n°58-59, 4^e trimestre 1983, p. 88.

93. OEDA Alsace, *Le paysage du vignoble alsacien*, op. cit.

94. N'en subsiste qu'un dossier hétéroclite qui compile divers documents de préparation ou présentant les organismes associés à cet événement.

95. Association nationale pour le développement local et les pays, *bulletin d'information* n°1, septembre 1983, 4 p. insérées dans le dossier de présentation du colloque *Paysage, aménagement et développement local*, Versailles, École nationale supérieure du paysage, 24-25 octobre 1983, non paginé.

Parmi les pistes opérationnelles qui émergent en 1980, six autres terrains sont cités : le Pays de la vallée de la Sauldre, le Pays du Val de Loire, le Pays d'accueil du Boischaud disposent tous les trois de documents en cours d'élaboration. Le tracé à l'étude de l'autoroute A71 est identifié, ainsi que les « pays de canaux du Nord et du Centre de la France » : désignation vague mais qui identifie un thème récurrent des préoccupations de la mission, principalement porté par Anne Fortier-Kriegel. Ici se joue ce qui pourrait être interprété, pour l'heure, comme un balbutiement ou une digression exploratoire. Ce dernier thème annonce en réalité un infléchissement important dans la construction de cette « politique du paysage ». Un canal, c'est un objet paysager précis qui s'impose à un découpage territorial ou à une entité géographique – aussi difficile à cerner soit-elle : pays, microrégion, entité paysagère. Le système d'acteurs visé n'est donc pas comparable à celui qui s'instaure sur une entité territoriale telle qu'un Parc naturel régional, un syndicat intercommunal, voire un organisme d'étude tel que l'ODEA en Alsace – prolongement des Oream. L'objet paysager lui-même n'est pas un point précis de l'espace, aux contours cernables. Dans le cas d'un canal, c'est un élément linéaire, arborescent parfois ; dans l'espace, c'est même un ensemble de lignes qui s'articulent les unes aux autres : plan d'eau, perrés et berges, chemins de hallage, plantations d'alignements, rigoles d'alimentation, etc : *l'ensemble fait système*, au travers d'un fonctionnement à la fois technique et écologique, mais également esthétique – lorsqu'il est relayé par des représentations. Cet ensemble de composantes conduit les acteurs de la mission du paysage à envisager tour à tour cette « catégorie » paysagère dans la pluralité des dispositifs imaginés : aussi bien du côté de nouvelles protections (inscription à l'inventaire), que de nouvelles modalités de gestion (les « paysages de pays »), voire d'actions immédiates : par la plantation de nouveaux alignements notamment. Elle réfléchit en outre aux opérations de médiation nécessaires à partir de ce seul thème des canaux, et met en œuvre une exposition dédiée, appelée à circuler en France (une traduction cartographique des actions de la mission du paysage entre 1980 et 1984 est proposée plus loin).

En 1982, un autre de ces « systèmes » paysagers fait son apparition dans les préoccupations de la mission : il s'agit des paysages façonnés selon des modes de culture en terrasse. Cette préoccupation nouvelle, non identifiée dans le rapport de 1980, procède d'une de ces nombreuses rencontres qui ont maillé l'existence de la mission : elle s'opère entre l'agronome de l'équipe, Régis Ambroise, et une association qui a engagé sur quelques terrains de la France méridionale une première recherche sur les paysages de terrasse. Menées par l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale, animée par un naturaliste (Pierre Frapa) et un architecte (Sébastien Giorgis)) avec un caractère bénévole, ces recherches bénéficieront par la suite du soutien financier du FIQV, prenant la forme d'un inventaire qui donnera ultérieurement lieu à la publication de *Paysages de terrasses*⁹⁶. Cosigné par Régis Ambroise, Pierre Frapa et Sébastien Giorgis, l'ouvrage est très richement illustré des photographies de Vincent Motte et Raymond Sauvaire, mais également par un ensemble de dessins puisés dans les carnets du géographe Pierre Deffontaines (autre indice de la proximité entre les membres de la mission et le fils du géographe, Jean-Pierre Deffontaines). Un examen rapide du livre montre un fonctionnement différent de celui d'un inventaire ou d'un atlas, et exprime à sa manière un ensemble de partis pris qui nous semblent représentatifs de la « méthode » de la Mission du paysage :

96. Publié en 1989 aux éditions Edisud, Aix-en-Provence. V. le point suivant en ce qui concerne la politique éditoriale de la Mission du paysage.

1) Par le souci de la description : si les formes paysagères analysées sont bien issues de la mise en œuvre de techniques agronomiques répondant à des contraintes topographiques et climatiques, leur présentation est bien plus “élémentaire” – au sens où sont présentées les grandes composantes matérielles des paysages étudiés selon trois angles précis : l’eau, la terre, la pierre. Le souci est ici de présenter un paysage en fonctionnement, *faisant système*, non pas à partir d’une typologie de situations mais plutôt à partir d’une sorte de « grammaire » des formes engendrées. Il y a un parti pris très didactique dans ce choix, bien loin d’une fastidieuse succession de monographies régionales ou locales. En fin d’ouvrage, plutôt qu’un modèle abstrait, c’est un dessin de l’archéologue Michel Rouvière qui recompose un schéma d’ensemble de ce paysage de terrasses que l’on cherche à saisir dans son fonctionnement (p. 185 et Fig. 30). Régis Ambroise voit là l’origine de la réflexion portée ultérieurement par la Mission du paysage sur la notion de structure paysagère, et qui verra son accomplissement dans la loi de 1993.

2) En second lieu, l’approche est menée sur le plan des représentations, qu’il s’agisse d’extraits de traités canoniques d’agronomie ou de l’art des jardins, de tableaux, de cartes, de publicités. Cette recherche iconographique est menée au moment où Yves Luginbühl compose son ouvrage sur les représentations paysagères, qui sera publié la même année – et avec le soutien de la mission⁹⁷. Elle témoigne de l’intérêt, qui va croissant, des membres de la mission du paysage pour l’histoire des formes paysagères mises à jour au travers des travaux engagés. Ce souci n’est pas uniquement un souci d’archiviste ou de véracité historique : il participe d’une volonté de légitimation de ces travaux en regard de la rapidité et de l’indifférence dans laquelle ces paysages disparaissent parfois aussi bien matériellement que symboliquement, dans les préoccupations des administrations et des aménageurs. En ce sens, le « non-vu » fait aussi partie du repérage établi comme en témoigne une interrogation sur l’absence des terrasses dans le registre de la photographie depuis les grands corpus constitués par les organismes touristiques à la fin du XIX^e siècle (p. 82).

3) Enfin, le repérage établi par les auteurs se déploie sur le terrain de l’action et des transformations contemporaines des formes et des usages, et nous rapproche en ce sens de la question du *projet*. En production viticole, maraîchère ou fruitières, mais aussi en architecture, les exemples présentés témoignent parfois d’une réinterprétation contemporaine, assumée, du modelage de la pente, de la frontalité du mur, du talus, etc. Les photographies prises par Vincent Motte et Raymond Sauvaire de vignobles plantés sur des banquettes étroites, aménagées au bulldozer (Rablay-sur-Layon, p. 105, V. fig. 31) seront souvent reprises dans les travaux, discours et ouvrages ultérieurs de la mission : elles témoignent à leur façon de la progression ramifiée des contacts établis par les acteurs de la mission avec des acteurs disséminés sur le territoire, vivant souvent en marge des réseaux institutionnels et qui se trouvent ici propulsés sur le devant de la scène. Ces exemples questionnent en outre la place d’une production agricole à la fois contrainte et qualitative dans une économie locale ou extra-locale, dont certaines introduisent des principes et des procédés que l’on rattache aujourd’hui à la notion de durabilité.

97. Yves Luginbühl, *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, op. cit.

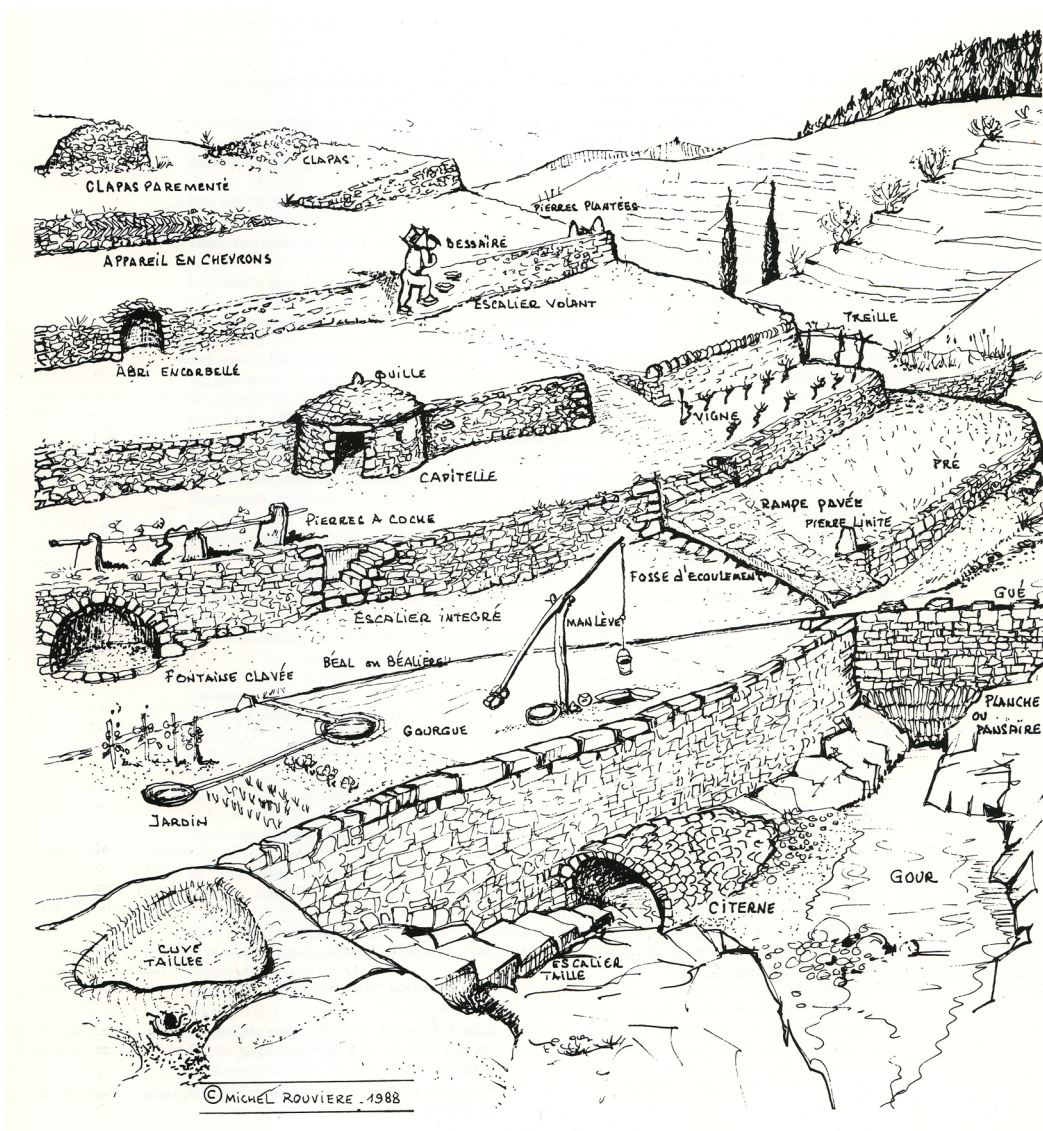


Fig. 30 et 31 : Images extraites de l'ouvrage *Paysages de terrasses* (Édisud, Aix-en-Provence, 1989) : dessin de Michel Rouvière présentant les différentes composantes des paysages de terrasses ; la photographie de Raymond Sauvaire témoigne de modes d'aménagement plus récents sur des terroirs de pentes (banquettes à Rablay-sur-Layon).

On le voit, ce fonctionnement *par* le réseau de la mission du paysage ne saurait être compris comme une somme d'opportunités et de contingences diverses. Chaque ramification produit et agit selon des logiques peut-être différentes – non assignables à une unique méthode – mais l'essentiel est là : elle produit et elle agit. La question se pose évidemment de savoir comment ce procédé, en retour, agit sur la culture de l'administration. Reprenant l'exemple des plantations d'alignement, Régis Ambroise exprime – de son point de vue d'acteur engagé – cette possible contamination d'organes techniques et institutionnels par des questions paysagères, et leur « réponse » en termes de politiques publiques :

– Q : Les manières de faire de la mission ont-elles eu une incidence plus large sur une culture administrative ?

– R : C'est peut-être le cas, si on prend l'exemple des arbres d'alignement, le long des routes. C'était mon thème de travail, quand je suis arrivé. Il fallait avoir un argumentaire à la fois technique, mais aussi économique. On avait pris dix départements pilotes, avec les DDE, et on payait à chacun un inventaire et un plan de gestion, pour replanter des arbres. Ce programme là a également servi à un groupe interministériel sur la sécurité routière, pour avoir un point de vue paysager au milieu d'un véritable problème de sécurité. Et on a pu solutionner les deux aspects, en arrivant à dire qu'il fallait planter derrière les fossés, mais garder les alignements. De rapport en rapport, le Conseil général des Ponts et Chaussées a fini par dire qu'il fallait doubler le nombre des arbres le long des routes. Ce rapport a été très bien noté, au point qu'on a dit qu'on ne devait plus se concentrer sur les seuls arbres d'alignement, mais que c'était l'ensemble du paysage routier qui devait être travaillé. Cela a été un des éléments – avec d'autres – qui ont conduit à l'idée du 1% Paysage et développement. Tu vois comment ça marche : sur un point précis, on essayait d'aller au fond des choses, on trouvait un argumentaire paysager à la fois économique, culturel, technique, et ça se traduisait par un point de vue plus large. On acceptait de nous entendre, on arrivait plutôt avec des idées nouvelles. Administrativement on n'était pas trop marqué. On contribuait à la mise en place de réseaux⁹⁸.

Deux documents nous permettront enfin d'illustrer ces propos. Le premier est issu du rapport présenté par la Mission du paysage au Comité interministériel à la qualité de la vie en avril 1984⁹⁹. S'il définit par quelques formules les besoins de la mission après à peine quatre années de fonctionnement, il présente un ensemble de listes, de bilans, et une cartographie qui reflète la répercussion des actions initiées en divers points du territoire français. Il était intéressant de représenter cette carte, qui montre que certaines des pistes déjà inscrites en 1980 ont été suivies des faits sur un ensemble de villes, de départements, de régions ou de structures. Elle permet ainsi de donner une idée de la circulation de certains dispositifs, de la « réponse » des territoires, des administrations locales aux enjeux exprimés par la mission¹⁰⁰. En regard, nous reproduisons plusieurs extraits d'un numéro de la revue *Métropolis* qui illustre, à la même époque, les divers engagements des membres de la mission¹⁰¹.

98. Entretien avec Régis Ambroise, *op. cit.*

99. *Le paysage au quotidien. Communication CIQV-1 du 6 avril 1984 – Pour une nouvelle politique du paysage – orientations nouvelles*. Polycopié, non paginé.

100. Le figuré de cette carte est une simple déclinaison de celle qui figure dans le document de 1984, qui était difficilement reproductible en l'état. Dans un souci de clarté, nous avons dissocié visuellement chacun des quatre axes énoncés par la mission.

101. *Métropolis* n°58-59, « Politique des paysages », *op. cit.*

Chacun y décrit par le biais d'articles illustrés les axes engagés – à la suite desquels sont publiés des entretiens menés avec des acteurs impliqués sur ces mêmes opérations, témoignant sur divers modes de l'appropriation locale de ces dispositifs. Ce deuxième document nous amène en outre à insister sur un autre aspect fondamental de l'action de la mission, qui tient à la diversité des supports de sa communication. Quelques lignes seront encore nécessaire pour témoigner de l'importance – et peut-être de l'originalité – de cette dimension de son action, afin d'en présenter l'aboutissement jusque dans le milieu des années 90. C'est sur ce fond que seront ensuite abordées des questions telles que l'aboutissement de la loi Paysages, l'émergence de nouveaux réseaux d'acteurs ou la réponse des professionnels du paysage : c'est à l'issue de cette exploration que nous pourrons poser la question de la « postérité » institutionnelle et intellectuelle de la mission du paysage.

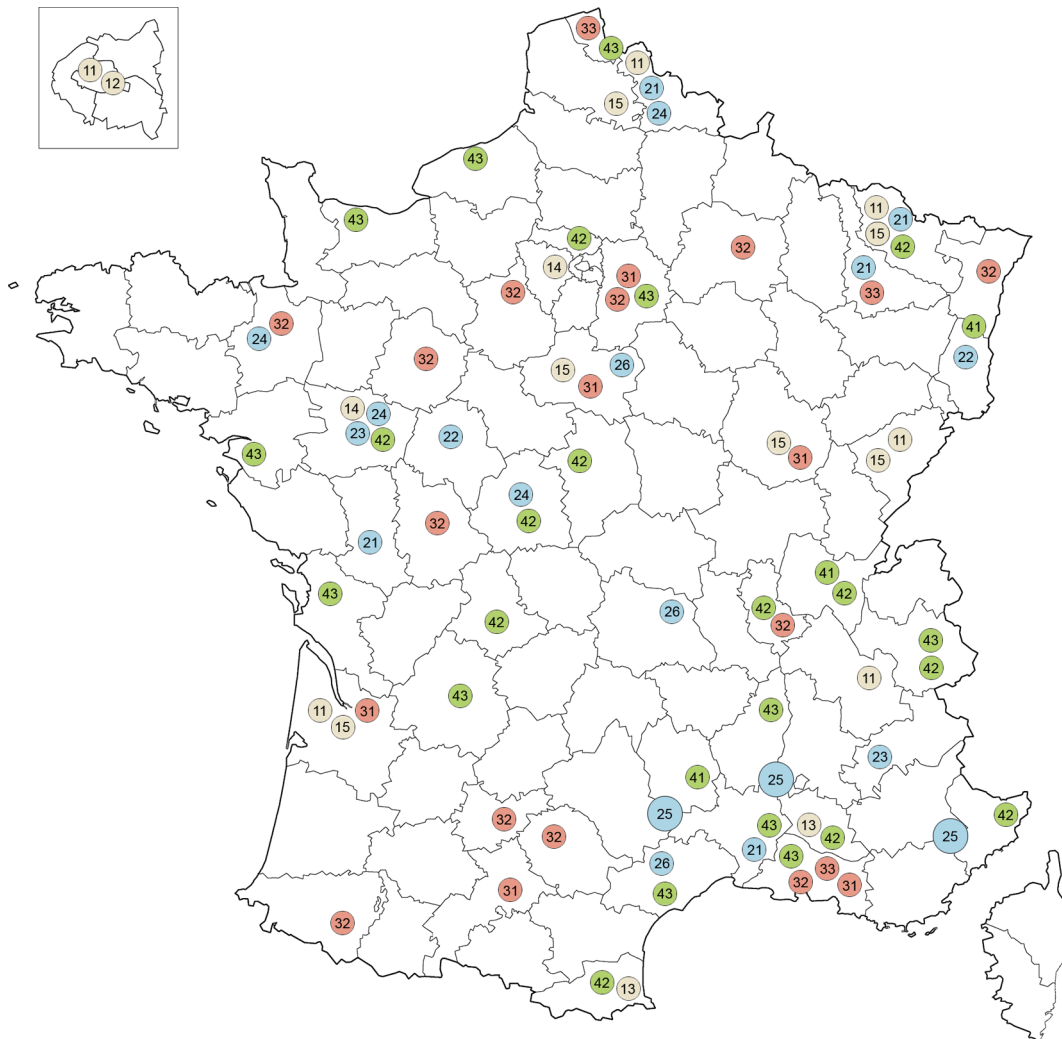


Fig. 32 : Carte de répartition des actions initiées par la Mission du paysage au 1^{er} mars 1984 (carte dressée d'après le document présenté en CIQV du 1^{er} au 6 avril 1984).

En beige : Paysage, information et sensibilisation

11 – Itinérance de l'exposition *Paysages : sauvegarde et re-création* du Centre de Création Industrielle (Centre Georges Pompidou, Paris)

12 – Itinérance de l'exposition *Paysage des routes et des canaux*

13 – Actions régionales de sensibilisation *Jardins et paysages*

14 – Enseignement et paysage-aménagement (ateliers régionaux, colloque *Paysage et développement local*, ENSP)

15 – Séminaires régionaux *Paysage et aménagement*

En bleu : Paysage, économie et aménagement rural :

21 – Plantations d'alignement le long des routes et des canaux

22 – Plantations fruitières le long des chemins communaux

23 – Promotion du bois pour les clôtures et piquets

24 – Relance des plantations de haies productives en

milieu rural et périurbain

25 – Restauration du paysage de terrasses

26 – Paysages et aménagement rural (opérations Puy-de-Dôme, Hérault, Loiret)

En rouge : Paysage, composition et aménagement urbain :

31 – Relance d'une politique des parcs et jardins d'intérêt paysager et historique

32 – Préverdissement des zones d'urbanisation futures

33 – Traitement des paysages d'entrée de ville

En vert : Paysage et développement local :

41 – Promotion des paysages de pays

42 – Paysages et CAUE : recrutement de paysagistes en CAUE.

43 – Amélioration paysagère des terrains de camping.



CES ARBRES QU'ON ALIGNE

UN PROJET TECHNIQUE ET ESTHETIQUE

Anne Kriegel Pierre Pinon

Les plantations font de la route ou du canal un espace à parcourir. Elles créent un lieu clos et transparent, un paysage en soi, une ambiance particulière. Elles sont un premier plan dans la vision des campagnes traversées. Cette lecture où le regard est cadré par la géométrie des arbres facilite la perception et la découverte des paysages.

A l'origine, les plantations répondent à toutes sortes de raisons. Économiques d'abord, à cause de la « famine du bois » cruellement ressentie dès le XVIII^e siècle. Matière première essentielle à la vie quotidienne, le bois manque. Les forêts défrichées, dégradées sont converties en landes, qu'on appelle gâches dans le sud du Bassin parisien. Les besoins des premières manufactures et fabriques aggravent une situation déjà inquiétante. Comment pallier cette pénurie ? économiser, enrichir, distribuer, planter.

Pour rendre la carence plus supportable, on cherche en premier lieu à réduire la consommation. Les physiocrates s'y emploient. Tandis que les Anglais plaident pour la multiplication des poêles, les Français militent en faveur de l'utilisation du charbon de bois. Parallèlement, on assurera la promotion de la sylviculture : toute une littérature en diffusera les idées. La plupart des traités d'agriculture contiennent des listes d'arbres qui permettent au bon « économiste » de connaître les ressources de ses bois et la possibilité d'y introduire de nouvelles espèces. Les botaniques s'appliquent à déterminer l'âge et les saisons propices à l'acclimatation. Ils développent l'acclimatation et l'implantation de nouvelles essences, et notamment des bois blancs.

l'introduction massive transforme largement les paysages. Les espèces exotiques connaissent une grande vogue : une place particulière est faite à l'acacia qui se répand alors sur tout le territoire et auquel on trouve, à cette époque, toutes les vertus. Le travail d'enrichissement de la flore importée permet la multiplication de certaines essences, surtout en Provence ou les cédrars, les arbres de Judée et les platanes participent aujourd'hui encore au charme à l'image du Midi. L'utilisation du bois est rationalisée par la sélection d'essences adaptées à l'économie moderne qui se met en place à la fin du XVIII^e siècle. Chaque espace va être utilisé pour un emploi mieux défini, notamment par les agronomes. Quatrième solution au manque : l'importation, depuis des régions productrices, comme le Morvan qui constitue depuis longtemps un réservoir naturel quasiment inépuisable. Cela nécessite la réalisation d'un réseau de communication et de transport, notamment des canaux.

Dernière solution : il faut planter, pour couvrir la France des arbres qui lui manquent, pour fournir la marine et les arts, pour répondre aux besoins de construction et de chauffage. Il faut planter les espaces incultes de Champagne et de Bourgogne, et dans les régions montagneuses pour arrêter l'érosion. Il faut planter dans les villages, à l'entrée des villes, dans les lieux publics, et bien sûr au long des routes et des canaux. Des législations imposent aux riverains des « grands chemins » royaux d'y planter et d'y entretenir des arbres (1). Avec l'abolition du régime féodal, les seigneurs perdent en 1790 le droit « de planter et de s'approprier des arbres crus sur les chemins publics » (2). Mais l'État se substitue à la noblesse pour pallier les déficiences des riverains. Le passage de François de Neuchâteau au Ministère de l'intérieur relancera les encouragements aux plantations (3). La loi de 1790 sera reprise et élargie en 1805 et 1811 : le riverain garde alors la propriété des arbres et de leur produit, mais il ne peut les abattre sans l'autorisation de l'Administration (4). Cependant, malgré leur répétition et leur précision grandissantes, ces textes qui traversent les régimes restent essentiellement fondés sur la bonne volonté des riverains. Pour les canaux — créations ex nihilo — les plantations sont au contraire décidées et effectuées par l'autorité publique, puis gérées par l'administration, un canal qui dispose de ses propres pépinières, de ses services et de sa doctrine.

(1) Arrêt du Conseil des 17 décembre 1688 et 3 mai 1701. Ordonnance « Le Code de l'Administration des Finances ». Paris 1834, 5^e éd.
(2) Loi des 26 juillet et 15 août 1790. D'après Fauriol, op. cit.
(3) Circulaire du 23 vendémiaire an III (17 octobre 1798) intitulée « Utilisation des pépinières ». D'après Fauriol, op. cit.
(4) Loi du 6 février 1805 et décret du 18 décembre 1811. D'après Fauriol, op. cit.

Cl. Pierre Pinon
Cl. Anne Kriegel
1. Route de Proville
2. Canal du Midi et route de Mabat

76 MÉTROPOLIS

Fig. 33 et 34 : La Mission du paysage présente son action dans la revue *Métropolis*, n°58-59, 4^e trimestre 1983 : programme sur les alignements routiers et les canaux (Anne Kriegel), programme sur les terrasses (Régis Ambroise).

UN PROGRAMME EXPERIMENTAL "TERRASSES"

Régis Ambroise

étude

En 1981, à l'initiative de la Mission du Paysage, une étude exploratoire a été réalisée par l'Association pour la Participation et l'Action régionale (A.P.A.R.E.) sur le problème des terrasses dans le Parc national des Cévennes et le Parc régional du Luberon. Ces travaux, qui s'inscrivent dans le programme d'orientation de la Mission sur deux axes — économie et paysage, identité régionale et paysage — ont mis en évidence un certain nombre d'éléments quant à maintes et à la remise en valeur des sites en terrasses :

- l'abandon très important de ces surfaces avec pourtant quelques poches où se maintient une certaine occupation ;
- les problèmes écologiques graves ressentis de plus en plus directement (érosion, incendies, dégradation) ;
- l'absence quasi totale de mise en valeur d'un patrimoine historique et culturel, traduction paysagère de systèmes agraires complexes disparus ;
- le désintérêt fréquent des organismes agricoles et administratifs pour ces régions (manque d'encadrement technique, inadaptation des aides classiques) ;
- le manque de références techniques adaptées aux agriculteurs en place ou aux agriculteurs potentiels ;
- le nombre très faible de recherches sur ce thème en général, et en particulier leur absence dans les programmes actuels qui s'intéressent plus à l'utilisation des plateaux pour l'élevage et des plaines pour une agriculture intensive ;
- les demandes provenant soit des collectivités locales, soit d'agriculteurs, soit d'associations, pour une réutilisation des terrasses ;
- le nombre de pays concernés par ce problème, le degré relativement avancé de dégradation de certaines régions françaises et l'intérêt international potentiel pour les analyses des conséquences de cette dégradation.

À la suite de cette étude, le Comité interministériel à la Qualité de la Vie (C.I.Q.V.) a accepté au début de 1983 de soutenir un programme expérimental « terrasses », avec pour objectifs : créer et de faire connaître des études-actions auprès de différents intervenants. Les moyens mis en place seront incitatifs et devraient fournir les éléments d'une éventuelle « Politique des terrasses ».

Ce programme porte aussi bien sur le recueil et la diffusion que sur le développement des contacts en France et à l'étranger, la réalisation et le suivi des enquêtes. L'initiation et l'assistance technique des expérimentations seront confiées à l'A.P.A.R.E. pour deux ans. Plusieurs aspects de la question seront couverts. L'aspect agricole d'abord, avec l'installation d'agriculteurs dans ces zones, la participation à des opérations groupées d'aménagement (chemins d'accès, irrigation), l'aspect culturel ensuite, avec la création d'un conservatoire de terrasse (Goud, Vaucluse) et la réalisation de films ou d'autres documents de sensibilisation. L'aspect urbain enfin, sur les jardins familiaux autour des villes et les zones d'urbanisation sur les terrasses, avec la libération des terrains plats pour l'agriculture.

Des études thématiques seront lancées, appuyées par des enquêtes d'opinion et par une bibliographie sur les cultures adaptées, la mécanisation et les techniques culturales, les murs de soutènement, les problèmes liés à l'irrigation, et sur les terres solaires en terrasses. Un bilan de chaque opération sera diffusé.

Pour restituer le problème des terrasses dans le cadre de l'aménagement et du développement rural et pour prendre en compte les aspects sociologiques, des études de cas seront réalisées. Parallèlement, et en relation avec les recherches précédentes, la Mission tendra d'intéresser des économistes et des écologues pour l'étude et le chiffrage des conséquences de l'abandon des terrasses. Actuellement la Mission du Paysage et le D.I.A.M.E. procèdent au montage d'un dossier préalable à l'engagement d'une éventuelle négociation interministérielle sur le maintien et la remise en valeur des terrasses.

Régis AMBROISE
Mission du Paysage

1. Goud
2. Banon
3. Canaux d'irrigation
4. Baume de Vézès
Cl. Régis Ambroise

77 MÉTROPOLIS

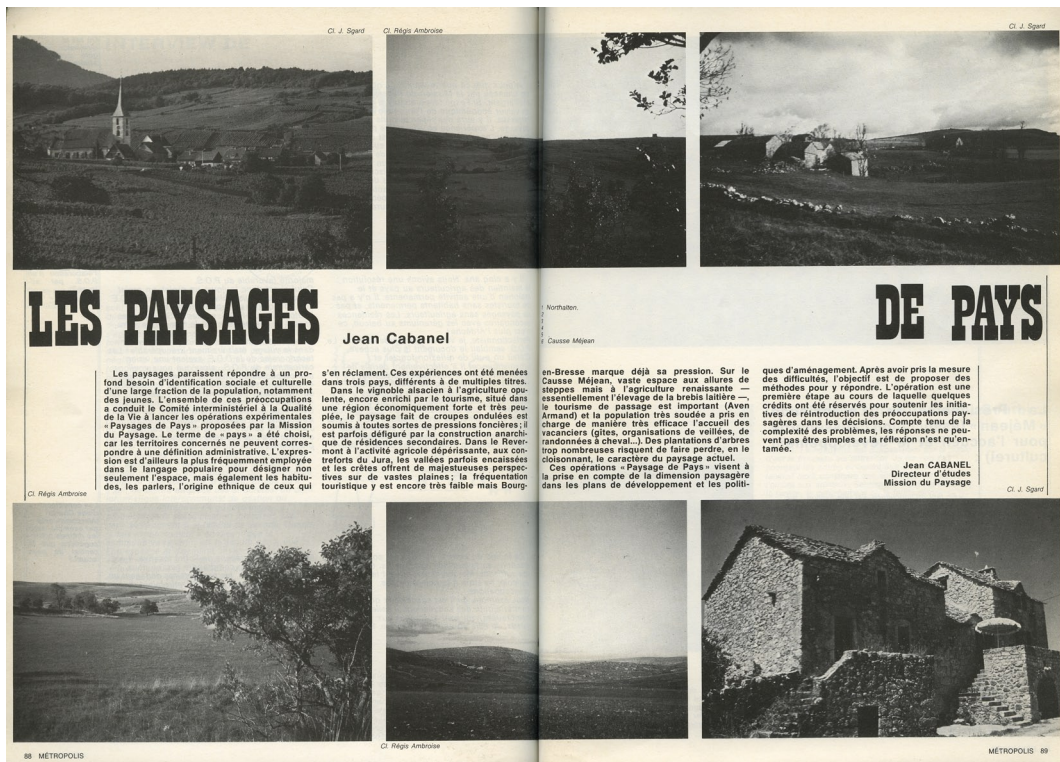
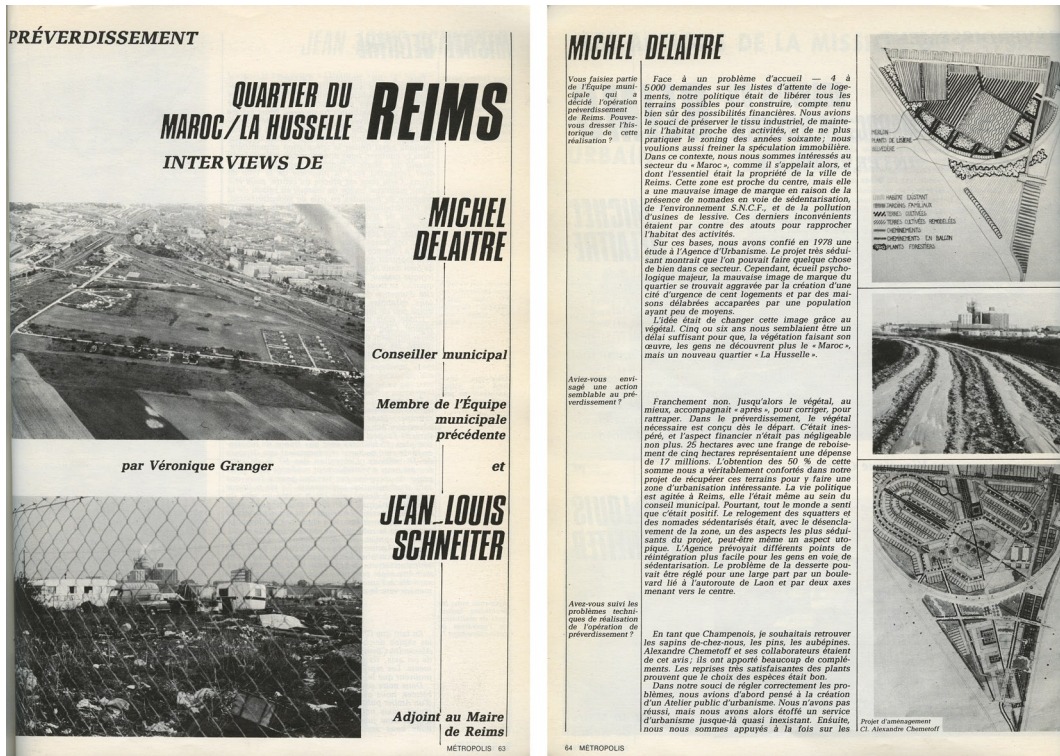


Fig. 35 et 36 : La Mission du paysage présente son action dans la revue *Métropolis*, n°58-59, 4^e trimestre 1983 : le programme Paysages de pays est présenté par Jean Cabanel, futur chef de la mission ; le programme de préverdissement est illustré par les travaux entrepris par Alexandre Chemetoff à Reims.



84 METROPOLIS 89

7.4.4. Une lecture de la politique éditoriale de la Mission du paysage, 1/2 : la phase d'expérimentation.

S'interroger sur le volet éditorial de l'aventure de la Mission du paysage peut sembler prématuré à ce stade de cet exposé : n'aurait-il pas fallu continuer à en préciser le projet intellectuel, face à cette dispersion d'actions, d'expériences, de dispositifs déployés en divers points du territoire, mobilisant des catégories d'acteurs variées ? En terme de méthode, la question se pose dans l'alternative suivante : d'une part persévérer à lire entre les lignes de quelques rapports internes – qui semblent se raréfier à mesure que se consolide l'action de la mission et que se multiplient les contenus, études, commandes externes ; ou de l'autre, s'attacher à comprendre ce qui se sédimente dans les supports qui émanent de la mission, et quelle appropriation peut en résulter. À un moment où l'on semble se rendre compte que l'avenir des paysages du quotidien ne passe pas uniquement par un acte de planification et de préméditation, il semblait cohérent pour les acteurs de la mission de réfléchir à l'accessibilité de leurs discours, des contenus élaborés tout au long des diverses branches, régions ou thématiques investies. Si le choix de cette seconde piste procède pour nous d'un aspect pratique, il s'accorde aussi à des orientations et de véritables points de méthode revendiqués par les acteurs de la mission. Parmi ces points de méthode figure celui de privilégier le média « livre » à tout autre support imprimé plus éphémère tels que plaquettes, rapports d'étude, dépliants... (le choix du livre, selon un mot de Jean Cabanel, est « durable »¹⁰²). D'autres seront peut-être révélés de façon postérieure, ou en l'absence d'un métadiscours accessible ou explicite. Nous sommes donc dans l'immédiat amenés à établir une progression dans l'examen des supports qui émanent de cette période : survolant le corpus d'ouvrages publiés par ou avec le soutien de la mission, nous nous intéresserons conjointement au rapport qu'elle instaure avec la photographie – rappelons que la mission photographique de la Datar court de 1983 à 1989 – et à son instrumentalisation singulière dans le cadre des politiques d'aménagement jusqu'à ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler des démarches participatives¹⁰³.

Reconstituer le corpus des ouvrages édités sous la houlette de la mission, ou grâce à son soutien, revient à une sorte de jeu de piste – qui conduit à constater sa présence récurrente (par son personnel ou son soutien financier) dans de nombreux ouvrages qui se sont révélés structurants pour le débat français sur la question paysagère, dont on entend encore souvent, çà et là, rappeler la richesse. Notre intention ne vise pas cette exhaustivité, et des travaux ultérieurs amèneront sûrement sur le rôle de la Mission du paysage à l'intérieur de ce débat des points de vue multiples. Nous continuerons en outre à privilégier l'entrée « grand paysage » et paysages du quotidien, qui forment l'axe récurrent dans cette recherche. Mais une fois ces éléments de cadrage établis, il convient encore de procéder par étapes : la Mission du paysage ne fut ni un cercle littéraire, ni une agence ou une maison d'édition. Les traces qu'elle a inscrites sont parfois évanescences, et son action fut dans un premier temps suffisamment marginale pour s'accomplir en dehors des grands nivellements de la communication institutionnelle et politique.

102. Communication personnelle, 21 juin 2010.

103. Faute de sources appropriées, nous ne ferons que survoler le volet colloques et expositions de la mission – nous en tenant aux documents édités, soit un reflet parfois parcellaire d'événements qui restent à explorer plus avant.

Sur un plan chronologique, la première entrée de ce corpus appartient aux ouvrages canoniques de l'aménagement et de la planification écologique – même si cette référence demeure assez peu mobilisée dans les discours ultérieurs des membres de la mission, et plus globalement à l'intérieur des études de planification paysagère : il s'agit de la traduction française de l'ouvrage de Ian McHarg *Design With Nature*, publié comme numéro double à l'intérieur de la revue de l'IAURIF. Aucun élément dans les indications liminaires de l'édition française n'indique que la Mission du paysage soit à l'origine de cette initiative : elle semble plutôt liée au parcours professionnel de Max Falque, ancien étudiant de McHarg à l'université de Pennsylvanie, qui milite pour porter l'ouvrage à la connaissance du public français depuis 1971, initiant sa traduction à partir de 1974 avec le soutien de la Mission Méditerranée¹⁰⁴. Le confinement d'un tel ouvrage à l'intérieur d'une revue institutionnelle (qui plus est à caractère régional) explique peut-être en partie sa faible audience dans les milieux du paysage français, alors que sa version américaine appartient toujours aux incontournables du genre. La lecture de la contribution dont il est enrichi, issu de travaux d'études menés en Provence permet aussi de comprendre de quel côté l'ouvrage de McHarg est d'abord utilisé par ses promoteurs en France. Engagés dans un processus d'étude contradictoire pour un tracé autoroutier (qui ne sera au final pas dévié), l'argumentation et la construction scientifique se fondent sur un schéma complexe de mobilisation et de superposition de données, que leurs auteurs ont voulu rapprocher de l'étude présentée dans *Design With Nature* du Richmond Highway (au chapitre « Un pas en avant »). Mais la clarté de la méthode de McHarg, servie par une iconographie minutieuse et cohérente, trouve dans le cas présenté un surcroît de complexité et une approche essentiellement biogéographique. La « sensibilité paysagère » et les « vues de qualité » se fondent dans une matrice technique qui comporte une multitude de critères environnementaux combinés sur un unique mode cartographique. Quelle que soit sa fidélité à la méthode de McHarg, aucune des composantes paysagistes de l'ouvrage original ne se signale dans cette reprise : parmi elles nous citerons rapidement les perspectives aériennes, les références formelles au monde naturel ou à l'histoire des jardins – sans parler de la capacité de McHarg à témoigner, çà et là, de la profondeur psychologique de son rapport au monde. Tout ce qui échappait au domaine de l'expertise semble donc avoir été forclos à l'extérieur de la procédure d'aménagement et tu. En France, l'ouvrage de McHarg influencera cependant d'autres personnalités du paysage, dont Jacques Simon (pour avoir été associé à son enseignement) ou Alain Provost, qui mobilise cette source lorsqu'il rédige en 1977 un rapport pour les Voies navigables sur les différentes méthodologies d'études d'impact utilisées en France et à l'étranger.

Le passage d'une littérature grise, technique, au livre ne s'effectue pas dès les premières années d'existence de la mission. Nous avons mentionné plus haut la production d'une version synthétique d'une enquête menée auprès des Directions départementales de l'équipement. Le travail plus approfondi de la mission sur la question des arbres d'alignement conduit également à produire un certain nombre de documents dont la circulation se fait essentiellement dans les réseaux de l'administration. Pour la plaquette « *Ces arbres qu'on aligne* » (1986), l'originalité de la démarche vient de l'utilisation d'un matériau photographique collecté auprès des agents de l'équipement, sur le mode d'un concours adressé aux ingénieurs subdivisionnaires, valorisé par cette publication interne – dont le tirage atteindra

104. Mission interministérielle pour la Protection et l'Aménagement de l'Espace Naturel Méditerranéen.

15 000 exemplaires. Globalement, ce recours à l'image photographique "tranche" au milieu d'un organisme habitué à émettre une littérature beaucoup plus sèche. La constitution de corpus photographiques passe par des voies multiples : le recours aux campagnes menées par les sociétés autoroutières en est un exemple, mais on retrouve également un grand nombre d'images issues de la pratique des membres de la mission. Dans le cas des arbres d'alignement, des photographies ont aussi été données par le paysagiste Jacques Simon, qui produit au cours de ses voyages des milliers de clichés.

Il existe en revanche un volet beaucoup plus technique à cette investigation sur l'arbre. Ce volet se construit notamment dans la collaboration de la mission avec l'Institut du Développement Forestier (IDF), basé à Rennes. L'organisme, dont la fonction concerne essentiellement la gestion de la forêt privée française, s'approprie tout au long des années de collaboration avec la mission des thèmes qui étaient au départ périphériques, et capitalise une expérience suffisante pour initier une politique d'édition qui dépasse le stade de fiches ou de plaquettes. Une collection « Mission du paysage » y est créée, qui accueille dans un premier temps trois guides techniques : le premier concerne les techniques d'élagages (1985), le second les plantations d'alignement, rédigé par Corinne Bourgerie et Dominique Castaner (1986), le troisième développant la notion de préverdissement (*Planter aujourd'hui, bâtir demain*, de Claude Guinaudeau, 1987). Dans le cas des plantations d'alignement, les données techniques (sur la plantation, la protection, l'élagage, les méthodes d'inventaire et de diagnostic phytosanitaire...) constituent une part importante de l'ouvrage. Mais ces données ne sont pas livrées sans un regard préalable qui rend explicite la dimension historique et esthétique de la plantation d'alignement. Ces données fournissent en outre aux aménageurs un *argumentaire* : il n'est pas seulement question de défendre un point de vue ou de proposer un ensemble de méthodes. L'ouvrage permet de construire et d'étayer un discours, dans un domaine où l'ingénierie routière a considérablement tenu à distance toute dimension sensible sur les objets qu'elle fabrique. La dimension pratique de l'ouvrage s'en trouve donc renforcée.

Sur un plan plus intellectuel, la tenue du colloque « Mort du paysage ? » à l'université Jean-Moulin de Lyon en décembre 1981 n'est pas, pour la Mission du paysage, l'occasion d'une tribune mais bien celle d'un retrait attentif qui correspond à une situation de mise en débat et d'ouverture à des disciplines peu souvent convoquées par les institutions de l'aménagement. La présence des membres de la mission est décelable en filigrane des réactions aux exposés, mais sans tonalité notable ou parti pris vis à vis des interventions (« la métaphysique et la morale peuvent-elles répondre à la technocratie, à la nécessité ? Pourquoi pas ! » s'exprime Lucien Chabason en clôture du colloque¹⁰⁵). Sur le plan d'une production du discours écrit, ses membres s'impliquent en revanche dans le contenu de l'exposition *Paysages* présentée au Centre de Création Industrielle en juillet de cette même année, ainsi que dans son catalogue (fig. 37). Alain Riquois y signe un plaidoyer « pour une politique plus active en milieu rural », témoignant d'une expérience personnelle de mise en tension, à propos d'un village en voie d'abandon du plateau de Valensolle, d'une option protectrice et d'une option plus aménagiste. Si aucune orientation précise de la politique que la Mission du paysage entend mener n'est dévoilée, l'orientation donnée aux paysages du quotidien y

105. *Mort du paysage ? op. cit.*, p. 190.

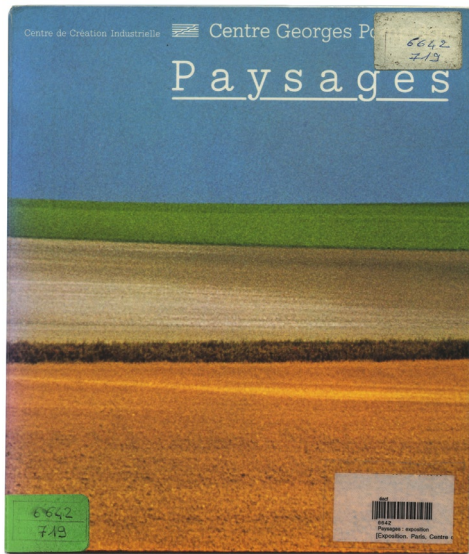


Fig. 37 : Couverture de l'ouvrage édité par le Centre Georges Pompidou à l'occasion de l'exposition *Paysages* en 1981.

est explicite. Bien plus, le corpus de photographies mobilisé, l'apparition des paysages de terrasses, la présentation de secteurs concernés par des études de grand paysage, les témoignages de Jacques Sgard et de Pierre Dauvergne contribuent à orienter le regard vers des questions d'aménagement et d'espace rural. À plusieurs reprises sont utilisées des références telles que Gaston Roupnel, Georges Duby ou Roger Dion. Soutenue par la Mission du paysage, la réédition conjointe de l'essai de Dion sur la formation du paysage rural français (initialement publié en 1934) conforte en tout cas cette dominante.

À consulter les différents numéros de la revue *Métropolis* auxquels la Mission du paysage contribue pendant une quinzaine d'année ensuite, on sent s'atténuer peu à peu cette dominante rurale – sans que se perde l'approche de la « grande » échelle ni un certain rapport au « quotidien », qui pourrait impliquer des échelles d'interventions plus restreintes. Cet élargissement du spectre traduit les enjeux qui sont installés dans les préoccupations des aménageurs, et auxquels les membres de la mission essaient d'apporter leur point de vue et ceux des professionnels qui les entourent : paysages autoroutiers, reconversion de friches industrielles ou entrées de ville sont des exemples de dossiers où s'exposent des travaux d'étude, d'inventaires, ou de recherche. Un numéro de 1988, consacré plus largement à « l'aménagement et ses paysages » permet à Jean Cabanel de faire retour sur l'histoire longue de l'aménagement qualitatif du territoire, remontant à Le Notre et à des traditions d'ingénierie qu'Yves Luginbühl met à ce moment à jour dans une recherche effectuée pour le compte de la mission et qui donnera lieu à l'ouvrage sur les représentations du paysages¹⁰⁶.

Mais plus que tout, les photographies issues de la commande de la Datar qui illustrent ce numéro témoignent à leur tour de la multiplicité des sujets d'investissement possibles, de l'imbrication des thèmes les uns à l'intérieur des autres – ainsi de ces images de Sophie

106. *Paysages, textes et représentations...*, op. cit. ; Dossier *L'aménagement et ses paysages*, Revue *Métropolis* n°84-85, 1988.

Ristelhueber associant voies ferrées, parcellaires ruraux de montagnes, friches, lignes électriques ou les constats de Raymond Depardon sur l'annexion progressive de la plaine agricole de Villefranche-sur-Saône à l'espace périurbain. Les recherches menées sur l'histoire et le fonctionnement de la Mission photographique de la Datar ont mis en évidence son indépendance vis à vis des milieux traditionnels de la commande artistique, mais également l'éloignement progressif des ambitions de la mission vis à vis de la commande originale à mesure que l'engagement individuel des photographes et leur « solitude organisée » s'accroissent¹⁰⁷. Emblématiques de ce tournant parfois autobiographique de la réponse à la commande de la Datar, les images de Raymond Depardon n'en auront pas moins une influence durable sur le cercle des personnalités de l'aménagement qui gravitent autour de la Mission photographique. A quelques reprises, Caroline Stefulesco, future responsable de la mise en place de l'observatoire national du paysage, signalera la charge émotive des images que Raymond Depardon publiera ultérieurement dans *La ferme du Garet*¹⁰⁸ et leur importance dans la détermination des méthodes de l'observatoire. Mais pour l'heure les aventures des deux missions semblent séparées l'une de l'autre, sinon par ce jeu de citation iconographique qui témoigne plus d'une curiosité des membres de la Mission du paysage envers la mission Datar que l'inverse – en témoigne la filiation explicite de la démarche initiée à partir de 1989 par le ministère de l'environnement¹⁰⁹.

On le voit, cette production éditoriale s'avère difficilement séparable des activités internes de la mission, et impliquent ses propres membres qui sont progressivement amenés à adapter ces cadres éditoriaux en fonction de la progression et de la sédimentation des expériences initiées. Nous avons vu plus haut que le travail mené sur les paysages de terrasses aboutit, en 1989, à la publication du livre éponyme : il s'agit de la première forme livresque véritablement aboutie impliquant l'un des membres de la Mission du paysage. L'IDF publie entre 1985 et 1987 trois ouvrages techniques à l'appui de la relance d'une politique de plantation routière ou de préverdissement. En 1993 ils sont complétés par deux nouveaux ouvrages, plus aboutis d'un point de vue du format et de l'iconographie. Celui de Caroline Stefulesco, *L'urbanisme végétal*, reprend, organise, synthétise la multiplicité des études, relevés, et monographies réalisés dans différents contextes par des prestataires ou des stagiaires ayant travaillé dans le cadre des activités de la mission. En parallèle, l'ouvrage de Caroline Bourgeri et Laurent Maillet, *L'arboriculture urbaine*, constitue le versant technique du premier, en refondant un certain nombre de données pour servir dans un contexte spécifiquement urbain. L'appréhension d'un ouvrage tel que *L'urbanisme végétal* demeure empreinte d'une certaine ambivalence : son matériau aurait pu conduire à produire une véritable encyclopédie – or l'ouvrage semble s'appuyer sur une stratégie qui vise à révéler et décrire des qualités spatiales décelées dans une pluralité de situations, d'échelles, de périodes de l'histoire des villes. Le traitement d'un corpus photographique au départ disparate est l'un des ressorts de cette stratégie, qui joue essentiellement sur une juxtaposition visuelle (photographies, coupes) et textuelles (mots et notions clé associés à la situation

107. Vincent Guigueno, « La France vue du sol. Une histoire de la Mission photographique de la Datar (1983-1989) », *Etudes photographiques* n°18, 2006, p. 96-119.

108. Dont les premières pages reprennent les images produites dans le cadre de la mission de la Datar. Raymond Depardon, *La ferme du Garet*, éditions Carré, Paris, 1997.

109. Sur ce point, V. Raphaële Bertho, « Du territoire au paysage, la Mission photographique de la Datar l'Observatoire photographique du paysage », in *Photographier le territoire*, journée d'étude du 2 décembre 2008, Région Ile-de-France, éditions Somogy, Paris, 2008, p. 109-117.



Fig. 38 : Couverture de l'ouvrage de Caroline Stefulesco, *L'urbanisme végétal* (IDF, 1993), et exemple de présentation de l'information en pages intérieures. L'association de photographies et de coupes simplifiées crée un rapport entre le paysage vécu et les modes de conception dont il est le produit. Ici, l'ouvrage revient sur un projet de Jacques Simon et de l'API à Reims (boulevard Eisenhower et bordure du parc Saint-John Perse).

décrite). Ce corpus mobilise tour à tour des figures canoniques de la composition urbaine ou paysagère du XVII^e au XIX^e siècles, aussi bien que des fragments empruntés dans les villes nouvelles – voire l'opération de la Grande Motte – et “relus” à l'aune de préoccupations contemporaines, sur le « prolongement » et les limites de la ville notamment. Il opère ainsi une vaste mise à plat qui permet de s'affranchir des effets de mode pour obtenir une sorte de relégitimation de la structure arborée urbaine – que l'on pourrait aussi déceler dans la subtile mise « hors champ » de composantes matérielles ou architecturales, et les nombreux effets de cadrage dont jouent les images présentées.

L'urbanisme végétal et *Paysages de terrasses* ont peut-être comme point commun, malgré leur éloignement thématique, de contribuer à déplacer le débat et les méthodes de projet de paysage vers la notion, fixée par la loi de janvier 1993, de « structure paysagère ». La collaboration avec l'IDF permet, sur le plan du paysage urbain, de constituer un premier corpus cohérent d'ouvrages et de données¹¹⁰. Il semble qu'une visée similaire soit poursuivie en ce qui concerne les paysages ruraux, dans le prolongement de *Paysages de terrasses*. Le livre *Paysages de marais*, dirigé par Pierre Donadieu viendra en 1996 s'inscrire dans cette perspective de constituer une série dédiée à des paysages « élémentaires »¹¹¹. Régis Ambroise, quant à lui, déplore l'abandon d'un projet de livre sur les paysages de bocages,

110. En plus des deux ouvrages précédemment cités, l'IDF édite conjointement une « banque de données informatisée des végétaux ligneux », et une revue passionnante, *Arbre actuel*.

111. Pierre Donadieu (dir.), *Paysages de marais*, éditions Jean-Pierre de Monza, Paris, 1996.

qui aurait complété cette série : l'omniprésente figure paysagère du bocage, que l'on retrouve à maintes reprises dans les discours de la Mission sur les structures paysagères, n'aura ainsi pas trouvé d'expression aboutie alors qu'elle restera l'un des terrains privilégiés de la recherche sur le paysage. Un ouvrage publié plus tardivement de Bernard Fischesser sur les rivières viendra prolonger cette amorce de série, qui ne saurait cependant se présenter comme telle¹¹². Ces ouvrages, publiés dans des circuits éditoriaux divers, n'affirment en outre pas leur parenté sinon dans un format et la place accordée à une iconographie généreuse, issue de commandes photographiques dédiées (Vincent Motte et Raymond Sauvaire sur les terrasses, Arnaud Legrain sur les marais). Ils mobilisent en outre des outils graphiques tels que des blocs diagrammes, schémas perspectifs qui contribuent à établir visuellement ce regard « systémique » sur le paysage sans recourir à l'abstraction des modélisations scientifiques.

7.4.5. Une lecture de la politique éditoriale de la Mission du paysage, 2/2 : l'institutionnalisation.

A partir de 1990, et à un moment où s'accroît notablement la production éditoriale sur le paysage, la Mission du paysage tend à diversifier sa propre politique en soutenant des publications totalement externes à son action, tenant parfois de la monographie ou de l'essai, qui servent des personnalités remarquées du monde du paysage, de la recherche ou de l'aménagement. La première édition du *Jardin en mouvement* (V. 2.2.2.) est ainsi soutenue par la mission, ainsi que la première monographie autour du travail du paysagiste Jacques Simon. À défaut de pouvoir produire lui-même un ouvrage rétrospectif sur sa méthode en terme de grand paysage et d'aménagement, une monographie est consacrée à l'œuvre de Jacques Sgard, conçue par Annette Vigny et servie par une campagne photographique menée par François-Xavier Bouchart. Plus proche de l'essai, l'ouvrage *Trois regards sur le paysage français* (1993) retrace les pérégrinations de trois personnalités étrangères (Yoshio Nakamura, Dirk Friedling, John Dixon Hunt) invitées par le Ministère de l'environnement à rendre compte, à leur guise, de mutations contemporaines observées lors de parcours effectués selon trois méthodes différentes. Le procédé, qui semble importé de la carte blanche des photographes impliqués dans la mission de la Datar ne semble pas avoir eu de suite – au delà de l'affichage de la disponibilité du ministère à des prises de paroles décalées des grands opérateurs des politiques du paysage.

Mais c'est aussi une partie différente qui se joue à partir de ces années. Si l'on excepte la publication de *L'urbanisme végétal*, ne se décèle plus de continuité réelle entre les publications soutenues et l'activité opérationnelle – et exploratoire – de la Mission du paysage : et pour cause, l'actualité de la loi Paysages, le surcroît d'exposition médiatique et politique du paysage implique la circulation de discours d'une autre teneur. Ceux-ci apparaissent plus empreints de solennité, comme lorsque l'Assemblée nationale organise en 1992 le colloque *Paysage, patrimoine et enjeu de développement*, placé sous le patronage du Président de la république¹¹³, ou d'une certaine préciosité, lorsque par exemple la revue *Monuments*

112. Marie-France Dupuis-Tate, Bernard Fischesser, *Rivières et paysages*, éditions de La Martinière, Paris, 2003.

113. *Le paysage, patrimoine et enjeu de développement*, colloque du 4 juin 1992, Assemblée nationale, Commission de la production et des échanges, Victoires éditions et Environnement magazine, Paris, 1992.

historiques consacre au paysage l'un de ses numéros thématiques¹¹⁴. Mais cette exposition a aussi une autre conséquence, liée au formatage et la stabilisation nécessaire des énoncés qu'implique le processus de production d'une loi : la redondance des discours s'installe peu à peu, les formats de publication restreignent les prises de risque, diluent leur caractère novateur au milieu de propos plus conventionnels. Bref, une certaine neutralisation s'opère. Les grands opérateurs publics et industriels qui s'expriment lors du colloque de l'Assemblée nationale jouent une pièce collective qui témoigne de leur bonne volonté ou de leur empressement à satisfaire une attente exprimée en un lieu emblématique du pouvoir. Quant aux acteurs de cette émergence, nous les trouvons – au travers de ce que les traces imprimées nous laissent voir de l'événement lui-même – confinés dans de brèves prises de parole, qui n'offrent qu'une médiocre possibilité d'expression, vite noyée dans le nombre. Certes ils sont toujours là : personnalités aussi diverses que Caroline Stefulesco, Bernard Lassus ou Jacques Baudry, forcés d'en revenir, bien en deçà de leurs intentions, à des distinctions convenues ou des argumentaires tronqués. Les grands chapeaux (nature *et* paysage, patrimoine *et* paysage, développement *et* paysage) écrasent la diversité des terrains, des situations investies, le caractère exploratoire des expériences des années 80 ; des « réseaux » n'émergent au final plus que les « têtes », pour un effort de représentation. Si les attentes exprimées tout au long de la décennie 1980 trouvent dans ce surcroît d'exposition une validation et une légitimation des efforts consentis¹¹⁵, peu entrevoient le risque que constitue cette exposition : celui de renforcer, par exemple, une concurrence politique et ministérielle qui s'exprime dans les négociations internes au moment où est rédigée la loi Paysages.

L'un des grands chantiers d'envergure engagé dans ces années prolonge, on l'a vu, les travaux de la Mission photographique de la Datar en imaginant un dispositif de production diachronique de séries photographiques le long d'« itinéraires » confiés à des photographes. Parmi eux, ceux qui interviennent alors pour mettre en place la campagne initiale de l'Observatoire photographique du paysage sont souvent issus de la mission de la Datar – d'autres rejoignant cette commande comme Anne-Marie Filaire, Thibaud Cuisset. Aux explorations aléatoires et solitaires succèdent ici des missions appuyées sur une méthodologie précise et un territoire d'enquête. Ceux-ci sont des Parcs naturels régionaux, ou bien sont représentés par des CAUE, conformément à la « tradition » de dissémination et de synergies locales de la Mission du paysage – née, pour ainsi dire, avec la décentralisation. L'opération est relayée dans un premier temps par la Cité des Sciences et de l'Industrie, pour le compte de laquelle le photographe Daniel Quesnay assure une forme de direction artistique – Caroline Stefulesco en assurant une coordination plus institutionnelle et tissant les partenariats selon les habitudes de travail de la mission. Une fois encore, elle sait s'appuyer sur la disparité et la volonté des « territoires », qui trouvent là un cadre méthodologique commun et une opportunité, y compris financière, pour innover.

Mais tandis que se mettent en place ces premières missions, puis les premières campagnes de reconduction, le devenir de la Mission du paysage s'étiole peu à peu au milieu de tensions entre ministères de l'environnement et de l'équipement, les Directions se reconfigurant

114. *Monuments historiques*, n°192, avril 1994.

115. V. par exemple l'édito du secrétaire général de la Fédération Française du Paysage, dans le numéro de décembre 1993 de *La feuille du paysage* (l'organe de la FFP), qui demande si 1993 est « l'année du paysage ? ».

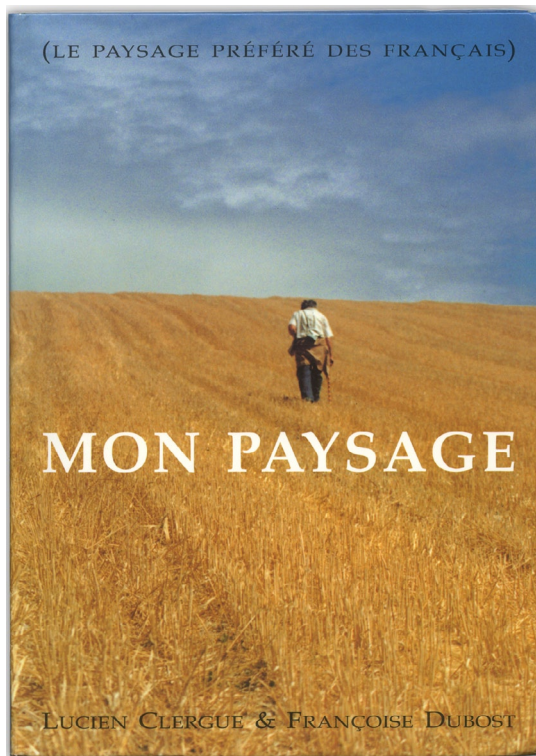
en fonction des ambitions politiques, du jeu des alternances politiques, des affrontements entre corps ou appartenances professionnelles. Lorsque paraît, en 1997, la première issue d'une revue consacrée à l'Observatoire photographique national¹¹⁶ – et qui n'en comprendra que deux – la Mission du paysage s'est fondue dans la nouvelle Direction de la Nature des Paysages (DNP) du Ministère de l'environnement. Jean Cabanel n'en assure plus la responsabilité, et il semble que du noyau initial de la mission plus personne ne se retrouve dans cette configuration du « Bureau des paysages », qui retrouve une structure hiérarchique dont la mission, durant plus de quinze ans, semblait s'être allègrement affranchie.

Il reste encore un volet à ce panorama éditorial, qui donne un dernier aperçu de cette « méthode » de la Mission du paysage qui s'est déployée d'années en années, jusque dans les parages de la loi Paysages. Celui-ci mobilise une nouvelle fois l'outil photographique, sans rechercher toutefois une opérationnalité aussi tangible que celle qui se déployait derrière les questions de gestion de structures paysagères ou d'observation diachronique. Si les dispositifs que nous avons rencontrés jusqu'ici visaient cette opérationnalité, c'est aussi au travers de la multitude des relais administratifs, associatifs ou territoriaux qu'ils sollicitaient localement – comme nous venons de le montrer à de nombreuses reprises – en cherchant à démultiplier l'effet d'une procédure. L'étude de ces dispositifs montre clairement comment la Mission du paysage a progressivement étendu son « réseau » bien au-delà de l'architecture administrative décentralisée en s'adressant et en collaborant avec des entités d'ordre et de taille variées, délaissant au besoin son propre terrain d'appartenance. Longtemps cantonnée dans l'entre-deux de ministères à géométries très différentes, elle a pu souffrir de l'absence de relais administratifs locaux de son action : elle a su en revanche en inventer d'autres à chaque étape de son existence, là où peut-être on ne l'attendait pas¹¹⁷. Bien souvent, ce démarquage s'est opéré sur fond d'une critique adressée au technocratisme prêté aux générations précédentes¹¹⁸. Au delà de cette habileté, il reste cependant une question, qui semble posée tardivement dans l'action de la mission : celle du citoyen, de l'unité minimale responsable et acteur d'un morceau de paysage. « Le paysage est l'affaire de tous », ne cesse-t-on de lire dans de nombreux articles : mais au-delà de la formule, quelle place invente-t-on pour ce « tous », qui est aussi « chacun » ? Comment les dispositifs imaginés ont-ils envisagé ce rapport au *public* ? Cette question mériterait à elle seule de pouvoir reprendre l'ensemble de ces dispositifs, afin de faire apparaître des différences sûrement essentielles : les structures végétales des paysages urbains du quotidien ne renvoient sûrement pas au même public que les terrasses viticoles suspendues d'une haute vallée ardéchoise – si toutefois chacun de ces deux cas comportait une seule catégorie d'usagers ou d'acteurs, ce qui est évidemment loin d'être le cas. Jusqu'ici, la Mission du paysage semblait concevoir des dispositifs à l'intention d'une catégorie d'acteurs intermédiaires, engagés dans une tâche de protection, de gestion ou de mise en projet du paysage : professionnels du paysage, du développement local, ingénieurs, organismes consulaires, etc. Cette orientation trouve son point culminant avec la labellisation très éphémère de 100 « paysages de reconquête », menée tambour battant pendant le mandat de Ségolène Royal

116. *Séquences Paysages*, initialement publiée en coédition Ministère de l'environnement / Hazan.

117. Les moyens financiers dont elle disposait, notamment dans le cadre du FIQV, ont été évidemment un facteur essentiel de cette démultiplication.

118. V. par exemple l'article de Jean Cabanel, « Réalités du paysage d'aménagement », in *Métropolis* n°84-85, dossier « L'aménagement et ses paysages », *op. cit.*



Moulin de Nouan, Chezal-Benoît. Cher.
T'es tu mon pays.
(Jacques Guyard. 28 ans. Chocolatier confiseur)



21, rue du Général-de-Gaulle, Houtaud. Doubs.
Mon paysage.
A défaut d'être le plus joli, il m'est quotidien, ce n'est pas là son seul défaut, et puis le jour où il y aura un concours pour savoir celui qui voit le plus de poteaux depuis sa fenêtre, j'espère être classée.
(Jeannine Rondelli. 69 ans. Retraitée)

Fig. 39 : Couverture de l'ouvrage résultant du concours *Mon paysage : le paysage préféré des français* (Hazan, 1995), et exemple de photographies publiées, accompagnées des commentaires des auteurs.

au Ministère de l'environnement¹¹⁹. Mais au moment d'édicter une « loi », n'était-ce pas, au final, avec le citoyen qu'il s'agissait de rentrer en contact ? Et selon quel mode ?

C'est à partir de cette problématique que nous pouvons considérer l'originalité de la démarche « Mon paysage, nos paysages », initiée par la Mission du paysage en 1992, présentée à l'origine comme un concours de photographie adressé à l'ensemble des Français, relayé dans les régions par les Directions régionales de l'environnement et nationalement par la presse. Il s'agit de faire parvenir une image, un cliché personnel, répondant à la formule de « mon paysage préféré », accompagné d'un bref commentaire. Lancé comme tel, le concours pourrait très bien, aux yeux de ses promoteurs, passer inaperçu et ne générer qu'un nombre extrêmement restreint de réponses. Aussi s'attend-on à devoir examiner un corpus de l'ordre de quelques centaines d'images, mais sans plus¹²⁰. Le nombre de retours, qui atteint au final 9000 photographies, constitue donc une surprise pour les organisateurs de la démarche. 90 images sélectionnées et primées en région sont exposées à la Maison de la Radio : le corpus restant demeure cependant considérable, et est examiné partiellement par la sociologue Françoise Dubost. Cette étude est publiée en 1995 sous le titre de

119. Labellisation expresse et dont la postérité serait à étudier localement, puisque l'opération n'a jamais connu de suite sur le plan national. La liste des 100 paysages labellisés a été publiée dans des rapports de la DNP en 1993, et figure également dans le livre-programme de Ségolène Royal (*Pays, paysans, paysages, la réconciliation est-elle possible ?*, Robert Laffont, Paris, 1993, p. 177-185).

120. Selon le témoignage oral de Françoise Dubost, donné lors du Colloque *L'observation photographique au service des politiques de paysage*, organisé par le Ministère de l'écologie à Paris le 12 et 13 novembre 2008.

Mon paysage : le paysage préféré des français, une sélection d'images figurant également dans les séries estivales du magazine *Télérama*. Ses résultats, au-delà des considérations sur le « cadrage » implicite du concours¹²¹ ont permis de mettre en évidence quelques ressorts de cet investissement collectif protéiforme, qui n'avaient jamais été rendus explicites jusqu'alors dans le cadre des actions engagées par les ministères publics portant la politique du paysage. Le fait que les situations présentées soient essentiellement rurales, mais fournies par deux tiers de citoyens – mais dont beaucoup habitent, semble-t-il, dans des situations de proximité avec ces espaces ; la quasi-absence des agriculteurs dans le profil professionnel des participants ; les « archétypes » d'un paysage pastoral de moyenne montagne ou de bocage ; le fort relent nostalgique qui s'exprime dans le commentaire joint aux images, sont quelques uns de ces enseignements, inaugurant une thématique qui s'installe plus durablement dans les années suivantes autour de la notion de « demande sociale de paysage »¹²².

Le concours « Mon paysage, nos paysages » constituait une réponse ouverte à cette question de la caractérisation de cette demande : ouverte en ce sens que les résultats scientifiques en étaient publiés en même temps que les données brutes, dans un format accessible, activant pour qui souhaite s'en saisir la possibilité d'accéder à des éléments de réflexivité basés sur la combinaison et la mise en corpus des réponses. Il n'est pas question dans ce dispositif de plébisciter quantitativement tel ou tel aspect visuel, mais de mobiliser en un seul complexe la forme et l'ébauche d'un sens qui lui est attribuée, ou pour dire autrement la chose, l'aspect et l'affect¹²³. Cette démarche correspond à un curieux point d'aboutissement, qui intervient à un moment où la Mission du paysage bascule dans un fonctionnement administratif plus normé, en rupture avec l'expérimentation pratique et la démultiplication régionale des dispositifs. Sur le plan national, l'opération « Mon paysage, nos paysages » ne connaîtra donc pas de suite, de conséquence pratique immédiate ou au long cours¹²⁴. Cependant elle ne saurait être interprétée comme une simple procédure de concours d'amateurs ou d'opération de communication du Ministère, mais doit être lue dans la chronologie et le développement de l'expérience de la Mission du paysage – comme un nouveau point de départ ou un horizon de travail qui pose, près de quinze années après les premières bases d'une politique du paysage, la question de la place, de la réception, de la mobilisation des citoyens dans une politique de l'État. Quinze années pour poser cette question peuvent paraître un temps bien long : en réalité elle est posée bien plus tôt, précisément au travers d'une exigence d'accessibilité des supports – comment justifier autrement cette profusion éditoriale – et de déploiement de l'action au delà de l'organigramme étatique – au risque

121. Pour un rappel de ces résultats (l'ouvrage original étant épuisé), on consultera les actes du colloque *L'observation photographique au service des politiques du paysage*, édités par le Ministère de l'écologie, p. 132-137. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Observatoire-Photographique-du.html> (consulté le 12 juillet 2010).

122. Selon l'intitulé du rapport inaugural d'un éphémère Conseil national du paysage, présenté par Yves Luginbühl à Paris le 28 mai 2001.

123. Cette démarche s'effectue au moment où Augustin Berque publie ses travaux les plus connus sur le paysage, où apparaîtront des concepts qui tentent de ressaisir ce mouvement. V. par exemple les articles « médiance » et « trajection » in *Mouvance II, soixante-dix mots pour le paysage*, éditions de la Villette, coll. « Passage », Paris, 2006.

124. La méthode resurgit cependant en de nombreux points du territoire, avec des méthodes variées, allant de l'enquête photographique (V. les travaux d'Yves Michelin et Laurent Lelli, *op. cit.*) à des observatoires locaux du paysage (nos propres travaux en sont une illustration).

d'une dispersion mal assumée ou mal comprise de l'extérieur. Le passage de la Mission au Bureau correspond à un coup d'arrêt de ce fonctionnement, qui revient rapidement à un langage plus policé et à une codification plus aboutie des procédures de planification et de gestion des paysages (V. plus bas) alors même que s'engage la rédaction et la promotion de la Convention européenne du paysage (V. 1.3), qui promeut implicitement ce type d'approche.

7.4.6. 1993, la loi Paysages et après.

Les paradoxes de la politique française du paysage, à ce point d'aboutissement et de basculement, commencent donc à poindre. À distance, « 1993, l'année du paysage » renvoie à de multiples interrogations : le projet de loi monté dans l'urgence d'un temps politique marqué par les alternances des périodes de cohabitation, l'ambition d'une ministre qui se dit « ministre des paysages », la surexposition brutale d'un domaine qui manque de la reconnaissance de ses plus proches voisins¹²⁵, la difficile capitalisation d'une décennie de foisonnement et d'expérimentations, une certaine méfiance des professionnels vis à vis de l'appropriation de la question du paysage par l'administration : ces éléments mis bout à bout fabriquent un faisceau d'arguments pour exprimer l'idée que l'année qui aurait dû être le point de départ de quelque chose de nouveau en matière de politique de paysage est peut-être l'aboutissement d'un processus et ouvre sur une période très incertaine. 1992 est l'année de la conférence de Rio et celle de l'avènement progressif d'un nouvel arsenal conceptuel dont les institutions auront à apprendre à se saisir. La mobilisation des outils qu'introduisent les notions de planification et de gestion paysagère conduisent les aménageurs à faire évoluer les modalités de discussion et contribue à définir des objectifs communs qui n'auraient pas été imaginables quelques années auparavant – face à la radicalité ou à la scientificité revendiquées par les environnementalistes, face également à l'assurance et à l'autonomie des grands corps d'ingénieurs. Mais en 1993 les modalités de ce dialogue et de cette forme de gestion territoriale cherchent encore des formules stabilisées. Celles qui existent comportent des différences sémantiques et méthodologiques peu aisées à distinguer, alors que les structures et les personnes qui accèdent à ce type d'approches sont toujours plus nombreuses, notamment au moment où est lancé le vaste chantier des regroupements intercommunaux, facilités par la loi de 1992¹²⁶. C'est aussi à partir de ce point qu'émerge une nouvelle « demande » pour le paysage, moins issue des populations elles-mêmes que d'une nouvelle ingénierie, tout d'abord tournée vers les enjeux de développement local et d'animation des nouvelles politiques territoriales.

À côté de la dynamique impulsée par la Mission du paysage dans les années qui précèdent, s'établissent d'autres réseaux d'acteurs, de territoires, de compétences, produisant leurs propres outils ou adaptant ceux qui émanent de l'État à leur propres besoins, les reformulant au besoin. C'est à l'intérieur de ces réseaux qu'émerge notamment l'outil « charte de

125. Jean Cabanel s'en explique dans un texte intitulé « paysage et défense de la nature, le mal-être de la Mission du paysage », où l'on trouve quelques illustrations concrètes de cette défiance mutuelle entre un écologisme quantitativiste et une approche du paysage revendiquant explicitement le « beau » comme un fondement à admettre.

126. Loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

paysage », porté essentiellement par les Parcs naturels régionaux et un réseau plus directement en prise avec les nouvelles questions d'intercommunalité (V. plus haut, et chapitre suivant). Saisir l'ensemble de ces trajectoires n'est pas chose aisée, et il serait sûrement dangereux d'enfermer ces réseaux d'acteurs à l'intérieur de positions ou d'idéologies stabilisées. Il semble bien que chacun, lors de ces années, s'affiche dans une posture de recherche dont on aurait tort de contester la sincérité. Le recours dont nous usons à un ensemble d'articles, de périodiques ou de manuels répond de fait à la nécessité de s'arrimer à quelques éléments de repères stables – les acteurs ayant cependant toute latitude d'adapter et de faire évoluer leur propres discours et leurs conceptions. Le chapitre suivant sera plus largement dédié à cette exploration, depuis ce point à partir duquel nous prenons acte d'une pluralité de parcours, de concepts et de méthodes. Ce point n'existe d'ailleurs pas comme tel – au sens d'un foyer à partir duquel seraient pensable et cartographiable l'ensemble de ces trajectoires, comme un « big bang » paysager. 1993 et sa loi en est d'ailleurs tout le contraire, et il semblait important de clore ce chapitre en revenant une nouvelle fois sur le terrain de l'État.

Si la loi de 1993 ne renvoie pas à nos yeux à un point de départ, c'est d'abord en examinant ce qu'elle contient – ou ce qu'elle ne contient pas – que l'on pourra avancer dans l'argumentation. Certes, le débat à l'Assemblée nationale est un moment important pour l'avancée et la stabilisation des enjeux du paysage dans un ensemble de pratiques institutionnelles. Les professionnels y trouvent là une forme de reconnaissance, d'autant plus que le débat parlementaire met sur le métier la faiblesse de leur effectif et la nécessité de poursuivre l'effort de formation. Lors des échanges qui ont lieu lors de la première lecture du texte, le chiffre qui est donné rapporte le nombre de paysagistes exerçant en France (300) au nombre des architectes (32000). Il ne sera cependant pas question de trancher sur l'épineuse question de la reconnaissance du titre d'"architecte-paysagiste" qui agite la profession depuis sa création. Sur le plan des idées, la consultation de la transcription de ce débat montre que des prises de parole relaient efficacement certains propos tenus lors du colloque de juin 1992 (*Paysage, patrimoine et enjeu de développement*), et en particulier les mots de Georges Bertrand invitant à établir les bases d'une approche paysagère fondée sur une pensée de la « complexité-diversité »¹²⁷. Il faudra cependant une investigation bien plus poussée que la notre pour suivre plus en profondeur la trajectoire du texte, ses avancées, mais également ses défaites, ajustements et retranchements. La faiblesse de notre outillage ne nous autorise en outre pas à en produire une lecture qui inclurait des dimensions plus strictement politiques ou juridiques¹²⁸. Seul le plan conceptuel prévaudra ici, étayé par l'enquête qui précède et qui suffit à témoigner, nous l'espérons, de sa consistance.

Les dispositifs prévus par la loi Paysages sont connus. Le premier d'entre eux définit une nouvelle procédure – les directives paysagères – destinée à protéger et à mettre en valeur des paysages remarquables du point de vue de leurs structures paysagères. Il en sera question plus bas. Les autres concernent la possibilité de reconnaître des éléments paysagers à protéger à l'intérieur des Plans d'occupation des sols (POS), instaurent le volet

127. *Journal officiel*, Assemblée nationale, compte-rendu de la séance du jeudi 3 décembre 1992, p. 6500.

128. Dans un dossier préparé par quatre « experts » à destination des cadres territoriaux, on trouve par exemple l'argument que l'adoption hâtive de la Loi paysage aurait été un gage politique donné par le Parti Socialiste à son « allié » écologiste (*La loi « Paysages », La lettre du cadre territorial, Dossier d'experts, 1995*).



Fig. 40 : « Créer un réflexe paysage ». Entretien avec la Ministre de l'environnement donné dans les pages de l'organe de la Fédération française du paysage (*La Feuille du Paysage*, n°16, décembre 1992). La photographie de couverture est issue de la mission photographique qu'effectue Raymond Depardon à Villefranche-sur-Saône, sur les vestiges de la ferme familiale, pour le compte de la DATAR.

« paysager » du permis de construire, et distillent la prise en compte de l'échelle paysagère dans un certain nombre de procédures, depuis le remembrement jusqu'à l'élargissement des Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (qui deviennent ZPPAUP). Nombre de députés dénonceront ce « saupoudrage » qui trahit pour les uns la précipitation avec laquelle est présentée la loi, pour d'autres le manque d'ambition du texte ; d'autres encore ont agi pour en réduire la portée – mais il s'agit aussi de la loi du genre. En réalité, il semble que le premier coup de rabot sur la loi Paysages ait été avant tout le fait des ministères concernés par le champ d'application de la loi, essentiellement pour en réduire la dimension coercitive et intrusive : parmi eux, les plus concernés sont évidemment ceux de l'Équipement et de l'Agriculture – comme en a témoigné lors de notre entretien Régis Ambroise :

« Tu ne fais pas une loi sur des choses s'il n'y a pas une valeur partagée. Si on faisait une loi sur le paysage, c'est qu'il avait une valeur, y compris économique – ça reprenait une idée qu'on essayait de pousser. Deuxième point, elle mettait en valeur le fait que l'on s'intéressait à *tous* les paysages : donc le paysage du quotidien, qui était un peu notre fer de lance. Voilà pour les grands principes. Après, il a fallu trouver comment les appliquer, avec peu de moyens et un peu à l'arraché, avec peu de gens compétents (administrativement on n'avait pas de réseau), un énarque au cabinet, et Anne Fortier-Kriegel, qui a surtout monté toute l'opération des labels. Mais sur la loi on a essayé de grappiller dans différents ministères, chacun essayant en gros d'empêcher de transformer quoi que ce soit. La DAU, hors d'elle,

a tout fait pour casser le truc et a lâché au minimum, sur le permis de construire, mais c'est pas grand chose. Et puis le Ministère de l'agriculture ça a été sur l'aménagement foncier, le remembrement. On a obtenu que le mot paysage arrive dans le code rural, sur l'aménagement foncier. Mais ici [au Ministère de l'agriculture], ma collègue qui travaillait sur l'aménagement foncier était toute fière d'avoir pu vider de sens les propositions. On pouvait faire une étude paysagère dans la pré-étude d'aménagement foncier, mais après elle s'était débrouillé pour qu'on ne soit pas obligé de la respecter. Ils en étaient tout contents. Et aujourd'hui maintenant elle est passionnée par le paysage. »¹²⁹

Ségolène Royal a parlé à de nombreuses reprises, dans sa présentation du texte et le débat qui a suivi, de faire naître un « réflexe » paysage à l'intérieur des grandes procédures d'aménagement en France. Urbanisme réglementaire et aménagement foncier en étaient évidemment les cibles principales, mais s'appuyant dans ces deux cas sur des traditions professionnelles et des logiques de corps qui ne pouvaient être reprogrammées à moindre frais. De ce point de vue, la loi Paysages inaugure ou accélère un processus d'immixtion de préoccupations environnementales à l'intérieur de politiques sectorielles, mais ne constitue qu'une étape à l'intérieur de ce processus, qui s'intensifiera une décennie plus tard. Le débat parlementaire est marqué, quant à lui, par une argumentation qui entend défendre « l'élu local » face à une main mise supposée de l'État à l'intérieur de procédures qui devraient relever, selon les contradicteurs de la loi, de la décision régionale ou locale. Ce point est présenté comme un retour en arrière insidieux par rapport aux grandes étapes de la décentralisation. L'argumentation se mêle à des propos qui appartiennent à des figures plus traditionnelles du débat politique et de ses clivages (entre droite et gauche, jacobinisme, clientélisme rural, etc.) comme en témoignent par exemple les propos du député qui s'exprime au nom du groupe RPR.

« Vous aurez beau, Madame, avancer l'argument du développement industriel, touristique et agricole, celui de l'égalité des citoyens devant leur cadre de vie, la plupart des ruraux recevront toujours ces nouvelles contraintes réglementaires comme autant de sacrifices, de brimades, de concessions, souvent sans réciprocité. Les exemples ne manquent pas, et il est dur de se sentir victime, même si l'on est profondément attaché à la qualité des paysages.

« Votre projet suscite de nombreuses interrogations : multiplication des textes et procédures juxtaposées et entremêlées ; absence de moyens pour réviser les Plans d'occupation des sols et les zones de protection du patrimoine architectural et urbain ; manque de personnels qualifiés dans les services de l'État ; absence de POS dans d'innombrables communes ; omnipotence irréaliste des architectes des Bâtiments de France ; rigueur accrue des services instructeurs redoublant de prudence ; complexité et multiplicité des procédures et des services administratifs de décision (...) ; insuffisance de moyens pour les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement départementaux ; absence de capacités interprétatives laissées localement face aux spécificités locales.

« Autant de raisons qui me font redouter un texte sûrement hâtif dans sa présentation et excessif dans sa rédaction ! »¹³⁰

Dans ces débats, l'un des points de crispation semble être la mesure présentée dans le premier article, instaurant les directives paysagères. Parmi les parlementaires qui s'expriment

129. Entretien avec Régis Ambroise, *op. cit.*

130. *Journal officiel*, Assemblée nationale, compte-rendu de la séance du jeudi 3 décembre 1992, p. 6509.

à leur propos, nombreux sont ceux qui relèvent le supposé « retour » de l'État dans des opérations qui ne devraient relever selon eux, on l'a vu, que des pouvoirs locaux. Ségolène Royal ne transigera pas sur ce rôle d'impulsion dévolu à l'État – qui fait de plus l'objet d'une reconnaissance et d'une validation par le Conseil d'État. En revanche peu relèvent ou constatent le fait que ces directives en reviennent à la notion de protection de paysages remarquables, et s'inscrivent donc dans un corpus juridique qui comprend déjà des dispositifs anciens (la loi de 1930 sur les sites) ou tout juste actualisés (les ZPPAUP)¹³¹. S'il nous semble notable que la notion de structure paysagère concentre, en un sens, une partie des efforts précédemment engagés par la Mission du paysage pour faire entrer les paysages du quotidien dans le cadre juridique, celles-ci rebasculent *illico* du côté de la protection, soit la reconnaissance de l'exceptionnel, en dehors de toute la logique de projet qui a prévalu dans son action. Ce basculement s'est opéré, selon Jean Cabanel, lors des séances de préparation de la loi, avant même sa première lecture. L'article renvoie les modalités d'application des directives à un décret ultérieur, fixé en Conseil d'État. Le deuxième article de la loi comporte, on le sait, une mesure importante sur le dispositif de la « charte » de Parc naturel régional, dont le caractère temporaire implique une évaluation et une renégociation au terme de dix années. Il détermine, conjointement à l'élaboration de la charte, l'existence d'un *plan* qui pouvait avoir valeur, selon la première version du texte présenté, de directive paysagère. Cette disposition particulière d'équivalence sera supprimée lors du passage du texte au Sénat. Elle assurait, malgré le caractère restreint de la formulation de l'article 1, une opérabilité minimale aux directives paysagères, qui pouvaient trouver dans cet adossement un surcroît de sens¹³². La version finale du texte les ramène tout juste à une idiosyncrasie juridique, un outil à la fois subtil et négligeable.

7.4.7. Le devenir des démarches de planification paysagère

S'agit-il d'un échec ? Si l'on se place dans la perspective historique des politiques de paysage, consécutivement à l'ensemble des expériences, des débats, des innovations qui ont scandé l'instauration progressive d'une préoccupation concernant l'ensemble des paysages, alors il n'apparaît aucun élément majeur dans le texte de 1993 qui légitimerait (au sens propre) cet élargissement. L'un des instruments de cette conquête du paysage quotidien, qui pose avec force la question de son éventuelle maîtrise, ou à défaut de sa gestion, réside dans la démarche du plan de paysage. Apparue dans le vocabulaire français de l'aménagement depuis sa découverte par Jacques Sgard en Hollande, passé entre de nombreuses mains mais jamais élevé au même rang qu'un plan d'urbanisme, on pouvait s'attendre à voir cette

131. Art. 1^{er} de la Loi du 8 janvier 1993 : « Sur des territoires remarquables par leur intérêt paysager, définis en concertation avec les collectivités territoriales concernées et lorsque lesdits territoires ne sont pas l'objet de prescriptions particulières prises en application de l'article L. 111-1-1 du code de l'urbanisme, l'Etat peut prendre des directives de protection et de mise en valeur des paysages. *Ces directives déterminent les orientations et les principes fondamentaux de protection des structures paysagères* qui sont applicables à ces territoires. Elles sont élaborées à l'initiative de l'Etat ou de collectivités territoriales. Elles font l'objet d'une concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales intéressées et avec les associations de défense de l'environnement et des paysages agréées et les organisations professionnelles concernées. Elles sont approuvées par décret en Conseil d'Etat (...) ». Nous soulignons.

132. Rappelons qu'à ce jour – 17 ans après la loi – seules deux directives paysagères ont été officialisées en France, sur les Alpilles et le Mont Salève, tandis que le nombre de PNR est de 40. On mesure là quelle opportunité représentait, malgré le caractère restreint du texte, sa possible mobilisation dans le cadre de l'élaboration ou du renouvellement d'une charte de PNR.

notion entrer dans la loi au moment où son échelle et ses terrains d'application semblaient désormais appartenir à un champ de préoccupations élargi.

Or, cette notion ne figure pas dans la loi, pas plus qu'une notion de programmation ou de projection qui puisse constituer une armature commune pour un effort de planification paysagère – au sens d'une anticipation plus que d'une protection (objet déjà complexe en soi, mais que le caractère défensif éloigne de prime abord de la notion de projet). Le terme de *directive* émane d'un rapport du Conseil d'État, publié en janvier 1992, qui s'attache essentiellement à réfléchir sur l'efficacité du droit en matière d'urbanisme¹³³. Le rapport proposait, face à la complexité et aux lacunes relevées dans l'articulation des démarches de schémas directeurs et la mise en œuvre des plans d'occupation des sols, d'intercaler une mesure nouvelle, les « directives territoriales d'aménagement ». Selon le Conseil d'État, il s'agissait d'une part de rééquilibrer les responsabilités des maires et le contrôle de la légalité des opérations d'urbanisme – et d'autre part de proposer une supervision des procédures dépassant l'échelle communale (moyennant, à l'instar de la loi Paysages, un retour de l'État dans les opérations de planification). Cette idée fut reprise dans un projet de loi du Ministre de l'équipement, Jean-Louis Bianco, déposé à la fin de l'année 1992, mais non débattu à l'Assemblée nationale avant la fin de la législature et l'alternance de 1993. Ces directives seront en fait instaurées dans la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire du 4 février 1995, l'article 1 de la loi Paysages excluant cependant par avance leur superposition – autre indice de la concurrence à l'œuvre entre les deux ministères¹³⁴.

1993 est également l'année où la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme publie « ses » propres éléments de bilan à l'issue du lancement de plans de paysage expérimentaux¹³⁵. La publication de la DAU s'appuie sur quatre démarches, menées sur Belle-Ile, le canton de Decize (Nièvre), le Val de Loire entre Orléans et Blois, et le pays de Saint-Flour-Garabit (au moment où s'installe l'autoroute A 75). Malgré l'affichage d'une collaboration entre les deux ministères, les expériences de plans de paysage suivis par la Mission du paysage dans divers territoires – notamment la vallée de la Plaine (Vosges) ne trouveront pas de place dans le bilan édité par la DAU¹³⁶. De son côté la Fédération des Parcs naturels régionaux a engagé la réflexion visant à recoller et tirer des enseignements de démarches qui seront présentées sous l'égide de chartes paysagères. Localement, régionalement, les termes sont utilisés l'un pour l'autre dans des opérations initiées par les Dren, des Parcs ou des intercommunalités, selon des méthodologies qui se recourent souvent. S'y décèlent notamment de façon récurrente l'annonce de phases de « diagnostics », de « projet », de

133. Rapport intitulé *L'urbanisme : pour un droit plus efficace*. V. sur ce point l'étude menée par Hélène Forest, *Les directives territoriales d'aménagement, présentation et première expertise de l'expérimentation*, GIP Maison des sciences de l'homme et de la société Ange Guépin, Datar, La documentation française, Paris, 1998, p. 16-21.

134. Un examen attentif des deux textes et de leurs décrets d'application montrant en fait le non-sens de cette exclusion. V. *ibid.*, p. 38-39.

135. *Plans de paysage, repères*, DAU, Ministère de l'équipement, Paris, 1993. Le document mentionne la participation des paysagistes ayant contribué aux différents plans de paysage (Pascal Aubry, Alexandre Chemetoff, Michel Corajoud, Alain Margurit, Alain Mazas), mais la rédaction et la coordination d'ensemble est anonyme.

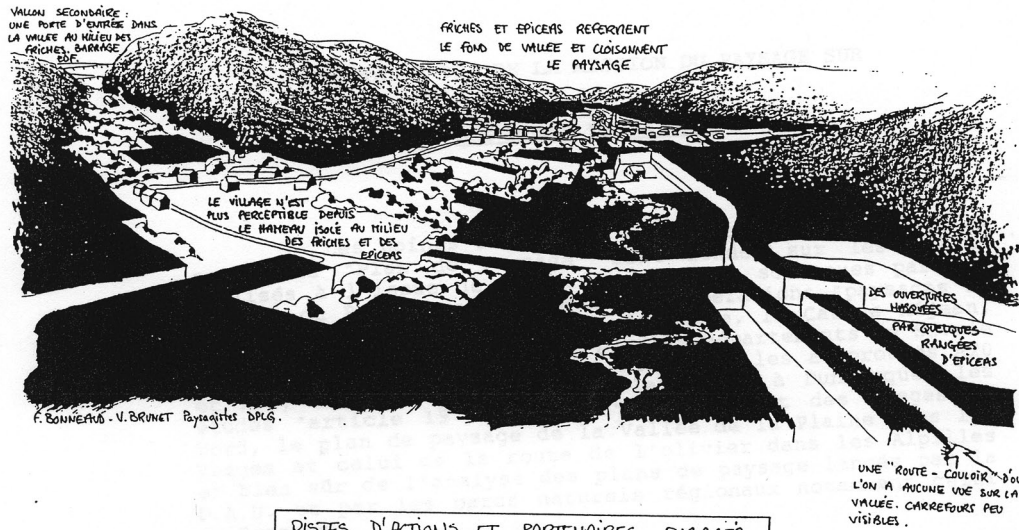
136. Ces expériences, ainsi que des éléments méthodologiques sont listés dans un document corédigé par Jean Cabanel et Régis Ambroise, intitulé « Point de vue de la Mission du paysage sur les Plans de paysage » (polycopié, 5 p.)

« programme d'action », d'« animation » et de « sensibilisation » dans des parts variées. Le sens que l'on prête à ces termes s'effectue en revanche à l'épreuve de contextes tout à fait dissemblables, à mesure de l'engagement des membres des comités de pilotage, du soutien ou de la liberté accordée à un maître d'œuvre, des ajustements effectués en cours de démarche. Les démarches de planification paysagère engagées localement au cours des années 90 ont peut-être l'avantage de se déployer à l'abri des divergences qui semblent s'être immiscées dans les organes ministériels. En l'absence d'une généalogie précise et rendue accessible, et malgré les méthodologies qui commencent à circuler, elles ont en commun une certaine créativité acquise au prix de nécessaires repositionnements, engendrant d'autres méfiances, d'autres malentendus, mais aussi des déceptions qui poindront à l'épreuve de la durée, lorsqu'on demande au plan l'opérationnalité qu'on lui a prêtée, dans l'enthousiasme du commencement.

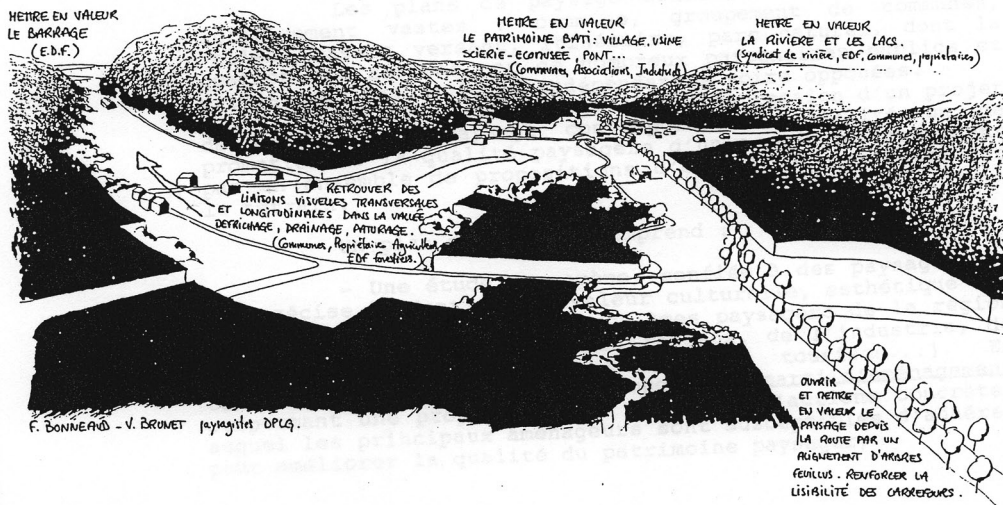
À l'épreuve des lieux, des hommes et du temps, les démarches de projection à la grande échelle du paysage demeurent des objets à regarder avec une certaine proximité. Le chapitre suivant s'y consacre, face aux productions éditoriales qui en ont tenté la « méthodologisation ».

PLAN DE PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA PLAINE (MASSIF VOSGIEN)

CONDENSE DES PROBLEMES PAYSAGERS DE LA VALLEE.



PISTES D'ACTION ET PARTENAIRES ENGAGÉS.



PARTI RETENU : REDONNER DE LA LUMIÈRE A LA VALLEE.

Fig. 41 : Tandis que le Ministère de l'équipement initie sa propre série de plans de paysage, la Mission du paysage publie un court bilan de son action en matière de grand paysage (*Point de vue de la Mission du paysage sur les Plans de paysage*, photocopié, 5 p.). Celui-ci s'appuie notamment sur les démarches de plans de paysages engagés dans les Vosges, près de 20 ans après les premières études menées par Jacques Sgard (Documents : François Bonneaud, Véronique Brunet, paysagistes dplg).

Chapitre 08 / Projeter à la grande échelle du paysage : un regard sur la méthode.

- 8.1. Le corpus retenu
- 8.2. Face aux lieux
- 8.3. Face au temps
- 8.4. Face aux hommes

8.1. Le corpus retenu

Nous ne reviendrons pas sur les critères et les éléments de bornage qui ont délimité notre corpus d'ensemble (V. 6.2). Une grande partie de ce corpus a été mobilisé dans le chapitre précédent, qui fait retour sur l'histoire des politiques publiques de paysage, avec une focalisation particulière sur une approche du paysage que l'on a successivement nommé paysage d'aménagement, paysage régional ou grand paysage. Chaque terme peut renvoyer à une échelle ou à des outils particuliers, mais l'ensemble nous paraît dessiner une trajectoire suffisamment cohérente pour être interrogée conjointement, de façon synoptique. Rappelons que cette démarche est nourrie par un questionnement des principes fondant l'originalité de la Convention européenne du paysage – notamment son affichage participatif, le rôle qu'elle conçoit pour les institutions, et par la traduction que nous avons tenté au travers de l'atelier des paysages.

Il reste, à l'orée de ce chapitre, à présenter plus explicitement les entrées retenues à l'intérieur de notre corpus – entrées témoignant, on l'a dit, d'un effort de méthodologisation de ces démarches de projection paysagère – c'est à dire aussi bien du côté de la planification que d'un ensemble d'opérations qui visent aussi bien une opérationnalité que la mise au jour et la diffusion d'une culture d'aménagement particulière. Nous présenterons ensuite les angles choisis pour aborder et « lire » les différentes composantes de ce corpus. Plus encore que dans le chapitre précédent, il nous semblait important d'accorder une place significative aux documents eux-mêmes – ou du moins à des extraits présentés avec suffisamment de visibilité pour que puissent s'établir des modes de lecture et d'interprétation plus riches qu'une accumulation de compte rendus ou de paraphrases. Une dernière précision semble nécessaire : il ne s'agit pas ici de dresser une super-méthodologie par une lecture qui réarticulerait l'ensemble des composantes décelées en une seule structure, dont on attendrait un surcroît de vérité et d'efficacité. Nous chercherons au contraire à envisager ce corpus à partir de parts manquantes que nous avons cru investir dans notre propre expérience – et de ce point de vue cette lecture ne pouvait qu'en être nourrie et déterminée. Ce parcours de lecture ne prétendra donc pas à une exhaustivité des thèmes et des contenus investis, et laisse probablement dans l'ombre un grand nombre de données, de personnes, d'institutions ayant eu part à cette question du projet de paysage – tout comme son caractère national le condamne à une grande relativité. Mais nous pensons en revanche qu'il suffit à constituer une matrice suffisamment riche pour pouvoir être présenté comme tel, quitte à engendrer à l'avenir de nouveaux élargissements.

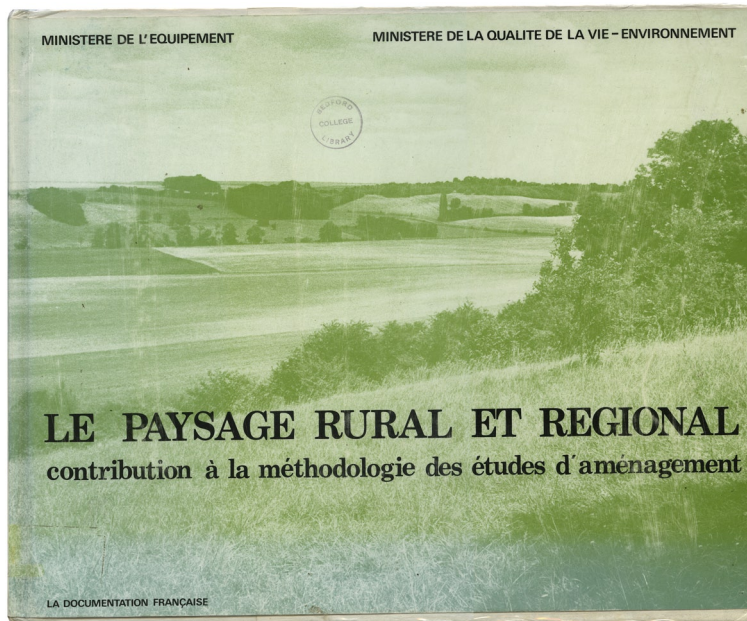


Fig. 42 : Couverture de l'ouvrage *Le paysage rural et régional ; contribution à la méthodologie des études d'aménagement*, Ministère de l'Équipement, Ministère de la Qualité de la vie – Environnement, Paris, La documentation française, 1975, 130 p.

Page suivante :

Fig. 43 : Couverture de la revue *Aménagement et nature* n°1, 1966, 42 p.

Fig. 44 : Couverture du livre d'Elie Mauret, *Pour un équilibre des villes et des campagnes*, Paris, Dunod, coll. « Aspects de l'Urbanisme », 1974, 242 p.

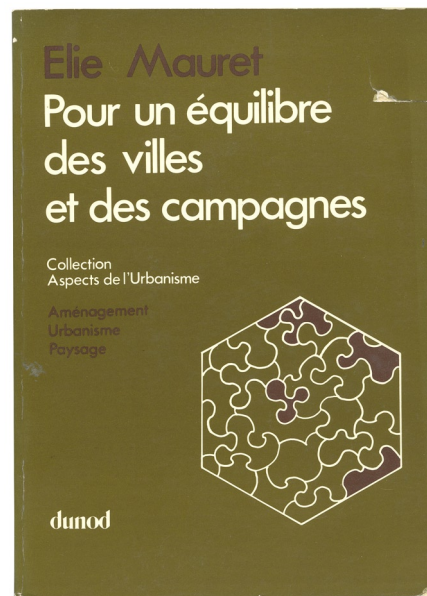
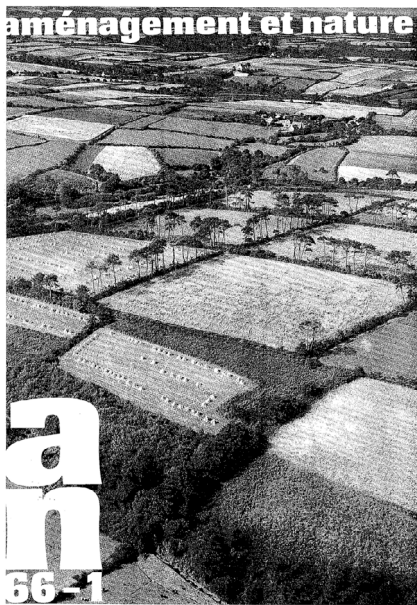
8.1.1. Liste des ouvrages et documents retenus.

1) Sur le plan chronologique, le premier ouvrage à caractère méthodologique publié et diffusé sur un plan national s'intitule *Le paysage rural et régional, contribution à la méthodologie des études d'aménagement* (La documentation française, Paris, 1975). Il émane d'une contribution croisée entre deux équipes, travaillant et explicitant leurs méthodes à partir de deux terrains différents :

- La première équipe est issue d'un bureau d'étude, PAYSA, formé par Caroline Baudelot et Paul Clerc, tous les deux paysagistes dplg (Caroline Baudelot, on l'a vu, prendra successivement le nom de Stefuleco, puis Mollie). Elle mentionne des collaborations diverses avec d'autres paysagistes, ainsi que des membres de l'Institut du paysage de Wageningen (Pays-Bas). Elle s'appuie sur des travaux menés en amont de l'urbanisation de la vallée de l'Eaubonne (Val d'Oise), dans le cadre de la planification de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qui fournissent la base du riche système d'illustration.

- La seconde équipe est constituée par la cellule paysage de l'Oream Loire Moyenne, coordonnée par Pierre Dauvergne (à laquelle s'adjoignent trois paysagistes et des chercheurs du Centre d'études phyto-sociologiques et écologiques de Montpellier). Elle a déjà publié ses travaux en 1972 dans le cadre des cahiers édités par l'OREALM et vise ici essentiellement un retour d'expérience.

L'ouvrage comprend 130 pages, en format « paysage » et en couleur, comportant de très nombreuses illustrations : schémas, cartes et photographies. Les deux contributions sont séparées et ne font l'objet d'aucune présentation commune ou synthèse consécutive. Aucune bibliographie n'est établie en fin d'ouvrage, et peu d'appels de notes permettent au lecteur contemporain de retracer une éventuelle généalogie des principes exposés. L'ouvrage, enfin, est présenté sous la double tutelle du Ministère de l'équipement et du Ministère de la qualité de la vie et de l'environnement, et doit être rattaché à la période de naissance du CNERP (V. 7.3.5).



Il existe antérieurement deux publications importantes à mentionner. Elles n'émanent pas d'organismes ministériels, mais entretiennent des liens étroits avec des institutions publiques.

2) La plus ancienne est un article de Jacques Sgard publié en mars 1966 dans le premier numéro de la revue *Aménagement et nature*, première revue française d'écologie appliquée à l'aménagement, fondée par Roland Bechmann et Eugène Claudius-Petit. Il s'agit d'un texte condensé, concis, comme le sont souvent les contributions écrites de Jacques Sgard – qui n'a par ailleurs malheureusement pu rassembler et faire retour sur sa propre expérience dans un ouvrage dont il aurait été l'artisan. La moitié de cet article est consacré à lister les « principes d'action d'ensemble à l'égard du paysage rural » et ceux qui tiennent au « plan d'aménagement régional et au plan de paysage ».

3) Presque contemporaine de la méthodologie de l'OREALM, mais s'appuyant sur une expérience qui prend ses racines dans la période de décolonisation puis dans l'action de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc, l'ouvrage d'Elie Mauret, *Pour un équilibre des villes et des campagnes*, publié dans la collection « Aspects de l'urbanisme » chez Dunod en 1974, nous paraissait devoir figurer dans ce corpus. Se présentant comme urbaniste, Elie Mauret appartient, on l'a vu, aux premières générations d'élèves de la section du paysage et de l'art des jardins de l'ENSH (V. 7.3.2), et le paysage occupe une place significative dans cet essai qui embrasse de nombreux aspects de programmation urbaine, touristique ou infrastructurelle, portant le « souffle » et toute la confiance de la période des Trente glorieuses. Préfacé par Philippe Lamour, cet ouvrage s'appuie en grande partie sur la dynamique d'aménagement du Bas-Rhône, dont le chantier de la Grande Motte est le point d'orgue. Mais il présente également l'expérience du village touristique de Ceillac, dans le Queyras, dont Philippe Lamour était également l'initiateur.

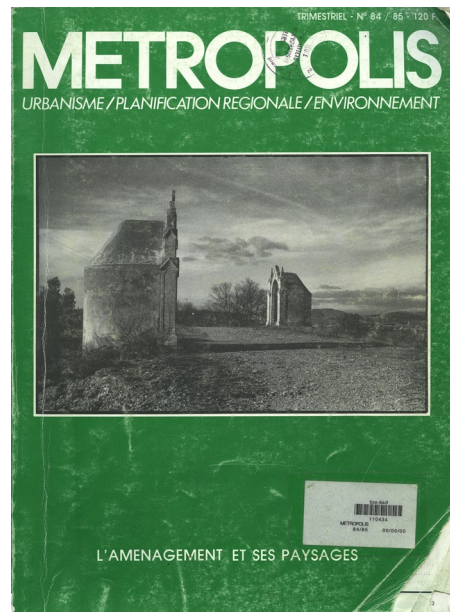


Fig. 45 : Ian L. McHarg, *Composer avec la nature*, Cahiers de l'IAURIF, vol. 58-59, 1980, 184 p. [*Design With Nature*, 1969]. Fig. 46 : Couverture du n°84-85 de la revue *Métropolis* n°84-85, 1988.

Malgré le caractère prolifique des années 80, la production éditoriale impulsée par la Mission du paysage n'a pas, dans ces années, engendré de formalisation aboutie d'une méthodologie d'aménagement – du moins allant au bout d'une formalisation d'expériences et transitant par un circuit éditorial et un mode de diffusion élargi. Ces méthodologies verront plutôt le jour dans le courant des années 90 (V. plus bas). De nombreux éléments, articles, numéros de revue ont été abordés dans le chapitre précédent et ne seront pas mobilisés ici avec la même précision. Ils peuvent cependant être à nouveau listés :

4) Au tout début de la décennie paraît le numéro des cahiers de l'IAURIF qui accueille la traduction de *Design With Nature* du paysagiste écossais et américain Ian McHarg (V. 7.4.4.). La dimension méthodologique de l'ouvrage est incontestable, et mériterait une analyse bien plus détaillée que la notre. En revanche, son statut de traduction devrait nous conduire à la présenter au milieu d'un ensemble plus vaste, notamment issu des contributions écrites et publiées de la génération des paysagistes formés juste avant ou après la Seconde guerre mondiale aux États-Unis. Cette investigation – bien que passionnante – nous semblait dépasser le cadre de cette étude.

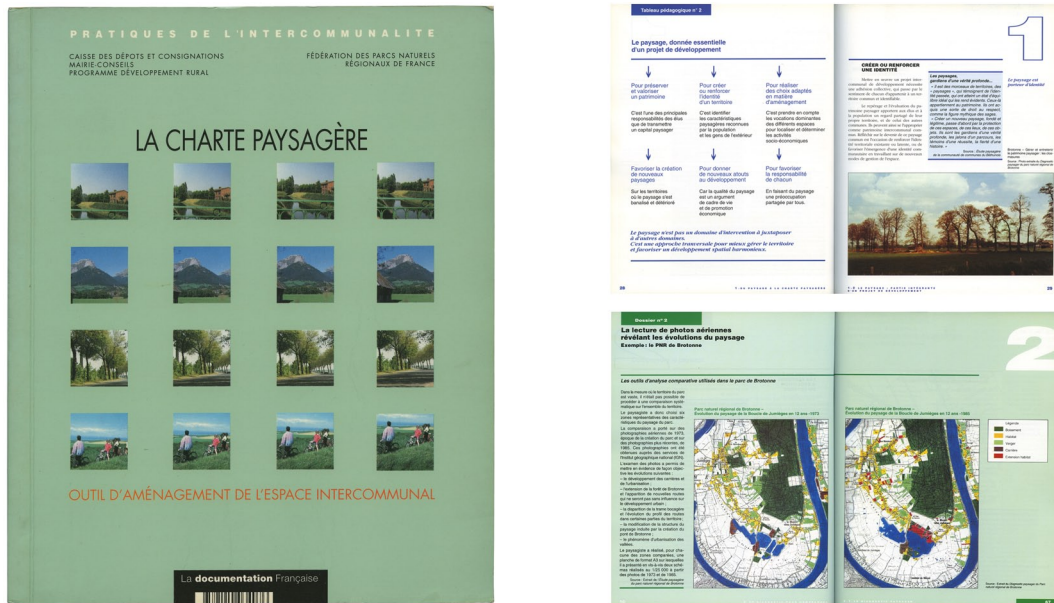
5) La Mission du paysage a témoigné de son action dans un grand nombre de numéros de revue telles qu'*Urbanisme*, *Métropolis* ou *Paysage+Aménagement*. Cette stratégie semble orientée vers une préoccupation perpétuelle de témoigner et faire témoigner des acteurs engagés dans les démarches locales, les explorations thématiques et les réseaux professionnels mobilisés, sans chercher une codification excessive de ces démarches. Le parcours présenté au chapitre précédent montre que cette stratégie de stimulation est payante – jusqu'au basculement opéré au tournant de la loi de 1993. Ne répondant à aucune logique bureaucratique, administrativement marginale, elle s'étiole au moment où la Mission est transformée en Bureau des paysages.



Fig. 47 : Publication *Plans de paysage ; repères 1993*, Paris, Direction de l'Architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Ministère de l'Environnement, 1993, 32 p. Couverture et pages intérieures.

6) La période qui suit la loi Paysages est en revanche plus féconde du point de vue de la méthodologisation des démarches de planification, de gestion ou de concertation autour du paysage. Un projet de publication est d'abord initié avec le Cemagref de Grenoble, mais n'aboutira pas sur un objet publié¹. En décembre 1993 l'IAURIF publie un volumineux cahier sur la notion de grand paysage, issu d'un séminaire qui a regroupé des personnalités ayant marqué ce domaine : mais il n'apparaît aucun caractère synthétique évident, le format de la revue visant plus un objectif de stimulation et d'animation. Il en va de même du numéro 29 de la revue P+A, en 1994, qui anticipe sur la démarche des chartes paysagères au sein des parcs. Le premier document de bilan des plans de paysage initiés par le Ministère de l'équipement est publié en mars 1993 (*Plans de paysage, repères*, plaquette de 32 pages) et rompt avec le format de publication de la Mission du paysage – qui cherchait à insérer ses productions dans des circuits éditoriaux commerciaux et « signait » chaque production. Ce document s'attache à présenter quatre plans de paysage, confiés à des paysagistes, et impulsés par la DAU. Belle-Ile-en-Mer, le Canton de Decize-La Machine, et le Pays de Saint-Flour-Garabit en sont les exemples les plus représentés. Le plan de paysage du val de Loire, entre Orléans et Blois, est cité. De nombreux emprunts iconographiques jalonnent l'ouvrage, issus des documents remis par les maîtres d'œuvre de ces plans, avec une nette dominante cartographique. En parallèle, un texte établit de façon synthétique le phasage de ces études, avec la vocation de servir de trame de cahier des charges pour d'autres commandes. Quelques témoignages de concepteurs ou de maîtres d'ouvrage complètent le propos. À l'appui de cette opérationnalité, un modèle d'avis pour la passation d'un marché négocié d'étude est joint en annexe. Le document comprend également une bibliographie qui recense une dizaine d'ouvrages représentatifs des recherches et des débats autour du paysage de la décennie 1980, ainsi que quelques numéros de revues professionnelles.

1. Bernard Fischesser, *Le grand paysage : Pré-maquette préparatoire à la réalisation d'un manuel de paysagisme d'aménagement*, Rapport d'étape, 1994, 44 p. Document versé aux archives nationales, non consulté.



7) Publié en 1995 à la Documentation française, le livre *La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal* est véritablement l'ouvrage le plus abouti, à l'intérieur de notre corpus, en termes de méthode, d'illustration, de données techniques et juridiques. Il est le fruit d'un travail réalisé entre plusieurs structures qui ont cherché, au travers de cette démarche, à croiser et à formaliser des expériences engagées sur quatre territoires de parcs naturels régionaux et sur l'intercommunalité de la Haute-Bruche, dans le Massif vosgien. Les signataires en sont donc nombreux :

- Yves Gorgeu pour le compte de Mairie-Conseils, organisme émanant de la Caisse des dépôts et consignations, et dont le rôle s'est affirmé en France depuis 1989 comme un catalyseur de l'intercommunalité. Au chapitre précédent nous avons vu que ce réseau procède plus de la fédération des initiatives et des compétences qui émergent dans le sillage du développement local, plus que d'organismes centralisés.
- Catherine Jenkins pour la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- Patricia Coudray, Anne Vourc'h, pour un bureau d'étude missionné pour les enquêtes et la rédaction du livre ;
- Didier Bouillon, ethnologue et maître de conférence à l'ENSP de Versailles – initiateur, aux côtés de Monique Toublanc, d'une pédagogie liée à l'espace rural, aux politiques publiques et à l'intercommunalité au sein de cette formation ;
- Les représentants des structures enquêtées, parmi lesquels figure Yves Michelin, futur chercheur à l'ENITA de Clermont-Ferrand et le paysagiste Philippe Thomas (Agence Paysages à Lille), qui anime la démarche initiée sur le Parc de Brotonne (aujourd'hui Boucles de la Seine Normande).

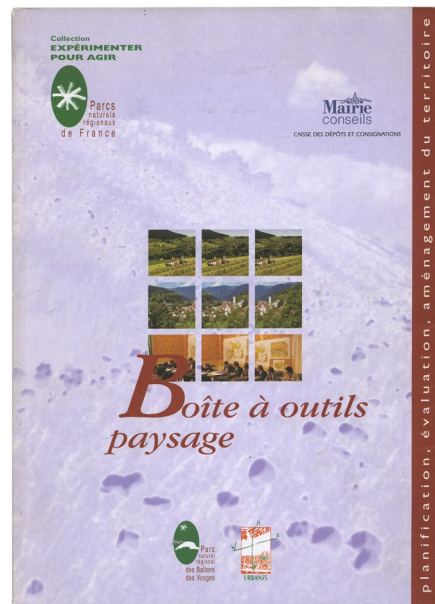
Le livre comprend 188 pages, et offre plusieurs niveaux de lecture en jouant perpétuellement entre des témoignages d'expériences, des encarts illustrés, des organigrammes et un texte plus général. Ces décalages ne créent pas toujours les conditions d'une prise en main optimale, mais offrent cependant la possibilité d'accéder à des informations de différentes natures. Les organigrammes ont vocation, selon les auteurs, à être repris sous forme de transparents pour structurer un propos ou un exposé ultérieur.

Page précédente :

Fig. 48 : Yves Gorgeu, Catherine Jenkins (dir.), *La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal*, Paris, La documentation française, 1995, 188 p. Couverture et pages intérieures.

Ci-contre :

Fig. 49 : Anne Kleindienst (dir.), *Boîte à outils paysage*, Paris, Fédération des parcs naturels régionaux de France / Mairie Conseils, coll. « Expérimenter pour agir », 2001, 64 p.



Quatre parties composent l'ouvrage :

- La première expose l'ensemble des enjeux qui agitent les territoires ruraux, aussi bien du point de vue des composantes paysagères physiques, de leur évolution, que de ceux qui renvoient au processus de constitution des intercommunalités, dans une optique de développement et de renouvellement des méthodes de gouvernance territoriale.
- La deuxième partie s'attache à présenter les phases du « diagnostic », aussi bien du point de vue de l'identification des caractères formels ou évolutifs du paysage, que de la démarche d'animation du diagnostic paysager.
- La troisième partie reprend cette partition autour de la notion de projet, c'est-à-dire entre détermination du programme d'action, des vocations des espaces et des modes de concertation et d'animation.
- La quatrième partie porte ensuite sur l'engagement (objectifs et moyens) de la charte paysagère, en insistant notamment sur le statut du document, le conventionnement entre institutions, et la « vie » de la charte.

L'ouvrage comprend enfin de très nombreuses annexes, qui insistent notamment sur les différentes compétences institutionnelles en matière de paysage ainsi que les outils juridiques, sous forme de tableaux de synthèse articulant extraits de lois et commentaires des auteurs du livre. Il est complété d'une bibliographie de taille comparable au document de la DAU, à laquelle s'ajoutent quelques ouvrages de droit. Notons que cette bibliographie ne mentionne pas la précédente plaquette de la DAU sur les plans de paysage.

8) Il sera complété en 1999 par la *Boîte à outils paysage*, qui inaugure la collection « Expérimenter pour agir » de Mairie Conseils et de la fédération des PNR. La filiation entre les deux ouvrages étant tout à fait explicite, nous ne séparerons pas leur approche. Sur le plan éditorial, le second se rapproche cependant plus d'une plaquette technique que du livre et s'adresse à un public de techniciens.

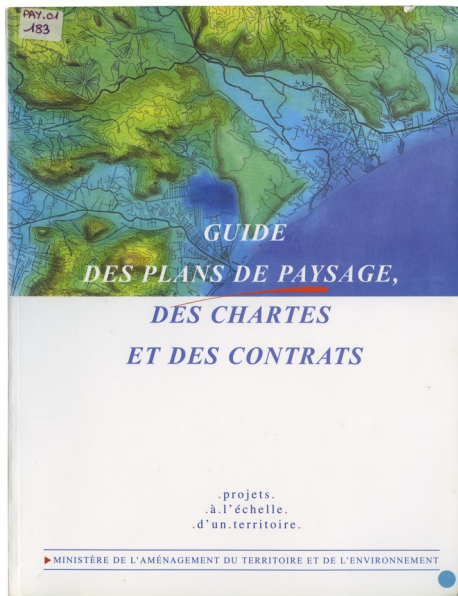
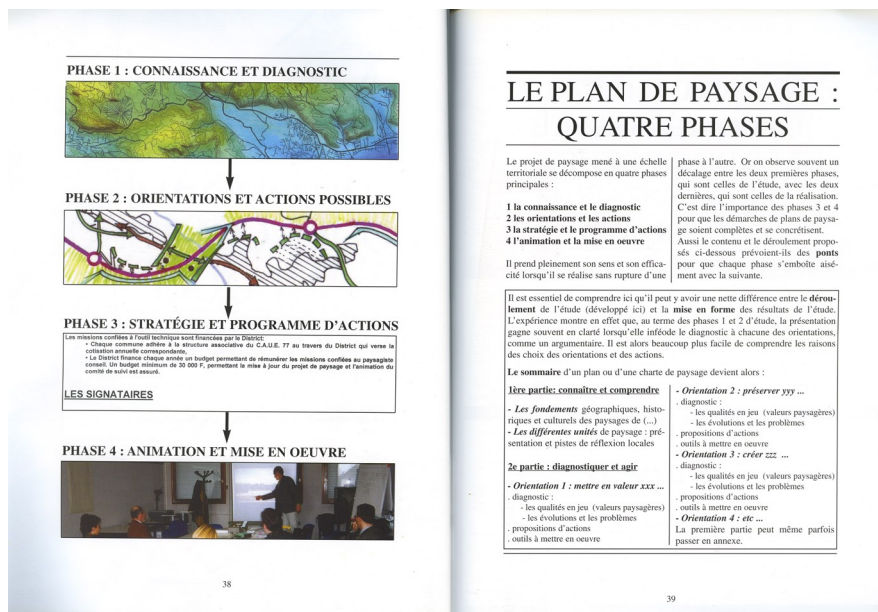


Fig. 50 et 51 : Bertrand Folléa, *Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats*, Paris, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Direction de la nature et des paysages, 2001, 132 p. Couverture et pages intérieures (page suivante).

9) En 2001, le Bureau des paysages publie son propre *Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats* (sous-titré *Projets à l'échelle d'un territoire*). L'éditeur en est directement le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, l'ouvrage étant diffusé par envoi aux services déconcentrés de l'État et aux collectivités locales, ou sur demande. Il est réalisé par le paysagiste Bertrand Folléa (Agence Folléa-Gautier), de la rédaction à la conception graphique : l'agence est spécialisée, depuis les années 1980 dans les études de grand paysage, la réalisation d'atlas ou l'accompagnement de grands projets routiers, dans la lignée de la pratique professionnelle de Jacques Sgard. Une page mentionne une quinzaine de personnalités ayant accompagné sa rédaction, ayant été maîtres d'ouvrage d'opérations présentées ou ayant témoigné, à l'intérieur de l'ouvrage d'un processus d'étude de plan de paysage. Trois CAUE et un PNR y sont représentés, mais aucune fédération n'apparaît dans cette liste, ou en tant que membre d'un comité de pilotage. Aucun partenariat scientifique n'est mentionné. L'ouvrage comprend 132 pages de grand format, où l'iconographie occupe une place importante. Contrairement au livre des chartes paysagères, sa lecture est assez linéaire, sans saut d'un niveau d'information à un autre. Les textes atteignent un niveau de synthèse plus élevé, servis par un plan moins détaillé que le précédent ouvrage. Ce plan le divise en deux grandes parties, qui présentent tour à tour les enjeux de la transformation et du projet de paysage, puis un phasage en quatre étapes pour la réalisation d'un plan de paysage. Nous reviendrons sur les quelques éléments de contenu plus saillants, mais noterons avant cela l'importance du corpus iconographique de l'ouvrage, qui prend visuellement le pas sur un texte pourtant concis. La cohérence de ce corpus s'explique par la quasi exclusivité des sources, provenant pour la plupart des réalisations des auteurs du guide. La carte y joue un rôle important. En contrepoint, quelques photographies commentées entrent dans un rapport d'illustration plus étroit au texte. Sans réelle qualité autre que leur statut de document d'étude, elles n'ont pas au final le même impact qu'un corpus issu d'une mission dédiée, comme cela s'est pratiqué dans d'autres ouvrages traitant de problématiques similaires.



En revanche, apparaît plus nettement la qualité des croquis perspectifs, des blocs-diagramme, des dessins issus des études de l'agence Folléa-Gautier, allant jusqu'à constituer une signature visuelle qui concourt à la cohérence du propos. L'ensemble des cartes comporte également une qualité plastique évidente, qui provient d'un usage singulier de la légende, selon le principe de la carte dite « sensible » : il s'agit d'une forme de traduction des qualités visuelles du paysage dans les couleurs et les textures appliquées à un fond de carte sur lequel sont appliqués des éléments d'analyse ou de projet plus saillants. Dans certains cas, le traitement infographique de ces cartes met en évidence l'évolution des outils de travail de la cartographie : le travail de la main y est cependant encore lisible, presque manifeste. Cette qualité et cette créativité visuelle ont cependant tendance à s'imposer face à la lecture d'un texte plus austère, qui n'en comporte pas moins des formules ou des partis pris qui diffèrent de la précédente méthode. Ses annexes sont bien moins fournies, ne ressaisissant pas l'arsenal juridique ou la position de l'État en terme de politique de paysage. Aucune bibliographie ou appel de note ne permet d'identifier des sources à ce travail, qui apparaît comme parallèle au précédent, plus revendicatif d'un point de vue professionnel, mais complètement indépendant de réseaux professionnels, institutionnels ou académiques. Le fait de remobiliser la notion de charte sans réévaluer ou citer le précédent guide peut être interprété, à distance, de plusieurs façons : comme un oubli délibéré, un défaut de méthode, ou une réappropriation un peu primaire. Si la préface mentionne le premier document édité par la DAU (V. point n°6), aucun des quatre plans de paysage n'est représenté, mis à jour, évalué à quelques années de distance. De la même manière, malgré l'emploi de quelques reconductions photographiques, aucune référence n'est faite à l'Observatoire photographique du paysage piloté par le même ministère. Ce retranchement, cette autonomie du propos contribuent donc à alimenter une interrogation sur les visées de l'ouvrage, du point de vue de la stratégie de son commanditaire.

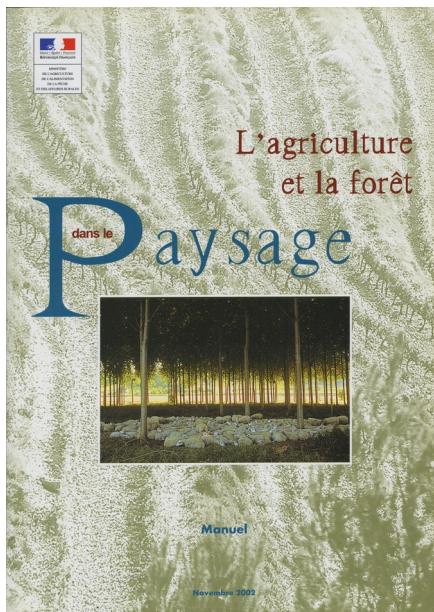


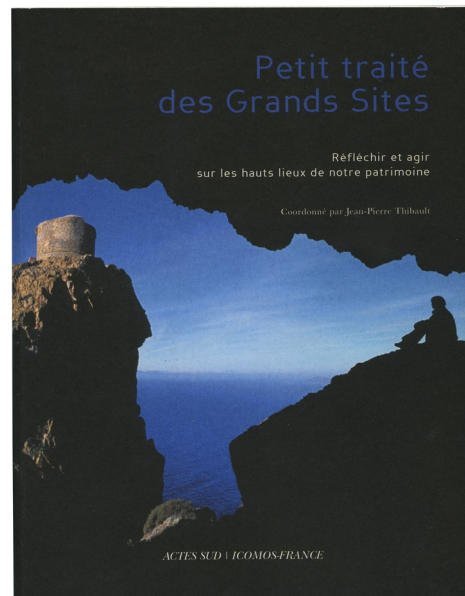
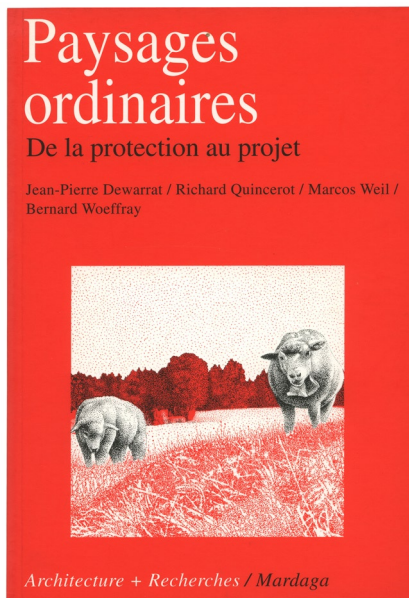
Fig. 52 : Régis Ambroise, *L'agriculture et la forêt dans le paysage* ; manuel, Ministère de l'agriculture, Direction de l'espace rural et de la forêt, 2002, 104 p. Couverture.

Page suivante :

Fig. 53 : Jean-Pierre Dewarrat, Richard Quincerot, Marcos Weil, Bernard Woeffray, *Paysages ordinaires, de la protection au projet*, Sprimont, Mardaga, 2003, 96 p.

Fig. 54 : Jean-Pierre Thibault, *Petit traité des grands sites, réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Arles, Actes Sud / ICOMOS, 2009, 222 p.

10) Peu de temps après la publication du guide du Ministère de l'environnement, le Ministère de l'agriculture édite son propre manuel, intitulé *L'agriculture et la forêt dans le paysage* (104 pages, diffusion institutionnelle et téléchargeable). Celui-ci prend acte de la pluralité des démarches instaurées en matière de paysage (plans et chartes), tout en visant le public des agriculteurs, forestiers et de leurs organisations professionnelles respectives, afin de leur permettre de prendre une part active ou d'impulser un projet de paysage. Également facilement appropriable par des professionnels du paysage – et élaboré dans un large cadre de partenariats et de consultations – cette plaquette leur permet d'appréhender par quelles entrées penser le rôle des agriculteurs et des forestiers dans un projet de paysage. Il offre donc un complément au guide précédent, qui établissait les bases du projet de paysage dans un cercle plus restreint de professionnels et d'administrations. Ce manuel s'appuie sur l'existence et l'expérience d'un groupe de travail « Espace rural et paysage » qui associe l'administration et de nombreuses personnalités issues d'organismes de recherche et d'enseignement agricole. Essentiellement rédigé par Régis Ambroise, issu de la Mission du paysage, on comprend que les pages de cet ouvrage ressaisissent des principes, des expériences et des relations nouées à partir du milieu des années 80, actualisées et confrontées à des initiatives portées par des territoires ou des particuliers. Ainsi certains agriculteurs témoignant d'un projet précis en matière de paysage trouvent-ils ici une valorisation de leur action, de leurs inventions ou partis pris, bien loin des procédures ou des méthodologies précédentes – mais destinées à les nourrir. Rassemblées derrière la notion de « valorisation des paysages », on trouvera une ouverture du côté des pratiques artistiques regroupées de façon générique sous l'égide du Land art, aussi bien qu'un aperçu plus traditionnel sur les outils de protection du paysage et les labels paysagers. Visuellement, le guide s'appuie sur de nombreuses photographies issues de commandes passées à Raymond Sauvaire, qui avait précédemment travaillé sur l'ouvrage *Paysages de terrasses* (V. 7.4.3). On retrouvera également ces images dans des recueils ou des livres écrits par Jean Cabanel (*Pays et paysages de France*, 2006), indice de la proximité qui s'est nouée dans le fil des travaux de la Mission du paysage.



11) De façon complémentaire à cette liste d'ouvrages, il paraît pertinent de mentionner l'ouvrage *Paysages ordinaires, de la protection au projet*, publié en 2003. Il s'agit d'un livre bref (91 pages), concis, publié dans une collection calibrée pour des essais théoriques ou historiques sur la ville et l'architecture (« Architecture+recherche », Mardaga). Ses quatre auteurs ont collaboré dans le cadre d'expériences professionnelles et de recherches menées sur des territoires communaux Suisse. L'originalité de cette équipe réside, par rapport au guide édité par le ministère français de l'environnement, dans la pluralité des disciplines représentées par leurs auteurs : Jean-Pierre Dewarrat est archéologue, Richard Quincenot est architecte, Marcos Weil est paysagiste et « aménagiste », Bernard Woeffray est ingénieur et géographe. Plus proche du mode de l'essai, leur ouvrage s'appuie sur un abondant repérage bibliographique qui permet de le lire autant comme une charge critique qu'un outil de travail – qui ne vise cependant pas à la même codification que les ouvrages précédents.

12) Ce questionnement de l'acte de protection et de projet est encore à l'œuvre dans une publication plus récente (2009), qu'il paraissait intéressant de signaler afin de borner notre corpus au plus près de l'actualité, ou encore de saisir quelques tendances qui prennent acte de débats récents. Il s'agit de l'ouvrage *Petit traité des Grands Sites* (sous-titré *Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*), coédité par Icomos France (Conseil international des monuments et des sites) et Actes Sud, sous la direction de Jean-Pierre Thibault. Si son objet apparaît en décalage de la préoccupation désormais affichée par les institutions pour les paysages du quotidien, il est peut-être significatif que ce livre opère un retour vers les paysages protégés et actualise leurs mise en projet à la lumière des deux décennies marquées par cet élargissement. Servi par un savoir-faire éditorial évident, il vise à méthodologiser une approche de projet de paysage pour les paysages culturels à forte fréquentation touristique et à haute charge symbolique.

8.1.2. Parti pris analytique

Ce corpus rassemblé, il faut à présent exposer les modalités de son exploration. Nous cherchions un principe simple d'exposition, capable de témoigner directement des différentes composantes de ces ouvrages, de leurs qualités respectives. Nulle procédure complexe d'analyse n'est visée ici : ni analyse linguistique ou lexicométrique, nous viserons un dispositif d'exploration thématique, qui tient plus du « test » que d'une sur-formalisation des contenus. Avant d'exposer ces différents thèmes, il faut encore préciser les motifs qui alimentent ce choix d'exposition et de lecture, que nous lions avant tout à une expérience de lecture, ou plutôt, pour préciser notre impression, à une expérience de *non-lecture*. Par expérience de non lecture, il faudrait plutôt parler d'une difficulté particulière, d'une réticence face à des ouvrages dont l'ambition est pourtant forte. D'où peut provenir cette contrariété, face à ces ouvrages ?

Non pas d'une absence de qualité propre : il est évident qu'ils témoignent tous d'un investissement souvent collectif et d'une articulation de données complexes, engageant les acteurs au-delà de leur pratique immédiate, dans une trajectoire réflexive, une intelligence commune de phénomènes dispersés, souvent en l'absence de socle théorique antérieur. Il est bien question, dans cet ensemble de documents – on le voit en particulier pour l'ouvrage sur les chartes paysagères – d'une exigence de clarté, de mise à plat de l'information et du sens, de sélection, d'objectivation. Pour autant, ce processus est singulier en ce qu'il ne tend pas à chercher une modélisation achevée qui pourrait jouer sur un terrain scientifique – tel que l'on a observé par la suite dans le programme de recherche Paysage et politiques publiques : il cherche au contraire une opérationnalité, ou plutôt une sur-opérationnalité : au sens d'une facilitation, d'une incitation au faire, à l'action. Double action en fait : la plus manifeste est celle d'une transformation des structures visibles du paysage ; la plus « probable » est celle d'une reconduction et d'une diffusion de la démarche, en d'autres points du territoire, à partir d'autres circonstances, d'autres acteurs. Ceux-ci, peut-être, n'ont pas à être connus des auteurs de ces ouvrages, ni rien devoir à leur méthode. C'est à notre sens ce qui fonde l'originalité de la méthode des chartes vis à vis de la méthode des plans : elle s'inscrit dans un contexte mouvant de constitution de nouveaux territoires de projet, fait « réseau » là où une méthodologie présentée par l'État traduira une vision plus mécaniste et « hiérarchiste » du projet de paysage. Chaque ouvrage, notamment parmi ceux qui émanent d'une institution ou d'un groupement d'institutions, tente d'explicitier ses partis pris au travers d'une série de diagrammes qui traduisent autrement leur ambition à configurer une action future, soit à la « performer », pour reprendre une notion de linguistique.

Si chaque groupement d'auteurs est ici dans son rôle, le lecteur, le destinataire de l'ouvrage a donc à réfléchir sur sa propre position à l'intérieur d'un processus de projet. Cela se traduit nécessairement dans sa lecture : un ouvrage à visée méthodologique le renvoie au statut d'utilisateur, et il est attendu de lui qu'il s'applique à investir un mode de pensée, d'action, etc. Derrière cette évidence se loge peut-être la difficulté que nous cherchons à caractériser. Nous pourrions la résumer d'un trait : si nous trouvions le manuel d'un engin sophistiqué que nous ne possédions pas, et quel que soit le désir que cet appareil puisse susciter en nous, quel intérêt prendrions-nous à lire son mode d'emploi ? Nous pourrions le ranger en attendant de trouver l'engin, avec une curiosité aiguisée, mais en restant aussi peu avancé sur le plan pratique. C'est en ce sens que nous parlons, à propos de ces documents, de « non lecture ».

Face à cette difficulté, nous avons cherché à inventer une façon de lire ces ouvrages. D'une part en nous immergeant dans un processus de projet grandeur nature qui interroge les méthodologies qui en sont issues (et nécessairement trahies) ; de l'autre, en reconstituant en partie leur généalogie, du moins celle du contexte institutionnel qui les a vu naître. Restait cependant à trouver des catégories et des entrées thématiques simples pour en extraire des contenus, des points saillants, d'éventuelles convergences ou divergences, des évolutions. Face à la complexité intrinsèque de la notion de projet de paysage appliqué à ces échelles d'aménagement, nous reviendrons à des catégories élémentaires à l'intérieur desquelles nous procéderons à un exposé et un examen plus précis des contenus :

1) *Face aux lieux* renvoie à la matérialité des paysages visés et sujets d'une investigation dont les modalités ont toujours été une source de débat, d'abord entre géographes, puis entre écologues, aménageurs, paysagistes. Cette catégorie renvoie tout d'abord à la notion de description, mais on le verra, cette description ne peut s'opérer sans une appréhension première, souvent caractérisée de « sensible » du paysage physique, puis passe par un certain nombre d'autres opérations, parmi lesquelles toutes sortes de découpages possibles des paysages. Le passage de la description au projet sera alors ébauché : il demeure un objet de recherche complexe, que nous n'épuiserons pas ici.

2) *Face au temps* prolonge le point précédent en tentant d'appréhender les différentes modalités et stratégies mises en œuvre pour saisir, décrire, exprimer et proposer des transformations paysagères. Cette catégorie permet d'approcher comment – et à partir de quand – les méthodes rassemblées s'attachent à saisir le paysage de façon diachronique ou prospective, et quels en sont les modes de représentation. Nous tenterons de nous attacher également, au travers de quelques exemples, à réfléchir de façon plus concise aux problèmes que pose le langage de l'action et de la transformation.

3) *Face aux hommes* s'inscrit dans cette continuité, en s'attachant à comprendre le « qui » est en acte, ou potentiellement en acte, et comment ces méthodes envisagent le rapport à l'autre comme une constituante du projet de paysage. *L'autre* sera ici aussi bien les instances de représentation et de décision que sont les collèges d'élus, les administrations, les sphères techniques, que des entités qui apparaissent peu à peu dans les discours, tels que populations, habitants, acteurs, et que l'on s'attache à faire participer au mouvement de transformation du paysage.



8.2. Face aux lieux

8.2.1. La conquête du « terrain »

« Le paysagiste est arrivé dans les tous premiers mois après la création de L'OREALM. Il était dans le noyau de départ de l'équipe. Si les autres disciplines sont bien connues, par contre celle du paysagiste fut pour certains une découverte. En effet, pour beaucoup, l'image du paysagiste correspond seulement à celle du créateur d'espaces verts, du pépiniériste ou de l'entrepreneur de jardins. Il a donc fallu informer, sensibiliser public et responsables sur sa tâche et sur les problèmes paysagers en général. Cela a été d'autant plus difficile, qu'il n'existait pas à l'époque d'intervention achevée et équivalente au plan national. Son comportement a souvent créé curiosité, étonnement ou suspicion. Voir un chargé d'étude s'échapper de son bureau dès qu'il fait beau, avec des appareils photographiques en bandoulière pour "se promener" sur LE TERRAIN est une chose inhabituelle dans les services administratifs. Pour obtenir UN MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE, VÉRITABLE OUTIL DE TRAVAIL DU PAYSAGISTE, il lui fallut beaucoup d'insistance ».

Suit, dans ce retour méthodologique rédigé par Pierre Dauvergne dans le cadre de l'Oream Loire Moyenne une note présentant le coût, pour d'administration de l'achat d'un appareil photographique, d'un projecteur et d'un écran. L'attention, dans ce bref passage, à préciser ces moyens ne doit pas être interprété comme une recette mais signale cette première conquête, apportée par des professionnels nouvellement venus au sein des administrations, fondatrice du point de vue de la méthode : sortir, être au monde. Simple évidence ? Sûrement pas, si l'on se

d) 3ème étape : la reconnaissance détaillée

Au fur et à mesure de l'avancement des réflexions du groupe d'étude, les reconnaissances générales furent insuffisantes. C'est pourquoi une reconnaissance détaillée fut engagée tant sur le plan de la couverture végétale que sur celui du paysage. Ces études ne sont pas encore achevées au moment de la rédaction de la présente publication. Leur réalisation utilisera les mêmes techniques d'investigation que précédemment. Les échelles utilisées (le 1/25 000e et le 1/50 000e) permettent cette fois-ci de prendre en compte à la fois la perception touristique et la perception globale du résident.

1. Les réactions de la couverture végétale face à l'aménagement.

A cette échelle, le CEPE a étudié la VÉGÉTATION POTENTIELLE, c'est-à-dire celle que l'on peut voir apparaître dans le temps suivant les pressions exercées sur le milieu.

Cela implique d'analyser la végétation à une plus grande échelle : le 1/50 000e et le 1/25 000e et de choisir par rapport à l'inventaire de la végétation actuelle et par rapport aux zones de conflits entre activités recensées dans l'espace, des secteurs d'études plus particuliers. Ces deux échelles sont parfaites pour permettre des choix lors de l'élaboration du schéma d'aménagement à long terme de la Loire moyenne mais aussi pour l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement d'urbanisme (SDAU) ou d'éventuels plans d'aménagement rural (PAR). Toutefois, et à titre pédagogique, un secteur fut traité à l'échelle du 1/5 000e, c'est-à-dire à l'échelle de la parcelle et d'un plan d'occupation des sols (POS).

Les études (1) effectuées portent sur treize secteurs géographiques avec à chaque fois UNE TRIPLE APPROCHE : L'OCCUPATION DES TERRES, LA VITESSE DE CIRCULARISATION ET LA SENSIBILITÉ DE LA VÉGÉTATION. Ces secteurs sont représentatifs des principaux types de couverture végétale et types de pressions humaines exercées sur la végétation en Loire moyenne.

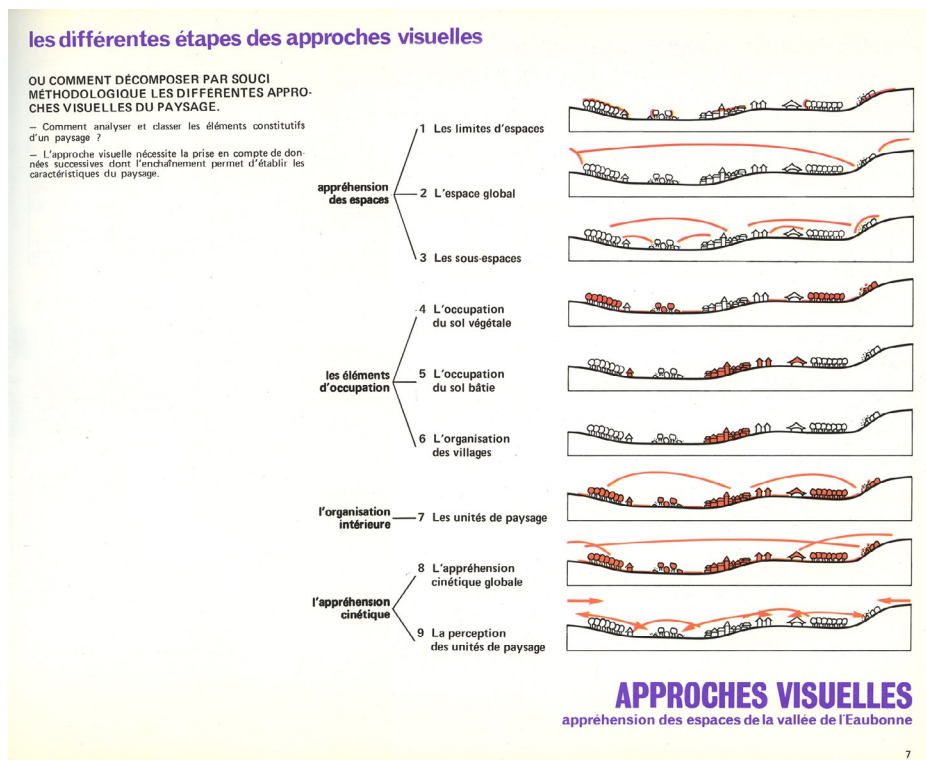
(1) cf. à ce sujet l'annexe n° 1 «Les inventaires paysagers».



Fig. 55 (page précédente) et 56 : Extraits de l'ouvrage *Le paysage rural et régional*, 1975.

réfère aux pratiques de description et de projection des milieux de l'aménagement dans le courant des années 60 et 70 – ce qui explique également la rupture introduite dans le courant des années 80 par la mission photographique de la Datar. Si le « terrain » est une conquête au sein des pratiques administratives, il n'est nullement une invention. Il remonte notamment aux pratiques des géographes de l'école de géographie française et à une longue tradition de la monographie régionale. Mais déclassée au sein même de la géographie, cette pratique ne pouvait-elle survivre au sein d'administrations de mission s'inscrivant résolument en rupture avec les modes de gestion provinciaux, dont la Datar a largement bouleversé les rythmes, au risque d'un écrasement des particularismes locaux et d'une systématisation des procédures. Cette conquête du terrain s'affirme donc dans une dimension singulière au sein même de cette institution, puisque les Oream en sont une émanation.

Par la suite, les méthodes consultées ne reviennent pas toutes sur cet aspect. Est-il tout à fait acté pour autant, ou est-il enfermé à nouveau dans la boîte noire de la pratique paysagiste ? Dans le document édité par le Bureau des paysages en 2001, qui mentionne cette dimension d'appréhension sensible du terrain, on semble apercevoir que cette pratique trouve un prolongement dans le partage, avec les acteurs locaux, d'une expérience du paysage – qui ne se formule pas telle quelle, sinon sous le vocable de la « sortie de terrain » et de la « lecture du paysage » – qui théâtralise l'acte du regard et la présence corporelle au paysage. Mais c'est la dimension pédagogique de l'acte qui est alors promue, là où la phase de « reconnaissance » largement détaillée en 1975 participe du moment heuristique du projet, dans une rencontre à la fois préméditée et ouverte avec le paysage. Moins soucieux de débarrasser l'« expertise » de tout aspect en prise avec l'expérience du sujet, le guide du Ministère de l'agriculture exposera la promenade comme « outil de base » de l'approche paysagère.



8.2.2. L'alimentation du regard

À cette conquête du terrain doit cependant répondre une objectivation des perceptions, faute de quoi ce que l'on commence à défendre sous l'étiquette de la découverte « sensible » du paysage se réduirait, aux yeux des partenaires institutionnels des premiers chargés d'étude, à de la « sensiblerie ». L'appropriation du paysage par le parcours physique engendre de nombreuses observations visuelles dont les corpus photographiques constitués fabriquent les premières traces, les premiers supports d'expression lorsque les paysagistes sont amenés à témoigner de leurs découvertes dans les cercles de décision à l'intérieur desquels ils sont conduits (V. fig. 55). Fragments prélevés au milieu des situations traversées, ces images n'ont rien de spectaculaire, mais cherchent à capter un élément que la légende, le commentaire ou l'annotation serviront ultérieurement à mettre en évidence, dans le passage à l'imprimé. Lorsque ces corpus sont constitués en amont d'une transformation majeure (urbanisation, passage d'une route), ces éléments constituent autant de repères qui établissent le fond d'une carte mentale qui se charge de sens à mesure que s'ajoutent les observations. En dehors de ces transformations annoncées, ces images servent à constituer des éléments de référence à partager, qui engendrent un système d'interprétation parfois complètement indépendant des objets matériels visés – notamment lorsque se surimpose le vocabulaire dédié à décrire des modes de perception de l'espace.

Lorsque les chargés d'étude ne trouvent pas dans la photographie un support adéquat d'expression, ils sont conduits à inventer leurs propres outils de description et d'analyse, ou à adapter ceux qui sont les plus communs. Les deux études publiées en 1975 sont de ce point de vue particulièrement inventives et ouvrent des pistes parmi lesquelles s'esquisseront un certain nombre de modes de représentation aujourd'hui assimilés dans le champ de la pratique paysagiste,

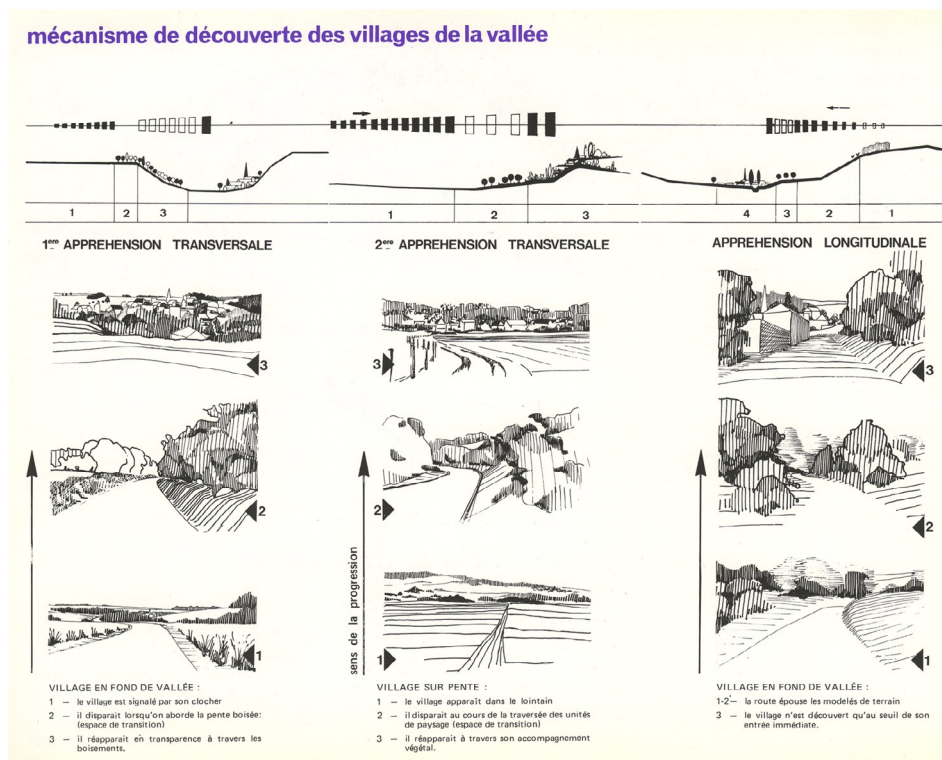


Fig. 57 (page précédente) et 58 : Extraits de l'ouvrage *Le paysage rural et régional*, 1975.

comme la carte dite « sensible » (V. plus bas). Dans ce temps d'exploration, il convient d'apprivoiser et de régler ces observations, en cherchant des mécanismes de vision, en différenciant les constituantes du visible, en déliant la combinaison qui fait d'un champ optique singulier un paysage. Cette exploration est conduite à partir de supports multiples, que l'on cherche précisément à combiner et à associer, en établissant les correspondances entre le champ optique et des configurations spatiales prélevées dans le paysage. Certains dispositifs explorent le caractère mouvant de l'observateur et du regard, en mettant en évidence des points où s'opèrent des bascules, des révélations, des absences. Ce faisant, c'est aussi le « vide » qui est apprivoisé et révélé en plein, et peu à peu traduit en composante objective de projet – lorsque des éléments de zonage sont avancés, par superposition et sélection de données.

A partir des années 1990, et un peu avant dans certaines productions paysagistes, on assiste à un recul progressif de ces approches fondées sur la domination du visuel. Non pas au profit d'une plurisensorialité, mais principalement parce qu'une partie des professionnels s'approprie peu à peu une entrée plus culturelle, qui privilégie, en superposition du regard, des schématisations picturales recherchées en parallèle de cette reconnaissance sensible. L'équipe qui réalise en 1994 le plan de paysage de la rade de Brest, dans la mouvance de l'enseignement de Bernard Lassus parle dès lors de la reconnaissance d'un « terrain culturel ». L'autre raison de cette éclipse progressive peut tenir à un effet de routinisation des études de grand paysage, où se perd peu à peu le souci d'explicitation de l'argumentaire, compensé par un surcroît de crédit accordé à l'« expert ». Si les premiers exemples connus d'études frôlent en permanence une sophistication qui ne facilite pas leur appropriation, elles témoignent dans ces mécanismes d'élucidation des conditions de la vision d'une créativité rarement atteinte depuis.

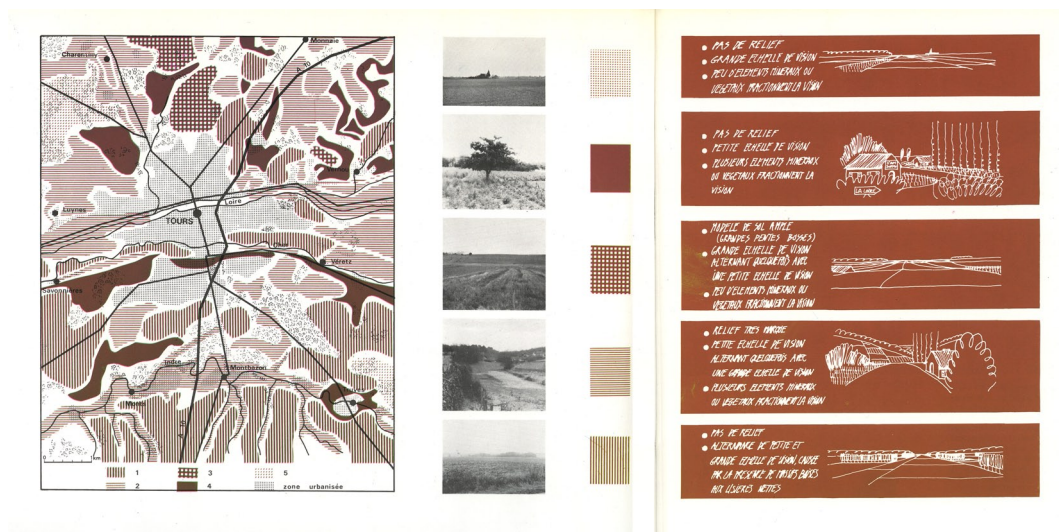


Fig. 59 : Extrait de l'ouvrage *Le paysage rural et régional*, 1975.

Fig. 60 (page suivante) : extrait de l'article « Carte et paysage, l'invention d'un mode sensible de représentation des pays, des sites et des lieux », *Paysage+Aménagement* n°32, 1995, p. 26-37.

8.2.3. De la perception visuelle à la cartographie paysagère

Dans l'ensemble des méthodologies d'aménagement consultées, la carte s'impose comme un outil de représentation qui focalise, à l'une ou l'autre des étapes préconisées, l'attention des chargés d'étude et de leurs interlocuteurs. Ces méthodologies n'entretiennent cependant pas toutes le même rapport à la carte – ces différences s'inscrivant littéralement dans les termes employés pour désigner ces démarches de projet. Si l'étymologie du terme de *charte* et de celui de *carte* renvoient l'un et l'autre au papier, c'est un support qui est ici désigné et non son contenu, qui diverge sensiblement selon les deux termes. Le terme de plan renvoie quant à lui aussi bien au déroulement d'un programme que d'un mode de représentation en deux dimensions qui se substituerait aisément au terme de carte, n'était sa finalité et sa visée opérationnelle. Dans le prolongement des opérations d'appréhension sensible du territoire, le passage à la carte représente donc une opération complexe, empreinte d'un risque qu'affichent aisément les exemples présentés. Comment se sédimentent, dans les deux dimensions de la carte, des données issues d'une observation parcellaire, dans l'espace, sans cesse ramenée aux circonstances du parcours et de la présence d'un sujet ? Une illustration extraite de l'étude de l'OREALM nous semblait représentative de cette opération de traduction (fig. 59) : on y voit comment une situation spatiale donnée, dont témoigne une photographie qui en constitue un échantillon ou un archétype, est caractérisée à l'aide du dessin et associée à une légende cartographique. Si l'opérationnalité de cette traduction et sa scientificité sont évidemment discutables, l'opération est articulée au raisonnement pour s'inscrire comme une étape essentielle de la phase analytique que l'on trouve traditionnellement en ouverture des études de grand paysage. Cette technique s'étoffe et s'améliore considérablement avec le développement du nombre des études paysagères, jusqu'à devenir un passage obligé dans le cursus des paysagistes. Un article rédigé par le paysagiste Alain Freydet pour la revue P+A en 1995, donne de ce passage une représentation et un argumentaire beaucoup plus complets, en justifiant des modalités de fabrication du document qui semblent

DOSSIER



Photographie aérienne des mêmes sites, à la même échelle. Contrairement à la carte, le relief n'est pas perceptible. Les formes du plateau de Bouceux offrent un contraste en damier qui ne correspond pas aux perceptions de terrain. Le ruisseau et l'ancienne ligne de chemin de fer n'apparaissent pas.

► sance intime et sensible du pays et des paysages qu'il propose, il faut l'avoir parcouru, dessiné, photographié, avoir rencontré ses habitants pour saisir ses saveurs, ses contrastes et ses couleurs. La transposition cartographique de ces impressions et analyses annonce parfois des orientations pour une mise en valeur de potentialités paysagères. Par exemple, dans l'élaboration de la carte des pays de la Ceuse au 1/250 000^e, le choix de la couleur mauve pour le plateau de Millevaches, faisant référence aux couleurs des grandes landes à bruyères, attire l'attention sur la mutation rapide et systématique dont est l'objet ce pays sous la poussée de l'enrôlement.

LA CARTE DES PAYS ET DES SITES

Les échelles du 1/25 000^e au 1/10 000^e sont couramment utilisées, notamment grâce aux cartes très précises de l'Institut géographique national. Elles sont généralement produites pour les projets de paysage d'une certaine ampleur concernant par exemple le passage d'une route, un schéma directeur ou un plan d'occupation des sols. Elles permettent de localiser les sites dans le ou les pays et au sein des enchaînements géographiques.



Les photographies de cette double page illustrent l'élaboration de la carte des sites de la vallée de l'Essonne à Meauce (Essonne) dans le cadre d'un projet de déviation routière.

1/25 000^e - 0,25 m = 0,25 sur carte, Alain Freyret, 1988.

Les outils du paysage-cartographie : notes et croquis de terrain, carte topographique, photographies aériennes en aérocoupe.

quelques kilomètres carrés, ceux-ci se distinguent les uns des autres par des logiques spatiales spécifiques, géographiques et sensibles, généralement organisés autour d'un motif de centralité, village, ferme ou monument que la carte traduit par une composition de valeur et de couleur appuyée sur le fond topographique. Les traits dominants et les lignes de force des paysages prennent dans la carte une expression plastique qui les rend intelligibles. Les limites précises ou aléatoires des sites ne correspondent pas obligatoirement aux limites de visibilité observées sur le terrain. Elles sont modelées par l'influence et l'attrait, visuelle mais aussi culturelle que peut avoir le motif de centralité engendrant le site.

La carte des sites distingue les différents motifs constitutifs du paysage. Ces motifs élaborés progressivement par une culture paysagère comme ont trouvé leur expression à travers les livres d'école, les traditions de la peinture et de la littérature, les images et les mots des différents médias. Ces éléments de l'environnement qui ont capacité à susciter un attachement et une adhésion sensible jouent un rôle fondamental dans la valeur que nous attribuons aux paysages. Leur traduction cartographique doit tenir compte de ces représentations classiques et



Carte des sites en cours d'élaboration

obéir à des conventions implicites. Par exemple, la forêt est verte et moutonnée, l'eau bleue et lisse, les maisons rouges et géométriques. Cette couleur rouge, complémentaire du vert de la végétation qui souvent cerne le domaine construit, attire le regard. Couleur du feu et du foyer, elle est utilisée même dans les pays où les maisons sont recouvertes d'ardoises bleues, de schistes gris ou de lauzes calcaires blanches. Dépassant cette transcription littérale, la carte se nourrit de la connaissance sensible

Carte des sites

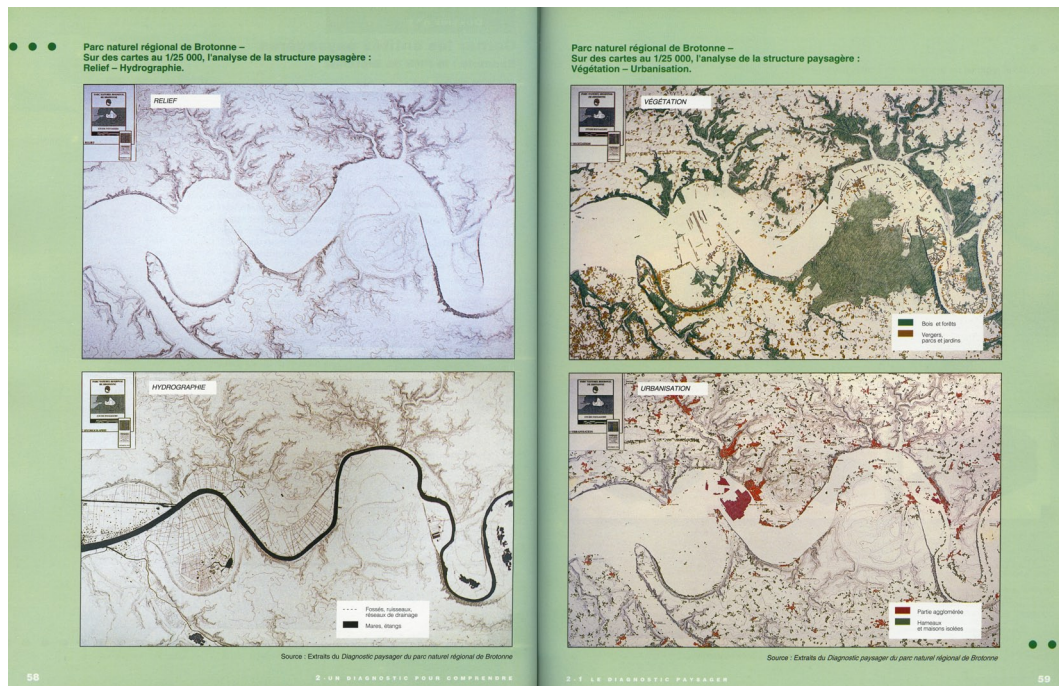


Paysage & Aménagement n°32 - août-septembre-octobre 1995

35

aller à contresens des processus d'informatisation de la cartographie qui se développent durant ces années. Cette opération est voulue avant tout dans la continuité de l'expérience (qu'elle soit purement optique ou qu'elle intègre, peu à peu, des données nourries par un imaginaire, des références littéraires ou picturales – voire une réappropriation des codes de représentation issus des cartes d'ingénieurs civils des XVIII^e et XIX^e siècles), et non en regard des conventions de la représentation cartographique contemporaine. Ainsi cette remarque, formulée dans ce même article, sur l'éclairage du relief, qui préconise l'emploi d'une lumière venant du nord géographique, impossible donc d'un point de vue géophysique, mais s'approchant au mieux, selon l'auteur, de notre habitude qui voit la lumière arriver du haut, comme si l'on donnait à lire une maquette éclairée. Il en va de même sur la revendication d'un travail manuel, au crayon ou à l'encre, qui exige méticulosité et patience. Ce travail, qui vient en renfort de la phase de reconnaissance du terrain physique, est lui-même producteur de connaissance, notamment au travers de l'application à reporter des données issues de fonds de plan topographique, permettant à son concepteur d'anticiper sur de futurs trajets ou contribuant à structurer une intervention de fond. Cette attention à la matérialité du travail cartographique se prolonge également dans la relation au groupe de travail ou au comité de pilotage de l'étude. « Dans le cadre du plan de paysage de Decize (Nièvre) mené par Alain Mazas, la carte des pays et des sites, recouvrant le territoire de dix communes, dont les limites ne sont pas tracées, a été dessinée au 1/25 000^e. Pour les réunions du comité de pilotage, elle a été agrandie au 1/10 000^e sur plus de 6 m². Par sa taille, elle a permis de parler, à une échelle appropriée, des sites liés à la Loire. (...) Les gestes décrivant les dynamiques fluviales sont à l'échelle du corps, donnant aux propos une force que n'aurait pas permise une échelle plus petite². »

2. Alain Freyret, « Carte et paysage, l'invention d'un mode sensible de représentation des pays, des sites et des lieux », *Paysage+Aménagement* n°32, 1995, p. 26-37.



8.2.4. Un découpage vertical de l'espace : une quête des « fondements ».

À parcourir les différentes entrées de ce corpus, et en observant comment est posé le socle cognitif et analytique qui conduit au projet, on note la récurrence du terme de diagnostic, qui évoquerait presque une « clinique » du paysage, au sens médical d'une auscultation. Pour autant, les différents auteurs de ces méthodes n'ont de cesse de dépasser un regard superficiel, pour tenter de détacher les unes des autres, trier et assembler les différentes composantes matérielles du paysage. On voit précédemment (fig. 57, 8.2.2.) que ce tri peut s'envisager de multiples manières, par tâtonnement dans un premier temps, ou regroupements sensibles. Les travaux réalisés à partir des années 90 adoptent cependant un mode opératoire plus affirmé, où le recours à la « géographie » est posé de façon manifeste. Ce découpage de l'espace se joue alors selon deux modes complémentaires : l'un vertical, s'attachant à déceler différentes stratifications et superpositions d'objets ; l'autre, horizontal, regroupe des ensembles, des micro-régions, selon un vocabulaire nouveau dans l'aménagement : unité ou entités paysagères font alors leur apparition, pour des finalités qui se rapportent à la nécessité de distribuer et de différencier des interventions sur l'espace.

L'apparition de ce regard en épaisseur sur les composantes du paysage semble plus tardif que celui qui conduit aux regroupements en entités horizontales³. Il faudrait une étude approfondie pour formuler l'ensemble des hypothèses permettant de comprendre par quelles étapes s'est forgé ce regard en profondeur, qui réinvestit explicitement « la » géographie, mais sans jamais mentionner une préférence ou une filiation explicite à telle ou telle conception de la géographie.

3. Et semble correspondre, dans d'autres champs tels que la théorie architecturale et urbaine, à l'affirmation nouvelle, en rupture avec l'époque moderne ou postmoderne, d'une lecture stratifiée de l'espace – jusqu'à constituer un leitmotiv du discours spatial dans les années qui suivent. L'essai d'André Corboz, « Le territoire comme palimpseste » (publié initialement dans la revue *Diogenes*, n°121, janvier-mars 1983, p. 14-35) peut rétroactivement constituer l'un des manifestes de cette attitude.

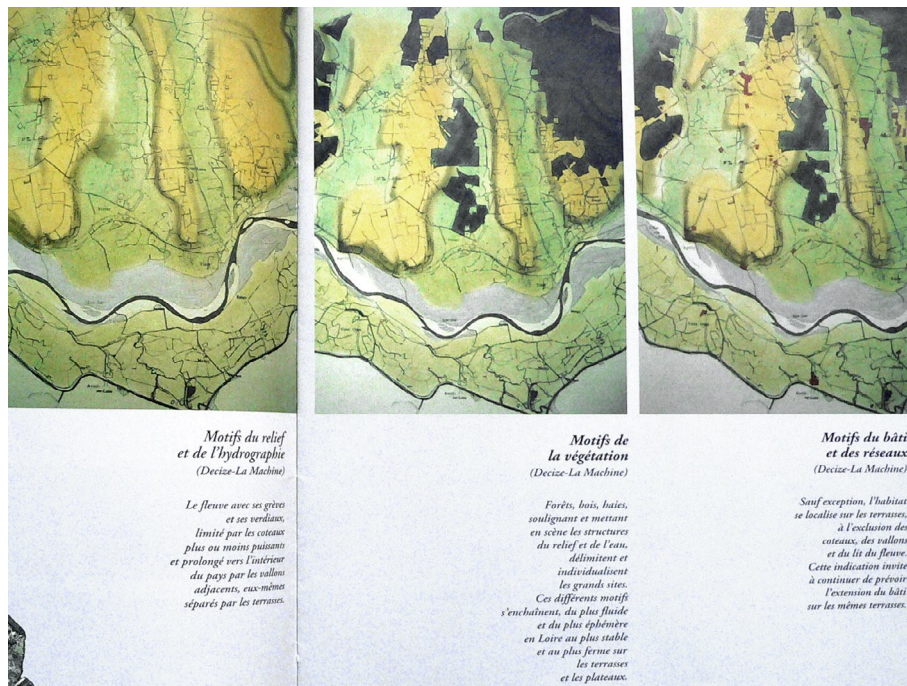


Fig. 61 (page précédente) : Extrait de l'ouvrage *La charte paysagère*, 1995. Cartes thématiques issues du diagnostic paysager du Parc naturel régional de Brotonne (Philippe Thomas, paysagiste).

Fig. 62 (ci dessus) : Extrait de l'ouvrage *Plans de paysage ; repères*, 1993. Carte des motifs paysagers issue du plan de paysage de Decize-La Machine (Alain Mazas, paysagiste).

Or, ce n'est pas une géographie quantitativiste qui est mobilisée ici : c'est plutôt celle qui s'attache à saisir la physionomie d'un paysage à partir de déterminants physiques régionaux, dans le sillage de l'école vidalienne, et qui est tombée en désuétude aux yeux même des géographes. Mais peu importe cette différence, qui paraîtrait essentielle aux yeux d'un géographe : « la » géographie des paysagistes mériterait d'être étudiée comme un objet en soi⁴. On verra également comment ce regard se combine avec une enquête plus historique, rapportant les composantes du paysage à un axe temporel.

La carte est l'instrument essentiel de ce découpage, qui procède d'un acte de duplication différenciée, par levées successives et recombinaison en fonction des rapports à mettre en évidence. À très grande échelle, c'est le territoire lui-même qui est capable de faire sens en s'imposant dans une traduction visuelle – par ses grandes composantes hydrographiques ou orographiques, par la subtilité d'une colorimétrie ou même d'un recadrage. À plus petite échelle sont relevés des « motifs » qui se présentent comme des éléments récurrents, d'une importance spatiale limitée, mais dont la combinaison fait sens d'un point de vue de la caractérisation d'un paysage : il s'agit dès lors de les distinguer, de les mettre en évidence, de rechercher des valeurs autres que celles qui sont promues dans les inventaires de sites ou de patrimoine. L'échelle restreinte de ces combinaisons conduit les chargés d'étude à modifier l'angle par lequel ils présentent ces motifs : le bloc diagramme, représentation isométrique oblique, permet de les ressaisir dans les trois dimensions et d'établir des typologies, appelées ensuite à orienter un programme d'intervention.

4. V. sur ce point l'article d'Hervé Davodeau, « Le "socle", matériau du projet de paysage », *op. cit.*

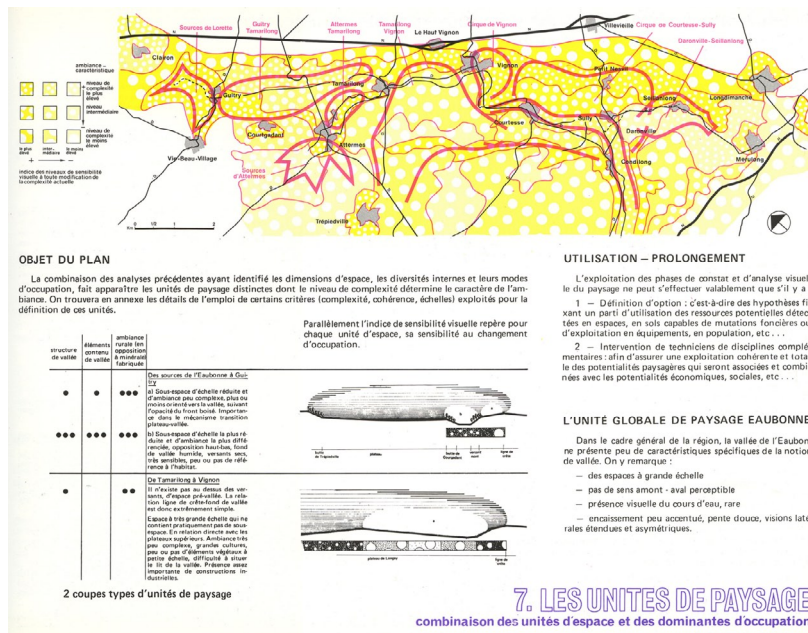


Fig. 63 : Une approche visuelle de l'entité paysagère : extrait de l'ouvrage *Le paysage rural et régional*, 1975.
 Fig. 64 (page suivante) : Une entrée par la géomorphologie : extrait du *Guide des plans de paysage*, 2001.

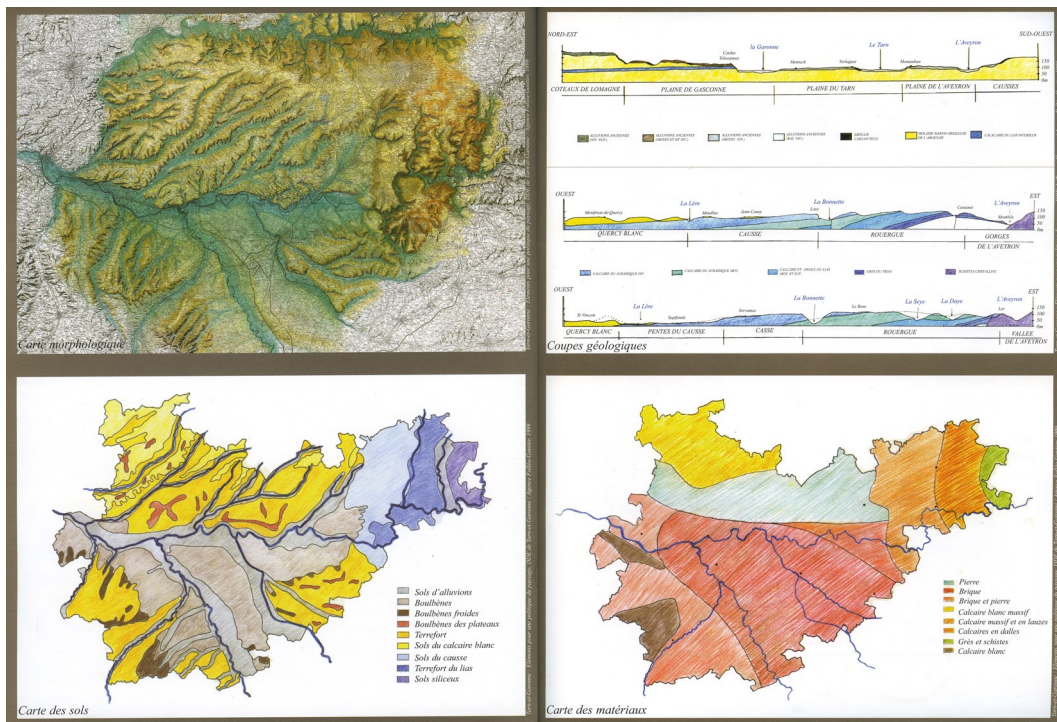
8.2.5. Un découpage horizontal de l'espace : la distinction des entités.

« L'unité de paysage a été choisie comme mesure de référence. Le raisonnement du technicien, ses enquêtes, les options d'organisation nouvelle qu'il proposera resteront liés à cette notion "d'unité" indivisible. Cette référence spatiale la plus représentative et la plus globalisante de l'identification d'un site (...) sera dépendante de deux facteurs essentiels : la dimension de l'unité et sa situation dans l'espace global ; la cohésion interne de son occupation générale (agriculture, habitat, équipement) » (1975).

« Une entité paysagère est un ensemble d'éléments physiques et naturels homogènes, avec des caractéristiques propres, une organisation spatiale spécifique et son "ambiance", qui se distingue d'un espace voisin » (1995).

« Les unités de paysage définissent les échelles de cohérence pour la qualité du territoire » (2001).

Si cette notion constitue une constante des méthodologies rassemblées, sa définition semble évoluer en clarté plus qu'en nuance au cours du temps : ce qui semble acquis, dans tous les cas, est la double entrée qui fonde la lecture de l'espace, entre cohérence des composantes matérielles et unité de la perception ou de l'ambiance. En 1975, on fait de la détermination de ces unités une procédure complexe, comme si la visibilité des critères d'objectivation semblait au fond plus importante que le résultat lui-même : mais on est alors dans une recherche de légitimité pour les études de paysage, soit un effort que les générations suivantes n'auront pas à produire. En revanche, la détermination de ces entités gagne en scientificité à partir du moment où elle s'opère en incluant une lecture stratigraphique, où géologie et géomorphologie constituent des sous-couches déterminantes. On voit, dans certaines méthodes, comment l'interprétation de ce niveau d'information – rapporté à partir de sources établies dans une codification experte qui interdit toute présentation *in extenso* – constitue déjà un premier travail de partition, de figuration,



de différenciation, qui rend intelligible pour des non-experts des informations habituellement d'une accessibilité restreinte. L'apprentissage de la géologie semble aller conjointement, si l'on en croit les supports étudiés, avec un apprentissage de l'interprétation de ses données. Là encore, les codes de représentation graphique des cartes sont remaniés en fonction des contextes et semblent parfois réinventés pour chacun d'entre eux. Les dernières définitions rencontrées de l'entité paysagère leur attribuent une opérationnalité dans le projet. Mais la fonction de cette partition de l'espace semble être, en amont, de distribuer la connaissance des lieux en établissant une forme de « sommaire » qui permet ensuite une description plus détaillée des lieux, des sites, des composantes relevées, des perceptions, des représentations ou des dynamiques qui peuvent leur être associées. Cette procédure est codifiée à partir de 1994 dans la méthode publiée par le Ministère de l'équipement pour établir des atlas de paysage régionaux et départementaux auxquels on attribue ce rôle de supervision et de détermination des entités les plus appropriées pour des projets de grand paysage. On comprend aisément que la méthode des chartes paysagères, initiée à partir d'un découpage plus politique que géographique de l'espace ne fonde pas la logique de projet sur la même hiérarchisation des espaces, en affirmant une relativité des découpages et des méthodes de détermination d'entités – même si elle fait sienne cette notion. Derrière l'unité apparente de ces méthodes pour promouvoir cette étape du raisonnement et de l'analyse, se logent peut-être des différences plus essentielles, mais qui ne deviendront saillantes qu'à l'épreuve réelle du programme d'action et des modalités de sa mise en œuvre. Ceux-ci produisent aussi leur propre découpage, remettant parfois en cause la nécessité même d'en passer par cette caractérisation – qui n'apparaissait par exemple pas de façon manifeste dans les publications de la Mission du paysage, plus portée par un regard sur les structures du paysage : il aura manqué peut-être, de ce point de vue, d'un espace dédié à une critique approfondie de ces approches du projet de paysage – qui tendent à se routiniser à et se banaliser à mesure de leur succès.



8.2.6. Pour une « prise » sur l'espace

On l'a vu, la complexité dans l'ensemble de ce processus tient d'abord au passage – à la traduction – d'un ensemble de données perçues *in situ* vers un exposé ultérieur, une production documentaire, un discours. Cet exposé a lieu en l'absence même de l'espace physique investi, dans une sphère technique qui pose collectivement la question des moyens de l'action. Constitué sous la forme institutionnelle d'un comité de pilotage, ce collectif est d'abord en charge de reconnaître et de valider cette traduction, dont la valeur de « diagnostic » indique clairement qu'il entend articuler à cette série d'opérations une autre traduction, qui prendra la forme d'un programme d'action. L'ensemble de ce processus nécessite un certain nombre de supports documentaires visuels, qui concentrent l'attention, orientent les débats, permettent de distribuer des rôles, bref « configurent » l'ensemble du projet. Le rôle de ces visualisations est donc d'autant plus important qu'il détermine le point de jonction entre cette double opération de traduction : son élaboration concentre l'attention et la disponibilité des personnalités engagées dans le processus de projet, qui s'accordent sur un sens donné à l'espace – les documents méthodologiques reviennent souvent sur le terme de *vocation*.

La carte n'est pas le seul outil à la disposition des chargés d'étude et de leurs commanditaires dans l'ensemble du projet. En revanche elle apparaît de façon récurrente comme une finalité de l'exercice d'analyse, comme synthèse et support commun de réflexion et de décision. La production d'une cartographie est tout d'abord un produit de la première série de traductions, depuis la multiplicité des perceptions des chargés d'étude engagés, la mobilisation de représentations culturelles ou « sociales », jusqu'à cette partition verticale et horizontale dont nous venons d'examiner les fonctions. Si l'on peut ici parler d'un processus d'objectivation, ce n'est

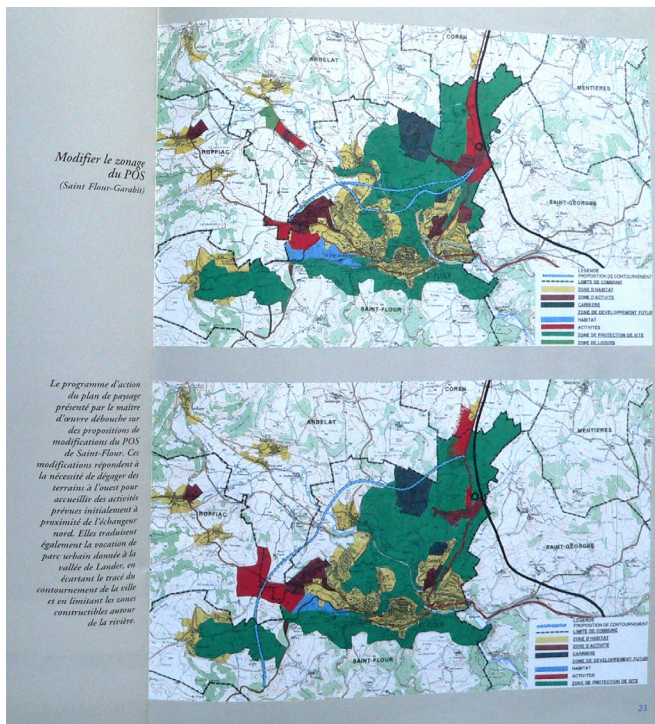


Fig. 65 (page précédente) : Extrait du *Guide des plans de paysage* (Bertrand Folléa, 2001). D'une approche cartographique à l'émergence d'enjeux et d'actions.

Fig. 66 (ci-contre) : Extrait de *Plans de paysage, repères, 1993*. La traduction des orientations du plan de paysage dans un Plan d'occupation des sols (Plan de paysage du Pays de Saint-Flour Garabit, Alain Marguerit, paysagiste).

pas au sens d'une recherche de rationalisation ou d'universalisation des données sensibles : elle est à entendre au sens plus littéral de *fabrication d'objet* ; ce qu'exprime plus haut, par exemple, le témoignage insistant sur la dimension de la carte présentée dans le cadre du plan de paysage de Decize et son association avec la gestuelle corporelle de son auteur.

Les modalités du découpage spatial de la phase initiale du projet ont donc un caractère déterminant, bien en amont de la phase de programmation préconisée par les méthodologies. Pour autant, programme et description ne se superposent pas toujours de façon mécanique. D'autres composantes du projet interviennent alors, qui tiennent aux modalités de la commande, au contour des actions qu'elle autorise, à l'instrumentation particulière qui est sous-jacente et qui engendre ses propres codes. Ces dimensions impliquent une nouvelle déformation de la carte :

- par synthèse, sélection ou affinage des contours, pour accroître la charge expressive d'un motif, d'une configuration spatiale dont on cherche à révéler la présence et la valeur. Dans ce cas la carte est redécoupée, agrandie ou recadrée, pour composer avec les éléments que l'on croit être autorisés à jouer les uns avec les autres : une route et une ligne de crête, une frange urbaine et l'espace agricole environnant, etc.

- par recharge, lorsque cette carte issue de la reconnaissance paysagère reçoit une deuxième strate d'information qui distribue dans l'espace le programme des actions envisagées. Sa légende, dans ce cas, est une traduction visuelle des principes retenus, et appelle à une multiplicité d'opérations, de nouvelles traductions, en fonction des thèmes et des acteurs engagés.

- par recodage, c'est-à-dire traduction des enjeux dans une codification à valeur juridique, comme dans le cas de la modification d'un Plan d'occupation des sols. C'est par exemple ce que propose l'équipe d'Alain Marguerit dans le cadre du plan de paysage de Saint-Flour, en excluant toute nouvelle implantation de zone d'activités dans l'intervalle paysager compris entre l'échangeur de l'autoroute et la silhouette urbaine qui marque l'arrivée sur la ville (fig. 66).

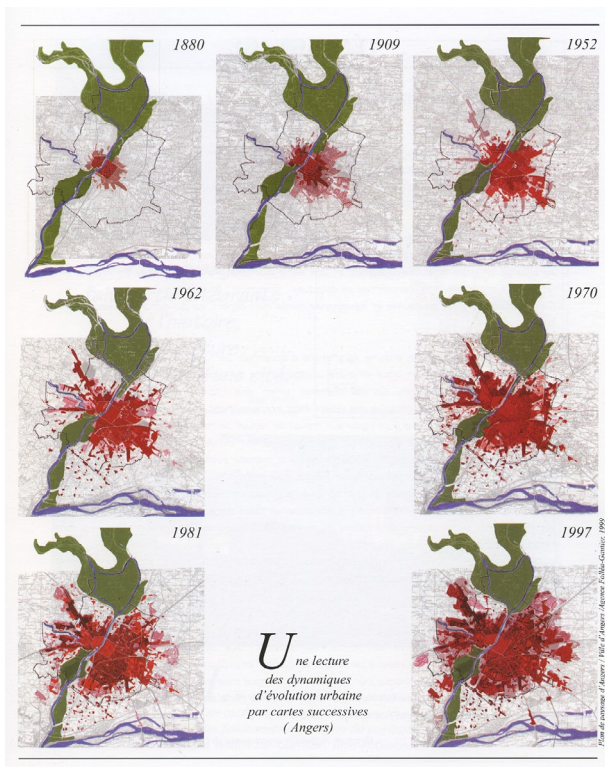


Fig. 67 (page précédente) : Extrait du manuel *Agriculture, forêt et paysage* (Régis Ambroise, 2001), inscrivant la problématique paysagère en agriculture dans le temps long (présentation d'une exploitation agricole pilote du pays de Caux en 1867).

Fig. 68 (ci-contre) : Extrait du *Guide des plans de paysage* (Bertrand Folléa, 2001). Lecture des dynamiques de l'évolution urbaine d'Angers par cartes successives.

cette préoccupation. On en trouve une trace dans la méthodologie produite par le Ministère de l'agriculture en 2002, qui fait référence aux écrits d'Arthur Young et aux « Primes d'honneur » agronomiques distribuées dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce détour par l'histoire longue du paysage n'est pas uniquement conçu comme une recherche informative pour comprendre les états successifs de l'apparence du territoire – objectif souvent poursuivi par des monographies locales, des démarches érudites qui sont mobilisables comme sources pour l'analyse. Elles visent plutôt à montrer que le souci formel n'est pas absent à différents moments dans l'histoire où s'est posée la question de l'aménagement des lieux, de l'amélioration agronomique ou fonctionnelle du territoire. Ce recours à l'histoire est alors guidé par une intention de rupture face aux procédures d'aménagement indifférenciées dont on a commencé à établir la critique au sein même des organismes de l'État à partir de la fin des années 70, et qui gagneront bientôt des domaines telles que les politiques autoroutières ou plus difficilement les procédures d'aménagement foncier. La catégorie du projet de paysage est alors appelée pour « relire » l'histoire de l'aménagement, même si l'expression n'a de validité qu'au cours des dernières décennies. L'utilisation plus informative de l'histoire du paysage est prônée ailleurs, dans le guide de 2001 par exemple, au titre de la recherche des « fondements » du paysage : mais en l'absence d'illustration adéquate, il s'agirait plus d'un vœu pieux que d'un élément de démonstration. Très vite le guide déplace l'approche historique sur le plan spatial, en s'appuyant sur les modalités plus classiques de la comparaison cartographique, éludant par exemple toute notion d'interprétation documentaire ou tout rapport plus archéologique au paysage. Ces rapports seront développés et associés à la démarche de projet par les aménagistes suisses (*Paysages ordinaires*, 2003), plus efficaces d'un point de vue de l'association des disciplines, mais cantonnés à des terrains plus resserrés.

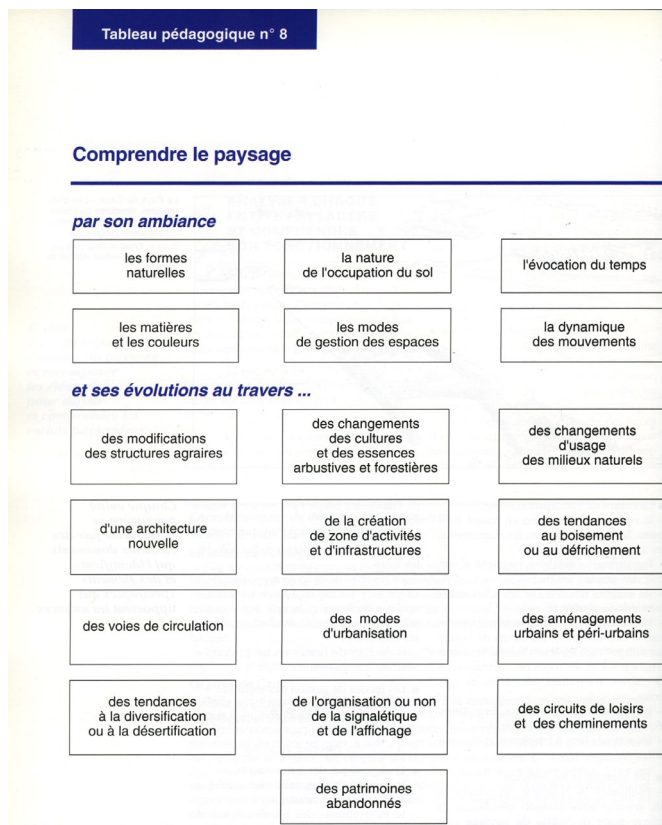
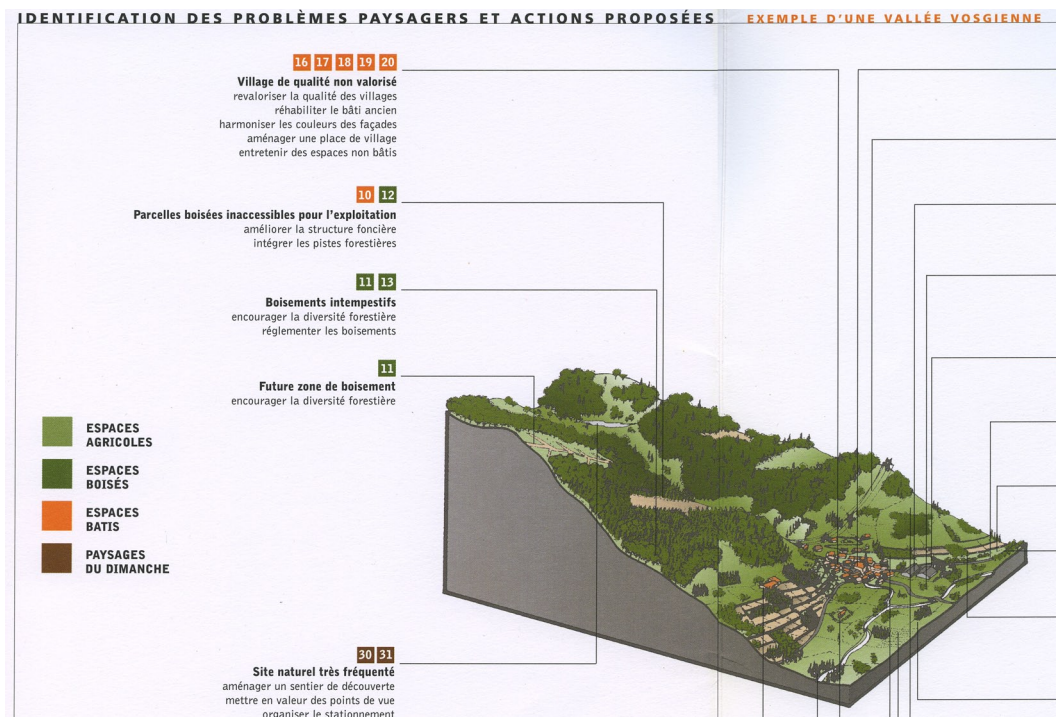


Fig. 69 : Tableau méthodologique issu du guide des chartes paysagères (Mairie Conseils, 1995).

Fig. 70 (page suivante) : Rabat intérieur de La boîte à outil paysage (2001). Le bloc diagramme établi à partir d'une situation fictive le sommaire du manuel.

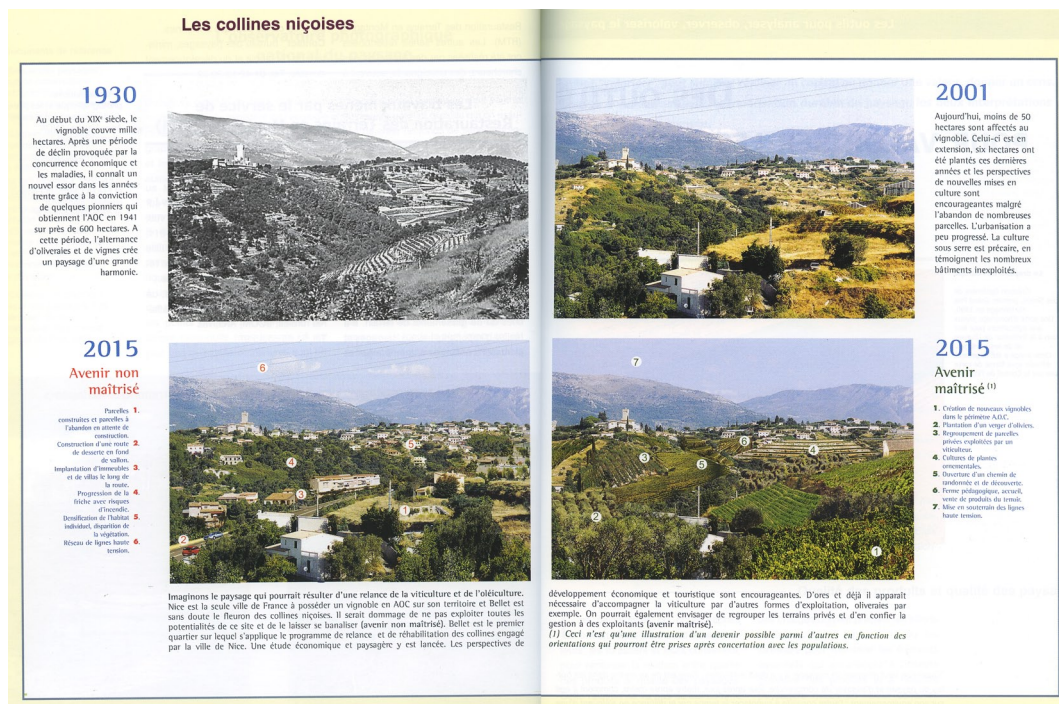
8.3.2. Appréhender les signes du présent

Le recours à l'archive n'est donc pas, semble-t-il, la voie d'accès privilégiée à la catégorie du temps. Le moment heuristique du projet de paysage demeure celui du « terrain », non pas en tant qu'objet d'étude qui subirait différentes mises à distance, mais bien en tant que situation de confrontation et d'observation directe, à partir de laquelle s'engage le travail interprétatif. C'est sur ce plan là que nous trouverons le plus de stimulations et d'indications émanant des méthodologies consultées. Le guide des chartes paysagères propose notamment une grille qui recense par quels signes visibles la catégorie temporelle peut être appréhendée : mais ce n'est pas à la reconstitution historique que conduisent la préhension de ces symptômes (fig. 69). C'est plutôt à l'identification et à la mise en évidence d'un « présent » du paysage, comme une ultime strate qui permettrait de rassembler l'ensemble des actes en cours d'inscription sur un support dont on a par ailleurs identifié des composantes plus stables : grandes partitions du relief, structures et unités paysagères, etc. S'il y a une recherche de « prise » sur ces éléments contemporains, elle passe nécessairement par ce travail d'identification, de regroupement, de révélation de « dynamiques » qui affectent, de façon parfois dispersée, les paysages. À consulter cette grille, on se rend compte que ces tendances guettées, qui alimentent cette « clinique » du paysage mise en pratique par les guides, reviennent essentiellement à la question de l'urbanisation, à l'avènement de nouvelles architectures, d'équipements, de « zones » variées, de signalétiques, de mise en loisir d'espaces ouverts, d'abandon d'espaces plus contraints, de déshérence patrimoniale. Le recoupement cartographique de ces éléments permet d'identifier des « zones de pression », conduisent ailleurs à élaborer un discours du « risque » paysager, à créer des signaux d'alerte sur des phénomènes d'indifférenciation des paysages. Le recoupement thématique de ces indices



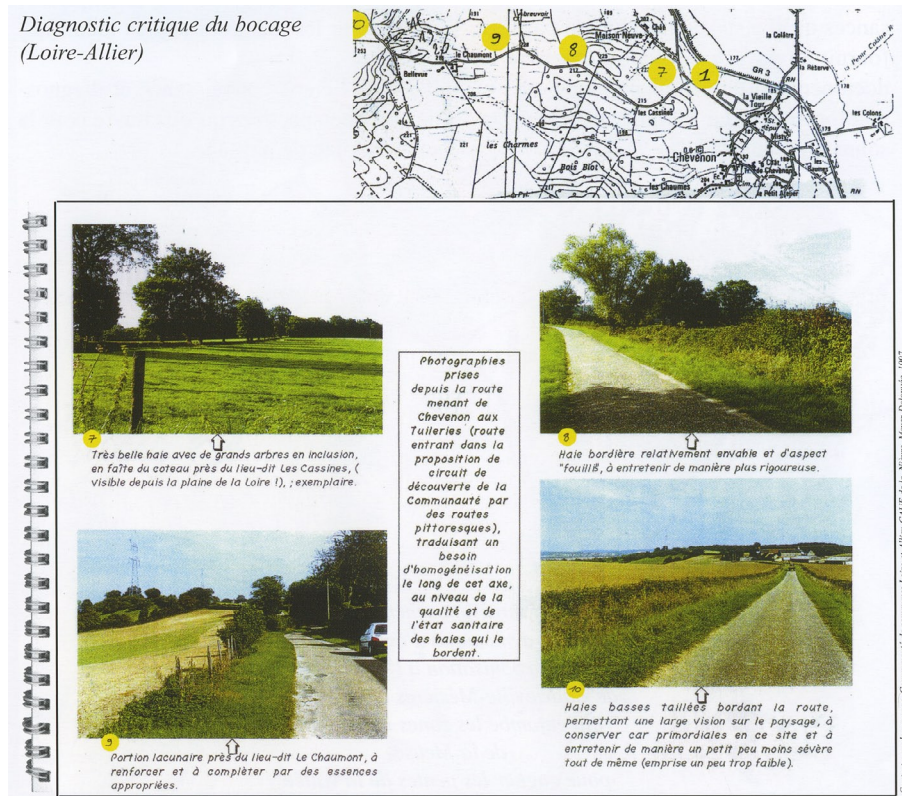
conduit quant à lui à guider et à structurer les modalités d'intervention ultérieures. Car si la cartographie peut conduire, on l'a vu, à une recodification réglementaire de l'intervention, rien n'indique que *tout* le projet de paysage puisse tenir à la carte et à sa légende.

Dans le corpus réuni, c'est peut-être la méthode des chartes et la « boîte à outils paysage » qui va le plus loin dans l'appropriation de cette dispersion d'indices et dans la recherche de dispositifs appropriés. Ce souci est clairement révélé par la structure même du document présenté, dont le sommaire est rapporté à un bloc diagramme générique, imaginé à partir d'une situation proche de celle que vivent les auteurs du guide, et qui permet de déployer spatialement et thématiquement un ensemble de pistes, de dispositifs, de démarches ou de procédures adaptées à chaque micro-configuration ou problème soulevé (fig. 70). Ces dispositifs s'adaptent entièrement à leur objet, aux acteurs visés, et à des échelles d'intervention très variées, qui tendent souvent à une gestion à la parcelle du territoire : le travail de suppression de « timbres-poste » forestiers en est l'exemple le plus emblématique. La gestion de berges de rivières, la réhabilitation du patrimoine vernaculaire, l'investissement sur un bâtiment agricole, sur une entrée de village sont quelques unes de ces actions possibles, pour lesquelles on a cherché un mode opératoire adapté, un argumentaire précis, qui conduit également à une recherche de financement adéquat dans les circuits administratifs. La conséquence de ce fractionnement et de cette différenciation de l'action peut faire craindre, par la suite, un manque paradoxal de visibilité du projet en soi, c'est à dire du jeu d'intention qui le sous-tend. C'est ce qui expliquera parfois, localement, la difficulté à suivre dans le temps et à reconnaître la pertinence de ces démarches de projet : elles sont nées d'une appréhension à grande échelle, dans l'intensité du temps de l'expertise, mais doivent par la suite assumer leur propre dispersion et, pour gagner en efficacité, leur stabilisation à l'intérieur de dispositifs fractionnés, au risque d'une perte de visibilité, de routinisation, d'anonymat.

Fig. 71 : Extrait du manuel *Agriculture, forêt et paysage* (Régis Ambroise, 2001)Fig. 72 (page suivante) : Extrait du *Guide des plans de paysage* (Bertrand Folléa, 2001).

8.3.3. Révéler des transformations ordinaires : le recours à la photographie.

L'usage de la photographie représente, on l'a vu, tout un pan de la production visuelle associée à l'élaboration des plans et chartes de paysage, témoignant principalement de la confrontation des chargés d'étude à leurs terrains et relevant de la nécessité de pouvoir faire circuler des représentations condensées, par extraits, de ces terrains face à des commanditaires, des groupes de travail, des comités de pilotage, etc. Chez les paysagistes, peu semblent avoir réellement raisonné leur rapport à la photographie, sauf au travers de leurs productions éditoriales, c'est-à-dire pour une minorité d'entre eux. En revanche on a vu que cette rencontre s'opère au niveau de l'État à la suite de la Mission photographique de la Datar. La méthode de l'observatoire photographique impulsé par le Ministère de l'environnement en est un prolongement et s'inscrit explicitement dans cette filiation. Pourtant, l'approche diachronique est, on le sait, plus ancienne : on cite généralement la pratique du Service de Reboisement des terrains de montagne, qui utilisait à partir de la fin du XIX^e siècle des séries photographiques pour évaluer et témoigner de son action de fond, et les « photos constats » plus militants d'Alain Blondel et Laurent Sully-Jaulmes sur la banlieue de Paris. Cet usage de la photographie, largement accessible et appropriable fait une entrée tardive dans le corpus réuni. Sa première occurrence réelle se situe à l'intérieur du guide édité par le Ministère de l'agriculture en 2002, conçu par un « ancien » de la Mission du paysage et soucieux de transmettre une pluralité d'outils en complément de l'expertise spatiale. On ne sera pas surpris de trouver dans ce guide un exemple mis en œuvre par Caroline Mollie-Stefulesco elle-même pour le compte de la Communauté urbaine de Nice, qui étend l'outil à la faveur des modes de traitement numérique de l'image pour en faire un support de débat et de prospective, marquant l'accessibilité nouvelle de ces procédés.



Le principe de la diachronie photographique est absent de la méthode des chartes, pourtant contemporaine du montage de l'observatoire national : l'ouvrage relaie des dispositifs législatifs, mais non les initiatives portées par l'État en matière de paysage. Largement orienté vers la prise en main du projet de paysage par des collectifs locaux, il ne porte pas d'attention particulière à la qualité visuelle des études – semblant miser parfois sur des documents assez simples, pour ne pas dire simplistes (l'exemple de la Haute-Bruche montrant cependant leur efficacité). Le guide des plans de paysage de 2001 s'appuie essentiellement sur la cartographie ou des représentations aériennes. Quelques extraits d'études publiés dans ce même guide témoignent cependant d'un usage commun de l'image photographique, qui sert ça et là à dispenser un ensemble de jugements critiques sur l'aspect des composantes matérielles du paysage. Dans ce cas c'est la légende de l'image qui est destinée à orienter le regard, jusqu'à un registre prescriptif que l'ouvrage consacré à la méthode des chartes paysagères ne semblait pas vouloir promouvoir (est-ce dû à la présence d'un ethnologue au sein du comité rédactionnel, plus attentif à décrypter et à assumer la multiplicité des pratiques populaires ?). Un exemple issu de la méthode des plans reflète ce passage du registre descriptif au prescriptif (fig. 72). Le regard se promène sur un terrain de bocage, s'arrêtant au gré de quelques situations ordinaires, pour émettre un jugement à caractère normatif, en l'absence de tout acteur engagé dans l'entretien de cet espace. Face à cet usage de la photographie, l'approche diachronique laisse à l'observateur une part d'interprétation active, sur le mode du jeu des sept erreurs, qui semble aussi bien pouvoir basculer du côté de l'anecdote que d'une conscientisation plus aigüe des processus de transformation des paysages du quotidien. De ce point de vue, le manuel du Ministère de l'agriculture possède l'originalité d'envisager son utilisation au sein même du processus de projet, autorisant des hybridations et des réappropriations que la méthode de l'observatoire national ne suggère pas immédiatement.

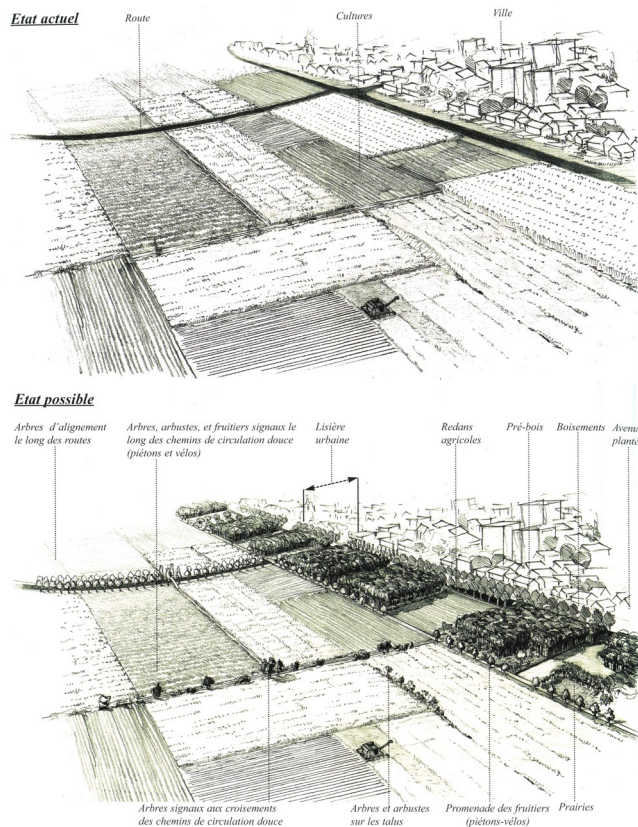


Fig. 73 : État existant, état possible. Extrait du *Guide des plans de paysage* (Bertrand Folléa, 2001).

Fig. 74 (page suivante) : Extrait du guide des chartes paysagères (Mairie Conseils, 1995). Encart présentant une orientation de la charte paysagère du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

8.3.4. États comparés, une optique singulière du projet de paysage.

L'usage de représentations comparant état existant d'un site et état projeté appartient quant à lui aux usages canoniques de l'image dans le projet d'architecture de paysage. Les plus anciens – et célèbres – exemples appartiennent aux aquarelles présentées par le jardiniste-paysagiste anglais Humphrey Repton (1752-1818) à ses commanditaires, pour illustrer les transformations d'un parc à l'avènement du jardin paysager et de l'esthétique du pittoresque. On connaît ce dispositif de volets rempliés qui permettent de jouer sur le dévoilement de l'intervention proposée, substituant explicitement un paysage à un autre, selon l'attention que le paysagiste prête aux formes, à la structuration des plans, à la circulation du regard, mais également en fonction des moyens d'un propriétaire terrien qui est capable d'assumer ces transformations. On retrouvera ce principe de présentation des transformations d'un site à de nombreuses époques : Henri Prost en fait par exemple usage à partir de coupes-perspectives dans son plan d'aménagement et de protection du littoral varois (V. 7.1.2) en 1922-1924. L'efficacité visuelle du système explique son réemploi dans de multiples contextes, et ses nombreuses déclinaisons à l'intérieur des démarches de plans et chartes de paysage, depuis la retouche numérique d'image (V. plus haut) jusqu'à la perspective semi-aérienne.

Ce moyen ne va pas, cependant, sans une certaine part d'implicite : par exemple lorsque le point de vue en surplomb employé pour présenter ces images tend à se confondre avec une position de domination qui impliquerait la capacité, pour un commanditaire, à pouvoir impulser et générer l'ensemble de ces transformations – s'imposant donc à la multiplicité des intervenants, des

Exemple d'aménagement de la route de Clermont : la Font de l'Arbre

Constat :

Abords de la route peu hiérarchisés :

- abondance de publicités et de panneaux de signalisations,
- qualité médiocre des façades du village auvergnat et des activités implantées le long de la RD 941,
- avancée de la friche jusqu'aux bords de la route,
- carrefour et espace de la route dilatés.

Actions à mener :

Marquer l'accès au Puy de Dôme : effet de porte par plantation d'arbres.
Revaloriser les abords de la route en gérant bas-côtés et friches.

Source : Charte paysagère du parc naturel régional des volcans d'Auvergne

3.1 PROGRAMME D'ACTION ET PRINCIPES D'INTERVENTION 99

possédants, des logiques d'acteur qui président ordinairement au devenir de l'espace. Une des formes possibles du processus de projet tendrait-elle à fabriquer des supports de représentation suffisamment malléables pour pouvoir « fictiviser » le processus de transformation, à défaut d'être en capacité d'assumer l'ensemble des traductions nécessaires à leur effectuation concrète ? Abstraite du contexte de commande et des forces de frottement, nombreuses, qui diffèrent toujours son exécution, ces documents induisent une idée du projet de grand paysage dissociée de la structure sociale d'un territoire, n'envisageant pas le saut d'échelle qu'implique le passage d'un terrain foncièrement maîtrisé à la multitude des intervenants sur l'espace, renvoyés au statut d'exécutants.

La coexistence de deux états successifs induit encore l'idée que le projet de paysage pourrait se confondre avec la recherche d'une image ou d'une apparence idéale, stabilisée, sans envisager la dimension processuelle de l'ensemble. Le guide édité par le Bureau des paysages en 2001 expose clairement la démarche de plan de paysage en prenant appui sur le déroulement d'un projet de maîtrise d'œuvre paysagère, le comparant à la mise en œuvre concrète d'un aménagement d'espace extérieur (p. 30). Face à cette version très mécaniste du projet, le guide des chartes offre une version plus organique, dont la prise en main est plus complexe et risquée, prêtant le flanc à de multiples simplifications : son iconographie en témoigne parfois. Dès lors, ces images nous questionnent sur le rôle dévolu à la production documentaire à l'intérieur de ces démarches, sur le risque d'une réduction de la démarche de projet à une multiplication de stratégies d'état-major dont l'opérationnalité serait sans cesse retardée, renvoyée à une chaîne d'exécution qui, à l'exception de rares cas, n'a encore jamais été inventée.

b) Le récit commun

Pour analyser comment s'effectue l'assemblage des matériaux pour construire une représentation collective, partager un regard, élaborer un paysage, nous emprunterons à Lucien Sfez son analyse de la décision¹². Les interventions considérées résistent à la décision classique, avec son découpage canonique "préparation - décision - exécution", qui fonde le modèle de la protection. L'élaboration d'un paysage, l'adhésion de la population ne sont pas le fruit d'un choix rationnel ni d'un calcul d'optimisation, mais d'un récit commun.

Le paradigme de l'opération se trouve dans la soirée d'assemblée communale où les intervenants "racontent" la commune à ses habitants¹³, enchaînant dans la même présentation une (re)lecture du territoire comme palimpseste, dévoilant des connexions ignorées entre des lieux, des époques, des usages, des symboles, etc., et les actions collectives à réaliser pour répondre aux besoins du jour. Ce récit reliant passé et avenir par le "relais" ou la "chambre d'échos" du territoire réveille, devant la population concernée, le théâtre de ses représentations collectives. C'est une "représentation" (théâtrale), où le talent de conteur des intervenants joue un rôle essentiel, qui met en scène les "représentations" (symboliques) des réalités communales, considérées dans l'épaisseur d'un territoire-palimpseste.

Et comme au théâtre, le récit des intervenants "réussit" lorsque le public se l'approprie et l'enrichit de ses propres histoires, souvenirs, significations – lorsqu'il prolonge le geste archéologique des intervenants en dégageant, dépoussiérant, révélant ce qu'ils portent en eux. Les intervenants ne sont que des "déclencheurs": l'intervention ne sert à rien si leur récit ne devient pas un "récit commun", significatif pour les diverses composantes de la population communale, que chaque sous-groupe (agriculteurs traditionnels, néo-ruraux, écologistes, jeunes, etc.) puisse reconnaître comme "sien" dans la mesure où il intègre ses préoccupations propres. L'essentiel est dans l'écho

que parvient à éveiller le récit proposé: la manière dont chaque habitant ou groupe s'en empare, le répète, le transforme, le complète de ses propres connaissances de la réalité villageoise, y inscrit ses désirs, ses problèmes, ses projets, etc.

Par le récit, l'intervention traite d'un coup la représentation et l'action sur le territoire communal. Il n'y a pas d'un côté une description, de l'autre des objectifs et des mesures de mise en oeuvre, comme dans la protection. Une fois que la population s'est appropriée la représentation-paysage, une fois que les personnes et les sous-groupes se sont ralliés à l'idée qu'ils forment une seule et même "collectivité", les actions d'aménagement (plans directeurs, d'affectation, de zones, de circulations, etc.) en découlent facilement, bien souvent sans oppositions ni recours – un avantage très appréciable en Suisse, où abondent les possibilités de recours. Tout se passe comme si le récit commun résolvait d'un coup les problèmes que le modèle de la protection peine à résoudre en les séparant: l'analyse et l'action, la décision et l'exécution, la représentation et la transformation du monde, autrement dit les deux faces du projet.

Comme le mythe naguère, le récit commun fédère le multiple, assemble ce qui est divisé, met en cohérence l'hétérogène. Il s'agit là d'une propriété générale du récit et, selon Lucien Sfez¹⁴, du modèle général de la décision dans nos sociétés contemporaines. Lorsque de multiples groupes sociaux, acteurs spécialisés, administrateurs et administrés... détiennent chacun une part de la décision, sans qu'aucun puisse imposer sa volonté aux autres, la clé de la décision ne peut être qu'un récit commun tissant, dans les marges des discours de chacun, un discours unitaire fait d'emprunts et de traductions aux discours de tous, capable de gagner l'adhésion de tous dans la mesure où chacun peut y reconnaître et y reconnaître effectivement, intégrés dans une cohérence partagée, ses propres marques, logiques et intérêts.

Fig. 75 : Élaborer un récit commun. Extrait de l'ouvrage de Jean-Pierre Dewarrat, Richard Quincerot, Marcos Weil, Bernard Woefray, *Paysages ordinaires, de la protection au projet* (2003), p. 62.

8.3.5. Enoncer la transformation, élaborer un récit commun.

On l'a vu, l'énonciation de la transformation spatiale requiert des instruments appropriés, pour être en mesure de déployer les constituantes du projet dans les deux dimensions de l'espace et du temps : découpages, superpositions de données, recodages et traductions sont autant d'opérations nécessaires pour activer de façon symbolique, puis pratique, le projet. Dans ce processus, la carte et sa légende jouent un rôle primordial. Tendante parfois à une dimension réglementaire, elles sont, à des degrés divers d'efficacité, des opérateurs de la performativité de ces productions documentaires. À côté de la carte, l'usage d'états comparés opère une sélection ou un recadrage à l'intérieur du périmètre concerné par le projet, et intervient alors plus à l'appui du discours, comme une tentative d'exemplification et d'approfondissement de ce que la carte ne peut dire dans toutes les dimensions. Dans les deux cas, la transformation s'énonce à partir de supports visuels : mais peut-on dire que ceux-ci ne renvoient qu'à l'image seule ? L'énonciation n'est jamais (ou rarement) dissociable de l'usage du langage et les exemples précédents montrent que c'est essentiellement dans l'articulation du texte et de l'image que se constitue cette opération. Les guides n'apportent pas d'attention spécifique à la dimension textuelle ou langagière du projet – ils ne réfléchissent pas sur leur propre forme, bien qu'ils instaurent de nombreux codes visuels ou langagiers. Souvent réalisés dans une courte période suivant des processus expérimentaux, ils produisent ces exemples comme fondements pratiques sans réellement expliciter

leur genèse, leur constituants, ou prendre le temps de les critiquer. Ce trait correspond bien au climat d'effervescence et d'interrogation qui s'est installé au tournant des décennies 80 et 90. Pour autant, ces documents peuvent être interrogés plus froidement, pour ce qu'ils sont : des supports graphiques accompagnés de mots, de verbes, d'adjectifs ; des organigrammes ; des tableaux, des listes.

À passer de l'un à l'autre de ces documents – détachés que nous sommes de leur utilisation pratique – et passé le décryptage de leur fonctionnement visuel, ce qui semble frappant dans leur dimension textuelle est le recours systématique aux infinitifs, aux locutions sans sujet, aux formules qui laissent ouverte la question de savoir *qui* est véritablement l'opérateur de ces transformations visées. *Planter, gérer, améliorer* sont évidemment les indices lexicaux de cette opérationnalité recherchée par ces démarches de projet. Mais qui agit derrière ? Dans sa version idéale, le comité de pilotage du plan de paysage est constitué, à en croire les manuels, de façon à déployer dans autant de directions que le permettent les diverses qualités de ses membres le listing opérationnel produit par le chargé d'étude. Le système des fiches et des tableaux est ici d'un recours précieux. Le modèle de la *Boîte à outils paysage* proposé par la Fédération des Parcs naturels régionaux en est l'aboutissement le plus accompli, par sa méticulosité affichée à repérer les opérateurs, les financeurs, les publics. D'autres documents, au contraire, semblent opérer dans l'indétermination des formules, élevant le niveau d'interventionnisme à mesure que faiblit celui, infiniment plus complexe du *qui* opère. Cette question nous semblait suffisamment vaste pour être déclinée dans les pages suivantes.

On ne s'étonnera pas de trouver une appréhension plus raisonnée du discours écrit ou oral à l'intérieur d'un essai plus que d'un guide institutionnel. C'est aussi une critique du processus décisionnel administratif ou institutionnel qui guide en partie les remarques formulées par les quatre auteurs de l'ouvrage *Paysages ordinaires* (2003). Celle-ci est empruntée à Lucien Sfez⁵. Pour ces auteurs, l'adhésion d'une population donnée à un projet de paysage ne peut être de même nature que les choix rationnels orchestrés par les pouvoirs publics, mais peut en revanche procéder d'un « récit commun » (fig. 75). Le récit n'est ni un texte ni une simple histoire du paysage débité par un locuteur unique : il réside autant dans l'acte d'énonciation produit par l'intervenant que dans l'attention, l'appropriation, la réponse, voire la déformation produite au sein d'une assemblée, d'une communauté. En rompant avec la séparation orchestrée entre diagnostic et programme, en mêlant la description à l'intervention, il produit également la première véritable charge critique à l'encontre des modèles institutionnels existants.

5. Lucien Sfez, *La décision*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1984.



Fig. 76 : Présentation publique, sortie de terrain : deux dispositifs d'appropriation. Extrait du *Guide des plans de paysage* (Bertrand Folléa, 2001).

8.4. Face aux hommes

8.4.1. Permanence et marginalité d'une question

L'appréhension de la catégorie temporelle relève, on le voit, d'une dimension seconde par rapport à l'importance donnée à l'analyse spatiale et à la phase préliminaire de la démarche de projet de paysage, sorte de "clinique" du paysage. Cette prédominance du rapport à l'espace est aisément compréhensible : derrière l'étendue du paysage, la diversité de ses composantes matérielles se loge la difficulté à élaborer un chemin cohérent de description et d'analyse, la nécessité de trouver des modes d'objectivation compréhensibles, des figurations adaptées, etc. Pour de nombreux acteurs associés à la démarche de projet, c'est parfois une expérience de révélation première du paysage qui s'opère, plus que d'appréhension de la complexité d'un mécanisme de transformation qui impliquerait une connaissance préalable des lieux, de longue date. Ce que les guides édités par les institutions ne saisissent pas de façon évidente, c'est à quel point le socle individuel de connaissance aussi bien intime du paysage que plus "technique" de ses modes d'évolution ne relève pas d'un acquis, d'un donné, mais procède d'une démarche patiente, à renouveler sans cesse, au rythme des successions d'élus, de personnels administratifs, de personnalités ressources. Face à cette difficulté, la figure du professionnel, du chargé d'étude, apparaît comme une ressource rassurante, point de référence solide autour et à partir de laquelle s'organisera l'éventuel calendrier du projet. Il y a là une forme de sous-traitance cognitive implicite, qui réintroduit la figure de l'expert par nécessité, mais instaure une zone

d'indétermination, de tremblement, qui laisse encore en suspens la question du sujet agissant, de l'opérateur du projet, de sa démultiplication et de la structure organisationnelle qui garantit la pérennité de la démarche.

Le projet devient lui-même sujet agissant, comme en témoignent quelques formules rencontrées au fil de ces manuels. « Faire vivre le projet » est une formule récurrente de ces ouvrages (V. plus bas), comme s'il s'agissait d'une créature composite douée d'un pouvoir d'exécution autonome, automate ou chimère intellectuelle collective qui se substituerait symboliquement à la structure humaine qui l'a engendrée. Ailleurs, c'est le document lui-même – la charte – auquel on prête un pouvoir d'engagement moral supérieur, capable de sceller une culture commune de l'espace et de son aménagement qualitatif.

On comprendra donc que cette question du temps du projet s'embraye nécessairement à celle du rapport aux hommes, d'abord dans le cercle restreint des organismes et personnalités mobilisées dans l'effervescence des premiers temps, puis à l'intérieur d'un second cercle, bien plus vaste et indéterminé, que l'on nomme souvent "grand public" à défaut de pouvoir nommer une communauté humaine habitant et partageant un même territoire. Mais si le rapport au temps semblait laissé dans une indétermination plus grande que celui du rapport à l'espace, l'appréhension de la dimension organisationnelle et relationnelle de la démarche de projet demeure plus ténue, constituant un niveau de questionnement qui émerge de façon à la fois récurrente et marginale dans les publications retenues, souvent au fil de témoignages adjoints en marge des indications officielles. Ceux-ci pourraient très bien, d'ailleurs, servir à orienter de façon bien différente l'appréhension du processus de projet. Quelques remarques issues d'entretiens menés avec les paysagistes ayant opéré sur le chantier des plans de paysage du Ministère de l'équipement plaident pour un processus beaucoup plus adaptatif que ce qui ressort en synthèse du document ou dans les guides ultérieurs, beaucoup plus « finalistes ». Ces manuels parleront d'« appropriation progressive du projet », à partir d'une matrice qui se doit d'atteindre un niveau adéquat de clarté, mais que l'on n'appelle pas à voir évoluer au fil des rencontres planifiées en aval de son élaboration. Ils appellent à exécuter un programme réglé en amont, comme si la chaîne de transmission, les traductions nécessaires ne devaient pas engendrer de distorsion majeure de l'intention initiale, comme si, enfin, cela ne renvoyait qu'à une question d'intendance dont les modalités n'auraient pas à interférer avec l'image conçue. Se retrouve dans ce schéma une structure de décision et d'application calquée sur une procédure d'aménagement où le maître d'œuvre occupe une position intermédiaire entre maîtrise d'ouvrage et exécutants.

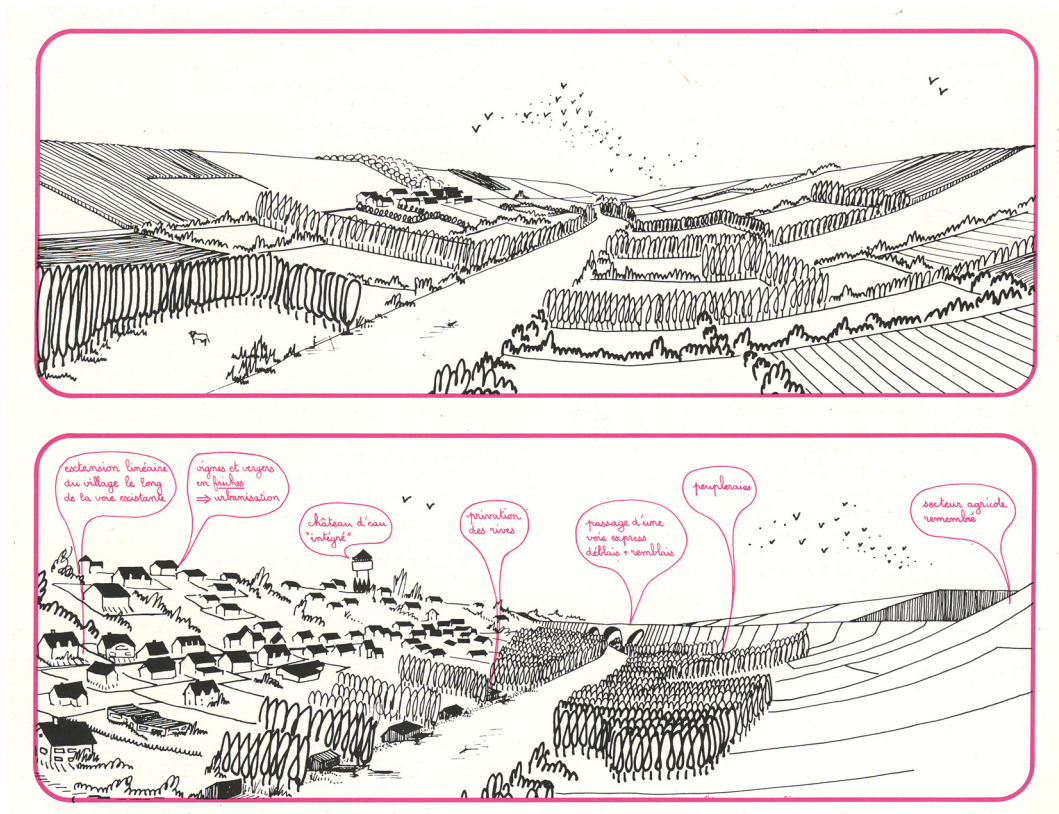


Fig. 77 et 78 (page suivante) : L'élaboration conjointe. Dessins et texte extraits de l'ouvrage *Le paysage rural et régional*, 1975.

8.4.2. « L'élaboration conjointe »

Pour autant, les choses ne se livrent pas nécessairement dans cet ordre dès le commencement. Des pistes, des alternatives s'entrouvrent, dès 1975 et le bilan conduit sur l'action de l'Oream Loire Moyenne. Plus inscrites dans les procédures d'élaboration de règlements d'urbanisme initiées par l'État, l'armature méthodologique proposée par Pierre Dauvergne intègre sous la notion d'« élaboration conjointe » une réponse à une préoccupation très clairement identifiée à la suite des premières expériences de l'Oreal, qui tient au souci de la durabilité des efforts d'information et de persuasion engagés. Les membres de la structure d'étude proposent alors cinq recommandations pour fonder une approche qui semble déjà en rupture avec leur propre expérience, reconnaissant leur absence de préparation et de compétence autour de ce qu'ils identifient comme un problème de communication. La première de ces mesures relève de la structure organisationnelle porteuse du projet, dont ils appellent à l'unité face à la multiplicité des structures administratives capables de porter une étude. Cette remarque est particulière au contexte des années 70 et de la décennie précédente, qui vit la création de nombreux services d'étude et leur reconfiguration progressive au gré des mesures d'austérité budgétaire. Mais elle reste valide sur le plan de l'appréhension de la sphère technique et institutionnelle par les catégories des élus, explicitement visée ici. L'appel à fonder la méthode sur des niveaux de préoccupation exprimés par ces interlocuteurs et à adapter discours et outils de représentation

2°) L'ÉLABORATION CONJOINTE :

Pour que les études et tout particulièrement celles de paysage, soient suivies d'effets, il faut que leurs options soient bien comprises par ceux qui les appliqueront et les subiront, c'est-à-dire les services opérationnels, les collectivités, les maîtres d'ouvrages et le public.

Or on l'a dit, le paysage étant le reflet de notre société toute entière, c'est tous les jours qu'il se modifie par les multiples interventions qu'il subit, interventions souvent très ponctuelles. Si l'on peut par exemple, prétendre contrôler grâce aux POS les grandes lignes et masses du paysage, par contre il est impossible de maîtriser les nombreux détails qui ont néanmoins leur importance. Cet inconvénient ne peut être évité que par des efforts d'information et de persuasion en profondeur et durables dans le temps. Cet aspect soucie beaucoup l'ORÉALM, car tous ses efforts risquent de ne servir à rien si une telle politique n'est pas engagée.

C'est en partie pour ces raisons (1) qu'ont été réalisées des études de paysage, en vue de l'élaboration de documents d'urbanisme. A cet égard il faut noter que la plupart des aménagistes ne sont pas préparés aux techniques de communication pour l'élaboration conjointe. C'est par une succession d'études que l'ORÉALM a préparé progressivement pour le paysage une manière de travailler en collaboration avec les élus et les services.

Suite à ces études, plusieurs services ou municipalités ont demandé à l'ORÉALM d'effectuer d'autres plans de paysage en vue de l'élaboration de POS. Compte tenu de son plan de charges et de sa mission propre, cela n'a pas été possible.

(1) cf. à ce sujet - la conclusion du chapitre 11, pages 21 et 22)

QUE RETENIR DE CES DIVERSES EXPÉRIENCES EN MATIÈRE D'ÉLABORATION CONJOINTE ?

a) Les élus sont très sensibles au fait d'avoir en face d'eux UNE UNITÉ DE VUE DES SERVICES de l'Administration sur une même étude, car le travail commun gagne en valeur, en efficacité et en rapidité. Certains élus ont parfois été étonnés de voir une étude menée par plusieurs services à la fois !

b) LES AMÉNAGISTES DOIVENT ABANDONNER LEUR CARAPACE DE TECHNICIEN ET LEUR VOCABULAIRE spécifique. Il faut qu'ils se mettent AU NIVEAU DE LEURS INTERLOCUTEURS sinon il y a ceux qui font les études et ceux qui écoutent et qui sont paralysés parce qu'ils se sentent incapables de suivre le niveau des discussions. A cet égard, il vaut mieux partir du niveau des préoccupations des interlocuteurs, c'est-à-dire en général sectoriel pour passer progressivement à un niveau global. On peut en dire autant pour le passage du court terme au long terme. (cf. à ce sujet l'expérience du PAR de Courtenay en annexe n° 2).

c) Les élus ont besoin de participer activement aux études. IL FAUT QUE LES ÉTUDES SOIENT LES LEURS et non celles de l'Administration. Pour cela, IL FAUT DU TEMPS et des réunions espacées pour que chaque phase de travail soit « digérée », complétée et acceptée. Les échanges sur les terrains sont à cet égard excellents pour toutes les parties.

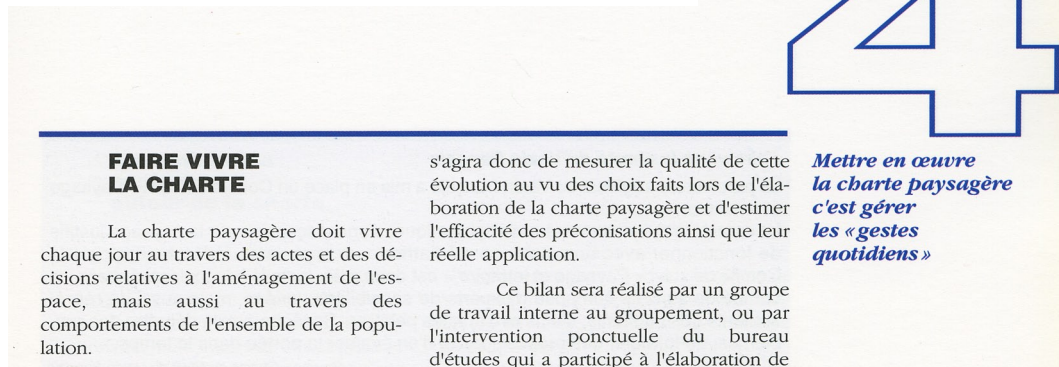
d) LES PAYSAGISTES DOIVENT obligatoirement APPRENDRE A LEURS INTERLOCUTEURS A VOIR, A LIRE UN PAYSAGE du point de vue de ses caractéristiques et valeurs intrinsèques, mais surtout déceler ses modifications et évolutions en cours. Enfin ils doivent IMAGINER ET VISUALISER LES CONSÉQUENCES DE TELLE OU TELLE INTERVENTION AFIN D'ÉCLAIRER LES CHOIX.

A cet égard, on ne peut être que critique sur les études classiques faites sur plans ou cartes et sur les maquettes, car les élus ou même les techniciens ont souvent du mal pour imaginer les effets d'un aménagement donné, à la fois dans le paysage global (qui n'apparaît que très rarement sur plan ou maquette) et en lui-même en grandeur nature. LA GYMNASTIQUE DES ÉCHELLES et LA RESTITUTION D'UNE VUE EN PLAN A UNE VUE AU SOL, c'est-à-dire la vue du piéton, ne peuvent être pratiquées que par quelques uns. Pour y arriver, CROQUIS, PHOTOS-MONTAGES, MONTAGES DE DIAPPOSITIVES, VISITES DE TERRAINS SONT ABSOLUMENT NÉCESSAIRES. Il faut également que ces divers documents soient LE MOINS POSSIBLE MARQUÉS DE LA SENSIBILITÉ DE CELUI QUI LES A RÉALISÉS, afin que chacun soit obligé de les interpréter selon sa propre sensibilité, ce qui aboutit à UNE ANALYSE ACTIVE ET NON PAS PASSIVE DES ÉTUDES.

e) Enfin et c'est le plus difficile, MONTRER aussi souvent que possible, des RÉALISATIONS EXISTANTES approchant ce que l'on veut faire car chacun juge les propositions par rapport à son propre système de valeurs, lui-même en référence à une pratique de l'environnement basée sur des expériences et connaissances uniquement passées.

témoigne bien d'un premier niveau de critique qui est aujourd'hui intéressant à ressaisir : elle nous aiguille sur la voie de processus beaucoup plus adaptatifs et qui ne seront pas toujours la marque des démarches conduites ultérieurement. On trouvera dans cette même étude une proposition pour rendre permanente l'action des cellules techniques créées sous la forme d'un Atelier régional des sites et paysages, débordant du périmètre engagé dans l'Oream : échappant encore aux déterminations d'un marché privé des études paysagères, les auteurs du rapport n'hésitent pas à interroger les structures administratives dont ils sont issus, liberté dont leur successeurs ne bénéficieront pas ou qu'ils ne chercheront pas à prendre.

Fig. 79 et 80 (page suivante) : Faire vivre la charte, faire vivre le projet. Extraits du Guide des chartes paysagères (Mairie Conseils, 1995) et du Guide des plans de paysage (Bertrand Folléa, 2001).



8.4.3. « Faire vivre le projet »

Le contexte de reconfiguration des échelles de décision qu'instaurent les lois de décentralisation des années 1980 rendent cependant caduque une interrogation qui ne viserait que le seul rôle de l'État. Le complexe technique et humain capable de mettre en forme un processus de transformation maîtrisé d'un grand paysage passe désormais par une pluralité d'échelons d'acteurs, de structures, d'organismes. Les démarches paysagères sembleraient alors vouloir redonner à cette multiplicité un sens, un terrain de mise en cohérence commune des actions et de nombreux discours reviendront sur cet aspect jusqu'à nos jours. L'injonction récurrente à « faire vivre le projet », « faire vivre la charte » répond également à ce souci, passé l'ambiguïté soulevée par la formule, qui en ferait une entité douée d'une existence autonome. Mais la formule invite aussi à réfléchir au statut de ces démarches à partir du point où elles ambitionnent de fonctionner comme un nouvel état de référence, de mode d'action, comme si l'on cherchait à substituer une culture à une autre, ou du moins à prendre acte d'une évolution non réversible d'une culture de l'aménagement. Cette ambition se dessine paradoxalement dans l'effervescence d'un temps de débat local, de production de connaissances, de croisement de données, mais vise à une forme de permanence.

Le guide des chartes paysagères (1995) envisage ainsi plusieurs dispositifs dont certains évoquent les mesures proposées par l'ouvrage de 1975 : la création d'une « mission paysage » locale répond, à une échelle moindre, à l'atelier régional proposé auparavant, au prix d'un resserrement et d'une démultiplication des compétences sur un territoire. On envisage également l'actualisation bisannuelle de la démarche, et l'actualisation de la charte. Le recours à l'observation photographique n'est pas proposé dans ce guide, mais constitue une réponse apte à assurer cette rythmique nouvelle que l'on entend assurer autour de la question paysagère : il est présenté, on l'a vu, dans le manuel édité par le Ministère de l'Agriculture (2002) alors que la démarche du Ministère de l'environnement connaît un net fléchissement. On présente les modalités d'une animation soutenue autour de la charte, par un ensemble de productions documentaires. Celles-ci ne visent pas un retour, un échange ou une interactivité que l'on n'envisage pas comme une composante du projet. Malgré les fréquents recours à des injonctions à associer les habitants d'un territoire donné, ces derniers sont souvent perçus, à lire ces textes, comme les récepteurs d'un ensemble de messages dont la collectivité serait l'émetteur patient, réglerait

FAIRE VIVRE LE PROJET : L'ANIMATEUR

«Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage».

Voilà un adage particulièrement vrai pour la question du paysage. Spécialité de personne, domaine non réservé, cette question est à la fois forte et fragile : elle peut certes rassembler les nombreux acteurs de l'aménagement autour d'une vision commune et partagée ; mais elle peut aussi facilement s'arrêter au discours, sans réalisation ni lendemain. Le paysage est une exigence de qualité pour le territoire. Cette qualité n'est jamais facile à obtenir, jamais gagnée d'avance : elle ne va pas de soi. Elle nécessite une constance, une énergie, une opiniâtreté, un enthousiasme.

C'est pourquoi un relais clairement désigné doit s'établir pour faire vivre le plan de paysage au-delà du temps de l'étude : une structure, regroupant les décideurs, alimentée par les financements des uns et des autres, et dirigée par un "animateur" chef de projet.

L'animateur est souvent un des membres du groupe de suivi du plan de paysage, particulièrement motivé. C'est cet animateur qui va faciliter sa mise en oeuvre, c'est lui qui va veiller à sa

déclinaison et à sa concrétisation dans les actions quotidiennes, faussement anodines. L'animateur est proche du décideur, du porteur, celui qui a le pouvoir d'engager les moyens pour que les choses se passent, celui qui incarne et garantit l'importance accordée à la question.

L'expérience montre que l'émergence de ce métier d'animateur est nécessaire et encore trop rare.

Selon les cas, la structure d'animation du projet peut être créée ex-nihilo ou au contraire se greffer sur un organisme déjà existant :

- pour les cantons de Decize-La Machine, le choix de la structure d'animation s'est porté sur un SIVOM existant ;

- pour les Alpilles, c'est le Syndicat Mixte des communes qui a recruté un animateur;

- pour les Monts de la Goële, c'est le C.A.U.E. de Seine-et-Marne (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) et un paysagiste-conseil qui ont été choisis comme animateurs de la charte des paysages des Monts de la Goële par les acteurs publics et privés signataires.

Animations, présentations
et débats dans le cadre de la charte paysagère
de la vallée de l'Yonne autour de la RN6 (Yonne)

106



107

la redondance, l'efficacité. On commence à envisager l'interactivité sous la forme de concours de photographies ou de remise de trophées qui marquent et récompensent des réalisations, des initiatives publiques ou privées.

Le guide édité en 2001 par le Ministère de l'environnement reprend à son compte une partie de ces orientations, qui renvoient pour la plupart à la mise au point d'une stratégie de communication qui est présentée comme « opération de sensibilisation », un terme récurrent dans de nombreux domaines qui impliquent une transformation volontariste des pratiques humaines. D'un point de vue de la structure technique qui porte le projet de paysage, elle est également présentée comme étant en mesure de produire un système d'« audit » interne ou externe, un filtre d'interprétation et de jugement par lequel passent l'ensemble des pratiques d'aménagement de l'espace. Il envisage enfin, en dernier recours, la recherche d'un ancrage politique du projet, comme si celui-ci était en mesure de « remonter » après avoir opéré sa descente vers les acteurs ordinaires de l'aménagement. De fait, il ne cesse de circuler, d'opérer un mouvement à travers des catégories d'intervenants, sans que l'on s'interroge sur la nature de ce mouvement, sur le système de valeurs qui le porte. Il est, de ce point de vue, porté par une confiance sincère envers ses moyens et son efficacité. Animateurs et porteurs d'un nouveau marché des études paysagères, les paysagistes impliqués dans la conception de ces guides vont d'un contexte de commande à un autre, s'affranchissant souvent du patient système d'animation dont ils sont par ailleurs les promoteurs : peu de commandes semblent réellement calibrées pour une tâche d'une telle ampleur, qui se réduisent souvent à la production d'une connaissance attentive d'un terrain et d'un programme. Seuls quelques territoires témoigneront de l'opiniâtreté nécessaire pour dépasser le stade du programme, comme la Communauté de communes de la Haute-Bruche (Bas-Rhin) dont la persévérance et l'inventivité sont récompensées en 2007 par l'attribution d'un prix « spécial » du paysage, décerné par le Ministère de l'écologie.

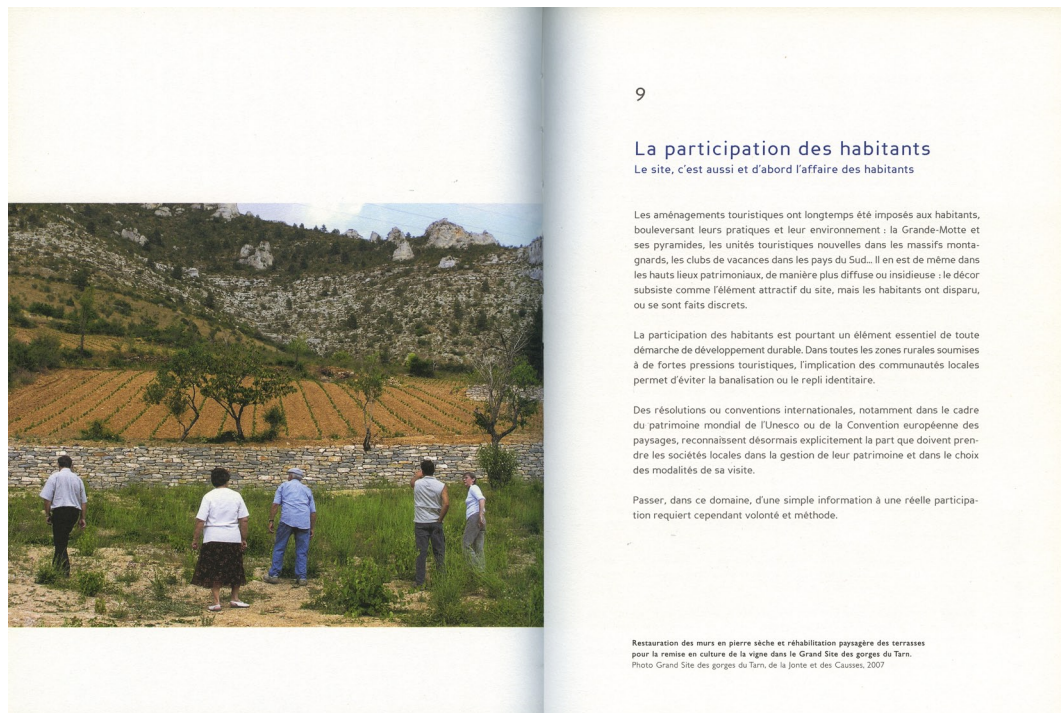


Fig. 81 : L'apparition d'un discours plus explicite sur la participation des habitants : extrait de l'ouvrage *Petit traité des grands sites*, (Arles, Actes Sud / ICOMOS, 2009).

8.4.4. De la sensibilisation à la participation, du public à l'habitant.

La récurrence du terme de sensibilisation dans l'ensemble des ouvrages consultés montre bien combien la relation à l'autre est encore tributaire d'un ordre donné, d'un esprit de « mission » ou d'une domination symbolique que les ethnologues qui étudieront à partir des années 90 les premiers effets sociaux des politiques de paysage mettront à jour⁶. Cette approche critique est dans bien des cas tout à fait justifiée, et invite à réfléchir sur des voies permettant d'introduire une dose minimale de réflexivité à l'intérieur même des processus de projet, afin de mettre le groupe qui le porte en capacité de se révéler à lui-même la dimension implicite des termes qu'il mobilise. Une archéologie du terme de sensibilisation resterait cependant intéressante à produire, dans l'ensemble des domaines où il est utilisé. Le lien avec l'ensemble des politiques environnementales initiées dans ces mêmes années semble évident, et s'inscrit probablement dans un mouvement plus général d'infléchissement des pratiques sociales animé par la montée en charge de ces questions dans l'espace public.

Le recours aux fiches de la « boîte à outils paysage » de la Fédération des Parcs naturels régionaux offre cependant une optique légèrement différente, bien qu'émanant d'un opérateur habitué des prescriptions environnementales. En mettant en évidence la catégorie du projet comme filtre d'appréhension de la réalité quotidienne, elle n'invite pas seulement à un meilleur soin ou à un enrichissement culturel des populations. Elle invite à considérer le paysage dans sa mutabilité, plus que dans sa dimension idéelle ou idéale, semblant prendre acte du conservatisme

6. Claudie Voisinat (dir.), *Paysage au pluriel*, op. cit.

L'ANIMATION ET LA MOBILISATION
AUTOUR DU PAYSAGE

FICHE 32

PARTENAIRES TECHNIQUES
Toutes les structures compétentes en matière de paysage peuvent être sollicitées (Chambre d'agriculture, PNR, Conseils généraux, communes, structures intercommunales, etc.). Également les CPIE, Maisons de l'environnement, etc.
Les Associations (pêche, arboriculteurs, artistes, etc.).

PARTENAIRES FINANCIERS
Conseil régional
Conseil général
Commune et structures intercommunales
UE : 5 b, Leader (actions innovantes)
Ministère de l'Environnement

VOIR AUSSI
FICHE 0

BOÎTE À OUTILS PAYSAGE
1999

56

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU PAYSAGE

MISE EN ŒUVRE

CONTEXTE

Pour beaucoup, le paysage se résume à une belle carte postale. Le cadre de vie quotidien n'est pas perçu comme un paysage en soi. Pour d'autres, il incarne le passé. Faute d'un véritable débat, le paysage est difficilement appréhendé par le grand public en terme de projet et comme un enjeu pour l'avenir qu'il faut intégrer dans son quotidien. Le paysage est un bien collectif qui relève de la responsabilité individuelle et de la responsabilité politique. La sensibilisation du grand public doit viser à ce que le paysage devienne l'affaire de tous et de chacun.

OBJECTIFS

- mobiliser et responsabiliser habitants et acteurs locaux autour du paysage
- connaître la vision qu'a une population de son paysage
- faire prendre conscience de ses atouts, faiblesses et évolutions
- susciter des volontés d'actions individuelles et collectives

Il est important d'associer plusieurs approches pour toucher au mieux le public.
Exemple : une sortie « lecture de paysage » suivie d'une conférence-débat, organisée par une commune.
L'appel aux cinq sens est également vivement recommandé afin d'appréhender le thème du paysage.
Exemple : visite d'un verger suivie d'une dégustation de fruits locaux.
Dans tous les cas, il est recommandé de viser aussi bien les habitants que les gens de passage (touristes).

QUELQUES EXEMPLES - LEURS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Exposition

<p>► Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • regrouper durablement plusieurs informations • fort impact du visuel (photo, dessins, etc.) • mobilité (mairies, établissements scolaires, entreprises, Maisons des Parcs, etc.) 	<p>► Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • coût élevé • un seul sens concerné • le public doit faire l'effort de se déplacer (il faut trouver une accroche pour faire venir les gens) • peu de contact humain
--	---

Sortie « lecture du paysage »

<p>► Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • immersion dans le paysage, on est face à la réalité • contact direct avec les gens du cru et échanges entre générations (questions-réponses) • approche sensorielle plus forte (toucher, vue, goûter, etc.) 	<p>► Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • effort physique • météo
---	--

Sentier de découverte avec livret

<p>► Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • valorisation et entretien d'un site • approche multiple : le paysage est une clé d'entrée sur d'autres sujets (agriculture, urbanisme, etc.) • les locaux s'approprient leur paysage en comprenant sa signification • il reste une trace de la balade : le livret 	<p>► Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • coût • entretien • quelle fréquentation ? • diffusion du livret à organiser
--	--

Mise en place d'un observatoire photographique

<p>► Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire participer différentes catégories de populations à la prise de vues du territoire • chaque actualisation périodique de l'observatoire est l'occasion de mobiliser la population et d'organiser des animations pour débattre des évolutions paysagères constatées • Faire référence à l'observatoire national et aux observatoires régionaux pour élargir le champ d'intérêt de la population et pour se calquer sur un dispositif permanent 	<p>► Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • risque d'un travail pas assez fiable et peu organisé • risque de coût élevé si appel à des techniques trop sophistiquées • nécessité d'une bonne gestion et d'une grande rigueur • risque de visions trop partielles ou partiales
---	--

SUITE ►

Fig. 82 : Un panorama des dispositifs de sensibilisation du grand public. Extrait de la *Boîte à outils paysage* (Fédération des parcs naturels régionaux de France / Mairie Conseils, 2001).

qui émane des populations elles mêmes. Ainsi, l'objet visé par ces opérations de sensibilisation pourrait ne pas tout à fait correspondre à l'approche prescriptive et élitaire du paysage, révélé et implicitement critiqué par les sociologues ou ethnologues qui mirent à jour ces mécanismes, mais paradoxalement contribuer à introduire l'idée d'une plus grande *plasticité* du paysage et mettre en évidence la possibilité d'une réappropriation sociale de l'idée même de transformation. Cette visée diverge évidemment essentiellement de la conservation et de la protection, et constitue l'un des traits sous-jacents aux discours qui émergent avec le renouveau des politiques de paysage, engendrant localement un outillage original qui ne sera cependant pas utilisé de manière uniforme, ni même toujours bien compris. Ces méthodes se constituent, comme en témoigne le mode de fabrication de la *Boite à outil paysage* dans la proximité de territoires intercommunaux innovants et structurés au sein de réseaux d'échange. Du côté des ministères, ces dimensions restent moins saillantes.

La consultation du *Petit traité des Grands Sites* (Icomos France, 2009) témoigne du glissement sémantique du « grand public » vers la catégorie des « habitants », s'appuyant sur les grandes résolutions internationales à refonder les processus d'aménagement sur des valeurs de participation ou de concertation⁷. La rhétorique du développement durable fait également son apparition, ce qui n'était pas le cas dans les précédents guides, pas encore marqués par l'expression et son vocabulaire. Le guide ne constitue pas un prolongement méthodologique des précédents, mais présente en revanche un ensemble d'exemples convergents, qui montrent comment l'investissement d'une population dans la réappropriation d'un paysage culturel a pris corps à partir d'une lutte ou d'un combat gagné contre un projet d'équipement ou d'infrastructure. Refus initial transformé en force de projet, qui appelle après lui toutes sortes d'analyses : mais pas encore de visualisation avancée, d'exemplification suivie du processus de participation lui-même. Comme les précédents exemples, la méthode suit de peu l'expérimentation, en prend acte, et traduit la progression d'un groupe, d'un réseau, sa faculté à témoigner et à sédimenter dans l'espace du livre de ce qui s'est joué à l'échelle de la complexité des paysages.

*

Ces ouvrages recèlent évidemment de nombreuses dimensions dont l'exploration reste à conduire. Le découpage proposé ici cherchait à s'affranchir suffisamment de leur propres catégories pour produire une image globale, qui reste à ce stade très imparfaite. La juxtaposition opérée compacte un corpus dont les entrées s'étalent sur une période de près de trente-cinq ans (de 1975 à 2009). Certains principes se sédimentent, des découpages semblent se confirmer dans un certain nombre de cas : mais rien ne permet d'affirmer que les références mobilisées, à l'intérieur de chaque ouvrage, sont suffisamment explicites pour témoigner d'ancrages progressifs, de réinterprétations, de remises en cause critiques effectives. Et beaucoup d'entre eux semblent progressivement basculer dans l'oubli, à mesure de l'épuisement des documents, des changements institutionnels opérés depuis, et du recalibrage des politiques publiques. Le paysage, qui apparaît au centre d'un débat plus large sur l'aménagement et l'environnement, semble peu à peu glisser vers la périphérie, à mesure peut-être de l'appropriation et de la diffusion des idées colportées par ces ouvrages. L'élargissement de ce corpus serait en outre possible en direction des collectivités locales, des structures de conseil ou des groupements professionnels qui ont

7. Citant, outre la Convention européenne du paysage, la Convention d'Aarhus (25 juin 1998) et la Déclaration de Budapest du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco (22 juin 2002).

depuis repris à leur compte cette investigation paysagère, ont relayé localement à leur tour ces démarches, les ont adaptées, ont recherché leur amélioration. Cet inventaire reste à dresser.

Faut-il en retenir quelques images marquantes, face à ce qui apparaît de prime abord comme une dispersion ? Certaines de ces images sont apparues dans les lignes qui précèdent : on voit notamment combien la démarche de projet est envisagée de façon linéaire, souvent mécaniste, ramenée à des modèles importés de démarches plus « sécurisées ». Impossible de dire cependant que les expériences dont ces modèles sont tirés s'y conforment tout à fait : les nombreux témoignages qui maillent ces propositions en constituent une illustration qui pourrait parfois s'avérer contradictoire, si l'on accédait à des sources encore vives permettant d'en produire une autre interprétation. Il ne s'agit pas ici de *vouloir* dire quelque chose de particulier à partir de ces démarches de projet : il s'agit plutôt de réfléchir sur ce que l'on *peut* en dire, selon un outillage langagier, des modalités de descriptions autres. Décrire un processus de transformation de l'espace est un enjeu en soi, qui ne passe pas tout à fait par les mêmes catégories que l'analyse spatiale⁸ : peut-être que ce jeu de description emprunte insuffisamment, dans ces pages parcourues, au registre du récit. Cette critique est formulée en un moment précis (V. 8.3.5), mais n'est pas relayée depuis, ni absorbée dans ce train de publications qui ne semblent jamais regarder les unes en direction des autres.

Un point commun subsiste dans cet ensemble documentaire : aucune méthodologie présentée ne semble en mesure d'envisager son propre épuisement, la nécessité de son renouvellement selon d'autres fondements conceptuels, et les effets, sur un territoire donné, de l'accumulation ou de la superposition de démarches de projet (de paysage, mais aussi d'urbanisme, de territoire...). En cela se lit leur caractère inaugural et la confiance qu'elles ont en elles-mêmes : absorbant les autres niveaux de projet, les reliant sans cesse à une globalité inépuisable (le paysage), elles en portent l'enjeu bien au-delà peut-être des forces en présence. Non pas que ces forces fassent défaut : mais toujours situées, impermanentes, parfois amnésiques ou labiles, elles n'ont de cesse de se détisser, de se recomposer au gré d'une vie civique, de basculements générationnels, de courants démographiques imprévus ou de modes de vie qui consacrent désormais des appartenances multiples, la coexistence de référents culturels éclatés. Face à l'incertitude, c'est comme si la démarche de projet se présentait comme une force positive, régulatrice, structurante : ce à quoi elle peut tendre, mais peut-être aussi au prix d'un *flirt* plus prononcé avec l'incertitude, le caractère mouvant des êtres et des choses, qui appelle une mise à jour constante d'une pensée de l'action.

8. Une remarque extraite d'un entretien mené avec le paysagiste Alexandre Chemetoff au moment de la publication des premiers plans de paysage (1993) illustre par exemple cette idée : « C'est dans la mémoire vivante, dans les projets, réalisés, en cours ou à venir, dans les intentions, avouées ou cachées, que se transforme le paysage... et personne ne sait comment cela se fait. Personne ne tient comptabilité de cette donnée essentielle. Je suggère donc que des cartes soient établies pour exprimer cette mémoire. Des actes aux intentions, tout ce qui se passe, s'est passé sur un territoire, y serait mémorisé et pourrait être consulté dans un lieu ouvert aux responsables et au public. Dans de telles conditions, le plan de paysage pourra vivre longtemps en référence au regard porté sur le paysage pendant la démarche d'élaboration du plan ». Relue à l'aune de l'investissement du même paysagiste sur le projet urbain de l'île de Nantes entre 1999 et 2009, ce fragment apparaît comme une prémonition.

**Chapitre 09 / Le projet ouvert :
l'expérience de l'atelier des paysages et ses perspectives**

- 9.1. Les conditions nouvelles du projet de grand paysage
- 9.2. L'équipement de l'atelier des paysages
- 9.3. L'assemblage du processus de projet : pour une approche relationnelle
- 9.4. Perspectives : l'expérience du paysage dans son articulation au projet

9.1. Les conditions nouvelles du projet de grand paysage

Les lignes qui suivent, et l'ensemble de ce chapitre conclusif, n'appellent pas à refermer et à laisser derrière nous le corpus rassemblé et examiné jusque là : il ne saurait être question d'une remise en cause radicale ou d'une amnésie complète au terme de ce double parcours dans le temps historique des politiques publiques et dans l'espace des discours générés tout au long de cette période. Peut-être serait-il nécessaire d'en approfondir aujourd'hui la lecture, de reconfronter ces écrits aux expériences dont ils sont issus, d'en revenir aux situations, aux contextes qui les ont fait naître : de nombreuses dimensions, de nouvelles façons de les lire apparaîtraient alors sans doute. Nous nous sommes déjà interrogés longuement sur le passage de l'expérience du paysage au récit, ou de la démarche vivante du projet à la méthode : la plupart des documents examinés conservent aussi l'empreinte, comme en filigrane, des longues heures de terrain nécessaires pour élaborer telle cartographie, convaincre tel acteur, tel groupe, de la nécessité d'avancer dans une direction donnée, nourrie d'attention et d'intentions. On peut y passer vite, ne voir dans ces modèles dressés, ces organigrammes et ces infinitifs parfois irritants que des formules ou des équations auxquelles il reste toujours une inconnue, ces boîtes noires que l'on traque par la suite en oubliant de vérifier leur pouvoir intrinsèque, réservoirs de questions et d'indéterminations. Aucun guide, aucun manuel n'a jamais été écrit comme un ensemble de solutions définitives mais, miroir tendu au chercheur, appelle son dépassement, des énoncés nouveaux, d'autres mises à l'épreuve.

Notre propre itinéraire nous amène au point où les lignes doivent converger, où il faut que la "grande" histoire dressée plus haut trouve à s'articuler avec le récit des péripéties orchestrées dans l'écrin d'un territoire à la fois privilégié et marginal, dans le cadre d'une expérience dont l'étalonnage semblait pouvoir résider dans la sincérité d'un récit orchestré dans le temps même de l'expérience (V. chapitres 3, 4 et 5). Livrer si tôt un récit dans le cadre de ce document est d'ailleurs une solution fort peu commode pour établir l'ensemble de ces données en cohérence les unes avec les autres. Une alternative aurait consisté à établir ce récit dans la continuité des analyses qui précèdent, afin de montrer en quelle mesure nous étions en mesure d'y répondre dans l'action. Mais si nous avons choisi de présenter ces résultats dans l'ordre du calendrier effectif de la recherche, c'est aussi par souci de cohérence vis à vis des propres conditions dans lesquelles nous menions ces investigations : cet ordre a le mérite de préserver quelque chose de l'intentionnalité originelle de cette étude, qui tient à l'action, composante intrinsèque de notre objet de recherche, le projet.

C'est principalement cette notion que nous souhaiterions interroger tout au long de ce chapitre, et dans la continuité des analyses qui précèdent. En resserrant petit à petit le regard, celles-ci aboutissaient sur un informulé, une sorte de tache aveugle des politiques paysagères, qui pourrait tout à la fois être interrogée en tant que faiblesse ou que force positive. Une démarche de projet conserve peut-être ainsi toujours quelque chose de cette ambivalence : structure positive faite pour articuler des compétences humaines dans un calendrier donné, elle rencontre ici une échelle dont l'appréhension et l'éventuelle maîtrise n'est plus uniquement une affaire de technique et de savoir. Le grand paysage apparaît ainsi comme un objet problématique dès lors que l'on prétend pouvoir en réguler l'évolution ou lui attribuer la même plasticité qu'un jardin ou un sol d'espace public urbain. En tant que milieu humain vécu, en tant que système territorial fait d'imbrications multiples, en tant que parcellaire renvoyant au fractionnement de la propriété foncière, en tant que somme d'écosystèmes, il constitue évidemment un donné complexe, offrant à la fois une multitude de prises pour l'action, tout en étant doté d'une forte inertie. « Objet problématique » ne veut pas exprimer ici d'impossibilité définitive ou d'aporie indépassable : sinon le vaste corpus rassemblé plus haut ne serait qu'une sorte de chimère ou d'illusion produite par un groupe fonctionnant en vase clos. L'inscription de cette problématique du grand paysage dans un ensemble de processus institutionnels, depuis la discussion d'une loi jusqu'à l'émergence des territoires de projets issus de la décentralisation montre de façon évidente que la thématique du paysage interfère et se noue à l'intérieur de multiples composantes de l'action humaine.

Ce parcours historique et bibliographique, recroisant notre propre expérience, nous conduit nécessairement à affiner la problématique du projet de grand paysage, notamment à partir de quatre séries d'interrogations.

9.1.1. Pour une approche critique et adaptative du processus de projet

Nous avons vu précédemment en quoi l'ensemble des méthodologies explorées, en ne cessant de viser à un objectif de maîtrise de l'espace et de ses phénomènes de transformation, semblaient envisager comme secondaire l'idée de relativiser leurs postulats au contact des hommes et du temps, en se privant peut-être au passage de prises concrètes sur l'espace. Portant le sceau d'organismes officiels, ces méthodes ne semblent pas chercher à s'ouvrir à une fonction critique, qui pourrait permettre une prise de distance vis à vis de l'idée de contrôle des mécanismes d'évolution de l'espace. Le foisonnement d'initiatives des années 80 semble suivi, dans le milieu des années 90 d'une sorte de normalisation nouvelle du discours de l'État sur le paysage, qui s'ouvre par le haut au contact d'un texte international (la Convention européenne du paysage) tout en opérant une codification plus forte des démarches de planification. Cette codification se démarque nettement du fonctionnement réticulaire institué quelques années plus tôt, qui garantissait, à défaut de cohérence, une pluralité méthodologique engendrée par la diversité des cadres de commandes, des configurations territoriales émergentes, etc.

Ce resserrement intervient aussi au moment où l'État, plus globalement, cède du terrain face à des logiques dérégulatrices, engendrant peut-être une nostalgie de son aptitude à pouvoir décider et orchestrer une planification valable pour tous, en tout point du territoire. Les nouveaux modes de gouvernance issus de la décentralisation et de la multiplication des

échelles de décision constituent un objet légitime de questionnement, et en premier lieu pour l'État. La montée en puissance de thèmes nouveaux comme le développement durable ou la protection de la biodiversité a ajouté à cette période de flottement qui semble avoir suivi l'institutionnalisation du paysage au sein des grands ministères. Depuis lors, c'est la « fonction projet » au sein des politiques nationales de paysage qui semble avoir cédé le pas. La réflexion sur les plans de paysages est presque entièrement abandonnée¹, tandis que s'imposent des logiques d'inventaire ou d'observatoire qui ne semblent pas toujours en mesure de franchir la membrane des ministères ou des administrations. Cette période reste à analyser avec plus de finesse et un recul plus grand, en évaluant également quelles sont les responsabilités des professionnels du paysage dans cette désaffection apparente. Celle-ci ne pourrait-elle pas être le revers d'une banalisation plus grande des processus de projet de grand paysage au sein des territoires – à partir de conceptions stabilisées et qui n'appelleraient plus au débat ?

Il nous semble nécessaire de pousser la réflexion dans deux directions conjointes :

- La première renvoie à une fonction critique qu'il s'agirait d'activer à l'intérieur de chaque démarche de projet. Le terme peut prêter à de multiples confusions, mais il doit exprimer une idée maîtresse qui consiste à ne pas se satisfaire d'une armature méthodologique préexistante au moment d'envisager une démarche de projet de grand paysage. L'histoire des territoires de projet à qui cette réflexion s'applique n'est peut-être pas longue, mais elle est suffisamment consistante, en de nombreux points, pour faire l'objet d'une étude attentive au moment de définir ce qui sera le « format » du projet : son échelle, son phasage, les acteurs qui s'y associent, etc. Ce qu'il y a de critique dans cette phase tient spécifiquement à une enquête portant sur l'histoire institutionnelle du territoire, sur les étapes et les réflexions qui en ont scandé l'émergence et la consolidation. L'examen de ces « pièces » doit permettre d'éviter d'avoir à se situer sur un plan vierge, qui pourrait à loisir être modelé et réécrit, selon la convenance du moment. Bien au contraire, la proposition est de reconnaître ici un « terrain » à la fois institutionnel et documentaire (chaque démarche laisse des traces) et de mener à leur propos une démarche critique, visant à rechercher des mécanismes déjà inscrits, des habitudes prises, et de vérifier à leur propos si elles sont en mesure de servir à structurer une démarche de projet : en réalité, celui-ci a *déjà* commencé et les opérateurs des projets de grand paysage n'en sont bien souvent que des continuateurs. Cela ne réduit ni leur marge de manœuvre ni leur capacité d'interprétation, mais ouvre en revanche des possibilités qui sont latentes à l'échelle de chaque terrain, en cherchant à mieux y inscrire sa propre compétence, et en adaptant son apport.

- Le type de processus que nous envisageons ici relève donc essentiellement d'une adaptabilité qui peut sembler timide en regard de l'ambition que soulevaient jusqu'ici les démarches de projet de grand paysage. En réalité, cette capacité vise à mieux appréhender la catégorie du temps, en opérant à la fois une mesure préalable du processus dans lequel elle s'inscrit, et une projection graduelle dans le temps à venir. Nous n'entendons pas cette projection comme un effort d'anticipation ou de prospective, malgré l'intérêt sûrement

1. Un timide bilan des plans de paysage est élaboré en 2005 par le Bureau des paysages, dans le cadre d'un stage, sur la base d'un inventaire très imprécis mené auprès des Directions régionales de l'Environnement – parfois peu au fait elles-mêmes des initiatives locales menées en terme de paysage.

très grand qu'il y a à se placer dans cette perspective. Celle-ci peut en tout cas être raisonnée comme un élément du processus à construire. Mais ce processus doit aussi raisonner avec l'incertitude, l'instabilité, une événementialité externe : évolution du cadre législatif, recomposition des cadres définis par les institutions, interactions entre les niveaux de décisions rendent complexe la « vie » d'un territoire. En ce sens, le format d'un projet de grand paysage n'est pas tant une échelle spatiale ou un calendrier qu'une structure capable d'encaisser une déformation en un point tout en rendant pérenne une action selon des traductions diverses. L'un des opérateurs principaux du projet n'est peut-être pas tant un « concepteur », un « designer » selon la terminologie anglo-saxonne, qu'un traducteur, c'est à dire un opérateur de traductions, d'articulations et de passages d'un monde à un autre. Un embrayeur serait une autre façon de le désigner : au sens où la possibilité d'aboutir à une transformation effective de l'espace se joue aussi dans la dimension performative des moyens d'expression engagés. L'espace du projet, en ce sens, est autant l'espace du paysage physique qu'un plan plus immatériel (mais non dépourvu d'aspect pratiques) sur lequel se jouent ces traductions. Les analyses qui suivent s'attacheront à développer cette idée.

9.1.2. Le rapport à l'autre comme composante du projet

L'examen des méthodologies présentées plus haut ne semblait pas livrer de vision aboutie d'un rapport au public qui serait réfléchi au point de faire de ce rapport une composante structurante d'un processus de projet. L'autre est sans cesse présent dans cet ensemble de méthodes, mais dans un rapport d'éloignement ou de sujétion que traduisent bien de nombreux discours sur une nécessaire « sensibilisation » des populations. Cette sensibilisation s'opère à partir d'une culture paysagère promue par un ensemble documentaire et les personnalités compétentes associées au projet. Dans tous les cas, l'établissement de ce rapport est secondaire par rapport à la conduite d'une analyse spatiale et d'un corpus de préconisations. Il vient *après*, dans le temps qui est souvent présenté comme la mise en œuvre du projet.

Cette coupure s'explique, on l'a vu, par la nécessité de faire émerger des cadres d'analyse et d'objectivation qui s'attachent à stabiliser la question paysagère au sein de structures techniques et politiques aux yeux desquelles elle n'existait pas au préalable, ou bien de façon très marginale ou confuse. Cet effort de clarification du cadre d'analyse est tout à fait manifeste dans de nombreuses productions documentaires et doit être compris comme une étape nécessaire dans un processus d'institutionnalisation dont on a pointé les divers aboutissements, voire les temps d'essoufflement. En revanche, les méthodologies approchées en restent à une approche essentiellement calquée sur les procédures d'aménagement de l'espace, qui renvoient la réalisation du projet à une phase d'exécution. Ces procédures sont bien maîtrisées par un grand nombre de professionnels engagés dans ces démarches, qu'ils se situent dans le registre de la commande ou bien de la maîtrise d'œuvre. Ce cadre se fissure en quelques rares moments, pour laisser place à une interrogation plus critique sur le processus de décision/exécution et la place des populations dans ce schéma (V. 8.3.5). Mais celles-ci ne sont en revanche pas convoquées en amont du questionnement méthodologique : ce point constitue à nos yeux l'un des axes qui fonde la présente réflexion.

C'est à ce renversement que l'on assiste peut-être dans une période plus récente, marquée par des affirmations politiques convergentes et une multitude d'initiatives qui instaurent le thème de la participation comme un axe structurant des modes actuels de « gouvernance ». La question que nous avons à traiter consiste à définir en quoi un renouvellement du format spécifique du projet de grand paysage peut viser à définir un mode adapté et efficace de participation. Par efficacité on pourrait entendre que, loin de mettre en doute la nécessité de la participation, celle-ci pourrait être organisée selon un ensemble de principes ou de procédures qui en rendent transparente l'application, selon le meilleur principe démocratique possible. Pourtant, nous ne pensons pas ici en termes d'« advocacy planning » ou de « community planning » dont on trouve désormais de nombreux développements dans divers secteurs de l'action publique². En un sens, réévaluer le format du projet de paysage dans l'optique proposée plus haut conduit de façon synchrone à déplacer la question de la participation vers un terrain spécifiquement adapté à l'approche du grand paysage. L'entrée que nous avons pris le parti de développer « suspend » le terme de participation pour deux raisons conjointes. La première tient à la visibilité contemporaine du terme qui en rend peu aisée la manipulation, à moins de patientes clarifications qui ne nous semblent guère s'embrayer efficacement avec le parcours mené jusqu'ici, d'ordre à la fois historique et critique. La seconde tient à une observation sommaire : le paysage, et à priori les échelles et les types d'espaces qui sont compris derrière le vocable de grand paysage n'incluent-ils pas, sous une forme hautement condensée et complexe, une somme d'actions humaines qui renvoient tout un chacun à un « participant » ? C'est ce que ne cessent en tout cas de répéter les décideurs et acteurs politiques qui ont contribué à l'institutionnalisation que nous avons décrite, et cette question méritait d'être à nouveau posée. Comment poser alors la question du rapport aux populations si, en un sens, l'entrée participative semble à la fois évidente et source de trop de confusions ?

Par un biais plus direct, nous avons choisi d'établir cet enjeu sur un plan de même équivalence que ce qui a trait à l'analyse spatiale et à la production de connaissance, avec les conséquences que l'on verra par la suite et qui seront développées plus bas. Travaillant à partir de l'hypothèse que le paysage est intrinsèquement le produit d'une participation, l'approche que nous proposons de développer s'appuie en premier lieu sur une entrée relationnelle. Plus qu'une composante méthodologique pratique, il s'agit essentiellement d'un filtre qui permet d'orienter l'attention sur des catégories qui semblaient, dans une vision mécaniste de la notion de projet, minorées ou remisées comme un arrière-plan ou bien une intendance. Selon l'approche relationnelle développée tout au long de notre propre expérience, ce filtre active des niveaux d'attention, des façons de concevoir le déroulement d'une action, et des moyens adaptés pour en rendre compte. Parmi toutes autres choses, cette approche donne une importance particulière à différents types de relations : rapport de l'expertise aux populations, rapport des populations au projet et à l'action, coordination

2. Apparues aux États-Unis dans les années 60, les méthodes d'advocacy planning ont tenté d'ouvrir la pratique de l'urbanisme à la prise en compte d'intérêts sociaux multiples, appuyant notamment la diversité des communautés confrontées à la transformation d'un espace donné. V. Guillaume Try, « Naissance de l'advocacy planning », *Urbanisme*, n°353, 2007, p. 78-82 ; La méthode du Community planning organise la participation de comités citoyens à la conception d'un projet, d'un aménagement, d'un équipement en définissant un cadre de collaboration entre populations et experts. V. Éléonore Hauptmann et Nick Wates, *Concertation citoyenne en urbanisme, Concertation citoyenne en urbanisme, la méthode du Community planning*, co-édition Adels/Yves Michel, Paris, 2009.

de divers groupes, traductions et transmissions. Elle ne présuppose pas un type d'action ou d'attente qui relèverait de la participation : elle cherche plutôt à s'inscrire dans un monde déjà en mouvement, en s'attachant à comprendre et à intensifier le complexe de relations qui en fonde l'existence³.

9.1.3. Acteurs du projet et producteurs du savoir : pour une confusion des genres.

Cette logique d'équivalence entraîne un ensemble de conséquences dont la plus significative est peut-être liée à la production de savoir et à son utilisation. Qu'un projet de grand paysage soit le lieu de mise en production d'un savoir sur l'espace, le parcours opéré jusqu'ici dans les ouvrages à portée méthodologique en livre une illustration suffisamment convaincante pour ne pas avoir à revenir sur cet aspect. En revanche, l'optique générale proposée dans le cadre de l'atelier des paysages implique de revisiter le mode de constitution de ces savoirs, depuis l'orientation globale d'une enquête (qui comprend elle-même de multiples niveaux) jusqu'à interroger l'identité du véritable producteur ou dépositaire de ce savoir. Ces quelques aspects méritent un plus ample développement.

En l'absence d'une césure décideurs/exécutants, à l'intérieur d'un cadre plus évolutif, et à partir de positionnements différenciés de la part des différents « acteurs » mobilisé dans cette forme de projection collective, il revient au groupe qui pilote la démarche de prendre la mesure d'une responsabilité nouvelle, qui ne va pas sans un certain nombre de contradictions. Pour le dire très rapidement, il s'agit d'envisager dès le départ la possibilité de sa propre disparition de la structure construite dans le déploiement de la démarche. Ou, pour l'exprimer autrement, il faut pouvoir faire en sorte de définir des modalités de production adéquates pour un savoir qui n'est pas confié, livré, transmis de but en blanc, selon un modèle d'émetteur à récepteur, mais, en un sens, coproduit. Cet ajustement se produit à partir de deux étapes essentielles :

- La première, on l'a vu, consiste en une forme d'enquête (une phase qui est appelée « collecte » dans le processus de l'atelier des paysages et qui en devient l'une des composantes essentielles). Par enquête, nous ne renvoyons pas à l'outillage des sciences sociales, mais à un concept peut-être plus proche de la philosophie pragmatiste qui englobe l'expérience du monde et la manière de le rendre intelligible. Cette intelligibilité ne se superpose pas avec un ensemble de lois ou de règles, mais génère une multitude de supports, de descriptions, à partir desquels s'orientent et se pensent des actes. Les pages qui suivent reviendront en détail sur ce processus et ses éventuels prolongements.

- La seconde étape concerne plus spécifiquement la production de ces supports et leur circulation, selon un ensemble d'éventualités et des modalités définies en adéquation avec le sujet investi, le public mobilisé et un ensemble de circonstances spécifiques. Cet effort d'adaptabilité des supports pourrait ne relever que d'une stratégie globale de communication, aussi

3. Pour aborder le lien entre projet de paysage et participation, nous avons développé en appendice un parcours abordant trois références qui nous ont guidé dans l'élaboration de notre propre démarche, dont l'exposé dans le présente chapitre ne concourrait pas à sa bonne appréhension. Ce parcours et les composantes d'un débat plus contemporain qu'il peut mobiliser permettent également d'explicitier l'entrée par la relation qui traverse notre propre démarche.

affinée ou sophistiquée fut-elle. On doit cependant aller plus loin, en posant dès le départ la question de la réception, de la coproduction, ou de la propagation du savoir : cette série de questions peut par exemple déboucher sur un souci accru consistant à favoriser une transmission orale, indépendamment de la production de supports documentaires pérennes ; ou, de façon plus judicieuse, à favoriser conjointement les deux modes, ce qui revient à concevoir et à faire exister des espaces très particuliers de propagation et de mises en relation des acteurs.

Disparaître de cette structure, de ce jeu d'acteur est évidemment une formule provocatrice. Elle ne doit pas conduire à la fausse radicalité d'un discours qui ferait de la disparition de l'expert une sorte de panacée, laissant place à la démagogie et à la sacralisation de la « parole habitante ». Il est plutôt question de réfléchir librement à la place de chaque interlocuteur, à son statut d'éventuel passeur, à la responsabilité propre aux structures techniques qui encadrent traditionnellement ce type de projets. En revanche nous souhaitons prendre un net recul vis à vis d'une production documentaire à laquelle serait attribuée le pouvoir, quasi-magique, d'agir à la place des acteurs en place (nous renvoyons aux analyses développées précédemment autour de la formule « faire vivre le projet » (V. 8.4.3)). L'expérience de la vallée de l'Ance a été une occasion de rompre avec une forme de production documentaire, qui, parce qu'elle existait déjà sur le territoire, ne pouvait plus constituer un horizon de travail collectif. Se libérer de ce type de finalité ouvre à la fois un vaste champ pour l'expérimentation et un ensemble de questions complexes : qu'est-ce qui « tient » la démarche, qu'est-ce qui la rattache à la structure d'un projet spatial, lorsque par exemple l'assise d'une cartographie de référence a disparue ? Dans cette optique, il semble évident que la composante organisationnelle du projet prend le pas sur le « design⁴ » pour mieux s'adapter aux multiplicités spatiales, sociales, culturelles qui, une fois retissées, sont appréhendables sous la catégorie du paysage. Dès lors émerge l'importance d'un enjeu plus globalement lié à l'« ingénierie quotidienne » du projet, ingénierie qui semble aussi bien relever, notre journal en témoigne peut-être, d'une exigence d'ingéniosité plus que d'une technicité autonome, ce en quoi elle articule également des composantes qui tiennent du « design ». Nous aurons donc intérêt à suivre pas à pas l'intrication de ces formes différenciées de savoirs qui conditionnent plus largement la possibilité d'une transformation spatiale.

9.1.4. Le grand paysage en transformation : logique d'adéquation et démultiplication de l'action.

Dernière série de questions enchâssées dans les précédentes, nous avons à nous interroger, tout au long de ce décryptage postérieur à l'atelier des paysages, sur ce qui relève des moyens de transformation effective de l'espace. Le type de transformations visées est bien évidemment au cœur de cette interrogation, et appelle à une clarification. Ce processus de transformation ne relèvent pas d'une programmation : les modalités de projet

4. À moins que celui-ci englobe un processus intellectuel suffisamment vaste pour englober ce type de structures de projets. C'est ce qu'affirme par exemple un ouvrage récent publié par l'organisation « La 27^e Région », très en phase avec nos propres préoccupations : *Design des politiques publiques*, La documentation Française, Paris, 2010. On y trouve ainsi cette définition du design, attribuée à Roger Talon : « Ce n'est ni un art, ni un mode d'expression, mais une démarche créative méthodique qui peut être généralisée à tous les problèmes de conception. » (p. 11).

qui sont explorées ici se démarquent nettement du type d'opérationnalité qui est visée dans de la programmation urbaine d'aménagement, bien que celle-ci, à une échelle adéquate, n'ait pas à être écartée d'office. Nous avons plutôt affaire, derrière le terme de transformation, à une multiplicité de possibilités dont l'intensité, l'échelle ou la temporalité varieront largement en fonction des chemins tracés tout au long du processus de projet.

La première singularité qui peut être notée ici concerne l'échelle du territoire à appréhender : « grand », le paysage l'est par l'ampleur de ce que le regard peut embrasser ; il l'est par la taille du territoire qui se prête à l'expérience, de l'ordre d'une dizaine de communes, totalisant 22 300 hectares – mais comparable en ceci à de nombreuses situations analogues. Peu important en réalité les chiffres : il ne s'agit pas d'une surface dont il faudrait déterminer le modelé, la texture, et maîtriser l'apparence avec la même assurance que pour un jardin ou une place, voire un quartier de ville. Cette « incommensurabilité » du grand paysage implique de devoir déployer une multitude de stratégies connexes, voir associées, pour investir un certain nombre de sites, de thèmes, d'enjeux qui ont été mis en évidence aussi bien au cours de l'« enquête » que d'un recollement critique de sources documentaires préexistantes. Une partie de cette recherche peut tout à fait être orientée vers la production phasée de documents à portée réglementaire, de stratégies locales d'aménagement, etc. En revanche, le cadre global qui est proposé ici n'a pas comme objectif de définir ce qui pourrait s'apparenter à une forme de « méta- » projet, à partir duquel découleraient tous les autres. La définition d'une telle stratégie – qui relèverait de plus d'une démarche quasi réglementaire, à l'image de la pratique des Schémas de cohérence territoriale – semble incompatible avec le principe premier de l'expérimentation, qui est de ramener le rôle du public à un niveau opératoire du projet, et non, comme on l'a vu, comme une conséquence visée en aval.

Cette précaution implique de suspendre un certain nombre de réflexes qui tiennent pour la plupart à une visée technicienne sur l'espace, à un langage de la transformation spatiale et des outils qui y sont associés⁵. Suspendre ne veut pas dire ici oublier ou remettre fondamentalement en cause : il en va essentiellement de l'usage que l'on cherche à produire de ces outils qui sont largement combinables, ou dont on peut s'attacher à rechercher la meilleure mise en œuvre possible, sans tendance accumulatrice ou attitude purement procédurière. Il y a derrière cette idée la nécessité de rechercher le meilleur système de description spatiale, puis de traduction des enjeux décelés, dans une optique que l'on pourrait désigner comme une « recherche d'adéquation » entre les objets investis, les publics mobilisés et le type d'opérationnalité enclenchée.

Cette modalité de projet ne ressemble pas à une activation soudaine de transformations spatiales lourdes. Dans un premier temps, il s'agit même d'activer des outils, des filtres d'observation qui permettent d'appréhender le paysage comme un processus évolutif

5. Cette idée n'a rien d'abstrait : lorsque Viviane Claude relève par exemple que les outils conceptuels et pratiques de la gestion (au sens de la comptabilité) ont investi en masse le domaine de la planification urbaine, elle exprime une tendance qui s'applique désormais plus globalement au vivant et à de nombreux domaines de l'action territoriale. V. *Faire la ville, op. cit.*, p. 228-229. La Convention européenne du paysage place par exemple la notion de gestion aux côtés de l'aménagement et de la protection dans la triade qui exprime les possibilités d'action en matière de paysage.

permanent, d'en relativiser l'apparence présente à partir d'une mise en récit, de repères appropriables, d'un élargissement de capacités réflexives sur son espace de vie. Des réseaux, des publics se révèlent alors diversement réceptif à cette proposition de regard et c'est plus globalement à une manière d'être au monde (être en projet) que renvoie cette phase. Elle n'aboutira pas pour certains, tandis que d'autres ne s'en contenteront pas : il faut dès lors opérer sur des plans différenciés, sans les séparer totalement, anticiper leur devenir, s'assurer de leur mise en récit, de leur « traçabilité » en réfléchir la reproductibilité⁶. L'action peut s'établir dans une logique de prolifération, acquérir un sens propre en fonction des contextes qu'elle rencontre. La transformation du grand paysage peut donc en ce sens passer par une multitude de leviers fragmentés et imbriqués, à rebours d'une position de surplomb et d'une volonté de maîtrise exhaustive.

Les pages qui suivent permettront de revenir plus en profondeur sur certaines des pistes qui sont esquissées ici. En premier lieu, en commençant par reprendre uns à uns les concepts, les idées avancées et travaillées dans le cours même de l'expérience de l'atelier des paysages – établissant au besoin des ponts avec l'espace du journal précédemment présenté. Nous nous attacherons ensuite à décrire les différentes composantes de l'approche relationnelle dont nous avons brièvement posé les soubassements, et que nous présenterons, au centre de ce chapitre, en tant que fonction d'assemblage de la démarche d'atelier. Enfin, nous en tracerons quelques perspectives en interrogeant plus particulièrement la notion d'expérience du paysage dans son articulation au projet de paysage, notion au travers de laquelle nous reviendrons sur certains des points évoqués plus haut.

6. Ces aspects ont été développés au cours du chapitre 2.

9.2. L'équipement de l'atelier des paysages

9.2.1. L'atelier comme lieu, l'atelier comme processus

La conception d'une démarche explicitement désignée par le terme d'atelier des paysages n'est pas exactement contemporaine de cette recherche. Nous nous en sommes expliqués au chapitre 1 (1.4). Le recours à ce terme procède avant tout d'une recherche d'une locution identifiable, facilement mémorisable, capable à la fois de traverser sans encombre les étages d'un appareil administratif public (qui finance le dispositif) et de le présenter sans difficulté à un public non averti (à qui il est destiné). Il n'a rien d'original : nombre de bureaux d'études, de structures indépendantes ou même de collectivités l'ont utilisé, à différentes fins⁷. Il est adéquat par rapport à un lieu effectif de production, qui renvoie à une manipulation concrète plus qu'un processus de maturation intellectuelle ou de conception, plus communément pris en charge par le terme d'agence. L'usage du terme atelier témoigne d'une affirmation volontaire de la composante matérielle du travail qui y est effectué : cet usage est valable dans le champ de l'aménagement, l'acte de conception étant difficilement séparable d'une manipulation, même minime. Le terme insiste alors sur le temps même de l'élaboration, de maturation, sur la dimension processuelle du travail, plus fortement que celui d'agence, plus tourné vers l'organisation, la gestion de valeurs ou la diffusion de concepts. Les sens dérivés de l'atelier empiètent en revanche sur ce dernier point : l'enseignement de l'art procède depuis longtemps par un système d'atelier, lieu de confection mais aussi de diffusion d'un savoir à l'intérieur d'un collectif humain restreint.

Le terme anglais de *workshop* possède cette ambivalence. S'il traduit littéralement la dimension physique et située du travail, son emploi dans le domaine des arts vivants est largement diffusé. Son emploi dans le domaine du théâtre remonte au début du XX^e siècle, mais il connaît une diffusion croissante après-guerre dans le cadre de pratiques d'avant garde qui attachent une attention grandissante au processus d'élaboration et de création. Les références mobilisées plus haut autour de l'œuvre de Anna et Lawrence Halprin s'inscrivent parfaitement dans cette optique et contaminent, on l'a vu, des pratiques d'aménagements par l'intégration de temps de dialogue et de conception partagée dans le processus de projet.

Cette ambivalence était visée par le recours au terme d'atelier des paysages. Le terme, de plus, offrait une possibilité intéressante : celle de ne pas renvoyer en dernier lieu à une production documentaire. Si les termes de charte et de plan de paysage que nous avons rencontrés à de nombreuses reprises dans ces lignes évoquent incontestablement un processus intellectuel engageant une pluralité d'acteurs, ils désignent aussi un type de document qui recueille, fixe, entérine ce processus : le mot charte dérive du terme de papier, c'est un document qui scelle un engagement de plusieurs parties ; le terme de plan désigne un support graphique en deux dimensions à visée prospective et, par extension, un programme d'action visant un ensemble d'objectifs. *In fine*, ces deux termes renvoient à une production de papier, quelque soit leur degré de performativité. Le contexte régional d'où est issu

7. Une dizaine de marques déposées à l'Institut national de la propriété industrielle utilisent les termes atelier et paysage, dans l'ensemble des prestataires de services en aménagement. La locution « atelier des paysages » en tant que telle n'est en revanche pas déposée au moment où nous écrivons ces lignes.

la proposition de l'atelier des paysages a vu l'élaboration de nombreuses chartes, à partir d'une méthode rapportant ce type de démarche à la production d'une étude, autre terme supposant une importante production documentaire. Ces objets documentaires entendaient mobiliser l'attention des acteurs concernés et constituer une ligne de conduite à adopter en matière d'aménagement et de gestion de l'espace, dont il restait par la suite à régler le caractère opérationnel. L'intendance semblait reléguée à un stade ultérieur d'entente pour lequel la présence d'un professionnel n'était plus requise, et qui, sauf à de rares exceptions près, n'a jamais eu lieu. La charte constituait en revanche une garantie symbolique aux yeux de l'institution régionale qui accordait certains financements opérationnels à la seule condition de la réalisation préalable de ce document. Quelque soit le degré de sincérité des acteurs engagés dans ces réalisations, commanditaires et bureaux d'études positionnés sur ce marché régional, le cadre général prévu n'était pas tout à fait ajusté à son ambition. Il en a résulté certaines propositions très innovantes, mais également un grand nombre de réponses stéréotypées, auxquelles les élus des territoires concernés ne donnaient aucune suite effective. Cette absence de conséquences immédiates n'empêche d'ailleurs pas une hausse effective d'une culture paysagère plus large, engendrant un changement d'attitude dans la commande, à d'autres échelles d'intervention (voir, sur ce point, les références du chapitre 1.4.2).

« Ne pas produire une étude de plus » était un terme récurrent dans les premières discussions qui ont précédé l'élaboration de la démarche de l'atelier des paysages sur le territoire de la communauté de communes de la vallée de l'Ance. Le journal présenté plus en conserve lui aussi la mémoire⁸ [Mardi 12 décembre 2006]. L'affirmation de cette volonté pose en revanche un ensemble de questions : peut-on penser une démarche de projet sur une seule idée négative ? Faut-il abandonner toute production de savoir ? Quels seront les supports – les médias – privilégiés dans le cadre de cette démarche ? Comment mesurer son résultat ?

Les phases initiales de l'atelier des paysages ont été guidées par deux idées concomitantes. La première était la suivante : faire l'expérience des paysages, selon un ensemble de modalités propres à concerner différents publics, pour toucher différents objets ou modes d'appréhension de l'espace (cet aspect sera abordé plus bas). La seconde était de trouver un lieu qui concentre l'ensemble des actions engagées, qui les donne à voir en dehors du temps de l'expérience et qui puisse identifier une démarche de projet comme un ensemble ouvert, accessible. Ce lieu était identifié comme « l'atelier ». Il se voulait détaché des lieux traditionnels où s'exerce la décision. Un territoire rural n'est pas marqué des mêmes emblèmes et les lieux publics n'y ont pas la même monumentalité que pour les bâtiments qui permettent d'identifier un lieu de pouvoir au sein d'une ville, à l'exemple d'une préfecture : on pense au symbolisme républicain de la deuxième partie du XIX^e siècle, ou à l'expressivité des bâtiments construits après la décentralisation pour témoigner du rééquilibrage des lieux de la décision. La figure de la « mairie-école » ou de petits établissements communaux n'en est pas moins imprégnée de certains symboles institutionnels, affirmant souvent par un dispositif spatial simple leur distinction et leur vocation. Sortir de ces lieux ne correspondait pas à une intention très clairement identifiable ou à une idéologie qui tendrait à remettre en cause la nécessité d'un ensemble de pouvoirs. Mais comme c'est le cas avec l'idée qui tend

8. Nous signalerons désormais les renvois au journal de l'atelier des paysages entre crochets, avec une mention de la date et une courte locution identifiant un extrait en rapport avec l'idée exposée.

à s'écarter d'un mode de production exclusivement documentaire, il s'agissait de fixer un ensemble de contraintes capables de générer des alternatives, de les expérimenter et d'en produire ultérieurement une critique.

9.2.2. Rendre visible un processus

L'expérience conduite en vallée de l'Ance a montré que l'idée consistant à assigner l'ensemble d'une démarche à un unique lieu, l'atelier, n'était pas tout à fait la bonne. Ce constat rapide a cependant eu le mérite d'impulser un recherche de dispositifs variés, en localisations, en capacités d'accueil, en degrés d'adéquation avec l'objet recherché. Parmi les difficultés rencontrées, deux aspects apparaissaient en même temps comme des aspects sous-jacents à ces contraintes volontaires, posant à elles seules un ensemble de questions :

1) *La fausse évidence du lieu unique.* Trouver un lieu ouvert sur l'espace public, visible, propre à l'accueil, sécurisé, équipé pour diverses manifestations n'a rien d'une évidence. Si ce lieu implique la réalisation d'un ensemble de travaux, ceux-ci risquent de s'effectuer selon un calendrier incompatible avec la démarche, à moins de définir une stratégie d'aménagement qui puisse court-circuiter les procédures administratives d'appel d'offre, les délais de réalisation, etc. Déterminer les conditions d'ouverture de ce lieu implique de définir le calendrier du projet et, au-delà, les conditions de la mobilisation des personnes qui en sont les principaux intervenants. Sont-ils en capacité d'occuper un tel lieu de façon à en assurer l'ouverture continue ou s'agit-il d'une ouverture épisodique ? Les investissements à réaliser sont-ils alors en rapport avec ce caractère épisodique ? La sociabilité que l'on attend d'un tel endroit est-elle uniquement une affaire de paysage, d'aménagement, de regard sur l'espace ou peut-elle passer par d'autres aspects : diffusion culturelle, offre de services, commerce de proximité⁹ ? Derrière la recherche d'un tel lieu se pose en réalité une question d'une autre nature, elle aussi essentielle à un aménagement qualitatif du territoire : l'existence de lieux de sociabilité, qui puissent servir de points nodaux pour des réseaux locaux, offrant une chance de mixité sociale et dénuée d'objectifs lucratifs ou de l'emprise des marques. Exposer un tel enjeu peut sembler reposer sur des fondements naïfs de ce qu'est un espace de sociabilité en milieu rural et constituer un objet réservé à des disciplines plus traditionnellement ancrées dans les sciences sociales ; il a cependant constitué un pan consistant de préoccupations, engendrant autant une multiplicité de réponses pragmatiques qui seront abordées plus bas sous l'angle de l'approche relationnelle du projet.

2) *La fausse évidence du territoire d'appartenance.* La deuxième difficulté apparue alors qu'un tel espace était finalement défini et occupé temporairement, était de concentrer un ensemble de rencontres en un seul point du territoire, qui, malgré d'évidentes facilités d'identification n'en était pas pour autant un espace repéré et repérable pour l'ensemble des populations visées. Cet espace identifié, quelque soit ses qualités, ne peut à lui seul résumer

9. L'« invention » de ce type d'espace porte la trace d'un repérage de tels croisements comme on peut en rencontrer dans certains territoires ruraux, sous la forme d'anciens commerces à vocations multiples, sous la forme actualisée et parfois désenchantée de « points multi-services » ou sous des aspects plus expérimentaux, dans le cadre de projets qui se vivent désormais comme des lieux « alternatifs » : les environs du Lac de Vassivière dans le Limousin en sont riches et avaient participé de l'espoir initial de pouvoir en proposer de nouveaux modèles.

un territoire, à plus forte raison lorsque celui-ci est défini par un statut aussi jeune qu'une communauté de communes. Cet aspect n'interroge pas alors la définition d'un simple lieu de sociabilité mais plutôt la perception d'un territoire d'appartenance plus vaste que la commune, et de moindre importance qu'un département ou une région naturelle – pour peu que l'on puisse introduire ici cette catégorie. L'origine de la démarche, son appartenance institutionnelle et son mode de financement n'appelaient pas à changer d'échelle territoriale ; de plus, la relative adéquation entre un cadre physique et le découpage de l'intercommunalité servait ici un travail développé autour de la question du paysage. Mais cette relative adéquation ne constitue pas en soi une évidence, surtout lorsqu'il s'agit d'identifier un point représentatif de ce territoire à destination d'un public qui n'en a qu'une connaissance fragmentaire. Il devient alors nécessaire d'envisager un changement de stratégie, et de préférer des modalités « d'aller vers » les populations plutôt que d'attendre qu'elles se rendent d'elle-même en un point attendu. C'est ce basculement progressif que décrit en partie le journal lorsqu'à l'automne 2007 le maire de Viverols décide d'affecter le local de l'atelier des paysages à un kinésithérapeute, attendu sur la commune avec une autre intensité qu'une démarche culturelle sur le paysage [Mardi 24 juillet 2007 – *Il nous regarde à peu près comme deux garnements*]. Il précipite une évolution que l'équipe portant le projet pressentait au vu des fortes différences constatées dans le niveau de mobilisation des personnes impliquées depuis les premiers rendez-vous proposés.

Peu de termes sont aptes à désigner ce mouvement « d'aller vers » qui s'est impulsé dès les premiers temps de l'expérience. Il n'est jamais conceptualisé dans le journal, sinon par les marques d'une approche intentionnelle, parfois teintée de convenances, d'une réticence à investir la sphère privée, domestique [Samedi 2 juin 2007 – *Carole a discuté avec une dizaine de personnes* ; Vendredi 22 juin 2007 – *on frappe à la porte* ; Mercredi 4 juillet 2007 – *on se propose d'aller leur rendre visite*]. D'une façon très générale, on pourrait parler d'un basculement d'une conception centripète du processus (venez à moi) vers une version centrifuge (je vais vers l'autre) : mais les deux mouvements étaient en fait amorcés dès le départ. L'un s'est affirmé comme une composante peut-être plus essentielle du processus. Il ne va évidemment pas sans poser tout un nouvel ensemble de questions.

Avant de les aborder, un dernier aspect doit être décrit à partir de cette interrogation sur la notion d'atelier. Nous avons évoqué plus haut les multiples sens que peut prendre le terme et notamment, dans sa version anglophone, sa parenté avec les arts du spectacle. Cette piste n'a paradoxalement pas été enclenchée dans le contexte de la vallée de l'Ance : tout aurait pu au contraire nous y conduire : l'ouverture conjointe d'un lieu dédié aux arts de la scène et au spectacle vivant, porté par un volontarisme culturel des élus de la vallée aurait pu constituer une opportunité à saisir pour enclencher une exploration théâtrale de certains aspects – peut-être plus sociaux – de l'appréhension du paysage et des « jeux » qui se logent derrière. Cet aspect est aujourd'hui fréquemment traité dans le cadre de résidences d'écriture théâtrale et de politique d'accueil de compagnies sur des territoires disposant de structures adéquates. Il recroise d'ailleurs souvent un des rôles exercés par les Parcs naturels régionaux qui donnent à cette composante culturelle une dimension d'innovation qui entre globalement dans l'ensemble de leurs missions. De précédentes expériences personnelles auraient pu d'ailleurs y conduire : mais en dépit de nombreuses inclinaisons, aucune commande plus spécifiquement « culturelle » n'a été passée. En revanche il est apparu que

l'ensemble de la démarche, émaillée de ses nombreux rendez-vous publics, relevait d'une forme de théâtralité, qui se révélait comme une constante au fil de l'expérience.

La volonté d'ancrer la démarche dans un lieu dédié participait de cette intention, presque de façon évidente : montrer la démarche en cours de route, lui donner une visibilité. Or, avec ou sans lieu dédié, les conditions de cette visibilité ont sans cesse été reposées, quelques soient les circonstances dans lesquelles l'action était envisagée [Lundi 16 juillet 2007 – *tout le monde applaudit* ; jeudi 31 juillet 2008 – *les plans rustine*]. Toute prise de parole publique appelle à un ensemble de postures et de tournures qui situent le locuteur, conditionnent la réception de son message : ces aspects n'ont cessé d'être au centre des préoccupations quotidiennes de l'atelier, en parallèle d'un effort d'écoute, de recoupement de données perçues, d'une nécessaire problématisation. La difficulté tient à l'enchaînement de ce niveau d'attention à une action : la théâtralité de l'événement ne doit pas être vécue comme telle mais servir un processus, générer une interrogation collective ou individuelle sur des aspects qui touchent aux composantes du paysage : pratiques, conceptions, méthodes, etc. Cet objectif n'est pas atteint lorsque la dimension spectaculaire – l'instauration d'une distance – prend le pas sur l'interrogation critique, réflexive du paysage. À certains moments il est arrivé que l'équipe engagée se pose cette question, consécutivement à une remarque, une attitude générale de réception non suivie d'une interaction : il ne s'agit pas dès lors de juger un public mais d'interroger les conditions de la rencontre : il nous semble entrevoir ici une différence essentielle qui relèverait du même écart de sens entre les notions d'*animation* et de *médiation* [Lundi 4 décembre 2006 – *Je lui dis que pour moi le terme renvoie à une animation commerciale* ; Mercredi 20 février 2008 – *ce déferlement élégiaque* ; Samedi 29 mars 2008 – *Des personnes demandent à ce que soit à nouveau organisée une promenade*]. A contrario, il peut exister tout un ensemble de conséquences différées, non perceptibles dans le temps consacré à l'atelier, très difficiles à localiser, qui reviennent sous la forme d'un écho atténué ou d'une rumeur [Mercredi 20 février 2008 – *des gens que je connais* ; Lundi 29 septembre 2008 – *des plantes ont transité par son intermédiaire*].

9.2.3. Appréhender des multiplicités

Une fois déconstruites ce qui passait au départ pour des données évidentes (un lieu, un territoire), la troisième fausse évidence s'impose comme un véritable abyme, en concernant le terme de paysage lui-même. Il ne s'agit pas ici de débattre de sa polysémie, des écoles de pensée et des différents modes d'investigation qui peuvent être conduits autour du concept même ; il ne s'agit pas non plus de remettre en cause un objet constitué comme enjeu de politiques publiques. La question tient plutôt à ceci : dans cette recherche de la meilleure adéquation possible entre un enjeu politique et la multiplicité des intervenants, des acteurs, des niveaux d'appréhension de l'espace du quotidien que l'on rencontre dans une population, le terme de paysage possède-t-il une charge de sens suffisante pour susciter une attention immédiate, ou faut-il en passer par une étape de construction de l'enjeu ?

De nombreux ethnologues, sociologues, géographes ou théoriciens se sont accordés sur le fait qu'un paysage n'existe pas en soi, que la perception du réel est tissée de représentations, de schèmes esthétiques ou idéels, que la notion même traîne derrière elle un sens aristocratique ou élitaire qui en complexifie l'approche. Le paysage ne se donne pas comme

une totalité achevée, dont il ne s'agirait que de mesurer la valeur, la charge de sens qu'il peut revêtir aux yeux d'une communauté humaine. Cette entrée sociale du paysage a posé question au groupe chargé de la mise en place de l'atelier des paysages, deux aspects contradictoires s'affrontant à partir de cette interrogation. Le premier tient à la volonté d'impulser une démarche de rencontre, qui donne la parole et s'accorde aux différents niveaux d'appréhension de la réalité spatiale qu'expriment les personnes rencontrées. Le second tient à un questionnement sur les outils de cette rencontre. Il semblait que ces outils différaient pour l'essentiel de ceux qui sont mobilisés dans les sciences sociales, lorsque sont établies des enquêtes rigoureuses sur les « représentations » qui guident l'appréhension des paysages à l'échelle d'une population, doublées aujourd'hui de méthodologies toujours plus fines pour mesurer et modéliser des « préférences sociales ». Pour l'essentiel, la différence tenait à ce que les interlocuteurs, personnalités rencontrées et associées à la démarche n'étaient pas perçus par l'équipe de l'atelier comme des « informateurs » ou des « enquêtés ». Cette entreprise de mise en relation n'était pas conçue comme une quête d'informations dont le recoupement, l'analyse ultérieure, auraient conduit à définir une nouvelle ligne de conduite pour la collectivité porteuse de la démarche, dans une optique de programmation telle que celle qui avait lieu dans le cadre d'une charte ou un plan de paysage.

Mais à l'autre bout de ce refus se tenait une toute autre attitude, qu'il fallait nuancer par l'invention d'une voie médiane : il s'agit de celle qui consiste, derrière le terme de sensibilisation, à imposer un système de valeurs à une population dont on attend un changement d'attitude, un éveil, une régénération culturelle. C'est principalement cette attitude que semblaient dénoncer les chercheurs qui se sont penchés, du point de vue des sciences sociales et en particulier de l'ethnographie, sur les premiers effets des politiques de paysage, démontrant comment derrière ces stratégies se dissimulent des tendances à la gentrification ou à l'apparition de formes d'entre-soi rurales (V. 1.1.2). Cette voie médiane peut se définir par la recherche d'une mise en œuvre de « dispositifs réflexifs » capable de s'accorder en même temps à deux sortes de multiplicités :

- La première est plus de l'ordre d'une pluralité que d'une multiplicité. Elle est d'ordre culturelle. Elle vise essentiellement à ne pas nier les disparités culturelles, affectives, biographiques, des personnes rencontrées et concernée par l'un de ces dispositifs. Elle invite à une différenciation des approches, de manière à engendrer des trajectoires qui inventent ou révèlent à chaque fois des publics et des objets différents, offrant à la fois des possibilités de recoupement ou au contraire des approfondissements et la mise à jour de singularités, d'idiosyncrasies. Cette différenciation construit un territoire varié, fait de niveaux très différents les uns des autres, qui décrit la pluralité des vécus qui se superposent à un même espace. Elle invite, selon un terme connu des géographes, à réfléchir en terme de « cospatialité ».

- La seconde multiplicité est d'ordre spatial et scalaire. Elle vise à s'abstraire de l'unicité supposée du territoire pour envisager d'autres échelles de « territorialités », qui tiennent pour la plupart à des façons d'habiter, aux différents degrés d'interactions physiques entre les habitants et leur espace (domestique, cultivé, parcouru, etc.). Elle embrasse un certain nombre d'objets à la fois dispersés mais récurrents, d'espaces imbriqués, de systèmes de relations ou de ruptures spatiales. Les investigations de l'atelier des paysages en vallée de

L'Ance ne prétend à aucune exhaustivité vis à vis de ces deux niveaux. Les différentes spatialités investies l'ont été à partir de préoccupations exprimées dans les premières phases de rencontre : l'agriculture constituait un terrain attendu, bien que la méthode d'investigation restait entièrement à réinventer. L'exploration du motif des poiriers de façade (poirières) résulte d'une préoccupation latente, préexistant à la démarche – dont personne ne soupçonnait le potentiel. Le travail de reconduction photographique recroise un ensemble plus vaste de motifs, de thématiques ou d'échelles : il se situe cependant à la croisée des deux « multiplicité » investies, en tentant de révéler des modes de perception du changement à partir de situations paysagères observées sur un mode diachronique.

L'appréhension de ces multiples niveaux de réalité ne passe pas par une grille qui permet de vérifier d'éventuelles lacunes ou de couvrir un espace plus vaste. Elle procède d'un certain pragmatisme ou d'un opportunisme de situation, et d'une certaine innocence vis à vis de la connaissance des acteurs et du territoire. Cette grille pourrait éventuellement être dressée et enrichie en cours de route. À partir de multiples discussions avait émergé, par recoupements, le thème des limites (séparations privatives, structures paysagères, etc.) comme sujet d'investigation possible [mercredi 20 février 2008 – *Peut-on procéder de façon identique avec ces murs ?*]. En revanche la démarche engagée sur les poirières constituait un mode d'accès à un ensemble plus large de préoccupations centrées ou bien sur l'espace du jardin domestique, ou bien sur l'architecture vernaculaire et en particulier la typologie de la ferme-bloc du XIX^e siècle et de ses multiples devenir [mercredi 4 juillet 2007 – *on passe au jardin* ; samedi 17 novembre 2007 – *mon dessin de l'archétype de la ferme forezienne*]. Cette méthode passe donc par un certain nombre de connexions successives (V. le point suivant) qui engendrent un élargissement progressif de l'enquête à des domaines connexes au déclencheur initial. Dans un autre sens, ce mode d'investigation engendre un approfondissement à partir de la thématique initiale, approfondissement nécessaire pour obtenir des résultats en termes de connaissance, de mobilisation ou d'appropriation. Rappelons par exemple qu'à l'origine de la démarche des poirières, l'équipe s'appuyait sur quatre lignes écrites de la charte paysagère réalisée sur le territoire.

9.2.4. Les limites de l'appropriation

Mais de la multiplicité à la dispersion il n'y a qu'un pas, ou plutôt un écart de perception. Puisque les échelles investies, les thématiques ou les modalités de l'enquête ne se recourent pas, il est difficile de produire une image d'ensemble qui donne de ce tableau un aspect cohérent. Les supports de communication édités tout au long de la démarche s'efforcent, par une mise en correspondance textuelle et visuelle des différents récits de ces démarches, de restituer cette image : mais elle semble fuir, en permanence. Entre la métaphore de l'atelier et la dispersion programmée de l'enquête, la démarche d'atelier des paysages ne se prépare pas une réception ou une postérité évidente. Beaucoup de personnes rencontrées n'en ont qu'une vision parcellaire, en fonction de leurs affinités. Ces enquêtes parallèles créent des réseaux d'interlocuteurs qui ne se recourent pas toujours : et lorsqu'ils se recourent, la confusion s'installe parfois. Le motif de la poirière, avec son relent nostalgique, devient un emblème ou une métonymie de la démarche [Mercredi 20 février 2008 – *D'autres disent que la poirière va rentrer dans le dictionnaire*]. L'équipe investie ne fait rien, d'ailleurs, pour contrarier ce mouvement lorsqu'elle sent qu'une appropriation plus

large de la démarche peut en résulter. Cette ambiguïté est permanente, s'accompagnant d'un sentiment plus aigu, au fil du temps, de jouer ou de rejouer la démarche.

Cette dispersion ne favorise pas non plus une prise en main de l'opération par les institutions. Au cours d'un comité de pilotage, un représentant de l'État demande une certaine forme de retour au plan de paysage, avec un dessin, une traduction visuelle d'une transformation attendue. Dans d'autres cercles, la démarche intéresse et questionne, sans laisser une prise qui en favorise l'appropriation [Mardi 4 décembre 2007 – *A quoi cela peut-il bien servir ?*]. Ce souci exprimé par les partenaires institutionnels de la démarche est en tout point légitime : mais il est aussi formulé à partir de pratiques qui se fondent pour la plupart sur des cadres qui orientent l'attention vers des aspects de programmation, de compatibilité avec des procédures ou des démarches réglementaires. Il faut se référer à la perspective d'un plan d'urbanisme, démarche réglementaire, comme une façon de justifier ce qui ne serait plus qu'une forme d'étape préalable, préopérationnelle. L'absence de support graphique de recouplement des démarches engagées, et leur incommensurabilité, ne favorise pas cette prise en main. Lorsque l'atelier s'ouvre aux pratiques pédagogiques propres au projet spatial, la démultiplication de la réflexion opérée par le nombre de propositions élaborées crée une prolifération qu'il est difficile pour les tenants de la démarche de répercuter, de canaliser [Lundi 29 septembre 2008 – *entre les doigts*].

L'équipe portant le projet de l'atelier des paysages s'est, sans que cela corresponde à un choix lucide, refusé à activer un strabisme qui tâcherait de fournir aux uns les réponses attendues et dans le même de temps de poursuivre un processus qui a acquis progressivement son rythme propre, sa cadence. L'attitude des structures partenaires ont de ce point de vue été déterminantes : le Parc naturel régional a accepté l'idée d'une expérimentation dénormée, en correspondance avec l'une de ses missions fondamentales d'innovation et une certaine culture, propre à l'histoire de cette institution, de la prise de risque ; la Communauté de communes, active au sein même du processus a accepté cette dispersion comme un élément constitutif de la méthode et s'est appliquée, par la suite, à assimiler les résultats produits à l'intérieur de cadres plus normés tels qu'un contrat de développement passé avec le Conseil régional ou le département [Vendredi 30 mars 2007 – *les « contrats de pays »* ; Lundi 29 septembre 2008 – *Le contrat de développement*]. Passé la lente clôture de l'opération, elle a entrepris de transférer une partie de la méthode de l'atelier vers l'animation d'une formation à destination des élus visant à impulser une démarche de Plan local d'urbanisme communautaire. Ces éléments convergent vers l'idée que s'est opéré un transfert progressif de certains résultats de la démarche, que ce soit du point de vue de sa méthode ou des objets et connaissances qui en résultent. Il faut cependant rester prudent à cet endroit et ne pas se contenter de quelques indices, glanés dans un temps court. D'autres séries d'indices conduisent en parallèle à comprendre différemment le sens des démarches engagées, mais sur un tout autre plan que celui de l'action publique et de ses standards, en interrogeant plus spécifiquement l'usage et la réception de la démarche par les habitants de ce territoire [Lundi 3 novembre 2008 – *Pourtant, il y a un travail*]. Mais dans les deux cas, il ne s'agit en aucune manière d'une opération de pure magie, tenant à une contamination miraculeuse : il serait plus raisonnable de rapporter ces conséquences diffuses à un ensemble de principes constitutifs de la méthode initiée dans le temps même de l'atelier. Ce dernier point appelle donc un développement supplémentaire. La question qui se pose

ici, en substance, est celle-ci : comment un temps destiné au dialogue, à la reconnaissance conjointe d'un territoire, à la mise à jour d'une culture « plurielle » du paysage, s'articule-t-il avec l'impulsion d'une action transformatrice ou d'une inflexion des pratiques ?

9.2.5. L'opérationnalité du projet : trame active et surface de contact.

Dans ces lignes, nous sommes revenus à plusieurs reprises sur l'impossibilité d'assimiler un processus de projet de « grand » paysage à la mécanique d'un projet d'aménagement à l'échelle d'un terrain maîtrisé. Ce dernier implique, on l'a vu, une triade maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre / exécutants qui n'existe pas à l'échelle où nous travaillons. Il ne saurait en tout cas en être question : il nous semble indéfendable l'idée qu'une population, une communauté humaine donnée puisse être assimilée à un collectif manipulable, à l'instar d'une entreprise de terrassement ou chargée de l'entretien d'un espace vert. Dès lors, un certain nombre de postulats restent à formuler pour déterminer le type d'opérationnalité qui peut être effectivement visée dans ce format de projets. Nous avons pris ici une certaine distance avec l'approche qui consisterait à formuler un dessein pour un paysage dont on aurait préalablement déterminé les faiblesses ou les pathologies, dans une logique de remédiation. La méthode proposée ici rompt explicitement avec le regard clinique dont nous avons décrit plus haut le fonctionnement, au delà d'une « stratégie cognitive » qui n'a peut-être pas à être fondamentalement remise en cause. Dans le cas d'une maîtrise d'œuvre locale, on sait qu'un ensemble d'opérations règle le passage d'une intention à un dessin, lequel est appliqué suivant un certain nombre d'étapes précises : une documentation à valeur contractuelle établit le partage des tâches et l'enchaînement des actes, des rencontres régulières entre les trois parties permettant un ajustement constant du projet en fonction d'aléas ou de données mises à jour en cours d'exécution. Au-delà de ce rapprochement qui peut sembler naïf (mais qui irrigue on l'a vu certaines conceptions officielles du projet à grande échelle) nous assimilons ici la critique exposée plus haut d'une réduction de la démarche de projet à un couple « décision-exécution » (V. 8.3.5 et le commentaire de l'ouvrage *Paysages ordinaires, de la protection au projet*).

L'ensemble de ces constats implique de réfléchir, dès le début de l'expérience, à l'opérationnalité propre à l'atelier des paysages. En s'attachant à réfléchir et à agir à l'échelle d'un territoire habité, peut-il viser un matériau de même nature que dans le cas d'un aménagement de l'espace public ? Faut-il abandonner toute idée de transformation matérielle pour se concentrer sur une unique dimension immatérielle du paysage, au risque d'une autre forme de réduction de la démarche ? Réfléchir à l'opérationnalité de la démarche – à sa dimension active et matérielle – semblait une voie nécessaire pour éviter cette double réduction. L'appréhension d'une pluralité d'objets, d'échelles ou d'acteurs, telle que nous l'avons envisagée plus haut implique un dispositif singulier, déployant dans l'espace et le temps une série d'actes qui rendent rapidement caduque toute distinction trop formelle entre visée matérielle ou idéale du projet.

Plus que d'un matériau visé par le projet, il faut plutôt parler de l'appréhension d'un ensemble de *plans*, entendus comme autant de niveaux d'attention et d'intervention (non de programme d'action). Ceux-ci ont été progressivement définis et constitués par la diversité des démarches initiées en parallèle dans le cadre de l'atelier des paysages. Ces plans, on l'a

vu, peuvent relever du niveau de culture des décideurs (élus, techniciens) et des méthodes qu'ils mettent en œuvre dans divers secteurs dont ils ont la compétence. Ces plans peuvent aussi être constitués par des collectifs d'individus regroupés à partir d'une thématique centrale, une activité commune, voire un habitat ou un secteur géographique d'appartenance. L'expérience menée sur les poirières montre que ce plan – ce collectif – s'étend au delà de la communauté humaine et qu'il embrasse des êtres, des choses ou des « non-humains ». L'atelier vise alors indirectement une action résultant d'un certain niveau d'attention, d'intentionnalité, de prévoyance de la part d'un groupe humain, indépendamment d'un contrat ou d'un ordre particulier que l'on lui aurait donné. La stimulation provoquée n'est pas le fruit d'une manipulation ou d'une injonction, mais procède d'un élargissement de la connaissance ou d'une diffusion de pratiques. Celle-ci est effective à partir d'une mise en relation première, d'une rencontre interindividuelle, d'une connaissance élargie des espaces et des objets qui le constituent. Ces opérations ne résultent d'aucune magie, mais d'un travail patient de mise en relation : elles ont conduit l'équipe de l'atelier des paysages à développer significativement, dans l'ensemble de la démarche, une attention à la qualité du rapport qui s'établissait entre différents groupes ou individus rencontrés et investis.

Cet aspect sera largement développé plus bas sous l'angle d'une approche « relationnelle » du projet de paysage. Cette approche vise à engendrer l'existence d'une vaste *surface de contact* qui constitue le théâtre des opérations de l'atelier des paysages. Le recours à cette image est nécessaire pour introduire l'idée que l'atelier consiste, pour l'essentiel, dans une vaste entreprise de *mise en relation*. Cette mise en relation est double : elle engendre d'abord de multiples rencontres d'individus les uns avec les autres, pour diffuser des savoirs, confronter des pratiques, faire émerger collectivement des enjeux, définir des méthodes, etc. Dans le même temps, elle revient à travailler sur la relation des hommes à leur espace, tendant principalement à accélérer, révéler, provoquer ou intensifier cette relation, qui est latente au quotidien. L'approche relationnelle dont nous tenterons de décrire quelques mécanismes s'attache essentiellement à travailler sur la qualité des relations interindividuelles à l'œuvre à l'intérieur du processus. La question du rapport de l'individu à l'espace tient de la dimension que nous explorerons sous l'angle de l'expérience du paysage.

Ces deux orientations constituent donc le sommaire de l'analyse qui suit, complétant et problématisant cette trame méthodologique reconstituée à l'issue du travail présenté au travers du journal. Celui-ci tente de produire un tracé des actions engendrées à partir de cette double préoccupation et il y sera encore largement fait appel. Nous interrogeant ici sur l'opérationnalité propre à l'atelier des paysages, une dimension nous semblait encore intéressante à explorer, bien qu'elle relève d'une série d'opérations très banales, confinant en apparence à l'insignifiance. Ce sont pour la plupart de petites décisions, des gestes, des tâches dont l'énumération paraît difficile à moins de conduire une fastidieuse relecture du journal : car à parcourir ces lignes, on note que la démarche se construit par une succession de déplacements (pour des rendez-vous, des réunions, des visites...), par l'élaboration d'un agenda (c'est à dire un document plus prospectif que rétrospectif, soit le contraire du journal), par l'alimentation de répertoires (bases de données informatiques ou listes, feuilles de présence...), etc. Dans certaines phases du projet, l'accent est mis sur la production et l'organisation de données, sur la documentation d'événements ou de situations particulières ; dans cette catégorie rentrent des opérations aussi sommaires que la rédaction

de « fiches-projet » amenées à circuler dans les différentes sphères institutionnelles qui se sont entendues sur l'accompagnement de la démarche [Jeudi 3 mai 2007 – *Donc on en est à un certain nombre de pochettes*]. Le journal témoigne également de la recherche plus complexe de formes de contractualisation adaptées au caractère de certaines opérations (conventionnements, rémunérations) ou permettant du moins leur concrétisation dans un cadre légal. Certaines actions témoignent d'une improvisation autorisée et souvent utile, lorsqu'elle permet d'accélérer telle prise de contact ou d'affiner la connaissance d'un lieu ou d'un phénomène. La documentation de l'ensemble du processus rentre dans cette catégorie d'opérations : l'archive de l'opération est considérée comme un matériau à part entière, souvent réinvesti dans la suite du processus. Si le journal s'attache à restituer le moment passé sur le terrain, au contact des acteurs, il témoigne insuffisamment du temps passé à l'élaboration de ces documents de communication, des différents supports qui ont été les vecteurs de la construction progressive de la démarche. Communiqués de presses, articles, échanges de courriels, rédaction, mise en page et suivi de l'impression du support d'information dédié, rentrent dans cette dernière catégorie.

Pris isolément, le sens de chacun de ces actes ou décisions est limité, frôle l'insignifiance. Mais combinés, enchaînés intentionnellement ou non, ils s'avèrent déterminants en tant que *trame active* de la démarche : le calendrier se combine à des supports d'information, des listes de diffusion ; des lieux de rendez-vous sont déterminés à partir de repérages en apparence aléatoires, mais dont la connaissance est le préalable indispensable à toute publicité. [jeudi 24 avril 2008 – *la liste est déjà conséquente*] Cette trame n'est pas donnée telle quelle : elle se construit de proche en proche, au fur et à mesure de l'adjonction de compétences nouvelles au noyau initial de l'équipe. Simple évidence ? En un sens, oui. Mais plus complexe est la somme d'intentions qui conduit, précisément, à dépasser le caractère d'évidence de telle ou telle décision, improvisation ou action coordonnée. Derrière le laisser-faire qui préside à telle visite improvisée, se loge un accord plus profond entre les différents intervenants sur ce qui fonde progressivement le sens de la démarche. Cet accord est rarement explicité ou discuté : il existe une curiosité commune qui s'exerce aussi bien sur les choses (l'exploration physique du territoire), sur les êtres (une envie commune de rencontre) et sur le processus : sa dimension expérimentale est partagée, acceptée et revendiquée par la quasi-totalité des participants. Cette mise en partage du sens et du risque de la démarche, à la fois dans ses aspects conceptuels [Vendredi 14 mars 2009 – *Nathalie me dit qu'elle a lu avec intérêt l'Esthétique relationnelle*] et dans ses aspects pratiques est l'un des ressorts de sa progression et du gain progressif en étendue du processus. Cette progression s'effectue au travers de nombreuses mises en rapport, de connexions, de liaisons assurées par la multiplicité des canaux investis [Jeudi 24 avril 2008 – *s'assurer de la présence d'un des deux frères à la fin du mois de juin*]: de l'échange oral direct au relais communicationnel de la presse, en passant peut-être par la rumeur, des échanges secondaires. Lorsque ces liaisons échouent, une évaluation pragmatique suit généralement de peu, sans formalisme.

L'une des conséquences de ce partage de la démarche se traduit également par la construction progressive d'un lien d'amitié entre les différents intervenants. [Mercredi 5 décembre 2007 – *on blague plusieurs minutes* ; Dimanche 29 juin 2008 – *on se prend à rêver de racheter une ferme du haut*] Cet aspect ne saurait être classé au rang des conséquences secondaires : cette *philia* commune dépasse la dimension prosaïque d'un copinage ou d'une

forme de clanisme, et va jusqu'à s'étendre au delà du cercle des professionnels mobilisés autour de la démarche. Ses risques sont parfois évalués à l'issue de certaines étapes de la démarche, mais sont dans la mesure du possible largement acceptés et assumés, à la fois comme un indice de l'engagement de chacun et comme source de stimulation lorsqu'il s'agit de s'affronter à l'intendance brute du projet. Si un projet relève, on l'a vu, d'une structure organisationnelle, celle de l'atelier des paysages se dissout à l'intérieur d'une trame à la fois active et affective, dont les effets ne sont peut-être pas à négliger. L'amitié n'est pas ici à penser comme un mauvais philtre qui brouillerait la rationalité d'un cours d'action : elle en est peut-être une simple composante, dont on pourrait peut-être s'attacher à déceler les traces à l'intérieur de contextes différents, malgré une forme d'interdit qui pèse traditionnellement à l'encontre de toute investigation de cette sorte¹⁰. Elle est ici à prendre comme un gage de « réalisme » de l'action engagée : située, éphémère, subjective, comment pourrait-elle se soustraire à un régime affectif qui alimente peut-être tout autant l'émotion fondamentale que nous éprouvons pour un paysage ?

10. Les repères pour donner au concept d'amitié un statut un peu moins flou que le sentiment lui-même sont à trouver dans l'ouvrage du philosophe Gilles A. Tiberghien, *Amitier*, Desclée de Brouwer, Paris, 2002. Nous retenons en particulier le passage suivant : « Il me semble plutôt que, sans être tout à fait perdue, l'amitié est à réinventer dans un monde qui en manifeste d'autant plus le besoin que, paradoxalement, il en rend la réalité de plus en plus problématique, de plus en plus difficile à vivre, dans la mesure où, pour le dire vite, il a transformé les communautés humaines en institutions (la « communauté européenne »), en agglomérations (...) ou en chapelles religieuses ou idéologiques. (...) Nos projets nous rassemblent quelquefois, mais nous éloignent en fait le plus souvent, nous permettant certes de créer de nouvelles amitiés mais non de prolonger l'existence, qui tient au temps de travail commun et qui se perd celui-ci accompli, faute d'autres repères, d'autres valeurs qui fondent ainsi ces pratiques sociales » (p. 16-17).

9.3. L'assemblage du processus de projet : pour une approche relationnelle

Les lignes qui suivent chercheront donc à creuser cette question de l'opérationnalité sous l'angle spécifiquement « humain » de la relation. Nous prolongerons cette approche en posant la question de la relation à l'espace sous l'angle de l'expérience du paysage. L'approche relationnelle exposée ici n'a rien d'une doctrine : elle s'est bâtie dans l'action, sans théorie préalable. Sa dette vis à vis de références telles que l'ouvrage critique de Nicolas Bourriaud¹¹ n'a pas à être cachée : mais celui-ci n'est pas un manuel et ce qui en a fait la fortune, qui pourrait être assimilé à une « charge » dans le domaine des pratiques artistiques, agit ici comme une stimulation. Les contextes demeurent éloignés : le monde de l'art contemporain a peu à voir avec les réalités rencontrées dans le cadre de l'atelier des paysages, malgré sa théâtralité révélée en cours de route. Plusieurs niveaux d'attention guident cette exploration rétrospective de l'atelier des paysages, de l'approche la plus matérielle à celle qui se joue entre plusieurs personnes.

9.3.1. L'attention circonstancielle

Le premier niveau d'attention qui irrigue la méthode de l'atelier des paysages et sa composante relationnelle tient au choix des lieux, des contextes spatiaux ou des situations de chaque rencontre. Nous parlerons, afin d'élargir la discussion, de *circonstances* pour désigner ce cadre qui englobe une dimension spatiale mais aussi temporelle (saisonnière, journalière, horaire) ou organisationnelle. Ces trois dimensions sont complétées par les paramètres introduits par le degré d'interaction que l'on attend ou instaure au cours d'une rencontre. Nous repartirons donc de ce mouvement impulsé rapidement au départ de l'expérimentation, qui ressemble à un renoncement à équiper un lieu unique de rassemblement et de collecte, au profit d'une meilleure répartition des dispositifs dans le territoire, forçant en outre à l'inventivité. De nombreuses catégorisations des circonstances propres à ces rencontres pourraient être proposées. Nous les répartissons selon trois "mouvements" dont nous avons esquissé plus haut la nature : aller vers, recevoir et susciter l'engagement, cette succession racontant en outre l'évolution progressive des buts recherchés au cours de la démarche.

1) Premier mouvement : aller vers.

Le premier mouvement renvoie à une procédure qui pourrait être rapprochée, on l'a vu, de l'enquête. Celui-ci ne vise pas à trouver et à définir des informateurs, mais à accomplir *un pas* en vue d'une stimulation qui soit de l'ordre de la réflexivité, de l'expression de formes d'engagement, de visées paysagères communes. Ce qui s'intercale ici comme un possible élément commun entre enquêteurs et enquêtés (bien que ces deux termes n'aient jamais été employés), tient à la nature de l'objet poursuivi, qui est de l'ordre du projet. Projet individuel ou projet collectif ? Nous renvoyons ici aux propositions liminaires qui ont été avancées sur la notion de projet (1.2) : projet au sens où chaque être est « jeté » dans le monde (*l'ent-wurf* heideggerien), en proie à la nécessité d'une adaptation permanente aux choses, d'une interaction spatiale qui passe aussi bien par des actes individuels d'aménagement que

11. *Esthétique relationnelle*, Presses du réel, coll. « documents sur l'art », Dijon, 1998. Voir l'appendice 1, 4^e partie.

par un ensemble plus complexe d'articulations dans le cas d'une pratique de production, incluant dans les deux cas des paramètres économiques, techniques, et évidemment culturels ou affectifs. Plutôt qu'une quête d'information qui définirait les paramètres d'un éventuel projet collectif, il s'agit dans ce mouvement de produire le reflet d'une situation où le projet serait le mode d'être, conscient ou non, d'un collectif humain en proie à un ensemble de paramètres communs. A la formule « un projet pour tous » on substituerait la notion de « tous en projet », en activant une mise en débat des éléments d'interaction possibles entre cette multitude de faisceaux dont rien n'autorise à penser qu'ils puissent faire l'objet d'une coordination aboutie. Projeter le paysage à la rencontre d'un territoire vécu, c'est mettre en œuvre cet objectif de façon à la fois sélective et visible. L'une des conditions paradoxales de cette mise en œuvre est le renoncement préalable à l'idée qu'elle puisse aboutir tout à fait, comme si l'on poursuivait un idéal de cohérence et de convergence des actions individuelles. Le sens de la démarche n'est pas celui de poursuivre un « gouvernement paysager » : nous situons ici la rupture, ou le saut, avec la génération des démarches de planification ou de chartes paysagères, et cette « ouverture » dont nous effectuons le repérage.

Reste donc à en présenter les modalités les plus concrètes, dans ce temps de rencontre qui marque une longue phase de l'atelier des paysages (V. chapitre 4). L'opération qui nous semble la plus emblématique de ce mouvement d'"aller vers" est celle du voyage engagé à la rencontre des agriculteurs de la vallée de l'Ance. Les prémices et l'indéfinition originale en sont rappelés dans la première partie du journal [Jeudi 3 mai 2007 – *et puis dormir sur place*]. Parmi les présupposés conduisant à définir une nouvelle attitude sur le plan de la relation au public des agriculteurs, figurait celui d'une saturation possible du nombre de démarches d'enquêtes officielles (statistiques, techniques) ou de sollicitations commerciales. Sans attendre la venue plus qu'improbable d'un public soumis à de fortes contraintes horaires et à diverses pressions professionnelles, le parti pris d'une rencontre sous l'angle d'un voyage orchestré d'une exploitation à l'autre constituait un démarquage qui ouvrait une fenêtre d'attention, une possibilité de dialogue. Restait ensuite à le construire. Le fait qu'ici l'enquêteur s'investit physiquement, corporellement, dans le monde qu'il découvre constitue un premier témoignage de son engagement. Don et contre don, la parole s'engage ainsi. L'enquêteur franchit les membranes d'une organisation familiale, d'un espace domestique et privé, sans rechercher une description exhaustive ou voyeuriste de la matière qui lui est livrée¹². L'intime est préservé, contre une publicisation discrète du personnage de l'exploitant (il est montré et nommé sans anonymisation dans la documentation du voyage). La relation qu'il entretient au territoire (depuis sa perception immédiate de l'espace, jusqu'à ses attendus en matière de gestion réglementaire, en passant par ses relations de voisinage) constitue l'enjeu de ce recollement documentaire (V. le document publié à l'issue de la démarche). Parallèlement à cette publicisation (relativisée par le croisement et le recoupement des informations), s'établit un canal qui facilite ultérieurement l'interconnaissance entre agriculteurs et acteurs institutionnels, en effaçant peu à peu les stéréotypes qui alimentent le plus souvent une méfiance ou une distance ironique réciproque. Petit à petit, les membres de ce groupe improbable sont amenés à s'investir dans des opérations menées

12. La démarche ne vise pas à restituer le type d'images crues, confinant au malaise, que l'on rencontre dans les premiers volets du documentaire tourné par Raymond Depardon (*Profils paysans, l'approche* (2001) ; *Profils paysans, le quotidien* (2004)). Le troisième volet est sorti au moment même où se déroulait l'expérience du voyage en vallée de l'Ance, et a été vu par certains agriculteurs rencontrés, sans interférence notable.

ultérieurement, dont ils formulent à leur façon les enjeux [Mardi 19 février 2008 – *créez un réseau comme vous avez fait là, demandez aux gars comment ils perçoivent le paysan*].

La collecte d'un corpus photographique issu d'archives privées requérait un tout autre dispositif. Plutôt qu'un itinéraire cohérent et sélectif, la collecte est passée par une pluralité de modes d'information et de recueil, conçus aussi bien de proche en proche (passage par des intermédiaires informés que sont les équipes municipales en place, parmi lesquelles se trouvaient déjà quelques photographes volontaires) qu'à l'aveugle (tracts et publicité de la démarche dans la presse régionale). Ces deux modalités complémentaires étaient assorties de propositions de rendez-vous lors de quelques journées marquées par un événement local. Ces journées furent conçues à partir du calendrier des vides greniers du secteur, dont l'imaginaire concordait assez bien avec l'action visée : l'ouverture d'une malle, d'une boîte à chaussure remplie de négatifs ou des albums serrés au coin d'un buffet [Samedi 2 juin 2007 – *Carole a discuté avec une dizaine de personnes* ; Samedi 28 juillet 2007 – *On s'installe autour de la maquette, qui attire les passants*]. Mais ces étapes ne renvoient qu'à la première prise de contact avec les participants. Ensuite se déroulent encore de nombreux échanges, depuis la rencontre proprement dite jusqu'au retour des négatifs ou des documents originaux collectés, qui requièrent parfois un traitement adapté. L'ensemble induit une forme de connaissance du territoire à la fois discontinue et fortement emprunte de familiarité, d'ébauches de liens tissés, d'histoires entendues [Jeudi 19 avril 2007 – *la femme-bilboquet* ; Lundi 8 octobre 2007 – « *carte patronymique* »].

La démarche implique de convaincre, par un argumentaire adéquat, de la nécessité de reconsidérer des documents parfois oubliés, ou tenus pour négligeables. Une proposition ultérieure incite certains participants à endosser la posture de l'observation photographique conventionnelle, en partant à la recherche des lieux photographiés et en faisant sienne la démarche de reconduction [Samedi 25 août 2007 – *Nous pensions pouvoir nous fier au Z formé par le chemin clair*] : le point à partir duquel les personnes rencontrées rentrent dans un jeu de production est alors atteint, et se prolonge ensuite dans le commentaire des diachronies. Du mouvement initial de prospection et de rencontre il ne reste pas de trace tangible : le document photographique s'est installé comme support de l'échange et de la production. Dans le cas des agriculteurs, le voyage apparaît progressivement comme l'objet d'un récit, qui se colporte au sein des familles ou des secteurs géographiques concernés. Un reportage tourné par une équipe de la télévision régionale contribue à alimenter cette mise en récit de l'enquête elle-même [Jeudi 6 décembre 2007 – *C'est un de leurs cousins qui l'a enregistré*]. Mais dans les deux cas, les solutions trouvées pour ce temps d'approche sont déterminantes pour l'avenir : elles configurent grandement la suite qui peut être tracée, d'une façon qui peut à un moment être jugée restrictive et appeler à de nouveaux cadrages. Ces recadrages se traduisent bien souvent dans une modification du cadre matériel ou de l'organisation des rencontres.

2) Deuxième mouvement : recevoir.

Ce recadrage s'effectue à un moment précis : c'est lorsqu'une certaine somme d'information est collectée, que sa mise en forme semble aboutie que sont à nouveau posées les questions des circonstances dans lesquelles elles peuvent accéder à une situation de réception et

susciter une nouvelle forme de dialogue. L'opération des poirières offre un bon exemple de progression établie à partir d'une collecte d'information qui s'effectue d'abord de proche en proche, à partir d'un repérage visuel et de rencontres dont les arbres sont souvent le déclencheur. Plus que toute autre démarche engendrée dans le cadre de l'atelier des paysages, la saisonnalité y joue de plus une place prépondérante, puisqu'il s'agit de faire coïncider une démarche d'acquisition de connaissance à une action qui, comme dans tout processus d'aménagement du paysage, doit se conformer à des cycles climatiques et biologiques.

Une première promenade estivale est tout d'abord l'occasion d'un retour oral et d'une approche in situ de la thématique étudiée. L'itinéraire est conçu en fonction de la densité des sujets dans un même site et de la disponibilité de quelques habitants pour en parler [Lundi 16 juillet 2007 – *À Sauvessannelles, pour le "chemin des poirières"*], ce qui suppose un repérage préalable [Vendredi 22 juin 2007 – *On décide d'un plan de route*] et leur accord pour s'exposer à un groupe dont personne ne connaît à l'avance la constitution. Des lieux privés, parfois dissimulés des regards par des haies ou des constructions sont rendus accessibles, le temps d'une visite et d'un échange. Lors de l'étape suivante, l'un de ces lieux est investi pour une séance d'identification des poires apportées par les habitants ayant fait montre d'un intérêt pour le thème. Les liens tissés de façon bilatérale lors des échanges préalables ou d'une façon plus aléatoire lors de la première marche sont confortés dans un contexte qui appelle explicitement à une plus forte interaction et d'éventuelles propositions [Mercredi 26 septembre 2007 – « *Est-ce qu'il ne faudrait pas déboucher sur l'idée d'un club avec des adhérents ?* »]. Un collectif semble alors sur point de se souder, à partir d'un noyau local. La composition du public participant à la rencontre suivante, à partir de la présentation d'une exposition sur le thème, en convainc les organisateurs [Samedi 17 novembre 2007 – *Je reconnais la plupart des personnes*]. Ce collectif n'a aucune existence officielle, mais est perçu par l'équipe en place comme une première base à partir de laquelle seront initiées les étapes suivantes. Le lieu pour l'exposition a été choisi pour sa centralité et le fait qu'il s'agisse d'un café ouvert la plupart du temps : lieu qui implique la possibilité d'une sociabilité non contrefaite ou forcée, ainsi qu'une saisie non intentionnelle du contenu par le public habituel du lieu.

Le recours à des cafés pour l'organisation de rencontres intermédiaires sera récurrent dans la suite de l'opération. Derrière ce choix se loge évidemment un aspect pratique et une réponse immédiate au principe d'évitement des lieux de l'institution. L'aspect pratique tient essentiellement à l'ouverture de ces lieux sur l'espace public, dont ils sont bien souvent une sorte de prolongement. En creux, derrière ce choix se décèle l'absence de lieux consacrés à des pratiques culturelles d'exposition sur ce territoire (qu'ils relèvent de la collectivité, d'associations ou de privés). L'absence d'un lieu dédié traduit-elle l'absence de la pratique elle-même ? Cette question n'avait pas été posée tant que la circulation d'une exposition était assurée par le réseau des cafés du territoire. L'exposition en elle-même a été conçue pour être montée et démontée rapidement, grâce à un jeu de chevalets achetés dans le commerce. Son encombrement, une fois repliée, ne dépasse pas la capacité du coffre de l'agent de développement, déjà fort sollicité en temps normal [Samedi 21 février 2009 – *y traînent pêle-mêle les caisses d'apéritif*]. Présentée durant la période creuse de la fin d'automne, elle a aussi fourni un prétexte à une rencontre conviviale, appréciée par les personnes qui ressentent l'isolement dans quelques uns des villages de la vallée.

La présentation de l'exposition restituant l'ensemble du travail d'observation photographique a donné lieu, en revanche, à une déconvenue bien plus importante [Samedi 28 juin 2008 – *Nous aurions dû inaugurer le mur en parpaing*]. Ayant nécessité l'aménagement d'un lieu dédié au sein d'un collège – et des travaux non prévus au départ – l'exposition se présente plus classiquement à partir d'une série de cadres nécessitant un accrochage méticuleux. Ce mode de présentation assure pour les images une condition de lisibilité optimale, tout en renvoyant au code de l'accrochage en galerie ou musée. Mais ce qui pourrait avoir figure d'événement ou d'exception semble en réalité ignoré ou non-vu par les principaux interlocuteurs de l'atelier, depuis le public des élus jusqu'aux personnes ayant alimenté la démarche – dont on pourrait s'attendre à ce que leur curiosité pour une production à laquelle ils ont collaboré soit renforcée. Le processus d'élaboration leur suffit-il ? Ce jour, un parquet de salle des fêtes est inauguré dans une commune voisine, sans coordination préalable des horaires ou des invitations : une démarche d'une année de travail est plongée dans une quasi-invisibilité. Quelles erreurs ont été les notre ? Celle d'une coordination insuffisante, à une saison (la fin de printemps) marquée par de nombreux événements familiaux, associatifs ou municipaux ; cette négligence traduit aussi en creux le problème d'avoir petit à petit accoutumé un public, y compris les élus qui ont rendu possible son émergence.

L'atelier des paysages est-il rentré à ce point dans les mœurs ? Quelques mois plus tôt, un groupe d'étudiants extérieur à notre dispositif rencontrait des élus et leur adressait la question suivante : « existe-t-il des démarches de participation sur votre territoire ? » Aucune avaient répondu ces derniers. L'accrochage d'une exposition de photographie est-elle une voie incertaine en raison du spectre restreint de pratiques culturelles existantes ? Lors de restitutions ultérieures, le choix est fait de greffer une présentation – comme c'est le cas du film réalisé à l'issue des marches de juin 2008 – à un événement local qui assure un public dont la motivation à participer s'avère parfois toute autre [Samedi 21 février 2009 – *à la salle des fêtes, où circulent d'impressionnantes bassines remplies de beignets*]. Ce choix revient en outre à s'intéresser à des pratiques qui relèvent bien d'une culture locale partagée, produisant des formes de sociabilité qui constituent autant de modèles à l'intérieur desquels puiser. La randonnée dominicale en est un exemple, tout comme l'utilisation passagère d'une salle de cinéma rurale. Autant de travail de repérages, de coordination avec les communes ou les associations.

3) *Troisième mouvement : l'engagement.*

L'idée d'une mise en mouvement, d'une élaboration commune ne rejoint pas ici les méthodes mises en place dans le contexte d'opérations d'urbanisme ou d'aménagement urbains qui consistent à placer un certain nombre de personnalités dans une posture de concepteurs. Ce qui différencie à nos yeux ce type d'opération est que les participants s'engagent à un stade plus ou moins avancé pour un certain nombre de leurs concitoyens. Nous n'avons pas été placé dans cette situation, qui requiert un outillage particulier et un cadre plus formel, articulé à un processus d'aménagement ou un cadre de décision. La mise en mouvement visée pour l'atelier des paysages implique différentes interactions, pas toujours aisées à distinguer les unes des autres, et dont le déclenchement peut également intervenir à distance de la rencontre ou de la stimulation initiale. Il n'y a pas ici à proprement parler de « co-conception » ou de « co-construction » selon les termes aujourd'hui en vogue et qui ont

parfois tendance à induire une infantilisation de la relation entre *manager* de la démarche et personnes *managées*. Ce qui apparaît en revanche au cours de plusieurs des démarches initiées relève d'un engagement dans des actes ou des paroles de la part des personnes rencontrées et informées du cadre proposé. Cet engagement prend des formes multiples et parfois imprévues.

- La première de ces formes est relativement simple à identifier. Elle est de l'ordre d'une production verbale ou iconographique, dont a vu que la démarche de l'observatoire photographique est le principal vecteur : recherche et production d'images, dans un premier temps ; lectures des images et production de commentaires dans un second temps. Le stage proposé aux personnes souhaitant s'initier à la reconduction photographique s'effectue sur le mode d'un itinéraire guidé par la sélection de points de vue à retrouver et éventuellement les conditions journalières de prise de vue [Samedi 25 août 2007 – *Six personnes se sont déclarées volontaires*]. La production de commentaires s'est principalement effectuée lors de soirées organisées dans deux bibliothèques municipales, lieux qui se trouvaient symboliquement en concordance avec la production d'écrit [Lundi 14 avril 2008 – *Le reste de la soirée se passe autour des crêpes de Sylvaine* ; Mardi 6 mai 2008 – *Alfred Rochette, venu en grande tenue de ville, rendu perplexe par ce questionnaire*]. Les modalités du questionnaire invitent à établir un lien entre position occupée face à un paysage et modalités d'action et de transformation. S'il en ressort quelques préconisations, ces remarques sont encapsulées avec les images, placées sous un cadre et exposées en tant que document, livrées à l'appréhension commune. Elles n'ont pas valeur de prescriptions à appliquer ultérieurement.

- La deuxième de ces formes d'engagement tient à une interaction individuelle avec le paysage. La démarche des poirières se prolonge, au-delà de l'exposition dont il a été question, par un stage de taille, où deux arbres sont « repris » face à une trentaine de personnes souhaitant s'initier à ces techniques ou partager leur savoir faire [Samedi 29 mars 2008 – *les commentateurs s'accordent pour dire que le résultat donne raison au tailleur*]. Cette séance lance en fait un chantier qui conduit la communauté de communes à proposer aux habitants de replanter des arbres, commandés par l'intermédiaire de notre lettre d'information [Lundi 3 novembre 2008 – *pour tisser un peu plus solidement l'affaire* ; Samedi 21 mars 2009 – *M. Pocris a déposé la veille les 255 poirières à Saillant.*]. Le nombre d'arbres commandés par l'intermédiaire du bulletin offre la possibilité de produire une première évaluation de la réception de la démarche : une centaine d'exemplaires commandés contentait l'équipe. Le nombre atteint va donc au-delà des attentes, d'autant plus qu'une deuxième fournée d'arbres est distribuée l'année suivante, sans subvention : le total monte ainsi à 450 individus. Le déroulé de ces opérations nécessite alors d'adapter le cadre de l'accueil, de la rencontre, de l'offre d'information ou de formation. Sans que cela apparaisse comme un choix raisonné, la distribution s'opère à partir des locaux de la communauté de communes. L'année suivante, une nouvelle promenade est organisée, comprenant un arrêt où est expliquée la technique de plantation. Une poirière plantée un an auparavant sert d'exemple pour une taille de formation, qui intéresse directement les candidats à la plantation. Un renouvellement du public est constaté, tandis que s'étirole le contexte singulier de l'atelier, fait de sollicitations multiples. Une forme d'interaction différée est suscitée par l'intermédiaire d'un cahier permettant la mise en relation de personnes cherchant ou disposant de plantes de jardin, appartenant à une flore vernaculaire savamment conservée par certaines personnes

rencontrées. Les échos sur les suites données aux échanges proposés parviennent avec un décalage certain : d'autres restent peut-être insoupçonnables. Mais c'est à cette dispersion qu'aspire également la démarche. Nous reviendrons ultérieurement sur le thème particulier de l'interaction matérielle, sous l'angle du « lien fonctionnel ».

- Une troisième forme d'engagement peut enfin être décelée. Si les deux premières nécessitent des dispositifs spécifiques – nous réfléchissons en termes de circonstances – cette dernière traverse de façon plus aléatoire l'ensemble des rencontres qui se sont déroulées dans le cadre de l'atelier et surgissent quelques soient les conditions matérielles rassemblées. Cette forme passe essentiellement par l'oralité, mais selon des modalités qui laissent penser que le discours produit ne « surgit » pas tout fait en réaction aux seules conditions du moment. L'engagement est porté alors par une aisance rhétorique, un processus de réflexion, voire une option idéologique ou militante réactivée pour la circonstance. Engagement suscité en contexte ou asséné indépendamment de l'objet débattu ? Les deux cas de figure se présentent au gré des rencontres, même si le second fait l'objet d'une prévention particulière [Lundi 21 août 2007 – *il finit par nous dire qu'il fait ici du lobbying*].

Dans le processus de travail engagé avec les agriculteurs, le choix préalable de l'itinéraire se porte vers des personnes qui ne sont pas des porte-parole d'organismes syndicaux ou issus de conseils municipaux. Si certaines options politiques sont parfois audibles, la plupart d'entre eux ne possèdent pas une faculté innée à s'exprimer en public ou, comme cela a pu arriver, face à une caméra. Il arrive alors qu'à côté d'une option idéologique ou militante émerge une parole d'une autre teneur, souvent nourrie par un sens de l'intérêt général. Elle apparaît notamment au moment où les résultats de l'enquête menée auprès des agriculteurs sont exposés à un groupe un peu plus étendu [Vendredi 25 avril 2008 – « *Spéculer ou vivre de l'agriculture, chacun ses choix* »]. Les agriculteurs présents engagent une discussion de fond sur la nécessité d'établir une réglementation départageant explicitement le domaine du construit des terrains dédiés à l'agriculture et à la forêt. L'équipe en place guette véritablement cette parole : peut-être correspond-elle à ce qu'elle souhaite entendre. Mais la distinction est là : elle n'est pas de son fait, n'est pas amenée à partir du vocabulaire et de la rhétorique qui marquent les prises de position de l'institution. *Une différence s'entend*, à l'oreille : le débat témoigne de la difficulté inhérente à la formulation d'un parti pris qui engage un collectif plus large, en présence même de ce collectif, fut-il réduit. Cette expression est aussi rendue possible par l'effacement du groupe d'animation ; paradoxalement, il n'y a pas d'effacement sans un lancement efficace du débat : des pièces, des éléments de témoignage, appelant une appropriation et une diversité de positionnements possibles, un ancrage dans l'expérience individuelle et ses dimensions partageables. Circonstances, détails matériels, agencement : une assistance d'une trentaine de participants accueillis dans une salle des fêtes ; des chaises disposées autour d'un grand cercle... un pot offert, en fin de débat : les clés d'une convivialité élémentaire qui a tenté de traverser l'ensemble des rencontres proposées.

9.3.2. L'attention documentaire

Chaque étape publique de l'atelier des paysages nécessite donc d'inventer un lieu à l'intérieur d'un autre : d'une salle des fêtes, créer un lieu de débat et d'échange ; d'un chemin,

créer un observatoire sur le paysage ; d'un café, d'un préau, créer un lieu d'exposition, etc. Mais cette création, on le voit, est éphémère. Elle ne dure que le temps nécessaire à la rencontre, avant que les habitudes, les configurations quotidiennes ne se referment sur ce temps parfois privilégié, « hors du temps » [Samedi 17 novembre 2007 – *imprégné, comme après la marche ou le goûter, d'une légèreté*]. Une fois passé le souci d'organisation matérielle et calendaire de ces configurations singulières, reste à rétablir entre chacune d'entre elles une forme de continuité et d'unité. Comment faire passer de l'une à l'autre ce qui est nécessaire de dire ou de redire, comment témoigner de l'étendue du dispositif alors que chaque situation pourrait, semble-t-il, se satisfaire d'elle-même ? Cette problématique relève évidemment d'un souci général d'organisation de la démarche. Mais elle est aussi inhérente à l'approche relationnelle, en tant qu'elle permet à chaque participant d'accéder à des pans de la démarche qui n'ont pas forcément été vécus, ou dont la signification reste parcellaire en l'absence d'une carte d'ensemble. Retisser une image d'ensemble, restituer cette carte à l'intérieur d'une démarche adaptative est l'une des conditions essentielles à l'élargissement progressif de son public. De ce point de vue, l'attention que nous qualifierons de « documentaire » est constitutive, malgré certains aspects contraignants, d'une logique d'accueil : il s'agit de veiller à assurer une accessibilité permanente de la démarche alors que certains chantiers déterminent, on l'a vu, des collectifs, de possibles groupes de travail. Comme précédemment, nous nous attarderons à décrire un certain nombre de gestes constitutifs de ce niveau d'attention.

1) Raconter

L'acte d'énonciation qui consiste, en un moment et un lieu donné, à livrer un récit oral rétrospectif et synthétique de la démarche n'est pas nécessairement fondé sur un document à proprement parler. C'est une parole qui ouvre généralement un temps de rencontre, en permettant à chacun de se situer dans un processus dont, on l'a dit, on n'a pas forcément de vue d'ensemble [Mercredi 20 février 2008 – *Comme le résumé Nicolas, en ouverture*]. Il ne s'agit pas d'asséner à chacun une leçon sur ce que vise la démarche, même si par moment surgit une certaine lassitude à produire un récit qui tend lui-même à se simplifier ou à tourner autour des mêmes motifs. Le risque principal de ce type de rappel est également un formatage de l'expérience à venir : il s'agit également d'éveiller une curiosité et une attente en correspondance avec les possibilités qu'offre la démarche. Lorsque cela semblait nécessaire, il est parfois arrivé que cette information soit portée directement auprès des acteurs concernés, en dehors de tout cadre programmé. Cela a été notamment le cas avec le groupe d'agriculteurs constitué, pour lequel on a veillé à porter des nouvelles du processus au beau milieu d'une phase où le calendrier présentait un risque de dilution de l'action [Mardi 19 février 2008 – *on file immédiatement à Mascural* ; mercredi 20 février 2008 – *on part à la sortie du village pour trouver M. Roure*]. Ces visites ont parfois permis de restituer à certaines personnes des documents, notamment lorsqu'elles avaient été mobilisées ou exposées à un certain degré de publicité [Jeudi 31 juillet 2008 – *J'avais promis à Marcel Breuil des tirages photographiques*]. Cette opération fait intégralement partie de cette « trame active » dont nous tentions plus haut de décrire les composantes. À première vue limitée, sa « productivité » est peut-être largement sous estimée, dans un milieu où la parole orale et le contact direct sont souvent privilégiés aux formes écrites ou aux communications à distance. La difficulté que nous avons ressentie face à la nécessité d'entretenir

ce lien (et son exigence) participe d'un sentiment final de frustration et d'indécision quant à la façon de définir la position de l'opérateur de la démarche [Jeudi 31 juillet 2008 – *je me vois encore, aux yeux de cette multitude, comme un intrus* ; Vendredi 17 octobre 2008 – *un gage de transparence*]. Cette indécision est constitutive d'une problématique que nous tâcherons d'explorer plus loin.

2) Documenter par l'image : la photographie.

La documentation visuelle du processus de l'atelier des paysages figure parmi les préoccupations constantes de la démarche de travail engagée. L'image photographique est sans conteste la plus mobilisée, chacun s'employant à jouer, lorsque cela est possible un double rôle : assurer la conduite d'une séance, d'une rencontre, d'une marche, et en être l'archiviste¹³. Cette gymnastique n'est pas des plus commodes et peut parfois alimenter des confusions dans la réception de la démarche (elle n'en est pas moins rendue possible par la débrouillardise et la faculté de chacun à s'adapter en permanence). La photographie, telle qu'elle est pratiquée dans l'ensemble des chantiers engagés vise donc dans un premier temps deux objets de façon complémentaire :

- D'une part les paysages observés, les situations rencontrées, ce qui fait l'objet d'une enquête ou d'un inventaire. Ces photographies accompagnent un travail de terrain, de repérages préalables [Jeudi 8 mars 2007 – *de tels jours de vagabondages*] ou sont parfois saisies dans les intervalles d'un programme journalier varié [Lundi 4 décembre 2006 – *d'où ma propension à photographier toutes sortes de choses*]. Elles peuvent donner lieu à l'élaboration de corpus très complets, comme c'est le cas sur le thème des poirières, ou documenter un parcours à l'intérieur du territoire, comme dans le cas du voyage agricole.

- D'autre part, cette attention à documenter le processus de l'atelier des paysages vise les temps de rencontre en eux-mêmes, et donc le public qu'elles mobilisent. Ce travail emprunte parfois aux codes que l'on rencontre dans la presse quotidienne régionale, qui consiste à saisir à la fois l'objet d'un événement et le public qu'il vise. Dans le cas des poirières, il fut même possible de saisir les deux à la fois, pour un document devenu par la suite l'une des images les plus utilisées pour représenter la démarche [Mercredi 26 septembre 2007 – *Un rayon de soleil a éclairé le groupe*]. Petit à petit se développe un savoir faire spécifique, qui consiste à équilibrer le caractère explicite de l'acte photographique (ne pas le dissimuler) et la spontanéité des situations : sujets en acte plutôt qu'en pose, si l'on peut ainsi résumer cette distinction. Postures d'échanges, d'interaction, de travail, d'observation sont ainsi visées et prélevées à l'intérieur d'une situation mouvante. Le travail de montage et d'édition donnera ensuite du sens à ce prélèvement (V. plus bas).

- Une troisième catégorie apparaît comme une préoccupation d'importance croissante dans l'atelier. Elle s'intercale peut-être à mi-chemin des deux premières, en tant qu'elle s'attache à donner une représentation visuelle d'une forme de relation possible entre un ou des individu(s) et leur espace de vie. Les promenades entreprises fournissent évidemment un cadre privilégié pour travailler sur cette relation : mais les images qui en résultent restent

13. Rôle que dissocie plus nettement la méthode proposée par Lawrence Halprin dans *Taking Part* (op. cit.). V. Appendice 1.

tributaires de l'agencement singulier qui a conduit à l'organisation de ces moments, où les habitants sont quelque peu déplacés. Plus délicate se révèle l'opération qui consiste à mobiliser l'outil photographique dans le cadre plus restreint d'une rencontre informelle, d'un entretien bilatéral ou d'une enquête, dès lors qu'il s'agit de saisir une personne dans son environnement immédiat. Cette opération est cependant systématique dans l'enquête auprès des agriculteurs, et donne lieu à des portraits en pied ou à des images prises au cours d'une action particulière. Ces images nécessitent un accord particulier entre le photographe et son sujet, dans lequel se mêlent de nombreuses composantes : effet de découpe (lorsque le sujet est saisi seul au milieu d'un vaste paysage), indécision quant à l'utilisation ultérieure du document, son légendage, etc. La question du droit à l'image se pose en filigrane de ces aspects, et représente une lacune qui court d'un bout à l'autre de ce projet.

3) Documenter par l'image, suite : l'image en mouvement.

À l'appui de la préoccupation pour la documentation visuelle du processus, il est fait en quelques moments recours à l'image vidéo. La venue d'une équipe de la télévision régionale au lancement de la démarche visant les agriculteurs [Lundi 21 août 2007 – *l'équipe de France 3 l'a suivi tout l'après-midi*] a constitué une sorte de validation surprenante de l'entreprise aux yeux d'élus, de partenaires de l'opération qui pouvaient entretenir vis à vis de ce choix de méthode un doute ou une interrogation première. Une copie du reportage récupérée chez un agriculteur de la commune où il a été tourné a été maintes fois utilisée par l'équipe pour présenter de façon vivante le cadre expérimental de l'enquête – introduisant un regard extérieur et un discours accessible sur la démarche de l'atelier des paysages. Longtemps envisagée comme une solution possible pour témoigner de l'expérience auprès des agriculteurs, l'outil a été remobilisé dans le cadre des marches qui ont prolongé ce travail, grâce au volontarisme de Jérémy Huet. Celui-ci a su accompagner avec discrétion trois jours de marche, là où les équipes de la télévision régionale s'interposent trop fortement comme un élément de parasitage dans un temps dédié à l'échange. Tout au long du travail de tournage, puis lorsqu'il s'est agi de produire la forme publique du film, il a fallu composer avec des contextes d'interactions verbales qui ne produisent pas toujours, malgré l'intérêt immédiat que l'on y trouve en situation, une forme documentaire exploitable. Il semblait en outre impossible d'exposer des prises de parole trop abruptes, la destination du film étant locale [Vendredi 27 juin 2008 – « *Ils peuvent travailler à la Poste* », dit-elle.]. Dès lors, le reflet produit par le film s'attache à dresser une image plus lisse du processus de discussion, ou plus joué [Samedi 28 juin 2008 – *Nous semblons parfois nous rejouer une pièce* ; Vendredi 20 février 2009 – « *Il y a eu de la censure* »]. Dans ce domaine le champ à explorer reste vaste : mais à la condition de pouvoir mobiliser l'outil avec suffisamment de dextérité et de réactivité pour qu'il puisse servir la démarche, et non l'inverse.

4) Documenter par l'image, fin : les représentations graphiques.

De nombreux supports visuels sont évidemment en mesure de compléter l'image vidéographique ou photographique dès lors qu'il s'agit de produire de l'information, bien que ces deux supports visuels soient aujourd'hui dominants dans le « paysage » de l'information. Dans l'effort entrepris pour rendre accessible un certain nombre de travaux de l'atelier des paysages, nous développerons plus bas l'importance du montage et du rapport texte/image

– vaste sujet en soi. Avant cela, les points suivants listent les autres modes de représentation mobilisés durant l'expérience :

- Le dessin au trait a été utilisé durant nos propres moments de repérage et d'arpentage du territoire. Le dessin est un mode privilégié de prise de contact avec une réalité paysagère : par le temps passé en situation d'observation, par la nécessaire opération de décomposition des formes qui permettent de révéler, pour un paysage donné, ses principaux contours, sa structure, ses textures, ses points focaux. Outil autrefois privilégié par les géographes dans leurs phases de découverte du « terrain », sa tombée en désuétude peut s'expliquer aussi bien par l'élargissement conceptuel opéré en géographie depuis plusieurs décennies (et la nécessité de rompre avec les « pères ») que par la remise en cause des enseignements académiques de la figuration au sein de divers secteurs d'apprentissage. Il n'en reste pas moins utile en bien des circonstances, à la fois sur un plan cognitif (individuel), mais aussi communicationnel : par la curiosité qu'il peut éveiller, par le décalage qu'il induit entre un objet vécu ordinairement et un mode de représentation qui en révèle des qualités plastiques, ou des angles inédits. Par sa capacité à combiner et à assembler de façon synthétique des niveaux d'information hétérogènes, il a été également mobilisé dans certaines publications ou expositions, en complément des corpus photographiques évoqués plus haut. Support apprécié si l'on se fie à quelques retours oraux, il permet de témoigner auprès des personnes rencontrées de l'effort engagé pour comprendre et révéler certaines caractéristiques des espaces [Samedi 17 novembre 2007 – *les panneaux sont passés au crible*].

- La carte est, on l'a vu plus haut, un élément essentiel du processus de projet de paysage à grande échelle. Nous ne reviendrons pas sur ses qualités et le support indispensable d'information qu'elle constitue. Son utilisation dans le cadre de l'atelier des paysages a été cependant limitée à l'extrême : c'est plutôt dans le sens d'un détournement du sens de l'information géographique qu'elle a même été employée. En transformant le code graphique de la carte topographique traditionnelle, en inversant le rapport plein/vide nous avons volontairement choisi de nous éloigner du rôle traditionnellement dévolu à la carte en situation de projet, en délaissant tout aspect d'intervention programmée sur l'espace¹⁴. Plutôt que de carte sensible on devrait employer le terme de fiction cartographique, même si les éléments figurés procèdent d'une mesure a priori exacte – ou du moins couramment employé dans divers domaines de l'information géographique. La forme matérielle de la carte a de plus été travaillée afin de suggérer une parenté possible avec les cartes topographiques commercialisées (format et pliage). Le tirage important dont elle a bénéficié n'a malheureusement pas été suivi d'un effort suffisant de diffusion, ce qui nous place en contradiction avec notre volonté d'opérer le maximum de connexions possibles en aval de nos productions.

5) *Éditer, publier, diffuser*

Cet effort de diffusion est en tout cas une autre constituante de l'approche développée ici, qui suppose un ensemble de savoir-faire qui ne sont pas immédiatement constitutifs du

14. Cette stratégie n'est évidemment pas une invention en soi. Notre propre carte de « l'archipel agricole » pourrait être rapprochée de celle du planisphère romain de Stalker (V. 9.1.4) et emprunte également à un ouvrage de fiction connu des amateurs de carnets de voyage et de science-fiction : Imago Sekoya, *Les îles d'Auvergne*, t. 1, éditions Doublevêbé Récup, Grahly, 1996.

bagage ordinaire des professions de l'aménagement. Souvent déléguées ou sous-traitées, ces aspects ont cependant été ici conservés dans le cercle de l'équipe d'encadrement de l'atelier. Ce choix a permis de garder la main sur une multitude de paramètres, aussi bien d'ordres rédactionnel que graphiques. Cette optique de « Do it yourself » est aujourd'hui favorisée par l'accessibilité des moyens de production éditoriale et une polyvalence des compétences qui maillent l'approche paysagiste. Le papier a été le support privilégié de diffusion de l'information. Toute incursion dans l'univers des plateformes numériques a été écartée, plus par un accord tacite que par un choix clairement affirmé. Cependant, le travail rédactionnel et graphique qui a présidé à l'édition de quatre lettres d'information a probablement été sous-évalué. Non pas en terme de quantité d'information à produire : celle-ci s'est voulue synthétique, rédigée sur le mode du récit ou de brèves. C'est plutôt dans la gestion du calendrier et l'effort de projection de la démarche que ces contenus rédactionnels ont été parfois fastidieux à établir. À la fois support d'information rétrospectif et calendrier des événements à venir, cette lettre d'information devait donc être établie avec suffisamment de rigueur pour pouvoir tenir, une fois diffusée, un calendrier cohérent, sans fausses pistes. Effort de programmation et gestion d'un calendrier propre au processus éditorial ont donc été conjoints, supposant de nombreux échanges préalables. Cet effort d'anticipation et de clarification a en revanche d'indéniables vertus, en libérant du temps de préparation matérielle et en produisant une visibilité certaine du processus. Cet effort serait à rapprocher, par exemple, d'une programmation culturelle, à la différence près que l'adaptabilité de la démarche d'atelier exige de fractionner la « saison » selon un rythme plus littéralement « saisonnier ». L'effort consenti pour l'élaboration de ces lettres est donc inversement proportionnel à leur caractère synthétique.

L'image y occupe une place importante. Nous basant sur une charte graphique commune pour chaque publication, ces lettres s'ouvraient et se refermaient sur une image occupant la moitié supérieure de la feuille. Lorsque cela était rendu possible, ces images ont cherché à valoriser une production d'habitants ou d'étudiants. La double page intérieure était dédiée au récit de l'expérience, en compartimentant souvent l'information selon les différents chantiers engagés. Les illustrations ont largement puisé dans les corpus photographiques constitués et les reportages effectués parallèlement aux rencontres. Une insistance particulière a constitué à peupler ces récits, plus qu'à imager le paysage en soi. Témoigner de la vitalité de la relation et de l'expérience directe du paysage, telle était la ligne qui a guidé la confection de ces récits : ils passent alors inévitablement par des effets de coupures, de montage, qui servent une image sûrement improbable du processus, comme un panoptique qu'aucun acteur en présence n'a peut-être été en mesure de vivre réellement... hormis ses organisateurs. Effets de montage, de sélection, rapprochements créent une image composite de la démarche, propice à son exportation et à son appréhension dans un cercle qui dépasse le territoire concerné. Cette image est adressée avec une certaine duplicité à la sphère des partenaires techniques et des financeurs du projet, dans des réseaux institutionnels qui s'attachent à repérer des expérimentations territoriales et à les valoriser. C'est un jeu de miroirs réfléchissants : cette valorisation externe agit en interne comme une validation *ex post* de l'action. Mais ce jeu de renvois ne va pas sans certaines déformations. Les effets de coupure et la mise en récit contribuent aussi à produire de l'exemplarité, formant peu à peu une image qui se désolidarise de son terreau vécu pour se constituer comme sa traduction idéale, ou sur laquelle on peut du moins projeter quelque chose qui serait de cet ordre.

9.4.3. L'attention interpersonnelle

L'ensemble des données que nous avons tenté de recroiser jusqu'ici tisse un cadre général à l'intérieur duquel se sont opérées un certain nombre de rencontres, à partir de formats et de motivations divers. Cependant, on ne peut suspendre ici la description et l'analyse rétrospective de l'expérience sous son angle relationnel sans s'interroger plus en profondeur sur le moment de la rencontre en soi, qui participe de la construction de multiples relations entre des personnes, et dont dépend en grande partie la conduite d'un processus de projet. Pour ne pas risquer de recourir à une instrumentation psychologique que nous ne maîtrisons pas, nous aborderons les points suivants à partir de notre seule expérience, en attendant des éclairages possibles venant d'autres disciplines.

1) Des cadres emboîtés

Par moment de la relation, nous entendons spécifiquement aborder ici le temps de la mise en rapport de personnes dans un contexte donné, suscité et (en partie) conditionné par le dispositif de l'atelier. Cette mise en relation s'opère selon une multitude de formats, allant de la rencontre bilatérale entre un membre de l'équipe de projet et une personne seule, jusqu'à des événements impliquant la coprésence d'un groupe beaucoup plus large, à l'intérieur duquel peuvent se tisser autant de relations qu'il est possible de l'imaginer. Des personnes rencontrés dans le cadre d'un entretien bilatéral peuvent être amenés à prendre part ultérieurement à des rencontres plus larges, et à l'inverse des personnalités rencontrées en aparté d'un événement plus collectif peuvent à la suite être rencontrées dans un cadre plus restreint. Il nous semble que chaque relation peut donc s'appréhender relativement à plusieurs « cadres » : celui du contexte immédiatement situé de la rencontre ; celui d'une relation pouvant s'établir en plusieurs phases, modifiée ou enrichie à chaque nouvelle étape ; celui du cadre plus vaste de l'atelier, qui demeure le fruit d'une stratégie de projet plus générale et à l'intérieur duquel une personnalité a priori extérieure au dispositif initial peut être amenée à jouer un rôle actif.

Cet emboîtement n'est pas constitué de parois étanches les unes aux autres. Mais ce qui semble clair aux yeux d'un intervenant de la démarche n'est en revanche pas immédiatement saisissable par l'ensemble de ses interlocuteurs, et ne présente pour ceux-ci aucun caractère d'évidence. S'il y a un effort de transparence à fournir vis à vis de chaque interlocuteur, aucun ne peut être abordé selon un protocole unique, qui consisterait à décliner l'ensemble de ses identités avant de construire un échange. Celui-ci, au contraire, a parfois lieu en dehors ou en amont de toute connaissance mutuelle des cadres d'appartenance de chacun. Leur pluralité influe évidemment sur la nature de la relation. L'intervenant est sans cesse amené à composer entre son identité professionnelle (souvent liée à une appartenance institutionnelle) et une identité dont la caractérisation est évidemment plus difficile à mener, dont l'exploration des paramètres nous semble relever d'un projet spécifique. À partir de notre propre expérience, nous pourrions avancer l'hypothèse que l'une de ces deux identités semble toujours être l'ombre de l'autre, l'une prenant cependant le dessus en fonction du « jour » selon lequel s'enclenche un dialogue.

Le cadre d'une rencontre collective où le statut d'un intervenant est clairement exposé à l'ensemble des participants renvoie évidemment nettement à une identité professionnelle et une appartenance institutionnelle. Dans le cadre d'un entretien ou d'une rencontre bilatérale, le « face à face » implique plus fortement des aspects tenant à la manière d'atténuer la distance que peut introduire le fait de décliner cette identité professionnelle : y interviennent un ensemble de signaux qui n'ont pas pour but d'asséner à l'autre un langage spécialisé mais bien d'introduire un fil commun qui sera la base d'une discussion et d'une éventuelle coopération plus large. Au-delà de l'oralité, il y a derrière cet enjeu une « façon d'être » dont la caractérisation relève d'un travail de description qui nécessiterait un outillage spécifique – et fort probablement une objectivation plus conséquente de notre propre pratique.

2) *La relation en devenir*

Sur un autre plan, la conscience d'une démarche et d'un calendrier global conditionne essentiellement toute rencontre bilatérale, qui peut être conçue de la part d'un intervenant comme un premier moment appelant un développement, une amplification. Cette perspective lui confère une responsabilité quant à la manière d'engager un dialogue, en fonction du degré d'adhésion, de compréhension mutuelle qui peut se faire jour à cet instant. Or, l'évaluation de cette compréhension mutuelle ne peut se faire que l'instantanéité de la rencontre et du dialogue, soit une certaine forme d'urgence. Un échec, une fin de non-recevoir peut s'analyser a posteriori. Mais bien souvent une rencontre n'est pas abordée avec un objectif prédéfini, tel un cadre rigoureux à l'intérieur duquel il s'agirait de le faire entrer un interlocuteur. Ce cadre, au contraire, se construit avec la personne rencontrée, ou tout au moins subit un certain nombre de déformations. L'organisation de marches avec les agriculteurs de la vallée en était un exemple particulièrement saillant, où l'organisation pratique d'un événement collectif se jouait sur un ensemble de plans dont la prise en compte s'avérait essentielle : reconnaissance d'un calendrier spécifique à chaque sphère, prise en compte de la capacité d'un exploitant à prendre la parole en public, à envisager lui-même sa relation à un public extérieur à ses préoccupations immédiates. La reconnaissance de ces particularités participe entièrement du caractère évolutif et adaptatif de la démarche.

L'ensemble de ce dialogue, à des niveaux divers, est tendu vers la catégorie de l'action. Ses objectifs sont dans un premier temps posés avec beaucoup de concrétude, dans un calendrier appréhendable. Cette action donne un sens au dialogue qui s'engage, elle engage l'attention sur une voie qui est celle d'une implication, même mesurée, dans un événement à venir. Ceux-ci doivent être considérés comme des étapes, ou des degrés à franchir. Chacun de ces événements est en mesure de s'inscrire pour les participants (quelque soit leur statut) comme un vécu commun qui possède a minima la faculté de constituer un terrain partagé, socle pour poser les étapes suivantes. L'atelier se définit ici comme un processus adaptatif, à la progressivité mesurée, capable de s'autoriser tâtonnements et repositionnements. Le type de relation qui peut s'y construire n'a pas à emprunter aux voies de la prescription ou de l'autorité, ce qui déplace un certain nombre de postures habituellement employées dans le monde de l'aménagement – troublant au passage des personnalités plus rompues à un dialogue de ce type. Dès lors, chaque relation s'inscrit idéalement dans un devenir. Certaines ne dépasseront pas le stade d'une rencontre, d'un échange, d'une demande

d'information. Certaines évolueront vers une coproduction de l'action, une implication croissante. Certaines s'établiront sur un plan plus personnel : le processus de l'atelier, on l'a dit, ne rejette pas la gamme des affects qui tissent l'espace de la relation, mais tente de composer au mieux avec ces paramètres. Que certains affects soient peu à peu handicapants ou complexes à démêler est un fait que nous ne pouvons nier : mais l'assumer n'est pas une voie moins compliquée que celle qui consisterait à établir un ensemble de normes sensées réguler ce système d'échanges, de dialogue et de constitution d'un horizon commun de sens. Pour dire autrement les choses, peu de règles préexistent à chaque rencontre. La régulation pragmatique qui s'opère ne conduit pas les opérateurs de la démarche vers une sentimentalité débridée : le prétexte de la rencontre n'est pas celui d'une plongée dans l'intime mais vise à installer une extériorité qui se construit comme un possible point de rencontre entre des individus. L'extériorité visée ici n'a rien d'une abstraction. Elle a une apparence, une matérialité, une visibilité : toute l'enquête menée sur le thème des poirières ne porte-t-elle pas entièrement sur cette frange visible de l'espace domestique, la « façade », à l'articulation de la sphère du privé et de l'espace dit « public » ?

3) *La construction d'une relation dans un contexte de projet : une performance ?*

Le terme de performance ne se réfère pas ici au monde de l'exploit sportif. Selon une acception plus anglo-saxonne, il désigne une action dans son cours dont un certain nombre de composantes produisent à la fois un sens immédiatement appréhendable en situation, tout en servant la construction d'un cadre plus vaste. Celui-ci engage une multiplicité de répliques possibles de ce qui se joue au présent. Nous insistons sur l'importance du sens que prend le moment présent (et plus haut sur sa documentation) et sur la complexité qui se fait jour pour les intervenants dans l'expérience, qui doivent tout à la fois envisager le moment qu'ils vivent dans la perspective de leurs éventuelles conséquences, de son amplification, tout en conservant un niveau d'écoute, d'attention à tout retour (*feed back*), ou aux catégories du langage tenu. Performance est un terme qui renvoie aux arts de la scène, et nous avons vu plus haut qu'une composante théâtrale se faisait jour dans certaines circonstances. Si l'on peut y voir une limite à notre expérience (au sens où elle se constitue en spectacle au moment où elle revendique une interaction plus grande entre ses participants et leur espace), cette composante présente cependant l'avantage d'installer dans les mémoires des références communes, concrètement vécues plus que dessinées abstraitement dans l'évocation d'événements lointains.

En décrivant les modalités de l'intervention sous l'angle d'une performance, nous proposons de conduire la réflexion sur un intervalle qui sépare l'action menée d'une manipulation. Cette action, en premier lieu, n'appelle pas à servir ou à renforcer une structure de pouvoir ou une autorité. L'ensemble du processus semble en revanche pouvoir être diffracté et servir autant de petites entités qu'il en existe dans l'espace social : individus, familles, groupes, associations, entreprises, en fonction des conditions de réception qui sont créées et de l'appropriation des données transmises. Cette multitude d'entités agit sur son espace à différents niveaux, selon des modalités variées. Le processus d'atelier tente de créer à certains degrés les conditions d'une réflexivité sur ces interactions, sans introduire pour chacun des prescriptions ciblées. L'atelier ne vise pas à impulser *un* projet qui vaudrait pour l'ensemble des processus de transformation de l'espace, quelque soit son échelle ou

son opérateur. Il table en revanche – c'est du moins l'hypothèse qui est explorée ici – sur la possibilité d'interférer avec la multitude de formes de projets qui se tissent au sein de l'espace social de la vallée, du moins ceux qui ont une incidence spatiale forte, à la fois sur le plan matériel et culturel. En ce sens, l'atelier tente de révéler ce en quoi chaque acteur est porteur de transformations qui affectent les matérialités paysagères ou ce qui a trait plus globalement à l'expérience du paysage. À la formule « projet de paysage », pourrait être substituée celle qui exprime l'idée de « paysage en projets »¹⁵.

Cette posture cherche en revanche à activer un regard réflexif, à équiper ces projets d'une prise en considération de plusieurs de ses implications, sur différents plans : visuel, fonctionnel, relationnel, voire écologique ou historique selon le contexte. Parce que cet état de « projet » n'est pas immédiatement connu de tous ou dans son ensemble, il est souvent pris par le milieu, dans le cours de l'action, au cas par cas, ou parfois sélectionné pour sa représentativité, sa faculté à être répercuté dans le cadre d'une démarche de communication. Parce que nombre de ces projets sont eux-mêmes engagés à différents stades, selon différentes temporalités et méthodes, il ne revient pas aux acteurs de la démarche de l'atelier de chercher à reprendre chacun sur ses bases et d'en redéfinir le sens sur d'uniques considérations paysagères. Ils ont en revanche à en rendre significative la dimension paysagère (en embrassant les différents plans évoqués plus haut), à partir d'un certain nombre d'outils et de moyens déployés dans le cadre de l'atelier (c'est en ceci que nous pouvons parler de dispositif, en tant qu'il est un instrument pour « capter » un certain nombre de phénomènes, et les orienter au passage¹⁶).

La performance, c'est le processus continu de ce brassage et de ces interventions, à l'intérieur d'un cadre qui possède sa propre signification. Ce cadre peut à la fois être perçu comme un projet en soi (en tant que structure organisationnelle, dotée d'un calendrier propre, de moyens alloués par les collectivités, dont la méthode est amenée à évoluer au fil du temps), sans avoir à revendiquer la mise en œuvre d'un projet global qui aurait pour but de subordonner l'ensemble des acteurs sociaux et économiques à un unique et illusoire impératif paysager. L'abandon de cette illusion du projet univoque n'a pas à être interprété comme un aveu d'impuissance de la part de la collectivité¹⁷ : elle est plutôt le gage d'un possible renouveau du rapport entre institutions et citoyens, sur les bases d'un ensemble de liens explicites, tissés à partir d'une frange visible de l'espace appréhendable au travers d'une expérience directe. Le paysage trouve ici une signification (idéalement) désencombrée d'une visée autoritaire ou mécaniste, sans qu'il soit question de se décharger de tout contenu culturel : celui-ci trouve au contraire à être redéployé en fonction de la pluralité des trajectoires qui tissent une société locale, composantes déterminantes dans la transformation de son espace ou de la relation qu'elle établit avec.

15. Ce qu'exprimait plus intuitivement la dernière des lettres d'information éditées au cours de la démarche.

16. Michel Foucault, *Dits et écrits II*, Gallimard, coll. « Quarto », Paris, p. 299) et Giorgio Agamben, *Qu'est ce qu'un dispositif ?*, Rivages, coll. « Petite bibliothèque », Paris, 2007, p. 30-31.

17. Bien au contraire, le souci d'une cohérence spatiale globale représente un enjeu qui déborde largement de la catégorie du paysage, comme ne témoignent en France le cortège d'outils réglementaires issus des lois Solidarité et renouvellement urbain (2000), Urbanisme et habitat (2003), Grenelle I (2009) et II (2010), toutes marquées par une montée en charge des thèmes du développement durable.

9.4. Perspectives : l'expérience du paysage dans son articulation au projet

En abordant la conduite du projet de l'atelier des paysages sous l'angle de l'approche relationnelle, une première esquisse de définition de cette approche semblait pouvoir être cernée à peu de frais. De façon synthétique, nous aurions pu orienter cette approche vers la promotion d'un surcroît de convivialité au sein des démarches de conseil et d'aménagement, dans l'optique de fluidifier leur diffusion au sein d'une communauté locale ou d'en accélérer certains aspect. Le terme même de convivialité possède une épaisseur sémantique telle que nous y trouverions probablement suffisamment de pistes pour prolonger notre exploration des dispositifs dont il a été question dans les lignes précédentes, ou pour les justifier a posteriori. Mais on l'a déjà approché, le « vivre ensemble », la confrontation d'individualités ou la constitution de groupes ne sont pas l'unique enjeu de la démarche, sans quoi elle pourrait s'appliquer sans restriction à tout domaine de l'animation socioculturelle ou du développement territorial (ce ne serait déjà pas si mal !). Dans le cas présent, notre insistance sur la dimension relationnelle de la démarche est marquée par une dualité qui correspond à son objet : la relation au paysage en est constitutive, et fera l'objet de ce dernier approfondissement.

Nous nous sommes jusqu'ici gardés de toute définition trop restrictive du terme d'expérience, alternant d'ailleurs trop souvent notre propre emploi du terme entre deux significations différentes : la première renvoyant souvent au cadre de l'expérimentation conduite (synonyme donc d'expérimentation), la seconde au moment et aux modalités de la présence d'un ou plusieurs individus à l'espace de vie. Le sujet est d'une infinie complexité : en donner un aperçu d'ordre philosophique ou épistémologique reviendrait à engager ici une longue dissertation dont nous sommes loin de maîtriser l'ensemble des points de vue. Sans fuir devant l'obstacle, il nous paraît intéressant de rechercher, dans les différents dispositifs mis en œuvre tout au long de l'atelier des paysages, quelques unes des grandes composantes possibles du sens que revêt ce terme tout au long de notre recherche. Après tout, construire le concept d'expérience *dans* l'expérience est-elle une voie moins valable qu'une autre¹⁸ ?

Le journal, de ce point de vue, constitue une tentative d'établir un relevé constant des types d'expérience qui maillent l'engagement d'un acteur dans la démarche. *Un* acteur parmi une multitude : mais si le point de vue embrassé ne peut prétendre à parler au nom de tous les autres, en revanche il ambitionne de donner accès à une multiplicité de temps, de modalités, de positions conduisant à envisager l'expérience du paysage dans sa pluralité. Aussi nous autoriserons nous à nous appuyer à nouveau sur ce document pour évoquer ces différentes pistes, selon un éloignement progressif du « locuteur » de ce journal.

9.4.1. L'expérience du « terrain »

Engageant la rédaction de ce journal au moment où débutait la phase active de ce projet de recherche, il semblait logique qu'il coïncida avec les premiers jours de découverte des paysages dont il serait question dans les deux années à venir. Le fait de rapporter cette

18. Tout lecteur pressé pourra cependant recourir aux pistes explorées par Jean-Marc Besse dans son essai « Les cinq portes du paysage », in *Le Goût du monde, op. cit.*, p. 49-57, dont nous aurions peut-être à discuter le recours exclusif au filtre de la phénoménologie pour aborder le terrain de l'expérience.

découverte progressive au cadre plus général d'un projet de recherche nous autorise à nous inscrire dans ce moment heuristique de la pratique scientifique qu'est le « terrain ». Nous avons déjà évoqué ce terme à deux reprises au cours de ces pages : en premier lieu, en abordant la pratique du journal dans le champ de certaines disciplines scientifiques telles que l'ethnographie (2.1.1) ou la géographie (2.1.2). En second lieu, nous avons vu combien, du point de vue des pratiques paysagistes, ce moment du terrain pouvait relever d'une « conquête » (V. 8.2.1) face à des pratiques institutionnelles qui mobilisaient plus volontiers des visions territoriales schématiques ou celles, plus marquées du sceau du réalisme, des vues aériennes, via le support de la photographie notamment. Une différence s'installe nettement entre les deux catégories, l'une tirant vers l'exercice d'une pratique scientifique quand l'autre s'affirme plutôt dans le champ d'un exercice professionnel. Si la pratique scientifique renvoie fréquemment le « terrain » à la conduite d'une enquête, engendrée à partir d'un protocole propre, nous n'avions pu réellement constater – en nous référant au corpus rassemblé au chapitre 8 – un éventuel caractère méthodologique du « terrain » tel qu'il est pratiqué dans le champ des démarches d'étude et d'aménagement.

De notre propre expérience, et sans prétendre à l'exhaustivité ou à une quelconque universalité du propos, nous pourrions cependant extraire les principes suivants :

1) Une pratique du détour

Le terme de détour peut ici être compris de deux manières complémentaires. La première est la plus courante, et peut permettre d'évoquer les nombreux linéaments dont est constituée une exploration. Celle-ci engendre un parcours d'allure parfois assez aléatoire, proche de la figure bien connue de la dérive. Aller et revenir, emprunter des chemins parallèles, se perdre ou se fier à une intuition fragile relèvent de cette stratégie du détour entendu comme divagation. Peut-être n'est-il pas utile de s'y étendre, tant ce thème semble plus généralement constitutif de la pratique du voyage. La seconde acception du détour renvoie à une intention peut-être plus définie, qui ne cède en rien à la dimension exploratoire de la découverte du terrain. Détour signifie alors une trajectoire plus ample, qui consiste à aborder le terrain visé par ses lointains, ses franges, ses espaces de seuils. Mais il ne s'agit pas ici de franchir le seuil : il s'agit plutôt d'en repérer les indices, de chercher à les relier dans un itinéraire qui décrit, à sa façon, l'enveloppe territoriale visée [Jeudi 8 mars 2007 – *ce que j'identifie comme étant la partie haute de la vallée de l'Ance. (...) Arrêt au col des Limites, toponyme explicite*]. Au lointain se décèlent des formes selon une découpe à la fois imprécise, mais synthétique ; le détail s'efface au profit du repère, ou de la masse. Il y faut certaines conditions de visibilité : elles ne sont pas tout à fait réunies par hasard : elles dépendent aussi de l'opportunisme du visiteur, de sa capacité à forcer le sort, à chercher puis à trouver telle percée qui, au-delà des situations confuses, ouvre sur cette vue propice à une synthèse visuelle d'un territoire qui sera ultérieurement appréhendé dans la diversité de ses replis. Le dessin est alors un outil de saisie approprié, car sélectif, et engageant un effort de localisation des principaux repères identifiés, auxquels se superposent rapidement les dénominations courantes des sites appréhendés.

Le repérage des seuils appartient de ce point de vue à une expérience inaugurale, dont de nombreuses répliques restent à vivre dès l'instant où leur franchissement s'inscrit dans

la répétition et l'habitude. Tout franchissement renvoie à une sorte de rituel et ceux-ci marquent peut-être, dans l'expérience d'accès au « terrain », une élévation du niveau d'attention et un sentiment très ambivalent : rituel de franchissement et de marquage d'une appartenance qui ne sera jamais totalement accomplie [Lundi 3 novembre 2008 – *en passant Chemintrand je ne parviens pas à me représenter combien de fois j'ai pu faire cette route*]. On vit sa propre extériorité au territoire dans ce moment singulier : on est rappelé au caractère tout à fait artificiel de la relation qui se construit au travers de la commande ou de la recherche engagée. Cette charge complique parfois la relation qui se tisse de jours en jours avec certains habitants, lorsqu'elle est vécue en contradiction avec les injonctions séparatrices des discours scientifiques. Tout l'enjeu est alors de s'en accommoder, de détourner le flux de cette expérience relationnelle pour en faire un élément de la méthode (V. plus haut). On comprend alors que le détour peut acquérir un troisième sens, non pas inaugural mais plus fortement lié à la connaissance du tissu humain du territoire : c'est le détour par chez quelqu'un (une personne, une famille, un groupe...), une visite qui s'inscrit dans la construction d'une relation et la découverte progressive d'une sphère plus intime à l'intérieur même du territoire [Jeudi 6 décembre 2007 – *M. et Mme Pirol nous ont proposé de venir regarder l'enregistrement du reportage de France 3*]. Sa venue atténuée, un court instant, la coupure instaurée par le cadre de l'exercice, en introduisant la possibilité de construire une relation capable d'en enjamber les contingences. Mais de cette coupure, elle peut aussi constituer un rappel plus vif encore [Vendredi 4 mars 2008 – "*Mais vous, Alexis, vous n'êtes pas paysan*"].

2) Une recherche de visibilité et d'exemplarité

Dans un grand nombre d'autres cas, la découverte du territoire n'est ni solitaire ni aléatoire. Elle s'effectue alors conjointement avec les personnes qui sont investies dans la démarche, qu'elles en soient les partenaires institutionnels ou en partagent plus opérationnellement la conception. Le mode de découverte n'est d'ailleurs pas tout à fait identique entre ces deux catégories : dans le premier cas, la confrontation au « terrain » passe souvent à l'arrière plan d'un agenda plus traditionnellement orienté vers la rencontre entre acteurs, des discussions sous la forme de réunions, dans les lieux dédiés. La découverte du territoire se fait alors *en plus*, lorsque l'on s'accorde pour s'en laisser la disponibilité, ou le loisir [Lundi 4 décembre 2006 – *En attendant le rendez-vous avec le maire de Viverols, nous sillonnons à trois les paysages de la vallée*]. Dans le second cas, la nécessité d'ancrer une opération sur un substrat plus concret implique rapidement de mettre en œuvre des journées de prospection durant lesquelles peuvent s'opérer, par exemple, la transmission de certains savoirs déjà acquis [jeudi 3 mai 2007 – *Après midi. Je conduis Stéphane à travers la vallée, pour un premier aperçu*]. Il n'y a pas un seul sens de transmission, des premiers arrivés vers les nouveaux venus : ces derniers développent rapidement leur propre système de connaissance du terrain et en font rapidement profiter les premiers [Mercredi 4 juillet 2007 – *Je descends avec Stéphane. Il me propose un arrêt au village du Chomet*].

Nous retiendrons cependant un trait commun à ces deux dispositions. Contrairement à l'errance solitaire qui s'accommode d'une multitude de situations et de modes de parcours, les moments d'expérience collective du paysage aboutissent souvent sur la mise à jour de points beaucoup plus précis, pour lesquels on pourrait identifier certaines caractéristiques

communes. Les plus saillantes nous semblent être de deux ordres : premièrement, ces lieux présentent souvent la particularité de donner accès à une vue élargie, ouverte sur un panorama à l'intérieur duquel sont puisés les éléments propres à nourrir une conversation. Il y a évidemment un caractère d'évidence à rechercher ce type de situations, lieux identifiés en tant que belvédères ou positions offrant ce type d'ouverture, dont la sélection fait rapidement consensus au sein d'un petit groupe. En second lieu, les situations vécues dans le cadre de ces expériences collectives conduisent souvent à l'identification de lieux à caractère exemplaire, en référence à une intention précise ou une problématique pré-identifiée. Ces situations sont alors soit appréhendées comme un objet de réflexion dans l'instant même ou comme le support d'une intervention ultérieure, participant de la construction de la démarche. Dans l'instant de sa découverte, une telle situation se constitue comme un élément de référence commun au groupe qui accompagne la réflexion, et sera en mesure d'alimenter par la suite de nombreux échanges [Vendredi 22 juin 2007 – *C'est là qu'on nous a indiqué une poirière disposant d'une bâche, en cas de gel*]. Cette exemplarité ne signifie pas que le lieu trouvé soit en totale adéquation avec un niveau d'attente, d'exigence ou de correspondance avec des critères formels ou esthétiques : ce ne sont pas nécessairement des modèles qui sont recherchés [Vendredi 22 juin 2007 – *et on ne peut s'empêcher de souhaiter que ce modèle ne s'impose pas uniformément, partout*]. L'exemplarité renvoie de préférence à une opération collective d'examen, d'observation et parfois de spéculation : elle ouvre donc sur un débat, s'y inscrivant parfois en contrepoint ou en prolongement. Le dialogue du groupe se construit ainsi par rebonds, en incluant ces situations au vocabulaire en construction : le toponyme passe parfois dans le langage courant, par une opération de glissement, par métonymie, et se charge d'une dimension conceptuelle dont l'expérience sensible initiale n'est que le déclencheur.

3) Représenter, s'exposer.

Cette pratique du terrain, si elle conduit à déceler et à mettre en évidence des situations exemplaires, n'en conduit pas moins à explorer le territoire dans les moindres recoins. Dans cette exploration, ce sont aussi des situations d'une grande banalité qui sont abordées, traversées, et à propos desquelles les outils d'observation sont peut-être les plus difficiles à manipuler. Cet aspect peut se traiter par une entrée visant essentiellement à relever les transformations qui affectent ces paysages. Au présent, l'observateur les saisit souvent dans leur quasi-immobilité, dans l'apparente insignifiance d'un quotidien du territoire que l'on pourrait tout aussi bien décrire comme un vide [Jeudi 11 octobre 2007 – *et c'est un vide que souvent ils décrivent, comme si à l'absence des signes distinctifs de la vie urbaine ne pouvait se substituer aucune autre lecture*]. Il ne s'agit de toute façon pas de chercher à embrasser toutes les composantes de la réalité physique du paysage, dont l'inventaire aurait toutes les chances de déboucher sur un découragement ou une aporie, notamment au moment de réfléchir des moyens d'action. Ici, l'expérience et la connaissance du paysage se sont souvent enclenchées au travers d'une action, impliquant des modalités propres d'enquête, de saisie de phénomènes, de description et de rencontres. À la pratique du détour, à la recherche de visibilité et d'exemplarité doit donc être ajoutée une expérience de la multiplicité des lieux et des objets, à laquelle s'enchaîne également des modes de documentation adaptés, engendrant comme on l'a vu plus haut de nombreux corpus photographiques basés sur une logique d'échantillonnage. Le dispositif de l'observatoire photographique ajoute à

cet échantillonnage la dimension temporelle, en permettant à un large public d'accéder à une représentation des transformations du paysage. Saisir par l'image ce que l'expérience directe ne permet pas d'appréhender : il y a là l'une des motivations principales à explorer ce type de démarche, dont la mise en œuvre demeure aussi complexe que l'idée qui la guide est simple – tout comme apparaît bien incertain le transfert opérant entre la réception de ces documents et l'appréhension directe du paysage.

Mais pour en rester sur le plan de l'expérience, cette exploration fine du territoire n'est pas sans un certain nombre de conséquences. Celles-ci tiennent pour la plupart au statut de l'observateur, à la présence singulière qu'il instaure en des moments et des lieux précis. Car si son enquête le conduit à appréhender des espaces vécus quotidiennement, et si cet accès se fait essentiellement à partir de l'espace public, son regard et son attention sont rapidement polarisés par ce qui émane de la sphère individuelle. Ici se nouent – sur le plan de l'expérience – plusieurs des composantes que nous avons cherché à décrire plus haut : l'observateur est en mesure de produire une description de ce qu'il voit mais il est aussi en mesure d'être vu comme tel. Comme un simple visiteur ? Comme un intrus ? La probabilité d'avoir à se trouver dans une situation de rencontre, et idéalement de dialogue, traverse et colore singulièrement cette expérience de l'espace habité. Tout s'opère sur une frange impalpable entre l'espace dit public et les cellules individuelles, privées, auxquelles le premier donne accès.

S'exposer, c'est rendre explicite sa présence et sa différence au sein d'un espace donné. Mais c'est aussi se constituer en objet d'interrogation pour autrui : cette interrogation peut être formulée, comme elle peut aussi bien demeurer rentrée, imprononcée. Cette éventualité doit être présente à l'observateur, qui a à décider, parfois en une seconde, de ce qu'il dit – et bien souvent de ce qu'il ne dit pas *encore*. Sans rentrer dans le détail de cette opération, il convient de rappeler combien cette expérience du terrain n'est pas dissociable selon nous de cette composante relationnelle qui n'est parfois qu'un potentiel, une latence. Cette latence est un apprentissage en soi : apprentissage du regard de l'autre sur soi, de sa propre apparence, de l'appréhension des distances qui se sont installées à l'intérieur du corps social. Distances culturelles, langagières, parfois brutalement réinstaurées ou court-circuitées, en fonction d'une « compétence » relationnelle qui n'est pas une somme de techniques de communication mais plutôt le fruit d'un positionnement évolutif, d'une progression possible.

L'expérience du terrain n'est en tout cas pas un acte réductible à une pure présence (individuelle) sensible au paysage – ce en quoi les discours sur « l'analyse sensible » pouvaient être ambigus, conduisant à des affirmations solipsistes, n'offrant à l'autre aucun autre relais possible qu'un acquiescement sans lendemain ou une indifférence polie. Le type d'expérience dont nous avons cherché à comprendre la logique interne est à la fois un parcours sensible, cognitif et relationnel, auquel sont liés des compétences : ces compétences ne sont pas données comme telles en début de parcours, mais elles sont amenées à évoluer, aussi bien sur les plans relationnels que descriptif. Une itinérance en est le support principal, qui trouve sans cesse à se redéployer sur le territoire investi. Elle peut impliquer des individus engagés d'égal à égal dans la construction de ce processus d'atelier : nous allons maintenant voir en quelle mesure cette expérience peut engager à son tour un collectif plus large.

9.4.2. La mise en mouvement d'un collectif, entre expérience du paysage et expérience relationnelle.

En s'éloignant progressivement de l'expérience individuelle, nous avons mentionné à plusieurs reprises que les dispositifs mis en place dans le cadre de l'atelier des paysages conduisaient à multiplier le type de mises en relation de groupes et de lieux de rencontre. Parmi cette multitude de formats, nous avons mentionné l'organisation de marches, voire de voyages d'étude, qui engagent un groupe sur les routes, à la rencontre de diverses situations, dans l'optique d'un transfert de connaissances et d'échanges nourris par l'observation directe. Dans de nombreux cas, la logistique et l'encadrement nécessaires pour l'accomplissement de ces propositions tendent à éloigner les organisateurs d'une présence sensible, pleine et immédiate aux lieux traversés. Quelque soit la prégnance de cette dimension organisationnelle, la nécessité d'être attentif et réactif à des échanges impromptus ou de pouvoir soutenir des conversations de façon plus formelle constitue une autre dimension de l'expérience du groupe. Quand bien même toute conversation s'éteindrait, ou lorsqu'un certain rythme est pris dans la marche, le groupe humain constitue un milieu en mouvement qui s'interpose entre l'observateur et les lieux traversés. L'expérience sensible et l'observation des lieux s'en trouvent réduites d'autant. Face à cette contrainte, se distinguent parfois à la longue différents types de publics au cours de ces marches : l'un, rompu à la marche en groupe, s'accommode de cet état de distraction permanente, jusqu'à revendiquer par quelques gestes marquants une appartenance à un collectif [Dimanche 29 juin 2008 – *Cela donne lieu à un chant, proposé par nos jeunes retraités*]. L'autre type inclue des personnes, ou de petits groupuscules, qui savent par moment s'extraire de la progression collective pour prendre le temps d'une observation, d'une discussion. Chacun est donc en mesure de moduler sa participation à l'événement. Les organisateurs doivent veiller à identifier un centre de gravité à la colonne, à partir duquel il puisse être possible de réactiver la formation du collectif.

A bien des égards, ce type d'expérience pourrait être dénoncé comme une « anti-expérience » : comme un guidage et un encadrement trop affirmé de la perception. Ceci posé, il reste cependant un certain nombre de traits caractéristiques qui rattachent, selon notre propre point de vue, ces situations à une catégorie à part entière d'une possible expérience du paysage. En premier lieu, il nous semblerait peu opportun de chercher à construire la notion d'expérience dans une unique dimension contemplative, héroïque et solitaire de la rencontre entre soi et le monde. L'expérience n'engagerait qu'un sujet isolé face au monde habité, l'autre y serait quand même « présent », ne serait-ce que par la possibilité d'une rencontre, le constat d'une trace matérielle révélatrice d'une présence temporaire dans le paysage, conditionnant même son accessibilité ou sa visibilité. Si, en dépit de ces formes de présences, un vaste corpus de représentations picturales ou littéraires du paysage ont réussi à s'en abstraire, dans un tour de force révélateur de l'individualisme moderne¹⁹, rien n'interdit de tenter de suspendre (comme un élément méthodologique) cette charge culturelle – quitte à pouvoir être en mesure d'en décrire le surgissement dans les confrontations suscitées [Vendredi 27 juin 2008 – *“Ils peuvent travailler à la Poste” dit-elle*].

19. Ou de la « forclusion moderne », selon la formule d'Augustin Berque.

Ensuite, ce guidage ne répond à aucun objectif, on l'a dit, de renforcement d'un pouvoir ou d'une emprise d'un individu sur un groupe. Ces marches sont plutôt organisées de façon à ce que chaque participant soit en mesure de s'inscrire dans un événement collectif délimité avec soin, signalé et présenté de la façon la plus transparente possible, dont l'adhésion est libre. Le terme de délimitation appelle à un éclaircissement : il faut entendre ce terme d'une façon très littérale, en tant que chaque événement organisé possède un début et une fin, un séquençage qui en rend explicite le déroulement. Un possible glissement vers une impression de spectacle peut en résulter, et engendrer des comportements passifs : il appartient aux personnes qui construisent la démarche de susciter des moments de rupture, d'introduire des éléments nouveaux pour réactiver l'attention ou susciter une éventuelle interaction [Dimanche 29 juin 2008 – *Aucun de nous n'est en mesure d'expliquer à quoi sert cette distribution*]. Le principal mode d'intervention se situe évidemment dans la parole et consiste, dans une posture classique d'animation, à ne pas laisser s'imposer une tonalité de discussion trop uniforme ou consensuelle, et à activer le cas échéant des mécanismes de relance ou de contradiction. En parallèle, l'attention est sans cesse conduite de façon à alterner entre une conversation de fond et la désignation de signes visibles capable d'intervenir comme nouveaux objets de réflexion.

Il est extrêmement difficile d'évaluer quelles conséquences résultent d'une telle mise en mouvement d'un groupe. Des répercussions peuvent parfois s'observer à plusieurs mois de distance, lorsqu'est réactivé le souvenir d'une marche ou d'un événement collectif. La mise en mouvement d'un groupe autour d'un objectif précis, dans une situation spatiale donnée, ne doit en aucun cas être considérée comme un geste gratuit, tenant de l'animation estivale ou d'une seule occasion de détente. Certaines de ces rencontres ont en elles même oscillé entre récriminations convergentes [Vendredi 27 juin 2008 – *Jérémy filme avec application ces échanges souvent empreints d'amertume, de ressentiment*] et une forme possible de tourisme local [Dimanche 29 juin 2008 – *Je parle avec un couple de vacanciers que nous avons rencontré la veille*]. Une dimension de rituel peut même surgir là où on ne l'attend pas [Vendredi 17 octobre 2008 – *une sorte de cadeau présidentiel en somme*]. Mais l'épaisseur culturelle ou symbolique de ces mises en mouvement ne doit pas être négligée, ou oubliée : si elle n'apparaissent pas comme des manifestations politiques ou revendicatrices, le type d'adhésion qu'elles suscitent en constitue peut-être une forme dérivée²⁰. Avec une différence notable : si toute manifestation se construit à partir d'une zone de conflictualité, ces marches et les discussions suscitées ne portent pas une revendication en direction d'un groupe extérieur, donnant du possible conflit une délimitation précise. Plus imperceptiblement, les échanges laissent transparaître des types de conflictualité intrinsèques aux groupes constitués, ou révèlent des lignes de fracture qui peuvent exister au sein d'un territoire dont la sage apparence paysagère n'est pas toujours le meilleur révélateur. Ce sera, pour l'essentiel de notre atelier, entre actifs agricoles et population de jeunes retraités que s'établira cette ligne de démarcation, tandis qu'ils seront parfois amenés à cheminer de concert.

20. On pourrait émettre par exemple l'hypothèse que certaines de ces marches puissent perpétuer à leur manière une fonction de veille et de défense des accès publics au territoire, qui s'est parfois exprimée sous les formes d'une lutte sociale, dont on trouve par exemple la trace dans les revendications des « droits de passage » en Angleterre au XIX^e siècle. V. l'ouvrage de Rebecca Solnit, *L'art de marcher*, Actes Sud, Arles, 2002, pp. 213-218.

Le principe de ces marches collectives n'est en aucun cas d'activer une démarche opérationnelle de résolution de conflit – et en ce sens nous conservons une certaine réticence à utiliser le terme de médiateur à propos des personnes qui sont engagées dans la construction de la démarche. Les dispositifs dont il est ici question ne sont pas créés pour résoudre ces conflits, mais au moins en donner une représentation appréhendable par tous les participants, à partir d'un support vivant. Ici nous observons une convergence entre les modalités de l'expérience du terrain, dont nous avons dressé plus haut la description, et celles qui sont déployées au travers de cette mise en mouvement de collectifs humains. Cette convergence tient à la double interaction – spatiale et relationnelle – qui tisse la « qualité » du moment vécu. Tandis que l'expérience individuelle du territoire vécu conduit à interroger les conditions de sa propre exposition à l'autre, l'expérience collective met en représentation un groupe humain dans un format très inhabituel, à la fois hors des modes de sociabilités quotidiennes, mais dans des paysages familiers. Ce décalage suffit peut-être à créer les conditions d'une appréhension d'une partie du réel qui est autrement fondu dans l'existence quotidienne. Sa mise à jour nous intéresse aussi bien du point de vue de la connaissance du fonctionnement d'une société locale que de la possibilité, pour les éléments actifs de cette société, d'envisager de façon nouvelle toute mise en projet, en articulant de façon nouvelle des leviers d'action mal connus, en cernant mieux la nature des obstacles qui peuvent s'interposer, en trouvant des biais pour démultiplier une action.

9.4.3. Le vecteur fragile : l'expérience dans son articulation au projet.

De l'expérience ordinaire des habitants du territoire, tout reste encore à dire, tout reste à écrire. Le dispositif que tisse l'ensemble des actions de l'atelier des paysages ne constitue pas en soi un instrument d'observation dédié à la connaissance directe d'une forme d'expérience qui serait un vécu continu du paysage. Celui-ci serait d'ailleurs hautement hypothétique. Pour autant, l'atelier s'est attaché à réfléchir à un ensemble de dimensions de l'expérience, sans présumer par avance d'une orientation dominante – sans se risquer par exemple sur une définition trop superficielle de ce que pourrait être *une* expérience sensible, *une* expérience esthétique. Cette absence de catégorisation et de définition peut surprendre a priori : mais il semblait important de laisser ouverte la question des formes possibles de l'expérience du paysage, sans présumer d'un type de relation s'imposant aux autres comme un filtre unique d'interprétation des données mises à jour. À ce type de cadrage, il a été préféré une orientation pragmatique, engageant un certain nombre de processus parallèles, dont les résultats ont été peu à peu examinés pour ajuster l'ensemble de la proposition. Chaque action est en soi un point de départ possible, une proposition plus qu'un protocole ou un guide pour vivre et enrichir sa propre expérience. Ces propositions sont conçues pour pouvoir entrer en résonance avec des préoccupations plus individuelles ou plus localisées et qui ne recouvrent probablement que très partiellement les postulats initiaux de l'atelier des paysages. Mais la démarche, comme un point de départ, prend acte de ce possible écart, et s'attache dès lors à déployer ses actions selon des modalités suffisamment larges pour pouvoir toucher chacun, de façon suffisamment variée pour que ces actions aient une chance de se combiner, avec une intelligibilité suffisante pour en assurer la diffusion au delà de quelques cercles d'initiés, ou de convaincus. Le pari en est lancé, tout du moins.

Ce déploiement fonctionne, on l'a vu, avec une marge de manœuvre certaine, revendiquant son adaptabilité. Il y a là une forme de test permanent, conduisant à évaluer quels registres, quelles types d'actions suscitent les formes d'engagement les plus marquantes. De ce point de vue, il nous paraît pertinent de mobiliser une dernière fois les quelques chantiers initiés en parallèle au cours de l'atelier des paysages, en donnant à cette analyse le caractère d'une « discussion ». Nous avons favorisé jusqu'ici une description thématique de la démarche, en puisant indifféremment dans la ressource que constitue la chronique que nous en avons tenue, pour mettre en évidence quelques éléments de ce récit dont nous avons revendiqué plus haut la « platitude » (V. chapitre 2). Ici, il nous paraît nécessaire de chercher à confronter ces différentes voies explorées, de façon à qualifier le type de réponse (ou de suite) qu'elles ont engendrées. Cette exploration n'est pas tout à fait un constat dressé *ex post* : à bien des égards elle traverse de part en part la mise en œuvre de la démarche, par le biais d'une évaluation critique permanente, pratiquée sous une forme de discussion continue entre ses opérateurs. Cette dimension critique reste cependant à la recherche d'une formulation satisfaisante, et il nous apparaissait au final pertinent de nous y risquer à partir de ce questionnement sur l'expérience pour en arriver à des éléments plus méthodologiques en terme de conduite de projet.

Le parallélisme revendiqué pour la mise en œuvre de ces chantiers pourrait conduire à l'idée d'un degré de pertinence équivalent pour chacun d'entre eux, en dehors de toute hiérarchie. Le déroulement des débats initiaux et des modes opératoires choisis témoignent cependant de quelques différences qu'il nous semble important de mettre en évidence. Il est à remarquer que certains de ces chantiers apparaissent à partir d'un consensus préalable : l'observatoire photographique en est l'exemple le plus manifeste, tant ce dispositif répond à une culture en apparence ancrée dans les pratiques institutionnelles du Parc naturel régional, qui bénéficie en outre d'une compétence mobilisable sur place. Mais la mobilisation de ce type d'outil ne relève-elle pas ici d'une forme de *réflexe*, quelque soit l'intérêt de l'ensemble des acteurs de la démarche pour sa mise en œuvre ? En comparaison, le voyage à la rencontre des agriculteurs a été conçu à partir d'une nécessité en apparence partagée, mais selon des principes qui rompent totalement avec les habitudes d'enquête ou de mission d'étude pratiquées dans ce domaine. Il s'agit de la démarche qui articule le plus explicitement l'entrée relationnelle à l'affirmation d'une primauté de l'expérience du paysage (encore faut-il nous atteler à en poursuivre l'analyse). Mais elle a été vue, au départ, comme une idiosyncrasie dans le dispositif global, alimentant un certain scepticisme ou un certain attentisme. « On attend de voir ».

Après quelques mois de fonctionnement, il est apparu un glissement progressif du regard sur ces deux démarches. La démarche d'observation photographique s'est avérée complexe et fastidieuse du point de vue du mécanisme de collecte, tandis que son résultat final, on l'a vu, a été remis en arrière plan de nombreux autres événements locaux, faute peut-être de pratiques culturelles en phase avec la proposition au sein de la vallée. Si le corpus de commentaires recueillis témoigne bien de la vaste « gamme » thématique résultant de l'exploration de la matière photographique, il nous semble en revanche extrêmement difficile d'amorcer à partir de cette multiplicité un processus dépassant le stade de l'exposition. Nous ne pouvons affirmer que cet enchaînement soit impossible à réaliser, mais nous témoignons du fait qu'il ne s'est pas produit ; nous ne voulons pas dire par là que la démarche

de collecte et de reconduction photographique soit vaine ou doive demeurer cantonnée au seul stade documentaire et critique : nous constatons simplement notre propre difficulté à articuler cette production à l'intérieur du dispositif de l'atelier des paysages, qui offrait pourtant de multiples opportunités de combinaisons et de croisement des démarches. Nous nous sommes interrogés plus haut sur le fait que la « confection » de l'exposition ait suscité plus d'intérêt que le résultat en lui-même. Cette hypothèse n'est pas sans résonances avec les éléments qui suivent²¹.

La deuxième démarche évoquée, le voyage à la rencontre des agriculteurs, a débuté avec toute la discrétion que peut impliquer le dispositif initial : une personne partant seule à la rencontre d'un public qu'il s'agissait de mobiliser par un contact direct, dans un face à face dont rien n'indique, au premier abord, qu'il pourra résulter une trace tangible. Pourtant cette trace émerge peu à peu : sous la forme d'un reportage télévisé, puis sous la forme de récits illustrés, livrés dans un cercle qui s'élargit peu à peu. En cherchant à agrandir le champ de la diffusion des résultats recueillis, les modalités de ce récit changent : de l'exposé à un public spécialisé on passe à un support édité (la carte de l'archipel agricole et la synthèse de l'expérience) et une proposition faite à un public de non-spécialistes d'emboîter le pas à l'enquêteur initial. Entre-temps les propos recueillis entrent en résonance avec un type de démarche réglementaire, le Plan local d'urbanisme (PLU) et une échelle de décision plus large que l'exploitation agricole ou même la commune : l'intercommunalité. L'ensemble laisse augurer d'une poursuite du processus, par l'engagement progressif des élus du territoire vers l'élaboration conjointe d'un PLU. Celui-ci est amorcé à partir de plusieurs sessions de formations, alternant phases de découverte du territoire et ateliers de production, débouchant sur l'élaboration d'un cahier des charges pour une consultation. Là encore, nous ne pouvons pas tirer de conclusion trop hâtive : cet enchaînement n'est pas uniquement dû aux seules modalités l'enquête, et l'on pourrait légitimement s'interroger sur la coïncidence des propos tenus par les agriculteurs et les prises de position plus générales de syndicats agricoles sur les phénomènes de consommation du foncier agricole. Les élus du territoire ont évidemment saisi dans cet éventail de propositions celles qui relevaient d'une préoccupation bien ancrée chez certains. Quant aux opérateurs de la démarche, plus tournés par leur appartenance institutionnelle vers ce type de perspective, ils ont vu dans cette prise de parole un relais inespéré d'un discours qu'ils sont plus habitués à tenir – et qui est attendu de leur part.

Mais l'essentiel n'est pas dans l'aboutissement effectif d'une démarche réglementaire. Il nous semble que le résultat se situe juste en amont, un cran en avant dans ce processus. Le résultat consiste précisément, à nos yeux, dans l'amorce de ce processus. Il ne peut se résumer à la seule démarche de l'atelier des paysages : celle-ci, et en particulier le voyage engagé à la rencontre des agriculteurs constitue plus particulièrement une ligne directrice, autour de laquelle viennent s'articuler (au double sens de combiner et d'énoncer) des préoccupations probablement latentes, mais qu'aucun « canal » local ne semblait en mesure de pouvoir contribuer à faire émerger. En d'autres termes, la démarche de l'atelier a contribué à *actualiser* ce qui était de l'ordre d'une potentialité, opération qui doit être encore distinguée d'un rôle de porte-parole. La façon dont se définit ce vecteur construit déjà

21. D'un point de vue pratique, nous regrettons que le format final de l'exposition ait été déterminé si tôt pour des raisons essentiellement budgétaires.

une opérationnalité singulière, qui n'augure pas d'une application générique ou strictement procédurale de l'outil visé. À ce moment, nous pouvons poser l'hypothèse que nous nous trouvons dans une démarche de *projet*, démarche dont on ne peut exactement situer le point d'origine ni même l'aboutissement, mais dont le vecteur semble établi. Un vecteur fragile : il peut se rompre par distension des liens créés et en l'absence d'un effort prolongé de traduction.

Ces propos peuvent selon nous être étayés à partir du rapprochement de la démarche engagée auprès des agriculteurs et du processus d'inventaire, de connaissance et de plantation né à partir de l'étude des poiriers de façade (les poirières). Cette dernière démarche tirait sa légitimité initiale de quatre lignes issues de la charte architecturale et paysagère de la communauté de communes. Celle-ci avait procédé au recrutement d'un stagiaire avant même d'avoir acté l'incorporation de cette thématique à la démarche générale. Cette incorporation n'a posé aucun problème de principe, bien au contraire : il s'agissait d'une bonne opportunité pour activer un angle singulier sur les paysages habités de la vallée, non pas à partir d'une entité géographique précise, ni d'une catégorie d'acteur ou bien d'un média privilégié. Il s'agit plutôt d'un « objet » constitutif du paysage, ou plus précisément de ce qu'on l'on peut appeler un « motif » de paysage – selon une terminologie courante dans les études professionnelles. Le point commun à ces deux démarches réside dans un premier temps dans les modalités de l'enquête : elles privilégient un contact direct avec les personnes concernées par ces thèmes, un outillage léger pour produire une description des situations rencontrées et la constitution d'un réseau de personnes concernées par chacune de ces entrées. Si l'expérience de cette collecte n'aboutit pas à la même expression qu'avec les agriculteurs, ou à la même forme de récit, cela est évidemment lié à la spécificité de l'objet, à l'éparpillement auquel ont à faire face les personnes lancées à la recherche des arbres et de leurs propriétaires. Cela est dû, dans un second temps, à l'articulation spécifique de la production documentaire avec le type d'action qui est pressenti en prolongement de la collecte. Mais cette différence nous semble minime face à un même constat, que partagent largement les acteurs de l'atelier : l'action s'enchaîne au processus de reconnaissance et d'inventaire (deux ans après les premières investigations, 450 nouveaux arbres ont été plantés sur la vallée), de la même façon que la démarche conduite auprès des agriculteurs semblait enclencher sa propre logique de projet.

Dans un cas comme dans l'autre, aucune finalité n'est expressément visée au lancement de l'opération, sinon une exigence à construire un ensemble de liens, à établir des canaux d'échanges, des circonstances propices à l'émergence de propositions. Une évaluation plus fine de ces divers processus resterait à produire, tandis que ces démarches auraient dû être construites sur un temps plus long. Mais un certain nombre d'observations et de questions s'ouvrent cependant à partir de ces constats. Nous en listons trois principales :

1) L'absence de finalisme peut-elle s'avérer constitutive d'une démarche de projet ?

Ce serait là une conclusion bien embarrassante vis à vis des discours qui ne cessent de renvoyer les démarches de projet à la définition préalable d'« objectifs de qualité paysagère » (Convention européenne du paysage). Le fait de pouvoir atteindre ces objectifs passerait-il par la suspension initiale de toute prédétermination de la logique de projet, c'est-à-dire par

une absence préalable de formulation ? Quelles opérations substituer ici à cette logique de formulation ? Dans les deux cas présents, nous pouvons poser l'hypothèse qu'une logique d'énonciation continue s'enclenche au gré de multiples traductions, circulant de la parole à l'acte sans nécessairement passer par la sédimentation d'un engagement écrit, d'un contrat, d'un règlement. On mesure le risque de dissolution qui s'attache à cette logique, qui serait le pendant dans l'inefficacité de la rhétorique propre à des procédures réglementaires normatives, appliquées sans discernement ou veille critique. Ce qui donne à ce processus une possible unité, ou une cohérence, c'est dans les deux cas l'arrière-plan d'un collectif humain qui n'a pas renoncé à conserver avec son territoire d'appartenance un lien d'ordre fonctionnel²². Les planteurs de poirières ne « cultivent » pas ce lien de la même façon que les agriculteurs : mais on constate entre eux une parenté possible, de par la multiplicité des gestes qui les lient à leur paysage ; geste de production ou d'entretien, geste d'aménagement à portée utilitaire ou à caractère plus symbolique. Quelque chose circule entre ces catégories, qui constitue peut-être le support véritable de tout projet : celui-ci ne cherche pas autre chose qu'à viser une inflexion possible de certains de ces gestes, à leur conférer un surcroît de sens ou de visibilité, en amplifiant l'écho qu'ils peuvent susciter auprès d'autres catégories d'acteurs.

2) *Quel rôle assigner à l'expérience du paysage dans son articulation au projet ?*

Tout ne se résout pas avec l'expérience, comme par miracle. La formulation d'un enjeu et son articulation à des dispositifs réglementaires, l'élaboration même d'un dispositif original (dont le réglementaire peut être partie intégrante), tout ceci n'appartient pas à la catégorie que nous avons cherché à décrire sous l'angle de l'expérience du paysage (on peut même statuer sur une certaine « sécheresse » de ces derniers aspects). En revanche, il nous semble possible de formuler un principe qui tendrait à corrélérer la profondeur de la perspective ouverte par ce processus avec une certaine intensité de l'expérience qui en est le préalable. Ce principe pourrait-il se vérifier ailleurs ? L'expérience, on l'a vu, peut se concevoir à la fois à partir du contact sensible avec l'espace et sur un plan relationnel. Si le voyage à la rencontre des agriculteurs peut sembler initialement faire alterner ces deux pans, les résultats produits sur le plan documentaire montrent en revanche une intrication profonde de ces deux aspects : à l'intersection s'y trouvent en effet les gestes quotidiens de production et d'interaction fonctionnelle avec l'espace, exprimés par les agriculteurs en amont de revendications plus « projectuelles ». Tout est lié, mais ces relations demandent à être rendues explicites et articulées à un dispositif plus vaste qui « fait » projet. L'opérateur de ces traductions est, de ce point de vue, un peu plus qu'un médiateur au sens strict : il n'agit pas à l'intersection de deux mondes, mais à l'intérieur d'un seul, dont l'unité ne se révèle que dans une opération positive de construction. Il nous semble possible d'affirmer, au terme de ces observations, que les modalités du projet se déterminent en partie dans l'actualisation d'une expérience spatiale et relationnelle. L'expérience ne renvoie pas ici à un unique sujet, qui serait l'opérateur principal de cette actualisation, mais plus largement au

22. Nous reprenons ici à notre compte les suggestions formulées par Rasario Oliveira, Milena Dneboska et Teresa Pinto Correia à l'issue de leurs recherches sur les paysages ruraux de la région de l'Alentejo, au Portugal, établissant un rapport direct entre perte du lien fonctionnel des populations à leur paysage, érosion affective et désintérêt pour les procédures publiques (V. Berlan-Darqué *et al*, *Paysages, de la connaissance à l'action*, op. cit, p. 235).

collectif qui se tisse à partir de cette mise en projet et dont la multiplicité des rapports à son espace est constitutive. À l'intérieur de cette multiplicité de rapports possibles s'organisent des perceptions, des affects, des trajets, autant que les gestes témoignant d'une interaction avec l'espace, dont il affectent la forme matérielle. Cette dimension fonctionnelle s'établit en tension avec les autres dimensions (affectives, perceptives, etc) que nous avons citées. Cette proportion, ou cette tension est évidemment susceptible de varier, selon les contextes, les individus, les trajectoires. Mais peu importe : le parti pris consiste ici à ne pas chercher à les dissocier, en tant qu'elles sont constitutives d'une expérience, elle-même potentiellement support (voire condition essentielle) d'une implication collective dans l'effort de projection paysagiste.

3) *Sur quel plan se situe le « projet » ?*

Nous avons mis en évidence, plus haut, la pluralité des modes de projets qui coexistent à l'intérieur d'un territoire habité (9.4.3). De ce point de vue, un projet de grand paysage ne peut se concevoir, on l'a dit, comme un processus linéaire, mécaniste et arborescent qui déclinerait une stratégie d'ensemble à une multitude d'échelles, à laquelle et auxquelles auraient à se conformer entièrement les multiples cellules formant une société locales. Au projet de grand paysage, nous pourrions être tentés de préférer la formule de « grand paysage en projet »²³ : un choix raisonnable, à ceci près que cette dernière formule ne met nullement en évidence le travail d'observation critique, de mise en relation et d'énonciation que tentait d'introduire le dispositif proposé ici. Sans renoncer à la vision qu'offre la notion de projet, peut-être est-il temps d'en saisir la variation au contact des échelles et des enjeux dont il a été question dans le contexte que nous avons exploré. Au terme de cette recherche, il nous semble pouvoir établir qu'une entrée fructueuse pour le projet de grand paysage s'appuie aujourd'hui sur un déplacement de sa visée, qui irait de l'intervention spatiale proprement dite vers les individus qui en sont les supports. Ce déplacement n'est pas anodin. Ses conséquences en termes de conduite de projet sont considérables, puisqu'il implique de pouvoir mettre en œuvre, en même temps qu'un regard sur les composantes spatiales du projet, une attention démultipliée sur le collectif humain qui en est le seul opérateur possible. Cette attention au collectif s'est manifestée, tout au long de ce projet, dans le cadre d'une pluralité d'actions couplées à des modalités singulières d'enquêtes, que nous distinguerons des outils classiquement mobilisés en sciences sociales. Cette différence est importante : elle vise à définir structurellement les opérateurs réels du projet, sans déviance possible vers une supposée demande ou préférence sociale – que l'on ne cesse ensuite d'adresser à un hypothétique opérateur, aussi omniscient que dénué des moyens capables d'y répondre. Il ne s'agit pas de renoncer aux moyens du « public » : il s'agit de les envisager dans la meilleure adéquation possible avec les possibilités du collectif. Ce à quoi peut s'attacher le projet de paysage c'est de révéler ces possibilités, de les faire coexister et dans le meilleur des cas, de les démultiplier.

23. Encore qu'il faille définir de quelle vision du monde elle puisse être porteuse, au-delà des apories auxquelles ces formules conduisent souvent. C'est la question que pose Denis Delbaere, in « Gérer le paysage à grande échelle : de l'impossible projet à l'incertain politique : le cas de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut », *L'espace de la grande échelle*, Cahiers thématiques n°6, École nationale supérieure et d'architecture et de paysage de Lille, 2006, pp. 182-193.



Fig. 83 : Portraits de planteurs. Saillant, distribution de poirières, samedi 21 mars 2009.



Fig. 84 : Portraits d'agriculteurs, vallée de l'Ance, août 2008. Photos : Stéphane Duprat.

Conclusion

Ce travail s'est ouvert sur l'image allégorique d'une cloche de verre enserrant un petit fragment de verger, au milieu d'un paysage stérilisé par une multitude de processus technologiques, d'aménagements standardisés, aveugles à leurs substrats. Sans en reprendre tout à fait la portée militante, nous nous sommes appuyés sur cette représentation pour donner une plus grande visibilité à un autre processus, qui s'amorce à partir du milieu des années 1960 au sein de l'administration française : *la mise en projet du paysage*. En reconstituant ce processus institutionnel et professionnel, nous avons montré comment cette mise en projet s'est affirmée à partir d'un certain nombre de remises en cause ou d'innovations : d'abord posée comme une volonté d'enjambement des logiques d'aménagement sectorielles, elle embrasse aussi bien des espaces ruraux qu'urbains, s'appuyant enfin sur une échelle d'action dépassant l'atomisation communale française. Derrière ce processus qui s'amorce plus nettement au cours des années 1970, un certain nombre de professionnels et d'institutions vont faire émerger un objet géographique singulier, le « grand paysage ». Celui-ci est appréhendé comme un enjeu nouveau, aussi bien du point de vue de sa connaissance que d'une logique qui vise à prendre en charge sa possible transformation. En prenant progressivement conscience de la spécificité de cet objet, de sa « plasticité » singulière, ses promoteurs se placent en situation d'interroger plus en profondeur les outils d'action qui rendent possible un infléchissement, une régulation nouvelle ou un dessein sur ces nouvelles frontières de l'aménagement. L'invention d'un panel d'outils se joue dans divers processus d'acculturation professionnelles, opérés dans la rencontre des multiples cellules et institutions dont la France des débuts de la Cinquième République est riche, en une période de remise en question ou d'émergence de préoccupations sociales nouvelles. Confrontation des modèles de planification territoriale avec les sciences du vivant, remise en cause des schèmes issus de l'enseignement horticole, immixtion des sciences sociales dans les services d'étude et d'aménagement contribuent – entre autres innovations – à l'émergence de la notion chez les professionnels et à la prise de relais de l'enjeu au niveau de l'administration. Elle s'accompagne au cours des années 1980 d'une nette montée en charge au sein des institutions d'une préoccupation pour les paysages du « quotidien ». C'est à ce moment, pour ainsi dire, que la cloche se fissure et qu'apparaissent de nouvelles modalités d'action sur les paysages, autres que les outils plus anciens de la protection des sites et monuments naturels. « Grand paysage », « paysage régional », « paysage d'aménagement » sont les termes qui apparaissent au sein des structures d'enseignement et de recherche pour désigner cet infléchissement.

Au long de notre étude, nous avons montré que la somme d'innovations apparue au sein des lieux d'enseignement et chez les praticiens ne peut à elle seule constituer une explication suffisante de la diffusion de ces conceptions. Parmi les facteurs à l'origine de cette montée en charge, nous avons mis en évidence ce qui peut ressortir d'une véritable « créativité » de la part des acteurs institutionnels, propre à expliquer que le paysage ait pu acquérir au sein de l'administration française – et notamment au milieu de ses grandes logiques de corps – une place, un sens, voire se constituer en un véritable enjeu politique. Cette importance se révèle à l'occasion du vote de la Loi Paysage en 1993, tandis que semble s'étioler, dans un mouvement paradoxal, les processus qui avaient été le support de cette institutionnalisation. Parmi ceux-ci, nous nous sommes en particulier attachés à révéler le rôle des publications, de la mobilisation de l'image comme support d'interpellation, mais aussi la capacité de l'administration de fonctionner en réseau, s'affranchissant au besoin des frontières hiérarchiques ou d'organigrammes peu adaptés à un objet aussi fuyant que le paysage. Cette mise en projet n'est donc pas un phénomène qui se jouerait spécifiquement *entre* professionnels mais, fait notable, elle accompagne de façon intrinsèque l'émergence de nouveaux espaces de projet au sein des territoires français, et ne saurait être séparée d'une histoire plus vaste de la décentralisation et de l'essor de l'action régionale. Ce faisant, cette multiplication des contextes d'intervention a aussi alimenté un important travail sur le plan de la méthodologisation des outils de gestion et de projet. Plans, contrats, chartes, directives paysagères sont quelques unes des manifestations de cette démultiplication des initiatives, qui engendrent de possibles confusions au sein même des services d'étude, chez les professionnels ou sur les territoires, mais dont nous avons peut-être aujourd'hui à reconnaître la richesse.

La problématique centrale de ce projet de recherche trouve son point d'origine entre cette dispersion de discours et de dispositifs d'action, et un contexte contemporain qui introduit dans la logique d'action paysagère un élément nouveau : la participation des populations, principalement portée au niveau de la Convention européenne du paysage, ratifiée par l'État français en 2006. Interrogés par les modalités prévues par les autorités françaises en application de cette ratification, il nous semblait que le « nouvel élan » prôné par ces autorités en matière de politique du paysage ne pouvait pas s'affranchir d'un travail critique visant à considérer l'histoire de ces politiques dans la diversité des dispositifs créés. En regard de cette visée historique et critique, il semblait pertinent d'initier une trajectoire de recherche plus expérimentale, répondant à un enjeu qui se dessinait « en creux » du programme de recherche mené dans ces mêmes années sur l'évaluation et la comparaison des politiques publiques de paysage. Cet engagement dans la pratique peut répondre à la double absence, constatée dans les résultats de ce programme de recherche, des paysagistes. Ni présents au sein des systèmes d'acteurs étudiés, ni au sein des équipes de recherche mobilisées, ils demeurent cantonnés au sein d'une catégorie à la fois générique et consensuelle, celle des « experts » – et dont la plupart des discours s'attachent désormais à dénoncer l'autorité, le formalisme ou l'absence supposée de capacité d'écoute des dites « populations ». Nous avons donc cherché à interroger la place des professionnels du paysage aussi bien au sein de ce processus historique que d'une façon plus appliquée, en œuvrant à l'intérieur d'un espace intercommunal donné. Ce faisant, nous avons cherché à mettre au point des outils permettant de donner à la catégorie de l'action un statut véritable à l'intérieur de cette thèse.

Un journal de travail, en particulier, a été réfléchi comme pièce opérante de cette recherche, comme lieu d'articulation entre une pratique située et soumises aux contingences de l'action, et une surface spécifiquement dédiée à une production scientifique. En présentant l'ensemble de ce processus, nous espérons ouvrir une voie pour une meilleure insertion des professionnels du paysage à l'intérieur des réseaux scientifiques : aussi bien du point de vue de leur capacité à intégrer ces réseaux qu'à l'inverse, pour une connaissance plus poussée des modes opératoires contemporains en matière de projet de paysage.

Cette expérimentation, menée dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche en entreprise (Cifre) a trouvé un appui concret et organisationnel sur l'action menée en matière de paysage par le Parc naturel régional Livradois-Forez, en Auvergne. Investi comme l'ensemble des PNR d'une mission d'innovation, celui-ci a permis de construire avec le territoire choisi, la Communauté de commune de la vallée de l'Ance, un cadre opérationnel fonctionnant à partir des principales ressources dont disposent aujourd'hui les intercommunalités (contrats locaux de développement, fonds européens notamment). L'expérience de l'atelier des paysages s'est déployée à partir de démarches parallèles, qui ont mobilisé des professionnels (paysagistes, architectes, photographes, ethnobotaniste, agents territoriaux), des associations, des écoles d'enseignement supérieur. La mobilisation des habitants s'est opérée tout au long des différents dispositifs proposés, aussi bien dans le prolongement de la charte architecturale et paysagère du territoire, qu'à partir de préoccupations exprimées par les élus et les représentants du territoire : la mise en œuvre d'un observatoire photographique, un inventaire ethnobotanique, des ateliers de conception architecturale et une démarche d'enquête visant spécifiquement le public des agriculteurs en ont été les principaux supports. Les résultats produits dans le cadre de ces différentes démarches ont fait l'objet de nombreuses présentations aux habitants de la vallée, dans une multitude de circonstances et de lieux, une partie de ce travail résultant progressivement d'une véritable coproduction avec les habitants. Certaines de ces démarches ont pu se constituer comme le vecteur d'une action continue, amenée à être relayée par des cadres plus institutionnels tels qu'un Plan local d'urbanisme communautaire ou le Contrat local de développement de la communauté de communes, ou par des cadres plus informels et collaboratifs. Outre cette diversité d'actions, nous avons expérimenté au travers de l'atelier des paysages des moyens pour livrer une information continue sur le déroulement de la démarche, par le biais d'un support imprimé, tandis que se constituait un calendrier soutenu de manifestations telles que visites, formations, débats, expositions innervant l'ensemble du territoire.

Cette recherche a été conduite à partir d'un double questionnement, alimenté aussi bien par notre expérience de terrain que par nos travaux historiques et critiques sur les politiques publiques de paysage. Loin de prétendre que notre expérience ait pu épuiser l'ensemble des motifs de questionnement issus de ce balayage historique, les enseignements que nous en tirons s'appuient en partie sur cette double investigation et permettent d'envisager ces résultats selon des jours parfois différents. De l'analyse du corpus préalablement repéré, nous avons ainsi montré que les méthodes produites en matière de planification ou de gestion paysagère sont pour la plupart fondées sur un couplage « diagnostic » / « mise en œuvre », et s'appuient sur un cadre opérationnel limité aux professionnels missionnés et à son encadrement institutionnel. Tandis que notre expérience de terrain nous a conduit à

remettre en cause ce cadre et à appréhender une multiplicité d'outils permettant de l'élargir, une approche historique et critique nous incite à en comprendre autrement le sens et la légitimité initiale, en permettant de mieux saisir la fragilité première des démarches de planification paysagère au milieu de puissantes ingénieries, elles-mêmes légitimées par des bases cognitives et pratiques plus objectivées et éprouvées. Mais au moment où un texte international comme la Convention européenne du paysage conforte la légitimité d'une intervention paysagère à toutes les échelles, au moment même où les ingénieries ne sont plus exclusivement l'apanage traditionnel de grands corps mais s'ouvrent très globalement à la dimension sociale des territoires, notre recherche témoigne du fait que le projet de paysage peut à son tour revendiquer plus sereinement son ouverture à un ensemble plus large de composantes, tester des paramétrages nouveaux qui en conditionnent l'efficacité.

De ce point de vue, nous avons explicitement revendiqué la fondation de notre expérience sur un principe d'équivalence entre la connaissance d'un ensemble de paysages donnés (un terrain physique) et d'une multiplicité humaine, acteurs et habitants de ce territoire. En suspendant le vocabulaire des procédures de participation, nous avons cherché à poser les bases d'une approche plus « relationnelle » du projet de paysage, fondée en premier lieu sur l'interconnaissance de l'ensemble des personnes concernées par une transformation intentionnelle et coordonnée du grand paysage. Derrière ce « collectif », nous avons cherché à inclure les principaux responsables du projet, leurs correspondants au sein des institutions encadrant la démarche, les élus du territoire, les habitants, et en particulier ceux dont les capacités à interagir avec l'espace sont les plus manifestes. Cette forme de connaissance n'est pas posée comme le préalable d'un projet qui viendrait *ensuite*, dans un temps de mise en œuvre, selon la vision mécaniste mise en évidence au cours de nos recherches. Cette connaissance se construit tout au long de l'avancée de la démarche et peut donc être considérée comme l'armature même du projet, résultant d'une construction patiente de connexions individuelles et collectives. Ce processus relationnel instaure les conditions d'un fonctionnement pratique du projet, engageant également un calendrier précis, rythmé, affectant une large diversité de situations spatiales et d'objets paysagers.

Au terme de cette recherche, il nous a semblé pouvoir mettre en évidence deux aspects complémentaires de cette approche relationnelle. Le premier concerne la capacité des acteurs à se reconnaître, à s'entendre et à concevoir des formes d'action coordonnées. De ce point de vue, nous avons conçu la démarche de l'atelier des paysages comme un dispositif produisant des formes réfléchies de contextes de rencontres, de modalités d'échange, de production et de circulation du savoir. Nous avons nommée *attention circonstancielle* cette dimension qui conditionne la qualité de la relation établie entre les personnes impliquées et mobilisées par les thématiques proposées. De l'adéquation entre les circonstances proposées et les enjeux paysagers soulevés dépend la continuité, le sens et l'efficacité de l'action visée : aussi cette attention circonstancielle n'est nullement déconnectée d'une appréhension « paysagiste » de l'espace, mais participe pleinement d'une intentionnalité et d'une logique d'invention fondant tout processus de projet. Le second aspect auquel nous avons accordé une attention soutenue, à la fois dans l'observation mais aussi dans son caractère opérationnel, est celui de *l'expérience du paysage*. Par le filtre de l'expérience, nous avons montré que pouvaient se déployer et s'opérationnaliser les différentes composantes de la relation humaine à l'espace, qui engagent aussi bien des dimensions sensibles, affectives,

cognitives que fonctionnelles. En testant différents dispositifs en parallèle, nous avons mis en évidence le fait que la composante « fonctionnelle » de l'expérience, fondée sur une interaction physique, se révèle être un vecteur de mobilisation efficace, suscitant des formes d'engagement abouties et continues, dont le sens mérite cependant d'être évalué en permanence. En contrepoint, il apparaît dans le contexte investi que les démarches mobilisant des dimensions plus exclusivement documentaires, nécessitant une mise à distance accrue des situations vécues, participent plus difficilement de cette construction et de cette projection des populations. Ces résultats devraient selon nous conduire à activer un regard critique plus abouti sur des démarches d'inventaire ou des dispositifs tels que les observatoires photographiques du paysage, afin de mieux les inscrire dans des processus de projet, en situant correctement l'attente ou l'exigence d'opérationnalité à leur endroit.

Loin de remettre en cause la légitimité d'une approche documentaire, d'inventaire ou d'observatoire, la démarche de l'atelier des paysages témoigne d'une préoccupation supplémentaire qui semble devoir être clairement mise en évidence au terme de cette recherche. En déplaçant les modalités du projet d'un processus linéaire vers la mise en œuvre d'un dispositif articulant plusieurs démarches appelées à interagir, en accordant au système de relations humaines qui s'instaure une place prépondérante, se fait jour une nécessité qui confère aux représentations un rôle nouveau. Car à côté de fonctions d'analyse, d'inventaire, de description des composantes matérielles du paysage, apparaît un enjeu qui concerne la *visibilité* de la démarche en elle-même. Cet enjeu, absent des méthodologies de projet produites jusque là, nous semble pouvoir constituer désormais un véritable objet d'étude et d'expérimentation. Deux premiers aspects ont émergé au cours de notre recherche : la production d'un journal de travail, initialement conçu comme un support actif dans le cadre d'une production scientifique s'avère être *aussi* un objet de questionnement pour les acteurs du projet, qui voient émerger un système de traçage de la conduite du projet, une représentation du processus même, incluant ses principales décisions, ses phases de recherche et de repositionnement ; le second aspect concerne une attention à documenter par différents moyens l'ensemble des étapes du projet, en conférant une visibilité au dispositif lui-même, aux forces humaines en présence, aux contextes spécifiques de la médiation. Cet aspect compense, on l'a vu, la remise en cause de la nécessité d'offrir à la démarche un lieu dédié, renvoyant à la dimension matérielle de l'atelier proprement dit – et dont la taille du territoire investi nous a éloigné. *Rendre visible* le processus lui-même, en constituer une mémoire, être capable d'en restituer un récit, même parcellaire, est un enjeu majeur en terme d'accessibilité, d'ouverture de la démarche à de nombreuses personnes dont le mode d'existence se tient à bonne distance des procédures de l'aménagement. Il y a là, nous semble-t-il, un enjeu qui touche véritablement à la démocratisation de ces procédures. En activant ce questionnement spécifique, en trouvant des réponses pragmatiques en opérant ce suivi documentaire de la démarche, nous avons donc aussi été amenés à enrichir notre point de vue sur le corpus constitué et étudié en parallèle, en l'analysant sous un aspect plus organisationnel et en pointant plus spécifiquement les formes de rapport à l'autre générées par ces méthodes. Ce point nous conduit également à rechercher, dans une histoire plus longue des pratiques paysagistes (et plus largement de la conduite du projet spatial) des périodes, des productions, des parcours qui auraient conféré à ces aspects une signification particulière : c'est ainsi que les travaux participatifs de Lawrence Halprin nous semblent devoir être reparcourus aujourd'hui avec un surcroît d'attention et entrer fortement en résonance

avec des préoccupations contemporaines.

Au final, cette recherche nous conduit à mettre en évidence une inflexion possible des modalités du projet de paysage, qui s'ouvre à des processus moins linéaires, plus adaptatifs, plus soucieux de tisser au travers de la mobilisation collective des façons nouvelles d'intervenir sur l'espace. L'atelier des paysages demeure une expérience localisée, largement liée aux modes organisationnels d'un Parc naturel régional, qu'il aura notamment contribué à faire évoluer au travers de la réécriture de sa charte et qui trouve des échos sur d'autres territoires. Ce faisant, nous nous sommes attachés à témoigner du fait qu'une logique d'innovation doit pouvoir tenir en suspens, pendant un temps dédié, la charge des présupposés culturels, la pression des discours et des logiques institutionnelles pour être en mesure de produire une inflexion des méthodes, des points de vue critiques, et activer un terreau propice à de nouvelles inventions. Plus largement, ce type de conduite de projet ouvert tend également à remettre en question la possibilité, exprimée par un document comme la Convention européenne du paysage, qu'une politique locale puisse être fondée sur une logique d'énonciation aboutie *d'objectifs* (les « objectifs de qualité paysagère »), qui supposent de revenir ensuite à un mécanisme de mise en œuvre linéaire, subordonnant les acteurs territoriaux à des énoncés à l'intérieur desquels les institutions courent le risque de s'enfermer. Le mode de projet ouvert dont avons ici cherché à mettre en avant les principes peut tout à fait trouver des échos à d'autres échelles, face à des enjeux ou à des programmes multiples. Il reste de nombreuses investigations à mener pour en évaluer l'efficacité, sur des périodes plus longues ou à des échelles multiples. Mais il participe à notre sens de ce que l'étude, l'expérience et la mise en projet du paysage peut aujourd'hui apporter en de nombreux domaines du projet spatial, après de longues années passées à s'en nourrir et à évoluer au contact de nombreuses disciplines. Ce à quoi peut tendre le projet de paysage, c'est à la mise en évidence d'une vaste surface de contact à partir de laquelle peuvent se révéler, s'établir et s'intensifier la multiplicité des liens possibles entre les hommes, les lieux et le vivant. Tout ce qui peut résulter de cette mise en relation n'appartient nullement au seul paysagiste, et il reste beaucoup à apprendre de nouvelles stratégies d'alliance entre les disciplines. Nous espérons cependant avoir pu contribuer à mettre en relief la part du travail que peuvent prendre en charge, aujourd'hui, les paysagistes qui choisissent de se confronter de la sorte au paysage, qui ne sera peut-être *grand* qu'en regard de sa faculté à créer de nouvelles formes de collectifs engagés dans la prise en charge de son évolution.

Appendices

Appendice 1 : Une généalogie fragmentaire pour l'atelier des paysages

Appendice 2 : Post scriptum à l'atelier des paysages

Bibliographie

Ouvrages sources

Appendice 1 :

Une généalogie fragmentaire pour l'atelier des paysages.

Préambule : une nouvelle visée critique ?

Cette annexe est destinée à présenter, en parallèle des idées qui ont été proposées dans l'ensemble du chapitre 9, et plus globalement de l'ensemble de cette recherche, un certain nombre de références qui ont alimenté, parfois plusieurs années avant sa mise en chantier, cette réflexion. Ces références échappent, dans un premier temps, à l'axe fondateur de cette recherche, plutôt tournée vers les politiques publiques de paysage dans une aire essentiellement hexagonale. Elles ne recevront évidemment pas le même traitement que ce qui est traité dans le corps principal de ce travail : ni généalogie, ni mise en corpus, leur place restera indéfinie. Elles apparaissent comme des pistes d'investigation pour l'avenir, appelant d'autres mises en relation. Il nous semblait important d'introduire quelques éléments nouveaux, à la fois stimulants et perturbateurs, témoigner d'une ouverture et d'un ancrage dans un débat contemporain, quitte à prendre quelque liberté dans leur exposé. Les propositions qui ont alimenté, deux années durant, la démarche de l'atelier des paysages leur doivent autant qu'une connaissance préalable des mécanismes du projet de paysage. Ce que notre expérience leur doit essentiellement, c'est l'envie d'interroger sous un angle critique les mécanismes du projet spatial contemporain, de leur adjoindre des composantes nouvelles, d'en délaissier certaines, de recycler celles qui peuvent l'être. Les phénomènes de « transfert » (d'un domaine de savoir à un autre, entre pays...) ne sont pas l'apanage des historiens des idées ou des épistémologues : ils sont actifs, quotidiennement, et ne pas activer cette dimension serait comme gommer tout un pan essentiel de cette recherche.

Cette liste reste cependant restreinte : elle se limite à trois entrées principales, qu'il nous semblait utile de présenter comme autant de liens à activer pour une enquête qui reste à prolonger. Ces références sont sûrement fragmentaires par rapport à des tendances sûrement bien décrites et analysées ailleurs : mais en participant entièrement de l'agencement dont il est question ici, il semblait cohérent de les tenir dans leur singularité. Elles nous ramènent plutôt dans le champ du projet urbain, et s'ouvrent sensiblement au voisinage de l'art. Leur point commun tient à leur capacité de réfléchir sur les mécanismes à l'œuvre dans toute opération combinant analyse spatiale, anticipation et prise de décision, en ouvrant plus particulièrement ces opérations au point de vue de l'utilisateur. Symptomatiques d'une progression de la participation dans l'ensemble des mécanismes de l'action publique, nous retenons ces exemples pour leur approche, qui nous semblait lucide, des modalités d'articulation d'une compétence, d'une capacité à projeter (à la fois imaginer, anticiper et organiser) et d'une ouverture à l'autre. Ces exemples nous intéressent autant dans ce qu'ils disent des pratiques professionnelles que d'une ouverture critique qui réfléchit ouvertement sur elle-même. Elles ont de plus la qualité d'instaurer d'elles même l'acte participatif, en dehors de tout cadre institutionnel préétabli : c'est donc leur capacité à faire évoluer les cadres de l'institution qui nous intéresse ici, ce que nous avons repéré dans le chapitre 9 comme une *fonction critique* du processus de projet.

C'est principalement autour de cette visée critique que tourne le court repérage que nous entamons ici, qui mériterait d'être recroisé plus finement avec la chronologie que notre projet embrassait, posant notamment l'hypothèse d'un certain nombre de ruptures, d'accélération ou de périodes d'essoufflement. Celui qui semble d'ailleurs s'instaurer dans la mise en œuvre de politiques du paysage, à partir du milieu des années 1990 peut sembler assez paradoxal si l'on considère une certaine vivacité du débat critique et d'expérimentations dans des domaines touchant au projet spatial et plus largement dans un certain nombre d'autres secteurs¹. D'un autre point de vue, ce renouveau ou ce foisonnement peut aussi être considéré comme une prise en main, de la part d'organisations, d'intervenants de la société civiles, d'associations ou de mouvements sociaux d'une partie de ce que les états, dans une période de dérégulation ont peu à peu abandonné. Si l'on trouve de façon attendue des manifestations de ce type dans la période de la fin des années 60, celles qui sont apparues au cours des années 90 ont semble-t-il un trait nouveau. Cette nouveauté tient peut-être à ce que ces mouvements ne réfléchissent pas en terme de confrontation à l'institution, mais cherchent à s'inscrire de façon plus active ou durable dans l'espace politique, dans les processus de décision, etc, assumant différemment leur fonction de critique et d'innovation sociale, dans un contexte où les états cèdent du terrain.

Dans les domaines qui nous intéressent ici, ce renouveau se traduit notamment par un déplacement du regard vers des espaces jusque là tenus pour insignifiants, symptômes d'abandon et de désaffection, dont on met à jour des potentiels nouveaux. En France, la manifestation la plus emblématique de ce déplacement du regard est la publication, en 1991, de la méthode alternative de jardinage mise au point par Gilles Clément dans son jardin creusois : une expérience sur la friche, menée dans un pays de marche, c'est à dire de marge (des aperçus de ce livre ont été donnés au chapitre 2.2.2.), qui invite à réfléchir sur une indétermination créatrice à l'intérieur d'un processus d'aménagement. Si l'application de cette méthode résonne avec une évolution significative des modes de gestion des espaces verts en ville, qui tendent désormais à des modes de « gestion différenciée », la fonction critique d'un ouvrage comme *Le jardin en mouvement* ne cessera de se révéler à mesure d'une politisation plus explicite du discours de son auteur, jusqu'à son appel à rejoindre par exemple les propositions de l'un des plus emblématiques mouvements « alter » comme Attac, exprimé dans l'ouvrage *Éloge des vagabondes* (2002) ou diverses conférences. Si cet engagement politique est en tout cas désormais connu, rien n'interdit de penser que cette fonction critique ne puisse s'exercer discrètement, dans une proposition de jardinage, soit une *attitude*². L'indétermination n'est donc pas à interpréter ici uniquement du côté d'un goût pour l'informe ou d'une forme de création à contrainte, mais comme un perturbateur vis à vis des stratégies humaines, un agent révélateur de la complexité à l'intérieur de laquelle s'inscrit tout acte humain. Le caractère marginal de l'expérimentation initiale, support pour l'écriture et une théorisation progressive, n'ont en tout cas rien d'anodins.

1. Si l'on suit l'hypothèse proposée par François Cusset dans la « postface » de son ouvrage *La décennie, le grand cauchemar des années 1980*, éditions de la Découverte, Paris, 2006, p. 173-198, cette période serait marquée par un renouveau d'une pensée critique qui semblait auparavant l'apanage des années 60 et 70, et qui se traduisait notamment en France dans les grands mouvements sociaux de l'automne 1995.

2. Croisant en ceci de nombreuses orientations artistiques qui choisissent de se départir des structures traditionnelles de monstration de l'art pour investir des registres plus courants de l'existence. V. Paul Ardenne, *Un art contextuel, création artistique en milieu urbain, en situation d'intervention, de participation*, Flammarion, Paris, 2002.

Au travers des exemples qui suivent, nous tâcherons de mettre en exergue cette dimension critique, et en dépit de la possible marginalité des terrains où elle s'exerce, sa parenté ou le lien avec une actualité artistique à contenu « politique ». Derrière ce terme, ce n'est pas une dimension idéologique qui est visée mais plutôt la transformation qu'elle opère, concrètement, à l'intérieur d'une situation donnée (revendiquant souvent cette intériorité, au sens d'une appartenance ou d'une immersion) et le renouvellement méthodologique qui en est le corrélatif.

1. Californie, 1972 : les *Take part process* de Lawrence Halprin

Évoquer dans ces pages le travail du paysagiste américain Lawrence Halprin, décédé en 2009 à l'âge de 94 ans constitue le premier détour nécessaire, et probablement indispensable, pour établir une généalogie fragmentaire d'une méthode de projet ouverte à la participation du public. Halprin n'est pas le seul, à la fin des années 60, à remettre en cause les méthodes de conceptions basées sur un « master plan » univoque : dans le champ de l'urbanisme on connaît de nombreux autres exemples, comme l'« advocacy planning », pratique apparue à la suite des prises de position de Paul Davidoff en 1962³. L'originalité de la pratique et des écrits laissés par Lawrence Halprin tient à plusieurs facteurs. On a rencontré plus haut, en s'interrogeant sur les pratiques d'écriture des paysagistes, l'importance que Halprin donne à la tenue d'un carnet, à un espace de notation, d'enregistrement mais également de divagation, utilisable ou « recyclable » dans des processus de conception ultérieurs, en référence à la méthode des « RSVP Cycles » (V. 2.2.3 et plus bas). L'originalité du parcours de Lawrence Halprin se joue dans la combinaison d'un enseignement issu de la jeune tradition du Bauhaus et de ses ramifications à la Harvard Graduate School of Design, d'une proximité avec l'avant-garde artistique américaine qui s'affirme dans les années suivant la seconde guerre mondiale et enfin du dynamisme culturel et urbain de la côte Ouest, en plein *Flower Power*. Sa femme Anna, qui dirige le San Francisco Dancers Workshop est considérée comme l'une des inventeurs de la performance, à la croisée des domaines des arts visuels, du théâtre et de la danse (V. les notes du paragraphe 2.2.3), notamment connue pour avoir investi des espaces non dévolus à l'exercice de l'art (*Airport Hangar* avec Simone Forti, 1957, *A Blank March Protest*, 1967). De nombreux travaux de Lawrence Halprin seront orientés vers la production de partitions (*Scores*) ou de mise en situation des spectacles et événements de la compagnie d'Anna Halprin. Ces expériences seront étroitement liées aux ateliers de conception partagée (*workshops*) qu'il met en place avec ses associés dans divers contextes de commande portant principalement sur de la planification urbaine et l'aménagement d'espaces publics. Les fontaines qu'il conçoit pour un certain nombre d'espaces publics urbains, comme à Portland (Auditorium Forecourt, 1965) fonctionnent autant sur la diversité des effets d'eau, de cascade, de références naturalistes que sur des dispositifs plus horizontaux qui mettent en scène les postures des visiteurs qui s'y aventurent et les font « participer », même involontairement, à l'ensemble.

En 1972 la société de Lawrence Halprin édite pour son propre compte un livret d'une soixantaine de pages, intitulé *Take Part*. D'une mise en page élaborée, reprenant une documentation visuelle probablement établie au cours de précédentes expériences, ce livret

3. Guillaume Try, « Naissance de l'advocacy planning », *op. cit.*

constitue une sorte de manuel qui expose la philosophie de la démarche de conception partagée que propose l'agence d'Halprin. Face aux images reproduites, chaque page permet de mettre en exergue les mots clef de cette méthode : référence aux « town meetings » (assemblées villageoises originelles de la Nouvelle-Angleterre), éléments empruntés aux complexes *RSVP Cycles*, incitations ou stimulations qui invitent à l'ouverture (*awareness*), à la découverte, à l'écoute active, à l'agrément partagé. Ce qui fait méthode n'est pas de l'ordre de la procédure : ce livret ne délivre pas une chronologie des actes à engager ou un diagramme organisationnel de la participation. Son originalité, et ce qui est une marque de fabrique des publications ultérieures de Lawrence Halprin et Jim Burns (ce dernier débouché d'une revue américaine d'architecture pour rejoindre les activités de Lawrence et Anna Halprin en 1969) est aussi de documenter et d'imager le processus, témoignant de ses phases actives de rencontre, de mise en situation sur le terrain, de manipulation de plans, de schémas ou de maquettes. Ces documents sont confrontés aux symptômes visuels d'une société urbaine en proie à la congestion automobile, à la violence des infrastructures routières, ainsi qu'à la ségrégation – autre thème par ailleurs investi par le San Francisco Dancers Workshop à partir de 1965 et ses interventions dans le quartier de Watts à Los Angeles.

Publié en 1974 aux Presses du MIT, cosigné avec Jim Burns, *Taking Part* (sous-titré *A Workshop Approach to Collective Creativity*), constitue une version largement enrichie de *Take Part* (il s'agit d'un ouvrage de plus de 300 pages). La méthode enjambe les limites de la société de Lawrence Halprin et de l'aménagement urbain, gagne en ampleur et reçoit une validation qui témoigne de la largeur du spectre de préoccupation des institutions de recherche et d'enseignement sur la ville et la planification⁴. Comme le précédent ouvrage, la matrice du livre repose sur la présentation et l'explication de la combinaison des quatre catégories motrices, selon Halprin, à l'intérieur d'un processus créatif : il les a nommés *Ressources* (désignant par là un ensemble de données matérielles et comportementales), *Scores* (terme intraduisible qui renvoie à la partition, à la somme d'indication ou à la démarche à suivre), *Performance* (c'est-à-dire l'action qui découle à la fois de la démarche, de l'interprétation individuelle ou collective) et en dernier lieu *Valuaction*, condensé d'évaluation et d'action, étape postérieure à la performance elle-même qui anticipe sur des repositionnements ou un renouvellement de l'action. L'ensemble est à comprendre à l'intérieur d'un *cycle* plus que comme un ensemble de séquences successives. Ces opérations peuvent faire l'objet de multiples combinaisons, dont on trouve de nombreuses évocations schématiques, tirées des carnets évoqués plus haut ou de documents d'accompagnement issus de divers contextes investis par l'agence.

La démarche des *RSVP Cycles* conserve l'empreinte d'un spontanéisme qui n'est évidemment pas séparable des grandes expériences des mouvements apparus dans le contexte californien des années 60. Thérapies collectives, mouvances communautaires, désinhibition dans la relation au corps en sont quelques facettes. L'iconographie du livre en témoigne largement, constituant un témoignage en soi sur un univers culturel et politique qui aspire à un renouvellement profond des manières de vivre, d'habiter, de communiquer. Danser et créer un nouvel environnement habité ont de ce point de vue un même horizon de référence,

4. Rappelons que c'est au MIT que s'effectuent depuis le milieu des années 50 les recherches de Kevin Lynch sur l'imagibilité d'une ville (*The Image of the City*, MIT Press, 1960) et la planification régionale (*Managing the Sense of a Region*, MIT Press, 1976).

semblent deux activités portées par un même désir. Dans les parties du livre illustrant des processus de conception d'aménagements urbains, de nombreuses photographies témoignent de postures corporelles provoquées, qu'il s'agisse de parcours à travers des environnements donnés ou de réunions plus conventionnelles autour de plans, de documents de projet. La plupart des exemples mobilisés dans *Taking Part* se situent à l'un ou l'autre de ces deux pôles. Une troisième catégorie montre cependant que l'objectif du workshop peut résider dans la conciliation de deux groupes sociaux, dans la mise à jour et la résolution d'un conflit – sans recourir à des opérations spécifiquement liées à la planification.

Le livre s'ouvre donc au delà de ce terme, bien qu'il cherche à définir une matrice qui puisse s'appliquer dans un grand nombre de situations. L'abstraction première de ses termes (et notamment ceux des RSVP Cycles) est contrebalancée par le système d'illustrations et d'exemplification, qui, afin d'illustrer la notion de *Score*, reproduit par exemple les indications fournies par un restaurant pour déguster un homard. Présentant dans son chapitre quatre la théorie et la pratique du Take Part Process, il revient sur l'expérience individuelle du site, de la situation, comme base indispensable pour le travail ultérieur de débat et de projet. Le recours à la catégorie de la partition peut ainsi se comprendre comme une stratégie pour densifier le sens que l'on accorde à cette opération de parcours et de saisie d'observations individuelles, activité extra-ordinaire en soi. Le livre s'explique sur la place d'un leader, des experts, et des personnes dont le rôle consiste à enregistrer, recueillir, croiser les données recueillies au cours des ateliers. Il s'interroge également longuement sur ce qui définit un groupe, un collectif, sans se cacher d'une difficulté à décrire ce qui agit en tant que vecteur de cohésion, d'énergie et de créativité. Si de nombreuses illustrations peuvent laisser croire à un certain vitalisme de leurs auteurs qui cadre bien avec leur époque, les derniers chapitres de l'ouvrage reviennent plus précisément sur la diversité des rôles qu'un organisateur de ce type d'atelier peut endosser ou mobiliser auprès de lui pour parvenir à cet état de cohésion. Parmi ces différentes fonctions se distinguent ainsi le *Process manager*, le *leader* (ou *scorer*, chargé d'animer la démarche), le *Media man*, les *Facilitators* (les éléments les plus neutres de l'opération), le *Recorder*, chargé de la documentation de l'ensemble. La démarche est réfléchie jusque sur le plan des médias mobilisés, depuis le papier griffonné et annoté jusqu'à des dispositifs plus complexes d'enregistrement visuel et sonore. Les aspects logistiques sont abordés sous l'angle de la signification que revêt le choix de tel ou tel lieu de rencontre, selon son degré d'institutionnalisation, d'appartenance symbolique, sa sociologie intrinsèque. Dans cette catégorie rentrent aussi des considérations sur l'organisation de repas collectifs, la vêtue des participants, l'accessibilité des lieux ou sur la ritualisation des étapes de la démarche, par exemple à son point d'inauguration ou d'aboutissement : ce dernier aspect peut permettre d'expliquer le nombre d'images présentant un groupe dans une posture collective de salut ou d'exclamation.

En reliant des questions d'intendance à un système de significations, Burns et Halprin anticipaient d'une vingtaine d'années une époque qui a conféré, notamment dans le monde de l'art, une importance capitale à la *relation* (de l'œuvre au spectateur, puis de public à public) comme enjeu artistique en soi, en se départissant, on l'a évoqué plus haut, des lieux traditionnels de monstration et d'exposition. Dans notre aire hexagonale il est cependant difficile de déceler à quel moment, et pour qui, ces travaux ont exercé une influence notable. Si les publications de quelques revues professionnelles présentaient épisodiquement

des projets réalisés par Lawrence Halprin, en revanche les textes plus théoriques sur la participation ne semblent pas avoir été traduits – à une époque où les réflexions produites dans le monde du paysage n’embrassaient pas ces aspects et cherchaient leur propre voie. Plus tard, on peut également imaginer que la coloration très hippie des expériences évoquées dans *Taking Part* n’aient enfermé la réception de l’œuvre de Halprin dans une option idéologique très située ou un folklore discrédité. La publication plus récente de deux articles de fond sur le rapport de Halprin à la danse⁵ s’inscrit dans un mouvement plus général d’import et de relecture de textes et de travaux fondateurs aux États-Unis dont la traduction des écrits du géographe John Brinckerhoff Jackson ou la publication d’un numéro thématique de revue sur l’œuvre du paysagiste Garrett Eckbo sont d’autres facettes. Ces effets sont donc peut-être plus à venir qu’à rechercher dans une production paysagiste antérieure qui a peu investi ces dimensions de participation.

2. Prato (Italie), 1994 : le *Laboratorio* de Bernardo Secchi et Paola Viganò

Les recherches à caractère méthodologique et épistémologique sur les thèmes relatifs à la participation dans des processus de décision ou d’aménagement mettent souvent en évidence le fossé que représentent les années 1980 entre les expériences des années 60 et 70, et avant un renouveau au cours des années 90⁶. On met en évidence la simplification des processus décisionnels, le rôle croissant des « experts », une logique de déréglementation. En France, l’approche des organes qui, au niveau de l’État ont contribué à la mise en place d’une politique du paysage témoigne peut-être d’une trajectoire différente (V. 7.4.3). Bien que le thème de la participation ne puisse être relevé dans les productions documentaires de cette décennie, le foisonnement d’initiatives et le fonctionnement réticulaire des organismes publics relèvent peut-être d’une singularité à l’intérieur de ce tableau, offrant un modèle qui n’est ni fondé sur la prédominance de l’expertise, ni procédurier. La lecture des ouvrages à caractère méthodologique produits au début des années 90 offre encore une situation contrastée. L’approche “participante” est plus facilement décelable dans les expériences menées par des organismes décentralisés, réseaux de territoires notamment, que dans celles orchestrées par l’État. Mais elles se rejoignent généralement sur un point, qui touche à la subordination du projet à l’analyse préalable – ce que nous traduisions plus haut comme une approche « mécaniste » du projet (V. 8.3.4).

C’est tout d’abord en contrepoint à cette approche qu’il semble pertinent de faire état, ici, des travaux menés par l’urbaniste italien Bernardo Secchi, et en particulier de l’expérience du plan régulateur de Prato, en Toscane, mené en 1994 et 1995. Urbaniste et chercheur, collaborateur de la revue milanaise *Casabella*, successivement professeur à la faculté d’architecture de Milan puis de Venise, Bernardo Secchi est récemment connu en France pour sa participation à la consultation internationale sur l’avenir du Grand Paris, en collabora-

5. Frédéric Pousin, « De la chorégraphie à l’architecture du paysage, noter pour concevoir », et Gilles A. Tiberghien, « Lawrence Halprin : danse et mouvement du monde », *op. cit.*

6. Paolo Fereri, « Ralentir. Notes sur l’approche participative du point de vue de l’analyse des politiques publiques », in Ola Söderström *et al.*, *L’usage du projet, pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural*, Payot, Lausanne, 2000, p. 17.

tion avec Paola Vigano⁷. Il est notamment l'un des théoriciens reconnus des phénomènes de dispersion urbaine, dont il a révélé les mécanismes, la généalogie et les potentiels au travers de nombreuses études menées dans la Vénétie, de plans d'urbanismes réalisés en Italie et dans diverses régions européennes. L'expérience de Prato nous intéressera ici particulièrement pour le lien que cette démarche établit entre des approches participatives des années 70 et la remobilisation de ces expériences au cours des années 90. Elle est ensuite intéressante du point de vue du sens que donne Bernardo Secchi à la notion d'« urbanisme descriptif » et de l'évolution de ce concept. C'est notamment dans le refus de relier analyse et projet dans un rôle de subordination que se définit le mieux l'approche de Bernardo Secchi, qui met au contraire en exergue la dimension itérative de l'activité de projection. Ses démarches montrent en effet que la production d'un savoir ne précède pas le projet, mais lui est coextensive, concomitante : un repositionnement de l'intervention peut tout à fait générer une nouvelle recherche de connaissances, orientées par un besoin précis et non par une démarche linéaire.

Le terme d'urbanisme descriptif ne constitue pas en soi l'intitulé d'une doctrine : il désigne plutôt une inflexion que Secchi a voulu donner à sa pratique d'urbaniste, à un moment où il percevait le risque d'une dissolution de sa pratique au milieu d'un ensemble d'emprunts disciplinaires, désirant en revenir à la question de la production de la *forme*. Le recours à cette spécification contribua pour lui à identifier la pratique de l'urbaniste à l'aune d'une capacité à lire et à interpréter la constitution physique d'un territoire, et toutes traces matérielles reflétant des usages, des dynamiques, des politiques – souvent proche en cela des modes de lecture « stratigraphiques » du territoire dont la pertinence s'est révélée à l'épreuve de grandes échelles d'intervention (V. 8.2.4 ainsi que la note consacrée à la lecture du territoire comme palimpseste d'André Corboz). Pourtant, comme le note Ola Söderström, Secchi a progressivement fait évoluer son approche en accordant plus d'importance à la pluralité des sens, à la présence corporelle au territoire habité, ainsi qu'aux modalités de productions de récits en témoignant⁸. L'expérience de Prato est, de ce point de vue, exemplaire de cette évolution.

Prato est d'abord une ville connue pour sa mono-industrie textile, basée sur un système complémentaire de petites et grandes entreprises. Sa structure de ville-usine a commencé à évoluer fondamentalement au moment où de nombreuses industries ont déserté le tissu mixte de la ville pour une réimplantation en périphérie, tandis que le centre commençait à se tertiariser – engendrant une spécialisation progressive des espaces localement vécus comme une ségrégation. À Prato, la méthode élaborée par Bernardo Secchi et Paola Vigano a donc cherché à s'appuyer sur une lecture originale des structures et de la morphologie de la ville, d'abord par un relevé qui est assimilé ici à une opération de « close reading », de lecture proche. Pour Paola Vigano, cette opération s'apparente à une « déconstruction » élémentaire de la ville, qui informe à la fois le regard et le jugement, mais qui possède aussi la faculté de ralentir la formation du jugement : il ne s'agit pas uniquement dans cette opération d'objectiver la relation des acteurs du projet à l'espace traité, mais également d'en

7. Ainsi que par deux traductions récentes de ses livres : *Première leçon d'urbanisme*, Parenthèses, Marseille, 2006 [*Prima lezione di urbanistica*, 2000] ; *La ville du vingtième siècle*, Éditions Recherches, Paris, 2009 [*La città del ventissimmo socolo*, 2005].

8. « Traduire l'usage », in Ola Söderström et al., *L'usage du projet*, op. cit, p. 9-10.

révéler la potentialité en terme de transformation, d'adaptation et non de mutation radicale ou d'arasement. Le sens que prend l'acte de décrire le territoire ne constitue pas, comme nous l'avons évoqué plus haut, une opération antérieure au projet mais en est entièrement constitutive. Ce trait implique de redoubler l'attention, à la fois sur les structures matérielles de la ville, mais également sur l'acte même de la description : « Relever, c'est concrètement se promener d'une façon attentive dans la ville et observer les objets qui la composent comme dépôts de pratiques, d'usages, de modes de vie. Se promener dans la ville revient à insérer dans la ville une différence : la ville est observée, les gens se voient observés. C'est introduire une perturbation dans la quotidienneté, c'est une action informelle qui produit un événement »⁹.

À l'appui de cette opération sont mobilisés différents photographes intervenant à l'intérieur d'un « séminaire de photographie » dédié¹⁰. Ceux-ci produisent de la ville un ensemble de représentations qui s'appuient sur des lectures typologiques des bâtiments industriels (Edouardo Marini), sur des éléments d'articulation urbaine (Giovanna Sarti) ou d'espaces de moindre densité (Giannantonio Battistella), des portraits, resserrés ou en pied, associant posture humaine et espace habité, etc. Des enregistrements vidéographiques construisent plus distinctement cette relation à l'espace vécu, en permettant aux urbanistes de faire état de mythes internes, de figures récurrentes, d'une polarisation urbaine originale, de spécificités orales qui ne sont pas immédiatement décelables mais qui invitent à approfondir l'état des connaissances sur la ville. Le concept qui permet d'articuler l'ensemble de ces connaissances élémentaires et d'en proposer une vision condensée, un support, est celui d'un *primer*. « *Primer*, c'est le premier livre qu'on va consulter quand on commence à étudier un sujet ; c'est un guide, c'est un lieu de références, voire de prise de position et de théorie »¹¹.

Reste, indépendamment des options ultérieures du projet, la notion de *Laboratorio*, qui prend à Prato un sens très précis. En effet, le terme renvoie à un ensemble d'expériences menées dans la ville entre 1976 et 1979, lorsque le metteur en scène Luca Ronconi met en œuvre un « laboratoire de projet théâtral », renouant avec certains principes propres au Bauhaus de croisement des arts, de l'architecture et du théâtre notamment. L'architecte milanaise Gae Aulenti intervient notamment dans la mise en scène de plusieurs spectacles qui interrogent souvent la forme du lieu – une usine convertie en espace de spectacle – mais plus fondamentalement l'identité urbaine de Prato et de son territoire. Cette référence et cette histoire sont encore prégnantes en 1994 lorsqu'est initié le LaboratorioPratoPRG, mise à jour symbolique de l'expérience des années 70 selon d'autres modes, où les arts visuels à dimension documentaire remplacent substantiellement la dimension théâtrale précédente. Le nouveau laboratoire s'ouvre sur l'enseignement du projet architectural, urbain et paysager, en accueillant plusieurs séminaires internationaux qui prennent la ville comme objet d'étude et d'exercice. Avec eux, les références contemporaines du projet urbain

9. Paola Vigano, « Un projet pour Prato », in Ola Söderström et al., *L'usage du projet*, op. cit., p. 84.

10. « Séminaire » dont la philosophie s'appuie explicitement sur l'esprit de commandes telles que celles de la Datar ou de la Mission Transmanche. V. l'ouvrage publié sous la direction de B. Secchi et P. Vigano à l'issue de la démarche, *LaboratorioPratoPRG*, éditions Alinéa, Florence, 1996.

11. Paola Vigano, « Un projet pour Prato », op. cit., p. 84. Un *primer* est très concrètement un livre d'apprentissage, comme un manuel de lecture par exemple.

européen viennent informer ou perturber le processus de projection sur la ville : expériences hollandaises (Piet Kalsbeek), ou ailleurs l'attention méticuleuse de l'architecte suisse Georges Descombes pour tout ce qui relève de la trace, de l'inscription physique sur le territoire, et de la capacité du jardin à investir l'espace urbain. Projections cinématographiques activant un imaginaire urbain, reconnaissance de l'espace de la rue dans le cadre d'ateliers initiés dans les écoles, descriptions et récits à portée littéraire ou sociologique, archéologie industrielle, planification environnementale sont quelques autres composantes du dispositif mis en œuvre à l'intérieur du laboratoire. Le processus de projet s'ouvre alors à un ensemble de démarches menées en parallèle, qui activent une production de connaissance mais semblent avoir comme fonction symétrique d'éveiller une réceptivité à la transformation spatiale à partir d'un imaginaire latent, stimulé par cet ensemble de sollicitations complémentaires. Secchi condense l'ensemble de ces opérations par le terme de « nouvelle stratégie cognitive »¹².

L'un des points que nous retiendrons de l'expérience de Prato tient à ce que nous pourrions définir comme un élargissement de « l'espace » du projet. Espace est ici à entendre avec deux significations différentes. D'une part en tant qu'échelle d'intervention, la vision proposée par Bernardo Secchi a permis de construire des instruments d'observation sur des échelles et des dynamiques urbaines qui alimentent une réflexion nouvelle sur la ville et la « grande échelle » et contribuent à relativiser la prétention à une mise sous contrôle de ces phénomènes¹³. D'autre part, le projet ne se résume plus ici à une démarche intellectuelle qui mûrit entre les murs d'une agence ou dans l'intervalle compris entre un commanditaire et son maître d'œuvre. Prenant acte de la complexité spatiale et sociale qu'il a à embrasser, il se déploie dans un ensemble de directions ramifiées, selon différents niveaux d'appréhension du réel, multipliant les supports de recueil et de production de connaissance, de médiation du projet. Cet espace est à la fois une construction mentale et une opération très concrète de production : de supports, d'expositions, de rencontres. On ne trouve pas dans les traces laissées par le LaboratorioPratoPRG quelque chose qui ressemble à ce que recherchait Lawrence Halprin dans ses *Take part process* : la constitution de collectifs, l'animation d'un esprit commun de conception. L'imaginaire, chez Secchi, est attaché en profondeur aux structures du lieu, à son histoire, à une totalité humaine non saisissable – que l'on ne réunit pas dans une salle avec l'ensemble des données du projet en main. Les deux expériences n'ont donc rien de comparable, hormis leur voisinage commun à des disciplines artistiques, qui est manifeste dans les deux cas, et qui donne à réfléchir sur les modes de transfert d'un monde à l'autre : non pas en tant que source d'inspiration (ce qui serait une lecture naïve) ou de transfert de schèmes esthétiques, mais plutôt en tant qu'agencement complexe de pratiques, de culture de l'espace et de sa transformation.

12. *LaboratorioPratoPRG*, op. cit., p. 349.

13. Cet aspect est corroboré, durant cette même période, par les travaux de Thomas Sievert sur la « Zwischenstadt » allemande ou les recherches d'André Corboz sur la ville américaine et « l'hyperville » suisse. Pour un repérage bibliographique et critique de ces travaux, consulter l'article de Bénédicte Grosjean, « Échelles et cadrages dans la définition de la "ville diffuse" », in *L'espace de la grande échelle*, Cahiers thématiques n°6, école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2006. Une grande partie des contributions de ce numéro, émanant des rencontres du réseau EUREAU se rapportent à cette problématique.

3. Rome, 1995 : le *Manifeste Stalker*.

Le laboratoire de Prato est donc révélateur d'un élargissement conceptuel du projet spatial qui questionne son échelle, ses méthodes et les contours des pratiques professionnelles qui le sous-tendent. Comme souvent, on peut invoquer la pluri-disciplinarité pour désigner cet élargissement, comme si la prise en charge du projet ne passait plus par une unique catégorie de professionnels : mais c'est aussi un lieu commun, qui laisse de côté une question qui tient au contour des disciplines en elles-mêmes, à la façon dont elles cherchent à se définir ou à se repositionner. Or il faut noter que cet élargissement conceptuel du projet constitue en soi une opportunité pour de nouveaux parcours, de nouveaux agencements du savoir et de l'appréhension du réel à l'intérieur même des disciplines, sans que celles-ci ne rencontrent immédiatement une commande dédiée, prépositionnée. Il y aurait là une fonction anticipatrice du projet qui dépasse la production d'une transformation formelle, d'un plan, d'un objet urbain mais conduit à révéler de nouveaux enjeux, de nouveaux territoires à investir, en extension.

Cette hypothèse se vérifie si l'on s'attache à saisir le parcours d'un collectif créé en 1990 à la Faculté d'architecture de Rome, lors du mouvement d'occupation de l'université que l'on connaît sous le nom de la « Pantera ». Ce groupe informel donne d'abord naissance à un jardin « abusif » au sein même de la faculté, en ajoutant une trace symbolique de panthère autour d'un figuier planté lors de l'occupation de l'université en 1968. Le groupe prend le nom de *Stalker*, en référence au film d'Andréï Tarkovski, en s'intéressant progressivement à des espaces de délaissés offrant la possibilité d'une occupation discrète, éphémère, et dont le tissu urbain romain offre une immense variété. En 1993, les rives du Tibre font ainsi l'objet d'une occupation de trois jours et d'une transformation spontanée en espace de parc, à partir de la réutilisation et du détournement des matériaux trouvés sur place. La référence cinématographique utilisée par le collectif n'est pas anodine : basé sur un roman d'anticipation russe, le film décrit l'itinéraire de trois personnages à travers une « Zone », paysage industriel en ruine marqué par l'interdit et une distorsion énigmatique des règles ordinaires de la physique. L'un de ces trois personnages est un *stalker*, c'est à dire un guide mais aussi un harceleur, quelqu'un qui interroge sans fin l'étrange destinée de la zone pour le compte de visiteurs curieux. L'expérience la plus emblématique du collectif romain a lieu en octobre 1995, durant un voyage à pied qui dure quatre jours et trois nuits à l'intérieur des zones interstitielles de la ville, selon une boucle tracée dans le négatif de l'espace urbain traditionnel, mais qui lui est coextensif, et contigu¹⁴ : une succession de secteurs en friche, de zones agricoles ou naturelles, de chantiers, territoires aux devenir incertains que le groupe désigne sous le terme de « territoires actuels », en référence à Michel Foucault¹⁵.

14. Le récit de cette expérience figure dans l'ouvrage *Stalker, à travers les territoires actuels*, Jean-Michel Place, Paris, 2000. On trouvera un récapitulatif du travail ultérieur du collectif dans le catalogue *Stalker*, Capc Musée d'art contemporain de Bordeaux, Fage éditions, Lyon, 2004.

15. « L'actuel n'est pas ce que nous sommes mais plutôt ce que nous devenons, ce que nous sommes en train de devenir, à savoir l'Autre, notre devenir-autre », phrase attribuée à Michel Foucault dans le *Manifeste Stalker* mais qui semble être issue de l'article de Gilles Deleuze, « Foucault, Historien du présent », publié dans *Le Magazine Littéraire* n°257, Septembre 1988. Le Manifeste cite abondamment le célèbre article « Des espaces autres », publié dans la revue *AMC* n°5, octobre 1984, repris dans *Dits et écrits*, tome II de l'édition Quarto, *op. cit.*

Préparée par des repérages préalables, cette expédition a donné lieu à un ensemble de rencontres avec les populations, les groupes, familles ou individus qui « peuplent » cet espace en marge. L'archive de l'expédition est protéiforme : une vidéo réalisée à bout de bras en donne un déroulé exhaustif et aléatoire ; des photographies témoignent des passages, des franchissements nécessaires pour relier ces espaces, traverser le Tibre, camper, ritualiser certains aspects de l'expérience collective ; un journal de bord tenu par Lorenzo Romito ; quelques articles de journaux ont salué le départ ou l'arrivée de l'expédition. Une grande carte, enfin, a servi à témoigner du parcours à l'intérieur d'un océan urbain figuré en négatif des parties denses de la ville, représentées comme un système de terres émergées¹⁶. Quelques mois plus tard est publié le *Manifeste Stalker* qui donne de l'expérience une autre représentation, déployant l'univers théorique et intellectuel dont elle est nourrie : références deleuziennes et foucauldienne d'abord, données essentielles du renouveau de la pensée critique des années 90 ; référence à la géométrie fractale, qui s'intéresse au rapport entre la surface et la quantité de marges et introduit un jeu nouveau dans le rapport plein/vide, qui peut s'établir différemment selon l'échelle appréhendée ; référence à la phénoménologie de Merleau-Ponty, qui justifie l'intensification de la perception induite par la proximité d'un milieu inconnu, et potentiellement porteur d'un danger ; référence à l'antipsychiatrie italienne (Giovanni Jervis) qui donne naissance à une métaphorisation de l'espace urbain comme « plan cognitif ». Et surtout, le *Manifeste* envisage de façon originale la possibilité d'une « traversée » comme acte architectural, d'une non-intervention comme acte de sauvegarde¹⁷.

L'ouvrage *Walkscapes*, publié quelques années plus tard par Francesco Careri (l'une des têtes pensantes du groupe) permet de compléter ce tableau sur le plan des références qui ont nourri la pratique du collectif¹⁸ : passé une approche plus anthropologique sur le nomadisme et les pratiques de marquage territorial des sociétés pastorales, cet univers tient pour l'ensemble au rapport des artistes à la pratique du déplacement, et en particulier de la marche. Cette thématique permet d'établir une lecture historique originale en partant du rendez-vous fixé par Tristan Tzara à Saint-Julien-le-Pauvre (1921) pour une série d'excursions surréalistes dans les lieux banals de Paris, jusqu'aux récits de l'artiste Robert Smithson, qui appartient à la période féconde du Land art américain, en passant par la théorie de la dérive situationniste – antidote critique aux visions grandiloquentes de Le Corbusier pour le centre de Paris (on peut d'ailleurs mesurer combien le ton du *Manifeste Stalker* s'apparente parfois aux sentences radicales du Guy Debord de période de l'Internationale Situationniste). L'ouvrage de Francesco Careri aboutit à la description de l'expérience de Stalker, établissant clairement l'ensemble des références mobilisées comme une généalogie retracée après coup, qui acquiert sa propre consistance et originalité historique à la lumière d'une pratique contemporaine.

16. Ces archives ont été achetées par le Fond régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur.

17. « La tentative de définition et de contrôle de tout le territoire, depuis toujours mirage de notre culture occidentale, au moment même où elle semblait pouvoir se réaliser, entre en déliquescence. Les premières fissures se sont ouvertes dans les grandes villes, au cœur de notre système. Le bois qui enserrait villes et villages, où naissaient les loups et les ours mais aussi les cauchemars, les fables et l'idée même de liberté, a été repoussé loin des villes, mis dans un coin, délimité et même protégé par un acte de clémence. Mais voilà que ce bois réapparaît, là précisément où, dans les villes, les systèmes d'appropriation et de contrôle du territoire sont les plus vieux et les plus délabrés » (« *Manifeste Stalker* », in *Stalker à travers les territoires actuels*, op. cit., p. 5).

18. Francesco Careri, *Walkscapes, Walking as an Aesthetic Practice*, Gustavo Gili, Barcelone, 2002.

Moins connus que le tour de Rome, les travaux ultérieurs du collectif nous intéressent tout autant pour réfléchir aux implications de cette pratique sur la question du projet spatial. La posture initiale de Stalker peut en effet conduire à penser que l'on se situe à côté, voire en opposition à la notion de projet. En réalité celle-ci n'est pas éludée par le manifeste et s'accommode, presque contradictoirement, de la notion de parcours, de la révélation d'espaces autres et de la charge critique à l'encontre des mécanismes traditionnels de planification urbaine. Les territoires actuels, écrit Stalker, « difficilement intelligibles, sont aptes à faire l'objet de projets, puisqu'ils sont privés d'une localisation dans le présent et étrangers aux langages contemporains ». Un projet, mais sans plan : « leur connaissance ne peut-être acquise que par l'expérience directe ; les archives de ces expériences sont l'unique cartographie des territoires actuels »¹⁹. Le groupe, qui valorise volontiers dans ses interventions un mode de vie nomade, subit à partir de cette expérience une double tendance, à laquelle il ne survit qu'au prix de discussions internes constantes et d'une suractivité qui traduit l'accueil et l'attente suscités par les premières expériences. D'une part il s'internationalise, répondant à de multiples sollicitations d'expositions et de workshops ; de l'autre, il confirme sa sédentarité romaine, occupant pendant plusieurs années les locaux d'un ancien abattoir abandonné, non loin des rives du Tibre qui furent le lieu de ses premières interventions dans l'espace urbain. Le site (le Campo Boario) est le théâtre d'une occupation informelle du groupe, mais également de diverses communautés immigrées, souvent clandestines, qui trouvent dans ce lieu un espace appropriable et un territoire soustrait aux mécanismes de contrôle qu'elles subissent ailleurs. Le groupe prend part à une cohabitation nouvelle, relevant du squat et de l'expérience que vivent nombre de communautés alternatives à cette même période en Europe. Mais c'est aussi en tant qu'architecte qu'il investit et regarde le lieu : en apportant des services, en donnant du sens à la coexistence de groupes ethniques différents, aux besoins nombreux. En matière d'hygiène, d'apprentissage de la langue, de démarchage administratif notamment, le groupe fournit une assistance immédiate, traduisant un engagement qui donne parfois lieu à de véritables performances : ainsi de ce repas organisé dans la grande cour du bâtiment qui tente d'installer un espace de croisement culturel pour des communautés entre lesquelles s'installent peu à peu des tensions, face également à l'augmentation de leur population. Le bâtiment qui abrite ce « Centre culturel multiethnique Laboratoire d'art urbain » au sein des anciens abattoirs est baptisé *Ararat* en référence à la montagne kurde, lieu d'échouage mythique de l'Arche de Noé. La confection du *Tappeto Volante*, reproduction volumétrique tissée de la chapelle Palatine de Palerme rassemble ces diverses communautés avant d'être acheminé à travers l'espace méditerranéen et les Balkans.

L'expérience du Campo Boario s'achève après 2001 au moment où le manque de place au sein du site contraint le groupe à déplacer son implantation, pour créer un atelier indépendant qui prend le nom d'*Osservatorio Nomade*. Il sera ensuite actif dans le cadre d'un projet mené avec la ville de Rome et la fondation Olivetti, qui investit en 2004-2005 l'un des plus importants édifices habités d'Europe, la barre de Corviale. Immeuble long de 958 mètres, conçu par l'architecte Mario Fiorentino entre 1972 et 1982, il abrite aujourd'hui près de 6000 habitants. Le plan de l'immeuble, en deux édifices parallèles et bénéficiant d'une galerie commerciale intérieure, est issu d'une interprétation tardive des théories

19. « Manifeste Stalker », in *Stalker à travers les territoires actuels*, op. cit., p. 4.

fonctionnalistes du mouvement moderne : achevé tardivement, il était déjà squatté par de nombreuses familles au moment de son inauguration et alimente depuis un rejet des populations voisines, contribuant à le marginaliser davantage. L'intervention de l'Osservatorio Nomade à Corviale n'en vise pas une réhabilitation ou une action cosmétique, telles que l'on en a entrepris dans les grands ensembles à partir des années 1980. Le groupe investit l'immeuble pour l'habiter et travailler sur l'imaginaire qu'il génère au sein même de sa population, et vis à vis des populations voisines. Son expérience est relayée par un système de télévision locale (*Corviale Network*), tandis qu'il s'attache à en explorer les composantes humaines, sociales, culturelles ou mythologiques – en travaillant en particulier sur les diverses légendes que le « monstre » n'a cessé de susciter. Des workshops réunissent des étudiants et des habitants, pour une exploration de l'édifice mais également des environs, des terres agricoles de bonne qualité l'entourant ainsi qu'un certain nombre de jardins sans propriétés installés sur les reliefs qui le bordent²⁰. La multiplication de ces niveaux de stimulation et d'intervention dans le lieu, de modes de description et de transmission d'information convergent sensiblement avec la démarche engagée à une autre échelle à Prato : nous trouvons là un autre indice de cet élargissement conceptuel du projet, que d'autres expériences menées depuis en Europe relayeront ou amplifieront, dans le sillage d'une articulation nouvelle entre commande artistique, médiation culturelle et projet urbain²¹.

4. Dépasser la planification ou explorer son intériorité ? Le paradigme de la relation.

Leur caractère souvent labile, leur jeunesse, en rendent l'analyse encore difficile. Un point retient cependant notre attention et servira ici de pont entre ces trois références explorées et notre propre démarche. Si l'on revient aux deux dernières expériences évoquées de Stalker, nous remarquons qu'elles doivent moins à l'art du parcours qu'à un ensemble plus large de préoccupations sur l'espace et la manière dont des populations lui confèrent un sens au travers d'une appropriation et d'une interaction. Envisager cette dimension d'interaction au sein d'un processus de projet n'est pas nouveau : des travaux d'architectes et d'urbanistes en portent l'intention depuis les années 50, période de renouvellement critique des catégories fondées par les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne²². Mais nombre de ces travaux se référaient encore à la dimension utopique que propageaient leurs aînés, et débouchèrent souvent sur des échecs ou des semi-réussites, que l'opprobre quasi généralisée jetée sur les productions architecturales et urbaines d'après-guerre condamnait quelque soit le niveau d'intention porté par ces projets. L'élément nouveau, dans les projets portés par Stalker, tient à l'immédiateté de l'action, au regard porté sur les structures déjà habitées, leur diversité, leurs potentiels ou leurs devenir possibles. L'acte de projection n'est pas tant dans le renouvellement des lieux habités que dans l'approche du système social qui rend effective cette appropriation. Ces pratiques, lorsqu'elles cherchent à se référer à des codes artistiques – on a vu que c'est le cas par exemple en ce qui concerne l'acte du déplacement – convergent vers ce que le critique Nicolas Bourriaud nomme dans ces mê-

20. Pour un témoignage de l'ensemble de l'opération, voir l'ouvrage de l'Osservatorio Nomade, *Immaginare Corviale, Pratiche ed estetiche per la città contemporanea*, éditions Bruno Mondadori, Milan, 2006.

21. En France, l'expérience Nantaise étant peut-être la plus emblématique de ce renouvellement.

22. Notamment dans les suites du CIAM d'Aix-en-Provence de 1953 et les travaux ultérieurs des architectes du Team X, dont Giancarlo de Carlo en Italie.

mes années une « esthétique relationnelle »²³. C'est ce dernier aspect que traitent les lignes qui suivent, ouvrant pour nous une composante nouvelle de l'expérience que nous avons initiées dans le cadre de cette recherche – au risque, d'ailleurs, d'un malentendu.

Un aspect du malentendu tient en grande partie aux conditions de réception d'une partie de l'art contemporain. Les œuvres visées par le terme d'esthétique relationnelle²⁴ semblent échapper aux schèmes traditionnels de réception de l'art – faussement aristocratiques selon les termes de Bourriaud. C'est cet écart qui sera fréquemment assimilé à un malentendu entre l'art des années 90 et son public. Y répondant dans une série d'articles et d'essais, Nicolas Bourriaud s'explique sur cette rupture supposée et les filtres interprétatifs qui définissent selon lui l'art de son temps, introduisant pour caractériser ce nouveau type d'appréhension un « critère de coexistence » qui assimile l'œuvre d'art à un modèle possible de sociabilité. « Il existe une question qu'on est en droit de se poser devant toute production esthétique : *cette œuvre m'autorise-t-elle au dialogue ? Pourrais-je exister, en comment, dans l'espace qu'elle définit ?* »²⁵. Les dispositifs visés par cette catégorie découlent de formes matérielles extrêmement variées, qui ne doivent pas toutes à l'espace de présentation traditionnel de l'art – musée ou galerie –, même s'ils peuvent s'y conformer. En revanche elles ont en commun d'impliquer la présence physique de l'artiste et/ou du spectateur, ou d'intermédiaires pour établir un modèle possible de relation, témoigner d'un contexte d'interaction sociale. La deuxième caractéristique de ces travaux tient elle-même à une dimension souvent plus critique ou politisée qui serait à l'œuvre dans leurs productions, qui se présentent souvent comme une tentative de subversion des catégories établies de hiérarchisation, de contractualisation, ou de subordination interindividuelles décelées dans l'univers à dominante libérale qu'il observent autour d'eux.

Est-ce pour autant un art porteur d'une idéologie ? C'est bien souvent, au contraire, un art dépourvu de manifeste (celui de Stalker en constituerait presque une exception) ou de supports écrits. Ces pratiques visent une transformation immédiate, qui agirait de proche en proche, par contamination ou infiltration, termes récurrents de leur auto-identification. Nicolas Bourriaud s'en explique d'ailleurs en référence à des schèmes qui nourrissent la perception des avant-gardes :

« Les artistes qui inscrivent leur pratique dans le sillage de la modernité historique n'ont pour ambition d'en répéter ni les formes ni les postulats, encore moins d'assigner à l'art les mêmes fonctions qu'elle. Leur tâche s'apparente à celle que Jean-François Lyotard assignait à l'architecture postmoderne, qui « *se trouve condamnée à engendrer une série de petites modifications dans un espace dont elle hérite de la modernité, et à abandonner une reconstruction globale de l'espace habité par l'humanité* ». Lyotard semble d'ailleurs déplorer à demi-mots cet état de fait : il le définit par la négative, par l'emploi du terme « condamnée ». Et si, au contraire, cette « condamnation » constituait la chance historique à partir de laquelle purent se déployer, depuis une dizaine d'années, la plupart des mondes artistiques que nous connaissons ? Cette « chance » tient en peu

23. Nicolas Bourriaud, *Esthétique relationnelle*, Presses du réel, coll. « documents sur l'art », Dijon, 1998.

24. Certaines d'entre elles furent notamment réunies en 1996 au Musée d'art contemporain de Bordeaux dans le cadre de l'exposition *Traffic*,

25. *Ibid.*, p. 114.

de mots : *apprendre à mieux habiter le monde*, au lieu de chercher à le construire d'après une idée préconçue de l'évolution historique »²⁶.

Il serait vain de chercher ici la formule définitive de cette modification substantielle du rapport à l'anticipation et à l'action. Les fragments explorés plus haut ne possèdent d'ailleurs sûrement pas la même signification en fonction de leur rapprochement avec tel ou tel mouvement, telle expérience. Celles qui sont présentées ici ne recherchent peut-être pas tant un au-delà de l'acte de la planification qu'un renouvellement du contrat qu'elles passent avec la réalité. Elles semblent se tenir simplement à distance de l'acte autoritaire de planification, s'accommodant avec d'autant plus de facilité de ce renoncement qu'elles en connaissent les limites, les fréquents changements de cap, les incertitudes. L'« actualité » des territoires explorés par Stalker, par exemple, n'est pas tant à rechercher dans leur éventuel devenir fictif que dans une réalité immédiate, explorable dans sa matérialité et le champ de relations qui le traverse. Cette réalité est certes frappée de l'incertitude et du sceau du provisoire, mais c'est aussi dans cette dimension qu'il semble possible de puiser des ressources pour une identification nouvelle, à contrario des « non-lieux » décrits auparavant par Marc Augé, qui semblaient sombrer dans la fatalité d'une absence de signification anthropologique.

Selon certains points de vue, cette nouvelle identification pourrait aussi se résumer à une esthétisation des marges, dont on repère des signes dans maintes productions artistiques, photographiques ou cinématographiques contemporaines de ces explorations. On pourrait considérer cette tendance comme une limite ou un effet indésirable²⁷. La trajectoire de Stalker n'autorise pas selon nous à une telle simplification. Elle offre en revanche une opportunité à saisir pour tenter d'élaborer de nouveaux outils à activer à l'intérieur des processus qui relèvent de l'action publique sur les territoires du proche, de ce que l'on a visé plus haut comme des paysages ordinaires ou quotidiens. Ceux-ci ne se repèrent plus alors comme marges ou comme centres, mais plutôt en rapport à la scansion d'une présence et d'un habiter, façonné par la multiplicité des gestes et des habitudes, produisant un ensemble de qualités qui résonnent – ou non – avec les conditions d'un lieu.

Que la modernité – ou la surmodernité, quelque soit la façon dont on la nomme – ait introduit de la distance et des distorsions nombreuses dans ce complexe n'est probablement pas une idée à remettre en cause, et nous ne dénombrerons pas ici les discours plus alarmistes qui tentent d'explorer les conséquences de ces distorsions. Ce que nous recherchons tient plutôt, nous l'avons dit, d'un outillage. Présenter ces références permettait de préciser l'origine d'un ensemble de stimulations qui ne s'accompagnent pas nécessairement, dans le temps premier de leur appréhension, d'un bagage théorique ou conceptuel prêt à l'emploi. L'éloignement dans le temps et l'éloignement géographique conduisent parfois à des interprétations lacunaires ou biaisées. Mais elles ont aussi une capacité positive à interroger en retour nos propres contextes d'action, à élargir nos conceptions et surtout à tenter de mettre en œuvre de nouveaux processus. Le parcours que nous avons tenté peut être lu dans la continuité de ces questionnements et de ces références, sans d'ailleurs s'y limiter.

26. *Ibid.*, p. 13.

27. V. sur ce point le dossier que consacra la revue *Le Visiteur* (n°8, 2002) à ce qui a été parfois été présenté comme une nouvelle forme de tourisme.

Appendice 2.

Post scriptum à l'atelier des paysages

La somme des principes qui ont alimenté le fonctionnement de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance, pendant deux années, a conduit nous l'espérons à constituer un matériau de recherche suffisamment riche pour pouvoir être exploité au-delà de cette période intense. Cette période demeure marquée par un début et une fin, malgré l'attention de l'ensemble des acteurs concernés à envisager l'expérience dans un temps long. Parmi les facteurs qui déterminent à un moment donné son terme, nous retiendrons essentiellement celui de la présence effective des personnes qui en ont été les principaux opérateurs. Nous resterons donc très prudents quant à annoncer des résultats qui ne sont que des conséquences à court terme d'une démarche à la fois intense, mais en un certain sens close sur elle-même. Cette clôture, nous la situons avec le « départ » de deux protagonistes : le locuteur de ces lignes, qui délaisse fortement son terrain pour se consacrer à l'exposé de cette recherche – en cohérence avec son statut de chercheur ; et celui de l'agent de la communauté de communes, dont on assiste dans les dernières entrées de notre récit au rituel « pot de départ ». Toute l'histoire, cependant, ne s'arrête pas là et ce « post-scriptum » est destiné à rendre compte de quelques lignes de fuite consécutives à cette expérience. Elles ne constituent pas réellement des « résultats » qui pourraient donner lieu dans l'immédiat à une exploration du même type que celle que nous venons de mener. Mais il s'agit avant tout de témoigner du fait que les principes, les concepts et les savoirs qui ont été engagés dans le contexte de la vallée de l'Ance demeurent actifs, et trouvent à se redéployer sur d'autres terrains.

1. Le schéma paysager du Parc naturel régional Livradois-Forez et la révision de sa charte.

En parallèle de la conduite de la démarche de l'atelier des paysages, le Parc naturel régional Livradois-Forez a abordé un moment institutionnel très particulier dans la « vie » d'un Parc : le renouvellement, pour douze ans, de sa charte. En amont de cette période de débat et de redéfinition de son projet, a été engagé l'élaboration d'un « schéma paysager ». Sa définition, à côté d'un plan de paysage, reste large : mais son objectif est de servir de support à l'élaboration du « Plan de parc », document cartographique à caractère opposable annexé à la charte proprement dite. Il s'appuie, suivant le cahier des charges conçu par l'équipe technique du Parc, sur un bilan des actions menées sur le territoire en matière de paysage, aussi bien que sur une appréhension, au travers d'une série de rencontres et d'une phase de terrain, des nouveaux enjeux à prendre en compte dans l'élaboration du plan de Parc. L'échelle et la commande diffèrent donc en tout point de la démarche de l'atelier des paysages. Cependant, l'équipe de maîtres d'œuvre du schéma paysager a adopté une attitude qui, en certains points, a favorisé des échanges qui imprègnent fortement le document et la place de ce type de démarche dans la charte proprement dite. Cela se décèle en particulier :

1) *Dans une approche critique* qui est faite de la décennie d'actions en matière de paysage à l'échelle du Parc et des entités territoriales qui le composent. Il résulte de cette approche

un document spécifique qui s'attache à fonder la démarche du schéma sur un double socle : celui, plus traditionnel de la reconnaissance du terrain est doublé d'une reconnaissance fine des démarches qui ont construit la culture du projet de paysage propre à ce territoire. Élément nouveau, cette étude paysagère cherche délibérément à s'inscrire dans un rapport critique avec les démarches précédentes, sans détourner les yeux de plus de dix années de pratiques institutionnelles. L'exploration d'un corpus documentaire atteste de cette volonté de reconnaître – quelque soit la charge critique – la validité des efforts engagés et d'en esquisser le prolongement.

2) *Dans la description de l'expérience* du terrain qui relaye le discours critique et analytique, pour proposer un mode original – voire polémique – de découverte du paysage. Cette affirmation conduit, dans la formalisation du propos, à l'élaboration d'un cahier spécifiquement dédié à cette entrée (et qui alimentera de nombreux débats, aussi bien sur sa finalité initiale que dans son interprétation ultérieure). Mais elle imprègne aussi le module de propositions servant l'élaboration de la charte du Parc, tirant également parti des débats en cours autour de l'atelier des paysages (V. Annexe 6).

3) *Dans la volonté d'associer les principaux opérateurs des politiques locales de paysage* à l'élaboration concrète du schéma, en cherchant à dépasser le rôle classique d'un comité de pilotage. Bien que partant d'une démarche volontariste, cet aspect n'a pas pu se concrétiser dans un dispositif adéquat, à la hauteur de l'ambition initiale. Il a cependant donné naissance à une enquête photographique spécifique, qui a contribué à l'illustration du document final et au delà de ce rôle, à construire un ensemble d'images révélatrices de l'évolution des regards portés sur les paysages du Parc – mettant là encore en évidence le rôle de médiation des techniciens. Cette orientation s'est également globalement traduite dans un souci particulier de produire une documentation la plus accessible possible. La présentation du document final et son organisation générale ont fait l'objet d'un travail de conception *en soi*, retraçant en de multiples livrets le cheminement spécifique de la démarche, entre visée critique, expérience du paysage et orientations méthodologiques. Ce surcroît d'attention a permis de justifier une diffusion très large de ce schéma paysager, dans une forme originale pour une étude paysagère¹.

L'inscription du principe de l'atelier des paysages dans le projet de charte 2010-2022 du Parc Livradois-Forez constitue un prolongement de cet effort de synthèse entrepris dans le cadre du schéma paysager. Reconnaisant les principes de la Convention européenne du paysage, le projet de charte a retenu comme objectif opérationnel « la construction d'une culture paysagère partagée », objectif en regard duquel la méthodologie de l'atelier des paysages a été proposée comme mode opératoire². Cette proposition se combine avec la mise en exergue d'un certain nombre de « hauts-lieux », identifiés et délimités sur le Plan de parc. Ceux-ci renvoient à des espaces investis de longue date en matière de politiques de paysage, mais désignent aussi de possibles « espaces de projet ». La nuance est d'importance, bien que difficile à cerner et à interpréter : elle implique de pouvoir penser un

1. Cabinet Guy Miramand, Patrick Bienvenu, Arnaud Misse, *Un schéma paysager pour le Parc naturel régional Livradois-Forez*, 6 livrets et deux cartes sous coffret, CD rom, Parc naturel régional Livradois-Forez, 2008 (tirage de 500 exemplaires, hors commerce).

2. Parc naturel régional Livradois-Forez, *Avant-projet de charte 2010-2022*, mai 2009, p. 28.

paysage remarquable en termes de révélation, de renouvellement du regard, d'amorce d'un processus de reconquête et plus uniquement en terme de protection. Cette nuance a permis de désigner des espaces pour lesquels le processus d'atelier des paysages semble adéquat, ce qui nous laisse espérer de possibles terrains d'expérimentation. Tout dépendra encore de la façon dont les acteurs locaux « liront » les orientations du schéma paysager, dont les pages ne renferment pas l'ensemble des clés d'une politique du paysage dynamique. De ce point de vue, une autre orientation du projet de charte nous semble converger avec les multiples débats engagés à partir du terrain de la vallée de l'Ance : la décision de créer, à l'échelle du Parc, une cellule pouvant fournir aux collectivités des services comparables, notamment en termes d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, qu'une agence d'urbanisme dans un secteur métropolitain. Que le terme retenu pour cette cellule soit celui d'« Atelier rural d'urbanisme » nous met sur la voie de possibles « transferts » de l'expérience vécue en vallée de l'Ance vers un type de service qui aura à inventer ses modalités d'intervention et ses méthodes de travail sur des terrains comparables.

2. Une incursion sur un terrain périurbain : le Pays du Grand Clermont

Le contexte de renouvellement de la charte du PNRLF induit un certain nombre de prises de contact avec des territoires voisins, voire des entités qui s'y superposent en partie. Au moment où le diagnostic de la précédente charte met en évidence les phénomènes d'accroissement de la pression urbaine de l'aire de Clermont-Ferrand sur la frange nord-ouest du Parc, celui-ci engage une réponse à un appel à projets innovants initié par le Ministère de l'écologie et du développement durable portant sur la « qualité des paysages périurbains ». La réponse est portée par trois structures partageant une même frange territoriale : outre le PNRLF, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne y est associé, entrant lui aussi dans la période de renouvellement de sa charte ; le troisième partenaire du projet constitue l'entre-deux de ces Parcs : il s'agit du Pays du Grand Clermont, maître d'ouvrage d'un Schéma de cohérence territoriale (Scot) sur l'ensemble de son périmètre. Celui inclut l'agglomération clermontoise et une aire d'influence plus large, recoupant donc une partie des Parcs (50 % de la surface du Pays). Les chartes de Parc s'imposant réglementairement aux démarches telles que Scot et PLU, c'est à un effort de mise en cohérence que s'attache plus particulièrement la réponse commune des trois structures à cet appel à projet.

L'appel à projets du Ministère de l'écologie et du développement durable s'appuie sur le processus du Grenelle de l'Environnement, et s'adresse spécifiquement aux Parcs naturels régionaux français candidats pour en explorer la possible mise en œuvre au travers de trois thèmes : plans climats, trames écologiques et qualité des paysages périurbains³. C'est sur cette dernière voie que se sont engagées les trois structures. Elles exposent dans leur réponse la nécessité de définir un ensemble d'objectifs communs, de partager un vocabulaire et des modalités de représentation de l'espace, de faire converger des outils dans ces zones d'interface importantes entre espaces de la métropolisation et arrières-pays plus ruraux. Ce faisant, ce sont aussi des équipes et des ingénieries de traditions très différentes qui doivent se coordonner : porté par l'Agence d'Urbanisme de Clermont-Ferrand, le Scot approche avec une certaine réticence la question du paysage, notamment comme possible support

3. La présence de ce troisième enjeu constituant peut-être une réponse à la critique formulée par les observateurs du Grenelle de l'absence totale de l'enjeu paysager au sein des débats et des propositions qui en sont issues.

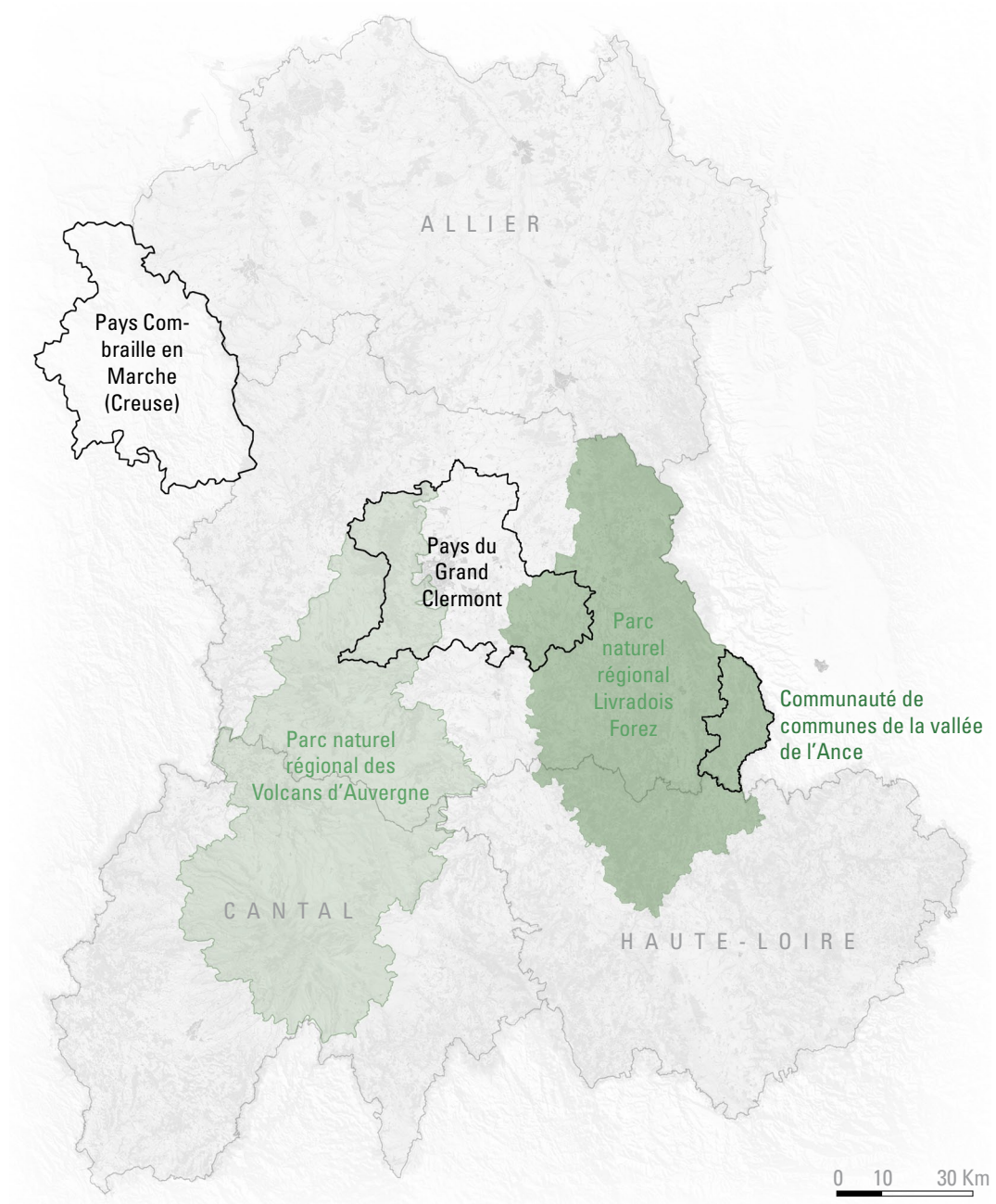


Fig. 85 : Carte de situation des territoires du Pays du Grand Clermont et du Pays Combraille en Marche.

commun de dialogue avec les Parcs, qui en font un usage plus quotidien, plus outillé également. Pour leur part, les équipes techniques des Parcs formulent un certain nombre de réserves sur la prise en compte de l'enjeu agricole au sein des propositions du Scot, témoignant là encore des écarts subsistant entre les cultures spécifiques de ces organismes.

La réponse des trois structures n'en demeure pas moins fortement marquée par un cadrage institutionnel et réglementaire dont on s'attend à ce qu'il prenne rapidement le pas sur l'exigence d'innovation attendue. Ou, pour formuler autrement les choses, la question est posée de pouvoir témoigner d'une capacité d'innovation traversant l'élaboration de ces trois procédures. Or, cette innovation ne peut venir que d'une façon « interne », dans la façon d'envisager le rapprochement des équipes professionnelles, d'articuler leurs compétences, de comprendre aussi leurs éventuelles divergences de fond. Face à ces enjeux (face également à l'intérêt certain de ce type de démarche et l'opportunité qu'il constitue) notre investissement au niveau du montage du dossier s'est cantonné sur deux aspects principaux, qui nous semblent cohérents avec certains ferments méthodologiques de l'expérience engagée dans ce même temps en vallée de l'Ance :

- à promouvoir la compétence paysagiste comme support de réalisation du travail de liaison, d'articulation et de médiation entre les structures, dans l'optique d'une production « en régie » du travail, sans externalisation majeure.

- à distiller dans une réponse soumise à l'urgence de ce type d'appel à projets la possibilité de mettre en évidence une expérience des paysages périurbains, sous la forme d'un voyage effectué d'un Parc à l'autre et donnant lieu à un témoignage sous forme d'un récit visuel. Ce voyage a été proposé comme une fenêtre à ouvrir sur les réalités paysagères contrastées du périurbain, incluant les situations de frange urbaine de l'agglomération clermontoise, en contrepoint du processus institutionnel et comme possible support de débat – au moment où précisément aucune autre figuration n'émergeait des divers travaux entrepris que des cartes très schématiques, des diagrammes ou des images a priori consensuelles et déjà connues.

Ayant eu l'opportunité de prendre la responsabilité de cette dernière initiative, nous en évoquerons ici rapidement la mise en œuvre, qui a eu lieu au cours de l'année 2010, au terme d'une importante période de mise en place plus générale de la mission⁴, qui a notamment vu la réalisation d'une cartographie paysagère commune aux trois structures. Cette base de travail résulte de plusieurs phases de reconnaissance sur le terrain, auxquelles ont été associés les techniciens de nombreux services administratifs, depuis les services de l'État jusqu'aux intercommunalités visées. Elle s'appuie également sur la mobilisation d'une ressource cartographique issue de la carte des paysages de l'Auvergne, conçue et réalisée dans le même temps par la Direction régionale de l'environnement – en affinant ce support pour le rendre opératoire dans un contexte marqué par des phénomènes souvent décrits d'étalement urbain et de banalisation des paysages. Cette base de travail posée, la proposition du « voyage périurbain » devait chercher à s'inscrire au mieux dans ce dispositif, sans craindre cependant de produire une iconographie complémentaire, voire critique, des situations

4. Elle a été remplie par Sabrina Gilet, ingénieur-paysagiste recrutée entre avril 2009 et février 2011 pour suivre l'ensemble de la démarche planifiée par les trois structures et opérer le travail de médiation et de production. De plus amples détails sur la mission sont livrés sur le site : <http://www.parc-livradois-forez.org/paysages-periurbains/>

paysagères embrassées par la carte. Pour autant, cette strate ne semblait pas devoir être dissociée du travail partenarial très patient mis en œuvre, et dont il restait à mobiliser les principaux représentants des structures engagées : non pas des techniciens, mais des élus.

Le projet de voyage périurbain leur a donc été adressé, et a été notamment organisé en fonction de l'agenda des trois présidents – le pari étant de mobiliser sur une journée entière des personnalités traditionnellement soumises à de nombreuses sollicitations. Autour d'eux se sont inscrits un certain nombre de personnalités issues des structures représentées. Des moyens importants ont été mobilisés pour la mise en œuvre de cette journée. Derrière le vocable de voyage se jouait, pour l'ensemble des partenaires de l'opération, l'enjeu de constituer une base commune de connaissance et de débat autour des paysages périurbains. Le repérage préalable établi à l'échelle du Pays a servi de base de discussion pour établir un itinéraire mettant en relation des situations paysagères témoignant des multiples enjeux du périurbain, croisés avec les spécificités dues aux divers « substrats » de la région clermontoise. Le trajet a fait l'objet d'un repérage minutieux, s'apparentant à un enchaînement de séquences, d'arrêts choisis, de courts déplacements prévus en cohérence avec une logistique générale (en particulier, il a réussi à articuler déplacement en train, en car et à pied, ce qui suppose une grande vigilance dans l'enchaînement des séquences et des échanges). À cette mise en scène paysagère du déplacement s'est superposée la nécessité de gérer des échanges entre les participants : en articulant notamment différents registres (discours officiels, interventions de techniciens, de paysagistes) mais aussi différentes modalités de circulation de la parole, de l'exposé bref au débat d'idées⁵.

Au travers de cette expérience, nous retrouvons concentrées à l'échelle d'une journée un grand nombre de points ayant fait l'objet d'une attention spécifique dans le contexte de l'atelier des paysages de la vallée de l'Ance. Certes, les enjeux et l'échelle sont différents, tout autant que le système d'acteurs en place. Le dispositif du voyage périurbain s'adressait à une catégorie spécifique de public qui a souvent été mêlée, en vallée de l'Ance, au lot des habitants, du moins traité avec moins de formalisme. Mais globalement, le travail important de préparation s'est construit autour de l'optimisation maximale de ce que nous avons appelé les « circonstances » du débat. La précision et la somme des attentions requises dans ce dernier contexte peut encore nous conduire à penser qu'il s'agissait d'une sorte de mise en spectacle du processus de débat : c'est sûrement un reproche possible, et que l'on peut adresser à de nombreuses démarches dites participatives. Mais plus qu'un spectacle, nous ne pouvons nous empêcher de recourir à la catégorie de la performance pour désigner cette mise en mouvement d'un collectif, au milieu duquel émergent des paroles dont il faudrait s'attacher à décrire plus précisément la portée : il semblait en tout cas au travers des témoignages recueillis à l'issue de cette journée que leur teneur ne coïncidait plus tout à fait avec la nature des débats ayant eu cours durant l'élaboration plus formelle du Scot. Nous aurions de ce point de vue de nombreuses hypothèses et perspectives de travail à explorer autour d'une possibilité de plus grande « opérationnalisation » de l'expérience du paysage au sein de procédures publiques telles que les Scot. Si celles-ci ne cessent d'appeler à un

5. L'ensemble de ce processus de décryptage et de mise en débat des paysages périurbains est exposé dans un ouvrage à paraître, conçu à partir d'une mission photographique réalisée dans le même temps par le photographe Kristof Guez et la réalisation de scénarios par Hugo Receveur, Pierre et Rémi Janin – qui se sont associés à l'organisation et à l'animation de ce voyage périurbain.

renouvellement des modes de gouvernance et de participation, il semble que bien souvent elles n'osent pas franchir la barrière d'un formalisme administratif qui resserrent le débat, faute peut-être d'une réflexion sur les circonstances mêmes de ce débat. Déployé dans un face à face avec le paysage, celui-ci s'établit selon des modalités singulières qu'il reste à caractériser.

3. L'Université rurale du Pays Combraille en Marche (Creuse) et la création d'un Atelier Local d'Urbanisme Rural.

Ce troisième développement de l'expérience de l'atelier des paysages est probablement celui qui s'inscrit avec le plus de cohérence dans son déroulement initial et ses principes. Ce prolongement est d'autant plus intéressant à observer de notre point de vue que de nombreux paramètres diffèrent fondamentalement du contexte de la vallée de l'Ance :

- par le thème : après une première session consacrée au jardin, la démarche qui nous préoccupe ici a été centrée sur le thème de « l'habitat et de l'écoconstruction » ;
- par l'échelle du Pays, englobant plusieurs communautés de communes, et en dehors d'un périmètre de Parc naturel régional⁶ ;
- par le fait enfin que nous n'en ayons pas été un acteur direct, sinon par le biais d'une collaboration d'ordre pédagogique⁷.

Ne répondant à aucune appellation officielle, la démarche d'Université rurale mise en œuvre par le Pays Combraille en Marche répond à la volonté des acteurs locaux de ménager, en parallèle des missions courantes du Pays, un espace spécifique de mise en débat, de formation et d'émergence de nouveaux projets. Si les arguments que nous avançons pour distinguer ce contexte de l'atelier des paysages de la vallée de l'Ance peuvent nous conduire à nous éloigner de l'objet central de cette recherche, demeure cependant un ingrédient commun essentiel, qui justifie pleinement l'intérêt immédiat que nous portons à cette démarche. Un ingrédient « humain », puisque la responsabilité de cette université rurale a été confiée à l'un des plus importants artisans de l'atelier des paysages : Nicolas Taillandier, dont on assiste dans notre propre récit au rituel pot de départ⁸ [Vendredi 17 octobre 2008 – *Discussions en aparté avec Nicolas. De grands changements en perspective : il va quitter la communauté de communes dans quelques semaines, pour un nouveau poste en Creuse* ; Vendredi 28 novembre 2008 – *En soirée, dans la grande salle du Pont de Raffiny, pour le pot de départ de Nicolas*]. Propulsé à la direction du Pays peu après son recrutement au titre de chargé de mission pour la mise en œuvre de l'Université rurale, nous avons eu là une opportunité à saisir pour observer un redéploiement volontaire d'une méthode de travail nourrie – en partie – de l'expérience de l'atelier des paysages.

Ce qui rapproche le plus les deux démarches réside à notre sens dans l'activation de différentes expériences parallèles privilégiant au mieux un contact direct entre acteurs, selon

6. Le pays Combraille en Marche englobe à ce jour 76 communes, pour un total de 27 400 habitants (RGP 1999).

7. En accompagnant depuis 2009 l'unité d'enseignement « territoires en projet » au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

8. Peu après son recrutement au sein du Pays Combraille en Marche pour prendre en charge la coordination de l'Université rurale, ce dernier s'est vu proposé la direction de la structure.

l'orientation relationnelle que nous avons proposée, et qui semble ici pleinement relayée et appropriée par les opérateurs de la démarche. Nous retrouvons le principe d'un voyage qui fait directement écho à celui entrepris en vallée de l'Ance, visant cette fois-ci les professionnels locaux de la construction. Une enquête à caractère plus ethnographique a été initiée sur les différents modes de relation à l'espace domestique et sa mise en projet à l'échelle de la cellule familiale ou individuelle. Des ateliers pédagogiques de projet architectural et urbains ont été mis en place sur trois communes, les résultats de ces deux dernières démarches faisant l'objet d'une exposition circulant sur le territoire. Des voyages de formation ont été proposés aux élus dans le but de les initier aux modalités de l'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU), et au-delà, de réfléchir au propre usage qu'ils pouvaient faire de ces concepts sur le territoire. Des temps plus formels de confrontation des expériences ont été organisés, notamment en ouverture et en clôture de l'université rurale. De nombreux points entretiennent une proximité avec l'atelier des paysages tout en s'attachant à explorer un domaine connexe, celui de l'urbanisme et de la construction, et en proposant de nombreuses variantes au dispositif initial. Ce que le contexte du Pays offre par exemple en plus de celui d'une communauté de communes est de pouvoir articuler ces actions à un « conseil de développement » regroupant des acteurs associatifs et économiques du territoire, *via* un collectif déjà assemblé. De nombreuses autres différences, potentialités et modalités de mise en œuvre pourraient ainsi être relevées et explorées finement. À défaut d'avoir pu en conduire l'observation, il nous semble cependant intéressant de mettre en évidence une perspective ouverte par le dispositif de l'université rurale : il s'agit de la création, à l'issue de la démarche, d'un « Atelier local d'urbanisme rural » (ALUR) à l'échelle du Pays, qui prolonge notamment les formations et échanges sur les modes d'urbanisation en milieu rural et ses méthodes.

Le parallèle avec la démarche engagée par le Parc naturel régional Livradois-Forez est évidemment tentante : deux objets en apparence assez similaires apparaissent en tout cas à l'issue de ces périodes d'échange et de réflexion sur les méthodes de conduite de projet à l'échelle d'un territoire. Leur dénomination semble en outre assez proche. Une note préparatoire diffusée par le Pays Combraille en Marche incite cependant à regarder de plus près le contenu de cet ALUR, dont la dénomination ne doit évidemment rien au hasard. Posant que « l'ALUR s'invente en même temps qu'il fonctionne », dans la réunion et l'articulation de moyens humains disponibles au niveau des différentes structures en charge d'accompagner les politiques d'aménagement, nous comprenons que ce n'est pas la création *ex nihilo* d'un service d'étude qui est visé ici, mais plutôt un infléchissement significatif des pratiques institutionnelles. L'appel semble aller dans le sens d'une coopération renforcée entre des individus ou des structures, en spécifiant que le but recherché est de créer de l'exemplarité au travers de chaque procédure d'aménagement, en développant une culture de projet, un réflexe d'autoformation, des valeurs d'ouverture et d'innovation⁹. Ce qui semble manifeste à la consultation de ce document, au delà de sa dimension incantatoire, c'est ce en quoi la dimension processuelle de ce nouveau dispositif semble *en soi* constitutive de sa méthode : on n'assigne pas à cette démarche le même statut qu'une organisation, mais on organise à l'intérieur des organisations. Le pari est évidemment risqué : le « mode ALUR » n'est peut-être qu'une dénomination nouvelle pour un ensemble de pratiques qui ont plus

9. Pays Combraille en Marche, *Note préparatoire à la rédaction du « Mode d'emploi » de l'ALUR*, janvier 2011.

ou moins déjà court. Mais les nommant, leur conférant une responsabilité et un surcroît de sens, elle concourt à en renforcer l'efficacité, en visant notamment une réflexion approfondie sur chaque processus de projet. Elle articule à un processus de conception que l'on pourrait penser autonome (la maîtrise d'œuvre) un processus plus visible d'invention et de conception au niveau de ce que l'on nomme habituellement la maîtrise d'ouvrage.

Cette perspective nous semble intéressante à plus d'un titre : de part sa généalogie, elle semble liée à des modalités spécifiques d'organisation d'un débat territorial préalable (le dispositif de l'université rurale) ; dans sa formulation, elle répercute et concentre un certain nombre de principes que nous avons vu à l'œuvre de façon séparée. Mais surtout, elle s'inscrit dans un débat plus large sur ce que l'on nomme désormais l'ingénierie territoriale, catégorie qui recroise l'ensemble des compétences disponibles dans l'organisation et l'animation d'un projet de territoire. Une initiative telle que l'ALUR constitue selon nous une excellente porte d'entrée pour aborder une composante possible de cette nouvelle ingénierie, dont les contours demeurent vivants, aussi peu stables que les découpages et les superpositions territoriales elles-mêmes. Si la géographie, les sciences économiques et administratives constituent avec force le bagage initial de ces compétences, nous assistons ici aux premières formulations d'une ouverture catégorielle ou d'une acculturation de ces compétences au voisinage des disciplines de la conception architecturale, urbaine et paysagère¹⁰. Au travers de ce qui pourrait constituer sa charte constitutive, l'ALUR ne revendique pas l'assimilation classique de ces compétences à une organisation préexistante, même s'il s'agit d'une éventualité probable. Cette assimilation s'est produite au niveau des Parcs naturels régionaux depuis plusieurs décennies, par l'ouverture des équipes administratives aux compétences des architectes, des urbanistes, des paysagistes. Ce qui semble visé – mais seul l'avenir et une observation attentive du processus en décidera – c'est une manière de penser, au niveau d'instances multiples, qui intègre une culture de la conception, sans en faire un lot privilégié. En extrapolant un peu, nous pourrions presque dire qu'il s'agit d'appliquer idéalement à la catégorie de la commande et de l'administration des territoires des modes de pensée qui préfigurent une logique d'invention généralement attendue en aval, du moins dans le champ de la conception d'espaces – et trop rarement atteinte, si l'on en croit les constats dressés par le Pays. De nombreuses perspectives s'ouvrent alors, si l'on songe à la multiplicité des champs qui s'entrecroisent au niveau de l'ingénierie territoriale, aux conséquences pratiques que de tels modes de pensée activés pourraient soulever¹¹.

IV. Perspectives pédagogiques : des « ateliers territoriaux » au sein des écoles nationales supérieures d'architecture.

L'expérience de l'Université rurale, aussi bien que celle de l'atelier des paysages, a impliqué pendant le temps d'un semestre universitaire la présence d'étudiants et d'enseignants issus des écoles nationales supérieures d'architecture¹². Souvent portés par des enseignants

10. Phénomène que Viviane Claude a commencé à décrire dans *Faire la ville* (*op. cit.*, p. 226) en constatant l'ouverture des métiers de l'urbanisme au champ du développement et de l'animation territoriale.

11. V. également le chapitre 9.1.3, note 4, sur le débat contemporain sur la place du « design » à l'intérieur du champ des politiques territoriales.

12. En vallée de l'Ance, les ENSA de Saint-Étienne et de Clermont-Ferrand ; en Creuse, l'ENSA Clermont-Ferrand, dont nous avons rejoint l'équipe pédagogique dans le champ Villes et Territoires en 2009.

témoignant eux-mêmes d'une pratique professionnelle au sein des territoires ruraux, ce type de démarche tend à acquérir une légitimité croissante au sein des systèmes d'enseignement du projet spatial. Les « ateliers territoriaux » initiés à la suite du Grenelle de l'environnement ont contribué, en parallèle, à donner des moyens aux écoles et à installer des habitudes de collaboration nouvelles entre ces structures d'enseignement et les territoires (essentiellement *via* les Parcs naturels régionaux). La dimension nationale de cet appel à projet a permis en outre de confronter différentes pratiques pédagogiques, dont certaines sont installées au sein des ENSA depuis plusieurs années¹³.

La confrontation de ces expériences a notamment débouché sur la création d'un réseau d'enseignement « Espace rural et projet spatial », qui regroupe plusieurs ENSA, le Réseau Urbanisme durable de Mairie Conseils, la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux¹⁴. L'inscription d'une activité pédagogique dans le cadre de ce réseau permet de donner, d'année en année, une visibilité à des pratiques pédagogiques ancrées sur des terrains offrant un certain nombre d'enjeux parfois démarqués de ceux qui sont habituellement pratiqués dans les ateliers de projet urbain. En s'appuyant en particulier sur la confrontation des étudiants aux acteurs d'un territoire, ces ateliers conduisent à une exploration d'échelles imbriquées, à des affinages thématiques, à poser des questions d'expression du projet dans des milieux peu habitués aux codes de représentation pratiqués dans le champ de la conception architecturale. Ambitionnant de déboucher pleinement sur une activité de recherche, ce réseau présente l'originalité de s'attacher à établir conjointement des bases pédagogiques, partenariales et des appuis scientifiques – conditions qui s'avèreront essentielles au moment d'envisager plus fermement son inscription dans le champ de la recherche. L'expérience de cette présente thèse y trouvera alors potentiellement une résonance et, espérons le, une utilité supplémentaire.

V. Le « collectif du Chomet ».

Dimanche 29 juin 2008 – À la tombée de la nuit, nous bavardons encore sur les bords de l'Ance, en contrebas du Chomet, là où les Jarrafoux ont leurs prés. Tout porte encore la marque d'un ordre dont on nous a répété sans cesse qu'il était condamné : majestueuse allée de frênes, chemin empierré, modeste machine à bottelet, dont son propriétaire ignore qu'une bande de rêveurs tourne autour comme s'il s'agissait du plus précieux bijou technologique. On se prend à rêver de racheter une ferme du haut, que nous avons vu dans la vitrine d'un agent immobilier de Viverols. On y parlerait du tiers paysage.

Nous souhaitons enfin aborder un dernier ensemble de conséquences « externes » au contextes de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance. Nous avons à maintes reprises insisté sur la qualité du lien qui s'est tissé avec certains habitants de la vallée de l'Ance. Parmi ces habitants, Jean et Claudie Jarrafoux, agriculteurs retraités au village du Chomet

13. Nous pensons aux ateliers initiés depuis 2006 à l'ENSA de Nancy par Marc Verdier et Vincent Bradel. V. *Vers un urbanisme rural durable... Entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation*, PNR du Massif des Bauges, PNR des Ballons des Vosges, ENSA Nancy, Master Architecture, villes et territoires, 2009.

14. Ce réseau a tenu son premier colloque en octobre 2009, à la maison du PNR des Volcans d'Auvergne. Pour les actes, V. Xavier Guillot (dir.), *Espace rural et projet spatial, réflexions introductives, stratégies pédagogiques*, Presses de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2010. Nous y avons présenté et publié, conjointement avec Stéphanie David, le processus et les résultats des ateliers initiés en vallée de l'Ance.

(Commune de Saint-Anthème) ont été ceux que l'équipe professionnelle rassemblée pour l'atelier a fréquenté avec le plus de plaisir et de reconnaissance. Leur disponibilité, l'aisance avec laquelle ils ont su s'exprimer sur leur quotidien, la multiplicité des attentions dont ils témoignent pour leur paysage d'appartenance, tous ces éléments ont créé une relation que chaque intervenant a vécu avec une intensité particulière. La construction de cette relation s'instaure en parallèle d'une riche relation de travail entre les différents intervenants de l'atelier des paysages, auxquels s'ajoutent quelques complicités professionnelles. Un réseau s'est ainsi structuré de jour en jour, au gré des expérimentations, au fil des rencontres, jusqu'à envisager une formalisation accrue de cette relation. Un objet s'est alors dégagé de ces arpentages et rêveries communes : une ferme-bloc voisine de celle de Jean et Claudie Jarrafoux, au village du Chomet, dont le collectif en formation a imaginé de pouvoir faire un point de ralliement, autour d'un programme commun de travail. Réhabiliter le bâtiment, s'en servir dans une optique de réflexion et d'observation, dans le prolongement de l'expérience de l'atelier des paysages, en construisant en parallèle une attention plus soutenue sur le rapport d'une société locale à son espace et au vivant.

Prétexte initial à la constitution du collectif, le rêve s'est rapidement évanoui : les propriétaires de la ferme n'ont pas souhaité donner suite à la proposition d'achat pour un ensemble de raisons parmi lesquelles la proximité du collectif avec le couple Jarrafoux n'est pas étrangère. Subtilités des modes de sociabilités rurales : le collectif aura été la première victime de la logique affective qui a présidé à cette initiative ! Le terme de « collectif du Chomet » est cependant resté par défaut, pour désigner l'association et le réseau professionnel constitués, en attendant une relocalisation ultérieure¹⁵.

S'appuyant sur un corpus d'expériences professionnelles communes, établi et rassemblé au gré des collaborations et des opportunités, le collectif aura en 2011-2012 un objet commun de travail et de réflexion : la réalisation, pour le compte de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne (DREAL) d'un atlas régional du paysage. Loin de n'être qu'une simple réponse d'un groupement professionnel à une commande publique, la méthodologie proposée par le collectif s'appuie en de nombreux aspects sur les principes qui ont été développés tout au long de cette recherche, ainsi que sur l'expérience acquise lors des prolongements que nous avons présentés ici. La mise en place d'un atelier mobile, la constitution et l'animation d'un réseau d'acteurs, l'orientation de la réflexion sur les pratiques paysagères (en rupture avec la logique de découpage des atlas traditionnels, qui existent déjà en Auvergne), une réflexion accrue sur la logique de description et de restitution de l'expérience collective du paysage (en réinvestissant notamment le principe du journal), ces éléments constituent le fond de cette réponse. Si la dimension contractuelle de cette opération la rattache à une réponse professionnelle, elle n'est en réalité pas déconnectée de questions de recherche : la réalisation de cet atlas par le collectif

15. Ses membres fondateurs en sont : Marie Baret (paysagiste dplg), Benjamin Chambelland (paysagiste dplg), Charlotte Delalex (architecte dplg), Stéphane Duprat (paysagiste dplg), Jérémy Huet (paysagiste dplg), Carole Larribau (médiatrice culturelle), Cyrille Marlin (paysagiste dplg, docteur en géographie), Victor Miramand (paysagiste dplg), Nicolas Taillandier (animateur territorial et directeur du Pays Combraille en Marche). Nous avons été proposé pour assurer la « présidence » de l'association Loi 1901 initialement créée en vue d'acquiescer la ferme du Chomet. L'assemblée générale constituante a eu lieu en avril 2009, au moment de la mise en œuvre de l'Université rurale du Pays Combraille en Marche, dans laquelle de nombreux protagonistes du collectif ont par ailleurs été engagés.

sera ainsi observée et intégrée dans une réponse d'un groupement de chercheurs dans le cadre du second appel à projets de recherche « Paysage et développement durable »¹⁶. Nous voyons dans cet intérêt d'un groupement de recherche pour l'expérience des membres du collectif du Chomet, et à l'issue de ce travail de doctorat, un signal encourageant pour prolonger notre implication dans la recherche en paysage. La vitalité des échanges ayant lieu au sein du collectif, sa proximité renforcée avec les réseaux scientifiques nous convainquent qu'un territoire marginal (en regard de la localisation des principaux établissements de recherche et d'enseignement supérieur) peut être le support d'un vif débat, nourri d'une expérience et d'une proximité quotidienne à son objet, le paysage.

16. Réponse conjointe de trois grandes écoles de paysage françaises, associant le LAREP (ENSP Versailles), le CEPAGE (ENSAP Bordeaux) et le laboratoire d'AgroCampusOuest (Ex INH, Angers).

Bibliographie

Ouvrages et articles généraux, esthétique, théorie du paysage, géographie, aménagement

AUGÉ M., 1992 : *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, éditions du Seuil, coll. « La librairie du XX^e siècle ».

AGAMBEN G., 2007 : *Qu'est ce qu'un dispositif ?*, Rivages, coll. « Petite bibliothèque ».

BERQUE A., 1995 : *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan.

BERQUE A., 2000 : *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ».

BERQUE A., 2006 : *Mouvance II, soixante-dix mots pour le paysage*, Paris, éditions de la Villette, coll. « Passage ».

BERQUE A., 2008 : *La pensée paysagère*, Paris, Archibooks, coll. « Crossborders ».

BESSE J.-M., 2000 : *Voir la Terre, six essais sur la paysage et la géographie*, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP.

BESSE J.-M., 2009 : *Le Goût du monde, exercices de paysage*, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP.

BONNIN P., 2006 : *Images habitées ; photographie et spatialité*, Grane, Créaphis.

BOURRIAUD N., 1998 : *Esthétique relationnelle*, Dijon, Les presses du réel, coll. « Documents sur l'art ».

BRIFFAUD S., 2003 : « Quelques réflexions sur les enjeux pédagogiques de la recherche scientifique dans le domaine du paysage », Versailles, Actes du séminaire « Étapes de recherches en paysage », n°5, ENSP, p. 26-29.

BRUNET R., FERRAS R., THÉRY, H., 1992 : *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris, GIP Reclus - La Documentation Française.

CARERI F., 2002 : *Walkscapes, Walking as an Aesthetic Practice*, Barcelone, Gustavo Gili.

CORBOZ A. 2001 : *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, Les éditions de l'imprimeur.

DAGOINET F., 1977 : *Une épistémologie de l'espace concret, néo-géographie*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.

DAGOINET F. (dir.), 1982 : *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel, Champ Vallon.

DUBOST F., LIZET B., 1995 : « Pour une approche ethnologique des paysages », in C. VOISENAT (dir.), *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », cahier 9.

FOUCAULT M., 2001 : *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto ».

JACKSON J. B., 2003 : *À la découverte du paysage vernaculaire*, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP [*Discovering the Vernacular Landscape*, 1984].

JACKSON J. B., 2005 : *De la nécessité des ruines et autres sujets*, Paris, éditions du Linteau [*The Necessity for Ruins and Other Topics*, 1980].

- JAKOB M., 2008 : *Le paysage*, Golion, InFolio, coll. « Archigraphy Poche ».
- LATOUR B., 1991 : *Nous n'avons jamais été modernes, essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2003 : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- LEYRIT C., LASSUS B. (dir.), 1994 : *Autoroute et paysage*, Paris, Les éditions du Demi-cercle.
- LUGINBÜHL Y., 1989 : *Paysages. Textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, Lyon, La manufacture.
- LUGINBÜHL Y., 1989 : « Paysage élitare et paysages ordinaires », revue *Ethnologie française*, XIX, p. 227-238.
- LUGINBÜHL Y., 1995 : « Quelques avatars de la recherche sur le paysage », in C. VOISENAT (dir.), *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », cahier 9.
- MANGIN D., 2004 : *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Éditions de La Villette.
- ROGER A., 1978 : *Nus et paysages, essai sur la fonction de l'art*, Paris, Aubier.
- ROGER A. (dir.), 1995 : *La théorie du paysage en France, 1974-1994*, Seyssel, Champ Vallon.
- SANSOT P. 1989 : « Pour une esthétique des paysages ordinaires », revue *Ethnologie française*, XIX, pp. 239-243.
- SCHAEFFER J-M., 2000 : *Adieu à l'esthétique*, Paris, PUF, coll. « Essais du Collège international de philosophie ».
- SOLNIT R., 2002 : *L'art de marcher*, Arles, Actes Sud [*Wanderlust : A History of Walking*, New York, Viking Books, 2000].
- TIBERGHEN G. A., 1993 : *Land Art*, Paris, éditions Carré.
- TIBERGHEN G. A., 2002 : *Amitier*, Paris, Desclée de Brouwer.

Analyse et évaluation des politiques publiques de paysage

- BERLAN-DARQUÉ M., LUGINBÜHL Y., TERRASSON D. (dir.), 2007 : *Paysages, de la connaissance à l'action*, Versailles, éditions Quae, coll. « Update, Science & technologies ».
- CANAU J., AZNAR O., GUÉRIN M., LE FLOCH S., MICHELIN Y., MOQUAY P., 2003 : *Acteurs locaux et initiative publiques dans le domaine du paysage. Une analyse du processus de construction des interventions publiques localisées*. Rapport de recherche, Programme de recherche MEDD « Politiques publiques et paysages », Cemagref-ENITAC-ENGREF.
- CLOAREC J., 1995 : « Un village se penche sur son paysage », in C. VOISENAT (dir.), *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France, cahier 9.
- CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne, 2005 : *Les chartes architecturales et paysagères en Auvergne, un premier bilan*, Centre du paysage, Lavoûte-Chilhac, document relié, 162 p.
- CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne, 2005 : *Programmation d'outils d'action et de médiations sur le paysage en Auvergne ; L'atelier des paysages* », Centre du paysage, Lavoûte-Chilhac, 20 p.

- DELBAERE D., 2006 : « Gérer le paysage à grande échelle : de l'impossible projet à l'incertain politique. Le cas de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut », *Cahiers thématiques* n°6, « L'espace de la grande échelle », Lille, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.
- DEWARRAT J.-P., QUINCEROT R., WEIL M., WOEFFRAY B., 2003 : *Paysages ordinaires, de la protection au projet*, Sprimont, Mardaga.
- FOLINAIS C., 2006 : *Plans de paysage, éléments de bilan*, Paris, Ministère de l'écologie et du développement durable, 104 p.
- FOREST H., 1998 : *Les directives territoriales d'aménagement, présentation et première expertise de l'expérimentation*, Paris, GIP Maison des sciences de l'homme et de la société Ange Guépin, Datar, La documentation française.
- HOULET J., 1990 : *Quelques réflexions sur la loi des sites, les 60 ans de la loi du 2 mai 1930*, Document polycopié, 68 p.
- LE COUEDIC D., 2009 : « Le paysage, l'État, la Nation », in *Paysage : Art, sciences et politique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LUGINBÜHL Y., 2004 : « Programme de recherche *Politiques publiques et paysages ; analyse, évaluation, comparaisons* ; synthèse des résultats scientifiques », Ministère de l'écologie et du développement durable.
- LUGINBÜHL Y., 2007 : « Pour un paysage du paysage », *Économie Rurale* n°297-298, p. 23-40.
- MARLIN C., PERNET A., 2009 : *De sites en sites (l'Auvergne)*, Cunlhat, Fûdo éditions.
- MOCKAY P., AZNAR O., CANDAU J., MICHELIN Y., 2004 : « Paysage de territoire, paysage décor, paysage identité... réseaux, modèles et représentations mobilisés dans les processus de discussion de politiques paysagères intercommunales », communication au colloque « de la connaissance des paysages à l'action paysagère », CEMAGREF/MEDD, Bordeaux, décembre 2004.
- OLIVEIRA R., DNEBOSKA M., PINTO CORREIA T., 2007 : « De la perception du paysage à l'action paysagère, le chemin est-il long ? », in BERLAN-DARQUÉ *et al.*, *Paysages : de la connaissance à l'action*, Versailles, éditions Quae, coll. « Update Science & Technologies ».
- PLANCHAT C., 2004 : *Les chartes locales paysagères et architecturales en Auvergne : outils et enjeux des politiques publiques de paysage, de patrimoine et des territoires, étude d'évaluation sur le Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne*, mémoire de DEA, CERAMAC, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- PRIEUR M., DUROUSSEAU S., 2004 : *Étude de droit comparé sur la participation du public en matière de paysage dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, T-FLOR 3, 47 p.
- PRIEUR M., 2006 : « Paysage et approches sociale, économique, culturelle et écologique », in *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, éditions du Conseil de l'Europe.
- SFEZ L., 1984 : *La décision*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

Histoire des politiques publiques (ville, paysage, aménagement du territoire).

BAART T., MARKERINK C., OOSTERBAM W., 2006 : *Nagele revisited, A modernistic village in the polder*, Rotterdam, NAI Publishers.

BARRAQUÉ B., 1985 : *Le paysage et l'administration*, Paris, Mission de la recherche urbaine, Direction de l'urbanisme et des paysages, Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, document polycopié.

BERTHO R., 2008 : « Du territoire au paysage, la Mission photographique de la Datar l'Observatoire photographique du paysage », in *Photographier le territoire*, journée d'étude du 2 décembre 2008, Région Ile-de-France, Paris, éditions Somogy, p. 109-117.

BERTHO-LAVENIR C., 1999 : *La roue et le stylo, comment nous sommes devenus touristes*, Paris, éditions Odile Jacob, coll. « Le champ médiologique ».

CLAUDE V., 2006 : *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos ».

COHEN J-L., LORTIE A., 1991 : *Des Fortifs au Périph. Paris, les seuils de la ville*, Paris, Picard / éditions du Pavillon de l'Arsenal.

CULVAHOUSE T. (dir.), 2007 : *The Tennessee Valley Authority : Design and Persuasion*, New York, Princeton Architectural Press.

DEPARDON R., 1997 : *La ferme du Garet*, Paris, éditions Carré.

FIGUEREIDO Y., 2008 : « Du territoire au patrimoine, une histoire politique et culturelle des parcs nationaux américains », *Les cahiers de la compagnie du paysage* n°5, Seyssel, Champ Vallon, p. 165-178.

GUIGUENO V., 2006 : « La France vue du sol. Une histoire de la Mission photographique de la Datar (1983-1989) », *Etudes photographiques* n°18, 2006, p. 96-119.

HORNE J., 2004 : *Le Musée social. Aux origines de l'État providence*, Paris, Belin.

LAMOUR P., 1980 : *Le Cadran solaire*, Paris, Robert Laffont.

LILIENTHAL D. E., 1945 : *Construit pour le peuple, « TVA » – Une expérience de la démocratie américaine*, New York, Les éditions transatlantique.

MC KAYE B., 1928 : *The New Exploration, A Philosophy of Regional Planning*, New York, Harcourt, Brace and Compagny.

PITTE J-R. 2002 : *Philippe Lamour (1903-1992), Père de l'aménagement du territoire en France*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du XX^e siècle ».

POUJADE R., 1975 : *Le ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy.

POUVREAU B., 2004 : *Un politique en architecture, Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Paris, éditions du Moniteur, coll. « Architexte ».

REMOND B., 1977 : *Les OREAM et l'aménagement du territoire 1966-76*, Paris, La Documentation française.

VOLDMAN D., 1997 : *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan.

Processus de projet : analyse de pratiques, expériences, anthropologie

BESSE J.-M., 2000 : « Le paysage et les discours contemporains, prolégomènes », in BRISSON J.-L. (dir.), *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*, Besançon, Les éditions de l'imprimeur, p. 71-89.

BESSE J.-M., 2001 : « Cartographie, construire, inventer. Notes pour une épistémologie de la démarche de projet », *Les carnets du paysage* n°7, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP.

BOUTINET J.-P., 1990 : *Anthropologie du projet*, Paris, Presses Universitaires de France.

BOUTINET J.-P., 2001 : « À propos du projet de paysage, repères anthropologiques », *Les carnets du paysage* n°7, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP.

CLAUDE V., 2006 : *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos ».

CORBOZ A. 1992 : « La description : entre lecture et écriture », *Faces* n°48, Genève, p. 52-54.

GUILLOT X. (dir.), 2010 : *Espace rural et projet spatial, réflexions introductives / stratégies pédagogiques*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

POUSIN F., 2001 : « Repères pour un débat. Introduction au dossier *Autour du projet* », *Les carnets du paysage* n°7, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP.

POUSIN F., 2004 : *Projet de paysage et de territoire*, communication au colloque « de la connaissance des paysages à l'action paysagère », CEMAGREF/MEDD, Bordeaux, décembre 2004.

SECCHI B., VIGANO P., 1996 : *LaboratorioPratoPRG*, Florence, Alinea editrice.

SÖDERSTRÖM O., COGATO LANZA E., LAWRENCE R. J., BARBEY G. (dir), 2000 : *L'usage du projet*, Lausanne, Payot.

SÖDERSTRÖM O., 2001 : *Des images pour agir, le visuel en urbanisme*, Lausanne, Payot.

THIRY F., 2001 : « Paysages de la modernité, entre projet et polémique », in POUSIN F. (dir.), « Pouvoir des figures », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine* n°8, Paris, éditions du Patrimoine.

VIGANO P., 2000 : « Un projet pour Prato », in SÖDERSTRÖM O., COGATO LANZA E., LAWRENCE R. J., BARBEY G. (dir), *L'usage du projet*, Lausanne, Payot.

Pratiques paysagistes : histoire, théorie, écrits de paysagistes.

AUDOUY M., MOURIER P.-F., 1998 : « L'invention d'un espace public : La Grande Motte », *Les Carnets du paysage* n°2, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP.

BEVERIDGE C. E., ROCHELEAU P., 1998 : *Frederick Law Olmsted, Designing the American Landscape*, New York, Universe Publishing.

BIJHOUWER J. T. P., 1971 : *Het Nederlandse Landschap*, Amsterdam, Anvers, Kosmos.

BLANCHON B., 1999 : « Les paysagistes français de 1945 à 1975 », *Les annales de la recherche urbaine* n°85, Paris-La Défense, pp. 21-29.

CHAMPY F., 2000 : « Les architectes, les urbanistes et les paysagistes, entre complémentarités et concurrences », in T. PAQUOT (dir.), *La Ville, l'Urbain : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui, p. 215-224.

CLÉMENT G., 1991 : *Le jardin en mouvement*, Paris, Pandora.

- CLEMENT G., 1996 : « Pour un jardin en mouvement », *Revue de littérature générale* n°2, Paris, POL.
- CLEMENT G., 2004 : *Manifeste du Tiers paysage*, Paris, éditions Sujet/Objet, coll. « L'autre fable ».
- CLÉMENT G., 2009 : *Le salon des berces*, Paris, NiL.
- DAVODEAU H., 2008 : « Le "socle", matériau du projet de paysage ; l'usage de "la géographie" par les étudiants de l'École du paysage de Versailles », revue en ligne *Projet de paysage*, http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_socle_materiau_du_projet_de_paysage.
- DE JONG E., LAFAILLE M., BERTRAM C., 2008 : *Landscapes of the Imagination, Designing the European Tradition of Garden and Landscape Architecture 1600-2000*, Rotterdam, NAI Publishers.
- DONADIEU P., 2009 : « Éléments pour une histoire de la recherche à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles », Revue en ligne *Projets de paysage*. <http://www.projetsdepaysage.fr>
- DUBOST F., CICÉ C., 1986 : *La profession de paysagiste*, Paris, Mission de la recherche urbaine.
- DUBOST F., 2002 : « Les paysagistes et la demande de paysage », in M. RACINE (dir.), *Créateurs de jardins et de paysages en France du XIX^e siècle au XX^e siècle*, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP, p. 373-379.
- EASTERLING K., 1999 : *Organisation Space, Landscape, Highways and Houses in America*, Cambridge, MIT Press.
- ECKBO G., 1950 : *Landscape For Living*, An architectural record with Duell, Sloan & Pearce, F. W. Dodge Corporation.
- ESTIENNE I., 2006 : « Le redécouverte de l'eau dans les stratégies d'aménagement à grande échelle de la métropole lilloise », *Cahiers thématiques* n°6, « L'espace de la grande échelle », Lille, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.
- ESTIENNE I., 2008 : « L'intervention du paysagiste dans la ville de 1960 à aujourd'hui : significations, pertinence et enjeux pour les architectes et urbanistes, le cas de la métropole lilloise », Angers, Premières rencontres doctorales en paysage, 2008, 12 p.
- ESTIENNE I., 2010 : « (Projet de) paysage / territoire / reconversion », *Cahiers thématiques* n°9, Lille, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille / éditions de la MSH.
- FORESTIER J. C. N., 1997 [1906] : *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, éditions Norma.
- FREYTET A., 1995 : « Carte et paysage, l'invention d'un mode sensible de représentation des pays, des sites et des lieux », *P+A (Paysage & aménagement)* n°32, p. 26-37.
- HALPRIN L., 1972 : *Cities*, Cambridge (Ma), MIT Press [Rheinhold Publishing Corporation, 1966].
- HAUTECŒUR L., MARRAST J., ROYER J., LEVEAU T., 1960 : *L'œuvre de Henri Prost : architecture et urbanisme*, Paris, Académie d'architecture.
- HODEBERT L., 1994 : *Le Plan Prost : le projet de Henri Prost pour l'aménagement de la côte d'Azur varoise*, Paris, école d'architecture de Paris-Belleville.
- KERAVEL S., 2008 : *Passeurs de paysage ; une réflexion sur la transmission de l'expérience*

paysagère, thèse de doctorat soutenue le 20 mars 2008 sous la direction d'Augustin Berque, EHESS.

LASSUS B., 1977 : *Jardins imaginaires*, Les presses de la connaissance, coll. Les habitants paysagistes.

LECLERC B. (dir), 1994 : *Jean Claude Nicolas Forestier, du jardin au paysage urbain*, Paris, Picard.

LEENHARDT J., AUDOUY M., 2000 : *Michel Corajoud*, Paris, Hartmann éditions, coll. Visage.

MARLIN C., 2008 : *L'expérience ordinaire, fabrication d'un énoncé de jardin*, Paris, Thèse de doctorat soutenue le 10 avril 2008 sous la direction de Bernard Lassus, EHESS.

MAUMI C., 2008 : *Usonia ou le mythe de la ville-nature américaine*, Paris, éditions de la Villette.

MAURET E., 1974 : *Pour un équilibre des villes et des campagnes*, Paris, Dunod, coll. « Aspects de l'Urbanisme ».

MC HARG I., 1969 : *Design With Nature*, The Natural History Press.

POUSIN F., 2007 : « Du *townscape* au « paysage urbain », circulation d'un modèle rhétorique mobilisateur », in *Strates* n°13, *Paysage urbain : genèse, représentations, enjeux contemporains*, Paris, Ladyss.

RACINE M., 2002 : *Créateurs de jardins et de paysage en France du XIX^e siècle au XXI^e siècle*, Arles-Versailles, Actes Sud / ENSP.

SGARD J., 1958 : *Récréation et espace vert aux Pays Bas*, Paris, thèse soutenue à l'Institut d'Urbanisme de Paris sous la direction de Jean Royer, 2 vol.

SGARD J., 1966 : « L'aménagement du paysage rural », *Revue Aménagement et nature* n°1, 1966, p. 31-33.

SIMON J., 1999 : *Voyages, paysages ibériques*, [sans lieu d'édition], collection « Voyages Paysages ».

TREIB M. (dir), 2002 : *The Architecture of Landscape, 1940-1960*, University of Pennsylvania Press.

TUNNARD C., 1963 : *Man-Made America : Chaos or Control ?*, New Haven, Yale University Press.

VIGNY A., 1995 : *Jacques Sgard, paysagiste & urbaniste*, Liège, Mardaga.

Médiation et participation

ARDENNE P., 2002 : *Un art contextuel, création artistique en milieu urbain, en situation d'intervention, de participation*, Paris, Flammarion.

CAUX J., 2006 : *Anna Halprin, à l'origine de la performance*, Lyon, Musée d'art contemporain, PanamaMusées.

CRÉPON M., STIEGLER B., 2007 : *De la démocratie participative ; fondements et limites*, Paris, Mille et une nuits.

FERNANDEZ MUNOZ S., MATA OLMO R., 2007 : « L'intégration de la participation publique à trois projets d'aménagement du paysage dans la région de Murcie (Espagne) », in BERLAN-

DARQUÉ *et al.*, *Paysages : de la connaissance à l'action*, Versailles, éditions Quae, coll. Update.

HALPRIN L., 1969 : *The RSVP Cycles ; Creative Processes in the Human Environment*, New York, George Braziller.

HALPRIN & ASSOCIATES, 1972 : *Take Part ; a report on new ways in which people can participate in planning their own environments*, San Francisco/New York, Portland Press, 60 p.

HALPRIN L., BURNS J., 1974 : *Taking Part. A Workshop Approach to Collective Creativity*, Cambridge, M.I.T. Press.

LA 27^E RÉGION, 2010 : *Design des politiques publiques*, Paris, La documentation française.

HAUPTMANN E., WATES N., 2009 : *Concertation citoyenne en urbanisme, la méthode du Community planning*, Paris, co-édition Adels/Yves Michel.

LELLI L., 2003 : « La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire », in DEBARBIEUX B., LARDON S. dir., *Les figures du projet territorial*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube-DATAR.

MICHELIN Y., 1998 : « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo*, <http://cybergeo.eu/index5351.html>.

MICHELIN Y., JOLIVEAU T., 2004 : « Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif central », Clermont-Ferrand, *Revue d'Auvergne* n°571, *Des paysages pour le développement local*.

OSSERVATORIO NOMADE, 2006 : *Immaginare Corviale, Pratiche ed estetiche per la città contemporanea*, Milan, éditions Bruno Mondadori.

POUSIN F. 2006 : « De la chorégraphie à l'architecture du paysage, noter pour concevoir », *Les carnets du paysage* n°13-14, Arles-Versailles, Actes Sud / ENSP.

STALKER, 2000 : *À travers les territoires actuels*, Paris, Jean-Michel Place, coll. « *In situ in visu* ».

TIBERGHEN G. A., 2006 : « Lawrence Halprin : danse et mouvement du monde », *Les carnets du paysage* n°13-14, Arles-Versailles, Actes Sud / ENSP.

TRY G., 2007 : « Naissance de l'advocacy planning », *Urbanisme* n°353, p. 78

Analyse des discours, analyse des institutions, ethnométhodologie

AUSTIN J. L., 1970 : *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. L'ordre philosophique [*How to do Things with Words*, 1962].

CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.

CHARVOLIN F., 2003 : *L'invention de l'environnement en France ; chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui / anthropologie des sciences et techniques.

CUSSET F., 2006 : *La décennie, le grand cauchemar des années 1980*, Paris, éditions de la Découverte.

- DE FORNEL M., OGIEN A., QUÉRÉ L. (dir.), 2001 : *L'ethnométhodologie : une sociologie radicale*, Colloque de Cerisy, Paris, La Découverte, coll. Recherches.
- GARFINKEL H., 2007 : Recherches en ethnométhodologie, Paris, PUF, coll. Quadrige [*Studies in Ethnomethodology*, 1967].
- FOUCAULT M., 1969 : *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.
- FOUCAULT M., 1971 : *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- GROSJEAN M., THIBAUD, J-P., 2001 : *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, coll. Eupalinos.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1988 : *La vie de laboratoire, la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte [*Laboratory Life, the Construction of Scientific Facts*, 1978].
- LATOUR B., 1999 : *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 2002 : *La fabrique du droit ; une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 2006 : *Changer de société – Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte [*Reassembling The Social. An Introduction To Actor-Network Theory*, 2005].
- MAZIÈRE F., 2005 : *L'analyse du discours*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- POUSIN F., 1999 : « Le vocabulaire des concepteurs architectes et paysagistes, langue savante et langue ordinaire », in BOUDON P. (dir.), *Langages singuliers et partagés de l'urbain*, Paris, L'Harmattan.
- POUSIN F. (dir.), 2001 : « Pouvoir des figures », *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°8, Paris, éditions du Patrimoine.
- RUMPALA Y., 2003 : *Régulation publique et environnement ; questions écologiques, réponses économiques*, Paris, L'Harmattan.

Journaux, écriture et terrain en sciences humaines

- BERDOULAY V., 1988 : *Des mots et des lieux : la dynamique du discours géographique*, Paris, CNRS éditions.
- BERGOUNIOUX P., 2001 : *Le premier mot*, Paris, Gallimard.
- BERGOUNIOUX P., 2006 : *Carnet de notes, 1980-1990*, Lagrasse, Verdier.
- BERGOUNIOUX P., 2007 : *Carnet de notes, 1991-2000*, Lagrasse, Verdier.
- BERGOUNIOUX P., 2008 : *Pierre Bergounioux, l'héritage. Rencontre avec Gabriel Bergounioux*, Paris, Argol, coll. Les singuliers.
- BLAIKIE T., 1997 : *Sur les terres d'un jardinier, journal de voyage 1775-1792*, Besançon, Les éditions de l'Imprimeur, coll. « Jardins et paysages ».
- COLLIGNON B., STASZACK J-F., 2004 : « Que faire de la géographie post-moderniste ? », *L'espace Géographique*, 2004-1.
- CUSSET F., 2003 : *French Theory, Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte.
- DEBAENE V., 2010 : *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.

- FAVRET-SAAD A J., 1977 : *Les mots, la mort, les sorts, la sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.
- FAVRET-SAAD A J., CONTRERAS J., 1981 : *Corps pour corps ; enquête sur la sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, coll. Témoins.
- FRÉMONT A., 1982 : *Algérie-El Djazaïr, les carnets de guerre et de terrain d'un géographe*, Paris, François Maspero, coll. « Hérodote ».
- GRACQ J., 1995 : *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.
- HALPRIN L., 1972 : *Notebooks 1959-1971*, Cambridge, MIT Press.
- HOCQUARD E., 1998 : *Un test de solitude*, Paris, P.O.L.
- LAPLANTINE F., 1996 : *La description ethnographique*, Paris, Nathan.
- LÉVY-STRAUSS C., 2008 : *Œuvres*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.
- LOURAU R., 1988 : *Le journal de recherche*, Paris, Méridiens-Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle ».
- MALINOWSKI B., 1985 : *Journal d'ethnologue*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Recherches anthropologiques [A Diary In The Strict Sense Of The Term, 1967].
- MOHIA N., 2008 : *L'expérience de terrain ; pour une approche relationnelle dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. Recherches / Terrains anthropologiques.
- PERNET A., 2001 : « L'idée du bord (extraits) », *Les carnets du paysage* n°7, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP.
- PERNET A., 2008 : « Le journal des poirières ; pour une approche relationnelle de la médiation paysagère », *Les cahiers de la Compagnie du paysage* n°5, Seyssel, Champ-Vallon.
- RIBOULET P., 1989 : *Naissance d'un hôpital*, Paris, Plon, coll. « Carnets ».
- ROBIC M.-C., 2000 : « Confins, routes et seuils : l'au-delà du pays dans la géographie française du début du XX^e siècle », *Communications* n°70, Paris, Éditions du Seuil.
- ROBIC M.-C., 2004 : « Rencontre et voisinage de deux disciplines, introduction au numéro « Ethnologues et géographes », *Revue Ethnologie française* n°2004/4, Paris, PUF.
- TIBERGHEN G. A., 1996 : *Land Art Travelling*, Valence, École régionale des beaux-arts, coll. 222.
- SEKOYA I., 1996 : *Les îles d'Auvergne, t.1*, Grahya, éditions Doublevéré Récup.
- WITTGENSTEIN L., 2001 : *Carnets secrets, 1914-1916*, traduction française de Jean-Pierre Cometti, Tours, Farrago.
- WOLFF D., 2008 : « Albert Demangeon : un géographe face au terrain », communication au colloque *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Arras, 18-20 juin 2008.

Ouvrages sources (par ordre chronologique) :

MAURET E., 1974 : *Pour un équilibre des villes et des campagnes*, Paris, Dunod, coll. « Aspects de l'Urbanisme », 242 p.

McHARG I. L., 1980 : *Composer avec la nature*, Cahiers de l'IAURIF, vol. 58-59, 184 p. [*Design With Nature*, 1969].

ROUX J-M., 1980 : *Territoires sans lieux ; la banalisation planifiée des régions*, Paris, Dunod, coll. Aspects de l'Urbanisme, 214 p.

GUINAUDEAU C., 1987 : *Planter aujourd'hui, bâtir demain ; le préverdissement*, Paris, Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du territoire et des transports, Ministère de l'Environnement, Institut pour le Développement Forestier, coll. Mission du paysage, 480 p.

BOURGERIE C., CASTANER D., 1988 : *Les plantations d'alignement le long des routes, chemins, canaux, allées*, Paris, Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du territoire et des transports, Ministère de l'Environnement, Institut pour le Développement Forestier, coll. Mission du paysage, 416 p.

AMBROISE R., FRAPA P., GIORGIS S., 1989 : *Paysages de terrasses*, Aix-en-Provence, Édisud, 194 p.

LATARJET B., HERS F. (dir.), 1989 : *Paysages photographies ; en France, les années quatre-vingt*, Mission photographique de la Datar, Paris, Hazan, 684 p.

LUGINBÜHL Y., 1989 : *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, Lyon, La manufacture, 270 p.

NAKAMURA Y., FRIELING D., HUNT J. D., 1993 : *Trois regards sur le paysage français*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Pays/paysage, 270 p.

ROYAL S., 1993 : *Pays, paysans, paysages*, Paris, Robert Laffont, 222 p.

STEFULESCO C., 1993 : *L'urbanisme végétal*, Paris, Institut pour le Développement Forestier, coll. Mission du paysage, 326 p.

GORGEU Y., JENKINS C. (dir.), 1995 : *La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal*, Paris, La documentation française, 188 p.

CABANEL J., 1995 : *Paysage paysages*, Paris, Jean-Pierre de Monza.

CLERGUE L., DUBOST F., 1995 : *Mon paysage ; le paysage préféré des français*, Paris, Marval, 107 p.

KLEINDIENST A. (dir.), 1996 : *Boîte à outils paysage*, Paris, Fédération des parcs naturels régionaux de France / Mairie Conseils (caisse des dépôts et consignations), coll. « Expérimenter pour agir », 64 p.

DONADIEU (dir.), 1996 : *Paysages de marais*, éditions Jean-Pierre de Monza, Paris, 200 p.

FORTIER-KRIEGLER A., 1998 : *Les paysages de France : une esthétique du modèle français*, Paris, PUF, coll. Questions, 296 p.

CABANEL J., SAUVAIRE R., 1999 : *France, Terre de paysages*, Paris, Hazan, 160 p.

CONSEIL DE L'EUROPE, 2000 : *Convention Européenne du Paysage* (Florence, 20 octobre 2000), <http://www.coe.int/t/f/coopération%5Fculturelle/environnement/paysage/>

FOLLÉA B., 2001 : *Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats*, Paris, Ministère

de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Direction de la nature et des paysages, 132 p.

AMBROISE R., 2002 : *L'agriculture et la forêt dans le paysage ; manuel*, Ministère de l'agriculture, Direction de l'espace rural et de la forêt, 104 p.

DEWARRAT J.-P., QUINCEROT R., WEIL M., WOEFFRAY B., 2003 : *Paysages ordinaires, de la protection au projet*, Sprimont, Mardaga, 96 p.

FORTIER-KRIEGEL A., 2005 : *L'avenir des paysages de France*, Paris, Fayard, 320 p.

CABANEL J., 2006 : *Pays et paysages de France*, Rodez, Éditions du Rouergue.

THIBAUT J.-P. (dir.), 2009 : *Petit traité des grands sites, réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*, Arles, Actes Sud / ICOMOS, 222 p.

Numéros spéciaux de revues, publications collectives :

Dossier *Aménagement et nature dans l'espace rural*, Revue *Aménagement et nature* n°1, 1966, 42 p.

Le paysage rural et régional ; contribution à la méthodologie des études d'aménagement, Ministère de l'Équipement, Ministère de la Qualité de la vie – Environnement, Paris, La documentation française, 1975, 130 p.

Dossier *Du petit au grand paysagisme*, Revue *Espaces verts*, n°42, 1975, 36 p.

MISSION DU PAYSAGE, 1982 : *Paysagistes et services publics ; l'exemple des directions départementales de l'Équipement*, Paris, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, Direction de l'Urbanisme et des Paysages, 98 p.

Dossier *Politique du paysage*, Revue *Métropolis* n°58-59, 4^e trimestre 1983.

Le paysage, une façon de vivre, Pour, revue du Groupe de Recherche pour l'Éducation Permanente, n° 89, Paris, Privat, 1983, 96 p.

Des paysages, Annales de la recherche urbaine n°18-19, 1983

Dossier de présentation du colloque *Paysage, aménagement et développement local*, Versailles, École nationale supérieure du paysage, 24-25 octobre 1983, non paginé.

Pour une politique de paysage, Assises nationales du paysage, Versailles, Fédération Française du Paysage, 1984, 168 p.

Dossier *L'aménagement et ses paysages*, Revue *Métropolis* n°84-85, 1988.

Le paysage ; patrimoine et enjeu de développement, colloque du 4 juin 1992, Assemblée Nationale, Paris, L'environnement Magazine, Victoires éditions, 114 p.

Numéro spécial Autoroute A 75 La Méridienne, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace, Directions Départementales du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal, de la Lozère, Revue *P+A (Paysage & aménagement)* n°22, janvier 1993, 54 p.

Numéro spécial Compte-rendu du colloque de Blois « De l'Europe des pays à l'Europe des paysages », Revue *P+A (Paysage & aménagement)* n°23, mars 1993, 54 p.

Numéro spécial « Droit et paysages », Ministère de l'Environnement, Mission du paysage, Revue *P+A (Paysage & aménagement)*, n°24, juillet 1993, 51 p.

Paysage, grand paysage, Les Cahiers de l'IAURIF, n°106, Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, 1993, 246 p.

Plans de paysage ; repères, 1993, Paris, Direction de l'Architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Ministère de l'Environnement, 1993, 32 p.

Paysages, Revue *Monuments historiques*, n°192, 1994, 126 p.

La loi « Paysages », La lettre du cadre territorial, Dossier d'experts, 1995, 147 p.

Dossier *Cartes et paysage*, Revue *P+A (Paysage & Aménagement)* n°32, octobre 1995, p. 27-37.

Séquence paysage, revue de l'Observatoire photographique du paysage n°1, Paris, Ministère de l'Environnement / Hazan, 1997, 112 p.

Études et rapports

SGARD J., 1958 : *Récréation et espace vert aux Pays Bas*, Paris, thèse soutenue à l'Institut d'Urbanisme de Paris sous la direction de Jean Royer, 2 vol.

COMPAGNIE D'ÉTUDES INDUSTRIELLES ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (CINAM), SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME (SCAU), 1969 : *De la conservation du paysage à la mise en valeur du milieu de vie*, rapport en trois tomes pour la DAFU.

MAROT F., 1969 : *Nature et paysage dans les politiques de différents pays étrangers*, Service technique central d'aménagement et d'urbanisme, Ministère de l'équipement et du logement, 110 p.

PERELMAN R., 1970 : *Environnement et aménagement aux Pays-Bas, les éléments qualitatifs de l'aménagement du territoire*, Service technique central d'aménagement et d'urbanisme, Ministère de l'équipement et du logement, 88 p. + annexes.

SGARD J., BERQUIN A., 1970 : *Dossier paysage*, Oream Marseille, 82 p.

CHALET J., 1972 : *Rapport en vue de la mise en place d'un enseignement du paysage régional*, Mission interministérielle pour l'environnement, non paginé.

CHALET J., PERELMAN R., 1973 : *L'aménagement des paysages aux Pays-Bas et le rôle des collectivités locales*, Centre national d'étude et de recherche du paysage, dossier préparatoire au voyage d'étude du 21 au 22 mars 1973, non paginé.

ZARMATI S., CROS Z., DAUVERGNE P., SAURIN J-P., 1974 : *Études préparatoires à un séminaire sur les approches paysagères*, Trappes, Centre national d'étude et de recherche du paysage, fascicules multiples.

ZARMATI S., CROS Z., DAUVERGNE P., SAURIN J-P., 1976 : *Séminaire « Paysage et aménagement », compte-rendu des exposés du CNERP sur l'intervention paysagère*, Centre national d'étude et de recherche du paysage, Trappes, non paginé.

KRIEGEL A., ÉTIVANT L., 1976 : *Bâtiments agricoles & paysages, éléments pour une réflexion*, Trappes, Centre national d'étude et de recherche du paysage, 50 p.

SGARD J. (OEDA ALSACE), 1976 : *Les paysages dans l'aménagement du massif vosgien, schéma d'orientation et d'aménagement du massif vosgien*, Paris, DATAR, Ministère de la qualité de la vie, 88 p.

PROVOST A., FORICHON S., 1977 : *Rapport sur les procédures et les méthodes d'analyses d'impact sur l'environnement*, Ministère de l'Équipement, Service central technique des ports maritimes et des voies navigables, 142 p.

GRUPE INRA-ENSSAA, 1977 : *Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace*, Paris, INRA.

LUGINBÜHL Y., 1979 : *Études historique des paysages élémentaires européens : le paysage de coteau*, Trappes, Centre national d'étude et de recherche du paysage, 141 p.

MISSION DU PAYSAGE, 1980 : *Pour une politique du paysage*, Paris, Direction de l'Urbanisme et des Paysages, MECV, photocopié, 44 p.

SGARD J. (OEDA ALSACE), 1982 : *Le paysage du vignoble alsacien*, Paris, Région Alsace, Ministère de l'environnement, Ministère de l'urbanisme et du logement, 68 p.

MISSION DU PAYSAGE, 1984 : *Le paysage au quotidien. Communication CIQV-1 du 6 avril 1984 – Pour une nouvelle politique du paysage – orientations nouvelles*. Photocopié, non paginé.

CICE C., DUBOST F., 1986 : *La profession de paysagiste*, Paris, Mission de la recherche urbaine, 196 p.

Liste des annexes sur cd

- Annexe 1 : Document de présentation de la démarche, mai 2007
- Annexe 2 : *La feuille de l'atelier des paysages n°1*, juillet 2007
- Annexe 3 : *La feuille de l'atelier des paysages n°2*, novembre 2007
- Annexe 4 : Planches de l'exposition *Les poirières de la vallée de l'Ance : un inventaire provisoire*, novembre 2007
- Annexe 5 : Compte-rendu du séminaire *Le paysage en ateliers*, 24-25 janvier 2008
- Annexe 6 : *La feuille de l'atelier des paysages n°3*, avril 2008
- Annexe 7 : *Carte de l'archipel agricole*, juin 2008
- Annexe 8 : *Voyages en vallée de l'Ance, questions d'agriculture* (film de Jérémy Huet, 29 minutes, couleur 4/3), novembre 2008
- Annexe 9 : *La feuille de l'atelier des paysages n°4*, décembre 2008
- Annexe 10 : Document *Bilan de l'atelier des paysages*, décembre 2008